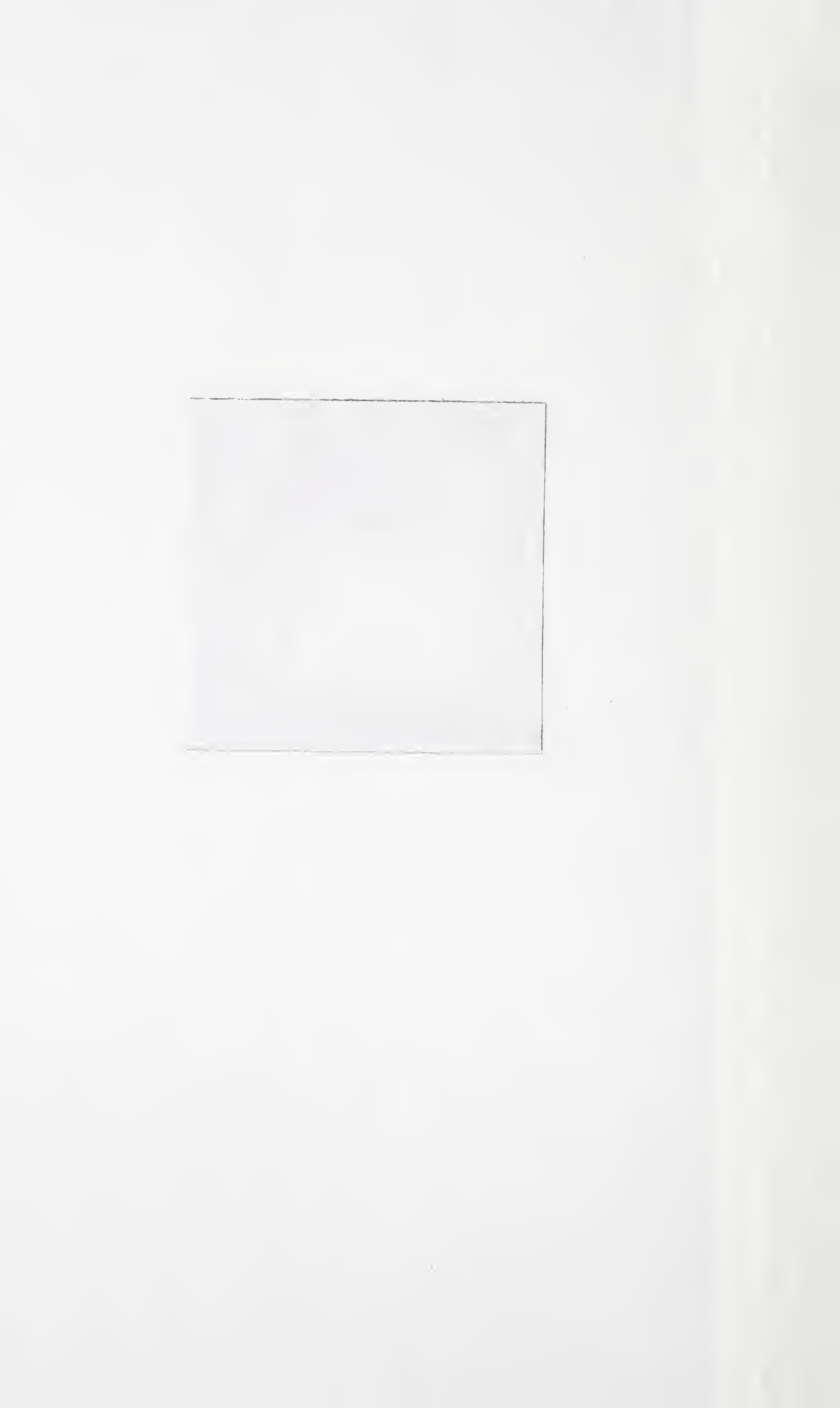




LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE — TOME CINQUANTE-SIXIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL ET C[ie], LIBRAIRES-ÉDITEURS

29, RUE DE TOURNON, 29

1873

LE

CORRESPONDANT

LA RÉORGANISATION

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EN IRLANDE

ET LE MINISTÈRE ANGLAIS

Lorsque, dans l'automne de 1868, M. Gladstone ouvrit la brillante campagne électorale qui se termina par son entrée triomphale dans la Chambre des communes, à la tête de la plus puissante majorité qu'on ait jamais vue au Parlement anglais, et par la défaite de ses adversaires qui, sans attendre le choc des premiers débats, résignèrent immédiatement le pouvoir; il déploya hardiment son drapeau sur lequel on pouvait lire en grands caractères ces mots : « Justice à l'Irlande! » Il énuméra les trois grands abus qui découlaient de la suprématie protestante dans cette île catholique, et s'engagea solennellement à y porter remède. Nous avons rendu hommage ici même à la manière dont il a rempli les deux premières parties de ce triple engagement; nous avons rendu compte de la suppression de l'Église officielle en Irlande, laquelle constituait la plus mon-

strueuse iniquité qui ait jamais existé dans aucun pays ; plus tard, nous avons fait connaître la loi sur la propriété foncière qui donnait une certaine sécurité aux malheureux fermiers irlandais. Restait le dernier grief, l'état de l'enseignement supérieur, plus richement doté en Irlande que partout ailleurs, mais tellement distribué qu'un petit nombre de privilégiés pouvaient seuls y prendre part, tandis que la majorité du peuple irlandais était exclue par la loi ou par sa conscience du banquet académique. Trois ans s'écoulèrent avant que M. Gladstone osât tenter d'achever la tâche qu'il s'était imposée et de réformer le dernier abus. Il éprouvait un embarras visible et ses adversaires commençaient à le railler. Il aurait pu répondre à leurs sarcasmes comme ce soldat que le baron des Adrets gourmandait parce qu'il hésitait à se jeter du haut des créneaux du château sur les piques prêtes à le recevoir : « Je vous le donne en dix. » Ce n'était pas une légère entreprise que de donner satisfaction à la conscience catholique, sans blesser en même temps les préjugés protestants ou autres de ses partisans. L'événement l'a bien prouvé. Tant qu'il ne s'était agi que de porter des coups à l'Église officielle, M. Gladstone avait pu compter sur le concours dévoué des dissidents et même sur l'appui d'un certain nombre d'anglicans de nom, libres penseurs de fait. Lorsqu'il avait fallu restreindre les droits autocratiques que certains propriétaires faisaient dégénérer en tyrannie, les radicaux sans terre, ravis de faire pièce aux *squires* tories, avaient voté comme un seul homme. Mais cette fois il était question des scrupules de conscience catholiques ; le projet de loi qu'il s'agissait de présenter avait pour objet principal, sinon unique, de leur donner satisfaction : il n'en fallut pas davantage pour réveiller tous les préjugés protestants, toutes les rancunes anti-papistes. Le *Punch* (ou *Charivari* de Londres) a représenté le projet de loi sur la réforme universitaire en Irlande sous la figure d'un cheval de course, et M. Gladstone sous les traits du jockey qui le monte et s'apprêtant à franchir l'obstacle qu'en style de *sportsman* on appelle la « banquette irlandaise. » L'image ne manquait pas de vérité. Alarmé à la vue de l'obstacle redoutable qui se dressait devant lui, le cavalier ne prit pas son élan avec la hardiesse accoutumée, sa monture fit défaut, et, semblable à la cavale d'Auguste Barbier,

Mourante, elle tomba sur son lit de mitraille
Et du coup lui cassa les reins.

M. Gladstone a été renversé, il s'est relevé ; mais l'animal, nous voulons dire le projet de loi, est mort à la peine et l'obstacle est toujours là. Il faudra que l'écuyer prenne une nouvelle monture ou,

s'il recule devant la tâche, qu'un autre cavalier tente l'aventure. En effet, il est de ces problèmes qu'il importe de résoudre coûte que coûte, le salut d'un peuple est à ce prix. Une solution avortée ne dispense pas d'en chercher une autre; au contraire, elle les impose davantage à l'attention publique. La réorganisation de l'enseignement supérieur en Irlande est un de ces problèmes. Il s'agit de remédier à un abus si criant, la solution est si simple qu'on s'étonne des retards que subit l'opération et des difficultés qu'elle rencontre. Nous nous proposons, dans cette étude, de poser clairement la question, ce qui est la première condition pour la bien résoudre ; puis nous ferons connaître la solution que le gouvernement de M. Gladstone a essayé de donner à ce problème vital ; nous montrerons comment il a échoué dans sa tentative et nous indiquerons enfin quelles sont les chances de dénoûment que l'avenir réserve à cette difficulté.

Afin de nous aider à mieux embrasser la question qui nous occupe et à l'étudier à fond, quelques considérations historiques sur les diverses phases que l'enseignement supérieur a parcourues en Irlande ne seront pas superflues, ni, nous osons l'espérer, dépourvues d'intérêt. Le savoir fut de bonne heure en honneur dans ce pays, plus tôt même que dans les contrées voisines, bien qu'il n'y ait point poussé des racines aussi profondes. Sans remonter aux temps antérieurs à l'arrivée de saint Patrice, alors que, selon les traditions du *Senchus Mór*, trois catégories de personnes étaient seules admises à parler en public : les chroniqueurs qui racontaient les faits historiques, les poëtes qui prononçaient l'éloge ou la critique, et les *brehons* (juges) qui rendaient des arrêts de justice. Il est permis de rappeler que, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les écoles d'Irlande, auxquelles on peut à peine attribuer le nom d'universités, étaient florissantes. Celle d'Armagh, en 513, comptait, dit-on, sept mille étudiants ; et, au dixième siècle, celle de Cashel, sous Cormac, qui était à la fois archevêque et roi, jouissait d'un grand renom ainsi que celle de Lismore. Cela est si vrai que Bède le Vénérable nous apprend que c'était la coutume parmi les Anglais de son temps, à quelque rang de la société qu'ils appartinssent, de se retirer en Irlande pour se livrer à l'étude et à la dévotion. Il ajoute qu'ils y recevaient une généreuse hospitalité et qu'on leur fournissait gratuitement la nourriture, des livres et l'enseignement. Camden rend un témoignage analogue : « Dans les temps anciens, dit-il, nos Anglo-Saxons se portaient en foule vers l'Irlande comme pour acheter des denrées. De là vient que nous lisons souvent dans nos historiens et dans la vie de nos saints : Il fut envoyé en Irlande pour étudier. » — Un docteur en philosophie (ou

science) était un personnage important; il ne cédait le pas qu'au roi et marchait de pair avec les évêques. Non-seulement il était inviolable lui-même, mais il conférait momentanément le privilége de l'inviolabilité aux personnes ou aux localités, en faisant porter sa baguette autour des unes ou des autres. Il avait des revenus considérables pour l'époque, car il lui était alloué vingt et une vaches avec le fourrage pour les nourrir, deux chiens et six chevaux. Il voyageait avec une suite de vingt-quatre personnes; mais il ne lui était permis de demander l'hospitalité qu'aux grands propriétaires et aux chefs territoriaux, dans la crainte de ruiner des personnes de moindre fortune. O'Curry nous a conservé des détails curieux sur les études qu'il fallait faire et sur les examens qu'il était nécessaire de subir pour arriver à cette haute dignité. En parcourant le programme, on ne peut pas s'empêcher de sourire lorsqu'on voit ce que c'était qu'un docteur ès sciences irlandais au commencement du moyen âge. « L'étudiant devait se consacrer pendant douze ans à apprendre sa profession avant d'être admis à recevoir le titre de docteur; toutefois, il y avait des grades inférieurs qu'il était tenu de conquérir dans l'intervalle et à chacun desquels la loi attachait certains priviléges et certains émoluments. Le programme des études comprenait : 1° la science des généalogies, des synchronismes et la déclamation des récits historiques; 2° la connaissance des sept espèces de vers et l'art de les mesurer par lettres et par syllabes; 3° l'appréciation des sept genres de poésie; 4° enfin la faculté d'improviser avec facilité. Pour obtenir le plus humble des grades, l'élève était tenu de savoir par cœur vingt récits historiques qu'il devait réciter dans les assemblées publiques et dans les fêtes, lorsqu'il en recevait l'ordre du docteur en philosophie sous lequel il étudiait; pour conquérir le grade le plus élevé, il fallait qu'il possédât à fond sept cinquantaines de ces morceaux[1]. » Une chose digne de remarque, c'est que le docteur et le candidat au doctorat, qu'ils fussent mariés ou non, devaient mener une vie irréprochable : un seul acte d'impureté entraînait la perte du grade.

Plus tard, le programme des études devint un peu plus compliqué et embrassa la jurisprudence, l'histoire, la philosophie dans un sens restreint, la poésie, la musique et les langues.

Toutefois les flots de l'invasion armée vinrent, à plusieurs reprises, troubler et finalement submerger la culture intellectuelle de l'Irlande. Les Danois d'abord, puis les Anglo-Normands conquirent et ravagèrent tour à tour la pauvre Érin. Des populations obligées de combattre pour protéger leurs vies et leurs biens, ou réduites à fuir

[1] *Modern Ireland*, by an Ulsterman.

devant l'ennemi, n'avaient guère de loisirs pour se livrer à l'étude. Aussi, à partir de la conquête anglo-normande, vit-on la culture intellectuelle des Irlandais disparaître presque instantanément; ou plutôt elle s'identifia avec la poésie, cet art si cher aux races celtiques, et vécut de la vie des bardes. Ceux-ci formaient une institution plus vivace en Irlande que dans le reste du monde; en vain, au quatorzième siècle, le statut de Kilkenny défendit-il de les recevoir; en vain, au seizième, le poëte anglais Spenser, jaloux peut-être de leurs chants, dont il reconnaissait la grâce et la beauté, demanda-t-il leur anéantissement, ils se retrouvèrent en nombre considérable pour le grand tournoi lyrique de l'an 1600, dans lequel les droits respectifs à la préséance du Nord et du Sud furent plaidés en vers.

Mais la véritable instruction universitaire se trouvait concentrée dans ce qu'on appelait « la zone anglaise (*English pale*), » la partie de l'Irlande exclusivement occupée par les conquérants. Vers 1311, à une époque où il se fit en Europe un grand mouvement intellectuel, le pape Clément V octroya à l'archevêque de Dublin, John Leck, une bulle pour fonder une université. Un autre archevêque de Dublin, du nom d'Alexandre, obtint un statut en faveur de la même institution. En 1358, Édouard III fonda une chaire de théologie dans cette même université, et il se rattache à cette fondation un détail intéressant. Le roi ordonna qu'un sauf-conduit fût accordé à ceux qui voudraient venir suivre les cours de théologie de toutes les parties de l'Irlande, non-seulement aux habitants de la zone anglaise, mais aussi aux Irlandais qui demeuraient en dehors. Ainsi, les règlements relatifs à la constitution de l'université réveillaient dans les races des sentiments d'humanité et de fraternité, et cherchaient à amener un rapprochement entre les deux races ennemies. En 1364, le duc de Clarence attacha deux fondations, l'une pour la prédication, l'autre pour l'enseignement, à la cathédrale de Saint-Patrice, qui avait été le siége de la vieille université. En 1415, le parlement irlandais s'efforça de créer une université dont peu de gens ont jamais entendu parler : ce fut celle de Drogheda, destinée cependant par ses fondateurs à devenir l'université d'Irlande, ce qui semblerait indiquer que les autres fondations avaient cessé d'exister. Plus tard, vers 1496, un autre archevêque de Dublin leva une taxe sur son clergé, réuni en synode provincial, pour subvenir pendant sept ans aux honoraires du professeur de l'université. D'autres indices encore font supposer que l'enseignement fut donné, sous une forme ou sous une autre, à Saint-Patrice, jusque vers le règne d'Édouard VI. « Il y a quelque chose de très-touchant, dit M. Gladstone, lorsqu'on considère la rigueur des temps et l'état de désorganisation du pays, à arrêter ses regards sur ces tentatives, continuellement renouve-

lées, pour y introduire l'humanité et la civilisation. A travers les scènes sanglantes de guerre, de trouble et de carnage, on voit flotter dans l'air, par intervalles, cette gracieuse vision d'une université qui apparaît aujourd'hui, disparaît demain, pour reparaître le jour suivant :

Par levibus ventis, volucrique simillima somno.

Malheureusement, cette institution ne prit jamais racine dans le pays, et ne put s'y établir sur des bases durables, comme le firent à la même époque les universités d'Angleterre et d'Écosse. »

Cependant la Réformation arriva. Devant l'ennemi commun, Celtes et Saxons oublièrent leur différence d'origine, pour se souvenir que tous étaient catholiques. Hélas ! les uns et les autres furent enveloppés dans une même défaite, dans une proscription commune. En 1591, le monastère de Tous-les-Saints (*All Hallows*) vit ses religieux dispersés, ses biens confisqués, et sur l'emplacement qu'il occupait s'éleva le premier établissement d'éducation protestant, le collége de la Trinité !

Ce collége, fondé par l'archevêque anglican Loftus, était destiné à devenir le noyau d'une université. La charte de fondation porte ces mots : *Mater universitatis*. La pensée qui avait guidé Loftus était celle-ci : jusqu'alors on avait cherché à plusieurs reprises à établir une université à Dublin ; mais chaque fois ces tentatives avaient avorté. Il crut donc que s'il se contentait de fonder d'abord un simple collége, d'autres établissements analogues viendraient ensuite se grouper alentour, et l'université se formerait peu à peu elle-même. Toutes ses espérances ne se réalisèrent point. Aucun autre collége ne s'établit auprès de *Trinity College ;* mais celui-ci prospéra, et comme la reine Élisabeth lui avait octroyé une charte universitaire, il présenta ce singulier phénomène d'un collége unique ayant les priviléges et les droits de l'université, position qu'il occupe encore aujourd'hui, les deux institutions étant tellement superposées qu'elles se confondent l'une avec l'autre. Les revenus du collége de la Trinité furent très-restreints et très-précaires, jusqu'à ce que Jacques I[er] lui eut attribué certains domaines dans la province d'Ulster, avec une pension annuelle de 388 livres sterling et 15 shillings sur les deniers publics.

En vertu de la charte d'Élisabeth, le conseil supérieur (*corporation*) se composait d'un prévôt, de trois agrégés et de trois boursiers, représentant un plus grand nombre, avec pouvoir d'acheter, d'accepter et de posséder toute espèce de manoirs ou d'immeubles provenant du souverain ou de toute autre personne. Quand l'office

du prévôt venait à être vacant, les agrégés lui choisissaient un successeur; quant aux agrégés et aux boursiers, leur élection était réservée au prévôt et aux autres agrégés. Ces derniers (le prévôt et les agrégés) avaient pleins pouvoirs pour promulguer les statuts, conférer les grades, rédiger les programmes d'examen et se charger de tout ce qui concernait l'enseignement. Cette constitution, paraît-il, ne tarda pas à révéler plusieurs imperfections; mais l'archevêque Laud y remédia, et donna au collége de la Trinité, en 1637, les statuts qui, en grande partie, le régissent encore aujourd'hui. En vertu de ces statuts, le conseil d'administration du collége (*board of management*) se compose du prévôt et des six agrégés de première classe (*senior fellows*), qui se réunissent tous les samedis pour s'occuper des affaires financières et autres.

Le prévôt, qui est nommé par la couronne, doit être un ministre de l'Église anglicane, dont l'âge ne soit pas au-dessous de trente ans, et qui soit revêtu au moins du grade de bachelier en théologie. Il jouit d'un revenu de 3,000 livres sterling par an (75,000 francs).

Les agrégés de première classe (*senior fellows*) sont élevés à ce rang par ancienneté, et sont pris parmi les agrégés de seconde classe. Ils ne sont chargés d'aucunes fonctions en particulier, mais ils exercent, sous la présidence du prévôt, la direction générale du collége. Toutefois, en raison de la juxtaposition de l'université et du collége de la Trinité, qui se confondent, les agrégés de première classe occupent des places dans le premier de ces établissements soit des chaires de professeur, soit des dignités comme celles de procurateur, de directeur des études, etc. Les émoluments des agrégés de première classe varient de 1,200 à 2,000 livres sterling par an (de 30 à 50,000 francs).

Les agrégés de deuxième classe (*junior fellows*) sont choisis par voie d'examen. Ce sont eux qui constituent le corps enseignant du collége; c'est à eux qu'incombe le soin de faire les cours et de présider aux examens des étudiants. La plupart d'entre eux sont répétiteurs, et leurs honoraires, qui s'élèvent en moyenne à 600 livres sterling (15,000 francs) par an, proviennent en partie des appointements qu'ils reçoivent du collége, en partie de leurs fonctions de répétiteurs, de professeurs et d'examinateurs. Tous les agrégés doivent être membres de l'Église anglicane, et, qui plus est, tous doivent être dans les ordres anglicans, à l'exception de cinq d'entre eux, qui sont un médecin et quatre jurisconsultes, deux pour le droit civil et deux pour le droit anglais. Le nombre des agrégés de seconde classe a varié à plusieurs époques; une ordonnance royale de date récente l'a fixé à vingt-trois : or, comme il en existe actuellement vingt-sept, on procédera par voie d'extinction. L'obligation

du célibat, qui avait été imposée sous le règne de Charles I[er], fut abrogée en 1840.

Telles sont les autorités du collége de la Trinité. On retrouve à peu près les mêmes personnes dans le gouvernement de l'université de Dublin, lequel appartient à un chancelier, à un vice-chancelier, au prévôt, à deux procurateurs (l'un pris parmi les agrégés de première classe, l'autre parmi ceux de deuxième classe), à un directeur des études (qui règle les examens publics), à deux doyens, à un censeur, à un bibliothécaire, à plusieurs secrétaires, à un vérificateur des comptes, aux prédicateurs de l'université, aux professeurs et aux examinateurs.

Le « sénat » de l'université se compose du chancelier (ou, en son absence, du vice-chancelier), de tous les maîtres ès arts et des docteurs des trois facultés. C'est le sénat qui élit le chancelier et qui confère les grades. Voici comme on procède dans ces circonstances. La collation de chaque grade émane du prévôt et des six agrégés de première classe; mais elle est soumise ensuite à la sanction d'un comité formé du chancelier, du vice-chancelier, du prévôt et du plus ancien professeur, et qu'on appelle *caput*. Chaque membre du *caput* possède un vote négatif. Les grades sont enfin confirmés par le sénat en séance publique.

Sous le rapport de l'enseignement, l'université de Dublin n'a rien à envier à aucune institution de ce genre. Pic de la Mirandole lui-même, qui savait tout et autre chose, n'était pas plus universel dans ses connaissances que le corps professoral de *Trinity College*. Outre des cours complets de théologie, de physique, de droit et de médecine, il y a des chaires de langues anciennes, orientales et modernes (entre autres d'irlandais, d'arabe et de sanscrit), de philosophie morale, de rhétorique, de littérature anglaise, d'histoire moderne, d'économie politique, d'histoire naturelle, de botanique, de géologie, de minéralogie et d'autres sciences.

Les « boursiers (*scholars*) » sont choisis parmi les étudiants non gradués, et se divisent en deux catégories, les boursiers de fondation et les boursiers de non-fondation. Les premiers, au nombre de 70, doivent être membres de l'Église anglicane; les autres ne sont pas soumis à la même obligation. Ceux-là sont membres de la corporation universitaire et jouissent de la franchise électorale : ceux-ci sont privés de ces priviléges. Les bourses (qui sont valables pour cinq ans) s'obtiennent au concours. Les unes sont assignées aux lettres, les autres aux sciences. Le jury d'examen se compose du prévôt et des agrégés de première classe, auxquels on adjoint, dans certains cas, quelques agrégés de deuxième classe. Les divers bénéfices d'un boursier, résultant de ses honoraires, de la remise des

droits, du logement, de la nourriture, etc., équivalent à environ 50 livres sterling (1,250 fr.) par an. En outre, il existe des bourses de moindre importance, fondées pour encourager l'étude de la théologie ou de la langue irlandaise, tandis que d'autres ont été établies en faveur des élèves sortant de certaines écoles royales secondaires. En 1859, on a créé quatorze bourses d'une classe particulière, appelées *studentships*, d'une valeur annuelle de 100 livres sterling (2,500 fr.) chacune. Elles sont valables pour sept ans, et sont destinées à encourager des membres gradués à se livrer à certaines études spéciales qui pourront dans la suite devenir l'objet de leur enseignement, s'ils arrivent à se faire recevoir agrégés.

Les étudiants sont admis, ou, pour nous servir de l'expression technique, « immatriculés » dans l'Université, après avoir subi un examen dont le programme comprend un certain nombre d'auteurs classiques, l'arithmétique et l'algèbre, l'histoire d'Angleterre, la composition anglaise et la géographie moderne. L'honneur d'obtenir la première place dans cet examen préliminaire est chaudement disputé; en outre, des prix de la valeur de 5 et 2 livres sterling sont assignés à l'excellence dans certaines matières du programme d'entrée et aussi à la connaissance de l'hébreu.

Les étudiants se partagent en quatre catégories : 1° les nobles, les fils de nobles et les baronnets, qui jouissent de certains priviléges ; les premiers reçoivent le titre de bachelier, *per specialem gratiam;* 2° les commensaux des agrégés (*fellow-commoners*), qui obtiennent leur grade avec dispense d'un des examens ; 3° les « pensionnaires (*pensioners*), » qui constituent la grande masse des étudiants ; 4° les *sizars*, qui reçoivent le logement et la table gratuitement. Leur nombre est limité à 30 ; ils sont choisis au concours et jouissent de leurs immunités (qu'on peut évaluer à 37 livres sterling par an) pendant quatre années. Les étudiants de chaque catégorie portent un costume qui leur est propre.

En entrant dans l'Université, chaque étudiant doit se placer sous la tutelle d'un des dix-huit agrégés de deuxième classe qui sont en même temps répétiteurs (*tutors*). Ceux-ci sont considérés vis-à-vis de leurs écoliers comme étant *in loco parentis* et sont chargés de veiller à leur instruction, bien qu'il ne s'ensuive pas nécessairement que chaque répétiteur donne lui-même des leçons à ses élèves.

Pour arriver au grade de bachelier ès arts, il faut qu'un étudiant prenne des inscriptions pendant quatre ans et au moins deux inscriptions chaque année. Ces conditions sont remplies soit par la résidence et l'assistance aux cours, soit simplement par un acte de présence à jour fixe et par un examen passé d'une manière satisfaisante sur des matières désignées d'avance. Ces matières font l'objet

de leçons données pendant chaque terme scolaire par les professeurs de l'Université : à la fin du terme de la Saint-Michel, des prix de la valeur de 4 livres et de 2 livres sterling sont accordés respectivement aux deux élèves qui ont passé les plus brillants examens et remporté ce qu'on appelle les « honneurs. » A l'expiration des deux autres termes, celui de la Saint-Hilaire et celui de la Trinité, on délivre des diplômes en parchemin aux étudiants qui se sont distingués. Au bout de la quatrième année, c'est-à-dire quand l'écolier est admis à prendre son grade, des médailles d'or et d'argent sont décernées à ceux qu'on appelle les « modérateurs » de première et de deuxième classe (*senior and junior moderators*). — Nous dirons tout à l'heure en quoi consiste ce titre. — Pendant les deux premières années de leur séjour à l'Université, les étudiants portent le titre de « nouveaux (*freshmen*) ; » pendant les deux dernières, on les désigne sous celui de *sophisters*, que je ne me charge pas de traduire : les uns et les autres se divisent en « vétérans » et en « nouveaux » (*seniors and juniors*). Voici les cours que les élèves doivent suivre : la première année comprend le latin, le grec et les mathématiques ; la seconde année, le latin, le grec, les mathématiques, la logique et la métaphysique ; la troisième année, les mêmes matières plus la physique ; la quatrième année, le latin, le grec, la physique, l'astronomie et la morale. Ceux qui aspirent aux honneurs font naturellement des études plus approfondies que ceux qui veulent simplement « faire leurs classes. »

A l'expiration des quatre années prescrites, l'étudiant qui a dûment passé les examens de chaque terme est élevé au grade de bachelier ès arts, lequel est conféré par le sénat en séance publique. Les « comices, » ainsi qu'on appelle ces réunions académiques, ont lieu le mardi gras, le dernier mercredi du terme de la Trinité et le dernier mercredi du terme de la Saint-Michel. Les élèves qui, dans les épreuves finales de la quatrième année, passent avec le plus de succès un examen supplémentaire sur les matières suivantes : 1° les mathématiques et la physique ; 2° les auteurs classiques ; 3° la morale et la logique ; 4° les sciences naturelles et expérimentales ; 5° l'histoire, l'économie politique et la littérature anglaise, — sont appelés (selon leur mérite) « modérateurs de première » ou « de deuxième classe. » Ils constituent la première catégorie de membres gradués : ceux de la seconde s'intitulent « répondants. » La troisième catégorie se compose des « candidats non classés. » Les grades supérieurs s'acquièrent au bout d'un laps de temps déterminé, après certaines épreuves et sur l'acquittement de certains droits.

Les droits ! voilà une question de la plus haute importance dans

l'Université de Dublin, qui, changeant un mot célèbre, pourrait prendre pour sa devise : « *Scientia post nummos !* » Il y a d'abord les droits d'entrée qui se confondent avec la redevance du premier semestre. Les « nobles » payent 60 livres sterling (1,500 francs) ; les « commensaux des agrégés, » 30 livres (750 francs) ; les « pensionnaires, » 15 livres (375 francs) et les « *sizars* » 5 livres, 1 shilling et 3 pence (126 fr. 50 c.). Les redevances pour les autres semestres sont respectivement de 33 livres, 12 shillings (840 francs), de 16 livres, 16 shillings (420 francs), de 8 livres et 8 shillings (210 francs) ; — quant aux « *sizars* » ils en sont exempts. Ces sommes ne comprennent pas les frais de nourriture et de logement. Les droits de diplôme ne sont pas moins considérables. En voici le tarif : « Baccalauréat ès arts, 8 livres sterling, 17 shillings et 6 pences (221 fr. 30 c.) ; maîtrise ès arts, 9 livres, 16 shillings et 6 pences (245 fr. 60) ; baccalauréat ès lois, 11 livres, 15 shillings (283 fr. 75 c.) ; doctorat ès lois, 22 livres (550 francs) ; baccalauréat en théologie, 13 livres, 15 shillings (333 fr. 75 c.) ; doctorat en théologie, 26 livres (650 francs) ; baccalauréat en médecine, 11 livres, 15 shillings (283 fr. 75 c.) ; doctorat en médecine, 22 livres (550 fr.).

Des facultés de théologie ou de médecine sont annexées au collége de la Trinité, ainsi qu'une école des arts et métiers. Mais, avant de pouvoir prendre leurs grades dans ces diverses facultés, les étudiants sont astreints à se munir du diplôme de bachelier ès arts.

L'Université de Dublin, comme celles de Cambridge et d'Oxford, comme celles de Saint-Andrews et de Glasgow, jouit du privilége d'envoyer deux députés au parlement. Ce droit lui fut conféré par Jacques Ier, en 1613. Lorsque le parlement irlandais fut supprimé en 1800 et réuni par l'acte d'*union* au parlement britannique, l'un des deux représentants de l'Université de Dublin lui fut ôté : la Réforme électorale de 1832 la lui rendit. Dans le principe, le prévôt, les agrégés et les boursiers jouissaient seuls du droit de vote dans les élections parlementaires, mais en 1832, la franchise électorale fut accordée à tous les membres de l'Université possédant le titre de maître ès arts et au-dessus.

On le voit donc, depuis près de trois siècles qu'elle est fondée, l'Université de Dublin l'emporte considérablement par les richesses matérielles et par les moyens d'étude sur la plupart des autres établissements de ce genre du monde entier. Or ces trésors étaient le partage exclusif d'une partie numériquement insignifiante de la population irlandaise. Pendant ce temps, quelles étaient les ressources intellectuelles des catholiques ? Cruellement opprimés sous Elisabeth, les Irlandais se flattèrent que sous un roi de leur race, qui leur tenait par les liens du sang, ils trouveraient plus de bien-

veillance et de justice. Quand Jacques I[er] monta sur le trône, ils commencèrent à rebâtir leurs abbayes, leurs écoles. Il y a plus, le chapitre des dominicains à Rome décida la fondation de cinq grandes Universités irlandaises, dont les siéges devaient être Dublin, Cashel, Limerick, Athenry et Coleraine. Hélas ! ces beaux rêves étaient destinés à ne jamais être réalisés et un triste réveil attendait les Irlandais. En 1632, l'Université catholique de Back Lane, à Dublin, fut saisie et livrée au collége de la Trinité, qui établit dans ce local une chaire où chaque semaine un professeur faisait une leçon, afin de protester contre toute espèce de concurrence. Ainsi Alexandre fit semer du sel sur les champs où fut Tyr.

Mais les persécutions de Jacques I[er] constituaient un traitement presque doux comparativement aux atrocités de Cromwell qui les suivirent et aux « lois pénales » de Guillaume d'Orange, ces sanglantes représailles de la révocation de l'édit de Nantes. La religion défendait à ses ministres d'abandonner leur pays à son malheureux sort ; et l'amour du savoir inné chez ce peuple suscitait des maîtres d'école qui, en dépit des édits, trouvaient le moyen d'inculquer quelques connaissances classiques, quelque teinture des lettres aux jeunes gens appelés à remplir les rangs éclaircis du sacerdoce. C'est ainsi que des écoles étaient installées dans les cavernes, dans les landes et jusque derrière les buissons (d'où est venue l'expression d'*école buissonnière*), écoles où une science défendue était départie par un professeur proscrit aux élèves d'une classe illégale, tandis qu'un jeune enfant posé en sentinelle sur une éminence voisine, donnait l'alarme à l'approche des officiers de justice. Ou bien, en courant des dangers non moins grands, les jeunes gens s'expatriaient et allaient à Rome, en France, en Espagne, étudier dans les colléges fondés par la générosité des Souverains Pontifes ou par la libéralité des officiers irlandais servant à l'étranger, qui économisaient sur leur paye pour subvenir aux besoins intellectuels de leurs compatriotes.

Cependant la Révolution française éclata ; le canon de Valmy et de Jemmapes fit trembler le gouvernement anglais. Inaugurant un système auquel il n'a été que trop fidèle depuis, il accorda à la peur des concessions qu'il avait refusées à la voix de la justice. En 1795, le séminaire de Maynooth, destiné à alimenter les rangs du clergé catholique, fut fondé et doté par le cabinet de M. Pitt. Dans le principe, la dotation fut de 250,000 francs, plus tard, sir Robert Peel la fit porter à 600,000 francs. Les jeunes gens pour être admis à Maynooth, doivent passer une sorte d'examen analogue à celui que subissent les étudiants avant d'être immatriculés dans une Université. La durée des études dans ce séminaire est de huit ans : pendant les

deux premières années les élèves étudient les belles-lettres ; pendant les deux suivantes, la philosophie ; les quatre dernières années sont consacrées à l'étude de la théologie. Il y a aussi des cours d'hébreu et de langue irlandaise. Pendant les quatre premières années, les élèves en général payent une pension ; mais une fois en théologie, ils touchent au contraire une indemnité annuelle de 500 francs.

En même temps que Pitt fondait et dotait le séminaire de Maynooth, le collége de la Trinité était ouvert aux étudiants catholiques, afin que les laïques pussent recevoir l'instruction supérieure aussi bien que les ecclésiastiques. Toutefois la faveur ainsi accordée était loin d'être complète. Si les catholiques étaient admis à suivre les cours de l'Université, ils ne pouvaient prendre aucun grade. Les avantages comme les honneurs de l'Université leur étaient interdits et il ne leur était pas permis de concourir pour les places d'agrégés ou même pour les bourses.

Cependant le gouvernement anglais, frappé des résultats négatifs qu'avait produits l'ouverture du collége de la Trinité dans les limites étroites où elle avait eu lieu, et animé du désir de relever les catholiques de l'incapacité d'obtenir les grades universitaires, conçut un plan dont le dessein était généreux, mais dont l'exécution fut détestable. On était alors, en Angleterre, sous l'impression d'un véritable engouement pour le régime d'enseignement primaire qui venait d'être inauguré en Irlande sous le nom « d'écoles nationales, » sorte d'établissements desquels tout catéchisme, tout formulaire, tout emblème religieux était soigneusement banni. En apparence, on respectait la liberté de conscience d'élèves de cultes différents ; en réalité, on sacrifiait la foi de six millions de catholiques aux préjugés de six cent mille protestants. On résolut d'appliquer ce merveilleux système de neutralité religieuse à l'enseignement supérieur. En 1845, sous le ministère de sir Robert Peel et sur la proposition de sir James Graham, le Parlement vota la fondation de trois établissements universitaires à Belfast, à Cork et à Galway, lesquels devaient porter le titre de « colléges de la Reine », et qui plus tard furent érigés en université sous le nom d' « université de la Reine. » A chacun de ces colléges était attachée une dotation annuelle de 10,000 livres sterling (250,000 francs), pour la création de chaires, de bourses, de prix, etc. Sous prétexte de ne froisser aucun culte, on bannit tous les cultes ; et pour n'exclure personne à cause de sa religion, on exclut toutes les religions. Ce plan souleva une vive opposition au sein du Parlement. Sir Robert Inglis, le champion de l'orthodoxie protestante, qui représentait alors l'université d'Oxford dans la Chambre des communes, conjointement avec M. Gladstone, dénonça le projet de loi comme étant « un plan colossal d'éducation athée

(*godless*). » Mais si un protestant blâmait aussi énergiquement le système d'enseignement mixte, combien plus sévère encore devait être le jugement passé par les autorités catholiques! S'emparant du mot de sir R. Inglis, les évêques fulminèrent la condamnation des colléges « sans Dieu ; » et, organes en cela des volontés du Saint-Siége, ils interdirent aux catholiques d'y envoyer leurs enfants. Nulle part autant qu'en Irlande les injonctions du clergé ne sont respectées par les fidèles : aussi les bancs de la nouvelle université restèrent-ils vides, malgré les offres séduisantes qui étaient faites à ceux qui voulaient en suivre les cours.

On était bien loin des jours de prospérité rêvés par les fondateurs des colléges de la Reine! Cependant il fallait à tout prix trouver des athlètes pour envoyer dans « cette arène commune » où l'enthousiaste sir James Graham avait entrevu la jeunesse d'Irlande se disputant les prix et les honneurs universitaires. A l'instar de ce roi de l'Évangile qui envoya dans les carrefours querir les mendiants pour s'asseoir à sa table abandonnée par ses amis, les directeurs des colléges de la reine, ne pouvant trouver d'étudiants, voulurent avoir des écoliers, et en cherchèrent partout où ils purent en rencontrer. Dans les anciennes universités du Royaume-Uni, il est de règle de n'admettre que des jeunes gens capables de commencer leurs humanités. Les élèves qui se présentent pour y entrer ont fait leurs classes de grammaire dans une école publique; et quand ils arrivent à l'université, on leur fait préalablement subir un examen, dit d'*immatriculation*, dont les matières se composent de ce que devrait savoir en France un bon élève de troisième. S'ils avaient voulu exiger l'accomplissement d'un tel programme, les chefs de l'université de la Reine n'auraient pas eu dix élèves sur leurs bancs. Ils furent donc réduits, je ne dirai pas à abaisser le niveau des études, mais à l'anéantir. On attira, par l'appât des bourses, de véritables enfants qui commençaient à peine leurs classes dans les écoles de grammaire. M. Thompson, professeur de grec dans le collége de la Reine, à Galway, et qui, avant d'occuper ce poste, était à la tête d'une école secondaire en Écosse, a déclaré qu'il n'y avait pas une différence sensible entre les cours qu'il faisait à ses étudiants de l'université et ceux qu'il professait à l'usage de ses jeunes écoliers écossais : la plupart des élèves qui arrivaient au collége de Galway ignoraient leurs déclinaisons et leurs conjugaisons, et il fallait les leur apprendre. Dans une enquête faite par une commission royale, les commissaires reconnurent et déclarèrent dans leur rapport que l'École de grammaire à Galway (*Erasmus Smith Grammar School*) « était une des écoles les plus arriérées du royaume et une de celles où le niveau des études était le plus abaissé. » Néanmoins, sur 26 élèves envoyés

par cette école au collége de Galway, 24 ont obtenu des bourses au concours! Comme l'a avoué un professeur dans le cours de la même enquête, les jeunes gens entrent à l'université quand ils devraient encore suivre pendant plusieurs années les classes de grammaire.

Avec de tels étudiants, comment faire en trois ans des bacheliers (car, pour attirer les élèves, on avait réduit à trois années le stage des aspirants au baccalauréat)? Il est évident qu'il fallait, non pas modifier, ce n'eût pas été assez, mais supprimer le programme ordinaire. Les matières qui composent ce programme sont les suivantes : la langue et la littérature anglaises, — les sciences mathématiques, — la physique, — la chimie, — la zoologie, — la botanique, — le grec, le latin, — les diverses langues modernes (au choix), — la logique, — la métaphysique, — l'histoire et l'économie politique. Au lieu d'exiger du candidat qu'il soit prêt à répondre sur *toutes* les matières du programme, les examinateurs lui donnent bénévolement le choix de quatre sujets sur lesquels ils l'interrogent avec beaucoup d'indulgence, pour ne rien dire de plus. Or, comme les quatre premiers articles du programme comptent chacun pour deux, il suffit, par exemple, qu'un candidat ait répondu tant bien que mal à diverses questions posées sur la chimie, le français et la botanique, pour être promu au grade de bachelier ès arts. De même à l'égard des bourses. Toujours avec le dessein d'attirer les élèves, on a eu recours à un système de bifurcation et établi des bourses pour les lettres et des bourses pour les sciences. Mais un fait dira plus éloquemment que toutes les considérations du monde quelle est la force des études dans les trois colléges de Cork, de Galway et de Belfast. Il y a deux ans, un maître ès arts (licencié) de l'université de la Reine, honoré d'une médaille d'or pour ses brillants examens, se présente aux concours du collége de la Trinité, à Dublin. Il obtint tout juste, lui quatrième ou cinquième, un *sizarship*, c'est-à-dire une bourse d'étudiant aspirant au baccalauréat! — Il y a des facultés de médecine, de droit, ainsi que des cours pour les arts et métiers, annexés aux colléges de la Reine, et ce sont surtout ces chaires professionnelles autour desquelles se groupent les étudiants. Mais on n'exige pas de ces derniers qu'ils obtiennent d'abord le diplôme de bacheliers ès arts, comme cela se pratique à Dublin; aussi n'est-il pas rare, de l'aveu même d'un professeur (M. Craik), de voir des étudiants en médecine qui ne savent pas l'anglais!

Ces quelques réflexions ont suffi pour montrer que sous le rapport de la qualité des études, les colléges de la Reine laissent beaucoup à désirer. En ce qui concerne la quantité des élèves, ils n'ont pas mieux réussi. Sauf celui de Belfast, que l'école de théologie

presbytérienne établie dans cette ville honore de sa clientèle (ce qui ne prouve pas considérablement en faveur de la culture intellectuelle des ministres presbytériens), aucun de ces établissements ne compte un nombre d'élèves sérieux. Mais il est temps de donner la parole à M. Gladstone. Nul mieux que lui ne saurait exposer les griefs des catholiques. Il ne renonce pas volontiers à ses rêves, et il fut l'un des fondateurs des colléges de la Reine. Toutefois, il est contraint d'avouer qu'ils ont échoué dans leur objet. M. Gladstone est un de ces médecins qui excellent dans le diagnostic ; ils expliquent à merveille la nature du mal, ils mettent le doigt sur la plaie ; mais quant à trouver le remède, c'est autre chose.

Dans son grand discours du 13 février, M. Gladstone s'est exprimé ainsi :

« Un grand nombre de sujets de Sa Majesté sont privés de l'enseignement universitaire, parce qu'ils envoient leurs enfants dans des établissements d'éducation où leur religion leur est enseignée par autorité et fait partie du programme des études. Ici, deux questions se présentent naturellement ; la première est celle-ci : Est-il vrai qu'il en soit ainsi ? et, en second lieu : Si cela est vrai, les parents qui refusent ainsi l'enseignement universitaire à leurs enfants ont-ils raison ou ont-ils tort ? Permettez-moi de faire observer avant tout qu'il ne s'agit pas de savoir si nous sommes de leur avis. Le Parlement s'est prononcé en connaissance de cause lorsqu'il a manifesté sa préférence pour les institutions académiques qui n'ont point un caractère confessionnel. Naguère, quand on faisait la remarque que la grande majorité du peuple irlandais se composait de catholiques romains, la réponse était : « Tant pis pour eux ; qu'ils embrassent la vraie religion et toutes les difficultés disparaîtront. » Néanmoins, le Parlement arriva à la conclusion que son devoir était de reconnaître le fait existant et d'en accepter les conséquences. Il ne manque pas de presbytériens qui désirent suivre les cours d'un collége où l'on enseigne leur religion ; et l'existence en ce moment du collége Magee, dirigé par un principal fort distingué et jouissant d'une haute renommée dans la communion presbytérienne, atteste que ce ne sont point exclusivement les catholiques romains qui sont d'avis que l'éducation doit être donnée conjointement avec l'enseignement religieux. J'ai dit que ce n'est point notre affaire de rechercher si les catholiques ont tort ou s'ils ont raison. La question que nous avons à résoudre est celle-ci : En supposant qu'ils aient tort, avons-nous le droit de les exclure de l'enseignement universitaire, et est-il sage à nous d'en agir ainsi ? Car c'est ce que nous avons fait jusqu'à ce jour. Je ne crois pas que les Anglais qui, pour la plupart, envoient leurs fils dans des établissements où ils sont élevés dans leur propre

religion par les mêmes autorités qui leur communiquent les autres parties de l'enseignement, condamneront avec une bien grande sévérité cette erreur des catholiques romains et de quelques-uns des presbytériens d'Irlande, lors même qu'il serait prouvé que c'est une erreur. Je me propose d'examiner la question sous une forme bien simple. Quelle est la situation des catholiques romains d'Irlande par rapport à la jouissance de l'enseignement universitaire? Je n'entrerai point dans ces détails de controverse qui ont été traités avec une grande habileté par les orateurs de part et d'autre. Il y en a parmi eux qui pensent et qui ont le courage de soutenir que, somme toute, considérant ce que sont les catholiques romains, considérant le peu de biens qu'ils possèdent et la quasi-impossibilité où ils sont de se livrer à une haute culture intellectuelle, leur condition au point de vue de l'éducation universitaire n'est pas absolument mauvaise en ce moment. Eh bien, moi, je soutiens, au contraire, qu'elle est mauvaise, détestable. J'irai plus loin, je dirai qu'elle est un scandale. Je vais citer des chiffres qui prouveront ce que j'avance; mais, en raisonnant d'après ces chiffres, je désire protester contre la manière dont ce sujet a été traité jusqu'ici et appeler l'attention de la Chambre sur une distinction qui me paraît essentielle pour apprécier les faits à leur juste valeur. D'après les états que j'ai sous les yeux, le nombre total des étudiants dans les colléges de la Reine, en Irlande, s'élève à 708, sur lesquels 181, c'est-à-dire à peu près le quart, sont des catholiques romains. Mais voici l'observation que je désire présenter : dans ces états il existe une erreur fondamentale : la grande masse de ces étudiants inscrits, ou du moins une partie considérable d'entre eux sont simplement des étudiants professionnels et non des étudiants dans les lettres et dans les sciences. Or, quand nous parlons de l'éducation universitaire comme d'un moyen de culture supérieure, nous voulons dire l'éducation que l'université donne dans les lettres et dans les sciences. Les écoles de droit, les écoles de médecine, les écoles d'arts et métiers et je ne sais quelles autres écoles sont toutes d'excellentes choses, mais ce sont des choses totalement différentes de ce que nous entendons par l'enseignement d'une université, lequel est considéré par nous comme le plus puissant moyen de culture intellectuelle. Je suis donc obligé d'analyser les chiffres que j'ai cités et de demander : sur ce total de 181 étudiants, combien y en a-t-il pour les lettres et pour les sciences? Je vais maintenant donner le nombre d'*étudiants catholiques pour les arts et les sciences* dans les colléges de la Reine en Irlande. De 1859 à 1864, la moyenne de cette classe d'étudiants pour les trois colléges a été de 59; de 1864 à 1869, de 50; de 1869 à 1871, de 45. Je pense que ces chiffres justifient l'opinion que j'ai

émise que le nombre des étudiants catholiques est déplorablement faible ; et tout faible qu'il est, il diminue encore. Quand je parle de ne reconnaître que les étudiants qui suivent les cours de lettres ou de sciences, je ne risque pas une opinion individuelle, j'émets un avis que je suis certain de voir soutenu par tout homme qui a fréquenté une université, une assertion que l'Université de Dublin a toujours prise pour base de ses calculs. Le nombre des étudiants catholiques romains inscrits sur les registres matricules du collége de la Trinité est environ de 100. Je ne garantis pas l'exactitude de ce chiffre, mais d'après les données qui m'ont été fournies, je le crois à peu près correct. Ces 145 personnes représentent la somme totale d'étudiants que quatre millions et au delà de catholiques romains qui habitent l'Irlande parviennent à envoyer aux universités pour y suivre les cours de lettres ou de sciences. Eh bien, je crois que cette proportion est déplorablement faible. C'est quelque chose, mais en réalité ce n'est presque rien. Le nombre total des étudiants de tout culte qui suivent les cours des facultés de lettres ou de sciences en Irlande est de 1,179 ; de sorte que les catholiques romains qui représentent plus des deux tiers, je dirai presque les trois quarts de la population, ne fournissent que la huitième partie des étudiants dans les sciences et dans les lettres. Je crois à peine qu'il y ait quelqu'un dans cette Chambre qui soit d'avis que c'est là une juste proportion, que c'est là un contingent tel qu'on aurait le droit d'attendre d'eux, même en ayant égard à cette considération que les catholiques romains forment la majeure partie des classes ouvrières. — Il me semble que j'ai démontré qu'il existe en Irlande un grand grief religieux. Ah ! si j'avais pu invoquer un état de choses dans lequel le mouvement se fît en sens opposé ; si, au lieu d'un nombre constamment décroissant de catholiques romains dans les colléges de la Reine, j'avais pu constater une augmentation persévérante, naturelle et progressive, le cas aurait été bien différent. Vous auriez pu dire : « Il est bon d'attendre et de voir ce qui arrivera. » Mais j'ai peur que si nous attendons, le seul résultat de ce délai soit d'aggraver un état de choses déjà suffisamment déplorable. Tout à fait en dehors du grief religieux, le besoin d'une réforme universitaire se fait impérieusement sentir en Irlande. J'examinerai d'abord la question sous le rapport de la quantité. Je ne perdrai point de vue la distinction profonde que j'ai établie entre les étudiants qui suivent les cours de lettres ou de sciences et ceux qui ne reçoivent qu'un enseignement purement professionnel. Le nombre des jeunes gens qui fréquentent les cours du collége de la Trinité, à Dublin, s'élève à 563 ; c'est à peu près le même chiffre que celui du collége de la Trinité, à Cambridge. Dans les colléges de la Reine, les étudiants en sciences et en

lettres sont répartis ainsi qu'il suit (je prends l'année 1871) : à Belfast, 136; à Cork, 50, et à Galway, 35; en tout, 221. En additionnant ces deux sommes, nous arrivons au chiffre de 784 comme total des étudiants des universités d'Irlande dans le sens propre du mot, c'est-à-dire dans le sens qu'on lui donne en Écosse, plus encore dans le sens qu'on lui attribue en Angleterre. Sept cent quatre-vingt-quatre! voilà le nombre total des étudiants qui suivent les cours de sciences ou de lettres dans l'Irlande entière, c'est-à-dire dans un pays qui compte une population de cinq millions et demi d'habitants!

« Cependant, il y a dans les colléges de la reine un grand nombre d'étudiants qui reçoivent une éducation professionnelle dans le droit, dans la médecine, dans les arts et métiers. Le nombre de ces élèves est de 201 à Belfast, de 174 à Cork, et de 80 à Galway; en tout 455. Ainsi, en réunissant les jeunes gens qui se destinent à une carrière professionnelle avec ceux qui suivent les cours scientifiques ou littéraires, nous arrivons au chiffre de 1,239. Enfin, il y a un grand nombre de personnes appartenant au collége de la Trinité, à Dublin, qui ont l'honneur de payer sans déduction aucune tous les droits dus à cette institution, et qui ne reçoivent d'elle d'autre service (Dieu me garde de vouloir en amoindrir la valeur!) qu'un examen et un diplôme. Leur nombre s'élève à 395; de cette manière nous arrivons à établir le chiffre total des étudiants des universités de l'Irlande, pauvre petit chiffre de 1,634; encore sur ce nombre n'y en a-t-il pas la moitié qui ait droit au titre « d'étudiants d'universités, » dans le sens qu'on attribue à ces mots en Angleterre et en Écosse. De ceux-là l'Irlande n'en compte que 784 : voilà tout ce qu'elle peut opposer à l'Écosse, dont la population n'égale pas la moitié de la sienne.

« Mais quelque défectueuse que soit l'éducation universitaire en Irlande, quand on l'envisage au point de vue absolu, ce défaut ressortira plus vivement encore, si l'on établit un système de comparaison. Prenons les colléges de la reine, ces précieuses institutions que nous souhaiterions de tout notre cœur voir fleurir. De 1859 à 1864, ils ont inscrit sur leurs registres matricules environ 226 personnes par an. Ceci comprend les lettres, les sciences et les études professionnelles. De 1864 à 1869, ils ont immatriculé 1,039 personnes; c'est une moyenne de 208 personnes. Dans chacune des années 1870 et 1871, 200 noms ont été inscrits. Ainsi, en ce qui concerne les colléges de la reine, le nombre déjà si faible de ceux qui reçoivent une éducation académique tend encore à s'affaiblir. Animé, comme je le suis, d'un vif sentiment de vénération et de gratitude pour cette institution qui a rendu à l'Irlande une bonne

partie des services qui lui ont jamais été conférés, c'est avec un vif regret que là aussi je constate une diminution dans le nombre des étudiants. Je n'établis aucune distinction entre les élèves-résidants et ceux qui ne résident point ; mais pendant un espace de quatre ans, de 1830 à 1834, le chiffre annuel des inscriptions sur les registres matricules était de 433. Puis, prenant une période de quinze ans allant jusqu'en 1849, époque à laquelle les colléges de la reine furent fondés, les inscriptions tombent à 362 par an ; tandis que de 1849 à 1872 elles se réduisent à 295. Ainsi, en allant au fond des choses, nous trouvons que, malgré les efforts du Parlement, malgré le développement général de l'éducation, malgré l'ouverture des colléges de la reine, avec de riches dotations, le nombre des étudiants des universités en Irlande, dans le sens propre du mot, — c'est-à-dire ceux qui suivent les cours de lettres et de sciences, — sont moins nombreux qu'ils ne l'étaient il y a quarante ans, lorsque les colléges de la reine n'existaient point. Je vous ai montré qu'en ce moment le nombre des étudiants irlandais en lettres et en sciences, même en y comprenant les individus qui subissent simplement des examens, et qui ne sont pas astreints à suivre les cours, ne s'élevait qu'à 1,179, tandis qu'en 1832 il y avait au collége de la Trinité 1,461 élèves pour les sciences et les lettres. Je crois avoir prouvé ma thèse en ce qui concerne l'insuffisance de l'éducation académique en Irlande et la nécessité d'une réforme sous ce rapport. Je m'arrête un instant, afin de répondre à ceux qui prétendent qu'un pareil état de choses, bien qu'il ne pût convenir ni à l'Angleterre ni à l'Écosse, est assez bon pour l'Irlande. Il n'est pas vrai que l'Irlande soit indifférente à la culture intellectuelle. Les Irlandais ont leurs défauts et leurs qualités, comme tous les peuples sur la surface du globe; mais parmi leurs qualités il faut placer un vif désir de cultiver leur esprit, qui subsiste au milieu de toutes les difficultés, de tous les désavantages de leur position... Oui, l'amour des belles-lettres existe en Irlande. Son esprit n'est point barbare. Elle peut dire d'elle-même :

> Nec sum adeo informis ; nuper me in littore vidi,
> Cum placidum ventis stabat mare...

En voilà assez, pensons-nous, pour démontrer l'insuccès complet de l'université de la Reine. Si elle a échoué dans la mission que ses fondateurs avaient voulu lui confier, c'est que la jeunesse catholique, obéissant à la voix de ses premiers pasteurs, s'était tenue à l'écart, et n'avait pas voulu venir s'abreuver aux sources délétères de l'enseignement mixte. C'est au synode de Thurles, tenu en 1851,

que les évêques irlandais, qui avaient déjà individuellement condamné l'Université de la reine, lancèrent une pastorale collective contre les colléges de Galway, de Belfast et de Cork. Mais, en même temps, comprenant que, puisqu'ils fermaient à la jeunesse catholique les établissements d'enseignement supérieur, il était de leur devoir de lui en ouvrir d'autres, ils décrétèrent la fondation d'une université catholique, dont le siége serait à Dublin. Par une heureuse inspiration, ils confièrent à l'illustre docteur Newman la plus belle conquête que le catholicisme ait faite sur l'hérésie anglicane, le soin d'organiser cette Université, et lui conférèrent le titre de recteur. A la voix des évêques d'Irlande, le P. Newman s'arracha à son cher oratoire de Birmingham, traversa le canal Saint-George, et se mit à l'œuvre avec ardeur. Ses efforts furent bientôt couronnés de succès. Attirés par la renommée d'un chef aussi illustre, des professeurs d'une haute capacité vinrent se grouper autour de lui, et la nouvelle institution universitaire ne tarda pas à devenir florissante. Les élèves accouraient en foule, non-seulement de tous les points de l'Irlande, mais même du continent, surtout de la Belgique. Si nous ne nous trompons, les fils du prince de Ligne étaient au nombre des étudiants de Dublin. Hélas! cette prospérité ne devait pas être de longue durée. Si nous avons qualifié d'heureuse l'inspiration qui fit confier au docteur Newman la direction de l'Université catholique, il nous sera bien permis de considérer comme malheureuse celle qui la lui fit retirer. Après cinq années de rectorat, pendant lesquelles l'illustre oratorien prononça ces belles conférences sur l'éducation universitaire, qui demeureront comme une des plus solides parties de son œuvre littéraire, il quitta Dublin, et rentra dans sa retraite de Birmingham. Après son départ, le niveau des études baissa sensiblement, et le collége catholique ressembla plus à une maison d'éducation secondaire qu'à une université proprement dite.

Une autre cause avait contribué à amener ce résultat. C'était l'impossibilité pour l'Université catholique d'obtenir sa reconnaissance par le gouvernement ; de recevoir, avec une charte d'institution, le droit de conférer des grades. En effet, les grades universitaires sont la sanction des études. Nous ne prétendons pas que les titres académiques suffisent pour maintenir élevé le niveau de l'enseignement : les colléges de la reine sont là pour prouver le contraire. Mais si les études auxquelles est attachée la sanction des grades ne sont pas toujours sérieuses, celles auxquelles manque cette sanction ne le sont jamais. Aussi plusieurs tentatives furent-elles faites pour permettre aux élèves du Collége catholique de prendre leurs grades.

En 1866, le gouvernement anglais offrit à l'université de la Reine une « charte supplémentaire (*supplemental charter*), » en vertu de laquelle cette université, en retour de certains avantages qui lui eussent été accordés, aurait admis le Collége catholique au nombre des établissements qui lui sont agrégés, ce qui aurait permis aux étudiants de subir des examens et de conquérir leurs diplômes. Mais cet arrangement si équitable, et en apparence si simple, échoua par suite de l'opposition vigoureuse qu'il rencontra au sein du conseil supérieur de l'université de la Reine.

Deux ans plus tard, en 1868, les conservateurs, qui étaient alors au pouvoir, prévoyant la campagne que M. Gladstone allait diriger contre l'Église officielle d'Irlande, et désirant s'assurer l'appui des catholiques, firent des ouvertures à l'épiscopat, et lui offrirent une charte d'institution pour l'Université catholique, avec une dotation annuelle de 10,000 livres sterling. Nous ne garantissons pas l'exactitude de ce dernier chiffre. Quatre prélats furent délégués par leurs collègues pour venir conférer avec lord Mayo, qui était alors secrétaire d'État au département de l'Irlande. Mais, malheureusement, cette fois encore, les négociations n'aboutirent à aucun résultat. L'épiscopat irlandais demandait la direction absolue et sans contrôle de l'Université catholique. Le ministère prétendit que c'était là une exigence inadmissible, qu'elle serait repoussée même dans un pays catholique; il insista pour réclamer, au nom de la couronne, le droit de nommer au moins quelques-uns des vingt-huit membres appelés à composer le conseil supérieur de l'Université. Les évêques refusèrent, et les négociations furent rompues.

Nous ne mentionnons ici que pour la forme le projet de loi présenté, en 1871 et en 1872, par M. Fawcett, député de Brighton, et professeur d'économie politique à l'Université de Cambridge. Voici quelles étaient les principales dispositions de ce bill : abolition de toutes les formalités destinées à constater la religion des étudiants (*tests*); admission de tous aux grades et aux bénéfices du collége de la Trinité par voie d'examen et sans distinction de culte; réorganisation du conseil supérieur de cet établissement. Le gouvernement de M. Gladstone s'opposa à la présentation de ce projet de loi, le déclarant insuffisant, et ajoutant qu'il se réservait d'en proposer un autre sur le même sujet. En effet, c'était là le dernier article du programme que M. Gladstone avait lancé en 1868, en ouvrant sa campagne électorale. Son honneur était engagé à l'accomplir; le monopole universitaire était le dernier rejeton du « mancenillier » de la suprématie protestante en Irlande, il était tenu de le couper. La rectitude de son esprit lui montrait la véritable nature du grief dont les catholiques d'Irlande étaient victimes;

la droiture de son cœur lui disait bien haut d'y porter remède; mais il se sentait gêné dans ses mouvements par les préjugés de ses partisans, dissidents ou rationalistes, tous plus ou moins ennemis des catholiques. Longtemps il hésita; mais le bruit se répandit, pendant les vacances parlementaires, qu'à l'ouverture des Chambres la question de la réforme universitaire serait à l'ordre du jour.

Ce moment arrivé, M. Gladstone annonça par la bouche de la reine, ou plutôt par celle du lord chancelier (car c'est ce dignitaire qui donne lecture du discours du trône), que la réforme de l'enseignement supérieur en Irlande serait la principale mesure législative de la session qui s'est ouverte le 6 février dernier. Dès le 13 du même mois, il remplit sa promesse et proposa un projet de loi intitulé : « *Un bill pour l'extension de l'éducation universitaire en Irlande.* »

Nous allons tâcher de donner une analyse aussi complète que possible de ce plan de réorganisation et d'en faire comprendre les principales dispositions. M. Gladstone fit ressortir l'anomalie que présentait la position de l'université de Dublin et l'étrange renversement des rapports qui existent entre elle et le collége de la Trinité. En effet, au lieu que ce soit le collége qui relève de l'université, c'est celle-ci qui reçoit la loi du collége. Les directeurs de *Trinity college*, c'est-à-dire le prévôt et les sept agrégés de première classe (*senior fellows*) nomment le chancelier et le vice-chancelier, convoquent le conseil suprême de l'Université ou Sénat, et quand celui-ci, après mûre délibération, a pris un arrêté, ces messieurs, s'ils ne l'approuvent pas, peuvent en suspendre l'exécution en usant de leur droit de *veto*. Or, quand on remonte à l'origine de ces établissements, on voit que le collége de la Trinité était destiné à être le noyau d'une université de laquelle devaient relever plusieurs autres colléges, et que, dans le fait, diverses tentatives ont été faites à différentes reprises pour en fonder d'autres, bien qu'un seul ait survécu. C'est sur cette conclusion historique que M. Gladstone fait reposer le principe fondamental de son bill, qui est celui-ci : séparer le collége de la Trinité de l'université de Dublin, et, cette distinction établie, faire de celle-ci le pivot sur lequel tournera la réforme académique. Une fois rendue à elle-même, l'université de Dublin subira une transformation complète. Le vice-roi d'Irlande en sera le chancelier *ex officio ;* quant au vice-chancelier, il sera élu par le nouveau conseil supérieur. Le collége de la Trinité, ainsi que les colléges de la reine, à Cork et à Belfast, l'université catholique de Dublin, le collége Magee (presbytérien), et subséquemment tous les établissements d'enseignement supérieur qui en feront la demande, seront affiliés ou agrégés à la nouvelle université, dont ils formeront autant

de colléges séparés. Néanmoins les étudiants ne seront pas requis de suivre les cours d'un collége agrégé. L'Université elle-même sera nominalement un corps enseignant ; et les étudiants libres pourront, comme cela a lieu à Oxford et à Cambridge, se faire inscrire sur les registres matricules, passer leurs examens et prendre leurs grades sans appartenir à aucun collége particulier.

On appliquera à la réforme de l'Université de Dublin les mêmes principes d'après lesquels on a procédé à la réforme des universités d'Angleterre. Ces principes, les voici : Abolition de toutes les formalités destinées à constater la religion des étudiants (*tests*) ; émancipation de l'Université, déclarée indépendante des colléges ; introduction dans l'Université de membres n'appartenant à aucun collége ; imposition des colléges en faveur de l'Université. Toutefois il y aura des points sur lesquels les précédents anglais ne pourront être suivis. Ainsi, en Irlande, certaines restrictions devront nécessairement être apportées à l'enseignement, et, pendant quelques années au moins, les autorités de l'Université devront être soumises à l'action de la Couronne et du Parlement.

Le *Sénat* de l'Université se composera, dans le principe, de tous les docteurs et maîtres ès arts du collége de la Trinité et de l'Université de la reine, ainsi que des membres des autres colléges qui y seront admis, après examen, dans le cours des trois premières années. Dans la suite, il sera formé par la réunion de tous les membres gradués de l'Université possédant le titre de docteur ou de maître ès arts (licencié). Les membres du Sénat éliront les représentants de l'Université au Parlement national.

Au-dessus du Sénat sera le Conseil supérieur ou « Corps dirigeant (*Governing body*). » Il consistera en une assemblée de vingt-huit personnes qui seront nommées dans l'acte constitutif. Les vacances qui se produiront durant les dix premières années seront suppléées alternativement par le choix de la couronne et par la nomination du conseil lui-même (*co-optation*). Au mois de janvier 1885, le Conseil se trouvera constitué d'une manière définitive. A partir de ce moment, quatre membres devront se retirer chaque année et se trouveront remplacés par quatre membres nouveaux nommés respectivement par la Couronne, par le Conseil lui-même, par le corps professoral et enfin par le Sénat. En dehors de ces vingt-huit membres, il existera un système de représentation des différents colléges. Ainsi tout établissement agrégé qui possédera au moins cinquante étudiants *in statu pupillari*, également inscrits sur les registres matricules de l'Université, aura le droit d'envoyer un représentant au Conseil, et les colléges qui auront cent cinquante étudiants dans les mêmes conditions éliront deux délégués.

Dans un pays où les opinions religieuses sont aussi divisées qu'en Irlande, et où les diverses communions sont aussi jalouses les unes des autres, il fallait écarter de l'enseignement les matières qui étaient de nature à soulever des conflits. Ainsi la théologie, la philosophie morale, la psychologie et l'histoire moderne seront bannies du programme des études de l'Université de Dublin, qui ne devra pas non plus faire subir d'examens sur ces matières, attendu qu'elles fournissent des sujets de controverse irritante. Toutefois les élèves qui en feront la demande expresse pourront être interrogés sur l'histoire moderne, mais seulement dans les examens pour les grades : cette tolérance ne s'étendra pas aux concours pour les bourses et pour les bénéfices de l'Université. De plus, un article spécial, dit « article de conscience (*conscience clause*), » empêchera qu'un professeur ne puisse choquer d'une manière persistante par son enseignement les susceptibilités religieuses de son auditoire.

Le plan de M. Gladstone, comme on peut le voir, repose, non pas sur la destruction, mais sur la réorganisation. Toutefois, dans le dessein même de réorganiser, il faut faire disparaître certaines institutions dont l'utilité n'est pas suffisamment démontrée. Ainsi, le collége de la Reine, à Galway, doit être aboli, et M. Gladstone propose la suppression de l'Université de la Reine, qui se fondrait avec l'Université de Dublin. Celle-ci serait alors érigée en corporation, c'est-à-dire qu'il lui serait octroyé une charte d'institution, — ce qu'elle n'a pas reçu jusqu'à ce jour. Les colléges de la Reine, à Cork et à Belfast, seraient alors agrégés à l'Université de Dublin. Quant au collége de la Trinité, il ne sera pas touché à son organisation intérieure, excepté sur un ou deux points. D'abord la faculté de théologie en sera complétement séparée et constituée en un établissement à part. Puis elle sera transférée, avec les revenus qui lui appartiennent en propre, aux représentants de l'Église anglicane, qui a cessé d'être l'Église officielle d'Irlande, et qui n'est plus qu'une communion particulière. Elle devra être pourvue d'un local aux frais du collége de la Trinité. Celui-ci perdra ainsi environ 15,000 livres sterling de ses revenus actuels, mais il sera toujours, nonobstant, le plus riche collége du monde.

Mais ce n'est pas tout de constituer la nouvelle Université, il faut la doter. Pour trouver les sommes nécessaires, on s'adressera au collége de la Trinité, au collége de la Reine, à Galway, et à l'excédant que la liquidation des biens de l'Église d'Irlande a mis à la disposition du gouvernement. Il faudra d'abord établir un corps de professeurs et des commissions d'examen ; ce sera une dépense de 15 à 20,000 livres sterling par an (500,000 fr.) On se propose ensuite de fonder dix bourses ou bénéfices (*fellowships*) de 100 livres sterling

par an chacune, avec une jouissance de cinq années ; vingt-cinq autres de 50 livres (*exhibitions*), valables pour quatre années ; enfin cent de 25 livres (*bursaries*), avec jouissance de quatre années également. Le collége de la Trinité contribuera pour 12,000 livres sterling (300,000 fr.) à ces diverses fondations. D'un autre côté, des mesures seront prises pour faciliter la translation des professeurs du collége de la Trinité à l'Université, de sorte que cet établissement, comme tous les autres, puisse supprimer un cours donné et envoyer les étudiants le suivre à l'Université. Les 10,000 livres sterling qui sont votées tous les ans sur le Trésor public pour le collége de Galway seront reportées, après la suppression de cet établissement, sur l'Université de Dublin. D'un autre côté, les droits d'examen et autres produiront un revenu d'environ 6,000 livres sterling. Il reste donc 22,000 livres sterling à trouver ; l'excédant des biens ecclésiastiques y pourvoira.

Le lendemain matin du jour où ce plan avait été exposé à la Chambre des communes et le bill lu pour la première fois, tous les journaux le louèrent à l'envi ; le *Standard* lui-même exécuta sa partie dans ce concert de louanges, et le public fit chorus avec la presse. Chaque parti se réjouissait soit des avantages qu'il obtenait, soit surtout de ceux qui étaient refusés aux autres. Les partisans de l'enseignement mixte étaient ravis de voir que l'Université catholique n'eût pas reçu une charte et une dotation à part ; le collége de la Trinité, qui avait tremblé pour ses priviléges et ses immenses revenus, était enchanté de se tirer de cette épreuve à si bon compte ; les presbytériens du collége Magee ne dissimulaient point leur joie à la pensée de se voir agrégés à une Université. Les catholiques seuls ne savaient trop s'ils devaient se réjouir : plusieurs d'entre eux voyaient avec plaisir le Collége catholique affilié à l'Université de Dublin et la faculté de prendre leurs grades accordée aux élèves de cette institution à qui elle avait été si longtemps refusée ; ils pensaient que d'autres concessions pourraient être accordées quand le projet de loi serait remanié en comité ; ils espéraient surtout que le nombre des établissements catholiques affiliés à l'Université augmenterait rapidement et que, le chiffre des délégués auprès du Conseil supérieur étant fixé au prorata de celui des élèves, ils acquerraient bientôt une certaine influence dans le gouvernement universitaire. Toutefois, ceux qui faisaient ces réflexions les gardaient pour eux et attendaient que les premiers pasteurs se fussent prononcés.

Peu à peu l'impression favorable causée au premier abord par le plan de réorganisation universitaire de M. Gladstone s'effaça et fit bientôt place à des attaques aussi vives qu'injustes. L'Université de

la Reine, dont l'abolition était proposée, et le collége de Galway, dont la suppression était demandée, protestèrent de toutes leurs forces contre le projet de loi. Cette opposition se comprend, c'est celle de gens qui combattent *pro aris et focis.* Mais on conçoit moins, dans un pays agité comme l'Irlande par les controverses religieuses, les censures qui tombèrent de tous les côtés sur la clause en vertu de laquelle l'enseignement de la théologie, de la philosophie morale, de la psychologie et de l'histoire moderne était banni du programme des études de l'Université reconstituée de Dublin. C'était, disait-on, mutiler l'éducation, et il n'y avait pas de véritable enseignement supérieur possible, si l'on en écartait ces matières. Toutefois, si elles sont bannies du programme des études et aussi de celui des concours pour les bourses et autres bénéfices académiques, elles sont admises à figurer, à titre facultatif et sur la demande expresse des étudiants, dans les examens pour les grades universitaires. Mais, même dans ce cas, il est stipulé expressément que le candidat n'encourra aucune défaveur, c'est-à-dire que le nombre de ses points ne sera pas diminué, « par le seul fait qu'il aura adopté, en histoire moderne, en philosophie morale, en psychologie, en jurisprudence, en médecine ou dans une branche quelconque de la science, une théorie particulière de préférence à toute autre théorie acceptée. » Cette latitude laissée aux opinions des candidats fut vivement blâmée par certains critiques qui, en revanche, réclamèrent pour les professeurs la liberté pleine et entière de blesser les convictions religieuses de leurs élèves et flétrirent du nom de « bâillon (*gagging clause*) » l'article 11 qui est ainsi conçu : « A partir du 1er janvier 1875, le Conseil aura le pouvoir de questionner, de réprimander, de suspendre ou de priver de son emploi tout professeur, maître, examinateur ou toute personne ayant autorité dans l'Université, qui, dans l'exercice de ses attributions comme fonctionnaire de l'Université, aura par parole, par écrit, ou autrement, blessé avec intention les convictions religieuses d'un membre quelconque de l'Université. »

Mais c'est surtout sur la composition du Conseil supérieur (*governing body*) que M. Gladstone fut vivement attaqué. On sait que ce corps devait se composer de 28 personnes dont les noms figureraient dans la loi. On pria M. Gladstone de les désigner avant de procéder à la seconde lecture du bill. Il s'y refusa. Il n'en fallut pas davantage pour que tous les ultra-protestants, tous les dissidents et tous les libres penseurs s'écriassent que le premier ministre méditait de remplir le conseil de catholiques et de livrer ainsi l'Université à la merci des ultramontains (c'est le mot consacré). De leur côté, les catholiques se plaignaient : ils établissaient un contraste amer entre

le tableau si vrai, si éloquent, que M. Gladstone avait tracé de leurs griefs et l'insuffisance du remède qu'il y apportait.

L'Université de Dublin et les autorités du collége de la Trinité s'émurent à leur tour et firent la critique du projet de loi. De ce côté, il y avait des sujets de mécontentement assez sérieux. Nous avons dit que les études au collége de la Trinité étaient excellentes, tandis que dans l'université de la Reine, il était loin d'en être ainsi. La conséquence de la fusion des deux universités devait donc être nécessairement d'abaisser le niveau des études dans l'une, afin de les placer toutes deux sur le même pied. Ce grief et d'autres encore sont exposés dans la pétition suivante, que les autorités de l'Université de Dublin chargèrent leurs représentants au Parlement de remettre à la Chambre des communes, en même temps qu'elles déléguaient cinq agrégés pour suivre les débats qui allaient s'engager au sujet de la seconde lecture. Les pétitionnaires disaient : 1° que la proposition de remplacer les deux universités qui existent en Irlande par une seule université centrale, laquelle serait ainsi mise en possession du monopole de la collation des grades, était contraire au principe de la concurrence et abaisserait, si l'on y donnait suite, le niveau des études ; 2° qu'ils étaient confirmés dans cette opinion par les résultats qu'un tel système avait produits en France, où tout ce qu'il y a de savants et de penseurs déplore les effets de son opération, tandis que d'un autre côté les effets bienfaisants d'une honorable rivalité sont reconnus par tous les membres quelque peu francs des universités irlandaises actuelles ; 3° que le niveau des connaissances nécessaires pour un grade académique serait abaissé par l'agrégation des petits colléges ou écoles de province, attendu qu'il faudrait nécessairement mettre ce niveau à la portée des plus faibles d'entre eux ; 4° que le fait d'enlever le gouvernement de l'Université à des hommes qui ont conquis leur position en donnant des preuves de leur savoir et dont la vie a été consacrée à l'œuvre de l'enseignement, pour le transférer à un conseil qui vraisemblablement sera nommé dans le but de représenter certaines idées politiques ou religieuses, serait funeste aux intérêts de l'éducation et aboutirait à des luttes intestines. En foi de quoi les pétitionnaires suppliaient la Chambre de laisser les choses subsister dans l'état actuel. On ajoute même que les autorités du collége de la Trinité, afin de rester en possession de leurs priviléges, auraient vu volontiers l'Université catholique gratifiée d'une charte d'institution et d'une dotation annuelle.

Cependant les évêques catholiques, qui avaient consulté le Saint-Siége sur la conduite qu'ils devaient tenir en présence du nouveau projet de loi, avaient reçu une réponse de Rome. Aussitôt ils s'étaient

réunis et avaient publié une déclaration collective. Voici le texte de ce document important, signé au nom de tout l'épiscopat irlandais par Son Excellence le cardinal Cullen et par Nos Seigneurs Conroy et Mac-Dermott :

1° Envisageant non sans alarmes les ravages causés par les systèmes d'éducation athée (*godless*), et adhérant aux déclarations du Saint-Siége, nous réitérons la condamnation de l'enseignement mixte comme étant rempli de dangers pour cette foi divine qu'il faut mettre au-dessus de toutes les choses terrestres ; car, « sans la foi il est impossible de plaire à Dieu » (Hébr., xi, 6) ; et encore « à quoi sert-il à un homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme ? » (St Matth., xvi, 26.)

2° Tout en souhaitant sincèrement pour la jeunesse catholique d'Irlande une participation complète aux avantages d'une éducation universitaire, ainsi qu'aux honneurs, aux concours et aux grades institués pour l'encouragement du savoir, nous sommes contraints, par le sentiment des devoirs que nous avons à remplir envers nos troupeaux, de déclarer que le plan d'éducation universitaire qui vient d'être soumis au Parlement, en tant qu'il repose sur le principe de l'enseignement mixte et purement séculier, est tel que les jeunes gens catholiques ne pourraient en profiter sans mettre en péril leur foi et leurs mœurs.

3° Le personnage considérable qui a pris l'initiative de cette mesure ayant proclamé dans son discours préliminaire que la condition des catholiques romains d'Irlande par rapport à l'éducation universitaire était détestable, qu'elle était même un scandale, et ayant manifesté l'intention de remédier à ce mal dont il reconnaissait l'existence, a adopté une ligne de conduite singulièrement en contradiction avec ses protestations, car au lieu de faire disparaître le grief, il le perpétue, en maintenant deux sur trois des colléges de la Reine et en établissant dans la métropole de l'Irlande deux institutions d'enseignement reposant sur le même principe que les colléges de la Reine.

4° En faisant abstraction de quelques rares catholiques qui iront puiser aux sources de l'éducation mixte, le nouveau bill, sans en faire ouvertement l'aveu, met à la disposition de l'Église protestante épiscopale, des presbytériens et de la nouvelle secte des *sécularistes* (partisans de l'enseignement exclusivement séculier), les immenses dotations consacrées à l'enseignement universitaire dans ce pays, c'est-à-dire qu'il donne au collége de la Trinité quelque chose comme 50,000 livres sterling ou davantage, des bâtiments, une bibliothèque et un muséum splendides ; au collége de Cork, 10,000 livres sterling ; au collége de Belfast, autant, tandis qu'il ne

donne rien à l'Université catholique. D'ailleurs les catholiques d'Irlande, qui constituent l'immense majorité de la population, et en même temps qui en sont la partie la plus pauvre, sont abandonnés à leurs propres ressources pour doter leurs colléges comme ils pourront.

5° Cette injustice est aggravée par une autre circonstance. Le projet de loi décrète que les grades et les bénéfices de la nouvelle Université seront accessibles aux catholiques, mais il ne met à la disposition de ces derniers, ni écoles secondaires, ni dotations pour leur unique collége, ni riche bibliothèque, ni muséum, ni aucune des choses nécessaires aux études ; on ne leur fournit point un corps de professeurs, ni aucun autre moyen de soutenir à armes égales une lutte loyale contre leurs concurrents, protestants ou autres ; on les prive de toute chance de succès et puis on vient leur dire qu'ils sont libres d'entrer en lice pour disputer les prix de l'Université et autres distinctions.

6° Comme possesseurs légaux de l'Université catholique et faisant usage des droits attachés à cette qualité au nom de la population catholique de l'Irlande, dans l'intérêt et par la générosité de laquelle cette institution a été établie, nous ne consentirons pas à ce que l'Université catholique soit agrégée à la nouvelle Université, *à moins que le projet de loi ne soit considérablement modifié ;* et nous faisons les mêmes réserves pour les autres colléges catholiques de l'Irlande.

7° Aujourd'hui plus que jamais il convient que les catholiques irlandais contribuent au maintien de l'Université catholique, la seule et unique institution de ce genre où la jeunesse catholique de ce pays puisse recevoir un enseignement qui ait la religion pour base.

8° Nous adressons au Parlement du Royaume-Uni une pétition dans laquelle toutes les considérations qui précèdent seront reproduites, en demandant l'*amendement* du projet de loi.

C'est le cas ou jamais de dire : *Roma locuta est, causa finita est.* A la suite de cette déclaration, les députés irlandais catholiques tinrent une conférence, à l'issue de laquelle une députation de plusieurs d'entre eux se rendit auprès du premier ministre et lui communiqua la résolution suivante, qui avait été arrêtée en commun : « Nous regrettons que le bill du gouvernement ne possède, ni dans ses dispositions, ni à sa base, tels principes qui le feraient accepter par le peuple irlandais comme une solution définitive de la question de l'éducation universitaire en Irlande ; nous sommes donc obligés, à notre grand regret, de voter contre la deuxième lecture. » Les délégués exposèrent avec franchise les motifs de leur opposition. Ils trouvaient que le projet de loi reposait sur le principe de l'en-

seignement séculier et se croyaient, par conséquent, obligés de le rejeter. Pour obtenir leur appui, il fallait adopter une politique qui aurait accordé une dotation à tous les colléges également ou les en aurait privés tous sans distinction.

Mais le bill était destiné à subir bien d'autres attaques, et finalement à y succomber. Le 6 mars, s'engagèrent les débats sur la seconde lecture, qui décide, en général, de la destinée d'un projet de loi. Le premier qui ouvrit le feu fut M. Horsman, un de ces membres du parti libéral que l'on nomme indépendants, et qui rappellent l'homme d'Horace :

Nullius addictus jurare in verba magistri.

Plusieurs fois, M. Gladstone, qui prend volontiers le ton d'Agamemnon, a été tenté de lui dire :

Je veux moins de *talent* et plus d'obéissance ;

M. Horsman a fait la sourde oreille, et il est resté plus indépendant que jamais. Il remarqua, en commençant, que l'assurance donnée par M. Gladstone, en présentant son projet de loi, que c'était une solution définitive de la question, se trouvait mise à néant par la protestation des évêques catholiques. Puisque les circonstances étaient changées, pourquoi ne pas retirer le bill purement et simplement? C'est un axiome en matière de législation qu'il ne faut jamais troubler un état de choses établi, à moins qu'une classe importante de la communauté ne réclame un changement, et qu'il en résulte pour elle de véritables avantages. Or, qui demande ce bill? qui l'accepte? qui en reçoit le moindre avantage? Il ne plaît à personne; il ne résout rien; il met tout en question. L'objet de ce projet de loi est-il d'élever la culture intellectuelle de l'Irlande, ou de livrer, dans la génération qui nous suivra, l'enseignement supérieur à la discrétion du clergé, au moyen des colléges agrégés? Si les catholiques romains ont encore un grief en matière d'éducation, continue M. Horsman, c'est par suite des obstacles que leur Église a créés quand l'État a écarté tous les obstacles. Ils n'ont pas un sujet de plainte légitime, du moment que tous les avantages de l'Université sont ouverts à tous les Irlandais, sans distinction de culte. Dans la péroraison de son discours (*in cauda venenum*), M. Horsman, faisant appel à toutes les passions religieuses et politiques de ses auditeurs, représenta quelle chute ce serait pour le grand parti libéral anglais, si on le voyait, à la face de l'Europe, jeter dans la balance tout le poids de son influence en faveur du clergé, et concéder aux évêques catholiques un pouvoir qu'il ne leur

est permis d'exercer dans aucun autre pays civilisé. Il conjura la Chambre d'affirmer son indépendance, en rejetant le projet de loi. Le discours de M. Horsman avait produit un si grand effet, qu'un membre du gouvernement crut devoir lui répondre. M. Chichester-Fortescue parla longuement en faveur du bill, réfuta les principales objections qui étaient dirigées contre lui, et termina par un appel pressant aux catholiques, qu'il invita *à ne point laisser échapper une occasion précieuse ; car s'ils savaient s'en servir avec vigueur, elle leur donnerait tout ce qu'ils demandaient.* Le représentant d'une université écossaise, le docteur Playfair, monta ensuite à l'assaut du projet de loi. A propos des articles qui proscrivent l'étude de la philosophie et de l'histoire moderne, de celui qui « lie la langue des professeurs, » il protesta contre un pareil sacrifice de la liberté d'examen, accompli pour obéir à des exigences ecclésiastiques, et prédit que le résultat d'un tel système d'éducation universitaire serait de « jeter les étudiants dans la bigoterie ou dans l'incrédulité. » Un autre ministre, M. Lowe, répondit au docteur Playfair, et fit une déclaration assez importante, en ce sens qu'elle indiquait que le vent allait changer. Il remarqua que la clause qu'on appelait un « bâillon », n'était pas du tout de l'essence du bill. Selon lui, la plupart des objections qu'on élevait contre les principes essentiels du projet de loi venaient de ce qu'on employait indistinctement les mots « d'université » et de « collége ». Tandis que ce dernier n'évoque qu'une idée d'enseignement, le terme *université* implique de plus la faculté de conférer des grades. Or si le nombre des colléges ne saurait être trop multiplié, il est nécessaire, au contraire, qu'une université jouisse autant que possible d'un monopole. Le besoin de la loi actuelle est né de trois causes : la constitution imparfaite du collége de la Trinité, l'éducation insuffisante donnée dans les colléges de la Reine, et le refus des évêques de permettre à la jeunesse catholique de prendre ses grades soit au collége de la Trinité, soit dans les colléges de la Reine. Il n'est jamais entré dans la pensée des auteurs du projet de loi d'attribuer aux colléges qui seraient agrégés une influence prépondérante dans l'Université. On pourrait facilement prendre en comité des mesures pour empêcher qu'il n'en soit ainsi. Il est à regretter que les évêques catholiques aient exprimé leur désapprobation à l'occasion du projet de loi : mais il envisage cet événement comme une calamité naturelle que l'on est impuissant à prévenir.

Le discours de M. Lowe dessinait un mouvement que le ministère se proposait d'accomplir dans l'intervalle qui allait s'écouler jusqu'à la reprise de la discussion. Les débats ayant été ajournés du jeudi au lundi suivant, quand ils furent repris, le gouvernement avait exé-

cuté un changement de front. On a pu saisir une assez profonde différence entre le langage de M. Lowe et celui qu'avait préalablement tenu M. Fortescue; cette divergence allait s'accentuer davantage encore. Il était évident que le cabinet, ayant échoué dans sa tentative pour se concilier les catholiques, allait maintenant les abandonner et tâcher de rappeler autour de lui tous ses partisans. M. Vernon Harcourt, un député juste assez indépendant pour pouvoir, à l'occasion, rendre un service au gouvernement sans trop le compromettre, fut le premier lancé en tirailleur, conformément à la nouvelle tactique adoptée. Il dit en propres termes : « Le principe du projet de loi est d'affirmer, de consolider, et de développer en Irlande le système de l'éducation mixte. » Les paroles de M. Vernon Harcourt furent en quelque sorte la consécration officielle de la bouche de M. Cardwell, ministre de la guerre, qui parla ensuite et soutint qu'on s'était complétement mépris sur le projet de loi, que tous les points qui avaient été attaqués n'étaient que des détails secondaires, et qu'aucun d'eux ne touchait à son essence. L'objet principal qu'on avait eu en vue était l'établissement d'une grande université nationale en Irlande. Quant aux divers articles que l'on avait successivement critiqués, tels que la dissolution de l'Université de la reine, la suppression du collége de Galway, les clauses qui s'opposaient à l'enseignement de la philosophie et de l'histoire moderne ou aux intempérances de langage des professeurs, la constitution du conseil supérieur, — c'étaient là autant de points qu'on pourrait discuter en comité, et qui n'engageaient en rien la Chambre. Le ministre nia énergiquement que le mécontentement exprimé par les prélats irlandais fût une raison pour que le gouvernement retirât le bill. Ces arguments commençaient à produire un certain effet; mais M. Gladstone, croyant peut-être que les orateurs précédents avaient été trop loin, se leva pour dire que « les déclarations faites par le gouvernement, par rapport à la plupart des points en litige, signifiaient que le ministère était prêt à discuter les diverses propositions qui lui seraient présentées, plutôt qu'à reconnaître qu'il s'était trompé et à modifier le projet de loi, en conséquence. » M. Disraëli profita de cet aveu pour renouveler toutes les appréhensions de la Chambre. Il fit voir que si le ministre de la guerre avait en apparence abandonné tous les points en litige pour prix du consentement de la Chambre à la seconde lecture du projet de loi, le premier ministre avait eu soin de donner à entendre qu'il ne céderait rien. Si le ministère avait véritablement été disposé à faire des concessions sur les points importants, il n'aurait pas hésité à retirer le projet de loi. Cette argumentation agit avec une force immense sur la Chambre hésitante et soupçonneuse. Puis

M. Disraëli lança contre le malheureux bill un de ces réquisitoires dont il a le secret. Il lui reprocha d'abord de vouloir fonder une université qui n'était pas universelle. Certes, il ne se plaignait pas que l'Université n'enseignât pas toute autre chose; mais il affirma qu'il n'y avait pas d'exemple dans l'histoire du moyen âge, ou dans celle des temps modernes, d'une université établie avec une faculté d'arts, mutilée comme celle que le bill proposait. Il se plaignit de la séparation de la faculté de théologie. Il censura amèrement l'exclusion de la psychologie, de la philosophie morale et de l'histoire moderne, ainsi que la constitution d'un conseil « despotique et anonyme ». Jugeant d'après le passé, M. Disraëli pensa que ceux qui seraient chargés de la formation de ce conseil se laisseraient guider presque exclusivement par des considérations politiques; qu'ils chercheraient à y faire entrer en nombre à peu près égal des représentants des différentes religions, et qu'on aurait, comme dans la Chambre des communes, deux grands partis en présence, avec quelques voix flottantes pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Il faut se garder de se laisser entraîner par un argument spécieux, à savoir : que le projet de loi doit être juste, parce que catholiques ou protestants lui font également de l'opposition. Quoique les catholiques soient voués en principe à l'éducation confessionnelle, ils sont néanmoins des hommes du monde, et si le projet passait à l'état de loi, ils sauraient en tirer le meilleur parti possible et, dans un temps donné, ils feraient tourner le compromis ministériel à l'avantage de leur suprématie. M. Disraeli daigna ajouter qu'il plaignait la position des catholiques, mais qu'elle était le résultat de leur conduite. Ici, il raconte en détail les négociations entamées par son gouvernement avec les évêques catholiques, relativement à la « dotation simultanée (*concurrent endowment*) » des universités des différents cultes, il ajouta qu'aujourd'hui ce projet était « mort ». En finissant, M. Disraëli dit qu'il n'avait pas la moindre intention de faire de ce bill une question de parti; qu'il ne désirait point troubler M. Gladstone dans la possession de son siége ministériel; qu'il n'était entré en communication avec aucun parti, ni fraction de parti de la Chambre, il pouvait même ajouter avec aucun individu parmi ses collègues immédiats ; toutefois, qu'il était obligé de faire son devoir, quand on lui posait cette question : « Approuvez-vous ce projet de loi, oui ou non? » Il devait donc voter contre une mesure qu'il considérait comme monstrueuse dans ses principes généraux, pernicieuse dans beaucoup de ses détails, et complétement futile comme acte de législation pratique.

On sait le reste. Le projet de loi fut repoussé par 287 voix contre 284. M. Gladstone, qui, malgré les représentations de tous les par-

tis et sa propre soif du pouvoir, s'était obstiné à faire de ce bill une question de cabinet, donna sa démission à la reine, qui l'accepta à regret, — *invita invitum dimisit*. Mais M. Disraëli, appelé par la souveraine, n'était pas en mesure de former une administration. Les chefs du parti conservateur avaient déclaré en plusieurs occasions qu'il était plus conforme à leur dignité de rester une forte opposition que de devenir un gouvernement faible ; par conséquent qu'ils n'accepteraient pas le pouvoir tant qu'ils seraient en minorité dans la Chambre des communes. D'un autre côté, la réorganisation de l'enseignement supérieur en Irlande n'était pas une question sur laquelle ils fussent disposés à faire un appel au pays et à provoquer les élections générales. M. Disraëli déclina donc la tâche que la reine voulait lui offrir ; M. Gladstone reprit la direction des affaires ; et rien ne fut changé en Angleterre : il n'y eut qu'un projet de loi de moins.

Toutefois, le problème subsiste tout entier. La solution proposée par M. Gladstone étant écartée, voyons rapidement quelles sont celles qu'il est susceptible de recevoir. A la rentrée de la Chambre, après les vacances de Pâques, M. Fawcett va présenter de nouveau son projet de loi, revu, corrigé et considérablement... diminué. En effet, il se réduit aujourd'hui à un bill pour l'abolition des formalités (*tests*) qui ferment l'entrée des grades et des bénéfices du collége de la Trinité à toute personne qui n'est pas membre de l'Église épiscopale protestante. Le gouvernement a promis son appui au bill de M. Fawcett réduit à ces proportions, et tout porte à croire qu'il passera. Tous les Irlandais, sans distinction de culte, seront donc admis à se présenter aux examens et aux concours du collége de la Trinité ; il ne sera plus nécessaire d'être dans les ordres anglicans pour être reçu agrégé (*fellow*). La difficulté sera-t elle résolue ? Nullement. Le banquet académique de l'enseignement mixte, condamné par l'épiscopat, sera toujours pour les étudiants catholiques comme ce repas auquel le renard invita la cigogne et consistant en un brouet clair servi sur une assiette plate.

Cette combinaison ne saurait donc donner satisfaction aux évêques. Il est une autre éventualité qui, si elle venait à se réaliser, répondrait beaucoup mieux à leurs aspirations, et comme son accomplissement n'offre rien d'improbable, il est bon de la prendre en considération. Une alliance entre les catholiques et les conservateurs serait une chose fort naturelle, surtout sur le terrain de l'éducation où les uns et les autres défendent le système confessionnel contre les partisans de l'enseignement séculier. C'est grâce au secours de la « brigade irlandaise, » c'est-à-dire des trente-six députés catholiques, que M. Disraëli a obtenu une majorité de trois voix pour

rejeter le bill de M. Gladstone. Or, il existe certainement en Angleterre, en ce moment, un sentiment de réaction conservatrice; le maintien du système d'éducation confessionnelle, si cher aux instincts du peuple anglais, contribue puissamment à l'entretenir et à le développer. Il est incontestable qu'aux prochaines élections, les tories réussiront à conquérir un plus grand nombre de siéges parlementaires que celui qu'ils possèdent aujourd'hui. En y ajoutant l'appoint de la « brigade irlandaise, » M. Gladstone pourrait se constituer une majorité à l'aide de laquelle il fonderait ce qui ne s'est pas vu depuis longtemps, — un gouvernement conservateur solidement établi. Quant à l'alliance des catholiques, il l'obtiendrait facilement en accordant à leur Université une charte et une dotation, aux conditions exprimées par l'épiscopat. Les autorités du collége de la Trinité, ainsi que nous l'avons dit, achèteraient volontiers à ce prix la conservation de l'ordre de choses actuel; et les partisans de l'enseignement confessionnel en Angleterre auraient mauvaise grâce à s'opposer à l'application de leur système en Irlande. Sans doute, M. Disraëli a dit l'autre jour au Parlement que la « dotation simultanée » était morte et bien morte; mais M. Disraëli est un homme si habile que, s'il ressuscitait un mort, ce prodige n'étonnerait personne.

Donc, tout cela est possible; mais ce n'est, après tout, qu'une éventualité, et elle pourrait aussi ne pas se réaliser. C'est pourquoi nous regrettons profondément, et nous ne sommes en cela que l'écho de bien d'autres catholiques, que le vote des députés irlandais ait fait rejeter la seconde lecture du bill de M. Gladstone. Leur zèle indiscret a dépassé les intentions des évêques d'Irlande. En effet, qu'avaient dit les vénérables prélats dans leur déclaration? — qu'ils n'accepteraient pas le projet de loi, *à moins qu'il ne fût considérablement modifié;* c'était dire implicitement qu'ils l'accepteraient avec des modifications. Or, on ne modifie un bill que lorsqu'on le considère en « comité; » et pour en arriver là, il faut qu'il ait subi l'épreuve de la deuxième lecture. Le vote du 11 mars n'a pas donné cette chance au projet de M. Gladstone.

Le rejet de cette mesure législative est regrettable à plusieurs égards. Et d'abord au point de vue politique. En effet, il a donné une impulsion nouvelle à l'agitation autonomiste (*home rule movement*), qui a pour objet de ramener l'état de choses antérieur à 1800, la séparation administrative et parlementaire de la Grande-Bretagne. Certes, s'il était contenu dans de sages limites, ce mouvement serait digne d'approbation; mais, sous la direction imprudente de ceux qui marchent en tête, il tend vers un but qu'il n'atteindra pas sans rencontrer une résistance désespérée de la part de la Grande-Bre-

tagne, — car c'est une séparation complète. « Autant vaudrait demander le rétablissement de l'heptarchie anglo-saxonne, » disait un homme d'État anglais. L'épiscopat catholique s'était d'abord tenu à l'écart du mouvement; mais depuis le projet de loi sur la réforme universitaire, plusieurs prélats ont montré des dispositions plus favorables aux autonomistes.

C'est surtout sous le rapport de l'éducation religieuse, sous le rapport des facilités données à la jeunesse catholique d'Irlande pour recevoir l'enseignement supérieur, que l'on ne saurait trop déplorer le sort du bill de M. Gladstone. Cet homme d'État, en présentant son projet de loi, était profondément pénétré de la justice des plaintes des catholiques, et il était animé par-dessus tout d'un vif désir de remédier à leurs griefs. M. Fortescue, qui jouit de la confiance des Irlandais, était l'organe de la pensée du premier ministre, quand il disait : « Il est indubitable que les personnes qui sont animées d'une jalousie extravagante envers l'élément catholique voient clairement qu'en vertu des dispositions de ce bill, les catholiques romains, pour peu qu'ils sachent se servir avec vigueur des occasions qui leur sont offertes, sont à même d'obtenir une position avantageuse et importante. Si quelque honorable membre de cette Chambre pense que c'est là un objet qui ne soit pas désirable, je ne suis point prêt à discuter avec lui. En effet, c'est là l'objet même du projet de loi. L'objet du projet de loi est de donner aux catholiques romains d'Irlande les facilités nécessaires pour obtenir les priviléges, en matière d'éducation, desquels ils sont aujourd'hui privés et une position importante, eu égard à leur nombre, dans l'Université nationale. » Que pouvait-il dire de plus? Et qu'on veuille bien voir les avantages que le bill donnait *a priori* aux catholiques. Il consacrait le principe confessionnnel, puisqu'il permettait aux jeunes gens de continuer leurs études dans l'Université catholique ou dans tels autres établissements qui seraient ensuite agrégés à l'Université de Dublin, et qu'il leur donnait toutes les facilités nécessaires pour prendre leurs grades. Grâce à ces colléges successivement agrégés, les catholiques n'auraient pas tardé à se faire représenter au sein du conseil supérieur au prorata de leur nombre et à y exercer une influence prépondérante. D'un autre côté, le niveau des études, si faibles aujourd'hui dans l'Université catholique, aurait peu à peu remonté pour s'élever à la hauteur du programme des examens, et une saine émulation aurait stimulé le zèle des étudiants catholiques. Mais en dehors de ces avantages que le projet de loi offrait dans son état primitif, il y en avait d'autres que l'on aurait pu lui faire produire en l'amendant en comité. Ainsi, on aurait pu obtenir que la dotation du collége supprimé de Galway fût transférée à l'Université catholique; il

est probable qu'au lieu de laisser l'enseignement supérieur incomplet, le gouvernement aurait accordé une double chaire (une catholique et une protestante) pour l'histoire moderne et autant pour la philosophie. Le projet de loi, ainsi amendé, aurait certainement été accueilli par l'épiscopat. Aujourd'hui tout est remis en question. Nous avons envisagé la conclusion possible d'une alliance entre les catholiques et les conservateurs aboutissant à la « dotation simultanée » des deux universités. Il est une autre éventualité qu'il faut nous habituer à regarder en face. Dans l'Angleterre proprement dite, les partisans de l'enseignement purement séculier croissent chaque jour en nombre et en hardiesse. Ils se dressent devant leurs adversaires. Les deux partis sont aujourd'hui à peu près égaux, leurs forces se balancent, bien que l'avantage soit encore du côté des partisans du système confessionnel. Une grande bataille est imminente, une circonstance fortuite peut faire pencher la victoire du côté des « sécularistes, » comme on appelle en Angleterre ceux qui demandent que l'enseignement soit exclusivement séculier. Ce jour-là, au lieu de donner à l'Irlande le système d'éducation confessionnelle comme en Angleterre, on imposera à l'Angleterre le régime des écoles nationales de l'Irlande. Alors les trente-six députés catholiques qui ont fait rejeter le bill de M. Gladstone se repentiront de leur excès de zèle ; — mais il sera trop tard.

Frédéric de Bernhardt.

LA JEUNESSE

D'EDWARD HALFACRE

XXIII

Depuis un mois que j'avais quitté Mandeville, je n'avais reçu qu'une seule fois des nouvelles d'Angleterre; une lettre de ma tante, remplie de la plus tendre sollicitude, m'attendait à la poste de Corfou; je l'avais trouvée à mon arrivée dans l'île. « Il y a quelques jours à peine que vous êtes parti, mon cher enfant, me disait-elle, et je sens que vous avez emporté avec vous ma force et ma joie. Le château me semble vide, le parc désolé; vos lettres seules me font vivre. » Chaque soir, enfermé dans ma chambre, j'écrivais avec les plus grands détails l'emploi de ma journée; c'était une manière de continuer nos chers entretiens de Mandeville-Hall. Je racontais à ma tante combien la recommandation de Manteuffel m'avait été utile; je lui parlais longuement des Maurocordato. « Grâce à leur hospitalité, ajoutais-je, ce voyage, entrepris dans des circonstances si pénibles, aura perdu un peu de son amertume. J'ai trouvé en eux des amis véritables. Leur fille, la signorina Sapho, est pour moi une sœur. Je crois que je l'aimerai bientôt presque autant que Mary Harbury, quoiqu'il n'y ait pas entre elles la moindre ressemblance. L'une est douce, timide, craintive comme un oiseau; l'autre est pleine de verve et de saillie. Toujours gaie, toujours d'humeur égale, Sapho n'affecte aucun de ces airs languissants que prennent les jeunes filles romanesques. C'est là un de ses plus grands charmes; on est en sécurité près d'elle. N'allez pas croire cependant, ma tante, que j'accepte aisément mon exil. Hélas! il dépendrait de vous de l'abréger! Notre séparation,

[1] Voir *le Correspondant* des 25 mai, 10 et 25 juin, 1873.

déjà si longue, n'a fait que graver plus profondément dans mon cœur votre chère image. Ne me pardonnerez-vous jamais d'être inébranlable dans *toutes* mes affections? Je suis, comme vous, de la race des Halfacre ; quand un sentiment s'est emparé de mon âme, il y reste à jamais. »

Chaque courrier partant de Corfou emportait une lettre; aucun ne m'apportait de réponse. Ce silence m'attristait, sans pourtant m'inquiéter ; je savais que ma tante avait fort peu l'habitude d'écrire. Un jour que, n'ayant aucun projet d'excursion, nous étions restés, Sapho et moi, à causer dans la salle à manger après le repas, un des serviteurs du signor, un Grec nommé Yani, vint déposer sur la table plusieurs lettres arrivées le matin même. Une d'elles portait le timbre d'Angleterre; je tressaillis et me penchai vivement pour la regarder.

— Elle est de mon oncle, dit Sapho, qui m'observait. Pauvre monsieur Halfacre, vous voudriez bien, n'est-ce pas, en avoir une de Mandeville?

Sa voix, d'ordinaire railleuse, avait pris une expression singulière, indéfinissable. On y sentait de l'attendrissement, de l'hésitation, quelque chose même qui ressemblait à de la pitié. Je la considérai avec surprise :

— Il est vrai. On laisse toujours au foyer domestique une partie de soi-même. Aussi, malgré ses sites admirables, l'île de Corfou m'aurait semblé bien triste, si elle ne renfermait pas Gastouri.

— Bah ! vous nous quitterez bientôt, et vous nous oublierez... Les Anglais sont tous ainsi... Vous êtes une nation ingrate.

— Et vous, Sapho, vous êtes injuste; nous ne méritons pas que vous nous jugiez si mal.

— Pourtant, continua-t-elle sans répondre, il n'aurait tenu qu'à vous d'avoir une amie en moi... Que diriez-vous... ?

Elle s'arrêta.

— Achevez... Que signifient ces paroles? Il y a dans votre regard une expression que je ne puis comprendre. Pourquoi vos yeux se détournent-ils? J'y lisais tout à l'heure une bonté si touchante, qu'ils me faisaient songer à d'autres yeux, bleus comme les vôtres, profonds et doux...

— Comme les eaux de la fontaine d'Aréthuse? s'écria-t-elle en éclatant de rire. Je m'étonnais que vous n'eussiez pas amené déjà le nom de votre divinité.

— Je vous y prends. Pourquoi donc avez-vous feint si longtemps de ne pas la connaître?

— Vous en parlez toujours. Il m'a bien fallu retenir son nom.

— Quoi ! l'ignoriez-vous auparavant? Est-il possible que dans un

pays comme celui-ci, vous n'ayez jamais entendu raconter cette fable, une des plus gracieuses de la mythologie grecque?

— Nous avons oublié les traditions païennes.

L'arrivée du major termina l'entretien. L'émotion singulière de Sapho avait brusquement fait place à une sorte de surexcitation moqueuse ; sa parole était mordante, son rire avait quelque chose d'incisif. Elle accueillit Plunger avec la charmante familiarité qui lui était habituelle; mais lorsque, fasciné par son regard, dont plus tard il compara la flamme au feu d'une batterie, le malheureux major hasarda gauchement quelques galants propos, elle lui fit si bien sentir la griffe de ses doigts roses, qu'il perdit contenance et battit précipitamment en retraite, après m'avoir remis une invitation du lord haut commissaire pour le lendemain. La lettre de Sa Seigneurie était le prétexte de la visite qui avait abouti à une si complète déroute.

Je reconduisis Plunger jusqu'au bas de la colline.

— Elle a trop d'esprit, cette jeune fille-là, mon cher Halfacre, me dit-il avant de me quitter.

— Allons, major, ne gardez pas rancune à la signorina; je suis sûr, qu'au fond, vous êtes encore amoureux.

Pour me rendre chez le roi Tom, j'endossai un costume grec appelé mufti; mes deux compagnons, le major et son frère, avaient également quitté l'uniforme anglais pour adopter ce commode vêtement. Le repas devait avoir lieu à sept heures ; dix minutes auparavant, nous fîmes notre entrée au palais, où nous fûmes immédiatement introduits en présence de sir Thomas Maitland. C'était un homme de haute taille et de mine imposante, qui avait toutes les qualités requises pour gouverner les Grecs, tâche assurément difficile, surtout avec l'antipathie qu'inspire toujours une domination étrangère. Il nous reçut avec bienveillance, mais nous ne pouvions nous attendre à occuper longtemps son attention, lorsque l'agent russe et l'agent français, accompagnés tous deux de leurs femmes, se trouvaient présents, ainsi qu'un grand nombre de hauts fonctionnaires de la république des Sept-Iles.

Cinq minutes avant sept heures :

— Tout le monde est-il présent? demanda le roi Tom à son secrétaire.

— Oui, Excellence, excepté ce jeune lord qui est arrivé avant-hier à Corfou et que vous m'avez dit d'inviter.

— Peut-être ne viendra-t-il pas. Donnez l'ordre de servir.

Nous venions d'entrer dans la salle à manger, vaste pièce meublée avec luxe, lorsque le convive retardataire entra et prit place près de moi. Je poussai une exclamation de surprise. C'était George Morgan.

— Vous ici, Halfacre! s'écria-t-il. Comment cela est-il possible?

— Des amis m'ont emmené avec eux. Je compte profiter de l'occasion pour voir la Grèce. Et vous-même, quel bon vent a pu vous amener à Corfou?

— Oh! moi, rien n'est plus simple. Quelques renseignements à prendre sur l'état du commerce.

Ce n'était pas le lieu d'échanger des confidences. Un dîner où figurent beaucoup de diplomates est rarement très-animé; si ces hauts personnages sont compatriotes, ils se considèrent d'un œil jaloux, prêts à se critiquer impitoyablement; s'ils appartiennent à des nationalités différentes, ils observent mieux encore un silence inflexible; on croirait qu'ils craignent, rien qu'en ouvrant la bouche, de laisser échapper un secret d'État. Le repas auquel j'assistais n'était pas de ceux qui ont un but politique, mais il y ressemblait assez pour être fort ennuyeux, aussi en attendis-je la fin avec impatience. Lorsque après deux mortelles heures, nous allâmes au salon prendre le café, j'en profitai pour attirer Morgan dans l'embrasure d'une fenêtre et lui dire la cause réelle de mon départ d'Angleterre. Je ne lui cachai ni l'imprudence de ma conduite vis-à-vis d'Aréthuse, ni le mécontentement qu'en avait éprouvé ma tante.

— Que pensez-vous de tout cela? lui demandai-je.

— Vous me prenez bien au dépourvu ; laissez-moi le temps de réfléchir.

Après un assez long silence :

— Cela me paraît grave, très-grave, reprit-il d'un air soucieux.

— Il n'y a rien de si menaçant, après tout. Ma tante veut seulement éprouver mon amour; elle est trop bonne, trop généreuse pour sacrifier mon bonheur à un rêve d'ambition. L'avenir dépendra de l'énergie de ma volonté.

— Je n'en sais rien. Vous avez irrité mistress Mandeville, compromis et offensé miss Harbury, et vous voilà maintenant éloigné pour trois mois de celle que vous aimez. C'est imprudent; les femmes sont les femmes.

Je souris en songeant combien peu il connaissait Aréthuse. A quoi d'ailleurs eût servi de rester à Mandeville? La joie du retour, après une longue absence, plaiderait éloquemment ma cause. Un tête-à-tête irritant n'eût servi qu'à tout compromettre.

Je revis Morgan le lendemain, avant de retourner à Gastouri, et je cherchai à lui faire partager ma confiance. Il secoua la tête sans répondre. Plus âgé que moi de quelques années, d'un caractère plus prudent et plus calme, il se laissait moins facilement entraîner par les impressions du moment. Au lieu de me féliciter d'avoir échappé à l'écrasant ennui dont j'étais menacé à Corfou, il m'interrogea d'un

air sérieux sur Sapho, sur le signor Maurocordato et sa femme. Puis, sans autre préambule :

— Combien de temps comptez-vous rester ici?

— Quelques jours seulement. J'ai témoigné le désir de voir Athènes, et le signor a eu l'obligeance d'avancer un peu le voyage qu'il fait d'ordinaire en cette saison pour ses entreprises commerciales. Sa fille et lui sont des guides excellents.

— Voulez-vous venir avec moi, Edward?

— Où cela?

— Sur les bords du Danube. Je suis obligé de repartir aujourd'hui même pour la Bulgarie.

— Mon bon Morgan, votre proposition n'est pas sérieuse. Comment pourrais-je quitter aussi brusquement des hôtes qui m'ont accueilli comme si j'eusse été l'ami le meilleur, le parent le plus proche? Serait-ce reconnaître leurs soins? D'ailleurs, le courrier d'Angleterre arrive demain soir, et je ne vous cache pas que le silence prolongé de ma tante me pèse plus que je ne saurais dire. Peut-être aussi recevrai-je une lettre du colonel Hilchester... Je l'espère peu,... cependant il est possible... Donnez-moi une semaine ou deux, George, et j'irai vous retrouver.

— Non. J'aurai bientôt terminé mes travaux. C'est moi qui viendrai vous rejoindre. Cependant, je n'aime pas, je l'avoue, à vous voir dans une intimité si grande avec ces étrangers. Je me suis informé d'eux hier auprès de quelques-unes des personnes qui dînaient avec nous ; les réponses évasives que j'ai reçues me laissent de l'inquiétude.

— La fortune du signor Maurocordato lui fait des envieux et des ennemis ; cela n'a rien d'étonnant.

— Peut-être. Mais je crains que vous ne soyez parfois confiant à l'excès. Mon ami, prenez garde !

XXIV

Le navire qui nous avait amenés, *le Ferdinand*, appareillait pour le Péloponèse. Nous retînmes nos places à bord, et j'allai faire mes adieux à Plunger, dont le congé touchait à sa fin. Je passai aussi à la poste, où je recommandai d'envoyer au bureau restant d'Athènes les lettres qui pourraient arriver pour moi. Le dernier courrier d'Angleterre ne m'avait rien apporté ; je n'avais de nouvelles de Mandeville que par le comte Manteuffel, qui écrivait fort souvent à sa sœur. J'étais ainsi rassuré sur la santé de ma tante, mais j'ignorais

absolument où était Aréthuse. Avait-elle quitté le Devonshire? pourrais-je la voir en traversant Londres? Nous étions aux premiers jours de novembre; avant deux mois je serais dans notre vieille maison, et qui sait, me disais-je avec une émotion indicible, qui sait si je n'y amènerai point ma fiancée? Un tel espoir était au moins prématuré, dira-t-on; mais j'avais vingt ans, je ne connaissais rien du monde et de la vie, rien que l'ardente tendresse d'une tante qui avait éloigné de moi tous les périls. Comment me serais-je défié des hommes, comment aurais-je regardé l'avenir avec cette crainte prudente qu'inspire une triste expérience?

Nous passâmes sans nous arrêter devant Ithaque. Notre première destination était Zante, la fleur du Levant, l'île aux sites enchanteurs, qui nourrit une population ardente et vindicative, comme si la clémence du ciel ne faisait qu'éveiller les passions haineuses des hommes. Je demandai au directeur de la police quelle différence il y avait entre les habitants de ces belles campagnes et ceux de Corfou. « Une très-grande, me répondit-il. A Zante, il faut dix agents au moins pour arrêter un homme, tandis qu'un seul suffit pour mener en prison dix Corfiotes. »

Lorsque le signor eut fait les achats de raisin qui étaient la cause déterminante de son voyage, lorsqu'il eut surveillé l'embarquement de ses marchandises et réglé ses comptes, nous partîmes pour Corinthe, où *le Ferdinand* devait compléter sa cargaison.

Nous nous arrêtâmes une après-midi à Salone. Trop occupé à discuter des prix et à conclure des marchés pour consacrer son temps à des excursions de touriste, le signor ne put venir à Delphes. J'y allai avec Sapho et sa mère. Le soleil inondait de sa lumière le grand plateau où s'élevait autrefois le temple; derrière nous, le sommet du Parnasse se détachait sur l'azur éclatant du ciel; à nos pieds était l'endroit où la pythonisse, remplie d'une sainte fureur, dévoilait aux mortels effrayés les secrets de l'avenir. Je proposai à Sapho de jouer le rôle de la prophétesse.

— Le temps des oracles est passé, répondit-elle. Lors même que les miens seraient véritables, vous n'y croiriez pas.

— Ceux de la pythonisse n'ont pas toujours rencontré une foi docile, et c'était justice; car ils ne servaient qu'à égarer les hommes et à les précipiter plus sûrement dans le piége dont ils semblaient vouloir les préserver. Il n'en serait pas ainsi des vôtres.

— Pourquoi cela? Quel motif aurais-je, s'il vous plaît, de vous préserver des malheurs qui vous menacent?

— Je cours donc un péril?

— La vie en est semée. Pensez-vous faire seul exception à cette règle?

— Assurément non, si vous l'entendez d'une manière aussi générale. En interrogeant l'oracle de Delphes, je lui demandais seulement d'écarter un peu les ombres amassées par l'absence entre moi et ceux que j'ai quittés.

— Vous le voulez absolument? Eh bien, soit. Que diriez-vous, si je vous annonçais que vous épouserez Mary Harbury?

— Vous parlez clairement, c'est une imprudence que ne commettaient pas les anciens oracles; il eût été trop facile de les convaincre d'erreur.

— Nous verrons. Et si je prophétisais encore que la fontaine d'Aréthuse ne se contentera jamais d'avoir pour domaine une demi-acre, avoueriez-vous que j'ai raison?

— Jamais. Je tiendrais la pythonisse pour un mauvais génie, et les oracles pour une invention du diable.

— Ne vous enflammez pas ainsi, reprit-elle d'un air railleur. Je n'ai rien affirmé, j'ai voulu voir ce que vous répondriez à des prédictions semblables. Il vous plaît de croire que la fontaine trouvera suffisant un si maigre lot? Je ne m'y oppose pas; mais convenez que pour une nymphe qui dédaigne l'amour d'un dieu, c'est avoir peu d'ambition.

— Sapho, par pitié...

Je fus interrompu par l'arrivée de la signora, qui, pendant ce dialogue, était demeurée assise sur une pierre à quelques pas de nous.

— Il est tard, dit-elle à sa fille. Nous n'avons que le temps de regagner le steamer; partons!

La nuit était déjà presque venue, lorsque nous atteignîmes *le Ferdinand*. Je me retirai dans ma cabine, l'esprit assiégé par les sombres pressentiments qu'avaient évoqués les paroles de Sapho.

La nouvelle cité de Corinthe — loin de moi la pensée d'insulter à l'ancienne — me parut une chétive et sale bourgade. Quant à l'orgueilleuse ville dont le luxe et la richesse étaient passés en proverbe, une misérable masure et sept colonnes appartenant jadis à un temple dorique, sont les seuls vestiges qui en restent. Je ne parle pas, bien entendu, de l'Acro-Corinthe, la citadelle de l'antique cité. J'y montai seul, la signora ayant refusé de venir, ce dont je ne pus la blâmer, car l'ascension est des plus difficiles. De la forteresse, le regard plonge au loin dans le golfe Saronique jusqu'à Égine, et dans la Morée jusqu'au mont Taygète, qui abrite les ruines de Sparte. Mais la beauté du site rend plus frappante encore la stérilité sauvage des campagnes qui avoisinent Corinthe. Ce pays, autrefois si riche, semble frappé de mort : çà et là, sur l'étroite bande de terre, on dé-

couvre quelque trace de culture; mais l'essai a été si infructueux, qu'on se demande comment même il a pu être tenté.

Le vapeur sur lequel nous devions nous embarquer pour Athènes lançait déjà de l'autre côté de l'isthme son épaisse et noire fumée. Comme nous descendions dans la plaine, je m'aperçus que nous étions suivis d'une cinquantaine d'hommes d'allure étrange, qui auraient figuré à merveille parmi les brigands de Callot. Je cherchais vainement à deviner quelles pouvaient être les intentions de cette bande suspecte, lorsque le signor, riant de ma méprise, m'apprit que j'avais sous les yeux l'escorte qui devait nous garder de toute malencontre pendant notre trajet à travers l'isthme. Les vers de Juvénal me revinrent en mémoire :

Sed quis custodes ipsos
Custodes.

— Me préserve le ciel, dis-je en moi-même, de me trouver en face de ces hommes, si j'étais seul sur une route par une sombre nuit! Non, je n'aimerais pas, même en plein jour, à en voir dix sur mon chemin.

Enfin nous sommes à bord du steamer. Nous nous dirigeons à toute vapeur vers le Pirée; j'aperçois déjà l'Acropole, avec ses marbres rosés par les rayons du soleil couchant.

— Oui, c'est bien Athènes, et voilà le Pirée, me dit Sapho, l'œil brillant d'enthousiame. Des vaisseaux de guerre anglais mouillent dans le port, à côté des navires français et russes. Toutes les nations viennent assister au réveil de la Grèce!

L'exaltation patriotique l'avait transformée. Ce n'était plus l'esprit caustique et rieur qui animait de ses boutades la maison des Maurocordato. Une nouvelle face de son caractère se montrait à moi, et j'admirais la profondeur de sentiments qui se cachait sous sa vivacité insouciante.

Ce qui me frappa dans les rues d'Athènes, ce fut la couche de poussière, d'une épaisseur fabuleuse, dont elles sont couvertes. J'ignore s'il existe au monde une ville plus poudreuse, mais je n'en ai jamais vu. Londres même, un dimanche d'été, n'en approche que de très-loin : je dis le dimanche, parce que ce jour-là les voitures d'arrosage ne font pas leur office ordinaire. Eh bien, il suffit de quelques pas dans Athènes pour amasser plus de poussière qu'on n'en aurait en traversant tous les faubourgs de Londres. La ville antique n'était sans doute pas ainsi; elle avait plus d'ombre et plus d'eau. Les Turcs et les Grecs n'avaient pas encore détruit sur les collines tous les oliviers; l'Ilissus et le Céphise étaient de vraies riviè-

res, tandis qu'aujourd'hui leur lit desséché n'a pas d'eau dix fois dans un an.

Mais la poussière ne fut pas le seul sujet de mes observations. Je remarquai, avec non moins de surprise, le nombre prodigieux de lieutenants, de capitaines et de généraux qui se promenaient en uniformes dans tous les quartiers de la ville. On dirait que l'armée grecque se compose uniquement d'officiers ; s'il y a des soldats, ils se cachent soigneusement, je n'en aperçus pas un. Les habits brodés et galonnés suffisaient, du reste, à faire à eux seuls assez de tumulte. Ils parlaient politique et gesticulaient avec une animation telle, que je crus un moment à une révolution. Rien de semblable ne menaçait pourtant la ville, c'est ainsi que cette armée d'officiers discutait chaque jour les affaires de l'État. « Hélas ! pensais-je, combien les choses iraient de façon différente, et combien la Grèce serait plus près de reprendre son ancienne splendeur, si, au lieu de gaspiller ainsi son énergie et son patriotisme, chacun de ces hommes s'appliquait simplement à faire son devoir ! Il n'en faudrait pas plus pour détruire le brigandage, rétablir partout l'ordre et la sécurité, ces indispensables éléments de la prospérité d'une nation. »

J'allai avec le signor et Sapho voir l'Acropole ; la signora, fatiguée, voulut rester à l'hôtel pour écrire à son frère. Les ruines grandioses brillaient de tous les feux du midi. Combien, du sommet de la colline, nous parut aride et brûlant le vaste espace, couvert d'une poussière blanche, que nous avions sous les yeux ! Au milieu de la solitude, de splendides colonnes se dressaient, pareilles à des géants qui survivent à la destruction de leur race.

Nous nous dirigeâmes vers le Parthénon par le propylée que bâtit Périclès pour protéger les portes de l'Acropole. Ce travail, fait de blocs de marbre, sans aucun ciment, est d'une telle solidité qu'il a résisté aux ravages du temps et même à ceux de la guerre, car on ne saurait compter le nombre de siéges qu'a subis la citadelle, attaquée tour à tour par les Turcs, les Vénitiens et les Grecs.

Nous marchions au milieu des colonnes brisées, des fragments de portiques ; le signor n'avançait que lentement à travers ces obstacles, aussi arrivâmes-nous au temple bien avant lui.

— Regardez, dit amèrement Sapho. Voici l'œuvre de vos compatriotes. Ils ont dépouillé de sa splendeur notre antique monument national. Où sont les sculptures qui ornaient ces murailles sacrées ? où sont-elles, monsieur Halfacre ?

Puis, sans attendre ma réponse :

— Oh ! je le sais bien. Mon père les a vues à Londres. Elles remplissent vos musées, vous les appelez les marbres d'Elgin, du nom du voleur qui les a enlevées d'ici. C'était, disait-il, pour les sauver

du vandalisme des Turcs. Athènes appartient maintenant aux Grecs, pourquoi ne les rend-il pas?

Ses yeux étincelaient, la rougeur de l'indignation colorait ses joues. Je la regardais, sans songer à prendre la défense de lord Elgin. En ce moment, le signor nous rejoignit, et nous commençâmes à examiner dans tous ses détails le temple athénien.

Sur le fronton en ruines était une corniche ornée encore d'un fragment de sculpture. Sapho voulut porter de là ses regards sur le vaste désert encombré de blocs de marbre qui semble la nécropole de générations disparues. Le signor déclara qu'il ne la suivrait pas; quant à moi, j'avais le pied sûr et agile, cette ascension périlleuse ne me paraissait pas sans charmes. Nous arrivâmes sur la corniche; il y avait de quoi donner le vertige de se trouver, à une hauteur de soixante-dix pieds, planant pour ainsi dire dans l'espace; les blocs de marbre avaient, en maint endroit, perdu leurs appuis, et formaient les angles les plus capricieux; nous avancions avec une sage lenteur; parvenus enfin à l'extrémité, nous trouvâmes les sculptures laissées par lord Elgin. Elles étaient en si mauvais état qu'on pouvait à peine y reconnaître une œuvre d'art.

— Ne pensez-vous pas, dis-je en les montrant à Sapho, qu'elles seraient mieux conservées si on les avait enlevées comme les autres?

— C'est parce qu'elles étaient dégradées que votre lord ne les a pas prises. O les Anglais! les Anglais! nation de voleurs!

Debout sur ces ruines, enveloppée de l'éblouissante lumière du soleil de Grèce, la bouche contractée par un rire amer, les yeux fixés sur les vagues qui baignent le Pirée, l'île de Salamine et le Péloponèse, elle semblait être la déesse d'Athènes, revenue au milieu des débris du temple pour maudire les profanateurs et les vouer à la haine de son peuple.

— Oui, reprit-elle, l'Angleterre est une nation de voleurs. Elle vit de ce qu'elle dérobe aux autres pays. Là, elle prend un rocher; ici un port, plus loin une province, ou même un demi-continent. Mais ce qu'elle aime le mieux, ce sont les îles. Les brigands ont leurs préférences. Combien d'îles n'avez-vous pas volées! Dès qu'une nation en a découvert une, vous vous en emparez et vous prétendez avoir le droit du premier occupant. Y a-t-il déjà des colons, peu importe. Si le pays ne vous appartient pas, il doit vous appartenir. A qui étaient autrefois les Antilles? Aux Espagnols et aux Français. Vous les leur avez presque toutes prises. Et nos îles, nos îles Ioniennes, pourquoi vous y êtes-vous établis? Pour les intérêts de votre commerce. De même à Héligoland, d'où vous voulez répandre dans toute l'Allemagne vos affreuses cotonnades. Voilà ce que j'ai entendu

mille fois répéter à mon père. Demandez-lui ce qu'il en pense. Que le Stromboli jette à la surface de la mer une île qui surnage seulement une semaine, vite vous accourez y planter le drapeau anglais. Rien ne satisfait votre avidité. Mais un temps viendra peut-être où de plus forts que vous envahiront votre repaire et vous obligeront à rendre vos richesses mal acquises.

— Voilà un éloquent acte d'accusation, répondis-je. Quelques-uns de vos reproches sont motivés, non pas tous ; la nation anglaise n'est pas aussi noire qu'il vous plaît de la faire. Mais je me garderai de vous contredire ; c'est bien le moins qu'une Grecque ait dans l'Acropole le droit d'exprimer son opinion. Peut-être, cependant, que si les Grecs s'étaient montrés un peu plus voleurs comme peuple, et qu'ils l'eussent été un peu moins comme individus, la nation serait plus forte, et les particuliers jouiraient de plus d'estime. Un conquérant fait périr des millions d'hommes, c'est un grand prince ; un marchand, un épicier tue son rival, il mérite d'être pendu. Ainsi va le monde.

— C'est une ironie amère autant qu'injuste, répliqua-t-elle. Allons rejoindre mon père.

Le signor s'était profondément endormi au pied du Parthénon. Si les gloires de la Grèce et les crimes de l'Angleterre occupaient son esprit, ce devait être seulement en songe. Je soupçonne fort, néanmoins, qu'il rêvait plutôt d'olives, de figues, d'huile, de confitures, et par-dessus tout de raisins de Corinthe.

Sapho l'éveilla, et nous visitâmes ensemble le temple de la Victoire ; puis, longeant la muraille fort basse qui a été construite sur le flanc de l'Acropole, nous jetâmes un coup d'œil sur le temple de Jupiter, sur la ville d'Athènes, le palais et le jardin du roi verte oasis perdue au milieu d'un océan de poussière blanche. Au delà s'élève le Lycabettus ; Sapho et moi résolûmes d'y aller,

— Vous n'y songez pas, s'écria le signor. Nous sommes tous harassés de fatigue, et la montagne paraît très-haute. Je ne l'ai jamais gravie.

— Raison de plus pour venir, répliqua sa fille.

Afin d'achever de le convaincre, elle lui jeta les bras autour du cou, en disant de sa voix la plus caressante :

— Mon père chéri, cela me fera tant de plaisir !

A cet argument il n'y avait rien à répondre. Le signor poussa un soupir de résignation, et nous prîmes le chemin de la colline. Monter eût été peu de chose, sans l'écrasante chaleur qu'il fallait subir. Le soleil de Grèce, même en novembre, a une force qui abat l'homme le plus énergique. Le signor suait et soufflait ; je me sentais, pour ma part, devenir pourpre, et j'admirais l'intrépidité de Sapho, qui,

d'un pas agile comme celui d'une biche, gravissait l'âpre sentier, me défiant à la course. Elle me distança même d'un mètre ou deux. Il va sans dire que je lui avais laissé prendre l'avantage ; un homme doit toujours être battu lorsqu'une femme croit pouvoir lutter contre lui ; agir autrement, c'est faire preuve de sottise.

Le Lycabettus semble avoir été créé tout exprès pour faciliter aux voyageurs la vue des merveilles d'Athènes. Quand nous eûmes épuisé tout notre vocabulaire de formules admiratives, le signor proposa de redescendre. Ce ne fut point l'avis de Sapho. Il fallait attendre que la chaleur eût diminué. Maurocordato avait la patience de Job ; il s'assit sans murmure, et ne tarda pas à s'endormir.

— Pauvre père, dit Sapho, comme il est fatigué !

Puis, éclatant de rire :

— Savez-vous pourquoi je vous aime ?

— Non, vraiment, pourquoi?

— Parce que vous ne parlez jamais d'amour. Vous n'êtes pas comme les autres jeunes gens. Gardez-vous envers tout le monde cette superbe indifférence?

Comme je ne répondais pas, elle reprit :

— Je n'ai pas l'intention de vous confesser malgré vous. Peu m'importe de savoir qui *elle* est.

— Vous ne devez guère, en effet, vous en soucier, puisque tout à l'heure vous m'approuviez de ne jamais parler d'amour.

— Oh! vous êtes habile, monsieur Halfacre; vous savez fort bien que c'est le moyen le plus sûr de se faire aimer.

— Sur mon âme, je croyais tout le contraire.

Il y eut un moment de silence.

— Nous pouvons maintenant redescendre, reprit-elle enfin. Je vais réveiller mon père. Il serait inutile de rester ici plus longtemps, tout à fait inutile n'est-ce pas?

XXV

Je rentrai fort troublé. N'avais-je pas commis la plus dangereuse des imprudences en m'exposant aux séductions de Sapho, lorsque j'avais pour fiancée Aréthuse Hilchester? Je m'adressai pour la première fois cette question, et les paroles de la signorina, qui résonnaient encore à mon oreille, étaient une inquiétante réponse. « Il serait inutile de rester ici plus longtemps, » avait-elle ajouté. Oui, certes, tout à fait inutile, car nous n'avions rien à nous dire. Jusque-là, sûr de moi-même, je m'étais abandonné, avec la confiance

aveugle et l'ignorance téméraire de la jeunesse, aux douceurs de cette amitié pleine de périls. Je n'avais pas de mon mérite une opinion assez haute pour croire que ma présence pût troubler le repos de personne, et j'éprouvais une orgueilleuse satisfaction à penser que ni la beauté de Sapho, ni la verve piquante de son esprit, ni cet indéfinissable attrait qui avait subjugué le major lui-même, n'avaient le pouvoir de faire pâlir un moment dans mon cœur l'image d'Aréthuse. Qu'avait à m'offrir le monde entier qui lui fût comparable?

Il fallait songer cependant à me séparer des Maurocordato. Je crus avoir trouvé une excuse excellente et j'annonçai à table, non sans un reste d'embarras dont je ne pus me rendre maître, que j'allais quitter Athènes pendant quelques jours, afin de visiter les plaines de Marathon. L'excursion était difficile, dangereuse, le signor n'avait aucun désir de la faire.

— Marathon! s'écria-t-il, vous voudriez voir Marathon!

— Il paraît, dit en riant Sapho. Monsieur Halfacre vient de quitter le collége; un écolier désire naturellement visiter les lieux dont ses professeurs lui ont parlé si souvent.

— Pourquoi, répliquai-je un peu piqué, ne pensez-vous pas que je veux voir l'endroit, mémorable à jamais, où les Grecs ont vaincu les Turcs des anciens âges? Car les Perses n'étaient pas, pour les Hellènes, des ennemis moins irréconciliables que ne le sont pour vous les Turcs.

— Bien répondu, vous méritez un encouragement. Père, il faut le conduire à Marathon.

— Du tout, j'irai seul, m'écriai-je. Les routes ne sont pas sûres, à ce que j'entends dire. Pouvez-vous croire que, pour satisfaire une curiosité de voyageur oisif, je vous exposerais aux hasards d'une pareille aventure?

— Ce sentiment part d'un cœur généreux. Mais nous voulons partager vos dangers, si danger il y a; or, je crois qu'avec un guide sûr, on n'en court aucun. Qu'en dites-vous, mon père?

— Hum! il nous faudrait pour cela Thémistocle Kabourgos; où le trouver?

— Voilà un nom de mauvais augure. Kabourgos ne signifie-t-il pas malfaiteur?

— Le nom n'a de valeur que par celui qui le porte. Si nous allons à Marathon, il nous faut Kabourgos. Mais voudra-t-il venir?

Ma tentative de fuite n'avait abouti qu'à un rapprochement plus complet. Je pensais que Sapho m'aurait elle-même aidé à rompre sans éclat des rapports devenus pénibles; mais elle avait repris son insouciante gaieté, sa familiarité moqueuse, comme si la scène du Lycabettus était déjà sortie de sa mémoire. Était-ce franchise ou dis-

simulation? avais-je attaché à d'innocentes paroles un sens qu'elles n'avaient pas? Sapho n'avait-elle voulu faire qu'une plaisanterie, pour se rire ensuite de ma crédulité? ou bien, renonçant à s'emparer d'une place occupée par des forces supérieures, se retranchait-elle dans le champ paisible et sûr d'une amitié fraternelle? C'était folie, sans doute, de s'arrêter un moment à cette dernière supposition. La jeunesse seule est capable de pareilles erreurs. Il est des offenses qu'une femme ne pardonne pas; mieux vaudrait affronter les tempêtes de la mer, l'inclémence du ciel, que ce ressentiment caché sous des sourires, comme le ver dans le fruit dont il ronge le cœur.

A force de recherches, le signor finit par découvrir Kabourgos. Nous eûmes même l'honneur insigne d'avoir à dîner cet important personnage, sans lequel, d'après Spiridion Maurocordato, il était impossible d'aller à Marathon. Qui pouvait-il être? me demandai-je. Un chef de la police, un officier connu et redouté des brigands?

— Thémistocle est un ami de mon père, il demeure dans le voisinage de Marathon, m'avait dit Sapho.

Ce fut le seul éclaircissement que je pus obtenir.

Sa vue ne justifia nullement mes prévisions. Il entra, d'un pas gauche et lourd, s'approcha de la signora et lui secoua la main presque à la faire crier, puis il frappa vigoureusement sur l'épaule du signor, et enfin, s'arrêtant devant moi, il me toisa des pieds à la tête sans prononcer une parole. Quant à Sapho, elle avait prudemment quitté la chambre.

Cette singulière façon de se présenter montrait clairement que Thémistocle n'avait pas, dans sa jeunesse, été initié aux belles manières, et que, depuis lors, il n'avait pas jugé utile de combler les lacunes de son éducation.

Il se jeta, plutôt qu'il ne s'assit dans un fauteuil, et demanda quand le dîner serait prêt.

— Oh! bientôt, bientôt; on va le servir tout de suite, dit le signor du ton humble d'un homme qui s'excuse.

Le repas fut splendide, comparé du moins à ceux que j'avais vus jusque-là chez les Maurocordato. La chère était délicate, abondante, et l'on n'oublia aucune des raretés de la saison, pas même les bécasses. Où avait-on pu les trouver, dans cette Attique sans eau et sans bois? Je n'expliquerai pas le fait, je le constate.

Si Thémistocle était un bon guide, il joignait à cette qualité celle d'avoir un appétit robuste. C'était merveille de voir les morceaux s'engloutir dans son estomac, merveille de compter les copieuses rasades dont il les arrosait. Le chypre et le santorin étaient ses vins favoris; il ne toucha même pas au cru indigène.

Lorsqu'il eut apaisé sa faim, il rabattit ses manches, qu'il avait relevées dans l'ardeur de l'action, et s'adressant au signor :

— Eh bien, Spiro, qu'y a-t-il pour ton service? lui dit-il dans un grec détestable, mais que je commençais à comprendre.

— Voici un de mes amis qui voudrait visiter Marathon. J'ai pensé que tu pourrais lui servir de guide.

— Quand cela?

— Le plus tôt possible. Comment sont les sentiers?

Maurocordato avait raison de ne pas dire « routes », car il n'y a guère en Grèce de chemin qui mérite ce nom.

Ils sont toujours bons quand je dois les prendre, répondit Thémistocle. Mais je suis, tu le sais, un pauvre fermier; je ne puis pas dépenser mon temps pour rien.

— Qu'à cela ne tienne. Fixe toi-même la somme.

— Donne-moi dix pièces d'or, c'est un marché conclu. Je vous emmènerai tous demain, et je fournirai des chevaux pour l'aller et le retour. Deux jeunes gens, deux Russes, ont justement la même intention que vous; je vous conduirai tous ensemble.

— Comment les appelles-tu?

— Les frères Mourozof.

— Je les connais; ils ont habité Corfou. Je les ai rencontrés hier près de l'Acropole, et ma femme les a engagés à nous venir voir, pensant que leur société serait agréable à notre ami, M. Halfacre.

Je fis un mouvement de surprise. Tant de sollicitude pour moi chez la signora, la chose était à peine vraisemblable!

— Tout est pour le mieux, alors, dit Kabourgos. Je serai ici à dix heures avec les chevaux. Ah çà, c'est de l'or que je veux, de l'or français ou anglais, comme tu voudras, cela m'est égal. Mais pas d'argent, tu m'as bien entendu?

Ayant ainsi parlé, il versa le reste d'une bouteille de santorin dans un large verre qu'il vida d'un trait, puis il se retira sans autre cérémonie.

Le signor parut respirer plus librement après son départ.

— Votre Thémistocle a des façons un peu rudes, lui dis-je en riant.

— Il est honnête. Quand il a donné sa parole, il la tient. Mais il faut le mettre en belle humeur par un bon dîner.

Je ne ferai pas le récit de notre excursion. Assez d'autres ont décrit la Grèce, et avec un talent que je n'ai pas la prétention d'égaler. Fidèle à sa promesse, Thémistocle arriva le lendemain avec les chevaux, bêtes trapues aux jarrets solides. Nous partîmes, le signor, Sapho et moi; à la sortie de la ville, nous fûmes rejoints par les

deux Mourozof, ces Russes dont la signora aurait voulu faire mes assidus compagnons. Un rapide examen me donna d'eux une opinion peu favorable. Je trouvai qu'ils avaient la mine d'appartenir à cette classe de riches fainéants qui mènent la vie à grandes guides sur toutes les routes de l'Europe, et je me promis intérieurement de cultiver fort peu leur société. Thémistocle remplit d'une manière intelligente le rôle de cicerone ; l'étrangeté de ses allures ne nuisait pas ici à l'effet du tableau. Le soir, il nous conduisit chez un de ses camarades, où nous attendait un copieux repas. La maison ressemblait passablement à un coupe-gorge, mais Maurocordato assura que nous pouvions entrer sans crainte. Notre guide et son ami entonnèrent après boire des chants caractéristiques où le sang des Turcs coulait à flots, où l'amour et les exploits des brigands fameux étaient célébrés tour à tour ; puis tous les hommes, enveloppés de peaux de moutons, se couchèrent auprès du feu, tandis que Sapho allait dans une pièce voisine rejoindre les femmes, qui s'étaient tenues soigneusement cachées à nos regards, mais dont nous avions pu entendre les voix pendant le repas.

Le lendemain, nous reprîmes la route d'Athènes. A une demi-lieue environ de la ville, j'aperçus William Plunger, le frère du major, avec un autre officier ; il me regarda d'un air de surprise, sans doute à cause de la société nombreuse dans laquelle il me trouvait ; je remarquai qu'il était plus contraint et plus froid encore que de coutume, mais je m'en préoccupai fort peu. L'aîné des Mourozof lui adressa d'un ton railleur quelques paroles auxquelles il ne répondit pas ; il m'apprit seulement que son frère avait quitté Corfou depuis plusieurs jours, et, me serrant la main avec plus de hâte que de politesse, il s'éloigna rapidement, suivi des rires de Sapho, qui avait paru se divertir beaucoup de cette petite scène.

Thémistocle Kabourgos ne voulut nous quitter qu'à la porte de l'hôtel. Lorsque nous eûmes vu disparaître au tournant de la rue le dernier de ses chevaux, je demandai au signor si cet homme n'avait pas d'autre profession que celle de guide.

— Il vend aussi du bois et de l'huile, me répondit Maurocordato. Mais ce n'est pas de là qu'il tire le plus clair de ses ressources. C'est… vous le devinez peut-être ?

— Non.

— Eh bien, c'est du brigandage. Ne l'avez-vous pas entendu nous dire que les sentiers étaient toujours bons avec lui ? Cela veut dire qu'ils sont toujours mauvais quand on ne l'a pas pour guide. Le gaillard ne se serait fait aucun scrupule de nous dépouiller, ni même de nous couper la gorge en cas de résistance. Mais du moment qu'il s'était engagé à nous conduire, nous pouvions nous fier à lui les

yeux fermés; il y allait de son honneur de nous ramener sains et saufs.

— Et la police, à quoi donc sert-elle? Je ne conçois pas que cet homme ose venir dans Athènes, s'il y est reconnu pour chef de brigands !

— Comme vous y allez ! dit en riant le signor. Arrêter tous les bandits qui se trouvent dans Athènes ! la police aurait de la besogne! Non, non, si vous n'avez laissé à Marathon ni votre peau, ni même votre bourse, c'est à Thémistocle Kabourgos que vous le devez.

Quoique je n'eusse pas été fait prisonnier par les brigands, ni obligé de demander à ma famille une lourde rançon pour ma délivrance, j'eus plus tard de trop bonnes raisons de ne pas oublier cette partie de plaisir faite avec le signor, Sapho et les frères Mourozof.

XXVI

Sapho lisait un matin le journal à voix haute; mais sa mère, absorbée dans ses propres pensées, semblait ne pas l'entendre, et de mon côté, j'oubliais les embarras politiques du roi Othon pour aller, loin de la Grèce, revoir Mandeville et Aréthuse. Comment expliquer le silence absolu que ma tante gardait vis-à-vis de moi? Qu'elle m'eût écrit rarement, j'y étais préparé; mais, à chacune de mes lettres, je la suppliais, dans les termes les plus pressants que puisse trouver une tendresse inquiète, de me tirer de la pénible incertitude où j'étais plongé. « C'est vous, ajoutais-je, qui m'avez conseillé ce voyage; c'est vous qui avez fixé la durée de l'épreuve, aidez-moi donc à la supporter jusqu'au bout. Lorsque j'étais enfant, une de vos caresses, une de vos paroles consolaient mes chagrins; mes fautes mêmes vous trouvaient indulgente. « Le cœur est bon, la volonté « droite, les années feront le reste », disiez-vous en mettant votre main sur mon front et en me regardant au fond des yeux comme vous seule savez regarder. Vous m'avez ouvert le monde de l'intelligence comme celui des sentiments; vous avez éveillé les facultés qui sommeillaient dans mon âme; vous m'avez appris à aimer le beau, le bien, le vrai, à les saluer partout où je les rencontre, en Grèce comme en Angleterre, malgré l'alliage qui les altère si souvent. Ce qu'il y a de meilleur en moi est votre œuvre; les liens qui nous unissent sont trop forts pour être affaiblis par l'absence, mais ce manque absolu de nouvelles m'afflige, et je ne sais à quelle supposition m'arrêter. » J'avais écrit le même jour à M. Sainte-Foy et à

Manteuffel. Le comte seul m'avait répondu. Il m'engageait à ne pas troubler par des craintes mal fondées le plaisir d'un intéressant voyage. « Trois mois seront vite passés, continuait-il ; plus d'un, à votre place, mon cher Halfacre, jugerait au contraire le délai trop court. » Pas un mot du colonel Hilchester ; sans doute il était à Londres ; mais comment Aréthuse n'avait-elle trouvé aucun moyen de me faire savoir que mes lettres lui étaient parvenues ?

Au lieu d'écouter la lecture de Sapho, je songeais donc à part moi qu'avant une semaine, si la situation ne changeait pas, je dirais adieu à mes hôtes et quitterais la Grèce.

Tout à coup, la signorina s'interrompit :

— Voyez donc cet étranger qui traverse la cour ! On lui montre nos fenêtres ; il se dirige par ici. Qui peut venir à cette heure ?

Je n'avais pas eu le temps d'apercevoir l'inconnu ; l'attente, toutefois, ne fut pas longue ; un instant plus tard, Morgan entrait.

— Enfin, vous voilà ! m'écriai-je ; combien je suis content !

La signora parut sortir de sa rêverie ; elle regarda George, mais avant qu'elle eût prononcé une parole :

— Ah ! c'est l'ami que vous nous aviez annoncé, monsieur Halfacre ? dit Sapho. Soyez le bien venu, milord. Resterez-vous longtemps ici ?

— Non, répondit-il. Je ne m'y serais même pas arrêté, si je n'avais su y trouver Edward.

— Voilà qui est flatteur pour nous.

— La flatterie me paraît méprisable ; je cherche à ne dire que la vérité.

— Moi aussi, mais je n'y réussis pas toujours. C'est effrayant de penser combien de fois, sans y prendre garde, on côtoie de près le mensonge.

— Peut-être êtes-vous comme Pilate, qui demande à connaître la vérité, puis s'en va sans attendre la réponse.

Je voyais étinceler les yeux de Sapho. Pour changer d'entretien, je m'adressai à Morgan.

— Avez-vous terminé votre mission, George ?

— Un peu trop trop vite. Vous en êtes cause. Je viens d'arriver ce matin, et je me suis aussitôt informé de vous à la poste. Le directeur avait reçu plusieurs lettres qu'il se disposait à vous adresser ; j'ai préféré les apporter moi-même. Les voici :

Sur l'une d'elles je reconnus l'écriture de ma tante.

— Allez donc les lire, Edward, allez, dit Morgan, qui devina mon impatience.

L'adresse de la seconde avait été tracée par une main qui m'était inconnue, une main de femme, celle d'Aréthuse peut-être ; mon

cœur battit avec violence; je brisai le cachet en tremblant. La lettre était de Mary Harbury.

« Cher monsieur Edward, disait-elle, vous trouverez sans doute bien singulier que je vous écrive. J'ai longtemps hésité à le faire; mais il m'a semblé que j'agirais mal, si je vous laissais ignorer ce qui se passe à Mandeville, et moi seule, du moins je le crois, suis en état de vous en instruire. M. Sainte-Foy vous l'aurait probablement appris déjà, s'il n'avait été obligé de partir, il y a quatre ou cinq semaines, pour aller auprès de sa mère malade.

« N'allez pas cependant vous effrayer. Peut-être tout ce que j'ai remarqué n'a-t-il aucue importance. Vous dites que j'ai tort de ne pas aimer le comte Manteuffel; je ne devrais sans doute pas m'inquiéter de le savoir si souvent auprès de votre tante : il vient la voir chaque jour, et même, quand ses affaires le permettent, il passe à Mandeville des semaines entières. Il rencontre aussi très-souvent à Lemington le colonel Hilchester et Aréthuse, qui sont de retour depuis près d'un mois. Il paraît que les affaires de mistress Buller ont été promptement terminées. Je ne vous répéterai pas tout ce que l'on raconte dans le pays au sujet de l'assiduité du comte chez le colonel. Ce sont probablement de purs bavardages, comme aussi tout ce que l'on entend dire de vous. Je suis bien sûre qu'il n'y a pas là un mot de vrai. Il n'est pas possible que vous ayez oublié votre tante et vos amis pour une jeune Grecque qui, à ce que l'on assure, n'en vaudrait pas la peine, malgré sa beauté. Il n'est pas possible non plus que vous vous soyez laissé entraîner dans une société mauvaise. Comment il se fait que vous ayez écrit si peu depuis votre départ, et que vous ayez rompu à Corfou avec tous les Anglais, je ne puis le deviner. Ce que je sais, ce que je sens, c'est que vous n'êtes pas coupable. Malheureusement, il ne suffit pas que j'en sois persuadée, il faut convaincre les autres; on me dit, à moi, que je suis une jeune fille sans expérience. Venez donc, mon ami, venez au plus tôt.

« Votre *sœur*,

« Mary Harbury. »

— Quelle excellente et chère enfant! pensai-je. Combien son attentive sollicitude s'effraye des moindres apparences! Ma tante, assurément, a traité comme ils le méritaient les bruits dont elle parle; mais qui donc peut les avoir répandus? Serait-ce Plunger? Fort bien. A mon retour, il faudra qu'il s'explique. Quant au comte Manteuffel, je ne le crains pas. Qu'il fasse, s'il le veut, la cour à ma fiancée, j'ai foi en elle.

Ma tante m'écrivait un billet très-court :

« Mon cher Edward, je ne veux pas cette fois vous reprocher votre silence ; j'ai, par malheur, des sujets de mécontentement plus graves. J'ai appris quelle conduite vous menez en Grèce, et en quelle compagnie le frère du major vous a rencontré sur la route de Marathon. Abusant de mon aveugle confiance, vous aviez déjà contracté à Warwick des dettes de jeu ; maintenant vous vous jetez à corps perdu dans les bras de je ne sais quelle famille grecque — le comte Manteuffel affirme que ce n'est pas celle de sa sœur — et vous avez, paraît-il, conçu la plus criminelle passion pour une étrangère intrigante et coquette.

« En de pareilles circonstances, je crois devoir vous donner l'ordre formel de revenir à Mandeville et d'épouser Mary Harbury. Vous avez oublié miss Hilchester, vous ne pouvez songer sérieusement à cette Sapho. Le mariage que je vous propose est le seul moyen de vous sauver de la ruine morale vers laquelle vous courez. »

Je n'étais pas encore revenu de ma stupeur, lorsque Morgan entra dans la chambre. Son entretien avec Sapho ne paraissait pas avoir pris une allure pacifique ; il se retirait de la lutte.

— Mauvaises nouvelles, n'est-ce pas? Je le lis sur votre visage. Qu'y a-t-il donc, Halfacre? Ne puis-je rien pour vous?

Pour toute réponse, je lui tendis les deux lettres.

— Vous le voyez, reprit-il, je n'avais que trop raison de blâmer votre voyage ; et pour comble d'imprudence, vous vous êtes laissé circonvenir par cette famille grecque ! Le major n'avait sans doute pas l'intention de vous nuire ; on l'a questionné, il a dit ce qu'il savait. Mais il y a dans le monde des misérables aussi bien que des sots, et il me semble qu'on a tiré grand parti des confidences de Plunger. N'aviez-vous jamais soupçonné que Manteuffel fût votre ennemi ?

— Non. Je l'avais toujours trouvé prêt à m'être utile.

— Au surplus, continua Morgan, ce qui est passé est passé. Que comptez-vous faire maintenant?

— Rien. S'il plaît à ma tante d'ajouter foi aux mensonges qu'on lui débite, je ne saurais l'en empêcher.

— C'est la colère qui parle en vous, Edward ; prenez garde... Je comprends que vous soyez blessé.

— Vous le comprenez ! Vraiment !... J'ai cru que vous alliez me conseiller de boire tranquillement cette injure, peut-être même de faire des excuses et d'épouser Mary.

— Ce serait le parti le plus sage...

— Jamais ! jamais ! Vous ne me pensez pas capable d'une pareille faiblesse.

— N'en parlons plus. Mais vous n'en devez pas moins écrire à votre tante, expliquer votre conduite et revenir en Angleterre sans tarder, ne fût-ce que pour aborder franchement la question de votre mariage. Un vapeur part ce soir pour la France ; votre lettre ne vous précédera que d'un jour ou deux.

— Je n'aurais pas dans les veines une goutte de sang des Halfacre, si j'agissais ainsi ! Eh quoi ! courber la tête devant une insulte ! Obéir docilement à un impérieux appel ! Non, Morgan, je ne partirai pas !

En vain il s'efforça de me persuader. La lettre de ma tante m'avait fait une blessure trop profonde. Je m'inquiétais peu de ce qu'avaient pensé de moi Plunger et le comte ; mais être méconnu à ce point par celle qui aurait dû me défendre, c'était là ce que je ne pouvais supporter. J'écrirais à Mandeville, puisque enfin il fallait répondre à ma tante, mais je ne partirais pas avant une vingtaine de jours, de façon à être de retour en Angleterre l'avant-veille de Noël, comme nous en étions convenus au départ.

D'une main fiévreuse, je traçai à la hâte les lignes qui suivent :

« Ma chère tante, il m'est tout à fait impossible de comprendre les insinuations contenues dans votre lettre. Depuis que j'ai quitté Mandeville, je n'ai rien fait dont, vous ou moi, nous ayons avoir à rougir, et j'ai vu avec l'étonnement le plus douloureux que vous aviez pu en douter un instant. Quoique je ne revienne pas en Angleterre aussi promptement que vous me l'ordonnez, il me sera facile, à mon retour, d'expliquer ma conduite, surtout si vous voulez bien formuler vos accusations d'une manière plus précise. Je n'ai pas à me reprocher d'avoir manqué d'affection envers vous, mais je me rendrais coupable de mauvaise foi si j'épousais Mary Harbury. Ce mariage est impossible, il y va de mon honneur de vous le déclarer, malgré tout le regret que j'éprouve de ne pas céder à vos désirs. »

— Vous êtes un fou ! me dit brusquement Morgan après avoir lu la lettre.

— Peut-être bien ; mais je ne me soumettrai pas comme un esclave.

— Il ne sert à rien de donner des conseils à qui ne veut pas les entendre. Seulement, mon cher Halfacre, maintenant que je vous ai rejoint, je ne vous quitte plus.

Et, le jour même, il s'établit près de moi dans l'hôtel.

— J'espère, milord, lui demanda Sapho, que vous n'avez pas l'intention de nous enlever M. Halfacre ?

— Si vraiment. C'est tout exprès pour cela que je suis resté.

— Alors, vous auriez beaucoup mieux fait de ne pas venir. Mais vous en serez pour vos peines, et nous aurons même le regret de

vous séparer de votre ami : il doit visiter avec nous le Péloponèse.

— Edward y renoncera.

— C'est ce que nous verrons.

Elle employa tous ses efforts à dégoûter Morgan du séjour d'Athènes ; mais il avait résolu de demeurer, il tint parole.

— Puisque vous vouliez absolument jouir de notre société, disait Sapho, vous auriez dû arriver en même temps que nous. Voilà quinze jours que nous sommes ici ; nous avons tout visité. Vous n'attendez pas sans doute que nous recommencions?

— Pourquoi pas? Se lasse-t-on jamais de ces sites admirables? La Grèce ressemblerait-elle à certaines jolies filles qu'on ne se soucie plus de voir, quand une fois on les connaît?

— Allez toujours, milord ; on sait à quoi s'en tenir. Il n'existe pas d'homme qui n'ait du plaisir à regarder une belle personne, et qui ne soit même fort empressé de lui faire la cour, si seulement elle consentait à l'écouter.

— Ce n'est pas mon humble avis, répliqua Morgan.

La vivacité de la signorina ne m'avait nullement déplu. Je trouvais singulière, et fort peu justifiée, la conduite de Morgan envers elle ; j'étais intérieurement flatté de la persistance qu'elle mettait à me retenir. Était-ce parce qu'elle était en butte comme moi, peut-être même à cause de moi, à des propos absurdes, que je devais me montrer ingrat envers les Maurocordato? Lorsque j'essayais de dissiper les préventions de Morgan, il haussait les épaules.

Je l'écoutais plus volontiers quand il m'entretenait de l'Angleterre, et je commençais à convenir avec lui qu'il serait sage de ne pas donner plus longtemps, par le refus de retourner à Mandeville, une ombre de vraisemblance aux calomnies dont j'étais l'objet. L'orgueil et la tendresse, qui d'abord s'étaient réunis pour me pousser à ce parti extrême, entraient maintenant en lutte. L'un me représentait la résistance comme un acte d'énergie virile ; l'autre me reprochait de ne pas sacrifier ma fierté, si légitime qu'elle fût, au besoin de faire cesser un malentendu déplorable. Ce dernier sentiment l'emporta. Je laissai Morgan retenir mon passage à bord du prochain steamer.

L'annonce de mon départ produisit sur chacun des Maurocordato une impression différente. La signora resta silencieuse comme toujours ; je crus pourtant remarquer dans son regard quelque chose qui ressemblait à un éclair de satisfaction, de joie mystérieuse et sinistre. Le signor parla de notre séparation prochaine en homme pratique, en vrai négociant. Il faut que les amis se quittent ; cela est aussi naturel que de voir les raisins mûrir et les vaisseaux mettre à la voile. Quant à Sapho, elle dit à Morgan de ne pas se réjouir trop

vite de son triomphe, plus d'un navire était parti sans emmener jamais ceux qui devaient prendre place à son bord. Elle redoubla pour moi d'attentions délicates, de prévenances fraternelles. Nous sortions souvent ensemble, accompagnés, non plus seulement du signor, mais aussi de Morgan, qui ne me quittait pas plus que mon ombre.

— Comme il nous suit de près, remarqua Sapho. Il parle aussi peu que papa, mais il ne s'endort jamais, lui!

Le soir du dernier jour que je devais passer en Grèce, elle me proposa de visiter l'Acropole. Morgan objecta l'heure avancée :

— Restez, si bon vous semble, répliqua-t-elle. M. Halfacre et mon père viendront, j'en suis sûre.

— Moi aussi, alors, reprit Morgan avec le plus grand sang-froid.

— Eh bien, prenez votre chapeau, milord la duègne, répondit-elle en éclatant de rire.

Nous partîmes, Sapho et moi marchant les premiers; derrière nous, sur nos talons, pour ainsi dire, venaient le signor et Morgan. Comme nous passions sous les arceaux de marbre du Propylée :

— C'est donc pour la dernière fois, murmura-t-elle d'une voix étouffée, la dernière fois!

Je m'arrêtai, surpris de cette émotion subite.

— Oui, répondis-je, la vie est faite de tristesse; mais une amitié comme la nôtre résiste à l'absence.

— Êtes-vous sûr que nous soyons amis? dit-elle, me regardant en plein visage.

— Pourquoi ne le serions-nous pas?

Elle se mit à rire, et sa voix eut quelque chose de sauvage.

— Ah! pourquoi ne le serions-nous pas? C'est une question. Mais le sommes-nous? En voilà une autre, monsieur Halfacre.

Elle se rapprocha de Morgan, le prit sous sa protection, et lui montra des sculptures rongées par le temps qu'il n'avait pas remarquées jusque-là. Le jour baissait rapidement. Elle voulut, du sommet du Parthénon, voir les derniers rayons du soleil s'éteindre dans la mer. Le signor se récria; mais Sapho y mit tant d'insistance, qu'il fallut obéir. Nous gravîmes l'escalier; puis, laissant derrière le fronton l'infortuné Maurocordato, qui avait marché tout le jour pour ses affaires et s'avouait incapable d'aller plus loin, nous nous dirigeâmes, la signorina, Morgan et moi, vers cette même corniche où j'avais naguère écouté l'amer plaidoyer de la jeune fille contre les Anglais.

Nous regardions sans défiance le magique spectacle du soleil couchant, lorsque Sapho, prise soudain d'une sorte de folie, saisit le chapeau de Morgan et le jeta au loin sur le sol.

— Voyez, voyez, dit en riant l'étrange créature; ce mendiant là-bas

va le ramasser, une fois qu'il l'aura mis sur sa tête crasseuse, je vous défie bien de le porter encore. Allons, descendez donc. Attendez-vous — et sa voix devint effrayante de haine et de sourde rage — attendez-vous que je vous oblige à suivre le chemin le plus court, comme votre chapeau?

Morgan haussa les épaules. Traverser nu-tête les rues de la ville était assez désagréable. Il suffisait d'ailleurs de quelques minutes pour descendre et remonter. Lentement et à regret il se retira, nous laissant seuls.

— Ne prenez pas la peine de revenir, lui cria Sapho, nous vous rejoignons à l'instant.

S'avançant plus encore à l'extrémité du monument, de façon à n'être pas vue de son père, elle se pencha vers mon oreille et murmura :

— Si je vous disais que je vous aime, le croiriez-vous?

— Non, certes. Vous avez toujours été trop moqueuse et trop gaie. C'était même, à mes yeux, un de vos plus grands charmes. Je sentais que je pouvais rester auprès de vous sans crainte.

Le visage de Sapho s'était contracté; la fureur, l'amour et la haine se lisaient à la fois dans ses yeux.

— Vous pouviez rester auprès de nous sans crainte! dit-elle amèrement. Et moi, pensiez-vous que je fusse de marbre? C'est votre indifférence qui m'a perdue. Je m'étais juré de la vaincre.

Puis, d'une voix presque suppliante :

— Ainsi, vous ne m'aimez pas?

— Le puis-je, Sapho? J'en aime une autre.

— Et vous osez me le dire ainsi? Vous avez raison. Je ne regretterai pas du moins de m'être vengée.

Nous descendîmes en silence. A mi-chemin, nous rencontrâmes Morgan qui venait à nous. Sapho avait déjà recouvré tout son calme.

— C'était une bonne plaisanterie, n'est-ce pas, milord la duègne? Si vous saviez combien nous avons échangé de secrets pendant que vous étiez allé sauver votre chapeau des mains du mendiant! L'avait-il déjà sur sa tête? Dans ce cas, ayez soin de ne pas nous approcher pendant au moins une semaine. Dites-moi, viendrez-vous nous voir quand M. Halfacre sera parti?

— J'accompagnerai mon ami en Angleterre.

— Bonté divine! Vous laissez loin derrière vous Oreste et Pylade; on ne pourra bientôt vous comparer qu'aux frères Siamois.

Pendant ce temps, un flot de réflexions amères m'assiégeait. « Ne suis-je pas bien malheureux? pensais-je. D'un côté, ma tante, irritée par de faux rapports, déterminée plus que jamais à me faire épouser Mary; de l'autre, une jeune fille, à qui je n'ai jamais dit un

mot d'amour, se plaint de se voir dédaignée, me menace de sa vengeance. Sa vengeance! Que peut-elle contre moi? M'enlèvera-t-elle Aréthuse? quelle folie!

XXVII

Je me levai le lendemain avant le jour. Il ne faut pas pour cela, en Grèce, un grand effort de vertu. L'aube est si pure, si radieuse, même à la fin de novembre! Le déjeuner nous réunit, comme de coutume; je crus voir que les yeux de Sapho étaient un peu rouges, mais elle ne donna aucun signe de chagrin. Tour à tour amère et rieuse, elle n'épargna pas Morgan lorsqu'il vint nous rejoindre.

Le steamer qui devait me conduire à Marseille était un bâtiment français appelé *le Péluse;* déjà mes bagages étaient à bord, grâce aux soins de George; nous devions partir à une heure, il en était onze, il nous restait donc fort peu de temps. Je vis que Sapho cherchait l'occasion d'être seule avec moi, mais nous avions eu assez d'explications, nous en avions eu même beaucoup trop. Ne devait-elle pas me punir d'une offense dont je ne me sentais nullement coupable? J'entends un moraliste sévère m'arrêter ici. « Nullement coupable! N'aviez-vous pas volontairement affronté le péril? s'étonne-t-on de recueillir ce qu'on a semé? » Rien ne m'eût alors semblé plus injuste qu'une pareille appréciation de ma conduite. Je n'avais pas conscience d'avoir commis une faute. Aujourd'hui je sais qu'il n'est point de créature, si déshéritée qu'elle soit, qui ne puisse exercer à son heure un pouvoir de fascination. Le rossignol, avec sa robe sombre, ne semble-t-il pas fait pour être le serviteur des tribus aériennes? Qui lui contestera le don de séduire?

— Vous ne pouvez quitter Athènes, me dit tout à coup Sapho, sans emporter quelques lithographies en souvenir de votre voyage. On en vend ici près.

— Il est inutile de vous déranger pour cela, répondit Morgan, je m'en suis procuré toute une collection.

Il s'éloigna un instant, et rapporta une trentaine de gravures, œuvres d'un artiste bavarois qui, incapable de gagner sa vie à Munich, avait suivi la fortune du roi Othon, et mourait maintenant de faim dans Athènes. Décrire la mauvaise humeur de Sapho serait impossible. Elle voulait sortir, et ne se souciait aucunement des lithographies; pourtant, elle dut les examiner l'une après l'autre, tandis que Morgan, avec un flegme imperturbable, en faisait ressortir les beautés, ni plus ni moins que si Phidias lui-même en eût gravé

l'empreinte sur la pierre. Le temps s'écoulait, il était près de midi. George tira sa montre, et dit qu'il était l'heure de partir, nous n'avions pas choisi notre cabine, il ne fallait pas se mettre en retard.

— Mon père chéri, ne pourrions-nous aller avec eux, et les voir s'embarquer? demanda Sapho.

— Certainement, mon amour, répondit le signor, toujours docile.

Morgan n'avait pas prévu cette évolution. Il pensait que la scène des adieux se passerait à l'hôtel et que ses murs seraient seuls témoins « des pleurs et des grincements de dents qui devaient accompagner, disait-il, une aussi cruelle séparation. »

— Le Pirée n'est pas un lieu convenable pour une dame, fit-il observer. Il est rempli de « ces grossiers matelots anglais, » comme les appelle si justement la signorina, et les marins français, russes, ou même grecs, rivalisent avec eux de brutalité. Je crois qu'il vaudrait mieux nous quitter ici.

— Non, dit Sapho. Je n'ai à craindre d'être insultée par personne, en dehors de cette maison.

Ses yeux bleus, fixés sur Morgan, lançaient plus de flammes que ceux de ma tante Mandeville. George soutint bravement ce regard.

Une voiture nous attendait à la porte. Je pris congé de la signora Maurocordato, et nous nous éloignâmes, suivis par les souhaits bruyants du maître et des garçons de l'hôtel. Le trajet se fit en silence. Sapho et Morgan s'observaient, pareils à deux duellistes qui veulent se réserver pour le coup final.

Nous arrivâmes au Pirée beaucoup trop tôt; les quais cependant étaient encombrés déjà de voyageurs haletants et affairés. N'est-ce pas une chose singulière que les mêmes hommes qui se mettent en retard pour le chemin de fer, et manquent le train au moins une fois sur dix, soient démesurément en avance lorsqu'il s'agit de s'embarquer, fût-ce pour la traversée la plus courte?

— Nous aurons les plus mauvaises cabines, dit Morgan, si nous ne nous pressons pas.

Je remerciai chaleureusement le signor de l'accueil que j'avais reçu chez lui. « J'espère, ajoutai-je, que vous viendrez en Angleterre et que vous me donnerez l'occasion de reconnaître votre bonté pour moi, non pas comme elle le mérite, cela est impossible, mais avec toute la gratitude dont je suis capable.

— Ne vous hâtez pas tant de nous remercier, interrompit Sapho. Peu-être trouverez-vous plus tard que vous nous devez peu de reconnaissance, je veux dire à maman et à moi; mon père n'était pour rien dans tout *cela*.

Puis, comme je la regardais avec surprise :

— Le mot *cela* est assez court, mais il peut signifier beaucoup de

choses ; vous aimeriez à savoir lesquelles, n'est-ce pas? Ne craignez rien, vous l'apprendrez. Tenez, monsieur Halfacre, j'ai les scènes en horreur, je les déteste autant que votre ami M. Morgan. J'aurais voulu être seule avec vous pour vous remettre ce paquet ; ce n'est pas ma faute si je suis obligée de vous le donner ici.

Et se tournant vers George :

— N'ayez aucune inquiétude, milord, il ne renferme rien d'explosible, il n'éclatera pas à sa figure et ne le tuera pas ; ce sont tout simplement des lettres. Prenez-les, monsieur Halfacre, et si vous tenez compte de mes désirs, ne les ouvrez que le jour où vous aurez passé le détroit de Messine. Maintenant, adieu, nous ne nous reverrons sans doute jamais. Venez, mon père, ce soleil me brûle les yeux, il me semble que je vais me trouver mal. Adieu.

Elle prit le bras du signor ; tous deux traversèrent le quai avant que j'eusse pu trouver une parole.

— Faut-il courir après elle, et savoir ce qu'elle veut dire? demandai-je enfin à Morgan.

— Gardez-vous-en bien. Cette fille a tâché de nuire à quelqu'un ; la chose est assez claire. Quant à moi, elle me mettrait en pièces de ses propres mains, si elle le pouvait.

Nous eûmes dans la Méditerranée un temps moins calme que dans l'Adriatique lorsque, deux mois auparavant, nous nous étions rendus de Brindes à Corfou. Le vent s'éleva dans la nuit, et le matin, il soufflait avec une grande violence. Bientôt, nous aperçûmes l'Etna, d'abord semblable à une blanche vapeur, puis, plus distinct et plus majestueux, jusqu'à ce qu'enfin, le jour suivant, nous eussions laissé derrière nous le géant sicilien, dont la tête s'élève, orgueilleuse, bien au-dessus de la région des nuages. Devant nous était Messine, la ville brillante et gaie qui, du flanc de la montagne où elle s'abrite, se mire coquettement dans les eaux limpides de la mer.

Charybde et Scylla me réservaient une déception. Ces écueils fameux étaient peut-être formidables pour les frêles bâtiments des anciens, mais *le Péluse* ne s'effraya pas plus de l'agitation de leurs flots qu'un athlète des faibles efforts d'un enfant. « Ces gouffres, disais-je, sont comme les maux de ce monde, pires dans l'imagination que dans la réalité. Ainsi, par une miséricordieuse disposition de la Providence, le bonheur est plus doux après l'attente, tandis que le chagrin perd, lorsqu'on l'approche, une partie de son amertume.

— Ne vous bercez pas d'illusions trop riantes, me répondit Morgan.

— Ceci, dis-je en montrant les écueils que nous venions de traverser, ceci est l'emblème de ma vie. J'ai résisté aux charmes de Sapho, j'ai fermé l'oreille à la voix de l'ambition qui m'eût conseillé

d'épouser Mary, j'ai franchi mon Charybde et mon Scylla, quels périls peuvent maintenant m'ébranler?

Je pouvais maintenant ouvrir le paquet mystérieux que Sapho m'avait remis au Pirée. Je brisai l'enveloppe; elle en contenait une autre, cachetée soigneusement et renfermant une lettre fort longue, écrite de la main de la signorina. Elle était ainsi conçue :

« Ce n'est pas un aveu d'amour, c'est une confession que j'ai maintenant à vous faire, monsieur Halfacre. J'ignore pourquoi j'ai laissé sortir de mes lèvres les paroles qui me sont échappées au Parthénon; le mal était déjà trop difficile à réparer, vous ne pouviez que me haïr. Nous vous détestions aussi, ma mère et moi, longtemps avant de vous connaître, et lorsque le comte Manteuffel nous apprit votre arrivée, lorsqu'il ajouta qu'il dépendait de nous d'assurer tout à la fois votre perte et sa fortune, nous promîmes de lui obéir aveuglément. Nous allâmes donc au-devant de vous à Brindes; nous voulions être sûres de ne pas vous laisser tomber en d'autres mains. Vous étiez notre prisonnier ; peut-être ne sentiez-vous pas vos chaînes, je m'étais constituée votre geôlière et je mettais mon orgueil à vous cacher votre captivité. Les instructions de mon oncle étaient faciles à suivre. Empêcher vos lettres d'arriver en Angleterre, retenir celles qui vous seraient adressées, cela suffisait à ses desseins. Qnel motif il avait de vous nuire, je n'ai pas à vous l'apprendre. Quant à ma mère et à moi — mon père n'était pas du complot — votre seule qualité d'Anglais était un titre à notre aversion; nous eussions trouvé doux de vous rendre quelque chose du mal que votre pays fait au nôtre, mais nous avions à venger encore une injure de famille. Dès mon enfance, j'ai appris à détester le nom d'Halfacre. Votre père avait amassé sur votre tête un héritage de haine. Il y a trente ans, il vint, lui aussi, à Corfou; il connut, il aima la sœur de ma mère; puis, perfide comme tous les Anglais, il l'abandonna lâchement. Elle mourut de son départ. Jugez de notre joie, lorsque le hasard nous livra le fils de celui qui avait amené dans notre maison le désespoir et le deuil. J'étais résolue à vous haïr, comment ai-je pu vous aimer? Demandez au vent pourquoi il souffle. Vous n'étiez pas avec nous depuis deux jours, que déjà je me repentais de vous nuire. Rappelez-vous mon trouble, mes remords, un jour que nous arriva devant vous une lettre de mon oncle. J'allais tout avouer, le nom d'Aréthuse m'arrêta. De même sur le Lycabettus, il eût dépendu de vous de désarmer ma vengeance. Un mot, un seul rayon d'espoir, vous eussent donné mon âme et ma vie. J'étais dédaignée, je ne pris plus conseil que de ma colère.

« Mes fonctions de geôlière sont terminées; adieu, je ne puis me repentir de vous avoir fait du mal; mais sachez, si vous y trouvez

quelque satisfaction, sachez que je m'en suis fait peut-être davantage à moi-même. »

La seconde enveloppe renfermait toutes mes lettres, à l'exception de deux : celle que j'avais écrite à ma tante peu de jours après mon arrivée à Corfou, et le billet plein de défi que j'avais moi-même porté à la poste. Au silence plein de froideur dont ma tante se plaignait avait succédé le refus hautain d'obéir à ses ordres. Combien je regrettai amèrement alors de n'avoir pas écouté les conseils de Morgan! Que n'étais-je parti pour Mandeville, au lieu d'envoyer cette fatale lettre! Je comprenais maintenant pourquoi Sapho m'avait demandé d'attendre pour ouvrir le paquet, que j'eusse dépassé Messine. J'aurais pu écrire de cette ville. Ma justification et l'annonce de mon retour seraient arrivées avant moi en Angleterre. Cette ressource m'était enlevée. Sa haine avait tout prévu.

XXVIII

Il était environ sept heures lorsque, par une froide et humide matinée de décembre, je pris à Londres la diligence *l'Hirondelle*, qui m'avait si souvent, écolier joyeux, amené avec ma tante à Warwick. Morgan m'accompagnait. Nous ne nous étions arrêtés ni à Marseille, ni à Paris, je n'avais pas fermé l'œil depuis que les fatales révélations de Sapho m'avaient appris la perfidie du comte et la sienne. Une fois sur le sol anglais, je devins plus tranquille. Je dormis même un peu. Tout n'allait-il pas s'expliquer? Le lendemain, je serais près de ma tante. À force de tendresse, je lui ferais oublier ma faute d'un moment, cette lettre écrite sous l'impulsion de la colère causée par une accusation injuste, et qui, pour mon malheur, devait être à Mandeville depuis plus d'une semaine.

Avant d'arriver à Warwick, la diligence passait à un endroit de la route beaucoup plus rapproché du château que la ville elle-même. L'idée me vint qu'en prenant à travers champs, je gagnerais une heure ou deux. Le jour baissait rapidement, mais je connaissais le sentier, je criai au conducteur que je voulais descendre. Morgan ne fit aucune objection. Il donna l'ordre de conduire mes bagages à l'auberge du *Cheval noir*, puis, tirant un flacon de xérès, il me força d'en boire quelques gorgées. Je n'avais rien mangé depuis le matin et je tremblais de froid.

Comme nous nous engagions dans l'étroit chemin bordé de haies vives, deux hommes passèrent près de nous.

— Ils vont à Mandeville, chez la pauvre dame, dit l'un d'eux. On

les aura sans doute appelés pour assister à la cérémonie de demain.

— On assure, reprit l'autre, que le chagrin..... La voix se perdit dans l'éloignement, je ne distinguai pas le reste de la phrase.

« Ils vont chez la pauvre dame assister à la cérémonie de demain.» Qu'est-ce que cela peut signifier? demandai-je à Morgan.

— Je n'en sais rien, répondit-il. Mais le froid augmente, marchons plus vite.

Nous arrivâmes au bord de l'Avon, à l'endroit même où Mary était tombée. La rivière, grossie par les pluies d'automne, coulait large et profonde ; il faisait presque nuit, un épais brouillard enveloppait la vallée ; je gravis une petite colline sur laquelle j'étais monté souvent avec Aréthuse et le colonel, puis, je m'engageai dans l'avenue de tilleuls qui conduisait au château. Combien le vieil édifice me parut sombre au travers du brumeux crépuscule! Des lumières allaient et venaient dans la grande salle, mais la chambre de ma tante Mandeville, cette chambre au balcon de laquelle je l'avais tant de fois vue appuyée, souriant à mon approche, avait ses volets fermés, comme si celle qui l'habitait eût été absente.

— C'est étrange, dis-je, en me précipitant vers une porte vitrée qui ouvrait dans la galerie.

Morgan m'arrêta.

— N'entrez point par ici. M. Sainte-Foi est au château, il faut d'abord le voir.

— Notre recteur à Mandeville! Qui vous a dit cela? Il n'y logeait jamais ; son presbytère est si proche.

— J'ai interrogé le conducteur de *l'Hirondelle.* Votre tante est malade; il y aurait de l'imprudence à vous présenter aussi subitement.

— Malade et seule ! Oh ! comme elle doit m'accuser !

En ce moment, une forme indistincte m'apparut au milieu du brouillard ; elle s'approcha de nous, je reconnus M. Sainte-Foi.

— C'est moi, recteur ! m'écriai-je en me jetant dans ses bras, car j'étais si alarmé, si misérable, que la vue de ce vieil ami faisait déborder mon cœur gonflé de tristesse. Comment va ma tante?

— Grand Dieu ! répondit-il d'une voix altérée, ne savez-vous donc rien?

— Morgan vient de me dire qu'elle était malade. Je n'ai encore parlé à personne. J'ai traversé la France et l'Angleterre sans m'arrêter nulle part. Prévenez ma tante, conduisez-moi près d'elle.

— Calmez-vous, reprit Morgan, rappelez votre énergie, Halfacre. La vie est rude quelquefois.

— Quel malheur avez-vous donc à m'apprendre? demandai-je en frissonnant.

Le recteur me prit la main.

— Mon pauvre Edward, vous auriez dû venir plus tôt. Votre tante est morte.

Je demeurai cloué sur le sol. La secousse était trop violente, trop inattendue pour qu'il me fût possible de répondre ou même de verser une larme. Ce que je sentis alors, nulle langue humaine ne saurait l'exprimer. Enfin, rassemblant mes forces :

— Puis-je la voir?

— Hélas ! non. Elle est déjà dans son cercueil. On l'enterre demain.

Morgan et le recteur m'emmenèrent au presbytère. Je me laissai machinalement conduire, je n'avais plus ni volonté, ni intelligence, je croyais être sous le poids d'un affreux cauchemar. On me fit asseoir auprès d'un grand feu. Je n'avais pas vu pétiller la flamme dans l'âtre d'une cheminée depuis le soir qui avait précédé mon départ de Mandeville.

— Vous avez été coupable, Edward, dit gravement le recteur; vous auriez dû donner de vos nouvelles. Et votre conduite à Corfou...

— Laissez ma conduite. Parlez-moi de ma tante, de ma pauvre chère tante !

— Vous l'aimiez tendrement, je le sais. Il aurait fallu le montrer davantage. Quand elle vit qu'elle ne pouvait apprendre par vous-même ce que vous faisiez à Corfou, elle chercha les moyens de s'informer ailleurs. Le comte Manteuffel était la seule personne du voisinage qui eût des nouvelles de Grèce; il venait souvent, très-souvent au château. Presque chaque fois que je voyais mistress Mandeville, elle me disait : « J'ai eu la visite du comte, il m'en apprend de belles sur Edward. Qui aurait jamais pensé, recteur, que mon neveu me causerait tant de chagrin ! Et ce n'est pas l'entraînement d'un jour ; ses habitudes vicieuses ont commencé ici même, presque sous mes yeux ! »

Il paraît que vous alliez jouer à Warwick; Manteuffel lui avait montré le reçu d'une somme qu'il vous avait prêtée pour payer vos dettes. Il ajoutait qu'en Grèce, loin de toute surveillance, vous vous étiez livré entièrement à vos mauvais instincts.

Je vous défendais de mon mieux, quoique, à vrai dire, il me semblât difficile d'expliquer votre silence. Mais je fus obligé de m'absenter. Quand je revins, je fus frappé de la pâleur de mistress Mandeville, de sa faiblesse et de l'altération de ses traits.

« Je viens d'écrire à Edward, me dit-elle, une lettre qui, je pense, le fera réfléchir. Son sort dépend de la résolution qu'il va prendre. »

Dieu sait avec quelle ferveur je le priai de vous inspirer une conduite conforme aux vœux de votre tante! Elle arriva enfin, cette ré-

ponse si impatiemment attendue. Hélas! malheureux enfant, quelle passion vous l'avait dictée! Elle eût été blâmable, même si l'on avait pu y voir le cri d'indignation d'un homme calomnié; mais, après votre inqualifiable silence et les tristes révélations du major Plunger, elle était sans excuse ; elle donna le coup mortel à mistress Mandeville. Elle languissait depuis votre départ ; elle ne pouvait vous pardonner votre refus d'épouser Mary. Quand elle eut reçu votre lettre, elle me la montra :

« Voyez quelle dissimulation, quel amas de mensonges! Il parle d'honneur, au moment même où il est engagé dans la plus criminelle liaison avec une fille de rien, où il choisit pour son unique société des hommes méprisables, ces Mourozof, qui ont fait le scandale de Corfou! Est-il possible qu'il soit tombé si bas! Un enfant que j'ai élevé avec tant d'amour! Je n'y survivrai pas, recteur. »

Morgan avait essayé d'interrompre M. Sainte-Foi ; je l'avais arrêté d'un signe. Je voulais connaître tout entiers ces douloureux détails, et boire le calice d'amertume jusqu'à la lie.

— A-t-elle été longtemps malade? demandai-je.

— Elle n'a gardé le lit que deux jours. Jusque-là, elle allait et venait comme de coutume, mais je voyais bien, moi qui l'observais, que son cœur était brisé. Le comte Manteuffel ne la quittait presque plus ; il était encore à Mandeville trois jours avant sa mort. Il lui montra, paraît-il, des lettres qui renfermaient contre vous des accusations accablantes; après son départ, elle demanda son homme d'affaires, puis, quand elle eut réglé toutes choses, elle prit le lit pour ne plus se relever. Le docteur Sagacius ne pouvait rien contre le mal qui la tuait.

Je n'essayai pas de me défendre. Elle n'était plus, celle devant qui je venais me justifier, ses oreilles ne m'entendraient pas, sa bouche ne prononcerait pas le doux mot de pardon. Je laissai Morgan expliquer au recteur de quelles odieuses menées j'avais été la victime. Pour moi, saisissant un moment où je pouvais sortir sans être vu, je quittai le presbytère et me dirigeai seul vers Mandeville.

— Morte! morte! me répétais-je à moi-même; elle est morte, ma chère tante, ma seconde mère!

Il faisait nuit, mais l'heure n'était pas encore avancée lorsque j'arrivai au château. Je sonnai. Coulamer m'ouvrit.

— Est-ce vous, monsieur Edward? Dieu du ciel! vous êtes pâle comme un fantôme! Enfin, vous voilà, vous venez à temps.

— A temps? Pourquoi?

— Pour conduire le deuil. L'enterrement aura lieu demain.

— Où est-elle? dis-je, en retenant les larmes qui m'étouffaient.

— Dans la grande salle.

J'écartai le sommelier, j'entrai dans la pièce où reposait la chère dépouille. Là, était en effet le cercueil avec ses ornements funèbres, ses cierges aux lueurs lugubres et son inscription :

ELEONOR MANDEVILLE.

Née en 1780. Morte en 183...

Ainsi, je ne devais plus revoir ce bien-aimé visage, ces grands yeux brillants et profonds ! Ils étaient fermés, fermés avant l'heure, peut-être, et à cause de moi !

Il n'y avait personne près du cercueil, mes larmes n'auraient pas de témoin, j'éclatai en sanglots.

Lorsque je relevai la tête, je vis en face de moi, me regardant de ses yeux de spectre, le portrait de la Dame blanche.

Je me précipitai comme un fou hors de la salle ; je me rappelais cette nuit de septembre où, riant du fantôme, nous étions allés, Aréthuse, Mary et moi, pour effrayer le comte. J'appelai Coulamer, et, laissant une femme de service continuer la veillée funèbre, je me dirigeai avec lui vers la chambre de ma tante.

Rien n'y était changé. On eût pu s'attendre à la voir venir prendre sa place accoutumée dans son grand fauteuil. Sur son bureau étaient la plume et l'encre dont elle s'était servie ; tout auprès, cachetée encore, la lettre que je lui avais adressée de Marseille, trop tard, hélas ! Combien amer est le remords, lorsque la faute ne peut plus être réparée ! Pourtant, je n'avais rien fait dont je dusse avoir honte.

— Pauvre madame ! dit Coulamer. Elle n'a plus rien écrit depuis le jour où elle a signé avec cette plume-là le testament que lui avait apporté M. Squill, son homme d'affaires.

Je voulus revoir ma chambre, le salon, la bibliothèque, tout ce château où j'avais vécu et grandi. Coulamer, qui me suivait avec un flambeau, trouvait peut-être l'héritier de Mandeville bien impatient de prendre possession de ses biens ; mais j'avais l'esprit trop plein d'une seule pensée pour m'inquiéter de l'opinion de qui que ce fût. Je revins dans la grande salle, je contemplai longtemps les portraits de famille ; puis, me cachant le visage, je m'agenouillai près du cercueil.

La femme de charge et la fille du jardinier se tenaient là, récitant des prières. Toutes deux m'aimaient ; je voulus leur parler, la voix me manqua, je ne pus articuler que ce seul mot : « A demain ! » Et je sortis à la hâte.

M. Sainte-Foi et Morgan m'attendaient en dehors :

— Pauvre garçon, dit le recteur, il fait pitié à voir ! Venez vous reposer, mon ami.

Du repos ! Pendant une nuit pareille ! Je n'en attendais pas. Mon seul espoir sur terre était maintenant Aréthuse.

XXIX

Les funérailles furent très-simples. Tel avait été le désir de ma tante, et M. Sainte-Foi, qu'elle avait désigné comme son exécuteur testamentaire, s'était conformé à ses intentions. Un de nos voisins, lord Lursdane, le docteur Sagacius, M. Squill, l'homme d'affaires, Morgan et moi, devions seuls y assister. Manteuffel avait proposé d'y venir, pour « rendre, avait-il dit, les derniers devoirs à son amie défunte. » Il eût osé, lui qui l'avait tuée, insulter à son cercueil par une douleur hypocrite. Le recteur ne le permit pas.

— Au retour de l'église, nous procéderons à la lecture du testament, ajouta M. Sainte-Foi ; c'est une simple affaire de forme, mais il faut qu'elle ait lieu.

Je me contentai de répondre par un signe de tête ; je n'avais pas le cœur aux questions de ce genre. Je suivais, par la pensée, ma tante dans les régions bénies qu'elle devait habiter maintenant ; je me tenais, brisé de douleur, à la porte des demeures éternelles, mendiant mon pardon.

Les tenanciers du domaine avaient demandé à suivre le triste cortége ; ils remplissaient la grande salle, et, lorsque nous y entrâmes, le chagrin de leurs honnêtes figures disait assez quelle maîtresse ils avaient perdue.

— Que Dieu bénisse notre chère dame ! murmurait l'un, jamais elle n'a augmenté mon fermage d'un penny.

— Elle avait pitié des pauvres, répondait un autre ; sans elle, ma petite Nelly serait morte depuis longtemps.

Au premier rang se tenaient lord Lursdane et M. Squill, petit homme affairé, important, qui, dès son arrivée au château, avait déposé le testament dont il était porteur dans un cabinet qu'il avait lui-même fermé à clef.

Mais pourquoi s'appesantir sur les lugubres détails qui accompagnent l'inévitable fin de cette vie périssable ? L'église était située dans le parc, entre le presbytère et le château. M. Sainte-Foi vint y recevoir la dépouille qui allait être confiée à la terre. J'écoutai les chants sacrés que la religion récite au bord des tombeaux, comme pour bercer

ceux qui viennent de naître à l'éternelle vie. Tout y parlait de miséricorde, d'espérance et de paix ; mais mon âme abattue ne pouvait comprendre ce langage. Il me sembla que jamais accents plus désolés n'avaient retenti à mon oreille. Le service achevé, la dernière des Mandeville fut portée dans les caveaux qui contenaient les restes de tant d'ancêtres ; elle était allée rejoindre au sépulcre lady Lucy, la Dame blanche.

Je ne pouvais quitter l'église. Je regardais les maçons sceller la pierre qui fermait l'entrée du tombeau. M. Sainte-Foi me mit la main sur l'épaule :

— *Sursum corda !* Levez en haut les yeux et le cœur. C'est là qu'il faut chercher la consolation. Ne restez pas ici, Edward.

Nous revînmes au château. Les serviteurs se rangeaient respectueusement pour laisser passer « Monsieur Edward. » « C'est maintenant notre maître, se disaient-ils les uns aux autres. Pauvre jeune squire ! comme il a l'air triste ! »

M. Squill nous demanda d'entrer dans la bibliothèque ; mais, avant d'y venir lui-même, il se fit servir une bouteille de bordeaux, et avala un copieux verre de vin dans lequel il trempa plusieurs biscuits. Quand il se fut ainsi réconforté, il tira de sa poche la clef du cabinet qui renfermait le testament, et alla, d'un pas majestueux, prendre un paquet soigneusement scellé. Il nous assembla autour de lui, brisa le cachet, ouvrit une grande feuille de parchemin. Alors, au milieu d'un religieux silence, il commença la lecture de l'acte :

« Moi, Eleonor Mandeville, saine d'esprit, quoique malade de corps, ai consigné ici mes dernières volontés. Je meurs dans la paix et la charité chrétiennes, pardonnant même à ceux dont les offenses m'ont causé la plus amère douleur.

« Je donne et lègue à mon frère, Henry Halfacre, la somme de vingt mille livres, désirant, quoique je l'espère peu, l'aider ainsi à rétablir ses affaires.

« Je donne et lègue à mon neveu, Edward Halfacre, la somme de dix mille livres, que j'ai déjà fait inscrire à son nom sur les registres de la Banque d'Angleterre. Il eût été mon unique héritier s'il n'avait pas mené en Grèce une vie scandaleuse et déshonorante.

« Je donne et lègue le château et les terres de Mandeville, avec les revenus, droits et priviléges qui en dépendent, à Maximilien, comte Manteuffel, officier de la garde du roi de Prusse. Je reconnais en lui un rejeton de la souche des Mandeville, et c'est pour moi, à cette heure suprême, une douce consolation de penser que le domaine va revenir au descendant de ses anciens possesseurs. Ma volonté formelle est qu'il ne sorte pas de la famille.

« Je donne et lègue à mon exécuteur testamentaire, le révérend Charles Sainte-Foi, recteur de Mandeville, la somme de mille livres, en souvenir de notre vieille amitié.

« Je donne et lègue à Thomas Coulamer, mon sommelier, à mistress Jellerton, ma femme de charge, et à John Grubb, mon jardinier, une rente viagère de cinquante livres. Mes autres serviteurs recevront chacun deux années de leurs gages.

« Enfin, je laisse à la paroisse de Mandeville douze cents livres pour la fondation d'une nouvelle école. Cinq cents autres livres seront distribuées par le recteur aux familles les plus pauvres.

« Signé de ma main, le 6 décembre 183...

« ELEONOR MANDEVILLE. »

Un codicille avait été ajouté au testament. Il donnait au comte l'argenterie, les bijoux, les tableaux, les meubles, les chevaux et les voitures; en un mot, tous les objets de prix qui seraient trouvés à Mandeville. Une dernière clause portait que le domaine appartiendrait à Manteuffel par voie de substitution, c'est-à-dire que s'il venait à mourir sans laisser d'enfants mâles, les terres et le château reviendraient aux héritiers consanguins de la testatrice. Ma tante lui imposait, en outre, l'obligation de se faire naturaliser en Angleterre et de changer, s'il était possible, son nom contre celui de Mandeville.

Je supportai le choc sans faiblesse. J'avais dans le cœur un deuil trop profond pour m'attrister de la perte du domaine. Morgan aussi gardait le silence; le recteur prit la parole :

— Mistress Mandeville a été trompée indignement, commença-t-il.

Je l'interrompis :

— Sa volonté dernière sera respectée, dis-je d'une voix ferme. Monsieur Squill, vous aurez l'obligeance de communiquer ce testament au comte Manteuffel.

— C'est mon devoir de le faire, répliqua le petit homme, j'y vais de ce pas.

— Maintenant, recteur, dit Morgan, il faut emmener notre ami au presbytère; sa place n'est plus ici.

— Vous avez raison, répondit M. Sainte-Foi. Grand Dieu! je puis à peine croire ce que j'ai entendu. Venez chez moi, mon pauvre Edward, restez-y le plus longtemps possible.

— Vous demeurez trop près de Mandeville, dis-je amèrement, mais j'accepte pour quelques jours.

Je devais, pour quitter le château, passer par la grande salle; je regardai pour la dernière fois les portraits de famille, les trophées d'armes, les bannières, mais je détournai les yeux du sombre visage

de la Dame blanche. J'allais enfin sortir, lorsque Coulamer me remit une lettre :

— Elle arrive de Lemington, monsieur Edward.

L'adresse était de la main du colonel Hilchester. « Enfin, m'écriai-je, voici la consolation, le secours dont j'ai tant besoin ! » Sans m'arrêter au mouvement d'inquiétude que laissa échapper Morgan, j'ouvris l'enveloppe avec précipitation ; deux feuilles de papier y étaient contenues ; une écriture de femme, fine et aristocratique, couvrait la première. Aréthuse sans doute voulait adoucir pour moi l'épreuve ; celle en qui j'avais placé tant d'amour et de confiance, pour qui je venais de tant souffrir, ma fiancée, ma femme, faisait briller à mes yeux obscurcis par les larmes un rayon d'espérance.

« Monsieur, disait-elle, j'apprends votre retour en Angleterre, et quoique, probablement, vous songiez fort peu à me venir voir, je me crois obligée de vous prévenir que je considérerais une pareille démarche comme une injure. Je veux oublier,... j'oublierai que nous nous sommes connus. Oui, croyez-le, j'effacerai de mon cœur et de ma vie un indigne souvenir... Je sais quels liens vous ont retenu en Grèce ; je ne garde plus pour vous ni affection ni estime. Longtemps mon aveugle confiance a plaidé votre cause, je me refusais à l'évidence ; mon père m'a montré ma folie. Je vous écris sous ses yeux, bien décidée à rendre éternel l'adieu que je vous adresse par cette lettre. »

Le colonel avait joint à ce billet les lignes suivantes :

« Ma fille vous a fait connaître ses intentions et les miennes ; après ce que nous avons appris, nous ne pouvons, vous le comprendrez, vous recevoir chez nous, même à titre de simple visiteur. »

Qu'arriva-t-il ensuite? Je n'en ai gardé qu'un souvenir confus. Il me semble que je vis, comme dans un rêve, George s'approcher de moi ; on me ramena au presbytère, on me mit au lit ; j'entendis M. Sainte-Foi dire à Morgan :

— Pauvre cher Edward! ce dernier coup était de trop!

Ce qui suivit, je l'ignore. Tout me paraissait vide, sombre, enveloppé de crêpes funèbres. Dans mon délire, je croyais voir se précipiter sur moi un démon fauve, au sourire implacable, dont les yeux d'acier me perçaient comme deux glaives ; je luttais contre l'horrible fantôme, mais il ne s'évanouissait qu'à l'approche d'un ange qui, sous les traits de Mary, venait pour me défendre.

J'étais jeune et fort, la vie reprit le dessus. Je m'éveillai un matin après un paisible sommeil, et je reconnus près de mon chevet Morgan, qui causait à demi-voix avec Sagacius. Un pâle soleil de janvier éclairait la chambre ; on avait mis partout des fleurs ; mes amis suivaient d'un œil anxieux tous mes mouvements.

— Mon bon docteur, mon cher Morgan ! dis-je.

Et je retombai sur mon lit, épuisé par l'effort que je venais de faire.

— Il est sauvé ! s'écria Sagacius en essuyant ses lunettes, qu'une larme de joie avait obscurcies.

J'étais entouré de la plus touchante sollicitude. Morgan et M. Sainte-Foi avaient passé près de moi bien des nuits ; Coulamer lui-même avait sacrifié la régularité de ses repas pour venir me soigner; enfin Mary, la douce créature, s'établissait chaque jour à mon chevet pendant de longues heures, et surveillait, avec la précoce expérience que donne le dévouement, toutes les phases de ma longue maladie. C'était elle qui avait apporté les fleurs dont la vue égayait la chambre. Une après-midi qu'elle sortait avec mistress Harbury du presbytère, Morgan dit, en la suivant des yeux :

— Comment avez-vous pu vivre près de cette angélique créature, et ne pas l'apprécier ?

— Aréthuse est si belle, George, et elle m'aimait ! Nous aurions été heureux sans ce démon vomi par l'enfer, le comte Manteuffel.

— Ainsi vous la défendez encore ! dit-il tristement.

Vers le commencement de mars, je fus capable de faire quelques pas dans le jardin, appuyé au bras de Morgan ou du recteur. Parfois aussi, appelés au dehors, mes amis me laissaient seul.

Je venais un jour de m'asseoir près d'une fenêtre d'où la vue s'étendait jusqu'au château. Je voulais revivre ces années de ma jeunesse, si heureuses et si paisibles. Absorbé dans ma rêverie, je n'entendis pas entrer Coulamer qui, tenant un journal, s'approcha doucement de moi.

— Monsieur Edward, il y a dans le *Courrier de Lemington* quelque chose qui vous intéressera, j'en suis sûr. Je vous l'ai apporté; le voilà.

J'étendis machinalement la main pour prendre la feuille qu'il me présentait. Mon esprit participait de la faiblesse de mon corps ; je me demandais, avec l'indolente curiosité d'un enfant malade, ce que voulait dire le vieux serviteur. L'article ne renfermait qu'un seul paragraphe :

« *Mariage dans le grand monde.* — Mardi dernier, à l'église de Lemington, le Rév. Stephen a célébré l'union du comte Maximilien Manteuffel, colonel de la garde du roi de Prusse, avec miss Aréthuse, fille de sir John Hilchester, lieutenant-colonel du 204e régiment de ligne. Le noble comte, qui vient, d'une manière si providentielle, d'hériter du domaine de Mandeville, va quitter l'Angleterre pour visiter le continent avec sa charmante épouse. A son retour, il se propose de faire droit au dernier désir de la défunte mis-

tress Mandeville, en demandant à notre gracieuse reine, avec le titre de sujet britannique, la permission de prendre le nom des terres dont il est devenu possesseur. »

Voilà quelle nouvelle m'avait apportée Coulamer, pensant me faire plaisir et me réconforter. Il ne se trompait pas entièrement. J'y puisai l'énergie qui m'avait manqué jusqu'alors.

Morgan, à son retour, aperçut le journal posé près de moi sur la table.

— Grand Dieu ! vous l'avez lu, Edward ?

— Oui, et cela m'a fait du bien... Je veux maintenant être un homme.

Le lendemain, levé aussitôt que mes amis, je repris le travail que j'avais interrompu depuis si longtemps. Chaque jour m'apporta vigueur et santé. Plus on la foule, plus l'argile devient consistante et solide. Le cœur humain est fait de ce limon : il se fortifie sous les coups de l'épreuve.

Et maintenant, me plaindrai-je ? Arrière, lâche faiblesse ! Je ne le ferai pas. Blessé dans une lutte inégale et perfide, je laisse mon ennemi jouir en paix de son triomphe ; je n'échangerais pas mes malheurs contre sa fortune. Vainement on me conseilla de poursuivre Manteuffel, de chercher à obtenir justice. A quoi cela eût-il servi ? De tous les biens qu'il m'avait enlevés, le domaine était le seul qui pût m'être rendu ; aurais-je pour si peu voulu entamer un scandaleux procès sur le bord d'une tombe à peine fermée ? Quant à ma réputation, bonne ou mauvaise, elle ne s'étendait pas au delà du Warwickshire ; il suffisait que M. Sainte-Foi fît savoir à ceux qui m'avaient connu les calomnies dont j'avais été victime.

Je ne l'accuserai pas non plus, celle qui a jeté dans ma vie de si poignantes douleurs. Jamais ma bouche n'a proféré contre elle une parole de blâme. Elle a été trompée comme ma tante, comme M. Sainte-Foi lui-même. Je me suis souvent rappelé, avec une mélancolique satisfaction, qu'elle m'avait écrit avant de connaître le testament. Elle ignorait le complot qui devait me dépouiller ; c'était avec l'héritier de Mandeville qu'elle croyait rompre, et lorsque, cédant à l'influence de son père, elle avait consenti à épouser le comte, elle ne savait pas quel mal il m'avait fait.

Elle n'est jamais revenue avec son mari dans le Warwickshire. Elle et son père, qui maintenant est bien vieux, habitent quelquefois à Londres l'ancien hôtel des Mandeville ; mais ils passent en France ou en Italie une grande partie de l'année : la santé du colonel exige, dit-on, un climat plus doux que celui de l'Angleterre.

Je ne l'ai revue qu'une fois. C'était à Paris, aux Italiens. La Ristori

faisait palpiter la salle entière sous ses accents passionnés. Je venais d'entrer, lorsque, jetant par hasard les yeux sur une loge voisine, je reconnus Aréthuse. Elle était là, en compagnie de son père et de deux ou trois personnes. Indifférente et rêveuse, elle semblait ne prêter aucune attention au drame qui se déroulait sur la scène. Vers quels lieux, vers quels souvenirs se reportait ainsi sa pensée? La blancheur mate de son visage, la pensive expression de son regard, donnaient à sa beauté un charme que je ne lui avais pas connu dans le splendide éclat de sa jeunesse. Tout à coup elle leva la tête, nos yeux se rencontrèrent. Un mouvement convulsif agita ses lèvres, elle devint plus pâle encore, et se penchant vers le colonel, lui dit quelques mots à voix basse. L'instant d'après, tous deux avaient quitté la salle.

Le comte est aujourd'hui un homme politique; il espère arriver bientôt à la Chambre des communes. Avec son adresse persévérante, il a su se créer des appuis dans la plupart des familles influentes du Warwickshire. A l'époque des chasses, il réunit à Mandeville toute la noblesse des environs, et donne à ses hôtes des fêtes splendides que cependant sa femme n'est jamais venue présider. Lorsqu'il prit possession du domaine, il fit remettre à neuf le vieux château, fort étonné de se trouver tout à coup si jeune. Un ouvrier qui travaillait dans le cabinet attenant à la chambre de la reine Élisabeth découvrit dans l'épaisseur de la muraille un escalier secret; sur les premières marches gisait accroupie une femme vêtue d'une robe de satin blanc usée et fanée. C'était une pauvre folle qui, depuis bien des années, habitait le village. Elle avait dans sa jeunesse été au service de la belle-mère de ma tante, et sans doute la légende lugubre de la Dame blanche avait fait impression sur son cerveau déjà malade. Elle connaissait les passages souterrains de l'antique édifice; dans ses accès de démence, elle revêtait un costume emprunté à la garde-robe de son ancienne maîtresse, et les habitants de Mandeville, effrayés, la prenaient pour l'ombre de lady Lucy, l'infortunée châtelaine morte de désespoir.

M. Sainte-Foi est toujours vivant. Je viens quelquefois passer chez lui les fêtes de Noël. Les premières années, j'y rencontrais Mary et sa mère; puis mistress Harbury mourut. L'âcreté de son zèle avait-il hâté sa fin? J'espère, en tous cas, qu'elle aura trouvé dans l'autre monde plus de charité qu'elle n'en a montré aux autres dans celui-ci. Vers la même époque, je perdis mon père; je dus aller à la Jamaïque consoler ma pauvre mère et mettre ordre aux affaires de la succession de mes deux frères. L'aîné, James, s'était fixé en France, l'autre avait été chercher fortune dans la Colombie anglaise. Je reconnus bientôt que la plantation, comme le domaine des Halfacre,

appartenait tout entière désormais à la maison Lasserre et Ce. Les 20,000 livres laissées par ma tante ne suffisaient pas à éteindre les dettes; j'y ajoutai tout ce que je possédais moi-même. L'honneur de notre nom restait du moins intact.

J'emmenai ma mère avec moi et je revins à Londres. Je n'avais pas à craindre pour elle la pauvreté, je pouvais la faire vivre de mon travail. C'était pour moi un doux et légitime sujet d'orgueil, de penser que j'éloignerais les privations de cette tête si chère; car j'avais suivi les conseils de Morgan, et le succès avait répondu à mes efforts au delà de mon attente.

A mon retour, je reçus de M. Sainte-Foi une lettre cachetée de noir. Quel nouveau malheur m'annonçait-elle? Le contenu ne justifia que trop mes tristes prévisions : Mary était morte, morte à vingt ans, victime de son inépuisable charité. Déjà les pauvres du voisinage bénissaient la Providence de leur avoir envoyé cet ange pour tenir auprès d'eux la place de ma tante Mandeville; mais une épidémie éclata dans le district; en allant soigner les malades, Mary gagna la contagion. Courageuse en face de la mort autant que patiente envers la vie, elle fit, dès les premières atteintes du fléau, rédiger ses volontés dernières. Elle laissait à ma mère tous ses biens, ajoutant qu'elle lui léguait aussi ses pauvres, la plus précieuse partie de son héritage. Comme le comte Manteuffel n'a pas d'enfants, Harbury et Mandeville reviendront un jour au fils de mon frère James. Le vœu de ma tante sera enfin rempli.

Mon récit est terminé; ma vie est fixée maintenant. Je ne me marierai pas; la tendresse de ma vieille mère, l'amitié de Morgan, l'étude et mes souvenirs, suffisent à remplir mes heures. Vous qui lisez ces lignes, ne me croyez pas malheureux. Il est peut-être des pages de ma vie que je voudrais effacer; mais le travail, l'accomplissement des austères devoirs de chaque jour, une énergique volonté, ont fait rentrer la paix en moi. Comme le disait avec une fière et courageuse résignation une belle recluse du grand siècle [1] : « Je ne suis pas aise, mais j'ai le contentement. »

ÉMILE JONVEAUX.

[1] Mademoiselle de la Vallière à la reine, qui lui demandait si elle était bien aise d'être carmélite.

Ce roman est tiré des *Annals of an eventful life,* par G. W. Dasent, auteur dont la verve et l'humour sont fort appréciés par nos voisins d'outre-Manche, bien qu'il ait jusqu'ici rarement abordé le champ de la fiction. Nous avons cru devoir éliminer de l'ouvrage anglais les longueurs dont peut s'accommoder le flegme britannique, mais qui seraient peut-être fatigantes pour le public de notre pays. Nous avons également apporté divers changements dans la trame de l'ouvrage, afin de rendre le récit plus mouvementé, plus rapide et plus intéressant.

LE SYNODE GÉNÉRAL

DE

L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

EN 1872[1]

III

Après que le synode eut pris connaissance des deux déclarations de la gauche, M. le professeur Bois eut la parole pour expliquer et défendre le projet de confession de foi présenté par lui au nom de la droite de l'assemblée, c'est-à-dire du parti orthodoxe.

Il faut reproduire le texte de ce projet :

« Au moment où elle reprend la suite de ses synodes, interrompus depuis tant d'années, l'Église réformée de France éprouve, avant toutes choses, le besoin de rendre grâces à Dieu et de témoigner son amour à Jésus-Christ, son divin chef, qui l'a soutenue et consolée durant le cours de ses épreuves.

« Elle déclare qu'elle reste fidèle aux principes de foi et de liberté sur lesquels elle a été fondée.

« Avec ses pères et ses martyrs dans la confession de la Rochelle, avec toutes les Églises de la réformation dans leurs symboles, elle proclame *l'autorité souveraine des saintes Écritures en matière de foi, et le salut par la foi en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification*[2].

[1] Voir *le Correspondant* du 10 avril 1873.

[2] Toutes ces paroles sont ainsi soulignées dans le texte officiel. Voir l'ouvrage de M. Bersier, auquel je renverrai pour la plupart des citations, t. I, p. 117.

« Elle conserve donc, et elle maintient à la base de son enseignement, de son culte et de sa discipline les grands faits chrétiens représentés dans ses solennités religieuses et exprimés dans ses liturgies, notamment dans la Confession des péchés, dans le Symbole des apôtres et dans la liturgie de la sainte Cène. »

L'auteur de la proposition l'expliqua brièvement.

Il indiqua, et tout le monde le sentait comme lui dans le synode, que c'était « la question des questions »; celle d'où dépendaient non-seulement « la vie des âmes et la dignité des consciences », mais « l'existence même de l'Eglise[1]. »

Il se hâtait d'ajouter que les « auteurs du projet n'avaient pas eu la prétention de présenter d'une manière systématique l'exposé complet de leur foi, ils se bornaient à affirmer un *minimum*. C'était, en religion, l'équivalent de ce qu'on avait appelé naguère en politique *les libertés nécessaires*. »

A tout prix, il fallait affirmer ce minimum de foi nécessaire. L'Église réformée ne pouvait plus continuer à protéger de son nom et de ses souvenirs un enseignement qui n'était au fond que la négation de toutes les vérités surnaturelles crues par les siècles chrétiens.

Il ne s'agissait d'ailleurs ni d'innover, ni de copier le passé. On s'inspirait de la grande confession de la Rochelle sans la reproduire.

Enfin, on n'avait nullement la prétention d'être infaillible dans l'exposition de la foi; ce que le synode actuel allait faire, un autre synode pourrait l'améliorer[2].

Après avoir résumé aussi textuellement que possible l'argumentation de M. le professeur Bois en faveur de la déclaration du parti orthodoxe, et avant d'exposer les péripéties de la grande bataille doctrinale engagée autour de ce projet, je voudrais, en mon propre nom, faire quelques réflexions préliminaires.

N'est-il pas étrange, d'abord, de voir une assemblée d'hommes réunis pour traiter des questions de foi employer le langage affecté d'ordinaire aux transactions des affaires humaines, et à la discussion des intérêts contingents de ce monde? où a-t-on jamais vu appliquer à la foi chrétienne ces expressions de *maximum* et de *minimum*, comme s'il s'agissait d'une taxe sur le pain ou d'un tarif d'octroi?

[1] Discours de M. le professeur Bois. Bersier, I, 118 et suiv.
[2] Discours de M. Bois, p. 119 et 120.

Puisque l'Écriture est toujours la règle unique des appréciations de nos frères de l'Église réformée, où y a-t-il trace dans nos livres saints de cette distinction entre un maximum et un minimum de foi, entre des affirmations nécessaires et d'autres affirmations qui ne seraient, pour ainsi dire, que des vérités de luxe?

Introduire dans l'examen de si hautes questions un tel langage, de telles idées, de telles comparaisons, n'est-ce pas ouvrir la porte à une critique singulièrement irrespectueuse? ne donnerait-on pas à croire que le divin fondateur du christianisme, imitant les procédés des administrations modernes, a, pour ainsi dire, mis au chiffre le plus bas, et soumissionné au rabais les conditions indispensables pour faire partie de son Église? Présenter aux hommes un symbole qu'on appelle un minimum de foi, n'est-ce pas comme si on leur disait : « Nous avons rabattu le plus que nous pouvions sur l'essentiel de la foi; maintenant, nous n'en pouvons plus rien ôter; nous avons été jusqu'à la dernière limite des concessions; si nous allions plus loin, ce ne serait plus la foi chrétienne? »

Oui, vraiment, le procédé est étrange, et jusqu'alors, si je ne me trompe, il avait été sans exemple dans l'histoire des discussions théologiques.

On peut dire qu'il atteste, de la part de ses auteurs, des intentions conciliantes. Ils n'ont pas voulu faire de conditions trop dures à ceux de leurs coreligionnaires qui ont déjà tant de peine à croire au surnaturel. Ils désireraient leur faciliter le moyen de rester chrétiens, de demeurer dans l'Église. Aux protestants de la gauche, tout enivrés des principes du libre examen, on dit : « Voyez comme nous sommes accommodants; au lieu de vous proposer une confession de foi étendue, minutieuse, encombrée de vérités; pour ne pas vous exposer à la tentation de rejeter cette foi que nous estimons indispensable au salut, nous allons la simplifier le plus qu'il nous sera possible, et nous la réduirons de telle façon que si vous ne l'acceptez pas, vous serez vraiment convaincus de mauvais vouloir. »

Avoir de la charité pour les personnes, et, quand il s'agit d'intérêts contingents, chercher à concilier les opinions adverses, en leur demandant de mutuelles concessions, voilà qui est bien.

Mais les questions de foi ne se traitent pas de cette façon. L'Évangile est à prendre tout entier ou à rejeter tout entier; c'est la tunique sans couture qu'on ne peut pas déchirer; et quand le Sauveur a déclaré qu'on ne pourrait pas enlever un iota à sa doctrine[1], il n'a certainement pas eu l'idée de couvrir de son autorité l'étrange théorie du *minimum* en matière de foi.

[1] S. Matth., v, 18.

Après avoir relevé ce qu'il y a d'insolite dans cette manière de traiter des questions de dogme, je m'arrêterai encore un instant à deux des allégations contenues dans le discours de l'honorable M. Bois.

La première est assez embarrassée de rédaction. Je la cite textuellement, d'après le recueil de M. Bersier :

« Nous n'avons rien à innover, a dit le savant professeur de la Faculté de Montauban. Il ne s'agit pas pour nous de copier le passé, de reproduire la confession de foi de la Rochelle[1]. »

Si je ne me trompe, les deux parties de cette proposition, loin de s'accorder entre elles, se heurtent et se contredisent.

Ou l'on fait du nouveau, ou l'on n'en fait pas.

Si l'on n'en fait pas, on reproduit ou l'on continue le passé.

Si, au contraire, on ne veut ni copier le passé, ni le reproduire, on fait du nouveau.

Il faut absolument choisir entre ces deux alternatives.

Mais dire en même temps qu'on n'innove pas et qu'on ne copie pas le passé, c'est mettre ensemble des idées contradictoires, c'est fondre dans une même proposition le oui et le non, c'est vouloir donner raison en même temps à l'esprit de tradition et à l'esprit de nouveauté.

Ici encore, on comprend très-bien l'intention conciliante de l'orateur : pour rassurer les conservateurs, qui craignent des changements téméraires, on affirme qu'on n'innove pas; mais comme, d'autre part, on ne veut pas s'aliéner les amis du progrès, on leur dit : N'ayez pas peur, nous ne copions pas le passé.

Qu'est-ce donc alors que cette confession de foi qui n'est ni ancienne ni nouvelle? Je le répète, rien n'est plus louable que d'avoir des intentions conciliantes; mais il y a des exigences de logique plus fortes que toutes les intentions.

Au fond, le parti orthodoxe a voulu tout à la fois garder de la confession de la Rochelle ce qu'il estimait essentiel au maintien de la foi chrétienne, et répudier cette confession dans ce qu'elle avait de trop exclusivement calviniste.

De fait, il l'a congédiée, mais avec respect; il s'en est séparé, mais sans vouloir trop le dire, et c'est pour cela qu'en la laissant de côté, il a tenu à l'invoquer comme un des plus glorieux souvenirs du protestantisme français.

Enfin, il faut noter les paroles par lesquelles M. Bois a pris soin

[1] Discours de M. Bois, p. 119.

d'indiquer la valeur véritable du document proposé aux discussions et aux votes de l'assemblée.

Le synode n'est pas infaillible : donc il peut se tromper, même en dressant une confession de foi ; donc il n'engage en rien les synodes postérieurs, et ce même projet, qui est dit exprimer la foi de l'Église réformée à l'heure où on le rédige, pourra fort bien un jour être traité comme la confession de la Rochelle, c'est-à-dire être mentionnée à titre de document vénérable, mais mis de côté, comme ne correspondant plus à la situation actuelle des idées et des esprits.

Qu'une telle mobilité se trouve dans les sciences en voie de formation, cela n'a rien de surprenant. Ainsi, que les formules de la géologie et de la paléontologie soient autres aujourd'hui qu'elles n'étaient il y a trente ans, c'est le résultat inévitable des nouvelles découvertes ; et plusieurs fois encore, ces sciences, d'origine toute moderne, seront obligées de modifier de fond en comble leurs axiomes et leurs théorèmes, jusqu'à ce que de courageuses recherches leur aient fait dire leur dernier mot.

Mais même dans le domaine des connaissances purement humaines, cette mobilité des formules ne convient pas aux sciences déjà complétement formées et qui ont fait leurs preuves. On ne trouvera pas aux lois de l'attraction et de la pesanteur des énoncés plus nets, plus complets que ceux de Newton et de Kepler. Vouloir innover sur des vérités définitivement conquises et très-nettement formulées dès le premier jour par le lumineux génie de leurs inventeurs, ce serait pour ainsi dire faire rebrousser chemin à la science sous prétexte d'amélioration et de progrès.

Combien, à plus forte raison, n'en sera-t-il pas ainsi pour la vérité religieuse révélée? Si Kepler et Newton avaient trouvé du premier coup la loi et la formule de l'attraction, comment penser que Jésus-Christ n'ait pas su soustraire aux vicissitudes des choses créées le dépôt des vérités qu'il estimait nécessaires au salut du genre humain ? C'est précisément pour cela qu'ils les a mises sous la sauvegarde d'une autorité en qui la sienne propre revit dans toute sa plénitude, et qui, parlant en son nom, est providentiellement garantie de l'erreur.

Dire qu'un synode pourra changer les décisions d'un synode précédent, c'est réduire l'Église aux proportions d'une académie ; c'est enlever toute base solide à l'acte de foi, c'est-à-dire à l'acte qui engage l'homme plus que toute autre chose au monde, parce qu'il le saisit dans les profondeurs de sa conscience, à l'acte qui ne peut être fait avec dignité que si l'homme peut dire, non pas : « Il est probable, je pense, je présume ; » mais : « Je crois, je sais, je suis certain. »

D'ailleurs, s'il est bien avéré que le synode protestant ne revendique pas l'infaillibilité, de quel moyen disposera-t-il pour mettre fin à l'anarchie des doctrines? quel sera le caractère obligatoire de décisions que tout fidèle pourra soupçonner d'erreur? Dire : Nous croyons ceci aujourd'hui; mais nous ne savons pas si nous le croirons demain; et, dans les deux cas, nous pouvons parfaitement nous tromper : c'est parler avec une réserve, une sagesse, une modestie qui peuvent paraître d'excellent ton dans le domaine des relations humaines; mais, assurément, ce n'est pas là le langage d'une Église qui se croit et se dit la continuatrice, l'héritière de la mission de Jésus-Christ sur la terre.

Pendant sept jours consécutifs, du 13 au 20 juin, la gauche, par l'organe de ses plus habiles et de ses plus hardis représentants, livra une série de vigoureux assauts au projet de confession de foi des orthodoxes, et, tour à tour, dans des discours pleins d'art et parfois d'éloquence, MM. Pécaut, Gaufrès, Athan. Coquerel fils, Clamageran, Gachon, Viguié, Fontanès, Colani, Paris, Rabaud et Jalabert, essayèrent de démolir ce diminutif de *Credo*, ce symbole *minimum* que la droite présentait comme l'expression de la foi de l'Église réformée de France.

Dans cette ardente polémique, il faut distinguer et analyser successivement :

1° Ce qu'on peut appeler le programme théologique du protestantisme libéral ;

2° Ses objections générales contre toute tentative de fixer par écrit les croyances de l'Église chrétienne ;

3° Ses objections particulières contre le formulaire de la droite.

IV

Les polémiques antérieures au synode nous ont déjà familiarisés avec le système doctrinal théologique du protestantisme libéral, autant que ces mots peuvent s'appliquer à un parti qui fait hautement profession de repousser tout système, d'avoir horreur de toute doctrine nettement articulée, et de répéter sur tous les tons que « la théologie est la mort de la religion. »

Je me bornerai à résumer ce que j'ai exposé ailleurs avec plus de détails, lorsque j'ai entrepris de faire connaître les allures, les prétentions, le programme de la nouvelle école.

Écoutons donc M. Colani nous dire que « la croyance au surnaturel est une erreur scientifique[1]. »

M. Gachon, « qu'il rejette le miracle[2]. »

M. Athanase Coquerel fils, « que les évangélistes sont remplis de diversités, et sont loin d'enseigner les mêmes choses sur les mêmes points[3]. »

M. Jalabert, « qu'il ne peut croire à la Trinité, dont il ne trouve pas trace dans l'Évangile, ni à l'expiation par le sang, ni aux peines éternelles[4]. »

M. Fontanès, « qu'il est impossible de soutenir que le dogme de la divinité de Jésus-Christ soit nécessaire pour éveiller dans les âmes un sentiment d'amour, de respect, d'enthousiasme pour le Fils de l'homme ; que l'Évangile contient au moins trois conceptions très-différentes, à l'aide desquelles leurs auteurs ont essayé d'expliquer la grandeur morale de Jésus et son rôle dans l'histoire[5]. »

M. Clamageran, « que la croyance à la résurrection de Jésus-Christ ne signifie autre chose sinon que les chrétiens ne sont pas des matérialistes, et qu'ils croient fermement que l'âme ne périt pas avec le corps ; mais que les protestants libéraux rejettent la résurrection corporelle, la résurrection en chair et en os, — dogme tout matériel, très-inutile pour décider les hommes à suivre celui qu'un grand apôtre a appelé notre frère aîné[6]. »

C'est bien là, il n'y a point à s'y tromper, — et le clairvoyant génie de Bossuet avait donné à cette évolution logique du protestantisme le nom qui lui convient, — « *cette religion de plain pied* qui, en ôtant tous les mystères, lève toutes les difficultés[7]. »

Voilà ce que devient cette doctrine au sujet de laquelle saint Paul avait dit : « Détruisons les raisonnements humains et tout ce qui s'élève avec hauteur contre la science de Dieu ; réduisons tous les esprits en servitude sous l'obéissance de Jésus-Christ[8] ; » parole qui se comprend, si le christianisme impose à la foi de l'homme des vérités mystérieuses dépassant la portée naturelle de l'intelligence humaine ; parole qui n'a aucune application, si le christianisme n'est pas autre chose que la religion et la morale naturelle ramenées à des axiomes aussi évidents que les premiers principes des mathématiques.

[1] Bersier, I, 272.
[2] *Ib.*, 98.
[3] *Ib.*, 163.
[4] *Ib.*, 324.
[5] *Ib.*, 225.
[6] *Ib.*, 188 et 189.
[7] *Sixième avertissement aux protestants*, éd. Gaume, t. VII, p. 601, 602.
[8] II Cor., x, 4, 5.

De même, cette autre parole de l'Apôtre : « Le mystère de la croix, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils[1], » devient incompréhensible en face de ce christianisme moderne qui proscrit le surnaturel, biffe le miracle, élague la Trinité, repousse l'expiation par le sang, et fait de Jésus un sage plus grand peut-être et plus complet que Socrate, mais fort différent de celui que l'Apôtre déclare en tant de passages de ses Épîtres être venu sauver le monde par son immolation sur la croix.

Étant donné ce point de vue, on devine assez quelles seront les objections du protestantisme libéral : 1° contre toute tentative de confession de foi en général ; 2° contre le projet des orthodoxes en particulier.

C'est surtout cette partie de la discussion qui nous offrira un véritable intérêt. Entendre nier les dogmes fondamentaux du christianisme, ce n'est malheureusement ni extraordinaire ni nouveau. Mais il est curieux de voir comment, en s'appuyant sur cette négation des vérités chrétiennes, on prétend demeurer dans une Église chrétienne, et continuer avec plus de logique l'œuvre des réformateurs du seizième siècle.

Cette étrange situation implique d'ailleurs l'absence de toute confession de foi nettement formulée, et les déclarations des orateurs de la gauche à cet égard découlent nécessairement de l'idée qu'ils se font de l'essence du christianisme.

Il faut ici reproduire textuellement ces déclarations significatives.

A leurs yeux, l'Église n'est ni une « secte étroite de professants ou de saints, ni moins encore une institution surnaturelle destinée à transmettre des sacrements merveilleux[2].

« L'Église, c'est une patrie religieuse, où l'on peut communier de cœur et d'action avec beaucoup de personnes dont on ne partage pas les doctrines ; où les diversités intellectuelles viennent en quelque manière se fondre dans la communauté du sentiment religieux et de l'effort moral, et par conséquent qui constitue une société aussi large, aussi hospitalière que possible. »

Si on admet cette définition de l'Église, on conçoit très-bien qu'une telle société religieuse puisse se passer d'une confession de

[1] I Cor., I, 23.

[2] Discours de M. Félix Pécaut (publié avec ceux de MM. Ath. Coquerel fils et Colani, chez Sandoz et Fischbacher), p. 13. Bersier, I, p. 129.

foi. C'est, en particulier, le régime de l'Église de Genève depuis 1725[1].

Et non-seulement cela se peut, mais cela se doit; c'est plus logique, c'est plus conforme aux principes du protestantisme. L'Église catholique formulant et imposant des symboles est fidèle à ses principes, puisqu'elle se regarde comme l'héritière des pouvoirs de Jésus-Christ, et qu'elle établit une distinction marquée entre les pasteurs et le troupeau.

Mais de tels procédés sont incompatibles avec une doctrine qui a proclamé « tous les chrétiens égaux comme sacrificateurs et comme rois; qui déclare, par conséquent, que les communications de Dieu ne sont pas réservées au corps sacerdotal, et qu'elles appartiennent à tout chrétien cherchant Dieu avec un cœur pur[2]. »

Que si, une fois posé et accepté le principe fondamental du protestantisme, les formules doctrinales sont illogiques, il faut ajouter qu'elles sont souverainement funestes.

L'histoire atteste que le grand mouvement d'expansion et de conquête du protestantisme s'est arrêté, le jour où l'on a cherché à enfermer l'esprit primitif dans des confessions de foi. Le protestantisme a été alors comme « figé[3]. » Ce n'est point avec des documents de cette sorte que l'on peut gagner les âmes à la doctrine vivante de l'Évangile, lequel d'ailleurs est loin d'être lui-même un code tout préparé, un *Credo* fait à l'avance[4].

M. de Cavour disait : « Le premier imbécile venu peut gouverner avec l'état de siége. » On peut aussi, à l'aide d'un symbole, obtenir des âmes une certaine obéissance tout extérieure; mais ce n'est pas là la vraie vie religieuse, et « le régime des *Credos* n'est propre qu'à développer le marasme intellectuel[5]. »

Qu'est-ce enfin que rédiger et imposer un symbole? C'est, par un chemin détourné, rentrer dans le catholicisme. L'illustre Samuel Vincent, un de ceux qui ont le plus contribué, au commencement de ce siècle, à répandre les idées du protestantisme libéral, « était ennemi de toutes les confessions de foi, qu'il appelait des *papes de papier*. Il était si jaloux de la liberté, de la spontanéité de la vie religieuse, qu'il n'admettait même pas que, pour prévenir les disputes et les personnalités, pour conserver la paix dans le culte, on établît

[1] Discours de M. Clamageran, dans la séance du 15 juin. Bersier, I, 117.
[2] Discours de M. Fontanès, dans la séance du 17 juin. Bersier, I, 218 et 219.
[3] Discours de M. Clamageran, dans la séance du 15 juin. Bersier, I, 180.
[4] *Id.*, *ib.*, *ib.*, 183.
[5] M. Clamageran, séance du 15 juin; M. Fontanès, 17 juin. Bersier, I, 239.

des règlements écrits. Il voulait qu'on se contentât de conventions *orales* et *négatives*[1]. »

D'ailleurs, la Bible a plus d'un enseignement différent sur certains dogmes. S'il faut concilier tous ces passages, « c'est une œuvre au-dessus des forces des exégètes passés, présents et à venir, et jamais on n'arrivera à la moindre certitude en matière de dogme. Si, au contraire, il suffit d'un seul passage, les hétérodoxes se trouveront à l'aise; car ce ne sont pas les textes de la Bible qui leur manqueront pour couvrir chacune de leurs paroles[2]. »

Ignore-t-on, par exemple, que dans l'Épître aux Galates, « pour un passage qui n'a rien de dogmatique, et que personne, par conséquent, n'a grand intérêt à solliciter, à tirer à soi, un savant allemand comptait, il y a environ trente ans, *trois cent vingt et une* interprétations[2] ? » L'apôtre saint Paul n'était donc pas toujours très-clair, même en écrivant aux paysans de Galatie[3].

Qui donc fixera le sens à suivre et à croire?

« Qui interprétera la Bible, cette autorité souveraine? Sera-ce l'Église, sera-ce l'individu?

« Si c'est l'Église, il ne reste même plus l'apparence du protestantisme.

« Si c'est l'individu, son interprétation participe de l'autorité souveraine de la Bible. Nul ne peut la condamner. Sans doute, on pourra opposer une autre interprétation à la sienne; mais entre son contradicteur et lui il n'y a pas de juge. Dès qu'on insère dans une confession de foi un article sur l'autorité de la Bible, tous les autres articles sont comme nuls et non avenus. On dit que c'est l'anarchie; les libéraux répondent que c'est le protestantisme, et qu'on ne peut y échapper qu'en instituant un tribunal d'exégèse, promulguant l'interprétation officielle de la Bible[4]. »

Le lecteur comprendra pourquoi j'ai tenu à citer à peu près textuellement toute cette partie si importante de la discussion. Jamais voix moins suspectes n'ont justifié d'une façon plus éclatante les arguments de nos controversistes catholiques contre le principe fondamental du protestantisme. Une fois accepté, il mène logiquement à la négation de toute autorité religieuse, et non-seulement de l'autorité de l'Église et de toute confession de foi, mais à celle même de la Bible, laquelle étant livrée aux caprices de l'interprétation individuelle, n'a d'autre pouvoir que celui que veut bien lui accorder la

[1] Discours de M. Fontanès, dans la séance du 17 juin. Bersier, I, 215.
[2] Discours de M. Colani, dans la séance du 18 juin. Bersier, I, 265.
[3] Discours de M. Colani, dans la séance du 18 juin. Bersier, I, 259.
[4] M. Colani, p. 265 et 266.

conscience de chaque fidèle. Proclamer la souveraineté de la Bible en matière de foi, ou proclamer la souveraineté de chaque chrétien, et par conséquent la plus complète anarchie, c'est à quoi le protestantisme ne peut échapper qu'en faisant violence à la logique.

En résumé, il n'y a que deux principes, le principe d'autorité et le principe du libre examen. Si on reconnaît le premier, il faut être catholique et reconnaître « les arrêts d'un tribunal d'exégèse promulguant l'interprétation officielle de la Bible ; » ou bien, si on proclame résolûment le second, il faut en supporter les applications sans se plaindre, et ne pas revenir par une voie détournée au principe d'autorité.

A ces objections, qui repoussaient d'une manière générale et absolue tout projet de confession de foi quel qu'il fût, les orateurs de la gauche en joignirent d'autres, spécialement dirigées contre le projet des orthodoxes.

« Cette confession est vague, » dit M. Gachon[1]. »

« Elle prête à l'équivoque. » (M. Paris[2].)

« Elle n'est pas nette, et si elle était adoptée, elle deviendrait « un nid à procès théologiques. » (M. Fontanès[3].)

« Pourquoi, demande M. Colani, le dogme de la Trinité n'y est-il pas même indiqué? Pourquoi n'y est-il pas question du Saint-Esprit[4] ?

« Pourquoi, si l'on veut proclamer la divinité de Jésus-Christ, ne lui donner que ce titre excessivement vague de « Fils unique de « Dieu, » titre sous lequel chacun peut entendre ce que bon lui semble, et qui n'a jamais embarrassé un hérétique[5]? »

Que l'on compare donc ce langage si élastique, si vague, aux formules de la confession de la Rochelle :

« Il y a trois personnes en Dieu : le Père, le Fils et le Saint-Esprit[6].

« Jésus-Christ, étant la sagesse de Dieu et son Fils éternel, a revêtu notre chair afin d'être Dieu et homme en une personne, et en cette conjonction, la nature divine, retenant sa propriété, est demeurée incréée, infinie et remplissant toutes choses[7]. »

[1] Bersier, I, 196.
[2] *Ib.*, 301.
[3] *Ib.*, 216.
[4] *Ib.*, 255.
[5] M. Colani, Bersier, I, 255.
[6] Conf. de la Rochelle, art. 6.
[7] *Ib.*, art. 14.

Avec un langage si précis, les équivoques ne sont pas possibles, et l'on sait à quoi s'en tenir.

Mais la confession des orthodoxes au dix-neuvième siècle est « une espèce de *Credo* diplomatique[1] » qui évite à dessein de rien préciser, et dont on ne saurait dire s'il renferme le *minimum*, ou tout au contraire le *maximum* possible de la foi orthodoxe[2].

On y affirme l'autorité souveraine de la Bible *en matière de foi.* Mais qui déterminera ce qui est matière de foi? Le chapitre de la Genèse, où il est question du déluge, est-ce une page de géologie, est-ce un texte inspiré devant déterminer la croyance des fidèles? Qui prononcera[3]?

Bon nombre de pasteurs orthodoxes nient dans l'Évangile le miracle du *stater*[4]. Sans doute, ce récit n'est pas souverain en matière de foi. Pourquoi les pages où il est question de la résurrection et de l'ascension seraient-elles plus souveraines? Qui ne voit que proclamer une souveraineté de cette façon, c'est la détruire[5]?

Les auteurs de la confession de foi s'en réfèrent, il est vrai, *aux grands faits chrétiens*, tels qu'ils sont représentés dans les sacrements, célébrés dans le culte, exprimés dans les liturgies.

Mais que signifie cette expression : *les grands faits chrétiens?* On entend sans doute par là les miracles dont la personne de Jésus a été l'objet, à l'exclusion de ceux dont il a été l'auteur, et qui constitueraient les petits faits chrétiens[6].

Ne serait-il pas plus simple alors d'articuler nettement ces grands faits chrétiens, « au lieu de prendre l'immense détour des sacrements, des solennités religieuses et des liturgies[7]? »

D'ailleurs ces *grands faits* ne gênent nullement le protestantisme libéral. Lui aussi fête Noël, Pâques, la Pentecôte. Mais en célébrant ces solennités, il les explique à sa manière. Noël lui rappelle le jour où l'humanité a eu l'honneur de compter parmi ses enfants un être aussi pur que Jésus de Nazareth, et il lui importe fort peu que la naissance de ce Christ ait offert ou non un caractère surnaturel. A Pâques, le protestant libéral affirme que Jésus est vivant, qu'il a triomphé de la mort, et il ne cherche pas à savoir si son corps est oui ou non sorti du tombeau. Enfin la Pentecôte est sa fête de prédilection, puisque c'est la fête de l'esprit et que le grief principal ar-

[1] M. Pécaut, discours du 13 juin. Bersier, I, 134.
[2] M. Colani, 17 juin. Bersier, I, 256.
[3] M. Colani, 17 juin. Bersier, I, 263.
[4] Rapporté par saint Mathieu, VII, 26.
[5] M. Colani, 17 juin. Bersier, I, 264.
[6] M. Colani, 17 juin. Bersier, I, 268.
[7] M. Colani, 17 juin. Bersier, I, 269.

ticulé contre lui est d'avoir trop spiritualisé le christianisme [1].

Au fond « les orthodoxes ont voulu faire une part à la Bible et une part à la critique, une part à l'esprit de leurs pères et une part à l'esprit moderne, et ce partage, ils l'ont caché sous cette formule aussi sonore que vague, « l'autorité souveraine de l'Écriture en matière de foi [2]. »

Mais cette formule est tellement élastique qu'elle abriterait les libéraux aussi bien que les orthodoxes. Il n'est pas de hardiesse qui ne se puisse justifier par cette réserve *en matière de foi* [3].

De quel droit d'ailleurs une majorité pourrait-elle formuler un symbole comme étant l'expression de la foi de l'Église? Il faudrait pour cela être assuré de posséder la vérité absolue, c'est-à-dire se proclamer infaillible, ce que l'on ne peut ni ne veut faire.

Que résultera-t-il enfin de l'adoption d'une telle confession de foi? En provoquant au schisme, elle affaiblira encore le protestantisme.

« Déjà, complet ou à peu près intact, il a grand'peine à vivre; perd du terrain. Que sera-ce quand il se sera scindé en deux [4]? »

«Puis, où s'arrêtera-t-on sur cette pente funeste du schisme? On se bornera d'abord à exclure les radicaux de l'extrême gauche; mais ceux-ci une fois exclus, la gauche et le centre seront à découvert; les membres les plus modérés seront menacés à leur tour, et la pauvre Église réformée ira se rapetissant sans cesse, se dispersant, se subdivisant à l'infini, jusqu'à ce qu'elle tombe en poussière [5]. »

Que si le schisme n'éclate pas tout de suite, les consciences seront faussées en se soumettant extérieurement à un *Credo* qui n'exprimera véritablement pas leur foi [6]. Quant à ce *Credo* diplomatique, il n'est pas difficile de prédire le sort qui l'attend. Un jour viendra où il sera traité comme ses prédécesseurs, c'est-à-dire comme une formule usée, susceptible de sens divers et de réserves mentales. Car il serait sans exemple et vraiment nouveau que l'œuvre du présent synode échappât au sort du symbole apostolique, du symbole d'Athanase, des confessions de la Rochelle et d'Augsbourg, ou à celui des trente-neuf articles [7].

Je viens de résumer, en les citant fidèlement, les principaux arguments du parti libéral contre le projet des orthodoxes. Toute-

[1] M. Colani, 17 juin. Bersier, I, 271.
[2] M. Colani, 17 juin. Bersier, I, 264.
[3] M. Colani, 17 juin. Bersier, I, 264.
[4] M. Pécaut, I, 124.
[5] Discours de M. Clamageran, I, 186.
[6] Discours de M. Jules Gaufrés, I, 147.
[7] M. Pécaut, I, 134.

fois, les orateurs de la gauche n'étaient pas d'accord dans leurs conclusions.

Les uns consentaient à ce qu'on rédigeât un symbole, pourvu qu'il n'obligeât personne[1].

D'autres exprimaient le vœu que le synode « acceptât les diverses déclarations qui lui avaient été lues et proposées comme autant d'expressions diverses de la foi actuelle de l'Église réformée de France[2].»

M. Jalabert, au nom du centre gauche, demanda qu'au lieu d'une confession de foi, le synode se bornât à rédiger une adresse analogue à celle qu'avait publiée le synode officieux de 1848. Grâce aux formules générales de cette adresse, on aurait laissé subsister le *statu quo*.

MM. Coquerel, Colani, Viguié, Fontanès, Paris, Clamageran, repoussèrent absolument toute tentative de formulaire.

J'essayerai maintenant de classer et de ramener aussi à un ordre méthodique les discours prononcés en faveur du projet orthodoxe par MM. Roberty, président du consistoire de Rouen, Dhombres, pasteur à Paris, Bastie, pasteur à Bergerac et modérateur du synode, Vaurigaud, président du consistoire de Nantes, Pernessin, membre laïque de l'Église de Marseille, Frossard père, pasteur à Bagnères-de-Bigorre, Delmas fils, pasteur à Bordeaux, Guizot, Bois, l'auteur du projet, et enfin Babut, pasteur à Nîmes.

V

« Une Église ou association religieuse ne peut pas être fondée uniquement sur le sentiment. Il faut encore qu'elle repose sur des idées nettement formulées et acceptées par les membres de la communauté. »

Le premier argument en faveur de la nécessité d'une confession de foi fut développé successivement par MM. Roberty, Bastie et Pernessin.

Ce premier montra, par des raisons très-claires, que si le fond du christianisme était la charité, non-seulement ce sentiment ne pouvait pas être isolé de l'idée dogmatique, mais qu'il était en proportion exacte avec la netteté de cette idée[3].

[1] M. Pécaut, I, 127.
[2] M. Jules Gaufrès, I, 144.
[3] M. Roberty, séance du 13 juin. Bersier, I, 138.

Ainsi, mieux on connaîtra les attributs de Dieu, sa sagesse, sa justice, sa miséricorde infinie, plus on se sentira porté à l'aimer.

Cette grande révélation dogmatique : « Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique, » est une des causes déterminantes de l'amour que le vrai christianisme allume pour Dieu dans les cœurs.

Non-seulement le sentiment croît ou décroît, suivant que l'idée ou la connaissance est plus ou moins nette ; mais le sentiment peut devenir tout autre, si l'idée dogmatique qui lui servait de base se trouve altérée ou réduite.

Les protestants libéraux ont osé dire que le dogme de la divinité de Jésus-Christ n'importait en rien aux sentiments de respect et de reconnaissance dont le Sauveur devait être l'objet, et que, par conséquent, le sentiment religieux n'avait rien à faire avec la métaphysique théologique.

Il est cependant aisé de comprendre, et ici je laisse la parole à M. Roberty, que « l'on n'aimera pas Jésus de la même manière si l'on voit en lui un être faillible qui a partagé les erreurs, les étroitesses de son temps, ou si l'on voit en lui le Fils de Dieu s'abaissant jusqu'à nous et mourant pour nous racheter. Jésus n'est-il qu'un homme faillible et pécheur, comme l'enseignent quelques pasteurs libéraux ? il est impossible de comprendre quels droits il peut avoir à notre amour, et comment on peut demander aux hommes de l'aimer plus que tout et de lui tout sacrifier.

Un tel amour de Jésus, si Jésus n'est pas Dieu, n'est que du fanatisme [1].

Qu'est-ce d'ailleurs que des sentiments qui ne s'appuient pas sur des idées? Les libéraux ont reproché à la confession orthodoxe d'être vague ; ce reproche ne peut-il pas être victorieusement retourné contre ceux qui, spiritualisant tout à l'excès, ne parlent que « d'aspirations, d'idéal indéfini, d'effluves divins [2] ? »

Était-ce, par exemple, un enseignement bien précis que ce sermon de Pâques fait par un pasteur libéral, lequel sermon se divisait en ces trois points : 1° résurrection des nations ; 2° résurrection des idées ; 3° résurrection de la nature au printemps [3].

Ce n'est pas le tout d' « assaisonner d'expressions chrétiennes une sorte de déisme [4], » encore faudrait-il dire nettement ce qu'on veut.

[1] M. Roberty, séance du 13 juin. Bersier, I, 139.
[2] Discours de M. Pernessin, séance du 17 juin, I, 205.
[3] *Ibid.*
[4] M. Vaurigaud, p. 195.

« Supposons, ajoutait M. Pernessin[1], que certains hommes viennent me demander de former avec eux une association politique. Je commencerais par leur demander quel est leur programme. S'ils me répondaient : « Oh! nous voulons relever l'instinct politi-« que! Nous avons de hautes aspirations ; nous poursuivons l'idéal. » — « Je leur répondrais : « Tout cela est fort bon; mais êtes-vous « pour la monarchie ou pour la république? Si vous êtes pour la « république, comment voulez-vous la fonder? Par la libre discus-« sion ou par la violence? Sur tous ces points il me faut des ré-« ponses précises. »

En religion il en est de même. Il ne suffit pas de s'associer par les sentiments, il faut encore s'associer par les idées, sans quoi il n'y a pas d'association possible.

Un pasteur libéral écrivait à un pasteur orthodoxe : « Vos idées sont antihumanitaires et antichrétiennes; mais nous sommes de la même religion[2]. »

Le pasteur orthodoxe répondit au pasteur libéral : « Votre erreur est grande ; si vous tenez mes doctrines pour ce que vous dites, vous ne pouvez pas me tendre la main d'association[3]. »

Au fond, les libéraux ont fait entièrement disparaître le côté objectif de la religion, et n'ont plus laissé subsister que le sentiment individuel.

Ramener tout au sentiment, ce serait fondre dans une même société des hommes dont les croyances se contredisent et se repoussent. A ce point de vue, il n'y aurait pas de raison pour ne pas laisser les francs-maçons monter dans les chaires protestantes et y enseigner à leur manière la fraternité universelle ; les spirites prêcher à leur façon la persistance de l'âme au delà de la tombe ; le Turc même proclamer l'unité de Dieu[4].

Une fois ce faux principe adopté, les athées eux-mêmes auraient leur place dans l'Église, dès qu'ils seraient convaincus que l'athéisme est la plus haute expression de la morale et la meilleure manière de régénérer l'humanité[5].

S'il en est ainsi, Platon a eu tort de combattre Gorgias, Protagoras et les autres sophistes de son temps ; le P. Gratry a eu tort de réfuter Hegel. Il faut proclamer hardiment l'identité des con-

[1] M. Pernessin, p. 203.

[2] Parole citée par M. le pasteur Bastie, I, 168.

[3] *Id.*, *ib.*

[4] M. Pernessin, I, 102.

[5] Cette proposition se trouve textuellement dans le *Manifeste du christianisme libéral*. Neufchâtel, 1869, p. 9.

traires, et, au nom du sentiment, fondre dans une monstrueuse alliance les antinomies de la raison.

Non-seulement une Église, comme toute autre association, a besoin d'une confession de foi, afin de pouvoir rendre compte de ce qu'elle croit, et de n'admettre dans son sein que ceux qui se trouvent vraiment d'accord entre eux, mais cette nécessité d'une confession de foi apparaît avec plus d'évidence au point de vue de la liberté des âmes.

Plusieurs des orateurs orthodoxes ont insisté sur ce point, et il vaut la peine d'être mis en relief.

Qu'arrive-t-il en effet dans une Église où il n'y a pas de confession de foi pour déterminer les croyances de la communauté, et régler l'enseignement du pasteur?

C'est que le pasteur, maître absolu des consciences exerce, une domination qui peut aisément dégénérer en tyrannie.

Or l'Église réformée de France n'ayant plus, depuis le commencement de ce siècle, de confession de foi officielle, puisque, de l'aveu de tous, la confession de la Rochelle était tombée en désuétude, beaucoup de paroisses étaient entièrement livrées à l'arbitraire d'un enseignement sans direction, sans limites et sans contrôle.

Cette révélation sur l'état religieux de nos frères séparés n'est pas un des résultats les moins importants des grandes discussions engagées dans le synode. Et elle a d'autant plus de poids qu'elle est le témoignage, j'allais dire l'aveu, des hommes les plus compétents et les plus désintéressés.

Il faut donc noter ce témoignage avec soin; il faut l'enregistrer; il faut en prendre acte.

Je commence par le produire dans les déclarations mêmes qui ont été faites au synode.

Écoutons donc M. Delmas fils, pasteur à Bordeaux[1], nous dire que dans le système des libéraux, « la liberté des Églises est absolument sacrifiée au bon plaisir du pasteur; que chaque pasteur peut, si cela lui plaît, attaquer les convictions les plus sacrées, les plus chères aux consciences, et cela sans que personne le dirige, le reprenne ou le censure, ce qui constitue le pouvoir le plus discrétionnaire. D'après ce système, il y a autant de papes que de pasteurs. »

Nous verrons tout à l'heure si cette comparaison est parfaitement juste.

[1] Séance du 17 juin. Bersier, I, 248.

« Vous nous parlez sans cesse de votre liberté, disait à son tour M. le pasteur Dhombres en s'adressant aux libéraux, mais jamais vous ne parlez de la liberté de l'Église; et qu'est-ce qui la sauvegardera, si l'Église devient la propriété du pasteur, et s'il peut à son gré, sans relever de personne, jeter dans les plus jeunes âmes tous les doutes qui remplissent la sienne[1] ? »

Enfin M. Bastie[2] accuse ces mêmes pasteurs libéraux « de porter une atteinte mortelle à la liberté en blessant la conscience religieuse des masses protestantes, c'est-à-dire en prêchant suivant leurs opinions personnelles, sans tenir compte des croyances générales de l'Église. »

Et l'orateur ajoutait avec une éloquence émue :

« Non, vous n'avez pas le droit de tromper l'attente du fidèle, qui, en venant dans nos temples, croit y trouver l'enseignement dont il a été nourri, la vérité religieuse que supposent tous les actes de notre culte. Vous n'avez pas le droit d'offrir aux âmes altérées de justice, de paix, de consolation, au lieu des sources qui jaillissent jusque dans la vie éternelle, des citernes crevassées qui ne contiennent point d'eau. Vous n'avez pas le droit de laisser ignorer aux consciences oppressées par le péché qu'un grand sacrifice a été accompli pour en ôter le fardeau. Vous n'avez pas le droit d'étendre le voile épais de vos doutes entre les âmes qui cherchent l'espérance et les magnifiques perspectives que le Sauveur dévoile aux yeux de la foi. Ne vous y trompez pas. C'est au nom de la liberté, de la liberté des consciences que je repousse vos théories. Je demande formellement que les âmes ne soient pas opprimées et qu'on leur donne la certitude de trouver dans notre Église la satisfaction de leurs besoins. »

Comment n'être pas profondément touché de cette revendication de la liberté des consciences chrétiennes opprimées, on nous le dit, par un enseignement pastoral qui, en beaucoup d'endroits, est explicitement destructeur des principes fondamentaux de la foi ?

Toute oppression est odieuse ; mais l'oppression des consciences est la plus odieuse de toutes, et c'est celle qui soulève au plus haut degré le double sentiment de la réprobation et du mépris.

Les despotes de la politique peuvent être jugés sévèrement par l'histoire qui leur demande compte du respect de la liberté.

Mais les despotes des consciences sont mille fois plus odieux.

Qui m'enlève ma liberté et mes droits de citoyen me laisse libre, après tout, d'être homme, et, si je le veux, d'être chrétien.

Mais le tyran qui cherche à forcer le sanctuaire impénétrable de

[1] M. Dhombres, I, 150.
[2] *Ibid.*, I, 171.

la liberté des consciences, et qui le viole, celui-là est exécrable entre tous.

Peu importe de quel nom il s'appelle, de quel masque il se couvre, de quels moyens il se serve. Les fanatismes peuvent différer, la tyrannie est au fond partout la même. Il ne faut pas plus approuver les soldats de Louis XIV poussant les protestants à la messe à la pointe de leurs sabres que les troupes russes de Nicolas conduisant des paysans polonais à coups de baïonnette pour recevoir la communion des mains des popes.

Quant au solidaire, qui veille le mourant comme le vautour sa proie, pour intercepter toute communication entre cette âme qui va quitter ce monde et le ministre des divines miséricordes, il est encore plus cruel, et surtout plus hypocrite et plus lâche que les tyrans auxquels les martyrs avaient encore la possibilité de cracher au visage.

Opprimer les consciences qui peuvent se défendre est un crime. — Opprimer celles qui ne savent ni ne peuvent résister est un attentat sans nom.

Nous applaudissons donc de toute notre âme aux paroles généreuses prononcées au sein du synode par des pasteurs orthodoxes, au nom de la liberté sacrée des âmes.

Nous nous permettrons, toutefois, d'adresser aux auteurs de ces nobles paroles deux questions, et de soumettre à leurs plus sérieuses réflexions les pensées suivantes.

Que devient, devant ces relations réelles des membres de l'Église protestante avec leurs pasteurs, cette fameuse théorie du sacerdoce universel qui tient une si grande place dans la théologie primitive de la Réforme, qui est une des conceptions les plus originales de Luther et de Calvin, et que nous avons déjà entendu produire au sein du synode?

Si le sacerdoce est universel, s'il est comme un attribut inhérent à la profession de chrétien, si tous ceux qui ont reçu le baptême sont tous rois, tous sacrificateurs, il est illogique et abusif de laisser subsister cette distinction entre pasteurs et troupeaux, qui n'a sa raison d'être qu'au sein de l'Église catholique.

Et cependant, nous le voyons, cette distinction, théoriquement contraire à la théologie du protestantisme, subsiste en fait au sein de l'Église réformée.

Écoutez M. le pasteur Frossard père :

« Lorsqu'on est venu au milieu de nous attaquer les miracles et prêcher ouvertement ce qu'on appelle le théisme chrétien, *nos troupeaux* se sont émus[1]. »

[1] I, 211.

Écoutez M. le pasteur Delmas :

« La guerre n'est-elle pas partout au sein *des troupeaux?* — D'après votre système, *nos troupeaux* seraient au pouvoir d'autant de papes qu'il y a de pasteurs[1]. »

Écoutez M. le pasteur Bastie :

« Nos paysans ne savent plus à qui entendre. Un pasteur dit ceci, un autre le contraire ; comment voulez-vous que *nos troupeaux* sachent ce qu'enseigne leur Église[2] ? »

A quoi se rattache ce langage des pasteurs les plus sérieusement et les plus consciencieusement protestants? Avec quelle théologie est-il en contradiction?

Je dis que ce langage est inconciliable avec la théorie protestante du sacerdoce universel. Là où tous sont rois et sacrificateurs, il ne peut y avoir ni pasteurs ni troupeaux.

Mais ce langage s'accorde avec la théologie catholique et la justifie, et la théologie catholique s'appuie sur l'Écriture, où la distinction entre *pasteurs* et *brebis* est formellement contenue dans les paroles du Sauveur aux apôtres[3].

Chez nos frères séparés, le fait dément donc la théorie.

La théorie du sacerdoce universel n'existe que dans les livres. Elle est contraire à la nature des choses, et ceux mêmes qui la proclament le plus haut dans leurs écrits ou dans leurs discours, la laissent entièrement de côté lorsqu'ils en viennent à la pratique.

Depuis le commencent de la Réforme, il y a toujours eu, dans les Églises protestantes comme dans l'Église catholique, des enseignants et des enseignés ; c'est-à-dire, pour reproduire le langage même employé dans le synode par le parti conservateur, il y a toujours eu des *pasteurs* et des *troupeaux*.

Je répète que cette distinction consacrée par l'usage protestant est une éclatante condamnation de la théologie protestante sur le sacerdoce universel.

Non-seulement cette théologie est contraire à l'Écriture, mais elle est tellement contraire à la nature des choses que le bon sens pratique l'a toujours réduite à n'être qu'une lettre morte.

Au sein de l'Église catholique, la distinction entre pasteurs et troupeaux est à la fois conforme à l'Écriture et conforme à la logique.

Au sein de l'Église protestante, cette même distinction est une inconséquence, mais en même temps une victoire du bon sens sur un principe faux.

[1] I, 248.
[2] J, 171.
[3] Joann., xxi, 16, 17.

La transmission des idées religieuses au sein de l'humanité s'opère comme la transmission des connaissances intellectuelles et des idées morales au sein de la famille.

Dieu change ses œuvres, dit admirablement saint Augustin ; il ne change pas ses desseins : *Mutat opera, non consilia.* Le plan divin sur le gouvernement du monde est d'une unité et d'une simplicité merveilleuses.

Le même Dieu qui a fait la société religieuse de l'Église avait institué auparavant la société naturelle de la famille. L'œuvre de l'éducation des enfants se fait par voie d'autorité ; et le père et la mère manqueraient à leurs devoirs les plus essentiels si, proclamant entre eux et leurs enfants une égalité menteuse, ils laissaient ceux-ci faire tout seuls l'œuvre de leur éducation.

De même, dans la société religieuse de l'Église, il y a des pères et il y a des enfants, et il y a une œuvre d'éducation intellectuelle et morale à accomplir. Dans la théorie du sacerdoce universel, chaque chrétien est à lui-même son propre pasteur; c'est comme si, dans la famille, le rôle providentiel du père et de la mère était supprimé, ou, ce qui revient au même, exercé par l'enfant vis-à-vis de lui-même.

C'est cette théorie égalitaire et révolutionnaire prêchée par Luther et par Calvin que dans la pratique le bon sens a corrigée et atténuée. Chez les protestants comme chez les catholiques, il y a des pasteurs et il y a des troupeaux : les premiers enseignent, les seconds sont enseignés ; les premiers prêchent une doctrine et les autres la reçoivent; les premiers tiennent la place d'un sacerdoce revêtu d'autorité; les seconds sont soumis à l'action de ce sacerdoce, et, suivant les circonstances, ils en reçoivent tantôt la vie, tantôt la mort.

Nous devons remercier les vénérables pasteurs qui, au sein du synode de 1872, ont porté un coup si décisif à une des thèses favorites des premiers réformateurs.

Ceci m'amène immédiatement à une seconde réflexion.

En même temps que le protestantisme a prêché le sacerdoce universel si complétement démenti par la pratique de ses Églises, il a proclamé avec emphase la liberté des conciences chrétiennes, et bien souvent, depuis trois siècles, plus souvent encore de nos jours, il a institué de saisissants parallèles entre cette liberté magnifique des enfants de Dieu et la honteuse servitude des fidèles du catholicisme enchaînés à une Église infaillible, à des pasteurs qui parlent avec autorité, à un pape dont le nom seul est toujours donné comme le symbole vivant de la tyrannie religieuse.

Cette comparaison est-elle bien exacte? y a-t-il autant d'oppression d'un côté? autant de liberté de l'autre?

Examinons.

Oui, sans doute, la méthode de l'Église catholique est une méthode d'autorité.

Elle ne laisse ni chaque fidèle, ni même chaque pasteur s'ériger en juge de la doctrine. Il y a des règles de foi et de discipline qui sont imposées à tous. Les canons (c'est le nom grec que nos premiers siècles chrétiens avaient donné à ces règles) sont là comme des barrières qui limitent et protégent en même temps l'autorité de ceux qui enseignent et la liberté de ceux qui sont enseignés.

Appelez cela une consigne, si vous le voulez, comme pour insinuer que cette autorité est aveugle, et qu'elle courbe sans dignité les âmes qui la subissent.

Toutefois, ne soyons pas dupes des mots, défaut qui est très-particulier à notre nation.

Il y a des consignes qui peuvent être fort inintelligentes et fort brutales, je le concède; et le régime de la caserne n'est évidemment pas un idéal de gouvernement, ni pour une nation, ni, à plus forte raison, pour une Église. Mais il y a aussi des consignes pleines de sagesse, de raison, de justice, de sollicitude pour tous les intérêts, et bien insensé qui, par haine du mot, méconnaîtrait l'utilité de la chose. La sentinelle qui fait le guet au coin de votre rue a une consigne et un mot d'ordre; et si vous avez du bon sens, vous vous garderez bien de dire que cette consigne attente à votre liberté, car, tout au contraire, elle en est la sauvegarde. C'est en obéissant à cette consigne, transmise par une autorité supérieure, que cette sentinelle écartera de votre demeure les vagabonds, les gens mal famés, les faiseurs de mauvais coups. Ici donc, la consigne protége l'indépendance, la sécurité, la dignité de votre foyer domestique, et votre vie elle-même.

Plût à Dieu que le relâchement général des idées d'ordre et de discipline n'eût pas fait de tels progrès dans notre pauvre France depuis un quart de siècle! plût à Dieu que la grande consigne de la vigilance nationale eût été plus fidèlement obéie par tous! Elle eût été la double sauvegarde et contre l'ennemi du dehors et contre l'ennemi du dedans!

A l'ennemi du dehors, elle eût dit sur les bords du Rhin et à l'entrée des défilés des Vosges : On ne passe pas! — Et la France entière, debout comme une muraille derrière cette simple consigne, les eût empêchés de passer, et de nous prendre Strasbourg et Metz.

A l'ennemi du dedans, aux fanatiques incorrigibles de l'utopie révolutionnaire et socialiste, aux dangereux émules des Hébert et des

Marat, à ces philanthropes mielleux qui prêchaient la fraternité des peuples en écrasant Paris de leur immonde oppression, cette même consigne eût dit : Sortez d'ici ! — et la France, purgée de ce virus infect et endémique du révolutionarisme, redeviendrait capable de se faire respecter par ses voisins.

Il ne faut donc pas dire de mal de toutes les consignes. Il y en a qui peuvent opprimer et déshonorer; mais il y en a qui sont la sauvegarde de la dignité et de la liberté.

Voyons ce qui se passe dans l'Église catholique grâce à cette consigne, de la hiérarchie et de la soumission à une autorité légitime, laquelle autorité elle-même est astreinte à des règles, et ne pourrait que se suicider si elle tombait dans l'arbitraire.

L'enseignement et la transmission de la doctrine y sont placés sous les garanties les plus sérieuses. Il ne s'agit pas ici, comme dans une école de philosophie, de substituer ses idées à celles de la tradition. Le prêtre catholique transmet, il n'invente pas. Supposez que, dans cet immense concert de l'unité catholique, une note discordante se fasse entendre. Qu'un évêque énonce dans un mandement une doctrine contraire à l'enseignement universel de l'Église; qu'une hérésie dogmatique ou morale soit prêchée à un auditoire par un prêtre : aussitôt la consigne intervient; elle redresse, elle réprime, elle corrige, elle rectifie suivant les circonstances; mais nulle part elle ne permet à l'erreur de s'étendre.

Elle est donc une protection; et en même temps qu'elle garantit l'intégrité de l'enseignement, n'est-il pas évident qu'elle garantit la dignité et la liberté des consciences?

Dans ce système, peu importe qui soit le transmetteur de la doctrine. Il pourra avoir du talent, il pourra n'en avoir pas — vase d'or, vase d'argent, ou même vase d'argile, ce sera cependant toujours la même vérité qu'il contiendra.

« L'un dit : « Je suis à Paul, » et l'autre : « Je suis à Apollon. » Qu'est-ce donc qu'Apollon, et qu'est-ce que Paul? Les ministres de celui en qui vous avez cru, et chacun selon le don qu'il a reçu du Seigneur. — Celui qui plante n'est rien, non plus que celui qui arrose; mais c'est Dieu qui donne l'accroissement... Que personne donc ne se glorifie dans les hommes[1]. »

L'oppression doctrinale des troupeaux par les pasteurs est impossible dans l'Église catholique, précisément parce qu'il y a une autorité d'enseignement, des règles, et une hiérarchie pour faire observer ces règles.

Les pasteurs des troupeaux catholiques ne peuvent s'ériger en

[1] I Cor., III, 4 et 21.

papes de leurs Églises respectives, précisément parce qu'il y a un pape qui a pour mission de garantir tout à la fois les droits de l'autorité et les droits non moins nécessaires de la liberté sacrée des consciences.

Que produit, au contraire, chez nos frères séparés, l'absence de consigne, c'est-à-dire d'autorité et de règles? — Nous l'avons entendu, et le remarquable aveu en a été fait avec douleur par les représentants les plus consciencieux de l'Église protestante. Là, les consciences des fidèles sont livrées sans garanties à la merci des pasteurs.

Ici, tel troupeau sera instruit à croire en la Trinité, et à côté, tel autre troupeau sera instruit à n'y pas croire. La foi ou l'incrédulité du pasteur devient la foi ou l'incrédulité de sa paroisse.

L'Église catholique, principalement fondée sur l'autorité, respecte et consacre la liberté nécessaire des consciences.

L'Église protestante, en détruisant l'autorité, a détruit la liberté, parce qu'elle a introduit l'arbitraire et la licence, lesquelles, en tout ordre de choses, sont les plus sûrs et les plus mortels ennemis de la liberté.

VI

Prouver aux libéraux qu'une religion ne se compose pas seulement de sentiments, mais d'idées, et qu'on ne constitue pas une Église avec de vagues aspirations, mais seulement à l'aide d'un symbole précis ; établir que le seul moyen de protéger la conscience des troupeaux contre les fantaisies des pasteurs, c'est d'astreindre ceux-ci à ne pas s'écarter des règles doctrinales rédigées et imposées par l'Église, ce n'était pas la partie la plus difficile de la tâche des orthodoxes.

Il fallait encore, il fallait surtout répondre aux objections si vives, si fortement motivées, dont plusieurs membres de la gauche, et particulièrement M. Colani, s'étaient faits les interprètes contre le projet de confession de foi.

Sur ce point, je dois avouer que les discours des membres de la droite sont loin de donner entière satisfaction. Bien peu ont serré de près les difficultés spéciales soulevées contre le formulaire de M. le professeur Bois.

Les uns, comme MM. Guizot, Vaurigaud, Frossard, Delmas, ont surtout établi par des principes généraux la nécessité d'une confession de foi, et montré dans la désolante anarchie à laquelle l'Église réformée de France est en proie, la conséquence logique, nécessaire, de l'absence de doctrines nettement arrêtées.

D'autres, comme M. Pernessin, membre laïque de l'Église réformée de Marseille, et M. Bois, l'auteur du projet, ont essayé de le justifier contre les nombreuses attaques dont il était l'objet.

M. Pernessin, dans un exorde plein de finesse, déclara qu'étant dans le commerce depuis vingt-cinq ans, il n'avait pas la prétention de faire un discours. « Dans les tragédies grecques, ajouta-t-il, vous vous souvenez qu'il y a un chœur exprimant les pensées du peuple, et qui est particulièrement ennuyeux pour les élèves de nos lycées. C'est ce rôle ingrat, mais honorable, que je viens remplir ici[1]. »

Il se borna, du reste, à affirmer que le projet de confession de foi exprimait véritablement la croyance du peuple protestant, et que le sens où cette confession devait être prise était déterminé par le Symbole des apôtres, auquel elle se référait, et par les liturgies[2].

M. Delmas n'eut pas de peine à démontrer que si une déclaration *minimum* ne satisfaisait pas les libéraux, on aurait eu encore bien moins de chances d'arriver à une entente avec une déclaration *maximum*[3].

Tout cela pouvait être fort plausible, mais ne prouvait pas nécessairement que le formulaire proposé en 1872 eût la précision théologique et la netteté doctrinale de la vieille confession de la Rochelle.

M. Bois sut également répondre, avec beaucoup d'à-propos, que si les expressions très-simples employées dans ce projet effarouchaient le protestantisme libéral, il n'avait pas le droit de demander pourquoi on n'était pas revenu aux grandes formules métaphysiques du passé[4].

Comme arguments *ad hominem*, ces raisons ne manquent pas de valeur. Mais c'est le cas de rappeler le mot si juste d'Horace :

Non agit exemplum litem quod lite resolvit.

De ce que les libéraux avaient tort dans leurs prétentions et leur système, il ne s'ensuivait nullement que le projet de confession des orthodoxes fût irréprochable ; et, à un certain moment de la discussion, M. Colani put constater sans invraisemblance qu'on n'avait pas répondu à ses difficultés, et que ses objections subsistaient[5].

Avant de faire connaître le vote qui vint clore ce long et ardent

[1] Séance du 17 juin, I, 201.
[2] Séance du 17 juin, I, 201.
[3] I, 245.
[4] I, 309.
[5] I, 315.

débat, je voudrais noter, dans les discours des orateurs orthodoxes, deux ou trois points particulièrement faibles, et souligner quelques aveux bons à recueillir de leur bouche.

Ainsi M. Vaurigaud, président du consistoire de Nantes, fit reposer son argumentation contre les libéraux sur la distinction qu'il établit entre *Protestantisme* et *Église réformée*[1].

S'agit-il de protestantisme? Alors c'est « un droit inaliénable d'appliquer le libre examen à la sainte Écriture, et de n'admettre aucune autorité étrangère. »

Mais si c'est là ce qui constitue l'essence du protestantisme, ce n'est pas là ce qui peut faire l'Église réformée. Comment donc celle-ci prend-elle naissance?

« Voici les faits, répond M. Vaurigaud; vous cherchez en toute liberté ce qu'il y a dans la Bible, et vous y trouvez telle ou telle doctrine. De leur côté, d'autres en font autant. Après cela, si l'on se rapproche et que l'on se trouve d'accord, on met en commun ses croyances, et telle est la véritable origine des confessions de foi. L'Église réformée est l'ensemble et l'union de ceux qui ont trouvé la même foi au même Sauveur. »

Le raisonnement de M. Vaurigaud contre les libéraux se ramène donc à ceci :

Comme protestants, vous pouvez avoir raison; comme membres de l'Église réformée, vous avez évidemment tort, parce que votre système est destructeur de toute notion d'Église.

En d'autres termes, les orthodoxes sentent très-bien qu'en appliquant dans toute sa rigueur le principe fondamental du protestantisme, il n'y a pas de communauté religieuse possible, attendu *que le droit inaliénable d'appliquer le libre examen à la sainte Écriture* crée nécessairement cette religion toute individuelle, toute subjective, qui relève uniquement de la conscience et de Dieu, et sur laquelle aucune autorité extérieure ne peut avoir de prise.

Toutefois, ils sentent le besoin d'avoir une Église.

Que font-ils donc? Ils appliquent un instant le principe du libre examen, mais pour le suspendre aussitôt.

Pierre, Jacques et Jean, lisant chacun de leur côté la Bible, y trouvent les mêmes choses et tombent d'accord sur un certain nombre de vérités. Ils s'associent pour fonder une Église et rédigent un formulaire de foi qui renferme l'énoncé des vérités acceptées de tous. Mais une fois cette association formée et ce symbole rédigé, que devient *le droit inaliénable d'appliquer le libre examen à la sainte Écriture?*

[1] I, 192.

S'il est maintenu, s'il est véritablement *inaliénable*, qui interdit à un des membres de l'association de comprendre tel passage de la Bible autrement qu'il ne l'avait compris antérieurement à la formation de la société religieuse? Ce faisant, non-seulement il ne cessera pas d'être protestant, mais on peut dire que plus il usera de ce droit, plus il sera protestant.

Et, toutefois, c'est en usant de ce droit qu'il s'expose à ne pouvoir être maintenu dans l'association religieuse ou Église réformée?

Peut-on dire plus clairement que la notion de protestantisme et la notion d'Église sont incompatibles?

Les orthodoxes sont donc profondément inconséquents.

S'ils admettent sans restriction le droit inaliénable du libre examen, ils n'ont rien à reprocher aux libéraux.

S'ils sont persuadés que le Christ a fondé une Église et que l'Église a le droit de fixer des doctrines, il faut renoncer *au droit inaliénable* de la liberté d'examen vis-à-vis de l'Écriture.

Qu'on veuille bien serrer de très-près l'argument de l'honorable président du consistoire de Nantes, et on verra qu'au fond il donne entièrement raison aux controversistes catholiques. Il prouve victorieusement que protestantisme et Église sont inconciliables, et que les orthodoxes qui veulent être à moitié catholiques et à moitié protestants ont une situation impossible à défendre.

Je dirai de même à l'honorable M. Dhombres[1] qu'un calviniste, partisan du sens figuré dans les paroles de l'institution de la cène, est mal à l'aise pour reprocher aux libéraux d'appliquer cette méthode à tous les faits de la Bible. Si ces mots : « Ceci est mon corps » doivent être traduits par : « Ceci est le signe de mon corps ; » si l'on justifie cette traduction en montrant comment le Christ a tout spiritualisé, je répète qu'il ne sera pas facile de convaincre les libéraux d'erreur et d'exagération quand ils spiritualisent à leur façon les faits évangéliques, et qu'ils célèbrent à Pâques la résurrection des idées ou la résurrection de la nature au printemps.

M. Dhombres dira bien que « spiritualiser, ce n'est pas vaporiser, » et que lorsqu'on explique un fait de manière à le faire disparaître, ce n'est pas le spiritualiser, mais l'anéantir.

C'est très-vrai; et c'est précisément ce que nos controversistes ont su si bien dire aux calvinistes, aux sacramentaires, aux zuingliens. Prendre au figuré ce qui est littéral dans la Bible, ce n'est pas seulement spiritualiser, c'est anéantir.

[1] I, 147 et 148.

Là encore, il faut ou subir toutes les conséquences du principe, si on l'accepte; ou le repousser très-nettement, ce qu'on ne peut faire qu'en s'appuyant sur l'interprétation autorisée de la tradition et de l'Église.

VII

Je relèverai maintenant dans cette polémique quelques aveux dont il nous sera permis de prendre acte.

Dans les attaques contre le Symbole des apôtres, et particulièrement à propos de l'article où est affirmée la naissance miraculeuse du Messie, M. Colani s'était retranché derrière le silence de saint Paul pour nier le *Natus ex Maria Virgine*.

M. Bois lui répondit avec raison que cette argumentation était vicieuse, « on n'ignore pas nécessairement tout ce dont on ne parle pas[1]. »

Excellente réponse. C'est justement celle que nous opposons aux protestants lorsqu'ils allèguent le silence de l'Écriture pour s'inscrire en faux contre telles croyances ou telles pratiques consacrées par la tradition des siècles, et dont nous nous disons avec saint Augustin, que « lorsqu'elles se trouvent en même temps dans des Églises qui n'ont évidemment pas pu se les communiquer les unes aux autres, et qu'on ne peut les rapporter à la décision formelle d'un concile, on doit croire qu'elles proviennent de l'enseignement oral des apôtres[2]. » La réponse de M. Bois à M. Colani est une justification de notre thèse sur la tradition.

Nous devons également remercier M. le pasteur Bastie, modérateur du synode, de n'avoir pas craint de dire que « le culte protestant était trop dépouillé de ce qui attire les masses, trop sévère, trop difficile à comprendre pour des intelligences bornées et ignorantes[3]. »

Le divin fondateur de la religion chrétienne a dû tenir grand compte de cette catégorie d'intelligences, parce qu'elles sont nombreuses dans le monde. Lui-même s'est réjoui de ce que son Père avait révélé les secrets de son royaume aux petits et aux simples[4],

[1] Séance du 19 juin, I, 311.

[2] « Quod universa tenet Ecclesia, nec conciliis institutum, sed semper retentum est, nonnisi auctoritate apostolica traditum, rectissime creditur. » (S. Aug., *de Bapt. contra Donat.*, l. IV, IV.)

[3] I, 172.

[4] S. Matth., XI, 25.

et ce n'est pas lui qui aurait établi un culte incapable d'attirer les masses, « trop sévère et trop difficile à comprendre pour les ignorants. »

Ainsi tombent, devant l'impartialité de ce loyal aveu, les reproches si souvent adressés au culte catholique de faire une part à l'imagination, au cœur, et même aux sens de l'homme, dans la pompe extérieure de ses cérémonies.

C'est que l'homme qui va au temple pour y prier n'est pas une pure intelligence ; — c'est un homme qui a, comme tous les autres hommes, des sens, une imagination et un cœur, lesquels doivent être si peu exclus du culte dû à Dieu que dans l'ancienne loi, dont le cérémonial avait été dicté à Moïse de mot à mot, la pompe extérieure du culte et des sacrifices tenait une grande place.

Je remercierai enfin M. Pernessin d'avoir terminé le spirituel et éloquent discours prononcé par lui dans la séance du 17 juin, par un hommage courageusement rendu au catholicisme, là même où un orateur de la gauche, plein de tendresse pour les libres penseurs, avait mis le catholicisme sur le même pied que la Commune[1].

« Ne nous y trompons pas, a dit M. Pernessin, ce qui fait la force du catholicisme, c'est qu'au milieu de toutes ses erreurs il a conservé Jésus-Christ. Jésus-Christ dans cette Église, c'est surtout le crucifix ; mais combien d'hommes qui, lorsque la mort arrive, sont heureux de baiser l'image de Celui qui est mort pour eux[2] ! »

Je laisse de côté les détails. J'oublie que M. Pernessin nous reproche beaucoup d'erreurs.

Il n'en est pas moins vrai que, des deux Églises qu'a séparées la révolution religieuse du seizième siècle, l'une intérieurement travaillée et comme dissoute par l'action de ses propres principes, ne peut sauver qu'à force de paralogismes et d'inconséquences les vérités fondamentales de la foi attaquées et détruites par une partie considérable de ceux qui se réclament de son nom et combattent sous son drapeau ; l'autre, à laquelle tant de reproches ont été adressés, garde fidèlement Jésus-Christ ;

Jésus-Christ, l'unique fondement du salut ;

Jésus-Christ, le soutien de ceux qui travaillent et combattent pendant la vie ;

[1] C'est M. Athanase Coquerel qui a eu le malheur de prononcer, au synode, la phrase suivante : « Vous vous rappellerez les Prussiens, la Commune, l'athéisme, l'Église romaine. » A l'honneur de la majorité du synode, je me hâte de dire que ces paroles ont été immédiatement suivies d'un murmure improbateur, constaté par les procès-verbaux officiels. (Voir le compte rendu de M. le pasteur Bersier, I, p. 166.)

[2] I, 206.

Jésus-Christ, la consolation et l'espérance de ceux qui touchent à l'épreuve solennelle de la mort !

Malgré toutes les attaques des hérésies et des révolutions, cette Église ne s'est pas laissé déposséder de ce trésor incomparable dont elle se sent redevable au monde entier !

Elle a donné pour lui, dans les trois premiers siècles, le sang de onze millions de martyrs. Seule encore aujourd'hui, à l'exclusion de toutes les autres sociétés chrétiennes séparées d'elle par le schisme ou par l'hérésie, elle porte ce trésor dans les pays où la foi ne peut être prêchée qu'au prix du martyre. La propagande russe et la propagande protestante expirent au seuil de la Corée et du Japon. — Et l'an dernier encore, des milliers de chrétiens, enfantés à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ par le zèle intrépide des missionnaires catholiques, expiraient sur les étangs glacés[1] où les avait fait conduire la rage des persécuteurs !

A lui tout seul, cet hommage de M. Pernessin vaut la plus éloquente des apologies. C'en est fait des déclamations surannées contre *la Babylone idolâtre!* C'est un chrétien sincère, désolé de voir sa propre Église impuissante à défendre le dogme de la divinité du Sauveur, qui rend ce témoignage à l'Église catholique : — ELLE A SU GARDER JÉSUS-CHRIST. — Un tel aveu fait oublier trois siècles d'accusations passionnées et d'injustes récriminations.

Après le rejet de trois amendements successivement proposés par MM. Jalabert, de Clausonne et Pelon, le modérateur du synode mit aux voix le projet de confession de foi présenté et défendu par M. Bois.

Le vote eut lieu après l'appel nominal, et le scrutin donna pour résultat 61 bulletins *pour*, 45 *contre*.

La confession de foi était adoptée à une majorité de 16 voix.

Le synode avait accompli la première et la plus importante partie de sa mission. Mais d'autres problèmes d'une haute importance pour l'avenir du protestantisme français restaient à examiner et à résoudre. Ils seront pour nous l'objet d'une nouvelle étude.

ADOLPHE PERRAUD.

[1] Au Japon.

La fin prochainement.

LES MIRABEAU

X[1]

L'EXIL DU MARQUIS AU BIGNON.

La peine infligée au disciple de Quesnay, à l'audacieux auteur de la *Théorie de l'impôt*, ne pouvait pas être considérée comme bien rigoureuse en elle-même, puisque après une semaine de prison le coupable en était quitte pour aller se promener dans une de ses terres, près de Nemours, à dix-huit lieues de Paris. A la vérité, ce séjour forcé à la campagne tombait en plein hiver, et les amis de l'exilé s'inquiétaient pour lui de l'ennui qui le menaçait; mais ses premières lettres étaient de nature à les rassurer, car elles respiraient la gaieté la plus expressive : « Je me promène avec délices deux fois par jour, écrit-il à son frère le 1er janvier 1761, par un très-beau temps pour la saison. J'ai trouvé mon petit manoir tout aussi joli que jamais, et je le regarde avec des yeux plus propriétaires, depuis qu'il fait note dans ma petite histoire. Mon estomac se rétablit à vue d'œil, et ma poitrine ne me tire un peu que quand je l'excède d'écritures, chose assez indispensable ici, vu la quantité de lettres qui m'y assaillent. » On lui écrit en effet de partout. « Si ceci dure, dit-il, les fermiers de la poste (qu'il a attaqués comme les autres) payeront pour qu'on me tienne à l'écart, car les lettres viennent ici par ballots, et elles sont fort chères. » Le dernier courrier lui a coûté 27 livres. Mais, loin de tempérer par son silence le zèle

[1] Voir *le Correspondant* des 10 mars, 10 avril, 25 juillet, 10 août 1870, 10 octobre et 25 décembre 1871, 10 septembre et 10 novembre 1872, 25 juin 1873.

de ses correspondants, il l'excite au contraire, en barbouillant du matin au soir de la littérature épistolaire à l'usage de ses amis et des nombreux admirateurs que lui a valus sa dernière aventure. Il déclare que le dernier courrier a emporté une *quarantaine* de lettres de sa main.

Les épîtres de son frère le bailli lui paraissent tristes, et il le gourmande à ce sujet. « De par saint Jean, lui écrit-il, il n'y a pas de quoi s'affliger, et ce n'est point du tout là comment je prends la chose. Quel serait donc le sujet de ma tristesse? J'ai trouvé tous mes amis d'une chaleur nouvelle dans les siècles même les plus sociables; j'ai vu l'estime publique dans toute son étendue, et il ne me reste de devoirs, dans la sorte de personnage que ce malheur a fait faire à ma petitesse, que de montrer à tout ce qui prend intérêt à moi, soit d'ombre ou de réalité, que je pense fermement avoir mérité d'être puni, comme l'âne de la fable, pour un zèle gauche et déplacé; et, d'autre part, que j'ai trop de confiance en la bonté de mon maître, en la douceur de ses ministres et dans la netteté de mes sentiments, pour qu'il me reste la moindre crainte, le moindre ombrage. Cela fait, je n'ai plus qu'à me livrer à ma gaieté naturelle. Tu pourrais voir chez mesdames de Rochefort, de Nivernois, de Gisors, de Civrac, de Durfort, toutes les folies qui m'ont passé par la tête depuis que je suis ici. Mon plan a été fait dans l'instant, de me livrer à mon caractère; c'est le meilleur et le plus sûr, quand il est bon, et le mien l'est; on n'y trouvera jamais ni venin, ni tracas, ni détours, ni mensonge. La poste en a donc porté les bribes, et je n'ai point eu besoin de pincer les lèvres pour jouer de la flûte traversière. J'ai écrit à madame de Pompadour tout en arrivant; elle m'a répondu avec bonté sur-le-champ, et, sans avoir d'avis quelconque de ce côté-là, je suis sûr que je n'en suis pas plus mal dans leur esprit, au contraire. »

J'ai cité ailleurs quelques-unes de ces lettres joviales qu'il écrit de son exil aux belles dames de Paris, et dans lesquelles il joue, comme il dit, de la flûte traversière. Je les ai empruntées à sa correspondance inédite avec la comtesse de Rochefort[1]. J'emprunterai encore à ce recueil quelques informations sur sa vie au Bignon. Madame de Rochefort, qui lui est très-attachée, a entendu dire que le lieu de son exil avait un aspect assez triste; elle croit qu'il y est seul avec sa femme, et comme elle sait, par les fréquentes confidences du marquis, que celle-ci a un caractère très-difficile, elle s'inquiète de ces deux circonstances, et c'est pour la rassurer, que le marquis lui adresse les détails qui suivent :

[1] Voir l'ouvrage intitulé : *la Comtesse de Rochefort et ses amis.*

« Pour ce qui est de ma campagne, écrit le marquis, mes commensaux de Paris, qui voudraient revoir ma douce face[1], vous la peignent en laid pour vous apitoyer ; mais, pour l'honneur de la vérité, je dois vous dire qu'elle est fort jolie. Les eaux, les prés et les petits bois dont elle est entourée ne sont pas, il est vrai, de saison comme en mai ; mais quand le calme règne, l'imagination leur prête plus que la réalité ne leur ôte. Les promenades sont sèches, toutes les communications entre les hameaux sont en pelouse. On double le pas sans suer, et le feu tortu, au retour, ayant le fagot pour base, des souches pour façade et des copeaux pour fronton, dissipe l'humidité. Reste la compagnie. Quant à cet article, il est court ; mais il a cet inconvénient de commun avec de bien bonnes choses (du moins la chanson le dit). Or c'est ici le cas ; car une dame de nos amies a consenti à être du voyage, et c'est, selon moi, une des personnes de son sexe qui lui fait le plus d'honneur, par l'étendue, la solidité de son esprit et la bonté de son cœur. Malheureusement, nous sommes menacés de la perdre, attendu que son mari revient de l'armée, et alors ce qui est court deviendra à rien. Mais que faire? Il faudra s'en tenir à nos bonnes gens, qui nous chargent de raisins, poires, pommes, noisettes, qui ont un sens droit, une attitude à eux, et un abord amical qui me rend content de moi-même, et que j'ai si rarement pu obtenir des gens du monde. Les chapeaux noirs du canton (les bourgeois) sont un peu plus embarrassants ; mais, après les avoir bien exhaussés, en les mettant à leur aise et les caressant, je leur fais leçon en touchant dans la main au premier paysan de ma connaissance que je rencontre et baisant au front ses enfants. Cela m'amuse, parce que cela est bien et rapproche les fils de frères. »

Cette dame qui s'est dévouée pour tenir compagnie à l'exilé et à sa femme dans leur solitude, et que son mari, qui est à l'armée, va bientôt venir chercher pour la ramener à Paris, la comtesse de Rochefort ne la connaît pas encore ; mais elle ne tardera pas à la connaître, et elle se prendra pour elle d'un enthousiasme presque égal à celui du marquis. C'est madame de Pailly, que nous voyons ici apparaître pour la première fois dans la vie intime du père de Mirabeau, et dont nous parlerons plus tard amplement en racontant l'histoire des procès du marquis avec sa femme, où elle joue un rôle important. A l'époque où nous sommes, en janvier 1761, il semble, d'après les lettres de l'*ami des hommes* à son frère, que tous deux connaissent cette dame et sa famille depuis plusieurs années, car il y est question de son père, de sa sœur et de son mari. Il semble égale-

[1] Il veut parler ici de sa mère et de son frère, qui sont restés chez lui à Paris, où il a également laissé ses deux fils, dont l'aîné a douze ans, sous la garde d'un précepteur, M. Poisson, qui porte le titre un peu pompeux de gouverneur.

ment que madame de Mirabeau s'associe à la reconnaissance du marquis pour le témoignage d'amitié que leur donne madame de Pailly en venant partager leur solitude; car l'exilé du Bignon écrit à son frère :

« Madame de Pailly me donne, ainsi qu'à madame de Mirabeau, à qui son bon esprit convient autant qu'à moi, la plus grande marque d'amitié, par le calme et l'agrément qu'elle répand ici. » Dans une autre lettre du 6 février 1761, il écrit à son frère : « Il y a longtemps que tu as jugé cette digne femme (madame de Pailly) ; mais il faut la voir en société privée et avec des *gens difficiles*, pour bien connaître ce que c'est. » Si madame de Mirabeau était en effet pour quelque chose dans ce premier séjour de madame de Pailly au Bignon, elle commettait une grande imprudence; car la personne que son mari qualifie avec austérité une *digne femme*, était une personne de trente ans, fort jolie et fort aimable, mariée à un homme de soixante. Le marquis de Mirabeau, qui entrait dans sa quarante-sixième année, avait pour lui le prestige, si puissant sur beaucoup de femmes, d'une célébrité et d'une popularité alors très-éclatantes; son exil y ajoutait le vernis de la persécution, tandis que la marquise de Mirabeau, âgée de trente-six ans, et qui n'avait jamais été ni belle ni gracieuse, était douée du caractère le plus turbulent et le plus tracassier. On comprend dès lors aisément qu'il y avait quelque danger pour elle à vivre sous le même toit que madame de Pailly. Tant que celle-ci reste au Bignon, il semble que le marquis ne s'aperçoit pas de son exil; toutes ses lettres sont couleur de rose. La seule nuance satirique qu'on y puisse remarquer porte sur un de ses principaux amis, le duc de Nivernois. Tout en se louant toujours beaucoup de lui auprès de madame de Rochefort, dans des lettres que nous avons citées ailleurs, il se dédommage volontiers avec son frère le bailli de la contrainte qu'il s'impose, et voici le motif de son mécontentement. Son maître, le docteur Quesnay, le tient au courant des démarches que le duc de Nivernois fait auprès du roi et de madame de Pompadour pour obtenir son retour à Paris. Le chef des physiocrates trouve que dans cette circonstance l'ami du marquis est un courtisan trop habile; qu'il fait trop bon marché de l'esprit de son protégé au profit de son cœur, c'est-à-dire qu'il passe trop facilement condamnation sur ses opinions d'économiste, pour n'appuyer que sur ses sentiments de sujet fidèle et dévoué. Il en résulte que le protégé est mécontent du protecteur, et que son mécontentement se traduit, dans ses lettres à son frère, par une série de portraits de M. de Nivernois où l'on voit la louange se combiner avec des restrictions toujours croissantes. Cmme ces portraits sont bien tournés, et qu'ils ont leur valeur pour l'appréciation du caractère d'un personnage assez no-

table, nous les donnerons ici, avec leurs gradations successives.

« J'adore et j'admire, écrit le marquis, l'excellent cœur de M. de Nivernois, mais s'il me fallait conduire par sa tournure d'esprit, que j'avoue parfaitement pure, nette et sage, ni plus ni moins j'en prendrais des vapeurs, et je n'en veux pas. Je ne ferai plus de livres, par devoir de sujet, de notable, et d'homme qui n'est point fol. Je n'en ferai plus, dis-je, du moins dans le genre financier, et c'est pour cela que j'ai tout dit; mais bon diable suis et serai, bien libre, bien franc, bien amical, et n'ayant pas plus de foi à ma suspecte célébrité qu'à l'astrologie judiciaire[1]. »

« Tu sais que nous sommes souvent convenus, écrit-il dans une autre lettre, que l'exacte et précise judiciaire de M. de Nivernois est absolument hétérogène à notre caractère. Il est impossible qu'avec un si bon cœur, beaucoup d'esprit et de justesse, et tant d'avantages de la fortune, on ne se fasse estimer, et beaucoup; mais il a toujours manqué la considération en grand. Pourquoi cela? C'est qu'un esprit également clairvoyant et timide est le plus incommode présent que puisse nous faire la nature. Quand les obligations que j'ai à lui et aux siens, et l'estime que je fais de leurs cœurs, ne demanderaient pas la déférence entière que je leur rendrai dans les détails, mon cœur m'y forcerait de lui-même; mais de ne l'avoir jamais consulté quand j'ai voulu faire éclat, c'est une preuve que je n'ai jamais pensé que ses voies et les nôtres pussent concorder. » Et enfin il se fâche tout à fait contre le duc, en apprenant, par son frère, que celui-ci, ayant voulu se présenter à Versailles pour ses affaires personnelles, M. de Nivernois l'en a détourné par un billet ainsi rédigé: « Je conseille au chevalier de rester à Paris, d'y voir M. Bertin, parce que j'espère qu'il s'attirera sa bienveillance, dont il aura grand besoin, étant à la veille de perdre le seul appui qu'il ait à la cour[2]. »

En lisant ces lignes, l'exilé du Bignon, offensé dans son importance et dans celle de son frère, exhale son mécontentement en termes assez bizarres, et en même temps assez plaisants, pour nous donner la tentation de les reproduire. « Je ne connais rien de si plat, écrit-il à son frère, d'une si auguste, croustilleuse et surabondante platitude, que la phrase que tu m'as soulignée. Tu-Dieu, quel appui et quelle vaste bienveillance!... Va, cher frère, je te promets ma

[1] Le serment de ne plus faire de livres, même avec une restriction, est, de la part du marquis, un serment d'ivrogne, il en fera encore beaucoup et sur tous les sujets financiers ou autres.

[2] Le duc fait allusion à la mort imminente du maréchal de Belle-Isle, décédé le lendemain de cette lettre, et qui était en effet le principal protecteur du bailli, lequel portait encore le titre de chevalier de Mirabeau.

bienveillance, et après la *sacro sancta religione* (l'ordre de Malte), je n'en connais pas de meilleure... Le mot d'*appui à la cour* est un outil de nécessaire, plus utile que le plat à barbe, pour qui veut arracher ou dérober sa subsistance au roi, patrouiller dans les fanges de l'intrigue, ou patiner sur les glaces de la faveur; mais quel appui faut-il à un honnête homme qui ne demande rien, et qui n'est attaché qu'à mériter et conserver une bonne réputation? Son appui est en la Providence, dans sa propre force et dans les hommes qui toujours se rallieront à l'honnêteté, comme les renards à l'odeur du hanneton[1]. *Appui à la cour!* il faut que je fasse charbonner cette sentence sur la porte de mes privés. »

Sauf cette bouffée un peu grotesque d'indignation, et ces critiques mitigées sur le caractère trop circonspect du duc de Nivernois, toutes les lettres du marquis respirent la sérénité; il écrit à madame de Rochefort des dissertations sur *la Nouvelle Héloïse*, qui venait de paraître, et quand son frère lui parle des ennemis qu'il a laissés à Versailles, il répond « qu'il s'en soucie comme de la puce qui piquera, ce soir, la sultane Validé. Il ne m'est advenu, dit-il, que le mal que j'ai plus que cherché, et ce mal est si petit et si fort compensé que c'est un bien. »

Mais voilà que tout change en un jour. Il a bien voulu attendre que son exil eût duré un mois, mais il ne souffrira pas qu'on le laisse se morfondre plus longtemps au Bignon; il déclare à son frère qu'il a un plan très-arrêté, en vertu duquel il faut que sa mère, qui est restée, à Paris, malade, écrive immédiatement, au ministre Saint-Florentin, qu'elle réclame la présence de son fils; il écrira de son côté à madame de Pompadour et au ministre, pour signifier qu'il demande qu'on lui fasse son procès dans les formes, ou qu'on le laisse libre d'user de son droit naturel de fils, et d'en remplir les devoirs, ajoutant qu'il rendra sa demande publique, si on continue à faire la sourde oreille, et qu'au besoin il se rendra sans permission à Paris.

Le sage bailli, tout en soupçonnant le vrai motif de cette incartade, que son frère appuie d'ailleurs sur de nombreux arguments, s'évertue, à son tour, à lui prouver, par des arguments aussi nombreux, que son plan ne vaut rien. « Tu as pris, dis-tu, l'habitude de ne pas te laisser mener par l'émoi de l'esprit, ce sont tes termes; or, tu manques dans ce moment à ton habitude, et tu es agité par cela précisément. Lis-moi jusqu'au bout, je t'en conjure... Examine de sang-froid si un arrêt de huit jours, où l'on t'a marqué toute la considération possible, et un exil de trois mois même, serait une grande

[1] Nous ignorons où le marquis a pris ce détail un peu singulier d'histoire naturelle, que nous copions dans sa lettre sans le garantir.

punition. Ne réponds pas que tu n'es pas criminel, je le sais; mais on t'a envisagé comme tel. »

Il lui démontre ensuite combien il serait chimérique d'espérer qu'un parlement se prêtera à juger de la validité ou de l'invalidité d'un ordre du roi ; il réfute la confiance de son frère en madame de Pompadour, en lui donnant sur les sentiments réels de cette femme « financière, dit-il, par l'âme, le corps, l'esprit et le cœur, » et par conséquent soumise à l'influence des financiers, si vivement attaqués dans son livre, des renseignements que nous avons déjà cités dans la partie de ce travail relative au bailli, et que par conséquent nous ne reproduirons pas ici ; et enfin il fait appel au devoir de l'*ami des hommes* envers lui-même :

« Voici pourtant, dit-il, une réflexion qu'il faut nécessairement faire. L'ami des hommes, exilé, offre un assez singulier coup d'œil. C'est le juste persécuté. S'il endure la persécution sans murmure, il est l'admiration de son siècle. S'il paraît inquiet, si, lui qui a prêché la soumission, paraît effarouché et disposé à appeler de l'ordre du maître, il se jette à lui-même le vernis d'un homme faible, et cela pour quelques mois, ou peut-être même quelques jours de plus d'un exil qui le met chez lui. Quand on s'est donné de la publicité et de la célébrité, il ne faut pas se démentir. Enfin, ajoute-t-il, ma mère te confirme ici de sa main qu'elle ne veut pas se prêter à cette idée, et que c'est le plus grand chagrin que tu puisses lui faire. »

Ici, intervient, en effet, la vieille marquise de Mirabeau, qui écrit à son fils cette lettre très-ferme, déjà citée par nous quand nous avons eu à parler d'elle[1]. On a vu aussi dans la réponse du fils, que nous avons également citée, avec quel respectueux empressement cet homme, souvent si impérieux, renonce à son projet, dès qu'il est blâmé et combattu par sa mère ; mais il cède moins facilement à son frère, car en répondant à celui-ci, il bataille encore, il se dit persuadé que la cour eût reculé devant un éclat ; il se flatte d'avoir pour lui la *seconde personne du pays*, c'est-à-dire madame de Pompadour, mais il n'en conclut pas moins, en disant : « Vous ne le voulez pas, vous autres, tout est dit. Je tiens mes devoirs pour remplis auprès de ma mère, et à tous autres égards, six ans si l'on veut, plutôt *que six mois*. Si l'on attend que ma tête s'échauffe, on attendra longtemps. »

Le lecteur a peut-être déjà deviné pourquoi le marquis de Mirabeau s'est aperçu tout à coup que sa dignité et ses droits de citoyen ne lui permettaient pas de supporter plus longtemps un exil qui lui

[1] Voir *le Correspondant* du 10 avril 1870, p. 124.

paraissait d'abord si peu pénible. Si le lecteur n'a pas encore deviné, il suffira, pour le mettre au courant, de citer le début de la lettre du 6 février 1761, où se trouve exposé le fameux plan destiné à forcer la main au roi et aux ministres : « Madame de Pailly part, cher frère, après avoir rempli envers nous les devoirs de la plus essentielle et de la plus obligeante amitié, et je profite de cette occasion pour t'écrire en sûreté et à découvert. Elle te montrera la copie d'une lettre qu'elle veut bien se charger de remettre elle-même à madame de Pompadour. Il est temps maintenant que je te mette au fait du reste et de la plénitude de mon plan. »

Ce plan signifie donc tout simplement que madame de Pailly vient de quitter le Bignon, laissant l'exilé abandonné à tous les orageux désagréments du tête-à-tête conjugal, et que cette situation lui paraît d'autant plus intolérable, qu'elle succède immédiatement à une situation beaucoup plus douce. Le bailli, qui sait à quoi s'en tenir, après avoir opposé au fameux plan une réfutation sérieuse, ne laisse pas que de montrer à son frère qu'il n'est pas sa dupe :

« Je sais bien, lui écrit-il, que tu as des raisons *particulières* de ne t'aimer pas où tu es (c'est-à-dire seul au Bignon avec sa femme), » et il part de là pour lui adresser, au sujet de la faiblesse de son caractère dans ses rapports avec sa femme, quelques observations qui trouveront leur place dans la partie de ce travail consacrée à la mère de l'orateur. Dans un autre passage de la même lettre, il lui dit : « Je te prie de séparer de ta punition ce qui n'est pas elle, et qui peut-être te la rend beaucoup plus amère. » L'*ami des hommes*, qui n'aime pas trop à s'expliquer sur ce point, se contente d'avouer, qu'en effet, s'il était seul au Bignon avec Garçon (son secrétaire) et Grévin (son domestique), il serait beaucoup plus tranquille.

Cependant son excellent frère, tout en l'exhortant à la patience, ne néglige pas ses intérêts et travaille de toutes ses forces à obtenir qu'on mette un terme à son exil. Il fait valoir de son mieux à la cour, et même en l'aggravant un peu, la maladie de la marquise douairière ; de son côté, madame de Pailly, très-habile personne, a fait la connaissance de Quesnay, et tous deux agissent directement sur madame de Pompadour, si bien que dès le 21 février 1761, le bailli peut, à sa grande joie, expédier à l'exilé un courrier porteur d'un billet du ministre Saint-Florentin, daté de la veille et dont voici les termes : « C'est avec beaucoup de plaisir, monsieur, que je vous donne avis que le roi trouve bon que vous vous rendiez à Paris et que vous y demeuriez seulement pendant le temps que la maladie de madame votre mère exigera votre présence et vos soins. Je vous prie d'être persuadé des sentiments avec lesquels je suis très-parfaitement, monsieur, etc., etc. »

La forme de cette permission prouve que le roi, partant sans doute de l'idée qu'un exil si court (il n'avait pas duré deux mois) serait considéré comme une peine fort insuffisante par les fermiers généraux et les financiers que *la Théorie de l'Impôt* avait offensés et alarmés, ne veut pas ou n'ose pas faire au coupable une complète remise de sa peine, puisqu'il se contente de la suspendre; mais, par le fait, le marquis se considérait comme absolument libéré, car nous le voyons, quinze jours après son retour à Paris, s'étaler dans une séance de l'Académie française, où cet ami assez souvent critiqué par lui, le duc de Nivernois, recevait le poëte Saurin ; nous disons s'étaler, quoique le billet par lequel nous apprenons le fait semble indiquer, au contraire, de sa part, l'intention de se dérober à la curiosité publique. On jugera, d'ailleurs, de la sincérité de sa modestie en lisant le billet, il est daté du matin même de la séance qui eut lieu le 13 avril 1761, et adressé à madame de Rochefort :

« Pour aujourd'hui, madame la comtesse, je voudrais bien ne pas manquer le triomphe de mon maître, et il faudrait que vous eussiez la bonté de me prendre en passant ou de m'indiquer la manière d'entrer. Car je suis un sot homme, et d'ailleurs, si je ne suis guidé pour cette tribune, il m'arrivera comme au jour de M. de Pompignan où ma figure fit tout à coup une grande escarre dans la salle, et puis tout le monde se levait pour avoir la douceur de m'envisager, et si (pourtant) mon teint n'avait pas encore alors été lavé à Vincennes. Adonc, ayez la charité de me prendre et non me laisser comme fit la dame duchesse (de Nivernois) l'autre jour, et ferez bien s'il vous plaît [1]. »

Pour apprécier équitablement la part de vanité qui perce peut-être dans ce billet, il faut se souvenir que le bruit occasionné par *la Théorie de l'Impôt*, s'ajoutant à la popularité acquise par l'*ami des hommes*, faisait alors réellement du père de Mirabeau un personnage des plus marquants. Son second ouvrage, qu'on lit peut-être encore moins aujourd'hui que le premier, venait de susciter des polémiques violentes, les fermiers généraux avaient aisément trouvé des défenseurs qui ne ménageaient pas leur adversaire [2], et, plus tard, dans

[1] Ce billet nous fournit une occasion de faire remarquer que le style du marquis, si souvent accusé de néologisme, est plutôt empreint habituellement d'archaïsme; on le voit employer la particule *si* dans le vieux sens du mot, qui était équivalent à celui de l'adverbe *pourtant* ou *néanmoins*. Il dit *adonc*, et enfin le mot *escarre*, qu'il emploie si singulièrement ici, pour exprimer la sorte d'agitation produite sur une assemblée par la curiosité, pourrait bien être aussi un archaïsme. Nous avouons cependant que nous n'avons pas eu le temps de vérifier cette hypothèse.

[2] Nous avons sous les yeux une de ces réfutations de l'ouvrage du marquis de Mirabeau, publiée sous le titre de *Doutes proposés à l'auteur de la Théorie de*

les *Éphémérides*, Dupont (de Nemours) disait en parlant de la *Théorie de l'Impôt* : « Cet ouvrage *sublime* a été multiplié, à notre connaissance, par dix-huit éditions[1]. » Ceci nous ramène à l'histoire de la fondation de l'école physiocratique, dont l'épisode de l'exil au Bignon nous a un peu écartés, et que nous ne quitterons plus avant de l'avoir exposée jusqu'au bout.

RETOUR AUX PHYSIOCRATES.

Un jour que Mirabeau voulait se moquer de son père, ce qui lui arrivait souvent, il disait que les physiocrates comptaient la détention et l'exil de l'auteur de *la Théorie de l'Impôt*, dans les fastes de leur secte, comme les fanatiques orientaux révèrent l'*hégire* de leur prophète[2]. Cette plaisanterie n'est pas dénuée d'exactitude, car il est dit dans les *Éphémérides* de 1769, que « après le *malheur* arrivé à l'auteur de *la Théorie de l'Impôt*, il y eut deux ans et demi de silence de la part des philosophes citoyens qui s'appliquaient à l'étude de l'économie politique, » et les résultats de ce silence, qui était lui-même l'effet de l'emprisonnement de l'*ami des hommes*, sont présentés par Dupont (de Nemours), alors animé de toute la ferveur du néophyte, d'une façon à la fois si formidable et si plaisante, que nous ne pouvons résister au désir de communiquer ce morceau d'éloquence au lecteur, qui probablement n'irait pas le chercher dans le recueil où il est déposé :

« Quand on réfléchit, dit le jeune rédacteur des *Éphémérides*, à ce silence de deux ans et demi sur les matières les plus importantes au bonheur du genre humain, il est impossible de se dissimuler que le progrès des lumières a été nécessairement retardé de deux ans et demi. Il en résulte que, comme l'on ne pourra remédier à rien que lorsqu'on aura acquis un degré de lumière suffisant, les nations seront inévitablement, pendant deux ans et demi de plus, les victimes des désordres politiques qu'entraîne l'ignorance de leurs véritables intérêts ; pendant deux ans et demi de plus, soumises au fardeau destructeur des impositions indirectes, arbitraires et anticipées ; pendant deux ans et demi de plus, opprimées et ruinées par les règlements sur l'industrie, par les gênes sur les échanges et sur le travail, par les restrictions et les prohibitions réciproques ; pendant

l'Impôt ; elle est écrite par un agent de la ferme générale et avec une certaine modération qui témoigne en faveur de la popularité de l'écrivain attaqué, mais il se produisit contre lui d'autres critiques beaucoup plus vives.

[1] Voir le tome Ier des *Éphémérides* de 1769.

[2] *Lettres de Vincennes*, t. Ier, p. 183.

deux ans et demi de plus exposées aux atrocités des guerres de commerce qui ne finissent jamais que par l'impuissance absolue des deux partis. Et quand on songe que ces *deux ans et demi de plus* peuvent faire égorger deux millions d'hommes les armes à la main, en faire périr vingt millions d'autres de faim, de froid, de fatigue, de misère; rendre triste et malheureuse l'existence de cent millions d'autres, et empêcher la naissance de deux cents millions d'enfants, on frémit et l'on plaint le sort des personnes bien intentionnées qui, par des considérations d'État, par égard pour les circonstances dont elles sont environnées, par amour pour la circonspection, la prudence et le ménagement, se laissent entraîner à prendre sur elles de prononcer des décrets si terribles[1]. »

Nous aimons à nous persuader que le marquis de Mirabeau lui-même n'a pas appris sans une certaine surprise toutes les conséquences épouvantables qui ont pu résulter de son emprisonnement de huit jours. Ce qui est incontestable, c'est que le disciple de Quesnay et son maître, voyant que le gouvernement manifestait l'intention de comprimer la tendance générale des écrivains à s'occuper des questions d'administration et de finances, renoncèrent momentanément à l'apostolat par la presse, mais ils ne renoncèrent pas à la propagande verbale, et l'on sait déjà, par le témoignage du marquis, que si le médecin de madame de Pompadour ne se mettait guère en avant sous son nom dans les journaux, il était infatigable dans son zèle de prédicateur physiocrate. Une de leurs premières conquêtes à tous deux fut précisément ce jeune Dupont, dont nous venons de parler, qui, quoique né à Paris, prit plus tard le nom de la ville de Nemours, d'où sa famille était originaire.

Dupont, qui fut depuis l'homme de confiance de Turgot dans son court ministère, qui fut secrétaire de l'Assemblée des notables, membre de la première Constituante et du conseil des Anciens, était en 1763 un jeune homme de vingt-trois ans, qui s'occupait de littérature et qui correspondait avec Voltaire, lorsqu'il fut mis en rapport avec le marquis de Mirabeau. « Dupont, dit le marquis dans une lettre inédite à son ami Longo, fut mon premier élève, et il l'est dès l'année 1763. Je dis *mon*, parce que ce fut à moi qu'il s'adressa d'abord; car d'ailleurs je l'envoyai au docteur, qui s'en chargea, le dérouilla de toute la crasse du bel esprit, le contraria, le désespéra avec une bonté et un zèle sans égal, et en fit un plongeur, d'un nageur qu'il était. Vers la fin de 1765, l'abbé Morellet le fit charger du *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, qu'on lui offrait, disant : « C'est un jeune homme, mais je le sou-

[1] *Éphémérides*, t. II, 1769.

« tiendrai. » Ce jeune homme était dès lors plus fort que l'autre ne le sera jamais. C'est de Dupont, par parenthèse, que le docteur me disait ce mot digne de mémoire : *Il faut soigner ce jeune homme, car il parlera quand nous serons morts.* L'excellent homme n'imaginait pas alors le grand nombre de parleurs que nous lui avons faits depuis. Aussitôt nanti d'un champ de bataille, Dupont commença l'escrime. »

Nous arrêtons ici la citation, pour raconter d'abord quelques faits qui précédèrent la première prise de possession d'un journal par l'école physiocratique. En avril 1764, le marquis de Mirabeau, encouragé par la tolérance que le gouvernement accordait alors à une discussion assez vive sur les avantages et les inconvénients de la libre circulation et exportation des grains, avait profité de l'occasion pour lancer un nouvel in-quarto où il exposait pour la seconde fois toute la théorie de Quesnay, sous le titre de *Philosophie rurale*, titre anodin, mais accentué cependant par le sous-titre, ainsi rédigé : *Économie générale et politique de l'agriculture réduite à l'ordre immuable des lois physiques et morales qui assurent la prospérité des empires.*

Dans la dernière partie de l'ouvrage il insistait beaucoup sur les questions à l'ordre du jour, celle de la liberté du commerce en général, et du commerce des grains en particulier. Bientôt le gouvernement se décida à tenter un essai de libre commerce des blés. « Tu sais peut-être déjà, écrit le marquis à son frère, alors à Malte, que le vent de l'opinion publique, que j'ose dire avoir levé, a obtenu du gouvernement la libre circulation et exportation des grains. » Mais cette mesure, encore entourée de nombreuses restrictions soit dans la circulation intérieure, soit dans l'exportation, mal accueillie d'abord par les populations, habituées à craindre de manquer de blé, ne devait pas être maintenue, et la suppression de l'édit de 1764 était destinée à produire en 1770 une polémique plus vive encore que celle d'où il était sorti. Toujours est-il que cet édit de 1764, vivement appuyé par tous les physiocrates, avait été pour eux une occasion de se reconnaître et de se compter. C'est dans ces circonstances que le jeune Dupont, disciple de Quesnay et du marquis de Mirabeau, avait obtenu, par l'influence de l'abbé Morellet, autre économiste, disciple de Gournay, c'est-à-dire d'une nuance moins tranchée que celle des physiocrates, la direction du *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*. Les propriétaires de ce journal n'étaient pas des économistes. Dupont les qualifie des personnes attachées à l'administration; en cette qualité, ils étaient essentiellement éclectiques. Ils exigèrent donc du rédacteur en chef qu'il accueillît indifféremment tous les raisonnements, bons ou mauvais, qui se faisaient en matière d'économie politique.

De sorte que le premier journal dépositaire des idées de Quesnay et de ses disciples était comme une tour de Babel où l'on soutenait alternativement, et souvent dans le même numéro, le pour et le contre. Tout ce que put se réserver le rédacteur principal, Dupont, ce fut, dit le marquis de Mirabeau, « de noter d'une griffe tous les barbarismes contenus dans chaque mémoire qu'il était forcé d'insérer. » En revanche, il fut vigoureusement appuyé par la collaboration de tout l'état-major physiocratique. Le docteur écrivait dans ce journal sous les noms les plus variés. Il s'appelait tour à tour M. H., M. N., M. de l'Isle, M. Nisaque, anagramme de Quesnay ; « et comme il voulait, dit le marquis, du chamaillis, il s'attaquait lui-même, quand on ne l'attaquait pas. » C'est ainsi qu'il s'amusa à rédiger et à publier une réfutation très-serrée de son fameux *Tableau économique.* A sa suite, le marquis de Mirabeau remplissait les colonnes du journal de l'agriculture, sous la lettre F; Mercier de la Rivière, revenu de la Martinique, et plus physiocrate que jamais, collaborait sous la lettre G. Un magistrat d'Orléans, M. Le Trosne, qui devait bientôt se distinguer parmi les écrivains physiocratiques, et plusieurs autres néophytes convertis à Quesnay, firent ainsi leurs premières armes dans le journal en question. Mais la conquête la plus importante de la nouvelle école à cette époque fut celle de l'abbé Baudeau. Ce nom, très-oublié aujourd'hui, n'a pas été sans retentissement dans les vingt années qui ont précédé la révolution française. Il a soulevé des sympathies et des antipathies également très-vives, et tous les genres de monopole en matière d'industrie ou de commerce n'ont pas rencontré d'adversaire plus ardent et plus résolu que lui. Il a même été l'objet d'une sorte d'ovation populaire célébrée par Grimm, qui ne l'aimait pas, et qui dit à cette occasion : « C'est la première fois que la confrérie des économistes a su mettre les rieurs de son côté. » C'est le jour où, attaqué devant le Parlement, en 1776, par les fermiers de la caisse de Poissy, dont il avait dénoncé les malversations à l'égard des bouchers de Paris, admis à se défendre lui-même, il battit, pendant deux audiences, le célèbre Gerbier, avocat des fermiers, et fut ramené chez lui en triomphe par les bouchers et les physiocrates.

Baudeau était d'ailleurs un de ces abbés dans le genre des Mably, des Morellet, des Condillac, qui n'appartenaient au sacerdoce que par le titre. Cependant, comme il portait, de plus, celui de chanoine de l'ordre des Prémontrés, et comme il fut plus tard prévôt mitré en Pologne, peut-être faudrait-il en conclure qu'il était un peu plus sacerdotal que les autres. Quoi qu'il en soit, après avoir débuté par un travail théologique intitulé : *Analyse de l'ouvrage du pape Benoît XIV sur les béatifications*, qui le fit, dit-on, appeler à Paris par l'archevêque

de Beaumont, il se laissa entraîner par la vivacité de son esprit vers l'étude de toutes les questions d'administration et d'économie sociale qui passionnaient alors l'opinion. Grimm le qualifie « un petit homme décidant et tranchant. » Il avait obtenu en 1765 le privilége d'une sorte de journal intitulé : *Éphémérides du citoyen, ou chronique de l'esprit national*, qu'il faisait distribuer deux fois par semaine en une feuille petit in-8°. « Ce n'était encore, dit le marquis de Mirabeau, que des *papotages* où l'abbé, qui alors ne savait rien, battait l'eau à son aise. Dupont, qui traitait dans le *Journal de l'agriculture* les questions selon les principes, se heurta avec l'abbé. Les deux adversaires firent connaissance; Dupont donna à lire à Baudeau *la Philosophie rurale*, et l'abbé, qui est l'esprit le plus *primesautier* que nature ait jamais fait, et que j'ai appelé le Saul économique[1], se retourna dans les vingt-quatre heures, entendit le *Tableau*, qui fut à lui, et il n'a fait chemin que depuis lors. »

C'est au moment où l'école naissante venait de conquérir ce nouveau prosélyte qu'elle se vit fermer l'accès du *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*. M. Daire[2], qui s'en rapporte naturellement aux interprétations officielles, motive ce fait, en disant que les intérêts menacés par les progrès de la *science nouvelle* parvinrent à l'empêcher de se produire plus longtemps dans ce journal. Le marquis de Mirabeau, qui est, je crois, plus au courant, explique la chose d'une façon moins imposante dans cette même lettre à Longo qui nous sert de canevas. « En novembre 1766, écrit-il, les propriétaires du *Journal de l'agriculture*, ennuyés des lenteurs et inexactitudes de Dupont, lui donnèrent congé, » et c'est ainsi que du même coup la science nouvelle se trouva mise à la porte. « Nous étions tous, ajoute le marquis, chez le docteur, logé à Paris, chez une dame de nos amies[3], quand Dupont reçut sa lettre, l'abbé Baudeau aussi, tôt se revira, proposa de faire les *Éphémérides* en recueil périodique, en obtint le privilége, et commença en janvier par son préliminaire, qui est un chef-d'œuvre et fort au-dessus de son talent ordinaire. »

C'est donc à partir de janvier 1767, que la feuille jusqu'alors obscure où *papotait*, comme dit le marquis, l'abbé Baudeau, devint l'organe officiel de l'école physiocratique. Il garda son titre d'*Éphémérides du citoyen*, mais changea le sous-titre en celui de *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*. Il paraissait le 20 de chaque mois, par livraison de 200 à 230 pages in-12.

[1] Allusion à la conversion de saint Paul.

[2] Dans les Notices de son *Recueil des principaux physiocrates*.

[3] Madame de Pompadour étant morte en 1764, le docteur, quoiqu'il gardât son titre de médecin du roi, n'habitait plus, je crois, le fameux entresol du palais de Versailles.

Bientôt l'abbé Baudeau, principal rédacteur du recueil, partit avec l'évêque de Vilna pour la Pologne, et il passa son privilége à Dupont (de Nemours), qui reprit dans les *Éphémérides* les fonctions qu'il avait précédemment exercées dans le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*. Il nous paraît utile d'emprunter encore ici à la lettre inédite de l'*ami des hommes* à Longo, un passage sur Dupont (de Nemours), et les *Éphémérides* : « Dupont, fils d'un horloger de Paris [1], dit le marquis, a de l'âme et de la tête beaucoup ; il avait bu préliminairement de la mandragore philosophique et été pensionnaire de Voltaire, cela ne s'accordait pas avec son dévouement pour moi ; quoiqu'il soit capiteux, au point de s'être emporté une fois contre le *Vénérable* (on comprend qu'il s'agit de Quesnay), j'en obtins deux choses sans lesquelles je ne l'aurais ni lu, ni soutenu, l'une que nos *Éphémérides* n'étant point à lui auraient l'orthographe de tout le monde, l'autre que nulle trace de ce vilain et odieux philosophisme ne serait ni dans son recueil, ni dans aucun des écrits de notre science ; article, en effet, sur lequel j'ai contenu tous les petits écrivailleurs et les têtes fêlées, que tout homme qui médite une grande révolution doit accueillir. »

Dirigé dans ce sens par le marquis de Mirabeau et par Quesnay, le recueil des *Ephémérides* se poursuivit jusqu'en mai 1772. Ici encore, M. Daire, qui s'en rapporte à Dupont, fait terminer la première période de ce recueil par un coup de violence du chancelier Maupeou. Mais l'*ami des hommes*, qui était *dans l'affaire*, comme on dit familièrement, explique encore la chose par les inexactitudes de Dupont : « Les libraires se fâchaient, dit-il ; les souscripteurs se rebutaient, le recueil s'endettait, quand nous profitâmes de la grêle sur les journalistes pour le faire terminer au quatrième volume de 1772 avec le *decorum* de la persécution. »

Cette première période de cinq ans, qui allait bientôt faire place à une seconde, fut la plus brillante du recueil physiocratique [2]. Il eut pour actifs collaborateurs, non-seulement Quesnay, le marquis de Mirabeau, Mercier de la Rivière, Baudeau, Le Trosne, Roubaud, qui y écrivaient sous toutes les lettres de l'alphabet, mais c'est dans les *Ephémérides* que Turgot publia pour la première fois son *Traité sur la formation et la distribution des richesses*, composé d'après les prin-

[1] Ce détail, par parenthèse, ne se trouve dans *aucune* des biographies assez nombreuses de Dupont (de Nemours), que j'ai lues, mais comme le marquis connaissait très-intimement Dupont, le détail doit être exact. Faudrait-il en conclure que le philosophe physiocrate avait cru devoir tenir le fait sous le boisseau? Je ne sais trop qu'en dire.

[2] Ce recueil reparut en 1775 sous le titre de *Nouvelles éphémérides,* et il se continua jusque après la retraite de Turgot.

cipes de Quesnay. Une foule d'auteurs nouveaux, quoique moins connus, MM. Abeille, Fourqueux, de Butré, Saint-Péravy, de Vauvilliers, le jeune duc de Saint-Mesgrin, fils du gouverneur de Louis XVI, travaillaient également dans les *Éphémérides*. Il n'est pas jusqu'au margrave de Bade, Charles-Frédéric, qui, converti à la *physiocratie*, par le marquis de Mirabeau, n'ait voulu se donner le plaisir d'écrire dans cette revue, où il publia sous l'anonyme, en 1772, un abrégé des principes de l'économie politique, tiré des *Dialogues économiques* du marquis de Mirabeau.

Dupont (de Nemours) divise les économistes d'alors en deux nuances distinctes formant, dit-il, deux *écoles fraternelles*. A la première, celle de Quesnay, appartenaient tous les noms que je viens de citer, auxquels on peut joindre celui de Condorcet, presque physiocrate dans les notes critiques qu'il a jointes au pamphlet célèbre de Voltaire, composé contre la physiocratie, sous le titre de : *l'Homme aux quarante écus*. Mais Condorcet comme Turgot ne furent jamais complétement ralliés aux doctrines de Quesnay. Turgot notamment, après avoir débuté comme élève de Quesnay, se rattacha de bonne heure aux idées plus pratiques, moins absolues et moins ambitieuses de Gournay. Les disciples de celui-ci s'appliquaient spécialement à conquérir la liberté de l'industrie et du commerce, à obtenir l'abolition des règlements minutieux et vexatoires inventés par Colbert, des priviléges, des monopoles et des entraves de tout genre qui paralysaient le travail et le trafic sous prétexte de les protéger. La fameuse maxime : *Laissez faire, laissez passer*, souvent attribuée à Quesnay, n'est pas de lui, elle est de Gournay ; mais les physiocrates l'adoptaient aussi bien que les disciples de Gournay. On a peine à comprendre aujourd'hui les efforts que le célèbre intendant du commerce fut obligé de faire pour obtenir, par exemple, qu'il fût permis en France de fabriquer et de vendre des toiles peintes. Longtemps ces étoffes, très-recherchées alors, ne purent être achetées qu'au prix de la vie ou de la liberté d'une foule de contrebandiers.

On lit, non sans surprise, dans les *Éphémérides*, « que les drapiers de Paris, les orfèvres, les épiciers-apothicaires, les pelletiers, les bonnetiers, les libraires et même les marchands de vin firent de beaux mémoires pour persuader qu'ils seraient tous ruinés et exposés à faire banqueroute, si la fabrication et l'usage des toiles peintes étaient permis dans le royaume. On était cependant alors, ajoute le rédacteur des *Éphémérides*, à plus de moitié du dix-huitième siècle, et cela se passait dans une ville où, sans compter les autres établissements formés dans la vue de répandre les lumières, il y a trois Académies composées de savants et de philosophes célè-

bres et où l'on imprime près de dix mille volumes tous les ans[1]. »

C'est à peu près dans le même temps que Turgot écrivait : « Vous avez quatre volumes in-4° d'instructions et de règlements pour fixer la longueur et la largeur de chaque pièce d'étoffe tissue dans vos manufactures, pour déterminer la longueur des fils dont elle sera composée, mais dans le même pays où la puissance publique s'abîme dans ces minutieux et ridicules détails, la loi abandonne à l'arbitraire du juge, quoi? L'application de la peine de mort. »

Parmi les disciples de Gournay, brillaient l'abbé Morellet, le futur académicien, qui avait précisément débuté par une brochure en faveur de la libre fabrication des toiles peintes ; Malesherbes, l'ami et le collaborateur de Turgot; Trudaine de Montigny ; d'Invau ; le cardinal de Boisgelin ; M. de Cicé, depuis archevêque d'Aix, et plusieurs autres. Tous d'ailleurs s'entendaient avec les physiocrates dans les questions où la liberté industrielle et commerciale était en jeu.

En face de ces deux catégories d'économistes se rangeaient des adversaires très-divers. Les uns, comme Forbonnais, écrivain et administrateur distingué, s'élevaient contre les exagérations physiocratiques et défendaient Colbert, suivant eux calomnié par les disciples de Quesnay. Les autres, comme Voltaire et Grimm, s'impatientaient du ton d'oracle et du style trop souvent lourd des physiocrates, et ils les tournaient en ridicule. Cependant Grimm, ennemi plus irréconciliable que Voltaire, signalait en 1770, avec effroi, les progrès toujours croissants de cette secte aussi arrogante qu'ennuyeuse, et il se plaignait amèrement de l'hypocrisie du patriarche de Ferney qui, après avoir dans son *Homme aux quarante écus*, flagellé les physiocrates sur le dos de Mercier de la Rivière (l'auteur de *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*), « leur adresse maintenant, dit Grimm, de pompeux éloges, quoique nous sachions qu'il les méprise plus que jamais. »

L'école de Quesnay était également attaquée par Mably, admirateur assez aveugle des vertus antiques pour s'arranger du communisme de Lycurgue. Il reprochait aux physiocrates, et leur fanatisme pour la propriété, et leur préoccupation exclusive des intérêts matériels, et leurs sympathies pour le pouvoir absolu. Mais le plus amusant des adversaires de la physiocratie fut l'abbé Galiani, qui entra en guerre contre eux au milieu d'une polémique très-vive suscitée en 1770, par le retrait de l'édit qui avait accordé en 1764 le libre commerce des blés à l'intérieur et à l'extérieur. Tous ceux qui ont un peu étudié le dix-huitième siècle connaissent cet abbé

[1] *Éphémérides*, 2e livraison de 1769.

italien dont la taille ne dépassait pas quatre pieds et demi, à la fois si savant, si spirituel et si bouffon. Tout le monde a entendu parler du fameux argument par lequel il confondit l'athéisme de Diderot et de d'Holbach en leur prouvant que « les dés de la nature sont pipés, et qu'il y a là haut un grand fripon qui se fait un jeu d'attraper les philosophes. » Mais ce qu'on a peut-être un peu oublié de Galiani, c'est ce tour de force accompli par un étranger écrivant en français sur un sujet qui semble incompatible avec tout agrément (car il s'agit du commerce des blés), un véritable chef-d'œuvre de gaieté, de finesse, d'élégance facile et de verve aussi intarissable qu'originale.

Turgot lui-même, quoique très-hostile à la cause prohibitionniste que semblait défendre Galiani, fut séduit par ces amusants *Dialogues sur le commerce des blés* : « Un tel livre, dit-il, écrit avec cette élégance, cette légèreté de ton, cette propriété, cette originalité d'expression, et par un étranger, est un phénomène peut-être unique[1]. » Et il cherche, parmi les économistes, lequel serait en état de lutter contre Galiani. « Cela demande, dit-il, bien de l'art ; les économistes sont trop confiants pour combattre un si adroit ferrailleur ; pour l'abbé Morellet, il ne faut pas qu'il y pense. » Il y pensa précisément, ainsi que l'abbé Baudeau ; tous deux ferraillèrent contre le charmant abbé italien, mais sans succès, et Galiani resta maître du champ de bataille. Ce n'est pas que, pour le fond, son livre soit aussi clair qu'il est charmant dans la forme, et les écrivains de nos jours qui, à l'instar de M. Louis Blanc, prétendraient s'appuyer sur Galiani pour repousser la liberté du commerce des blés, s'exposeraient, si l'abbé vivait encore, à le voir se moquer d'eux, comme il le fit de Suard, qui n'avait pas bien lu entre les lignes. Il assure, dans sa correspondance, qu'il est plutôt pour que contre la liberté du commerce des blés; qu'il veut d'abord qu'on commence par assurer la libre circulation intérieure, et qu'ensuite la liberté d'exportation soit réglée par une sorte d'échelle mobile; en un mot, il plaide précisément pour ce qui existe, je crois, aujourd'hui. Mais comme il se raillait très-agréablement des physiocrates, il eut les rieurs pour lui, et il put couronner son triomphe par une facétie impayable, moins connue que celles qui sont dans son livre et que j'emprunte à sa correspondance, parce que, sous le bouffon très-spirituel, on distingue ici le numismate et le latiniste :

« Je ne souscrirais, écrit-il à madame d'Épinay, à la statue de Voltaire, qu'à charge de revanche. Il m'en faut élever une, à moi, dans ce beau rond de la nouvelle halle, à l'hôtel de Soissons. J'y serais à merveille au milieu des farines et des filles de Paris. J'au-

[1] *Œuvres de Turgot*, t. II, p. 800.

rais tout ce qu'il me faut pour la nourriture et pour la population, et les nouveaux philosophes (les physiocrates) n'en demanderaient pas davantage. Je la veux colossale, pour cacher à la postérité ma taille. Le génie tutélaire de la France doit me couronner d'une couronne d'épis. J'aurai quatre magots enchaînés autour de mon piédestal, c'est-à-dire Dupont, la Rivière, Badaud et Ribaud[1] : deux abbés, deux séculiers, cela fera un joli contraste, et sera tout à fait pittoresque. Voici les inscriptions : sur le devant de la statue : *Ferdinando Triticano*[2] (comme Scipion l'Africain) *ob cives servatos, Ære conlato.* Dans une couronne d'épis, aux côtés, la première : *Tædio Ephemeridum profligato;* la deuxième : *Logomachia rurali devicta;* la troisième : *Œconomistis deletis qui rempublicam obdormiebant.* » Le reste, quoique écrit à une dame par un abbé, ne peut pas décemment être communiqué aux lecteurs du *Correspondant*, mais la citation, même incomplète, suffit pour donner une idée de l'esprit de Galiani.

Les *Dialogues sur le commerce des blés* nous offrent, d'ailleurs, l'occasion d'une remarque qui n'a été faite par personne, et que nous devons faire, comme biographe du marquis de Mirabeau. C'est que Galiani, qui n'épargne guère les autres physiocrates, ne parle de l'*ami des hommes* qu'avec l'accent de la considération. Le chevalier Zanobi, en qui l'abbé est personnifié, dit : « J'avoue que j'ai lu *la Théorie de l'Impôt*, qui m'a paru un excellent ouvrage ; il m'a beaucoup appris. — Le marquis (des *Dialogues*) intervient et dit : Vous faites donc cas de *la Théorie de l'Impôt*. Ce livre m'a paru si obscur, que je n'y ai presque rien compris. — Le chevalier : Je n'en adopte pas toutes les idées, mais il y en a de bien vraies et de bien profondes. — Le marquis : Mais savez-vous que l'auteur est ami de ces écrivains, dont vous dites tant de mal ? — Le chevalier : Cela se peut. »

Ceci nous ramène au rôle du marquis de Mirabeau, au milieu de la polémique des physiocrates contre leurs adversaires. Non content de prodiguer *sa prose* au recueil qu'il appelle ses *chères Éphémérides*, l'auteur de *l'Ami des hommes* fonda, dès 1767, ces fameux mardis, parfois tournés en ridicule par Bachaumont et Grimm, et qui avaient pour but d'entretenir le feu sacré parmi les adeptes de la science, d'en augmenter le nombre et d'attirer à la doctrine les étrangers de distinction qui voyageaient à Paris :

« Nous donnons, écrit le marquis de Mirabeau, le 16 juillet 1767, à son frère qui se trouvait en Provence, deux dîners par

[1] C'est ainsi qu'il défigurait habituellement les noms de l'abbé Baudeau et de l'abbé Roubaud.

[2] A Ferdinand, l'homme des blés.

semaine. Le mardi, ce sont les *économistes*, sorte de secte fort renommée, dont je suis un des chefs. Là, vient un concours de gens de mérite et de jeunes magnats, qui sont plus aisés à instruire que ceux qu'il faut convertir; tu y verras pourtant des gens en ce genre de notre âge, comme le maréchal de Broglie, par exemple, puis des étrangers. En un mot, cela tourne au profit de l'humanité, et me fait plus d'honneur que de dépense, car comme nous nourrissons nos gens, il y a toujours un gros fond de dîner. Le vendredi, ce sont nos amis, c'est-à-dire madame de Rochefort, MM. de Nivernois, de Brancas, de Flamarens et autres. Celui-là est une plaisanterie habituelle, ils y portent du vin. » Dans la même année, il écrit à son gendre : « Nos mardis deviennent fort brillants et sont, par conséquent, très-utiles. Vous y auriez vu ce dernier, le maréchal de Broglie, le duc de la Rochefoucauld, et force jeunes notables. »

Le marquis maintint ces assemblées du mardi pendant bien des années; il n'y renonça que sous l'influence du discrédit et de la ruine qui pesèrent à la fois sur sa vieillesse. Le dîner n'était, d'ailleurs, que le prétexte de ces réunions, et si l'on s'en rapporte à un pamphlet, très-peu connu, mais très-curieux, publié par Mirabeau contre son père et dont nous reparlerons, la splendeur du festin laissait fort à désirer. « Ces assemblées, dit Mirabeau, sont fort *économiques* quant aux dépenses pécuniaires (car le marquis de Mirabeau a le talent de se déranger essentiellement avec toute la mesquinerie possible[1]), mais, en revanche, on y prodigue la science jusqu'à l'affadissement. » Après le dîner, en effet, on lisait des morceaux destinés aux *Ephémérides*, et on agitait toutes les questions à l'ordre du jour. Il s'y passait quelquefois des incidents assez piquants. Par exemple, celui que le marquis de Mirabeau raconte dans une de ses lettres à J.-J. Rousseau.

Ayant rencontré, dit-il, dans une maison tierce, l'économiste Forbonnais, qu'il appelle le chef de nos *antagonistes*, et cela dans un moment où la bataille entre les physiocrates et Forbonnais était des plus vives, il avait abordé son adversaire en lui disant : « *Voudriez-vous faire une chose qui nous ferait honneur à tous deux? C'est de venir, demain, dîner avec vos ennemis économiques, qui sont de fort honnêtes gens et fort gaillards?* Il me dit qu'il était bien fâché, qu'il avait, ce jour-là, un travail avec un intendant. Point. C'est que le lendemain il arrive au milieu de l'assemblée, aussi ahurie que si elle avait vu tomber M. Colbert. Les uns se crêtent, d'autres murmurent. Mon frère me mande, j'étais chez ma

[1] Il va sans dire que cette obligeante réflexion est de Mirabeau, et elle est d'autant plus malséante sous sa plume, que son dérangement à lui dépassait tout ce qu'on peut imaginer en fait de déraison.

mère. J'entre, et, l'embrassant, je prends aussitôt par la main l'abbé Baudeau, qui est la meilleure créature du monde, et leur dis, en riant, que j'ai voulu voir, comme Cicéron, si deux augures pouvaient se regarder sans rire. Forbonnais, qui a bien de l'esprit, répond qu'il n'est point augure, mais que monsieur en porte la robe. Chacun rit, et ma foi les bons avaient la larme à l'œil. Je montre à Forbonnais ma bibliothèque. On va à table; je fais en sorte qu'il soit à côté de madame de Pailly, de M. d'Arnstein, votre compatriote, bonne et sage tête, et des gens de marque, toujours plus décents que les autres. Je garde à mon bout le petit peuple murmurant. On parla d'administration et non de principes, en un mot, on le mit à son aise sans lui faire les honneurs, de manière qu'il demeura jusqu'à huit heures, et que le bon abbé, toujours discutant, jamais disputant, me disait de temps en temps : « *Ce qui me fâche, c'est qu'il y a, dans ce moment, sous presse, un morceau où je l'écrase, en citant, dans ses propres écrits, la preuve d'un fait qu'il me nie et sur lequel il me fait un défi. Abbé*, ai-je répondu, *on lui redorera la pilule.* »

Puisque nous en sommes à la correspondance du marquis avec J.-J. Rousseau, il convient d'autant plus de résumer ici cet épisode de leur vie à tous les deux, qu'il se rattache naturellement au chapitre de la physiocratie; car c'est le fanatisme de la propagande physiocratique qui poussa le disciple de Quesnay, en 1766, à se jeter brusquement à la tête du citoyen de Genève. Le marquis avait eu, il est vrai, de tout temps, pour Rousseau un goût assez vif, qui contraste avec l'antipathie prononcée que Voltaire lui inspira toujours. Nous avons publié dans un autre travail une lettre de lui, écrite en 1761, dans laquelle il dit de l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*, avec lequel il n'a pas encore eu de rapports personnels : « C'est le seul écrivain de profession que je connaisse estimable de notre temps. » Ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs de lui reprocher justement *de faire de trop grandes enjambées dans le pays des vertus d'imagination*[1]. S'il eût pu lire les *Confessions*, elles l'auraient probablement refroidi sur Rousseau ; mais il y avait dans le talent de l'auteur de l'*Émile* une part de sincérité et de sensibilité qui, combinée avec le prestige d'une rhétorique chaleureuse, agissait fortement sur l'auteur de *l'Ami des hommes*. Il obéit donc tout à la fois à un calcul fondé sur l'espoir de gagner un adepte important à la doctrine, et à un mouvement aussi affectueux que sincère, en essayant de se lier avec Rousseau dans un des moments les plus critiques de la vie de ce dernier.

Toute l'Europe littéraire était alors occupée de la rupture violente

[1] *La Comtesse de Rochefort et ses amis*, p. 111.

qui venait d'éclater entre l'auteur de l'*Émile* et le philosophe anglais Hume, sous les auspices duquel Rousseau était allé s'établir en Angleterre. Égaré par une imagination exaltée et maladive, dont l'aigreur était constamment envenimée par l'ignoble créature qui l'accompagnait partout, Rousseau accusait un ami, qui n'avait songé qu'à lui rendre service, d'avoir ourdi contre son repos et son honneur la conspiration la plus noire, et il appuyait son dire sur les inductions les plus ridicules. Hume, indigné, avait rédigé un récit de ses relations avec J.-J. Rousseau, en y joignant les lettres qu'ils venaient d'échanger. Ce récit, imprimé en Français, et publié partout[1] en septembre 1766, faisait le sujet de toutes les conversations et excitait une rumeur amplement motivée par la célébrité des deux personnages qui y étaient en jeu. Rousseau, taxé de folie par le plus grand nombre, blâmé même par ses meilleurs amis, repoussait avec colère toutes leurs observations, et c'est à ce moment qu'un homme qu'il n'avait jamais vu eut l'idée de lui adresser une lettre de treize pages in-octavo, aussi dénuée que possible de toute précaution oratoire et de toute circonspection, empreinte d'une bonhomie brutale, et dans laquelle il était traité comme un malade à la vérité fort intéressant, mais tout à fait déraisonnable. « Si j'étais M. Hume, lui écrivait ce correspondant indiscret, je vous aurais répondu : « Mon ami, vous êtes un fou, et moi « je suis un sot : vous, d'avoir cru me faire entreprendre à mon âge « un petit cours de sensibilité délicate, abondante en explications, « en injures, en excuses ; moi, d'avoir cru pouvoir manier un fer « dérougi sans prendre des pincettes, et obliger un homme d'autant « plus pointilleux sur les obligations que son âme est au-dessus des « bienfaits. Mais, mon ami, entre deux hommes qui ne sauraient « marcher du même pas, faute d'être de même taille, et qui pour« tant ont entrepris un voyage ensemble, c'est au plus grand à s'ar« rêter et à se rapprocher. Croyez donc, je vous prie, qu'il n'y a que « votre imagination, échauffée par un foyer inextinguible, qui ait « pu produire tout le beau roman de machinations dont vous m'ac« cusez et me faites trop d'honneur; car il s'en faut bien que je sois « si habile, et par conséquent il n'y a que vous qui puissiez le dé« brouiller. »

Plus loin, se moquant hardiment, et à sa barbe, des inductions folles que Rousseau prétend tirer du regard noir et *prolongé* de Hume, le marquis de Mirabeau entreprend de faire rire un atrabilaire, en prouvant que Hume est coupable envers lui, Mirabeau, de crimes bien plus graves que ceux qui ont allumé la fureur de Rousseau.

[1] Il est intitulé : *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, avec les pièces justificatives. Londres, 1766.

« Il a vraiment les yeux comme vous dites, et il n'y a personne qui puisse, après vous, dire : *Anch'io son pittore;* mais ce que vous ne savez pas, et ce que je sais, moi, c'est qu'il a le bâillement bien autrement prolongé ; et j'ai fait cette découverte toutes les fois que, induit par son habitude questionneuse, il m'interrogeait, moi, et non ma gouvernante[1], sur ma pauvre science économique. Je m'y prenais de mon mieux, je déblayais les principes fort vite, car je ne suis pas lent ; je voulais pourtant en dire assez pour un Anglais, pour un homme de génie et de poids certainement : eh bien, il bâillait d'une manière qui m'est contagieuse encore, et cela chez moi, qui ne le cherchais pas. Je lui ai bien pardonné pis : je lui fis présent d'un mien ouvrage où toute la subsistance de l'univers est renfermée ; eh bien, il a eu l'audace de me dire, à moi, qu'il ne l'avait pas lu. Je vous jure que c'est un homme superficiel, et qui ne doit fâcher, je ne dis pas vous ni moi, mais pas même un poulet, à moins qu'il ne lui tombe bouilli dans la bouche, avec sauce au beurre. »

Entrant avec non moins de hardiesse dans l'analyse du caractère de Rousseau, il lui dit : « Vous aimez la vertu, monsieur ; mais vous aimez un être fantastique, car il n'est point d'homme vertueux absolu, et il n'en est point qui n'ait quelque vertu. Vous n'avez voulu connaître qu'une vertu pleine et entière selon vos idées, c'est-à-dire rigide, vraie, forte, agissante ; vous n'avez imaginé l'amitié que comme un dévouement, la justice que sur un tribunal, la sensibilité que comme un frisson et un spasme, et à force de vous être fait un panthéon d'êtres moraux, complets, et analogues aux appétits de votre âme vorace, vous n'avez plus trouvé d'êtres physiques à qui ces facultés fussent applicables. »

C'est avec le même sans-gêne que le marquis de Mirabeau en vient à offrir l'hospitalité à l'ombrageux personnage qu'il veut apprivoiser :

« Je dis donc et je suppose que votre gouvernante finira par s'ennuyer en Angleterre, et que, n'eussiez-vous que le tort, que j'ai aussi, de ne savoir pas l'anglais, cette nation ne s'empressera pas de vous retenir, et en ce cas je voudrais que vous me fissiez le plaisir de prendre hospice sur un ou plusieurs de mes gazons ; car j'en ai de toute espèce à vous offrir. »

Et il part de là pour rédiger une belle description des divers châteaux qu'il met à la disposition de Rousseau. Dans cette énumération, qui rappelle un peu celle des châteaux du marquis de Carabas, il y a une forte dose de gasconnade, sensible surtout pour ceux qui savent, comme nous, que, parmi les manoirs si complaisamment

[1] Allusion bien audacieuse ici, on en conviendra, à la fâcheuse influence de Thérèse sur Rousseau.

étalés, et dont plusieurs sont inhabitables, la plus grande partie appartient encore à la belle-mère du marquis, et que bientôt sa femme, avec laquelle il est déjà en procès, lui en enlèvera même la jouissance.

Mais à travers tout ce bavardage indiscret on sentait l'accent d'une admiration sincère pour le génie de Rousseau, *ce don rare et fatal*, dit le marquis, et d'une sympathie non moins sincère pour ce caractère malheureux, pour cette âme *écorchée*, comme il dit dans une autre lettre ; on y sentait enfin le désir vif et cordial d'être utile à un homme, par attrait pour lui, sans exiger, ni même attendre de lui aucune reconnaissance, et l'auteur d'*Émile*, qui, au même moment, se montrait si défiant, si susceptible avec ses amis les plus éprouvés, fut conquis par un étranger, qu'il ne connaissait que de nom.

La réponse de Rousseau ayant été publiée dans ses œuvres, nous n'en citerons que le début : « Il est digne de l'*ami des hommes* de consoler les affligés. La lettre, monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon cœur le prix qu'elle reçoit du vôtre : en vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent désiré d'être connu et aimé de vous. Je ne m'attendais pas à ce que ce serait vous qui feriez les avances, et cela précisément au moment où j'étais universellement abandonné; mais la générosité ne sait rien faire à demi, et votre lettre en a bien la plénitude. »

Rousseau trouve même le secret de flatter agréablement l'*ami des hommes*, en répondant au passage sur Hume, qui aurait dû blesser sa susceptibilité : « Je n'ai pas eu, monsieur, sur vos écrits l'indifférence de M. Hume, et je pourrais si bien vous en parler, qu'ils sont, avec deux traités de botanique, les seuls livres que j'aie apportés avec moi dans ma malle. »

Cependant il refuse encore l'hospitalité qui lui est offerte; il a été décrété de prise de corps pour la publication de l'*Émile*, et il ne sait pas s'il serait en sûreté sur le sol français. Mais le marquis insiste, le rassure et lui propose de le cacher, sous un faux nom, dans une jolie petite maison de campagne qu'il possède à Fleury-sous-Meudon; et bientôt le misanthrope Rousseau, de plus en plus séduit, part d'Angleterre, avec sa gouvernante. Il arrive à Saint-Denis, où M. Garçon, le discret et fidèle serviteur du marquis, dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs, va le prendre pour l'installer à Fleury; il y reste une quinzaine de jours dans un échange perpétuel de coquetteries avec l'*ami des hommes*, visité de temps en temps par lui et par madame de Pailly, qu'il appelle « ma belle et bonne compatriote », parce

que, en effet, elle est née en Suisse. C'est seulement quand il quitte Fleury pour aller occuper un asile qu'il croit plus sûr, et qui lui est offert par le prince de Conti, que son nouvel ami commence avec délicatesse à démasquer ses batteries de convertisseur physiocrate. Il a obtenu de Rousseau qu'il emporterait avec lui *la Philosophie rurale*, et qu'il lirait ce chef-d'œuvre uniquement pour faire plaisir à l'auteur. Le citoyen de Genève répond naïvement qu'il a essayé, mais qu'il n'a pas pu en venir à bout : « J'y reviendrai toutefois, ajoute-il, je réponds de la bonne volonté, mais non pas du succès. » Le disciple de Quesnay, persuadé sans doute que cette nourriture est encore trop forte pour Rousseau, lui envoie pour l'affriander l'ouvrage que les physiocrates considèrent comme le chef-d'œuvre politique de l'école, c'est-à-dire *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, par Mercier de la Rivière. Ici, l'auteur du *Contrat social* se laisse tenter, il lit quelques chapitres, mais le voilà furieux : « Je vous en prie, monsieur, ne me parlez plus de votre *despotisme légal*, je ne saurais le goûter, ni même l'entendre, et je ne vois là que deux mots contradictoires qui, réunis, ne signifient rien pour moi. »

Et après avoir résolûment combattu les idées de la Rivière, craignant d'offenser le marquis, il fait un appel pathétique à sa générosité pour obtenir qu'il le laisse tranquille : « Illustre ami des hommes et le mien, je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état et de mes malheurs, et de laisser en paix ma mourante tête. Aimez-moi toujours, mais ne m'envoyez plus de livres; on ne se convertit point sincèrement à mon âge. » C'est alors que le marquis se pique au jeu, et déploie toute son éloquence. Il veut absolument gagner cette âme rebelle au culte de Quesnay, et rien de plus amusant que l'immense lettre où il s'évertue à prouver à Rousseau que la découverte du *produit net* renferme tout, s'applique à tout, règle tout, et que le *despotisme légal* n'est autre chose que le despotisme de l'axiome : Deux et deux font quatre, appliqué au gouvernement des sociétés. Nous n'insisterons pas sur cette lettre, que chacun peut lire dans le recueil intéressant et déjà cité par nous où elle a été publiée[1], d'autant que les idées qu'elle contient nous serviront tout à l'heure à résumer la doctrine physiocratique. Disons seulement que malgré des efforts, qu'il renouvelle pendant plusieurs mois, le marquis de Mirabeau en fut pour ses frais; et cependant, même quand il n'a plus l'espérance d'atteindre son but, il persiste encore à aimer l'intraitable philosophe, à lui offrir de nouveau sa maison de Fleury, en lui promettant qu'il ne sera plus question de physiocratie. Mais Rousseau se défie,

[1] *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis.*

et lorsque toute correspondance a cessé entre eux, on le voit revenir à son caractère ombrageux et, par suite, ingrat, oublier toutes les protestations qu'il a adressées à son hôte de Fleury, et effacer tellement de sa mémoire tout ce qui s'est passé entre le marquis de Mirabeau et lui, qu'il écrit à un tiers, en 1770, ces lignes :

« M. de Mirabeau, m'ayant écrit à Wootton pour m'offrir un asile en France, prit un ton si bizarre, et se servait de tournures si singulières, qu'il me fallait toute la sécurité de l'innocence et toute ma confiance en ses avances d'amitié, pour n'être pas choqué d'un pareil langage. »

Mais si précieuse que fût la conquête de J.-J. Rousseau, l'ardent physiocrate pouvait se consoler de l'avoir manquée, car il voyait la *science* recruter chaque jour de nouveaux prosélytes.

En juin 1769, il écrit à son frère : « Les progrès de la *science* sur les opinions, sur le gouvernement autant qu'il peut quelque chose, sur les parlements autant qu'ils savent quelque chose, sont tels que nous en avons deux qui se disputent à qui demandera le premier, *au seigneur roi*, l'établissement de l'*ordre naturel* et de ses lois, relativement à l'impôt, et au commerce, et ce concours à ces assemblées que tu as vu commencer est tel, que tu en serais surpris; dans ces malheureux derniers temps, où l'on ne me pouvait trouver qu'au jardin du Luxembourg[1], deux fois par semaine, l'allée des Chartreux était pleine sur trois rangs, et, chaque jour, on me présentait deux ou trois hommes de mérite, connus dans d'autres genres. Si tu voyais nos mardis, les élèves que nous avons faits, les jeunes notables s'y rendre avec joie, les ouvrages qui en sortent, et l'*évidence* destructive de l'opinion, éternel bourreau de l'humanité, se répandre dans les jeunes têtes, ces adeptes succéder aux places et la révolution dans la politique des nations se préparer visiblement; à cet aspect, tu penserais peut-être que la *mouche du coche* a bien fait de se tenir au timon. »

Bientôt, les potentats eux-mêmes s'intéressèrent au marquis et à la science. L'archiduc de Toscane, Léopold, depuis empereur d'Autriche, à qui le disciple de Quesnay avait dédié ses *Économiques*, le faisait consulter par ses ministres. Le margrave de Bade venait à Paris tout exprès pour le voir et conférer avec lui. Gustave III, qui l'avait connu lorsqu'il voyageait en France sous le titre de comte de Haga, lui envoyait la grand-croix de l'ordre de Wasa, qu'il venait de fonder, avec une lettre écrite de sa main, qui

[1] Ces malheureux derniers temps font ici allusion aux derniers jours de sa mère, qui venait de mourir. Il habitait alors un hôtel donnant sur le jardin du Luxembourg.

n'a jamais été, je crois, imprimée, et que par conséquent nous reproduirons ici ; elle est datée de Stockholm 18 août 1772 :

« Monsieur le marquis de Mirabeau, le titre que l'humanité entière vous confère il y a longtemps est bien au-dessus de ce que les rois peuvent faire pour votre gloire. J'ai cependant été jaloux de payer du moins ma part du tribut que toutes les nations vous doivent. J'ai pensé, d'ailleurs, qu'une institution faite pour honorer l'agriculture serait défectueuse sans le nom de celui qui a appris aux souverains à en connaître toute l'importance. Depuis ce moment, je me crois autorisé plus que jamais à vous demander la continuation des leçons utiles auxquelles vous avez voué vos travaux et vos rares connaissances : de mon côté je me crois engagé, plus que jamais, à en profiter. Sur ce, je prie Dieu, monsieur le marquis, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Gustave. »

QU'EST-CE QUE LA PHYSIOCRATIE ?

Nous voici arrivés au moment le plus brillant de l'école physiocratique, et bientôt elle aura conquis assez d'influence sur l'opinion pour qu'un homme d'État comme Turgot, qui professe, au moins en partie, ses doctrines, arrive à la direction des affaires au milieu des applaudissements du public. C'est donc le cas d'essayer enfin, non pas d'exposer complétement, ce qui nous entraînerait beaucoup trop loin, mais de résumer cette théorie des physiocrates, si diversement jugée de nos jours, comme nous l'avons montré dans le précédent article. Elle se compose, nous l'avons dit, de trois parties assez différentes, quoique les disciples de Quesnay aient toujours prétendu qu'elle formait un tout parfaitement lié et homogène. Mais cette prétention n'est nullement justifiée; il faut donc considérer successivement la doctrine sous ses trois aspects : philosophique, économique et politique.

On reconnaît aisément que la philosophie des physiocrates est sortie de la tête d'un médecin, car elle pose comme un axiome l'identité, ou du moins l'intime et permanente connexion de l'*ordre physique* et de l'*ordre moral*. Pour les physiocrates, l'ordre moral et social n'est qu'*une branche du grand ordre physique* qui régit à la fois les mouvements de l'univers et les fonctions du corps humain. Ils ne sont pas des matérialistes, car la plupart d'entre eux, et notamment le marquis de Mirabeau, non-seulement expriment des sentiments religieux très-accentués, mais professent aussi, on l'a vu plus

haut, un dédain très-marqué pour ce qu'ils appellent le *philosophisme*, et cependant ils confinent sans cesse et par leurs expressions et par leurs idées à des opinions qui ne sont pas les leurs, car c'est le marquis de Mirabeau, par exemple, qui, développant les principes de son maître Quesnay, nous dira :

« *Cessez d'interroger Dieu*, il vous parle par l'organe de la *nature*, interrogez la *nature*, vous y verrez l'*ordre* de vos devoirs et de vos travaux ; cherchez dans l'étude de la marche *physique de la nature*, l'*ordre* prescrit à la marche physique de l'homme, au succès de ses travaux, à la multiplication de son espèce, à l'extension de ses jouissances, à la progression de ses connaissances. Dans le refus du dévouement de sa liberté à l'obéissance due à cet *ordre bienfaisant et suprême*, vous trouverez le principe des *erreurs* de l'homme et la cause de ses malheurs. Une fois guidé par cette *boussole infaillible*, vous aurez *toute la science de la vie humaine ;* car il est certain que, *de la nature*, bien ou mal *observée*, résulte *nécessairement* le bien ou le mal *physique*, cause et principe du bien et du mal *moral;* que toute politique, toute morale doivent être assorties aux plans et aux desseins de la *nature*, et que *la loi physique est la base des lois morales ;* suivons donc l'*ordre physique*, il nous conduira *nécessairement à l'ordre moral*[1]. »

Les physiocrates ne sont pas non plus des socialistes, si cette qualification n'appartient qu'aux utopistes qui veulent abolir la propriété individuelle, et, sous ce rapport, M. de Lavergne a d'autant plus raison de repousser pour eux ce titre que leur donnerait volontiers Tocqueville, que ce qui distingue au contraire les physiocrates, c'est le respect le plus profond, on pourrait même dire le culte de la propriété. Mais si le mot en question peut s'appliquer à toute théorie qui prétend transformer radicalement une société du jour au lendemain par l'application d'un certain nombre de principes destinés à procurer aux hommes tout le bonheur qu'ils peuvent désirer sur la terre, les physiocrates ressemblent souvent à des socialistes. Qu'on lise seulement le fameux prospectus placé en tête de la première livraison des *Éphémérides*, en 1767, rédigé par l'abbé Baudeau, sous l'inspection de Quesnay et du marquis de Mirabeau, et déclaré sublime par toute l'école. Comme il est très-long, je me contente de le résumer ici. Il s'agit d'annoncer la découverte : 1° des lois physiques nécessaires et invariables qui forment l'ordre naturel évidemment le plus avantageux au genre humain ; 2° des lois morales qui dérivent de cet ordre physique; 3° de l'enchaînement des causes et des effets qui consti-

[1] Extrait des *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur* et du livre des *Devoirs*, imprimé à Milan en 1780.

tuent l'ordre social et politique le plus avantageux au genre humain; 4° des droits et des devoirs réciproques des nations, qui, une fois établis sur la loi primitive et fondamentale de la *nécessité physique* feront de tous les peuples une seule famille, et une grande société de tout le genre humain. Ne croirait-on pas lire quelques-uns de ces prospectus phalanstériens publiés entre 1840 et 1850?

Si le dédain des précédents historiques d'une nation, et même de toutes les nations, si la prétention de ne compter pour rien tout ce qui s'est fait avant le jour où l'on vient éclairer l'humanité, est un des caractères les plus saillants des utopistes de nos jours, il faut bien convenir qu'ils n'ont pas l'honneur de l'invention du procédé. Ce caractère se retrouve déjà très-prononcé chez les physiocrates. C'est encore au marquis de Mirabeau que nous emprunterons un exemple à l'appui de cette assertion, et le phénomène qui fait de lui un utopiste contemporain est d'autant plus curieux que nous l'avons vu débuter dans sa jeunesse par une sorte d'utopie *rétrospective*, destinée à ressusciter l'ordre féodal. On verra ici que le disciple de Quesnay ne ressemble plus du tout à l'homme d'autrefois, puisqu'il confond dans le même mépris et le moyen âge et la civilisation antique. Après avoir, dans son ouvrage intitulé : *de la Dépravation et de la Restauration de l'ordre légal*, exposé les principaux événements anciens et modernes de l'histoire jusqu'à Henri IV, il résume ses impressions dans cette page, qui me paraît d'ailleurs assez bien tournée, mais qu'on pourrait croire empruntée à quelque journal d'hier : « Qu'est-ce donc que nous montre l'histoire en fait de principes constitutifs d'un ordre social? Nous l'avons dit : en *Asie*, l'empire arbitraire; en *Grèce*, la liberté abusive; en *Afrique*, le commerce exclusif et monopoleur; en *Italie*, l'insolence populaire, la violence légionnaire, et pour terme à cette marche convulsive, querelle et meurtre des brigands pour le partage final du butin; dans le *Nord* enfin[1], barbarie militaire qui charge de fers les esclaves, et couvre de fers leurs tyrans. Partout oppression et tyrannie, partout l'humanité foulée ne semble soulever ses chaînes que pour en redoubler le poids. Si quelques lueurs passagères se rencontrent dans cette marche ténébreuse, ces lueurs faibles et mal assurées n'éclairent que des objets isolés, aussitôt remplacés par des fantômes destructifs. Partout on méprise le peuple : on feint de se méfier de l'intelligence de son semblable; on élude le devoir sacré de l'instruire; on s'en fait un de le séduire, de l'entraîner et bientôt de l'asservir. »

On voit donc les idées générales des physiocrates en philosophie ou en histoire, abstraction faite de leur valeur intrinsèque, permettent

[1] C'est l'ordre féodal dont il s'agit ici.

de les considérer comme des devanciers de nos utopistes contemporains, et ce fait donne incontestablement à leur physionomie une certaine originalité. En morale, leur principe le plus saillant est celui de *l'intérêt bien entendu*, et là encore ils sont les devanciers de Bentham et de son école.

Sur le terrain du droit naturel, ils ont un mérite particulier qui les distingue profondément des sectateurs de Rousseau, lequel copiait lui-même sur ce point la doctrine de Locke. Au lieu de partir, comme l'auteur du *Contrat social*, de l'idée que les sociétés se sont formées par des conventions expresses, basées sur le sacrifice des droits individuels à ce qu'on appellerait de nos jours la *collectivité*, conventions arbitraires, variables et qui peuvent subir d'incessantes modifications, les physiocrates s'appuient au contraire sur ce principe, que l'homme est né pour la société, et qu'en suivant l'impulsion naturelle qui l'y portait, non-seulement il n'a dû abdiquer aucun des droits imprescriptibles inhérents à sa qualité d'homme, mais qu'au contraire l'état social a eu pour but et doit avoir pour effet de les étendre et de les garantir.

Il serait trop long d'examiner ici la soudure que les physiocrates prétendent établir entre leurs doctrines philosophiques et leur système économique. Le principe de propriété sous ses trois formes, personnelle, mobilière et foncière, qu'ils posent comme un droit inhérent à l'homme, même dans l'état de nature, les conduit à appuyer toute leur théorie économique sur la propriété foncière. Suivant eux la terre seule produit de la richesse vraie, c'est-à-dire un excédant sur les dépenses faites pour obtenir cette production. C'est ce qu'ils appellent de ce fameux nom de *produit net*. On est tenté de sourire quand on voit le marquis de Mirabeau présenter à Rousseau, la *découverte* du *produit net* comme égale au moins à celle de l'Amérique : « Notre maître à tous, dit-il, a *découvert* que du produit total de la culture une portion était restituable à la terre sans en rien retenir, sous peine d'extinction du tout, et que toute la partie de la société qui n'est pas employée à la culture ne subsistait que sur l'excédant du produit de l'année, par delà le montant de ce que l'année précédente on avait confié à la terre. »

Il est certain que tout cultivateur intelligent en savait autant sur le premier point que Quesnay, et quant au second, de ce que les manufacturiers et les commerçants ne peuvent se nourrir qu'avec les subsistances tirées de la terre, il ne s'ensuit pas que leurs produits à eux soient sans valeur, et qu'au bout de l'année ils ne puissent pas aussi avoir de l'excédant sur leurs frais de fabrication ou de vente. C'est pourtant sur cette idée subtile et abstraite, qu'un arbre transformé en charrue, ou qu'un petit morceau de fer trans-

formé en acier et devenu le ressort principal d'une montre n'acquièrent aucune valeur nouvelle, parce que leur substance n'a reçu aucun accroissement, que les physiocrates basèrent leur division de la société en trois classes : classe productive, classe propriétaire, classe *stérile*. Ils rangeaient sous ce dernier nom toutes les professions qui ne s'appliquaient pas à la culture de la terre, depuis celle de manufacturier ou de négociant jusqu'à celle d'artiste ou de littérateur. On se récria beaucoup contre cette qualification que plusieurs considéraient comme offensante, mais il n'y avait aucune intention de dédain dans le choix qu'en avaient fait les physiocrates. C'était tout simplement le résultat de leur façon exclusive de considérer la richesse. Le même point de vue les conduisit à accorder aux propriétaires fonciers une faveur peu enviable, celle de porter seuls tout le poids des impôts, attendu que seuls ils avaient du *produit net*, c'est-à-dire un excédant après que tous les frais de culture avaient été payés à la classe productive. On en pourrait conclure que les physiocrates étaient mal disposés pour les propriétaires, mais on se tromperait étrangement, car c'était, au contraire, dans l'intérêt de la propriété foncière et pour la favoriser qu'ils lui accordaient cet onéreux privilége. Ils étaient convaincus, d'une part, que toute taxe sur les manufacturiers ou les commerçants retombait indirectement sur la propriété foncière, et, d'autre part, que la rente foncière hausserait sous l'influence de la hausse des produits agricoles vendus plus chers à des consommateurs libérés de tout impôt.

Pour défendre cette thèse, ils écrivirent de nombreux volumes, mais comme l'a très-bien dit un éminent économiste de nos jours, dans une conférence de la Sorbonne où il a su intéresser même à la physiocratie l'auditoire le plus varié : « C'est une question bien difficile à résoudre que celle de savoir sur qui retombe l'impôt, s'il est supporté définitivement par ceux qui le payent ou s'il est répercuté sur d'autres par ceux qui en ont fait l'avance. L'incidence de l'impôt est une des questions les plus compliquées. On peut toutefois affirmer hardiment que les physiocrates erraient, au moins par exagération, lorsqu'ils affirmaient que les taxes de consommation retombaient toutes sur le propriétaire du sol. »

« Mais voici surtout, ajoute M. Batbie, où apparaît, jusqu'à l'évidence, le vice de la doctrine physiocratique. Supposons que tous les impôts soient accumulés sur la propriété foncière; comment le propriétaire foncier se tirera-t-il d'affaire? Les physiocrates répondaient que son revenu sera augmenté par la suppression des taxes de consommation, et que le produit ayant la liberté entière de circuler se vendra plus cher, de sorte que l'agriculteur fera supporter l'impôt par d'autres que par lui, en le répercutant sur les acheteurs. On y aurait tou-

jours gagné l'unité de régie, la simplification des rouages et la diminution des dépenses d'administration. Mais qu'auraient répondu les physiocrates, si on leur avait objecté l'exemple assez fréquent des agriculteurs qui ne vendent rien, qui produisent seulement ce qui leur est nécessaire pour vivre, et qui n'ayant pas d'excédant à porter sur le marché, sont dans l'impossibilité de recouvrer les taxes au moyen d'une élévation des prix? Ceux-là auraient été bien et définitivement écrasés[1]. »

C'était là, en effet, le meilleur argument que *l'homme aux quarante écus*, si plaisamment inventé par Voltaire, faisait valoir contre l'impôt unique sur le revenu foncier. Mais il importe d'ajouter qu'en chargeant ainsi la rente foncière de faire seule face aux besoins de l'État, les physiocrates entendaient que cet impôt fût rigoureusement limité, et qu'il ne pût jamais dépasser une proportion déterminée. Ils voulaient ainsi intéresser le gouvernement lui-même à la plus-value de la production agricole. C'est donc une insigne plaisanterie de la part de M. Proudhon que de s'appuyer sur les physiocrates, dans une *Théorie de l'impôt*, dont le titre est emprunté à l'ouvrage du marquis de Mirabeau, pour proposer que l'État soit investi du droit de charger arbitrairement la rente foncière, dût-elle, comme il le confesse avec naïveté, *disparaître entièrement pour le propriétaire*[2]. Ce serait en effet une façon commode d'arriver à l'expropriation par l'impôt foncier.

Mais si l'idée principale du système économique des *physiocrates* est la fois une chimère et une injustice, en ce sens que des maisons, des produits manufacturés, des rentes même, sont des valeurs aussi réelles, et par conséquent aussi imposables que des produits agricoles, on doit reconnaître qu'ils ont très-justement critiqué et très-vaillamment combattu, quoique jusqu'ici très-inutilement, l'iniquité inverse, qui consiste, pour les gouvernements, à abuser de la facilité qu'offre la perception, en quelque sorte invisible, des impôts indirects sur les consommations, pour accroître incessamment des budgets monstrueux, favoriser des entreprises insensées, rendre la vie de plus en plus dure à quiconque ne possède que le nécessaire, et fournir à la mauvaise foi du commerçant l'occasion, non-seulement de se soustraire au fardeau qui pèse sur le consommateur, mais de tirer de ce fardeau un bénéfice de plus; car toute aggravation de taxe sur un objet de consommation se traduit presque toujours par une hausse dans le prix de l'objet supérieure à celle de la taxe.

[1] Conférence sur *l'Homme aux quarante écus*, et les *Physiocrates*, par M. Batbie.
[2] *Théorie de l'impôt*, par Proudhon, p. 292.

Les physiocrates ont été plus heureux dans leurs combats contre un grand nombre d'autres abus. Les monopoles des corporations, les douanes intérieures, les corvées, le détestable système du fermage des impôts, ont succombé sous leurs coups ; c'est à eux que nous devons le triomphe du principe de liberté commerciale, de liberté dans le travail industriel et dans la culture du sol. La victoire n'a pas couronné leurs efforts dans la lutte, très-légitime aussi, qu'ils ont livrée contre l'excès des abus des emprunts publics, en insistant sur le caractère improductif et dangereux des placements en rentes sur l'État ; mais tous ceux qui, depuis J.-B. Say, ont réfuté l'erreur qui consiste à croire que le revenu payé par l'État pour un capital emprunté par lui, et presque toujours consommé improductivement, continue à représenter l'intérêt de ce capital, se sont servis des arguments des physiocrates.

La partie politique de la théorie physiocratique est assez bizarre. Il semblerait qu'une doctrine qui, en droit naturel et en économie sociale, prend pour base la liberté individuelle et la propriété, devrait aboutir en politique à un gouvernement libéral. Il n'en est rien; toute la politique des physiocrates n'est que le développement, plus ou moins souvent ingénieux, de cette maxime du maître Quesnay : « Que l'autorité souveraine soit unique, et supérieure à tous les individus de la société et à toutes les entreprises injustes des intérêts particuliers; car l'objet de la domination et de l'obéissance est la sûreté de tous et l'intérêt licite de tous. Le système des CONTRE-FORCES dans un gouvernement est une opinion funeste, qui ne laisse apercevoir que la discorde entre les grands et l'accablement des petits. » Cette maxime est adoptée par tous, et c'est Mercier de la Rivière qui s'est chargé de la transformer en un système développé dans son curieux ouvrage : *de l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. Cet ouvrage le fit mander à Pétersbourg par Catherine, persuadée que le nouveau Lycurgue allait lui apprendre à organiser en Russie le *despotisme légal* prêché dans son livre, et qui lui paraissait fort attrayant. Ils ne purent pas s'entendre, et elle le renvoya assez brusquement, dit-on, préférant s'en tenir au despotisme pur et simple. Avec une naïveté rare, et à l'aide d'une longue série de syllogismes qui lui paraissent tous également *évidents* (car le mot *évidence* figure au moins dix fois dans chaque page de ce gros in-quarto), Mercier de la Rivière, en partant du droit de propriété, arrive à conclure que le meilleur des gouvernements est celui d'un prince régnant par droit de naissance, « copropriétaire du produit net des terres de sa domination, » afin qu'il ait intérêt à bien gouverner; gouvernant sans contrôle d'aucun genre et *despotiquement*, mais ne pouvant jamais gouverner *arbitrairement*, parce qu'il gouvernera

physiocratiquement, c'est-à-dire en vertu des lois de l'*évidence*, révélées par la physiocratie, et garanties par l'instruction générale et continuelle du peuple.

Les idées *despotiques* de la Rivière, que j'affaiblis en les résumant, s'étalent dans son livre avec une telle surabondance, qu'on a cherché quelquefois à distinguer cet écrivain des autres physiocrates et à le présenter comme faisant en quelque sorte bande à part. Rien de plus inexact, car c'est presque sous la *dictée*, et avec la collaboration de Quesnay lui-même, que l'ouvrage dont il s'agit fut composé. Le fait nous est attesté par le marquis de Mirabeau, qui dit, dans une lettre inédite à Longo, du 27 mai 1786 : « J'ai vu l'auteur de *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* travailler six semaines entières, en robe de chambre, dans l'entresol du docteur, fondre et refondre son ouvrage, et ensuite renier son père et sa mère. » Il veut dire par là que Mercier de la Rivière est coupable d'ingratitude pour n'avoir point parlé de Quesnay dans son livre, et, en effet, je crois qu'il n'en parle pas. Tous les physiocrates, d'ailleurs, qui ont traité la question politique, aussi bien l'abbé Baudeau, dans son introduction à la *Philosophie économique*, que le marquis de Mirabeau, dans une foule d'ouvrages, concluent comme la Rivière à une autorité une et despotique. Ils sont tous essentiellement antiparlementaires, comme l'on dirait de nos jours, et l'on trouvera dans l'ouvrage de Baudeau que je viens de citer presque tous les arguments que les absolutistes de toutes les couleurs dont l'époque actuelle est abondamment pourvue allèguent contre les gouvernements de discussion et de contrôle. C'est à tort aussi qu'on a dit, pour excuser les physiocrates, que cette adhésion à la monarchie despotique, mais physiocratique, était, de leur part, un expédient « pour gagner des rois absolus à la doctrine de Quesnay. » Leur seule qualité de sectaires explique beaucoup plus naturellement leur politique absolutiste, et ils la professent tous aussi bien dans leurs lettres particulières que dans leurs ouvrages imprimés. Dupont (de Nemours) la professa d'abord comme les autres, et c'est plus tard, après avoir figuré à la Constituante, qu'il y renonça. Turgot lui-même, quand on l'étudie de près, donne l'idée d'un homme plus disposé à faire ce qu'il croit utile, à l'aide de la toute-puissance d'un autre homme, que par l'adhésion d'une assemblée délibérante.

Qui pourrait, d'ailleurs, s'étonner que chez une nation livrée depuis deux siècles au pouvoir absolu de ses rois, il se soit trouvé des réformateurs, très-hardis sur une foule de points, qui n'ont pas compris que les progrès qu'ils désiraient ne pouvaient s'accomplir que par la liberté politique? Qui pourrait s'en étonner, puisque nous-mê-

mes, après tant de preuves funestes des dangers du gouvernement personnel, nous avons tant de peine à admettre cette vérité, pourtant si évidente, que les inconvénients des gouvernements libres, et par conséquent parlementaires, ne sont pas comparables aux égarements d'un homme, quel qu'il soit, qui dispose en maître de toutes les forces d'un grand peuple. Sans parler ici de la tourbe des mercenaires et des adulateurs qui trouvent leur compte dans l'exploitation d'un régime autocratique, qu'il s'appelle monarchie, empire ou république, combien d'honnêtes gens, effrayés des devoirs que leur impose un régime de discussion et de liberté légale, en sont encore, parmi nous, à méconnaître la vérité de cette sage parole de Montesquieu : « C'est une expérience éternelle, que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser; il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites. Qui le dirait? la vertu même a besoin de limites[1] ! »

Mais si les physiocrates sont, en politique, des partisans de la monarchie absolue, c'est à tort que Tocqueville voit en eux des égalitaires effrénés; tous, et notamment Mercier de la Rivière, déclarent « que l'inégalité des conditions parmi les hommes est dans l'ordre de la justice par essence. » Ils repoussent, il est vrai, les anciens priviléges aristocratiques, surtout en matière d'impôts, mais c'est la propriété, et spécialement la propriété foncière, qui constitue l'aristocratie physiocratique. « Dans une société agricole, écrit le marquis de Mirabeau, dans son livre des *Devoirs*, la notabilité selon l'*ordre* tient à la propriété foncière[2]. » Ils sont aussi des partisans très-résolus de l'instruction universelle, gratuite et même *obligatoire*. Le mot est dans le livre que nous venons de citer. Il va sans dire que la gratuité ne s'applique qu'à ceux qui ne peuvent pas payer.

Comme physiocrate, le marquis de Mirabeau nous offre, principalement dans ses Lettres à l'économiste Longo, une physionomie souvent étrange, avec des nuances qui sont tout à fait de notre temps. Il y a des jours où l'on croit entendre un *positiviste* parlant avec l'accent d'un aristocrate ; quand il écrit, par exemple, cette phrase : « Encanailler l'instruction, raccourcir la science des hommes, et la rapporter toute au centre de félicité qui est le *dépaître*, voilà ce qu'il faut à la politique et rien de plus. »

[1] *Esprit des lois*, liv. II, chap. IV.

[2] *Les Devoirs*, p. 336. Fidèle, d'ailleurs, aux principes de l'École, le marquis ajoute dans le même ouvrage : « Selon l'*ordre*, les notables aident à l'autorité, sans jamais la partager. » C'est encore dans ce livre, p. 339, que se trouve cette sentence assez curieuse : « La république n'est qu'un *interim*. »

Tout à côté, il écrira une très-belle lettre, pour déplorer l'affaiblissement du sentiment religieux, qui se termine par ce passage : « J'ai trouvé la génération humaine pleine de préjugés et de sentiments, ôtant son chapeau en passant devant une croix, et ne voulant pas aller à la messe qu'entendait un maltôtier ; je la laisserai n'ayant plus ni les uns ni les autres, défiant le ciel, baisant la terre et tendant la main. »

Un autre jour, reprenant confiance dans le progrès indéfini par l'instruction générale, il dira :

« Il n'y a qu'un capucin ignare pour entreprendre de décrire les joies du paradis; mais le paradis terrestre et politique doit être où les gens de sens froid tiendront le haut bout, et où les gens ivres seront tenus d'obéir ou de s'aller coucher : et ce paradis-là, l'instruction générale le fera. — Dites à tous sycophantes soit théologues, soit politiques, philosophistes, fiscaux, municipaux, légistes et même médicaux : Vous ne nous tenez plus, quant à la généralité du moins; nous avons l'imprimerie *qui brouille tout d'abord, mais qui replace tout ensuite.* »

Il y a, enfin, des jours où le physiocrate est complétement découragé sur l'avenir, et c'est alors à son frère qu'il aime à confier ses pensées ; c'est à son frère, notamment, qu'il écrit cette lettre un peu longue, mais inédite, et assez belle, à mon avis, de ton et de tour, — et de prévision, — pour me donner lieu de croire que le lecteur ne sera pas fâché de la connaître, car elle peint tout à la fois l'homme et le disciple de Quesnay.

« L'Europe entière se corrompt avec rapidité, cher frère, et voici pourquoi. Pour qu'un homme naisse pour être honnête et utile, il faut que sa portion de subsistance naisse avant lui. Pour qu'il soit tel jusqu'au bout, il faut que cette portion dure autant que lui, autrement, tout rejeton soit de végétaux, soit d'animaux, ne naît que pour la *misère*, et, en vertu des facultés morales que l'homme reçut en sus, ajoute pour lui le *crime*. Il faut ici-bas tout assujettir à l'ordre physique, c'est le seul moyen de connaître les réalités et leur base, de raisonner juste, de n'être étonné de rien, de subir les décrets de la Providence qu'elle a bien voulu mettre à la portée de nos calculs et de ne pas jeter aux moineaux sa poudre soit de morale, soit de spiritualité. L'homme, toujours désordonné quand il peut l'être, a trouvé sur les fins du dernier siècle le fatal secret des emprunts publics, qui éteindra son espèce sur la terre si la science économique, découverte au milieu de ce siècle-ci, ne le fait proscrire. Par lui, l'ordre des rentiers a pris partout, a crû et croîtra toujours jusqu'à ce qu'il se détruise lui-même. En proportion de sa croissance, les subsistances décroissent. Pourquoi ? Parce que les

rentes ne sont autre chose que les revenus séparés et détournés de leur source, et que, dans l'ordre naturel, cette source n'est autre chose qu'un méandre, qui ne fournit qu'autant que tout ce qu'elle fournit lui revient. La guerre n'est ruineuse que comme déplacement de la consommation et éloignement d'icelle de la production. Les grandes capitales, suites des grands États, *idem*. Les impôts indirects sur les consommations, sur le commerce, *idem*, et le luxe est l'unique jouissance des rentiers. Cet abus rapide, et le plus promptement destructif de tous, parce qu'il sépare chaque individu de sa qualité de citoyen, qu'il intéresse chaque notable, que tout ministre, tout prince, tout souverain même en sa qualité d'homme veut être agioteur ou rentier, est aujourd'hui à son dernier période. La subsistance distributive est donc plus refusée aux hommes que jamais. Tous gaspillent, aucun ne jouit, tous dédaignent leur portion naturelle et courent après leur portion adventive. L'économie a disparu de dessus la surface de la terre, la soif et l'avidité ont pris sa place, désordres moraux en apparence, mais physiques en réalité. Parcours donc la terre entière partout où l'humanité se dit civilisée, à moins que tu n'ailles à la Chine ou dans les colonies septentrionales de l'Amérique, où la terre vierge et le gouvernement encore incertain, prêtent aux hommes de la marge pour avoir des vertus, tu les trouveras tels partout que tu les vis à Versailles, avec moins de gaze et d'aménité, et comme on ne sent jamais mieux toute l'étendue et les liaisons de nos fibres que dans les temps d'irritation, tu verras que la vertu physique qui est celle que tu portes, qui est née avec toi, et non le fruit d'une réflexion suivie et religieuse sur notre destination passagère et nos devoirs ; que cette vertu de tempérament, dis-je, qui répugne aux bassesses, qui se refuse aux tergiversations, qui ne sait que sentir juste, dire vrai, penser droit et mépriser ses contraires, que cette vertu, dis-je, pèse sur l'inflammation générale, et en touchant une partie fait une sensation douloureuse sur tout le reste. De là, l'incommodité dont tu seras partout où tu auras le geste de pouvoir devenir quelque chose[1]... Le poids physique du désordre général de l'Europe pèsera sur tout restaurateur à contre-temps, il faut que ce soit lui-même qui se redresse, et quand du sein de la putréfaction renaîtra le germe régénérateur, alors les bourgeons de la vertu reparaîtront utilement entre les hommes, mais ce ne sera certainement pas de notre temps, ni peut-être sur notre hémisphère qu'on verra ce retour. En attendant, les

[1] Son frère le consultait sur les chances qui se présentaient pour lui de devenir grand maître de l'ordre de Malte, et le marquis pensait qu'il rencontrerait dans ce poste des difficultés incompatibles avec son caractère. Sa lettre est du 26 novembre 1766.

sages par caractère seront les fous, les vertueux des misanthropes, et les misanthropes doivent se tenir à quartier dans la vie privée, qui ne leur présente que rarement des occasions d'affirmer, mais leur donne le loisir d'interroger l'or des genêts et la pourpre des bruyères, qui sont à peu près les deux seules choses auxquelles les âges de luxe laissent la liberté de suivre l'ordre naturel. »

Cette lettre complète, ce me semble, le portrait du marquis physiocrate, et quand on pense qu'indépendamment d'une centaine de volumes imprimés, il a écrit des *milliers* de lettres du même genre sans autre intention que de soulager son cerveau d'une continuelle surabondance d'idées, il est bien difficile de ne pas reconnaître chez le père de Mirabeau une constitution intellectuelle au moins aussi riche et aussi vigoureuse que celle de son fils.

LOUIS DE LOMÉNIE.

LES MOEURS JUDICIAIRES

ET

LES CRIMES EN AMÉRIQUE

Depuis bientôt trois ans que la forme du gouvernement de la France demeure en suspens, l'étude et la comparaison des différents systèmes politiques adoptés par les États modernes sont devenues plus que jamais intéressantes, et nos faiseurs de constitutions n'ont pas manqué de citer, à l'appui de leurs combinaisons gouvernementales, la prospérité des peuples auxquels ils en empruntaient les éléments. La constitution anglaise et celle des États-Unis d'Amérique ont été tour à tour proposées à notre admiration, et ni l'une ni l'autre n'ont manqué de défenseurs zélés et convaincus. Sans vouloir nous mettre précisément en contradiction avec les auteurs nombreux et compétents qui se sont faits, dans ces dernières années, les champions de la société américaine, en l'offrant comme modèle à la nôtre, sans même vouloir rechercher aujourd'hui dans quelle mesure les usages et les lois du nouveau monde pourraient s'appliquer avantageusement à la vieille société européenne, nous allons nous efforcer cependant d'apporter un élément nouveau à cette intéressante étude, et profiter des connaissances acquises par un long séjour en Amérique pour étudier, à un point de vue tout à fait spécial, un des côtés les plus importants de la civilisation aux États-Unis. L'organisation de la justice dans un pays n'est-elle pas, en effet, l'un des éléments principaux de l'état moral des populations, et l'un des plus riches en révélations instructives? La justice, en effet, n'est pas, comme trop souvent la politique, une scène d'apparat offerte aux doctes contemplations des lettrés, ni, comme parfois l'instruction publique, un cadre à statistiques complaisantes : c'est un miroir qui

reproduit trop fidèlement les infirmités sociales, et qui fournit sur les tendances, le caractère et l'avenir d'un peuple les indications les plus sûres.

Du premier coup d'œil jeté sur cette question, et sur les statistiques qui s'y rapportent, il apparaît un fait capital autour duquel se groupent naturellement tous les autres : il est notoire que depuis quelques années la criminalité s'est développée aux États-Unis dans des proportions inouïes. Chaque jour met en évidence des attentats et des actes de violence plus audacieux. Des meurtres sont commis dans les grandes villes, à Boston, à New-York, à Philadelphie, avec les mêmes circonstances atroces et souvent avec la même impunité que dans les territoires de l'Ouest confins de la barbarie. Dans un grand nombre d'États, l'insécurité est si grande, la répression si incertaine, que les habitants se font justice eux-mêmes. On les voit envahir les prisons, enfermer les gardiens, se saisir des meurtriers et les pendre. Cette justice barbare, connue sous le nom de Lynch, qui ne s'exerçait autrefois que dans les placers de la Californie ou dans des pays à peu près sauvages, reflue aujourd'hui vers l'Est, dans les États d'ancienne formation. Le Maine, le Massachusetts, la Virginie, ont été tout récemment le théâtre de nombreuses exécutions arbitraires. On dirait que le peuple prend plaisir à ces fêtes sanglantes. Tout récemment, à Chérival (Kansas), la foule, ne pouvant saisir les coupables, a lynché un individu qui passait pour être en relation avec eux. On l'a pendu et dépendu trois fois, afin d'en obtenir des révélations. Un nommé Cullen tue dans les bois deux personnes à coups de hache ; une troupe masquée le lynche le lendemain même. Le 23 mars, à Jefferson, cinq convicts s'échappent des prisons ; un des gardiens est tué. Le coupable, arrêté par la population, est lynché. Les journaux sont remplis de faits semblables. De toutes parts, des comités, dits de *vigilance*, s'organisent pour régulariser ce mode de « procédure » et de répression. On s'attend chaque jour à le voir fonctionner à New-York.

En présence d'une telle situation, l'opinion publique ne pouvait rester impassible. Une agitation visible s'est répandue dans la société. Les journaux ont dénoncé « la coupable indulgence des juges » et demandé des « condamnations efficaces. » Depuis cette époque, la propagande philanthropique pour l'abolition de la peine de mort a cessé comme par enchantement ; les condamnations capitales se sont multipliées ; presque tous les recours en grâce ont été rejetés par les gouverneurs. Des centaines d'exécutions ont eu lieu ; de nombreux condamnés (*candidates for the gallow*) attendent en ce moment leur supplice. Mais malgré ses colères, parfois un peu affectées, la presse, ignorante et superficielle, n'est pas en état d'étudier avec

compétence la cause du mal, encore moins d'éclairer l'opinion publique ou les discussions législatives. Bien plus, elle s'enrichit, par les faits mêmes qu'elle déplore, et le crime, comme tout scandale, se solde pour elle par un profit. À mesure que les attentats se multiplient, des journaux se fondent pour exploiter à cette occasion la curiosité publique. Des Revues spéciales inondent les *tickets offices* et tous les lieux en évidence de gravures grossières où l'intention licencieuse prend le masque de l'indignation. De telles exhibitions sont un danger évident, car elles font germer beaucoup d'idées criminelles et familiarisent les esprits avec les images violentes. Il est impossible enfin de ne pas reconnaître les indices d'une société profondément troublée, en butte aux passions violentes de toute sorte, et minée par des maladies très-profondes.

Il serait cependant injuste d'apprécier la criminalité des États-Unis comme celle d'un État européen. Chaque jour l'émigration y porte des éléments perturbateurs qui fermenteront longtemps encore avant de trouver leur mutuel équilibre. On ne saurait non plus mettre à la charge de l'Amérique les méfaits commis par la multitude des déclassés ou scélérats qui viennent y chercher un refuge. Mais l'observation peut s'exercer utilement sur un certain nombre de délits qui appartiennent en propre au continent américain, et semblent un produit particulier de sa civilisation. Ce qui frappe au premier abord, c'est la multiplicité des drames domestiques.

Cette série de crimes est certainement plus nombreuse et plus colorée en Amérique que toute série similaire en Europe. Aussi doit-on s'étonner que M. de Tocqueville y considère les liens de famille comme « plus intimes et plus doux » que dans le vieux monde[1]. L'observation des faits conduirait plutôt à une conclusion contraire. La froideur, la sécheresse caractérisent souvent les rapports de la famille américaine. Les membres de cette association y sont moins unis que juxtaposés. On dirait une table d'hôte où chacun boit et mange pour son compte sans se préoccuper du voisin. La comparaison est d'autant plus applicable que beaucoup de familles vivent dans des *boarding houses* en commensalité perpétuelle avec des étrangers. Un tel régime doit détendre les liens de l'affection plutôt que les resserrer.

La situation de la femme, dans la société américaine, est bizarre. Les marques de respect lui sont prodiguées ; toutes les faveurs de la législation sont pour elle. Il semble que son unique fonction soit de recevoir des hommages. Cette adoration, un peu théâtrale, tombe parfois dans l'exagération ; mais les Américains en sont extrême-

[1] *Démocratie en Amérique*, IIe partie, ch. VIII.

ment fiers. Ils croient avoir élevé, par ce moyen, le caractère de la femme, et, par suite, le niveau moral de la société. Cette prétention est-elle tout à fait fondée? Nous ne le croyons pas. L'Américaine est-elle plus sérieuse dans ses goûts, plus instruite, plus constante dans ses affections, plus attachée à ses devoirs d'intérieur que la femme d'Europe? Nullement. Les égards, les priviléges dont elle est l'objet la détournent trop souvent de sa mission véritable et développent son orgueil au détriment de son cœur. Un grand nombre restent étrangères aux soins de leur ménage, à l'éducation de leurs enfants, et n'apparaissent plus dans leur intérieur que comme des objets de luxe. Cette oisiveté les conduit parfois aux passions violentes qui se dénouent par des tragédies. Le mariage est officiellement plus respecté qu'en Europe ; mais il a pour correctif le divorce que les femmes obtiennent avec la plus grande facilité. Il suffit de déserter le domicile conjugal. Cette faculté ne semble cependant plus assez large pour les instincts indépendants de l'époque, et l'on voit des femmes faire, non sans succès, des lectures pour la propagation du *free love* (amour libre). Parfois les aspirations féminines déroutent toutes les idées établies : c'est ainsi que dans une ville du Nord appelée Lowell, 162 femmes ont adressé dernièrement une pétition à la législature du Massachusetts pour l'établissement de la polygamie! Cette motion a causé, dans toute l'Amérique, une véritable stupeur.

Si les femmes sont trop portées vers l'indépendance, nous trouvons, d'autre part, chez les maris, une violence poussée à l'extrême, et allant fréquemment jusqu'à l'assassinat. Nous citons au hasard, parmi les crimes relevés dans les journaux depuis le mois de janvier : 6 janvier. — Madison (Georgie) : Hohman, dentiste, tue sa femme et se brûle la cervelle; 16 janvier. — Albany : Marie Chefflin est assassinée par son mari en présence de sa mère et de sa sœur. Ces dernières étaient en plein état d'ivresse et n'ont aucune conscience du crime; 23 janvier. — Fagette (Virginie) : miss Poter, assassinée la nuit de ses noces par des ennemis de sa famille déguisés en musiciens; Broklyn (New-York) : Hag, revient tout exprès de Cincinnati pour tuer sa femme dont il est jaloux. Le même jour, un Allemand tue son enfant à coups de bâton. — New-York, 5 mars : James O'Donnell tue sa femme avec un couteau. — Philadelphie, 15 mars : Ch. Cloak tue sa femme à coups de hache. — Nous avons sous les yeux plus de vingt nouvelles de ce genre recueillies en moins de quatre mois.

La part qui revient à l'adolescence, dans la statistique criminelle, n'est guère moins considérable. — Les enfants livrés à eux-mêmes, ivres d'indépendance, ont la prétention de se comporter et d'être traités en hommes faits. Leur flegme, leur assurance, la dureté de

leurs regards, leur sans-gêne avec les personnes d'un âge mûr, causent une impression tout à la fois comique et pénible. Des passions éveillées chez eux avant l'âge, sous le nom de *flirtation*, font dans leurs cœurs des ravages profonds, et on voit sous leur empire ces organisations débiles s'exalter jusqu'à la folie. — Les exemples sont fréquents de jeunes filles assassinées par des enfants de quinze ou seize ans pour avoir résisté à leurs obsessions.

Parmi les crimes provenant de l'ivrognerie, il est remarquable que l'appoint le plus fort est fourni par les États de la Nouvelle-Angleterre (Maine, Vermont, Massachusetts, New-York), appelés parfois *blue states* parce que le débit du vin et des liqueurs alcooliques y est officiellement interdit. Ce genre de méfait atteint son maximum dans l'État de Massachusetts, le foyer par excellence du puritanisme. C'est aussi dans cette région que se constatent le plus de délits abortionnistes. L'avortement, dans ces dernières années, a pris une extension très-inquiétante. On assure qu'il est usité même dans l'état conjugal. Un fait certain, c'est que la population, dans la Nouvelle-Angleterre, s'accroît très-lentement. A Boston, sur le nombre des nouveau-nés, 70 p. 100 sont fournis par les familles étrangères. Beaucoup d'observateurs prétendent que la race des colons primitifs est en voie de dépérissement.

On a calculé aussi que la criminalité, dans le Massachusetts, est d'environ 1 pour 577 habitants. En Georgie, elle n'est que de 1 pour 1,700. La majeure partie des faits délictueux, dans le Sud, est fournie par les nègres.

Le plus grand apport des États de l'Ouest, dans la criminalité générale, consiste en faits de brutalité pure. C'est là que se déverse le grand courant de l'émigration européenne. Il est assez naturel qu'on y trouve un déchaînement de passions violentes. Coups de revolver et coups de couteau, attaques nocturnes, policemen assassinés, voitures arrêtées et pillées, sont choses trop communes pour que nous cherchions à en faire le relevé. Ces crimes restent le plus souvent impunis, et l'étonnement commence quand un jury, plus sévère que les autres, condamne le coupable. Les classes élevées elles-mêmes ne sont pas exemptes de ces mœurs brutales, qui sont devenues, pour ainsi dire, fashionables. A Louisville (Kentucky), des maisons de jeu sont ouvertes toute la nuit pour les jeunes gens de famille. Ces gentlemen jouent et boivent avec leurs revolvers armés dans leurs poches. Quand l'un d'eux a commis un meurtre, il donne caution et va voyager en Europe.

Mais les statistiques criminelles de l'Ouest pâlissent devant celles de la Californie, immense arène ouverte à l'assassinat. Là le meurtre est passé à l'état normal : chaque jour fournit sa moisson de victi-

mes. La presse les enregistre avec flegme, comme des décès ordinaires. Une société qui subit patiemment un tel brigandage en face de lois et d'autorités impuissantes ne justifie-t-elle pas, jusqu'à un certain point, l'opinion de ceux qui la qualifient de « barbarie éclairée au gaz? »

L'Utah ne livre pas à la publicité ses faits judiciaires ; cette lacune est regrettable; les tribunaux mormons nous auraient fourni des données curieuses.

Comme criminalité, les États du Sud, sans égaler la Californie, offrent avec elle une grande ressemblance. Un élément perpétuel de désordre dans ces contrées, c'est la population noire. Tous les observateurs impartiaux reconnaissent dans la race nègre des vices spécifiques qui rendent son contact extrêmement dangereux dans toute société. Les principaux sont la paresse, le penchant au vol et une propension violente au libertinage. Des rapines et d'autres attentats d'une nature encore plus odieuse se renouvellent fréquemment contre les plantations, sur le territoire immense qui s'étend du Texas à la Virginie. En présence de pareils symptômes, les blancs pouvaient-ils rester impassibles ? Les sociétés de Ku-Klu se sont reformées pour appliquer aux délinquants la loi du lynch à défaut de toute répression régulière. Aujourd'hui, chacun est retranché dans sa plantation comme dans une forteresse. Des bandes armées parcourent le pays pour l'attaque ou les représailles. Des crimes monstrueux sont commis chaque jour et réprimés par d'autres crimes. Le 1er avril, dans l'Arkansas, un nègre, poursuivi pour viol et assassinat d'une femme, est brûlé vivant après avoir été obligé de rôtir et de manger ses orteils avec une partie de sa peau. La guerre civile, passée à l'état chronique, reflue jusque dans les grands centres et s'installe en permanence à la Nouvelle-Orléans. De tels faits ne sont-ils pas de nature à appeler la plus sérieuse attention des partisans et des admirateurs du « self government » américain ?

II

Après avoir signalé le mal et essayé d'esquisser en traits rapides l'état effrayant de la criminalité aux États-Unis, il importerait maintenant de rechercher les causes auxquelles on doit principalement l'attribuer, et les moyens les plus efficaces d'y porter remède ; et devant cette succession d'affligeants tableaux une pensée s'impose d'abord à l'esprit. Quelle est donc l'action de la police et comment s'exerce-t-elle ? C'est ici que nous pouvons constater une immense

lacune, l'absence de centralisation. Les lois pénales, les procédures diffèrent suivant les États : dans le Connecticut, par exemple, on exige un délai d'un an entre la condamnation à mort et l'exécution; partout, les poursuites sont lentes à s'instruire. L'exécution n'est pas confiée à des officiers spéciaux secondés par un corps d'agents ou de militaires, mais à des magistrats, pour la plupart électifs, agissant avec mollesse et sans compétence. Les fonctions de shériffs, de shériffs députés, ne sont guère envisagées par leurs titulaires que comme un moyen d'influence. L'exercice du mandat en lui-même ne leur apparaît que comme une gêne, une perte de temps, ou comme un danger. Souvent quelques dollars, distribués à propos, complètent le désordre de leurs idées et les maintiennent pendant des mois entiers sur de fausses pistes. De là les chances nombreuses qu'ont les scélérats d'échapper à la répression, à moins qu'un tribunal sans mandat ne s'organise spontanément pour les expédier. Si la tendance actuelle s'exécute, le lynch sera bientôt pour les crimes le seul correctif à l'impunité. Mieux vaudrait, comme en France, un ministère public et des commissaires de police avec un corps de gendarmerie.

Nulle part la magistrature ne peut suppléer la police; mais ici le défaut de force répressive est rendu plus sensible encore par l'insuffisance du corps judiciaire. « Le pouvoir judiciaire aux États-Unis, dit un écrivain éminent [1], est, par son origine et ses titres, l'égal des autres pouvoirs du gouvernement. L'autorité réside dans les cours et tribunaux créés d'après la constitution, comme le pouvoir législatif dans le Congrès et l'exécutif dans le président. » Cette définition montre quelle a été, dans le Congrès organisateur de 1792, la pensée mère de l'institution. Les législateurs américains n'ont pas eu pour but de créer un corps de magistrats présentant des aptitudes spéciales à l'exercice de leur mandat professionnel, mais un *pouvoir politique* conforme à certain idéal républicain, et se combinant avec les autres pouvoirs.

Une telle conception est vraiment étrange dans un pays où le système fédératif allait susciter presque immédiatement quinze ou vingt législations différentes, et rendre la science du droit plus épineuse, plus ardue aux États-Unis que partout ailleurs. Nulle part des connaissances approfondies et techniques n'allaient être plus nécessaires; nulle part les juges ne furent plus dispensés d'instruction et de compétence. C'est cependant cette combinaison qu'admire le plus M. de Tocqueville [2]. Il lui plaît de voir le corps judiciaire investi

[1] James Kent, *Commentaries on American Law*. Vol. I, lecture 14.
[2] *Démocratie en Amérique*, ch. VI.

d'un caractère politique. L'originalité de ce rouage constitutionnel le séduit. Mais la valeur intrinsèque professionnelle de ces tribunaux, les garanties que leurs lumières, leur intégrité donnent à l'ordre social, l'illustre publiciste ne s'en occupe pas.

Comme le président, comme les membres de l'administration et des législatures, les juges sont élus tantôt par les assemblées des États, tantôt par le suffrage direct, pour un espace de quatre ou six ans. Les juges de canton sont élus par les législatures. Les attorneys, juges de paix, sollicitors, par les électeurs. De la même façon sont nommés les commissaires pour les routes, chemins de fer, ponts, péages, taxes, impositions, règlement d'eau, etc. ; les membres des cours « of probate » jugeant les matières relatives aux successions, à la tutelle des mineurs, absents, infirmes d'esprit. — Pour toutes ces charges, aucune condition n'est exigée que d'être citoyen américain et d'avoir trente ans accomplis. Dans certains États où les nègres ont la majorité, on voit des juges qui savent à peine lire et qui ne peuvent prendre connaissance des documents et dossiers qu'avec l'assistance de leurs clercs. Il leur est plus facile de dissimuler leur ignorance en matière de droit; car, dans un grand nombre de cas, le juge américain peut se déterminer d'après l'équité, c'est-à-dire arbitrairement. — On cite des décisions monstrueuses, violant les lois d'une manière flagrante, et que la cour suprême de Washington n'a pu redresser.

L'élection des magistrats par le peuple assure-t-elle au moins leur indépendance? On peut affirmer, au contraire, que nulle part l'ordre judiciaire n'est plus subordonné à la politique. Issu d'une lutte électorale, le juge, comme l'administration et les législateurs, représente la prépondérance d'un parti ; son souci principal est de la maintenir pour assurer sa réélection. Il se joint donc à ses amis politiques pour soutenir la cause commune. Son alliance avec le gouvernement est intime. Que gagnent donc les citoyens et la liberté à cette prétendue division des pouvoirs? Absolument rien.

Il est évident que l'honnêteté, la droiture naturelle corrigent dans la plupart des cas les vices de l'institution. Mais quand ces qualités manquent, de grands scandales peuvent avoir lieu. On a vu dernièrement, à Jerzey-City, un juge retenir pour lui-même le produit des amendes qu'il avait infligées et perçues. Traduit pour ce fait devant un tribunal criminel, l'attorney le déclara *moralement innocent*, bien que coupable matériellement. Un fait bien plus scandaleux se passe actuellement dans la Virginie. Un citoyen d'Alexandrie, nommé Mac-Weigh, avait, au début de la guerre, abandonné sa propriété représentant une valeur de 75,000 francs. Un juge du Nord nommé

Unterwood, fit séquestrer le bien sous prétexte que le propriétaire était un rebelle, puis s'en rendit acquéreur pour une valeur nominale de 2,100 francs. Cette infâme escroquerie s'est perpétrée judiciairement aux portes mêmes de Washington, elle s'est prolongée pendant douze ans et tous les efforts de M. Mac-Weigh n'ont pu la faire redresser. Enfin, au mois d'avril de cette année, il avait obtenu de la cour de Virginie un décret d'expulsion contre le spoliateur. Mais ce dernier, qui dispose, paraît-il, d'influences puissantes, a pu présenter au sergent d'armes un warrant suspensif émanant de la cour suprême. Évoquée par ce tribunal, la cause devient politique, et tout fait prévoir une solution contraire aux droits du propriétaire légitime. Dans la Caroline du Sud, le scandale est devenu si grand que le chef du jury pour la cour fédérale n'a pas craint de présenter au président de la cour de Charleston un mémoire où les officiers judiciaires sont accusés formellement de corruption. Le président, M. Bryant, a refusé de recevoir et d'enregistrer la requête. Le conflit est pendant et sera probablement porté incessamment devant la cour suprême.

Pendant longtemps les États du Sud possédèrent, grâce à leur organisation sociale, une magistrature de certaine valeur. Ces contrées étaient régies par une aristocratie soigneusement fermée aux aventuriers. Les institutions étaient stables, à l'abri des fluctuations qui bouleversent si fréquemment les démocraties du Nord. Certains États, tels que la Caroline du Sud et la Louisiane, avaient mis en vigueur le salutaire principe de l'inamovibilité pour les juges. Ce régime suscita des fonctionnaires remarquables, dont plusieurs se rendirent célèbres comme jurisconsultes, hommes d'État, diplomates. Depuis la guerre, les emplois judiciaires sont devenus comme tous les autres, la proie des *Carpet-Baggers*. Au Midi comme au Nord, ces augustes fonctions sont données et reprises par la faveur populaire. Il semble admis que, pour rendre la justice, toute initiation spéciale est de luxe, et que le choix des électeurs confère l'aptitude avec le pouvoir. Ici comme partout s'accentue le dédain des Américains pour les études libérales. Chez eux on devient juge, général, médecin, ministre de l'Évangile, banquier ou directeur d'assurances par un acte de sa volonté.

Qu'on ne voie pas dans les remarques qui précèdent une satire, ni même une critique du régime existant aux États-Unis. Les institutions américaines ont leur raison d'être. Écloses dans une société confuse, inconsciente d'elle-même et de ses destinées, est-il étonnant qu'elles présentent quelque désordre et quelque bizarrerie dans leur ensemble? C'est le plus souvent un cadre élastique où les

éléments divers de l'émigration doivent s'amalgamer. Les meilleures sont une pierre d'attente, un rempart improvisé contre la barbarie. L'erreur de certaine école est de prendre cet amalgame en fusion pour un organisme rationnel et définitif, d'y voir un type social exempt des infirmités du vieux monde. L'étude des faits dissipe ce mirage et met en lumière la supériorité de nos institutions trop attaquées par une critique pseudo-libérale.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, dans la crise constitutionnelle que traverse la France, l'étude des législations étrangères s'impose plus que jamais à notre attention. Celle des États-Unis, objectif de nos théoriciens les plus accrédités, demande à être faite d'une façon approfondie. Il ne suffit pas de s'arrêter aux apparences brillantes qu'elle nous offre sous certains aspects. Il faut aller au fond des choses, avec impartialité. Peut-être le côté spécial de la question que nous venons d'examiner, non sans quelque compétence, apportera-t-il quelque élément nouveau à ces intéressantes études.

★ ★ ★

REVUE CRITIQUE

Histoire du siècle de Périclès, par M. Filleul. 2 vol. — II. *Histoire de l'éloquence politique et judiciaire à Athènes*, par M. Gabriel Perrot. 1 vol. — III. *Aspasie de Milet, étude historique et morale*, par M. Becq de Fouquières. 1 vol. — IV. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio. — V. *Lexique de la langue de Racine*, par M. Paul Mesnard. 8e volume des *Œuvres complètes*. — VI. *La France, l'étranger et les partis*, par M. Heinrich. 1 vol.

I

On nous a appelés souvent « les Athéniens modernes. » Quelque intention qu'on ait eue en nous donnant ce nom, on ne l'a pas fait entièrement à tort; il est certain qu'en politique du moins nous avons, par nos sottises, acquis bien des droits à ce titre.

Aussi, sous ce rapport particulier, l'histoire du peuple athénien doit-elle avoir pour nous plus d'intérêt que pour aucune autre nation moderne : nous nous y retrouvons tout entiers.

Une période de cette immortelle histoire est surtout faite pour attirer notre attention, malgré le peu de faveur dont jouit auprès de nous aujourd'hui l'antiquité; c'est celle qu'on est convenu d'appeler le siècle de Périclès, période décisive et suprême qui offre, accumulées dans un court espace d'années, toutes les extrémités de gloire et d'humiliation, de prospérité et de ruine auxquelles un pays puisse atteindre. Ce que nous avons vu et subi depuis moins d'un siècle nous dispose à en sentir et à en comprendre mieux les dramatiques péripéties. Les hauts faits de la démagogie française ont mis la génération actuelle à même de mieux apprécier les exploits de la démagogie athénienne que ne pouvaient le faire nos aïeux, à qui le régime traditionnel de la monarchie avait épargné nos dures expériences politiques.

N'avons-nous pas vu, en effet, se jouer chez nous cette tragédie lamentable de la guerre du Péloponèse qui, en moins d'un demi-siècle, enleva à

Athènes la suprématie dont elle jouissait depuis les beaux jours de Marathon, et la jeta dépouillée, abaissée, impuissante aux pieds de sa rivale? N'avons-nous pas eu aussi, dégénérés, il est vrai, mais reconnaissables encore dans leur réduction appauvrie à certains traits de forfanterie héréditaire, nos Alcibiades et nos Cléons? Ne vivons-nous pas encore sous cet intelligent régime qui place le principe du gouvernement dans le nombre et, comme disait Socrate, appelle à gouverner l'État « les imbéciles qui n'ont jamais réfléchi aux affaires publiques et qui ne sauraient en imposer davantage pris ensemble que séparément[1]? »

Nos malheurs nous ont donc donné des grâces particulières pour comprendre et juger l'histoire de ce brillant et infortuné peuple athénien dont le nom s'imposera toujours à la considération des hommes éclairés. C'est ce qu'a fort bien vu l'ingénieux et savant écrivain qui vient de nous donner l'*Histoire du siècle de Périclès*[2], dont nous avons annoncé récemment la publication. M. Filleul, dans ce travail, a éclairé le passé des lumières du présent, sans doute pour mieux préparer le présent à profiter des leçons du passé. Ce but ultérieur, l'auteur ne le proclame point, mais il est manifeste. La critique démocratique ne s'y est point trompée et elle en a témoigné un déplaisir assez vif. Elle n'a pu cacher qu'il lui était désagréable de voir signaler les ressemblances qu'offre la conduite des affaires publiques à Paris et à Athènes sous le gouvernement populaire, et son jugement sur le fond de l'ouvrage s'en est ressenti. Pour nous, qu'aucun esprit de parti n'anime, et qui ne nous permettons pas de déprécier le canal par qui la vérité nous vient, lors même que cette vérité nous peine, nous tâcherons d'être plus juste envers le travail de M. Filleul.

C'est, nous l'avons déjà dit, une œuvre savante. Elle témoigne, en effet, d'études profondes et neuves sur le monde grec en général, et sur Athènes en particulier. Le génie propre de cette république, en opposition à celui des autres, le caractère de sa population, l'esprit de sa législation civile et politique, ses institutions religieuses, ses mœurs publiques et privées, se montrent ici sous un jour plus large et plus vrai, croyons-nous, que celui qui nous venait de nos histoires classiques. L'auteur n'est resté étranger à aucun des travaux qui se sont faits sur tous ces points depuis cinquante ans; il a suivi notamment, on s'en aperçoit, ceux de l'ethnographie et de la mythologie orientale; ce qu'il nous apprend des habitudes domestiques et des rites des Athéniens en témoigne. Sans accepter toutes ses opinions, sur l'origine des fêtes dionysiaques, par exemple, et croire comme lui à l'innocuité de leurs emblèmes, il faut reconnaître que les idées que nous en avons eues jusqu'ici étaient, pour le moins, très-superficielles.

Nous sommes, quant à nous, moins édifié encore à l'endroit de la justi-

[1] Ἐν τοῖς ἀσθενεστάτοις τε καὶ ἀφρονεστάτοις μηδέ πώποτε φροντίσασι τῶν πολιτικῶν.

[2] *Histoire du siècle de Périclès*, par M. E. Filleul. 2 vol. in-8. F. Didot, édit.

ou de l'interprétation, si l'on veut, qu'essaye M. Filleul des mœurs philosophiques de l'école de Socrate et de Platon. Permis à la savante abbesse de Fontevrault, qui a traduit *le Banquet*, de croire à la pureté des théories que ce livre professe en matière de sentiments : tant de candeur, hors du cloître, n'est plus possible.

Nombreuses seraient encore nos dissidences, si nous avions à faire ici un examen détaillé du livre, car la mesure y manque, à notre avis, dans l'indulgence comme dans la sévérité; mais la place dont nous disposons nous interdit toute discussion critique. Montrer la pensée qu'a eue l'auteur et le but qu'il s'est proposé, voilà ce que nous voulons. Or la pensée de M. Filleul, nous l'avons déjà dit, est de rajeunir ce vieux et célèbre sujet de la guerre du Péloponèse, lutte funeste mais inévitable entre les deux régimes politiques qui prévalaient dans le monde grec, et d'en faire sortir une leçon à notre usage.

La génération présente ne soupçonne guère l'intérêt que peuvent avoir pour nous ces peuples anciens. Cela tient à la manière dont on nous en a parlé jusqu'ici. Jamais on ne nous les a montrés dans leurs rapports avec nous. C'est toujours en eux-mêmes qu'on les a considérés, exactement comme s'ils avaient formé un monde *sui generis*, une branche à part dans l'humanité. Que Perses, Grecs, Romains, pussent nous ressembler, c'est ce qu'au collége on ne nous a point laissé soupçonner; que leurs constitutions, leurs gouvernements, les factions entre lesquelles ils étaient partagés, les révolutions qui les ruinèrent pussent être de même nature au fond que les nôtres et recevoir à peu près les mêmes dénominations, on s'est bien gardé de nous le dire : c'eût été faire de la politique. Il en est résulté que, pour le plus grand nombre du moins, l'histoire des peuples anciens se joue comme sur un théâtre, et par des ombres.

Autre a été la pensée de M. Filleul. Faire voir que ces ombres sont des hommes comme nous; que leur façon d'être, de sentir et de penser ne différait pas sensiblement de la nôtre; que les choses pour lesquelles ils se passionnaient sont encore à peu près celles pour lesquelles nous nous enflammons et nous déchirons; enfin, par l'exemple des leurs, nous détourner des fautes que nous pouvons commettre, voilà ce qu'il a eu manifestement en vue en reprenant ce thème archi-classique de la guerre du Péloponèse. Rapprocher du présent ce passé lointain; retrouver et signaler, dans ces compétitions armées des Grecs du cinquième siècle avant Jésus-Christ, les motifs ou les prétextes qui suscitent et enveniment celles de nos contemporains; mettre en évidence les rapports, les points de ressemblance qu'ont entre eux les héros et les comparses qui remplissent ces scènes si éloignées par le temps les unes des autres, telle est la tâche que s'est donnée l'auteur. Nous ne l'en blâmons pas; il n'est pas le seul aujourd'hui qui sente le besoin de raviver le drame de l'antiquité, en faisant ressortir ce qu'il avait de traits communs avec celui que nous jouons.

Seulement l'entreprise offrait des difficultés que M. Filleul n'a pas toujours heureusement surmontées. Pour mettre en évidence les conformités de tout genre dont nous parlons, il lui a fallu souvent arrêter son récit et de la narration passer à la dissertation. De là des longueurs, des suspensions, des points d'orgue, si nous osons dire ainsi, fort intéressants en eux-mêmes, mais nullement épiques, et qui ôtent à la marche des faits ce mouvement ample et continu que nous admirons chez Thucydide, et dont, chez les modernes, approche quelquefois M. Thiers dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. La préoccupation des analogies ou des similitudes et le besoin qui en est résulté d'expliquer et d'interpréter, a fait du travail de M. Filleul une histoire critique plutôt qu'une histoire narrative, et, par suite, plus intéressante qu'agréable, plus faite pour plaire aux lecteurs instruits qu'à ceux qui ont besoin de s'instruire.

Quelle malencontreuse idée a eue d'ailleurs M. Filleul, d'adopter, pour les noms d'hommes, d'institutions et de lieux, le bizarre système orthographique du dernier traducteur d'Homère, et, sous prétexte de fidélité historique, d'écrire : *Sokratès* au lieu de Socrate, *Périklès* avec un *k* au lieu d'un *c*, et *Thoukididès* au lieu de Thucydide, etc., etc. Assurément il faut conserver, autant que le permet l'alphabet dans lequel on les transcrit, leur orthographe originelle aux noms propres, et il est fâcheux, nous le reconnaissons, qu'en cessant de dire, comme Corneille, *Tite* et *Manlie* pour Titus et Manlius, on n'ait pas poussé la réforme jusqu'au bout et maintenu aux noms anciens leur désinence originelle. Mais venir aujourd'hui la reprendre, quand l'usage a prévalu et a été consacré par des chefs-d'œuvre, et surtout appliquer ce système aux noms grecs, dont certaines articulations sont moins faciles pour nous et moins agréables à l'oreille que celles du latin, c'est, à notre avis, une tentative peu réfléchie. Nous ne voulons point parler de la difficulté que présenteraient, dans ce système, les mots composés, parfois d'une longueur aussi formidable que les agrégats de la langue allemande, comme le *Pentakosiomédimni;* mais les aspirations, mais les diphthongues, mais les *esprits*, pouvons-nous nous flatter de les rendre exactement? Sommes-nous sûrs, d'ailleurs, de la vraie prononciation des Grecs? Est-ce donc la peine de remplacer du *quasi* par de l'*à peu près?* Ce romantisme à rebours, et employé à si haute dose, ne nous semble pas digne d'un travail aussi sérieux et d'ailleurs aussi méritoire que l'*Histoire du siècle de Périclès.*

Ce livre, il faut le dire pourtant, ne tient pas toutes les promesses de son titre. Il n'y a pas là, en effet, une histoire entière du siècle de Périclès ; c'en est une esquisse prise exclusivement du point de vue politique. Or, à côté de la politique dont la conduite fut si imprudente et, parfois, si coupable, et qui eut de si funestes résultats pour Athènes, il y eut la poésie, l'éloquence, l'art, qui lui forment une glorieuse et immortelle couronne. Jamais siècle ne fut plus fécond en chefs-d'œuvre. A cette époque,

la poésie atteint son expression la plus puissante, le drame; l'histoire naît avec Hérodote, et arrive avec Thucydide à la forme la plus magnifique; la philosophie morale apparaît et donne immédiatement le jour à trois grandes écoles. Est-il besoin de rappeler que ce siècle est aussi celui de l'éloquence? le nom de Périclès le dit assez. Il dit aussi, ce nom illustre, que c'est le siècle de l'art, car les noms de Phidias, d'Ictinus, de Zeuxis, sont aussi inséparables que ceux de Sophocle et d'Aristophane du nom de Périclès. Eh bien, sauf l'éloquence, dont il retrace le rôle puissant et l'action incessante sur les affaires publiques, M. Filleul a-t-il montré dans leur développement splendide toutes ces branches de la civilisation athénienne? Évidemment non; deux volumes (le livre n'en a pas plus, nous l'avons dit) n'y sauraient suffire. Peut-être n'est-ce qu'un aperçu général, une première vue d'ensemble, et l'auteur se réserve-t-il de revenir, par des travaux séparés, sur ce grand sujet. Nous ne pouvons que le souhaiter.

II

Ce que M. Filleul projette peut-être, M. Georges Perrot, maître de conférences à l'École normale, l'a déjà réalisé pour une partie du siècle de Périclès. Il vient de faire, en effet, l'histoire de l'éloquence athénienne à cette époque[1].

L'éloquence à Athènes au cinquième siècle, quel incomparable sujet! Jamais la parole humaine n'eut un pareil rôle. Elle a pu, à d'autres époques et ailleurs — dans les sociétés chrétiennes, par exemple — se proposer des fins plus hautes et y parvenir, mais non exercer un plus grand pouvoir. Elle régna sur Athènes et régla les destinées de l'État. Il faut ajouter, il est vrai, que nul peuple ne sut mieux se servir de cet instrument redoutable. « Aussi loin que l'on puisse remonter, grâce aux épopées homériques, dans l'histoire de la race grecque, on reconnaît chez elle, comme un des traits qui la caractérisent, dit M. Georges Perrot, un goût très-vif pour la parole, » et, faut-il ajouter, une rare aptitude à s'en servir. Plus encore pour eux que pour les Celtes, l'*argute loqui* fut un don de nature. A toutes les époques, la parole eut sur eux un grand empire. Mais c'est à Athènes que, par suite de la constitution de Solon et des réformes de Clisthènes, qui faisaient tout décider par le peuple réuni dans l'Agora, la parole prit le plus d'autorité. La chute des Pisistratides, l'expulsion des Perses, les lois d'Aristide lui élargirent la carrière et lui conférèrent la suprême puissance. Dès lors elle décida de tout. Elle fut l'instrument du pouvoir et celui de la justice.

[1] *L'éloquence politique et judiciaire à Athènes*, par Georges Perrot. 1 vol. in-8. Librairie Hachette.

De là deux ordres principaux d'éloquence : l'éloquence politique et l'éloquence judiciaire, dont M. Perrot fait successivement l'histoire, sous le nom des hommes qui s'y sont le plus illustrés : l'éloquence politique avec Périclès et Lysias, l'éloquence judiciaire avec Isée, en mêlant au tableau les sophistes dans la personne de Gorgias, et les rhéteurs dans celle d'Antiphon, d'Andocide et d'Isocrate, lesquels, bien qu'ils ne fussent pas des orateurs dans le sens propre du mot ou n'aient pas été célèbres à ce titre, avaient cependant des droits incontestables à y prendre place.

Ce sujet n'est pas neuf; on l'a directement ou occasionnellement traité mille fois ; mais il est de ceux qu'on peut toujours reprendre, tant ils prêtent à l'étude, lors même qu'on n'aurait pas d'autre ambition, en s'en occupant, que de suivre les sentiers frayés. Mais ce n'est pas ici le cas. M. Perrot, qui a déjà fait sur la Grèce antique de nombreux et solides travaux d'érudition, dont plusieurs ont été analysés ici, n'est pas venu répéter seulement ce que tant d'autres ont dit avant lui du caractère et du talent des orateurs athéniens. Sans doute, en parlant d'eux, M. Perrot a fait sa part à la rhétorique ; mais il s'est placé pour les apprécier à un point de vue plus élevé et plus large que celui de l'école. L'histoire agitée de l'époque où ils ont vécu et où ils ont été tous plus ou moins directement mêlés leur sert de cadre à tous, et c'est autre chose, on peut nous en croire, de les voir en action ou de les juger seulement d'après les écrits plus ou moins complets et plus ou moins authentiques qui restent d'eux. D'ailleurs, il en est ici plusieurs avec lesquels nous faisons connaissance à peu près pour la première fois. A-t-on jamais beaucoup parlé d'Antiphon, par exemple, ou d'Andocide ? Or M. G. Perrot s'en occupe longuement, et ce n'est pas à tort, car ce sont deux types, deux chefs d'école oratoire.

Le premier, qui appartenait par sa naissance et par ses opinions à l'aristocratie, fut, durant la guerre du Péloponèse, la plus forte tête et le véritable meneur de son parti. Il ne parla jamais beaucoup lui-même, précisément parce qu'il parlait trop bien et que — il le savait — la foule se défiait de lui. Il n'y avait, dit un écrivain grec, personne à Athènes de plus capable de servir par ses conseils ceux qui avaient une lutte à soutenir en justice ou devant le peuple. Ce fut un maître en éloquence. Non-seulement il enseigna l'art d'écrire et de composer des discours, comme l'avaient fait avant lui Gorgias et les sophistes, auxquels M. Perrot consacre la première partie de son livre, mais il donna le premier l'exemple d'écrire à prix d'argent des discours pour ceux qui avaient à paraître en justice et qui ne se sentaient pas capables de rédiger eux-mêmes le plaidoyer qu'ils devaient prononcer. Le plaideur apprenait par cœur la harangue qu'il avait achetée et la récitait de son mieux, tâchant de faire croire qu'il en était l'auteur. Il y avait là une sorte de tricherie que les Athéniens toléraient, tout en éprouvant quelque déplaisir de ne pouvoir faire autrement : c'était un moyen d'éluder la loi qui exigeait que tout Athénien compa-

rût en personne et exposât ou discutât lui-même son affaire. Le métier de *logographe*, qu'Antiphon créa, devint l'un des plus fructueux d'Athènes. Littérairement, il était un progrès sur celui des sophistes. « Antiphon, dit M. Perrot, en abandonnant une partie du terrain qu'avaient cultivé les sophistes, sut faire porter au reste un meilleur fruit; il délaissa les argumentations philosophiques et les sujets de fantaisie pour appliquer aux débats judiciaires toute la sagacité de son esprit; il en créa la langue et en agrandit le cadre tout ensemble, par les leçons qu'il donnait à ses élèves et par les exemples qu'il leur fournit en écrivant le premier discours judiciaire. »

Ce premier discours d'Antiphon, qui est le point de départ d'un genre que Démosthènes, moins d'un siècle plus tard, porta à sa dernière perfection, fut sa défense personnelle, défense infructueuse malheureusement, mais qui n'en est pas moins éloquente. Antiphon périt, en effet, victime d'une de ces réactions politiques si fréquentes dans lesquelles s'usa prématurément la république athénienne, et dont il faut lire l'histoire dans l'ouvrage de M. Perrot, pour se tenir dans une salutaire défiance du régime démocratique.

Plus curieuse encore et non moins pleine d'enseignements politiques est la vie d'Andocide — vie, disons-nous, car la biographie domine dans ces études d'histoire littéraire. — Andocide, un « Eupatride » aussi, c'est-à-dire, dans notre argot politique, un aristocrate, fut, comme Antiphon, en butte à la haine des démocrates, et ne l'avait pas moins mérité, à leur point de vue du moins; car il se trouva gravement impliqué dans l'affaire de la mutilation des Hermès, attribuée, mais à tort selon M. Perrot, qui entre sur cette accusation de sacrilége dans de nombreux et intéressants détails, à Alcibiade et à ses amis. Condamné à l'exil, Andocide erra le reste de sa vie à l'étranger, trafiquant de tout, en vrai Grec, et en particulier sans doute de son talent oratoire. Ce talent d'orateur ne nous est connu que par trois discours bien authentiques, et dont l'un encore est médiocre. Un tel homme valait-il donc la longue étude que lui consacre M. Perrot? A titre d'orateur, cela est douteux; personne, toutefois, ne se plaindra des pages curieuses qui le concernent et qui nous font voir dans sa réalité la peu séduisante vie de la république athénienne.

Un nom qui justifie mieux la place qu'il occupe dans le livre de M. Perrot, c'est celui de Lysias. Lysias, dont le rôle fut si grand à Athènes, n'était pas Athénien; il était de Syracuse, mais Grec d'ailleurs par le sang. Syracuse était le pays de la rhétorique; c'est de là que sortaient la plupart des maîtres qui enseignaient cet art. Lysias s'y fit une réputation sans égale, et y gagna en outre beaucoup d'argent. Non-seulement il donnait des leçons d'éloquence, mais il exerçait ce métier de *logographe*, ou de compositeur de plaidoyers, dont nous avons déjà parlé, métier excellent et lucratif dans un pays où tout citoyen devait être orateur. Au fond, c'est de cette

profession autant que de Lysias lui-même que nous entretient M. Perrot dans le chapitre qu'il lui a consacré, et c'est ce qui en fait le prix. Lysias est le type, la personnification d'une classe que les avocats et les avoués modernes ne nous représentent pas complétement. Les avoués donnent des consultations à leurs clients, les avocats plaident pour eux. Les *logographes*, à Athènes, composaient les plaidoyers que les clients prononçaient eux-mêmes. Car si, dans l'assemblée du peuple, ne parlait que qui le voulait bien — et, dans le fait, il n'y avait là qu'un petit nombre d'individus qui prissent la parole, toujours les mêmes, comme dans nos assemblées représentatives et nos clubs — au tribunal, ce n'était pas la même chose : là, tout accusateur, tout accusé devait exposer ou défendre personnellement sa cause. Il était donc nécessaire qu'il y eût des hommes instruits dans la connaissance des lois et habiles à composer des plaidoyers, voire à donner des leçons de débit oratoire. Ainsi, ce qui était dans l'Église, au dire des mauvaises langues, un commerce clandestin du temps de ce bon abbé Roquette qui « prêchait les sermons d'autrui, » lesquels pourtant étaient « à lui, » parce qu'il les achetait à beaux deniers comptant, ce métier, à Athènes, constituait une industrie publique.

Lysias y fut supérieur par une qualité précieuse entre toutes, celle d'accommoder ses discours aux habitudes et au degré d'intelligence et d'éducation des gens pour qui il écrivait. Cette faculté qui distingue aujourd'hui nos auteurs dramatiques, s'appelait en grec l'*éthopœia*, c'est-à-dire l'art de donner à chacun l'accent et le ton qui lui convenait. Ses plaidoyers, et il nous en reste beaucoup, sont par ce côté bien supérieurs à ceux des orateurs de notre barreau ; mais ils leur sont inférieurs à d'autres égards, et ne donnent peut-être pas toute la mesure du talent de l'homme qui, condamné à se subordonner à autrui, n'a jamais eu l'occasion de se produire tout entier, d'autant que, *métèque* (étranger n'ayant pas droit de bourgeoisie), il ne put jamais aborder la tribune politique. C'est toutefois un rare talent, qu'il y aurait avantage à étudier pour nos orateurs, tant du barreau que de la tribune politique.

Il en faut dire autant d'Isée, autre *logographe*, qui aurait pu être homme politique et resta volontairement jurisconsulte. L'étude qu'en fait M. Perrot est, sous une forme moins aride, la reproduction de sa savante thèse de doctorat sur le droit civil des Athéniens, travail plein de recherches originales et d'un grand intérêt, qu'il faut lire dans le chapitre sur Isée, qui en contient la substance, pour bien comprendre l'histoire d'Athènes et ne pas s'étonner du sort de cette république. Nous la voyons ici chez elle, dans son existence domestique, et non sur la scène arrangée et décorée où la placent toujours les historiens.

Entre Lysias et Isée, M. Perrot a donné à Isocrate une place dont l'étendue étonnera ceux qui se rappellent le cas que Fénelon, bon connaisseur assurément, faisait de ce rhéteur, espèce d'eunuque oratoire, rempli des

plus honnêtes ambitions, mais qui n'atteignit jamais à rien, et chez qui il n'y a vraiment qu'une chose à étudier, et encore avec réserve, le style. Sans essayer à son endroit une réhabilitation qui, vis-à-vis des maîtres du dix-septième siècle, eût été présomptueuse, M. G. Perrot le fait aimer. L'impuissance même du rhéteur en face de ses belles aspirations inspire pour lui une certaine sympathie. Du reste, les détails où l'auteur entre à son sujet sur les affaires publiques ajoutent beaucoup, pour leur part, aux lumières répandues dans le cours du livre sur l'histoire d'Athènes, histoire qu'il nous importe d'étudier de près, puisque c'est celle d'un peuple à qui nous ressemblons par certains côtés, paraît-il, et dont, en tous cas, nous sommes en voie d'imiter les institutions politiques. C'est dans cette pensée que M. G. Perrot donne au public ces études, écrites, on le sent à leur forme oratoire, pour le haut enseignement dont il est chargé. Il a trop vécu avec les Athéniens de Périclès pour ne pas être soupçonné de les voir en beau. Qu'en est-il? Nous ne l'avons pas cherché; mais le fait est que son livre n'inspire rien moins que de l'attrait pour la constitution qu'ils s'étaient donnée.

III

Un problème historique qui n'est pas sans intérêt, se rattache intimement à cette histoire de Périclès et de la guerre du Péloponèse; c'est celui de l'état civil de la fameuse Aspasie, dont le rôle politique passe pour avoir été alors si considérable. Était-elle originairement, comme dit le major Dalgetty dans *l'Officier de fortune*, une de ces *turpes personæ quæ quæstum corporis sui faciunt*, ou une honnête femme? l'Égérie du chef de la république athénienne était-elle même une de ces *hétaires* qui, à cette époque, tenaient « bureau d'esprit, » comme on eût dit chez nous au dix-huitième siècle, et chez lesquelles se réunissait la meilleure compagnie? N'était-ce pas, au contraire, une femme de mœurs pures, irréprochables, mais que sa qualité d'étrangère, la haute position à laquelle elle était arrivée, grâce à son esprit — car il n'est pas prouvé qu'elle fût belle — et l'influence qu'on lui attribuait, avaient exposée aux traits sanglants de la vengeance des partis?

Telles sont les questions que se pose l'auteur de l'*Histoire du siècle de Périclès*, dans une de ces excursions où, comme nous l'avons dit, il se laisse si fréquemment aller en dehors de son récit.

Avant lui, un écrivain dont il n'a pas connu le travail, paraît-il, mais avec qui il se rencontre du reste dans ses arguments et ses conclusions, le savant éditeur d'André Chénier, M. Becq de Fouquières, se les était faites aussi, il y a plus d'un an, dans un livre qui nous avait échappé et que

nous sommes heureux d'avoir l'occasion de recommander à ceux pour qui l'étude de l'antiquité a conservé de l'attrait[1].

Ces questions ont un intérêt plus haut que celui que peut inspirer, même en la supposant victime de la calomnie, la personne qui en est l'objet. Il s'agit là de plusieurs points de droit local à éclaircir, de plusieurs traits de mœurs indigènes à bien faire connaître, et d'un grand fait de progrès philosophique à constater. La situation d'Aspasie conduit en effet à examiner quelle était la condition légale de la femme à Athènes, à rechercher comment, dans cette ville, les hommes vivaient en dehors de leur ménage, et à étudier le caractère des doctrines patronnées par l'illustre Milésienne. A ces divers égards, on trouvera dans le livre de M. Becq de Fouquières bien des choses qu'on ne sait pas, ou que l'on sait mal; il entre, au cours de son plaidoyer, relativement à ces divers ordres de faits, dans une foule de détails peu remarqués, et cependant d'une réelle importance.

Nous avons prononcé le mot « plaidoyer. » C'en est un, en effet, qu'a écrit M. Becq de Fouquières. Son livre est une revendication d'honneur en faveur de la femme de Périclès, une réhabilitation, comme on dit volontiers aujourd'hui. Mais le tour ni la forme ne sentent le barreau. C'est l'œuvre, non d'un avocat, mais d'un érudit sagace et discret qui disserte de bonne foi et laisse conclure plus qu'il ne conclut lui-même. Ajoutons que les arguments auxquels il a recours sont de l'ordre le plus simple et le plus naturel : ce sont les faits altérés et défigurés qu'il rectifie et rétablit sous leur véritable jour. Il procède négativement d'abord, montrant que ce ne fut pas et que ce ne put être à l'aide des moyens dont on l'accusait d'avoir usé qu'Aspasie prit sur Périclès l'empire qu'on lui reprochait : tout dans le caractère et l'intérêt des deux personnages y répugne. Ces moyens furent honorables et légitimes, car ils avaient leur source dans une culture de l'esprit plus avancée que ne l'était celle des femmes d'Athènes, et dans une supériorité d'intelligence et de cœur qui, à toutes les époques et dans tous les pays, a été une exception. La jalousie féminine fut-elle pour quelque chose dans la haine qu'excita la haute fortune de l'heureuse étrangère? Les mœurs athéniennes ne permettent pas de le supposer. Cette haine vient d'ailleurs : de l'antipathie que la libérale Athènes avait pour ceux qui n'étaient pas nés dans son sein; de la susceptibilité religieuse du peuple et de sa défiance envers les « libres-penseurs, » dont Aspasie passait pour être l'adepte et la protectrice; enfin de l'animosité qui excitait le parti démagogique contre les vrais démocrates, les « conservateurs libéraux, » comme nous dirions en ce moment.

M. de Fouquières fait voir et toucher du doigt l'action de ces trois causes dans toutes les attaques et poursuites dont Aspasie fut l'objet : dans

[1] *Aspasie de Milet, étude historique et morale,* par M. Becq de Fouquières. 1 vol. in-12. Librairie Didier.

les imputations relatives à la guerre de Samos, dans le procès qui lui fut fait en même temps qu'au philosophe Anaxagore, et où Périclès dut intervenir pour la sauver ; dans les odieuses accusations des poëtes satiriques et des comédiens, et il nous montre là un ensemble de manœuvres que l'histoire est autorisée à suspecter, et qui ne tiennent pas, en effet, devant la critique. Sans être partisan aussi déclaré que lui de l'illustre femme dont il s'est fait le chevalier, sans la considérer surtout comme une sorte d'apôtre travaillant à inaugurer une nouvelle et haute doctrine morale, sans élever le ton comme il le fait en se résumant, nous sommes assez disposé à adopter sa conclusion :

« Trop longtemps on a attribué la gloire d'Aspasie à la séduction qu'exerçaient, disait-on, sa beauté et la galante facilité de ses mœurs. C'était, sans qu'on y prît garde, imprimer une tache au génie de Périclès et à la vertu de Socrate. Nous serons donc heureux si de cette étude il a pu se dégager cette pensée qu'Aspasie fut digne des esprits éminents qu'elle soumit à son empire, digne de son sexe, dont elle connut les devoirs et dont elle revendiqua les droits ; si enfin nous avons pu convaincre ceux qui ont bien voulu nous suivre que l'élévation morale de son âme fut l'unique secret de son prestige. »

IV

Nous ne saurions quitter ces questions d'histoire ancienne — pas si anciennes, pourtant, qu'elles en ont l'air — sans annoncer à ceux qui s'en occupent, par devoir ou par goût, l'apparition d'un livre auquel leur intérêt est d'avance acquis, et qui y a toutes sortes de droits. C'est le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, dont la première livraison vient de paraître[1].

Il existe, sous le même titre, plusieurs ouvrages traduits de l'allemand et de l'anglais, mais qui, en comparaison de celui que nous annonçons, sont à peine une esquisse. Le dictionnaire de MM. Daremberg et Saglio est, dans ses proportions et pour le consciencieux savoir qui y brille, une œuvre sans précédents, tant à l'étranger que chez nous. Les auteurs y ont mis, outre leur érudition profonde, un élément dont on n'est pas prodigue dans ce siècle pressé de jouir, le temps. Il y a plus de vingt ans que nous avons vu le docteur Daremberg y travailler ; nous l'y avons même aidé, mais si peu, si peu, que les éloges que nous donnons à son livre ne sauraient en être en rien suspects. L'honnête et loyal écrivain n'a pu jouir, hélas ! du fruit de cet immense labeur, et recueillir la large part qui lui revient de droit dans

[1] Librairie Hachette. In-4° de 160 pages, avec figures dans le texte.

les éloges que lui a décernés et que lui réserve encore la presse. Depuis quelques années déjà, les soins de l'enseignement dont il avait été chargé et les atteintes de l'implacable maladie qui l'a prématurément emporté l'avaient forcé de confier à son principal collaborateur le soin de mener à terme leur commune entreprise.

La nécessité d'un travail de ce genre a toujours été trop sentie pour qu'il soit besoin d'en parler. On y a suppléé comme on l'a pu, jusqu'ici, par des notes et des commentaires dans les bonnes éditions des auteurs anciens. Mais combien cette ressource était insuffisante, c'est ce que constate notre ignorance à nous tous qui avons passé des années dans le commerce de la Grèce et de Rome. Ce n'est pas qu'il n'ait été fait, depuis la Renaissance, d'immenses recherches sur ce sujet. « Mais ces recherches, fait remarquer avec raison M. Saglio, sont toujours restées en dehors des études et des lectures habituelles. Ni les lexiques, où l'on ne trouve guère que le sens littéral des mots ; ni les ouvrages historiques qui donnent la plus grande importance aux événements, ne fournissent sur la vie journalière, publique ou privée des Grecs et des Romains les renseignements qui sont indispensables pour s'en faire une exacte idée. »

Rassembler, dans un ouvrage assez étendu pour leur donner le développement qu'elles réclament, et assez limité cependant pour rester constamment sous la main, les notions acquises par trois siècles d'investigations, c'était un service de premier ordre à rendre aux lettres.

Qu'il offrît des difficultés, des difficultés énormes, c'est ce dont on aura une idée en lisant aux renvois des articles déjà publiés dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, les sources où les auteurs ont dû puiser. Ces sources se sont augmentées immensément, dans ces dernières années, par les nombreuses découvertes de textes et de monuments qui ont été faites. Disons tout de suite, à l'honneur de l'ouvrage, qu'il porte la trace de toutes celles qui ont une valeur incontestable. Tous les articles sont au courant des vrais progrès de l'histoire à l'endroit des institutions, des cultes, des arts, de l'industrie, de la vie publique et privée chez les Grecs et les Romains. On peut s'en convaincre en lisant, par exemple, l'article *Acropole*. Nous aurons lieu de revenir sur ce point, nous l'espérons, quand l'ouvrage sera plus avancé. Nous n'ajouterons plus aujourd'hui que deux mots : l'un sur les gravures qui accompagnent très-fréquemment le texte, qu'elles éclairent d'un jour souvent indispensable ; elles sont toutes prises directement sur les monuments ou sur les reproductions les plus authentiques qui en aient été faites, et, quoique l'ouvrage ne soit pas destiné à la jeunesse seulement, elles ont été choisies de manière à pouvoir passer sous tous les yeux ; — l'autre, sur un système de renvois qui, lorsque l'ouvrage sera terminé, permettra de suivre chaque sujet et de détacher de l'ensemble comme une série de traités spéciaux.

V

Le *Racine* de la *Collection des grands écrivains de la France*[1] vient de recevoir un complément qui ajoute un prix infini à cette monumentale édition. Aux sept volumes qu'elle comprend, et dont un, au moins, comme nous l'avons fait remarquer lors de son apparition, est entièrement inédit, M. Paul Mesnard vient d'ajouter, ainsi qu'il l'avait fait antérieurement pour Corneille, un *Lexique de la langue de Racine* et un *Album* d'autographes, de vues et de portraits.

Quelques personnes, peut-être, seront surprises, quant au *Lexique de la langue de Racine*, que l'idée même en soit venue. On le comprend pour Corneille, dira-t-on, parce qu'il appartient, quoique du même siècle, à un autre âge de la société française, et que, d'un commun accord, on l'appelle « le vieux Corneille. » Mais au temps où écrivait Racine, la langue française n'était-elle pas faite, arrêtée, fixée? Ce qu'il peut y avoir apporté ou introduit ne saurait donc consister que dans les locutions, les alliances de mots, les tours nouveaux où il est admis qu'en effet il excelle.

Et n'y eût-il à relever dans ses œuvres que ces associations de mots si ingénieuses, si savantes et si hardies parfois, et qui équivalent à de véritables créations, cela n'en vaudrait-il pas la peine? Cette façon de rajeunir une langue n'est-elle pas meilleure que le néologisme, qui est le procédé des impuissants et des sots? M. Paul Mesnard n'eût-il fait que nous montrer Racine à l'œuvre dans ces habiles combinaisons de termes, et signaler la puissance des effets qu'il savait en tirer, que c'eût été déjà rendre un grand service aux jeunes écrivains. Mais là ne s'est point borné son travail. D'abord, et sur ce point même, il a loyalement limité les droits de propriété de Racine, assez bien en fonds pour n'avoir pas besoin des plumes d'autrui, et a rendu à ses devanciers bon nombre de locutions heureuses qu'on s'était empressé de lui prêter, ainsi qu'on le fait volontiers aux riches.

Il en est de même des acceptions de mots, autre charme de la langue de Racine. L'éditeur n'en laisse échapper aucune; mais il n'a pas pour son auteur l'étroite partialité qui distingue trop souvent les commentateurs, et chaque fois qu'il y a lieu, il rapproche les emplois de mots particuliers qui frappent chez Racine, des exemples plus ou moins complets qu'on en trouve chez les écrivains antérieurs. Une citation suffira pour donner une idée de sa méthode, de l'intérêt qu'offre le *Lexique de la*

[1] *Œuvres de J. Racine,* nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, par M. Paul Mesnard. 8 vol. in-8. Librairie Hachette.

langue de Racine et de l'utilité dont il peut être pour l'étude historique de la langue française. C'est le mot *chatouiller*.

Tout le monde se rappelle les beaux vers d'Agamemnon dans *Iphigénie :*

> Ce nom de roi des rois et de chef de la Grèce
> Chatouillait de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.

Là-dessus, M. P. Mesnard fait ces remarques :

« Ronsard a employé plusieurs fois l'expression de *chatouiller le cœur* :

> Les Amours volaient avec elle,
> *Chatouillans* les cœurs doucement.

> Le *cœur* de cette jeune bande,
> *Chatouillé* d'un noble désir.

« Baluze remarque que son Mécenas (*Marca*)... fit un mensonge de dessein formé pour *chatouiller* les oreilles du pape. »

D'où il suit que, comme Virgile, Racine fouillait chez Ennius et même ailleurs. Mais ce que M. Mesnard ne fait pas assez remarquer, c'est que lors même qu'il ramassait « des perles dans le fumier d'autrui, » il avait un art à lui de les monter, ou de les arranger du moins, qui lui était propre et les faisait tout particulièrement valoir.

En tête du *Lexique* se trouve une étude sur le style de Racine, pleine d'aperçus nouveaux, et qui mériterait une étude elle-même.

L'*Album* qui couronne cette édition comprend deux fascicules, l'un qui contient : 1° le portrait de Racine, admirablement gravé par M. A. Lévy, d'après l'original de Santerre ; 2° ses armoiries, prises sur l'original du brevet d'anoblissement qui lui fut délivré en 1697 ; 3° un dessin de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale, à la Ferté-Milon ; 4° une vue de la maison, encore debout, où Racine a passé, à Paris, les sept dernières années de sa vie ; enfin de nombreux *fac-simile* de son écriture. Le second fascicule renferme la musique des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, ainsi que des *Cantiques spirituels*, telle qu'elle fut écrite par J.-B. Moreau, *maître de musique du Roy*, mais transcrite dans les caractères de la notation musicale d'aujourd'hui.

VI

En 1807, quand l'Allemagne courbait la tête sous la main de Napoléon, et que la Prusse n'avait plus qu'une existence nominale, à Berlin même, au milieu des baïonnettes françaises, le philosophe Fichte fit une suite de conférences où il s'efforçait de relever le cœur à ses compatriotes, de leur rendre l'espoir qu'ils avaient perdu pour la plupart, et où il leur enseignait les moyens de reconquérir leur indépendance et de prendre un jour,

sur leurs vainqueurs du moment, une glorieuse et durable revanche. Ces patriotiques exhortations, continuées deux années durant, ont, de l'aveu de tous ceux qui ont connu l'Allemagne de ce temps-là, plus fait de mal à Napoléon que la diplomatie anglaise et les neiges de la Russie. Les désastres que nous venons de subir en sont eux-mêmes sortis; car ces discours ont créé l'idée qui nous a vaincus. « J'avais lu et admiré ces discours, dit M. Heinrich en tête d'un livre qu'il publie aujourd'hui sous ce titre : *La France, l'étranger et les partis*[1], et je m'étais mis en devoir de les traduire. Mais je me suis aperçu bien vite que, si notre situation après 1871 ressemblait, comme abaissement d'une puissante nation, aux humiliations de la Prusse en 1807, tout différait, soit dans les causes des désastres, soit dans les moyens de les réparer. C'est donc d'autres discours que ceux de Fichte qu'il faut à la France. »

Autres, en effet, sont, par les faits qu'ils relèvent, les situations qu'ils constatent et les considérations de tous genres sur lesquelles ils s'appuient, les discours que M. Heinrich adresse aujourd'hui à notre pays. Nous disons « discours » par assimilation de but avec l'œuvre de Fichte, mais il n'y a rien ici d'oratoire, au moins dans la diction. C'est dans la forme la plus simple et avec une modestie dont l'autorité déjà grande de son nom pouvait le dispenser, que le jeune doyen de la Faculté des lettres de Lyon expose ses idées sur les causes de nos revers et les remèdes à y apporter. En médecin courageux, il va sans ménagement au fond du mal, dissipant toutes les illusions que nous aimerions à nous faire sur ses origines, son étendue et la facilité qu'il y a à le guérir. Une chose en particulier donne de l'autorité à cette première partie de la consultation de M. Heinrich, c'est la connaissance qu'il a de l'étranger, et en particulier de l'Allemagne, d'où vient en ce moment, pour nous, le péril. Le chapitre des remèdes et du traitement a aussi, à nos yeux, une valeur spéciale qu'elle tire des croyances profondément catholiques de l'auteur. Et ici d'abord M. Heinrich écarte les panacées, auxquelles, en politique comme en médecine, le bon public est toujours disposé à croire : l'instruction et le service obligatoires, la liberté absolue de la presse, le suffrage universel, la forme républicaine, toutes choses bonnes ou qui peuvent l'être, mais combinées avec d'autres et dans certaine proportion. Autant en est-il à ses yeux des partis, au triomphe desquels, chacun de notre côté, nous attachons le salut du pays. Grâce à la hauteur où il s'est placé tout d'abord et où il se maintient, M. Heinrich a pu toucher à ce point délicat sans blesser aucune opinion.

Nous ne faisons d'ailleurs que signaler ici cet ouvrage important, sur lequel le *Correspondant* compte bientôt revenir.

P. Douhaire.

[1] Un volume in-12. Henri Plon.

MÉLANGES

CE QUE DISENT LES CHAMPS

Par la baronne de Mackau[1]

Il appartient à un vieux ami des champs comme moi de rendre compte aux lecteurs du *Correspondant* d'un livre qui s'intitule : *Ce que disent les champs*. Depuis bien des années, j'écoute et j'étudie leur langage, et je crois pouvoir attester qu'on en retrouve ici un fidèle écho.

Rien n'est plus commun et rien n'est plus fastidieux que le faux jargon villageois, quintessencié dans Florian, déclamatoire dans madame Sand, insignifiant et agaçant dans tous ceux qui s'imaginent qu'il suffit de dire *j'avons*, au lieu de *nous avons*, pour devenir l'exact et intelligent interprète de ces âmes naïves, mais profondes, qui vivent dans un perpétuel tête-à-tête avec le Créateur et la création.

Madame de Mackau a su éviter tous les écueils du genre et atteindre, du premier coup, à sa perfection. L'esprit même le plus élevé n'y aurait pas suffi; il a fallu que le cœur s'en mêlât et portât, pour ainsi dire, le flambeau de la charité devant l'intelligence. Il y a beaucoup d'art dans ce petit livre, et de l'art le plus fin, mais il y a, au même degré, l'amour de son sujet, et ce sujet, ce n'est rien moins que le cœur humain dans sa simplicité primitive, aux prises avec les sophismes, les piéges et les tentations qui sont semés partout ici-bas, même dans ce qu'on pourrait appeler l'asile privilégié de l'innocence. Madame de Mackau répète quelquefois à ses lecteurs (pardon, je me trompe, à ses auditeurs, car ce petit volume est un continuel dialogue) qu'elle ne veut pas parler comme M. le curé, et en effet, elle ne prend jamais les allures ni le ton du sermon. C'est toujours l'apologue qu'elle appelle à son aide, et c'est presque du la Fontaine en prose; mais tous ses apologues portent coup, parce qu'ils sont uniquement empruntés à la vie, à la sphère campagnarde. Quand le développement pourrait devenir exagéré ou prétentieux, l'auteur s'arrête, le feuillet tourne,

[1] Chez Henri Plon, 10, rue Garancière ; Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.

un nouvel horizon se dessine, une vérité nouvelle est mise en lumière, et l'on est tout étonné, quand on arrive à la dernière page, d'avoir parcouru et je dirai presque épuisé le cercle entier des enseignements utiles pour vivre et pour mourir en honnête homme et en chrétien.

Je vais prendre le public pour juge, en mettant sous ses yeux l'avant-propos qui est lui-même la mise en œuvre du plan que je viens d'indiquer, puis quelques extraits qui, sans donner l'idée complète du livre tout entier, en indiqueront suffisamment la portée et le succès.

AVANT-PROPOS.

« Mes chers amis, c'est à vous seuls que je m'adresserai dans ce petit livre ; à vous, habitants de nos campagnes, qui gagnez vaillamment votre vie dans un labeur quotidien ; à vous, travailleurs de toute sorte, qui ne devez l'aisance de votre famille qu'à vos bras robustes et courageux.

« Nous sommes de vieilles connaissances, et l'on dit que nous nous entendons fort bien ; c'est une raison pour causer ensemble.

« Figurez-vous qu'un jour, me promenant seule dans les champs, au coucher du soleil, je rencontre un berger et son troupeau. — J'aime les troupeaux avec leurs agneaux qui bondissent et leurs chiens vigilants, mais j'aime bien plus encore les bergers. — Nous voilà vite en conversation : « A quoi pensez-vous donc, berger, pendant ces longues heures que vous « passez là, par le chaud, le froid, le vent ou la pluie ? » Et lui de me répondre, bien surpris : « Eh ! la, ma bonne dame, à quoi voulez-vous donc « que je pense ? »

« Je m'en revins, et chemin faisant je me disais : Comme cela doit être ennuyeux de n'avoir rien à penser pendant si longtemps ! Cependant on peut trouver bien des idées qui récréent et qui distraient, ne fût-ce qu'en voyant le ciel, les champs, les bêtes...

« Réflexion faite, je conclus qu'un petit livre où l'on vous rappellerait beaucoup de belles choses que vous savez, mais que vous avez oubliées peut-être, vous ferait quelque bien.

« Ce livre, le voici.

« Nous y parlerons de tout, du bon Dieu, de son Évangile, mais pas comme au sermon ; nous raconterons des histoires sans suite et sans ordre ; nous chercherons ensemble à quoi l'on peut songer en cultivant son champ, en regardant ses moutons, son veau ou même son âne. Oui, son âne ; j'espère bien trouver quelque récit où figurera ce pauvre animal qu'on dédaigne trop souvent.

LE LABOUREUR ET SES CHEVAUX.

« Vous voilà au travail, et j'aime à suivre votre charrue tandis qu'elle fend si promptement le sol avec son soc reluisant.

« Quels beaux sillons vous venez de tracer, et quel parfum s'échappe de la terre !

« J'admire ces jeunes chevaux qui reviennent tant de fois sur leurs pas avec une docilité parfaite...

« Dites-moi, vous êtes-vous jamais demandé ce qui vous rend leur maître, et comment vous avez pu les habituer à vous obéir et à ne pas briser leurs traits ?

« Pour en être arrivé là, il faut que vous leur soyez supérieur, et ce n'est point par votre corps que vous pouvez l'être, car à le prendre par ce côté, vos chevaux sont autrement forts que vous. C'est donc parce que vous avez en vous quelque chose qu'ils n'ont pas : un esprit qui raisonne, qui se propose un but, qui veut puissamment, librement, persévéramment ; un esprit qui vous permet de causer avec vos semblables, de conclure des affaires avec eux, de former une famille, une société, d'être des hommes, en un mot.

« Cet esprit qui vous rend le maître de vos chevaux et de toute la nature, c'est votre âme. Par elle, non-seulement vous vous distinguez de la terre, des plantes, des animaux, mais encore vous ressemblez à celui qui a tout fait de rien, et sans lequel nous ne pourrions subsister un seul instant ; vous ressemblez à Dieu !

« Quand il créa votre premier père : « Faisons l'homme, dit-il, à notre « image et à notre ressemblance. » Or Dieu n'a point de corps, c'est donc par votre âme que vous êtes son image.

« Vous auriez peut-être envie de m'objecter : « Mais cette âme, je ne la « vois pas, et quand on ne voit pas les choses, dame ! on n'y croit pas si fort. »

« Cependant, mon ami, à combien de choses vous croyez que vous ne voyez pas !

« Ne me disiez-vous pas un jour en parlant de Louison, votre fille : « Cette « petite a une intelligence extraordinaire. »

« Vous croyez donc à l'intelligence de Louison, et vous avez raison. Pourtant vous ne l'avez pas vue, son intelligence.

« Vous me racontiez une autre fois que cette même Louison avait partagé son pain avec la vieille mère Madeleine, et vous ajoutiez : « D'ailleurs, « madame, cette enfant-là a un cœur... oh ! mais, un cœur d'or. »

« Vous voilà donc croyant au cœur de Louison, sans l'avoir vu plus que son intelligence.

« Et maintenant, que pensez-vous de sa volonté ? Êtes-vous bien certain qu'elle en ait une ?

« — Ah ! madame, si elle a une volonté !... Bien sûr que oui, et même qu'il n'est pas facile de lui en faire changer. »

« — Eh bien, mon cher ami, l'intelligence de Louison, son cœur, sa

volonté, toutes ces choses auxquelles vous croyez sans les avoir vues, c'est on âme...

« De tout cela que faut-il conclure ?

« C'est que nous sommes supérieurs aux bêtes, parce que nous avons une âme créée à l'image de Dieu.

« C'est qu'étant supérieurs aux bêtes, il ne faut pas vivre comme elles.

« C'est que s'il est utile de penser à son corps, il est bien utile de penser à son âme.

« Mais tandis que je cause, vous labourez toujours, et je me fatigue à vous suivre. Voilà le soleil qui se couche derrière les coteaux, votre souper vous attend. Bon appétit.

L'ARBRE DÉRACINÉ.

« Deux enfants étaient assises sur un arbre déraciné la veille par un coup de vent. L'une était la petite fille du château, l'autre la petite fille d'un pauvre ouvrier du voisinage; l'une tenait un livre à la main, l'autre récitait aborieusement une leçon de catéchisme qu'elle trouvait bien difficile.

« La maîtresse et l'élève étaient si sérieuses et si appliquées qu'elles ne s'aperçurent pas que je les écoutais.

« — Voyons, du courage, Georgina, voilà que tu sais presque cette question, récite-la-moi encore une fois. Qu'est-ce que le mystère de la sainte Trinité ?

« Et Georgina récita sans se tromper : c'est le mystère d'un seul Dieu en trois personnes distinctes.

« — C'est bien, reprit la petite maîtresse ; mais comprends-tu un peu ce que tu me dis là ?

« — Ah ! dame, non, mamselle, point du tout.

« — Pauvre Georgina ! Ce n'est pas bien étonnant, et je suis comme toi, car tu sais que nous avons dit déjà qu'un mystère est une vérité parfaitement certaine, mais au-dessus de notre raison, et qu'il faut la croire sans la comprendre.

« Cependant on peut se faire une idée des mystères par certaines comparaisons, et c'est ce que j'essayerai de te montrer tout à l'heure comme maman me l'a montré l'autre jour. Voyons, en attendant, si tu es bien sûre de ta question quand je la pose autrement que le livre :

« Combien y a-t-il de personnes en Dieu ?

« — Trois.

« — Qui sont ces trois personnes ?

« — Le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

« — Quelle est la plus ancienne, la plus parfaite de ces trois personnes ?

« — Elles sont égales en toutes choses.

« — Peut-on dire que ce sont trois dieux?

« — Non, non, ce sont trois personnes qui forment un seul Dieu.

« — Bravo, Georgina, tu sais cela comme un curé. Maintenant, je vais voir, moi, si j'ai bien retenu ce que maman m'a dit là-dessus. C'est que, vois-tu, c'est très-savant, et j'ai peur de me tromper. Essayons. Quand je te raconte une histoire, me comprends-tu?

« — Oui, fit Georgina.

« — Je vais te dire pourquoi ; c'est que tu as en toi une intelligence, c'est-à-dire quelque chose qui peut comprendre.

« Sais-tu si tu m'aimes?

« — Oh! pour ça, oui, mamselle. Et Georgina sauta au cou de sa compagne.

« — Eh bien, c'est parce que tu as en toi un cœur qui peut aimer. Veux-tu toujours m'aimer et rester une bonne fille?

« — Oui, je le veux.

« — Tu vois donc que tu as encore une volonté qui sait vouloir. Compte sur tes doigts toutes tes richesses :

« Une intelligence, un cœur, une volonté.

« — Cela fait trois choses, dit l'enfant avec admiration.

« — Sans doute, mais cela fait-il trois Georgina?

« — Bien sûr que non, mamselle.

« — Donc tu as en toi trois choses distinctes, et ces trois choses ne font qu'une Georgina. De même, en Dieu, il y a trois personnes qui ne font qu'un seul Dieu. Retiendras-tu cela?

« — J'essayerai... Merci bien, mamselle ; mais vous êtes toute rouge d'avoir dit des mots si difficiles... Allons jouer maintenant.

« Les deux enfants se levèrent et allaient s'élancer sous les taillis quand Georgina s'arrêta court et devint pensive. Puis, montrant l'arbre déraciné qu'elle quittait :

« — Mais regardez donc, mamselle, s'écria-t-elle joyeuse, le pauvre arbre a :

« Des racines,

« Un tronc,

« Des branches.

« Cela fait trois choses très-distinctes, et cependant cela ne fait pas trois arbres, mais un seul. Oh! voilà qui me fera toujours penser à ma leçon d'aujourd'hui.

« Trois personnes en Dieu, mais un seul Dieu !

« *Amen*, répondit la jeune maîtresse, et toutes deux s'enfuirent comme deux oiseaux.

LE POMMIER MORT.

« L'hiver a de beaux jours. Hier, je parcourais nos chemins solitaires; la terre gelée résonnait sous mes pas, aucun chant d'oiseau ne sortait des

haies dépouillées ; mais de loin en loin un rouge-gorge ou un pinson venait se poser à mes pieds comme pour me demander quelques miettes. La faim fait sortir le loup hors du bois, dit le proverbe, elle donne aussi du courage aux petits oiseaux. Le soleil brillait, le temps était calme, l'air pur ; aussi les moindres bruits des environs m'arrivaient-ils avec une netteté particulière.

« Qu'ils sont harmonieux ces bruits variés de nos campagnes !

« Dans un enclos voisin, je distinguai bientôt des voix d'enfants, puis les coups redoublés d'une cognée et le craquement du bois sous l'effort du travailleur.

« — Dis donc, Marie, demandait en pleurnichant un petit garçon, pourquoi que papa abat notre gros pommier ? Pauvre gros pommier qui donnait de si belles pommes rouges !

« Et sa sœur plus âgée lui répondait : — C'est parce qu'il est mort et ne pourrait plus jamais te donner de pommes.

« Mais petit Louis tenait à ses idées, et insistait en assurant qu'on ne pouvait pas savoir si l'arbre était mort, puisqu'en hiver les arbres n'ont point de feuilles ; qu'il fallait attendre que le gazon eût poussé pour voir si le gros pommier était plus mort qu'un autre et ne se réveillerait pas comme ses voisins

« La grande raison du petit garçon, c'était que les arbres en hiver étant tous pareils au dehors, ils étaient probablement aussi tous pareils au dedans, et qu'il pousserait des feuilles à celui-là comme aux autres.

« En entendant la discussion des deux enfants, je me pris à réfléchir. Tous ces arbres ont l'air morts, me disais-je, et cependant il y en a beaucoup de vivants parmi eux. Hélas ! c'est tout le contraire parmi les hommes, qui ont tous l'air vivants et dont beaucoup sont morts.

« En effet, la vie du corps, la vie des membres, la vie extérieure, en un mot, est la même chez tous, mais au dedans quelle différence ! L'âme a une vie aussi réelle que le corps ; cette vie peut s'alimenter, s'entretenir ou s'éteindre ; beaucoup d'hommes ont en eux une âme vivante ; combien d'autres qui ont en eux une âme morte !

« Au dehors ils sont semblables, ainsi que les arbres en hiver ; mais quand le grand printemps du bon Dieu viendra, quand Notre-Seigneur brillera au ciel comme le soleil de mai pour introduire ses élus en paradis, on s'apercevra alors de la différence.

« Voyez ce qui se passe dans la nature au printemps. L'arbre dont l'intérieur est rempli d'une séve vivante et féconde pousse des bourgeons, puis des feuilles, puis des fleurs parfumées ; au contraire, celui dont la séve est morte ne ressent plus la bienfaisante chaleur du soleil, ses branches demeurent à jamais stériles, et c'est de lui que Notre-Seigneur dit dans l'Évangile : « Voilà déjà trois ans que j'ai planté ce figuier, j'y viens cher-

« cher du fruit et je n'y en trouve point. Coupez-le donc. Pourquoi oc-
« cupe-t-il encore la terre? » (Saint Luc, ch. XIII, v. 7.)

« Ainsi en sera-t-il des hommes lors du jugement dernier.

« Oui, la vie de l'âme, qui peut s'entretenir et se développer, peut aussi s'affaiblir et s'éteindre. . . . .

« Tout en songeant à ces choses, je m'étais éloignée; mais le bruit de la cognée arrivait encore jusqu'à moi. Un craquement se fit entendre... le vieux pommier était tombé. »

Ces citations dispensent, je crois, d'insister sur l'éloge, mais me donnent le droit d'adresser ici un appel à toutes les feuilles qui ont un sérieux souci des âmes et de l'éducation populaire; un livre de cette nature est essentiellement de leur domaine et mérite toute leur attention. Assurément elles n'ont rien à retrancher sur la part qu'elles font aux livres de dévotion proprement dits, mais elles ont quelquefois, ce me semble, à compléter leur œuvre par une plus large part faite aux ouvrages tels que celui-ci, c'est-à-dire aux ouvrages dans lesquels l'esprit pratique est ingénieusement et affectueusement uni à l'instruction dogmatique. Les *Semaines religieuses*, en particulier, me paraissent appelées à rendre en ce genre des services (que peut-être elles négligent trop) en signalant au clergé et aux maisons d'éducation cette bibliothèque de femmes chrétiennes dans laquelle madame de Mackau occupera désormais une place d'élite, sans contester ni diminuer celle de personne.

A. DE FALLOUX.

Nous avons sous les yeux deux brochures traduites de l'allemand en français et pleines l'une et l'autre de faits curieux.

La première, publiée à Luxembourg (librairie Bruck), a pour titre : *le Nouvel empire allemand et l'Église catholique*. L'auteur, qui signe : « Un catholique annexé », recherche les causes de la persécution qui commence dans tout l'empire allemand contre l'Église; il en décrit le caractère et en montre le but. Elle n'a de nouveau que son audace; car, au reste, c'est la continuation d'un plan mystico-politique depuis longtemps conçu à Berlin. Elle affecte aujourd'hui une certaine modération hypocrite et dissimule la violence sous la légalité des formes; mais nul doute qu'elle n'employât la force brutale, si elle l'osait. L'osera-t-elle ? Cela dépend de l'attitude des catholiques. Jusqu'ici, selon l'auteur, cette attitude est de nature à faire croire que M. de Bismark reculera ou se brisera. Cette brochure sera lue avec d'autant plus d'intérêt que, quoique écrite par un véritable Allemand, elle ne porte pas la trace des préventions dont les meilleurs esprits sont imbus contre nous au delà du Rhin.

L'autre brochure a paru à Paris (librairie Ghio, quai des Grands-Augustins); elle est intitulée : *le Déficit social de la Prusse*. Ce titre, par trop germanique, pourrait se traduire par cet autre : *le Bilan de la vertu en Prusse*. C'est le recueil des aveux de la presse allemande elle-même, au sujet des vices de toutes sortes et des corruptions de tous genres dont le pieux empire allemand est dévoré en secret. « Oui, dit le traducteur, tandis que l'Europe admire et tremble, la presse berlinoise, la presse officieuse et officielle, la presse nationale libérale ne peut retenir un cri d'effroi. »

Ce sont ces indiscrétions inconscientes qu'a recueillies un Allemand qui ne se fait pas illusion, et qu'a traduites M. Arald, docteur en droit.

La douzième édition de la relation de M. l'abbé Lamazou, intitulé : *la Place Vendôme et la Roquette*, va être mise aujourd'hui même en vente à la librairie Douniol. Elle contient quelques chapitres inédits sur *le renversement de la colonne Vendôme, l'arrestation de M. Deguerry, la statistique des incendies de la Commune*.

L'accueil fait en France et à l'étranger à ces pages si émouvantes et si instructives que nous avons publiées les premiers, nous dispense de les recommander à l'attention des hommes d'ordre. Nous nous bornons donc à reproduire ce passage de la belle lettre de Mgr l'évêque d'Orléans, publiée en tête du livre de M. l'abbé Lamazou, et qui n'a pas peu contribué à son succès :

« Nous avons en France deux grands défauts : nous ne savons pas assez conclure, et nous oublions trop vite. Combien d'esprits légers, chez nous, voudraient déjà ne plus penser à ces crimes qui ont effrayé le monde, ou se refusent encore à les rapporter à leurs vraies causes !

« Mais vos récits ne permettent ni cette méprise ni cet oubli.

« Je souhaite que votre volume se répande et soit lu de tous, et surtout du peuple. Rien n'est plus instructif : c'est la leçon des événements, la plus haute et la plus forte de toutes. »

QUINZAINE POLITIQUE

9 juillet 1873.

C'est un triste débat que celui du 24 juin, jour où la gauche a interpellé le gouvernement sur ces enterrements civils de Lyon, dont le préfet du Rhône, a-t-elle dit, gêne la liberté par ses règlements. Oui, c'est un triste débat dont n'ont pas seulement gémi tous ceux qui croient à Dieu et à l'âme, mais tous ceux qui ont quelque pudeur pour le nom de la France. Car il a fallu avouer à l'Europe qu'il y a en France des hommes jaloux de faire injure à Dieu sur des cercueils, même des cercueils d'enfants, et qui méprisent comme la poussière du chemin ce corps où une âme a prié, aimé, pleuré, rêvé, et cela plus d'une fois pour la patrie aussi ; il a fallu dire devant le monde qu'il y a parmi nous des gens qui, pour des démonstrations d'athéisme, s'en vont acheter des cadavres à la misère des pauvres ou les extorquer au deuil des timides ; il a fallu déclarer devant la Prusse qu'il y a dans notre nation, où le besoin de tant de vertus se mêle au regret de tant de gloire, des citoyens qui disputent aux soldats l'espérance et la consolation du devoir récompensé par Dieu, des républicains qui, pour relever leur pays, croient inutile ou même pernicieux le souffle des grandes croyances ; il a fallu montrer ces cortéges de radicaux entraînant avidement les morts à la fosse commune, ces quêtes politiques organisées autour des tombes, ces discours célébrant le néant en haine de l'ordre et de la société, il a fallu montrer tout cela à ces malheureuses villes d'Alsace-Lorraine voilées de leur douleur et dont la foi redemande à Dieu la France absente, à ce Strasbourg où des mains qui ne savaient plus se joindre pour la prière ont voulu parer de fleurs la porte des chapelles qu'abandonnaient les prêtres expulsés, à ce Metz où le patriotisme affligé amène aux autels des foules qui ne les connaissaient plus, à ces pauvres provinces perdues dont les pèlerins en larmes apportaient hier à Paray-le-Monial leur bannière couverte d'un crêpe.

Nous le répétons, ceux qui se sont placés de loin et au-dessus des partis pour entendre cette discussion, en ont été contristés pour la France autant que pour la vérité ; et certes, malgré les nobles protestations du général du Barrail, malgré les paroles vengeresses de M. Beulé, malgré les 413 voix qui se sont élevées dans l'Assemblée en face des interpellateurs, on ne peut aisément se consoler du mal fait à notre pays dans ces débats où au scandale des doctrines révélées et des événements racontés, M. Leroyer et M. de Pressensé ont ajouté celui de leurs sophismes et de leurs déclamations.

Les radicaux, qui se plaignent des mesures de police prescrites à Lyon pour restreindre les démonstrations politiques et sociales de leurs enterrements, sont bien hardis de vouloir une liberté de conscience qui puisse être licencieuse dans la rue comme dans le for intérieur : plus sévères, les constituants de 1791 prenaient soin de rappeler cet article X de la Déclaration des droits de l'homme qui, en spécifiant que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, » indique en ces mots la réserve nécessaire et la condition primordiale : « *Pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.* » Mais les radicaux d'aujourd'hui oublient jusqu'au respect que les Jacobins de 1793, déistes en même temps que bourreaux, témoignaient encore à Dieu et à l'âme. M. Gambetta pense plus librement que Robespierre lui-même; car il n'est pas seulement d'avis que la république n'a pas besoin du christianisme, il estime qu'elle peut et doit être vertueuse sans religion. Naguère, à Nantes, M. Gambetta plaisantait la Providence, il se moquait de cette prétendue puissance qui, du ciel, présiderait aux destinées des nations : il lui déplaît de croire qu'il y ait un gouvernement dans ces espaces infinis et dans ces choses éternelles où le regard d'un Platon et d'un Pascal, d'un saint Augustin et d'un Bossuet, a contemplé la force et la sagesse d'un Dieu. Il y a peu de jours, à Versailles, M. Gambetta, en glorifiant dans Hoche une renommée dont les radicaux usurpent étrangement l'honneur et le bénéfice, souriait encore de Dieu, lui opposait l'homme, et se vantait de préférer le culte de l'homme à celui de Dieu : mot de tribun, de démocrate, de charlatan et de matérialiste, comme on n'en prononça jamais de pire, pour abuser la multitude. M. Gambetta juge donc possible, dans notre France et dans notre humanité, une république d'athées! Sans doute, Périclès et Démosthène, Caton et Cicéron, Washington et Lincoln, qui, par leur éloquence et leur vertu, illustrèrent leurs républiques, autant que par les siennes M. Gambetta honora sa dictature, pourraient lui enseigner le prix de la religion dans un État républicain; et même M. Gambetta, s'il lit encore, pourrait lire ces

vraies et profondes maximes de M. de Tocqueville : « C'est le despotisme qui peut se passer de la foi, et non la liberté. La religion est beaucoup plus nécessaire dans la république que dans la monarchie, et dans les républiques démocratiques que dans toutes les autres. Comment la société pourrait-elle manquer de périr si, tandis que le lien politique se relâche, le lien moral ne se resserrait pas? Et que faire d'un peuple maître de lui-même, s'il n'est pas soumis à Dieu? » Ces vérités, M. Gambetta s'obstinera sans doute à les méconnaître : qu'il nous prouve donc au moins, pour que nous supportions son système d'irréligion républicaine, qu'il nous prouve que les plus chrétiens sont les moins dociles des citoyens et les moins braves des soldats. Mais jusqu'au jour où il l'aura prouvé, nous lui rappellerons qu'au lendemain de nos infortunes de 1870, personne n'imaginait qu'on pût jamais crier à la France de se régénérer en oubliant Dieu et l'âme, Dieu qui a fait la loi du devoir, et l'âme où cette loi s'accomplit. Quelle doctrine! dirions-nous à M. Gambetta, si nous ne devions lui dire surtout : Quelle politique!

A son tour, le centre gauche est venu assaillir le gouvernement. Pourquoi ne pas discuter les projets constitutionnels? a-t-il demandé, comme si la république de M. Thiers ayant fini son règne, M. Thiers désirait que la république régnât d'elle-même et sans lui. Et M. Dufaure, avec plus d'esprit que de foi, a solennellement posé cette question à l'Assemblée. Il n'était pas difficile de deviner le dessein que le centre gauche cachait derrière cette apparence de l'intérêt public dont il couvrait son agression : il spéculait sur la diversité des opinions qui avaient, cet hiver, divisé la majorité actuelle, au sujet de la loi des Trente. Mais ce petit calcul de discorde était trop visible : la majorité l'a sans peine aperçu, et elle a maintenu son union; elle a ajourné l'occasion même du dissentiment où on pensait l'embarrasser. M. Leurent et le duc de Broglie, en réclamant l'ajournement du débat auquel M. Dufaure invitait l'Assemblée, avaient plus que le mérite de l'habileté parlementaire; ils disaient la vérité : l'heure n'était pas opportune, pour débattre tous ces doutes du provisoire et du définitif, de la république et de la monarchie. Le pays a besoin de repos et de paix; il veut vivre quelque temps sans irritation ; il veut profiter, sans nouvelle secousse, du changement qui s'est opéré le 24 mai; il respire, il le sent, et toute autre nécessité l'inquiète plus que ne l'imagine la métaphysique de M. Laboulaye et de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Au reste, que de lois supérieures à celles des projets constitutionnels attendent la décision de l'Assemblée! Il importe autrement à la société et à la France de réorganiser nos municipalités, l'armée et l'enseignement, que de préparer

une seconde Chambre ou de régler la transmission du pouvoir. La majorité a donc eu raison de renvoyer à sa prochaine session le soin d'examiner les projets constitutionnels. Toutefois M. Gambetta, dont l'éloquence parle de moins en moins et vocifère de plus en plus, a voulu répéter à l'Assemblée son fameux cri de dissolution. M. de Broglie lui a répondu avec une brièveté forte et précise, où, à certain accent d'autorité magistrale, l'Assemblée a reconnu l'homme de gouvernement ; et son discours a eu les applaudissements d'une grande majorité. Qu'a donc gagné le centre gauche à ce combat où luttaient surtout son ambition et son dépit? Le gouvernement, pour la quatrième fois en un mois, a triomphé d'une difficulté grave et vu s'accroître les suffrages de ses amis. La majorité s'est affermie encore. Le mot de dissolution, prononcé par M. Gambetta, n'a eu d'écho ni dans l'Assemblée ni dans le pays. Enfin, la nation s'est montrée satisfaite du répit salutaire qu'on ménageait à son travail et à sa tranquillité. Ce sont là des résultats dont le gouvernement, plus que le centre gauche, peut et doit se féliciter.

Ces batailles parlementaires ont été des victoires pour le gouvernement : à l'occasion des enterrements civils, il a vu se placer de son côté tous ceux qui ont un cœur chrétien et français, tous ceux qui, au-dessus des champs de bataille et des cimetières, savent l'essor de l'âme et la présence de Dieu, tous ceux qui croient nécessaires au relèvement de notre patrie les grandes pensées et les grands sentiments ; à l'occasion des projets constitutionnels, il a eu derrière lui tous ceux qui sentent dans le pays le besoin profond du travail tranquille, tous ceux qui ont le sens des nécessités supérieures et des difficultés premières. Le gouvernement s'est ainsi conquis de nouveaux suffrages. Sa durée s'assure de plus en plus. Il y a en lui ce quelque chose de simple, d'honnête et de calme, que le maréchal de Mac-Mahon porte au pouvoir dans son caractère, comme jadis aux rangs de l'obéissance. Assurément, le maréchal de Mac-Mahon parle peu : il ne parle pas de tout, partout et malgré tout ; il n'est pas en commérage avec le monde entier, y compris Versailles, Paris et la France ; il ne touche pas de son activité à toute chose et à toute personne ; il n'est pas à la fois maréchal, colonel et soldat, nous voulons dire chef d'État, ministre et député : non, il n'a pas tous ces arts, toutes ces sciences et toutes ces prétentions ; il est franchement parlementaire, franchement conservateur ; il exerce dignement son autorité ; il se contente d'être et de faire ce qu'il doit ; il veille aux lois ; et nombre de gens jugent que cette qualité vaut bien des défauts, même des défauts de M. Thiers. Eh bien, sous l'empire de cette loyauté paisible et sûre, peu à peu la fièvre du radicalisme s'apaise, le pays reprend confiance, le travail s'enhardit : le dernier

bilan de la Banque de France en témoigne autant que les cours de la Bourse. De son côté, l'Assemble multiplie les œuvres utiles : sa loi sur les matières d'or et d'argent destinées à l'exportation, fournit à la bijouterie française les moyens de soutenir la concurrence de l'étranger; celle qui constitue la propriété individuelle en Algérie, est une mesure de civilisation et de colonisation tout à la fois ; celle qui réserve aux sous-officiers des emplois dans les diverses administrations de l'État, honore l'armée, lui rend justice et introduit dans son organisation un principe de vitalité de plus; celle qui renouvelle les règlements de la Légion d'honneur met fin à d'étonnantes illégalités et détermine des restrictions nécessaires. Voilà une besogne profitable au pays; et, n'en déplaise aux radicaux, voilà des services qui méritent sa reconnaissance.

L'Assemblée commencera dans quelques jours à discuter en seconde lecture la loi de la réorganisation militaire, loi essentielle, qui sera une des grandes bases où reposera la fortune de la France, loi urgente, dont son patriotisme a l'impatience, et pour laquelle il était bon de n'avoir pas de plus longs délais. M. Thiers n'étant plus que député, l'Assemblée a recouvré sa liberté dans la préparation de cette loi : il pourra bien la conseiller de ses profitables avis, et nous ne nous plaindrons pas assurément de son éloquence s'il traite cette question à la tribune; mais de cette tribune il ne fera plus peser sur l'Assemblée le poids de la menace dont deux fois il l'accabla en 1872, la menace de sa démission. L'Assemblée sera donc maîtresse de sa volonté; et comme déjà sa commission s'est accordée avec le gouvernement, il n'est pas douteux qu'elle n'adopte pour les réserves le système de la mobilisation régionale. Ce système, M. Thiers le rejetait, bien qu'il consentît à rendre permanents les commandements des corps d'armée. L'expérience cruelle de 1870 n'avait pu le convaincre des fatales lenteurs que la mobilisation régimentaire apportait, au début des hostilités, dans les opérations : il discernait clairement la nécessité d'être prêt avant l'ennemi, en concentrant les armées plus vite et en marchant plus tôt, pour triompher du premier coup, pour décider dès la première bataille le destin de la campagne; et tout en proclamant ce principe, M. Thiers voulait garder les pratiques compliquées et longues de l'appel usité jusqu'ici ; il s'exposait à perdre les quatre ou cinq jours gagnés par M. de Moltke dans la mobilisation régionale de son armée active et de sa landwehr ! Ce sera donc un bénéfice national que de s'être affranchi, dans un tel débat, de l'impérieuse tutelle de M. Thiers. On a pu offrir les matières premières en sacrifice à son exigeante volonté, il n'en a coûté qu'un déficit de 93 millions; mais qui donc pourrait encore lui sacrifier la vérité dans cette

question suprême où il s'agit de la vie et de l'honneur de la France, puisqu'il s'agit du sort et de la force de l'armée? Nous avons confiance à cet égard dans le jugement de l'Assemblée. Les grandes réformes que le duc d'Audiffret-Pasquier lui propose pour l'intendance ne nous semblent pas moins satisfaire, dans leur ensemble, à nos intérêts militaires. C'est une idée juste que de subordonner l'intendance au commandement, et que de diviser ses services, pour charger de l'administration un corps spécial, et pour attribuer le contrôle à un autre corps. Les deux discours que le duc d'Audiffret-Pasquier a prononcés à ce sujet sont des chefs-d'œuvre de savoir historique, de verve oratoire et d'étincelante sagacité : nous avons la certitude qu'ils aideront puissamment dans l'Assemblée au mérite de ses propositions.

La loi municipale, qu'on espérait trouver bientôt à l'ordre du jour de l'Assemblée, est un sérieux sujet de controverse dont tous les esprits semblent s'être emparés, dès qu'a été délaissée la question des projets constitutionnels. A l'égard de cette loi, on ne sait encore au juste ni les opinions exactes des partis, ni les dernières résolutions de la commission et du gouvernement. La pourra-t-on discuter avant la prorogation de l'Assemblée? la soumettra-t-on tout entière aux débats de la Chambre? traitera-t-on seulement de l'électorat municipal, ou seulement de la nomination des maires? On l'ignore. Dans le mouvement d'idées incertaines et contraires qui se fait autour de cette loi si diversement étudiée, nous remarquons au moins une certitude, et elle est tout historique : c'est que l'expérience a été défavorable au système généreusement innové, le 14 avril 1871, pour la nomination des maires. Que la faute en doive être imputée ou non aux circonstances, il est sûr que la démagogie a tiré de cette loi de 1871 des profits imprévus : on ne voulait pas que le maire fût assujetti à l'État comme un agent; il s'est émancipé dans sa magistrature pour s'attribuer un pouvoir excessif ou pour devenir rebelle; il a refusé toute obéisssance au gouvernement; il a rompu les derniers liens de dépendance et de soumission qui l'unissaient au préfet; et l'on pourrait citer par centaines, dans le Midi surtout, des mairies qui sont pour les radicaux comme des satrapies : alarmante préparation au fédéralisme, qui nous donne le secret des louanges décernées en ce moment par des amis de la Commune à la loi dont résultent ces dangereux effets. Il faut absolument, dans l'intérêt de l'ordre, que le gouvernement ait sur la formation des mairies l'influence d'une force plus proche et plus imposante. Certes, nous ne voulons point qu'on asservisse les maires à l'État, qu'on les livre à l'arbitraire de ses faveurs et de ses choix, comme on le vit sous l'empire jusqu'en 1870; mais nous ne

pensons pas non plus qu'au mépris de l'expérience présente, il faille garder aux conseils municipaux des droits dont l'abus nuit à la paix publique. Entre la loi trop autoritaire de 1852 et la loi trop libérale de 1871, il y en a une qui est comme le juste tempérament des deux et qui concilie les droits de l'État et ceux de la commune : c'est celle qu'indiquait le Projet de Nancy : elle accorde, on le sait, au gouvernement la faculté de nommer les maires, à la condition qu'il les choisisse dans les conseils municipaux. Adopter cette loi, ce n'est pas se priver des avantages réels de la décentralisation, puisque la décentralisation dépend moins du mode employé pour la nomination des maires que de leurs diverses attributions. Ce n'est pas non plus trop entreprendre sur la liberté des populations, puisque le choix du gouvernement aura pour limite le choix même des électeurs. Cette loi n'est donc pas indigne des suffrages de la majorité ; et quand on songe aux nécessités auxquelles elle aurait à subvenir en ce moment, on ne peut qu'en recommander l'adoption au parti conservateur tout entier.

L'événement du 24 mai a eu d'importants effets politiques ; et de moins en moins nos adversaires en demandent la preuve, à mesure que s'accroissent la paix du pays et la confiance de l'Assemblée. Mais c'est surtout dans la politique commerciale et financière de la France qu'on aperçoit déjà d'heureux changements. M. Thiers avait exercé là une véritable dictature, et cette dictature, comme il arrive presque toujours en toutes choses, a été finalement infructueuse et stérile. Ses traités et ses lois ont trahi son propre espoir ; l'expérience a prononcé contre lui. Il comptait retirer 93 millions de son impôt sur les matières premières : cet impôt a produit 1 million. De son côté, M. Léon Say annonçait sur le prochain budget un excédant de 3 millions ; et M. Magne découvre qu'au total, il y aura un déficit de 170 millions environ, déficit provenant de toutes ces déceptions de M. Thiers, dont les calculs se trouvaient de jour en jour trompés en fait de douanes comme de radicalisme. Ces résultats, que rien ni personne ne peut plus dissimuler, l'Assemblée, redevenue libre, réussira-t-elle à les corriger ? Ce ne sera pas sans peine. Tandis que M. Magne et M. de la Bouillerie cherchent des ressources au fond de cet épuisement et parmi tant de difficultés ardues, le conseil supérieur du commerce et le conseil d'État, de leur côté, condamnent d'une voix presque unanime les lois commerciales que M. Thiers avait imposées à l'Assemblée. Ces deux conseils ont demandé qu'on abrogeât la loi du 26 juillet sur les matières premières et celle de la surtaxe de pavillon ; de plus, le conseil supérieur propose d'annuler les traités récemment conclus avec la Belgique et l'Angleterre, et il engage le gouvernement à négocier à Londres et à

Bruxelles de nouvelles conventions qui permettent de prolonger jusqu'en l'année 1877 le régime des tarifs existants. Ces votes semblent indiquer déjà l'opinion qui prévaudra dans l'Assemblée : ils marquent un retour aux principes vraiment nécessaires du régime commercial qui convient à notre pays et que réclament les besoins de notre temps; et ce n'est pas sans plaisir que nous voyons, pris dans l'embarras de louer malgré eux, ces libéraux de la gauche qui, par adulation politique, avaient sacrifié à M. Thiers toutes leurs doctrines commerciales, et qui devront au gouvernement du 24 mai le rétablissement des vérités abandonnées par eux.

Tandis que le Conseil municipal de Paris, dans les scrupules farouches de sa dignité démocratique, marchandait au shah l'hospitalité de la France, l'Angleterre, étalant à ses yeux tout le luxe de ses richesses et de ses forces, disputait à la Russie l'avantage de le laisser étonné de sa grandeur et respectueux de sa puissance. Évidemment, en voyant l'amirauté ranger autour de lui quarante-deux vaisseaux formidables, monstres de fer et de feu comme jamais conteur oriental n'en peignit à aucun souverain de Téhéran ou de Delhi, le shah a dû sentir au fond de lui-même je ne sais quel mélange de vague terreur et de loyale admiration. Évidemment aussi, parmi tant de fêtes somptueuses, au milieu du mouvement de ce Londres immensément peuplé d'hommes et de maisons, et dans le faste de ces châteaux où, par un noble patriotisme, certains lords le recevaient avec une magnificence plus que royale, le shah a pu mesurer les prodigieuses ressources que l'Angleterre peut puiser dans ses trésors et son activité. Ces grands spectacles ont dû frapper son imagination. Il ne s'est sans doute pas dit comme nous que, depuis dix ans, l'Angleterre déploie plus d'orgueil dans la splendeur de ses armes qu'elle n'a de fierté sous son drapeau, et que mieux lui vaudrait, pour son prestige en Asie comme en Europe, avoir pratiqué une politique plus virile et plus prévoyante aux jours où la Prusse détruisait l'équilibre de l'Europe, où la Russie modifiait le traité de Paris, où les États-Unis présentaient à M. Gladstone des comptes exagérés et des réclamations insolentes. Mais ce que le shah se dira peut-être, c'est que la flotte anglaise ne servira de rien dans la lutte que se livreront un jour l'Angleterre et la Russie aux portes des Indes, entre Khiva, Hérat, Caboul et Lahore. A coup sûr, la nouvelle annonçant qu'à travers les déserts et les hordes du Toûran, une armée russe est arrivée à Khiva et s'en est emparée aura dû émouvoir le shah plus que tout cet appareil de grande nation étalé sous son regard à Saint-Pétersbourg ou à Londres. Maîtresse de Khiva, la Russie, selon toute vraisemblance, n'abandonnera pas sa conquête : elle le gardera comme un avant-poste d'où on regarde l'Hindoustan et d'où on do-

mine l'Asie centrale; elle le gardera comme le prix d'une entreprise qui paraissait impossible. Le bruit de cette expédition fabuleuse, les nomades le porteront de steppe en steppe et les caravanes jusqu'à l'Himalaya. Que l'Angleterre en soit bien sûre : cet événement, auquel la Perse, d'ailleurs, devra sur sa frontière de l'Est une sécurité qu'elle n'y connaissait plus, aura clairement montré au shah ce que peut valoir l'amitié ou la haine de la Russie ; et vraiment, elle a été bien ridicule et bien aveugle, cette jalousie des hommes d'Etat anglais qui prétendaient amener le shah de Perse à Paris par la route de Boulogne, pour l'empêcher de voir à Cherbourg nos vaisseaux et nos forces maritimes : ils auraient dû comprendre que notre influence ne saurait être superflue à Téhéran, puisqu'elle peut y servir, en s'unissant à la leur, de contre-poids à celle de la Russie et de la Prusse; et c'est l'intérêt même de l'Angleterre que la France puisse reconquérir dans le monde assez d'estime pour paraître capable de décider, au moins par son alliance, quelqu'une des graves questions pendantes à l'Occident ou en Orient. Français, nous souhaitons de tout notre cœur que le shah trouve encore, au lendemain de nos désastres et parmi nos ruines, quelque chose d'imposant et de beau, sous le soleil de la France et de Paris; Anglais, nous formerions le même vœu, tant il nous semble que dans ce vide ensanglanté où la Prusse aura tout autour d'elle abattu le Danemark, l'Autriche et la France, c'est à l'Angleterre surtout que la France doit manquer!

Le Danemark, où le radicalisme essayait de soulever la classe des paysans, et où les conservateurs de toute opinion avaient dû s'allier pour la défense de la société, échappe aux périls dont la menace le troublait. Malgré la gauche, la réforme monétaire est chose accomplie; malgré la gauche, la loi financière pour l'exercice de l'année 1873-1874 a été votée à une majorité considérable. Il y a plus : la gauche a été forcée d'ajourner ses interpellations, et cela pour un délai indéfini ; au moment de la lutte qu'elle voulait livrer sur le budget, sa discipline a fléchi, ses forces se sont disjointes : elle est en ce moment désorganisée. Le roi, par la sagesse et la fermeté de son langage, les conservateurs, par leur union et leur modération, ont obtenu cet avantage ; il ne sera donc besoin ni de changer le ministère ni de dissoudre la seconde Chambre. Heureux résultat dont nous félicitons cordialement le Danemark, ce petit peuple intelligent et vaillant auquel la France doit tant d'estime, d'amitié et même de gratitude. En adviendra-t-il ainsi en Italie, où, depuis huit jours, le roi ne sait où trouver le ministère qui remplacera celui de M. Lanza? Une crise à laquelle a conspiré l'indifférence autant que l'ambition de tout le monde ; une Chambre où on ne peut réunir les

députés que par hasard, et où les législateurs s'en vont au moment de faire des lois ; une majorité qui se dissout pour s'unir à la minorité; la gauche et la droite, M. Depretis et M. Minghetti, tentant de former dans l'équivoque un ministère de satisfactions personnelles; le manque de convictions fortes et la multiplicité des intrigues : ce sont là les traits d'une situation qui nous paraît plus grave que celle de 1869, où le travail du roi dura un mois entier pour la reconstitution d'un ministère; et cette gravité, nous en trouvons les raisons moins encore dans le fait lui-même que dans les circonstances extérieures. Le gouvernement italien n'a pas seulement irrité à Rome et en Italie bien des âmes qu'il a offensées par ses spoliations : les émeutes qu'il a fallu réprimer naguère à Rome même, à Florence et à Gênes, si courtes qu'elles aient été, ont indiqué la possibilité des révolutions, et Victor-Emmanuel lui-même a pu entendre pousser près du Quirinal le cri de : « Vive la République ! » Que les hommes d'État italiens y prennent garde, à cette heure périlleuse surtout où le radicalisme agite ici la France, et là bouleverse l'Espagne : le temps des audacieuses félicités pourrait bien avoir fini pour la maison de Savoie.

« L'Espagne est en meilleure voie que la France, » écrit l'insensé solitaire de Caprera, Guiseppe Garibaldi. Et le vieux révolutionnaire marque en ces termes la raison de cette supériorité qui nous cause si peu d'admiration et d'envie : « C'est que les rênes du gouvernement, dit-il, sont tenues par la véritable démocratie. » Or cette démocratie, que Garibaldi déclare si pure et qu'il juge si capable de changer en béatitude le bonheur républicain de l'Espagne, on connaît son œuvre. On sait que depuis six mois elle a déchaîné au midi de l'Espagne les convoitises du socialisme, désolé le pays de ses meurtres et de ses incendies, épouvanté l'Europe qui n'en veut pas reconnaître le gouvernement, supprimé une Assemblée, fait un coup d'État, pris trois fois de nouveaux maîtres, brisé dix ministères, désorganisé l'armée et cédé le terrain aux carlistes dans presque tous les combats. Est-ce tout ? Non. Hier encore le peu de vérité qu'on en apprend effrayait jusqu'aux républicains français : c'était à Malaga, un alcade assassiné; à Séville et à Grenade, les arsenaux pillés librement par la populace ; à Monzon, une mutinerie ; à Barcelone, des barricades en permanence ; à Madrid, des combats dans la rue entre les volontaires et les artilleurs ; à Léganès, des rixes sanglantes entre les artilleurs et les corps francs ; à San Lucas, deux mille personnes s'enfuyant devant les internationalistes ; à Valence, un comité de salut public qui gouverne ; partout les troupes régulières renvoyées ou se repliant devant l'émeute, par esprit de paix ; partout le trouble, l'anarchie, la révolution. Voilà l'ordre de cette

république conservatrice, qu'élevait naguère M. Castelar aux sons harmonieux de son éloquence. Quant à sa liberté, elle est ce que la liberté devient dans toute république où le républicanisme naît de l'envie sociale plus que de l'ambition politique, et où une multitude ignorante, capricieuse, passionnée, incapable de frein, saisit la toute-puissance : la peur des uns et la fureur des autres rendent nécessaire la dictature et la font paraître légitime ; M. Pi y Margall l'a demandée et obtenue ; les Cortès se sont empressées, sur sa prière, de supprimer toute garantie constitutionnelle : M. Pi y Margall, plus puissant qu'Isabelle et qu'Amédée, a tous les droits de la tyrannie, 139 républicains contre 17 les lui ont donnés. Ne nous en étonnons pas : c'est le terme fatal des républiques en Espagne et en France, en Italie et en Grèce. Elles ont une habitude encore qu'il est facile d'observer aujourd'hui à Madrid, la haine des Assemblées ; quand le populaire ne les trouve pas dociles comme des instruments, il les brise ; il lui semble en effet que sa souveraineté a le pouvoir du changement continu. Les Cortès siégent depuis quelques semaines à peine : eh bien ! tous les jours le peuple menace de les dissoudre ; on n'y peut délibérer qu'entouré d'armes et de gardiens ; déjà même cinquante-trois intransigents, déniant toute autorité à la nouvelle Assemblée, se sont retirés, comme à Bordeaux jadis M. Ranc, M. Félix Pyat et leurs amis, en gens qui sont sûrs d'emporter avec eux toute la force de la nation. Faut-il parler du patriotisme de cette république dont M. Gambetta attendait des exemples qui séduiraient la France et l'Europe? elle va se diviser en onze États fédéraux ; elle rompt son unité nationale. Faut-il parler de son honneur? les carlistes battent tous ses généraux ; les insurgés de Cuba continuent la lutte contre elle ; la populace chasse des villes les garnisons ; le gouvernement est obligé même de désarmer les vaisseaux, faute d'argent; il ne peut plus payer ses créanciers, il épuise ses dernières ressources. Quelle lamentable situation ! et comme il faut, en vérité, la bonne foi de la démence pour nous dire fièrement du rivage de Caprera : « L'Espagne est en meilleure voie que la France ! »

Sous le prétexte de rendre à l'Alsace-Lorraine les institutions d'un pays libre, ses conquérants lui ont octroyé le droit d'élire des conseillers généraux. Or ils ont fait ainsi l'essai de sa haine et de sa fidélité ; car partout dans ses 92 cantons, l'Alsace-Lorraine a donné le témoignage de son patriotisme français : les uns, comme à Colmar et à Mulhouse, ont refusé de voter, et leur abstention a signifié qu'ils ne reconnaissaient pas la loi des vainqueurs ; les autres, comme à Strasbourg et à Metz, ont pris part au scrutin, mais pour bien manifester leur sentiment national en choisissant des candidats qui représentaient d'une manière insigne la cause de la France. Hon-

neur et merci à l'Alsace-Lorraine de cet amour persévérant qu'elle nous atteste, malgré le souvenir de tant de maux, malgré la triste assurance de notre impuissance, malgré l'incertitude de nos obscures destinées! Bientôt, dit-on, pour continuer cette hypocrite ostentation d'une domination légale, pour couvrir l'Alsace-Lorraine devant l'Europe du faux semblant de l'indépendance civile, M. de Bismark l'invitera à nommer des députés pour le Reichstag. Quel parti prendra l'Alsace-Lorraine dans cette conjoncture? S'abstiendra-t-on, pour protester contre la conquête? Et si l'on vote, les députés nommés consentiront-ils à paraître dans le parlemand allemand? Il est difficile d'aviser sur ce point nos malheureux amis d'Alsace-Lorrains : nous concevons aisément la fièvre de leurs cœurs, l'embarras de leurs esprits; mais, dans l'unanimité de leurs regrets, une seule chose les divise, c'est de savoir comment ils pourront le mieux contester la puissance du droit à la force qui les opprime. Eh bien, qu'ils nous permettent ce conseil, dur à donner et dur à recevoir : il y a au parlement allemand une tribune d'où l'Alsace-Lorraine peut parler à l'Europe et au monde; il vaut mieux qu'elle y fasse retentir ses plaintes et ses protestations que de les renfermer dans le silence et la douleur de l'isolement. Ah! personne ne se trompera sur les motifs qui auront amené là ses députés : on comprendra la noblesse du grand devoir qu'ils y viendront remplir; on ne sera pas tenté de leur reprocher la moindre condescendance : on saura bien, au contraire, pour quel héroïque effort de résistance morale ils seront là, parmi les vainqueurs, représentant le malheur et la foi de l'Alsace-Lorraine.

Et veut-on savoir combien va retentissant dans l'âme des peuples malheureux et jusque dans la conscience humaine une parole prononcée de si haut et dans la solennité d'une si grande assemblée, pour la revendication du droit et la vengeance du martyre? Il suffit de l'exemple que nous donnait hier à peine un député danois du Slesvig-Nord, protestant dans le Rechstag allemand contre la loi qui applique la constitution de l'empire à l'Alsace-Lorraine, en dépit de ses populations et sans les avoir consultées : « Si la France, a dit M. Kryger, n'avait à payer que cinq milliards comme frais de guerre, et supposons même le double, elle se relèverait en se résignant à la paix; mais il y a une chose qu'un peuple n'oublie jamais, c'est que le vainqueur s'est emparé d'une partie de son territoire avec sa population... Je me rappelle, comme si c'était aujourd'hui, ce que moi et mes compatriotes nous avons souffert, quel chagrin poignant nous a saisis, en apprenant que la paix de Vienne nous livrait comme prix de la victoire... Comme il ne se trouve ici ni Alsaciens ni Lorrains, je me sens obligé de plaider leur cause, et, quelque

faible que soit ma voix, je suis néanmoins convaincu que ma parole ne manquera pas de faire impression... La France ne pourra jamais oublier cette cruelle perte, le souvenir en restera gravé dans tous les cœurs français, et cette considération me semble si naturelle, que vous aussi, messieurs, vous devez en comprendre toute la signification. Tant qu'il se trouvera ici des représentants de l'Alsace et de la Lorraine, vous entendrez des plaintes et des récriminations. Ces cris de désespoir exciteront et ranimeront le patriotisme des Français, et la paix sera toujours précaire. » On a ri, dans le Reichstag, des paroles de M. Kryger, et il a dû dire à ces cruels plaisants : « Vous riez, messieurs; le droit d'un peuple est pourtant une chose très-sérieuse ; » mais ce grave et prophétique discours, l'Europe entière l'a entendu, comme l'Allemagne, comme la France et l'Alsace-Lorraine ; et vraiment, dans la hardiesse de cet homme qui, seul et devant les usurpateurs mêmes, aura maudit, au nom de toutes les patries vaincues, au nom de la sienne et de la nôtre, l'iniquité de la conquête, il y a quelque chose de grand qui attire la réflexion et qui suscite le courage. On a ri dans le Reichstag de cette protestation en apparence inutile; mais en dehors de la Prusse qui rit, au-delà de l'Alsace-Lorraine qui gémit et de la France qui souffre, il reste le monde, où le droit doit parler pour n'être pas oublié, où le droit doit préparer à la fortune ses retours; et au-dessus des nations, indifférentes ou non, il reste Dieu, à qui l'appel des victimes finit toujours par arriver, si loin des peuples déméritants qu'il se soit retiré dans le ciel !

Défendre encore la liberté de sa race dans les Assemblées, quand on ne le peut plus sur les champs de bataille; la défendre au moins comme la pudeur d'un beau souvenir, comme l'espérance qui survit à un grand regret, quelques-uns l'ont fait dans ce siècle, vaillamment et patiemment : O'Connell, Manin et Deak ne le diraient-ils pas à nos amis de l'Alsace-Lorraine? Qu'elle ne craigne donc pas, le jour où M. de Bismark l'y invitera, d'envoyer au Reichstag ses députés : au fond des plus petits villages et au foyer des patriotes attristés, il sera doux, de Strasbourg à Metz, d'entendre parfois leur voix, ou fière ou mélancolique. Quant à la France, non, elle ne verra jamais, sans des tressaillements qui éveilleront sa mémoire et son cœur, l'Alsace-Lorraine assise au Reichstag, aux côtés de la Pologne, du Danemark et du Hanovre : brutal spectacle de nationalités opprimées qu'au moins, pour l'honneur de notre France infortunée, notre Assemblée n'offre pas à l'histoire. A ce moment douloureux où la Prusse applique à l'Alsace-Lorraine la constitution de l'empire allemand, nous sentons comme un déchirement nouveau dans nos cœurs; car c'est là un effort de plus fait par le vainqueur

pour la séparer de la patrie. L'Alsace-Lorraine le sait : pour la consoler à une pareille heure, comme naguère à celle de l'option et de la proscription, nous n'avons que des promesses. Et quelles sont-elles? Non pas celles de la jactance et de la témérité. Nous mesurons l'avenir d'un calme et clair regard; nous estimons davantage maintenant les vertus du travail et de la constance; nous connaissons mieux le prix des longues et savantes préparations; nous voulons nous corriger de toute confiance outrecuidante; nous craignons cet abandon de soi-même qui a livré la France à la sécurité trompeuse du despotisme; nous avons vu ce que valent les révolutions faites devant l'ennemi, les émeutes faites dans des murs assiégés; nous avons reçu de grandes leçons pour des fautes dont votre captivité, ô Alsace-Lorraine, est la dure expiation; nous voulons redevenir un peuple sérieux, honnête, instruit, libre, uni, sage et fort; et tout cela, nous le voulons pour la consolation de ceux qui se souviennent de la France sur la terre de Metz et de Gravelotte, de Strasbourg et de Reichshoffen. Voilà toute notre promesse : fasse Dieu que nous puissions la tenir!

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

MACHIAVEL DIPLOMATE

N. Machiavelli — *Legazioni.* — *Opere inedite.* — *Frammenti istorichi.* *Lettere familiari.*

III[1]

X

Resté à Rome, après que César Borgia eut quitté cette ville qui avait été le témoin de sa grandeur et de sa chute, Machiavel avait redoublé d'efforts pour exciter Jules II à entreprendre contre Venise une guerre ardemment désirée par le gouvernement florentin. Malgré l'appui du cardinal d'Amboise, qui, effrayé de l'ambition de la sérénissime république, « avait juré Dieu et son âme » que le roi son maître quitterait toutes ses entreprises pour défendre le Saint-Siége et Florence contre l'attaque des Vénitiens, les suggestions de la Seigneurie n'avaient pu prévaloir contre la politique, alors conciliante, du Souverain Pontife. Voulant tenir un juste équilibre entre toutes les ambitions, le Pape avait d'abord protégé la retraite des débris de l'armée française vaincue près du Garigliano. Puis il avait arrêté la marche victorieuse de Gonzalve de Cordoue, engagé l'empereur Maximilien à ménager un prochain accommodement entre la France et l'Espagne, et obtenu enfin du doge de Venise la restitution au Saint-Siége des villes de Forli et d'Imola. Après cet accord conclu entre Venise et le Souverain Pontife, la légation de Machiavel à Rome n'avait plus d'objet. Il avait donc été rappelé à Florence, au grand regret du cardinal Soderini, qui ne le laissa partir que pour satisfaire aux ordres pressants de la Seigneurie, à laquelle il écrivit

[1] Voir *le Correspondant* du 25 février et du 25 avril 1873.

à cette occasion : « Vous devez attacher un grand prix à un tel homme et le tenir à cœur, car il est difficile d'en rencontrer un qui offre plus de garanties pour la fidélité, le zèle et la prudence. »

Cette recommandation avait été suivie d'effet. Le gonfalonier, qui ne craignait pas de lasser l'infatigable activité du secrétaire de la république, lui avait donné une nouvelle mission à la cour de France. Le gouvernement florentin était alors représenté auprès de Louis XII par Nicolas Valori, l'un des citoyens les plus considérables de la république ; mais des complications graves étant survenues, la Seigneurie crut devoir lui adjoindre Machiavel, avec lequel il avait eu et il ne cessa d'avoir les meilleures relations. Ce que le gouvernement florentin redoutait alors, c'était qu'après avoir vaincu les Français, pris Gaëte et assuré à l'Espagne la possession de Naples, Gonzalve de Cordoue, malgré l'influence pondératrice de Jules II, ne vînt dans la haute Italie pour détruire à Florence les institutions démocratiques, restaurer à Milan le pouvoir des Sforza, et annuler ainsi l'influence française dans toute la Péninsule. Or, dans l'éventualité également possible où ces fâcheuses complications seraient écartées, et où la paix serait conclue, par l'intervention du Pape et de l'Empereur, entre Louis XII et Ferdinand le Catholique, la république désirait, en sa qualité d'alliée de la France, se trouver comprise dans le traité.

Muni d'instructions rédigées par Marcello di Virgilio, Machiavel part le 14 janvier 1504. Il s'arrête d'abord à Milan pour voir le gouverneur, M. de Chaumont, et lui faire connaître l'objet de la mission dont il est chargé. Entraîné par la parole habilement persuasive du diplomate florentin, le lieutenant de S. M. Louis XII promet un appui énergique auprès de la cour de France et de son oncle, le cardinal d'Amboise. En congédiant l'envoyé de la république, il va même jusqu'à prononcer ces paroles encourageantes que Machiavel reproduit en français dans sa dépêche : « Ne doutez de rien. » Ces mots étaient d'un bon augure pour l'accomplissement des désirs de la république et pour le succès de son agent. Quoique les lettres écrites pendant le cours de cette légation soient en partie rédigés au nom de Nicolas Valori, l'ambassadeur principal, on y reconnaît aisément le style et la manière, les théories politiques et les réflexions sentencieuses du secrétaire florentin. Ce n'est pas seulement pour la rédaction des dépêches, mais aussi pour la négociation des affaires les plus difficiles, que Valori, plein de confiance dans le talent de son adjoint, recourt volontiers à ses services. Si parfois il prend lui-même la plume, il ne le fait que dans l'intention de rendre pleine justice à l'extrême habileté dont Machiavel ne cesse de donner les preuves. A la suite d'une entrevue avec le premier ministre du roi, l'ambassa-

deur en titre écrit, par exemple, à la Seigneurie : « Pour mieux déterminer le cardinal de Rouen à nous assurer son appui, Nicolas lui dit avec toute la présence d'esprit qui était nécessaire, que la France, voulant sauver la Toscane, devait sauver ses murailles, et que ses murailles, par rapport à Gonzalve de Cordoue, sont le Pape, Sienne et Pérouse. »

Dans une autre circonstance assez délicate, Valori, qui se rappelle quelle a été autrefois l'intimité des rapports établis entre Machiavel et le secrétaire d'État Robertet, pousse son compagnon à faire personnellement une démarche auprès de ce dernier. Le moyen réussit pleinement. Aux premiers mots du Florentin, Robertet, devinant ce qu'il voudrait obtenir en faveur de la république, dans le cas où un accord serait signé entre les puissances belligérantes : « Ne me parle de rien, répondit-il, parce que le cardinal m'a dit tout ce que tu pourrais me dire, et je te répète, de la part de Son Éminence, que si la trêve se ratifie, et par quelque accord que ce soit, les Florentins seront saufs. Si la trêve n'est pas ratifiée, ce dont nous serons instruits bientôt, je t'affirme que le roi défendra la Toscane aussi bien que la Lombardie, parce qu'il n'a pas à cœur l'une moins que l'autre. »

Ces assurances de Robertet étaient parfaitement sincères. Elles ne tardèrent pas à être confirmées par le cardinal d'Amboise, dans un entretien qu'il eut avec Valori et Machiavel. Le roi lui-même, ne voulant laisser aucun doute sur les secours que les Florentins pouvaient attendre de son gouvernement, ajouta que les promesses faites en son nom seraient soutenues par 1,400 hommes d'armes[1] et 2,000 fantassins. « Les grands princes qui portent des paroles sans être armés, écrit Machiavel au sujet de cet engagement du roi, ne font que compromettre leur dignité, au détriment de leur puissance comme au préjudice de leurs alliés. » Florence, alliée de Louis XII, n'éprouva point ce préjudice, car le roi de France avait la force et la volonté nécessaires pour soutenir ce qu'il avançait. Bientôt une nouvelle dépêche, signée de Machiavel, annonce à la Seigneurie qu'il va retourner à Florence, puisque la république, grâce à la générosité de Sa Majesté très-chrétienne et à la loyauté de son premier

[1] Nous rappellerons qu'un homme d'armes, ou gentilhomme combattant à cheval, était d'abord accompagné de cinq personnes, savoir : trois archers, un coutillier ou écuyer, enfin un page ou varlet. Après que Charles VII eut formé les quinze compagnies d'ordonnance, on augmenta le nombre des combattants qui devaient suivre chaque *lance fournie*, comme on disait alors, et il fut porté à sept hommes par une ordonnance de Louis XII. Ainsi, à l'époque dont nous parlons 1,400 hommes d'armes représentaient un corps d'environ 10,000 combattants.

ministre, a obtenu tout ce qu'elle pouvait désirer. En effet, une trêve de trois ans venait d'être signée entre la France et l'Espagne. Chacune des puissances contractantes ayant demandé trois mois pour indiquer ceux des États, ses amis, qui bénéficieraient des avantages de la trêve, le gouvernement français s'était empressé de désigner le peuple florentin comme le principal et le plus fidèle de ses alliés en Italie. La mission de Machiavel avait donc réussi pleinement, et, ainsi qu'on le voit, les encouragements de M. de Chaumont lui avaient porté bonheur.

En repassant pour la seconde fois les Alpes, le secrétaire florentin n'emportait pas seulement la satisfaction d'avoir assuré à sa patrie une garantie nécessaire à sa sécurité et à son indépendance. Il avait observé de nouveau le pays dont il venait de parcourir les provinces, d'étudier les ressources et les institutions ; il y avait vu jouer, sous ses yeux, les différents ressorts politiques, alors mis en mouvement par le pouvoir qui les dominait tous, par l'autorité royale. Pénétré de ce spectacle, il en garda une forte et profonde impression. Elle se grava dans son esprit, et, plus tard, elle se traduisit par des réflexions consignées avec soin dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans *le Prince*. Ne désigne-t-il pas évidemment le souverain que ses sujets ont surnommé *le Père du Peuple*, dans ce passage où il dit : « Encore une fois, le prince qui est aimé de son peuple a peu à craindre des conjurations; mais s'il en est haï, tout, choses et hommes, est pour lui à redouter. Aussi les gouvernements bien réglés et les princes sages prennent-ils toujours le plus grand soin de satisfaire le peuple, sans trop chagriner les grands ; c'est un des objets de la plus haute importance. Puis, appliquant directement à la France les principes qu'il vient d'énoncer, il ajoute : « Parmi les royaumes bien organisés de notre temps, on peut citer la France, où il y a un grand nombre de bonnes institutions propres à maintenir l'indépendance et la sûreté du roi, institutions entre lesquelles celle du parlement et de son autorité tient le premier rang. En effet, celui qui organisa ainsi la France, voyant, d'un côté, l'ambition et l'insolent orgueil des grands, et combien il était nécessaire de les réprimer ; considérant, de l'autre, la haine générale qu'on leur portait, haine enfantée par la crainte qu'ils inspiraient, voulut en conséquence qu'il fût pourvu à leur sûreté. Il pensa donc qu'il était à propos de ne pas en laisser spécialement le soin au roi, pour qu'il n'eût pas à encourir la haine de la noblesse en favorisant le peuple, et celle du peuple en favorisant la noblesse. C'est pourquoi il trouva bon d'établir la tierce autorité d'un tribunal qui pût, sans aucune fâcheuse conséquence pour le roi, abaisser les grands et protéger les

petits. Une telle institution était sans doute ce qu'on pouvait faire de mieux, de plus sage et de plus convenable pour la sûreté du prince et celle du royaume[1]. »

Mais les souvenirs laissés par la France dans l'esprit du publiciste florentin devaient prendre une tout autre forme que des réflexions sur le système d'équilibre politique dont il avait saisi les premiers éléments dans cette monarchie des Trois-États, qui prend sa place, dans notre histoire, entre la souveraineté féodale de saint Louis et la royauté absolue de Louis XIV. Revenu en Toscane, il put enfin, chose bien rare pour lui, jouir en paix de quelques semaines de loisir pendant le mois d'octobre 1504. Il en profita pour donner à la composition poétique un temps consacré habituellement dans son pays aux bruyants plaisirs des vendanges, ou à la molle oisiveté de la villégiature. L'Italie qu'il vient de revoir est, à vrai dire, bien plus que la France qu'il vient de quitter, la muse inspiratrice du poëme dont il a conçu le plan. Entre la nation conquérante et dominatrice et la nation vaincue et humiliée son choix pouvait-il être douteux? A l'une il était étranger, tandis que l'autre était sa mère, comme elle était celle de Dante et de Pétarque, ses prédécesseurs, du Tasse et de Boccace, ses contemporains. L'objet de son poëme, intitulé *Decennale primo*, et que devait suivre une seconde partie sous le titre de *Decennale secondo*, est donc de célébrer, non les triomphes des Français en Italie, mais les vicissitudes subies par Florence et par les autres États de la Péninsule pendant l'espace de deux lustres.

Se rattachant au genre héroï-comique, cette œuvre de Machiavel est remarquable à un double point de vue. Elle est d'abord son premier essai poétique, et ensuite elle a précédé de plusieurs années les diverses compositions que l'auteur du *Roland furieux* écrivit dans le même genre. D'ailleurs nous ne mentionnons ici ce poëme en passant, que parce qu'il porte sur des faits entièrement politiques, étudiés sur place par Machiavel durant le cours de ses missions, et qu'il renferme sous une forme tantôt sérieuse, tantôt plaisante, les appréciations les plus originales sur les événements et les personnages qui se rattachent aux expéditions françaises en Italie. La verve comique déployée par l'auteur dans ces délassements poétiques d'un diplomate en vacances, la variété de ton qui s'y trouve, la profondeur des aperçus jetés çà et là par l'historien, à côté des créations ingénieuses du poëte et des accents émus du patriote, tout y atteste ce que nous avons dit sur la diversité de talent et la fécondité d'esprit de Machiavel. Aussi peut-on affirmer que dans cet ouvrage, ainsi que dans beaucoup d'autres, il se montre une fois de plus tout

[1] *Le Prince*, ch. XIX.

différent de lui-même. Offertes, comme un simple hommage de l'amitié, à Alamanno Salviati, ces prémices poétiques portent ces mots pour dédicace : « Lis, Alamanno, puisque tu le désires, les travaux de l'Italie depuis dix ans, et mon œuvre écrite en quinze jours. Peut-être plaindras-tu l'Italie et moi, en voyant de combien d'infortunes elle a été opprimée, et le peu de mots dans lesquels j'ai dû réduire ce récit. Tu excuseras la patrie et le poëte ; elle, par la nécessité du destin, dont la violence ne peut se rompre ; lui, par la brièveté du temps qui lui a été accordé pour ce genre de loisirs. Je te prie de ne pas m'abandonner moi-même, pas plus que tu n'as abandonné l'Italie et la patrie en pleurs : daigne ne pas mépriser ces vers que j'ai composés sur ta demande. »

Machiavel venait d'achever ce petit chef-d'œuvre, où l'annaliste et le satirique mêlent si bien leur action commune, qu'on dirait un autre Tacite y donnant la main à un autre Juvénal, quand, fatigué du célibat, et voulant, selon le mot d'un biographe, « unir les myrtes aux lauriers », il épousa Marietta Corsini, née, comme lui, à Florence. Ce mariage, suivi de la naissance successive de quatre enfants, fut loin de le faire sortir de la gêne intérieure contre laquelle il lutta toute sa vie, dont il se plaignit tant de fois dans ses lettres, et qui est attestée par l'expression même de ses volontés dernières[1]. Cette gêne fut pour lui d'autant plus grande, que, toujours chargé de légations nouvelles, et toujours aussi mal rétribué de la Seigneurie, il continua de servir la république à ses dépens, sans jamais cesser d'être besoigneux, et de se plaindre des dettes forcément contractées pour subvenir en même temps aux frais de ses voyages à l'étranger et à ceux de son ménage à Florence. Telle sera la plaie vive que Machiavel continuera de porter avec lui pendant sa vie nomade de diplomate. Elle le tourmentera jusqu'à son dernier jour, surtout quand, disgracié, privé de son emploi et persécuté par suite d'une de ces révolutions si fréquentes dans sa patrie, il sera contraint d'en venir aux plus pénibles expédients pour n'être pas exposé à mourir de faim. Pauvre secrétaire de la république ! les myrtes ne devaient point, on le voit, lui rapporter plus que les lauriers. Trois mois ne s'étaient pas écoulés depuis son mariage, que deux missions urgentes l'obligeaient, au printemps de l'année 1505, à quitter sa

[1] En 1507, pendant une maladie qui mit ses jours en danger, Machiavel écrivit son testament. Il y déclare laisser à sa femme chérie, outre ses dots énoncées dans un acte antérieur, le produit de la vente des bijoux et vêtements servant à leur usage, lequel produit sera employé en achats de rentes sur l'État. L'usufruit de la rente, dont la propriété restait aux enfants, devait appartenir à Marietta, « tant qu'elle sera veuve, disait le testateur, qu'elle mènera une vie de veuve honnête, et non autrement. »

modeste villa de San Casciano pour aller, à Pérouse et à Mantoue, négocier avec les seigneurs Paolo Baglione et Pandolfo Petrucci.

Tandis que Machiavel accomplissait ces deux missions, le cardinal Soderini regrettait toujours de n'avoir plus comme auxiliaire à Rome celui dont il avait si bien apprécié le zèle et l'habileté dans les complications diplomatiques les plus épineuses. Tant que Jules II avait persévéré dans sa politique de conciliation, le cardinal n'avait eu aucune difficulté à résoudre. Artiste comme un Florentin de la Renaissance, il se complaisait à admirer l'œuvre tout artistique du Pape qui, alors occupé du soin d'assainir et d'embellir Rome, avait, dans ce but, ordonné d'immenses travaux. Grâce à sa vigilante administration, l'air et la lumière, l'ordre et la tranquillité avaient pénétré enfin au milieu de ce chaos informe, composé des restes de monuments antiques mêlés à des édifices du moyen âge, où les temples, les amphithéâtres, les basiliques et les couvents étaient transformés en forteresses : refuges abritant à la fois barons, moines et bandits, dans lesquels tout était calculé pour l'attaque comme pour la défense, et où il était impossible, dit Machiavel, de se risquer sans péril à la tombée de la nuit. Le palais du Vatican, qui, aussi bien que les églises du voisinage, émergeait à peine de l'énorme entassement de ruines qui l'encombraient, avait été déblayé, et le sol mis complétement à niveau. Des voies plus larges commençaient à remplacer les ruelles infectes et les étroits sentiers courant à travers des fourrés de plantes sauvages, de figuiers et de vignes, et aboutissant à des palais grandioses ou à de misérables échoppes bâties en pierres sèches, encastrées çà et là de magnifiques fragments de marbre.

Des fouilles habilement pratiquées exhumaient en même temps, du fond des décombres, des chefs-d'œuvre antiques, parmi lesquels se distinguaient le *Laocoon* et l'*Apollon du Belvédère*. Secouant, ainsi qu'un linceul, la poussière des siècles, ces admirables créations de l'art apparaissaient alors au grand jour, parées de leur immortelle jeunesse, signe distinctif du beau qu'on retrouve toujours vivant, toujours immuable, parce que le beau, comme on l'a défini, est la splendeur du vrai. A la voix de Jules II, la Rome de la Renaissance s'élevait donc ainsi du milieu des ruines. Comme autrefois le prophète, il semblait ranimer de son souffle puissant tout un peuple de morts, tout un monde oublié, si longtemps ensevelis dans cette vaste nécropole qu'on appelle la *Rome souterraine*. En attendant que la vieille basilique de Saint-Pierre, dont le toit s'était effondré sous Alexandre VI, fût remplacée par le monument colossal de Bramante et de Michel-Ange, le Pape scellait la première pierre du nouvel édifice, ordonnait les plans de son tombeau que devait orner la sublime

statue de Moïse, et faisait achever le charmant cloître de *Sainte-Marie de la Paix.*

Sainte-Marie de la Paix ! ce vocable si beau, si chrétien, ne semblait-il pas engager le pontife à persévérer dans les voies pacifiques où il avait marché jusque-là ? Mais cette première œuvre une fois accomplie, un changement complet va se produire dans la politique de Jules II. A l'ère paisible qui avait inauguré les premières années de son pontificat succédera bientôt une ère toute militante. Comme en l'an de grâce 1506, la Papauté était bien loin de l'époque où, pour affermir son pouvoir temporel, elle avait besoin de recourir aux armes et aux donations d'un Pépin le Bref ou d'un Charlemagne, Jules II, après avoir préparé et mesuré ses forces, se disposait à entrer lui-même en campagne. Son but était d'assurer au Saint-Siége la possession de Pérouse, de Bologne et d'autres villes de la Romagne, que César Borgia, sous le pontificat d'Alexandre VI, avait soumises à sa propre autorité, et non à celle de l'Église. Ne craignant plus de réclamer hautement ces villes comme dépendant des États-Pontificaux, le Pape avait engagé toutes les puissances chrétiennes à l'aider dans ce qu'il disait être la plus légitime des revendications. Son principal mobile était de chasser les tyrans qui s'étaient élevés dans le domaine ecclésiastique, de combattre l'esprit de désordre partout où il divisait les populations, et de substituer à l'anarchie un gouvernement ferme et régulier. L'empereur Maximilien, Louis XII, Ferdinand le Catholique, devenu roi de Naples, et le marquis de Mantoue promettent de donner au pontife des secours plus ou moins efficaces. Venise veut bien fournir, à son tour, un appoint de troupes auxiliaires, mais à la condition que le Pape commencera par lui céder Rimini et Faenza. Mieux disposé que sa rivale, Florence ne refuse pas d'envoyer son contingent à l'armée pontificale, tout en se réservant néanmoins de n'exécuter cet engagement qu'au moment où l'entreprise serait commencée. Afin donc d'être tenue au courant des événements politiques et des opérations militaires, la Seigneurie crut devoir, au mois d'août 1506, députer pour la seconde fois Machiavel à Rome. Il devait, en outre, annoncer l'envoi ultérieur de troupes placées sous les ordres de Marc Colonna, et notifier aussi la mission que lui-même avait reçue de demeurer auprès du Saint-Père durant l'expédition, jusqu'à l'arrivée d'un nouvel ambassadeur.

Dans l'intention de chasser les Baglioni de Pérouse, et d'enlever Bologne aux Bentivogli, qui s'étaient déclarés indépendants, Jules II s'était déjà mis en marche, et le secrétaire de la république le trouva à Cività Castellana, où il obtint, le 28 août, une première audience de

Sa Sainteté. Dans un discours habilement étudié, et rappelant par ses formes savantes et amplificatives les harangues que les historiens de l'antiquité plaçaient dans la bouche de leurs personnages, Machiavel expliqua, en les développant, les points essentiels des instructions qu'il avait reçues. Il ajouta que son gouvernement serait heureux de voir, dans les circonstances présentes, l'appui de la France confirmé au Saint-Siége, et qu'il applaudirait de grand cœur à l'esprit de suite et de détermination dont le Saint-Père serait animé pendant le cours de cette entreprise. Après avoir écouté l'envoyé florentin avec une grande attention, le Pape répondit d'abord par quelques mots obligeants pour la Seigneurie, puis il dit d'un ton grave : « Il me semble, en pesant bien ce que je viens d'entendre, que tes magnifiques seigneurs craignent trois choses : la première, que les secours que j'ai annoncés de-la part de la France n'arrivent pas ; la seconde, que je ne mette de la froideur dans l'entreprise contre la Romagne ; la troisième, que je ne m'arrange avec Bentivoglio, ou qu'après l'avoir chassé de Bologne, je ne l'y laisse revenir. » Discutant alors chacun de ces points, le Saint-Père s'efforça de dissiper les appréhensions de la Seigneurie, et pour confirmer par un témoignage verbal et des preuves écrites ce qu'il avançait sur l'appui promis par Louis XII, il fit appeler aussitôt Mgr d'Aix, en lui demandant les instructions qu'il avait rapportées de France. « Alors, écrit Machiavel, le Pape me montra la signature du roi et me lut les deux articles où il était question des affaires de Bologne. Dans le premier, le roi, en l'exhortant à mettre cette entreprise à exécution, lui offrait 400 et même 500 lances commandées par M. d'Alègre ou par le marquis de Mantoue, ou bien par les deux ensemble, à sa volonté. Dans le second, il était dit que les traités particuliers que le roi avait conclus avec Bentivoglio ne devaient pas arrêter Sa Sainteté, parce qu'il s'était bien engagé à le soutenir dans ses États, mais non dans ceux de l'Église. Il finissait par exhorter le Pape à agir vite, vite, — car ce sont les propres paroles de Sa Majesté, — et à faire en sorte de ne pas donner de l'ombrage aux Vénitiens de Faenza. »

Pour connaître jusqu'à quel point on pouvait compter sur les promesses auxquelles Jules II paraissait ajouter une foi entière, le prudent Machiavel s'en va de là interroger adroitement M. de Ghimel, ambassadeur de France auprès du Souverain Pontife. Il obtient de lui l'assurance que, en effet, un corps de cinq cents hommes d'armes, commandé par le brave d'Alègre, est mis à la disposition du Pape. Alors commence, dans la correspondance de l'agent florentin, le récit de cette odyssée à la fois guerrière et diplomatique, dont Jules II est le héros et Machiavel le narrateur toujours exact, toujours fécond en détails intéressants, en scènes aussi diverses que

finement nuancées. Dans les premiers jours de septembre 1506, il suit la cour pontificale à Viterbe et à Castiglione, à Tasciano et à Orvieto. Il dépeint les préparatifs militaires qui se font, les intrigues politiques qui se nouent, et les bruits répandus tantôt sur les hésitations de Louis XII à seconder le Saint-Siége, tantôt sur l'arrivée prochaine de l'Empereur en Italie. « Le Saint-Père, mande-t-il à la Seigneurie, ne semble pas croire ce qu'on dit au sujet de l'Empereur qu'il sait n'être pas encore prêt à se mettre en marche. Les gens sages pensent que toute cette histoire de la venue de l'Empereur est inventée par les Vénitiens, pour déranger les projets du Pape, le tenir dans l'incertitude, et brouiller les affaires du côté de la France. Ils cherchent à faire avec le roi quelque nouveau traité dont le résultat serait de leur donner une grande influence en Italie et même au dehors, et rendrait par là leurs projets plus faciles à exécuter. Le Pape le pense bien ainsi, car il me dit, lorsque je lui communiquai la lettre de Vos Seigneuries : « Ces Vénitiens font ainsi voyager l'Empereur à leur gré; mais tout sera bien terminé, si le marquis de Mantoue arrive, et si le roi de France va droit son chemin. »

Cependant, sans attendre davantage les secours qui lui étaient promis, le Pape, de son côté, allait droit son chemin, en se dirigeant vers le but qu'il s'était proposé d'atteindre. Le 13 septembre 1506, il faisait son entrée solennelle à Pérouse, où il avait juré de détruire la domination de Paolo Baglione; mais les troupes de ce dernier étant plus nombreuses que celles du pontife, il en résulta que Jules II, tout vainqueur qu'il parût, se trouva être, avec ses cardinaux, à l'entière discrétion du seigneur qu'il venait de déposséder. « Si Baglione, dit malicieusement le secrétaire de la république, continue à se bien conduire envers ceux qui l'ont dépouillé de ses domaines, ce sera par pure bonté d'âme de sa part. Entre la soumission et la résistance, il a préféré choisir le premier parti, s'en rapportant au duc d'Urbin pour ménager son accommodement avec le Saint-Père. Et pourtant résister lui était facile, puisque les troupes qui, par les soins du duc, devaient précéder Sa Sainteté, occuper la ville et en garder les portes, n'ont pas encore paru, et qu'elles ne seront ici que dans deux jours. » La témérité de Jules II lui réussit pleinement. Elle prouva une fois de plus, comme Machiavel le rappellera dans *le Prince*, que la fortune est femme, et que, déjouant tous les calculs de la prudence humaine, elle favorise volontiers les audacieux. Tel n'était point alors, paraît-il, l'avis des conseillers du Pape et des politiques italiens, si habitués à temporiser et nullement à brusquer ainsi les choses. Chacun pensait, au dire de Machiavel, que, la France venant à lui manquer, le pontife montrait une ardeur irréfléchie dans la poursuite de son entreprise, en voulant

toujours aller ainsi en avant. Voilà pourquoi, au sein de la cour romaine, comme dans la Péninsule tout entière, on attendait l'issue avec une impatience mêlée d'anxiété. Quelques-uns, plus alarmés que les autres, ne craignaient même pas de dire que bientôt Jules II, n'ayant plus d'autre ressource, finirait par se jeter entre les bras des Vénitiens, malgré les inconvénients que ceux-ci trouveraient sans doute à se charger d'une entreprise abandonnée par la France.

Toutefois, en dépit des conseils de ceux qui trouvaient que Sa Sainteté « s'était trop mise en avant de volonté et de fait », le Pape restait convaincu que, son expédition une fois commencée, il y avait pour lui moins de péril à marcher jusqu'au bout qu'à revenir sur ses pas. Dans ses dépêches, l'envoyé de la Seigneurie expose avec sa clairvoyance et sa lucidité ordinaires la singularité d'une situation qui paraît si difficile, si perplexe à tout le monde, excepté à l'inflexible pontife, dont l'ardeur impétueuse semble, au contraire, augmenter avec les obstacles. « Plus le Saint-Père va en avant, écrit Machiavel, plus il se met dans la nécessité de pousser son entreprise à bout. Une personne, qui se prétend fort au courant des affaires, m'a assuré que si le roi de France espérait par ces atermoiements rendre le Pape plus docile, il pourrait bien se tromper, et que ce serait, au contraire, Sa Sainteté qui ferait plier le roi à ses volontés inébranlables. Quels seront les moyens employés par le pontife? Je l'ignore; Vos Seigneuries les devineront peut-être mieux que moi. » Par d'autres lettres que le secrétaire, pour plus de sûreté, a confiées à son concitoyen, le célèbre sculpteur Sansovino, nous apprenons d'ailleurs quelle persistance immuable Jules II continue de montrer dans l'exécution de son dessein. Voulant sans doute que la Seigneurie en fût bien et dûment prévenue, il appelle un jour Machiavel. Alors, d'une voix fermement accentuée, il résume en peu de mots l'état des choses, et lui déclare de nouveau, en présence du cardinal Soderini, qu'il n'a quitté Rome et ne s'est exposé à tant d'embarras que pour purger la terre de l'Église des petits tyrans qui l'opprimaient, et la défendre contre les ennemis du dehors aussi bien que contre ceux du dedans.

XI

Pendant qu'on discutait autour de Jules II les chances plus ou moins favorables de son entreprise, le pontife, suivant le plan qu'il venait d'indiquer, poursuivait sa marche et, le 1er octobre 1506, arrivait avec sa cour à Césène. Là, il est distrait momentanément de

ses combinaisons stratégiques par l'arrivée de deux ambassades. L'une est de l'empereur Maximilien, qui lui députe Melchior Cops, cardinal-évêque de Brixen, et Casimir, marquis de Brandebourg[1], pour lui notifier la venue prochaine de leur souverain en Italie. L'autre ambassade lui était envoyée par les Bolonais, qui espéraient fléchir et désarmer le Souverain Pontife en lui rappelant leur ancienne soumission envers le Saint-Siége, les traités conclus avec la cour romaine dans le but d'assurer les immunités de leur ville, enfin les sentiments religieux de leurs concitoyens et l'obéissance qu'ils avaient toujours montrée aux lois. La réponse de Jules II fut celle d'un maître qui ne veut entendre parler ni de conditions pour lui, ni de concessions pour les autres. « En se montrant dévoués au Saint-Siége, comme vous m'en donnez ici l'assurance, dit-il aux députés, les habitants de Bologne n'ont fait que remplir leur devoir envers l'Église, qui a toujours été pour eux aussi bonne mère qu'ils se prétendent sujets fidèles et soumis. A l'égard des traités concernant vos priviléges, comme il est notoire qu'ils ont été conclus sous l'influence d'une nécessité impérieuse, et non d'une volonté libre, je n'ai pas à examiner ce qui a été fait par les papes, nos prédécesseurs, et par moi-même lorsque je fus, à mon avénement, contraint par la force de confirmer des actes antérieurement souscrits. Aujourd'hui le temps est venu de revoir ces traités, ce que je ferai quand je serai entré dans votre ville, que je désire avant tout voir heureuse et paisible. Si les lois actuelles me plaisent, je les confirmerai ; si elles ne me conviennent pas, je les changerai, et comme, pour y parvenir, je suis décidé à recourir aux armes dans le cas où les autres moyens ne suffiraient pas, j'ai des forces telles, qu'elles peuvent faire trembler non-seulement Bologne, mais encore toute l'Italie. »

A cette réponse, les députés bolonais se retirent interdits, et sans répliquer un seul mot. Pour joindre l'effet aux paroles, le Pape ordonne une grande revue de son armée qui était campée à Sant' Archangiolo, et bientôt, à la suite d'une nouvelle démarche inutilement tentée par les Bolonais, une bulle d'excommunication est lancée contre leur ville. Bentivoglio et ses adhérents sont déclarés rebelles envers la sainte Église romaine ; leurs biens sont livrés au premier occupant, et une indulgence plénière est accordée à tous

[1] En désignant par une simple mention ce marquis de Brandebourg, qui s'honorait alors d'accepter les modestes fonctions de second ambassadeur, Machiavel était loin de se douter, malgré son expérience des jeux du sort, qu'un jour la lignée de Casimir deviendrait la maison royale de Prusse, et qu'un de ses descendants, recueillant les fruits d'une politique toute d'astuce et de violence, se ferait décerner par les souverains devenus ses vassaux la couronne impériale d'Allemagne.

ceux qui marcheront pour les combattre. « Si le Saint-Père, écrit Machiavel, a montré jusqu'aujourd'hui de l'empressement à terminer cette entreprise, maintenant il brûle d'en venir à bout. Ce matin il m'a fait demander et m'a dit : « Tu le vois, Bologne va être entou-« rée et assaillie : tout le monde est à mes ordres. Les Français m'ar-« rivent plus nombreux que je ne le croyais; j'aurai avec eux les soldats « de Baglione, les Grecs que j'attends de Naples, la cavalerie légère « du marquis de Mantoue et les hommes d'armes du duc de Ferrare, « sans compter l'infanterie que j'ai fait lever pour mon compte. Actuel-« lement, si tes seigneurs ne veulent pas être les derniers à me soute-« nir comme ils me l'ont promis, il est nécessaire que tu leur dépêches « un courrier pour qu'ils fassent partir incontinent leurs troupes qui, « sous les ordres de Marc-Antoine Colonna, devront prendre la route « d'Imola. Tu auras soin d'ajouter en même temps que je puis me « passer de leurs secours. Si je les désire, ce n'est pas pour l'utilité « que j'en tirerai, ni encore moins pour en faire parade; mais c'est « afin d'avoir l'occasion de récompenser les services de la Seigneurie, « quand l'Église sera parvenue au degré de puissance où je veux l'é-« lever. » Je répondis au Saint-Père que j'allais apporter toute la diligence possible à l'accomplissement de ses désirs, ce dont il parut fort satisfait, car son ardeur est plus grande que jamais, et dût-il se jeter dans un précipice, je vous réponds qu'il ira en avant. »

Cette confiance de Jules II dans le succès de son entreprise, et surtout son habileté à faire croire à chacun de ses alliés qu'il n'avait pas besoin de secours, avait fini par entraîner toutes les puissances. Louis XII avait subi lui-même l'influence de ce mouvement. Lié par des engagements pris avec Bentivoglio et avec le Pape, auxquels il avait promis tour à tour de soutenir leur cause, il s'était flatté d'abord de sortir d'embarras, en retardant l'envoi des troupes attendues par le Saint-Siége. Aussi, lorsqu'il eut appris que, contrairement à son attente, le belliqueux pontife marchait sur Bologne, il n'avait pu dissimuler son dépit. « Pour risquer une telle entreprise, le Pape a donc trop bu ! » s'était-il écrié, en prêtant à Jules II des habitudes d'intempérance qu'il pouvait se reprocher plus justement à lui-même. Toutefois, comme il ne voulait pas être accusé de manquer à ses promesses envers le chef de l'Église, il prescrivit à M. de Chaumont de se mettre en marche avec cinq cents lances, mais en lui recommandant d'aller doucement, et de s'arrêter à Parme, en attendant de nouveaux ordres. Enfin, « fortement éperonné par le Pape, » dit Machiavel, et pressé d'ailleurs par le cardinal d'Amboise, qui, toujours aspirant à la tiare, cherchait à acquérir de nouveaux titres auprès de la cour romaine, Louis XII s'était décidé à commander au chef de ses troupes de rejoindre l'armée pontificale. De son

côté, le gouvernement florentin, sur les avis de son secrétaire, envoie ses milices sous les ordres de Colonna, qui arrive au rendez-vous assigné, tandis que le marquis de Mantoue venait aussi se mettre à la disposition du pontife, et recevait le titre de lieutenant de la sainte Église.

Au milieu de cet empressement général qui faisait « croire que le Pape marchait à une croisade, » comme le dit Machiavel, celui-ci s'appliquait à redoubler de zèle, pour se rendre en tous points agréable au Souverain Pontife. Ayant appris que Jules II et sa cour devaient traverser une partie du territoire florentin, confinant aux frontières de la Romagne, il s'empresse d'annoncer au Pape l'intention qu'il a de monter à cheval par faire réunir des approvisionnements dans un pays tout à fait pauvre, où il fallait s'attendre à être, pour ainsi dire, en plein désert. Jules II approuve les bonnes intentions de Machiavel. Il l'assure à l'avance qu'il n'est inquiet de rien, qu'il sera content de toute manière, et voilà notre diplomate qui court à Modigliana, puis à Palazzuolo, afin de préparer selon son expression, « les voies au Seigneur. » Non content de ses délicates prévenances, le secrétaire, qui pense à tout, engage la Seigneurie à recourir aux petits cadeaux, pour entretenir les dispositions bienveillantes de Sa Sainteté et de la cour pontificale. On lui envoie donc à Marradi, pour qu'il en fasse hommage au Saint-Père, six mesures de vin en tonneaux, deux autres en bouteilles, avec une charge de poires. « Tout cela fut offert, dit-il, de la façon la plus civile qu'on pût le faire, à cause de la nature même du présent. Sa Sainteté agréa le tout avec plaisir, et m'en exprima ses remercîments. » Annonçant ensuite dans la même dépêche que, ce jour-là, le commissaire de la république, Francesco Tosinghi, a pris congé du Pape, il ajouta avec la satisfaction d'un agent diplomatique, heureux de voir les meilleures relations établies entre son gouvernement et le souverain auprès duquel il est accrédité : « Je ne pourrais exprimer à Vos Seigneuries avec quelle bienveillance, avec quels témoignages d'affection pour vous, le Pape lui a parlé : il l'a tenu embrassé une demi-heure, en présence de toute la cour. »

Soutenu, comme il l'était, par son énergie et par les secours qui lui viennent de toutes parts, en hommes et en provisions, Jules II fait bientôt son entrée à Imola. Dans cette ville, un courrier lui apporte la nouvelle que les Français, au nombre de 800 lances et de 5,000 fantassins, arrivent avec 2,000 Suisses, sans compter un certain nombre d'archers gascons, et autres *rognures*, suivant une expression familière à Machiavel. Ce déploiement de forces semble exaspérer d'abord Giovanni Bentivoglio, qui, par esprit de vengeance, ordonne de saccager les couvents de moines qui avaient commencé

à obéir aux prescriptions de la bulle lancée contre le seigneur de Bologne et ses partisans. Mais voyant bientôt toute résistance impossible devant le cercle de fer qui va se resserrant autour de la ville, il oublie, comme tous ceux qui prennent plus conseil de leur forfanterie que d'un vrai courage, le serment qu'il avait prononcé, de ne sortir jamais de Bologne sans avoir fait tonner ses canons. Sur la sommation qui lui est adressée, par M. de Chaumont, de livrer la ville avant deux jours, il va le trouver, afin d'obtenir pour lui et pour ses fils la sûreté de leurs personnes, et la conservation de leurs domaines patrimoniaux. Aussitôt Bologne se rendit au Pape, après avoir de nouveau, mais vainement, essayé de sauvegarder ses priviléges. La seule concesion qu'on lui accorda, sur son instante demande, fut que les Français ne pénétreraient que dans un faubourg de la ville.

Quelques jours après, le 30 octobre 1506, Jules II entrait en vainqueur dans la capitale de la Romagne. Bien qu'il n'eût voulu prendre aucun engagement au sujet des immunités de cette ville, il lui concéda néanmoins, ainsi qu'à Pérouse, certaines garanties de liberté dont les étrangers eux-mêmes furent surpris. Cet usage modéré de la victoire, si étonnant dans un pareil siècle, arracha enfin Machiavel à sa froide impassibilité. Au contact des sentiments qu'excitait partout la généreuse conduite du pontife, le patriotisme de l'Italien s'éveilla en lui sous l'enveloppe du diplomate. Perçant alors l'avenir de ce regard qui portait si loin, il acheva le récit de sa légation par ces mots que les événements se chargèrent bientôt de justifier : « Chacun est persuadé que le Pape, après avoir réussi dans son expédition contre Bologne, ne tardera pas à se jeter dans de plus vastes entreprises, et l'on espère que cette fois ou jamais, l'Italie sera délivrée de tous ceux qui ont résolu de la *dévorer*. » Était-il possible d'indiquer en termes plus saisissant les résultats probables des deux ligues célèbres que Jules II ne tarda pas à former ; l'une pour abattre par les armes de Louis XII l'orgueil de Venise la *Dominante*, l'autre pour chasser complétement les Français de l'Italie ?

Le secrétaire de la république était à peine revenu à Florence, qu'il crut devoir, au commencement de l'année 1506, suggérer à la Seigneurie la pensée de remplacer par une armée nationale les troupes mercenaires dont l'emploi était, selon lui, non moins abusif que dangereux. Dans ce but, il fut chargé de présider lui-même à des levées d'hommes sur plusieurs points du territoire, et il rédigea ensuite, pour l'organisation de la nouvelle milice, une instruction spéciale à laquelle un décret de la Seigneurie donna force de loi[1].

[1] D'après cette institution, le service militaire était personnel et obligatoire

Après avoir assuré à la république des moyens de défense fondés sur le courage et le patriotisme de ses propres citoyens, Machiavel fut chargé, à la suite de deux courtes missions remplies à Sienne et à Piombino, d'aller seconder Francesco Vettori, dans la légation que celui-ci avait reçue auprès de l'empereur Maximilien. C'était à la fin de l'année 1507. Le souverain de l'Allemagne avait publié qu'il s'apprêtait à descendre en Italie, pour venir ceindre, à Rome, la couronne d'Othon le Grand, et qu'il serait accompagné d'une armée si formidable, que la France et les puissances italiennes seraient incapables de lui résister. D'autre part, le bruit s'était répandu que Louis XII faisait des préparatifs et des armements qui semblaient annoncer de sérieuses appréhensions du côté de la France. La crainte d'une invasion allemande, augmentée par l'incertitude des événements et par les rumeurs vagues que répandaient à dessein les agents secrets de l'Empereur, avaient engagé les divers États de l'Italie à députer des ambassades au prince qui allait échanger son titre de roi des Romains contre celui d'empereur d'Occident.

Mais, à vrai dire, le pompeux éclat d'une cérémonie, qui n'était plus alors que le vain symbole d'un passé glorieux, l'attirait au delà des monts beaucoup moins que le désir tout prosaïque de recevoir de l'argent des États de la Péninsule. Pour ce prince, que les Italiens avaient surnommé malicieusement Maximilien *à court d'argent* [1], son expédition n'avait, en réalité, d'autre but que de frapper de réquisitions plus ou moins considérables un pays riche et florissant. Cet abus de la force que les légistes de Frédéric Barberousse avaient, dès le douzième siècle, prétendu ériger en droit, n'avait été que trop souvent employé par les souverains allemands, et l'on sait comment la rapacité germanique, déjà signalée dans le livre de Tacite, a perpétué jusqu'à nos jours l'usage des réquisitions forcées et des voleries officielles [2]. A la nouvelle de la prochaine arrivée de Maximilien, Florence avait, à l'exemple des autres États, député un ambassadeur, pour le complimenter et lui offrir son présent de bienvenue.

pour tous jusqu'à l'âge de cinquante ans, et les troupes, qu'on devait exercer à la manière allemande, étaient soumises à une revue au moins une fois par mois.

[1] « *Massimiliano pochi denari.* »

[2] Nous n'avons pas besoin de rappeler, d'après une enquête non moins douloureuse qu'authentique, les déprédations, les excès et les cruautés de tout genre, dont les troupes allemandes se sont rendues coupables pendant la guerre de 1870-1871. Mais ce qui révolte toute notion de convenance et de justice, c'est de voir des professeurs et des écrivains d'outre-Rhin, tels que MM. Bluntschli et Braün, justifier les actes les plus odieux, comme faits acquis au droit des gens actuel, et faire ainsi reculer notre époque de plusieurs siècles en arrière. De pareilles théories, professées hautement, montrent assez que la Prusse, non contente de changer les bornes des États, voudrait aussi déplacer à son gré les limites du droit.

Toutefois, comme la Seigneurie savait toujours calculer, alors même que les circonstances et son intérêt lui rendaient un sacrifice nécessaire, elle craignait qu'une libéralité intempestive ne rendît la mission de Francesco Vettori trop onéreuse pour la république. Elle s'empressa donc de lui envoyer Machiavel avec de nouvelles instructions, en lui recommandant la plus grande réserve dans les offres qui seraient faites à Sa Majesté impériale.

Cette mission, ainsi qu'on le voit, avait un caractère bien plus financier que politique. Arrivé à Genève, le 25 décembre 1507, le secrétaire florentin y écrit sa première dépêche, et part ensuite pour Constance, d'où il se rend à Bolsano, résidence momentanée de l'Empereur. Il transmet aussitôt à Vettori les instantes recommandations du gouvernement de Florence, et lui fait connaître en même temps les observations qu'il a recueillies, en passant, sur la constitution, les forces militaires et les tendances politiques de la confédération suisse. A Constance, il a vu aussi, et interrogé un ambassadeur du duc de Savoie, qui lui a appris combien il était difficile, pour les représentants des puissances étrangères, d'être renseignés sur les projets conçus par la politique ambitieuse et cupide de la cour germanique. La réponse donnée par cet ambassadeur est trop digne de remarque pour n'être pas rapportée ici. « Vous voulez savoir de moi, en deux heures, dit-il à Machiavel, ce que j'ai eu bien de la peine à découvrir moi-même en beaucoup de mois. La raison en est qu'il faut ici, ou connaître les conséquences des résolutions prises, ou voir les effets des préparatifs qui se font. La première chose est fort difficile à pénétrer, parce que cette nation est fort secrète, et que l'Empereur emploie la même discrétion dans toutes ses affaires. Ainsi, lorsqu'il veut changer de résidence, il n'envoie personne en avant, si ce n'est lorsqu'il est déjà en route, afin que d'avance on ne sache pas où il doit aller. Quant aux préparatifs, ils ont l'air d'être immenses. Il arrive des troupes d'une infinité de lieux différents; mais elles sont disséminées dans un espace étendu, parfois cachées dans les bois ou en d'autres endroits éloignés et déserts, et il faudrait avoir, comme ces Allemands, des espions partout, afin de pouvoir connaître au juste la vérité. Pour me tromper le moins possible, tout ce que je puis vous assurer, c'est que l'Empereur se dispose à former trois attaques : l'une du côté de Trente, où il se rendra par Vérone; l'autre sur Besançon, où il se portera par la Bourgogne, et enfin, la troisième, sur Carabassa, où il ira par le Frioul. D'après les arrangements pris dans la dernière diète, il se rend à Constance une grande quantité de troupes qui sont aussitôt dispersées dans les environs. En résumé, je puis vous certifier qu'il se fait de grands mouvements, dont les résultats ne peuvent qu'être fort importants, puisqu'ils dé-

cideront ou de la paix ou de la guerre entre les deux souverains. »

Retenus d'abord par les mille formalités de l'étiquette suivie à la cour impériale, les envoyés florentins ont une peine extrême à obtenir une audience de Sa Majesté teutonique, ce qui porte Machiavel à regretter le temps et le pays où il avait si facilement ses entrées auprès du « bon roi Louis XII. » Après s'être informé préalablement de ce qu'était le nouveau député de la république, et surtout s'être fait renseigner sur la route qu'il avait suivie, l'Empereur accorde enfin l'audience demandée ; mais Vettori seul, en présentant son collègue, sera admis à porter la parole devant le prince, qui ne lui répondra que par l'organe de Mathieu Lang, son premier ministre[1]. Les deux Florentins, chargés de représenter un gouvernement de changeurs et de banquiers, ont reçu la tâche peu agréable de marchander et d'acheter, au plus bas prix, le patronage de l'Empereur. Ils devaient commencer par lui offrir trente mille ducats, dont le premier terme ne serait payé qu'à la condition que Sa Majesté impériale, venant avec son armée en Italie, garantirait l'indépendance de la république. Si la somme paraissait insuffisante, ils pouvaient, suivant leurs instructions, proposer 40,000 ducats, et aller même jusqu'à 50,000, mais sans dépasser ce chiffre, dans le cas d'un nouveau refus. A la première offre des ambassadeurs, le ministre allemand, qui sait compter au moins aussi bien qu'eux, se récrie avec force, et bien que Vettori se décide, pour l'apaiser, à lui donner 10,000 ducats de plus, il ne parvient pas à en obtenir une réponse favorable. Après de longues discussions, l'inévitable Mathieu Lang, qui reste attaché comme une ombre à la personne de son maître, finit par déclarer que les offres ne sont pas suffisantes, mais que néanmoins l'Empereur demande la remise immédiate d'un à-compte de 25,000 ducats, sans préjudice d'autres conditions qui pourront être arrêtées ultérieurement. Une fois engagé sur ce terrain, les débats se poursuivent ainsi pour une misérable question d'argent. Reproduire ici les combinaisons ingénieuses, les finesses diplomatiques mises en œuvre par les deux parties pour arriver au but que chacune d'elles veut atteindre, serait impossible. On dirait la farce, toujours si vraie, de l'*Avocat Patelin*, se jouant non plus dans la boutique d'un marchand drapier, mais dans la demeure et en présence de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne.

Au milieu de ces discussions toutes mercantiles, où l'insatiable âpreté de l'Allemand n'a d'égale que la ruse de l'Italien se tenant sans

[1] Matthieu Lang, qui était à la fois secrétaire, ministre et favori de Maximilien, fut d'abord évêque de Gurck en Carinthie, puis cardinal, et joua un rôle fort important sous le règne de l'Empereur.

cesse sur la défensive, Vettori et Machiavel sont obligés, pendant six mois, de suivre à Inspruck, à Trente et dans plusieurs autres places du Tyrol, ce césar sans couronne, qui semble bien plus soucieux de mendier çà et là des subsides de guerre, que de ceindre, dans la ville éternelle, le diadème des Constantin et des Charlemagne. Ce qui vient, en outre, compliquer les embarras des deux agents florentins, c'est qu'ils ont à lutter autant contre le mauvais vouloir de leur gouvernement, que contre les cupides exigences de l'empereur Maximilien. « Vos Seigneuries, écrivent-ils à la date du 30 mai, nous permettront de leur dire qu'elles ont tellement *tiré au fin* dans cette affaire, qu'il nous sera très-difficile de la mener à bien. L'Empereur est toujours dans le cas d'avoir besoin d'argent ; quelquefois il en manque tout à fait, et si, lorsqu'il est dans le besoin, vous ne lui accordez pas quelque chose, il pourra bien se faire qu'il devienne plus exigeant qu'il ne l'est aujourd'hui, où il est sous le coup de la plus impérieuse nécessité. » Enfin, les difficultés s'aplanirent tout à coup, suivant la prévision énoncée par Machiavel, qui, dans une précédente dépêche, avait exprimé la crainte que Maximilien, ne pouvant obtenir du Pape l'argent dont il avait un besoin absolu, ne se jetât du côté des Vénitiens. En effet, après s'être opposée d'abord au passage des troupes impériales sur son territoire, Venise s'étant décidée, par un brusque revirement de politique, à conclure avec l'Empereur une trêve de trois ans, ce prince renonça au projet qu'il avait annoncé si hautement de franchir avec son armée les Alpes tyroliennes. Ainsi, à la suite de tant de menées, d'intrigues et de honteuses discussions d'argent, la menace de cette invasion allemande, dont le but réel était, comme on l'a vu, d'arracher des réquisitions à chacune des puissances italiennes, se termina par un accommodement signé le 6 juin 1508. Dans cet acte intervinrent, outre l'Empereur et la république de Venise, le Pape, le roi de France et le roi d'Aragon. Les conditions en sont indiquées dans une dernière lettre de Machiavel, écrite le 14 juin, à Bologne. Quant au traité particulier entre Maximilien et la Seigneurie, il ne devait être signé que l'année suivante à Vérone, et le prince allemand s'y engageait, moyennant la somme de 40,000 ducats, à garantir aux Florentins leurs possessions aussi bien que leur indépendance.

La légation de Machiavel en Allemagne étant terminée, il s'empressa de revenir à Florence, fatigué et peu satisfait d'une mission qui lui avait été fort pénible. Telle était pourtant l'activité prodigieuse de son esprit, que le jour même de son arrivée il adressa à la Seigneurie le curieux mémoire intitulé : *Rapporto delle cose della Magna*. Dans ce travail, qui lui fut demandé parce que le gouvernement avait plus de confiance en son jugement politique qu'en celui de

Vettori, contre lequel le gonfalonier conservait d'anciennes préventions, le secrétaire de la république rappelle les actes de l'Empereur à la diète de Constance, et ses efforts pour obtenir de tous les princes de l'Empire des troupes, de l'argent et des munitions. Il donne en même temps, sur le caractère du souverain allemand, des détails intimes qu'il déclare tenir de l'un des confidents du prince. « L'Empereur ne demande conseil à personne, dit-il, et il est conseillé par tout le monde. Il veut faire tout par lui-même, et il ne fait rien à son gré; il ne dévoile jamais spontanément ses secrets, mais ce qui en est l'objet les fait découvrir, et alors il est retourné par ceux qui l'entourent, et éloigné du but qu'il s'était proposé d'atteindre. Quant à ces deux choses, qui le font louer par tous, la libéralité et la facilité, elles le ruinent tout à fait. Si les feuilles des arbres de l'Italie devenaient des ducats pour lui, le nombre ne lui en suffirait pas encore... Or, sa générosité excessive lui nuit d'autant plus, qu'il lui faut, à lui, pour faire la guerre, bien plus d'argent qu'à un autre prince. » Après avoir exposé ensuite comment les populations allemandes, étant libres et riches, ne sont excitées ni par le besoin, ni par aucune affection, mais qu'elles servent seulement l'Empereur pour obéir aux ordres de leurs communes, et toucher la solde qu'elles en reçoivent, il explique et développe ainsi sa pensée sur l'état social et économique de l'Allemagne au seizième siècle : « Si je dis que les peuples de ce pays sont riches, c'est la vérité; mais ils sont riches, en grande partie, parce qu'ils vivent comme des pauvres, et qu'il leur suffit d'avoir en abondance le pain et la viande, et un poêle pour se réfugier pendant l'hiver. Personne ne fait compte de ce qui lui manque, mais seulement de ce qui lui est nécessaire : leurs nécessités sont moindres que les nôtres, et de leurs habitudes d'économie il résulte qu'il ne sort pas d'argent de leur pays. Ils ne veulent pas aller à la guerre si vous ne les surpayez, et cela même ne suffirait point, si les communes ne l'ordonnaient. Aussi faudrait-il à l'Empereur plus d'argent qu'au roi d'Espagne, et à quiconque aurait des peuples autrement bâtis. »

Parmi les communes d'Allemagne, ne servant l'Empereur que sur le commandement de leurs magistrats, et jouissant en toute liberté de leurs franchises municipales, surtout sous le régime paternel d'une seigneurie ecclésiastique, Machiavel cite avec une complaisance particulière la ville de Strasbourg. Ce n'est pas sans une impression douloureuse, qui sera comprise par nos lecteurs, que nous avons trouvé, en passant, le nom de cette généreuse cité, naguère encore ville française, et violemment arrachée à sa patrie adoptive, malgré les liens et les droits consacrés par une possession deux fois séculaire. « Personne, dit-il dans ce passage de son rapport,

ne peut douter de la puissance de l'Allemagne ; elle abonde en hommes, en richesses, en armes. En ce qui concerne les richesses, il n'y a pas de commune qui n'ait un fonds de trésor public, et tout le monde affirme que Strasbourg possède plusieurs millions de florins. Cela vient de ce que les habitants n'ont d'autre dépense qui tire l'argent de leurs mains, que celle qu'ils font pour bien entretenir leurs munitions de guerre ; ils y ont dépensé une fois ce qu'il fallait, et ils ont peu de frais à les maintenir en bon état. En cela, ils ont un ordre très-remarquable : aussi, comme je l'ai déjà dit, chaque commune est riche, et par ses munitions, ses approvisionnements et la réunion de tous les objets nécessaires à la vie, elle peut largement se suffire à elle-même. »

Pour compléter enfin son premier mémoire sur l'Allemagne, Machiavel en composa un autre qui, selon toute probabilité, fut écrit pour servir d'instruction au nouvel ambassadeur envoyé par la Seigneurie auprès de la cour germanique. Il est impossible de montrer plus de sagacité, plus d'expérience pratique, plus de connaissance des hommes et des gouvernements que dans ce travail où l'auteur, reprenant en traits plus finement accusés le portrait de l'Empereur, nous représente ce « prince si secret, s'évertuant à défaire le matin ce qu'il a conclu le soir, ce qui rend très-difficiles les légations qu'on doit remplir auprès de lui. » Maître consommé en politique, Machiavel ne signale d'ailleurs ces difficultés que pour indiquer en même temps les moyens de les tourner ou de les aplanir. Après avoir établi comment un habile agent diplomatique doit conjecturer les choses futures, démêler les intrigues, nouer et conduire une négociation, il veut aussi que, remplissant les fonctions d'attaché militaire comme celles d'ambassadeur, cet agent puisse donner à son gouvernement une opinion bien motivée sur les questions éventuelles de paix ou de guerre. « La guerre, dit-il sous la forme de l'un de ces axiomes qui lui sont familiers, la guerre se calcule et se mesure par les hommes, par l'argent, par le gouvernement et par la fortune, cette souveraine qui, le plus souvent, conduit le monde. Il y a donc à croire que celui qui a le plus de ces moyens d'action en son pouvoir sera le vainqueur dans la lutte. Après avoir considéré qui peut vaincre, il est nécessaire que vous l'écriviez à Florence, afin que vous et la Seigneurie vous puissiez mieux en délibérer. »

XII

L'une des dernières et des plus importantes légations du secrétaire de la république est celle qu'il remplit, en 1510, à la cour de

France. Après la ligue de Cambrai, où la politique de Jules II s'était servie de la glorieuse épée de la France pour châtier et abaisser la puissance vénitienne, des différends n'avaient pas tardé à se produire entre Louis XII et le Souverain Pontife. Ce conflit était attendu. Il semblait devoir être la conséquence inévitable de la soudaine réconciliation qui s'était opérée entre Venise et le Saint-Siége, réconciliation dont un cardinal français avait dit : « C'est un coup de couteau dans la poitrine du roi de France. » Louis XII avait senti la gravité du coup ; mais il répugnait à sa conscience d'entrer en lutte avec le chef de l'Église. Dans une audience qu'il donnait alors à l'ambassadeur florentin, il disait qu'après toutes les grâces dont Dieu l'avait comblé, il n'avait demandé qu'une chose avant de mourir, c'était de pouvoir, si l'Église était attaquée, marcher en personne à sa défense. « Jugez donc, ajoutait-il, combien il m'est douloureux de voir, contre toute raison et vérité, le Pape s'en prendre à moi et à ma puissance. — Sire, répondit l'ambassadeur, je voudrais que le Saint-Père fût caché derrière ce rideau, pour entendre les paroles de Votre Majesté. — Oui, reprit Louis XII, je vous ai parlé à cœur ouvert ; mais sachez que je serai sage pour lui et pour moi. » Tant que le cardinal d'Amboise vécut, sa politique toute modératrice porta Louis XII à se montrer « sage, » comme il l'avait promis. Mais après la mort du premier ministre, un changement se produisit dans les conseils du roi, au moment même où le Pape, cédant à un belliqueux entraînement, attaquait d'un côté le duc de Ferrare, allié de la France, et, de l'autre, excitait un soulèvement dans la ville de Gênes, alors soumise à l'autorité de Louis XII. Bien qu'ils se proclamassent toujours amis de ce prince, les Florentins avaient donné libre passage aux troupes commandées par Marc-Antoine Colonna, que le Pape avait chargé de soutenir l'insurrection des Génois. Or, le roi ayant été fort mécontent de la facilité avec laquelle le gouvernement de Florence s'était prêté à la marche et à l'agression de ses ennemis, le gonfalonier Soderini avait cru devoir envoyer Machiavel en France, afin d'apaiser le ressentiment de Louis XII.

Il ne fallait rien moins que l'habileté bien connue du secrétaire de la république, pour excuser l'étrange conduite de la Seigneurie, et renouer encore une fois cette vieille alliance française que la politique à double face du gouvernement florentin avait si souvent et si imprudemment compromise. La négociation confiée à Machiavel offrait plus d'une difficulté. Il ne s'agissait pas seulement de donner des explications plausibles sur un acte reproché à la Seigneurie ; mais comme Louis XII avait conçu le projet de passer de nouveau en Italie avec des forces considérables, ce prince voulait qu'en attendant son arrivée, les Florentins fournissent des secours aux villes de

Modène et de Ferrare, que le Pape avait fait attaquer. De plus, en dehors des instructions du conseil des Dix, le représentant de Florence en avait reçu d'autres du gonfalonier. Le caractère particulier de ces dernières instructions, données tout spécialement pour le roi et pour son secrétaire d'État Robertet, en rendait l'exécution aussi compliquée que délicate. Conformément aux désirs de Soderini, Machiavel devait faire entendre à Louis XII que s'il tenait à conserver sa puissance et son autorité au delà des monts, il devait avant tout abattre les Vénitiens, tout en se maintenant, comme il l'avait fait, en bons termes avec l'Empereur. Le roi trouverait aussi un grand avantage à pousser le roi de Hongrie à entreprendre la guerre contre cette orgueilleuse Venise, dont l'affaiblissement consoliderait pour longtemps la domination française en Italie. En tenant ainsi l'Empereur satisfait, Sa Majesté était certaine d'avoir pour elle le Saint-Siége et l'Espagne, parce que la première de ces puissances manquait de bonnes troupes, et que l'autre n'était pas dans une situation favorable pour se déclarer contre la France.

L'agent florentin avait aussi mission de représenter à Louis XII combien le gonfalonier de la république voyait avec déplaisir que le Pape eût des troupes suisses à sa disposition. Sa Majesté était intéressée elle-même à faire tous ses efforts pour que le Saint-Père ne pût désormais recourir aux services d'un peuple étranger, ce qui aurait pour résultat de tenir le pontife dans la dépendance du roi. Par là, Jules II serait contraint nécessairement de rester en paix, obligation à laquelle son esprit remuant serait loin de se soumettre, si, aux immenses richesses dont il disposait, il pouvait joindre encore l'active et puissante coopération des Suisses. « Toutefois, disait le gonfalonier à la fin de ses instructions, je pense que Sa Majesté doit se conduire de façon à ne pas rompre avec le Saint-Père; car si l'amitié d'un pape n'est pas d'une grande utilité, son inimitié est fort dangereuse, d'abord à cause de l'extrême influence qu'il a comme chef de l'Église, et ensuite parce que s'il ne peut vous faire la guerre par lui-même, il peut, en revanche, vous susciter des ennemis dans tout l'univers chrétien. En conséquence, il est bon que le roi le ménage, ce qui, d'ailleurs, ne lui sera pas difficile, puisque le Pape actuellement a peu d'amis sur lesquels il puisse compter. »

Chargé de ces instructions, dans lesquelles ne se décèle que trop fidèlement le caractère de la politique florentine, Machiavel se rendit à Lyon, puis à Blois, où il arriva le 17 juillet 1510. En se retrouvant pour la troisième fois à la cour de France, il constata que tout, hommes et choses, avait changé, vieilli, ou disparu de la scène. Après avoir, pendant de longues années, donné le rare spectacle d'une union inaltérable avec son prince, le cardinal d'Amboise

venait de mourir, précédant au tombeau le Souverain Pontife, dont il avait désiré si ardemment recueillir la succession. Outre ce puissant protecteur des Florentins, d'autres personnages, grands seigneurs, ministres, officiers de la couronne, dont Machiavel comptait employer le crédit, avaient également succombé, ou s'étaient retirés de la cour. Seul, parmi les anciens et zélés partisans de l'alliance florentine, Robertet pouvait, en partie, compenser le préjudice porté à cette alliance par la mort du cardinal, qui s'était toujours montré plein de bon vouloir pour la république. Mais si Robertet était toujours bien disposé en faveur de Florence, il n'était pas moins empressé qu'autrefois de recevoir l'un de ces présents d'usage, qui lui avait été promis à l'époque de la signature du dernier traité avec la Seigneurie, présent que celle-ci, par un oubli assez conforme à ses habitudes, avait omis de lui faire payer. Ce secrétaire d'État, il faut bien le reconnaître, n'était pas le seul dont la main complaisante s'ouvrît pour recevoir ces cadeaux diplomatiques, qui finirent par être regardés dans les chancelleries comme un accompagnement obligé de toute transaction politique quelque peu importante. En effet, l'appui prêté à Florence par le cardinal d'Amboise n'avait pas été toujours désintéressé, puisqu'une somme de 10,000 ducats avait été envoyée pour lui à Lyon, peu de temps avant que la mort vînt le surprendre. Ajoutons, mais avec regret, que cet argent ne resta point sans emploi. Il servit à payer au secrétaire d'État Robertet, et au grand maître M. de Chaumont, neveu du cardinal, un à-compte sur la somme qui leur avait été promise.

Dans la première audience qu'il reçut de Louis XII, Machiavel employa toute son adresse à disculper la Seigneurie des reproches qu'on pouvait lui adresser pour avoir livré passage aux troupes chargées de soutenir la révolte des Génois. Cette tentative n'avait point réussi, comme le secrétaire de la république avait soin de le rappeler dans son discours au roi; le chef de l'expédition, Marc-Antoine Colonna, était demeuré prisonnier, et la conduite du gouvernement florentin ne devait donner lieu à aucun soupçon de connivence avec les ennemis de Sa Majesté. Le roi accueillit l'envoyé de la Seigneurie avec son affabilité habituelle. Il lui répondit qu'il était convaincu de la bonne foi des Florentins dans cette affaire, parce qu'il leur avait fait trop de bien pour qu'il pût douter de leur fidélité et de leur dévouement à la France. Passant ensuite à un autre point du discours de Machiavel, concernant les relations du roi avec le Saint-Siége : « Secrétaire, lui dit-il, je ne suis en inimitié ni avec le Pape, ni avec aucune autre puissance; mais comme il arrive très-souvent qu'on est ami aujourd'hui et qu'on devient ennemi le lendemain, je veux que, sans plus différer, tes seigneurs déclarent

franchement ce qu'ils ont l'intention de faire en ma faveur, dans le cas où le Pape, ou bien tout autre souverain, attaquerait mes États d'Italie. Envoie-leur donc immédiatement un courrier, afin que je reçoive une prompte réponse, qui me soit transmise de vive voix, ou par lettre, peu m'importe; mais je veux enfin savoir quels sont mes amis et quels sont mes ennemis. Tu peux, en outre, leur mander de ma part que, pour garantir leurs possessions, je leur offre toutes les forces de mon royaume, et je marcherai même en personne afin de les défendre. »

Après s'être entendu avec Robertet sur la rédaction de la dépêche que, selon le désir du roi, il s'empresse d'expédier à la Seigneurie, le secrétaire florentin envoie une série d'informations pleines d'intérêt sur ce qu'il fait, ou sur ce qu'il voit à la cour de France. Tantôt, c'est le récit d'une longue entrevue avec monseigneur de Paris, prélat d'un esprit calme, mais ferme, et l'un des personnages les plus influents dans le gouvernement du roi [1]. Tout homme d'Église qu'il fût, Étienne Poncher croyait devoir placer les intérêts de son prince et de son pays au-dessus des intérêts temporels du Pape et du Saint-Siége. Suivant ses déclarations à Machiavel, le Saint-Père faisait fausse route, lorsque, sans aucune raison bien justifiée, il s'apprêtait à mettre en péril et lui-même et les autres princes de l'Italie. « Si la guerre excitée par le Pape vient à éclater, disait le prélat, de mémoire d'homme on n'en aura jamais vu d'aussi violente, ni d'aussi opiniâtre. C'est que plus le roi aura montré de déférence et de longanimité envers le pontife, plus il se déclarera l'ennemi de sa personne et de ses États, certain qu'il sera d'en demeurer excusable devant les hommes comme devant Dieu. Quant aux Florentins, ajoutait-il, ils ont peu à redouter du Pape, puisque le roi qui les a protégés, lors du soulèvement d'Arezzo, contre les attaques des Vitellozzo et des Borgia, saura encore, s'ils se déclarent franchement pour lui, les défendre de tout danger. » Au compte rendu de cet entretien avec monseigneur de Paris succède le récit de la visite faite à messire Jean de Gaunay, chancelier de France. Tout différent du prélat, homme grave, réfléchi et pesant ses paroles, « le chancelier, dit Machiavel, est une tête bien autrement chaude, et fort porté à la colère, ainsi qu'il m'en donna un bon échantillon. Il débuta par une sortie vigoureuse sur le départ de notre ambassadeur et sur l'expédition de Marc-Antoine, prétendant que Vos Sei-

[1] C'était Étienne Poncher, d'une famille honorable de Tours, nommé évêque de Paris en 1503, et plus tard élevé au siége archiépiscopal de Sens. Devenu garde des sceaux après la mort du chancelier de Gannay, il fut, sous François Ier, l'un des Mécènes que ce prince chargea d'attirer en France les savants et les artistes étrangers.

gneuries s'étaient en cela mal conduites, et exposées à de méchants soupçons. Quoiqu'il fît une grande dépense de paroles, et que j'eusse à peine eu le temps de l'entendre, cependant je parvins, avant de partir, à calmer un peu son effervescence. »

De là le secrétaire va visiter les ambassadeurs du roi d'Espagne et de l'Empereur, lesquels lui donnent les assurances les plus positives de l'intention manifestée par leurs souverains de rester étroitement unis avec le roi, assurances dont le temps seul, ajoute non sans raison Machiavel, fera connaître la vérité. Mais il n'importait pas moins à l'envoyé de la Seigneurie de conférer avec le légat pontifical, auprès duquel il espérait obtenir quelques renseignements sur les résolutions de Jules II, surtout au moment où le bruit d'une rupture imminente avec le Saint-Siége s'était répandu à la cour. « J'ai été voir l'ambassadeur du Saint-Père, écrit-il ; c'est un véritable homme de bien, fort prudent, et très-versé dans les affaires d'État. Je le trouvai bien mécontent de tous les mouvements qui se font, et tout étonné que les choses en soient si vite venues au point qu'il faille recourir au fer. Il me paraît, si toutefois il ne m'a pas trompé, être mal instruit des intentions et des projets du Pape ; il m'a assuré qu'il n'était au courant de rien, et m'a demandé si Vos Seigneuries ne m'avaient rien fait dire. Quand je l'interrogeai sur ce qu'il pensait des conséquences que pouvait avoir cette guerre, sur la façon dont elle devait être engagée et soutenue, il me répondit qu'il s'en affligeait grandement, et qu'il était au désespoir des erreurs dans lesquelles on tombait en Italie comme en France, erreurs dont les pauvres peuples et les petits princes seraient les premiers à souffrir. Quant à lui, ajouta-t-il, il avait employé tous ses efforts pour maintenir la paix, mais à présent il ne la croyait plus possible. Il était cependant tout étonné de la conduite du Pape, parce qu'il ne lui connaissait pas de forces suffisantes pour appuyer tant de mouvements, et qu'il ne voyait pas ce que le Saint-Père pouvait y gagner. Il me dit encore que, d'un autre côté, il ne pouvait croire à tous les écrits qui se publiaient, instruit comme il l'était de la sagesse et de la prudence de Sa Sainteté ; qu'il ne pouvait non plus imaginer que le pontife se mît en avant aussi légèrement, lui qui comprenait si bien les intérêts de l'Église et les siens propres. Voilà tout ce que j'ai pu tirer du légat. En réalité, les gens de ce pays-ci ne savent rien de certain sur les intentions du Pape ; et, comme je vous l'ai déjà dit dans une lettre précédente, ne sachant rien, ils craignent tout le monde et toute chose. »

C'était sans doute pour éclairer l'ignorance, déjà proverbiale, des Français sur les événements qui se passaient en dehors de leur pays, et pour donner satisfaction aux plaintes de Robertet, répétant

sans cesse que « la Seigneurie, mieux instruite que personne de ce qui se machinait en Italie, ne transmettait aucun avis au roi, » que Machiavel recommandait instamment à Florence qu'on le tînt au courant de tout incident politique, afin qu'il pût en faire part à la cour de France. L'extrême désir qu'il a de dégager la responsabilité de la république dans le regrettable différend survenu entre le roi et le Souverain Pontife, s'accuse de plus en plus, à mesure qu'il voit le débat s'envenimer de part et d'autre. « Ce que l'on dit ici du Pape, écrit-il, Vos Seigneuries peuvent se le représenter aisément. On parle de lui refuser l'obédience, et d'assembler un concile contre lui. Le ruiner dans son pouvoir temporel, aussi bien que dans son autorité spirituelle, est le moindre péril dont on ne craint pas de le menacer. » Par une autre dépêche, adressée de Blois, le 22 juillet 1510, il mande encore à Florence : « La levée de boucliers que le Pape vient de faire contre la France est d'une nature si grave, et le roi y donne tant d'importance, que je puis hardiment prévoir, ou que ce prince en tirera une vengeance éclatante et glorieuse pour ses armes, ou qu'il perdra le reste de ses possessions en Italie. Il va passer les Alpes avec des forces deux fois plus considérables que celles de l'année dernière, et chacun est convaincu qu'il fera encore plus qu'il ne dit, puisque le roi d'Angleterre et l'Empereur restent tranquilles, du moins selon toutes les apparences. »

La correspondance de Machiavel, pendant le cours de cette troisième légation en France, nous initie à une foule de détails ignorés ou peu connus, qui expliquent comment, après la *Ligue de Cambrai*, formée par Jules II, et dont Louis XII avait été l'acteur principal, va bientôt se nouer la *Sainte Ligue*, excitée par ce même Pape contre le prince, naguère son allié le plus puissant et le plus dévoué. Le secrétaire de la république nous révèle, jour par jour, ses conférences avec Robertet et avec l'envoyé du marquis de Mantoue, les moyens pris pour calmer les troubles de Gênes, et les protestations pacifiques des ambassadeurs de Henri VIII, qui, au lieu de se rendre à Rome, comme ils en avaient eu d'abord l'intention, s'en retournent directement en Angleterre « repus, fêtés, choyés et contents. » Dans ses autres dépêches, il dépeint, en traits non moins vifs, l'arrivée et les intrigues de Mgr de Gurck, le premier personnage de la cour de l'Empereur, et les agissements secrets des représentants de l'Espagne pour souffler à la fois le feu de la guerre à la cour de France et à la cour de Rome. Il y expose également les tentatives toutes différentes que, de concert avec le pacifique légat du Pape, il fait lui-même pour empêcher entre les deux puissances une rupture qui, de toute manière, ne pouvait qu'être préjudiciable aux

intérêts florentins. Aux pressantes sollicitations du roi et des ministres qui demandent que la Seigneurie se déclare ouvertement pour la France, Machiavel ne cesse, en même temps, d'opposer toutes sortes de raisons, tendant à établir la nécessité où se trouve son gouvernement de garder une neutralité au moins apparente. Avec un art infini, il cherche à persuader au conseil du roi, et au roi lui-même, que, vu la position des États de la république par rapport à ceux du Saint-Siége, il est aussi important pour la France que pour sa fidèle alliée, que Florence ne se dégarnisse pas des troupes nécessaires à sa sécurité. L'attitude calme et désintéressée du gouvernement florentin lui permettrait, comme le disait son représentant, d'essayer avec plus de chances de succès une médiation entre les deux puissances.

Le projet de médiation fut, en effet, adressé à la Seigneurie par Machiavel, à la suite d'un dernier entretien que celui-ci avait eu avec l'ambassadeur du Souverain Pontife. L'ambassadeur sortait alors de l'audience du roi, auprès duquel il venait de tenter un suprême effort. Il lui avait, en conséquence, représenté combien il serait déplorable que le prince qui s'appelait le Fils aîné de l'Église entrât en lutte ouverte avec le Saint-Père, et que les deux souverains, au grand préjudice des intérêts chrétiens et de leur propre couronne, subissent, en s'armant l'un contre l'autre, les perfides et funestes excitations de l'Espagne. En même temps, il donnait à Sa Majesté les preuves les plus évidentes que, tandis qu'un ambassadeur espagnol poussait le roi à ne pas abandonner le duc de Ferrare, un autre ambassadeur de la même couronne enflammait, à Rome, le ressentiment du Pape, en lui répétant qu'il était indigne, de la part de Louis XII, de vouloir défendre le duc. Devant des insinuations aussi fausses que déloyales, et faites pour amener, selon le désir de la cour d'Espagne, la rupture de l'antique alliance unissant la France et le Saint-Siége, Sa Majesté, avait ajouté le représentant de la cour de Rome, devait bien examiner ce qu'elle allait faire, et se persuader qu'il valait mieux oublier la récente agression du Pape, laquelle d'ailleurs n'avait pas réussi, plutôt que lui fournir l'occasion d'être plus heureux dans une nouvelle entreprise. « Je conviens, lui avait répondu le roi, après l'avoir écouté fort patiemment, de la vérité de tout ce que vous venez de me dire ; mais que voulez-vous que je fasse? Le Pape a voulu me faire du mal; je suis disposé à tout souffrir, hormis ce qui attaquera mon honneur et mon autorité. Soyez convaincu, d'ailleurs, reprit-il du ton le plus amical, que si le Saint-Père me fait des avances de l'épaisseur de l'ongle, moi, j'en ferai de la longueur du bras ; mais jamais je ne commencerai. »

Sur les assurances pacifiques de Louis XII, d'autres s'étaient empressés de commencer pour lui les avances auxquelles il refusait si nettement de se soumettre. L'envoyé du Souverain Pontife s'était aussitôt entendu avec Robertet et Machiavel, pour rédiger un projet de médiation, qu'un Italien, Giovanni Girolami, devait porter à Florence, afin de le présenter à l'approbation de la Seigneurie. « Je n'ai pas cru devoir, écrivait à cette occasion le secrétaire de la république, rejeter ces propositions d'accommodement, parce que j'ai pensé que rien ne pouvait arriver de plus fâcheux pour notre ville, que l'inimitié et la guerre entre ces deux puissances. Vos Seigneuries ne peuvent que gagner à se porter médiatrices, car, ou la négociation sera couronnée de succès, ou bien elle échouera. Si elle réussit, vous vous attacherez le roi et le Pape, pour lesquels vous aurez agi aussi bien que pour vous-mêmes. Si, au contraire, la négociation échoue, le roi de France vous aura l'obligation d'avoir fait pour lui ce qu'il désirait, et, de son côté, le Saint-Père ne pourra pas se plaindre de vous, puisque vous lui aurez porté des paroles de paix, qu'il aura rejetées volontairement. »

Quel que fût le zèle déployé par l'agent florentin pour arriver à une solution pacifique, le débat était bien loin alors d'entrer dans les voies de la conciliation. Les préparatifs de guerre se poursuivaient en France avec activité. En même temps, un concile national était convoqué à Orléans pour connaître des griefs de Sa Majesté contre le Souverain Pontife, relever tous les membres de l'Église gallicane de l'obéissance due au Saint-Siége, provoquer l'adhésion de l'Angleterre et de l'Empire aux décrets du concile, et se fonder sur le concours de ces deux puissances avant de marcher sur Rome, afin de procéder à la déchéance solennelle du Pape. « Il est nécessaire que vous décidiez promptement, écrivait encore Machiavel en présence de ces graves complications. L'occasion a la vie courte, et il faut savoir la saisir. Encore une fois, je vous supplie de vous arrêter à un parti décisif, car le sort de la Toscane, le sort de notre patrie en dépend. Le roi a dit à l'un de ses confidents, ces jours-ci : « L'Empereur m'a plusieurs fois proposé de « partager avec lui l'Italie ; je n'ai jamais voulu y consentir ; mais « cette fois le Pape va me forcer à le faire. » Dans une autre lettre, Machiavel annonçait que les Italiens présents à la cour de France, et qui avaient tout à perdre si la guerre éclatait, disaient hautement que, pour mettre un Pape à la raison, il n'était besoin de faire tant de bruit, ni de recourir à un Empereur. Il n'y avait qu'à suivre, selon eux, l'exemple des rois qui, comme Philippe le Bel, avaient autrefois entrepris la guerre contre le pontife romain, et l'avaient fait enfermer dans le château Saint-Ange par ses propres barons. En

réponse à ces violentes suggestions, le secrétaire florentin s'efforçait de démontrer au roi et à ses ministres combien la paix avec le Saint-Siége était préférable à une guerre, si heureuse qu'elle pût être. Dans la pensée du prudent diplomate, une telle guerre devait être inévitablement fatale à quiconque oserait l'entreprendre, et il ne se lassait pas de répéter qu'en recourant aux armes, la France, fût-elle victorieuse, s'exposerait à un immense péril. Malgré ces sages représentations, Robertet et le chancelier n'en insistèrent pas moins pour que la république envoyât sans retard à M. de Chaumont un corps de troupes auxiliaires. Comme à leur demande Machiavel objectait que les Florentins, de toutes parts *ceints* du Pape, étaient dans l'impossibilité d'expédier ce secours : « La Seigneurie, répliqua le bouillant chancelier, doit savoir que le roi pense à l'honneur et aux avantages de Florence comme aux siens propres. Sa Majesté a ordonné de tels préparatifs, qu'elle veut faire, en Italie, ciel nouveau et terre nouvelle[1], le tout pour le détriment de ses ennemis et l'élévation de ses amis. Ainsi, tu vas écrire en conséquence, et tu donneras la lettre à Robertet. »

Ces dispositions hostiles de la cour de France continuent d'inquiéter vivement le prudent secrétaire de la république. Il annonce avec regret à son gouvernement que Louis XII a fait défendre, sous peine *de corps* et *de biens*, de communiquer avec Rome pour cause bénéficiale ou toute autre raison; puis il ajoute que « le roi soit qu'il dorme, soit qu'il veille, ne songe à rien qu'au mal qu'il lui semble recevoir du Saint-Père, et n'aspire qu'à en tirer vengeance. » Parfois certains indices lui font croire pourtant que Sa Majesté, par des scrupules de conscience que lui a suggérés la reine, est beaucoup moins décidée à la guerre que ses conseillers intimes. Cette opinion lui est bientôt confirmée par un incident assez singulier, dont il a été le témoin dans une de ses dernières visites à Robertet. Ce jour-là, tandis que le secrétaire d'État s'entretenait avec Machiavel, un peintre lui apporta dans son cabinet le portrait du cardinal d'Amboise, qu'il venait d'achever. Après avoir contemplé silencieusement les traits du grand ministre : « O mon maître, s'écria Robertet en soupirant, si tu vivais encore, nous serions avec notre armée aux portes de Rome! » Une telle parole, prononcée par l'homme qui était le plus en faveur auprès de Sa Majesté très-chrétienne, sonnait mal aux oreilles de l'envoyé florentin. Son instinct politique n'augurait pas mieux des résultats du concile, dont le siége allait être transféré d'Orléans à Tours, car Louis XII, après avoir prié l'ambassadeur du Pape de quitter la cour pour se rendre où

[1] « Cœlum novum et terram novam. »

bon lui semblerait, voulait, disait-on, entraîner le clergé de France à prendre contre Jules II des mesures extrêmes. « Demain le roi partira pour Tours, écrit-il à la date du 2 septembre 1510 ; Dieu veuille en faire arriver ce qui sera le mieux ! » Les appréhensions de Machiavel n'étaient que trop bien fondées. Quoiqu'il eût, grâce à son habileté et à sa persévérance, atteint le but particulier de sa mission au moment où il fut rappelé en Italie par l'arrivée de Roberto Acciajuoli, le nouvel ambassadeur florentin, l'avenir ne lui offrait alors que lueurs menaçantes. Éclairé par la merveilleuse faculté d'intuition qui lui était propre, son patriotisme voyait, à son retour, ce que d'autres ne voyaient pas, et déjà il pressentait les désastres qui devaient amener à Florence la chute de la république et l'ensevelir lui-même sous ses ruines.

Louis XII, en effet, poussé à bout par Jules II, qui ne dissimulait plus son dessein de chasser les Français de l'Italie, s'était, de concert avec l'empereur Maximilien, décidé à recourir aux moyens les plus violents. Il avait résolu de convoquer, après le concile national de Tours, qui déjà l'avait autorisé à se soustraire à l'obédience pontificale, un concile œcuménique ayant pour objet de réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. Par une usurpation de pouvoir qui devait être chèrement expiée, le débat était ainsi transporté du terrain politique sur le terrain religieux : faute grave commise par les adversaires de Jules II, puisqu'elle lui donnait l'occasion de se relever aux yeux de tous les fidèles, avec le majestueux et redoutable prestige du pontife romain parlant cette fois, non plus au nom de l'Italie, mais au nom de l'Église universelle, attaquée et outragée dans sa personne. Quoi qu'il en soit, Louis XII avait fait part de sa résolution à ses alliés, et Florence, pour seconder ses vues, lui avait offert comme siége de la nouvelle assemblée la ville de Pise, que le roi, moyennant un don de 100,000 ducats, avait nouvellement replacée sous la domination de son ancienne rivale. Mais bientôt, se ravisant sous le coup des menaces de Jules II, la Seigneurie s'était empressée de renvoyer en France l'infatigable Machiavel, pour supplier Sa Majesté de ne point provoquer un schisme déplorable en réunissant sur le territoire de la république une assemblée de cardinaux notoirement hostiles au Souverain Pontife. Dans cette sorte de mission *in extremis*, tout le zèle et toute l'habileté du secrétaire florentin allaient échouer contre les passions violentes qui prédominaient dans l'un et l'autre parti. Et pourtant, il faut bien le reconnaître, le beau rôle, le rôle véritablement chrétien était de son côté, puisqu'il avait à défendre et à sauvegarder à la fois trois grandes choses, trois intérêts sacrés entre tous : sa patrie, la religion et l'unité catholique.

Pénétré, et peut-être surpris lui-même de la nouveauté comme de l'importance de sa tâche, il part donc en toute hâte de Florence. Mais vainement, lorsqu'il rencontre sur sa route quelques-uns des cardinaux français, italiens ou espagnols, qui sont fermement attachés au parti du roi, il cherche à les dissuader de se rendre au lieu désigné pour le concile. Vainement aussi, arrivé à la cour de France au mois de novembre 1511, il s'efforce de démontrer au roi et à ses ministres qu'il est possible, même à la dernière heure, de revenir sur la convocation de l'assemblée, ou de l'indiquer au moins dans un autre lieu soit à Verceil, soit à Milan. Ne pouvant rien obtenir, il se jette enfin aux pieds de Louis XII, et lui représente les périls d'une lutte fatale, engagée avec la puissance que, lui, Machiavel, proclame la plus grande de la terre, parce que, sans armée, sans sujets, sans gouvernement même, elle est invincible comme une idée, indiscutable comme un dogme, immortelle comme le divin fondement sur lequel elle repose. Malgré toute la gravité de ces représentations, auxquelles se joignait la douce et religieuse influence d'Anne de Bretagne, le roi se montra inébranlable. « Je ne puis rien disposer là-dessus, persista-t-il à dire au représentant de la république, sans avoir d'abord le consentement de l'Empereur et des cardinaux. Je suis convenu avec eux de ne rien déterminer sans leur participation. Il y a déjà six mois, j'ai invité les cardinaux et les prélats de l'Église gallicane à se rendre en ce lieu de Pise, et maintenant je ne vois pas comment je pourrais me dédire. »

XIII

Voyant que tout était inutile pour arrêter une conflagration désormais inévitable, et que « la flamme, suivant son expression, allait monter jusqu'au ciel, » Machiavel était revenu à Florence. Dès son retour, il avait été chargé de conduire un corps de troupes à Pise, sous le prétexte de protéger les délibérations de l'assemblée, mais en réalité pour agir sur les cardinaux dissidents et les engager à quitter la ville. Sa négociation, cette fois, avait réussi. Intimidés par les démonstrations hostiles des habitants de Pise, et par le soulèvement général de l'opinion publique qui craignait de voir se renouveler les scandales du grand schisme, les membres de l'Assemblée, qui avaient fait dans le vide la cérémonie d'ouverture, consentirent à se séparer le 12 septembre 1512, mais en se réservant la faculté de se réunir plus tard à Milan. Par là, Florence croyait s'être

mise à l'abri de toutes représailles pour l'avenir ; mais elle comptait sans la mémoire implacable de Jules II.

Cette mission, la dernière de la vie diplomatique de Machiavel, ne devait, comme il l'avait prévu, écarter que pour un temps les dangers qui menaçaient sa patrie. Quand la *sainte ligue*, formée par le Pape s'appuyant sur les principales puissances de la chrétienté, eut porté contre la France ses coups les plus terribles; quand le pontife, en entrant, armé de pied en cap, par la brèche des remparts de la Mirandole, eut montré tout ce qu'on pouvait craindre de ce redoutable vieillard qui, disait-on, « avait jeté dans le Tibre les clefs de saint Pierre pour saisir l'épée de saint Paul ; » quand nos armées, si longtemps victorieuses, eurent été contraintes, malgré la vaillance héroïque des Bayard, des d'Alègre et des Gaston de Foix, d'abandonner presque toutes leurs positions ; quand enfin, à ce cri national : *Fuori i barbari !* proféré d'abord par Jules II, et répété en chœur par toute l'Italie enivrée de sa prétendue délivrance, de malheureux Français, restés sans armes à Ravenne, à Côme et à Milan, eurent été massacrés par une populace en furie, alors seulement, Florence comprit qu'on ne pouvait affronter impunément « la grande ire d'un Pape devenu le maître du jeu du monde, » et qui n'avait pas oublié, dans l'exaltation de son triomphe, le simulacre de concile tenu contre lui à Pise.

Après l'expulsion des Français, le châtiment des Florentins, leurs alliés, allait donc être poursuivi. En effet, l'inflexible vieillard qui, au milieu des splendeurs du Vatican, vivait comme un anachorète, ne dormait qu'une heure ou deux par jour, et pour nourriture se contentait d'un œuf avec un peu de pain et de vin, roulait dans sa pensée de nouveaux projets sur l'Italie. Ayant humilié la France, dont il s'était précédemment servi contre Venise, il voulait maintenant se servir de l'Espagne pour punir Florence, en comptant bien débarrasser ensuite l'Italie des Espagnols, comme il venait de la délivrer des Français. Dans une réunion tenue à Mantoue, la restauration des Médicis fut décidée par les représentants de la *sainte ligue*. Cette restauration présentait, il est vrai, un obstacle, puisque l'empereur Maximilien, pour la somme de 40,000 ducats, avait antérieurement garanti à la république ses possessions et son indépendance. Il y eut alors un honteux marché entre le prince besoigneux qui mettait la liberté d'un peuple aux enchères, et les prétendants qui désiraient ressaisir à tout prix le pouvoir compromis et perdu par les fautes de leur famille. Maximilien ne rougit pas de demander d'abord 100,000 ducats à Florence, qui, trouvant l'exigence trop dure, ne voulut pas racheter à cette condition le droit de vivre et de rester libre. Mais les Médicis, plus larges ou plus am-

bitieux, offrirent une somme supérieure, et leur rétablissement, dès lors, ne souffrit plus de difficulté.

Unies aux forces pontificales et vénitiennes, les troupes espagnoles, commandées par Hugues de Cardone, étaient entrées immédiatement en Toscane. A l'approche des ennemis, Machiavel fut chargé par le gonfalonier d'organiser la résistance, et du mois de mai au mois d'août 1512, il parcourut les villes et les campagnes, afin de réunir des troupes et de mettre les places fortes en état de défense. En présence des mesures énergiques du gouvernement florentin, les Espagnols envoyèrent une députation à la Seigneurie pour lui représenter, comme le font tous les envahisseurs, qu'ils ne venaient pas en ennemis, dans le but d'attaquer la république, ni d'affaiblir sa puissance. Ils voulaient seulement, disaient-ils, remplacer, par le parti de la *sainte ligue*, le parti français dont le gonfalonier Soderini était notoirement le chef. A la sommation qui lui était faite, au nom du vice-roi d'Espagne, de résigner son pouvoir, Soderini répondit noblement : « Le pouvoir, je le tiens du peuple, et dussent tous les rois de la terre me commander de le déposer, jamais je n'y consentirai ; mais du jour où le peuple m'en témoignera la volonté, je me retirerai avec la même déférence que j'ai, sans le désirer, accepté le gonfalonat. » Une si fière réponse exalta un moment l'enthousiasme des Florentins. Ils jurèrent aussitôt de sacrifier leur vie pour le maintien du gonfalonier et le salut de la république.

Mais, dès les premiers jours de septembre, Prato ayant été emporté d'assaut par les Espagnols, Soderini, qui voyait les partis s'agiter, eut un instant de faiblesse et parla de négocier avec l'ennemi. Cette défaillance lui fit perdre aussitôt sa vieille popularité. L'impuissance du gouvernement, auquel on reprochait de n'avoir pas su défendre le pays, la division des citoyens entre eux, et le soulèvement inopiné de la faction des Médicis, firent le reste, et le gonfalonier ayant été contraint de quitter la ville, l'ancien ordre de choses fut rétabli sans combat et sans opposition. Conduit par le légat pontifical, Julien de Médicis rentra aussitôt dans Florence, et fut reçu au palais communal, dont ses partisans venaient de s'emparer au cri, jadis si populaire, de : *Palle*, *Palle !* Quant à la foule, accoutumée qu'elle était au spectacle des révolutions florentines, elle laissa, indifférente et calme, s'accomplir cette restauration, qui n'excitait pas plus sa surprise que son enthousiasme. « La Seigneurie, dit Machiavel, convoqua le peuple en parlement, et l'on rendit une loi en vertu de laquelle les seigneurs Médicis furent rétablis dans tous les honneurs et tous les grades de leurs ancêtres. La ville, ajoute-t-il ensuite, reprit alors sa tranquillité ; et maintenant elle espère vivre aussi honorée sous l'égide de ses nouveaux chefs, qu'elle le fut, dans les temps

passés, sous le gouvernement du magnifique Laurent, leur père. » Ainsi, après dix-huit années de proscription, les Médicis reconquirent pleinement leur autorité, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé depuis la trahison et la chute du chef de leur famille ; comme si les peuples, qui trop souvent, à l'exemple des princes, ne savent rien apprendre, mieux que ceux-ci, du moins, savaient tout oublier.

Le fait le plus singulier peut-être de cette révolution nouvelle, c'est que le récit nous en est tracé avec une impassibilité aussi désintéressée qu'imperturbable par celui-là même qui en fut l'une des premières victimes. Dans une lettre fort détaillée, adressée à Alphonsine Orsini, veuve de Pierre de Médicis, Machiavel vient raconter gravement, sans témoigner le moindre regret, comment tomba le gouvernement de la république, qu'il avait si activement, et disons même, si loyalement servi pendant quatorze années consécutives. Cette lettre, aussi bien que le testament qu'il écrivit peu de temps auparavant, atteste que les événements qu'il rapporte au moment où ils allaient briser son avenir, ne surprirent nullement ses prévisions politiques. A peine instituée, la nouvelle Seigneurie lança tour à tour, à la date du 10 et du 17 novembre 1512, trois décrets aux termes desquels le secrétaire des *dix magistrats de liberté et de paix* était dépouillé de ses offices, exilé pour un an de Florence, mais avec défense de sortir du territoire florentin et interdiction absolue de rentrer dans le palais de la Seigneurie. Pour lui, ce n'était là que le triste prélude de persécutions bien autrement cruelles, que devait lui infliger la vengeance du parti victorieux. Au mois de janvier 1513, le pape Jules II était mort, sans avoir pu, comme il le désirait, décupler le temps et prolonger sa vie pour achever son œuvre en chassant de l'Italie tous les *barbares* sans aucune exception. « Sais-tu, écrivait-il à son frère peu de temps avant de mourir, pourquoi je me fatigue ainsi au déclin de ma carrière ? C'est qu'à l'Italie, notre mère commune, je voudrais un maître unique, perpétuel, le pontife romain. Je m'afflige profondément à la pensée que les uns m'empêcheront d'accomplir ce dessein, et que je ne pourrai faire pour la gloire de notre chère patrie ce que voudrait mon courage. Oh ! si j'avais vingt années de moins ! » Ce vœu tout patriotique de Jules II, aspirant à faire de la Papauté une puissance temporelle et italienne, et de Rome la capitale de cette puissance, ne fut pas exaucé. Incapable toutefois de fléchir devant l'âge, non plus que devant les hommes, le vieux pontife mourut presque debout, en célébrant la messe dans la chapelle Sixtine, alors toute resplendissante de sa jeune et incomparable beauté.

Après la mort de ce Pape, qui fut, comme on l'a dit, politique sans

cesser d'être chrétien, homme d'Église en se montrant le plus Italien des Romains, ami des arts et des lettres sans y sacrifier d'autres devoirs, le conclave allait se réunir pour lui donner un successeur, lorsqu'un complot fut tramé contre le cardinal Jean de Médicis, au moment où il se rendait à Rome. Accusé, à tort ou à raison, d'avoir participé à ce complot dont Roscoli et Capponi étaient les principaux instigateurs, l'ex-secrétaire des *Dix* fut arrêté, et soumis à une affreuse torture, où il souffrit, selon son expression, « tout ce qu'on peut souffrir sans perdre la vie. » Avec une fermeté qui ne faiblit pas au milieu des plus horribles douleurs, il soutint toujours qu'il était innocent, ainsi qu'il l'affirme et le répète dans une lettre intime, écrite à son ami Vernaccia. Comme il s'ennuyait dans la prison où ses ennemis le retenaient avec l'inutile espoir d'obtenir de lui un aveu, il appela un jour la Muse à son aide, et, pour consoler ses douleurs, il se mit à faire des vers. Se souvenant alors que les Médicis passaient pour aimer la poésie, il eut l'idée d'adresser un sonnet au prince qui était devenu le maître de Florence. « Julien, disait-il, j'ai autour des jambes une paire de chaînes avec six tours de grosse corde sur les épaules. Je ne veux pas compter mes autres misères, puisqu'on traite ainsi les poëtes. Ces murailles sont tapissées de vermine, et d'une vermine si bien nourrie, qu'on dirait une nuée de papillons... Le bruit est si grand, qu'il semble que Jupiter et le mont Gibel foudroient ensemble la terre. On enchaîne celui-ci, on déferre celui-là ; c'est un fracas continuel de clous et de fers rivés... Ce qui m'a fait le plus de mal, c'est quand dormant aux approches de l'aurore, j'entendis qu'on disait en chantant : On prie pour vous... Que votre compassion se tourne donc vers moi, père bienfaisant, et me délivre de ces fers indignes. »

Julien de Médicis n'ayant pas répondu à cet appel, le poëte captif, dont l'esprit était aussi libre au fond de son cachot que dans le palais de la Seigneurie, secoua de nouveau ses chaînes avec la vermine qui le dévorait, et d'une main encore crispée par les angoisses de la torture, il écrivit un autre sonnet sous la forme allégorique d'un songe. « Cette nuit, dit-il, je priais les Muses d'aller avec leur douce lyre et leurs doux chants visiter Votre Magnificence pour me consoler et lui offrir ma justification. L'une d'elles m'apparut, et me confondit en me disant : « Qui es-tu, toi qui oses m'appeler ainsi ? » J'articulai mon nom, et celle-ci, pour m'outrager, me frappa le visage, et me ferma la bouche, en s'écriant : « Non, tu n'es point Nicolas, tu es le *Dazzo*[1], puisqu'on t'a lié les jambes et les pieds, et que tu es en-

[1] Ce Dazzo était sans doute quelque fou connu en ce temps-là, et qu'on détenait dans les prisons de Florence.

« chaîné comme un insensé. » Je voulais présenter mes raisons ; mais elle répliqua : « Va rejoindre les bouffons avec ta prétendue histoire « dans les poches. » Magnifique Julien, au nom du Dieu tout-puissant, soyez garant que je ne suis pas le *Dazzo*, mais que je suis moi [1]. »

Les biographes ne nous disent pas si cette seconde requête fut mieux accueillie que la première. Mais, par une coïncidence heureuse pour l'honneur de Julien, une amnistie, proclamée peu après, à l'occasion de l'avénement du cardinal Jean de Médicis, intronisé pape sous le nom de Léon X, vint rendre la liberté au malheureux prisonnier. En dépit de l'exil auquel il restait condamné, Machiavel se réjouit d'une délivrance venant le soustraire enfin aux conséquences d'un procès criminel qui avait coûté la vie à tant d'autres. Ses relations avec de puissants amis qui appartenaient au nouveau gouvernement lui donnaient d'ailleurs l'espoir que le souvenir des services rendus à l'État ne serait pas oublié, et qu'il pourrait encore consacrer à sa patrie, qu'il aimait à la manière des anciens, le fruit de son dévouement et de sa longue expérience. Cet espoir de Machiavel fut déçu. Il ne se serait pas exposé à cette pénible déception, et il n'eût pas usé le reste de sa vie à solliciter des emplois qu'il ne put jamais obtenir, s'il se fût appliqué à lui-même ses théories, parfois désespérantes, sur l'égoïsme des passions humaines, l'indifférence ou l'ingratitude des princes et des peuples, et le profond oubli dans lequel les révolutions font tomber les hommes qui se croyaient le plus nécessaires.

Pour adoucir les amers déboires que cause à tout personnage qui a été quelque chose le regret de n'être plus rien, il lui restait, du moins, deux aimables consolatrices, l'amitié et l'étude, objets d'un double culte auquel, malgré son scepticisme, il ne cessa jamais de croire. Un jour, cependant, il faillit douter de l'un de ses amis les plus influents, de Francesco Vettori, dont il réclamait souvent, dans sa disgrâce, le crédit et les services, et qui ne lui prêtait qu'un appui par trop lent au gré de ses désirs. Comme Vettori l'engageait, pour endormir ses espérances, à attendre des circonstances plus propices, Machiavel, surpris et peiné de cette indifférence apparente, lui répondit par une lettre en tête de laquelle il avait placé ces vers de Dante : « Et moi, qui m'étais aperçu de ce refroidissement, je dis comment viendra-t-il si tu hésites, toi qui es le consolateur de mon affliction [2] ? » Mais ce doute ne fut qu'un

[1] Les deux sonnets qui viennent d'être cités ont été découverts, il y a un certain nombre d'années, par M. Joseph Aiassi, de Florence, qui les trouva, écrits de la main de Machiavel, sur deux feuilles placées dans un volume anciennement imprimé.

[2] *Infer.*, c. IV.

léger nuage; il passa sans obscurcir une amitié qui dura jusqu'à la mort. Machiavel continua donc avec Francesco Vettori et Andrea, son frère, avec Guicciardini, Vernaccia et d'autres encore, un échange de bonnes relations et de lettres familières où, après le diplomate, tel que vient de nous le montrer la correspondance des *Légations*, nous voyons se révéler l'homme, et l'homme tout entier.

C'est ici que se dévoile entièrement cette mystérieuse figure du sphinx florentin qui déjà, dans le cours de ses négociations politiques, a pour nous laissé échapper tant de secrets. Plus différent que jamais de lui-même, en ne cessant d'offrir le mélange des contrastes les plus choquants, il semblerait être pour son propre cœur, aussi bien que pour les autres, une énigme inexplicable, si, au lieu de chercher en lui, comme on l'a fait, un être demi-fabuleux, on se contentait d'y voir simplement un homme de génie, chez lequel la grandeur de la pensée n'est que trop souvent unie aux irrémédiables faiblesses de la nature humaine. Pour expliquer tant d'oppositions en apparence inconciliables, et avoir l'occasion de heurter du pied des hommes tombés si bas après s'être élevés si haut, est-il nécessaire, d'ailleurs, de remonter au seizième siècle? Sans aller si loin, ne suffit-il pas de regarder, autour de soi, certains héros de la renommée, dont la vie, toute murée qu'elle puisse être, ne laisse que trop découvrir, hélas ! en quel profond abîme de misères roule et descend parfois l'homme le plus orgueilleux de lui-même? Quoi qu'il en soit, toujours poursuivi par le regret d'une position perdue et le cri lamentable de sa misère, toujours courant après cette ombre vaine d'un emploi qui échappait à ses instantes sollicitations, Machiavel ne cessera plus, dans sa correspondance avec ses amis, de passer de la plainte à l'espérance, de l'espérance à l'abattement. « Je resterai donc, écrivait-il à Vettori, au milieu de mes haillons, sans trouver un homme qui se souvienne de mes services, et qui croie que je puis être bon à quelque chose. Il est impossible que je demeure plus longtemps dans un pareil état. Je me consume, et je crois que si Dieu ne se montre pas plus favorable, je serai un jour forcé, ou de me placer comme secrétaire d'un commandant d'infanterie, ou de me planter dans un désert pour enseigner à lire aux enfants, après avoir abandonné ici *ma brigade*, qui s'imaginera que je suis mort. »

Parfois, se relevant de ces accès de désespoir, peu dignes, selon lui, d'un cœur qui avait, sans défaillir, affronté les coups de la fortune et les souffrances de la torture, il prenait pied et se renfermait plus étroitement que jamais dans sa modeste campagne de la *Strada*, située près de San Casciano, sur la route de Florence à Rome. Voici en quels termes affectueux il engageait Vernaccia, qui avait été autre-

fois son élève, à y venir lui tenir compagnie : « Vernaccia, tu es l'un des hommes que j'aime et que j'estime le plus, et comme tu viens de donner de nouvelles preuves de talent, d'honneur et de loyauté, je suis fier de toi, puisque c'est moi qui ai formé ta jeunesse. Or, maintenant que je coule mes jours dans la retraite, si tu viens près des lieux que j'habite, n'y passe pas, je t'en prie, sans me voir. Ma maison est pauvre et sans lustre à présent. Viens-y pourtant, Vernaccia, et tu y trouveras le même accueil qu'au temps de sa prospérité. » Veut-on savoir d'ailleurs quel était le genre d'existence qu'y menait le diplomate naguère habitué à la vie brillante des cours, et devenu alors un petit propriétaire, un simple *rural*, comme on dirait aujourd'hui? Tel est le tableau tracé par Machiavel lui-même dans une lettre fort curieuse adressée, pendant l'automne de l'année 1513, à son ami et protecteur Francesco Vettori, qui était en ce moment ambassadeur à Rome[1] :

Levé dès le point du jour et couvert de grossiers habits de paysan, l'ex-secrétaire de la république s'en va d'abord, à l'exemple d'Horace, tendre des piéges et des appâts à la gourmandise proverbiale des grives, — *turdis edacibus*, — et il en prend assez pour défrayer le menu ordinaire de sa table. Il se rend de là dans un bois qu'il fait couper afin de pourvoir au chauffage de l'hiver, et, fatigué bientôt d'entendre les bûcherons se disputer entre eux, il s'assied plus loin, au bord d'une fontaine, un Dante, un Pétrarque à la main, ou bien encore, ce qui est moins sérieux, il se complaît à relire les amoureuses élégies de Tibulle et d'Ovide. « Je lis, dit-il, leurs plaintes passionnées et leurs brûlants transports; je me rappelle les miens, et je jouis de ce doux souvenir. » Quelquefois, excité sans doute par ces voluptueuses réminiscences, l'époux de Marietta Corsini, le père de famille arrivé à la maturité de l'âge, s'oublie jusqu'à courir les champs et battre les buissons, pour se livrer encore à de folles et indignes amours. Dans une autre lettre au même Vettori, qui l'avait aussi entretenu de ses aventures galantes, il lui fait la confidence d'une bonne fortune à la suite de laquelle, « surpris dans les rets d'or tracés par Vénus, il goûte la douceur d'entretiens délicieux, et oublie au milieu des sentiers parfumés de Cythère les âpres et tortueux chemins de l'exil. » Mais retombant bientôt dans la vulgarité de la vie campagnarde, il court se distraire à l'hôtellerie voisine, devise avec ceux qui passent, leur demande des nouvelles de leur pays, et fait là, dit-il, comme naguère en un théâtre plus élevé, des observations sur la différence qui sépare les goûts et les esprits des hom-

[1] Cette lettre fait partie de la correspondance manuscrite de Machiavel, conservée dans la bibliothèque Barberini, à Rome, et elle porte la date du 10 octobre 1513.

mes. Quand il a pris avec sa femme et ses enfants, qu'il appelle familièrement *sa brigade*, le repas composé des produits de son mince patrimoine, il retourne à l'auberge, où il passe l'après-midi à jouer à la *cricca*[1]. Il s'y dispute sur le gain et les enjeux; il y échange des injures avec ses grossiers adversaires, qui sont le patron de l'hôtellerie, un boucher, un meunier et deux chaufourniers du voisinage. Voilà donc où en était venu l'esprit supérieur, le grand écrivain qui achevait en ce moment, comme il va nous l'apprendre, le livre *des Principautés*, après avoir composé déjà une partie de ses admirables *Discorsi* sur les *Décades* de Tite Live.

Ce qui blesse et afflige le plus dans cet abaissement volontaire d'un homme de génie, c'est qu'il a pleinement la conscience de l'avilissement de son être moral, et qu'il s'y enfonce à dessein pour mieux s'indigner contre les injustes persécutions du sort. « Vautré dans cette vilenie, dit-il avec un orgueil non moins révoltant que cynique, j'empêche mon cerveau de se moisir; je donne libre carrière à la malignité de ma fortune, satisfait qu'elle me foule aux pieds de cette rude façon, pour voir si enfin elle n'en aura pas de honte. » Mais tout à coup, l'homme qui a voulu se fuir lui-même en se roulant dans la boue, se relève de cette fange impure. Quand le soleil, qui sans doute l'importunait parce qu'il éclairait sa misère, a disparu à l'horizon, il redresse alors la tête, heureux de se retrouver enfin face à face avec les ombres de la nuit, pour lui moins blessantes que ne l'était l'éclat du grand jour. « Le soir venu, ajoute-t-il, je retourne chez moi, et j'entre dans mon cabinet de travail. Je me dépouille sur la porte de mes habits de paysan, souillés de poussière et de boue; je me revêts d'habits de cour ou de mon costume habituel, et je pénètre dans l'antique sanctuaire des grands hommes du temps passé. Accueilli par eux avec douceur et bienveillance, je me repais de cette nourriture qui seule est faite pour moi et pour laquelle je suis né. Je m'entretiens avec eux; je leur demande compte de leurs actions; ils me répondent avec bonté, et pendant quatre heures j'échappe à tout ennui. J'oublie tous mes chagrins, je ne crains plus la pauvreté, et la mort elle-même ne saurait m'inspirer d'épouvante. Comme Dante a dit : *Il n'y a point de science si l'on ne retient ce que l'on a entendu*, j'ai noté dans leur conversation tout ce qui m'a paru de quelque importance, et j'en ai composé un opuscule, *de Principatibus*, où je me plonge autant qu'il m'est possible dans les profondeurs de mon sujet. »

Parlant ensuite pour la première fois de ce livre sur *les Princi-*

[1] Sorte de jeu, qu'on a confondu à tort avec notre *tric-trac*, bien qu'il n'y ressemble en aucune façon; c'est plutôt une espèce de *brelan*.

pautés, selon le titre qu'il lui donne, il dit ne savoir s'il doit l'envoyer à Julien de Médicis, qui se trouvait alors à Rome en même temps que Francesco Vettori. Il ne se décide à l'offrir au nouveau maître de Florence, que parce que la nécessité l'y pousse, et qu'il désire, à cause de sa pauvreté, obtenir un emploi des seigneurs Médicis, quand ils ne devraient d'abord que lui faire rouler une pierre. « Si cette production était lue attentivement, dit-il à la fin de sa lettre, on verrait que pendant les quinze ans que j'ai passés à étudier l'art du gouvernement, je n'ai ni *dormi*, ni *joué*. Chacun devrait avoir à cœur de se servir d'un homme qui aurait acquis de l'expérience aux dépens des autres. Quant à ma fidélité, on ne devrait pas en douter, parce que l'ayant toujours gardée scrupuleusement, je ne commencerai pas maintenant à la trahir. Qui a été fidèle et honnête pendant quarante-trois ans, que j'ai à présent, ne doit pas changer de nature : mon indigence est la garantie de mon honneur et de ma probité. »

XIV

Rendu à lui-même par la fréquentation journalière de ces grands morts des temps passés, que chaque soir il évoque de leur tombe, Machiavel va reprendre enfin possession de sa dignité d'homme et de son génie d'écrivain. C'est pendant cette période de sa vie, et au fond de sa retraite de la *Strada*, qu'il acheva ses plus importantes compositions, *le Prince*, les *Discours sur Tite Live*, *la Mandragore*, les *Sept livres sur l'art de la guerre*, la *Vie de Castruccio*, ouvrages auxquels bientôt s'ajoutera sa belle *Histoire de Florence*. Mais tant et de si remarquables travaux, sur lesquels les limites imposées à notre sujet nous empêchent de nous arrêter ici, ne purent tirer leur auteur de l'obscurité et de l'oubli où l'avait jeté la révolution de 1512. Malgré le soin qu'il eut de dédier *le Prince* à Laurent II, neveu et successeur de Julien, malgré l'empressement dont il fit preuve en écrivant le projet de constitution demandé par Léon X, et en acceptant plus tard l'offre du cardinal Jules de Médicis qui lui proposait d'écrire l'*Histoire de Florence*, il eut peine à obtenir quelques rares et bien modestes missions, jusqu'au jour où la mort vint le surprendre, en 1527. Se sentant indisposé, et habitué à se diriger seul en médecine comme en politique, il prit à contre-temps, et peut-être à trop forte dose, des pilules qui, en provoquant de violentes douleurs d'entrailles, déterminèrent une crise à laquelle il succomba tout à coup.

Les détails donnés sur ses derniers instants par son fils, Pierre Machiavel, dans une lettre adressée à Francesco Nelli, nous apprennent qu'il mourut le 22 juin, « après avoir confessé tous ses péchés au frère Mathieu, qui resta près de lui jusqu'au moment où il cessa de vivre[1]. » Sa dépouille mortelle fut déposée sans aucune pompe dans l'église de Santa-Croce, auprès des restes de plusieurs autres membres de sa famille. Elle y demeura deux siècles et demi, dit l'un de ses biographes, ignorée du plus grand nombre de ses concitoyens, sans que rien distinguât sa tombe de celle du Florentin le plus obscur[2]. Mais en 1787, à la veille de la révolution française dont Machiavel, suivant une opinion soutenue de nos jours[3], aurait été l'un des prophètes inconscients et des plus dangereux promoteurs, le grand-duc Léopold lui fit ériger un tombeau en marbre, près des sépultures de Galilée et de Michel-Ange, tombeau sur lequel on grava cette épitaphe dont la forme concise ne dissimule pas la pompeuse expression :

TANTO NOMINI NULLUM PAR INGENIUM.

Ce nom est grand, sans nul doute ; mais si grand, ou plutôt si tristement célèbre qu'il soit, l'éloge, bien que dise l'épitaphe, ne saurait lui être appliqué sans les plus expresses réserves. Mort dans l'obscurité, méconnu en Italie, ignoré en Europe, Nicolas Machiavel avait caché jusque-là son génie et sa gloire sous la modeste appellation de secrétaire des *Dix*, qu'il garda, même dans ses légations les plus importantes, où il ne fut jamais, à cause de sa pauvreté, honoré du titre d'ambassadeur. Or, par une étrange fortune, à peine est-il mort, que la renommée se saisit de son nom. Elle l'emporte au loin dans son vol pour le livrer, quatre siècles durant, à des jugements aussi contradictoires que les principes de l'écrivain, et que les doctrines de cette politique immorale, née en Italie au temps des Borgia, inaugurée en France par Catherine de Médicis, et que

[1] Cette lettre, empreinte d'un sentiment vrai, inspiré par la douleur et la piété filiale, répond aux attaques passionnées de Paul Jove qui, dans ses *Elogia*, dit, en parlant de Machiavel : « Frondeur et athée, il vécut dans la pauvreté, et mourut pour avoir *joué* avec sa vie, en usant témérairement d'un remède empirique. » — Outre Pierre, le dernier de ses enfants, Machiavel avait eu de Marietta Corsini trois autres fils, Bernard, Louis et Guido, et une fille, appelée Bartolomea.

[2] Il faut remarquer cependant que, vers le milieu du seizième siècle, le poëte Antonio Vacca composa, pour le tombeau de Machiavel, une élégante épitaphe qui n'y fut pas gravée. Elle se terminait par ces deux vers :

Etruscæ Machiavellus honos et gloria linguæ
Hic jacet. Hoc saxum non coluisse nefas.

[3] *Machiavel juge des révolutions de notre temps*, par J. Ferrari, 1847.

Bayle, le premier, stigmatisa du nom de machiavélisme. Composés d'abord comme des traités d'une science nouvelle et occulte qui réclamait le mystère, ses ouvrages sont publiés pour la première fois en 1531, sur un bref du pape Clément VII, concédant approbation et privilége à l'imprimeur Blado d'Asola. Nonobstant ce suffrage formel d'un Souverain Pontife, ils sont mis à l'index sous Paul IV, et cette prohibition, que le concile de Trente reproduit en 1564, reçoit une nouvelle confirmation de Sixte-Quint, lequel néanmoins commente en secret les livres qu'il a condamnés publiquement. Dès lors la renommée de l'auteur semble grandir sous le coup des anathèmes et des attaques violentes qui vont frapper ses écrits. Dans son livre du *Prince*, devenu le bréviaire des cours, les politiques du seizième siècle étudient la casuistique des grands crimes d'État. La mère de Charles IX, qui avait pu apprendre de Machiavel « comment on frappe des ennemis sans les menacer, et comment on les extermine sans que la persécution traîne, » applique bientôt ces principes dans la nuit horrible de la Saint-Barthélemi[1]. Sous les règnes de Henri III et de Marie Tudor, de Philippe II et d'Élisabeth, la raison d'État continue de s'élever, implacable et sanglante, au-dessus des lois éternelles de la morale, et commande froidement la mort de Henri de Guise et de Jane Grey, du prince d'Orange et de Marie Stuart.

A la même époque, effet singulier des contradictions humaines! tandis que l'auteur du *Prince* est accusé par Gentillet et les protestants d'avoir sonné partout le « tocsin du massacre, » en répandant les doctrines odieuses qui, selon eux, dirigent la politique du catholicisme, les docteurs catholiques, là où la réforme triomphe et persécute, reprochent à leur tour au secrétaire florentin d'avoir enseigné aux fauteurs du protestantisme la révolte contre l'Église romaine. Comme Machiavel avait osé, en outre, attribuer au système politique suivi par la Papauté temporelle, non-seulement les divisions et le morcellement de l'Italie, mais encore la perte de sa religion et de ses mœurs, il rencontre aussi de zélés adversaires dans le cardinal Polus, le jésuite Possevin, et l'oratorien Thomas Bozio. A ces attaques passionnées succèdent bientôt des apologies non moins ardentes. Pendant les deux siècles suivants, de Richelieu, le ministre-

[1] Au sujet de la politique importée d'Italie par cette princesse, il convient de faire observer que la fameuse maxime : *Diviser pour régner*, n'a pu être, comme on le croit généralement, empruntée par elle à son compatriote Machiavel. Il combat, au contraire, avec une grande force, cette vieille politique longtemps pratiquée à Florence et à Venise, en démontrant victorieusement qu'un tel système, ressource impuissante de la faiblesse, tourne toujours au préjudice de ceux qui l'emploient. (*Le Prince*, ch. xx.)

roi, à Voltaire, le prince des philosophes, la controverse se poursuit et « la chicane s'allonge, » pour nous servir de l'expression de Montaigne, qui, de loin, avait prévu ce qu'il appelle « cette infinie contexture de débats. » Après le diplomate Amelot de la Houssaye, représentant le secrétaire florentin comme le maître dans l'art de régner, voici venir l'historien du *Siècle de Louis XIV*, qui proclame d'abord l'auteur du *Prince* un législateur immortel. Mais peu après, changeant d'opinion, d'un trait de plume il le raye de la liste des grands hommes pour faire sa cour au prince royal de Prusse, qu'il aidait alors à écrire et à corriger son *Anti-Machiavel* : pâle et médiocre réfutation jetée comme un appât aux éloges de l'*Encyclopédie*, et que Frédéric II, devenu roi, oublia plus vite que les principes mêmes qu'il avait combattus. N'en a-t-on pas pour témoignages la brusque invasion de la Silésie, l'odieux partage de la Pologne, et les fameuses instructions à ses successeurs, suivies par eux avec une ambition non moins rapace que violente?

Contre les critiques intéressées, contre l'indignation factice du sophiste couronné qui, libéral sur les marches du trône, se fait despote quand il y est assis, deux voix plus sincères protestent vers le même temps, celles de Montesquieu, dans l'*Esprit des lois;* de Jean-Jacques Rousseau, dans le *Contrat social.* Si, aux attaques du président Gentillet, le président Montesquieu répond en faisant à Machiavel un grand nombre d'emprunts qu'il s'assimile en les rajeunissant, le citoyen de Genève va plus loin, et ne craint pas de plaider hautement la cause du citoyen de Florence : « En feignant de donner des leçons aux rois, dit-il, il en a donné de grandes aux peuples. *Le Prince* est le rêve des républicains... Machiavel était un bon citoyen et un honnête homme; mais, attaché à la maison de Médicis, il était forcé, dans l'oppression de sa patrie, de déguiser son amour pour la liberté. » N'est-il pas fort curieux de voir ici Jean-Jacques Rousseau se rapprocher du chancelier Bacon, qui, deux siècles auparavant, avait dit aussi de l'auteur du *Prince* : « Cet homme n'apprend rien aux tyrans; ils savent trop bien ce qu'ils ont à faire; mais il instruit les peuples de ce qu'ils ont à redouter. »

De tant d'appréciations différentes, que faut-il conclure à la fin de cette étude qui, après avoir eu surtout pour objet de peindre Machiavel diplomate, n'est et ne peut être, dans notre pensée, la réhabilitation des erreurs de l'écrivain? La conclusion, c'est que le secrétaire florentin, en représentant l'homme perpétuellement agité entre le bien et le mal, mais fatalement enclin à pencher vers l'un bien plus que vers l'autre, réalise en sa personne, par les fluctuations mêmes de son mobile génie, ses propres théories sur la nature humaine et

le rôle qu'elle remplit dans le monde social et politique. Indifférent, comme l'était son siècle, au vice et à la vertu, il croit à la perversité native des individus, des princes et des peuples, perversité qu'il accepte sans trop se révolter, pourvu qu'une intelligence supérieure la fasse servir utilement à ses fins. « Si les hommes étaient bons et honnêtes, ne craint-il pas de dire avec un froid et ironique dédain, j'aurais pour eux d'autres conseils basés sur la probité ; mais comme ils sont tous méchants et perfides, ce n'est pas le temps de se faire aimer d'eux, mais bien de se faire craindre. Il faut de plus les tromper, si c'est utile, et le prince devra être tout à la fois renard et lion : renard, pour dépister les piéges; lion, pour épouvanter les loups, ses sujets. » Et en même temps, toutefois, par une contradiction flagrante avec ces doctrines immorales, il recommande, il préconise les austères devoirs et le mâle et sublime héroïsme qui, après avoir fait la force des gouvernements antiques, en seront l'éternel honneur[1]. Quant à lui-même, singularité encore plus étrange! il demeura toute sa vie fidèle à de si nobles exemples. Bien différent de tant d'autres sous ce rapport, il vaut donc mieux par sa conduite que par certains de ses écrits. Florentin, il aime Florence avec passion, la sert avec amour et dévouement, comme un Romain ou un Athénien pouvait aimer et servir Rome ou Athènes. Italien, il veut le bonheur et l'indépendance de sa patrie, entrevoit le premier le système possible de son unité, et le premier aussi, il fait entendre le cri national : « Chassons les barbares! » Ces sentiments patriotiques, il les affirme dans ses traités et ses ouvrages historiques, dans sa correspondance diplomatique et ses lettres familières, mais notamment dans l'ardente invocation qui, servant d'épilogue au livre du *Prince*, est une sorte d'hymne à l'Italie et à sa prochaine délivrance.

Et comment aujourd'hui ne pas s'arrêter, par une attraction plus que jamais sympathique, à cette exhortation où, s'adressant à Laurent de Médicis et à tous les Italiens, il les adjure d'unir leurs efforts afin de délivrer leur commune patrie? « Avant que l'homme choisi par Dieu pour opérer son salut, apparût enfin à ses regards, il fallait, s'écrie-t-il, qu'elle fût réduite au terme le plus extrême; qu'elle se trouvât plus opprimée que les Hébreux, plus esclave que les Perses, plus désunie que les Athéniens, sans chefs, sans institu-

[1] *Disc. sur Tit. Liv.*, liv. I, ch. XXXVII. — Outre les *Décades*, le *Prince* et les autres écrits de Machiavel, on peut consulter sur lui les ouvrages de Tiraboschi, de Ginguené, de Sismondi, de Ferrari et d'Artaud de Montor. Voir aussi Macaulay, *Essai sur Machiavel;* Bouillé, *Commentaire sur le Prince;* Algarotti, *Scienza militare del segretario fiorentino;* Baldelli, *Elogio di Niccolo Machiavelli*, et l'article *Machiavel*, dans les remarquables études de M. Ad. Franck, membre de l'Institut, sur les *Réformateurs et publicistes de l'Europe*.

tions, battue, déchirée, envahie et accablée de toute espèce de désastres... Mais, avec la protection du ciel, le jour de la justice est venu, et il va nous voir bientôt nous lever contre nos envahisseurs, car la guerre est toujours juste lorsqu'elle est nécessaire, et les armes sont sacrées quand elles sont l'unique ressource des opprimés. Et comment pourrions-nous douter de notre salut? ajoute Machiavel qui, mêlant ici les souvenirs de la Bible aux traditions de l'astrologisme oriental, croyait que la marche des sphères règle nos destinées et gouverne tout ici-bas, l'humanité aussi bien que le monde. « Des signes éclatants n'ont-ils pas annoncé la volonté divine? La mer s'est entr'ouverte, une nuée lumineuse a indiqué le chemin, le rocher a fait jaillir de son sein des eaux abondantes, la manne est tombée dans le désert... Tout favorise ainsi votre grandeur, dit-il à Laurent de Médecis, et que le reste soit votre ouvrage. Dieu ne veut pas tout faire, pour ne pas nous laisser sans mérite et sans cette portion de gloire qu'il nous permet d'acquérir. Allez donc vous présenter à l'Italie, toute prête à se ranger sous le premier étendard qu'on osera déployer devant ses yeux! Où peut-elle mieux placer ses espérances qu'en votre illustre maison qui, par ses vertus héréditaires, par la faveur de Dieu et celle de l'Église, dont elle occupe actuellement le trône, peut véritablement accomplir cette heureuse délivrance? Ne laissons donc pas échapper l'occasion présente. Que l'Italie, après une si longue attente, voie enfin paraître son libérateur. Avec quel amour, avec quelle soif de vengeance, avec quelle fidélité inébranlable et quelles larmes de joie il serait reçu dans toutes les provinces qui ont tant souffert de ces inondations d'étrangers! quelles portes pourraient rester fermées devant lui? quels peuples refuseraient de lui obéir? quelle jalousie s'opposerait à ses succès? quel Italien ne l'entourerait de ses hommages? et, parmi nous, y a-t-il quelqu'un dont la domination des barbares ne fasse bondir le cœur[1]? »

A de si patriotiques accents, quel cœur ami de la liberté, mais surtout quel homme ayant subi avec tout un peuple la honte de l'oppression étrangère, refuserait de s'associer pleinement? Et pourquoi faut-il que, par une inconséquence étrange chez un esprit à la fois supérieur et pratique, celui qui a fait entendre un si pathétique appel, ait méconnu, ait oublié ailleurs les grands intérêts de la patrie italienne pour les petits intérêts de sa cité natale? Guelfe par ses sentiments, ses traditions de famille et par ses écrits, il agit, il négocie le plus souvent en gibelin. Lui qui veut rendre à son pays l'indépendance nationale, il pousse Louis XII à étendre ses conquêtes au delà des Alpes, excite le Pape et les Français contre Venise, appelle,

[1] *Le Prince*, ch. xxvi.

au nom de Florence, l'Empereur en Lombardie, et ne semble pas comprendre que les deux guerres étrangères dont la Péninsule fut alors le champ clos, auront pour conséquences probables de rapprocher deux puissances longtemps ennemies, et de faire relever la Papauté par la France, et l'Empire par la Papauté. Louis XII commence la première de ces restaurations; Jules II accomplit la seconde. Recueillant les fruits de l'une et de l'autre, Charles-Quint scelle l'alliance impériale et pontificale en imposant à Florence la dynastie héréditaire des Médicis, et à l'Italie tout entière le joug écrasant de la maison d'Autriche.

Si, en politique, l'esprit flottant et contradictoire de Machiavel n'a pas su prévoir des résultats aussi peu en rapport avec les vœux de son patriotisme et ses principes qui, au fond, étaient restés essentiellement républicains, combien aussi, sur la question religieuse, ne se montre-t-il pas en opposition avec lui-même? Chrétien pratiquant, il obéit et veut qu'on obéisse aux commandements de Dieu et de l'Église, sous peine d'attirer sur soi-même et sur son pays les justes effets de la colère céleste. Comme publiciste et comme moraliste, il reconnaît, en outre, la nécessité absolue d'une religion dans l'État, parce que « sans religion, il n'y a ni respect des mœurs, ni respect des lois, et que sans les mœurs aussi bien que sans les lois, il n'est pas de société, pas de gouvernement possibles[1]. » Consultons maintenant d'autres passages de ses écrits, et nous le verrons, précurseur de Luther, attaquer violemment les principes et la conduite du clergé italien, dénier les immenses services rendus par l'Église à la civilisation européenne, et accuser le pouvoir pontifical d'avoir causé la désunion et l'asservissement de l'Italie. Ce pouvoir n'ayant jamais été, selon lui, ni assez fort pour s'emparer de toute la Péninsule, ni assez faible pour souffrir qu'un autre s'en emparât, il l'a toujours empêchée de se réunir sous un seul chef. Bien plus, dans le parallèle des influences différentes exercées par la religion des anciens et celle des peuples modernes, il va presque jusqu'à reprocher au christianisme d'avoir affaibli le ressort des âmes en plaçant le souverain bien dans l'humilité, l'abnégation et le mépris des choses de la terre. « Cette sanctification de la vie contemplative, dit-il, cette préférence donnée à ce qui est faible et abject sur ce qui est puissant et glorieux, ont rendu les modernes moins jaloux de leurs droits, moins disposés à les défendre; car, exaltant chez eux la force qui fait supporter les maux, mais non celle qui pousse aux grandes actions, elles ont amolli les esprits et livré le monde à la merci des ambitieux et des méchants. »

Non content de méconnaître ainsi la merveilleuse puissance de la foi, de l'amour, qui inspira l'héroïsme des siècles chrétiens, et de

[1] *Disc. sur Tit. Liv.*, liv. I, ch. XVI et XVIII.

rechercher, par delà le moyen âge, « le ciel armé des païens, » ainsi qu'il le désigne, Machiavel ne semble pas mieux comprendre la nature et la destinée de l'homme, qu'il n'a compris les sublimes enseignements de la religion d'un Dieu « sans défense. » Faible atome perdu dans l'immense tourbillonnement des sphères, l'homme ne peut, selon lui, comme selon Pomponnat, son contemporain, échapper aux lois de l'évolution circulaire qui régit et emporte les mondes. Seul, abandonné à lui-même, contraint de se fixer un but pour se faire sa propre destinée, il resterait le passif instrument des forces matérielles qui pèsent sur son être, si par l'énergie de son intelligence il ne lui était possible de dominer les événements, de retarder ou d'accélérer le mouvement des choses, sans rompre cependant les lois de l'universelle harmonie. Tout homme, grâce à son intelligence, est donc maître de ses actions. Il échappe ainsi à l'influence fatale des sphères, et son but étant librement choisi, il parviendra, en l'atteignant, à remplir sa destinée. Quant aux moyens les plus sûrs pour arriver à ce but dont son intelligence, aidée de sa raison, a fait le libre choix, ils peuvent varier suivant les personnes, les temps et les circonstances. Or, la politique étant, d'après Machiavel, indépendante de la morale, et la vertu ne se trouvant, pas plus que le vice, assujettie à des principes absolus, invariables, il en résulte que le mal devient le bien, que le bien devient le mal, selon que l'un ou l'autre nous conduit au succès.

Telle est la conséquence à jamais condamnable qui, au milieu de ce qu'on peut appeler les évolutions de Machiavel, ressort le plus clairement du fond de sa doctrine, laquelle n'était d'ailleurs, nous le répétons, que celle de l'odieuse époque où apparurent tour à tour César Borgia et Henri VIII, Ferdinand le Catholique et Catherine de Médicis. C'est donc pour avoir été à la fois l'éclatante personnification et le produit malsain de cette époque, que l'auteur du *Prince*, si éminent par la supériorité de son intelligence, mais parfois si coupable par le mauvais emploi qu'il en fit, a été frappé d'une réprobation universelle, et demeure comme suspendu à jamais entre la gloire et l'infamie.

Cet arrêt n'est que juste. Si, d'un côté, il rappelle par sa complexité même l'esprit multiple et le caractère contradictoire de celui qu'il condamne, de l'autre, il l'atteint, il le frappe par son côté vulnérable, comme pour le punir par où il a failli. Acceptons, sans prétendre le réformer, ce jugement qui est celui des siècles. Au nom de la morale outragée, laissons passer la justice de la postérité, après avoir ici même, au nom de la vérité méconnue, relevé plus d'une erreur, signalé plus d'une injustice commise à l'égard de Machiavel. Que le sceptique interprète d'un siècle de scepticisme et de corruption, qui, s'élevant au-dessus des répu-

bliques et des monarchies, au-dessus de toutes les ambitions et de tous les dévouements, ne demanda jamais à l'histoire qu'un seul enseignement, l'art de réussir, continue de porter le poids de l'immoralité de son temps, qu'il a faite sienne, pour ainsi dire, tant il l'a reproduite avec une effrayante fidélité! que cet écrasant fardeau pèse éternellement, comme le rocher de Sisyphe, sur la mémoire du coupable! Vainement, pour l'en décharger, dira-t-on, ainsi qu'on l'a fait, que, génie profondément scrutateur et pénétrant, il a su, en traçant la satire de la perversité humaine, mettre à nu tous les secrets du vice, et qu'en écrivant le code des parvenus du genre humain, il a déchiré tous les voiles de l'imposture. Dans ce prétendu service qu'il aurait rendu à ses semblables la morale publique ne saurait trouver de circonstances atténuantes.

Non, quoi qu'on puisse dire en faveur de Machiavel, sa faute à jamais irrémissible sera d'avoir, sous le coup d'une amère disgrâce et d'un injuste pessimisme, jugé indistinctement tous les hommes d'après ceux qu'il a connus et pratiqués, et de les avoir ensuite proclamés égoïstes, ambitieux et méchants en tout temps et en toute chose. Affirmer ainsi la prédominance du mal en ce monde; nier en même temps les inspirations désintéressées du dévouement et l'héroïque abnégation du sacrifice; peindre seulement l'homme dans sa bassesse et avec les misères « qui le tiennent à la gorge, » comme dit Pascal, sans placer en balance l'incomparable grandeur attestant en lui, non plus « ce roi dépossédé, » dont parle le même auteur, mais un être souverain, supérieur à tout l'univers, c'est pis que défigurer la créature faite à l'image de Dieu, c'est la diffamer, c'est l'avilir. Contre une si grave atteinte à la dignité de la nature humaine, le génie d'un écrivain est loin de pouvoir, selon nous, être invoqué comme excuse. Plus grand est le don qui lui fut accordé, plus grande est la responsabilité qu'il encourt. Rayon échappé de la suprême intelligence, le génie ne doit servir, à qui le reçoit, qu'à éclairer les âmes et à leur rappeler que, dans la part qu'elles prennent aux intérêts de la terre, elles doivent se proposer uniquement pour but le bien, pour guide le devoir. Or, en ne croyant ni le bien, ni le devoir absolument nécessaires, et en excluant la morale de la politique, sans comprendre que la bannir du gouvernement des hommes, c'est la bannir de l'ordre social tout entier, Machiavel n'a pas seulement failli à sa mission, mais de plus il a odieusement calomnié l'humanité. Aussi l'humanité, qui s'indigne et proteste, s'est vengée et se venge encore du calomniateur en lui infligeant de sévères et justes représailles.

ALPHONSE DANTIER.

PROMENADE AUTOUR DU MONDE[1]

Ceux qui aiment les beaux et bons livres n'ont point oublié l'*Histoire de Sixte-Quint*, publiée il y a quelques années par M. le baron de Hübner; une histoire prise aux meilleures sources, composée avec une lumineuse compréhension des hommes et des événements du seizième siècle, écrite avec un vigoureux talent.

Cette œuvre finie, l'auteur, comme pour secouer la poussière des archives de Paris, Vienne, Venise, le Vatican, Simancas, où il avait compulsé tant de cartons, s'est mis à faire, par terre et par mer, un trajet qu'il appelle tout simplement : *Promenade autour du monde.* Nouveau livre, nouveau succès.

M. de Hübner n'est point de ceux qui, selon l'expression de Stern, peuvent aller de Dan à Beersheba, aux deux extrémités de la Judée, et dire en revenant : « Tout est désert. » Il a été aux extrémités du globe, s'intéressant à toute chose et nous rendant toute chose intéressante par ses jugements et ses récits. Il aime les voyages, et il possède les principales qualités du voyageur : la bienveillance qui attire la bienveillance, la bonne humeur qui aide à supporter les fatigues, l'art de bien voir et de bien dire, une curiosité infatigable et une activité juvénile.

Dès les premières pages de son livre, à la façon dont il décrit son embarquement dans un des ports de la verte Érin, au pied des collines fleuries, par un beau dimanche, on reconnaît l'homme de cœur et l'artiste. Puis le voilà sur le bateau de l'Atlantique, causant gaiement avec le capitaine, interrogeant avec un désir d'instruction les voyageurs des lointains pays, et s'arrêtant avec une charitable pensée près de ceux qui s'en vont au hasard chercher, par delà

[1] *Promenade autour du monde*, par M. le baron de Hübner, ancien ministre, ancien ambassadeur. 2 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1873.

l'Océan, un nouveau gîte : Alsaciens fuyant le drapeau de la Prusse, Irlandais, Écossais, Allemands poussés à l'exil par la misère.

« Un vieillard octogénaire, beau type de patriarche, appuyé sur les bras de deux jeunes gens de bonne apparence, traverse le pont. Son maintien est digne, ses manières respectueuses. C'est un paysan anglais, un *somersetman*. « Sir, me dit-il, c'est bien tard pour « émigrer. Mais je laisse la misère en Angleterre, et j'espère trouver « au moins le pain dans le nouveau monde. Voici mes petits-fils, me « montrant les deux jeunes garçons avec une expression de tendresse, « de confiance, de fierté. Leur père et ma fille sont restés au village. « Je ne les verrai plus.» Et il se met à rire. Mais au moment où mon regard se tourne d'un autre côté, il passe la manche de sa jaquette sur ses yeux mouillés. »

A New-York et à Washington, en voyant le luxe des financiers et les prétentions des fonctionnaires, bientôt M. de Hübner reconnaît ce qu'il doit penser de ces beaux principes d'égalité proclamés avec tant d'emphase sur cette terre républicaine. M. le duc de Lévis écrivait, il y a cinquante ans : « J'ai connu des partisans outrés de l'égalité à qui il ne manquait qu'une généalogie pour être les plus vains de tous les hommes. »

M. de Hübner dit : « En Amérique, comme dans notre hémisphère, l'égalité n'est possible qu'en théorie... L'Américain a la soif de l'égalité et la manie des titres. Ceux qui peuvent s'appeler : sénateur, gouverneur, général, colonel, ne fût-ce que de la milice, et leur nombre est légion, sont constamment nommés par leur titre. On le leur prodigue à l'infini. Celui qui le donne et celui qui le reçoit se sentent également honorés. Quant aux titres nobiliaires, le fruit défendu des républicains d'Amérique, ils sont évidemment prononcés avec volupté. »

Plus loin, il dit encore : « Si vous voulez vous convaincre de l'inanité des rêves d'égalité, venez en Amérique. Ici, comme ailleurs, comme partout, il y a des rois et des princes. Il y en a toujours eu, et il y en aura jusqu'à la fin des temps. »

Dans ces rêves d'égalité, bien différent pourtant est le démocrate européen du démocrate américain.

Le démocrate européen, au lieu de chercher à atteindre graduellement, honnêtement le rang de ses supérieurs, désire les amoindrir et les rapetisser pour les mettre à sa hauteur, sinon plus bas. Il n'est pas apte à édifier. Il se réjouit de démolir. Les distinctions de naissance et de talent l'offusquent. Il essayera de les flétrir. La fortune qu'il ne peut gagner le révolte. Il tâchera de la détruire. Le temple l'irrite. Il y mettra le feu. L'envie et la haine, voilà ses mobiles. La destruction et le nivellement, voilà ses moyens d'égalité.

Le démocrate américain n'a point de vieilles institutions à combattre, ni de prérogatives héréditaires à supprimer. Devant lui seulement s'élève l'aristocratie financière. Qu'il amasse des dollars, il prendra sa place au sein de cette aristocratie. Il en aura le luxe, les jouissances, les titres honorifiques. Le but est attrayant. La tâche n'est pas impossible. Combien de pauvres petits marchands, d'ouvriers, de mercenaires qui, par un habile labeur ou par un heureux hasard, ont acquis d'énormes fortunes ! L'Amérique est si grande! Il y a là tant de terres encore à exploiter, tant de nouveaux chemins à construire, tant de richesses souterraines à découvrir, depuis les bancs de houille jusqu'aux pépites d'or !

Dans cette immense arène, démocrates et aristocrates se rencontrent avec la même idée de lucre, auxiliaires ou adversaires les uns des autres. *Go ahead !* dit le banquier de Wallstreet regardant d'un œil jaloux l'asservissement de fortune de son voisin. *Go ahead !* dit le clerc de comptoir désireux d'être l'égal de son patron. *Go ahead !* dit le mécanicien et le mineur rêvant qu'il peut avoir un jour maison de ville et maison de campagne, chevaux et voitures. De là cette passion de l'argent enflammée par l'espoir du succès, cette incessante activité, cette lutte perpétuelle contre les rivalités, ces calculs audacieux et ces entreprises gigantesques qui, souvent, produisent d'effroyables désastres, mais souvent aussi des prodiges.

En la prenant dans sa généralité et au meilleur point de vue, M. de Hubner nous représente en termes éloquents cette ardente action de l'homme sur le sol américain, et ses conséquences morales.

« Dans le nouveau monde, dit-il, l'homme naît conquérant. Toute sa vie est une lutte constante, une concurrence forcée à laquelle il ne peut se soustraire, une course au clocher ouvrant, à travers de terribles obstacles, la perspective de gains immenses. Il ne veut, il ne peut pas rester les bras croisés. Il faut qu'il s'engage, et une fois engagé il faut qu'il marche et marche toujours, car, s'il s'arrêtait, ceux qui le suivent l'écraseraient sous leurs pas. Pénétrer dans les forêts vierges, y trouver des clairières qui serviront de route aux frères de la prochaine génération, transformer en terres labourables l'arène verdoyante des prairies, arracher à la barbarie les Peaux-Rouges, ce qu'il fait en les exterminant, créer les voies à la civilisation et au christianisme, vaincre enfin la nature sauvage et faire la conquête d'un nouveau continent, telle est la mission que la Providence lui a assignée.

« Sa vie n'est qu'une vaste et longue campagne, une suite non interrompue de combats, de marches et contre-marches. Les douceurs, l'intimité du foyer domestique ne trouvent que fort peu de place dans sa fiévreuse et militante existence. Est-il heureux? A en juger

par son air fatigué, triste, inquiet, on serait enclin à en douter. L'excès du travail non interrompu ne saurait convenir à l'homme. Il épuise sa force physique, il exclut la jouissance de l'esprit et le recueillement de l'âme.

« Mais c'est la femme qui souffre le plus de ce régime. Elle ne voit son mari qu'une fois dans la journée, une demi-heure tout au plus, et le soir, quand, brisé de fatigue, il rentre pour chercher le sommeil. Elle ne peut alléger le fardeau qu'il porte, partager ses peines, ses soucis et ses travaux qu'elle ne connaît guère, puisque, faute de temps, le commerce des âmes existe à peine entre eux. Comme mère aussi, sa part à l'éducation des enfants est minime. Ils ignorent l'obéissance et le respect dû aux parents. Mais ils apprennent aussi à se passer de leur protection et à se suffire à eux-mêmes. Ils mûrissent vite et se préparent, dès l'âge le plus tendre, aux fatigues et aux luttes de la vie surexcitée, âpre et aventureuse qui les attend. »

C'est maintenant le Far-West qui attire les convoitises de la race anglo-saxonne. C'est là qu'elle a fait, depuis une trentaine d'années, les entreprises les plus étonnantes.

Les livres de M. Gregg[1] et de M. Kindall[2], d'autres encore, nous ont appris à quelles fatigues, à quels périls s'exposaient les caravanes partant des rives du Missouri pour se rendre à Santa-Fé, dans le Nouveau-Mexique. Bien plus long, plus pénible, plus dangereux est le voyage de Saint-Louis à San Francisco. Un espace de près de mille lieues à traverser par les prairies inhabitées, par les montagnes Rocheuses, par de longues plaines arides, où l'on ne trouve pas même une source d'eau pure, par les forêts où campent les Indiens sauvages.

En 1847, Brigham Young, expulsé de l'Illinois, conçut l'idée d'aller chercher, dans la vallée de l'Utah, un refuge pour les Mormons, dont il était devenu le chef après la mort de Joë Smith. A cette époque, quelques trappeurs seulement connaissaient ce bassin du lac Salé, situé à environ cinq cents lieues de Saint-Louis.

Quelques années plus tard, des légions d'hommes circulent dans ces prairies naguère si délaissées. Des caravanes s'avancent intrépidement vers les terrains de chasse des Cheyennes et des Sioux. Un Américain, en quête d'une grande affaire, apprend que certaines denrées sont fort désirées aux mines du Colorado ou dans la vallée de l'Utah. Aussitôt il se hâte de se les procurer; il achète cinquante ou soixante légères voitures, des bœufs tant qu'il en faut, douze

[1] *Commerce of the prairies.* 2 vol.
[2] *Narratives of the Santa Fe expedition.* 2 vol.

bœufs au moins pour chaque véhicule, des mules et des chevaux pour les bagages et les conducteurs. Il soudoie une centaine de charretiers, choisit un homme résolu pour gouverner son entreprise, et la caravane est organisée, caravane du désert américain bien autrement aventureuse que celle des chameliers de l'Orient ou des wagons des pampas. Arrivera-t-elle au but? Nulle compagnie d'assurance n'oserait en prendre la garantie. Elle part pourtant à tout hasard, et s'en va, faisant à peu près quatre à cinq lieues par jour. Vers midi, elle s'arrête pour dîner et laisser paître les bestiaux. Le soir, on campe près d'une source d'eau douce. Toutes les voitures, alors, sont rangées en cercle et enclavées l'une dans l'autre, de façon à former un solide retranchement. Les hommes coupent du bois; les femmes allument du feu, préparent le souper. Les jeunes gens vont à la recherche du gibier, et quelquefois rapportent un buffle ou une antilope. Le souper fini, les bœufs qu'on a mis en liberté sont ramenés au campement et enfermés dans l'enceinte des voitures. Le matin on est debout avant l'aube, à l'œuvre pour remettre les chariots à la file l'un de l'autre, former les attelages, et en marche aux premiers rayons du soleil.

En cheminant ainsi régulièrement, la caravane n'emploie pas moins de quatre-vingt-dix jours à se rendre des bords du Missouri dans la vallée de l'Utah. Sur cette longue route, en toute saison, que de souffrances et de périls! En été, les chaleurs suffocantes et les serpents à sonnette; en hiver, les tourbillons de neige et les loups; en tout temps la race indienne, furieuse de cette invasion des blancs, épiant, pour les piller ou les détruire, ces insolents convois.

Les charretiers doivent être habitués au maniement des armes, et constamment prêts à faire usage de leurs fusils et de leurs revolvers. Malgré leurs précautions stratégiques et leur courage, un grand nombre d'entre eux sont pris par les Peaux-Rouges, dévalisés et scalpés.

Après ces audacieuses caravanes, les Américains ont organisé, entre New-York et San Francisco, un service de malle-poste encore plus audacieux. M. H. Dixon, l'excellent écrivain, a été chercher dans l'Arkansas la voiture à laquelle le chemin de fer de Chicago livre les dépêches destinées à l'Ouest lointain, et dans son *humour* britannique il en fait un étrange tableau.

« Un vieux coche délabré d'une forme inconnue en Europe. On peut avoir une idée de la difformité incommode de ce vieux carrosse, en se figurant une diligence française dont on aurait supprimé le coupé et exagéré la rotonde, de façon à permettre à l'entrepreneur de la déclarer assez large pour neuf personnes. A notre arrivée, cette voiture était remplie de sacs de lettres (il y en avait qua-

rante-deux quintaux), dépêches officielles, billets d'amour, factures, comptes de banque, toutes sortes de missives agréables ou douloureuses pour une foule de gens : chefs de famille, épouses et jeunes filles, commis et maîtres, artisans et capitalistes.

« Ni au commencement, ni dans le cours du trajet personne pour accompagner cette diligence, sauf le postillon qui conduit les mules de rechange. On les relaye à des distances de quinze à dix-huit lieues. D'ailleurs, solitude absolue, silence complet; ni employés, ni inspecteurs, ni gardes; personne autre que mon compagnon et moi. Non, dans mes longs voyages, je n'ai rien trouvé de pareil à cette malle nationale, grande diligence des Prairies. Elle traverse les régions les plus redoutables, et de toutes les malles-postes du monde, après celle de Londres, c'est la plus importante. Mais *Go ahead!* La civilisation et ses ressources sont bien loin. Les tribus indiennes sont sur les bords de la route avec leurs armes. *Go ahead!* Allez, voyageurs, vivez ou mourez, qu'importe! pourvu que vous frayiez la voie [1]. »

Après les découvertes des trappeurs et des pionniers, les aventureuses migrations des mineurs et des Mormons, les convois des spéculateurs, les malles-postes du gouvernement, enfin le rêve des Américains a été réalisé, la grande voie commerciale ouverte, la jonction faite entre les deux Océans. Ce ne sont plus seulement des charrettes et des diligences qui circulent à travers les prairies et les montagnes de l'Ouest, mais des trains de chemin de fer, du chemin de fer le plus prodigieux par sa hardiesse et sa simplicité.

Je ne sais quels dividendes il donne à ses actionnaires. En tout cas, sa structure n'a pas dû leur coûter cher. Nul ornement dans ses wagons, nul luxueux édifice sur son passage. Il franchit les rivières et les fleuves sur des échafaudages qui semblent fléchir sous son poids, et s'arrête dans des hôtelleries et des gares qui ne sont que des cabanes en bois. Il s'enfonce dans des forêts où peut-être la peuplade indienne est embusquée, et côtoie des précipices sans la moindre balustrade. Il gravit la crête des montagnes Rocheuses à une hauteur de huit mille pieds, bien plus haut que le Semmering et ses roues bridées, redescend par sa propre pesanteur. En sept jours et sept nuits, il traverse ainsi dans toute sa largeur le continent américain, quinze cents lieues en ligne directe, plus de deux mille lieues avec les détours.

C'est par cet étonnant chemin de fer que M. de Hübner s'en va des rives de l'Atlantique aux rives du Pacifique, sans souci de la fatigue ni du péril. Une fois seulement, comme il regardait un attrayant

[1] *The New America*, t. I.

paysage, il est arrêté dans sa contemplation par l'aspect d'un échafaudage de cent vingt pieds d'élévation, sur lequel le train doit passer. « Dieu soit loué, se dit-il ensuite, le voilà heureusement franchi ! »

On a promis de lui faire voir à une gare un pauvre homme qui a été scalpé, et il dit tranquillement : « Grâce aux mesures prises par le général Sheridan, la route est sûre, sauf pourtant les accidents. Tâchez de ne pas dérailler, tâchez de n'avoir pas d'arrêt forcé entre deux stations, et ne vous placez pas dans le dernier wagon. »

Avec son heureuse disposition d'esprit, il s'en va calme et souriant, cherchant partout à s'instruire, causant avec ses compagnons, décrivant avec une verve poétique divers points de vue, et notant les vicissitudes de différentes villes, des villes prospères comme Chicago, qui en dix ans arrivent à se faire une population de 300,000 âmes; d'autres villes, bâties pour la construction du chemin de fer, ruinées par son achèvement. On vit et on meurt vite dans le Far-West, ou plutôt la vie sans cesse se déplace. « Deux mois, dit un écrivain anglais, c'est beaucoup dans ces régions lointaines. Deux ans vous reportent au moyen âge, et cinq ans de résidence font un patriarche. »

Une des transformations les plus surprenantes sur cette terre d'Amérique, où les transformations s'opèrent si vite, est celle de la région du lac Salé, si déserte, il y a trente ans, et maintenant si animée.

Tant de choses ont été dites sur les Mormons, que M. de Hübner n'a pu songer à composer un nouveau récit de leurs aventures, ni un nouveau tableau de leurs mœurs. En quelques pages seulement, il nous retrace l'impression qu'il a ressentie au sein de cette étrange colonie, dans ses visites en différentes maisons, dans l'enceinte du théâtre, où sur la scène apparaît l'une des filles du prophète ; dans sa grotesque auberge, gouvernée par un des hauts dignitaires de la sainte métropole. Les doctrines mormoniennes, la polygamie et tout ce qui s'ensuit révoltent naturellement l'esprit et l'âme du noble voyageur. Cependant il se plaît à observer les résultats d'un intelligent et patient labeur dans cet aride bassin de l'Utah. Il contemple en de lumineuses matinées, et il décrit d'une façon charmante cette cité que les disciples de Joë Smith appellent la nouvelle Jérusalem, ces jardins arrosés par de limpides ruisseaux, tout ce beau vallon épanoui au milieu d'une ceinture d'âpres montagnes, sur lesquelles s'élèvent les deux sommités des Wahsatch, deux pics de neige; « deux diamants étincelant au soleil, suspendus dans l'air bleu à quinze mille pieds au-dessus de la mer. »

Il a vu aussi Brigham Young, le gouverneur de l'Utah, le pro-

phète, le chef des nouveaux saints, et il en fait un portrait qui mérite d'être cité :

« Brigham Young, né dans l'État de Vermont, vient d'accomplir sa soixante-dixième année, mais paraît beaucoup plus jeune qu'il n'est. D'une taille au-dessus de la moyenne, il se tient fort droit et semble jouir d'une excellente santé. Une chevelure crêpée, blanche, et un collier gris blanc encadrent sa tête solidement assise sur des épaules carrées. Ses yeux, qui évitent de rencontrer votre regard, annoncent de la finesse plutôt que de l'intelligence ; sa bouche, de la sensualité ; son menton, de l'énergie, je dirais presque de la cruauté. A tout prendre, c'est une figure qui ne peut appartenir qu'à un être hors ligne. Elle vous fascine et vous repousse à la fois. On comprend que cet homme exerce le charme du serpent, qu'il retienne ses victimes par la terreur, qu'il les écrase sans pitié et sans scrupule le jour où elles font mine de s'arracher à son étreinte. Quant à ses manières, je les trouve tout aussi peu sympathiques. Elles manquent de simplicité, ou plutôt elles portent l'empreinte de l'affectation. Tour à tour solennel et familier, onctueux et plaisantant, sévère et doucereux, Young n'oublie pas un instant son rôle de prophète. Avant d'émettre une phrase sentencieuse, il incline le front, prend un air mystérieux, fixe ses regards sur le sol. Quand il parle, il s'énonce lentement, d'un ton d'autorité, et en mettant un intervalle entre chacune de ses paroles. Puis soudainement il relève la tête, la rejette en arrière et déploie sa large denture blanche, sa grosse bouche sensuelle sur laquelle erre un sourire sinistre.

« Jugé sur son extérieur, ses manières, son galimatias, Brigham Young n'est qu'un audacieux hypocrite. Mais faites-vous raconter par des hommes impartiaux les obstacles qu'il a vaincus, les dangers qu'il a surmontés, les merveilles qu'il a opérées, et le plus grand des miracles, c'est d'avoir captivé, brisé, subjugué la volonté de près de deux cent mille êtres humains ; faites-vous raconter tout cela sur les lieux mêmes, et votre prévention fera place à l'étonnement d'abord, à l'admiration ensuite, à l'admiration non certes des doctrines que Young a répandues, et encore moins de ses pratiques, ni même des prodiges de sa colonisation, car d'autres hommes qui n'étaient point des Mormons en ont fait autant dans d'autres parties du territoire américain, non plus à l'admiration des mobiles qui l'ont fait agir, et que nous n'avons pas le droit de juger puisque nous ne les connaissons guère, mais des moyens que la Providence a prodigués à cet homme extraordinaire, de l'instinct, de la perspicacité de cet esprit inculte, de son énergie indomptable, de sa persévérance, surtout du pouvoir mystérieux qu'il exerce sur ses sectaires. »

L'œuvre accomplie par ces moyens ne sera pas de longue durée. L'Utah n'est plus dans l'isolement qui favorisait l'absolutisme de Brigham Young. Autrefois, ceux-là seuls s'en allaient dans la vallée de l'Utah qui se disaient convertis au mormonisme. Arrivés là, ils ne pouvaient en sortir sans la volonté ou l'assentiment du maître. Ils étaient forcément internés. Nul moyen de locomotion, nul guide, et de tout côté l'Indien féroce, la forêt et le fleuve, la montagne et la plaine infranchissables. Le chemin de fer a rompu ces entraves, le chemin de fer a été le *Sésame* magique de cette région si bien fermée; il l'ouvre, il la transperce. Il y conduit des voyageurs, des marchands qui ne professent pas le moindre respect pour les doctrines de Joë Smith, et il prend dans ses wagons les mécontents qui désirent s'en aller.

Ainsi l'hérésie est entrée au milieu de la communauté des saints, et deçà, delà, se propagent le doute, la négation et l'esprit d'insubordination. Dans le vénérable conseil des anciens, naguère encore si calme et si uni, éclatent de vives dissensions. Dans la nouvelle Jérusalem, il y a des femmes qui refusent de s'unir aux apôtres déjà mariés, et des enfants qui soulèvent de grosses questions d'héritage.

Brigham Young voit disparaître le prestige de sa théocratie. Ne pouvant plus être, comme autrefois, le souverain absolu, le souverain spirituel et temporel de l'Utah, il pense, dit-on, à aller avec ses derniers fidèles fonder un autre temple dans une des îles de l'Océanie. En gouvernant les Mormons par son autorité religieuse, il n'a point oublié ses intérêts matériels. On prétend qu'il possède une fortune de plus de douze millions de dollars (soixante millions de francs). Ses vingt femmes, ses quarante-huit enfants ne seront point dans la misère. Mais le mormonisme périra comme doit périr toute institution qui n'est pas fondée sur un vrai principe de religion et de morale.

De la ville construite et gouvernée par la loi d'un seul homme, M. de Hübner nous conduit dans une ville bâtie à l'aventure par des gens qui bravaient audacieusement toutes les lois humaines : San Francisco, *the Queen city*, la cité reine de la Californie.

Singulière destinée que celle de ce pays ! Découvert en 1548 par un navigateur espagnol, visité en 1578 par Francis Drake, occupé pour la première fois par l'Espagne en 1768, telle est dans l'espace de plus de deux siècles toute son histoire[1]. Une population de vingt mille blancs sur une étendue de terrain égale à celle de l'Angleterre, voilà sa prospérité. Les Espagnols, qui s'étaient emparés de

[1] *Voyage en Californie*, par Éd. Bryant.

cette contrée, où ils auraient pu fonder un nouveau royaume, en formèrent tout simplement une province du Mexique. Le Mexique lui fit subir le contre-coup de ses luttes anarchiques; puis, en 1846, la livra sans défense, comme une proie sans valeur, aux États-Unis. Cultivée, éclairée, protégée seulement par quelques missionnaires catholiques, ces premiers pionniers de la civilisation moderne, ces courageux apôtres dont on retrouve les traces bienfaisantes dans toutes les régions du globe, la Californie était oubliée de l'Europe, et lorsqu'en 1846 les Américains prirent possession des rives du Sacramento, ils n'y entrevoyaient peut-être pas d'autre avantage que de toucher par là à un autre océan.

Soudain un cri s'élève de cette contrée lointaine; une nouvelle qu'en ce temps de religion pécuniaire on appelle aussi la bonne nouvelle, se répand de vallée en vallée, de plage en plage, fait tressaillir dans son comptoir le banquier de Boston, l'armateur de New-York, et surprend l'Europe au milieu de ses bouleversements. Dans ces ruisseaux de la haute Californie dont on connaît à peine le nom, dans ces ravins déserts, on a trouvé de l'or. Ce n'est point une illusion. C'est de l'or pur qui brille en paillettes, à la surface d'un sable noir, en pépites dans le fond des torrents desséchés, de l'or à pleines mains, de l'or partout.

On sait le résultat de cette découverte, comment de toutes les régions du monde, ouvriers et marchands se précipitèrent vers ce nouvel Eldorado, comment le sol naguère encore si délaissé fut fouillé, et le désert peuplé. C'est ainsi que la bourgade de San Francisco, si petite et si obscure en 1846, est devenue la magnifique ville où l'on compte aujourd'hui plus de cent cinquante mille habitants.

Sombre et sinistre fut la première phase de son agrandissement: croisade universelle du dix-neuvième siècle dans le culte du veau d'or; croisade affreuse, combat horrible. La plupart de ceux qui, des pays les plus lointains, s'en allaient au bord de la baie de San Francisco construire leur cabane en bois ou planter leur tente, n'avaient qu'une pensée: s'enrichir, sans aucun scrupule de conscience, à tout prix; et ceux qui, dans les placers, s'étaient enrichis en quelques jours par un fécond minerai, couraient à la cité naissante pour y jouir de leur fortune sans réserve, à tout hasard. Les maisons de jeu et de débauche occupaient là une grande place. Le mineur y entrait avec sa carabine sur l'épaule ou ses pistolets à la ceinture, et journellement le sang y coulait avec l'alcool. Le vol et l'assassinat étaient des moyens de lucre très-souvent employés, très-souvent impunis, la police et la magistrature impuissantes à réprimer les malfaiteurs; la loi de Lynch, plus redoutée, étant plus expéditive.

De tout temps l'exploitation des mines d'or a eu de funestes résultats. Les galions du Mexique et du Pérou ont appauvri et affaibli l'Espagne; les mines de l'Oural dépravent la population qui les entoure; les mines de Californie et d'Australie ont enfanté les désordres et les crimes les plus horribles.

« Nos mines, disent les honnêtes gens de la Californie, sont une malédiction. »

Enfin la fièvre de l'or s'est apaisée, et dans les villes et les villages de cette contrée il s'est fait un grand changement. Après les mineurs, dont les brutales passions s'enflammaient dans les placers, après les aventuriers de toute sorte, sont venus les négociants recommandables, les ouvriers honnêtes. L'ordre a succédé à l'anarchie, et l'on a découvert que la vraie richesse de la Californie n'est pas dans ses filons d'or, mais dans ses produits agricoles. On s'est mis à cultiver ce sol fertile, et déjà on y fait d'abondantes vendanges et de telles récoltes de céréales, qu'on en exporte une grande partie au Mexique, au Japon et en Chine.

La vaste cité de San Francisco, avec son mouvement commercial, ses nouveaux édifices, ses divers points de vue, ne suffit point à la curiosité de M. de Hübner. A quatre-vingts lieues de là, il ira voir un phénomène de végétation, les *Big trees* de Mariposa, des arbres de 90 pieds de circonférence et de 300 pieds de hauteur.

M. Carl Müller les cite dans sa botanique cosmique, et les range dans la famille des conifères. « L'un de ces arbres étant, dit-il, abattu, on a calculé, d'après ses cercles annuaires, qu'il était âgé de plus de trois mille ans.

Bien autrement colossal cependant est le *Ficus benjamina* de l'île de Semao, dans l'archipel des Indes, qui de son seul tronc, par la multiplicité de ses rameaux descendant sur le sol et y reprenant racine, forme toute une forêt.

Bien autrement anciens sont les baobabs de l'embouchure du Sénégal, découverts au quinzième siècle par le Vénitien Cadamostre. Selon l'opinion de M. de Humboldt, ces arbres existeraient depuis plus de cinq mille ans.

Par les mauvais chemins, à cheval et en voiture, il n'a pas fallu moins de dix jours à l'actif voyageur pour faire cette excursion à Yesamita.

En vingt-quatre jours, le bateau à vapeur de San Francisco le transporte, à travers l'océan Pacifique, à Yokohama.

Le voilà dans une des rades de cet empire, composé de trois mille huit cent cinquante îles grandes et petites, qui, de la pointe sud-est du Kamtchatka jusqu'à l'île Formose, s'étend comme un cordon sur un espace de près de mille lieues. Le voilà sur le sol de ce mys-

térieux Japon, si longtemps fermé à l'Europe, si inébranlable dans des coutumes et des traditions bien plus anciennes que nos plus anciennes histoires. Qu'est-ce que notre pauvre petite chronologie de quelques milliers d'années, comparée à celle du Japon? Selon ses légendes cosmogoniques, les dieux sortis du chaos vivaient depuis des myriades d'âges dans leur placidité suprême, quand l'un d'eux, pour varier le cours de sa vie céleste, eut l'idée de faire à ses pieds une terre habitable. Il plongea sa lance dans les eaux, et les gouttes qui en ruisselaient formèrent, en se coagulant, le monde, c'est-à-dire l'archipel du Soleil levant[1]. Le même dieu, qui était d'une nature entreprenante, créa ensuite huit millions d'êtres, dix mille choses, et remit le gouvernement de ce nouveau monde à sa fille bien-aimée, la déesse du soleil. Cette belle divinité ne régna que pendant deux cent cinquante mille ans, et légua son empire à quatre dieux terrestres qui, l'un après l'autre, régirent ses domaines pendant l'espace de deux millions quatre-vingt-onze mille et quelques années. Le dernier d'entre eux ayant été séduit par les charmes d'une simple mortelle, enfanta avec elle un fils qui devint le premier des mikados[2].

A l'un de ces mikados commence l'histoire authentique du Japon. Il s'appelait Zin-mou (conquérant divin), et vivait vers l'an 660 avant Jésus-Christ.

De cette époque aussi date la religion primitive des Japonais, le culte des vieillards, dépositaires de la science et de l'histoire nationale, instructeurs de la jeunesse. Les plus doctes inspiraient au peuple un profond sentiment de vénération. Après leur mort, ils étaient déifiés. On leur donnait le nom de kamis, c'est-à-dire génies, et on les adorait.

Des siècles s'écoulent entre les diverses phases historiques du calme Japon. Au troisième siècle de l'ère chrétienne commencent ses relations avec la Chine. Elles se sont d'âge en âge agrandies.

Au sixième siècle, le bouddhisme indien est introduit dans la principauté de Nippon, puis successivement dans les autres provinces.

A la fin du treizième siècle, Marco Polo, par sa description de Zipangu, donna à l'Europe la première indication du grand archipel oriental.

Trois siècles encore. Enfin voici venir Fernand Pinto, qui par hasard découvre ces parages de Zipangu, que Christophe Colomb espérait atteindre quand il partit de Palos avec ses petits navires.

[1] Le nom de Japon, chez les indigènes, *Nipon*, signifie . origine du soleil, et s'applique spécialement à la grande île de l'archipel.

[2] *Études asiatiques*, par M. L. de Rosny.

Cervantès a signalé Pinto comme un imposteur. Congrève, dans une de ses pièces, a répété cette injure[1]. Le fait est qu'en lisant les récits de l'aventureux Portugais, on serait parfois tenté de dire ce que disait des *Voyages de Gulliver* un naïf lecteur : « Ce monsieur de Gulliver est bien intéressant ; mais il raconte çà et là des choses difficiles à croire. »

En ce qui tient au Japon, la relation de Pinto est cependant véridique. Il fut emporté par un coup de vent vers l'île de Kin-sin et se réfugia dans le port de Bungo. Nul Européen avant lui n'était entré là. Les habitants de la ville le regardaient avec curiosité et avec bonté. Le gouverneur voulut le voir, et le traita généreusement[1].

Il partit, bien déterminé à revenir, et revint en effet l'année suivante avec une mission du vice-roi de Portugal. Il obtint un traité de commerce fort avantageux pour ses compatriotes, et bientôt dans les rades du Japon arrivèrent les navires des négociants de Goa et de Macao.

Avec ces négociants arrivent aussi les missionnaires catholiques, et d'abord le tendre et fervent apôtre, illustré par ses voyages, sanctifié par ses vertus, saint François Xavier, qui, par sa parole et par sa charité, si doucement et si éloquemment enseignait l'Évangile. Il aima le Japon ; il y fut aimé et béni.

Après les Portugais, ces ardents, ces chevaleresques et poétiques explorateurs du seizième siècle, Vasco de Gama, Albuquerque, Camoëns, apparaissent les Hollandais, ces habiles et patients laboureurs de la mer. Sur plusieurs points, principalement par les ports de Bungo, Férundo et Nagasaki, l'empire d'Orient est ouvert à l'industrie et à la science des régions occidentales.

Pendant un long espace de temps, le dogme catholique pénètre au milieu des disciples du sintoïsme et du bouddhisme, et le commerce des Européens dans les villes japonaises s'accroît de jour en jour. Les Portugais, dit un ancien écrivain, tiraient la *moelle d'or* du Japon, et Kæmpfer ajoute que s'ils avaient pu pendant une vingtaine d'années encore continuer prudemment leurs fructueux échanges, ils auraient amassé à Macao plus de richesses qu'on ne pouvait en voir à Jérusalem du temps de Salomon.

Mais l'attitude des Portugais, enorgueillis de leurs succès, souvent offensait les hauts dignitaires du pays. Les progrès du christianisme irritaient les bonzes, et le siogoun (l'empereur temporel) était inquiet de tout ce qu'il entendait raconter de la puissance de

[1] « Ferdinand Mendez Pinto was but a type of thee, thou liar of the first magnitud. *Love for love.* »

[2] *Les Voyages advantureux de Fernand Mendez Pinto*, traduits du portugais par B. Figuier. Paris, 1830 ; 3 vol. in-8°.

Philippe II, maître du Portugal, maître de Goa, de Macao et des Philippines. Un incident fit éclater la catastrophe préparée par ces méfiances et ces animadversions. Des lettres saisies sur un navire révélaient un complot organisé pour détrôner l'empereur. La colère du gouvernement frappa les innocents comme les coupables.

Par un décret impérial, les Portugais furent à jamais bannis; toute communication directe ou indirecte avec eux interdite sous peine de mort, et l'enseignement et le culte du catholicisme également proscrits.

Cette ordonnance fut suivie d'une persécution semblable à celle des premiers temps de l'Église, et, dans l'empire des souverains japonais, comme dans l'empire des Néron et des Dioclétien, la même croyance produisit le même héroïsme. Des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, subirent avec un courage inébranlable les tortures et la mort en proclamant leur espérance chrétienne.

Dès cette époque, pendant un espace de deux cents ans, les Portugais n'ont point reparu au Japon; les Anglais et les Russes ont à plusieurs reprises essayé vainement d'y pénétrer. Les Hollandais seuls ont obtenu l'autorisation d'y envoyer chaque année deux bâtiments de commerce, mais en se soumettant au contrôle le plus rigoureux, à la surveillance la plus injurieuse. Ils n'ont point été cependant condamnés à fouler aux pieds la croix, comme on l'a souvent répété. « Cette obligation, dit le savant Thunberg, n'était imposée qu'aux Japonais des districts où les missions catholiques avaient fait des prosélytes. Chaque année ils devaient publiquement, devant des inspecteurs, marcher sur des statues en bronze représentant l'image de Jésus-Christ et de la Vierge. Par là, le gouvernement voulait constater l'anéantissement du christianisme et raviver la haine contre les Portugais[1]. »

Le Japon a reçu de la Chine les enseignements de Confucius et les caractères idéographiques; des missionnaires européens, diverses notions d'histoire, de géographie et de mathématiques. Les Hollandais ont importé à Yeddo des instruments de chirurgie, de géométrie, de physique, d'astronomie, et des livres scientifiques dont quelques-uns ont été traduits en japonais. Mais, en réalité, jusque dans les derniers temps, ce pays n'avait subi aucune modification par ses rapports accidentels avec les nations étrangères.

Tel il était en des siècles lointains, tel il apparut à l'escadre américaine qui en 1853 l'obligea à rompre ses barrières[2]. Reportons-

[1] *Voyage de C. P. Thunbery au Japon*, t. III.

[2] *Narrative of the expedition of an american squadron to the China seas and Japon, under the command of commodore M. C. Parry*. 1 vol. in-8°. New-York, 1837.

nous à cette époque, nous allons voir ses coutumes traditionnelles et ses institutions séculaires.

Un peuple laborieux, un vaste régime féodal, une riche aristocratie, des princes qui tirent de leurs domaines annuellement plusieurs millions[1]; au-dessus de ces grands feudataires, de ces daïmios, deux potentats : le siogoun ou taïkoun et le mikado.

Les daïmios, avec leur énorme fortune, pourraient s'abandonner à une ambition dangereuse; mais leurs rentes sont fort diminuées par les dépenses qu'ils doivent faire pour le service de l'État. De plus, ils sont obligés de venir passer six mois de l'année à Yeddo. « Ils occupent là, dit un voyageur anglais, de vastes édifices, solidement construits, qui ressemblent à des casernes, et quand ils retournent dans leurs domaines, ils sont tenus de laisser leur famille en otage dans la capitale [2]. »

Le siogoun est le successeur d'un habile général qui au douzième siècle réussit à faire d'un emploi secondaire et passager un pouvoir héréditaire et souverain. Il commande les armées et gouverne le pays de concert avec les daïmios. Il n'est, en réalité, que le premier vassal du mikado, mais un vassal investi d'une autorité suprême.

Le mikado est le successeur du puissant Zin-mou, le descendant en ligne directe des génies célestes. On le regarde comme un dieu. En sa qualité de dieu, il ne peut sortir de son palais. Jamais ses pieds ne touchent le sol, jamais sa tête n'est exposée au grand air, jamais enfin il ne doit subir le contact ou l'atteinte des éléments ni des hommes. Ses cheveux, sa barbe et ses ongles sont des objets sacrés que l'on n'ose tailler dans le jour. Sa toilette est faite en silence pendant son sommeil. On brise, après chaque repas, la vaisselle que ses mains ont touchée, et chaque jour on le revêt d'un habit neuf. Douze femmes ont particulièrement le privilége de le servir. L'une d'elles porte le titre d'impératrice[3].

La dynastie du siogoun remonte au douzième siècle; la dynastie du mikado dure depuis deux mille cinq cents ans.

Le Japon barbare garde ainsi ses deux couronnes. L'Europe civilisée n'a point de telles persévérances.

Le Japon barbare garde son caractère national. Les voyageurs

[1] On estime le revenu du prince de Nagato à près de 6 millions, celui du prince d'Ako à 6,900,000 francs, celui du prince de Ksiou à 8,880,000 francs.

Humbert, *le Japon illustré*, l'un des livres les plus beaux et les plus complets qui aient jamais été publiés sur cette contrée. 2 vol. in-4°. Paris, librairie Hachette, 1871.

[2] *Two years in Japon*, by Ed. de Fonblanque.

[3] Humbert, *le Japon illustré*.

modernes le voient de même que les missionnaires du seizième siècle, et en font le même éloge.

Une page dans laquelle M. de Hübner décrit le cultivateur japonais est une véritable idylle.

« Le Japonais, dit-il, est ami de la nature. En Europe, le sentiment du beau a besoin d'être développé et formé par l'instruction. Nos paysans parleront de la fertilité des champs, de l'abondance de l'eau qui fait marcher les moulins, de la valeur des fruits, mais non des charmes pittoresques du pays. Ils n'y sont pas complétement insensibles; mais ce qu'ils éprouvent est une satisfaction vague dont ils ne peuvent se rendre compte. Il n'en est pas ainsi du cultivateur japonais. Chez lui le sentiment du beau est inné. Peut-être aussi a-t-il plus de temps pour le développer. Il est moins accablé de travail que nos paysans : la fertilité du sol, la pluie et le soleil font la moitié de la besogne. Il lui reste des heures entières où, couché sur le seuil de sa cabane, fumant sa pipe, prêtant l'oreille aux chants de ses filles, il laisse errer ses regards sur le paysage qui l'entoure, et qui est beau partout. S'il le peut, il bâtit sa chaumière au bord d'un ruisseau; au moyen de quelques grosses pierres il crée une petite cascade, car il aime le bruissement de l'eau. A côté s'élève un jeune cèdre; il en réunit quelques branches, en sépare d'autres, et le fait pencher au-dessus de sa petite chute. C'est un motif que vous voyez mille fois représenté sur les images enluminées. A côté, il plante un abricotier. Quand l'arbre est en fleurs, l'homme et sa famille sont dans l'extase. »

De toutes les contrées de l'Asie, le Japon est la seule qui n'admette pas la polygamie. Là, quand une jeune fille se marie, elle renonce à toute coquetterie. Elle altère même sa fraîche beauté, pour ne pas éveiller de coupables désirs : elle rase ses sourcils et se noircit les dents. Que si l'une d'elles, malgré ces rigides précautions, en vient à céder à une fatale tentation, c'est un crime monstrueux, et le mari outragé doit se tuer solennellement. C'est ainsi que le Japonais barbare se fait le médecin de son honneur : *el medico de su honra*. En pareil cas, l'Européen civilisé a d'autres règles de conduite : il tâche de tuer la femme coupable et le séducteur, si mieux il n'aime demander aux tribunaux une satisfaction par un procès scandaleux.

Le Japon barbare va recevoir les nouvelles leçons des pays civilisés. En vain ses vieux conseillers lui ont répété leur *Timeo Danaos;* en vain ils ont dit : « Depuis l'exclusion des Européens, la paix et la prospérité de notre pays n'ont pas été un instant troublées. S'ils reviennent, ils ne pourront nous apporter que des enseignements inutiles ou dangereux. Les Japonais ont bon gîte, bonne nourriture, bon vêtement, et toute la liberté nécessaire ; ils sont contents de leur façon

de vivre, heureux de leurs rapports domestiques, très-attachés à leurs coutumes héréditaires. Le marchand étranger éveillera leur mécontentement ou leur avarice, leur donnera des besoins artificiels ou des vices inconnus. »

Ainsi parlaient les défenseurs du bon-vieux temps.

Mais les États-Unis désiraient si vivement témoigner leur amitié à la nation japonaise, et, pour mieux exprimer ce désir, le commodore Parry entrait dans la baie d'Yeddo avec de si grands vaisseaux et de si gros canons! comment résister à de telles démonstrations?

Après les États-Unis sont venues la France et l'Angleterre, toujours avec la même amitié et les mêmes gros canons; puis la Russie, qui désirait établir une station navale dans l'île d'Yezo, en face de la Mantchourie; puis la Hollande, qui, dans cette extension des autres peuples, ne pouvait plus se contenter de son petit îlot de Decima.

Enfin l'empire oriental a de nouveau été ouvert au monde civilisé. Heureuse influence du monde civilisé! le Japon s'est mis aussitôt à faire une révolution. Le sang a coulé, des domaines princiers ont été confisqués, des couvents dilapidés. C'est ainsi que se font les glorieuses révolutions!

Dans le tumulte de la guerre, dans la joie du pillage et de la confiscation, tout l'ancien édifice social s'est écroulé, le féodalisme anéanti, les grands vassaux ruinés, le siogoun supprimé, l'empereur spirituel, le mikado, reprenant dans son sanctuaire possession du pouvoir temporel, et les affaires régies par des ministres tout prêts, s'il le faut, à se déclarer, comme leurs collègues d'Europe, ministres responsables. Deux de ces conseillers du nouvel empire ont été pris dans les rangs secondaires de la milice des daïmios; un autre, pauvre étudiant de Nagasaki, a été du jour au lendemain appelé au poste le plus élevé. La révolutionnaire Europe ne sera-t-elle pas jalouse de voir l'antique, le rétrograde Japon, arriver ainsi d'emblée à la réalisation des belles idées démocratiques?

M. de Hübner, qui, dans ses hautes fonctions, a souvent pris part aux grandes affaires politiques, devait naturellement s'émouvoir de cette révolution. Il en a recherché l'origine et suivi d'un œil attentif le développement. Il en parle avec la réserve d'un diplomate, dans le langage discret d'un homme de bonne compagnie; mais à travers ses réserves, on voit qu'il la juge sévèrement, et craint d'en prévoir les résultats[1].

[1] Dans un livre rempli de faits et d'observations, M. Lindau a donné de curieux détails sur les premiers résultats de la rentrée des Européens dans l'empire du mikado. (*Voyage autour du Japon*, 1 vol. in-18. Paris, Hachette; 1864.)

Grâce à son titre d'ancien ministre et d'ancien ambassadeur, grâce aussi à la persistance de sa volonté, M. de Hübner a pu voir au Japon ce que très-peu de personnes ont la permission de voir. Il a été à Kiyoto, et là, malgré les craintes de ses guides, les résistances des intendants, il a pénétré dans le palais interdit aux profanes, dans sa première et seconde enceinte, et jusque dans son sanctuaire : un vaste édifice, de larges dalles dénudées, quelques beaux arbres, un étang couvert de feuilles mortes au pied de deux maisons posées sur des poutres. Là demeurait autrefois le descendant des dieux, le mikado ; là, il vivait de sa vie de dieu, dans sa morne séquestration.

Après la révolution, il a été s'établir à Yeddo, et par l'effet de cette même révolution, il a renoncé à l'une des plus rigoureuses coutumes de ses aïeux : il est sorti de son palais. Oui, on a vu, chose inouïe, on a vu dans les rues de sa nouvelle capitale le divin empereur passer une fois en calèche, une autre fois dans une voiture de louage. Il portait un uniforme de fantaisie, des aiguillettes d'officier de marine, des broderies d'ambassadeur.

M. de Hübner a obtenu l'honneur de lui être présenté, et plusieurs grands dignitaires l'ont conduit cérémonieusement à la salle d'audience, « une salle de vingt-quatre pieds de long, le plancher couvert d'une natte fine ; aucun meuble, sauf un piédestal de deux pieds de hauteur occupé par le mikado. A l'entrée, la pièce était sombre ; mais par un heureux hasard, un rayon de soleil glissant entre les persiennes et par les fentes des cloisons de papier, répandait une vive clarté sur la personne de l'empereur. Dans les rares audiences officielles, un rideau à demi baissé dérobe la tête du souverain aux regards des personnes qui l'approchent. Ici, aucune précaution de ce genre n'avait été prise. Il était assis sur ses talons, les jambes croisées, et tenant ses mains appuyées l'une contre l'autre. C'est exactement la pose qu'on donne aux statues de Bouddha. »

« L'empereur, ajoute M. de Hübner, a vingt ans ; il paraît en avoir trente. Ses traits ont tous les signes de la race japonaise : le nez large et un peu épaté ; le teint blême, mais les yeux vifs et brillants, malgré l'immobilité que lui prescrit l'étiquette. Il me semblait avoir souvent rencontré ce visage dans les rues d'Yeddo. Le costume était on ne peut plus simple : tunique bleu foncé et de très-larges pantalons rouges ; les cheveux arrangés à la mode du pays ; à l'oreille droite une aigrette faite d'une branche de bambou et de crins s'élevant verticalement à une hauteur de deux pieds et demi, et s'agitant avec violence au moindre mouvement de sa tête. C'est l'insigne du rang suprême. Le mikado et ses ministres ne portent point de bijoux. Excepté en nous adressant la parole, Sa Majesté se tint immo-

bile comme une statue. En parlant, elle ne faisait que murmurer entre ses dents des sons inarticulés et à peine saisissables. Un de ses ministres les répétait à haute voix, et le drogman du palais les traduisait en anglais. »

De la capitale politique des Japonais, M. de Hübner a été à Osaka, leur capitale commerciale; de Yokokama à Fujiyama, le fameux volcan qui est maintenant éteint et couvert de neige comme l'Hécla. Les artistes de l'empire d'Orient ne se lassent pas de le peindre sur les éventails, les tentures, les écrans.

L'infatigable voyageur a été à l'ancien temple de Hakoni, puis au lac de Biva, partout l'œil lucide et l'esprit éveillé; tantôt décrivant avec grâce un intérieur de famille ou un paysage; tantôt recueillant une notion industrielle, un document géographique, une légende populaire; tantôt disant le résultat de ses observations sur ce qu'il a vu et entendu.

Amateur d'œuvres d'art, il se plaît à étudier l'architecture, la ciselure, l'orfévrerie, l'imagerie des Japonais. Très-nettement il en démontre l'idée traditionnelle, le caractère singulier, et nous représente en quelques lignes la situation de l'artiste dans ce curieux pays.

« Il n'y a, au Japon, ni ateliers, ni académies, ni marchands de tableaux. Il paraît que l'art se transmet dans la même famille de père en fils. De là son caractère stéréotypé. Ordinairement, l'amateur qui fait une commande appelle l'artiste, lui paye trois ou quatre rios (18 à 30 fr.) par mois, le loge et le nourrit pendant tout le temps de son travail, et en retour attend de lui un certain nombre de tableaux qui, exécutés sur de la soie ou du papier, se conservent, roulés ou collés, sur des baguettes de bambou, et suspendus dans la niche ou sur la portion immobile de la cloison de l'appartement d'honneur. Ce fut exactement ainsi que Murillo, pendant cinq ans, dans un monastère de Séville, et dix dans un autre, créa ses chefs-d'œuvre, et péniblement et misérablement gagna l'auréole de l'immortalité. »

Homme du monde, élevé dans les habitudes héréditaires de l'aristocratie, M. de Hübner remarque la respectueuse attitude des domestiques japonais devant leurs maîtres, et il dit :

« Ici subsistent encore des formes de politesse réglées par l'étiquette depuis un temps immémorial. En Europe, au seizième siècle, et plus tard encore, des démonstrations analogues étaient de rigueur. Des personnes du même rang s'inclinaient jusqu'à terre avant de s'embrasser. Les enfants se mettaient à genoux devant leurs parents pour leur dire bonsoir. Un page, fils de gentilhomme, s'agenouillait en servant son maître. Le baisemain des grandes cérémonies s'est

encore conservé dans plus d'une cour d'Europe. Mais les négociants de Yokoama, trouvant ces démonstrations absurdes et indignes de l'humanité, les ont interdites à leurs domestiques japonais, qui, affranchis des règles et usages de leur pays, sont devenus grossiers et insolents. Il est facile de détruire les formes d'une civilisation et difficile de les remplacer par d'autres. »

Chrétien fidèle, M. de Hübner se plaît à chercher les traces du christianisme. Sur le chemin de Kiyoto, il parcourt avec un sentiment pieux la ville où séjourna saint François Xavier. Dans la baie de Nagasaki, il regarde avec émotion le rocher du haut duquel, en 1638, quatre mille chrétiens furent précipités dans la mer. « Là, dit-il, a été noyée la véritable civilisation du Japon. »

Nous recommandons aux lecteurs les pages éloquentes où il raconte les diverses péripéties du christianisme dans cette contrée.

Avec la même fidèle pensée, il visite à Shangaï le couvent des jésuites et la maison de refuge fondée par les sœurs de Charité pour les enfants abandonnés. En Chine, au sein des familles pauvres, et parfois même des familles aisées, les filles sont considérées comme une charge dont on a le droit de s'affranchir. Elles sont jetées dans la rue ou dans la rivière, ou enterrées vives. Ce sont ces malheureuses créatures que nos religieuses recueillent à Pékin, à Canton, partout où elles ont pu établir leur orphelinat. Admirable vertu du catholicisme ! « Hier encore, dit M. de Hübner, ces petits êtres nés au bord de la tombe, gisaient sur un tas d'immondices, exposés à être dévorés par les cochons, ou à s'éteindre dans une lente et terrible agonie. Aujourd'hui ils ont trouvé des mères qui, pour les sauver, sont accourues de l'autre extrémité du monde. »

De Shangaï, l'avant-poste des Européens sur les rives de l'Empire-Céleste, M. de Hübner s'en va voyager dans cet empire. Naturellement, il ira jusqu'à la grande muraille, et naturellement, avec son insatiable curiosité, en dépit de tous les obstacles, il pénétrera, d'ici, delà, dans tous les édifices interdits aux vulgaires mortels. C'est ainsi qu'à Pékin il est entré dans le temple du Ciel, visité par l'empereur une fois par an, et le reste du temps rigoureusement fermé. C'est ainsi qu'à Canton, par un ordre spécial du vice-roi, il est parvenu à voir la prison des condamnés à mort, hommes et femmes, avec ses cangues et ses tortures. Il l'appelle l'abîme de l'abomination.

De Pékin et de Canton, M. de Hübner a fait une vive description. Mais dans cette dernière partie de son voyage, ce qui est surtout intéressant, c'est le récit des drames de Tien-tsin. C'est le résultat de ses études et de ses réflexions en de hautes questions. Œuvre d'un historien, œuvre d'un diplomate, toutes deux graves et sagaces.

Dans la populeuse et tumultueuse cité de Tien-tsin, il a appris, par les documents les plus authentiques, tous les incidents de cette terrible journée du 21 juin 1870, où le consul de France et plusieurs négociants français, deux prêtres et dix sœurs de Charité furent égorgés et déchirés par une plèbe fanatique.

A Pékin, à Canton, à Shangaï, à Macao, M. de Hübner a interrogé les hommes les plus expérimentés, fonctionnaires indigènes, diplomates européens, négociants. Avec les renseignements qu'il a recueillis, avec ses observations personnelles, il a fait un lumineux exposé de l'état social et politique de la Chine depuis la dernière guerre, de ses difficultés intérieures, de ses dispositions envers les étrangers, particulièrement envers les chrétiens, dont le nombre s'accroît sans cesse.

Nous ne pouvons reproduire intégralement ce large travail, et en l'analysant, nous craindrions d'en amoindrir l'importance. Il doit être lu en entier avec attention.

C'est sur un bateau des Messageries françaises, en traversant la Méditerranée, que M. de Hübner achève d'écrire sa narration. En lisant sa dernière page, on arrive avec lui à Marseille, au pied de Notre-Dame de la Garde, et l'on regrette d'avoir fini si vite cette promenade autour du monde si instructive et si charmante.

Xavier Marmier.

AU FEU!

TROISIÈME EXTRAIT DU JOURNAL D'UNE DÉSŒUVRÉE

---

17 juillet 186..

Ce n'est pas que Rachel nous inspirât, à proprement parler, des inquiétudes. Sa santé, en somme, est assez bonne; mais elle est pâle et maigre. Elle a beaucoup grandi depuis un an, aux dépens de sa vivacité, qui était prodigieuse, et qui semble s'éteindre par moments. « C'est la croissance, a dit le charmant docteur Montaiglin. Emmenez cette enfant au bord de la mer; un bain de cinq minutes tous les matins, et laissez-la courir tant qu'elle voudra, sans souci du soleil ou du vent. A son retour, je ne la reconnaîtrai plus. »

Voilà pourquoi nous sommes à Dieppe.

J'aurais préféré une plage moins mondaine, et Dieu sait que je suis venue ici un peu à contre-cœur. Mon seigneur et maître l'a voulu. Lorsque j'ai parlé de Lion, Langrune, ou d'un de ces petits ports grands comme rien, mais gentils à croquer, qui pullulent sur la côte du Calvados, Jean a fait une moue significative. Il n'a pas positivement refusé, même il m'a laissée absolument libre; mais si, en définitive, j'ai de mon plein gré accepté Dieppe, pour échapper à Trouville et à Houlgate, je ne puis me dissimuler qu'il a mis en œuvre le procédé de ces prestidigitateurs qui font le tour de la carte forcée. Ils vous promènent sous le nez un jeu tour entier; leur adresse consiste à le tenir sans cesse en mouvement, et à vous glisser toujours dans la main le neuf de pique. Hélas! que j'en ai pris depuis quelque temps des neuf de pique, à commencer par celui-ci! Impossible de se fâcher, j'avais le choix.

Jamais je n'ai mieux compris que dans cette circonstance combien choisir est chose embarrassante et redoutable. Quelle responsabilité on endosse! La conséquence la plus terrible est qu'on perd ainsi

tout droit de récriminer plus tard. Oh! Jean savait ce qu'il faisait, quand il me disait : — Décide, ma chère, décide; je m'en rapporte à toi.

Nous étions dans le salon de Grandpré, les yeux fixés sur une carte de Normandie. Tous les ports y étaient marqués. Afin de les reconnaître, sans être obligés de recourir à chaque instant à la loupe, nous avions piqué sur la place occupée par chacun d'eux une grosse épingle à tête de verre. Et Jean me les énumérait : voici Saint-Valery, Cayeux, Mers, le Tréport, etc., etc. Ainsi nous étions en 1856, pendant la guerre de Crimée ; ainsi nous suivions, attentifs, les progrès des tranchées, et Jean nous expliquait à maman et à moi les positions des armées alliées. Bonne et excellente mère, a-t-elle eu du mal à se rendre compte de la bataille d'Inkermann! Il a fallu quatre soirées avant qu'elle s'y reconnût. Quels souvenirs! Nous n'étions pas mariés encore, mon mari me faisait la cour; je crois bien que l'explication s'en ressentait. Moi, il me suffisait d'écouter sa voix: je n'ai jamais su la bataille d'Inkermann.

Il y a de cela huit ans sonnés, bientôt neuf; car voilà que Rachel en a sept, et moi... Je ne vois pas pourquoi j'écrirais mon âge, c'est bien assez de l'avoir. Tant il y a que pendant qu'il citait tous ces petits ports, je me disais : Serait-il assez attrapé, si je désignais celui-là, où on compte huit maisons, y compris l'établissement; ou bien cet autre, qui n'a d'habitants que de juin à octobre, et qui s'endort l'hiver pour ne se réveiller qu'aux premiers soleils. Lui, disait hardiment le fort et le faible — surtout le faible — de chacun. Rien n'était plus facile que de savoir si tel ou tel lui plaisait. Était-ce oui, il ne tarissait pas en éloges sur la splendeur des falaises, l'étendue de la mer. Si c'était non, il parlait principalement du galet. Le traître n'a eu garde de trop s'étendre sur celui de Dieppe, qui vaut pourtant qu'on le mentionne.

Le mettre dans le cas de penser, sinon de me dire, que passer six semaines dans un pays perdu, avec sa femme pour toute société, serait une punition bien dure, je n'ai pas voulu m'y risquer. J'ai préféré me sacrifier, comme toujours, et mentir en choisissant Dieppe.

Après tout, je crois que je n'aurai pas à me repentir trop de mon abnégation. C'est un spectacle comme un autre. Le tour du lac, avec des toilettes qu'on n'oserait pas porter à Paris, et des Anglaises en plus. En plus, signifie dans ma pensée qu'elles sont en liberté, et non défigurées encore par l'étiquette ou le décorum qu'elles croient devoir garder dans une ville aussi respectable que la capitale de la civilisation. On a le bonheur ici de les saisir sur le vif; rien n'a encore altéré la pureté de leur goût natif. Il y en a qui étalent sur leurs épaules des bottes de cheveux outrageusement blonds, sans

peigne et sans rubans, pour laisser reposer les racines, je suppose. On dirait du vieux foin séché. D'autres s'en font de grandes nattes qui pendent bêtement jusque sur leurs talons. Un papillon les termine, qui ressemble à ces petits papiers que les enfants attachent à la queue de leurs cerfs-volants. Et leurs toilettes! Comment quelque bonne âme ne les prévient-elle pas charitablement que la nature seule a pu s'aviser de réunir sur un être animé le vert, le rouge, le bleu et le blanc; encore ne s'est-elle permis cette petite débauche qu'en faveur du perroquet. Il est vrai que c'est un animal très-digne, et fier de l'exception dont il est l'objet.

J'ai voulu, le jour même de mon arrivée, descendre sur la plage à l'heure élégante, et jouir du coup d'œil. J'ai été bien punie. Je crois que je vieillis. Je me sentais humiliée, car je n'étais pas dans le mouvement (un bien joli mot, qui vaut la chose pour laquelle on l'a créé). Je n'avais pas de chapeau marin à bords retroussés, avec un large ruban vert et des « suivez-moi » interminables, ni de canne, ni une aumônière de cuir de Russie, piquée avec de la soie orange; ni une chaînette d'argent passée à ma ceinture pour retenir mon en-tout-cas; ni des bottines montant jusqu'au genou, ornées d'un gland à la Souvarow, qu'il faut avoir le talent de montrer sans avoir l'air d'exposer ses mollets aux regards indiscrets; ni des talons de dix centimètres; ni mille autres choses qui posent une femme.

La société vaut les toilettes. Elle me paraît être très-mouvementée. On voit de tout : de grands noms, des parvenus, des boutiquiers de Paris et de la province; beaucoup d'étrangers, sans compter les Anglais, qui sont là comme chez eux. Il y a même des... Je ne pense pas qu'il soit convenable que j'écrive ce mot, que Jean ne se fait aucun scrupule de prononcer à chaque instant. S'il aperçoit une femme seule, avec une mise voyante, légèrement excentrique, parfois de très-bon goût, paf! le mot lui vient naturellement. Il prétend les reconnaître à deux caractères distinctifs : le chapeau et les bottines. Je ne pousse pas mes observations aussi loin, et j'aimerais assez qu'il portât les siennes sur d'autres sujets.

En résumé, le séjour de Dieppe ne sera pas, je l'espère, aussi maussade que je l'avais redouté. Je connais déjà mon terrain, et, pour l'installation matérielle, je la trouve supportable. Nous sommes au grand hôtel de la plage : trois pièces au second, avec vue sur la mer. Le seul inconvénient est que, pour gagner sa chambre, Jean est obligé de traverser celle de Rachel et la mienne. Nous mangeons à table d'hôte, ce qui est moins amusant que je ne supposais, à cause des toilettes. On s'habille trop. Nous sommes d'ailleurs au complet : cent trente-six personnes à dîner hier. Depuis deux jours, l'hôtel refuse du monde.

19 juillet 186..

Grâce au ciel, Rachel devient plus raisonnable; elle consent à prendre son bain seule. Pour les deux premiers, j'ai été obligée de donner l'exemple et de me baigner avec elle. C'est un incident tout à fait imprévu qui l'a décidée. Le hasard a fait que nous avons amené Lovette. Quand je dis le hasard, cela s'entend que c'est Rachel qui y a tenu. Elle s'est prise d'une belle amitié pour ma petite chienne, qui du reste le lui rend bien. Impossible de les séparer. Lovette, qui est Champenoise comme moi, n'avait jamais vu la mer, et ne savait pas ce que c'était; de plus, elle n'est plus jeune. Contre toute prévision, elle n'a manifesté aucune peur des grosses vagues; au contraire, elles paraissent la divertir. Rachel n'a pas voulu faire moins, et, après avoir insisté avec une rare énergie pour que Lovette ne la quittât pas pendant son bain, ce à quoi je m'opposais d'abord, elle a poussé l'expérience jusqu'au bout. Est-ce Lovette qui a entraîné Rachel? est-ce Rachel qui a entraîné Lovette? Je crois qu'elles se sont réciproquement soutenues. Elles étaient dans les bras l'une de l'autre, cela va de soi. J'étais un peu honteuse de la tendresse compromettante de ma fille pour cet animal; mais que faire? Si j'avais tenté de la lui ôter, il y aurait eu une scène dramatique, et je ne me souciais pas de donner une représentation aux désœuvrés de la plage.

C'est que mademoiselle ma fille n'est pas commode tous les jours. Quand on fait ce qu'elle veut, tout va bien, et il n'y a pas au monde de meilleur caractère; mais si on la contrarie, immédiatement il y a grandes eaux, accompagnées de trépignements, de cris, quelquefois de véritable colère. Cela nous effraye souvent, Jean et moi, parce que, à chaque instant, nous redoutons que la santé ne soit en jeu. — Vous gâtez trop cette enfant, nous dit-on, vous cédez à tous ses caprices. Outre que vous lui rendez un très-mauvais service, en lui ménageant pour l'avenir de cruelles déceptions, vous travaillez à la rendre insupportable.

Hélas! nous le voyons bien. La vérité est que nous ne savons comment nous y prendre dans bien des cas.

Je respecte prodigieusement les mères de famille qui ont le courage de gronder leurs enfants, et qui, joignant au besoin l'action à la parole, savent appliquer des corrections dont l'effet est instantané. Pour mon compte, jamais je ne pourrai me résigner à une pareille cruauté. Si Rachel avait des frères, la nécessité peut-être m'inspirerait la force d'âme nécessaire, et je ferais comme les au-

tres ; je n'ai qu'une fillette malingre, la faire pleurer est au-dessus de mes forces.

En sa qualité d'homme, Jean devrait avoir plus d'énergie. Je le dénonce comme en possédant encore moins que moi. Rachel le ferait passer par le trou d'une aiguille.

A quel degré sommes-nous tombés ! Nous qui avions lu tant de livres sur l'éducation, qui avions étudié avec un soin si scrupuleux ce qu'on a écrit sur ce sujet, qui possédions notre théorie sur le bout du doigt, arriver à un pareil oubli des principes les plus élémentaires ! C'était pendant ma grossesse, nous faisions de beaux projets. Notre enfant allait être un prodige ; il devait nous obéir, non à la parole ou au geste, mais au regard. — « C'est très-facile, disait Jean, il n'y a qu'à vouloir et à leur faire prendre un bon pli dès le début. » Cela a fort bien été tant que Rachel n'a pas parlé. Quand elle pleurait et se mettait en colère, ce qui lui est arrivé de très-bonne heure, nous la renvoyions héroïquement à sa nourrice. Comme je réclamais quelquefois contre cette dureté, car, souvent, j'aurais préféré essayer de la calmer moi-même, Jean m'arrêtait avec autorité : — « C'est pour son bien, » me disait-il invariablement ; et je me résignais, quoique j'eusse quelquefois le cœur bien gros.

Lorsqu'elle eut un an, et qu'elle commença à se rouler sur le tapis, en bredouillant je ne sais quoi de confus et d'indistinct, mais de délicieux, ce n'était plus moi qui intercédait pour elle, c'était mon mari lui-même, qui assurait que ce que je prenais pour des symptômes de colère était l'impatience bien légitime d'un petit être qui réunit tous ses efforts pour prononcer le mot papa, dont la langue n'est pas encore déliée, et qui ne peut parvenir à exprimer la tendresse dont son cœur déborde. Ce n'était pas le cas de le rebuter en grondant ; on devait, au contraire, l'encourager à force d'affectueuse patience.

Plus tard, vers quatre ans, elle donna déjà des preuves variées d'un entêtement digne de remarque. Non-seulement elle n'obéissait pas au regard, mais pas même à la voix, et quant au geste, elle nous a constamment prouvé qu'elle ne le redoutait nullement. Jean trouvait en lui des trésors d'indulgence : — « Le moment n'est pas venu, disait-il. Pour qu'elle obéisse, il faut au moins qu'elle comprenne ce qu'on attend d'elle. Cela viendra, cela viendra.... »

Ce qui est venu, je le sais bien, et Jean le sait aussi. Le plus clair est que nous sommes d'une faiblesse déplorable, révoltante, dit ma mère, qui fait exactement comme nous. Que conclure, si ce n'est qu'on a écrit sur l'éducation des choses superbes, dont le

moindre défaut est de n'être pas applicables; car les seuls enfants pour lesquels on soit sévère et qu'on ne gâte pas, ce sont ceux des autres.

Pas de bain aujourd'hui, il a plu toute la matinée. C'est ce qui m'a réduite à écrire en plein jour. Voici un rayon de soleil, je vais en profiter pour faire prendre l'air à Rachel.

20 juillet 186..

Cette tente de la plage est insupportable. Elle n'a de bon que l'ombre qu'elle procure. Pour le reste, autant aller à la foire. Les femmes sont là comme des actrices sur un théâtre; on les lorgne, ni plus ni moins. Et dire que beaucoup seraient fort peinées qu'il en fût autrement, car elles ne viennent que pour être regardées! Le brouhaha, d'une animation extraordinaire, qui se succède là toute la journée, forme un spectacle curieux et varié. Moi, il m'écœure; tous ces gens-là me gâtent ma mer.

Jean le trouve tout à fait de son goût; il est toujours fourré devant les bains mixtes, où beaucoup de malheureuses ne craignent pas de venir, en déshabillé, provoquer la curiosité du public. Mon Dieu, que les hommes sont bêtes! Je ne dis pas cela pour mon mari, tant pis s'il reçoit des éclaboussures. S'aller planter sur un tas de galets, le lorgnon à l'œil, et contempler quoi? Des costumes en flanelle de toutes les couleurs, bordés de rouge ou de bleu, gloser sur les jambes de madame une telle et le nez rouge d'une autre! C'est à cela qu'il emploie une bonne partie de sa journée. L'aimable souvenir que lui laissera son séjour à Dieppe, et les belles impressions dont il se gave!

Ainsi que je le craignais, on voit énormément de personnes de connaissance. Il y a une marée — cette expression est de mise ici — qui se renouvelle incessamment. Pas de jour où l'on n'aperçoive de nouvelles figures. Le grand salon du Casino et la tente sont une sorte de bazar, où les rencontres se font sans qu'on les cherche. Je fuis ces endroits comme la peste, Jean n'en sort pas; des amis des deux sexes l'accaparent, et je ne le vois presque plus. A chaque instant, ce sont des parties à cheval, à âne, ou en voiture; bientôt, ce sera sur l'eau. Je voudrais bien mettre ordre à tout cela, si je connaissais un bon moyen.

Que lui objecter? Il fait comme tout le monde. Venu à Dieppe pour la santé de sa fille, ce n'est pas à dire qu'il prenne ses bains pour elle. C'est ce qu'il m'a répondu en propres termes, lorsque j'ai essayé quelques observations timides. Il n'entend pas se claque-

murer, il veut jouir du grand air; et il revendique sa liberté pleine et entière.

Ce mot de liberté a déterminé une série interminable de réflexions pénibles. Je ne lui suis pas hostile, loin de là; seulement, je désirerais une liberté, sinon sans chaînes, au moins avec un tout petit bracelet. C'est que ces excursions, qui m'enlèvent mon mari et l'absorbent au point qu'à de certains jours il ne rentre même pas pour dîner, et alors on soupe à grand fracas, eh bien, oui, ces excursions ne se composent pas uniquement d'hommes. Des dames les suivent aussi. Quoique Jean affirme que c'est une société charmante, où règne un aimable abandon, rien de plus, il m'a semblé, qu'un jour, j'avais vu s'y glisser des chapeaux et des bottines,... de ceux, enfin, qu'il reconnaît au premier coup d'œil.

Ce sont des enfantillages, je le sais bien; il se borne à d'honnêtes distractions. Après ces heures de dissipation, quand nous serons rentrés à Grandpré, au lieu de ce mari sémillant et folâtre, qui cavalcade sur toutes les routes avoisinantes, papillonnant auprès des belles dames et ne s'occupant guère plus de sa femme que si elle était en Chine ou au Pérou, je retrouverai l'époux que j'ai toujours connu : affectueux et bon, médiocrement attentif, ne prodiguant pas les démonstrations, mais tendre à ses heures et toujours rempli d'une affection solide; c'est quelque chose cela.

D'ailleurs, j'en conviens pendant qu'il n'est pas là, les hommes ont une organisation si différente de la nôtre, qu'il ne leur serait pas possible de s'acclimater à nos habitudes, à nous autres femmes. La vie en dehors leur est nécessaire, comme à nous la vie en dedans. Aussi, que de fois il m'est arrivé de regretter d'être née du féminin! Si le bon Dieu, avant de créer les êtres, les consultait sur le sexe qu'ils doivent avoir ici-bas, je suis sûre qu'il ne trouverait que bien peu de femmes. Qui donc accepterait, de son plein gré, un rôle si ingrat et si difficile? D'où je conclus que, dans l'autre monde, nous attend une compensation à laquelle les hommes n'auront aucun droit. Car il est incontestable que, puisque nous souffrons plus qu'eux, des récompenses différentes nous sont dues. Moi, si j'en avais le pouvoir, j'infligerais à ces messieurs qui auraient mal vécu, de revenir sur la terre en leur faisant changer de sexe, et en leur laissant le souvenir qu'ils ont été des hommes.

Sérieusement, au fond, Jean n'a pas tort de demander sa liberté. Je voudrais seulement qu'il en usât en ne m'oubliant pas trop. Mais je ne lui parlerai de rien. Qui me disait, quand j'étais enfant, alors que je grondais ma poupée de n'avoir pas toujours pensé à moi, rien qu'à moi, les jours où je la quittais : « Su-

zanne, Suzanne, pas de ces idées-là! Tu ne le sais pas encore, mais tu l'éprouveras un jour. N'oublie jamais que la première condition d'existence pour l'affection est de ne pas être tyrannique. » — C'était toi, bonne tante Glossinde. Ne soyons pas tyrannique et laissons Jean s'amuser.

21 juillet 186..

J'ai découvert un petit endroit délicieux, qui est à deux cents pas à peine du monde élégant, et où cependant on trouve un calme relatif. C'est à gauche de l'établissement, sous une falaise. Devant, se dresse un gros rocher que la mer bat avec furie tout le jour durant, et qui ne s'en porte pas plus mal. Le premier jour, j'étais seule, je me croyais à l'abri des visites. Pas du tout, d'autres que moi ont découvert le même coin et l'apprécient. Il y a, notamment, une jeune femme, qui arrive avec un pliant et une petite fille de l'âge de Rachel. Je l'ai bien examinée et ne sais trop qu'en dire. Pour jolie, elle l'est, cela n'est pas douteux. Elle a l'air réservé, sa toilette est très-convenable, et sa fillette est bien arrangée. Nous ne nous sommes saluées qu'imperceptiblement, peut-être finirons-nous par nous parler. Je ne serais pas éloignée de causer avec elle, dans quelques jours, si elle revient aussi souvent que moi. Une seule chose me taquine, elle travaille à des pantoufles en tapisserie.

Nos enfants n'y ont pas mis autant de façons, elles se sont plu immédiatement, et elles ont joué comme si elles se connaissaient depuis leur naissance. Heureux âge! Je suis partie avant ma compagne de solitude; j'ai eu un peu de mal, je dois en convenir, à décider Rachel.

Rien de nouveau, si ce n'est que Louise de Cramail, qui est ici une des reines de la plage, et que, par conséquent, je vois fort peu, m'a happée au passage, au moment où je rentrais. Si j'avais eu mon lorgnon, cela ne me serait pas arrivé; je l'aurais vue de loin, et j'aurais manœuvré en conséquence. Au lieu de cela, j'ai été me heurter à elle, comme un hanneton. J'en ai eu pour dix minutes de reproches amicaux, d'invitations aux parties qu'elle fait chaque jour, de papotages dont je ne me souviens plus. Parmi toutes ses paroles inutiles, elle m'a pourtant causé un vrai plaisir, elle m'a annoncé l'arrivée très-prochaine de Cécile.

Bonne nouvelle. J'aime beaucoup Cécile. Il y a longtemps que nous ne nous sommes rencontrées, parce qu'elle court le monde avec son mari, qui est consul je ne sais où; mais c'est une de mes camarades d'enfance que j'embrasserai avec le plus de bonheur,

à présent que, parvenue à la maturité, ou à peu près, je suis à même d'apprécier de quelle immense ressource l'amitié est dans la vie.

Jean est parti ce matin pour Arques. Hier, dans l'après-midi, nous sommes allés ensemble visiter un amour de petit yacht à vapeur qui est ancré dans le bassin et qui s'appelle *Belphégor*. Il appartient à un lord anglais, dont j'ai oublié le nom; c'est une merveille de luxe et de grâce. Si j'étais sûre de ne pas avoir le mal de mer, moi qui l'ai eu sur le lac de Genève, mais là, bien sûre, je crois que j'aimerais assez faire une traversée sur ce joli bijou, qui porte crânement, à l'arrière, deux petits canons, un peu plus gros que des pistolets, et qui ressemblent à des jouets d'enfant.

22 juillet 186. .

C'est fou, je ne puis cependant pas m'empêcher de le consigner ici, parce que c'est en réalité au moyen de ce journal que je cause avec moi-même. Si le seul effet de ma confidence est de calmer, ne serait-ce qu'à moitié, les secrètes appréhensions qui me tourmentent, le résultat dépassera mon espoir. Quand on confie à un ami le secret qui vous oppresse ou le chagrin dont on est accablé, il se produit soudain un inexprimable soulagement. Pourquoi n'en serait-il pas de même après que mon cher journal aura reçu ma petite confession ? Car c'en est une, et certainement je suis coupable de m'arrêter à d'aussi vilaines pensées ; mais je lutte vainement, elles sont plus fortes que moi.

Il s'agit de Jean. Que fait-il pendant toute la journée et la plus grande partie de la soirée? Voilà l'éternelle préoccupation de ma pensée. En conscience, il ne peut employer tout son temps aux bains mixtes ! Si attrayante que soit la contemplation à laquelle se livrent ces messieurs avec leur lorgnette, je me refuse à croire que mon mari se soit enfoncé dans un pareil crétinisme. D'ailleurs, il rentre quelquefois à minuit ; on ne prend pas de bains à pareille heure.

Je ne veux pas admettre qu'il soit capable d'abuser de la liberté illimitée dont il jouit et qu'il a revendiquée, je ne l'oublie pas. Assurément, non ; ce serait trop grave. Mais enfin, que fait-il ? J'ai essayé d'obtenir de lui des renseignements ; j'ai déployé en pure perte des trésors de finesse. Ses réponses paraissent empreintes de vérité, il me dit qu'il se promène beaucoup.

Je l'ai entendu s'exprimer plusieurs fois sur le compte des femmes qui sont jalouses, il les a en horreur. Je ne voudrais pas lui laisser

entendre que je le suis, je tiens à éviter surtout de paraître l'être à tort et de l'accuser faussement. Cependant, il y a quelque chose... L'autre jour, je l'ai vu de loin, sans qu'il s'en doute. J'étais sur la falaise avec Rachel, je contemplais à distance le spectacle de la plage. J'ai positivement reconnu Jean, qui se promenait au-dessous du château. Je suis sûre qu'il n'était pas à cinquante mètres de moi à vol d'oiseau. Deux messieurs causaient avec lui ; il y avait, en outre, une dame que tout le monde connaît à Dieppe, où elle mène grand train. C'est une femme dont je ne dirai rien, parce que je ne suis ni médisante, ni mauvaise langue ; le sûr, c'est qu'elle a une mauvaise réputation. Elle appartient au monde, dit-on, et se fait appeler la comtesse Bratyany. Elle se dit Hongroise : c'est possible ; mais son mari n'est pas avec elle, et elle est toujours entourée d'hommes qui lui font cortége. Circonstance aggravante, elle est attifée d'une manière originale. On prétend qu'elle est jeune et jolie, je ne suis pas de cet avis ; elle est hors d'âge, puisqu'elle se maquille. Pour jolie, si on met en première ligne l'effronterie comme condition de beauté, oui, elle peut y prétendre.

Je m'arrête ; en vérité, je deviendrais méchante. Eh bien, Jean causait aussi avec elle, ils riaient tous les deux, et mon cœur a tressailli.

Voilà ce que je voulais dire à mon journal. Est-ce la comtesse Bratyany qui le retient et me le rend si tard ? Je ne prétends pas cela. Même, j'incline à ne pas le croire. Pourquoi, alors, se mêle-t-il au groupe qui compose sa cour ? Que fait-il là ? Pourquoi rit-il avec elle ? Pourquoi... ?

Je n'en finirais pas. Au fond, suis-je jalouse de la Hongroise et ai-je sujet de l'être ? Jusqu'à nouvel ordre, je garderai pour moi mes soupçons, par deux motifs : D'abord, il ne faut accuser personne inconsidérément. De plus, quel serait mon grief ? A proprement parler, je n'en ai pas. Est-il défendu à un homme du monde de faire rire une femme avec laquelle il se promène ? Si je me plaignais sérieusement à mon mari que sa manière d'être avec la comtesse m'occupe et m'affecte, il cesserait immédiatement ; à moins qu'il ne se mît à rire en se moquant de moi. Après tout, à Paris, où nous passons six mois sur douze, il est exposé à bien d'autres tentations qu'ici, et je n'ai jamais eu de pareilles idées ; d'où vient qu'elles m'arrivent avec tant d'insistance et de force que je suis obligée de leur donner audience ? Je voudrais que cette Bratyany retournât dans sa Hongrie.

24 juillet 186..

Longue séance aujourd'hui en face du rocher dans ma solitude. La dame y était avec sa tapisserie. Je l'ai examinée de plus près, elle est positivement charmante. Si je tenais à savoir qui elle est, ce serait fort simple, je n'aurais qu'à m'adresser à Louise ; elle connaît tout le monde. Je le lui demanderai plus tard, pour constater si je me suis ou non trompée dans mon appréciation.

Nous nous sommes saluées, toujours sans nous parler ; nos deux fillettes sont allées jouer immédiatement, comme l'autre jour.

Pendant que je lorgnais la mer, car c'est là toute mon occupation, j'emporte un ouvrage auquel je ne touche jamais ; je me suis amusée à étudier scrupuleusement ma voisine, assise sur son pliant, à dix pas de moi. Elle a vingt-cinq ans peut-être, figure fatiguée, mais sur laquelle le grand air produit un effet miraculeux ; depuis qu'elle est ici, elle se régénère, le rose renaît sur ses joues. Par conséquent, elle habite une grande ville dont l'air vicié ne lui convient pas : ce doit être Paris. Sa toilette le dit, elle s'habille bien ; son chapeau marin lui va comme un amour, ses robes sont de nuances discrètes. C'est une femme de goût, dont les habitudes sont simples. Par exemple, elle n'est pas du monde, cela saute aux yeux ; j'en suis sûre, elle n'en est pas. Je me le répète avec certitude, et, chose bizarre, j'ai voulu me rendre compte des signes particuliers qui me le font reconnaître, mais je n'en ai pas trouvé de sérieux. Est-ce singulier ! je me croyais observatrice, je m'aperçois que je ne le suis guère. A force de chercher, j'ai découvert un symptôme, tout petit, mais significatif. Elle s'assied mal, en relevant sa robe, pour ne pas froisser le pouf. Il y a aussi quelque chose dans sa pose, cela se sent, je renonce à le définir. Elle est la femme de quelque avocat ou d'un commerçant de la classe moyenne. Elle manque de distinction, et elle a beaucoup de tenue. Il y a un point sur lequel je n'hésite pas, c'est une femme honnête. Ah ! rien n'est plus certain. S'il en était autrement, elle n'aurait pas cet air modeste et réservé, ce regard baissé, cet amour du travail. Telle a dû être aussi l'opinion de quatre messieurs, qui se sont avancés assez près de nous pendant un moment. Ils étaient jeunes, bien tournés, élégants même. Ils nous ont lorgnées pendant plusieurs minutes, et convaincus sans doute qu'ils ne feraient pas leurs frais, s'en sont allés.

La petite fille de la dame les a remarqués, j'ai vu qu'elle les montrait à Rachel, puis elle est retournée jouer. Cela me fait songer que, pour continuer mon enquête, je m'étais promis de questionner

adroitement Rachel. J'ai complétement oublié ; ce sera pour demain matin. Je veux y penser, parce que je prévois que, d'un moment à l'autre, j'entrerai en relations avec la dame. Nous sympathisons, cela n'est pas douteux. Peut-être elle est comme moi, abandonnée de son mari, qui regarde aussi les bains mixtes. C'est déjà un rapprochement ; certainement j'en découvrirai bientôt d'autres.

Je sais que c'est une très-vilaine chose que de penser de soi trop de bien. J'espère pourtant qu'il me sera permis, sans manquer aux règles de la modestie, de consigner ici à quel point je suis en progrès ; ce ne sont pas des éloges, je constate un fait. Combien je suis prudente sur les nouvelles connaissances! Que de chemin j'ai fait dans la défiance depuis Francine ! Hélas ! c'est l'expérience. J'en ai acquis bien peu encore sous ce rapport ; j'en ai, néanmoins, et j'avouerai qu'elle me coûte cher. A présent, je ne me laisserai plus attraper par une amie d'enfance. Eh bien, je ne puis me défendre de certains scrupules. Il me semble que ma défiance m'entraîne trop loin. N'est-ce pas une sorte d'injure que je fais bénévolement à cette pauvre jeune femme ? Quand nous nous connaîtrons, si nous causons ensemble, conviendrai-je jamais avec elle des hésitations que j'ai eues avant de lui parler ? Évidemment non. Donc, j'ai tort. Ce qui me console, c'est que probablement elle a sur mon compte les mêmes hésitations, dictées par les mêmes défiances.

Toujours pas de Jean. La comtesse Bratyany l'occupe plus que jamais ; car il ne la quitte guère et il lui fait une cour assidue. J'ai entendu parler de cette belle étrangère : elle est du monde, en effet, et très-réellement comtesse ; mais séparée de son mari, par suite d'incompatibilité d'humeur. Lui, demeure je ne sais où ; elle, habite indifféremment Londres et Paris. Elle reçoit beaucoup à Londres ; à Paris, elle n'a jamais fait de visites.

Le yacht *Belphegor* n'appartient pas du tout à un lord anglais ; il l'a vendu depuis plus d'un an à la comtesse, qui voyage souvent à son bord, suivie d'un cortége qu'elle recrute partout où elle passe, et qu'elle héberge volontiers.

Voilà tout ce que la chronique dit d'elle en ce moment. Je suis moins inquiète des attentions de Jean, parce qu'elle a une fortune énorme ; son train le prouve ; elle a un grand appartement à l'hôtel, et sa suite se compose de neuf personnes. Ce doit être bien gênant.

25 juillet 186..

Voilà qui est fait pour moi ; si j'osais, je déchirerais les pages qui précèdent et qui concernent la... dame. Que j'ai à faire encore avant

d'être physionomiste! Ce matin, j'ai causé avec Rachel; voici le résumé de ma conversation:

Lorsque je lui ai demandé ce que la petite fille lui avait dit à propos des quatre messieurs, elle a répondu qu'elle avait cru que le papa de sa compagne était parmi eux.

— Oh! non, a répliqué la petite; papa n'est pas là, il est loin, bien loin. Quand il reviendra, il m'apportera une poupée. Ceux-là (textuel), c'est pas papa, c'est M. Alfred, M. Charles, M. Edgard et M. Jules... Maman aime beaucoup M. Jules.

J'en ai eu assez, mon enquête est terminée à présent, et je puis dire qu'elle est complète. Quelle bonne inspiration j'ai eue de ne pas trop me presser pour consulter Louise! Comme elle se serait moquée de moi! J'aurais dû la montrer à Jean, cette... dame, pour voir s'il l'aurait reconnue à ses bottines. Ces choses-là m'attristent plus que je ne saurais dire, et je suis furieuse. Furieuse de quoi? Est-ce d'avoir donné ma sympathie et mon intérêt à une personne qui ne les méritait pas? Il y a uniquement de ma faute à moi, après tout, elle ne m'a rien demandé. N'importe, il me semble que j'ai été volée!

Je ne retournerai plus dans ma solitude; je la lui abandonne. Heureusement, Rachel n'a pas eu le temps de s'attacher à sa fille, elle n'y pensera plus demain. Je voudrais bien savoir pourtant, à quoi on peut distinguer une honnête femme. Celle-là réunit toutes les apparences, et personne ne lui parle, ce que je remarque seulement aujourd'hui. Elle loge à l'hôtel, mais ne mange pas à table d'hôte. La comtesse Bratyany, au contraire, qui est tout l'opposé et n'a pas du tout l'air honnête, est comme une souveraine, sur les pas de laquelle, hommes et femmes, se précipitent à l'envi, quêtant un regard et un sourire...

Interrompu par tristesse, mélancolie et profonde misanthropie. Plus que jamais je regrette de m'être laissé influencer et d'avoir choisi Dieppe!

26 juillet 186..

Puisque Jean m'abandonne et tire de son côté, je médite aussi une fugue. Pas plus tard que demain, je m'embarquerai avec Rachel dans une voiture. J'irai en pleine campagne, sans trop m'éloigner du bord de la mer, et je me ferai débarquer dans un coin perdu, loin de toute habitation. Je monterai sur la falaise la plus haute des environs, je m'étendrai sur l'herbe; et, munie d'un album, je recueillerai mes impressions, je les noterai avec la plus scrupuleuse exactitude. Ce sera un souvenir. Je me fais une fête de

cette petite débauche. Nous partirons de bonne heure, emportant des provisions pour le voyage, et nous déjeunerons en face de l'immensité. Que ce sera beau! Moi qui ai dans l'âme un grand fonds de poésie, je suis sûre que j'aurai des pensées toutes nouvelles en présence de cette mer que j'adore, et que je ne puis me lasser de contempler avec un ravissement inexprimable. Ce sera excellent pour la santé. Je prendrai un bain d'air pur et vivifiant. En même temps, le moral y gagnera, car la contemplation des grands horizons élève le cœur et calme les agitations factices. Et puis j'éviterai pour un jour cette sotte procession de pimbèches qui encombrent la plage.

Journée du 27 juillet 186..

COPIÉE SUR MON ALBUM DE VOYAGE.

Matinée splendide. Départ à huit heures précises, voiture assez médiocre; arrivée à dix heures. Je n'ai pas jugé utile de demander où nous étions, j'aime mieux me figurer que nous sommes dans un pays inconnu quoique très-cultivé. A perte de vue s'étendent des champs de plantes qui ressemblent à des pavots. Ici, cela porte un autre nom que je ne me rappelle pas, on en fabrique de l'huile. O poésie! çà et là, des pommiers, des haies, des bouquets de bois, du trèfle ou quelque chose d'analogue, des pommes de terre, de gentils petits sentiers, puis une pelouse, au milieu de laquelle un pli de terrain a creusé comme un frais vallon. Au delà, une ligne glauque, sombre et mouvante, c'est la mer. Nous sommes sur le sommet d'une falaise très-élevée; mon cocher m'a servie selon mon goût. Je m'approche et je m'installe. Mon premier soin est de prescrire à Rachel d'aller jouer avec Lovette dans le vallon, défense expresse de s'approcher du bord. Pour moi, je m'assieds au pied d'un buisson, qui se trouve là très à propos, je m'y adosse et je regarde devant moi.

Premier épisode. — Des cris perçants troublent ma méditation à peine commencée. Je m'arrache, avec un sentiment de contrariété très-vif, au bien-être que je me préparais à goûter. Il s'agit d'un chien énorme, au poil frisé, auquel Lovette est allée inconsidérément chercher noise. Rachel a cru qu'il allait manger son amie, parce qu'il l'a renversée d'un coup de patte, et elle a crié au secours. Le gros chien a consenti à avoir peur de mon ombrelle, que je lui ai montrée de loin d'un air de menace, et il s'en va bonnassement, pendant que Lovette jappe d'un air de triomphe. Je reviens à ma méditation.

La mer est superbe, elle monte depuis deux heures. J'entends la vague qui roule le galet au-dessous de moi. Pour la voir battre le rivage, il faudrait se pencher; je n'ose à cause du vertige. Spectacle merveilleux; je remarque avec peine que...

Deuxième épisode. — Maman, j'ai faim! crie Rachel.

Je gémis moins d'être dérangée, j'avais faim aussi. Nous étendons une serviette sur l'herbe, avec le saucisson et le pâté dont nous nous étions munies, et nous commençons un repas charmant, qui n'a été troublé que par d'aimables incidents. Nous avions oublié les assiettes. Le vent a renversé la bouteille de vin. Rachel a trouvé un escargot sur une tartine de pain et de beurre qu'elle avait posée auprès d'elle. Le repas a duré un quart d'heure. Je renvoie Rachel et Lovette, et je m'installe de nouveau devant mon buisson. Cette fois, j'espère que je ne serai pas troublée de longtemps.

La remarque que je voulais consigner lorsque j'ai été interrompue me revient sans peine. La vue de la mer est insupportable, lorsque le soleil frappe directement les flots. Il en résulte un miroitement qui empêche de rien distinguer.

Je suis des yeux avec attention les barques qui passent au loin. — Je crois qu'on dit au large. — C'est très-joli. Elles s'inclinent gentiment, comme si elles saluaient. De grands oiseaux aux ailes blanches voltigent en troupe nombreuse. Je suis surprise de ne pas avoir de pensées grandioses comme j'en attendais. Je me sens la même qu'à Paris ou à Grandpré. Je pense à Jean, et je me demande ce qu'il fait en ce moment. Lui aussi, il est en partie; puisse-t-il être aussi sage que sa fille et moi!

A ce souvenir, je me retourne brusquement. Il y avait quelque temps que j'avais oublié un peu Rachel. Plus personne! qu'est-elle devenue?

Troisième épisode. — Je cours à sa recherche, follement inquiète; elle était tout près, cachée par le pli de terrain qui forme le vallon. Son silence n'a rien d'alarmant, elle s'est endormie sur l'herbe. Lovette, assise gravement, veille sur elle, et ne la quitte pas des yeux. Joli tableau. Rachel est charmante. Je m'assieds de l'autre côté et, comme Lovette, je la regarde dormir.

La sieste dure vingt minutes à peine, après quoi tendresses à sa maman et contemplation de la mer, qu'elle veut admirer. Au bout d'un instant, elle étire ses petits bras, bâille et se jette au cou de Lovette, qui jappe de bonheur. Je m'arrache à leurs tendresses réciproques pour voir passer le bateau de Newhaven, qui arrive au plein de la marée, et dont la fumée noire tranche sur le bleu limpide du ciel. Je considère de nouveau la mer immense, toujours pas de pensées nouvelles, mais je constate que la lumière est moins vive,

on peut mieux suivre les vagues pendant que, grimpant les unes sur les autres, elles ressemblent à des enfants qui jouent au cheval fondu. Je consulte ma montre : plus de quatre heures! il est temps de s'en aller. Nous remontons dans notre équipage. Le cocher n'a pas perdu son temps, il a bu, cela n'est que trop visible; pourvu qu'il nous ramène sans encombre!

Ici s'arrête ce que j'ai consigné sur mon album pendant cette journée, que je croyais devoir être si différente des autres, et qui, en somme, n'a été qu'assez monotone. J'ai hésité longtemps si je transcrirais sur mon journal ce que j'avais écrit sur la falaise, tout cela me paraissait vide et inutile. Après tout, pourquoi pas? Je l'ai pensé; à ce titre, il n'y a pas de raison pour que je l'omette, car c'est un récit fidèle. Si mes impressions n'ont pas été aussi poétiques que je l'aurais souhaité, ce n'est pas ma faute. Il y a, ce me semble, une conclusion à tirer de mon laconisme même et du vague de ma pensée, c'est que le vide dont je me plains est plus apparent que réel. A titre de preuve, je constate que la journée a passé comme un rêve. Ce qui peut servir à démontrer que la vue de la mer, de même que celle des montagnes et de tous les beaux spectacles de la nature ou d'ailleurs, remplit si bien les heures, qu'elles s'envolent sans qu'on les compte. Cette remarque me réhabilite un peu à mes propres yeux.

29 juillet 186..

J'attendais Cécile, elle est ici depuis trois jours, et je n'en savais rien. Comme je me fâchais devant Louise de n'avoir pas été prévenue plus tôt, et surtout de ne l'avoir pas aperçue encore sur la plage : — Vous comprenez, a-t-elle répondu, dans sa situation!... Qu'est-ce que cela veut dire? Elle n'a rien ajouté de plus, se bornant à sourire avec mystère. Sa situation me trottait par la tête, je suis vite allée à l'adresse qu'on m'avait donnée, et, après bien des démarches, je l'ai trouvée rue de la Barre, au premier, dans un appartement garni.

Nous nous sommes embrassées avec un bonheur!... Pauvre Cécile, elle est très-changée; elle a maigri et perdu ses belles couleurs du temps où nous l'avions surnommée le Coquelicot. Peut-être est-ce seulement l'effet du noir, qui la fait paraître plus mince, car elle est en deuil d'une tante, à ce qu'il paraît. J'imagine que voilà ce que Louise appelle sa situation. Sa mère l'accompagne, et ne la quitte pas plus que son ombre. Au reste, cela a été de tout temps. Je me souviens que, dans notre enfance, nous ne l'appelions que le dragon, cette mère, si attentive et si tendre, qui ne pouvait se passer

de sa fille. Quand elle avait été dix minutes sans la voir, elle accourait et la couvrait de caresses. Ce qui n'empêche pas qu'on la disait sévère au possible. Sa figure l'annonçait, au surplus ; je ne crois pas en avoir connu de plus refrognée et de plus rébarbative. Cécile était si peu gâtée, qu'elle commençait à trembler en entendant le pas de sa mère.

Nous avons déjà causé un peu, pas beaucoup. Cécile m'a montré du doigt le galandage ; j'ai compris qu'elle ne se souciait pas de se livrer dans cette chambre dont elle n'est pas sûre. La propriétaire était peut-être aux écoutes. Bonne et chère amie, quel plaisir j'ai eu à la revoir ! Elle ne sort jamais, si ce n'est le matin, et le soir très-tard ; ne va pas sur la plage, parce qu'il y a trop de monde, et prend son bain en calimini, à l'heure où il n'y a personne. Voilà un deuil porté avec un rigorisme excessif.

En somme, Cécile me paraît aussi changée au moral qu'au physique. Autrefois, elle était très-gaie, vive et pétulante. Ce n'est pas elle qu'un galandage aurait arrêtée. Aujourd'hui, elle est gourmée. Ce doit être l'effet de la tristesse, car elle est triste. J'en conclus qu'elle adorait sa tante dont, d'ailleurs, elle ne m'a pas dit un mot.

Je l'ai grondée pour ne m'avoir pas annoncé son arrivée, puisqu'elle me savait ici, ce dont elle est convenue. Son air contraint m'a prouvé qu'il n'y avait pas de sa faute, et qu'elle n'était probablement pas tout à fait libre d'agir comme elle veut. Sa vigilante mère la tiendrait-elle comme une petite fille? ce serait absurde. Au milieu de nos épanchements, j'avais complétement oublié son mari, dont je ne lui demandais même pas de nouvelles. J'ai vite réparé mon étourderie. Il n'est pas là, son mari. Est-il aussi loin, bien loin, comme le papa de la petite amie de Rachel? — D'où sors-tu? a répondu Cécile. Depuis plus d'un an, il a quitté la diplomatie et, par conséquent, cessé de courir les mers. Aujourd'hui, il n'est plus rien ; mais il habite sa terre de Bourgogne. Je me suis informée s'il ne viendrait pas rejoindre ou chercher sa femme. Impossible à lui de quitter la campagne en ce moment, parce qu'il exploite directement une ferme, et la moisson le retient attaché à la glèbe.

30 juillet 186..

Quelles bonnes journées je passe avec Cécile! Je suis si heureuse de l'avoir auprès de moi, que je ne me lasse pas de sa société. Elle paraît plus aise encore de la mienne, et j'ai l'air de lui rendre service en m'installant dans sa chambre. Pour comble de satisfaction, Rachel se plaît infiniment dans l'appartement, quoique je me sois

refusée absolument à ce que Lovette l'y accompagnât. Elle a découvert des coquilles, qui sont déposées dans deux coupes formant garniture de cheminée, et elle s'amuse sans faire trop de bruit. Cela nous ménage, à Cécile et à moi, de longues heures de causerie. Nous n'y sommes pas encore. Je ne sais comment dire cela, il y a quelque chose entre nous. Nous nous aimons bien; notre amitié est à peu près comme autrefois, mais l'expansion n'est pas la même. J'attribue cela à un éloignement trop prolongé. Je viens de compter sur mes doigts, il y a cinq ans, tout autant, que nous sommes séparées l'une de l'autre, et je ne connais pas son mari. Elle m'a suppliée de ne pas lui présenter le mien.

Je crois que j'inspire à sa mère une horreur invincible; dès que j'arrive, elle se sauve. Je n'ai pas le courage de lui en vouloir. Comme saint Michel, j'ai vaincu le dragon. Grand symptôme de bonheur, voilà ma gaieté qui revient. Je n'aurais pas fait cette réflexion ces jours-ci, où j'étais plongée dans un marasme dont mon auguste et cher époux ne s'est pas même aperçu, bien qu'il en fût cause. Ne pensons pas à tout cela, chassons cet ordre d'idées. Oui, je suis heureuse, très-heureuse, en dépit de la Bratyany, qui continue sans vergogne son système de recrutement éhonté sur les hommes de la plage.

31 juillet 186..

Le bon Dieu, touché de mes prières, donnerait-il à mes vœux un commencement de satisfaction, et m'exaucerait-il? Je suis encore tout émue en écrivant. Ce n'est rien, et pour moi c'est une grosse nouvelle. Le yacht *Belphégor* est parti ce matin, à la marée de 10 heures. J'ai été sur la jetée, pour le voir sortir du port. En doublant le phare, il a crânement fait feu de toute son artillerie, pour saluer la population qui le regardait. Cela ressemblait aux détonations des pétards que les enfants s'amusent de temps en temps à tirer sur la plage. La Bratyany était sur le pont, étendue dans un hamac, abrité par une tente de soie rayée de jaune et de blanc, et entourée d'une petite cour d'hommes, bien entendu. La mer moutonnait, ce qui causait un léger désarroi dans la stabilité de ces élégants; car ce sont tous des élégants *di primo cartello*. Il y a eu mouchoirs agités et vivat, auxquels répondaient quelques vélites, postés à l'extrémité du musoir. Je ne suis pas féroce, et je ne m'oppose pas à ce que la Bratyany ait une bonne traversée; je me borne à souhaiter qu'elle ne revienne pas là où je serai avec Jean.

Pauvre Jean, lorsque j'ai appris, pas par lui, que *le Belphégor* levait l'ancre, c'est cette excellente Louise qui m'a glissé cela hier

au soir dans l'oreille entre deux cancans, je lui ai proposé de m'accompagner pour assister au départ. Oui, j'ai eu cette petite cruauté. Il a refusé, prétextant des lettres pressées ; il ne pensait pas à la correspondance, il y a trois jours. Est-ce qu'il lui écrirait déjà ?

Mon mari m'a moins abandonnée aujourd'hui, il a passé avec moi une partie de la journée. Je ne me fais aucune illusion, ce n'est pas pour ma chétive personne qu'il est rentré. Si j'avais eu quelques velléités de m'attribuer cet heureux changement, il aurait vite rabattu mon orgueil ; car, en ouvrant la porte, de lui-même, en vue peut-être de prévenir mes questions, il ne m'a pas dissimulé que la chaleur était atroce, intolérable, et que, ne sachant où se mettre, il revenait chez lui. Compliment flatteur dans sa simplicité. Il s'est mis à son aise en ôtant cravate, veston et gilet ; puis, s'est laissé tomber sur un fauteuil américain qui fait l'ornement de notre chambre, et le voilà se balançant pendant une demi-heure. J'étais à côté de lui, travaillant pour l'œuvre des tabernacles à mon carré de tapisserie. Nous faisons un tapis de chœur, et nous sommes trente-cinq. J'étais toute contente. Je causais, je riais ; lui, il était refrogné, soucieux ; il a fini par prendre un livre, pour se soustraire à mon bavardage. Alors, je n'ai plus rien dit, mais je l'ai regardé en dessous ; il ne lisait pas. Son mécontentement me causait un bonheur, mais un bonheur !...

Cela a duré jusqu'à trois heures. Comme on voit que la Bratyany est partie ! Lorsqu'il m'a quittée pour s'aller promener, il a emporté sa pipe, ce qui ne lui était pas arrivé depuis huit jours. Il s'était mis à la cigarette.

Je suis alors sortie de mon côté. J'ai été chercher Cécile, et nous sommes allées nous promener sur les falaises, avec Rachel et son inséparable Lovette. Est-ce croyable ? j'ai eu de la peine à obtenir que Cécile vînt avec moi. Sa mère objectait le monde, son deuil. Et cette pauvre chère amie, qui avait une envie démesurée de m'accompagner, je le lisais dans ses yeux, n'osait rien dire. Quelle mère a-t-elle donc ? Elle est hors de page, après tout ; se laisse-t-elle traiter ainsi en fillette, et ne sort-elle qu'avec des lisières ? Autant la coiffer d'un bourrelet et lui donner un hochet, alors !...

Excellente promenade. Cécile était ravie, elle ressemblait à une pensionnaire en vacances. Quels cris, quels rires ! Elle a eu l'enfantillage de se faire poursuivre par Rachel et Lovette, en riant comme une folle. Adorable nature ! la candeur et la légèreté d'une enfant. Puis, elle est venue causer avec moi, qui jouais le rôle d'une grand'-mère impotente, car je ne cours plus. Je parie que si on la poussait un peu, Cécile jouerait encore à la poupée. Je ne sais ce qui lui a pris en regardant la mer, elle a tout à coup fondu en larmes, et

elle m'a embrassée en me demandant pardon. — Plus tard, m'a-t-elle dit, plus tard, pas aujourd'hui. Et j'en suis pour ce logogriphe, auquel je ne comprends absolument rien. Elle m'a demandé de revenir la prendre pour nous promener encore. Certes, je n'y manquerai pas. Je suis trop heureuse moi-même d'avoir rencontré cette charmante camarade. — Je crois qu'elle avait tout simplement mal aux nerfs.

1er août 186..

Je suis bien toujours la même, acceptant pour argent comptant tout ce qu'on me dit, et incapable de jamais chercher dans quoi que ce soit une arrière-pensée. Aussi, il m'arrive de commettre des impairs vertigineux, dont je ne saurais comment me tirer, si ma bonne foi n'était pas d'une évidence telle qu'elle sauve tout. Ainsi en est-il avec Cécile.

Son accès de sensibilité l'autre jour sur la falaise m'avait surprise. Toutefois, je l'attribuais à une crise nerveuse et je n'y songeais plus. Elle m'avait promis de s'expliquer plus tard ; très-sincèrement, ce petit épisode n'avait pas laissé en moi de souvenirs sérieux. J'attendais son bon plaisir avec d'autant plus de patience, que ma curiosité n'était pas le moins du monde excitée. Il y avait pourtant de quoi y penser un peu. Que faut-il donc pour m'émoustiller ? Je ne réfléchis pas assez. Quoi ! voilà Louise qui, d'un ton assez tragique, me parle de la situation de Cécile et se renferme dans un silence gourmé, je n'y fais pas attention ; je vois Cécile et sa mère vivre comme deux recluses, au milieu de ce Dieppe si brillant ; sur le sommet d'une falaise, un beau jour, Cécile elle-même, à propos de rien, pleure comme une Madeleine et m'embrasse ensuite avec frénésie ; je ne trouve à tout cela rien de surprenant. Il me répugne de conclure que je suis une vraie cruche ; cependant, il y a quelque chose comme cela. Avec une naïveté d'un autre âge, je lui parlais toujours de son mari. Que s'occupait-il tant d'agriculture, au lieu de se soucier un peu plus de sa femme? Pourquoi la laissait-il avec sa mère ?

J'ai si bien fait dans mon innocence, que je causais à Cécile un vrai chagrin. Tantôt enfin le vase a éclaté : « tant va la cruche à l'eau... » J'ai été d'une confusion dont rien n'approche. Elle n'a pu réprimer un vif mouvement d'impatience, pendant que nous étions assises tout là-haut en face de la mer. — Tu me parles sans cesse de mon mari, m'a-t-elle dit, le fais-tu exprès, ou ne sais-tu donc rien? Je n'ai plus de mari que de nom, nous sommes séparés à l'amiable. Elle disait cela avec un sourire contraint ; moi, je me sentais rouge

comme la crête d'un dindon, et, les yeux comme des boules de loto, la bouche ouverte, je regardais obstinément le bout de mon ombrelle, qui creusait la terre. J'ai embrassé Cécile, et j'ai surpris une larme qui se balançait à l'extrémité de ses cils. — Séparée! séparée! Je répétais ce mot sans savoir ce que je disais. Cécile hochait la tête en silence. — Écoute, reprit-elle, après une réflexion assez longue, je vais te confier ce qui s'est passé, mais tu feindras toujours de l'ignorer, car si ma mère apprenait... C'est l'affaire de deux minutes, et rien n'est plus simple. Au retour de mon mari du Brésil, où je l'avais suivi, pendant que nous étions à Paris, j'ai eu la preuve qu'il avait... une maîtresse. Je le lui ai reproché, il a prétendu que je me trompais. Je lui ai prouvé ses torts, il n'a pas voulu en convenir, bien qu'écrasé par l'évidence. Il s'est emporté, je lui ai tenu tête; nous avons eu une scène pénible, à la suite de laquelle je suis retournée chez ma mère, à qui j'ai tout raconté. Elle m'a approuvée. Depuis ce temps-là j'habite avec elle, comme lorsque j'étais jeune fille. Lui, je ne l'ai pas revu, et je n'ai même pas de ses nouvelles. Il y a de cela un peu plus d'un an. Je sais, néanmoins, qu'il est dans sa terre de Bourgogne. Ma mère est excellente pour moi; elle me plaint, et ne se pardonne pas de m'avoir mal mariée; elle m'encourage et me réconforte. Son opinion est qu'une femme ne doit jamais oublier un outrage comme celui-là. Je crois qu'elle a raison, quoique... Ne parlons plus de cela, a-t-elle ajouté tout à coup. Maintenant tu sais tout, je n'ai plus rien à t'apprendre; tu me rendras service de ne jamais revenir sur ce sujet.

Je ne savais comment me dépêtrer. J'ai câliné un peu Cécile, mais nous sommes bien restées un bon quart d'heure sans ouvrir la bouche. — Ma mère a raison, n'est-ce pas? a-t-elle repris à brûle-pourpoint.

Il y avait dans sa manière d'articuler cette question je ne sais quelle hésitation singulière qui se rapprochait de la timidité. Avait-elle peur que je ne fusse pas de son avis? En un clin d'œil je l'ai eu rassurée. — Si elle a raison! ai-je répondu avec entraînement, oui, certes! Une femme ne peut pas pardonner une pareille offense...

J'ai entendu comme un soupir. Pauvre amie, quel affreux malheur!

5 août 186..

Nos excursions sur les falaises nous font le plus grand bien à Rachel et à moi. Le docteur Montaiglin avait bien raison, l'air de la mer est souverain pour cette enfant; elle n'est déjà plus reconnaissable. Cécile est comme moi, elle les recherche avidement.

Quelle singulière chose que la vie! pendant des années, elle et moi, nous nous sommes vues tous les jours, nous étions constamment ensemble. On aurait dit que nous ne pouvions pas respirer l'une sans l'autre. Elle se marie, moi aussi; plus rien, que de loin en loin des lettres vides, de celles où on remplit quatre pages sans rien mettre. Un hasard imprévu nous rapproche, et nous voilà plus liées que jamais!

Elle m'avait recommandé de ne plus fa ire d'allusions à son mari, je me le suis tenu pour dit. Elle, au contraire, y revient toujours. Cela me surprend; car enfin, s'il a fait ce dont elle se plaint... Je ne pardonnerais pas, moi qui suis bonne, tout le monde le sait. Je ne connais pas de supplice assez fort pour un forfait si grand; l'huile bouillante même, serait trop douce. Ah! j'agirais comme elle, sans hésiter. Je partirais, j'irais chez ma mère, avec Rachel et Lovette, et je l'oublierais, certainement je l'oublierais. Je ne lui donnerais même pas mon adresse.

— Je ne sais pas, me disait Cécile aujourd'hui, si nous n'attachons pas trop d'importance à la conduite des hommes en pareil cas. Je suis loin de l'excuser: il est coupable, je l'ai puni; mais...

— Comment! ai-je répondu toute courroucée d'indignation, tu as de ces idées-là, toi qui as été obligée à une extrémité si cruelle?...

— Ils ont beaucoup moins de délicatesse et de sensibilité que nous, reprenait-elle. Penses-tu qu'ils envisagent une infidélité avec le même sérieux? Je suis convaincue que non. Ils sont légers, inconstants, sans préméditation; quand ils se donnent, c'est pour un instant, et l'entraînement passé ils se repentent. Nous, nous nous livrons tout entières et pour toute notre vie; eux, non...!

— Eh! qu'importe! ai-je répliqué avec fougue, la fidélité n'en est pas moins aussi obligatoire pour eux que pour nous!

— Sans doute. Qui conteste cela? Il n'en est pas moins vrai que leur infidélité n'a pas de conséquences aussi graves que la nôtre.

— Pour nous, oui; mais pour la famille de ceux que ces messieurs favorisent, est-ce que ce n'est pas absolument la même chose? D'ailleurs, nous devons juger cela au point de vue moral, c'est-à-dire du crime en lui-même. Il ne gagne rien, je suppose, à être commis par un homme. Je vais plus loin. Les plus grands torts, en toute chose, sont pour ceux de qui viennent les provocations. Or ce ne sont pas les femmes qui se jettent à leur cou peut-être; ils vont les chercher, et Dieu sait tout le mal qu'ils se donnent pour les entraîner à mal. Les hommes sont donc plus criminels que nous, qui, toujours attaquées, avons quelquefois beaucoup de peine à résister. Nous en savent-ils gré? Aucunement. Ils trouvent cela naturel. Et tu dis qu'ils auraient des excuses, quand de parti pris, après réflexion,

ils poursuivent une malheureuse!... Mais laquelle, grand Dieu! laquelle?...

Cécile n'a plus rien ajouté; il n'y avait rien à répondre. Pendant plusieurs minutes nous avons contemplé la mer en silence. Je me suis retournée vers elle sans motifs, par instinct; elle était en larmes.

— Tu pleures, ma Cécile!... Elle s'est jetée dans mes bras.

— Tu diras ce que tu voudras, murmura-t-elle, mais je crois qu'il est trop puni.

J'ai voulu recommencer tous mes arguments; ils sont décisifs, cela saute aux yeux. Elle m'a saisi le bras pour m'arrêter, et me regardant en face :

— Il est trop puni, je te dis qu'il est trop puni, répéta-t-elle avec une énergie étrange; car sa punition m'atteint autant que lui. Est-ce que tu crois que j'ai pu l'oublier et que je ne pense pas toujours à lui?...

Je suis restée à la considérer bouche béante. Elle ne l'a pas oublié! Eh bien, elle est lâche!...

— Tu raisonnes et tu parles comme une enfant, m'a-t-elle dit plus tard, parce que tu n'y a pas passé toi-même. Je souhaite que cela ne t'arrive jamais, quoique, je le crains bien, peu de femmes y échappent.

Je l'ai interrompue, attendu que, même malgré la Bratyany, qui d'ailleurs est partie, je réponds de Jean.

— C'est entendu, ton mari est un saint. Je ne doute pas qu'il ne soit fidèle, puisque tu l'assures... Je suppose qu'un jour il s'émancipe?...

— Ce jour-là je serai veuve!

— Veuve comme moi, n'est-ce pas? Tu te sépareras à l'amiable, et tu iras chez ta mère. Que cela te serve au moins à quelque chose d'avoir une amie dans ma position. Si tu m'en crois, garde-toi de t'éloigner; c'est le pire parti que tu puisses adopter.

— Comment! c'est le seul, au contraire...

— T'imagines-tu qu'on redevient demoiselle du jour au lendemain, et que, parce qu'on se sépare, le passé disparaît sans laisser de traces? Je suis chez ma mère, auprès d'un soutien naturel qui me console et qui me plaint; à ce compte, je suis beaucoup moins malheureuse que d'autres qui n'ont pas cette ressource. Mais lui, que fait-il pendant ce temps? Il s'habitue à se passer de moi. Pour avoir cédé à un entraînement passager peut-être, je lui ôte à jamais les moyens de se repentir, et je le mets dans le cas de recourir à d'autres excitations plus graves. Car il ne me voit plus, et s'il était tenté d'implorer son pardon, ma raideur apparente suffirait pour arrêter toute démarche de sa part, avant même qu'elle se fût mani-

festée, puisque nous ne correspondons plus. Ainsi l'a voulu ma mère. Ah! si c'était à recommencer!...

— Tu ne t'en irais pas peut-être?

— Non, mille fois non ; et je regrette amèrement ce qui est fait. Je me repens surtout de n'avoir pas conservé pour moi seule ce secret, si écrasant qu'il fût; d'avoir mis un tiers dans ma confidence, bien que ce tiers soit ma propre mère. Elle m'aime, sans doute; je l'aime aussi. Et cependant je ne puis m'empêcher de la considérer à présent comme un obstacle; et qui sait si ce n'est pas le seul qui s'oppose à une réconciliation!...

— Une réconciliation!

— Je ne pense qu'à cela.

— Est-il possible? Mais, ai-je dit, supposons que les rôles soient intervertis et que tu sois la coupable, tu ne supposes pas qu'il te pardonnerait, lui, n'est-ce pas? C'est là sa condamnation.

— S'il me pardonnait, je le mépriserais; car je ne l'aurais trompé que pour un homme que j'aimerais, et lui je ne l'aimerais plus!...

Ah! mais, ces idées-là ne sont pas du tout les miennes, et je ne les approuve pas. Seulement, en dernier lieu, je ne sais pas si elle n'avait pas un peu raison. Ce qu'il y a de plus certain dans tout cela, c'est que s'il ne tenait qu'à elle, le pardon serait vite accordé. Est-ce donc sa mère qui la retient? Pourquoi? Que lui importe? Si elle a de l'affection pour sa fille, elle doit désirer de la voir heureuse; et si son attachement pour elle est si grand qu'il lui soit impossible de vivre loin d'elle, pourquoi lui avoir donné un mari? Ce ne peut être pour le ôter au bout de quelques années!...

Cécile s'est excusée d'avoir tant causé de toutes ces choses; elle avait besoin de se dégonfler, mais ne m'en parlera plus. Quand je l'ai ramenée rue de la Barre, sa mère nous attendait; elle l'a grondée d'être restée si longtemps sortie. Notre promenade avait duré près de trois heures. J'ai été révoltée; Cécile n'a rien répondu. Je ne l'aime pas beaucoup, cette mère, et elle n'a pas l'air d'avoir pour moi une bien vive sympathie. Si elle savait de quoi nous nous sommes entretenues aujourd'hui!...

5 août 186..

Décidément, je n'ai pas la moindre pénétration. J'avais naïvement pris au sérieux la recommandation de Cécile de ne lui rappeler jamais son mari, et elle ne parle que de lui. Combien les idées changent en peu de temps! Il y a un an à peine, elle était très-irritée contre lui et elle le considérait comme indigne de pardon. Mainte-

nant, non-seulement elle l'excuse, mais encore c'est elle qui se repent de s'être fâchée avec tant d'éclat.

Il y a une chose que je ne puis comprendre. Qu'elle aime encore son mari, après l'injure qu'elle a reçue de lui, c'est une faiblesse qui s'explique jusqu'à un certain point. Mais alors, puisqu'elle est l'offensée, rien n'est plus simple : qu'elle lui envoie son pardon par la poste; il accourra et tout sera dit. Elle ne veut pas. Lorsque je lui ai suggéré cette idée, elle a hoché la tête, et un maigre sourire a plissé ses lèvres, pendant que des larmes remplissaient ses yeux.

— Ce n'est pas aussi facile que cela, m'a-t-elle répondu. Une lettre peut faire beaucoup de bien, ou un mal irréparable. Je ne suis pas à même de préciser ce qui en sortirait, parce que je ne sais pas quelles sont ses dispositions, à lui; il y a trop longtemps que nous ne nous sommes vus.

— Crois-tu donc qu'il n'accepterait pas avec reconnaissance?

— C'est une chose si bizarre que l'amour-propre! Il n'y a que cela qui m'arrête aujourd'hui. J'ai commis une grande erreur, dont je n'ai pleinement conscience qu'à présent : il ne fallait pas lui prouver en face que je connaissais sa faute. En agissant ainsi, je l'ai humilié devant moi, ce qui est plus maladroit encore qu'inutile. J'aurais mieux fait, je te le répète, de tout garder pour moi et de me servir d'une autre arme. Avec un peu de finesse, je l'aurais amené à confesser ses torts, probablement à se repentir et sûrement, tout au moins, à implorer de moi l'oubli d'une première incartade. Malheureusement, j'ai moi-même ébruité cette fâcheuse affaire, en brisant toutes relations avec lui, et j'ai placé entre nous un confident. Voilà tout le mal. Car enfin, si répréhensible qu'ait été sa conduite, j'étais en possession de son affection, et certaine que ce ne serait pas moi qu'il aurait sacrifiée, si je l'avais mis adroitement en demeure d'opter entre son caprice et sa femme. En eût-il été autrement d'ailleurs, et me fussé-je trompée, j'aurais dû essayer, parce qu'il était toujours temps d'arriver à la séparation!

Cécile m'a dit qu'elle a souvent émis ces pensées devant sa mère, qui demeure inébranlable dans son opinion, la blâme de montrer autant de faiblesse, et enfin déclare qu'à aucun prix il ne faut accorder de pardon. Elle est féroce, la mère de Cécile!

6 août 186..

Je m'étais trop hâtée de chanter victoire. Hélas! je ne suis pas encore débarrassée de cette Bratyany! Le yacht *Belphégor* est rentré aujourd'hui. Son départ n'en était pas un. Elle était simplement

allée en excursion à Londres, avec quelques invités, et elle revient ici achever sa saison. A-t-on idée d'un pareil dévergondage? Elle convie des hommes à se promener avec elle, sur son bateau, en pleine mer. Ils vont en Angleterre, puis elle les ramène. Il paraît qu'il y a des séries, comme à Compiègne. Chacun a son tour. Je meurs de peur que celui de Jean n'arrive ; ils m'ont semblé être on ne peut mieux ensemble, le jour où je les ai vus causer et rire sous le château. Je gagerais que Jean n'avait la mine aussi basse l'autre jour, que parce qu'il n'était pas de la fête; il s'était attendu à être invité, ayant fait le nécessaire pour cela.

Depuis ce matin il n'est plus le même ; il avait des gants en descendant au Casino. D'ordinaire, quand il m'accompagne, il n'en met que la moitié d'un, et encore! Ce qui est plus sérieux, c'est que la pipe a disparu pour faire place à la cigarette. Mais on voit qu'il n'y est pas habitué, la fumée pénètre dans ses yeux et lui fait faire la grimace. Et puis, c'est comme un lion à qui on donnerait pour déjeuner un œuf à la coque, il n'a pas le temps d'y goûter que déjà tout est fini ; tandis que la pipe, une bonne pipe (il faut lui entendre prononcer ces trois mots), voilà qui vaut la peine de se mettre en train et de développer toute sa sensualité. A Grandpré, une bonne pipe dure une bonne heure, car tout est bon en elle. Un jour, j'ai voulu essayer de me rendre compte du plaisir excessif que cela procure. Pouah ! je ne recommencerai plus jamais ; je me suis crue empoisonnée. Il s'est moqué de moi, et pour me guérir, m'a chanté une chanson où il était question d'un jeune homme empoisonné, et dont le refrain était : Empoi, poi, poi, empoi poi, poi... Je n'y rien compris, mais cela l'amusait beaucoup; il riait comme un bienheureux.

Qu'arrivera-t-il si la Bratyany l'invite ? Car on doit envisager froidement les éventualités, afin d'être en mesure de ne pas se laisser dominer par elles. J'espère qu'il refusera. C'est un bien petit espoir ; du-moins, il me demandera la permission ; il n'est pas homme à s'en aller pour plusieurs jours sans consulter sa femme. Je dirai non, c'est certain ; il insistera, et alors je serai obligé de recourir à une scène. Mauvais moyen ; il enverrait promener ma jalousie, et ne partirait que plus vite. D'un autre côté, rien n'est plus dangereux que de compromettre son autorité par des défenses qui ne savent pas se faire respecter. Ceci est un principe qu'il m'a assez répété à propos de Rachel, pour que je ne l'oublie jamais. Tout pouvoir qui tolère qu'on le discute et qui ne sait pas réprimer une désobéissance est perdu. Le talent est de permettre tout, et d'empêcher pourtant ce que l'on veut. Hum ! c'est plus grave que je ne le pensais au premier abord, et surtout plus difficile. Je réfléchirai à cela.

8 août 186..

Je me disais ces jours-ci en riant : Cécile aura été mise en pénitence par sa mère, pour notre escapade de trois heures sur les falaises. Je croyais penser une énormité, il se trouve que c'est strictement vrai. Elle sort d'ici, et m'a fait beaucoup d'excuses. Il faut dire que voilà deux fois que je me présente chez elle, et que les deux fois on m'a répondu : Sortie. Sa mère m'a consignée à la porte ; positivement, elle craint que je ne sois pour sa fille une connaissance pernicieuse. C'est fou, et surtout risible.

Mais ce dont je ne ris pas, c'est de la position de Cécile, obligée de soumettre ses relations et ses amies à un contrôle étrangement tyrannique. J'en suis témoin, je puis dire victime, et je le crois à peine ; on me le dirait, ou je le lirais dans un roman, que je trouverais le fait absurde et que je hausserais les épaules avec incrédulité. Cela est cependant. Ainsi, voilà une mère dont l'affection pour sa fille est tellement inquiète, qu'elle l'a remise en tutelle absolue, au point de voir partout des voleurs ligués pour la lui enlever.

Cécile, qui est un ange, ne se révolte pas ; elle accepte tout. Ce n'est pas que sa mère lui inspire une crainte analogue à celle qu'elle ressentait lorsqu'elle était enfant, alors que de deux jours l'un elle soupait avec du pain sec, et ne parvenait pas toujours à éviter une humiliation plus terrible, les verges, s'il faut les appeler par leur nom. Son unique souci est de lui éviter un chagrin. Elle sait que sa mère a pour elle une tendresse tellement exclusive qu'elle en est farouche, elle lui pardonne l'excès de cette tendresse et les étranges manifestations par lesquelles elle éclate, en faveur de leur source. Mais il est sûr qu'elle souffre, et je m'explique fort bien maintenant sa pâleur, son amaigrissement et le changement que j'ai remarqué en elle dès le début. — Ne te dérange pas pour moi, m'a-t-elle dit, ce serait inutile, tu ne me trouverais plus. Je me promène avec ma mère le soir ou le matin. Elle dit que cet exercice est suffisant, et que dans l'état de ma santé, qui n'est pas brillante, j'en conviens, il y aurait imprudence de ma part à marcher davantage. Elle a peut-être raison ; je ne suis pas forte, et l'air de la mer m'éprouve ; il ressuscite ou il tue, sans milieu. Patience, a-t-elle ajouté, il n'y en a plus pour bien longtemps !

J'ai été frappée de l'expression de sa physionomie tandis qu'elle prononçait ces mots. Un éclair a illuminé son visage pâle, et ses grands yeux ont étincelé d'un éclat singulier. Ses lèvres souriaient, mais si tristement que mon cœur s'est serré. Aurait-elle des pressentiments d'une fin prochaine? Est-ce là-dessus qu'elle compte

pour échapper à une tyranie aveugle qui l'accable, et dont elle n'ose secouer le joug à peine dissimulé?

Elle s'est sûrement aperçue de mon impressiou, que j'aurai eu la maladresse de ne pas savoir cacher ; car, afin d'effacer en moi toute pensée de tristesse, elle s'est mise à rire et elle a changé de conversation. Sa bonne gaieté d'autrefois, si communicative, a reparu pour un instant. — Tu ne reviendras plus rue de la Barre, mais nous ne renoncerons pas pour cela à nous voir ; seulement, ce sera moi qui ferai les visites. De temps en temps je parviendrai à m'échapper, comme aujourd'hui. Attends-moi le matin, après ton déjeuner. Si je n'ai pas paru vers une heure, ne compte plus sur moi pour ce jour-là.

Comme elle s'en allait, après une demi-heure de conversation, elle est revenue sur ses pas. — J'ai oublié de te dire quelque chose, a-t-elle ajouté d'un air embarrassé. Veux-tu me rendre un service? — De tout mon cœur, ai-je répondu. — Voici ce que c'est : Bien que toutes relations soient suspendues entre mon mari et moi, je ne puis résister au désir de savoir où il est et ce qu'il fait. Voici comment je m'y prends pour être renseignée : J'écris au maire de la petite commune de Bourgogne où il s'est retiré, et afin que ce digne magistrat ne bavarde pas, je signe ma lettre d'un nom imaginaire. Il n'y a d'ailleurs rien de compromettant dans ma missive ; je déclare simplement qu'ayant affaire à M. de Narcourt, je désire savoir s'il est à sa propriété de Mimeures. Le maire me répond d'ordinaire courrier par courrier. Mais voilà le *hic :* il est impossible que je reçoive une lettre ici à l'insu de ma mère, nous avons l'habitude de nous communiquer notre correspondance ; et si elle se doutait ou même avait quelque soupçon que je lui en dissimule une seule, sa tendresse s'alarmerait, son imagination travaillerait, elle serait malheureuse. Je tiens à lui épargner tout tracas ; c'est pourquoi je dis à mon maire de m'écrire poste restante, quand nous sommes à Paris, et je lui indique l'adresse d'une amie lorsque nous sommes à la campagne. De cette façon, aucune indiscrétion n'est à redouter. J'ai bien songé à la poste restante ; mais Dieppe est très-petite ville, je puis être épiée. D'un autre côté, je n'ai pas de correspondante ici. Si tu me le permets, je lui dirai d'adresser sa lettre à madame la vicomtesse de Grandpré, au grand hôtel ; cela ne te donnera d'autre peine que de me la remettre lorsqu'elle te parviendra, et rien ne s'oppose à ce qu'en cas de besoin ton mari la voie. — Oh ! ai-je répliqué, j'ai le droit de recevoir des lettres sans les montrer à qui que ce soit ! — Alors tu consens? — Oui, certes ! — Merci ; à bientôt. Je me sauve, je suis sûre que ma mère aura été inquiète de cette longue absence. Et elle s'est enfuie en courant.

Je ne saurais dire quelles réflexions tristes m'ont assaillie après le départ de Cécile. Je la revois lorsqu'elle était enfant. Il n'y avait pas de nature plus droite, plus généreuse, plus douce et plus soumise. Son caractère était d'une égalité rare; toujours gaie, toujours souriante, et avec cela sérieuse quand il le fallait. Qu'a-t-on fait d'elle? La malheureuse est enfermée dans un filet comme un poisson. Au plus léger mouvement, dans n'importe quel sens, elle se heurte contre les mailles qui l'enveloppent de toutes parts, et plus elle fait d'efforts pour se délivrer, plus elle resserre sa prison.

Elle ne sort pas. — Vous comprenez, une femme dans sa situation! dit Louise. Sa situation, mais elle est horrible! Et c'est parce qu'il a plu à son mari d'avoir une maîtresse, que la pauvre chère âme subit ces conséquences désastreuses! Le monde la renie ou la dédaigne, sa mère la tient à la baguette sous une surveillance opiniâtre. Et Cécile, victime innocente, subit tout cela sans se plaindre. Est-ce juste? est-ce que tout ce qu'il y a en nous de bon, de sain, ne se révolte pas contre cette iniquité criante?

Il est vrai, comme elle le dit elle-même, qu'elle aurait pu demeurer auprès de son mari, sauf à avoir avec lui les explications convenables, sans mêler personne à leur querelle. En admettant cela, car je reconnais que c'est un peu vrai, est-ce que ce n'est pas une chose monstrueuse qu'une femme soit obligée de conserver pour elle, au risque d'en mourir, ses plaintes, ses griefs les plus légitimes, sous peine de se déconsidérer en ébruitant l'offense dont elle souffre?

Le monde est ainsi fait; voilà ce qu'on me répondra, et on croira me fermer la bouche? Non, mille fois non! Il est mal fait. — C'est vrai, mais nous ne pouvons le refaire autrement. — Eh bien, alors, je comprends toutes les révolutions!

8 août 186., soir.

J'ai été interrompue ce matin par un grand bruit. Lovette jappait énergiquement: elle était dans la première pièce avec Rachel; moi, installée dans la dernière, j'écrivais, car je tiens toujours mon journal en cachette et je ne veux pas être surprise. Je me suis hâtée de resserrer mon livre à secrets et j'ai pris mon ouvrage. C'était Jean qui rentrait. Il est resté quelques instants à gronder Lovette pour son vacarme et à embrasser Rachel; puis il est venu dans la pièce où j'étais, qui est sa propre chambre. Il s'est assis et a commencé par me dire des amabilités, me complimentant sur ma fraîcheur et mon air de santé. Comment expliquer cela? Je me suis immédiate-

ment sentie envahie par une inquiétude vague, mon cœur battait. — A propos, a dit tranquillement mon mari, il est probable que, ces jours-ci, je m'absenterai. Nous avons une excursion en projet pour la côte anglaise, du jeudi au dimanche ; mais la date n'est pas définitivement fixée...

Voilà ce que je redoutais ! Cette confidence faite, sans qu'il parût y attacher d'autre importance, Jean a repris ses gentillesses, puis il a fredonné je ne sais quoi. Moi, j'affectais de travailler ; j'avais la pensée pleine d'objections et de révoltes ; cependant je gardais le silence, ne sachant pas où commencer. Il s'est aperçu que ce beau projet ne me convenait guère. — Est-ce que cela te contrarierait? m'a-t-il demandé effrontément, mais avec le même ton gracieux. J'ai fait une moue qui ne lui laissa aucun doute, car : — Pourquoi cela? a-t-il repris plus vivement ; c'est une occasion de visiter un petit coin de l'Angleterre qui ne se présentera peut-être plus. Il serait absurde à moi de ne pas m'empresser de la saisir. J'ai été lâche, très-lâche ; n'ai-je pas été parler des dangers de la traversée ! Voilà tout ce que j'ai trouvé sur le moment.

Jean a haussé les épaules en riant. — Les dangers d'une traversée de quelques heures ! Mais, ma chère, nous sommes toujours en danger sur cette terre. Ce plafond peut nous tomber sur la tête, ou ce plancher manquer sous nos pieds. Toutes les fois que nous mangeons, nous courons le risque de nous étrangler ; de nous casser les jambes quand nous marchons. Il n'y a pas une situation de notre vie où nous ne soyons environnés de périls, un de plus un de moins... D'ailleurs, les traversées, sur un bon navire, n'en présentent aucun de sérieux. Est-ce que tu ne vois pas, deux fois par jour, partir et arriver exactement le bateau de Newhaven? — Oh ! me suis-je écriée, ce n'est pas celui-là !

Je me suis arrêtée interdite, avec le pressentiment qu'une sottise venait de s'échapper. Ma rougeur, mon trouble révélaient suffisamment ma pensée. Il ne s'y méprit pas ; redoublant de bonhomie affectueuse, il me prit la main et me dit : — Ma pauvre Suzanne, la franchise avant tout : tu m'as déjà laissé entrevoir un soupçon de jalousie. A plusieurs reprises, tu m'as même enfoncé quelques épingles ; le jour du départ du yacht de la comtesse, par exemple, te le rappelles-tu? Il s'agit encore de tes imaginations folles ? Avoue-le.

J'ai avoué sans me faire prier, et avec des détails qui ont dû démontrer à Jean à quel point son projet me répugnait. Il a tout écouté avec le plus beau sang-froid ; j'aurais mieux aimé qu'il se fâchât, moi, sa tranquillité m'a irritée, et j'ai été, j'ai été...

— Je n'ai rien à répondre, m'a-t-il dit avec une douceur remarquable. Ce sont des appréciations qui peuvent avoir leur valeur ; je

conviens même qu'ainsi groupés et présentés d'une certaine manière, les petits faits que tu récapitules sont de nature à éveiller des défiances comme celles que tu manifestes. Mais si ces faits sont exacts, ce que je ne conteste pas le moins du monde, l'intention que tu supposes et les conséquences que tu en tires ne le sont pas. Il doit me suffire de t'en donner l'assurance, et je m'adresse à ta raison pour savoir lequel tu vas croire de tes suppositions ou de ma déclaration.

J'étais battue à plates coutures, même avant d'avoir pu, pour ainsi dire, m'expliquer. Encore la carte forcée ! encore un neuf de pique ! Car j'ai été amenée à convenir que ce voyage de trois ou quatre jours en Angleterre, avec une jeune femme coquette et médiocrement famée, sur son yacht, en compagnie d'une société dont il lui est très-facile de se débarrasser quand elle veut sous les prétextes les plus variés, n'a absolument rien que de très-naturel et de fort innocent. Oui, j'ai déclaré cela, je l'ai reconnu de moi-même, en présence de Jean et vaincue par la logique. — Oh ! je ne sais pas qui l'a inventée, la logique; mais je réponds que n'est pas une femme ! — Je n'ai pas cru un seul mot de ce qu'on me faisait dire. Jean ne s'en est pas moins retiré persuadé que cette bonne conversation, dans laquelle il a déployé une finesse inimaginable et fait montre d'un calme irritant qui, à lui seul, serait une preuve suffisante de sa culpabilité si je n'en avais une foule d'autres, où enfin il n'a pas prononcé un mot en élevant la voix d'un demi-ton, avait dissipé à jamais toutes mes préventions et fait éclater à mes yeux son innocence, limpide et pure comme un diamant sans tache.

C'est navrant, mais c'est ainsi. Eh bien, que faire maintenant?

10 août 186..

Voilà deux jours entiers que je passe à réfléchir et à méditer. J'ai la tête brisée, je dors à peine, et je dois m'appliquer à dissimuler avec grand soin ma préoccupation; si Jean la pressentait, il ne manquerait pas de m'interroger, de me raisonner, et finalement de recommencer son tour de passe-passe. J'en ai assez, je ne m'exposerai plus à pareille chose. Je serais bien avancée ; nous discuterions dix ans sans être plus convaincus l'un que l'autre. La situation est fort claire. A tort ou à raison, je le soupçonne de s'occuper plus qu'il ne conviendrait d'une aventurière. Il proteste ; rien de mieux, et il s'imagine, pour me rassurer, d'accepter une invitation qu'elle lui a faite de passer quelques jours avec elle sur mer ou en pays étranger.

Je veux que mes soupçons soient faux; je confesse sincèrement qu'au fond je l'espère, même que j'en suis quasi certaine, puisque mon mari a abordé nettement la question avec moi et m'a affirmé que je me trompais. Il n'en reste pas moins acquis que, fort d'une sorte d'acquiescement tacite qu'il m'a arraché, Jean, me sachant profondément hostile à son projet d'excursion avec la Hongroise, persiste à l'accomplir. Voilà qui est non moins clair. Je voudrais m'opposer efficacement à cette équipée, et je suis déjà tellement circonvenue que je ne puis guère faire de résistance ouverte.

Si son affection était encore ce qu'elle a été autrefois, ne s'empresserait-il pas de renoncer de lui-même à une partie de plaisir qui est pour moi une cause poignante d'anxiété? Voilà ce que je me dis avec tristesse; car je le mets au défi de ne pas comprendre que, si j'ai l'air convaincu, je suis loin d'être satisfaite.

Il se peut, je le sais, que traitant légèrement ce qu'il appelle mes imaginations, il refuse de les prendre au sérieux. Mais la jalousie, ou, si ce mot est trop fort, l'inquiétude que j'éprouve, ai-je le pouvoir de me débarrasser d'elle comme d'une robe ou d'un chapeau qui me gêneraient? Non, elle est plus forte que moi. Elle s'en ira lorsqu'il lui plaira, sans que je sache pourquoi. Et s'il y a une vérité évidente sous le soleil, c'est que plus on fera d'efforts pour l'arracher de mon cœur, plus elle s'y enfoncera. Ce vilain oiseau s'envole de lui-même, ou jamais. Jean le sait aussi bien que moi; pourquoi joue-t-il avec ma souffrance? C'en est une très-vive, il ne peut l'ignorer non plus. Et pourtant, je suis vaincue, j'ai le dessous, malgré la bonté de ma cause!

Je songe à Cécile et à tout ce qu'elle m'a conté; je ne sais plus ce que j'eusse fait à sa place. Grâce à Dieu, ma situation n'est pas la même que la sienne. Elle avait des preuves, je n'ai que des présomptions. Demanderai-je conseil à ma mère? Non, à personne. Il me semble que j'aurais honte de parler de cela à tout autre qu'à Jean. Encore, n'en causerais-je avec lui que si l'occasion se présentait, et avec de grands ménagements. Pourquoi cela? Je le sais, et je ne saurais l'écrire, parce que le motif ne se formule pas très-nettement à ma pensée. C'est comme un instinct, qui me détourne de ce qu'il ne faut pas faire; mais hélas! ce que je dois faire, il ne me le dit pas.

Pourtant, la circonstance est grave et critique. Il ne s'agit pas de crier : Au feu! sans rien tenter pour arrêter l'incendie. Lui demanderai-je sérieusement de me sacrifier son voyage? Il y consentira peut-être; mais s'il ne cède pas, j'aurai inutilement usé de mon influence, qui s'amoindrira fatalement. De quelque côté que je me tourne, je ne distingue que de gros nuages; pas une seule

éclaircie, à travers laquelle apparaisse le bleu du ciel. Le plus triste est que la situation est pressante. Ce soir, dans une heure, d'un moment à l'autre, enfin, Jean peut me dire : — C'est pour demain, à la marée. — J'ai réfléchi, j'ai médité, j'ai prié, rien. Ah! cela est impossible; non, il n'ira pas. Je ne veux pas! il ne faut pas qu'il parte!

Pour comble, et comme un malheur n'arrive jamais seul, voilà Rachel en mauvais train; elle court encore, mais elle ne mange presque plus. Ses yeux se cernent; hier au soir elle avait un peu de fièvre. J'espère qu'elle en sera quitte pour une petite indisposition. Je l'inonde de tisanes sudorifiques.

12 août 186..

Le maire a été fort exact, sa réponse est arrivée ce matin. Cécile, qui avait fait ses calculs, est venue une heure à peine après que le facteur me l'a eue remise. Elle l'a ouverte sans plus attendre, et a paru fort satisfaite de lire ces deux lignes, qu'elle m'a communiquées : M. le comte de Narcourt est en ce moment à sa terre de Mimeures.

Cécile était dans un état de surexcitation extraordinaire, sautant d'une idée à l'autre, comme un oiseau de branche en branche, ne pouvant se tenir en place, à la fois triste et gaie. Elle m'a paru changée en bien depuis trois jours. Ses grands yeux avaient un éclat prodigieux; et quand elle riait, tout son visage s'éclairait. Du dragon, il a été peu question, si ce n'est que sa surveillance est toujours la même. Je ne suis pas rentrée en grâce, pas du tout. On a même positivement mis à l'index madame de Grandpré, qui est trop évaporée. Évaporée! Moi? Cette chère Cécile était confuse. Grâces au ciel, il n'y a d'évaporé que le bon sens de sa mère.

Je ne sais pas me dominer; par conséquent, je dissimule très-mal. Il en est résulté que Cécile s'est aperçue de ma préoccupation. Elle m'a un peu pressée, je n'ai pas pu nier que j'avais quelque chose. — Ton mari! s'est-elle écriée avec une vivacité extrême. J'ai baissé la tête, j'ai rougi, et en dépit de tous mes efforts, j'ai un peu pleuré. Bref, il a fallu tout dire. — Ce n'est rien, m'a répondu Cécile, tu m'avais fait peur! Je suis très-convaincue que, si tu ne veux pas qu'il parte, il ne partira pas.

Elle m'a quittée sur ces entrefaites, en m'embrassant avec une ardeur qui témoigne de la part qu'elle prend à mon affliction. Et cependant, elle ne la considère pas comme sérieuse.

C'est très-bien de sa part d'avoir une opinion si favorable de

mon pouvoir sur mon mari; mais, hélas! j'en suis toujours au même point, et mes méditations ne m'ont rien apporté. Plus je pense à tout cela, plus ma pauvre tête se perd.... C'est pourquoi je ne veux plus m'en occuper. J'ai prié de tout mon cœur, j'ai confiance en Dieu; il m'enverra une bonne idée quand ce sera nécessaire.

13 août 186..

Je ne sais pas du tout comment cela s'est fait. Certainement, il y a quelqu'un qui dirige les événements de ce monde. Je n'en ai jamais douté, mais je viens d'en avoir une preuve si évidente, si palpable, qu'à moins d'être folle à lier, il n'y a qu'à s'incliner avec une joie respectueuse devant la volonté souveraine qui vient de se manifester.

Je n'étais pas trop contente de la santé de Rachel; les bains salés l'irritent, on m'avait conseillé de les suspendre. Son agitation devenait telle, que son sommeil était souvent troublé. Elle prétendait qu'elle avait peur. — C'est nerveux, déclarait le médecin. C'est toujours nerveux, quand ils ne savent que dire. Tant il y a que, pour rassurer la chère petite, je la veillais un peu depuis deux nuits. C'est-à-dire que je m'asseyais auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle fût endormie; après quoi, je gagnais mon lit. J'ai fait de même hier.

C'est au dîner, je me le rappelle, que Jean m'avait dit : — Notre petite excursion est pour demain, à la marée de six heures. C'est un peu matin, mais enfin....

Comme nous sommes toujours cent trente-six personnes à table, il n'y avait pas moyen d'articuler d'objection. Cette nouvelle m'a enlevé l'appétit, et j'ai bien peu mangé. Jean, d'ailleurs, qui n'est pas bête, a coupé habilement court à toute discussion, en ne parlant plus de rien. Il est rentré relativement très-tôt, vers dix heures. Rachel n'avait pas encore voulu se coucher, elle était plus agitée que jamais. Mon mari a passé dans sa chambre, qui est au fond, sans rien dire, si ce n'est pour recommander gaiement à sa fille de se coucher, comme une personne bien sage et notamment comme lui, qui allait en faire autant. Je ne l'ai plus revu. Mon intention était d'endormir Rachel, attendu que c'était le plus pressé; puis, cela fait, d'aller chez lui, afin d'avoir une explication décisive; il n'était que temps.

Je me souviens que, tandis que aidée de ma femme de chambre, je procédais à la toilette de nuit de Rachel, j'ai pensé à ce que j'allais dire à Jean. J'avais surtout préparé le commencement de

l'entretien, ce qui était le plus difficile, et j'avais trouvé une entrée en matière excellente; si bonne, que je ne m'explique pas comment elle ne s'était pas encore présentée à mon esprit. J'ouvrais la porte de sa chambre et je débutais ainsi : — Mon ami, il me répugnerait de te priver d'un plaisir bien grand pour toi, puisque tu lui sacrifies mon repos, mais mon devoir est de te prévenir d'une chose que tu n'as probablement pas encore remarquée, ce qui n'est pas surprenant, du reste, tu es si peu avec nous. La santé de notre enfant est altérée. Rien de grave, je présume. Toutefois, le médecin prétend que c'est nerveux, ce qui semble indiquer qu'il n'y comprend rien. C'est pourquoi il y aurait peut-être lieu d'y faire attention. Je la soigne de mon mieux; néanmoins, je ne voudrais pas te laisser partir sans que tu saches à quoi t'en tenir, afin que si, à ton retour, tu la retrouves sérieusement malade, tu n'aies à m'adresser aucun reproche.

Oui, je me rappelle distinctement avoir pensé tout cela, et répété plusieurs fois mon petit discours. Je le possédais sur le bout du doigt, il n'y avait plus qu'à le prononcer. C'est ce à quoi j'allais procéder. Je m'étais mise en route pour la chambre de Jean; Rachel dormait, lorsque.... C'est ici que se place une intervention surnaturelle. Car enfin, je ne voulais pas que mon mari s'en allât, il est resté en effet, et je n'ai rien fait pour le retenir.

Ce qui s'est passé est très-simple. Le discours, ma promenade chez Jean, tout cela est un rêve. La vérité est que je me suis endormie au pied du lit de Rachel, sur la chaise dont je me sers d'ordinaire pour la regarder s'endormir. Il faut que le sommeil nous ait fermé les yeux à l'une et à l'autre en même temps, car je n'ai conscience ni du moment où le sien a commencé, ni de celui où je me suis moi-même assoupie. Je comprends encore moins, comment l'état où j'étais a permis cette surprise. On m'avait recommandé d'administrer à Rachel une potion opiacée, dans une infusion de tilleul. Pour la décider à boire, j'en ai avalé une gorgée. Est-ce à cela que j'ai dû ce bienheureux sommeil? Je ne sais, mais je note ce fait : j'ai passé, sans aucune transition, de la vie réelle à celle des rêves, et j'ai continué, sans secousse, sans la moindre différence appréciable pour moi, à songer, endormie, à ce qui me préoccupait éveillée. C'est pourquoi je ne me rendais aucunement compte du temps qui avait pu s'écouler. La dernière notion distincte de mon rêve est celle-ci, je m'étais levée et je marchais pour aller le trouver. Voici la première notion de mon réveil : j'étais sur ma chaise, les bras croisés; le jour avait succédé à la nuit, le soleil était brillant. Sur la table, la bougie brûlait encore, presque entièrement consumée. Rachel n'avait pas bougé.

Tout près de moi, assis aussi sur une chaise, mon mari attendait, sans faire un mouvement, le réveil de l'une de nous. Sur le parquet gisait un petit sac de voyage.

C'est moi qui ai ouvert les yeux la première. Jean s'est levé à ce moment, et m'a fait signe de le suivre dans la pièce voisine. Là, loin de Rachel qui continuait de dormir, il a commencé par me gronder doucement de ne l'avoir pas prévenu que notre fille avait besoin d'être veillée. Il m'a mise au lit, et il m'a déclaré qu'il allait continuer ma tâche. Rachel ne l'a pas fait attendre longtemps, elle s'éveille d'ordinaire vers sept heures et demie, pour déjeuner; moi, j'ai dormi tout aussitôt, je me sentais brisée. A propos, j'étais tranquille, *Belphégor* devait être au large, car l'heure de la marée était passée.

Si j'ai remercié Dieu de toute mon âme, c'est ce que je n'ai pas besoin de dire. Un miracle ne lui a pas suffi, il a complété celui dont il venait de récompenser mes prières en me rendant du même coup mon mari. De toute la journée, Jean ne nous a pour ainsi dire pas quittées, Rachel et moi; et, de plus, loin d'avoir l'air contrarié de son excursion manquée, il était gai, affectueux, aimant. J'ai été bien heureuse aujourd'hui !

Que j'étais folle de douter de lui ! Il est bien toujours le même. Que m'importe qu'il s'en aille en Angleterre avec la Hongroise! Il peut partir avec elle, sur son yacht, et la suivre où il voudra. Je n'ai pas peur, car son cœur est ici !

14 août 186..

Le médecin est d'avis que Rachel a pris assez de bains de mer. Il craint, si l'on prolongeait la saison, que cette médication ne lui fasse plus de mal que de bien. Mieux vaut suspendre à présent, sauf à reprendre plus tard, dans un mois, par exemple, si le temps se maintient beau. Revenir dans un mois ! Grand merci ! Le voyage de Champagne ne se fait pas comme cela. Et les économies ! D'ailleurs, nous avons passé trente jours ici, c'est déjà bien joli. Rachel, en somme, ne se porte pas mal, son excitation nerveuse est en voie de guérison. Elle a toujours peur le soir en se couchant, c'est tout ce qui subsiste de son indisposition. Elle a recommencé sa vie ordinaire, et je suis assez satisfaite d'elle. Nous la veillons tour à tour, Jean et moi. C'est mon mari qui a voulu cet excès de précaution, que je jugeais inutile.

Je ne l'ai pas encore avoué, mais j'ai été bien grondée depuis l'autre jour. — Pourquoi n'ai-je pas dit que Rachel était indisposée? Comment avais-je pu penser qu'il s'en irait s'amuser pendant que

sa fille souffrait ? Au lieu de montrer une jalousie qui n'avait aucune raison d'être, je n'aurais dû dire que ceci : Rachel est malade... Je me suis disculpée sans difficulté. C'est trop fort d'être accusée injustement, mais j'ai bien vu qu'au fond, Jean comprenait que sa promenade en yacht, avec la Bratyany, n'était pas tout à fait convenable. Il n'en veut pas convenir encore, je ne le pousse pas trop à cet égard. J'aime mieux qu'il sente sa faute sans le dire que de le voir l'avouer sans repentir.

Nous partons après-demain. Pas de Cécile depuis qu'elle a la lettre de son maire. J'attendrai encore aujourd'hui ; si elle ne paraît pas, ce qui m'étonnerait, j'irai à la découverte rue de la Barre. Il est impossible que je me sauve sans lui dire adieu. J'espère que, pour cette circonstance solennelle, le *Dragon* lèvera la consigne. Puisque je m'en vais, elle ne me redoutera plus.

15 août 186..

J'ai saisi un instant entre deux malles pour courir chez Cécile. — Ces dames ne sont plus ici depuis plusieurs jours, a répondu une bonne qui m'a ouvert et qui appartient à de nouveaux locataires ; car les appartements ne chôment pas à Dieppe. Le *Dragon* a enlevé Cécile pour la soustraire plus sûrement à mon influence perverse. Elle m'a quittée comme cela, sans autre forme de procès ! Je ne pouvais le croire. Je suis allée chez la propriétaire, qui m'a confirmé la nouvelle. — La plus jeune, a-t-elle ajouté, est partie la première ; sa mère l'a suivie le surlendemain. Elle était très-affligée.

Qu'est-ce que cela signifie ? Quelque nouveau deuil peut-être. Je ne m'explique pas bien qu'un mot, au moins, ne m'ait pas prévenue. D'autant plus que je ne sais où lui écrire ; c'est absurde, mais j'ignore complétement où elle est et où elle habite. Je compte qu'un de ces jours une bonne lettre d'elle me donnera la clef de ces énigmes ; en attendant, j'ai le cœur tout triste. Tout est prêt, demain nous appareillons. — Allez, monsieur mon mari, flâner pour la dernière fois devant les bains mixtes. Sans reproche, vous y avez passé aujourd'hui à peu près toute la journée. A partir de demain, vous me serez rendu ; c'est pourquoi, je suis indulgente et bonne. Nous verrons si, à Grandpré, vous gémirez sur la perte de votre distraction favorite.

20 août 186..

Nous sommes arrivés hier à neuf heures du soir, sans accident. Le seul événement de notre voyage est que nous avons failli perdre

Lovette. A Épernay, elle est descendue pendant l'arrêt du train, comme une grande personne. Impossible de la décider à remonter. Rachel a voulu la prendre dans ses bras, Lovette lui a échappé, et toutes les deux, l'une poursuivant l'autre, ont commencé une course folle sur le trottoir de la gare. Jean s'est joint à elles, il a facilement rattrapé Rachel ; mais Lovette, ahurie, avait perdu la tête, et elle a filé sur la voie. Enfin, après avoir couru de grands dangers au milieu de toutes ces locomotives qui sifflent et soufflent d'une manière formidable, elle a eu l'instinct de se diriger de mon côté. Je l'ai appelée, et ayant fait, j'imagine, de la liberté une épreuve suffisante pour comprendre qu'elle a ses dangers, elle y a renoncé et a repris sa place dans notre coupé.

Ainsi finit cet épisode, qui a bien duré cinq minutes. Heureusement le train s'arrête longtemps à Épernay ; c'est la première fois que son séjour ne m'a pas paru trop long; je craignais toujours qu'il ne se remît en marche pendant cette chasse effrénée.

J'ai trouvé ici une lettre couverte de timbres. A ma grande satisfaction, j'ai reconnu l'écriture de Cécile. Cette lettre m'avait été adressée à Dieppe, d'où elle est revenue à Grandpré. Je l'ai ouverte avec un empressement ! Quel bonheur ! quatre pages... Je viens de la relire, et je me suis demandé si je devais en consigner ici l'extrait. — Comme j'ai accusé mon amie dans les pages qui précèdent, il n'est que juste de la réhabiliter, puisque je le peux. Ce qui m'embarrasse, c'est de choisir les passages qui contiennent la justification de Cécile. J'ai envie de copier simplement la lettre entière ; ce sera plus long, mais elle en vaut la peine. Adopté. Je transcris donc sans commentaire.

« Seconde lettre de Mimeures, chère et bonne amie. Celle-là n'est pas du maire, elle est bel et bien de moi. Si mon écriture ne te paraît pas un témoignage suffisant, regarde la signature. Tu n'y comprends rien? moi non plus. Je suis si contente, que j'ai peur de quelque cataclysme. Je me répète à chaque instant : Je vais me casser quelque chose, je suis trop heureuse! ce n'est pas naturel, et je cours embrasser mon mari. Ma foi! tant pis, j'aime mieux te le dire pendant que tu ne comprends pas encore. Après, ce sera peut-être plus facile à expliquer. Tu es la première à qui j'apprends cette grande nouvelle; c'est une immense satisfaction pour moi de te l'annoncer, et si tu en as les prémices, c'est que j'ai des remords de ma conduite envers toi, et que je veux me faire pardonner.

« Lorsque tu m'as vue à Dieppe, j'étais déjà décidée au coup de tête que je viens d'accomplir ; mon grand tort a été de ne pas me confier à toi. Hélas ! ma pauvre amie, j'ai fait de si cruelles et si terribles expériences dans ces derniers temps, que je suis devenue timide. Je

n'ai pas osé te dire ce que je méditais; ce n'était pas de la défiance. Je craignais que tu ne partageasses pas ma manière de voir, et que les objections que tu ferais contre mon projet ne fussent dans le cas de me déterminer à y renoncer. Voilà tout. D'ailleurs, il était si bizarre, après ce qui avait eu lieu entre mon mari et moi, que je ne savais moi-même si j'aurais le courage de la mettre à exécution. En effet, la réussite était douteuse, et je ne me dissimulais pas que si j'échouais, c'en était fait de ma vie. Aussi, que de précautions j'ai prises pour que ce cher complot ne quittât pas mon cœur! Bien des fois, il est arrivé sur mes lèvres, surtout le jour où tu me semblais un peu montée toi-même, et qui est, si je ne me trompe, le dernier où je t'ai embrassée.

« Tu as dû me trouver extraordinaire ce jour-là. Je me suis enfuie, pour ne pas être entraînée à parler. De plus, j'étais très-contente que la lettre du maire me fît connaître que l'occasion était favorable. Mon projet, tu l'as deviné à présent, consistait à m'évader comme une criminelle, et à m'en aller tout droit retrouver mon mari. J'avais à prendre bien des précautions pour réussir. Je ne sais si ma mère avait quelque pressentiment, mais tous ces jours-ci elle ne me quittait pour ainsi dire pas, et lorsque nous causions, elle insistait plus que jamais sur l'indignité de son gendre; elle s'attendrissait ensuite, et me serrait contre sa poitrine, me prodiguant les caresses les plus vives.

« Depuis longtemps, j'avais la pensée que sa tendresse pour moi était cause qu'elle s'exagérait beaucoup la gravité des choses. Un grand apaisement s'était fait en moi; ce n'était plus l'idée de vengeance ou de colère qui dominait dans mon cœur, mais l'idée de pardon, qui est la seule chrétienne. Si c'était la piété ou un autre mobile qui me poussait, je n'ai pas besoin d'insister sur ce point. Que celle qui ne me comprendra pas me jette la première pierre! Mon unique préoccupation a été de réparer, par une preuve d'abnégation éclatante, le tort moral que j'avais pu causer à mon mari, en me séparant de lui, et de tâcher de dénouer ainsi une situation qui s'éternisait à ma grande douleur. De ce jour-là, mon parti a été irrévocablement arrêté.

« J'étais fâchée de quitter maman, de l'abandonner brusquement sans la prévenir, elle qui m'aime tant; mais il m'était impossible d'agir autrement. Je ne puis être à deux endroits à la fois, puisque je n'ai pas le don d'ubiquité. Mariée, j'appartiens avant tout à mon mari. Ce point réglé, il en restait un fort important et très-grave, je veux parler de la question d'argent. Je ne possédais rien, maman pourvoyait à mes dépenses et me défrayait de tout, mais ne me laissait pas dix francs. J'en ai été réduite à faire des économies sur

toutes sortes de petites choses : les timbres-poste, les chaises à l'église même. Cela était si modique, que j'aurais mis dix ans peut-être à amasser une somme présentable, lorsque, heureusement, est arrivée une assez grosse note de la couturière, que j'ai été chargée de payer. J'ai retenu cent francs, et je me suis arrangée avec cette digne femme, de sorte que le jour où tu m'as donné la fameuse lettre, j'avais à ma disposition cent vingt-cinq francs et des centimes.

« Je n'ai pas hésité, le soir même j'étais en route, après avoir jeté à la poste un mot adressé à ma mère. Je suis montée en chemin de fer sans emporter de quoi changer, pour ne pas éveiller les soupçons. Le lendemain, vers huit heures du soir, je sonnais à la grille du château de Mimeures. Personne ne m'a reconnue chez M. de Narcourt, tous domestiques nouveaux. Lorsque j'ai dit que j'avais à lui parler, mon cœur battait bien fort. On est allé le prévenir qu'une dame, qui ne voulait pas se nommer, faisait demander s'il pouvait la recevoir. Il est accouru, et quand il m'a vue, je me suis presque évanouie. J'étais bien pâle, bien fatiguée. Avant que j'eusse levé mon voile, il m'a prise dans ses bras et m'a emportée. Je pleurais, il était lui-même fort ému. « Cécile, s'est-il écrié, vous êtes une bonne femme ! Soyez bénie ! » De nos anciens dissentiments il n'a plus été question, et nous sommes comme deux tourtereaux mariés de la semaine. Je savais bien que ma mère exagérait.

« Me voilà bien embarrassée avec cette pauvre maman ! Que lui est-il arrivé ? Que pense-t-elle de ma fugue ? Je lui ai écrit, elle ne me répond pas. Je crains qu'elle ne soit fâchée contre moi. Est-elle encore à Dieppe ? Certes, chère amie, je ne veux ni ne désire t'imposer la corvée d'aller la voir, après la belle opinion qu'elle a de toi ; mais tu dois savoir si elle est ou non restée. Dis-le-moi, afin que je sache où la trouver.

« Maintenant, chérie, félicite-moi de mon idée. Je crois bien que je n'en ai pas eu de meilleure dans toute ma vie, si ce n'est de dire oui lorsque je me suis mariée. Je t'embrasse, et je suis bien heureuse ! Je pense que c'est aussi ce que tu me diras de toi dans ta prochaine lettre, car je suis certaine que M. de Grandpré ne sera pas parti. CÉCILE. »

G. DE PARSEVAL-DESCHÊNES.

Bourg, octobre 1872.

ROMANCIERS ANGLAIS

SIR EDWARD BULWER LYTTON

L'Angleterre a perdu en deux années deux de ses meilleurs et de ses plus féconds romanciers, Dickens et Bulwer. Nous avons retracé naguère à cette même place la vie et les œuvres de Dickens ; aujourd'hui c'est de Bulwer que nous allons entretenir le lecteur. Disons d'abord quelles furent les qualités propres à chacun de ces écrivains, et en quoi a différé leur genre de talent. Dickens appartient bien visiblement à la race britannique, par la nature de son génie un peu âpre. Bulwer, au contraire, semble avoir emprunté au tempérament français quelques-unes de ses qualités littéraires. Le premier se distingue par son goût prononcé pour les caricatures outrées, les bouffonneries exagérées et la raillerie amère. Un certain fond de tristesse philosophique imprime à ses romans un caractère austère. Le second aime les plaisanteries légères, la moquerie joyeuse; le tour de ses épigrammes rappelle celui des écrivains français du dix-huitième siècle. Il raconte de préférence des histoires émouvantes, mais en même temps traversées par des scènes amusantes. S'il évoque le souvenir de grandes catastrophes, telles que l'éruption du Vésuve, la bataille d'Hastings, la mort de Warwick, la peste de Florence, la chute de Rienzi, l'éclat merveilleux de son style atténue en quelque sorte l'horreur de ces peintures. Bulwer ne songe point à moraliser ; mais il vise soit à intéresser au spectacle du jeu des passions humaines dans ses romans de mœurs, soit à éblouir l'imagination par le tableau saisissant des événements les plus fameux. Comme auteur dramatique, on a dit, avec raison, qu'il travaillait sur des modèles choisis plutôt qu'il ne cédait à l'instinct et à l'inspiration. Son intelligence tirait sa force, non du sentiment, mais

de la réflexion, de la tête, et non du cœur. Dickens procède d'une façon tout opposée. L'auteur d'*Olivier Twist* creuse, fouille, analyse avec un soin minutieux les idées et les désirs de ses personnages. Il crée des types dont il étudie les vices ou les vertus avec une connaissance profonde du cœur humain. On sent qu'il aime ses héros et qu'il veut nous amener à nous réjouir de leurs joies et à souffrir de leurs douleurs, comme il le fait lui-même. C'est un penseur dans le sens élevé du mot. Aussi la lecture de ses romans nous arrache des larmes; nous ne pouvons nous empêcher de nous attendrir sur le sort des malheureux dont il nous énumère les misères et les souffrances sans nombre, et qu'il défend contre leurs ennemis avec un dévouement infatigable. Bulwer remue moins profondément; il passionne rarement au même degré, parce qu'il tend moins à toucher qu'à charmer. En résumé, Bulwer a plus d'imagination que de sensibilité, tandis que Dickens réunit en lui ces deux facultés maîtresses au plus haut degré. Bulwer mérite cependant d'être étudié, et les Anglais le considèrent comme un de leurs meilleurs romanciers.

La nature du génie de Bulwer est assez difficile à préciser. Les Anglais saluent en lui un de leurs *essayists* les plus remarquables; mais les critiques ne l'apprécient pas tous de la même façon, et tout en étant d'accord sur ses mérites, les uns louent ce que les autres blâment. On lui reproche généralement d'avoir trop aimé à se peindre lui-même, et à se mettre en scène sous différents noms dans beaucoup de ses romans. C'est ce que les Anglais appellent *egotism;* on remarque aussi que voulant décrire souvent trop d'objets à la fois, il est obligé de négliger plus d'un point important et de laisser ses tableaux inachevés. Si on lui accorde la magie d'un style étincelant au service d'une imagination féconde, on regrette qu'il n'ait pas le jugement sain de Walter Scott, toujours si plein de tact et de justesse dans ses romans historiques. Enfin on blâme en lui l'excès de sentimentalisme contre lequel il avait été cependant le premier à protester.

Bulwer a aussi ses fanatiques qui le proclament le plus grand des romanciers modernes, ce qui est à la fois une maladresse et un mensonge. Mais il n'y a que les amis pour vous jeter le pavé de l'ours. Ainsi ces défenseurs mal inspirés prétendent que Bulwer eut le privilége de grandir avec les années, tandis que Dickens et Thackeray n'ont jamais rien produit de mieux que leurs premiers ouvrages. Nous nous inscrivons en faux contre cette assertion. Nous avons toujours pensé, en effet, que si *Pendennis* et *la Foire aux vanités*, qui furent les débuts de Thackeray, ont pris rang parmi les chefs-d'œuvre du roman de mœurs, il est vrai d'ajouter que le talent de l'auteur

s'est singulièrement épuré et perfectionné dans *Henry Esmond*. Quant à Dickens, beaucoup de gens estiment que *les Temps difficiles*, *Bleak House*, *Saint-Evremond*, valent bien, s'ils ne les surpassent pas, *Olivier Twist*, *Nicolas Nickleby*, *Barnabé Rudge*, qui les ont précédés. C'est aussi à tort, selon nous, que les champions à outrance de Bulwer le louent d'avoir prêché dans ses livres la théorie du succès, érigée en une sorte de code d'une moralité douteuse. Nous ne souscrirons jamais à de semblables exposés de principes. Voilà pourquoi nous préférerons toujours les romans intimes de Bulwer, tels que *les Caxtons*, *Mon Roman*, à tous ses autres ouvrages du même genre. C'est là qu'il faut chercher l'apologie éloquente et convaincue des idées honnêtes défendues avec une rare distinction de style, alliée à une grande élévation de sentiments.

Sir Edouard-George Earle Lytton naquit en 1805 à Heydon-Hall, comté de Norfolk. Il était le troisième fils du général Bulwer et de miss Elisabeth Barbara Lytton Knebworth, femme d'un caractère énergique et d'une intelligence richement cultivée, qui descendait des anciens rois de Galles. La famille de Bulwer se rattachait en outre à la maison régnante d'Angleterre et à la maison des Tudor. Le futur romancier se trouvait donc favorisé par la fortune dès le berceau. Il ne devait pas, comme tant d'autres écrivains, lutter avant d'acquérir la renommée contre « l'adversité, cette dure marâtre, » dont un illustre poëte parle avec tant d'amertume. Mais les grandeurs, loin de l'énerver et de l'amollir, lui furent un puissant stimulant pour l'exciter à la poursuite d'une juste gloire. Il se souvint que toute noblesse oblige, aussi bien celle de la naissance que celle de l'intelligence, et il se livra de bonne heure à l'étude des lettres. Il travailla pendant toute sa vie avec une égale ardeur. L'âge ne ralentit pas son zèle, et à la veille de sa mort il était encore occupé à dicter à ses secrétaires, sous les beaux ombrages du parc de Torquay, les pages tour à tour amusantes ou dramatiques des *Parisiens* et de *Kenelm Chillingsby*, commencées au château de Knebworth. La mort le frappa pour ainsi dire au milieu du combat, et il expira glorieusement sur la brèche.

On a raconté que Bulwer composa sa première ballade à six ans. Nous ignorons si le fait est authentique, et si, comme Mozart et Pic de la Mirandole, il donna l'exemple d'une précocité merveilleuse. Nous savons seulement qu'il montra dès son bas âge un goût très-prononcé pour la lecture. Ses livres favoris étaient les recueils des vieilles ballades nationales publiées par l'évêque Percy. Après avoir étudié dans divers pensionnats, il entra à l'Université de Cambridge. C'est là qu'il composa son poëme sur la sculpture, qui lui mérita les honneurs du prix décerné par le lord chancelier. Il avait alors quinze

ans. Pendant les vacances, il parcourut à cheval les bruyères de l'Écosse, s'arrêtant sur le bord des lacs et récitant, les cheveux au vent comme son maître Byron, des pièces de vers mélancoliques. *O'Neill le Rebelle*, *les Herbes sauvages* et *les Fleurs des champs*, fruits de ces excursions pittoresques, furent bientôt livrés à la publicité. Ces poëmes se distinguaient par un rhythme majestueux et une ampleur de style vraiment grandiose; mais ce magnifique manteau n'abritait rien sous ses plis ondoyants. La pensée faisait souvent défaut aux vers de Bulwer, et la sensibilité en était presque complétement absente. Ce n'était qu'une harmonieuse musique sans idée. L'imitation de lord Byron, dont l'auteur n'avait pas su s'affranchir, se trahissait à chaque page. De même, *Ismaël*, *les Jumeaux siamois*, les *Odes et chansons patriotiques* furent peu goûtés du public, qui n'appréciait guère cet amalgame étrange de style anglais et de prétentions métaphysiques empruntées à l'idiome des rêveurs allemands. Un seul de ces recueils poétiques mérite d'être lu aujourd'hui : c'est le poëme intitulé *Derniers contes de Milet*, et qui renferme la *Légende de Sisyphe*. L'auteur, pour aiguillonner la curiosité du lecteur, prétend avoir retrouvé ce trésor perdu de la littérature grecque, tandis qu'en réalité tout est de son invention. Macpherson a fait de même pour les chants gaëliques du vieux barde Ossian.

Comprenant qu'il s'était trompé sur sa véritable vocation et qu'il ne prendrait jamais rang parmi les grands poëtes de l'Angleterre, Bulwer résolut d'essayer d'un autre genre de littérature. Il publia en 1827 une nouvelle anonyme intitulée *Falkland*, qui fut favorablement accueillie. Il épousa l'année suivante Rosina Wheelers, du comté de Limerick; mais ce mariage ne devait pas lui procurer le bonheur qu'il en attendait. Au milieu de cette même année, il inaugura la série de ses romans satiriques par *Pelham, ou les Aventures d'un gentleman*. *Pelham* était la satire du *dandysme*. Ce que l'auteur attaquait, ce n'était pas seulement le dandysme mis à la mode par lord Bolingbroke, le chef officiel de cette curieuse école ; il ne critiquait pas uniquement la hardiesse dans la conduite, l'impertinence présomptueuse, la préoccupation de l'effet produit et la vanité incessamment présente. Il lançait bien ses mordantes épigrammes contre ces politiques à sang froid qui ne veulent s'étonner de rien, et qui cherchent à provoquer la surprise dans leur entourage tout en gardant l'impassibilité. Mais il visait aussi les mille ridicules communs à la jeunesse dorée de tous les temps, et qui s'affichaient alors en Angleterre avec une audace voisine du cynisme.

Voyez-vous d'ici l'élégant Pelham, la fine fleur des roués, le petit maître par excellence, le vrai raffiné? Nul n'oserait lui disputer la palme. Écoutez-le parler le joli langage des salons. Comme il rai-

sonne sagement sur la coupe des gilets, sur la quantité de verres de champagne qu'on doit vider pour arroser les revers de ses bottes, sur le choix discret des parfums destinés au mouchoir ou à la chevelure, sur le nombre et la grosseur des bagues à porter au petit doigt, sur la couleur des cravates, enfin sur tous les graves sujets énumérés dans le code du parfait dandy. Le côté particulièrement intéressant de ce livre, c'est que Bulwer, tout en nous amusant par l'étalage des faiblesses de son héros, s'est bien gardé d'en faire un personnage repoussant. Il a su lui concilier les sympathies du lecteur, en dépit de ses travers. Ainsi Pelham débite des maximes d'une moralité équivoque, il ment souvent, il lui arrive même de se fourvoyer dans des guêpiers assez dangereux et de commettre quelques folies compromettantes. Mais son fond est si honnête, son désintéressement si réel, son dévouement à ses amis s'affirme si courageusement, qu'on oublie vite les défauts du personnage pour ne se souvenir que de ses aimables qualités.

Ce livre obtint un immense succès. Il faut se reporter par la pensée à cette époque pour comprendre toute l'importance de la révolution que le jeune auteur allait opérer dans le roman de mœurs. Walter Scott, alors sur son déclin, n'avait écrit que des romans historiques. Les prétendus romans de mœurs de ce temps étaient presque tous empreints d'une fadeur et d'une monotonie désespérantes. Qu'on se figure une suite de récits incolores d'un sentimentalisme affecté, et qui semblaient procéder bien plus des histoires enfantines de Florian que de la grande école disparue des Goldsmith, des Fielding, des Richardson. Aucune qualité de style ne compensait la pauvreté de l'invention. Les héros de ces romans insipides parlaient un langage de convention alourdi par une fausse élégance, et ne cessaient de déclamer sur un mode emphatique à l'exemple des révolutionnaires français, dont les gazettes anglaises reproduisaient les discours ampoulés.

Bulwer substitua au règne de la fadeur l'ère nouvelle de la vérité dans le roman de mœurs. Le public n'hésita pas à lui donner raison contre les champions de l'ancienne littérature qui le traitaient de barbare et de philistin. Le type de Pelham devint aussi populaire que l'est chez nous celui de Figaro. Les aventures de ce gentleman ne remplissaient pas, à elles seules, tout le volume. Il renfermait, en outre, divers croquis satiriques des personnages en vogue pris dans tous les rangs de la société. L'auteur dessinait également avec une grande finesse de touche les membres les plus connus du ministère de Wellington. A l'imitation de Byron, il opposait aussi à ces tableaux de la haute vie, des scènes caractéristiques de la vie commune, et faisait parler à ses héros la langue du *slang*.

Le Désavoué, paru après *Pelham*, souleva de nombreuses clameurs dans le sein de l'aristocratie, dont l'auteur raillait la corruption honteuse, hypocritement masquée par des vertus d'apparat. *Devereux* est le troisième roman de Bulwer. Le premier volume nous initie aux malheurs de Devereux, gentilhomme anglais du siècle dernier. Pour oublier ses chagrins, comme l'Oswald de madame de Staël, il entreprend de voyager sur le continent. Il arrive à Paris sans encombre. Après avoir fréquenté les salons, les théâtres, les cafés, les promenades publiques, il lui prend fantaisie de connaître la cour et de se mêler aux mystérieuses intrigues de la politique. Chemin faisant, il dessine sur ses tablettes, en quelques coups de crayon, les célébrités de l'époque. Voici d'abord Louis XIV au coucher de son soleil, et portant encore sur son visage les traces à demi effacées de cette beauté célèbre qui empruntait une dignité imposante aux outrages du temps et aux fatigues de la souffrance. Après lui viennent : le Régent, nature douée des plus nobles qualités de l'esprit, mais usée et avilie par la débauche, et comme paralysée dans ses plus généreuses inspirations par une incurable paresse. Dubois, son mauvais génie, composé d'astuce et de bassesse, mêlant toujours ses intérêts privés aux intérêts de l'État. Le cardinal de Fleury, le ministre qui se donna le moins de peine entre tous les ministres des rois de France, et qui fut le plus heureux dans toutes ses entreprises. Lord Bolingbroke, intelligence supérieure, mais moralité douteuse et cœur de marbre. Le plaisir, remarque en passant Bulwer, à propos de tous ces hommes corrompus, est semblable au génie de la Fable : tant que vous réussissez à le maîtriser c'est le plus utile des esclaves ; s'il parvient à vous dominer, c'est le plus intolérable des tyrans. Voilà maintenant Arouet de Voltaire, déjà renommé pour sa causticité précoce, et dans toute la fleur de sa fière jeunesse, tel enfin que nous le représente le beau portrait de Largillière. Cette galerie est très-intéressante à parcourir. Ce ne sont que de simples ébauches qu'on ne saurait comparer aux peintures achevées de Saint-Simon, mais qui ne laissent pas cependant que d'offrir un réel intérêt. Il est toujours bon de savoir comment les étrangers jugent nos grands hommes.

Dégoûté des soupers des roués et des folies de l'agiotage, Devereux part pour la Russie. La cour demi-barbare de Saint-Pétersbourg le plonge dans l'étonnement. Il s'extasie devant cette organisation militaire, cette discipline de fer si éloignée du raffinement des mœurs de Paris et de l'esprit frondeur de ses habitants. Le czar le charme par sa bonhomie mêlée de rudesse et d'emportement. Il admire l'art de Catherine, qui a su se mettre au niveau de sa position de czarine si promptement, et qui joue son personnage avec l'aisance d'une prin-

cesse de haute naissance. Ébloui, enthousiasmé, Devereux proclame Pierre le Grand égal à Cromwell et supérieur à César aussi bien qu'à Louis XIV. Cette apologie frénétique amène le sourire sur les lèvres de tout lecteur désintéressé. Le désir de rabaisser la France a seul inspiré à Bulwer un jugement aussi partial. En résumé, ce roman, malgré ses longueurs et ses redites, est intéressant. Nous reprocherons cependant à l'auteur d'avoir introduit dans le récit deux personnages qui y sont fort déplacés : l'un est un jésuite de fantaisie que Bulwer charge de toutes les noirceurs imaginables pour flatter les préventions de ses lecteurs anglais contre les *papistes;* l'autre semble emprunté au répertoire de Rousseau. Rien n'est plus ridicule que ce curé constitutionnel qui récite par avance les tirades du *Vicaire savoyard.* Notons aussi que les beaux esprits de l'*Encyclopédie* parlent dans *Devereux* comme des baronnets ignorants et grossiers : leurs plaisanteries sont lourdes et grotesques.

Enhardi par ses succès, Bulwer voulut tenter d'un nouveau genre de roman, le roman dramatique ou de cour d'assises. Il publia alors *Paul Clifford*, que Dickens imita plus tard dans *Olivier Twist.* C'est l'histoire d'un voleur qui finit par être pendu après mille aventures tragiques. L'auteur met en parallèle l'existence fastueuse du *high-life* et les misères des pauvres, les vices brillants des lords et la corruption repoussante des hôtes habituels des *workhouses.* La fin de l'ouvrage est plus gaie que toute cette suite de scènes d'un ton sombre. Les dernières pages sont consacrées aux « Maximes de l'art populaire d'attraper le monde, suivies de dix caractères, le tout servant d'introduction à cette noble science par laquelle chacun peut devenir un coquin *sui generis.* » Demandez plutôt à l'illustre Augustus Tomlinson, professeur de philosophie morale dans une des plus célèbres universités de la docte Allemagne. Ces précieux conseils formeraient un code complet du parfait gredin, à l'usage des Turcaret, des Robert Macaire, des d'Estrigaud et autres fameux maîtres en fait de tromperies.

Eugène Aram est goûté d'un bon nombre de lecteurs français. Nous ne nierons pas que ce récit se recommande par une composition savante, une mise en scène très-dramatique et une gradation d'intérêt habilement ménagée; mais nous n'hésitons pas à réprouver les dangereuses théories émises par l'auteur, et nous avouerons notre peu de sympathie pour les criminels, sur le sort desquels les romanciers ont tant cherché à nous apitoyer depuis cinquante ans. En France, Victor Hugo avait donné le branle en publiant son *Dernier jour d'un condamné.* Une nuée d'écrivains accourus à sa suite ont recommencé cette funèbre histoire dans les feuilletons, dans les revues, dans leurs livres, et le crime a joui d'une faveur inouïe au-

près des âmes sensibles et naïves. Nous n'en sommes pas plus émus, et nous continuons à répondre, avec Alphonse Karr, aux partisans de l'abolition de la peine de mort : « Que messieurs les assassins commencent. »

Le troisième roman de cour d'assises écrit par Bulwer est intitulé *Lucrèce*, et parut longtemps après les premiers. Nous en dirons quelques mots seulement. Sa publication causa un énorme scandale en Angleterre, où l'on n'était pas habitué à lire de pareilles horreurs. Les critiques blâmèrent très-vertement l'auteur d'avoir prostitué son talent en composant une œuvre aussi mauvaise. Bulwer se récria et se débattit comme il put contre les attaques qui pleuvaient de toutes parts. Il déclara qu'il avait traité la question sociale en artiste et qu'il ne donnait pas son héroïne comme un modèle à imiter. Ses amis répétèrent à l'envi que son livre était bien plus fait pour dégoûter du vice que pour le rendre attrayant, et que par là cette étude de mœurs était éminemment morale. C'est toujours le système des Spartiates enivrant les Ilotes pour inspirer à la jeunesse la haine de l'ivrognerie. Nous avons toujours pensé que c'était jouer un jeu dangereux et dont il fallait se défier. Toutefois *Lucrèce* n'est pas sans valeur. Dans la première partie du roman on rencontre des tableaux d'intérieur, des paysages, des scènes intimes peintes avec le fini et le soin des maîtres de l'école flamande. Le second volume ne renferme, au contraire, que des peintures hideuses de tous les effets du vice et des descriptions effrayantes de crimes prémédités avec un sang-froid qui leur enlève toute excuse. On croit tomber de Meissonnier à Courbet.

Continuant son œuvre de romancier, Bulwer, qui était depuis quelque temps en lutte avec lady Bulwer, résolut d'intéresser le public à ses querelles domestiques. Il raconta sa propre histoire dans *Ernest Maltravers*, suivi bientôt de *Alice*, *le Jour et la nuit*, *l'Aurore et le Crépuscule*, et d'une série d'autres romans autobiographiques de moindre importance. Lady Bulwer riposta courageusement par une avalanche de livres destinés à servir de contre-partie à ceux de son mari et à réfuter ses assertions. L'Angleterre, habituée à ces étranges débats depuis les scandales de Byron, s'égaya de ces révélations, « comme une bourgeoise curieuse qui n'aurait rien de mieux à faire pour se désennuyer. » Le récit de ces démêlés intimes défraya longtemps les conversations dans les *drawings rooms*. Nous avons eu jadis, nous aussi, un aussi triste spectacle sur la tombe à peine fermée d'Alfred de Musset. Bulwer sentit bientôt tout le ridicule de cette polémique conjugale, et il s'estima heureux quand il apprit que sa femme était partie pour la France après avoir lancé sa dernière flèche dans un roman qui avait pour titre *a Very success-*

ful (1857). Lady Bulwer se retira à Paris, où elle végète sans doute encore inconnue « dans ces régions équivoques où tant de bas bleus viennent échouer. »

Dans *Ernest Maltravers*, Bulwer prétend nous montrer le type accompli du poëte, de l'orateur parlementaire et de l'amant. Or son héros ne reproduit aucune de ses poésies et aucun de ses discours ; il faut donc le croire sur parole. Quant à l'amant, il est bien changeant, et ses passions ne durent guère. Le personnage ne tient donc pas tout ce qu'il promet. Lady Bulwer, répondant à Maltravers, renversa brutalement l'idole édifiée avec tant de complaisance. Elle reprocha à Bulwer, dans *Cheveley* — le moins mauvais de ses romans — d'être roide comme une barre de fer, d'avoir les cheveux inflexibles, les yeux petits, la lèvre supérieure longue, symptôme d'hébétement, le nez ridiculement droit, l'intelligence arlequine, la bouche pleine de lieux communs, qu'il déclame avec l'emphase d'un éléphant courbant sa trompe pour recueillir un brin de paille.

Si le caractère de Maltravers n'est pas sympathique, il faut avouer que celui des autres personnages du roman ne l'est guère plus. Ainsi, Lumley Ferrers, qui vise à l'égoïste de génie, au philosophe sceptique, ne réussit qu'à passer pour un vulgaire parasite et un traître de mélodrame. Son complice Castruccio, qui a la prétention de personnifier l'envie, n'est qu'un odieux intrigant, bien au-dessous du rôle qu'il essaye de jouer. En revanche, les femmes sont très-intéressantes. Alice représente le développement simultané de l'amour et du sentiment religieux. C'est un être tout de grâce et de dévouement ; aussi finit-elle par pardonner à l'amant qui l'a trahie, par reconnaissance pour ses bontés passées. Valérie, c'est l'alliance de la coquetterie et de l'honnêteté réelle ; elle aime, mais elle sait sacrifier son amour à son devoir. Florence Lascelles est une femme admirablement douée par la nature, qui expie par le malheur le funeste privilége de l'intelligence unie à la beauté.

Les autres romans de mœurs les plus connus de Bulwer sont *les Pèlerins du Rhin* et *Godolphin*. Les critiques anglais admirent beaucoup la création de Savile, qui semble avoir servi de modèle à *M. de Camors* d'Octave Feuillet. La mort de Savile est évidemment très-curieuse comme étude psychologique, mais bien triste et bien peu consolante pour un lecteur chrétien. On voit un vieil homme du monde égoïste, resté épicurien jusqu'à la dernière heure, et attendant la mort avec une indifférence cynique. Il semble que ni le remords, ni les angoisses d'une âme qui ignore le sort qui lui est réservé, n'aient de prise sur ce cœur de marbre. Nous préférons à cette fin de libre penseur aristocratique, le repentir du pauvre pécheur qui demande à la religion les consolations et les secours spirituels

dont il a besoin à cet instant suprême, tel enfin que Chateaubriand représente le fidèle expirant dans le *Génie du christianisme.*

Bulwer, jaloux d'imiter Walter Scott, voulut essayer à son tour du roman historique. Il le traita de deux manières différentes. Ainsi, tantôt, à l'exemple du chantre d'*Ivanhoé*, il prend un type historique, lui prête des paroles et des actes en rapport avec la tradition, et le mêle ingénieusement à une série d'événements vraisemblables, comme dans Rienzi, Harold, Warwick; tantôt il suit le système de Barthélemy dans le *Voyage du jeune Anacharsis;* c'est-à-dire qu'il lance un ou plusieurs personnages imaginaires au milieu d'événements fameux, comme la chute de Robespierre ou l'ensevelissement de Pompéi sous l'éruption du Vésuve. On a remarqué, en outre, que Bulwer choisit de préférence une période qui aboutit à une catastrophe célèbre, et que presque toujours le personnage principal de son roman disparaît dans le dénoûment tragique. Ainsi il a écrit *le Dernier des barons*, *le Dernier des rois saxons*, *le Dernier des tribuns*, *les Derniers jours de Pompéi.* Il s'attache aussi à concentrer tout l'intérêt sur le héros du livre, autour duquel se groupent modestement les acteurs secondaires. Walter Scott, au contraire, a soin de mettre également en relief chacun des personnages de ses ouvrages, en leur donnant à tous une importance à peu près analogue. Nous avouons que nous préférons sur ce point la manière de l'auteur de *Kenilworth.* Mais, en revanche, il nous paraît incontestable que Bulwer comprend bien mieux que son rival ce qu'on est convenu d'appeler la couleur locale. Il ne se contente pas, comme le romancier écossais, d'habiller ses personnages à la mode du temps, et de leur prêter quelques expressions caractéristiques; il va plus loin, et il leur donne les idées et les sentiments de l'âge où ils vivent, quelque éloignées que ces mœurs soient des nôtres. Il a raison. Aussi il réussit à nous montrer de vrais Romains du moyen âge, de vrais Pompéiens, de vrais Saxons de l'époque d'Harold. C'est là le côté le plus intéressant de ses livres, indépendamment des magnifiques descriptions qui abondent à chaque chapitre, et se succèdent comme autant de toiles admirablement brossées. Nous nous étonnons que quelques critiques anglais aient méconnu la valeur des romans historiques de Bulwer, en prétendant que ses récits font rarement illusion au lecteur.

L'idée de composer un roman sur les *derniers jours de Pompéi* était venue à l'esprit de Bulwer lors de son voyage en Italie. A la vue de ces ruines encore vivantes après tant de siècles, il songea à raconter la vie des anciens Pompéiens et à ressusciter dans son livre les personnages qui avaient assisté à cette épouvantable catastrophe. C'est ainsi qu'il écrivit cette histoire, aujourd'hui traduite dans tou-

tes les langues, et où la fiction romanesque s'allie si heureusement à l'étude savante des mœurs de cette curieuse époque de la civilisation antique. Il nous promène tour à tour sur les places publiques, sur les promenades, au travers des rues où les jeunes patriciens en robe de pourpre, les marchands étrangers, les soldats de la cohorte romaine, les mendiants, se croisent avec les riches litières des édiles, les chars attelés de bœufs, les jeunes filles de la campagne, au costume bariolé, apportant les paniers pleins de provisions, et les esclaves africains courant pour exécuter les ordres de leurs patrons. Il nous conduit sur le port, où se mêlent les vaisseaux de commerce, les barques de pêcheurs, les galères pavoisées aux mille couleurs, au bruit des marins débarquant les produits de l'Orient sur les quais où viennent se briser les flots bleus de la Méditerranée. Il nous introduit dans les temples silencieux, dans les boutiques, aux bains publics, au cirque, partout où se presse une foule animée et joyeuse. Il nous raconte les splendeurs des repas de l'édile Pansa dans les salles somptueuses, aux murs peints de fresques charmantes, pavées de mosaïques variées, et rafraîchies par les jets d'eau qui retombent en chantant doucement dans les bassins de marbre. Il nous ouvre les grandes salles décorées de riches tapisseries, pleines de statues de bronze, de bas-reliefs mythologiques, de vases sculptés par le ciseau merveilleux des Grecs, et d'objets d'art les plus précieux, dépouilles arrachées par les Romains aux nations conquises. Le cabinet de toilette de la belle Julia est étudié dans ses plus secrets détails. Toutefois, l'auteur ne se contente pas de rédiger une froide nomenclature de l'arsenal des objets utiles à la superbe patricienne ; il assaisonne sa liste de remarques piquantes, et décoche quelques épigrammes finement aiguisées à l'adresse de la coquetterie féminine, toujours combattue par les sages et toujours renaissante. Nous voici maintenant dans la taverne borgne où les gladiateurs du cirque se réunissent, comme les boxeurs anglais de nos jours. Les lutteurs ont toujours aimé à boire. Suivons le narrateur dans les retraites sacrées du temple d'Isis où veille le farouche Arbacès, l'ennemi mortel des disciples du Nazaréen. Pénétrons enfin dans l'humble réduit où viennent prier les premiers chrétiens, agenouillés pieusement dans l'ombre et recueillant de la bouche de leurs prêtres bien-aimés les douces consolations du divin Sauveur. Les derniers chapitres sont consacrés à la description des combats du cirque, où les condamnés à mort sont livrés aux bêtes féroces, demi-nus, et à peine armés d'un tronçon de glaive. L'éruption du Vésuve, qui bouillonne en vomissant des torrents de lave et de fumée, engloutissant sous ses flots noirs les villes et les campagnes, est peinte avec une largeur de touche digne d'un Michel-Ange ou d'un Delacroix. On assiste à

l'affolement des spectateurs rassemblés dans l'amphithéâtre au moment où le volcan déchaîne ses fureurs, où la foudre gronde, où la mer furieuse se soulève et recule épouvantée de cet horrible spectacle. On entend les cris, les clameurs, les gémissements, les imprécations de cette foule en démence qui se presse, s'étouffe, se heurte, s'écrase pour fuir hors du cirque, tandis que les lions et les panthères enfermés dans leurs cellules mêlent leurs rugissements sinistres au tumulte des flots flagellés par la tempête.

Tous ceux qui, comme nous, ont lu le roman avant d'avoir visité Pompéi, comprendront l'étrange impression que ressent le voyageur en parcourant cette cité, jadis si vivante, et aujourd'hui comme inanimée. Les rues sont désertes, les temples muets, les places silencieuses, les maisons vides, et pourtant la conservation est si parfaite, qu'il semble que Pompéi va soudain secouer la pierre du sépulcre et ressusciter pleine de bruit, de gaieté, de vie et de mouvement. Mais l'illusion est de courte durée : la ville antique est bien morte. On se souvient alors de ces mélancoliques réflexions de madame de Staël en présence de ce triste spectacle : « Qu'il y a longtemps que l'homme existe, qu'il y a longtemps qu'il vit, qu'il y a longtemps qu'il souffre et qu'il périt ! »

Rienzi est aussi le fruit du séjour de l'auteur en Italie. Bulwer s'était épris d'une vive admiration pour cette figure du dernier des tribuns de Rome. Le livre s'ouvre par le tableau de la lutte des factions rivales des Orsini et des Colonna. Nous voyons les souverains pontifes bafoués dans le cérémonial de leur rang, bravés dans leur autorité, insultés dans leurs personnes, et résidant comme prisonniers au Vatican, sous l'œil féroce de ces seigneurs féodaux, aussi cruels que les Capulets et les Montaigus de Vérone. Seul au milieu de l'affaissement universel, Rienzi rêve aux jours où Rome secouera ce joug odieux, où la justice détrônera la tyrannie, où la guerre civile cessera d'ensanglanter le Forum, où les Romains pourront s'assembler librement sur les places publiques, comme aux beaux temps de la république des Cincinnatus et des Scipions. Quand l'heure fixée par lui a sonné, il revêt l'antique armure des preux chevaliers, et du haut des marches du Capitole, antique témoin de tant de grandeurs évanouies, il appelle le peuple aux armes. Les Romains se soulèvent à sa voix, chassent les barons, et s'apprêtent à défendre leurs foyers contre les nouvelles attaques de leurs sombres oppresseurs. Rienzi alors organise un gouvernement sage, édicte des lois régulières, et s'efforce de faire triompher ses idées de réforme après avoir rétabli l'ordre dans les finances. Mais bientôt la fortune le trahit. Les mécontents exploitent contre lui les passions populaires, changeantes comme les flots de la mer. Faussement accusé de

trahison et de sacrilége, il est excommunié comme hérétique et rebelle. Il s'enfuit avec sa chère compagne, Nina de Raselli, la superbe Romaine dont le Dominiquin a immortalisé sur la toile le type idéal. Il comparaît à Avignon, devant Innocent VI, est acquitté et nommé sénateur de Rome, où il rentre en triomphateur. Sa popularité ne tarde pas cependant à s'évanouir, et les mesures fiscales auxquelles il est obligé de recourir provoquent une émeute formidable. Il veut s'échapper déguisé; mais il est reconnu et lâchement égorgé par ses anciens partisans, devenus ses ennemis acharnés. Il tombe ensanglanté auprès du Lion de basalte, devant le Capitole, d'où il donnait le signal de la résurrection des libertés romaines, tandis que sa bien-aimée périt au milieu des flammes qui dévorent les murs de son palais embrasé. Les barons pénètrent alors dans Rome avec leurs oriflammes flottant au vent, au son des trompettes, et se barricadent de nouveau dans leurs donjons aux portes bardées de fer. Rome est retombée sous la domination des barbares.

Tel est le cadre de ce roman de *Rienzi*. De nombreux épisodes se rattachant au récit principal, traversent cette histoire émouvante. Le plus connu est celui de la peste de Florence, qui embrasse plusieurs chapitres. Nous en détachons quelques lignes saisissantes, dignes du pinceau d'Orcagna : « Tout était désert, assoupi, dans cette ville, jadis bruyante et livrée aux plaisirs. Jusque dans la lumière du jour il y avait comme une pâleur maladive et funèbre. Florence semblait morte. On ne prenait même plus de précautions pour empêcher le fléau de s'étendre. Lois, police, tribunaux de santé, la peste avait paralysé tout cela. Ces rues sombres et barricadées, où retentissaient naguère les cris de guerre, étaient mornes et solitaires. On ne voyait que des cadavres jonchés à toutes les portes closes. Sur les places passaient des véhicules regorgeant de victimes frappées par la contagion, et conduits par des hommes masqués. Partout des fosses où les béquilles du mendiant étaient entassées avec les éperons des chevaliers. Au fond des églises, les moines entonnaient des chants funéraires et imploraient la clémence du Seigneur. » Il y a dans la littérature italienne une description qui mériterait d'être comparée à celle-là : c'est celle de la peste de Milan, dans *les Fiancés* de Manzoni. Dante a peint peu de tableaux aussi horribles que celui de la cité lombarde sillonnée par des troupes de hideux *monatti*, debout sur des chars infects, buvant et hurlant des hymnes infernaux en l'honneur de la peste.

Rienzi apparaît dans le roman de Bulwer tel que les écrivains du temps nous l'ont représenté. Un jugement ferme troublé quelquefois par une superstition de visionnaire, une éloquence capable de soulever tout un peuple et une tendance subite aux divagations, des

goûts simples pour lui-même et l'amour des pompes théâtrales pour éblouir la multitude, une réflexion profonde et une faiblesse pusillanime qui faisait échouer des desseins longuement médités. Voilà l'homme, mélange de grandeur et de petitesse. Aussi est-on peu étonné de le voir accepter de gouverner Rome, combattre les barons, et braver ses ennemis tant qu'il a foi dans son étoile, puis renoncer à la lutte quand il s'aperçoit qu'il s'est trompé et que les Romains ne sont pas dignes de tant de sacrifices. Dès que son enthousiasme religieux et patriotique l'abandonne, il se sent lassé de son rôle héroïque, le masque tombe, le héros s'évanouit et le tribun cherche à fuir comme un vulgaire aventurier pour échapper au supplice.

Autour du personnage principal se groupent les acteurs secondaires : Nina de Raselli, la femme de Rienzi, fière, aimante et dévouée jusqu'à la mort; Irène, la sœur du tribun, la bien-aimée d'Adrien di Castello, seigneur allié aux Colonna, mais sympathique aux idées de Rienzi. Ces figures sont plutôt ébauchées que dessinées. D'autres, au contraire, sont gravés à l'eau-forte, comme les estampes des vieux maîtres allemands. Telles sont celles des Orsini et des Colonna, vrais *condottieri* toujours l'œil au guet, l'insulte sur les lèvres, la haine dans le cœur et le poignard à la ceinture; les démagogues jaloux et haineux comme Cecco de Vecchio; enfin Walter de Montréal, sorte de chevalier errant, demi-brigand, demi-soldat, unissant aux instincts rapaces des pirates normands, ses ancêtres, les aspirations ambitieuses des intrigants politiques, et rêvant de ceindre un jour la couronne du royaume napolitain.

Quelle que soit cependant notre admiration pour le roman de Bulwer, nous constatons, comme nous l'avons remarqué à propos de *Devereux*, que l'auteur anglais n'est pas heureux dans la création de ses personnages catholiques. Ainsi il amoindrit, comme à plaisir, l'imposante figure du cardinal d'Albornoz, en le mêlant à de basses intrigues, indignes de son caractère et de son génie. Quant à Innocent VI, il le réduit à n'être que l'instrument passif des volontés de son ministre, ce qui est absolument contraire à la tradition et à l'histoire.

Le Dernier des barons, c'est Warwick, le faiseur de rois, le héros de la guerre des Deux Roses, tour à tour allié et ennemi des maisons d'York et de Lancastre, élevant et renversant les trônes au gré de son caprice. Bulwer nous raconte dans son livre les complots, les intrigues des palais et des châteaux, qui se nouent soit en Angleterre, soit en France, et dont Warwick tient dans sa main de fer les fils compliqués. Le vieux Londres revit dans ces pages pleines de couleur et d'éclat, avec ses ruelles tortueuses bordées de hautes maisons

de bois, dont les toits pittoresques se découpent en brusques saillies sur le ciel brumeux, ses palais crénelés aux tours massives, ses églises gothiques, ses basiliques aux flèches dentelées, son fleuve sombre sillonné de barques de pêcheurs. Puis voici les campagnes des comtés avec leurs villages de chaume, leurs monastères tapissés de lierre, leurs vallées fertiles encadrées de collines verdoyantes que dominent les châteaux des hauts seigneurs féodaux. L'auteur, dans un de ses chapitres, parle même du moyen âge en termes sympathiques. « L'ouvrier, dit-il, quand il était occupé, vivait beaucoup plus à son aise que maintenant; les gages étaient très-élevés, la vie extrêmement bon marché, et la terre, notre bonne mère patrie, nourrissait libéralement ses enfants. » La figure de Warwick est seule dessinée avec soin; Édouard IV, Henri VI, Clarence, Somerset, Glocester, Marguerite d'Anjou ne sont pas peints comme ils le mériteraient. Le récit, commencé en 1469, se termine en 1470 par la bataille de Barnet, où périt Warwick.

Harold, ou le dernier roi saxon, nous retrace la lutte héroïque du peuple saxon contre les envahisseurs normands, la bataille d'Hastings et la mort d'Harold, dont la belle Édith au cou de cygne peut seule reconnaître, au milieu des monceaux de morts jonchant le champ de bataille, le cadavre sanglant et défiguré.

A une certaine époque de sa vie, Bulwer sembla vouloir expliquer les mystères du spiritisme et des sciences occultes. Il composa plusieurs romans dans le genre des contes d'Edgar Poë et d'Hoffmann, tels que *la Main et le Cerveau*, les *Histoires extraordinaires ; Zanoni* est le plus connu de ces ouvrages. Bulwer s'amusa, après avoir intrigué le lecteur par ces récits mystérieux et étranges, à donner la clef de quelques-uns de ces romans, comme ces magiciens qui vous expliquent leurs tours de prestidigitation après vous avoir ébloui par leur merveilleuse adresse. Il s'efforçait de prouver que loin d'être un art noir et ténébreux, la magie peut devenir un instrument utile dans les mains de ceux qui étudient la science dans ses rapports avec l'esprit humain. Croyait-il lui-même au spiritisme, comme l'ont affirmé quelques écrivains anglais? Nous ne le pensons pas, et nous aimons mieux voir dans ces récits bizarres les jeux d'une imagination brillante. *Zanoni* ne renferme pas que des thèses mystiques et nuageuses : ce livre contient dans la première partie des pages étincelantes sur la musique et sur la peinture. Écoutez plutôt parler l'auteur. « Il est à remarquer, dit-il, que chez les personnes les plus sensibles aux effets de la musique, des airs, des motifs reviennent souvent au milieu des occupations les plus triviales de la vie, les tourmenter et pour ainsi dire les poursuivre avec acharnement. Une fois admise dans l'âme, la musique participe à sa nature spirituelle

et ne meurt jamais. Elle erre confusément dans les détours et les dédales de la mémoire, et souvent on l'entend encore distincte et vivante comme au jour où elle fit vibrer les ondes aériennes. » Prêtez maintenant l'oreille aux accords du violon du vieux Pisani : « D'abord il gronde, gémit, s'irrite, grince comme un damné. Puis soudain vous auriez cru entendre le chant d'une fée qui cherche à bercer et à apaiser l'humeur capricieuse de quelque enfant d'adoption. Limpides, voilées, argentines, les notes ruisselaient avec un doux murmure sous l'archet magique. La douleur la plus obstinée se fût arrêtée pour écouter, et par intervalle, à travers la plaintive élégie, s'échappait tout à coup une note bizarre, enjouée, sonore, comme un rire surhumain ! C'était un des motifs de *la Sirène*, l'opéra de prédilection du compositeur italien. » La peinture n'est pas moins bien analysée que la musique : « Raphaël a écrit que la beauté artistique était créée par l'idée du beau empreinte dans l'âme même du peintre. C'est ainsi qu'un jour on demandait au Guide où il prenait ses modèles. Il fit venir un portefaix. Sur ce type commun et grossier, il dessina une tête d'une beauté incomparable. Elle ressemblait au portefaix, mais au portefaix idéalisé. » Voilà certes des conseils bons à méditer en ce temps de réalisme à outrance. Nous ne connaissons pas de plus remarquable appréciation du génie de Salvator Rosa que celle qui suit : « Dépourvu de toute idée de la beauté abstraite, qui fournit au génie d'un ordre plus sublime un type, un modèle, cet homme sait se tailler dans le roc une grandeur à lui. Ses tableaux ont une majesté non pas divine, mais sauvage. Il s'empare de l'imagination, l'oblige à le suivre non pas au ciel, mais dans les régions les plus âpres et les plus farouches de la terre. Les génies d'un caractère plus spiritualiste font de l'homme vivant et de l'âme qui vit en lui l'image capitale de leurs œuvres ; les accessoires sont rejetés au second plan pour montrer que l'exilé du paradis est encore le roi de la création. Dans les paysages de Salvator Rosa, l'arbre, la montagne, le torrent jouent le principal rôle et l'homme est réduit à néant. »

Les derniers chapitres de *Zanoni* sont consacrés aux scènes de la Convention qui précédèrent le 9 thermidor. Les personnages fameux de la Terreur défilent presque tous devant le lecteur. En tête marche Robespierre, avec cet œil voilé qui ne regardait jamais en face, cette voix mielleuse, toujours douce, même quand elle réclamait la guillotine pour les amis du dictateur ; cette figure demi-souriante, demi-grimaçante que Mirabeau comparait à la face d'un chat qui a bu du vinaigre. Derrière le maître viennent les séides : Couthon, le monstre à figure d'ange ; Vadie, le bouffon féroce ; Henriot, aux yeux morts et farouches à la fois comme ceux du vautour ; Tallien, le

futur Macdulff de la nouvelle tragédie de *Macbeth;* Catherine Théot, la tricoteuse illuminée; Barère, le renard cauteleux; Collot d'Herbois, toujours dévoré par la soif du sang; Saint-Just, le défenseur mystique de l'échafaud. On se croirait dans la chambre des horreurs du Musée Tussaud.

Cependant l'esprit de Bulwer avait mûri avec les années. Il débuta, nous l'avons vu, par la poésie, chanta comme tous ses contemporains à l'imitation de lord Byron, dont les strophes lyriques voltigeaient sur les lèvres de la jeunesse enthousiaste. Puis il changea de voie, et ému par le spectacle des folies et des crimes qui se commettent dans le monde, il composa tour à tour des romans satiriques, des romans dramatiques et des romans de mœurs. Bientôt ses vues s'étendirent, son esprit s'élargit, ses conceptions devinrent plus profondes. Il se montra alors moins batailleur, moins enclin à la critique, et se mit à étudier gravement les leçons de l'histoire. Il écrivit alors ses romans historiques. Il ne se contenta pas de peindre des tableaux saisissants, il s'attacha à nous montrer que le jeu compliqué des passions humaines reste éternellement le même, que l'homme soit né à Pompéi, au temps de la décadence romaine, ou à Paris, au milieu de la révolution française. Dans quelques-uns de ses ouvrages même, comme dans *Rienzi*, il traça les règles de la politique, comme il la comprend lui-même. Enfin, après avoir eu quelques velléités de croire au spiritisme, Bulwer, vieillissant, sentit naître et se développer en lui le goût des joies tranquilles de la famille. Il devint plus tendrement mélancolique, plus doucement gai, plus finement observateur, et écrivit alors son chef-d'œuvre : *les Caxtons*.

Qui ne connaît et qui n'aime cette excellente famille Caxton, dont Bulwer a dessiné les types intéressants avec cette familiarité malicieuse, à la fois si joyeuse et si bienveillante, qui est une des marques distinctives de son talent à la fois si original et si humain? Voici d'abord le héros du livre : Pisistrate Caxton, philosophe dès le bas âge, content de peu et doué de la sagacité nécessaire pour éviter les piéges de la vie et prendre en tout le parti le plus raisonnable. Lady Caxton, bonne mère de famille, également habile à préparer le pudding et à gouverner son ménage. Sir Caxton, curieux personnage, si diversement jugé du public : les uns le proclamaient sage, les autres fou ; le clergé du voisinage le respectait comme un savant; les dames le méprisaient comme un pédant distrait, qui avait aussi peu de galanterie qu'une souche ou qu'un rocher. C'était au fond un esprit observateur qui s'égayait au dedans, tout en paraissant indifférent à tout. L'oncle Jack, grand spéculateur qui avait dépensé trois petites fortunes à essayer d'en faire une grande, tou-

jours en quête d'une nouvelle société à fonder. Le directeur de l'Institut philhellénique, très-convaincu de la toute-puissance du fouet sur les esprits rebelles, et qui exigeait que le jeune Pisistrate s'appelât *Peisistratos*, avec un epsilon et un omicron, en ayant toujours soin de mettre un point sur les *i*. Milord Trevanion, homme d'État *in partibus*, que ses amis qualifiaient de girouette. Miss Fanny, sa fille, la bien-aimée de Pisistrate, qui ne peut obtenir sa main. Blanche, la cousine aux boucles noires, qui devient la femme de notre héros. Sir Sedley, le vieux garçon bon vivant. Le capitaine Roland, un peu bavard comme tous les vieux braves. Austin, l'étudiant sans souci. Vivian, mauvais sujet qui meurt en héros à Waterloo. Tout ce groupe de gens aimables à divers titres va, vient, parle, discute, disserte sur tous les sujets, sans jamais que ces causeries nous lassent un seul instant. Les Anglais ont placé avec raison *les Caxton* parmi les chefs-d'œuvre de la littérature romanesque.

My Novel, ou *Mon Roman*, est bien inférieur, selon nous, aux *Caxtons*. Cependant les fanatiques de Bulwer ont prétendu que c'était un des meilleurs, sinon le meilleur des romans connus en Angleterre. Ils ont déclaré que le colonel Newcome, le pasteur Dale et l'Italien Riccaboua étaient des créations bien autrement originales que le capitaine Rawdon, Joseph et Rebecca. *Qu'en fera-t-il?* a été très-spirituellement analysé ici, en août 1859, par M. Douhaire. Tout le roman roule sur les aventures du vagabond Waise.

On peut croire que, bien que le bruit de ses dissensions conjugales se fût éteint depuis longtemps, et que lady Bulwer le laissât jouir en paix de sa renommée si justement conquise, l'auteur d'*Ernest Maltravers* réfléchissait souvent à la grave question du mariage, qu'il avait déjà traitée tant de fois dans ses ouvrages. Quels que soient, en effet, les brillants succès qu'un homme célèbre remporte dans le cours de sa laborieuse carrière, la gloire ne peut jamais le consoler de la perte des affections intimes, et les légitimes jouissances de l'orgueil ne sauraient combler le vide de son cœur. En songeant à ces félicités si douces de la vie à deux qu'il ne fit qu'entrevoir et qui furent si vites remplacées par les querelles, les luttes, les récriminations, et enfin par une séparation bien définitive, quoique la loi ne fût pas intervenue pour délier les liens devenus si lourds à chacun des époux, Bulwer ne regretta-t-il pas souvent de s'être marié? Que de fois, dans les conversations familières que les journaux anglais reproduisaient fidèlement à cette époque, ne blâma-t-il pas lord Byron d'avoir commis cette faute! C'était, disait-il à ceux qui l'écoutaient sous les ombrages de sa résidence d'été, une insigne folie de la part d'un poëte aux allures aussi vagabondes, au caractère aussi facilement inquiet, aux idées et aux affections aussi mobiles que le chan-

tre de *Don Juan*, d'avoir rêvé de se soumettre aux habitudes sérieuses et réglées que comporte la vie matrimoniale dans tous les pays et surtout en Angleterre, pays du *cant* et de la *respectability* par excellence.

En parlant ainsi il faisait son propre procès. Ces réflexions ont germé dans notre esprit à la lecture du roman posthume de Bulwer, intitulé *Kenelm Chillingsby, his adventures and his opinions*, dont les deux premiers volumes ont paru tout récemment.

Doit-on se marier, doit-on rester célibataire? tel est le dilemme, le nouveau *To be or not to be* que se pose dans la première moitié de ce livre le héros de Bulwer, comme Gargantua dans *Pantagruel*, mais avec infiniment plus de décence et de retenue. C'est donc une thèse philosophique que l'auteur entreprend de développer. La comparaison de Kenelm avec don Quichotte se présente de suite à l'esprit; mais il faut se hâter d'ajouter que Kenelm vise également à représenter le personnage de Sancho, l'homme aux proverbes. C'est peut-être vouloir beaucoup réunir en un seul type que de prétendre à la fois aux idées chevaleresques et au bon sens, à l'idéal et au terre à terre, à la théorie et à la pratique. Bien des gens sont forcés de se contenter de l'un ou l'autre de ces lots; il est rare et non impossible qu'un homme concilie la passion et la sagesse. Heureusement que, pour étayer des démonstrations savantes, Kenelm a pris soin d'étudier la boxe, cet *ultima ratio* des philosophes et des portefaix en Angleterre. Aussi, grâce à ces arguments *ad hominem*, il obtient de débiter ces maximes où et quand bon lui semble. Mais nous pensons qu'il n'est pas entièrement convaincu de l'excellence du célibat, et nous gagerions volontiers qu'après avoir, pendant deux ou trois volumes, déblatéré contre le despotisme conjugal, et avoir juré ses grands dieux qu'il n'irait pas se fourvoyer dans cette galère, il finira par tendre lui-même au joug un front docile, sinon enthousiaste. Ce sera pour lui le cas de répéter avec Sancho, son maître : *Il ne faut pas dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau.* Mais il lui restera comme consolation la ressource de lire un des plus charmants proverbes d'Alfred de Musset : *Il ne faut jurer de rien.* Voilà ce qui nuit surtout, selon nous, à l'intérêt de ce roman, d'ailleurs écrit avec une verve et une *humour* dignes des beaux temps de *Pelham*. Le dénoûment est prévu et par suite le récit ne pique plus autant la curiosité, ce qui est un défaut grave pour toute œuvre littéraire en général, et pour un roman en particulier. Mais il serait injuste de méconnaître les mérites de *Kenelm*, après nous être donné le plaisir, bien inoffensif du reste, de critiquer ses grandes phrases tirées du code de l'école pyrrhonienne et ses maximes pessimistes empruntées aux moralistes chagrins. C'est une nature ser-

viable et un bon cœur. Aussi il ne se borne pas à faire le coup de poing pour protéger ses amis, il leur ouvre sa bourse avec empressement. En outre, il paraît être de bonne foi dans ses recherches de l'idéal et ses aspirations vers le Toboso, ce pays enchanté de don Quichotte, son modèle. Nous déclarerons même, en terminant, que nous lui pardonnons tout le mal qu'il dit du mariage, parce que, en punition de ses blasphèmes, il finira, malgré lui, par adorer ce qu'il aura brûlé, se mariera et aura beaucoup d'enfants, comme dans les contes de fées.

Outre ses romans, Bulwer a cultivé la littérature pure et écrit de nombreux articles. Il a publié *l'Angleterre et les Anglais*, fine satire des mœurs nationales, à rapprocher d'un livre sur le même sujet publié par M. Taine : *la France sociale, politique et littéraire*, et où Bulwer témoigne de ses vives sympathies en faveur de notre pays. Parmi les articles innombrables qu'il a semés dans les revues et dans les gazettes, nous citons de remarquables appréciations de la Révolution française, et en particulier de la Terreur, où l'écrivain anglais se trouve partager les idées de M. Mortimer-Ternaux. Il a dessiné un portrait de Talleyrand très-apprécié de Sainte-Beuve, bon juge en matière littéraire. Il est très-intéressant à lire même après les pages de George Sand dans les *Lettres d'un voyageur*. Bulwer travaillait aussi avec son fils à une Histoire de lord Palmerston que la mort a interrompue. Mentionnons encore *Leila, ou le Siége de Grenade*, *Calderon*, *Saint-Stephens*, etc., productions médiocres et déjà oubliées, et, malgré la longueur de la liste, nous n'aurons pas énuméré toutes les œuvres sorties de la plume féconde de l'illustre romancier.

Le théâtre, en effet, avait aussi excité l'ambition de Bulwer, et il rêva de compléter son œuvre en se livrant à la littérature dramatique. Il commença par composer *Eugène Aram*, drame en cinq actes, et qu'il mit bientôt en roman, comme nous l'avons dit plus haut. Le drame ne fut jamais joué. Bulwer écrivit alors, comme plus tard Victor Hugo, un *Cromwell* sur le succès duquel il fondait de grandes espérances. Mais il n'était pas complétement satisfait de son œuvre, et chaque fois que les épreuves revenaient de l'imprimerie, il biffait, raturait, retranchait, ajoutait, si bien qu'à la fin il ne resta plus rien de l'inspiration primitive. Finalement, il prit le parti de ne pas livrer son drame aux critiques du public, qu'il jugeait indigne de le comprendre. Il donna en 1835 *la Duchesse de la Vallière*, prétendu drame historique dont le bon sens des spectateurs fit promptement justice. Tous les personnages étaient aussi faux que peu sympathiques. Louis XIV parlait comme un vulgaire Turcaret qui veut être aimé pour son argent. Il n'avait ni ces manières chevaleresques, ni cette galanterie à la fois magnifique et séduisante, ni ce langage délicat et passionné

que les écrivains contemporains s'accordent à lui reconnaître. Lauzun, de Gramont, de Montespan, semblaient de ridicules caricatures des nobles seigneurs dont ils portaient le nom. Madame de Montespan, si spirituelle, si fière, si adroite, se conduisait en intrigante de bas étage. Enfin madame de la Vallière, au lieu d'émouvoir par ses élans de tendresse ardente et naïve, n'avait pas tardé à fatiguer l'assistance par ses jérémiades monotones. Cette pièce méritait donc d'être sifflée, et elle le fut.

Bulwer ne se laissa pas décourager. Il fit représenter en 1839 *la Dame de Lyon*, qui fut accueillie avec faveur. Le jeu remarquable de miss Helen, l'actrice en vogue à cette époque, contribua pour une large part au succès de ce drame, assez médiocre par lui-même, quoi qu'en disent les fanatiques de Bulwer. C'est à tort qu'on a comparé *la Dame de Lyon* à *Ruy-Blas*. Malgré ses défauts, ses invraisemblances et l'emphase de ses tirades, le drame de V. Hugo n'en reste pas moins une des meilleures pièces de l'école romantique, et qui doit être placée bien au-dessus de l'œuvre de Bulwer.

L'année suivante (1840), *Richelieu* eut le sort de *Madame de la Vallière*. La couleur historique y manquait absolument, et la grande figure de Richelieu y était au moins aussi étrangement défigurée que dans *Marion Delorme*, ce qui n'est pas peu dire. *Money*, ou *l'Argent*, composé en collaboration avec le fameux Macready, à la fois acteur, auteur, directeur de théâtre, fut représenté plus tard, et est considéré comme la meilleure pièce de Bulwer. Il serait curieux de comparer cette comédie au *Mercadet* de Balzac et au *Turcaret* de le Sage. *Le Testament de César Girodot*, un des succès de l'Odéon, rappelle également *Money*. *Walpole*, drame historique, n'est pas resté au répertoire; de même *le Capitaine de vaisseau*, mélodrame sans intérêt, n'est jamais repris sur la scène. Ajoutons une comédie intitulée *Nous ne sommes pas aussi méchants que nous le semblons*, dans le genre de celles de Shakespeare: tel est le bilan dramatique de Bulwer.

Il nous reste à envisager le rôle que Bulwer joua dans la politique. Désireux de prouver qu'un gentleman pouvait diriger une revue, il se lança en 1832 dans le journalisme, et prit la direction du *Monthly Magazine*. Il s'était fait nommer peu de temps auparavant membre du parlement pour le district de Saint-Yves. Il se déclarait hautement partisan des idées réformistes. Il collabora pendant un an au *Monthly Magazine*, où il écrivit sous le pseudonyme de *l'Étudiant* une série d'articles politiques et philosophiques. Il déployait dans ces causeries une verve et un esprit tout français, combattant ses adversaires à armes courtoises, et ridiculisant avec une rare finesse les thèses pédantesques de ses contradicteurs, qui défendaient les idées conservatrices avec une insigne maladresse. Au lieu de rétorquer

spirituellement les arguments de Bulwer, ils l'injuriaient. Ces violences ne changèrent rien au ton de la polémique de Bulwer, qui sut acquérir dans les tournois quotidiens de la presse la renommée d'un jouteur intrépide. Au bout d'un an, cependant, il dut abandonner la direction de la revue. Il se sépara à regret de ses collaborateurs, qu'il avait initiés au métier de polémiste, et qu'il conduisait si bravement au plus fort de la mêlée. Toutefois en partant il décocha à ses ennemis la flèche du Parthe sous la forme d'une profession de foi libérale, dans laquelle il exagérait à dessein ses idées politiques pour irriter davantage la fureur de ses adversaires.

En 1835, Bulwer publia un pamphlet intitulé *la Crise*, qui contribua singulièrement à dépopulariser le ministère conservateur de sir Robert Peel. Il prêchait la réforme du mode d'élection, le scrutin secret, le libre échange, etc. Il demandait aussi la liberté de la presse et la suppression de la censure. Le pamphlet fut tiré à vingt éditions. Lord Melbourne, le nouveau chef du gouvernement, récompensa Bulwer en lui accordant le titre de baronnet. Mais les opinions politiques du romancier ne devaient pas tarder à changer. « Vous êtes libéral, lui avait dit lord Wellington, c'est de votre âge. » Le célèbre général ne se trompait pas ; car tant qu'il s'agit de déclamer simplement sur les misères du peuple et de répéter à satiété les banalités qui remplissent les discours des rhéteurs démagogiques, Bulwer put se flatter d'être un libéral pur sang. Mais quand la lutte s'engagea entre l'aristocratie terrienne et les classes manufacturières, le romancier comprit que le peuple souverain ne se contente pas des belles paroles de ses orateurs, et qu'avec cet esprit de logique pratique dont il est amplement pourvu, il poursuit l'application des fameux principes dont on a exalté à ses yeux l'incontestable justice. Il rentra alors dans l'armée des conservateurs. Éloigné des affaires par sa non-réélection, en 1841, il se consacra tout entier à la littérature. Il publia en 1852, à l'occasion des discussions sur le libre échange, un nouveau pamphlet intitulé : *Lettre à John Bull sur les affaires dans leurs rapports avec la propriété foncière et ceux qui en vivent.* Il vit bientôt se rouvrir devant lui, grâce au succès de sa brochure, les portes du parlement. Lord Derby l'appela peu après au poste de secrétaire du ministère des colonies. Enfin l'an dernier, désillusionné de tous ses rêves de jeunesse, il publiait une satire malicieuse des utopies socialistes sous le nom de *la République imaginaire, ou la Race future.*

Cependant le roman était sa passion dominante, le genre auquel il revenait toujours. Il en achevait un encore, quand la plume tomba de sa main glacée. Au moment où nous achevons cet article, *Kenelm Chillingsby* (c'est le titre de cet ouvrage) n'a pas encore été publié tout entier en France.

Nous voici arrivés au terme de cette étude. Nous terminerons par quelques réflexions sur la moralité de l'œuvre de Bulwer, et sur les défauts de son œuvre, dont nous avons déjà apprécié les qualités au début de ce travail. Ainsi le grand mérite de Bulwer consiste à avoir su étudier une foule de situations diverses et à avoir exploité tous les genres de romans, au lieu d'imiter les autres écrivains anglais qui limitent leurs recherches à l'analyse d'une seule classe sociale. Mais il n'a pas réussi également dans tous ses portraits; car s'il a décrit avec un rare bonheur les hommes du monde, les jeunes gentlemen, les orateurs politiques, les érudits, les *squires*, il n'a dessiné que des caricatures de paysans et de gamins de Londres. Ses campagnards passent comme des bergers d'opéra-comique, et le langage de ses *cockneys* n'est qu'un affreux jargon. Dickens, si plein d'humour quand il croque des types vulgaires, avait bien de la peine à créer des *gentlemen* conformes à la réalité. On a aussi reproché à Bulwer d'avoir peu varié ses femmes, qui ne sont jamais que des anges ou des héroïnes. Cela est vrai; toutefois il faut excepter ses romans intimes, où l'on rencontre des types de femmes tour à tour graves ou gaies, sentimentales ou joyeuses, mais toujours dessinées avec vérité et talent.

Nous avons déjà constaté que Bulwer a maladroitement attaqué la religion catholique et substitué, dans *Devereux* et *Rienzi*, des types de fantaisie aux personnages vrais de l'histoire. Nous protestons également contre la théorie du succès à outrance prêchée dans *Ernest Maltravers* et les autres romans de mœurs. L'auteur affecte trop d'imiter Balzac et de professer comme lui une entière indifférence à l'égard du vice et de la vertu. On doit assister aux drames du cœur humain avec plus d'émotion qu'on n'en éprouve au spectacle des combats de coqs ou des luttes de boxeurs. Jamais les écrivains des deux premières époques du roman anglais, Golsdmith, Fielding, Richardson, pas plus que Walter Scott et son école, n'auraient osé toucher à la question morale avec autant de sans-gêne. Si Thackeray semble hésiter à se prononcer, son rival Dickens affirme à chaque page de ses livres ses préférences en faveur de la justice et de l'humanité. Disons-le en terminant, nous craignons que, malgré les éloges exagérés de ses admirateurs, Bulwer ne prenne pas rang, comme Dickens, « *parmi les classiques du foyer.* » Il lui a manqué « ce souffle d'idéale honnêteté et de délicatesse morale » qui, suivant la remarque d'un critique sagace, a assuré aux romans de Dickens une place d'honneur dans les bibliothèques de famille, juste récompense des écrivains qui n'ont point sacrifié aux faux dieux et abaissé leur génie devant les exigences d'une popularité malsaine.

André Joubert.

LA SCIENCE ET LA FOI

LA GENÈSE DES ESPÈCES

Études philosophiques et religieuses sur l'histoire naturelle et les naturalistes contemporains, par H. de Valroger, prêtre de l'Oratoire. Librairie académique de Didier.

Le P. Gratry parle quelque part des fantômes intellectuels qui peuvent assaillir et déconcerter les plus fermes esprits. Il appelle ainsi ces contradictions effrayantes que l'on croit parfois apercevoir entre un fait, par exemple, ou une théorie scientifique, et un principe métaphysique ou un dogme religieux. Dans ce conflit, la vérité semble aux prises avec la vérité, et l'on n'a pas trop de toute sa raison et de toute sa foi pour tenir bon dans les angoisses où l'on se trouve jeté. C'est un malentendu, un oubli, une distraction qui est la cause de tout ce trouble. Un trait de lumière suffirait pour dissiper le fantôme : on verrait que ce qui effrayait si fort l'esprit et le renversait presque, n'était rien de réel.

Nous vivons en un temps où ces sortes de fantômes se produisent en grand nombre. Cela ne doit pas surprendre. En effet, l'ignorance des vérités philosophiques et religieuses est presque universelle ; les idées nettes font presque toujours défaut sur les points les plus essentiels ; l'habitude de juger vite et de parler sans réflexion, jointe à une pusillanimité paresseuse, empêche d'apprécier la valeur des raisonnements et de mesurer la portée des affirmations. Dans ce monde où l'on manque trop souvent de religion et de raison, les sciences positives, étudiées avec ardeur et succès, jettent un éclat qui fascine le regard. Il y a des savants qui se flattent de trouver en elles le dernier mot de toutes choses ; et, comme ils n'ont ni solide

philosophie ni foi précise pour les mettre en garde contre les illusions et les emportements de l'esprit de système, ils se laissent séduire par les plus téméraires conjectures : au nom de la science, avec laquelle ils prétendent confondre leurs conceptions hasardées, ils attaquent les notions fondamentales de la raison et de la foi. Leurs assertions insolentes, mêlées à des faits scientifiquement constatés et à des inductions légitimes, produisent une très-vive impression sur beaucoup d'hommes curieux des choses de la science, mais étrangers aux études spéciales. Le nombre n'est pas grand de ceux qui connaissent exactement les faits et les théories dont les savants se font une arme contre la philosophie et la foi. Même parmi les gens instruits, on n'a communément que ce demi-savoir qui se puise un peu partout, dans les journaux, dans les revues lues en courant, dans les conversations. Que dis-je, demi-savoir? Souvent, c'est bien moins encore : quelques formules imparfaitement retenues, le nom d'une découverte célèbre, ou quelque détail d'une expérience, voilà à quoi tout se réduit. C'est alors que les fantômes se dressent devant l'esprit troublé. Ces découvertes, que l'on connaît si peu, infligent, à ce qu'on croit, un démenti cruel à la Bible, à l'Église, à la métaphysique spiritualiste : c'en est donc fait des vieilles thèses philosophiques et théologiques sur la création et la Providence; elles chancellent au souffle de l'esprit nouveau; la science, en les touchant, les a ébranlées, ruinées peut-être. Et de faibles âmes se laissent déposséder de leurs croyances, ou du moins s'en détachent chaque jour davantage. D'autres, pour sauver ce que les savants menacent, s'en prennent à la science: au nom de la Bible, qu'ils ne connaissent guère et comprennent moins encore, au nom des dogmes dont ils n'ont pas une juste idée, ils protestent contre les faits et les théories scientifiques, et ils se donnent le ridicule, fort dangereux pour la foi, de déraisonner en matière de science, en prétendant appuyer leurs erreurs sur l'autorité de l'Écriture sainte ou de l'Église. Dans ce désarroi, pour renverser les espérances des matérialistes athées, pour rassurer les croyants trop timides, pour éclairer le zèle des imprudents, il y a une chose à faire, chose opportune entre toutes et vraiment nécessaire : c'est, d'une part, de montrer où la science finit et où commencent les conjectures aventureuses, et, d'autre part, d'établir à quoi nous obligent la raison et la foi, et ce que les principes et les dogmes laissent de liberté dans les investigations sur la nature des choses. La lumière faite sur ces deux points, les fantômes s'évanouissent et le scandale disparaît.

Une pareille tâche n'est pas aisée. Peu d'hommes sont capables de

s'en acquitter seuls et par eux-mêmes. Elle exige des loisirs et des qualités que tous n'ont pas. C'est donc à ceux qui ont ces qualités et ces loisirs de travailler à aider les autres. Le P. de Valroger, prêtre de l'Oratoire, vient de remplir ce devoir en composant un excellent livre d'études philosophiques et religieuses sur l'histoire naturelle et les naturalistes contemporains. Déjà il avait écrit dans cette pensée un opuscule sur l'*Age du monde et de l'homme d'après la Bible et l'Église*. La *Genèse des espèces*, qui vient de paraître, sera elle-même suivie d'un autre volume sur l'*Anthropologie*. Ainsi ces études diverses se rattachent à un même dessein : rappeler ou apprendre à tous, savants ou ignorants, incrédules ou fidèles, les limites précises de la science et les justes exigences de la foi. Le P. de Valroger a tout ce qu'il faut pour mener à bonne fin son entreprise. Initié autrefois, durant deux années, aux sciences naturelles, qu'il a très-sérieusement étudiées en vue de la médecine; demeuré depuis très-attentif aux recherches et aux découvertes scientifiques, et très-apte à en apprécier la valeur; en même temps, très-versé dans la théologie et dans l'étude de l'Écriture sainte, c'est un esprit philosophique, net et juste, circonspect et mesuré, un écrivain consciencieux, incapable d'avancer une chose qu'il ne pourrait prouver, dédaigneux des artifices du style, et ne songeant jamais à se faire valoir, parce qu'il n'a qu'une ambition : aider les autres hommes à bien penser et à voir la vérité.

Son livre est donc, dans toute la force du terme, un livre utile. Sait-on bien tout le prix d'un livre de la sorte? C'est une chose rare, par le temps qui court : un livre modeste, qui ne prétend pas vous révéler les mystères des choses ignorés jusqu'à présent, un livre tout simple, qui se présente à vous en vous disant : l'auteur a eu des loisirs, des facilités, des ressources que vous n'aviez point; il en a profité, il a fait ce que peut-être vous n'auriez pu faire, il a travaillé pour vous : voici le résultat de ses recherches et les motifs de sa conviction. Oh! que j'aime un ouvrage ainsi conçu et exécuté, qui m'enseigne ce que je ne sais pas, ou m'apprend à me rendre compte de ce que je sais! Certes, celui-ci ne dispense pas du travail, et c'est une raison de plus pour l'avoir en grande estime : c'est à un très-sérieux examen qu'il convie le lecteur; il demande une attention constante, il réclame des efforts. Mais voyez : il nous présente, recueillis avec soin, les documents les plus authentiques et les plus variés : nous n'avons qu'à en prendre connaissance et puis à juger. Les règles mêmes qui doivent présider à notre jugement, il nous les rappelle, et nous n'avons qu'à réfléchir sur ces règles et à les appliquer. Enfin, s'il inspire par son exemple aux plus curieux et aux

plus courageux de ses lecteurs l'envie de faire eux-mêmes un travail analogue, il les met sur la voie de ces études personnelles, leur indique la marche et leur fournit armes et instruments. C'est ainsi qu'il rend à tous un signalé service.

La question de l'origine des êtres organisés et de la genèse des espèces est celle que le P. de Valroger a choisie, parce que c'est une des plus débattues à l'heure qu'il est. Ni les recherches expérimentales qu'elle provoque, ni les discussions philosophiques qu'elle soulève, ne peuvent être entièrement ignorées de quiconque lit un peu. Or la confusion des idées est extrême; et c'est une opinion assez généralement accréditée, que les découvertes et les théories nouvelles apportent au matérialisme athée de formidables arguments. Il faut savoir ce qu'il en est. Après avoir réduit à ses éléments essentiels et incontestables la doctrine de la création, il faut examiner, au point de vue philosophique et religieux, les ouvrages publiés dans ces dernières années sur l'origine des espèces. Ce sont les naturalistes les plus illustres, ou plutôt les faits constatés par eux, qui seuls doivent parler et argumenter sur tout ce qui est du ressort des sciences naturelles. C'est l'unique moyen de distinguer sûrement les progrès réels et certains des progrès douteux ou imaginaires. Quand on a ainsi recueilli les enseignements nets, précis, incontestés de la science véritable, on comprend ce que valent les assertions matérialistes et athées qui troublent tant d'âmes. On a mis en pratique ce mot de saint Paul : *Omnia probate, quod bonum est tenete*[1] ; « jugeant certain ce qui est certain, douteux ce qui est douteux, on est un bon juge[2] »; et on peut dire avec un illustre savant : « Non, la science ne tue point la foi, et la foi tue encore moins la science[3]. »

C'est dans l'*Introduction* de son livre que le P. de Valroger montre à quoi se réduisent les vérités certaines que les découvertes scientifiques ne peuvent jamais ébranler et que les conjectures des savants doivent toujours respecter, sous peine d'être absurdes et inadmissibles *a priori*. Dieu a laissé dans l'ombre les problèmes physiques et métaphysiques dont la solution ne nous est pas nécessaire. Il ne nous a révélé que ce qui importe à l'intelligence de nos devoirs et

[1] Le P. de Valroger a mis ce verset de sa nt Paul (Ép. aux Thessal.) en tête de l'introduction de sa *Genèse des espèces*.

[2] Belle parole de Bossuet (*Conn. de Dieu et de soi-même*, I, 16), qui sert d'épigraphe à *l'Age du monde*, etc., du P. de Valroger.

[3] M. Dumas, *Éloge de Faraday*. Cette citation est placée avec le verset de saint Paul, ci-dessus mentionné, en tête de l'introduction de la *Genèse des espèces*.

à l'accomplissement de nos destinées religieuses. Il a abandonné le reste aux libres investigations des esprits curieux[1]. Voilà ce qu'il faut bien comprendre. Il suit de là que le théisme chrétien est désintéressé dans les débats scientifiques tant qu'aucune conjecture d'un autre ordre n'y est mêlée. Il suit de là aussi qu'il faut absolument nier aux savants le droit de trancher, au nom de la science, des questions que la science ne peut résoudre. Il y a des vérités métaphysiques et religieuses qui, en ces sortes de recherches, sont toujours hors de la discussion. Elles s'établissent par des preuves qui leur sont propres, par la raison ou par la foi, et elles sont à des hauteurs où les théories mobiles et les controverses orageuses des savants ne peuvent les atteindre. Leur certitude ne dépend pas de l'issue d'une expérience ou du hasard d'une découverte. Croire que la science les menace, c'est méconnaître leur dignité incomparable et le vrai rôle de la science même. Se servir de la science pour les combattre, c'est violer la méthode scientifique et remplacer les recherches sérieuses et légitimes par de vains systèmes que la science n'appuie qu'en apparence et que le bon sens condamne *a priori*. Mais aussi demander à la Bible ou aux dogmes des raisons d'admettre ou de rejeter les faits scientifiques et les hypothèses proposées pour les expliquer, c'est oublier que la Bible n'a pas pour but de nous instruire des vérités purement spéculatives; que la destination de l'homme étant avant tout pratique en ce monde, la Bible a en vue la morale et la religion; que le langage qu'elle parle, langage poétique et oriental, cache des mystères insondables, et que, si l'on en sent un peu la profondeur, la plénitude, l'élévation, l'originale et surnaturelle beauté, il faut désespérer de le traduire jamais en systèmes incontestables de métaphysique, de physique, d'astronomie, de géologie, de paléontologie et d'histoire naturelle[2]. Ainsi les esprits investigateurs sont libres de chercher scientifiquement la vérité sur les problèmes obscurs que l'autorité religieuse n'a jamais tranchés[3]. L'expérience et le raisonnement peuvent procurer aux savants des notions très-certaines sur ces objets. Il ne faut ni dépasser ces notions pour ébranler les vérités religieuses par des conjectures soi disant scientifiques, ni opposer à ces mêmes notions des opinions mal fondées sur des textes de l'Écriture sainte ou sur la tradition. La règle que donne ici saint Augustin est excellente : se garder également de la séduisante loquacité d'une fausse philosophie, qui abuse de la science contre la foi et de la timidité superstitieuse d'une fausse religion, qui abuse de la foi contre la science.

[1] *Genèse des espèces*, p. 4.
[2] *Ibid.*, p. 26.
[3] *Ibid.*, p. 32.

Neque falsæ philosophiæ loquacitate seducamur, neque falsæ religionis superstitione terreamur[1].

Si l'on applique ces principes à la question de l'origine des êtres organisés et de la genèse des espèces, on voit que la Bible affirme que toutes les espèces végétales et animales sont l'œuvre de Dieu ; mais elle n'explique pas *comment* Dieu a produit l'ensemble des êtres, et elle ne fait pas l'histoire de leur développement. L'Église n'a pas restreint la mesure de liberté que laisse sur ces points le texte biblique. Attentive à maintenir la vérité en tout ce qui concerne la doctrine chrétienne, elle n'a fait aucun choix entre les diverses explications des passages obscurs qui n'intéressent pas la foi, ni les commentaires de saint Basile dans l'*Hexameron*, ni les conjectures de saint Augustin dans le *de Genesi*, n'ont encouru de censure ni reçu de consécration. D'un autre côté, aucune des hypothèses proposées par les savants pour expliquer l'histoire des espèces fossiles et l'origine des espèces actuelles n'a été l'objet d'une condamnation. Admettez plusieurs créations successives, ou une création suivie de révolutions qui ont en partie détruit et déplacé en partie les espèces primitives, ou enfin adoptez l'hypothèse de la *filiation :* vous ne devez chercher ni dans le texte de la Bible ni dans la tradition catholique des arguments favorables ou contraires ; les raisons de se prononcer sont ailleurs, elles sont dans les faits constatés par les naturalistes. Que n'a-t-on pas dit de la *génération spontanée?* On en a fait une machine de guerre contre la doctrine de la création. Eh bien, ce n'est ni l'Écriture sainte ni l'Église qui condamnent cette hypothèse : c'est la science expérimentale. Les Pères, et même quelques théologiens scolastiques, la trouvant dans les naturalistes païens et ayant des connaissances positives trop incomplètes pour la rejeter par des raisons scientifiques, l'ont admise sans scrupule, en rapportant à Dieu, bien entendu, les forces et les lois de la nature. Et, en effet, elle n'est inconciliable avec la foi, comme avec la raison, que si l'on supprime Dieu. C'est donc aux savants qu'il appartient de décider la question, et les expériences modernes, parmi lesquelles il faut citer au premier rang celles de M. Pasteur, obligent

[1] *De Genesi ad litteram*, lib. I, c. 21. — Le P. de Valroger cite tout au long un admirable texte tiré de cet ouvrage, ch. 18 et 19. Saint Augustin y combat la présomption téméraire de ces fidèles qui invoquent l'Ecriture sainte pour défendre leurs opinions ridicules en matière de science; il montre que c'est à la raison, à l'expérience, à la discussion qu'il faut se confier en ces sortes de recherches, qu'il faut demander aux savants de bonnes preuves, que là où il y en a, les textes allégués par le fidèle ne peuvent prévaloir contre la science de l'infidèle, que ces textes sont obscurs et mystérieux, et que dans l'interprétation qu'on tente d'en donner, il faut ne hasarder une opinion qu'avec une extrême réserve, et être toujours prêt à abandonner cette opinion si une meilleure nous est proposée.

à conclure que « dans l'état actuel de nos connaissances la science ne peut admettre les générations spontanées[1]. » Si certains savants résistent encore, ce n'est pas, ce semble, par scrupule de méthode : c'est le fanatisme antireligieux qui les aveugle. L'athéisme a un absolu besoin de cette hypothèse pour expliquer l'origine des premiers êtres vivants. Mais la même raison qui rend la génération spontanée indispensable dans l'athéisme, la rend inconcevable et inadmissible *a priori*. C'est pour se passer de Dieu qu'on l'invoque : Dieu une fois nié, elle n'est plus possible, puisque Dieu seul a pu semer partout des germes de vie destinés à se développer suivant certaines lois établies par lui[1]. Proclamer la vertu génératrice de la matière comme un *postulat* de la science, c'est renoncer aux méthodes que l'on vante sans cesse à juste titre, c'est se jeter dans les conjectures, et quelles conjectures! C'est expliquer le supérieur par l'inférieur, la vie par la mort, l'ordre par le désordre ; c'est supposer, sans preuve expérimentale (comment y en aurait-il?) et en dépit des principes de raison, que la matière existe par elle-même et que les lois du mouvement sont nécessaires. En vain suppose-t-on que les organismes les plus rapprochés de la matière inorganique ont seuls été formés spontanément et que les espèces supérieures s'expliquent par une série de transformations successives. Outre que les données de l'observation et de l'expérience ne justifient pas ces conjectures, la théorie *évolutioniste* ou *transformiste*, ajoutée à l'hypothèse de la génération spontanée, laisse subsister les mêmes difficultés fondamentales, et elle en soulève d'autres : comment, en effet, « cette série de transformations graduelles, partant des formes les plus simples, accumulant des modifications heureuses pendant des milliards de siècles, et aboutissant à l'ordre actuel du monde organisé », pourrait-elle se concevoir, s'il n'y a point de Dieu? Ne fournit-elle pas plutôt une preuve irrécusable de l'action incessante et universelle du Dieu tout-puissant[2]? Ainsi les hypothèses les plus hardies, celles mêmes dont le matérialisme athée prétend se servir pour battre en brèche la doctrine de la création, ne sont elles-mêmes concevables que si Dieu existe, et elles se tournent en preuves de l'action divine.

Il faut méditer cette excellente *Introduction*, où les principes de toute discussion en ces matières mixtes, à la fois scientifiques, philosophiques et théologiques, sont si nettement posés et si heureusement appliqués à des exemples d'un intérêt actuel. C'est une sorte

[1] Compte rendu des séances de l'Académie des sciences, 26 août 1872, travail de M. Donné.
[2] *Genèse des espèces*, p. 47.
[3] *Ibid.*, p. 56.

de *Discours de la conformité de la raison et de la foi*, approprié à nos besoins présents. De beaux textes de saint Thomas et de saint Augustin appuient les sages réflexions de l'auteur, et les naturalistes les plus autorisés viennent, en ce qui touche les sciences, lui apporter leur témoignage dans cette forte et saine langue dont les vrais savants ont encore le secret.

Je voudrais maintenant donner une idée du livre lui-même, et en faire comprendre l'économie. Il s'y trouve tant de richesses ramassées en un petit nombre de pages, que l'on éprouve d'abord un peu d'étonnement et d'embarras. Les très-nombreuses divisions et subdivisions que l'auteur a faites pour rendre sa pensée plus facile à suivre, ont, à première vue, je ne sais quoi d'un peu effrayant. Je ne serais pas surpris qu'un lecteur superficiel se décourageât et eût la tentation de fermer le livre. Mais ce n'est pas pour les paresseux d'esprit que de si sérieuses études ont été entreprises. Qu'on lise avec attention, et surtout la plume à la main, ces pages si remplies, et l'on verra que les matières ont été parfaitement distribuées dans l'ordre le plus propre à éclairer la question et à susciter l'intérêt. Le grand procès instruit devant le lecteur se déroule de la façon la plus naturelle, et le jugement final se prépare à travers un grand nombre de témoignages importants et de faits curieux. L'attention, une fois éveillée, ne se relâche plus ; on achève avec une ardente curiosité la lecture de cet ouvrage de philosophie et de science, dont l'aspect sévère rebutait peut-être au début.

Le P. de Valroger commence par nous faire faire connaissance avec les deux principaux personnages, M. Agassiz et M. Darwin. Deux courtes notices nous mettent au courant de leur vie et de leurs écrits. Voici d'abord M. Agassiz. Le P. de Valroger nous montre l'illustre naturaliste, étranger de bonne heure à toute religion précise et positive, concentrant depuis plus de quarante ans la merveilleuse activité de son esprit dans l'étude exclusive des sciences naturelles, mais protégé par sa forte raison contre l'absurdité du matérialisme athée, fidèle aux principes de la religion naturelle, et sachant les professer ouvertement dans l'occasion ; incapable de lâches complaisances pour les erreurs qu'on propage sous le couvert des sciences, assez courageux pour rendre souvent un éloquent hommage à la puissance et à la sagesse de Dieu. Mais cette protestation savante a peu de retentissement ; les matérialistes athées, qu'elle gênait, ont tâché de l'étouffer. On n'entend que la voix bruyante de certains sectateurs de M. Darwin. M. Darwin ! voilà le naturaliste à qui les matérialistes attribuent une sorte de primauté scientifique. C'est que dans son système ils croient trouver un moyen d'expliquer sans Dieu le développement du règne animal.

Ici commence une étude approfondie de la fameuse théorie *évolutioniste* ou *transformiste*. L'histoire de l'origine des espèces, d'après M. Darwin, est retracée d'une façon claire et fidèle. Nous voyons le système naître et grandir ; au principe de la *sélection naturelle* et de la *concurrence vitale* s'ajoute l'hypothèse de la *transmutation des espèces*, qui n'en est pas une conséquence nécessaire. Les faits résistent, mais d'habiles efforts les plient à la théorie ; la confiance du savant augmente : ce qu'il n'avait d'abord proposé qu'avec réserve et modestie, il l'affirme hautement, et voilà qu'enfin il étend ses explications conjecturales jusqu'à l'homme. Il ne veut voir dans l'espèce humaine que le dernier produit de l'évolution des espèces animales, au mépris des règles de la méthode, et au grand étonnement de plusieurs naturalistes sérieux, séduits d'ailleurs par les nouvelles théories, notamment de M. Alfred Russel Wallace, qui, darwinien en bien des choses, montre avec une savante précision et une admirable vigueur de pensée la supériorité de l'homme, « sa place à part » dans la nature, et l'impossibilité d'expliquer son développement exceptionnel par les lois communes du règne animal[1].

Une fois les principales théories de M. Darwin analysées, le P. de Valroger raconte les succès du darwinisme. L'équivoque a été pour beaucoup dans ces succès. Pendant que les matérialistes athées ont embrassé avec enthousiasme l'hypothèse darwiniste, parce qu'elle a, selon eux, le triste avantage de supprimer Dieu, des hommes très-distingués, répudiant de pareilles conséquences, ont soutenu cette même hypothèse, au moins en partie, parce que, modifiée et ramenée aux conditions de la vraisemblance, elle leur paraît propre à relier un grand nombre d'observations éparses et utiles à la science. De là, tout à la fois, un succès de scandale et des apparences d'innocence méconnue qui n'ont pas peu contribué à rendre le darwinisme fameux. Il a mille formes diverses, selon qu'on le cherche dans M. Asa-Gray, dans M. Albert Gaudry, dans M. Saint-George Mivart[2], ou dans M. Vogt, M. Huxley, M. Büchner. Comme dit ingénieusement le P. de Valroger, « il n'a pas d'explication authentique, et sa variabilité est indéfinie, comme celle qu'il attribue aux espèces[3]. »

C'est que la doctrine philosophique de M. Darwin lui-même est singulièrement indécise et inconsistante. Il dit qu'il faut reconnaître dans le monde « un pouvoir intelligent, » et puis il ajoute que c'est

[1] Voir au chap. Ier de la Ire partie les belles citations de M. Wallace, p. 108-122. Le P. de Valroger cite des textes fort remarquables, p. 138-144.
[3] *Genèse des espèces*, p. 196.

la sélection naturelle; il personnifie, il divinise la nature; tantôt il incline à l'athéisme, tantôt il semble admettre une intelligence inconsciente répandue dans le monde, tantôt il nomme le Créateur, en passant, il est vrai. Rien n'est équivoque et incohérent comme son langage; rien n'est faible comme sa philosophie de la nature. Avec Dieu, ses hypothèses sont idéalement possibles et concevables; sans Dieu, elles sont absurdes et doivent être rejetées *a priori*. Or admet-il Dieu, ou le nie-t-il? On ne sait.

Maintenant, au point de vue purement scientifique, ses théories sont très-contestables et très-contestées. Ainsi, la paléontologie autorise de plus en plus la conception rationnelle d'une certaine continuité idéale dans le plan des règnes organisés : voilà ce qui paraît acquis à la science. Les types contigus ne sont ni distincts les uns des autres, ni constants : voilà l'assertion de M. Darwin, et il la soutient malgré les données de l'observation, qui nous montre les espèces fossiles toujours nettement caractérisées, comme les espèces actuelles. Il y a des affinités évidentes entre des animaux différents: M. Darwin conclut, sans preuves, qu'il y a filiation généalogique. La sélection naturelle est une des lois du monde organisé : M. Darwin veut qu'elle ait pour effet d'effacer sans cesse dans les animaux les caractères essentiels de leurs ancêtres, et il maintient son dire, quand, au contraire, elle semble contribuer « à conserver le moule de chaque type spécifique dans toute sa pureté[1]. » Les *variétés* et les *races* témoignent d'une certaine *flexibilité* dans les types spécifiques; c'est une chose reconnue : M. Darwin admet une variabilité sans limites, quand la science, plus soucieuse des faits que des paradoxes, déclare que « ces *variétés* et ces *races* ne sont pas le commencement de types nouveaux, » et que, malgré cette *flexibilité*, l'essence des types est invariable[2]. M. Darwin dépasse donc à chaque instant les faits et les inductions légitimes que les faits provoquent, pour se jeter dans des conjectures qu'il ne peut défendre qu'au moyen d'autres conjectures.

C'est là une méthode très-contraire à l'esprit scientifique. Partir de l'inconnu, procéder par hypothèses téméraires et peu vraisemblables, se retirer dans l'inconnu pour échapper aux objections pressantes, c'est faire œuvre d'imagination, non de science. Ici le P. de Valroger décrit excellemment les procédés de M. Darwin et la façon dont il agit sur ses lecteurs. Ces pages rappellent les beaux chapitres de Malebranche sur les imaginations fortes et contagieuses. On voit à merveille comment M. Darwin, entêté de son système, préoc-

[1] *Genèse des espèces*, p. 224, citation de M. van Beneden, de Louvain.
[2] *Ibid*, p. 233, citation de M. Agassiz.

cupé de ses idées, s'empare de l'esprit : tantôt modeste et insinuant, tantôt affirmatif et tranchant, il étonne, il fascine, il séduit, et sans porter la lumière dans l'intelligence, il laisse l'imagination éblouie et persuadée[1].

Voilà donc le darwinisme étudié, examiné, apprécié. M. Agassiz reparaît. Avec lui, nous jetons les yeux sur le monde organisé : cette première vue nous fait admirer une prodigieuse variété de plantes et d'animaux et les types les plus divers dans des circonstances d'ailleurs identiques ; et nous apprenons que presque toutes les choses qu'on attribue à l'influence des agents physiques sur les êtres organisés indiquent seulement des corrélations qui résultent du plan général de la nature. Puis, pénétrant plus avant avec M. Agassiz dans l'étude des êtres organisés, nous reconnaissons une unité idéale dans la structure des types les plus divers, quatre grands types d'animaux construits chacun sur un plan spécial, divers degrés d'affinité entre des animaux ou des plantes qui ne se tiennent par aucune chaîne généalogique, enfin « une gradation tout idéale, qui est le lien même qui existe entre les pensées du Créateur. » Voilà ce que l'anatomie nous révèle. La distribution géographique des animaux, la physiologie et l'embryogénie, la paléontologie, tout nous montre l'organisation animale inexplicable par la seule influence des agents physiques, les forces brutales maîtrisées par la *vie*, et la vie elle-même maîtrisée par quelque chose de supérieur, enfin l'intelligence agissant dans le monde organisé d'après un plan admirable. M. Agassiz célèbre la beauté de ce plan entrevu par la science, et, embrassant d'un seul coup d'œil le règne végétal et le règne animal, les montre dépendants l'un de l'autre, nécessaires l'un à l'autre, disposés dans un ordre parfaitement réglé par un être souverainement intelligent. Ainsi la puissance et la sagesse de Dieu éclatent partout, et le grand naturaliste peut s'écrier : « La pensée divine embrasse au même instant et pour toujours, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, les rapports extrêmement diversifiés qui existent entre des milliards d'êtres organisés ; or il y a, dans ces êtres, une complication telle que pour en connaître imparfaitement un seul (l'homme, par exemple), l'humanité a employé des milliers d'années. Oui, toutes ces choses ont été faites par un Esprit devant lequel l'homme ne peut que s'humilier pour reconnaître, avec une gratitude ineffable, les prérogatives dont il lui a été donné de jouir en ce monde, sans parler des promesses de la vie future[2]. »

[1] *Genèse des espèces*, ch. v de la Ire partie, p. 243 et suivantes.
[2] *Ibid.*, p. 323, citation empruntée au livre *de l'Espèce*, de M. Agassiz.

C'est une très-heureuse pensée que de nous faire entendre successivement, sur cette grande question de la genèse des espèces, M. Darwin et M. Agassiz, de comparer leur philosophie, leurs théories scientifiques, leur méthode, et de demander à l'auteur du livre *e l'Espèce* le jugement qu'il convient de porter sur le *transformisme.* Mais M. Darwin et M. Agassiz sont des étrangers. Le P. de Valroger a voulu compléter son étude en interrogeant les plus remarquables représentants de la science française, depuis Buffon jusqu'à nos jours. Il avait d'abord songé à faire sur leurs œuvres un travail analogue à celui qu'il a fait sur M. Agassiz. Après avoir lu le beau livre de M. Charles Lévêque sur *les Harmonies providentielles*, il a renoncé à son dessein, « ne voulant pas refaire ce qui venait d'être fait avec une compétence et une habileté supérieure[1]. » Il s'est donc borné à une revue rapide de nos naturalistes français. Ceux qui se rattachent à Buffon et ceux qui se rattachent à Cuvier apparaissent successivement : chacun d'eux parle lui-même, et en les entendant on se convainc que c'est bien à tort que les matérialistes et les athées ont voulu voir en eux des professeurs de matérialisme et des précurseurs du darwinisme athée. On remarque surtout les belles pages d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sur les conditions logiques de la science, sur la méthode naturelle, sur le plan du monde organisé, et sur le *règne humain.* Tant d'exemples si divers montrent que « la science française est non-seulement étrangère, mais contraire aux théories conjecturales par lesquelles on prétend expliquer sans Dieu la genèse des espèces et l'histoire du monde organisé[2]. »

J'ai essayé de donner une idée fidèle du livre du P. de Valroger, et d'inspirer l'envie de le lire et de l'étudier. Il est de ceux qui peuvent le plus contribuer à mettre la paix entre les savants d'une part et les philosophes et les théologiens d'autre part : ni aux uns ni aux autres il ne demande ni concession ni transaction ; il établit entre eux une entente fondée sur la connaissance exacte des devoirs et des droits de chacun, ou, pour mieux dire, sur la connaissance des droits de la vérité et des devoirs imposés à quiconque la possède, la cherche ou l'enseigne. Œuvre d'un esprit net, ferme et mesuré, ce livre est éminemment propre à dissiper les préjugés et les malentendus, et il fournit à qui sait lire sérieusement une méthode excellente pour attaquer et vaincre ces sortes d'ennemis. Il est donc deux fois utile, et parce qu'il étudie à fond une grande question très-contro-

[1] *Genèse des espèces*, p. 328.
[2] *Ibid.*, p. 385.

25 Juillet 1873.

versée, et parce qu'il peut servir à réformer les habitudes d'esprit de bien des hommes. On ne peut se mettre à l'école d'un tel maître sans prendre en horreur les déclamations vaines, les affirmations téméraires, les sophismes nés de l'esprit de parti, et sans former la virile résolution de combattre en soi et autour de soi les fantômes qui obscurcissent la vérité. Le travail fait peur à bien des gens. C'est un grand mal. Des spiritualistes et des chrétiens, forts de leurs convictions, sentent trop peu la nécessité de s'instruire sans cesse dans la science divine et dans les sciences humaines. Ils ont besoin d'apprendre du P. de Valroger et de quelques autres que je pourrais citer, que gémir ou protester ne suffit pas, qu'il faut agir, qu'il faut lutter. Je voudrais qu'un spiritualiste et un chrétien tînt à honneur d'exceller en toutes les choses dont il traite, que ses recherches dans les questions de fait fussent les plus scrupuleuses et les plus exactes, que ses raisonnements fussent les plus serrés et les plus vigoureux, que ses assertions fussent les plus justes et les plus sages, qu'en tout il eût le plus d'autorité et de crédit. Certes nous devons bien à la vérité cette marque de respect de ne la point défendre avec des armes défectueuses et mal trempées. Parce que nous sommes sûrs de l'avoir pour nous en morale et en religion, ne serait-ce pas une honte que cet avantage incomparable ralentît notre ardeur, et nous rendît moins soucieux de bien juger et de bien raisonner en toute chose ? Avoir recours, pour faire prévaloir nos principes et notre foi, à des assertions suspectes, à des déductions douteuses, à des preuves faibles, c'est trahir la vérité, c'est la rendre méprisable aux yeux de ceux qui ne réfléchissent guère, c'est la diminuer dans l'esprit des hommes. Les solutions nettes, précises, certaines, que nous avons sur les points essentiels, bien loin d'encourager notre paresse, devraient nous mettre au cœur la noble ambition de pénétrer, sans peur comme sans témérité, dans les entrailles de toute question proposée à notre étude, et d'examiner à fond toutes les difficultés, en sorte qu'il ne demeurât plus en ces matières d'autres obscurités que celles qui tiennent à la nature des choses et à la faiblesse de l'intelligence humaine. Pour cela, il faut se donner du mal et prendre de la peine. Assurément, mais là est pour nous le mérite et l'honneur. « Pour gagner la vie de l'esprit, il faut travailler de l'esprit, » disait excellemment Malebranche, et « ceux qui ne peuvent se résoudre à gagner à la sueur de leur front le pain de l'âme, n'en connaîtront jamais la saveur. »

Il y a donc des devoirs intellectuels très-importants, très-graves, trop souvent oubliés, et il faut les remplir vaillamment. Au temps où nous sommes, un des plus indispensables, c'est de combattre les équivoques, les préjugés, les idées confuses et obscures. Il faudrait

que les hommes de cœur et d'intelligence fissent une ligue et que chacun essayât de toutes ses forces de détruire l'équivoque sur tel ou tel point. Tantôt ce serait une opinion philosophique à élucider, tantôt une formule théologique à débarrasser des fausses interprétations de l'ignorance ou de la mauvaise foi, tantôt un fait historique à rétablir contre les allégations d'écrivains légers ou prévenus, tantôt une théorie scientifique à exposer avec précision et à juger sans parti pris. Je voudrais que chacune de ces études fût si approfondie, si décisive, si lumineuse et si solide, qu'il n'y eût plus à la recommencer, et que ce fût une question vidée, un sujet épuisé. Les esprits sans éclat présenteraient en un style modeste, mais sain et clair, les résultats de leur enquête. Les esprits vifs et brillants emploieraient leurs heureuses qualités à faire valoir la vérité. Tous chercheraient avant tout l'exactitude, la justesse, et il y aurait pour les plus grands, dans cette précision et cette netteté, une source de force peu commune et de très-précieuse originalité.

Voilà l'œuvre à laquelle il faut convier tout ce qu'il y a d'hommes intelligents, amis de la vérité, résolus à entreprendre de laborieuses études pour la faire connaître et la faire aimer. Honneur au P. de Valroger et à ceux qui, comme lui, donnent l'exemple de ces sérieux et utiles travaux !

Léon Ollé-Laprune

LES
NOUVEAUX ÉTATS BRITANNIQUES
ET LES PÊCHERIES FRANÇAISES
DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

On a peu remarqué, il y a cinq ans, une note du *Moniteur*, reproduite par les journaux, qui annonçait la formation d'un nouvel État de l'autre côté de l'Atlantique. Cette fois, il y avait une raison atténuante pour cette indifférence trop habituelle : nous étions en pleine Exposition, et les étrangers s'occupant exclusivement de nous, nous pouvions oublier de penser à eux. L'État nouveau mérite cependant d'attirer l'attention, car son existence et ses progrès menacent une de nos industries nationales. Je veux parler des pêcheries françaises dans l'Amérique du Nord. Qui n'a mangé de la morue, surtout à Paris, durant le siége? Mais qui sait ce qu'il a fallu de travaux à nos diplomates, de fatigues à nos pêcheurs, avant que ce poisson ait acquis le droit, comme produit français, de s'étaler aux vitrines des épiciers? Les nouveaux États-Unis du Canada peuvent, si l'on n'y prend garde, nous faire perdre le fruit des efforts tentés jusqu'ici, en nous frustrant de l'un de nos droits les plus incontestables.

Je veux esquisser leur histoire, celle de nos pêcheries dans cette partie du monde, et montrer la liaison intime de l'une et de l'autre. Le droit de pêcher, et deux îlots qui l'affirment, voilà tout ce qui nous est resté de notre ancienne puissance coloniale dans ces parages, car les Français de l'Amérique, comme d'autres aujourd'hui, nous ont servi de rançon après nos malheurs. Ne nous exposons pas à perdre une conquête qui nous a beaucoup coûté et que des mesures bien concertées peuvent sauver encore !

L'heureuse fortune de l'Espagne, servie par le génie de Colomb, lui permit de bonder d'or ces galiotes qui, moins trompeuses que celles de Vigo, enrichirent ceux qui avaient cru en elles. Un pareil résultat tenta bien des aventuriers auxquels l'Espagne, en les transportant sur ses vaisseaux, imposa seulement comme condition de chercher dans d'autres climats l'or qu'au Mexique elle trouvait à fleur de terre. Les nouveaux venus se répandirent de tous côtés, et principalement vers le Nord. Ce sont les premiers maîtres du pays nommé depuis Acadie, par corruption du nom indigène. Cette colonie s'augmenta des aventuriers conduits par de Gourgues, chassés de la Floride, et des détenus français envoyés en Amérique par ordre de Henri IV. Le marquis de la Roche conduisait ces derniers. Il fonda Port-Royal, le premier établissement stable des Européens en Acadie.

Au lieu de chercher des ressources dans l'agriculture, première base d'une colonie naissante, les nouveaux colons s'adonnèrent tout entiers au commerce des pelleteries, plus attrayant et plus lucratif. L'emplacement de Port-Royal fut choisi dans ce but, et l'on sacrifia l'avantage d'un bon port à celui du voisinage de grandes forêts qui fournissaient les fourrures. Pour comble de malheur, le monopole vint entraver les progrès de notre colonie. Les privilégiés, avides de se créer une aisance hâtive, étouffèrent l'initiative privée, et dès lors notre établissement fut condamné à végéter. Cet accaparement des richesses d'un pays au profit d'un seul est le grand vice qui, à cette époque, paralysa tous nos essais d'outremer. On remplissait ainsi les caisses royales, mais on ruinait l'avenir.

Les missionnaires avaient abordé la terre nouvelle presque en même temps que les aventuriers. On les vit user de leur influence sur l'esprit des sauvages et prêcher la croisade contre les Anglais, qui faisaient à la France une concurrence à la fois religieuse et commerciale. Ces haines une fois allumées s'étendirent à toute la colonie; on prenait les armes de part et d'autre, et c'étaient les colons qui payaient les frais de la guerre. Ces rivalités cessèrent au traité d'Utrecht, qui donna l'Acadie à l'Angleterre. Les nouveaux possesseurs laissèrent tout d'abord aux habitants leur liberté entière. Les Français *neutres*, comme on les appelait, purent conserver leurs lois et demeurèrent exempts d'impôts. Ils semblaient oubliés par l'Angleterre, lorsqu'en 1749 son gouvernement imagina de distribuer aux soldats que la paix laissait sans emploi les terres de l'Acadie, devenue Nouvelle-Écosse. Ceux-ci commencèrent par se pourvoir aux dépens des indigènes, dont jusque-là on avait respecté les propriétés. Effrayés de ce début, beaucoup de Français s'embarquèrent pour d'autres rivages. Bien

leur en prit, car ceux qui restèrent furent brusquement saisis, entassés sans pitié sur des navires et transportés un peu partout. La plupart, sans ressources, périrent misérablement en maudissant le nom anglais. Depuis 1713, Port-Royal, devenu Annapolis, était passée au second rang. Un village, Chibouctou, situé au fond d'une rade bien fermée, devint la capitale, sous le nom d'Halifax. C'est aujourd'hui une ville de 40,000 habitants, qui fait un commerce considérable. Grand centre industriel, cette ville envoie ses produits dans toute l'Amérique anglaise. A Halifax réside le lord gouverneur et le chef de la station navale dans ces parages. Même après nos derniers malheurs nous avons conservé des sympathies dans ce pays, sympathies que notre résistance a fait naître, et qui ne nous auraient pas été acquises si l'on avait désespéré du salut dès le début de la lutte.

Le mouvement insurrectionnel des colonies anglaises ne séduisit pas la Nouvelle-Écosse, qui se contenta d'ouvrir son territoire aux épaves politiques, toujours nombreuses après les jours de crise. Ces émigrés ne contribuèrent pas peu à la prospérité de leur patrie d'adoption, et en 1784 la colonie était assez importante pour que le cabinet anglais crût devoir la diviser en deux parties. On tailla dans la portion nord une grande province qui reçut le nom de Nouveau-Brunswick. La Nouvelle-Écosse ne comprit plus que cette grande presqu'île séparée du continent par un isthme sablonneux qui va bientôt disparaître. Saint-Jean devint la capitale du Nouveau-Brunswick. Cette ville est loin d'égaler Halifax, bien que son commerce ne manque pas non plus d'importance. Il consiste surtout dans l'embarquement des bois transportés, en grandes quantités, sur les chantiers d'Europe et d'Amérique.

En 1758, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick furent dotés du gouvernement représentatif, l'idéal rêvé par tout bon Anglais. Mais ce mécanisme politique réclame des conditions auxquelles les colonies d'Amérique mirent un certain temps à s'accoutumer. Des lords gouverneurs exerçaient le pouvoir exécutif, sous les ordres d'un gouverneur général, qui plus tard résida au Canada. Ils administraient le pays avec le concours de deux Chambres, dont l'une était élective et l'autre nommée par la Couronne. Ce n'était pas chose aisée que d'être gouverneur d'une colonie d'Amérique, et la difficulté augmentait avec le peu d'importance du pays. Le gouverneur devait contenter tout à la fois le ministère anglais et les législateurs du pays, c'est-à-dire autant de petits tyrans se disant sans cesse opprimés, et qui croyaient grandir de toute l'opposition qu'ils faisaient au délégué royal. Les principaux agents de l'administation devaient être pris dans le sein des Chambres et formaient un véritable cabinet responsable. Il n'y a pas à Westminster un country-gentleman plus

convaincu de son importance et plus fier de son mandat que le membre d'un parlement des colonies anglaises. Au point de vue financier, l'Angleterre a toujours été très-indulgente pour ces colonies, prenant à son compte les lourdes charges, et laissant l'impôt subvenir aux seuls besoins d'intérêt local. Depuis leur annexion, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont joui d'une tranquillité parfaite; on entendit bien répéter en 1838 le cri de guerre de l'agitation canadienne, mais tout rentra vite dans l'ordre; pour calmer les esprits le gouvernement n'eut qu'à modifier la constitution dans un sens un peu plus libéral. En 1867, l'ancienne Acadie, qui a plus d'un million d'habitants, s'est confédérée avec les autres colonies anglaises, et aujourd'hui elle n'est pas la moins importante des *New Dominions of Canada.*

L'agriculture y est peu avancée. Ce qui manque à ce pays, ce sont les grandes artères naturelles si abondantes au Canada. Les lacs et les rivières sont rares, et l'on y trouve de vastes espaces couverts par des marais sans fin, impropres à la culture, entourés de brumes épaisses, peuplés d'insectes malfaisants. Quand les habitants de l'Acadie veulent défricher un coin de terre, ils commencent par mettre le feu, qui dévore tout; la cendre sert d'engrais à la terre, que l'on écorche à peine pour y jeter la graine. Aussi, quelles piteuses moissons ne récolte-t-on pas! Quand la terre est épuisée, on met le feu plus loin et l'on recommence. La seule branche d'agriculture florissante est celle de l'exploitation des forêts, qui est une source de richesse pour la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, spécialement pour ce dernier pays, dont les constructions maritimes sont très-renommées. La pêche, toujours abondante, fait vivre à elle seule beaucoup des habitants des côtes, et les riverains qui ne sont pas bûcherons deviennent marins. On trouve aussi dans ce sol plat et marécageux des ressources minérales, particulièrement des gisements de houille aujourd'hui exploités avec succès. En 1861, il y eut même une courte émotion causée par la découverte de terrains aurifères; mais les filons trouvés jusqu'ici sont trop pauvres pour que l'exploitation en soit possible.

C'est l'île du Cap-Breton qui fait le grand commerce de charbon de l'Amérique. Plus élevé que les terrains précédents, son sol était couvert de sapins de petite dimension, pas assez épais pour servir de refuge aux animaux à fourrure, circonstance qui la fit négliger par les Français établis dans le voisinage. On n'y songea qu'après 1713, lorsque l'Acadie nous fut arrachée. Pour occuper l'opinion émue de ce que nous cédions à l'Angleterre, en même temps que pour nous créer un nouveau centre militaire, Annapolis nous manquant tout à coup, le cabinet de Versailles résolut d'y ériger un arsenal for-

midable, et le cap Breton fut transformé en île Royale; cela fait, on prodigua les millions pour bâtir Louisbourg. La pierre est rare dans le pays, et ce motif, tout autant que les variations de la température, fait que les maisons y sont construites en bois. Mais une ville conçue par Louis XIV et qui devait porter son nom, devait être en pierre pour être digne de lui ; la pierre arriva donc à grands frais, et dix ans après sa fondation, vers 1730, Louisbourg étalait aux yeux étonnés de magnifiques murail e la Vauban, des caser nes immenses, enfin tout ce qui constitue un premier établissement français à l'étranger; cette fois seulement les proportions étaient colossales. En même temps que la truelle, la charrue dut défoncer le sol, et l'on décréta que les terres seraient cultivées. De pareils ordres sont plus faciles à donner qu'à exécuter, et les laboureurs semblaient dès lors prévoir que d'autres recueilleraient le fruit de leurs sueurs. Louisbourg devait être non-seulement un point militaire, mais aussi un entrepôt pour le commerce français se dirigeant vers l'Amérique, et un autre pour nos pêcheries.

Tout ce beau programme fut arrêté court par la guerre qui éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre. Une escadre anglaise vint bloquer le port et attaquer la ville. Le gouverneur, qui s'était approprié l'argent destiné à payer la garnison, n'osa pas l'envoyer aux remparts, et la place fut prise presque sans combat, malgré l'abri formidable de sa double ceinture de pierres et de glaces. Le traité d'Aix-la-Chapelle nous rendit un moment l'île Royale; mais la guerre éclata de nouveau. Cette fois le général Wolf vint assiéger la place, tandis que l'escadre de Saunders la bloquait par mer. Elle fut prise et détruite. Quelques pierres brisées, mêlées à des débris de canons, attestent seuls encore que jadis il y eut là une grande ville. Les pêcheurs dont les huttes ont remplacé les casernes d'autrefois, savent à peine que Louisbourg a existé; tout a disparu, même le souvenir. La paix de 1763 consacra notre déchéance coloniale, et l'île Royale fut cédée aux Anglais. Depuis cette époque, son histoire est aussi accidentée que ses rivages, coupés de baies profondes fermées par d'étroits canaux qui en font de vraies mers intérieures. L'île Royale commença par reprendre son nom primitif et fit partie du gouvernement d'Halifax. Quand on créa le Nouveau-Brunswick, le cap Breton devint un gouvernement séparé, pour retourner de nouveau en 1820 à la Nouvelle-Écosse, dont il a continué à faire partie jusqu'à son entrée dans la Confédération de 1867.

Louisbourg détruit, il fallait une nouvelle capitale. Avec leur esprit essentiellement pratique, les Anglais comprirent qu'ils devaient tourner tous leurs efforts du côté des mines de charbon,

dont il y avait des gisements autour de la profonde baie de Sidney. En 1785, ils fondèrent sur ses bords la ville du même nom, et ce fut la capitale du nouveau gouvernement. D'autres villages s'élevèrent, et chaque nouvelle exploitation devint un petit centre autour duquel affluèrent les habitants. Hier, le sol était couvert de sapins étiolés, impropres à la construction; aujourd'hui la mine est ouverte. On creuse les puits, la vapeur siffle, et la vie industrielle naît à deux cents pieds sous terre avec une vigueur saisissante. A mille lieues de la mère patrie, dans un pays encore désert, le travail s'organise comme en pleine Angleterre. Si l'on descend dans les mines, ce n'est pas sans émotion que l'on voit passer à toute vitesse dans les galeries les wagons chargés de charbon. De puissantes machines les transportent au-dessus du sol, où des chemins de fer vont les déverser dans les bâtiments accotés à de longs warfs bâtis exprès. Il y a dans les filons déjà débités de grands espaces vides, minés et disposés pour recevoir les chevaux nécessaires à l'exploitation souterraine, là où la vapeur ne peut pas encore être utilisée. Une fois descendus, ces malheureux animaux ne revoient plus la lumière du jour; et lorsqu'on les entrevoit à la lueur des lampes, traînant péniblement leur fardeau, on dirait des fantômes.

Aujourd'hui un grand nombre de mines sont ouvertes de chaque côté de la baie de Sidney. L'on pourrait bien voir se rencontrer un jour deux galeries venant des rives opposées, et ce n'est pas le moindre danger auquel soient exposés les ouvriers. Le charbon du cap Breton s'exporte au Canada et aux États-Unis, commerce qui attire au petit port de Sidney-mine bon nombre de bâtiments étrangers. Quand, au sortir des mines de Sidney, on est, pour ainsi dire, encore imprégné de cette activité que tout Anglais porte dans le pays où il s'établit, on comprend la puissance de la race saxonne. Ces gens-là font vite ce qu'ils font, mais ils ne commencent rien à la légère; partout ils introduisent le comfort britannique, mais rarement un luxe coûteux. C'est ainsi qu'aux environs de Sidney et d'Halifax, il n'est pas de cottage qui ne possède sa serre et son jardin; le pauvre mineur lui-même a sur sa fenêtre quelques pots de fleurs qui égayent ses heures de repos.

Les Anglo-Saxons ne sont pas les seuls habitants de l'île du cap Breton. A quelques kilomètres de Sidney, on trouve un village connu dans le pays sous le nom de village français. Les habitants se sont cuirassés des souvenirs de leur origine, et, entre eux, ne veulent parler et connaître que leur première langue. Une autre colonie française, descendant comme la première des anciens Acadiens, habite le village d'Aricha, dans le district de Canso ; ils ont hérité de l'habileté de leurs ancêtres dans l'art de construire les navires; au-

jourd'hui encore les meilleurs voiliers de ces contrées se construisent à Aricha. On trouve aussi dans l'intérieur quelques tribus errantes, derniers vestiges des indigènes. Les Anglais laissent vivre à leur guise ces sauvages déguenillés; ceux-ci construisent leurs pauvres huttes le long des ruisseaux, dont le poisson sert à leur maigre nourriture. J'ai contemplé longtemps ces êtres vivant au milieu de notre civilisation, dont ils resteront toujours séparés, comme ces bohémiens qui naguère encore parcouraient l'Europe. Gens inoffensifs, du reste, les Micmacks ne demandent que le droit de grelotter sous leurs haillons et de vivre libres au milieu des bois. En travaillant, leur vie matérielle pourrait être meilleure : ils aiment mieux souffrir de la faim et du froid et ne dépendre de personne. Quelle puissance la liberté, même mal entendue, exerce sur le cœur de l'homme!

Après Utrecht, la France s'efforça de réparer les pertes que lui infligeait cet onéreux traité. En même temps que l'on fondait Louisbourg au cap Breton, on s'occupait de l'île Saint-Jean, jusqu'alors négligée. A Versailles, on n'avait songé à cette île que pour la livrer, en 1627, par privilége, à la rapacité de Nicolas Denys, directeur de la Compagnie des associés du Canada. Celui-ci échoua dans toutes ses tentatives de colonisation, malgré le concours que lui apportèrent des Acadiens chassés de la Nouvelle-Écosse, et les subventions considérables que lui prodigua le Trésor. En 1763, Saint-Jean eut le sort de nos autres colonies, et devint anglais sous le nom du Prince-Édouard, qui lui fut donné en l'honneur du duc de Kent. Les vainqueurs distribuèrent les terres à des soldats que la paix laissait sans travail. Les nouveaux colons se livrèrent avec ardeur aux travaux des champs, et malgré les difficultés inhérentes à la nature du sol, et malgré les moustiques qui rendent le labourage très-pénible, ils arrivèrent à de bons résultats. En 1771, l'île du Prince-Édouard eut sa charte constitutionnelle, qui, par des dispositions spéciales, mettait à couvert les intérêts des anciens habitants. Aujourd'hui elle compte 85,000 habitants, établis dans de nombreuses villes du littoral. Cette île semble avoir été jetée à l'entrée du Saint-Laurent pour en défendre l'accès, et servir de refuge aux bâtiments qui se rendent au Canada. Depuis 1867, elle fait partie des *New Dominions*.

Le large golfe formé par l'estuaire du Saint-Laurent est limité à l'est par l'île de Terre-Neuve. Le Vénitien Cabot, au service de Henri VII, roi d'Angleterre, en découvrit le premier les côtes. En 1515, le Florentin Verrazani, qui servait le roi de France François I[er], aborda l'île et donna une relation de ce qu'il avait vu. La chronique rapporte que des Basques, à la poursuite de la baleine, avaient déjà aperçu Terre-Neuve ; on va même jusqu'à dire

que les Carthaginois avaient connu son existence. Ceci paraît purement légendaire, et il est bon de se défier de la légende, surtout en histoire. Ce qui paraît certain, c'est que de bonne heure Terre-Neuve fut considéré comme la patrie de la morue. Dans le courant du dix-septième siècle, les pêcheurs commencèrent à élever sur la côte des établissements. Par un accord tacite et pour éviter les querelles certaines entre les pêcheurs de nationalités différentes établis dans les mêmes localités, les Anglais opérèrent sur la côte orientale de Terre-Neuve. Par suite, cette côte fut considérée comme anglaise, en fait plutôt qu'en droit; c'est de ce côté, au fond d'une rade bien fermée par un étroit goulet facile à défendre, qu'ils jetèrent les fondements de Saint-Jean. Les Français, eux, bordèrent la côte ouest, en face du Canada, et la côte sud, où ils fondèrent Plaisance, au fond d'un golfe profond, mais peu sûr. Les pêcheries françaises progressèrent rapidement, aidées dans leur développement par le voisinage de nos autres colonies et par la liberté que le gouvernement laissa dans l'origine aux pêcheurs. De leur côté, les pêcheries anglaises s'accrurent sensiblement; la sollicitude éclairée du gouvernement britannique ne leur manqua pas, et la juxtaposition de ces intérêts, presque en état permanent d'hostilité, provoqua l'intervention simultanée des deux gouvernements. La nécessité d'une réglementation était si évidente, que les Bretons n'avaient pas attendu pour y pourvoir les ordres de la cour. Dans les archives du parlement de Bretagne on trouve un document homologué en 1640, qui n'est autre chose qu'un règlement destiné aux pêcheurs de Terre-Neuve. Mais il n'obligeait que les Bretons, et s'il maintenait le bon ordre parmi ceux-ci, il leur créait vis-à-vis des autres une position inférieure; aussi dut-on l'abandonner.

La réglementation amena comme conséquence le monopole, le ver rongeur de nos établissements d'au delà de l'Atlantique. La concession de la baie de Plaisance fut accordée à un individu du nom de Gargot. Les pêcheurs, qui virent tout le fruit de leurs labeurs passés accaparés par cet homme, se révoltèrent et chassèrent Gargot, qui n'eut que le temps de revenir en France. Peut-être fonda-t-il à son retour ces établissements depuis si populaires sous son nom. Après l'échec de Gargot, la cour, ne pouvant admettre que de simples pêcheurs de morue eussent raison de ses favoris, envoya un nouveau gouverneur, de l'espèce de ceux qui, sous l'Empire, s'appelaient gouverneurs à poigne. Avec lui la liberté s'évanouit et l'essor de nos pêcheries, déjà considérable, fut arrêté. Toutefois, bien que fort mal administrés et trop souvent abandonnés par la France, nos pêcheurs surent, à l'occason, défendre son drapeau. Chaque cri de guerre poussé dans la patrie trouva de l'écho dans leur cœur La

France et l'Angleterre luttaient alors sur le continent : nos pêcheurs de Terre-Neuve luttèrent aussi contre les pêcheurs anglais. Déjà les deux couronnes avaient fait la paix que les morutiers se battaient encore. Si l'intérêt avait été le principe de ces combats, le patriotisme y eut aussi une large part. Quand on lit le récit de ces petites guerres, on se retrouve en plein moyen âge ; les pêcheurs de morue remplacent les hauts barons, et ils ne font la paix qu'après avoir délégué leurs pleins pouvoirs à quelqu'un de leurs chefs plus hardi ou plus brave. C'est parmi ces derniers que se distingua pour la première fois d'Iberville, gentilhomme canadien qui devait être le héros du Mississipi. La paix signée, les combattants déposaient le mousquet pour reprendre leurs filets.

Au commencement du dix-huitième siècle, Terre-Neuve était en quelque sorte à l'état neutre au point de vue du droit politique. C'était une vaste halle aux morues, dont un côté s'ouvrait aux produits français, l'autre aux produits anglais, pendant la saison de pêche. Durant l'hiver, Anglais et Français retournaient dans leur pays ou se cantonnaient dans leurs villes de Saint-Jean ou de Plaisance ; s'ils en sortaient, c'était pour se battre, et ils faisaient eux-mêmes leurs conditions de paix. Cette situation avait conduit la cour de France à considérer Terre-Neuve comme une possession de luxe, difficile à garder et sans beaucoup d'avenir, l'intérieur étant considéré comme impénétrable. On en était ainsi arrivé à ne désirer nullement d'y voir flotter notre pavillon : ce que l'on voulait, c'était le droit de pêche et de séchage, rien de plus. Au moment des stipulations d'Utrecht, des contestations s'élevèrent entre les négociateurs français et anglais. Pour y mettre fin, les commissaires français proposèrent de céder le sol de Terre-Neuve en toute propriété à la couronne d'Angleterre, en réservant seulement le droit de pêcher et celui de faire sécher le poisson. L'opinion s'était émue en Angleterre des concessions faites à la France à la fin de la guerre : pour calmer l'agitation, les ministres de la reine Anne présentèrent comme un coup de maître l'abandon de Terre-Neuve. Grâce aux procédés parlementaires, le sens de la cession fut assez voilé pour que le public crût à un avantage plus grand que celui réellement obtenu. En réalité, c'était le gouvernement français qui bénéficiait : il se débarrassait de la tutelle d'une contrée où sa domination était mal établie, tout en y conservant ses droits utiles. A cette époque, nos établissements d'outre-mer étaient devenus une lourde charge pour le Trésor. Les colonies, à la fin du règne de Louis XIV, servaient surtout son orgueil de potentat, et ne rapportaient que fort peu. Toutefois, cet orgueil même fléchit devant le patriotisme, et le grand roi n'hésita pas à sacrifier les apparences pour obtenir des

avantages sérieux. Le traité nous défendit de fonder sur les côtes des établissements d'un caractère durable, qui auraient pu devenir des prétextes à la souveraineté; mais depuis le cap Baze, au sud, jusqu'au cap Normant, en passant par l'ouest, nous conservions le droit de pêcher seuls et d'occuper seuls les rivages pour les besoins de la pêche. En plus, nous conservions la pleine possession des îlots de Saint-Pierre et de Miquelon, qui dépendent de la grande île de Terre-Neuve.

A partir de ce traité, les positions deviennent nettes et tranchées : les Anglais eurent leurs droits, les Français les leurs; quant aux Espagnols, qui, eux aussi, avaient des prétentions à Terre-Neuve, justifiées, dit Raynal, par la grande quantité de leurs moines, ils furent définitivement écartés. On ne vit même plus leurs bâtiments sur le banc, où le principe de l'égalité des pavillons leur donnait pourtant le droit de se montrer. Forts du traité de 1713, nos pêcheurs recommencèrent à paraître dans les eaux de Terre-Neuve, mais la pêche ne tarda pas à y péricliter. Il faut l'attribuer aux guerres malheureuses de la fin du règne de Louis XIV, qui appelèrent sur ses escadres la plupart des pêcheurs. Il y eut aussi des causes secondaires, comme les droits énormes sur le poisson salé. De plus, les Anglais, contrariés par les clauses du dernier traité, cherchèrent à les éluder. A chaque nouvelle transgression, le cabinet de Versailles réclama énergiquement, et nos droits furent plusieurs fois confirmés officiellement, ce qui n'empêcha pas nos nationaux d'avoir à souffrir les violences des Anglais, plus nombreux à Terre-Neuve. Une seule fois, les faits furent assez graves, et l'attitude du cabinet de Versailles devint assez menaçante pour faire admettre, à Londres, le principe des indemnités.

A la paix de 1763, on modifia d'un commun accord les limites consenties en 1713. Ces modifications furent équitablement opérées par voie de compensation. De cette époque datent nos premiers établissements à Saint-Pierre; nous promîmes de ne pas fortifier nos deux îlots. Les Anglais voulaient nous enlever nos moyens militaires, sans prétendre entraver nos droits commerciaux; aussi nous permirent-ils de pêcher au cap Breton, à la Nouvelle-Écosse et sur les bords du Saint-Laurent. On abolit aussi vers la même époque les droits sur les poissons salés, et les pêcheries reprirent une vigueur que l'on ne pouvait guère espérer après tant de désastres maritimes. A la paix de 1784, on vit dix mille pêcheurs à Terre-Neuve; c'était moitié moins qu'un demi-siècle auparavant, mais c'était encore beaucoup. C'est à la paix de 1784, que les États-Unis, devenus une nation puissante, reconnurent nos droits de pêche, et ce fait a bien

son importance. Les traités de 1815 laissèrent intact le privilége précieux conquis par Louis XIV, et l'on ne parla plus des pêches jusqu'en 1832. D'égoïstes spéculateurs demandèrent, à cette époque, une modification du traité, nuisible à la plupart des armateurs, avantageuse seulement aux auteurs du projet. Pour gagner un maigre butin, partagé avec les Anglais et les Américains, nous allions perdre une partie de nos droits, et des meilleurs, lorsque les négociations déjà entamées échouèrent devant l'obstination de la législature de Terre-Neuve. Nous étions sauvés.

Mais cette démarche imprudente eut pour résultat d'attirer l'attention sur la question, et de faire discuter des droits qui jusqu'alors n'avaient pas été discutés. Il se forma, à Saint-Jean, un parti qui mit à sa tête quelques-uns de ces ambitieux de bas étage, toujours prêts à exciter les passions populaires. Des envoyés mystérieux sillonnèrent les havres de pêche, abrités derrière une patente de marchands de bimbeloteries. Il s'attachèrent à persuader aux naïfs pêcheurs que nos droits étaient une pure fiction, qu'une tradition mal interprétée avait, seule, pu conserver. Ils prêchaient la croisade contre nos hommes, et réussirent plus d'une fois à soulever des incidents fâcheux. Plus leurs sophismes étaient absurdes, plus ils étaient crus. Les proclamations du gouverneur de Saint-Jean n'étaient plus écoutées, et il fallut user d'autres moyens plus efficaces. Le second Empire, qui ne manquait pas une occasion de marquer toutes nos anciennes institutions à son effigie, saisit avec empressement celle qui lui était offerte de remanier l'œuvre de Louis XIV. Sur la proposition du ministre de la marine, une commission anglo-française fut nommée, en 1858, pour discuter les nouvelles mesures à prendre. La commission parcourut les différents havres de l'île, écouta les observations des uns et des autres, et renouvela à la population l'assurance de nos droits légitimes. Elle constata en même temps que des villages entiers s'étaient élevés là où, d'après les traités, ni les Français ni les Anglais ne pouvaient faire de constructions permanentes, et nous reconnut en conséquence le droit de chasser les intrus. Les conclusions de la commission calmèrent momentanément l'effervescence de la population de l'île, mais c'était un simple temps d'arrêt. Voici, d'après l'intéressant exposé qu'en a fait M. de Gobineau, l'un des commissaires français, les principales clauses de l'arrangement arrêté en 1858 :

Nos droits exclusifs sur une grande partie des côtes sont reconnus en même temps que nos droits partagés sur d'autres points. Nous pouvons pêcher sur les côtes du Labrador, et même y faire sécher le poisson, tant que les Anglais n'y auront pas d'établis-

sements permanents. Il est formellement interdit aux sujets britanniques d'élever des constructions sur les parties des côtes à nous réservées.

Les Français peuvent couper gratuitement le bois nécessaire à la réparation de leurs habitations, et dans le voisinage de celles-ci.

Nos pêcheurs peuvent maintenir à l'état permanent un gardien du matériel, qu'ils laisseront dans l'île pendant l'hiver.

Une disposition nouvelle nous autorise à pêcher l'appât sur la côte sud de Terre-Neuve, côte exclusivement anglaise, dans le cas où cet appât viendrait à manquer pendant deux années, près de nos îles.

Ces dispositions sont à peu de chose près celles du traité de 1763, et nous font encore la part assez belle, pour qu'il importe de ne pas la laisser amoindrir.

Tandis que le gouvernement français s'efforçait de maintenir dans leur intégrité les avantages reconnus par le traité d'Utrecht, le gouvernement anglais organisait le pays. On ne jugea l'île capable de recevoir une constitution qu'en 1832, et on fit bien.

A peine émancipés, les habitants, comme des enfants mis hors de page, abusèrent de la liberté, et ce fut en 1852 seulement que le ministère anglais put établir à Terre-Neuve la plénitude du régime parlementaire. Depuis lors, rien n'a été changé dans l'organisation politique de cette île.

Le grand recensement de l'Amérique anglaise, fait en 1868, ne donne pas plus de 132,000 âmes à Terre-Neuve, encore faut-il compter pour la seule ville de Saint-Jean une bonne partie de ce chiffre. C'est une ville en bois de grande étendue, dont les habitants, la plupart pêcheurs, ont des mœurs simples et faciles. On ne trouve pas là de gentlemen accomplis, mais de braves et honnêtes gens, ce qui vaut mieux. La population qui n'habite pas Saint-Jean est disséminée dans des villages fondés le long des côtes, au fond des baies, au mépris des droits qui nous sont réservés. La grande majorité des habitants est irlandaise, et il ne faut pas longtemps à un Irlandais pour devenir la souche d'une famille nombreuse.

Les traités nous donnent le droit de laisser, partout où il y a un lieu de pêche, un gardien chargé de veiller au matériel, qu'il serait trop coûteux de rapporter en France chaque année. Les capitaines choisissent pour ce service un de ces Irlandais nomades. Bien vite ils se sont entendus, grâce à l'octroi de quelques vivres qui permettent à cet homme de passer l'hiver, et au droit de pêche dont nous sommes les grands dispensateurs. Qu'il vienne dans un havre voisin un autre Irlandais, avec sa fille, et voilà vite un mariage contracté. Grâce à leurs rudes travaux, à leur nourriture prolifique surtout, le nouveau

couple a bientôt une nombreuse famille. Ces enfants se marient à leur tour, et voilà un village fondé; il suffit pour cela de dix ou quinze années. Le droit de pêche, qui avait été primitivement concédé au père, s'étend aux enfants, quoique ceux-ci ne nous rendent aucun service. Peu à peu ils en viennent à considérer comme un droit ce qui n'avait été qu'une concession. On comprend dès lors que les meneurs qui, dans leur intérêt personnel, cherchent à soulever la population contre nous, trouvent un terrain bien préparé. Le *gardiennage* devient dans ces conditions une plaie, et la commission de 1858, tout en nous reconnaissant le droit de chasser ces petites colonies, n'y a apporté aucun remède sérieux. Elle a constaté le délit sans rien faire pour le réprimer. Les villages deviennent chaque année plus nombreux et plus forts; chaque année aussi s'altère davantage la notion de nos priviléges exclusifs, et nos pêcheurs, malgré leur titre incontestable, se voient maltraités et menacés dans certaines parties de l'île.

C'est à la marine militaire qu'est dévolu le soin de faire respecter les droits que nous donnent les traités. D'après ceux-ci, nous possédons une grande partie des côtes de l'île en quelque sorte à l'état latent. Notre possession a ce caractère tout spécial qu'elle est exclusive et en même temps passagère. Ni les Anglais ni nous ne pouvons fonder là où nous sommes quoi que ce soit de stable.

En examinant la question sans parti pris, on est frappé de ce qu'elle a d'anormal et d'étrange. Cette demi-occupation de la plus grande partie des côtes de l'île rend impossible tout essor ultérieur pour le commerce ou l'industrie.

Les Français, peu intéressés à la prospérité du sol où ils s'établissent passagèrement, ne font dans le pays aucun des travaux que nécessite une véritable occupation. Nos droits sur les côtes empêchent les Anglais de tracer les routes qui y aboutiraient, et seraient la première condition d'un établissement sérieux. Quand donc la route de mer est fermée, c'est-à-dire six mois sur douze, les havres ne peuvent avoir entre eux aucune communication. On vient de trouver dans l'île des mines de cuivre; peut-être découvrirait-on encore d'autres minerais, et la première condition de l'exploitation, une route, manque complétement. Nous avons donc dans ce pays une position fausse, et il en est ainsi des deux côtés. Il en résulte que les commandants de station sont conduits à parler très-haut de nos droits, et à fermer les yeux lorsqu'ils les voient violer. Dans de pareilles conditions, la station navale devient une charge pour nos finances, sans que les intéressés en retirent les avantages auxquels ils pourraient prétendre. Si l'on admet que les abus sont assez forts pour que nous ne puissions pas chasser les intrus qui viennent

tiner sur notre bien, ne vaudrait-il pas mieux entrer carrément dans une voie de réformes? Un fait est incontestable, ce sont les traités; un autre ne l'est pas moins, c'est leur violation constante et la reconnaissance implicite de notre impuissance à les faire respecter. La force, fût-ce même celle de l'habitude, ne doit primer le droit nulle part dans les sociétés civilisées. Si donc nous voulons garder nos priviléges, sachons les maintenir énergiquement. Si des concessions sont jugées nécessaires, sachons les faire en temps utile; c'est la meilleure manière pour sauvegarder notre situation; si nous continuons à fermer les yeux, il ne sera bientôt plus temps. Terre-Neuve ne fait pas encore partie des *New Dominions of Canada*. N'attendons pas pour résoudre la question que l'entrée de cette province dans la confédération des autres États vienne la compliquer; n'attendons pas surtout que la pêche, qui va périclitant chaque année, faute d'une protection efficace, soit abandonnée par les armateurs. Si jamais la question s'impose à l'opinion publique, il faudra bien y songer; mais alors peut-être il sera trop tard.

On ne peut recourir, et personne n'y songe, à l'emploi de la force pour nous sortir d'embarras. Des obus lancés sur des cabanes de pêcheurs sont une barbarie inutile; ce qu'il faut, c'est extirper le mal diplomatiquement. Les mesures par trop radicales produisent rarement l'effet qu'on en attend. Les Anglais voient fort bien tout cela et ne disent rien, se contentant d'user avec nous d'une tactique habile. Ils traînent les choses en longueur; quand les abus seront devenus assez généraux pour faire loi, ils estiment que la suppression n'en sera plus possible, et que le fait remplacera le droit. Peut-être ont-ils raison; il est permis aussi d'espérer que l'administration compétente prendra les mesures nécessaires; il est encore temps, mais le plus tôt serait le mieux, car chaque année le mal s'aggrave.

Ce n'est pas tout de signaler une mauvaise situation, il faut encore, autant que possible, indiquer une combinaison qui permette d'en sortir. La première solution qui se présente à l'esprit serait l'aliénation complète de nos droits, moyennant une somme d'argent que, si petite qu'elle pourrait être, l'état de nos finances ne nous permettrait pas de dédaigner; mais ce moyen serait détestable, car il supprimerait l'industrie de la pêche de la morue. Ce qui serait préférable, ce serait d'abandonner une partie de nos droits exclusifs, en nous réservant certains lieux de pêche en toute propriété. En choisissant convenablement ces points, nos pêcheurs pourraient encore faire sécher leur morue à terre. Nous serions alors à Terre-Neuve au même titre que tous nos nationaux qui ont des propriétés à l'étranger; nous perdrions certainement à cette concession, au

point de vue du droit, mais en fait nous n'arrêterions pas le développement de tout un pays. L'État, qui serait devenu le propriétaire des havres concédés, pourrait les céder aux armateurs dans des conditions analogues à celles qui sont aujourd'hui en usage. Si avec cet état de choses la pêche se maintenait, on aurait obtenu un excellent résultat; si elle tombait, il faudrait en faire son deuil, car toute industrie qui ne se maintient que par le privilége doit fatalement périr. En dernier ressort, l'État pourrait concéder les havres à de grandes compagnies, forcément mieux outillées que de simples armateurs; ce serait peut-être la meilleure manière de remettre nos pêcheries sur un bon pied : on ne verrait plus, comme aujourd'hui, acheter en France de la morue anglaise, parce qu'elle se vend à meilleur compte. Même dans l'état de choses actuel, ces grandes compagnies seraient plus capables de se faire respecter que des pêcheurs isolés, et craindraient moins les menaces des Anglais.

Outre le soin de surveiller l'exécution des traités, la marine militaire doit veiller à ce que nos propres pêcheurs ne pêchent que de la façon indiquée par les règlements. Les bâtiments de guerre se transforment ainsi en tribunaux maritimes chargés de juger les différends des pêcheurs entre eux, ils sont enfin chargés du service postal entre les différents havres de Terre-Neuve. Ce service a une importance considérable. C'est à peu près le seul moyen de correspondance entre les capitaines et leurs armateurs; pour les équipages aussi il est bon que, pendant six mois, ils ne soient pas complétement séparés de la famille, et qu'ils conservent la force morale que donne toujours la régularité de la correspondance.

L'île de Terre-Neuve est un vaste triangle. Son froid sommet est, pendant neuf mois de l'année, battu des glaçons du Nord, quoique le Gulf-stream, qui passe près de sa côte méridionale, empêche la température d'y être excessive. Le sol est couvert de profondes tourbières, qui donnent naissance à une végétation aussi terne que le pays qu'elle recouvre. L'île présente l'aspect général d'une terre inachevée; l'eau s'y rencontre à chaque pas, tantôt inondant de vastes plaines, où elle a formé des tourbières, tantôt renfermée dans de larges bassins souvent très-profonds. Sur ces mobiles tourbières, masquées par des arbres, la plus simple prudence commande de ne s'engager qu'avec de grandes précautions. Chaque année l'eau diminue dans ces terrains en voie de formation. Les lacs deviennent tourbières, puis celles-ci passent à l'état d'humus. Toutefois, il faudra des siècles avant que Terre-Neuve devienne un pays fertile. En attendant, elle n'est pas sans quelques ressources. Les lacs, les cours d'eau, nombreux dans l'île, fourmillent de truites dont la rapacité garantit une bonne pêche. On trouve sur certains points le

saumon en grande quantité; depuis quelques années cependant il diminue. Sur les côtes, dans toutes les baies, dans toutes les crevasses des rochers, les homards abondent; on n'a que la peine de se baisser pour s'en emparer. Ces pêches et quelques autres ne forment, du reste, que des accessoires de la pêche de la morue, qui est la seule grande industrie du pays. La chasse même produit peu. Il y a bien çà et là quelques caribous, mais pour les atteindre il faut braver le froid et la glace. Il y a aussi, dit-on, dans l'île des ours qui passent l'hiver tapis sous la neige; mais cet animal y est presque aussi rare qu'en Europe. Les gardiens rapportent de temps à autre à leur cabane une perdrix qu'ils ont trouvée enfouie dans la neige, dont elle a la blancheur; le bec noir de ces oiseaux, qui paraît seul au-dessus du blanc tapis, indique leur présence, et on peut les prendre à la main.

Quand on parle des animaux particuliers à Terre-Neuve, on ne peut oublier le chien de ce nom, aussi connu en Europe que la morue; mais il en est un peu de lui comme du vin de Madère ou du chasselas de Fontainebleau. C'est en Europe que l'on trouve aujourd'hui les seuls spécimens qu'il y ait encore de la race primitive. Les chiens que l'on se procure à Saint-Pierre et à Terre-Neuve ont cependant des qualités spéciales pour aller dans l'eau; leurs pattes palmées leur permettent de nager longtemps, et ils rendent aux pêcheurs de grands services. On a conservé le souvenir de l'un d'eux qui sauva tout un équipage en portant à terre, malgré une mer furieuse, le bout de corde auquel le salut de tous était attaché.

Il eût été intéressant de découvrir dans l'île de Terre-Neuve des vestiges des anciens habitants, dans le cas où il y en aurait eu. Des Anglais, poursuivis par cette idée, sont partis, tantôt l'hiver, glissant sur la glace à l'aide de longs patins en bois, tantôt l'été, s'ouvrant à grand'peine, la hache à la main, un passage à travers des fourrés impénétrables, qui, à chaque instant, arrêtaient leurs pas. Grâce à ces courageux voyageurs, l'île a été parcourue dans tous les sens, et aujourd'hui elle n'a plus de secets. Nulle part on n'a trouvé de traces d'habitation humaine. Ce que l'on a pu savoir soit par la tradition des habitants du Labrador, soit par des documents de l'époque de la découverte, c'est que Terre-Neuve n'a jamais eu de population sédentaire. Des sauvages de la terre ferme paraissent y être venus chasser en passant le détroit de Belle-Ile, mais, leur butin amassé, ils rentraient chez eux. Les seuls restes d'habitation que l'on ait découverts, ce sont quelques cases de castors qui s'enfuyaient au plus vite à l'approche des explorateurs.

Le grand ennemi du voyageur à Terre-Neuve, ce sont les moustiques. Après les jours de pluie, quand le temps est calme, ils obs-

curcissent l'air. Insaisissables, ils pénètrent partout. On a beau s'enduire d'huile, se couvrir de voiles épais, ils vous poursuivent de leur aiguillon mortel. On raconte qu'un jeune officier de la marine anglaise, parti en reconnaissance, ne revint plus. On retrouva son corps quelques jours après, dévoré par une nuée d'insectes. Le malheureux avait dû s'endormir et être assailli pendant son sommeil par un essaim de ces horribles animaux. Il en est dont la seule piqûre provoque une mort instantanée. Les moustiques affectionnent tout spécialement un sapin connu dans le pays sous le nom de *spruce*. Par contre, c'est le seul arbre dont on tire quelque chose dans l'île. Ses branches coupées et mises à infuser dans l'eau avec de la mélasse servent à la fabrication d'une liqueur fermentée, nommée bière de spruce. Cette boisson qui, bien faite, est supportable, ressemble assez à de la piquette de cidre. C'est, dit-on, un préservatif contre le scorbut ; c'est à ce titre que les capitaines de navires en délivrent à leurs équipages.

La grande île de Terre-Neuve est entourée d'une quantité d'îlots, de havres et de baies dont beaucoup portent des noms français et surtout bretons. Décrire un havre de Terre-Neuve, c'est les décrire tous. Celui du Croc est le point de ralliement de la station militaire, et à ce titre il offre plus d'intérêt. C'est là que viennent s'approvisionner de charbon les navires qui font la tournée des havres ; c'est là aussi que l'on vient se reposer, une fois la tournée finie. Quand, quittant un autre havre, on arrive au Croc par une de ces belles journées d'autant plus précieuses qu'elles sont plus rares, c'est avec plaisir que l'on mouille sur la rade. On vient de voir tant de neige que l'on est heureux de retrouver un peu de verdure. Mais si l'on descend, le désenchantement ne tarde pas à se produire : on part tout joyeux du bord, armé d'une gaule de pêche ou d'un fusil, à peine est-on à terre depuis une demi-heure que les moustiques vous forcent à rentrer, et à bord même on n'est pas à l'abri si l'on n'a pas eu soin de mouiller loin des rives.

Le Croc a pour seuls habitants quelques Irlandais gardiens des places de pêche. Un d'entre eux, du nom de Patrick, est chargé depuis vingt-cinq ans des quelques cabanes formant la propriété de l'État à Terre-Neuve. Aussitôt arrivés, les bâtiments envoient à terre leurs bestiaux, leurs volailles, en un mot toute cette colonie vivante qui aide à varier le régime des conserves et des viandes salées. Quelques planches mal jointes, décorées du nom d'étable et de poulailler, servent d'abri à tous ces animaux, qu'un matelot, transformé en fille de ferme, est chargé de surveiller. Il faut voir ce brave homme gravement assis, une gaule à la main, empêchant les bœufs de s'échapper, ou les poulets de dégrader le petit enclos qui sert de jardin. Chaque

bâtiment a son bouvier, et il s'élève souvent entre ceux-ci des querelles violentes au sujet d'un bœuf en litige ou d'une poule enlevée par le renard, méfait dont chacun cherche à charger son voisin. Le jardin est entretenu par Patrick, et chaque année avant l'arrivée des navires il y sème des légumes destinés aux états-majors et aux équipages. Pendant les deux ou trois mois de beau temps, la végétation est prodigieuse dans ces parages. On dirait que la nature veut se dédommager de sa longue inaction : les radis sont très-mangeables, après huit jours d'ensemencement ; au bout de quinze jours on a d'excellentes salades. Pour le dédommager de ses peines, on donne au gardien quelques vivres pour l'assister dans sa triste existence. Cet homme est un singulier type de cette race irlandaise, qui vient chercher dans une contrée sauvage le calme et le repos qu'elle demande en vain à son pays. Tout au fond de la baie du Croc, dans une petite presqu'île couverte de hautes herbes, s'élève le cimetière, que la mer vient quelquefois baigner. Quelques croix de bois vermoulues, couvertes d'inscriptions à demi effacées, indiquent les tombes ; l'une d'elles renferme les restes du comte Villaret de Joyeuse, mort là il y a vingt ans. On a le cœur serré en voyant ce pauvre cimetière abandonné. Serait-ce trop demander que de désirer pour ce coin de terre, consacré par la mort, la palissade qui défend contre les poulets de la station les semis de Patrick ?

De toutes les îles voisines de Terre-Neuve et qui géographiquement en font partie, les plus importantes sont Saint-Pierre et Miquelon, toutes deux colonies françaises.

Depuis que les traités nous les eurent reconnues, elles ont passé par bien des péripéties. Une première fois, pendant la guerre de 1779, les Anglais s'emparèrent du bourg de Saint-Pierre, dont ils transportèrent les habitants en France. Ceux-ci furent rapatriés en 1784 ; l'État fit même pour leur installation, à titres d'avances, des dépenses assez considérables. La transportation en masse avait si bien réussi à l'Angleterre dans le Nord-Amérique, qu'en 1793, elle employa de nouveau cette méthode à l'égard des malheureux Saint-Pierrains. Cette mesure radicale se comprend jusqu'à un certain point, mais on ne peut expliquer la cruauté inutile qui, en 1795, fit brûler par une escadre anglaise le village de Saint-Pierre. Nos deux rochers nous furent restitués par la paix d'Amiens ; mais les colons n'avaient pas encore eu le temps de rallier leur pays que déjà les Anglais s'en étaient de nouveau emparés. Ils conservèrent cette conquête jusqu'en 1815. Les traités de cette époque renouvelèrent les stipulations de 1763. Six bâtiments ramenèrent, en 1816, cent cinquante des anciennes familles. Aidées des secours de l'État, elles restaurèrent le bourg de Saint-Pierre, et formèrent le hameau de

Miquelon. Il n'y a pas un siècle, Miquelon comprenait deux îles. Aujourd'hui elles sont réunies par une mince langue de sable qui permet de passer comme sur un pont de l'une à l'autre.

C'est à Saint-Pierre que se trouve le centre des maisons qui arment pour la pêche dans nos ports de France. L'incendie a plus d'une fois détruit des quartiers entiers de la ville, et chaque fois elle renaît de ses cendres. En montant, par un temps clair, sur la montagne la plus élevée de l'île, on a une vue d'ensemble de toute la ville. Çà et là on aperçoit quelques maisonnettes mieux construites, où siégent les bureaux. Si petit que soit le pays, le mécanisme administratif y fonctionne tout aussi compliqué que dans la plus grande de nos colonies. Aussi quelle importance ne se donnent pas les employés! Ce qui se voit en France n'est rien comparativement à ce qui se passe aux colonies. Dans l'antichambre du commandant de l'île de Saint-Pierre, un gendarme reçoit du haut de sa grandeur les malheureux solliciteurs. Quelquefois, il daigne les inviter à s'approcher du poêle où il consomme une quantité de charbon suffisante pour chauffer le Grand-Hôtel. Quelquefois aussi il les congédie brusquement par le mot sacramentel : Vous repasserez. Il n'y a plus qu'à s'en aller; ce planton est le vivant symbole de la vie bureaucratique de Saint-Pierre.

Avec le printemps reviennent pour l'île les jours de prospérité et d'activité. Les 2 ou 3,000 âmes de population arrivent à 10 et 12,000. Les rues du village se sillonnent de matelots aux costumes bizarres et pittoresques dont l'aspect n'est pas sans ressemblance avec celui du requin, l'idéal de la beauté pour le pêcheur de morue étant de présenter de loin cette teinte huileuse qui fait douter que l'on ait affaire à une face humaine. Le village abonde en cabarets bien pourvus de ces mélanges indigestes qui raclent les gosiers les plus endurcis. Le pêcheur, ordinairement très-paisible dans la journée, devient irascible le soir, quand il a l'estomac plein. Si le hasard met sur son chemin quelque Américain dans le même état que lui, la lutte s'engage souvent par la seule raison que les deux champions ne sont pas de la même nationalité. Le couteau joue son rôle dans ces petites scènes, et le gendarme arrive juste à temps pour porter à l'hôpital le blessé.

Saint-Pierre fait chaque année un chiffre d'affaires de plusieurs millions, commerce qui porte exclusivement sur la morue et les équipages morutiers. Le blé vient des États-Unis; la viande de boucherie, de la Nouvelle-Écosse; les autres objets, en grande partie de France. De l'île même on ne peut rien tirer. On n'y trouve que des tourbières comme à Terre-Neuve, sur lesquelles végètent des sapins malingres qui meurent bientôt, comme si la tristesse du pays les

tuait. Pour avoir des légumes sur cette terre inondée ou rocailleuse, on fait venir des Antilles des chargements de terre végétale. Par-ci par-là on voit des fleurs assez osées pour pousser à Saint-Pierre, mais de quel amour il faut que leurs propriétaires les entourent! L'île contient intérieurement un certain nombre de crapaudières décorées du nom d'étangs, qui n'ont jamais contenu le plus petit poisson. Ce qui n'empêche pas qu'un écriteau posé par les soins de l'administration ne porte : Défense de pêcher. Il y a à Saint-Pierre des fonds pour les travaux publics et un capitaine du génie directeur des travaux. Jusqu'ici les deux seules routes qui existent ont été faites par les équipages des bâtiments de l'État, dont les commandants ont ainsi occupé les loisirs. Ces routes traversent l'île et permettent aux trois ou quatre chevaux de la colonie de trouver un emploi. On occupe maintenant les cent ou cent cinquante condamnés aux travaux publics envoyés à St-Pierre à construire une caserne. Peut-être pourrait-on leur trouver un emploi plus utile dans un pays où tout est à faire. L'hiver, la température est très-basse dans notre colonie, où le froid n'est pas seul à craindre. La brume, qui est presque constante, est un danger continuel pour la navigation, et le canon que l'on tire par intervalles n'empêche pas toujours les navires de se briser sur les écueils qui bordent l'île. La brume est quelquefois accompagnée d'une sorte de neige glacée réduite en poussière et nommée poudrin par les habitants. Ce poudrin pénètre partout et constitue un véritable danger pour le promeneur, qu'il aveugle. Tout cela n'est pas fait pour rendre le séjour de l'île agréable ; aussi la plupart de ses habitants y sont-ils comme dans un lieu de passage. Sauf quelques pêcheurs, chacun n'a qu'un désir, pas toujours avoué mais bien réel, revenir en France.

Depuis six ans, Saint-Pierre est devenu le point du globe le mieux informé. Le câble français qui part de Brest et le câble anglais qui part de Valentia traversent l'île pour se rendre aux États-Unis. Une seconde suffit maintenant pour communiquer avec l'Europe et l'on reste dans l'admiration des appareils ingénieux qui servent à correspondre à une si grande distance[1].

Malgré sa stérilité et son peu d'attrait, Saint-Pierre a bien son

[1] Le câble français, composé de sept fils en cuivre tordus ensemble, est entouré d'une série d'enveloppes qui, tout en le préservant du contact de l'eau, ne lui donne pas plus de trois centimètres environ de diamètre sur la partie du parcours complétement plongée. Le câble va directement de Brest à Saint-Pierre; un second joint Saint-Pierre et Boston. Le récepteur se compose d'un miroir aimanté, réfléchissant la lumière d'une bougie sur un tableau placé dans une chambre noire, et portant les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Le trait lumineux s'arrête sur la lettre que l'on veut désigner. Un autre appareil permet d'apprécier à quelques mètres près le point où il y aurait une rupture.

importance pour notre pays. Quand on y arrive dans la saison de pêche, l'activité qui règne sur le port, dans les séchoirs, partout enfin indique un mouvement de capitaux sérieux. L'utilité de notre îlot est incontestable en tout état de cause. En admettant même que la pêche diminue, placée comme il l'est sur la route de l'Amérique du Nord aux Antilles, cet îlot pourra devenir l'entrepôt du commerce du Nord et du Sud tout aussi bien que l'entrepôt de l'Europe et du Nord Amérique. Déjà il approvisionne de beaucoup d'objets de première nécessité la côte Sud de Terre-Neuve, et pour lui donner un plus grand développement il suffirait d'une administration intelligente. Mais là fleurit encore dans toute sa beauté la routine administrative. On vit dans la crainte permanente de mettre la main sur un abus. A Saint-Pierre, la pêche fait vivre tout le monde, car il ne s'y trouve pas un indigent : cependant il y a d'anciens règlements déplorables qu'il serait grand temps de modifier. En 1816, on décida que le service médical serait fait gratuitement par les médecins de la marine, et que les médicaments seraient délivrés, sur bon du médecin en chef, à des prix insignifiants. A cette époque, une pareille mesure avait sa raison d'être, mais aujourd'hui où l'aisance est générale, elle ne subsiste que par suite de complaisances fâcheuses dont le budget paye les frais. C'est toujours dans le même ordre d'idées que l'on a laissé subsister trop longtemps la distribution à la population de la ration de marin, d'abord accordée pour soulager l'indigence. Toutes ces réglementations surannées contrastent étrangement avec celles des colonies anglaises, dont une sage liberté est toujours la base.

La meilleure preuve de l'aisance de la population saint-pierraise se trouve dans le bon état des écoles pour les deux sexes. Il y a même un couvent de religieuses où beaucoup de jeunes Anglaises viennent chercher l'éducation française en même temps qu'un mari de même provenance. Rien de plus comique que de rencontrer sur l'unique promenade de Saint-Pierre le pensionnat en villégiature. Les plus jolies pensionnaires ont des mines bouffones et portent les toilettes hétéroclites à la mode dans la colonie. Heureusement pour le goût français que les maisons religieuses ne sont pas tenues de recevoir le *Journal des modes*.

Un bon vent vous porte à Miquelon en deux heures. Dans cette île-ci on peut se faire à peu près l'idée d'un arbre, mais je ne sais pourquoi il ne s'y rencontre à peu près personne. Sans l'indispensable gendarme, la bourgade de Langlade risquerait fort de ne pas avoir d'habitants.

Quand, après avoir quitté Saint-Pierre, on réfléchit à tout ce qu'on y a vu, on se demande s'il ne vaudrait pas mieux abandonner ce

pays même avec son avenir plutôt que de le laisser sous le joug des règlements qui en paralysent l'essor. Le ministère de la marine et des colonies étudie, dit-on, un projet de réorganisation de nos colonies. Plaise au ciel que, comme tant d'autres choses à l'étude, le projet ne reste pas dans les cartons !

Terre-Neuve et Saint-Pierre n'existent jusqu'ici que par la pêche, et surtout par celle de la morue. Granville, Saint-Brieuc, Saint-Malo sont les principaux ports de France qui arment pour cette pêche. Les habitants de Saint-Pierre arment aussi pour le même but, mais ils montent des bâtiments plus légers et s'éloignent peu des côtes de leur île. Les traités nous livrent la partie des rivages de Terre-Neuve sur laquelle nous avons des droits du 5 avril au 5 octobre. Nous pourrions donc user de nos privilèges pendant six mois si certaines considérations, fondées sur la date probable de la débâcle des glaces, n'avaient engagé le gouvernement à limiter le temps de la pêche. Dans l'état de choses actuel, l'autorité maritime a le droit et même le devoir d'imposer des conditions aux armateurs; faisant à ceux-ci des avantages pécuniaires, elle est la tutrice naturelle des marins. On a ainsi décidé que, suivant le point où se rendrait le navire, il y aurait trois départs à trois dates différentes. Le premier départ est celui des pêcheurs qui doivent se rendre sur les bancs, le second celui des pêcheurs qui opèrent à la côte ouest de Terre-Neuve et dans le Saint-Laurent; enfin, le dernier, celui des pêcheurs destinés à la côte est de Terre-Neuve. Telles sont les dispositions d'un règlement long et minutieux qui régit non-seulement l'époque des départs, mais encore les conditions générales de la pêche. Le fond de ses dispositions, qui remontent à l'an II, n'a subi depuis cette époque que des modifications insignifiantes. D'après ce règlement, il doit y avoir tous les cinq ans une assemblée générale des armateurs qui se réunit à Saint-Servan sous la présidence du commissaire de la marine. L'assemblée doit proposer les modifications à faire au règlement, les améliorations à y introduire, enfin fixer par voie de tirage au sort les places de pêche qu'occupera chaque capitaine. Le ministre de la marine décide en dernier ressort des vœux émis par l'assemblée.

Les navires des bancs partent aussitôt que les règlements le leur permettent. Ils doivent satisfaire avant leur départ à certaines conditions d'hygiène et de propreté rarement remplies, malgré le certificat trop facilement délivré par une commission. Les navires quittent le port, formant une joyeuse escadrille dont le coup d'œil est des plus pittoresques. L'arrivée à Saint-Pierre est moins gaie, souvent la tempête a soufflé pendant la traversée et il arrive que des bâtiments manquent à l'appel. Aussitôt l'arrivée, chacun porte à

terre le sel dont il s'était chargé en France ou en Espagne[1]; puis l'on débarque les *graviers* ou hommes de peine, véritables ilotes destinés au transport de la morue, au séchage et en général à tous les travaux qui ne demandent aucune intelligence. Ces malheureux, engagés ordinairement pour un minime salaire, sont de véritables types de l'abrutissement humain. La loi récente qui défend aux enfants le travail dans les manufactures ne leur interdit pas de faire le métier de graviers; c'est une lacune que l'honorable rapporteur aurait sans doute comblée, s'il avait pu se douter qu'il existe des graviers. On en voit qui, à la fin de la saison de pêche, déduction faite des avances reçues au départ, n'ont pas cinq francs à attendre pour leurs six mois de fatigues. Il y a autant de différence entre un gravier et un pêcheur qu'entre un Turc et un fellah. Aussi n'est-il pas de dédains qu'on ne leur prodigue. Les morutiers les regardent comme des êtres inférieurs et ils le leur montrent. Une fois les graviers à terre, ils approvisionnent le navire de *boîte*, c'est-à-dire de l'appât nécessaire pour prendre la morue; cela fait, le navire part pour les bancs.

Le principal de ces bancs, celui que les morutiers nomment le grand banc, attire le plus grand nombre de pêcheurs. C'est un immense plateau situé au sud de Terre-Neuve. Les plus grands fonds n'atteignent pas plus de 400 mètres. On en attribue généralement la formation à un soulèvement sous-marin. Sa position au sommet de l'angle que forme près de là le Golfe-stream permet aussi de supposer que ce grand courant n'est pas étranger à sa formation.

Autrefois la pêche se faisait le long des côtes, et chaque soir on portait à Saint-Pierre le travail de la journée. On n'a pas tardé à comprendre l'avantage qu'il y aurait à pêcher au loin, et les Français, les premiers, ont commencé à le faire. Raynal nous a décrit la méthode employée de son temps. « Les bâtiments mouillent au large, dit-il, puis on les entoure d'une galerie extérieure garnie de barils défoncés par le haut. Les matelots y montent, la tête garantie des injures du temps par un toit goudronné fixé au baril; de là ils laissent tomber leurs lignes. » On n'agit plus ainsi; les navires se rendent bien au banc, mais ils sont munis de fortes chaloupes pour servir à la pêche. A peine mouillé à la place qu'il a choisie, le navire met ses chaloupes à la mer. Il reste ainsi pendant un long mois, quelquefois pendant deux, soumis à une longue houle d'ouest qui le balaye sans merci; il

[1] Cette façon de procéder occasionne une perte de temps et, par suite, d'argent. On pourrait l'éviter, en formant, à Saint-Pierre, des dépôts de sel qu'alimenteraient les bâtiments quittant sur lest les ports de France pour charger au Canada. Ceux qui viennent de Marseille ont des relâches toutes naturelles en Espagne ou en Portugal, et Saint-Pierre n'allonge guère leur route.

lui faut résister au vent qui souvent souffle avec violence, et là n'est pas le moindre danger. A chaque moment, la nuit, surtout par un temps de brume, il faut craindre la rencontre de l'un de ces immenses steamers lancés à toute vitesse, dont le choc serait mortel. Le jour même on n'est point en sûreté, car la brume y atteint une intensité à peine croyable. Si pour le navigateur elle est un danger constant, pour l'artiste elle est la source de jouissances variées. Tantôt elle se présente devant vous épaisse, noire, semblable à un mur qui va vous arrêter; tantôt elle est blanche, diaphane et donne aux objets des formes fantastiques. Si le soleil vient à la frapper, vous voyez dans les airs des navires, des roches, des montagnes, en un mot tous les phénomènes d'un mirage égyptien. Quant au pêcheur, il n'y voit guère qu'une difficulté de plus dont il lui faut triompher. Pour se prémunir contre les abordages en temps de brume, les navires n'ont à leur disposition qu'une sorte de corne des Alpes, dont le son lugubre avertit de leur approche. Si dans un de ces moments critiques, où une prompte manœuvre peut seule vous sauver, il vient à voltiger autour du navire un de ces oiseaux nommés satanites, si communs dans ces parages, et doués par les marins des pouvoirs les plus détestables, il faut toute l'énergie du capitaine pour faire reprendre courage à ses hommes. Singulière influence de la superstition sur les cœurs les plus intrépides !

Une fois les chaloupes à la mer, la pêche commence. Les vingt-cinq ou trente hommes de l'équipage s'y embarquent et ils vont à plusieurs milles poser leurs engins. Ils sont à l'œuvre toute la journée et reviennent le soir à bord, exténués de fatigue. La morue cuite à l'eau forme la base du repas ; quant à celui-ci, il est pris au milieu d'une malpropreté écœurante et il dure peu. Avant le jour il faut être debout pour recommencer le travail de la veille. Il y a dans la vie de ces hommes un jour plus horrible que tous les autres ; c'est celui où la tempête vient les surprendre et briser les chaînes de leur navire. Les chaloupes laissées à elles-mêmes, ne pouvant gagner aucun abri, luttent contre la mort et la voient venir sans aucune espérance de secours. Quand l'impuissance abat le courage, elles attendent tristement la lame qui va les engloutir. Quelles scènes se passent-elles alors? quelles angoisses traversent alors l'âme des victimes? Dieu seul le sait. Chaque année il faut enregistrer des sinistres de ce genre, et chaque fois ce sont quinze ou vingt hommes qui périssent. Si dans les chaloupes il se passe de lugubres tragédies, elles ont leur pendant à bord des navires, où le capitaine et quelques hommes sont demeurés. Le chef, homme aussi grossier que ses matelots, mais à qui sa position donne une autorité sans limites, en abuse quelquefois. Les témoins

manquent le plus souvent, car les matelots restés à bord ont peur ou deviennent ses complices. De temps à autre la justice lève un coin du voile, et ce que l'on découvre fait frémir pour ce que l'on ignore. Il n'y a pas longtemps, on a jugé un capitaine accusé d'avoir pendu un de ses hommes. Un autre, après avoir assommé son mousse, qui ne voulait pas se prêter à ses désirs brutaux, l'a coupé en tranches et salé dans la cale entre deux couches de morue. C'est à faire frémir ceux qui ont mangé de la morue cette année-là.

L'autorité dévolue à un capitaine est immense, et le salut de tous peut en dépendre. Les anciennes lettres de commandement le disaient bien haut et bien simplement, en saluant le capitaine « maître, après Dieu, » à son bord. Aujourd'hui l'autorité n'est pas moins nécessaire, et tant qu'il y aura une marine, celle-ci devra avoir pour première condition d'existence l'obéissance passive, n'en déplaise aux avocats qui pourraient penser autrement. Il est difficile d'empêcher complétement les abus, mais une sévérité bien entendue peut les diminuer. Cette rude vie de pêcheurs de bancs, de *banquiers*, comme on les appelle par une singulière ironie de langage, a aussi ses compensations. Ces étuis grossiers renferment souvent une âme accessible aux sentiments élevés comme aux grandes scènes de la nature. Leur pénible métier les fait s'estimer eux-mêmes, et le danger qu'ils affrontent constamment les relève à leurs propres yeux comme aux yeux de tous. Le soir, on voit les banquiers suspendre leur travail et contempler avec une naïve admiration les beaux phénomènes lumineux si communs dans les pays septentrionaux. Moins ils comprennent, plus ils admirent. Qui n'en ferait pas autant, en voyant le ciel soudainement illuminé de lueurs d'une blancheur éblouissante ou d'un rouge de sang? En un instant le spectacle change dix fois. Tantôt des gerbes de lumière semblables à des fusées partent du ciel pour éclater sur la mer, en se tordant dans tous les sens; tantôt de vastes rideaux de feu forment mille ondulations, comme si le vent les agitait; une colonne étincelante paraît au zénith, puis aussitôt reviennent le silence et la nuit. Le pêcheur étonné se demande s'il n'a pas fait un rêve, et ne comprend rien à la soudaine disparition de cette lumière, naguère plus brillante que celle du soleil.

O. DE CEINMAR.

La fin prochainement.

PELERINAGE
DE PARAY-LE-MONIAL

A MA COMPAGNE DE PÈLERINAGE

La journée que nous avons passée ensemble à Paray-le-Monial n'est point le seul jour mémorable dont le souvenir nous soit commun, car Dieu semble, en vérité, avoir voulu marquer d'une manière ineffaçable la plupart de nos rencontres en ce monde. Vous m'avez demandé le récit de celle-ci, et je l'aurais fait pour vous obéir, mais j'aime mieux vous adresser ces lignes rapides, écrites au moment même et sous une impression qui a été la vôtre comme la mienne. Elles sont insuffisantes et imparfaites, je le sais ; mais il me semble que si je cherchais à les rendre meilleures, elles seraient moins vraies, et que vous retrouverez mieux ainsi la trace du précieux et cher souvenir que nous conserverons toujours l'une et l'autre parmi les meilleurs de notre vie.

Paray-le-Monial, 3 juillet 1873.

Après avoir quitté Paris le mardi 1er juillet, à huit heures du soir, je rencontrai, en arrivant à Moulins, vers quatre heures du matin, l'une des personnes avec lesquelles il pouvait m'être le plus agréable et le plus doux de faire mon pèlerinage. Madame de La M. et sa nièce, mademoiselle de J., se rendaient à Paray comme moi, et nous poursuivîmes notre route ensemble. J'avais été prévenue que je trouverais un bienveillant accueil chez madame de C., qui habite Paray-le-Monial, mais que je ne connaissais point. Moitié timidité, moitié désir de ne point me séparer de ma compagne de voyage, au lieu d'aller tout droit frapper à cette porte hospitalière, je me décidai à suivre madame de Lamoricière au couvent des dames du Saint-

Sacrement, où elle s'était assuré un logement. Ce fut une mauvaise idée, car non-seulement nous étions attendues l'une et l'autre chez madame de C., mais celle-ci avait eu la bonté d'envoyer sa voiture pour nous chercher à la station, et son fils lui-même y était venu nous attendre. Mais nous ne nous devinâmes point mutuellement, et je m'acheminai à pied vers le couvent du Saint-Sacrement, en payant ainsi un très-court tribut de fatigue, et d'incertitude sur le vivre et le couvert, à ce fait, que je faisais un pèlerinage, et non point un voyage de pur et simple plaisir.

En marchant ainsi lentement, j'eus le loisir de bien considérer l'aspect de la route et celui des rues de Paray, où nous parvînmes au bout de vingt minutes de marche. On se sentait déjà dans une atmosphère tout à fait différente de celle que nous avions quittée. Sur toutes les poitrines le Cœur et la Croix ; à toutes les ceintures, ou bien, passés en bandoulière, de longs chapelets ; à toutes les fenêtres des bannières et des inscriptions pieuses. Cela rappelait ces anciens jours de fête à Rome, dans la grande Rome catholique, ces jours où il s'agissait de fêter quelque chose de plus grand, de plus élevé et de plus profond que tout ce qui fait l'objet des fêtes de la terre.

En arrivant au couvent, on nous dit qu'il était trop tard pour aller, selon notre intention, entendre la messe dans la chapelle de la Visitation, lieu et but premier de notre pèlerinage. Il était sept heures du matin ; les pèlerins de Belley la remplissaient tout entière. Nous nous décidâmes donc à aller entendre la messe dans la chapelle du couvent où nous nous trouvions, nous réservant d'en aller entendre plus tard une autre dans le sanctuaire, où il nous était, en ce moment, impossible de pénétrer... La messe entendue, nous allâmes à l'aventure chercher une tasse de café, et nous revînmes ensuite au couvent, où bientôt on nous annonça la fille de madame de C., dont l'arrivée transforma notre situation en un clin d'œil. Elle nous emmena avec elle chez sa mère, madame de C., à qui elle nous présenta. Puis, après quelques instants de repos, elle nous conduisit, par un chemin qui n'est pas celui de la foule, et malgré toutes les difficultés et toutes les consignes, elle sut faire valoir les droits de ma compagne aux plus exceptionnelles faveurs, et si bien faire usage de son nom cher à la France et à l'Église, qu'elle réussit à nous faire enfin parvenir, par la sacristie, au pied même de l'autel sur lequel notre Sauveur apparut et révéla son Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie !

Une fois là et à genoux à cette place où tant de prières ferventes ont été offertes depuis un mois, j'éprouvai un grand repos et, en même temps, une émotion profonde. J'avais cru me rendre compte

auparavant de la signification de ce pèlerinage; mais tout prenait une bien autre couleur près de ce lieu saint qu'ont touché les pieds glorifiés de Notre Seigneur-Jésus-Christ, entourée de ces bannières qui sont autant d'actes de foi, et en présence de la châsse qui renferme les reliques de celle dont l'âme bienheureuse planait assurément au-dessus de la foule rassemblée *par Elle* en ce lieu, et venant pour ainsi dire sommer ce Cœur divin de tenir les promesses qu'il a faites au monde, par l'entremise de sa fidèle servante!...

A toutes ces impressions se joignait celle que devait me causer la vue de la bannière votive des volontaires de l'Ouest (les zouaves pontificaux), représentation fidèle de celle qui, sortie de ce monastère et parvenue aux mains de M. de Charette, fut si glorieusement portée par ceux qui rachetèrent l'honneur de la France dans la journée de Patay, et qui, toute couverte du sang de ses défenseurs, a seule échappé aux mains de l'ennemi.

C'était pour nous un privilége inappréciable que celui d'être laissées là, en paix, au pied de cet autel, pendant une heure entière, tandis que la foule, dans la chapelle, permettait à peine aux derniers venus d'apercevoir la châsse et le sanctuaire : on disait des messes à trois ou quatre autels provisoires aussi bien qu'à l'autel principal, et le nombre des prêtres venus de toutes parts était tel, qu'entre minuit et une heure de l'après-midi, il se célébrait au delà de cent messes dans ce lieu. Pendant ces messes les chants se succédaient, et je regrettais que tous ne fussent pas dignes de l'occasion, lorsqu'on entonna un cantique qui avait pour début : *Pèlerins de la France, nous sommes accourus*, et pour refrain : *Cœur de Jésus, pardonnez-nous!* Je ne puis dépeindre l'effet qu'a produit sur moi ce chant. La musique en était belle ou m'a semblé telle, les voix justes et ferventes; c'était une prière, un appel, un cri tel que je n'en ai jamais entendu, c'était la voix de la France elle-même demandant grâce!...

Comment alors n'aurais-je pas compris, comme je ne l'avais jamais fait auparavant, cette manifestation nationale! Que de fois, en effet, n'avais-je pas pensé et dit autrefois que ce qui attirait le courroux de Dieu sur nous, ce n'était point l'absence de vertus privées, de ferveur chez les laïques et chez les prêtres, de piété sincère ou d'activité individuelle, pour le bien. Tout cela a *toujours* existé en France, et plus qu'ailleurs peut-être; mais c'était l'absence de toute expression *nationale* de piété, de toute profession de foi *publique*. En voici une enfin, et grâce au ciel, aussi solennelle, aussi publique que possible, et à laquelle pennent part toutes les classes sans exception : nobles et paysans, ouvriers et soldats, représentants de l'Assemblée nationale, hauts dignitaires ecclésiastiques ou fonctionnaires laïques, pauvres gens venus du voisinage; affligés en grand nombre,

venus de loin prier et pleurer, survivants de ces héros chrétiens, qui, dans la guerre horrible et récente, ont relevé l'honneur de la France et versé un sang qui plaide aujourd'hui sa cause. Oh! oui, toute la France est venue là vivante et fervente, et elle était représentée de la manière la plus frappante par tout ce qui était devant mes yeux et autour de moi !... Cette seule bannière des volontaires de l'Ouest, que de choses elle exprimait : foi simple et ardente, courage héroïque, sacrifice sans limites, ce qu'il y a de plus touchant dans la tendresse d'un enfant, ce qu'il y a de plus mâle dans la bravoure d'un soldat. Tels furent ces nobles cœurs, qui avaient pris pour emblème le cœur divin, centre et foyer de tout amour! Les plus grandes choses humaines et divines se sont trouvées là confondues. Aimer Dieu plus que tout, sa patrie plus que soi-même, s'arracher volontairement pour elle à tous les liens et à tous les biens de ce monde, mourir sans murmure dans la paix d'une immortelle espérance, ce fut là l'histoire d'un grand nombre d'entre eux, ce fut en particulier le sort digne d'admiration et d'envie de ce héros et de ce saint à qui fut confiée cette bannière sacrée, de ce jeune et noble Henri de Verthamond, qui la teignit le premier de son sang, mais la laissa, en tombant, en des mains non moins vaillantes que les siennes, qui la sauvèrent enfin, et la sauvèrent *seule*, de l'humiliation générale de nos drapeaux. Parmi ces défenseurs intrépides, trois succombèrent comme le premier, et c'est autour de cette même bannière que furent tués ou grièvement blessés, avec le comte de Verthamond, M. de Bouillé, M. Jacques de Bouillé, M. de Troussure, M. de Charette et le général de Sonis lui-même. Rappelons encore que ce fut dans cette même journée, et non loin de ceux-ci, que le jeune chef d'une illustre famille donna à son pays, avec sa vie, tout ce que la terre peut réserver ici de bonheurs et de promesses à un homme !...

Quelques journalistes ont ricané, je crois, sur le pèlerinage des zouaves pontificaux, sur cette bannière rapportée par eux le 20 juin, glorieuse et sanglante au pied du sanctuaire où de pieuses mains l'avaient brodée pour ceux qui, en 1870, défendaient le sol de la France. Je suis convaincue qu'ils n'ont ricané que parce qu'ils ont ignoré ou bien oublié ces faits, et qu'en réfléchissant au jour et à l'heure où ces volontaires la portèrent sur le champ de bataille, et au prix dont ils payèrent l'honneur de la rapporter en ce lieu, il n'est pas un seul Français, fût-il le plus acharné des libres penseurs, qui eût le courage de railler l'acte de piété de ces chrétiens et de ces soldats !

Nous étions encore à genoux près de l'autel, lorsque l'on vint nous dire qu'il fallait quitter la chapelle pour faire place aux pèlerins

d'Autun, qui arrivaient au nombre de 500, et qui allaient la remplir en totalité. Nous quittâmes nos places à regret, mais seulement pour demeurer debout près de la porte de la sacristie, d'où nous vîmes arriver en effet ce flot de pèlerins, précédés d'une riche bannière. Nous entendîmes de nouveau le chant qui m'avait saisie. Nous assistâmes à l'amende honorable suivie de la consécration faite en leur nom au Sacré-Cœur, et tout cela aussi fut émouvant et saisissant au delà de toute description.

Enfin, à midi, après une courte visite à la supérieure de la Visitation, qui nous apparaît à travers la grille comme une véritable vision de douceur et de sainteté, nous revenons dans la demeure hospitalière, où nous attendait un repas, digne de cette hospitalité elle-même, et dont je dois avouer que nous commencions à avoir grand besoin.

Je ne pourrai plus oublier jamais madame de C., son fils et sa gracieuse belle-fille, M. et madame de M... Tous ont été d'une bonté, d'une cordialité, d'une simplicité complétement d'accord, au surplus, avec ce qu'il est naturel d'attendre du voisinage d'un sanctuaire qui est, avant tout, le lieu où se révèle et se commande à tous la charité chrétienne sous toutes ses formes. Le grand amour de Dieu d'abord, qui est le commencement et la fin de tout, et l'amour mutuel, sans lequel l'autre ne peut vivre et régner!

A ce propos, je dirai qu'il m'a semblé heureux et peut-être miraculeux que, dans cette foule, où chaque homme apportait à coup sûr son opinion, et souvent même sans doute sa passion politique, pas un mot n'ait été proféré sur ces questions qui, plus que toutes les autres, soulèvent la dissension et la haine; pas un mot! On eût dit que ce divin emblème, visible partout, imposait silence à l'esprit de discorde, pendant ce grand acte de réparation, et que chacun devait en ce lieu observer scrupuleusement une sorte de trêve de Dieu.

Dans l'après-midi, la bonté de nos hôtes, secondée par l'effet du nom de ma compagne (qui semblait à bon droit associée à l'honneur de la bannière des zouaves), nous valut l'inappréciable avantage de parcourir le jardin du monastère (dans l'enceinte de la clôture), sans suivre la longue file des pèlerins, et de pénétrer dans l'intérieur de la petite chapelle, consacrée par le souvenir d'une des révélations faites à la bienheureuse Marguerite-Marie. C'est un des lieux où notre Sauveur lui apparut et conversa avec elle. Là aussi, il nous fut permis de demeurer presque une heure entière, privilége refusé à tous, vu les proportions de cette petite chapelle, où il serait impossible d'admettre les trop nombreux pèlerins. Ce jour-là, ils étaient au nombre de 15,000, et nous les entendions tous passer à pas pressés devant la porte ouverte de la chapelle, où ils ne faisaient que

jeter un regard en défilant. L'espace trop étroit obligeait absolument à leur interdire d'y pénétrer; mais ce n'était pas sans chagrin que nous écoutions ainsi le bruit de leurs pas et le chant de leurs cantiques, tandis que plus heureuses qu'eux, nous avions la permission de prier tranquillement dans ce lieu béni. Puissions-nous avoir été dignes de cette faveur! et avoir mis à profit, comme nous le devions, le pieux loisir qui nous a été accordé!...

Nous reprîmes ensuite le chemin du monastère à travers le jardin, nous arrêtant d'abord dans le bosquet de noisetiers, puis devant la petite cour intérieure, qui sont les autres lieux marqués par des apparitions divines et les deux dernières stations du pèlerinage.

Après cela, repos de deux heures, puis dîner, dans la même excellente compagnie que le matin... Enfin, lorsque approcha la fin du jour, nous sortîmes de nouveau pour parcourir les rues, et assister au départ des pèlerins, car j'étais trop fatiguée pour pouvoir les escorter; mais notre jeune compagne, infatigable comme on l'est à son âge, les suivit jusqu'à la gare. Les flambeaux s'allumèrent en route, et elle eut le spectacle intéressant et pittoresque de leur départ. Quant à moi, j'eus pour le moins une jouissance égale en parcourant lentement, par cette belle soirée, les rues pavoisées et fleuries de Paray, d'où la foule s'écoulait, et qui devenaient peu à peu silencieuses et paisibles, autant qu'elles avaient été animées pendant quelques heures par le mouvement et les chants de la foule. Je lus ainsi à loisir, aux dernières lueurs du jour, les inscriptions nombreuses qui rappelaient de toutes parts les consolantes promesses faites par notre Sauveur à sa servante, pour être par elle répétées au monde.

On lit ainsi, dans les fêtes publiques, des inscriptions qui, lorsqu'elles se rapportent à quelque intérêt patriotique, ou à quelque sentiment personnel, causent toujours une certaine émotion. Que dire donc de celles-ci?... de celles-ci qu'une foi facile à ressentir, en ce lieu où tout venait visiblement la confirmer, nous permettait de regarder comme les paroles du Verbe divin lui-même, et adressées directement à chacun de nous!... Je sentais mon cœur se gonfler d'émotion, tandis que des paroles telles que les suivantes frappaient de toutes parts mes yeux :

Je mettrai la paix dans leurs familles.

Je les consolerai de toutes leurs peines.

Je serai leur refuge assuré pendant la vie, et surtout à la mort.

Les pécheurs trouveront dans mon cœur la source et l'océan infini de la miséricorde, etc., etc.

Le jour tout à fait tombé, nous sommes retournées dans la chapelle pour la revoir, l'admirer, et y prier encore à notre aise. Ce

petit sanctuaire est digne du souvenir qu'il retrace. Rien n'a été épargné pour l'orner, et le goût a heureusement été ici à la hauteur de la piété. Éclairée à cette heure par la seule lumière des cierges qui brûlaient en grand nombre devant la châsse, tout avait un aspect plus frappant encore peut-être que le matin. L'or et l'argent des riches et innombrables bannières apportées de toutes parts, étincelaient le long des murs de la chapelle. Elles sont là encore pêle-mêle, et un grand nombre d'entre elles ont dû être provisoirement déposées dans la grande église. Ce sont de magnifiques témoignages d'un sentiment universel, et comme de permanents actes de foi de toutes les grandes villes de France et même de Belgique, car, en cette circonstance, celle-ci ne l'a cédé à aucun pays en magnificence, et la bannière d'Anvers est remarquable entre toutes.

Au bout d'une demi-heure à peu près, un prêtre s'approcha de la balustrade pour dire à haute voix à tous ceux qui étaient encore là en prières : « qu'il était temps de quitter la chapelle. » Il ajouta « que cette nuit-là on ne permettrait à personne d'y demeurer, » rendant par là un témoignage frappant et édifiant à la piété de ceux qui si souvent, pendant ce mois de prières, ont prolongé les leurs au pied de cet autel pendant toute la durée de la nuit.

La lune était levée lorsque nous sortîmes de la chapelle, et la brillante et calme nuit était en parfaite harmonie avec toutes les impressions heureuses et bénies de la journée.

Avant d'achever ces lignes, je veux penser un instant, à propos de tout ce que je viens de rapporter, aux objections des ennemis, à celles des amis, et à celles qui étaient les miennes à moi-même avant de venir à Paray.

Aux ennemis *incrédules* il est difficile de répondre. A ceux qui ne croient pas en Jésus-Christ, qui nient sa divinité ou son humanité, que dire en effet sur un sujet qui est l'expression la plus vive possible de la foi chrétienne à l'une et à l'autre? Mais que leur importe aussi? Ils ne comprennent pas — ce qui de leur part est fort naturel — ce que signifient ces mots : *le cœur de Jésus-Christ ;* mais comprennent-ils mieux le sens de ceux-ci : *Jésus-Christ crucifié?* Il faut bien cependant qu'ils supportent que toutes les conséquences de cette dernière parole se développent devant eux, dans les pratiques, dans le culte, dans la vie tout entière des catholiques, et s'ils savaient seulement quel mystère et quel miracle sont renfermés pour nous dans cette simple parole : *entendre la messe*, ils seraient moins préoccupés de nos autres dévotions. Quoi qu'il en soit, tant

qu'ils n'ont pas résolu de les supprimer toutes, il faut qu'ils se résignent à être patients vis-à-vis de ceux qui, tout en ne leur imposant rien, veulent aussi ne rien se laisser interdire par eux, et se bornent, en cette circonstance, à obéir à un conseil très-sage, qui leur a été souvent donné, celui « de ne rien faire *pour* qu'on les regarde, et de ne rien omettre, *parce* qu'on les regarde. »

A ceux que j'appelle *des amis*, parce que ce sont des adversaires croyants et sincères, qui se bornent à nier le fait sur lequel se fonde cette dévotion particulière, je rappellerai une fois de plus (et surtout, parmi eux, aux *protestants*) que les catholiques croient, d'une très-ferme foi, que le bras de Dieu ne s'est point raccourci. Que depuis les premiers jours du monde jusqu'à la fin des temps, depuis la venue de notre Sauveur jusqu'au jour où nous le verrons venir dans sa gloire, ils sont et seront convaincus que toute manifestation de sa puissance est possible ; que les miracles, les apparitions divines ou célestes, auxquels croient avec nous tous ceux qui, séparés de nous, lisent encore avec foi les saintes Écritures ; que ces miracles et ces apparitions n'ont point, à un jour donné, cessé d'être possibles. Nous croyons même pouvoir les défier de trouver dans l'Évangile ou ailleurs une seule parole qui indique qu'il dût en être ainsi. Tout cela posé, il ne reste plus que le doute, permis dans chaque cas particulier, et, à cet égard, l'Église laisse chacun user de son jugement. Mais comme, selon le jugement des catholiques, et selon l'exacte vérité des faits (pour qui veut bien s'en informer), l'Église, avant d'admettre, non pas au nombre des dogmes (ce qu'elle ne fait jamais en de semblables occasions), mais au nombre des dévotions permises, celles qui résultent d'un miracle ou de la révélation faite à une âme sainte, l'Église, dis-je, use de précautions infinies, et a recours à des moyens de la dernière rigueur pour en avérer l'authenticité, nous croyons d'une foi vive et vraie à ce qu'elle nous propose. En ce qui concerne notre conviction et nos sentiments, voilà ce qu'il faut que les spectateurs défiants se persuadent. Ils auront alors l'esprit plus libre pour examiner quel pourra être le résultat pratique de cette foi sincère et *raisonnable*, lors même qu'elle ne nous est pas *imposée*. Dans ce cas particulier, par exemple, ce résultat pourra-t-il être autre qu'un redoublement d'amour pour Jésus-Christ, puisque son amour pour nous est spécialement l'objet dont nous venons ici nous remplir le cœur, l'esprit et l'âme, et, pour ainsi dire, *nous enivrer !* Est-ce donc là une ivresse si dangereuse et si coupable ? Ne sent-on pas, au contraire, qu'elle peut être le bienheureux contre-poison de toutes celles, d'une autre sorte, qui trop souvent nous possèdent, et comme le contre-poids de ce qui nous entraîne de tant d'autres côtés ?

Le P. Gratry a dit, avec une bien grande raison, que c'était l'*attention* qui manquait le plus aux hommes, et surtout aux gens du monde. Il me semble, en effet, que si les adversaires de bonne foi voulaient seulement être parfaitement attentifs à ce que fait *véritablement* l'Église dans ses pratiques imposées et conseillées, ils cesseraient bien souvent de lui être hostiles par ce seul examen.

Et maintenant j'en viens à mes propres difficultés, relativement à cette dévotion qui m'a toujours été chère, mais dont, avant de venir à Paray, il m'était souvent arrivé de critiquer les formes extérieures. Une seule représentation du Sacré-Cœur était de mon goût, et pour être satisfaite, il me fallait (chose assez étrange) être *à Londres*, en présence d'une certaine fresque de l'église des Jésuites, à laquelle je ne trouvais absolument rien à redire. Je n'ai point changé d'avis à cet égard. Mais je suis devenue moins difficile sous d'autres rapports, et je reconnais aujourd'hui avec une humble conviction qu'il s'agit ici de tout autre chose que d'*esthétique*. Ce cœur dont la représentation me semblait trop matérielle, je l'aime maintenant, comme un beau, un vrai, un cher symbole! Depuis que je l'ai vu flotter sur toutes les bannières, depuis que je l'ai vu porté avec la croix sur toutes les poitrines, depuis que je l'ai porté sur la mienne, il me semble avoir tout d'un coup compris que c'était l'expression la plus claire et la plus directe de cet amour divin, adoré et désiré, qui est l'objet même de cette dévotion, mais qui est, en même temps, l'unique bonheur désirable de la vie présente, et la suprême réalisation de la félicité éternelle!

Symbole parfaitement accepté par nous, tous tant que nous sommes, lorsqu'il s'agit d'exprimer nos affections humaines. Qui de nous, en effet, n'a donné, n'a possédé quelque cœur en or, en argent, ou en pierreries, dont la signification, relativement à ceux que nous aimons ici-bas, est analogue à celle que nous donnons à ces images qui nous représentent le cœur par excellence, le foyer du grand, du seul amour!... Avons-nous jamais songé à reprocher à ces joyaux qui nous sont chers, d'être une représentation trop matérielle du cœur, dont ils nous rappellent la tendresse? Non assurément, nous comprenons ce qu'ils signifient, et cela nous suffit, et nous les regardons avec plaisir. Comprenons donc aussi la signification de ces représentations du cœur divin, et nos yeux s'y attacheront avec une bien autre émotion et une joie bien autrement profonde.

Les Douglas portent avec orgueil dans leurs armes un cœur couronné. C'est le cœur d'un roi auquel leurs aïeux furent fidèles, et ils sont fiers de ce blason comme d'un titre de gloire. Ne l'avons-nous pas nous-mêmes admiré souvent? et n'avons-nous pas compris

sans peine que les descendants de l'ami de Robert Bruce aient gardé le souvenir de sa fidélité, et choisi pour emblème ce cœur royal qu'il s'était chargé de porter en terre sainte ?

Un cœur divin est quelque chose d'autrement grand qu'un cœur royal. C'est là le symbole qui nous est offert. Acceptons-le, non pas avec orgueil (ce cœur-là nous apprend avant tout à être doux et humbles), mais avec amour, avec reconnaissance, avec transport. C'est un noble et divin blason dont il faut nous rendre dignes. Ce sont des armes parlantes qui nous crient si haut la charité sous toutes ses formes, que si, au retour de ce pèlerinage, on n'aime pas mieux Dieu et ses frères, il faudra craindre de ne l'avoir pas accompli dans les conditions voulues.

Mais si au contraire, par la grâce de Dieu, ces conditions étaient remplies et si son but véritable était atteint, si au retour de ces pèlerins, ceux-là mêmes qui les insultent les trouvent plus calmes, plus doux, plus justes qu'auparavant ; si dans le cœur immense et divin auquel ils ont été rendre hommage il s'était opéré cette véritable union des cœurs, aussi nécessaire au salut de la patrie qu'indispensable pour le salut des âmes, ne désarmeraient-ils pas la haine des uns, le mépris des autres, et ne feraient-ils pas ainsi une apologie sans réplique de l'acte qu'ils ont accompli ?...

P. LA F. CRAVEN.

REVUE SCIENTIFIQUE

Dans les dernières séances de l'Académie des sciences, M. Bouillaud a entretenu ses collègues d'un cas d'*aphasie* fort curieux qui lui a permis de démontrer que cette perte de la parole a pour cause une lésion d'un point déterminé du cerveau dans lequel réside la faculté du langage articulé.

Qu'est-ce que l'*aphasie?* M. Littré, dont le nom, dit-on, fait autorité quand il s'agit d'étymologie, veut que le mot aphasie, du grec α privatif et *phasis*, parole, soit le seul mot convenable pour désigner la maladie dont nous venons de parler. Nous rejetons donc *alalie*, que proposait M. Lordat en 1841, et *aphémie*, que M. Broca voulait faire adopter plus tard.

L'aphasie est la perte de la faculté d'exprimer sa pensée par la parole, et le plus souvent de l'exprimer par l'écriture et par le geste.

L'aphasique a perdu tout à la fois, à un degré plus ou moins considérable, *la mémoire des mots*, *la mémoire des actes à l'aide desquels on articule les mots et l'intelligence*. L'intelligence est moins lésée que la mémoire des actes phonateurs et la mémoire des actes phonateurs est moins lésée que la mémoire des mots.

Un des cas les plus curieux d'aphasie que j'aie pu observer est le suivant, que j'ai recueilli à l'Hôtel-Dieu pendant mes études médicales :

« Un homme âgé de trente ans se présente à la consultation de l'Hôtel-Dieu ; on l'introduit dans le bureau où le nom des malades est enregistré avant qu'on les place dans les salles, et il est impossible d'obtenir de lui le moindre renseignement, ni son nom, ni sa profession, ni sa demeure, Son vocabulaire se bornait à ceci : *Ma foi...* Si l'on insistait, il témoignait son impatience en disant le juron : « Cré nom d'un cœur ! »

« Pour connaître sa demeure et obtenir des renseignements, on lui dit que puisqu'il ne pouvait donner ni son nom, ni son adresse, on ne pouvait l'admettre à l'hôpital. On le mit donc à la porte en l'engageant à s'en aller chez lui. Le pauvre diable comprit, il s'en alla et on le suivit. Il arriva alors au chantier où il travaillait et s'assit sur une pierre.

« Ses compagnons de travail le reconnurent, indiquèrent son nom et racontèrent que, le matin, il était venu au chantier, où l'on s'était aperçu

qu'il ne pouvait parler et qu'il traînait un peu la jambe gauche. On le ramena alors à l'Hôtel-Dieu, dans le service de Trousseau. Le professeur lui demande son nom et sa profession, il le regarde en répondant : « Ma foi... ! » M. Trousseau insiste, le malade fait des efforts, agite la tête et d'un air d'impatience : « Cré nom d'un cœur ! » Pour savoir s'il avait d'autres mots à son service, on insiste pour qu'il dise son nom, son pays ; pas de réponse. « N'êtes-vous pas de la Haute-Loire ? » Comme un écho, il répond : « Haute-Loire. » « Comment vous appelez-vous ? — Haute-Loire. — Quelle est votre profession ? — Haute-Loire. — Mais vous vous appelez Marcou ? — Oui, monsieur. — Vous vous appelez bien Marcou ? — Oui. — Quel est votre pays ? — Marcou. — Mais non, c'est votre nom. » Et alors, avec un geste d'impatience : « Cré nom d'un cœur ! »

« Cet homme avait la bouche un peu déviée à droite, à cause de la paralysie de la face du côté gauche. Il lève le bras gauche en même temps que le droit, et tandis qu'il agite ce dernier avec vigueur, en serrant fortement le poing, il regarde tristement le bras gauche, qui est relativement impuissant.

« Après trois mois de traitement, d'efforts et de leçons, et des alternatives d'aggravation et d'amélioration plus ou moins marquées, Marcou ne se rappelait jamais le mot « cheveu », et de son bonnet de coton ne pouvait prononcer que la terminaison « de coton. »

Pendant longtemps les physiologistes ont fait du cerveau un grand centre dont toutes les parties sont solidaires, ainsi que les facultés qui en dépendent ; mais, en 1822, M. Bouillaud recueillit les premières observations d'après lesquelles il conçut l'idée de la localisation cérébrale, d'après laquelle les lobules antérieurs du cerveau sont les organes de la formation et de la mémoire des mots et des principaux signes représentatifs de nos idées. Depuis cette époque, de nombreuses observations et des autopsies faites avec le plus grand soin ont confirmé les assertions de M. Bouillaud que le savant professeur a résumées de nouveau devant l'Académie des sciences dans les conclusions suivantes :

1° Dans les lésions de la parole causées ou produites par une affection cérébrale, c'est dans les lobes antérieurs ou frontaux du cerveau que cette affection a son siége.

Or, dans une catégorie de ces cas, les lésions de la parole dépendent de ce que les mouvements coordonnés ou *coassociés* nécessaires au langage dit articulé, c'est-à-dire à la *prononciation des mots*, ne peuvent plus s'exécuter. Donc, il existe dans ces lobes antérieurs un centre *coordinateur* ou *législateur* de cette espèce de mouvements *volontaires* dits *coordonnés, coassociés, congénères*.

Or, aussi dans une autre catégorie des cas dont il s'agit, les lésions de la parole dépendent d'une lésion portant sur les *mots* eux-mêmes et non sur l'acte de leur prononciation ; donc il existe, dans les lobes indi-

qués, un autre centre, sans la coopération duquel la parole ne pourrait s'exercer.

2° Sous l'un des deux rapports indiqués ou sous tous les deux réunis, la faculté de la parole peut être lésée ou perdue, les autres facultés intellectuelles *spéciales* étant conservées ou intactes et réciproquement.

MM. Jolyet et Blanche viennent de donner à l'Académie le résultat de recherches expérimentales sur l'action du gaz protoxyde d'azote, qui empruntent à l'abus que les dentistes en font en ce moment, comme anesthésique, un grand intérêt.

Le gaz protoxyde d'azote, depuis sa découverte, a été l'objet de nombreuses observations et expériences, faites tant sur l'homme que sur les animaux, et les opinions les plus contradictoires ont été émises relativement à son action physiologique. A cette question se rattachent les noms de Davy, Thenard, Zimmermann, Magitot, Krishaber, etc.

Les deux points de l'action du protoxyde d'azote, comme gaz respirable et comme agent anesthésique étant encore aujourd'hui controversés, il a paru utile à MM. Jolyet et Blanche de les contrôler par quelques expériences nouvelles faites dans des conditions précises.

Le protoxyde d'azote est-il un gaz respirable? On sait que l'air atmosphérique n'entretient la respiration des animaux que par l'oxygène qu'il renferme; on s'est donc demandé si le gaz protoxyde d'azote, combinaison instable d'azote et d'oxygène, beaucoup plus riche en oxygène que l'air atmosphérique, pouvait aussi servir à la respiration.

Dans une première série d'expériences, les expérimentateurs ont recherché si des graines pourraient germer dans une atmosphère de protoxyde d'azote. Ils ont placé sous des cloches contenant du gaz chimiquement pur, des graines d'orge et de cresson sur du papier à filtre humide. Ils ont constaté que, après neuf jours dans un cas et quinze jours dans un autre, les graines n'offraient aucune trace de germination, tandis que d'autres semis d'orge et de cresson faits comparativement et de la même façon, mais sous une cloche renfermant de l'air atmosphérique, entraient en pleine germination du deuxième au troisième jour.

Les graines placées dans le protoxyde d'azote germaient à leur tour, si l'on faisait passer sous les cloches quelques centièmes d'oxygène.

Si la germination et le développement des plantes est impossible dans le protoxyde d'azote, les fonctions essentielles de la respiration des animaux ne peuvent non plus s'effectuer dans une atmosphère de ce gaz pur. Les oiseaux y meurent en trente secondes, les mammifères (lapins, chiens) en trois à quatre minutes et demie. A la mort, le sang est noir dans les vaisseaux, l'autopsie permet de constater les signes ordinaires de l'asphyxie par respiration de gaz inertes (azote, hydrogène).

Dans une seconde série d'expériences, MM. Jolyet et Blanche ont recher-

ché si le protoxyde d'azote possède réellement les propriétés anesthésiques qu'on lui attribue et qui le font employer dans certaines opérations chirurgicales, et spécialement pour l'extraction des dents.

Dans ce but, ils ont fait des mélanges de protoxyde d'azote et d'oxygène plus ou moins riches, de telle façon que ces mélanges contenaient 18 à 21 d'oxygène et 60 à 80 p. 100 de protoxyde.

Des moineaux placés sous des cloches, dans des atmosphères semblables, se comportaient comme ceux qu'on avait placés comparativement dans des cloches renfermant de l'air ordinaire, et mouraient à peu près dans le même temps, après avoir formé autant d'acide carbonique et épuisé également l'oxygène.

MM. Jolyet et Blanche ont fait respirer à des chiens des mélanges de protoxyde d'azote et d'oxygène dans les proportions de l'air pendant vingt à trente minutes, sans avoir pu constater à aucun moment un affaiblissement appréciable de la sensibilité ; le nerf sciatique, excité par un faible courant, a toujours produit des signes d'une vive douleur.

Chez les animaux respirant le gaz protoxyde pur, on a constaté, en excitant le nerf sciatique à divers moments, que la sensibilité disparaissait chez l'animal entre la troisième et la quatrième minute, c'est-à-dire à un moment où l'animal offrait tous les signes de l'asphyxie.

Ces expériences suffiraient déjà à montrer que le gaz protoxyde d'azote n'est pas un agent anesthésique véritable, et qu'il ne produit l'insensibilité qu'en amenant l'asphyxie. L'extraction des gaz du sang par la pompe à mercure et leur analyse à l'eudiomètre mettent ce fait hors de doute. Lorsqu'on cherche, en effet, par des analyses des gaz du sang, la quantité de protoxyde d'azote qui existe dans le sang artériel des chiens respirant des atmosphères artificielles de protoxyde et d'oxygène, dans les proportions de l'air atmosphérique depuis vingt à trente minutes, on trouve qu'il a dissous environ 30 à 35 centimètres cubes p. 100 de protoxyde d'azote. D'un autre côté, les animaux qui meurent en respirant le protoxyde d'azote, pur, ont, à la mort, de 30 à 38 p. 100 de protoxyde d'azote, c'est-à-dire la même quantité à peu près que plus haut. Mais tandis que les premiers ont dans leur sang 18 à 20 d'oxygène p. 100, les seconds, au moment où l'anesthésie a lieu, n'ont plus que 2 à 3 p. 100 d'oxygène dans le sang artériel. Or l'expérience a montré que l'insensibilité a lieu chez les chiens lorsque précisément il n'y a plus que 2 à 3 p. 100 d'oxygène dans le sang.

De ces expériences on peut conclure que le gaz protoxyde d'azote ne peut entretenir la respiration des plantes ni celle des animaux; que si ce gaz respiré pur produit, à un certain moment l'anesthésie, c'est par privation d'oxygène dans le sang, c'est-à-dire par asphyxie.

Dans sa séance du 7 juillet, l'Académie des sciences avait trois nomina-

tions de correspondants à faire dans la section d'anatomie et de zoologie, en remplacement de M. Agassiz, nommé associé étranger, et de MM. Pictet et Pouchet, décédés. MM. Steenstrup, Dana et Carpenter ont été élus.

Dans les trois scrutins, l'Académie a repoussé le nom de M. Darwin, le célèbre auteur de *l'Origine des espèces.*

On sait que M. Darwin, après de nombreux voyages, a cru avoir découvert une loi unique de la formation des êtres. Tous les êtres, sans exception, proviennent de quatre ou cinq types primitifs, peut-être même d'un seul type : l'homme et la fourmi, le lion et l'araignée, la baleine et le ciron, l'aigle et la méduse n'ont pas été créés ; ils ont été formés peu à peu par la force des choses, par l'influence du mélange, du mouvement, de la chaleur, de l'humidité, du climat où ils se trouvaient placés. Comme dit spirituellement M. Eugène Loudun, le terrain était mou; l'animal qui y vivait élargissait son pied, ce pied devenait palmé, l'oie naissait, ou le cygne ou le canard, etc. Ainsi se développèrent l'aile du milan, la nageoire du brochet, la queue du tigre, l'oreille de l'âne, le cou du chameau, le triple râtelier du requin, etc.

En un mot, c'est le bon sens renversé, l'effet pris pour la cause, la Providence devenue inutile, la négation de la création, de Dieu même.

Il faut rendre justice au savant anglais; il ne tire pas de son système des conclusions panthéistes, il se défend même d'y avoir songé, préférant passer pour illogique que pour athée; mais ses disciples en ont tiré les déductions, la vraie cause du monde était enfin trouvée : *la sélection remplace la création, on se passe de Dieu.*

Ces idées n'appartiennent pas à M. Darwin, et cette doctrine a été exposée par Lamark au siècle dernier. Observateur médiocre, théoricien plus ou moins ingénieux, M. Darwin n'a eu que le triste mérite d'apporter comme renfort et d'adapter à la doctrine matérialiste une de ces idées qui, grâce à leur étrangeté, descendent si facilement du cerveau des philosophes où elles ont pris naissance dans l'esprit de la foule ignorante, dont elles flattent les mauvais instincts.

Comprenant son rôle de gardienne des saines doctrines scientifiques, l'Académie a donc bien fait, selon nous, de repousser le nom de M. Darwin, et de protester hautement et publiquement contre ses désolantes théories.

Les hommes de l'art ont toujours traité l'obésité plutôt par le régime diététique que par les drogues. Galien a écrit un traité sur les aliments gras et maigres. Les ouvrages d'Hippocrate et de Celse contiennent des prescriptions diététiques pour les personnes obèses qui désirent diminuer leur embonpoint. Aujourd'hui encore le régime alimentaire, convenablement formulé, constitue la partie la plus importante du traitement de l'obésité.

C'est sur la composition du régime alimentaire qu'est basé le traitement de l'obésité, connu sous le nom de système Banting, qui a fait tant de bruit en Angleterre et ailleurs il y a quelques années.

M. Banting était un homme de soixante-six ans, ayant mené une vie très-active pendant cinquante ans. Dans la célèbre brochure qu'il publia sous le titre de : *Letter on corpulence*, Lettre sur l'obésité, il insiste sur ce point que ses occupations n'étaient point sédentaires et qu'il mangeait ou buvait modérément. Néanmoins, entre trente et quarante ans, il constata qu'il avait une tendance prononcée à l'obésité, et cette constatation le remplit d'inquiétude. Il avait toujours particulièrement redouté cette infirmité et il résolut de mettre tout en œuvre pour en arrêter les progrès.

Un médecin lui conseilla l'exercice de la rame en bateau. Il acheta donc une nacelle à deux rames et, chaque matin, il consacrait plusieurs heures à cet exercice. Ce régime développa seulement sa force musculaire, mais en même temps son appétit était formidable et il devint encore plus obèse qu'auparavant. Son embonpoint ne faisant que croître chaque jour, il suspendit cet exercice. Sur ces entrefaites, son médecin étant venu à mourir, M. Banting consulta les praticiens les plus distingués de Londres pour arrêter les progrès de l'obésité. Les bains, les eaux minérales, l'exercice à cheval, il essaya de tout, il se condamna même à vivre et à travailler comme un paysan, le tout sans résultat.

Entre autres prescriptions, il essaya des bains turcs, dont il prit trois par semaine. Bientôt il en diminua le nombre et finit par les supprimer tout à fait, quand il se fut convaincu qu'il n'avait point à attendre sa guérison d'un régime qui, après quatre-vingt-dix bains, n'avait produit sur sa personne qu'une diminution de poids de six livres.

M. Banting, avec une stature de cinq pieds trois pouces anglais, pesait 180 livres en août 1862, tandis que le poids moyen d'un homme de sa taille n'est que de 130 livres. Cette infirmité le mettait au désespoir, il avait dû renoncer à tous les plaisirs de la vie ; il évitait de se montrer dans les rues pour échapper aux railleries des passants. M. Banting était donc à ce moment le plus malheureux des hommes, quand la Providence, comme il le dit lui-même, vint le mettre sur la voie qui devait le conduire à la guérison et à une nouvelle existence ; il eut le bonheur de s'adresser au docteur William Harvey, qui réussit enfin à le débarrasser de ses souffrances.

M. Banting fut d'abord grandement surpris des prescriptions du docteur Harvey. Précédemment il s'était appliqué à réduire autant que possible son régime alimentaire, sur la recommandation qui lui avait été faite par tous les médecins d'être sobre dans ses repas; or M. Harvey lui prescrivait un régime qu'on peut considérer comme particulièrement riche et fortifiant, comme on va le voir :

M. Banting prenait à son déjeuner 8 à 10 onces de viande (225 à 280 grammes), 2 onces de biscuit ou de pain grillé, une forte tasse de thé, mais

sans sucre ni lait. Son dîner se composait de 10 à 12 onces de poisson (le saumon exclu) ou de végétaux, excepté les pommes de terre, ou de volaille ou de gibier avec 2 onces de pain rôti. Ce repas était complété par deux ou trois verres de bon vin rouge, xérès ou madère; mais le champagne, le porto et la bière étaient rigoureusement interdits. Dans l'après-midi, en guise de goûter, M. Banting mangeait 4 à 6 onces pesant de fruits, un ou deux biscuits, et absorbait une forte tasse de thé, mais toujours sans sucre ni lait. Il soupait de 6 à 8 onces de poisson ou viande, avec un ou deux verres de vin rouge. Enfin, avant de se mettre au lit et pour assurer son sommeil, il buvait un grog sans sucre ou bien un à deux verres de vin rouge ou de xérès. Quand le pain ou le biscuit étaient trop secs, il les trempait dans un verre d'eau-de-vie.

Après une semaine d'essai de ce nouveau traitement, complété chaque jour par une cuillerée d'une mixture alcaline, M. Banting se sentit plus dispos. Il persévéra dans la médication, et chaque fois qu'il se pesait, il constatait avec satisfaction que son poids diminuait. Enfin, en mai 1863, après neuf mois de traitement, il avait diminué de plusieurs pouces de rotondité et il pesait 35 livres de moins, sans avoir eu un seul instant à se plaindre du régime qu'il avait suivi. Bref, son infirmité physique s'était atténuée et avait presque disparu. En septembre 1863, la diminution de poids s'élevait à 46 livres, et la circonférence du corps autour de la taille avait diminué de 12 pouces.

La brochure de M. Banting, dont je viens de donner l'analyse, fit grand bruit en Angleterre. Les personnes obèses appliquèrent à l'envi le système de l'auteur. D'autre part, en prenant le contre-pied de son système, des personnes maigres et à taille élancée réussirent à se donner un peu de ventre. Dans les grands dîners, il y avait des plats pour ceux qui désiraient grossir et pour ceux qui voulaient maigrir, et le maître d'hôtel, en vous offrant un plat, ne manquait pas de vous dire : « Do you Bant? »

Bientôt, la *Lettre sur l'obésité* produisit une grande sensation sur le continent, et la nouvelle doctrine trouva force avocats et de zélés disciples, en Allemagne surtout, et le professeur de Niemeyer, médecin du roi de Wurtemberg, en fit, en 1865, le sujet d'une de ses conférences, qui eut un grand retentissement et à laquelle j'emprunte la plupart des détails que je viens de donner.

Combinant la médication hydrothermale avec la diète d'amaigrissement du système Banting, M. le docteur Vacher, médecin consultant au Mont-Dore, vient d'exposer dans un remarquable travail communiqué à l'Académie des sciences, le traitement rationnel et complet de l'obésité.

Il montre que par le bain tiède on peut obtenir une diminution moyenne de 250 grammes dans le poids du corps; par le bain de vapeur combiné avec la sudation au lit, on obtient une seconde diminution qui n'est pas moindre de 500 à 600 grammes.

Selon M. le docteur Vacher, les matériaux de l'alimentation peuvent être rangés dans deux classes différentes par la composition chimique, substances hydrocarbonées et substances azotées. Or il résulte des expériences et des observations faites sur les espèces animales et sur l'homme, que les aliments hydrocarbonés concourent plus efficacement que les autres au développement du tissu adipeux. Il suffira donc, pour formuler la diète d'amaigrissement, de rechercher parmi les substances qui servent à l'alimentation celles qui contiennent la plus forte proportion d'éléments hydrocarbonés. M. Vacher a dressé en conséquence un tableau des principales substances alimentaires qui entrent dans la consommation courante, il a donné leur teneur en principes hydrocarbonés, et il y a joint la proportion des aliments azotés.

A l'inspection de ce tableau, que l'espace ne nous permet pas malheureusement de reproduire, on voit que parmi les céréales, le riz tient le premier rang par la forte proportion de principes hydrocarbonés qu'il renferme; il doit donc être exclu de la diète d'amaigrissement. Les farines de froment, de sarrasin et d'avoine méritent la préférence sur les autres.

Dans la préparation du potage, le tapioca, par sa faible teneur en principes hydrocarbonés, peut rendre de grands services à la diète d'amaigrissement. Les pâtes d'Italie doivent être mises sur la même ligne que le tapioca.

La pomme de terre contient peu de principes hydrocarbonés, il est vrai, mais en même temps elle est extrêmement pauvre en azote. Il ne faut donc pas lui donner une place trop grande dans le régime, parce qu'on risquerait d'agir sur le système musculaire en même temps que sur le système adipeux.

La châtaigne doit être exclue du régime de l'obésité.

Le poisson est le mets classique de la diète d'amaigrissement.

Parmi les viandes de boucherie, le veau et le bœuf doivent être préférés; la viande de porc doit être interdite d'une manière absolue.

Le gibier, les oiseaux et la volaille peuvent être assimilés au veau.

Le foie, la cervelle, les rognons peuvent être prescrits sans inconvénient aux personnes qui ont la digestion facile et n'ont pas d'ailleurs de répugnance à cet endroit.

L'œuf est pour les personnes obèses un excellent aliment, puisqu'il contient une faible quantité de matières hydrocarbonées et qu'il est, au contraire, riche en matières azotées.

Le beurre doit être supprimé comme hors-d'œuvre et considérablement réduit comme condiment.

Le bouillon est d'un excellent emploi dans le traitement de l'obésité.

Le lait, le café au lait, mais surtout le chocolat au lait doivent être interdits.

Parmi les vins, le bordeaux est le cru qui mérite la préférence. Les vins

du Midi, d'Espagne et de Portugal, ainsi que les liqueurs sirupeuses, sont contre-indiqués aux personnes obèses.

De toutes les boissons fermentées qui entrent dans la consommation, celle qui doit être le plus rigoureusement interdite, c'est la bière. Il suffira de dire, pour justifier cette interdiction, que l'analyse de la bière Fanta, que tout le monde connaît, donne par litre 54 grammes d'alcool et 39 grammes d'un extrait solide contenant près de 60 p. 100 de matière hydrocarbonée.

M. Boussingault a prouvé, par les expériences les plus précises, que le sel ne possède par lui-même aucune valeur nutritive. Il n'y a donc pas de prescription à formuler au sujet de l'emploi du sel dans le traitement de l'obésité.

M. Vacher est d'avis de laisser aux personnes qui en ont l'habitude le libre usage du tabac; par la salivation qu'il provoque, le tabac semble d'ailleurs plutôt favorable au traitement de l'obésité.

« Dans la pratique, dit M. Vacher, il est un point essentel que le médecin ne doit jamais perdre de vue, quand il formule le traitement diététique, c'est que tout en réduisant à leur plus simple expression les matériaux hydrocarbonés, il doit s'appliquer à ne point diminuer la ration normale de principes azotés. »

Cette ration, qui varie d'un individu à l'autre, il l'a établie dans le tableau suivant, qui donne la teneur, en principes azotés et hydrocarbonés, des aliments de consommation commune :

RATION NORMALE D'UN BOURGEOIS DE PARIS.

	POIDS.	MATÉRIAUX	
		AZOTÉS.	HYDROCARBONÉS.
	gr.	gr.	gr.
Pain à la main.	400	92	351
Pain ou pâtes pour potages.	60		
Bouillon et lait.	180	8	15
Viande.	320	45	63
Légumes et féculents.	270	54	109
Beurre et corps gras.	65	2	65
Fromage.	55	10	12
Fruits.	95	1	8
Vin, bière ou liqueurs.	785	1	96
Café.	125	1	1
Sucre.	40	»	40
Total.	2,575	194	760

M. Vacher fait observer que dans la pratique on pourra réduire la proportion des matières hydrocarbonées, fixées à 760 grammes en vingt-quatre heures ; mais il insiste sur ce point essentiel que l'alimentation devra être calculée de telle façon que la proportion de matières azotées ne descende pas trop au-dessous de 194 grammes.

Je demande la permission au lecteur de lui dire un mot, en terminant, du bain froid, de son utilité et de ses dangers. C'est un sujet qui, au mois de juillet, n'est pas hors de saison.

Qu'éprouvez-vous, lorsque vous vous plongez dans un bain à 18 ou 20 degrés au-dessus de 0? Il se produit immédiatement dans toute votre économie un spasme, un refroidissement général ; la température de la peau s'abaisse, vous avez la chair de poule. Plus votre corps est échauffé, plus la soustraction du calorique devient rapide, et chacun connaît la sensation agréable qu'on éprouve alors.

Qu'arrive-t-il si l'action de l'eau froide est trop prolongée? Votre corps tout entier frissonne, vos mâchoires claquent, vous éprouvez un sentiment général de roideur et quelquefois des crampes. La peau devient violacée, parce que le sang est chassé des vaisseaux capillaires ; les battements du cœur se ralentissent et sont moins forts. Le sang s'accumule dans les parties intérieures ; il y a congestion, et des désordres assez graves peuvent se produire dans certains organes.

Si l'action de l'eau froide, au contraire, n'est pas trop prolongée, la réaction se fait, le sang reprend son cours, les congestions cessent et tout rentre bientôt dans l'ordre.

Si l'on suppose maintenant le froid très-intense et l'action prolongée, les phénomènes que nous venons de mentionner s'accusent plus énergiquement, la dépression est plus complète, les fonctions se paralysent et la mort peut arriver.

Ainsi donc, le froid éteindrait la vie, si la vie n'avait la force de reproduire la chaleur enlevée, par un surcroît d'activité de ses fonctions. Or si le système vivant jouit d'une plus grande énergie, si le bain n'est pas très-froid, s'il n'est pas de longue durée, le résultat de l'effort vital sera assuré.

Ces quelques lignes suffisent pour faire deviner le parti qu'on peut tirer du bain froid dans certaines conditions de santé, et quels peuvent être ses dangers et ses avantages. On comprend que certaines personnes doivent renoncer au bain froid, à cause de la difficulté de la réaction, d'autres à cause de leur trop grande faiblesse, que l'effet du froid ne ferait qu'accroître.

Les bains froids sont employés avec succès dans les maladies nerveuses, surtout dans cet état qu'on a désigné sous le nom d'éréthisme nerveux. Tout le monde sait l'usage qu'on fait des bains froids dans le traitement

de la démence. Van Helmont raconte qu'en Angleterre, au dix-huitième siècle, on noyait méthodiquement certains fous et que le succès couronna souvent cette tentative.

Est-il besoin de dire que les bains froids conviennent dans toutes les maladies où la faiblesse domine, chez les personnes lymphatiques, débilitées, chez les enfants menacés de scrofules ?

C'est comme tonique et antispasmodique qu'on doit conseiller les bains de rivière aux gens de lettres, et en général aux personnes sédentaires, dont le système nerveux est continuellement surexcité, et tous les médecins savent comme ils rétablissent quelquefois merveilleusement les fonctions digestives.

On a fait usage des bains froids dans les tics nerveux, la danse de Saint-Guy et même l'épilepsie, avec des succès divers. Dans une communication que nous avons faite à l'Académie des sciences en 1869, nous avons exposé les résultats que nous a donnés l'eau froide dans le traitement de cette dernière maladie, résultats qui sans être, il est vrai, tout à fait concluants, doivent, selon nous, attirer l'attention des praticiens.

Les travaux du docteur Louis Fleury ont démontré leur action dans les fièvres intermittentes. Ils agissent là comme moyen tonique et perturbateur à la façon du quinquina.

Voilà les principales indications du bain froid; voyons maintenant les contre-indications.

Malgré les succès que les Anglais ont prétendu retirer du bain froid dans quelques maladies fébriles éruptives, nous sommes d'avis que ce moyen doit être rejeté dans ces circonstances. On l'a quelquefois employé chez nous dans la rougeole et la variole, quand l'éruption ne se faisait pas ou se faisait mal. Moyen dangereux et douteux, nous le répétons, et que nous ne conseillerons jamais.

Est-il besoin de dire que les maladies goutteuses et rhumatismales, les tumeurs en suppuration, la phthisie pulmonaire, la disposition aux congestions cérébrales, les lésions du cœur contre-indiquent les bains froids?

On a dit bien souvent que les vieillards devaient s'abstenir de bains froids ; il faut s'entendre. Oui, si vous parlez d'un vieillard apoplectique ou débile, faible et infirme. Mais je pense qu'un homme âgé dont les organes sont en bon état et chez qui la réaction se fait bien, peut prendre des bains froids avec avantage, et chacun peut en avoir la preuve chaque jour dans nos établissements de bains.

Comme dernière recommandation aux baigneurs nous ajouterons :

Si le bain froid vient à occasionner le frisson, la perte de l'appétit, des lassitudes, des douleurs soit dans les intestins, soit dans tout autre viscère, la prostration des forces ou de violents maux de tête, il faut sur-le-champ s'en interdire l'usage.

Dr E. Decaisne.

QUINZAINE POLITIQUE

24 juillet 1873.

A cette longue suite de violents combats, les uns préparés et les autres soudains, que la gauche vient de livrer dans l'Assemblée, il a été facile de deviner sa tactique. Tenir le gouvernement en suspicion continuelle; l'interpeller à propos de tout et à propos de rien; l'attirer sans cesse dans les hasards et les dangers de ces luttes parlementaires où d'un mot on perd comme on gagne les victoires; produire l'agitation dans l'Assemblée et la défiance dans le pays; irriter l'opinion publique; briser ou diviser dans ces mille attaques les forces de la majorité; susciter mille incidents pour y trouver l'occasion décisive : voilà le dessein et telle a été la conduite de la gauche. La veille encore du 24 mai, les officieux et les ministres de M. Thiers suppliaient l'Assemblée d'écarter de la tribune tout soupçon et toute question : il ne fallait pas, disaient-ils, inquiéter la France malheureuse; elle avait besoin de silence et de repos. Aujourd'hui on se fait un jeu du trouble qu'on feignait de craindre alors. Tout est prétexte au reproche, à la dénonciation, à l'insulte. M. de Choiseul incrimine M. Buffet, pour avoir parlé de la patrie seulement, et non de M. Thiers, le lendemain de la belle revue où l'armée de Paris a passé sous les yeux du shah; M. Millaud incrimine M. Beulé pour avoir permis l'affichage du discours prononcé le 2 juillet par le duc de Broglie; M. Gambetta incrimine M. Ernoul pour avoir demandé que l'Assemblée déléguât à sa commission de permanence le droit de déférer aux tribunaux ceux qui offensent en elle la souveraineté nationale; M. Jules Favre incrimine le ministère tout entier, pour être conservateur, sans paraître républicain ni se dire royaliste; M. Millaud, encore une fois, incrimine M. Beulé, pour certaines mesures de police prises à l'égard de deux journaux lyonnais : la gauche a ainsi, depuis le 10 juin, assailli le gouvernement de huit interpellations où nous ne comptons pas les outrages. Quels que soient le grief et la circonstance, on lui crie qu'il imite l'Empire, ou qu'il est cléri-

cal, ou qu'il est ingrat pour M. Thiers : ce sont les trois genres d'injures que la gauche a choisis comme armes principales et familières.

On avait attendu avec une sorte de solennité l'interpellation de M. Jules Favre; et dans cette attente, le mépris aussi était solennel. Quoi! M. Jules Favre, après avoir tenu d'une main tellement indigne le gouvernement de la France, osait réclamer des comptes au maréchal de Mac-Mahon! quoi! M. Jules Favre, qui ne se rappelle ni ses larmes, ni ses vains pardons demandés à Dieu et à la patrie, revenait, sans avoir rien expié, jeter des accusations aux juges dont naguère il implorait la grâce! D'avance, assurément, notre histoire d'hier lui pouvait dire : « C'est vous que la France interpelle : elle vous demande ce qu'aux heures fatales de 1871, vous faisiez de son honneur et de sa vie devant M. de Bismark; elle vous le demande de ces neiges ensanglantées du Jura, où vous avez oublié, pour les perdre, ses drapeaux et les cœurs vaillants de toute une armée; elle vous le demande, de ces murs de Paris où votre néfaste complaisance a laissé, pour la guerre civile, les canons et les fusils de la Commune; elle vous le demande encore, au souvenir de ces conseils de Londres, où vous n'avez pas permis qu'elle eût sa place parmi les grandes puissances. » Et ce langage, la majorité avait le droit de le porter à la tribune, comme l'histoire dans la postérité. Elle ne l'a pas voulu. Par respect pour elle-même, elle a eu devant tant d'impudeur la pitié du silence, que M. Jules Favre ne méritait pas; et elle a eu raison. L'autorité qui manquait à la personne de M. Jules Favre a manqué aussi à ses arguments, bien que, dans l'éloge de M. Thiers, sa rhétorique ait eu presque tous ses artifices d'autrefois. M. de Broglie a su habilement éviter les piéges tendus par M. Jules Favre. Avec un juste dédain, il a pu se contenter de parler à la majorité : il lui a suffi d'indiquer les nécessités d'ordre social qui présidèrent au grand événement parlementaire du 24 mai; il a facilement justifié cette politique qui met tout son intérêt dans l'unique soin de préserver la France du radicalisme, son plus proche péril, et qui confond dans cette prévoyance patriotique toutes les ambitions des conservateurs; gravement et spirituellement à la fois, il a montré la minorité incapable d'unir ses trois partis, ni pour la défense de la société, ni pour la constitution d'une république, ni pour le règlement de leur discord. Ce discours de M. de Broglie a eu la valeur d'un acte : il a fortifié la majorité. Elle n'avait, au dire de ses ennemis, qu'une supériorité de quatorze voix, son faible avantage du 24 mai; c'est de cent vingt-cinq voix qu'elle a l'appoint, au 21 juillet; et ce témoignage de confiance assure au gouvernement le pouvoir de s'é-

tablir dans l'opinion publique, que la gauche paraissait tant craindre de lui abandonner durant les vacances de l'Assemblée.

Où tendait l'immédiat effort de la gauche? Au renversement des ministres et du maréchal de Mac-Mahon. Le nom de M. Thiers sert de cri de guerre aux assaillants, dans l'Assemblée et dans le pays; M. Thiers garde dans sa retraite une sorte d'appareil de puissance présidentielle : on peut, sans injustice, supposer qu'il dirige dans cette lutte plus d'un bras et plus d'un coup ; il attend, sûr que la gauche ne peut triompher que pour lui. Quoi qu'il en soit, il faut bien remarquer que, dans cette guerre, la gauche vise le gouvernement comme s'il était tout entier dans le ministère; et ce n'est pas l'un des traits les moins curieux du temps présent et du régime actuel. Parlementaires et conservateurs, n'avons-nous pas le droit de nous en inquiéter? Pouvons-nous plus longtemps laisser l'autorité du maréchal de Mac-Mahon dans le suspens d'une telle instabilité? Ne lui devons-nous donc aucune garantie de durée? Toutefois, que la gauche ne s'y trompe pas : elle ne pourrait jeter bas ce gouvernement à la façon d'un ministère, sans nuire à son propre intérêt : ces mutations de la souveraineté républicaine feraient paraître celle-ci si fragile, si variable et si courte, qu'elles seraient bientôt dans les réflexions du pays un sujet d'étonnement et d'appréhension. Ce spectacle convient peu à l'esprit de la France, léger et remuant sans doute, et pourtant avide d'ordre et de fixité. Ce serait une expérience funeste à l'idée de la république. Mais au-dessus de toutes les considérations de partis, qu'on nous permette de placer la crainte d'un mal également grave pour les libéraux de la gauche comme de la droite : nous voulons dire le discrédit du régime parlementaire et le mépris des assemblées. Oui, que la gauche prenne garde à ces provocations et à ces tumultes retentissants : dans de pareilles scènes, ce n'est pas seulement la force des délibérations qui s'use, c'est la dignité des délibérants qui s'affaiblit, c'est le respect de la nation qui diminue. Le désordre des assemblées a toujours une dictature pour terme. Il faut y songer davantage. La gauche, dans sa fougueuse impatience, compromet surtout la cause de la liberté : qu'elle ait donc au moins par habileté la vertu de se tempérer ; le régime parlementaire ne consiste pas dans le droit de faire du bruit, oratoirement ou non ; il veut évidemment des interpellations, mais il veut plus encore, pour ne pas lasser des soins virils et laborieux qu'il coûte aux peuples, il veut des conseils sérieux, des enquêtes consciencieuses et des lois utiles.

La loi de réorganisation militaire a été votée sans débats ni très-longs ni très-vifs. L'Assemblée a décidé, selon le vœu de la commission, que le recrutement serait territorial pour l'armée active et que

la mobilisation serait régionale pour les réserves. Ce système combine avantageusement la pratique qui régnait en France depuis 1820 et celle que la Prusse observe depuis plus de soixante ans. En dépit de l'opinion et du projet de M. Thiers, on jugeait trop lente, trop compliquée et trop onéreuse, la mobilisation qui s'opère indistinctement sur tous les points du sol : chacun savait qu'en 1870, l'ennemi, fort de sa supériorité numérique, avait déjà vaincu l'armée du Rhin à Reichsoffen et à Forbach, avant que nos réserves l'eussent rejointe pour le combat. Toutefois, devait-on, selon l'usage prussien, constituer les troupes dans le cercle même de la région où naissent les soldats et habitent les hommes, comme les milices provinciales de l'ancienne monarchie ou les 94 légions départementales de 1815? On ne l'a pas cru possible. Sans doute il a pu sembler que des régiments, formés dans une seule et même contrée, sont comme de grandes familles en armes, où il y a plus d'émulation et de solidarité dans l'accomplissement du devoir ; on a pu dire que l'amour du pays s'y accroît dans une douce et continuelle association de souvenirs ; on a pu prétendre que dans le partage des mêmes périls, à l'ombre du même drapeau, les classes s'y mêlent et s'y unissent plus facilement, au profit de l'ordre social ; on a pu soutenir aussi que l'honneur y est placé sous une plus jalouse surveillance. A ces diverses raisons, tirées du sentiment plutôt que prises dans la réalité des choses, on en a opposé deux qui ont suffi pour convaincre l'Assemblée. L'une est toute militaire : c'est que, dans la mobilisation, le calcul du temps et de la distance n'importe que pour les réserves, les hommes de l'armée active étant répartis dès leur départ ; donc, en limitant le rappel des réserves dans la région où elles se trouvent, en les rassemblant dans le corps d'armée qu'elles entourent, on aura mobilisé avec toute la promptitude nécessaire. La seconde raison est toute politique : c'est que l'état de nos partis et la vivacité de leurs ambitions ne permettent plus à la France de lever des armées provinciales : elles seraient dangereuses à certains jours pour le gouvernement, la patrie ou la société, ainsi que nous autorise à l'augurer l'histoire des Ligues du Midi en 1870 et de la Commune en 1871. Il faut ajouter qu'une armée active, où l'homme né sous un ciel ardent anime de son feu l'homme né sous un ciel froid et où celui-ci communique son calme à celui-là, une armée où le Breton et le Picard coudoient le Basque et le Provençal, porte au fond plus de qualités et de ressources qu'une autre dans son génie guerrier et son tempérament militaire. Par ce moyen, d'ailleurs, on égalise mieux les pertes de la guerre : on épargne à une province la douleur d'avoir à certaine occasion répandu tout son sang dans une journée, et de porter presque seule le deuil d'une bataille. Pour tous

ces motifs, il était sage à l'Assemblée d'adopter le système mixte, c'est-à-dire à la fois territorial et régional, système que l'illustre Gouvion Saint-Cyr inaugurait en 1818, que le général d'Ambrugeac proposait en 1828 au conseil supérieur, et que le général Morand a décrit et recommandé dans son livre de *l'Armée d'après la charte.* Cette loi, qui complète celle du recrutement, nous aura donné dans cinq ans une armée active de 780,000 soldats ; elle armera dans une invasion plus de deux millions d'hommes : notre sécurité nationale ne dépendra donc plus d'une surprise ou d'un caprice de la fortune. Et ce serait déjà pour la gloire de l'Assemblée un assez beau titre que d'avoir ainsi reconstitué et renouvelé la puissance militaire de la France.

En réunissant, le 10 juin, le conseil supérieur de l'instruction publique, M. Batbie lui disait : « Vous examinerez les modifications qui ont été exposées dans la circulaire ministérielle du 27 septembre 1872, et vous nous direz si elles doivent être préférées aux anciennes méthodes d'enseignement... Nous vous demandons aussi votre avis sur un projet de réforme relatif au baccalauréat ès lettres, projet qui est sorti des délibérations du comité consultatif de l'enseignement public. Il consiste à séparer l'examen des sciences de l'examen des lettres. » Cette tâche est accomplie en partie. Le conseil supérieur a corrigé sur plus d'un point l'arbitraire et téméraire réforme de M. Jules Simon. Il approuve les réunions scolaires des professeurs, en souhaitant toutefois que ces utiles conférences soient trimestrielles seulement ; il blâme au contraire l'institution de ce conseil électif où les professeurs sont autorisés par M. Jules Simon à se concerter, comme dans l'ordre des avocats, « soit pour la discipline, soit pour la protection des intérêts collectifs ou individuels ; » il a paru que ce conseil, bien que présidé par le proviseur, pouvait former près de lui comme un second gouvernement : crainte exagérée peut-être, surtout pour qui sait combien est puissante l'autorité du proviseur, et faibles au contraire le peu de droits dont le professeur dispose. M. Jules Simon avait affecté de multiplier les exercices du corps, comme s'il s'agissait de faire du lycée une petite Sparte, avec ses athlètes et ses soldats ; le conseil supérieur demande qu'au moins la gymnastique n'ôte rien au travail des études, et que pour ses ébats elle choisisse, autant que possible, le temps des récréations. Il reconnaît la nécessité d'accorder aux langues étrangères et à la géographie une part plus grande qu'autrefois ; mais il n'admet point qu'on diminue celle des humanités, comme l'a tenté M. Jules Simon, avec un dédain si sot des idées générales et de la rhétorique. Le conseil supérieur veut plus de mesure et moins d'abandon dans les explications des auteurs soit préparées,

soit cursives ; il remet le thème latin en usage dans les classes de quatrième, de troisième et de seconde, ces classes où le thème a vraiment sa vertu essentielle, je veux dire son utilité littéraire. Le conseil veut même rendre au thème grec son crédit perdu. M. Jules Simon avait interdit le vers latin ; le conseil supérieur nous en restitue le culte, mais avec la liberté ; il accorde au maître la faculté des dispenses : on pourra laisser piétiner dans la prose, au bas du Parnasse latin, tous ceux qu'on jugera incapables de s'élever au séjour d'Apollon, ou qu'on n'aura pas même pu hisser jusqu'à mi-côte de la colline sacrée. Bien qu'en ce temps de république et de discours, une bonne mémoire soit un secours précieux, M. Jules Simon avait presque proscrit toute récitation : le conseil, au contraire, pense qu'il faut en garder l'habitude. Il recommande, lui aussi, d'user de la méthode comparative dans l'enseignement de la grammaire ; mais il ne croit pas qu'un enfant puisse ou doive, à force de raisonnement ou d'expériences, découvrir les règles du rudiment : il déclare donc nécessaire que l'élève apprenne par cœur les principes d'un Lhomond ou d'un autre. Enfin, le conseil juge indispensable de replacer aux mains des jeunes gens le *Conciones* et le *Narrationes*, ces trésors antiques de pensées et de style que M. Jules Simon leur retirait. Voilà les conclusions du conseil supérieur : c'est le vénérable doyen de la Sorbonne, M. Patin, qui les a présentées. De son côté, Mgr Dupanloup, qui là comme à la tribune de l'Assemblée ou dans ses livres, consacre tant d'éloquence à la cause des belles-lettres, a écrit le rapport de la commission chargée d'examiner le programme actuel du baccalauréat. Sur cette question, le conseil supérieur a remis sa décision à sa session de novembre. Il doit régler alors aussi l'emploi des heures d'étude au collége. En attendant qu'il allége un peu le lourd fardeau que trop de bacheliers portent comme un bât, en attendant qu'il distribue mieux l'air et la lumière dans le travail de nos enfants, remercions le conseil supérieur de ramener la tradition dans nos écoles, sans repousser pourtant les innovations que le temps nous impose ; et remercions aussi à ce propos l'Assemblée d'avoir relevé, parmi les ruines du 4 septembre, le conseil supérieur de l'instruction publique, comme l'an dernier le conseil d'État.

Au dehors de l'Assemblée, plus d'un signe d'amélioration politique ou nationale s'offre à nos regards. On remarque dans les élections qui renouvellent ici ou là des siéges de conseillers généraux, on remarque, dis-je, les efforts heureux des conservateurs : ou ils soutiennent avec une vigueur croissante une lutte qui naguère leur semblait inégale et inutile ; ou ils obtiennent des succès qu'on avait longtemps jugés improbables. Les recettes de ce

premier trimestre attestent non-seulement une diminution dans les frais de recouvrement; mais si modeste qu'elle soit encore, il y a une augmentation dans les revenus des impôts indirects, bien que la perception de plus d'une taxe ait trompé les prévisions de M. Thiers. L'hospitalité que la France a offerte au shah a été digne d'un meilleur temps et d'une plus riante fortune : la France s'est montrée capable encore de quelque splendeur; elle a retrouvé parmi ses débris assez de royale magnificence et d'attraits aimables pour savoir, comme toujours dans son charme et sa grandeur, captiver l'admiration de l'étranger. La revue a rendu à nos yeux, pleins encore des funèbres images de 1870 et de 1871, la vue d'une belle et forte armée, et la nation a senti son cœur se ranimer à ce spectacle, où, dans les soldats de l'ordre comme dans les survivants des héroïques journées de Reichsoffen et de Bazeilles, elle applaudissait à tant de services et de promesses patriotiques. A l'Exposition de Vienne, nos artistes ont gagné avec le génie de la France une victoire incontestée sur ceux de toute l'Europe : ils ont reçu 247 médailles, et les Allemands 200 seulement. Enfin, les Prussiens s'en vont, le sol se libère, les Vosges redeviennent françaises; bientôt l'ennemi n'occupera plus sur le territoire qui nous est laissé que l'arrondissement de Verdun. Ayons donc bon courage, et reprenons un peu de confiance; mais que notre fierté se relève sans présomption. Rappelons-nous ce qui manque à nos forces, et ne croyons pas à ceux qui disent déjà tout réparé, comme nous avons cru à ceux qui nous disaient en 1870 : « Tout est prêt. » Nous pouvons accueillir comme des consolations les paroles où l'on vantait récemment, dans la diète suédoise, « la vitalité et la probité de la France; » nous pouvons même nous féliciter de revoir si vite luire au ciel de notre patrie quelques rayons de force et d'espérance, et nous répéter ces mots que M. Drouyn de l'Huys disait au shah : « Le temps est encore couvert, mais le soleil commence à reparaître. » Ces félicitations sont légitimes dans le souvenir de tant de maux; puissent-elles toutefois ne pas devenir l'oubli de nos fautes!

L'Espagne est dans l'état que M. Thiers décrivait jadis comme l'inévitable destinée de la république : l'Espagne est dans « le sang et l'imbécillité. » Il suffirait, pour le bien savoir, d'entendre les seuls discours de ces Cortès où parlent et crient sept factions républicaines. Jamais historien ne peindra mieux peut-être les folies et les crimes de la république espagnole qu'un républicain unitaire, M. Garcia Ruiz, ne l'a fait lui-même; et quelles observations instructives n'a-t-il pas ajoutées à cette peinture? Il dira par exemple devant les intransigents ce qu'il dirait aussi peut-être devant nos radicaux : « Quel est l'esprit de cette Assemblée? Le lendemain de

votre réunion, vous proclamez la république fédérale; mais quinze jours après, quatre-vingt-deux d'entre vous nous demandent de devenir une Convention et de nommer un Comité de Salut public. » A ceux qui veulent diviser leur patrie en une douzaine de cantons, M. Garcia Ruiz adresse ces mots : « Toutes les fédérations, depuis celle d'Achaïe jusqu'à celle de l'Amérique, se sont fondées en unissant; la vôtre seule vise au démembrement de ce qui est uni... Le gouvernement fédéral, c'est la négation du gouvernement. » Voici d'autres réflexions qui méritent, assurément, qu'on les recueille à la gauche de notre Assemblée. « Sans ordre, il n'y a pas de république possible, et pour obtenir l'ordre, nous voulons que la loi soit respectée et que celui qui la viole soit puni. Vous, vous laissez impunis les soldats qui massacrent leurs chefs et se révoltent... Vous soutenez que les soldats sont des citoyens jouissant des mêmes droits que les autres citoyens. C'est faux. Si l'armée n'a son code spécial, sa religion fort étroite, elle n'existe pas, elle ne peut pas exister. » Il semble encore que l'orateur espagnol réponde ainsi à nos théoriciens des couches sociales : « Vous parlez du *quatrième État*, et je voudrais savoir ce que vous nommez ainsi. Quels sont le premier, le second, et le tiers état dans ce pays-ci, où la démocratie est si pratiquée et où il n'y a depuis longtemps ni priviléges ni différences de classes? » Et M. Garcia Ruiz, dans sa conclusion, a demandé aux Cortès de « faire de l'ordre coûte que coûte » et de renoncer au fédéralisme. « Ce n'est qu'à ce prix, a-t-il dit, que vous sauverez la république, et surtout la liberté et la démocratie, qui sont plus estimables encore que la forme républicaine! » Eh bien, quelles vérités les fédéralistes ont-ils pu lui opposer? L'un, M. Castelar, a dit avec une emphase dont M. Louis Blanc pourrait être jaloux : « Du quinzième siècle aux temps présents a régné seule la nature; c'est aujourd'hui l'harmonie entre la nature et l'esprit qui prévaut... Notre époque, c'est l'harmonie entre la variété et l'unité, et cette harmonie, on ne la réalisera que par notre *Credo*, par la république fédérale. » Un autre, M. Navarette, a déclaré que, pour sauver la république, il fallait s'émanciper de la légalité, et, pour établir l'ordre véritable, armer le peuple tout entier; il veut qu'on licencie les troupes, qu'on abroge le code militaire, et qu'on réunisse ensuite un « demi-million de soldats citoyens, afin d'être prêt pour la lutte gigantesque avec les puissances du Nord. » De son côté, M. Pi y Margall s'est écrié d'un air sombre : « Les faux républicains nous menacent de plus en plus et, des conspirateurs nouveaux ont levé l'étendard de la république unitaire. » Et nous n'avons pas besoin de remarquer que M. Pi y Margall, M. Navarette et M. Castelar ont été plus applaudis que M. Garcia Ruiz.

Mais, plus qu'aucun discours, les événements indiquent la terrible situation de l'Espagne. De Madrid, on n'aperçoit plus autour de la Castille que combats, meurtres, incendies. Ici les carlistes battent les républicains : c'est la victoire d'Alpens; la capitulation de Puenta Seina; la prise de Braga, de Berga et d'Igualada; le passage de l'Èbre, l'invasion de l'Aragon et le commandement pris par don Carlos. Ailleurs, c'est l'anarchie sociale et politique : à San Lucar de Barrameda, la populace expulse les magistrats, se distribue les biens des riches, livre aux flammes les maisons de ceux qui résistent, coupe les vignes et démolit les édifices religieux; à Malaga, elle a son roi, don Eduardo Carvajal, qui, drapé d'un manteau blanc et le chapeau orné de plumes écarlates, court rençonner Séville et Cordoue, entouré d'un millier de fidèles et de six canons qu'il a volés, et, avec lui, la plèbe lève des contributions, chasse l'évêque, occupe les couvents et destitue la municipalité; à Toro, elle égorge douze conseillers municipaux; à Alcoy, elle massacre, elle mutile, elle promène les têtes, elle jette par les fenêtres de l'hôtel de ville les vivants et les morts, elle baigne dans le pétrole le républicain Garcia, après avoir tué le républicain Albors; elle prend soixante-dix otages, elle brûle trente maisons ou fabriques; à Carthagène, elle s'empare de l'escadre, elle pille les armes, et, sous les ordres du général Contreras, elle attend, le fusil chargé, les troupes du gouvernement; à Cadix, elle attaque l'arsenal; à Barcelone, elle se fait donner par les prostituées des spectacles honteux dans les églises, elle assomme ou arrête les gens suspectés de carlisme et compose un Comité de salut public; à Xérès, à Irun, à Murcie, à Grenade, à Valence, l'Internationale règne et terrorise, et, de Madrid même, elle invite tous les ouvriers de l'Espagne à cesser leurs travaux; à Sumacarul et Albacacer, les alcades sont assassinés pendant les élections; le désordre commence dans le Léon; les généraux désertent leurs armées et les soldats vont exercer le brigandage sur les routes; cinq vaisseaux portent la révolte sur tous les rivages; huit des plus grandes cités de l'Espagne ont rompu les derniers liens qui les rattachaient au gouvernement de Madrid; les trois provinces de Murcie, d'Andalousie et de Valence, ont proclamé leur indépendance. L'Espagne n'est donc plus ni une patrie, ni une société. Et tandis que ses citoyens épouvantés crient enfin : « La réaction ou la mort ! » que décide-t-on aux Cortès? On discute, en citant les anciens, une constitution idéale; on disserte sur les droits de l'homme et de l'Espagnol, sans entendre le bruit de la guerre civile, « car, dit M. Pi y Margall, il faut d'abord apaiser la soif de réformes et faire la révolution d'urgence »; on démontre les avantages de la république fédérale sans songer à la république habitable. Quant au gouverne-

ment, il change de nouveau ; M. Pi y Margall a tout à coup paru coupable : il nouait des intrigues avec les intransigents ; il ménageait les insurgés dans le Midi, il caressait les violents à Madrid : on transfère sa dictature au socialiste M. Salmeron. La république trouve enfin son onzième ministère et son cinquième président : grand pouvoir d'instabilité qui n'est, pour *la République française*, que « le jeu pacifique et régulier des institutions ! » Ce régime a, depuis le 13 février, désorganisé l'armée, vidé le Trésor, dispersé une Assemblée, brisé l'unité nationale, suscité la démagogie et provoqué une seconde guerre civile : nous allons voir si M. Salmeron, par ses décrets, la sauvera de tant de crimes et de tant de douleurs. On lui a donné des sérénades, à lui et à ses ministres, le lendemain de leur avénement. Puissent-elles, ces sérénades, profiter à la pauvre Espagne plus que « le jeu pacifique et régulier des institutions » dont elle fait l'essai avec l'approbation de M. Gambetta ! Quant à nous, nous croyons que, si don Carlos sait commander et gouverner, comme ses premiers actes permettent de le présumer, il verra bientôt la route de Madrid ouverte à son armée.

L'Angleterre commencerait-elle, de son côté, à prendre en goût les rêves des idéologues ? On le croirait volontiers, à voir son Parlement si complaisant aux songes de la Société des Amis de la paix. Oui, il est bien vrai que M. Richards a prié la reine de s'entendre avec les grandes puissances pour former une cour d'arbitrage international ; et cette motion, une majorité de dix voix l'a sanctionnée. Le Parlement anglais a donc eu l'auguste naïveté d'un congrès de philosophes ! Que M. Richards plaigne et blâme ces effroyables tueries des nations, pour lesquelles l'Europe dépense annuellement plus de treize milliards et demi, soit : cette triste vérité mérite d'être dite devant un Parlement comme ailleurs. Mais on peut s'étonner que celui d'Angleterre y ait prêté l'oreille. Car n'est-ce pas dans ce même palais de Westminster qu'en 1849, lord Palmerston obtint si facilement le rejet d'une proposition semblable présentée par Cobden? Or l'état des cœurs et des esprits a bien changé en Europe. Voici l'Allemagne toute revêtue de fer, et certes, elle ne laissera pas tomber ses armes devant les vengeances qui la regardent, l'œil menaçant ; voici le Danemark déchiré à Duppel, l'Autriche blessée à Sadowa, la France saignante encore des coups qu'elle a reçus à Sedan et à Metz. L'Europe, en vérité, n'est plus si libre de maudire la guerre, avec ses représailles et ses gloires, qu'en cette année de 1849, où les révolutionnaires et les utopistes lui parlaient de fraternité universelle. M. Gladstone l'a compris. Lui, que naguère l'école de Manchester comptait parmi ses apôtres ; lui qui, pour ménager le sang et l'argent de l'Angleterre, en a tant humilié la fierté depuis quatre ans, il lui a

fallu contredire ses anciens amis ; car l'homme d'État d'aujourd'hui connaît mieux les fatales réalités de ce monde que le penseur d'autrefois. Il ne lui échappe point que l'idée de la paix n'a pas encore en Europe la force d'un sentiment général, et il devine bien la difficulté de soumettre pacifiquement un peuple à la sentence d'un arbitrage qu'il n'accepterait pas. L'Angleterre, sans doute, a pu régler devant la cour arbitrale de Genève son différend de *l'Alabama*, mais la France et la Prusse ont-elles voulu profiter de ses conseils charitables en 1870? On ne sait guère à Londres comment M. de Bismark et le prince Gortschakoff accueilleront la proposition de M. Richards, si jamais M. Gladstone la leur transmet sérieusement : M. de Bismark est narquois autant que brutal; le prince Gortschakoff a beaucoup d'esprit : ils souriront probablement. Mais on sait en France que, quand Napoléon III invita tous les princes de l'Europe à préparer à l'amiable l'œuvre d'un désarmement général, l'Angleterre défiante continua d'organiser ses troupes de volontaires et de fondre des canons monstrueux ; nous savons encore qu'en ce moment même, elle fait aux Ashantees, en Afrique, une guerre d'extermination. Pourquoi donc M. Richards, ce pieux prédicateur de la paix européenne, ne s'est-il pas levé l'autre jour, dans la Chambre des communes, pour dénoncer à l'indignation du monde l'inutile et barbare destruction d'Elmina, cette ville de colons et de pauvres gens, bombardée par les Anglais du haut d'une citadelle qu'ils voulaient voir régner sur un terrain vide? et l'Angleterre consentirait-elle à déférer à un arbitre la plainte que les Ashantees élèvent contre elle? En tout cas, l'Angleterre peut aisément, des rivages où l'Océan la protége, laisser monter au ciel les vœux de ses philanthropes; nous, au pied des Vosges, nous n'avons point dans l'âme la liberté d'une ambition si philosophique, et, jusqu'à l'heure où les Amis de la paix auront gracieusement persuadé à M. de Bismark de nous restituer l'Alsace-Lorraine, il nous semblera bon de nourrir au cœur de nos enfants de plus viriles espérances. On nous rappelle souvent qu'Henri IV lui-même conçut un jour l'idée de former un conseil de souverains pour pacifier à jamais les querelles en Europe; mais on oublie qu'avant de réaliser ce beau dessein, il voulait, par précaution, abaisser sous le poids de ses armes le trop puissant empire d'Autriche. A l'exemple d'Henri IV, nous serons Français d'abord et philosophes ensuite.

Depuis certain temps, l'Allemagne a beaucoup parlé d'une disgrâce, au moins apparente, de M. de Bismark. Le chancelier de l'empire allemand s'est en effet retiré dans son manoir de Varzin, après avoir donné sa démission de ministre prussien des affaires étrangères. Pourquoi? On raconte qu'il aurait irrité l'empereur en laissant ajourner la discussion de la loi militaire, et M. de Roon en dirigeant mal

la discussion de la loi sur la presse; on rapporte encore vingt histoires. Mais ces mystères nous importent peu : le sort de la France n'est pas là. Il ne semble point, d'ailleurs, que la Prusse soit près de renoncer aux services de M. de Bismark. Peut-être même le Richelieu allemand, comme ses flatteurs l'appellent, reparaîtra-t-il plus puissant que jamais, dès la première circonstance où l'empereur aura besoin de son audace et de ses ruses ; et qui sait s'il n'obtiendra pas alors ce titre de chancelier prussien, dont il est si avide, dit-on? Au surplus, qu'il boude ou non à Varzin, la Prusse reste fidèle à sa politique. Plus que jamais, le gouvernement prussien persécute les catholiques allemands : inquisitions dans les séminaires, procès intentés aux évêques, suppression des communautés, rien n'est ménagé dans la rigoureuse application des lois iniques de M. Falk. D'autre part, la Prusse augmente de plus en plus sa puissance militaire : la loi qu'on annonce ajoutera plus de 130,000 soldats à son effectif d'aujourd'hui, et lui aura créé bientôt une armée de combat de 1,314,000 hommes. Enfin, tandis qu'un de ses nationaux, le baron Julius de Reuter, commence en Perse l'exécution d'un traité qui lui livre pour soixante-dix ans presque toutes les ressources de ce pays, une convention commerciale conclue avec le shah confère à la Prusse le droit de se mêler comme médiatrice à tous les débats européens qui surgiront à Téhéran : or n'oublions pas que ce traité, ratifié à Berlin, a été préparé à Saint-Pétersbourg. La Prusse, on le voit donc, continue sa lutte contre l'Église, elle redouble ses préparatifs vis-à-vis de la France, et maintient son alliance avec la Russie. Près d'elle, l'Autriche reconstitue peu à peu ses forces délabrées : elle a grandement avancé l'organisation des 816,000 hommes qu'elle veut pouvoir mettre en ligne; elle a notablement amélioré ses finances publiques; malheureusement, le marché de Vienne n'a pas encore réparé ses derniers désastres, et les splendeurs de l'Exposition couvrent mal les misères que tant de pertes y ont causées. Et puis, la consolidation de l'empire est lente : il vacille toujours un peu sous les efforts de ses diverses nationalités. La Hongrie, il est vrai, a conclu un compromis avec la Croatie ; elle tente de se concilier les populations slaves du Midi; elle laisserait volontiers détacher la Dalmatie du pays cisleithan pour l'unir au territoire des Croates ; mais la Hongrie, tandis qu'elle fait ces échanges de promesses et de concessions, n'aurait-elle pas devant son imagination le rêve d'un empire du Danube? Il y a peu de jours aussi, la Bohême répandait en discours violents la haine qui l'anime contre l'Autriche allemande, en célébrant à Prague le centième anniversaire de Jungmann, celui de ses patriotes qui mit le plus de zèle à vulgariser la langue et la littérature

slaves. L'Autriche a donc plus d'une ambition à surveiller et plus d'un mécontentement à contenir dans l'accord laborieux des nations rivales que renferment ses frontières. Mais il est plus que présumable que si M. Auersperg sait profiter de la réforme électorale, s'il cherche ou porte son appui à la droite du Reichsrath, s'il attire à lui les conservateurs et les catholiques de chaque contrée, il pourra former un grand parti national pour la paix et l'honneur de l'Autriche.

Les politiques peuvent en ce moment observer en Europe une de ces grandes séries de faits identiques où l'histoire trouve ses lois. De toutes parts se produisent, ce semble, à l'heure présente, ces besoins d'ordre et de repos qui rendent aux sociétés la volonté de raffermir leurs bases ébranlées dans les tumultes de la liberté. L'Espagne ne tardera pas à se lasser des agitations qui la poussent à sa ruine. La France a commencé, au 24 mai, l'effort capable de la débarrasser du radicalisme, qui menaçait de la renverser sur ses dernières fondations. L'Italie vient de former, sous la présidence de M. Minghetti, le ministère le plus conservateur qu'il lui fût donné d'établir, dans l'état actuel de ses partis. En Grèce, M. Deligeorgis va probablement céder la place à M. Bulgaris : changement propre à refouler un peu la turbulente démagogie qui, depuis quelque temps, remplit Athènes de ses mouvements et de son bruit. De même, au nord, on s'instruit à la vue des secousses dont nous souffrons : on y apprend à mieux sentir le prix d'une autorité ferme et constante. En Angleterre, les tories voient se tourner vers eux la faveur publique. La Hollande, dans ses dernières élections, a réagi contre les entraînements de la démocratie. Au Danemark, les conservateurs ont pu par leur alliance résister aux radicaux et préserver l'État d'une commotion révolutionnaire. A tous ces signes, il faut reconnaître que, s'il y a je ne sais quels instincts de soulèvement qui vont de masse en masse remuer les nations, il y a aussi en elles des apaisements soudains qui, pour ainsi dire, étendent de l'une à l'autre la stabilité. Nous voudrions ne pas nous tromper en espérant que l'Europe et la France vont se retrouver dans une de ces ères toujours trop courtes de tranquillité morale et matérielle.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LES MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL DE SÉGUR

« Il fait nuit. Deux camps ennemis veillent l'un en face de l'autre. De l'un à l'autre on entend le murmure des voix humaines, l'échange des mots d'ordre par les sentinelles, le bruit des marteaux qui réparent les armures pour le combat du lendemain, le hennissement des chevaux de bataille qui, d'une armée à l'autre, semblent se défier. Les feux se sont allumés de part et d'autre, et on voit les soldats qui passent devant les flammes se dessinant comme des ombres. Dans un des camps on est plein d'une folle joie, on se tient sûr du triomphe, et l'on joue aux dés le sort de ces ennemis qu'on a acculés contre la mer, et que demain on va jeter à la mer. Dans l'autre camp, on est tristement assis autour des feux du bivouac, les visages sont livides, les vêtements en lambeaux; les gestes indiquent l'inquiétude et la tristesse; les pâles rayons de la lune, tombant sur ces hommes, leur donnent l'air de fantômes. Le chef de cette armée, qui en est aussi le roi, va de bivouac en bivouac, de sentinelles en sentinelles; il connaît le danger, il est inquiet, mais il n'est pas troublé.

« Tout en marchant ainsi, enveloppé de son manteau, il s'approche de quelques soldats qui ne le connaissent point; il cause avec eux, il parle du roi, de la justice de sa cause. A cela les soldats n'entendent rien. « Cela ne nous regarde pas, » disent-ils. « Mais, ajoute l'un d'eux, si cette cause n'est pas juste, c'est le roi dont le compte sera lourd! Lorsque ces jambes, ces bras, ces têtes qui auront été enlevés dans la bataille, au jour du jugement se réuniront à leurs corps, et crieront : « Nous sommes morts tel jour, ceux-ci en jurant, « ceux-là appelant en vain l'aide du chirurgien, d'autres pleurant « leurs femmes qu'ils laissaient dans la pauvreté; quelques-uns pen-

« sant à leurs dettes, d'autres à leurs enfants qu'ils quittaient si « brusquement. » J'ai peur qu'il en soit peu qui meurent bien, parmi ceux qui meurent au combat. Comment peut-on mourir dans des dispositions charitables, lorsqu'on ne pensait qu'à verser le sang? Et maintenant, si ces hommes ne meurent pas bien, ce sera une sinistre affaire pour le roi; c'est lui qui les a menés au combat; car lui désobéir serait contraire à leur devoir de sujets. »

« L'entretien continue ainsi quelque temps; puis le roi reste seul, et les paroles qu'il a entendues pèsent toujours sur sa mémoire : « Sur le roi! s'écrie-t-il. Nos vies, nos âmes, nos dettes, nos fem« mes désolées, nos enfants, et nos péchés; tout retombe sur le roi. « C'est nous qui devons tout porter! »

Ce passage, si philosophique et si chrétien, du grand penseur Shakspeare, me revient à la mémoire lorsque, en lisant les huit volumes que nous laisse M. de Ségur, je repasse dans mon esprit cette longue série de guerres qui depuis 1792 jusqu'en 1815 a ensanglanté l'Europe; qui a ensuite été interrompue, pendant quarante ans, par un miracle ou de la sagesse humaine ou plutôt de la bonté divine, et qui depuis vingt ans a repris son cours. Sur qui doit en retomber la responsabilité? Je ne prétends pas en juger; mais, avec le pauvre soldat Williams, je ne puis m'empêcher de dire qu'elle doit être bien lourde. Je ne crois pas à la paix universelle, ni même à l'arbitrage européen que vient de voter si soudainement la Chambre des communes; je n'ai pas les illusions de l'abbé de Saint-Pierre. Mais, en vérité, ne peut-on pas se demander quel bien pour l'humanité, pour l'Europe, pour qui que ce soit, ont produit ces guerres européennes qui, dans les conditions de la civilisation et du progrès actuel, consomment, dans une proportion plus forte que jamais, la richesse des nations, la vie des hommes, et leurs âmes?

On trouvera peut-être ce début mal placé, quand il s'agit de parler de la vie et des récits d'un soldat, et d'un soldat qui, pour être un littérateur aimable et un homme du cœur le plus parfait, n'en était pas moins soldat au fond de l'âme. Mais j'avoue qu'en lisant M. de Ségur, j'ai été partagé entre deux impressions : celle des grands événements européens qu'il nous rappelle, celle de sa personne qu'involontairement il nous peint. Ce sont à la fois, comme il le dit, et une histoire et des mémoires; c'est une histoire qu'il nous retrace pour en avoir été spectateur, acteur même, mais aussi pour l'avoir, après coup, étudiée, éclairée, coordonnée; ce sont des mémoires où, chose rare chez les auteurs de mémoires, nous nous plaindrions plutôt que sa personne ne tienne pas assez de place, tant il parle sobrement de lui-même! J'étais ainsi partagé entre les événements qui sont si grands, et l'homme que j'ai connu et que je retrouve si digne

d'être aimé. Je viens de faire la part des événements; maintenant, je ne m'occuperai plus que de l'homme.

Son éducation, ce fut la Terreur. Né en 1780, on ne peut pas dire que les muses aient veillé sur son berceau. Ce n'était pas le temps des muses, mais bien plutôt celui des furies, et elles ne protégeaient pas le berceau de l'enfant, elles le brisaient. Certes, l'esprit littéraire, l'esprit du monde, l'élégance aimable du dix-huitième siècle, étaient loin d'être étrangers à sa famille; on sait ce que fut son père. Mais on se demande quand ce pauvre enfant eut le temps d'apprendre des siens quelque chose; s'il a eu le goût des lettres, le bon ton de l'homme du monde, ne les a-t-il pas puisés dans le sang plutôt que dans les leçons de sa famille? Il n'a pas treize ans, qu'il voit son grand-père, le maréchal de Ségur, malgré sa vieillesse glorieuse, et les blessures qu'il a reçues pour la France, saisi au sein de sa famille et mené en prison. Un peu plus tard, c'est son père qu'on arrête. Il n'y avait pas de collége à cette heure, point d'université, point d'écoles; la Convention, qui a bien mérité, quoi qu'on en dise, le titre de Vandale, avait détruit tout cela, l'instruction secondaire — puisque c'est le mot — aussi bien que l'instruction populaire; et je ne crois pas que, même aujourd'hui, nous soyons, en fait d'écoles, remontés au niveau de 1789. Le jeune Ségur se trouva donc livré à lui-même; n'ayant que rarement les leçons paternelles, trop fortes pour lui, nous dit-il (« la disproportion était trop grande de l'élève au maître, »); et de plus, son père, réduit à écrire pour vivre (tant les grandes familles étaient appauvries, sans que les autres fussent devenues plus riches!) son père, obligé d'être à Paris, laissait sa famille à la campagne. M. de Ségur nous peint avec une vérité singulière cet état d'un jeune esprit très-intelligent, très-ouvert, lettré de naissance, si je puis ainsi dire, mais que personne ne dirige. A quinze ans, un beau soir, la littérature fait irruption dans son âme : un livre de littérature légère, qu'il ne nomme pas, livre spirituel, mais non supérieur, le saisit, l'enchante, lui ouvre un horizon inconnu. Ce livre en amène d'autres; l'enthousiasme s'accroît, il en perd le sommeil; il les apprend par cœur et les récite pendant ses insomnies. Il avait dans le cœur (à quinze ans!) une passion romanesque; cette passion est éteinte et tuée par la passion littéraire. Cet esprit que rien n'a préparé, et que personne ne dirige, se jette vers tous les points de l'horizon; il est croyant avec Rousseau, il est sceptique avec Voltaire; il a des jours de piété ardente, d'ascétisme, d'austérité; puis, faute d'un point de départ certain et d'une instruction sérieuse, il retombe dans le doute, il se sent presque au fond de l'abîme. « Ma séve, dit-il, se perdit dans trop de rameaux; je m'épuisais, je me décourageais. » Il faut aussi se souvenir quelle

était cette époque, qui avait tout brisé et n'avait rien construit; qui mettait tout en doute et n'enseignait rien. « Plus les âmes neuves étaient pensives et ardentes, plus elles erraient, se fatiguaient sans soutien dans ce vague indéfini,... et, retombant désenchantées sur elles-mêmes, n'apercevaient rien de certain, au travers de la poussière de tant de débris, que la mer pour borne. »

Ce fut la vie militaire qui mit fin à ces incertitudes de son imagination et de son cœur. Il avait traversé les deux Terreurs, celle qui commença le 10 août, sinon plutôt, et celle qui commença le 19 fructidor, enfant, adolescent, jeune homme, vivant et pensant à lui tout seul. Il nous montre cette passion de solitude, cette joie qu'il avait les jours où il quittait son village, parce que tout le long de la route il était seul et pouvait se livrer à tous ses rêves; son chagrin, au contraire, en arrivant à Paris, où il trouvait des figures humaines et des figures très-prosaïques, des commis qui lui demandaient son passe-port (car il fallait un passe-port, en cet heureux temps, pour aller de Sceaux à Paris), et des parents qui lui demandaient : « Que vas-tu faire? » Il avait pourtant fait un vaudeville. Son vaudeville lui avait rapporté quinze cents francs dont, en bon fils, il avait immédiatement grossi la pauvre bourse paternelle; mais c'était bon pour une fois. Sa mauvaise écriture ne lui permettait pas d'être commis: que faire donc? quand un beau jour, le 9 novembre 1799, collé contre la grille des Tuileries, il voit défiler un régiment de dragons partant pour Saint-Cloud, « les manteaux roulés, le casque en tête, le sabre en main, et dans cette exaltation guerrière, avec cet air fier et déterminé qu'ont les soldats lorsqu'ils vont à l'ennemi, décidés à vaincre ou à périr. » Ce spectacle changea toutes ses pensées et décida de son avenir : « le sang guerrier qu'il avait reçu de ses pères bouillonna dans ses veines. » Et ce jeune gentilhomme, qui détestait à bon droit la Révolution, qui portait avec affectation le collet noir des Vendéens, qui n'appelait jamais le général revenu d'Égypte autrement que *monsieur Buonaparté*, qui allait même jusqu'à cet excès de ne voir dans les officiers d'alors que des jacobins, des gens malhonnêtes et des assassins, ce jeune homme ne rêva plus que d'être soldat, dès le matin du 18 brumaire.

Il faut que je l'avoue, je n'ai pas une grande haine pour le 18 brumaire. Ce fut un coup d'État, une révolte militaire, mais contre qui? Contre un pouvoir qui lui-même était en révolte contre la loi, qui, deux ans auparavant avait brisé lui-même la constitution dont il prétendait s'armer contre ses adversaires; qui, lui aussi, avait expulsé, poursuivi, traqué les représentants du peuple, non-seulement jusqu'au bout du parc de Saint-Cloud, mais jusqu'à Cayenne et à Sinnamari. Le 18 brumaire a été la légitime revanche, ou, pour mieux

dire, la réparation désirée du 18 fructidor, avec cette différence que l'un avait proscrit et déporté, que l'autre ne le fit pas. Peu importe que l'homme qui fit le 18 brumaire eût participé auparavant au 18 fructidor; cette contradiction est son affaire. L'opinion publique, l'opinion honnête et conservatrice d'alors, la France, en un mot, impatiente d'être délivrée, ne pouvait faire autre chose qu'accepter l'homme qui se présentait, et qui était le seul instrument possible de sa délivrance.

Il faut nous mettre à la place de nos pères, dont nous oublions trop les souffrances; il faut nous demander si, placés en face du jacobinisme, des dénonciations, des arrestations, des déportations, d'un terrorisme adouci, je le veux bien, mais en un sens moins excusable parce que la situation était moins violente, il ne leur était pas permis d'approuver que les débris de cette constitution de l'an III, odieusement brisée par les soldats du jacobinisme, fussent mis de côté par les soldats de la France honnête. C'est toujours quelque chose pour un pays que de revenir au bon sens et à l'honnêteté, ne serait-ce qu'à une honnêteté relative. Encore une fois, nous n'étions pas là, nous, pour bien juger ce que c'était que de voir « les églises se rouvrir (et cela bien avant le concordat), la guerre civile s'arrêter, les routes devenues plus sûres, la justice remise en de meilleures mains; les prisons, l'exil, la déportation, rendre aux foyers et à la patrie les victimes politiques; les anciennes gloires de la France dont la mémoire était proscrite, réhabilitée; leurs cendres recueillies; des honneurs funèbres rendus aux restes du pape Pie VI, mort dans l'exil. » Nous n'étions pas là, et M. de Ségur était là, Soyons indulgents pour nos pères, nous aurons grand besoin de l'indulgence de nos enfants.

Le jeune gentilhomme, âgé de dix-neuf ans à peine, devient donc soldat. L'armée s'était renouvelée. Ce n'étaient plus ces vieux soldats de la monarchie qui avaient été, quoi qu'en aient pu dire des déclamateurs intéressés, les meilleurs défenseurs de la république et les vrais héros des guerres de 1792. Une génération nouvelle s'était formée sous leurs auspices. « Soldats, généraux, nous étions tous jeunes alors. Un tiers d'entre nous commençait, la plupart des plus âgés n'avaient pas huit ans de guerre. Un triple printemps, celui de l'année (1800, la première année du siècle), celui de la vie, celui de la gloire, l'émulation aussi en nous, autour de nous, tout exaltait... Napoléon lui-même était dans la fleur, dans l'ardeur de l'âge. L'armée, redevenue victorieuse au dehors, venait avec lui d'épurer tout au dedans » (tome II, p. 48; liv. XIII, p. 7).

C'est avec cette jeunesse d'âme que M. de Ségur, au moins sexagénaire lorsqu'il écrivait, raconte les interminables guerres de l'em-

pire. Il faut qu'il l'avoue, cette ardeur juvénile de 1800 a bien fini par s'épuiser; on lui avait tant demandé et on avait tant exigé d'elle! Et cependant, pour ce qui le touche, nous qui l'avons connu à quatre-vingt-dix ans et plus, nous avons vu encore en lui cette âme de soldat, cette jeunesse du cœur; il a ressenti, soyez-en sûr, les douleurs de 1870 avec autant d'âme qu'il avait pu ressentir les triomphes de 1802.

Il trouva cependant, peu après son entrée dans l'armée, un vieux colonel, « âgé d'environ cinquante ans, ou moins peut-être; car à l'âge que j'avais, celui d'un homme mûr paraît toujours plus avancé qu'il ne l'est réellement. » Mais ce vieux colonel avait été fort jeune. On racontait, ce qui peint bien notre jeunesse militaire de l'ancien régime, qu'avant la Révolution il avait affronté tout le corps d'officiers d'un autre régiment. Ce corps d'officiers, en garnison avec lui, s'était approprié un certain café. Il y était chez lui. Il permettait bien que d'autres vinssent y prendre leur repas, mais il ne permettait pas que d'autres payassent. M. de Labarbée y entre, se fait servir et veut payer. On n'ose recevoir son argent; il se met à tout briser, puis, se faisant apporter un seau de limonade, il y fait boire son cheval, disant que « puisque c'étaient ces messieurs du régiment du Roi qui payaient, il n'y avait rien à ménager. » Puis il attendit tranquillement les coups d'épée, qui ne manquèrent pas de venir.

M. de Ségur lui-même ne se fit pas toujours faute de pareilles équipées, et il raconte, avec quelque contrition, comment le maire d'une ville de Savoie (c'est-à-dire de France) auquel, revenant de la campagne d'Italie, il demandait des logements pour ses soldats, se montrant un peu lent à le satisfaire, et, pour lui en imposer davantage, s'étant muni de son écharpe, le jeune officier le saisit par son écharpe même, le renverse sous les siéges de la mairie, sort en l'enfermant à double tour, et puis se loge dans la ville comme en pays conquis. Un officier prussien, en Prusse, se fût gardé d'en faire autant; et, même en France et sous l'Empire, M. de Ségur convient que le lendemain il repartit à la hâte avant le jour, non sans crainte d'être atteint, en route, par les gendarmes (t. II, p. 156).

On ne s'attend pas à ce que nous parcourions avec M. de Ségur toute la série des événements militaires de sa vie. L'ancien royaliste s'est tout à fait converti à la Révolution, mais à la Révolution aboutissant au Consulat. Il s'est converti, séduit, lui, par la gloire, non par l'ambition; il est revenu aux conseils de son père, qui, né homme de l'ancien régime, était devenu homme de 1789. Combattant sous les drapeaux républicains, il juge que là le royalisme serait une trahison; entouré de guerriers démocrates tous plus âgés et plus expérimentés que lui, il juge que là, des prétentions nobiliaires se-

raient injustes et ridicules; il aime toujours l'ancienne noblesse, mais il veut la rattacher à la république nouvelle, ne serait-ce que pour rendre la république meilleure, la préserver de tout retour aux proscriptions. Il n'était pas le seul : Caulaincourt, d'Hautpoul, Grouchy, Rochambeau, Macdonald, placés bien au-dessus de lui dans l'armée, étaient comme lui des gentilshommes soldats de la république.

Cette république, du reste, qui se personnifiait de plus en plus, et devenait de plus en plus, sinon une monarchie, du moins un monarque, allait encore le rapprocher d'elle. D'abord aide de camp de Macdonald, il se trouve bientôt attaché à l'état-major du Premier consul. Il n'a pas accepté sans quelque hésitation, moitié royaliste et moitié républicaine, dit-il; car il s'était rattaché au Consulat plus qu'au consul. Mais enfin son père l'a poussé à aller aux Tuileries, où on l'avait mandé ; Duroc l'a présenté à Bonaparte : « Citoyen Ségur, lui a dit celui-ci au milieu d'une foule de sénateurs, de tribuns et de généraux, je vous ai placé dans mon état-major intérieur... Vous voyez la confiance que je mets en vous, vous y répondrez ; votre mérite et vos talents vous promettent un avancement rapide. » Quel est le lieutenant de vingt-deux ans qui eût résisté à ces paroles du vainqueur de Marengo, de l'homme qui, à cette heure, rappelait les émigrés et qui avait signé le Concordat?

Le voilà donc installé au corps de garde consulaire, accueillant, faisant défiler, commandant, surveillant, un jour sur trois, la garde montante. Mais on n'était pas encore tellement en monarchie que le corps de garde ne fût assez près du salon, et le jeune lieutenant était, par sa naissance, de trop bonne compagnie, pour que le salon ne lui ouvrît pas volontiers ses portes. Sinon aux Tuileries, à la Malmaison du moins, on se rencontrait, et lieutenant et consul, et nobles d'autrefois et princes ou princesses du lendemain, jouissant de ce plaisir, si fort goûté à cette époque, de retrouver la vie de salon, avec sa liberté, sa sécurité, sa bonne grâce. Pensons encore que c'étaient des gens qui avaient respiré, pendant dix-huit mois au moins, une atmosphère empestée de club, de cabaret, de carmagnoles, de bonnets rouges, de prison et de guillotine. Madame Bonaparte, qui ne portait pas encore le titre fatal d'impératrice, elle aussi une échappée de la Terreur, présidait gracieusement ces réunions, cette cour, où « il n'y avait pas encore d'étiquette, et nulle autre gêne que les traditions de l'ancienne bonne compagnie. » On causait, on jouait aux petits jeux, gais comme des gens qui avaient vécu sous Robespierre. Le grand homme prenait sa part dans cette joie, causait, et causait parfois admirablement, écoutait ces petits concerts de famille, voyait sur une scène improvisée des drames joués par ses en-

fants adoptifs ; il les voyait danser et il dansait parfois avec eux, demandant les airs vieillis qui avaient charmé sa jeunesse. Seulement, quand de trop graves affaires l'occupaient, il passait dans son cabinet de travail, tout près de là, et parfois, distrait par ce voisinage trop joyeux, il entr'ouvrait la porte et priait ces jeunes gens de rire un peu moins haut.

Ces heures joyeuses ne devaient pas se prolonger longtemps. La France avait alors un instant de répit. La paix d'Amiens n'était pas encore rompue.

Lorsqu'elle le fut, le jeune Ségur devint l'objet d'un choix singulier et qui, cette fois, témoignait peu de la perspicacité du Premier consul. Il l'avait vu brave, spirituel, intelligent, ardent ; mais il était difficile qu'il eût entrevu dans ce jeune officier un Vauban ou ou Duguay-Trouin. Notre armée, en 1870, n'était point savante, dit-on quelquefois; notre armée, en 1800, cette armée qui se promena victorieuse dans toute l'Europe, n'était pas bien savante non plus : « Si j'appris quelque chose de mon métier, disait un jour M. de Ségur, ce ne fut que par échappées, par quelques conversations de mes chefs ou de mes camarades, dont la plupart s'occupaient assez peu sérieusement de ces importants détails, insouciance trop commune alors » (p. 112). Trop commune toujours chez les Français, qui, dans leur fatuité, comptent sur l'inspiration native et méprisent volontiers ce qu'ils ignorent ! Ce jeune lieutenant, pour qui il n'y avait eu d'autre école militaire sous la Terreur que le refuge champêtre de Chatenay, et sous le Directoire que les salons de Paris et le parterre du Vaudeville, est celui auquel Bonaparte confie le soin de parcourir tout le littoral, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à Anvers, d'examiner tous les travaux de fortification et de construction navale qui s'y poursuivent en vue de la défense des côtes et d'une descente en Angleterre, d'en constater le degré d'avancement et d'en rendre compte à son retour. M. de Ségur convient franchement de son ignorance et de son embarras : ni de la défense des places, ni des constructions navales il ne savait le premier mot. Parti de Paris, il tombe d'abord sur un préfet d'Amiens, révolutionnaire converti, d'autant plus soumis et obséquieux, mais si savant, et qui lui explique les choses si pleinement et avec tant de science, que le pauvre jeune homme n'essaye même pas de comprendre et cherche seulement à ne pas laisser voir qu'il ne comprend pas. Resté seul et désespéré, il erre sur la plage où le préfet l'a conduit, au pied d'un ouvrage commencé dont il ne sait pas même le nom. La nuit approche, et il n'a pas dîné, quand son heureuse étoile lui fait rencontrer sur la plage même un jeune soldat comme lui, un capitaine d'artillerie qui, fraternellement, partage avec lui son gîte, une ca-

bane ; son lit, une botte de paille ; son souper, un pauvre souper ; et enfin sa science, science suffisante, et celle-là intelligible. Cela fait, le voilà au courant de sa mission. Il lui arrive bien encore quelques mécomptes, comme à Boulogne, où, le voyant examiner les travaux de défense sans avoir dit mot au commandant de place, on l'arrête comme espion. Mais, somme toute, son intelligence, son zèle, son heureuse étoile le sauvent. Il revient, au bout de trois semaines, d'une tournée qui en eût exigé six ; ses comptes rendus ne sont pas toujours d'accord avec les notes du ministre, mais c'est le ministre qui a tort, et le Premier consul est content.

A ce voyage officiel, court et heureux, j'aime (car il serait trop long de tout dire) à en opposer un autre, beaucoup plus long, hélas ! et beaucoup plus triste. Ce n'est pourtant pas encore la retraite de Russie, mais c'est un voyage en Russie. M. de Ségur a pris sa part à toutes les guerres de l'Empire. Il était à Austerlitz, à Iéna, il s fait la campagne d'Eylau ; mais une victoire remportée dans cette dernière campagne devait lui coûter cher. En poursuivant l'armée russe dans sa retraite, il se laissa entraîner trop avant, et le vainqueur tomba entre les mains des vaincus. Il souffrit ainsi quelques mois de captivité dans cette Russie où il devait revenir, six ans plus tard et souffrir bien davantage. Ce récit de captivité est étrange par le mélange singulier de dureté et d'amabilité qu'il trouve chez ses ennemis. Il est d'abord saisi par des Cosaques qui vont le massacrer ou tout au moins le dépouiller ; un colonel russe les arrête. — Il est conduit nu, blessé, sanglant, chez un général qui veut avoir de lui des détails sur la situation de l'armée française ; il refuse de répondre. Le général s'irrite, est prêt à le frapper, puis, « la civilisation (ou plutôt le sentiment de la justice) reprenant le dessus, » il lui tend la main, partage avec lui sa chambre, lui cède même son lit.— Le prisonnier voyage ensuite sur la paille d'un chariot découvert, entouré de grenadiers dont les baïonnettes le frôlent sans cesse. Mais il est en Pologne, et la sympathie secrète des habitants vient en aide à ce Français ; une femme lui apporte un pain blanc, sa seule nourriture depuis vingt-quatre heures. — Un peu plus loin, un général russe, malade et blessé, pour se distraire, l'invite à dîner avec lui ; mais chez celui-là c'est, au bout de quelque temps, la barbarie qui reprend le dessus. Il injurie la France ; le Français se fâche ; on se quitte brouillés, et cet hôte d'un jour envoie à Pétersbourg une dénonciation contre son hôte, qu'il accuse d'avoir insulté le czar. — En sortant de là c'est une autre aventure. Un marchand russe aborde notre captif avec des démonstrations, des exclamations, des gestes qu'il ne comprend pas ; il lui offre à boire et du meilleur. « Cet homme vous reconnaît, dit-on au prisonnier. — Impossible ; je viens

de Paris, lui d'Astrakan. — Mais n'étiez-vous pas à Austerlitz? — Oui. — N'avez-vous pas, après la bataille, retiré d'un lac glacé un Cosaque qui s'y noyait? — Oui. — Eh bien, c'est votre Cosaque d'Austerlitz; son temps de service est fini; il est maintenant marchand à la suite de l'armée, et il vous témoigne sa reconnaissance! » Douce et singulière rencontre de ces deux ennemis, tour à tour protecteurs l'un de l'autre! — Mais la destinée s'assombrit; la dénonciation du prince a porté ses fruits. Ce Français qui voyage en captif est, dit-on, un émissaire de Napoléon destiné à soulever la Pologne; il a insulté l'empereur. Et de nouveau on lui demande des renseignements sur l'armée française; de nouveau, comme de juste, il les refuse, et un maréchal Kaminski, un vieux Russe, le condamne à partir les mains liées, à pied, par la neige, entre six Cosaques à cheval et sous la pointe de leur lance, pour la Sibérie. — Heureusement, les officiers sont plus humains que leurs chefs. L'un d'eux, un colonel Swetchin (j'aime à rappeler ici ce nom), arrache M. de Ségur aux Cosaques et le fait partir dans son kibitk; et, en outre, plus la défiance moscovite le poursuit, plus la sympathie polonaise l'accompagne : une pauvre maîtresse de poste lithuanienne lui glisse dans la main un vieux papier enveloppant quatre ducats, tout son trésor. Il rend les ducats et il presse le papier sur son cœur. — Ailleurs, il est introduit furtivement dans une réunion de nobles lithuaniens; ils l'accueillent en compatriote; ils lui montrent la forêt voisine; ils lui offrent de protéger sa fuite, quand tout à coup l'officier russe chargé de sa garde, qui s'était éloigné un moment, reparaît, et ce rêve de liberté s'évanouit.

Mais le plus curieux peut-être de son histoire est son entrevue avec le comte Apraxin, gouverneur de Smolensk. « C'est donc vous, monsieur, dit le comte au début, qui, ne respectant rien, avez osé injurier notre empereur? » Dénégation et protestation, suivies d'une réprimande plus vive encore. — L'officier qui conduisait M. de Ségur ose intervenir en faveur de son prisonnier. On le fait taire, on ouvre une porte et on emmène le prisonnier dans la pièce voisine.

Ici, la scène change. Le comte, précédant le prisonnier, se retourne et lui ouvre ses bras : « Maintenant que nous voilà seuls, embrassons-nous et causons ensemble au coin de ce feu, comme à Pétersbourg j'ai tant de fois causé avec votre père. » Ce n'est plus un gouverneur, c'est un ami : la France, la Russie, la paix, la guerre, Napoléon, Alexandre, on cause de tout. « Voulez-vous ne pas aller plus loin? Restez ici pour soigner vos blessures. Voulez-vous sortir dans la ville? Pour la forme, un sergent vous accompagnera. Voulez-vous lire? Voici des livres. Voici, entre autres, l'*Histoire de Russie*, par Lévêque. Seulement, ne montrez pas cette petite

carte de Russie, format in-12, qui y est jointe; on dirait que je vous ai livré les secrets de la topographie de l'empire. Ne me demandez pas non plus le dernier volume, où il est question de Catherine; c'est défendu comme trop moderne. »

Bien mieux encore, pourquoi ne serait-il pas l'intermédiaire de la paix que Français et Russes désirent également? Son père était ambassadeur auprès de Catherine et a laissé en Russie les meilleurs souvenirs. Pourquoi ne serait-il pas, lui, à son tour, messager de paix auprès d'Alexandre? Il y a à la cour un parti français; ce parti-là est d'accord avec Apraxin, et veut avoir auprès de lui M. de Ségur, pour dire à l'empereur combien la France voudrait la paix. Ce condamné qui, tout à l'heure, allait en Sibérie, va aller, comme ambassadeur officieux, à Pétersbourg.

Il n'alla cependant ni en Sibérie, ni à Pétersbourg. Le comte avait à la cour des adversaires, parmi lesquels sa femme; tout son plan fut bouleversé. Le prisonnier eut à traverser de longues steppes, bien désolées, couvertes de neiges bien épaisses, semées de rares maisons et d'épis de seigle ou d'orge presque aussi rares, pour arriver à Vologda, l'un des deux points les plus froids du monde habité. Mais là aussi il trouve de bons Russes, même des Russes civilisés et intelligents; des gentilshommes, qui, dans cette province lointaine et dans leurs châteaux de bois sans étage, avaient appris le français et l'urbanité française, qui parlaient fort librement de leur gouvernement; un chef de justice qui avait une riche bibliothèque; un maître de police dont les charmantes sœurs se faisaient adresser des vers par le prisonnier; une princesse Galitzin, gouvernante d'une province voisine, qui lui envoyait toute une collection de poëtes français et le mettait à même de composer une tragédie.

Mais avant qu'il eût achevé cette œuvre, « une autre tragédie, en moins d'actes que la sienne, et marchant plus vite, venait d'être terminée. » La bataille de Friedland avait été gagnée, la paix de Tilsitt s'en était suivie, et, non sans quelque regret pour un cinquième acte qu'il emportait de Vologda inachevé et sans espérance de pouvoir le finir, le captif s'était acheminé vers la France.

C'était le lendemain de Tilsitt, l'apogée de la gloire impériale. L'admiration de M. de Ségur pour le grand homme de guerre auprès duquel il a combattu ne lui dissimule pourtant pas les deux fautes capitales qui devaient amener sa ruine : l'invasion de l'Espagne et la guerre contre le pape; l'une qui provoquait une nation, l'autre qui provoquait Dieu lui-même. A partir de ce jour, comme le remarque très-bien M. de Ségur, « à la guerre offensive des rois domptés, succéda la guerre des peuples » (t. III, p. 363); on avait eu à combattre François, Frédéric et Alexandre; on eut bientôt à

combattre la nation espagnole, la nation russe, la nation allemande. Et surtout on eut à combattre cette volonté suprême de la Providence, dont le passé offrait tant de preuves et dont il s'est manifesté depuis de nouvelles preuves, qui donne à la royauté humainement désarmée du Vatican une invisible et invincible cuirasse. Il y eut chez Napoléon ce qu'il y avait eu chez Alexandre le Grand. Il s'était fait dieu, et, à titre de dieu, il ne lui était plus possible ni de faillir, ni d'être vaincu, ni de reculer, ni de se borner. Je lis ici une parole que je ne connaissais pas, quoiqu'elle soit venue d'une bouche qui m'est chère : « L'effort le plus pénible pour Napoléon, c'était de se borner dans le succès. » (T. III, p. 216.) « Cette position si hautaine était exclusive, isolée, sans degrés, sans intermédiaire ; il en pouvait tomber, mais non descendre. Sur un sommet aussi élevé, tout écueil, toute paix désavantageuse lui paraissait impossible. » (T. VI, p. 129.) En effet, arrivé à cette hauteur, à moins d'être très-grand philosophe ou très-bon chrétien, on devient fataliste, on se croit providence; on a une étoile, on se sent de droit maître du monde, et il ne s'agit que de le revendiquer. Le pape, qui, lui aussi, mais d'une tout autre façon, est de droit maître du monde, devient alors le pire de tous les rivaux et le plus impatientant de tous les obstacles. On veut le briser et on se brise. « Qui touche au pape périra, » M. Thiers l'a dit; et (devons-nous en pleurer ou nous en réjouir?) M. de Bismark ne l'a pas compris.

Désormais, M. de Ségur, que ses blessures devaient retenir à Paris pendant la campagne de Wagram, n'assistera plus qu'à des guerres désastreuses, parce qu'elles étaient inexcusables. D'Espagne, il est vrai, avec une blessure des plus graves et l'horreur de cette guerre d'extermination où « on laissait le soldat jouir de sa vengeance et s'en rassasier » (p. 270), il rapportera quelques drapeaux destinés à décorer les murs du Corps législatif; et ce brave colonel, qui tant de fois a vu la mort face à face sans se troubler, ne laissera pas que de s'effrayer à l'idée de monter à la tribune et de faire un discours, sûr pourtant d'être applaudi. Arrivé au pied de la tribune avec une escorte de grenadiers qui portaient les drapeaux : « Je me croyais, dit-il, incapable de dire le moindre mot, quand un faux mouvement de mes grenadiers me rendit l'usage de la parole. L'ordre que je leur donnai par habitude m'arracha à mon anéantissement. Le bruit de ma voix me rassura; il se fit en moi une révolution subite, et monté à la tribune, je parlai avec une telle assurance que je m'y complus moi-même, qu'elle enchanta mes grenadiers et surprit nos législateurs. » L'un d'eux, son oncle, lui dit même qu'il n'avait pas eu l'air assez modeste, et il fut enchanté de cette critique.

Mais approchait l'heure du plus grand de tous nos désastres. On

sait depuis longtemps, et si bien qu'il est presque inutile de le rappeler, quel éclatant témoignage il a rendu de cette douloureuse époque de la guerre de 1812. Mes contemporains se rappellent le succès d'émotion, en même temps que de raison, de son livre sur la campagne de Russie. Ce livre reparaît aujourd'hui, enchâssé à sa place dans les sept volumes des Mémoires. Et ce sont bien en effet des Mémoires, car l'auteur y parle de ce qu'il a vu, quoiqu'il ne dise pas un mot de ce qu'il a fait. Ce qu'il a fait! il a combattu et il a souffert, et il a vu cet étrange abrutissement de l'être humain, parfois même du plus généreux et du plus brave, sous l'influence du climat, de l'épuisement physique, de la lutte longtemps et douloureusement soutenue. Dans le cours de cette fatale retraite, en marche avec tout un corps d'armée, épuisé et fatigué, il tombe, et son cheval, sur lequel il a voulu remonter, tombe sur lui. « Plusieurs centaines d'hommes passèrent là sans qu'il lui fût possible d'en décider un seul à le dégager. Les plus compatissants s'écartaient un peu, d'autres enjambaient par-dessus sa tête, la plupart le foulaient aux pieds. Un gendarme d'élite enfin le relève. » (T. VI, p. 22.) Et c'étaient des soldats français, habituellement braves, généreux, secourables, camarades dévoués, pleins de respect envers leurs chefs, qui traitaient ainsi un de leurs chefs!

Tout fut douleur en cette année pour lui comme pour la France. Il laissait en Russie un frère prisonnier (comme s'il eût été dans la destinée que la Russie possédât à tour de rôle toute la famille, le père à titre d'ambassadeur, les deux fils à titre de captifs), et arrivé à Posen, au moment où il commence à respirer, où il écrit à sa femme, un ami entre dans sa chambre. « Son regard, ses larmes, ses paroles entrecoupées m'alarmèrent, dit-il. Je ne pus d'abord les comprendre; mais cet ami me présenta une dernière lettre, il ajouta quelques mots et tout fut fini. » Celle à qui il écrivait n'était plus de ce monde. « Alors, dit-il, empire, empereur, armée morte, armée nouvelle, à mes yeux, pendant plusieurs mois, tout disparut. La vue de quatre cent mille morts ne m'avait pas abattu, et une seule venait de m'anéantir. » (P. 28.)

Il fallut cependant sortir de cet abattement et de cette tristesse. L'empereur n'était pas homme à permettre un long deuil à ses soldats. Les événements se précipitaient; la fortune était de plus en plus contraire. M. de Ségur fut chargé de former et de commander un de ces trois corps de gardes d'honneur, qui furent un des expédients derniers de Napoléon pour extorquer des hommes à la France qui en avait déjà tant donné. M. de Ségur eut là une mission difficile, délicate, où la noblesse de son cœur fut ce qui le sauva. Il avait, entre autres, sous ses ordres le contingent de la Vendée, venu à Tours, qui était un lieu de rassemblement du 3e corps. « J'abordai, dit-il, ce détache-

ment de la façon la plus bienveillante qu'il me fût possible; mais mon air gracieux se heurta contre un rang de têtes basanées; les traits mâles, les regards fiers et même hautains, tout en me plaisant, me donnaient à réfléchir. La présence, l'inspection, les questions d'un officier général, de celui même dont leur sort allait dépendre, enfin tout ce qui ordinairement impose ne me parut pas faire à ces nouveaux venus la moindre impression. A leur poste, comme moi au mien, ils se montraient aussi à leur aise que leur chef. C'étaient des hommes, dans toute leur dignité d'homme, devant un autre homme. Nous nous mesurâmes; je me redressai, mais devins pensif. » (T. VII, p. 35.)

Ce n'était pas seulement des hommes que ces soldats de la veille, prétendus volontaires; c'étaient les fils des la Rochejacquelein et des Lescure, c'étaient les héritiers de l'ancienne Vendée; c'étaient des royalistes qui pouvaient admirer plus ou moins l'usurpateur, mais non pas l'aimer, et se souciaient peu de le servir; c'étaient des catholiques qui savaient Napoléon frappé d'excommunication par le pape : et de plus (autre difficulté), c'étaient en partie des jeunes gens de riches familles, en partie de pauvres diables contraints ou achetés, qu'il fallait faire vivre ensemble, manger à la même gamelle, coucher deux à deux dans les mêmes lits; accoutumer ceux-là à faire eux-mêmes leur lit, nettoyer leurs chaussures et panser leurs chevaux; ceux-ci à ne pas pousser l'égalité jusqu'à l'insolence. La tâche était ardue. Mais M. de Ségur s'en tira, vis-à-vis de ces nobles âmes, par la noblesse de son âme. Il se montra confiant et on fut loyal (sauf cependant quelques fous, dont l'un faillit l'assassiner, fut pardonné par lui, et lui demeura dévoué jusqu'à la mort. Homme d'une singulière effervescence, que M. de Ségur caractérise par ce joli mot : Il était *ivre-né*). En fait de sentiments politiques, on ne lui dissimula rien, mais en fait de dévouement militaire on lui accorda tout... au moins lorsqu'on fut devant l'ennemi. Je ne peux que résumer en passant les incidents étranges de cette vie d'un régiment vendéen commandé par un général de Bonaparte, où parfois, celui-ci criant : *Vive l'empereur!* le régiment répond : *Vive notre général!*

Hâtons-nous; les jours de l'Empire sont comptés. M. de Ségur raconte en détail cette mémorable campagne de 1814, marquée par des vicissitudes si étranges, où le génie du grand homme de guerre, si admirable en certaines choses, eut par moments de telles éclipses; vaincu par son orgueil, n'admettant pas la possibilité d'une défaite, et par là préparant la défaite; ne voulant pas croire la guerre impossible parce que la paix lui était trop dure, et, même militairement parlant, malhabile par fierté. « Mais il est donc vrai qu'il perd

la tête! » s'écriaient par moments ses généraux, et le moment d'après une dictée improvisée montrait sa mémoire toujours présente, son intelligence toujours debout (p. 293). La tête n'avait point faibli ; mais la volonté la condamnait à l'impossible.

Un triste rapprochement se présente à notre esprit. Dans cette lutte dernière, si Napoléon se plaignit de la France, il eut tort. Elle était lasse et à bon droit de ces interminables guerres; l'élite de sa jeunesse avait été semée sur tous les champs de bataille européens; il ne lui restait plus que des enfants, et c'étaient des enfants que les impitoyables exigences de la guerre amenaient sous les drapeaux, de pauvres conscrits, si jeunes, si frêles, si peu aguerris et si peu préparés pour le combat, que Drouot appelait la bataille où ils périssaient : le massacre des innocents. Ces enfants avaient cependant un grand cœur. On leur remettait des fusils chargés sans qu'ils eussent jamais manié semblable outil. « Nous saurons bien tirer, dit l'un d'eux; mais comment rechargerons-nous notre arme? » Aussi ce jour-là ne tirèrent-ils pas ; tous s'élancèrent d'un bond, et le bois où était posté l'ennemi fut emporté à la baïonnette. (P. 317).

C'est qu'alors la France avait gardé quelque chose de ses traditions. En janvier 1814, M. de Ségur avec ses gardes d'honneur, ses Vendéens, après avoir repassé le Rhin dans cette lamentable retraite, repasse la Meuse à Vaucouleurs. Là, « on se rappela Jeanne d'Arc, et plusieurs d'entre nous, saisis de respect pour le berceau de l'héroïne, invoquèrent sa mémoire. Voltaire ne gagna point au rapprochement que nous fîmes de nos malheurs avec ceux du siècle de la Pucelle. Quelques citations de son déplorable chef-d'œuvre de persiflage n'eurent en ce moment aucun succès. On regretta plutôt de ces temps passés leur foi vive et forte que le patriotisme à lui seul ne suffisait plus pour remplacer. » Et il y eut le lendemain un heureux fait d'armes, aidé par un débordement de la Meuse, dont on rendit grâce à ce fleuve si bon français et à la patriotique protection de la vierge de Vaucouleurs. Aujourd'hui, hélas ! la Meuse n'est plus française, et ce n'est pas la Française Jeanne d'Arc qu'au milieu même de nos désastres, nous avons invoquée et honorée, c'est le Prussien Voltaire ! Et je me demande ce qu'a dû éprouver l'âme patriotique de M. de Ségur si, depuis 1870, il a relu un passage, qu'il écrivait longtemps auparavant, au sujet de gardes nationaux qui s'étaient héroïquement sacrifiés en 1814 : « Nobles victimes!... Pourquoi la patrie n'érigerait-elle pas un monument à leurs cendres?... Garde nationale française, l'étranger a-t-il oublié le chemin de la France?... Et s'il se représentait cependant, quel exemple plus glorieux invoquerions-nous? » (Tome VII, p. 84.) Hélas! l'étranger a bien su retrouver le chemin de la France ; et quand il s'est « repré-

senté, » le 4 septembre, fait en présence de l'ennemi vainqueur, pour rendre également impossibles et la guerre et la paix, a été, certes, aux yeux de M. de Ségur, une triste réponse à sa question.

Non, la France de 1814 n'a pas eu de tels reproches à se faire. Engagée par la force des choses ou par la force de la main qui la gouvernait, dans une guerre qui, de la part de ses ennemis, n'était plus qu'une revendication trop bien motivée, elle n'a pas eu recours au procédé révolutionnaire toujours le même : jeter à bas un gouvernement pour se trouver le lendemain plus embarrassée que jamais. Non, l'esprit révolutionnaire, moins puissant alors qu'il ne l'a été depuis, peut-être parce qu'on était plus près de la révolution, ne nous avait pas énervés et gangrenés à ce point. La France fit, sinon pour son chef, au moins pour son honneur et pour sauvegarder l'intégrité de son territoire, largement ce qu'elle devait faire ; mais lorsque, son chef tombé, ses vainqueurs lui déclarèrent noblement qu'ils ne voulaient pas être ses ennemis et, sans lui rien imposer, lui laissèrent proposer par d'autres le seul gouvernement, du reste, qui fût possible, elle l'accepta, et, de conquérante vaincue qu'elle était avec Napoléon, elle redevint, sous les Bourbons, une puissance honorée et respectée de toute l'Europe. N'étant pas, elle, l'esclave de ce parti qui, après avoir rendu la guerre impossible, prétend s'indigner de la paix, elle ne fit ni pendant la guerre un 4 septembre, ni après la paix un 18 mars, ces deux hontes de notre époque.

Voilà donc la paix donnée à la France ! voilà le repos ! Mais cette paix, ce repos que les chefs de l'armée eux-mêmes, malgré leur énergie, avaient sollicité, et qu'à Fontainebleau ils n'avaient pas craint d'imposer de force à l'empereur, ce repos ne tarda pas à leur peser. M. de Ségur nous le dit : « Après n'avoir vécu longtemps que de vives et fortes émotions, il emporta dans sa retraite une âme obsédée de regrets amers, des sens tellement pleins de bruits de guerre, qu'aux moindres sons il lui semblait encore entendre ces pétillements inégaux des feux de tirailleurs, précurseurs des combats... Il y porta surtout une inconsolable imagination en désaccord avec le présent, renonçant à l'avenir, toute retournée dans le passé qu'elle s'épuisait à refaire, et, comme Prométhée sur son rocher, enchaîné au sommet de notre gloire perdue » (t. VII, p. 255). L'homme est ainsi fait : l'activité lui fait souhaiter le repos, le repos fait regretter l'activité. Ni dans l'inaction, ni dans le mouvement, il ne sait trouver ce qui lui manque.

Ce n'est pas la politique qui eût distrait M. de Ségur ni qui eût rempli sa vie. Il eût dit volontiers qu'il était trop homme d'ordre pour aimer la politique. De ses traditions d'ancien régime il avait

gardé un sentiment trop aristocratique, de sa vie militaire sous Napoléon une préférence trop marquée en faveur des gouvernements qu'on ne discute pas; il n'était pas possible que les luttes de la tribune et de la presse le dédommageassent de n'avoir plus celles du champ de bataille. Il n'était pas de ceux qui se montrèrent d'autant plus indépendants et plus constitutionnels sous la Restauration qu'ils avaient été plus dociles et plus absolutistes sous l'Empire. Quoiqu'il rendît justice à la clairvoyance de Louis XVIII et à la nécessité de la Charte de 1814, il était effrayé de « ce qu'il y avait d'aventureux dans cet essai d'un gouvernement monarchique sans aristocratie réelle » (mais, une aristocratie, où la trouver?) « sans cesse aux prises avec toutes les passions cupides, ambitieuses et vaniteuses, d'une presse et d'une tribune démocratique et révolutionnaire » (p. 237). — Quoiqu'il eût servi froidement sous la Restauration, il vit sans joie sa chute en 1830 ; l'esprit militaire ne se fait jamais au triomphe d'une émeute quelle qu'elle soit ; il eût voulu que la nation française se bornât à résister constitutionnellement par le refus de l'impôt (oubliant que la nation française, toujours extrême, est la moins naturellement constitutionnelle qui soit au monde, poussant l'indépendance jusqu'au bout quand le maître est débonnaire, la soumission jusqu'à l'excès quand le chef est dur); il eût voulu également (pensée trop sage pour l'époque!) qu'on ne rompît pas avec le principe tutélaire de l'hérédité monarchique, et qu'après avoir exclu deux générations de rois, on s'arrêtât au moins sur la troisième. Vains efforts ! il était trop tard ! — Quoique la révolution de 1830 se fût faite contre son gré, il lui souhaita d'être honnête, pacifique, régulière autant que révolution peut l'être ; il aida à lui imposer ce ministère de Casimir Périer qui devait être si salutaire et qui rencontra de telles répugnances ; il tâcha de lui conserver, sans faire pour cela trop de concessions, la sympathie de son cousin si naïvement révolutionnaire, le marquis de la Fayette ; il ne réussit pas à calmer le héros des deux mondes, mais il réussit à ce que son cousin ne fît pas dévier la royauté nouvelle dans l'ornière où il avait mené se perdre la royauté de 1789. Enfin, pair de France, il eut l'honneur de résister et de provoquer la résistance aussi prolongée que possible de la Chambre des pairs à l'abolition de l'anniversaire du 21 janvier : acte de droiture et de prévoyance politique, dans lequel M. de Ségur eut pour complices Casimir Périer et Royer-Collard, et pour lequel on eut aux Tuileries le mauvais goût de le bouder.

Non, la politique ainsi comprise, sans ambition personnelle, sans goût pour les luttes de la tribune (quoiqu'il y parût cette fois avec éclat), et avec un dégoût trop justifié des violences de la presse, la

politique ne pouvait remplir la vie du général de Ségur. Mais après 1814, il ne tarda pas à se rappeler que, dans sa jeunesse, presque dans son adolescence, il avait été homme de lettres. Il avait fait alors son éducation littéraire à lui seul; il s'agissait maintenant de la compléter à trente-cinq ans, après quinze ans d'interruption, cinq ou six blessures reçues, quelque vingt batailles et tous ses grades obtenus. Il avait un grand encouragement, le souvenir de ces combats héroïques, au récit desquels il voulait consacrer sa plume; et il avait un grand modèle et un illustre maître, Tacite. A quatre heures du matin, dans son lit, lorsque le travail littéraire lui était trop difficile, il ouvrait au hasard les *Histoires* ou les *Annales*, et « il n'achevait pas la seconde page sans que l'un de ces coups de pinceau si profondément révélateurs du cœur de l'homme, le frappant d'une *admiration génératrice*, lui fît ardemment ressaisir la plume. » Et il explique ce mot d'admiration génératrice, en disant que Voltaire, par exemple, se fait admirer peut-être, mais sans inspirer; qu'au contraire, « Rousseau, Corneille, Bossuet, Tacite surtout, fécondent l'âme et rendent créateurs comme eux. » (P. 260.)

C'est ainsi qu'a été écrite cette *Histoire de la grande armée en* 1812, qu'il n'a produite qu'avec défiance, neuf ans après qu'elle eut été achevée, comme s'il eût voulu se conformer à la lettre au précepte d'Horace (*nonumque prematur in annum*), et qui a obtenu un tel succès et un succès de cœur, mes contemporains se le rappellent. Il est un passage qu'en faisant son cours notre regretté M. Saint-Marc Girardin voulut lire à ses auditeurs. Il ne le put; son émotion était trop vive, et elle fut plus vive encore, lorsqu'un vieil officier décoré, échappé au désastre de 1812, sortit de l'auditoire, et tout sanglotant vint serrer dans ses bras le professeur et rendre hommage à la vérité du récit. (P. 282.) C'était sous la Restauration, époque de naïveté et d'innocence; nous ne pleurerions pas ainsi aujourd'hui!

Les cinq volumes de Mémoires qui s'ajoutent aujourd'hui à la première œuvre de M. de Ségur ne reviennent pas sur ces scènes si singulièrement tragiques de 1812. Les guerres qui y sont racontées le sont d'une manière plus abrégée, d'une façon plus technique; mais ces volumes ne laissent pas que d'instruire et d'émouvoir. Comme je le disais déjà, M. de Ségur n'a pas écrit seulement avec ses souvenirs personnels; pour ces récits nouveaux, comme pour ceux de la campagne de Russie, il a consulté ses compagnons d'armes: maréchaux, ministres, généraux, officiers, soldats, serviteurs même; il a rapproché et comparé leurs récits, et ils ont été comme un sceau apposé sur ses propres souvenirs. Il y a donc dans ces mémoires parus d'hier un moyen de contrôle pour les documents déjà recueillis, à

l'usage de ceux qui voudront raconter de nouveau cette grande époque : puisqu'il est dit que toute histoire faite est toujours à refaire, et que l'homme ne sait rien produire de définitif, pas même les récits du passé, encore moins les institutions de l'avenir.

L'émotion n'y manque pas non plus, quoique le lecteur ait parfois à traverser des portions de récits un peu techniques, d'autant que le récit est plus sommaire. Il s'agit, après tout, d'hommes qui luttent et qui meurent, et c'est un témoin et un acteur qui raconte ces combats. Comment l'émotion ne se rencontrerait-elle pas bien vite? Dans la campagne de 1814 surtout, qui est racontée avec plus de détails; cette campagne si pleine de péripéties, où la fortune de Napoléon a été par moments si incroyablement triomphante, avant de subir une défaite depuis longtemps jugée inévitable; dans ces dernières scènes de Fontainebleau, entre le génie qui succombe, mais qui a tant de peine à s'avouer sa défaite, et la fidélité, enfin révoltée, de ses généraux, qui ont versé et fait verser tant de sang d'un bout de l'Europe à l'autre, et qui demandent que le sang cesse enfin de couler. Je ne puis que renvoyer au livre lui-même, dont j'ai déjà tant extrait sans le déflorer. Les lecteurs ne glaneront pas après moi; ils moissonneront.

Je voudrais pouvoir en dire davantage sur toute cette œuvre, à la fois de lettré et de soldat. Il fallait l'ancienne France et les instincts du dix-huitième siècle pour que, dans la même famille, cette double tradition des armes et des lettres se trouvât aussi vive; pour que le jeune Ségur, malgré les bouleversements révolutionnaires, arrivât à se montrer le digne petit-fils du héros de Clostercamp et le digne fils du spirituel confident de Catherine. On nie l'hérédité des talents; il y en a cependant de frappants exemples : dans la peinture, entre autres, presque tous les grands artistes ont été fils de peintres; et on peut dire que, dans la famille de Ségur, on naissait homme de lettres, comme, dans la famille Vernet, on naissait peintre. Cettre tradition, du reste, n'est pas perdue; et, même après la mort du général, le nom de Ségur demeure dans les lettres vivace et jeune, comptant plus d'un succès, et nous en promettant d'autres encore.

Quant au général, il devait être homme de lettres en dépit de tout, en dépit de la Révolution, qui fermait les colléges; de la Terreur, qui dispersait et appauvrissait sa famille; de l'armée, qui le revendiquait comme son bien; de la gloire militaire, qui lui prenait quinze ans de sa vie. Cette intelligence si vivace, qui s'était formée toute seule, dont les premières aspirations littéraires avaient été si spontanées, devait rester la même jusqu'au dernier jour. Un volume qui accompagne ces Mémoires renferme d'abord des poésies de sa jeu-

nesse, écrites sous le Directoire, et qui auraient pu tout aussi bien être écrites quarante ans plus tôt, sous le règne de Dorat et de Watteau; ensuite, un vaudeville de 1797 ou de 1798, qui est un vaudeville de la vieille roche, pur de tout souvenir révolutionnaire ou moderne; et en même temps des fragments écrits sous des inspirations tout autres, à soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix ans. Il n'y avait eu au monde que la vie des camps pour l'empêcher d'écrire ou même de chanter. Né d'une famille d'hommes de lettres et de soldats, dès qu'il n'avait plus pu être soldat, il s'était retrouvé homme de lettres. Les fragments de ce genre ne peuvent pas s'analyser; mais nous pourrions y recueillir bien des mots heureux, de ces maximes qui restent dans la mémoire, et dont le bon sens est mis en relief par la finesse de l'expression. — Ainsi, la critique de « ces présomptueux, suffisants et insuffisants, jugés dignes de tout quand ils n'étaient rien, de rien, ou de bien peu, dès qu'ils furent quelque chose. » — Ainsi encore ce mot de l'octogénaire aux octogénaires : « Mes compagnons d'âge, subissons notre vieillesse comme l'expiation de notre jeunesse, et notre longévité comme un sursis qui nous est accordé pour nous repentir... » — Et, à propos d'une année qui commence : « L'homme se plaît aux commencements, aux *recommencements* aussi; ils lui rapportent l'espérance; on dirait qu'ils le rajeunissent... Toute durée sans interruption le fatigue... Son corps ne vit que de veilles et de repos; son âme, de désirs et d'espoirs, ou nouveaux ou renouvelés. Ne t'étonne donc pas, pauvre année 1867 (l'auteur avait alors quatre-vingt-sept ans), de notre lassitude de ta vieillesse, de notre empressement à t'abandonner, et, dans ce premier jour de l'année qui te remplace, de la joie de nos souhaits pour ce qui commence, puisque nous n'en avons plus à faire pour ce qui finit. »

Mais ce que je recommande encore dans ce volume, c'est le récit d'une femme, un récit de plus à ajouter à tous les récits touchants qui nous sont donnés des victimes de la Terreur. M. de Ségur écrit pour ses enfants, sous la dictée de sa femme, mademoiselle de Vintimille, ce qu'elle a souffert dans son enfance en 1793; comment elle, ses sœurs et ses cousins ont vu leurs pères émigrés, leurs mères en prison, et sont demeurées sous la garde de fidèles domestiques; les angoisses de ces enfants, les angoisses plus vives encore de leurs gardiens, qui connaissent mieux leur malheur, les instances que ces pauvres gens font pour sauver les mères de leurs jeunes pupilles; leurs supplications auprès de Carnot, qui autrefois, à Arras, a été (lui et M. de Robespierre!) l'hôte et le protégé de cette famille; l'atroce dureté de ce personnage; leurs promenades au Luxembourg,

dans l'espérance d'apercevoir de loin, à travers les barreaux de la fenêtre, et sans se permettre de leur faire le moindre signe, les traits de l'une ou l'autre des deux mères; la lettre touchante que celles-ci écrivent la veille de l'échafaud : « Nous sommes contentes, nous sommes heureuses, nous mourrons ensemble; mais nous pleurons nos pauvres enfants. » Et ce qui vient ensuite, les persécutions exercées sur ces enfants eux-mêmes, et ce mot, trop excusable, que leur adresse un des fidèles serviteurs qui les gardent : « Pauvres enfants, n'oubliez pas qu'il existe un homme que toute votre vie vous devrez maudire. » Ces persécutions contre les femmes et les enfants resteront, malgré tout ce qu'on pourra dire, l'éternel stigmate de la lâcheté révolutionnaire.

Aussi le général de Ségur, il faut que je l'avoue, instruit par de tels souvenirs et par bien d'autres, n'était-il ni révolutionnaire, ni même démocrate. Il a sur la révolution un beau passage, et où il touche bien le fond des choses. C'est ce qu'il écrit dans l'avant-propos de ses Mémoires, alors qu'ayant achevé son œuvre, l'écrivain se recueille et dit son dernier mot. « La Révolution, dit-il, je ne suis pas de ceux qui ne l'ont point acceptée. Quelque insensées et dangereuses, quelque détestables et fatales, comme moyens d'amélioration et de perfectionnement, que soient en général les révolutions, et quel qu'ait été le début de celle-ci, le règne exclusif de la loi en fut le principe » (on dirait peut-être mieux : la prétention) ; « le but, d'établir l'égalité des droits entre les hommes; l'effet, d'en convier le plus possible au banquet de la civilisation... Envisagée et acceptée seulement ainsi, cette révolution, la plus considérable après celle de l'ère chrétienne, en serait la conséquence! Elle serait, comme elle, venue d'en haut! Mais, si Dieu fit la première, il n'a fait que permettre la seconde. En effet, l'une, toute divine, commença douce, patiente et martyrisée; l'autre, toute humaine, en martyrisant. Dans leur délire de destruction, nos révolutionnaires ont bientôt tout attaqué sur la terre, au ciel, et jusqu'à Dieu même!... »

Aussi le trouvez-vous partout singulièrement dégoûté de cette révolution qu'il avait, à bien dire, subie plutôt qu'acceptée. S'il blâme l'ancien régime, c'est qu'à ses yeux « le plus grand inconvénient de cet ordre de choses fut d'amener celui qui lui succéda » (t. I, p. 330); critique moins superficielle qu'on ne le croirait à première vue. S'il a admiré et aimé Bonaparte; s'il a adhéré, froidement ou non, à la Restauration; si, malgré ses reproches à la révolution de 1830, il s'est rallié à Louis-Philippe; si, dans un de ses fragments, il salue avec une certaine espérance l'avénement de Napoléon III, c'est que l'Empire, la Restauration, Louis-Philippe, Napoléon III ont pour lui

le mérite de ne pas être la Révolution, et que, même s'ils sont sortis d'elle, ils deviennent contre elle un rempart. 1789, on l'a vu, n'est pas une date qu'il bénisse sans restriction ; et surtout il n'a aucun goût pour « cette tendance à faire descendre le pouvoir de degré en degré jusqu'à la dernière classe de l'ordre social » (t. VII, p. 274). — Il n'aime point, quoiqu'il ait fallu la subir, la charte démocratique de 1830, dans laquelle « tout le poids se trouve en bas et y attire tout de plus en plus, aidé de la foule des intérêts souffrants, des vanités ambitieuses, cupides, envieuses, et des mauvaises passions de toute nature » (p. 365). — Il loue chez Casimir Périer, son « ami intime en politique », ce sentiment qui fait que « ce qu'il déteste le plus, c'est la popularité que l'on acquiert aux dépens du peuple, quand, pour régner en son nom, on lui persuade qu'il doit être souverain, sachant bien qu'il ne peut l'être et que sa pire condition est celle où lui-même se gouverne ; ce que les peuples sentent si bien que leur premier cri, dès qu'on les a faits maîtres de tout, c'est de demander un maître, et, dans ce maître, la force qu'ils admirent d'abord et à tout hasard, tant ils ont besoin d'être gouvernés ! » (*Mélanges*, page 314). Et il aurait pu citer également chez M. Guizot, qu'il appelle aussi son ami intime en politique, et dont il fait un juste éloge, un beau mot sur la nécessité et le mérite de l'impopularité. — Il manque même de respect envers la liberté de la presse : « Les anciens disaient que ce qu'il y avait dans l'homme de meilleur et de pire, c'était la langue ;... que diraient-ils donc de cette autre langue, et de sa quotidienne et universelle omnipotence ? Et que dira-t-on un jour de nous, quand, dans notre histoire, on verra que nous avons prétendu reconstruire une société morale bien ordonnée et un gouvernement durable en laissant cette arme acérée et si difficile à rendre courtoise, entre les mains du premier venu à qui il convient de s'en servir » (p. 441) ?

Il faut l'avouer aussi, et je l'avoue sans le moindre regret, dussé-je compromettre la mémoire de M. de Ségur auprès des radicaux français et prussiens, dont il ne se souciait pas plus que moi, il n'était pas *libre penseur* (je me sers ici d'un mot bien impropre, car on l'applique à ceux dont la pensée est la moins libre, puisqu'elle leur est imposée presque toujours ou par de mauvais amis ou par de mauvaises passions). L'athéisme, le matérialisme, le positivisme, le transformisme, toutes ces hypothèses soi-disant scientifiques, qui, au mépris de la science, se complaisent à qui mieux mieux à dégrader l'homme, à le faire brute, à le faire matière, à le faire boue, ces doctrines ne révoltaient pas seulement en lui le cœur du chrétien et la raison du philosophe, mais encore la fierté du gentilhomme et du soldat. « Ce suicide moral, bien plus coupable que le suicide maté-

riel!... ces systèmes qui retournent la tête en bas à la société qui marchait la tête en haut » (p. 88)! Il voudrait que la profession publique de l'athéisme fût punie comme une provocation au meurtre (p. 95). En face de ceux qui nient l'immortalité de l'âme, lui, au contraire, il nie la mort : « La mort n'est vraie que pour la matière qu'anime l'âme et qui se dissout dès qu'elle en est séparée ; mais pour l'âme, pour ses idées et pour ses sentiments, que peut la mort?... S'il y a une illusion en ce monde, ce n'est point la vie, c'est bien plutôt la mort qui en est une!... Est-elle si mortelle, une vie déjà pleine ici bas de tant d'immortalités? C'est l'impie qui, ne voyant dans cette vie rien d'aussi certain que la mort, et rien au delà, se fait de sa vie le plus lugubre de tous les deuils ou, pour s'en distraire, la plus folle de toutes les ivresses. Quant au sage..., mais il y en a si peu! disons mieux : quant au chrétien, il juge cette vie sans la mépriser, il l'aime sans l'adorer, et il l'immortalise dès ce monde en ne se faisant qu'une vie des deux vies que la mort sépare... » Et il termine en disant : « Il y a plusieurs façons de bien dire une même chose, et celle-ci est d'une si grande importance que je rendrais grâce à Dieu s'il m'avait inspiré de bien la redire » (*ibid.*, 107-112). Je cherche encore et je voudrais citer un curieux passage, où, parlant de Napoléon dans son exil et des illustres disgraciés de l'antiquité, il compare le désespoir de ceux-ci à la consolation que pouvait trouver celui-là dans les enseignements de la foi chrétienne.

J'ai peine à quitter ces volumes. Ils me représentent toute une vie et une longue vie, une vie de quatre-vingt-dix ans, commencée dans les dernières années de l'ancienne monarchie et qui ne s'est achevée qu'hier ; témoin, par conséquent, de tant de gloires, mais aussi de tant de chutes, de tant de douleurs, de tant de folies et de tant de crimes! Qui oserait prononcer que le siècle qui a vu ce berceau ne valait pas le siècle qui voit aujourd'hui cette tombe? Entre un siècle et un autre, entre une génération et une autre, j'ai déjà fait quelques rapprochements ; ils sont nombreux et parfois bien tristes! Quel souvenir que celui de la guerre de 1806, où l'on vit « les Prussiens, oui les Prussens! étourdis par le renom du grand Frédéric, partir de Berlin comme pour une fête, en tumulte, exaltés, criant de joie, comme les foules enivrées courent à leur rendez-vous de plaisir » (tome III, p. 7), ou comme nos pauvres soldats en 1870, que l'on menait en désordre, tumultueux, enivrés, au chant néfaste de *la Marseillaise!* Les Prussiens marchaient à Iéna comme, soixante-quatre ans plus tard, nous marchions à Sedan. Mais surtout quel spectacle que celui de notre pauvre France pendant ces quatre-vingt-dix ans! et avec quelle amertume ce soldat patriote dont nous parlons devait-

il, dans ses derniers jours, repasser les longues péripéties de sa carrière? « Pourquoi, dit-il, ce cercle vicieux d'anarchie et de dictature où la France tourne depuis trois quarts de siècle » (*Mélanges*, p. 172)? Pourquoi, ajouterai-je, ce malheureux pays n'a-t-il jamais su trouver une pierre sur laquelle reposer sa tête? pourquoi est-il toujours allé de révolutions en révolutions, de république en monarchie, d'anarchie en dictature, mécontent dès le lendemain du maître qu'il s'était donné la veille, et plus promptement encore de la liberté que la veille il prétendait avoir conquise? véritable nomade, n'ayant qu'une tente et non une demeure, bien qu'il la proclame toujours éternelle et qu'il prétende l'avoir bâtie sur le rocher, lorsqu'il n'a fait que la poser sur le sable! Il ne faut pas nous faire illusion; nous avons par accès la fantaisie de nous gouverner nous-mêmes; mais, par nature, nous n'en avons pas le talent ni même le goût. Quand nous nous reposons quelque peu, c'est sous un maître. « On peut conclure tristement de ce que nous avons vu, dit M. de Ségur, que désormais, en France, la durée d'une forme quelconque de gouvernement ne dépendra que de son gouvernant; que tant vaudra l'homme, tant vaudra la chose; et que la longévité de cette chose ne peut guère se mesurer que sur celle de l'homme, qu'il soit empereur responsable devant la nation, roi sous un gouvernement parlementaire ou président de république » (*Mélanges*, p. 240). Il y a quelques années, nous voulions une monarchie où le roi régnât et ne gouvernât pas, et ces jours-ci nous nous sommes fait une république où le roi a régné et gouverné.

Savez-vous qu'il n'y a pas dans l'histoire beaucoup d'exemples de vicissitudes pareilles aux nôtres? De 1788 à 1873, quatre vingt-cinq ans, treize révolutions, ou, pour parler plus clairement, treize transmissions violentes du pouvoir! Six ans et six mois en moyenne pour chaque gouvernement! L'empire de Constantinople n'a rien vu de semblable. Les Césars de l'empire romain ne se sont pas succédé plus rapidement; et encore, de l'un à l'autre, la transmission n'a pas toujours été violente; et, quand elle a été violente, c'était le crime de quelques hommes: un empereur assassiné par des soldats, détestable exemple; mais enfin la nation n'était pas complice, la société n'était pas troublée dans ses fondements. Sachons-le bien, nous sommes uniques dans l'histoire.

Cela est étrange, et cependant cela a été prédit. Qui a écrit les paroles suivantes? « Cette licence, que seule ils appellent du nom de liberté, est la souche d'où sort et grandit le tyran. De même que la puissance excessive des grands entraîne la ruine des grands eux-mêmes, de même une excessive liberté réduit la liberté en servi-

tude... Ce peuple indompté ou, pour mieux dire, enragé, choisit dans son sein quelque chef pour combattre ces grands d'autrefois, abattus maintenant et exilés. Ce chef audacieux, impur, persécuteur insolent des citoyens qui ont le mieux mérité de la patrie, dissipateur populaire de son bien et de celui d'autrui, se fait donner des pouvoirs, il se les fait proroger; car, réduit à la condition privée, il aurait trop à craindre; comme Pisistrate à Athènes, il se fait donner des gardes; enfin il devient le tyran de ceux qui ont fait sa fortune. S'il est renversé par les honnêtes gens, la cité respire; s'il est renversé par d'autres hommes de désordre, cette autre faction produit un autre dictateur. Ainsi, comme une balle au jeu de paume, la société est ballottée des rois aux dictateurs, des dictateurs aux grands ou au peuple. Du peuple naissent de nouveau les factions et les tyrans, et il est impossible que la chose publique demeure longtemps dans les mêmes voies. » Celui qui écrit cela avait sans doute dans son souvenir ce Jeu de paume de Versailles, où ont commencé toutes nos révolutions ; il pensait sans doute au 10 août, au 31 mai, au 9 thermidor, au 18 brumaire, au 27 juillet, au 24 février, au 2 décembre, au 4 septembre, au 18 mars, à notre infini et toujours grossissant calendrier révolutionnaire? Pas le moins du monde, celui qui a écrit cela, c'est un grand penseur, mais un penseur mort depuis longtemps, Marcus Tullius Cicero, dans son traité fort peu républicain *de la République*[1], et il parle ainsi, plus ou moins inspiré par son maître, Platon, mais inspiré surtout par l'expérience des cinq ou six révolutions qu'il a traversées.

Cette instabilité de notre vie publique se trahit d'une manière frappante dans les pages de M. de Ségur. Il est occupé à écrire ses souvenirs de mars 1814, quand soudain le coup de foudre de février 1848 vient l'interrompre; dans son émotion et sa tristesse, sans s'inquiéter de l'ordre du récit, il jette quelques pages sur la chute de Louis-Philippe à la suite de celles qu'il vient de consacrer à la chute de Napoléon. — Puis vient un instant de calme, il croit pouvoir reprendre la page commencée; il va parler maintenant de sa réception à l'Académie en 1830. — Mais non, c'est le tocsin du 15 mai qui se fait entendre, et, s'arrêtant de nouveau, il jette un cri d'indignation contre cette « populace révolutionnaire, peu nombreuse, nullement armée, mais triomphante un instant parce que personne

[1] *De Republica*, I, 44. Dans la traduction ci-dessus, je prends le mot *dictateur*, non pas dans son sens romain, mais dans le sens que lui donne la langue politique d'aujourd'hui, et qui correspond tout à fait au mot latin *tyrannus*, bien moins défavorable en grec et en latin qu'il ne l'est dans nos langues modernes.

ne la combat. » — Cette crise passée, il revient à ses souvenirs littéraires, parle de ses triomphes académiques, se plaît à en faire honneur à un pauvre savant, précepteur de ses enfants, dont les conseils lui ont été souvent utiles ; le voilà enfin en pleine et paisible littérature. — Non, c'est le canon du 28 juin qui vient ébranler son cabinet de travail. « Encore une horrible convulsion ! Quatre jours de carnage !... Et, même malgré notre victoire..., notre ordre social est si vicié, tellement perverti que nous ne pouvons nous reposer que sous les armes... » Et il « reprend son travail, le fusil d'une main puisqu'il le faut, la plume de l'autre. » Il le reprend pour raconter 1830, c'est-à-dire encore une révolution.

Et nous, à notre tour, qui lisons les exclamations de douleur que ces tristes journées lui suggèrent et le récit du spectacle que Paris lui a présenté en 1848, dans ce récit d'il y a vingt-cinq ans, n'est-ce pas l'histoire d'hier que nous lisons ? Cette populace révolutionnaire de 1848 n'est-elle pas celle de 1870 et de 1871 ? Ces « ouvriers qui couvrent de leur désordre les ponts et les avenues du palais Bourbon, machines obéissantes qui, la plupart, ne savent pas ce qu'elles font, que l'on conduisait au mal, mais que d'autres, presque aussi facilement, eussent pu conduire au bien ;... la répression facile ; la rue de l'Université, les quais, les deux bouts de la rue de Bourgogne, hérissés de baïonnettes... ; ces troupes armées jusqu'aux dents, plus nombreuses que ces ouvriers sans armes... : » voilà le 15 mai 1848, et voilà aussi le 4 septembre 1870, avec cette différence cependant qu'au 15 mai, la répression, quoique tardive, s'est produite, les baïonnettes se sont indignées, et la France a vaincu Belleville, tandis qu'au 4 septembre, Belleville sans combattre a vaincu la France. Les révolutions se répètent ; mais elles sont en progrès l'une sur l'autre. — Dans son récit des journées de juin, plein de la colère d'un honnête homme, M. de Ségur s'indigne contre ces révoltés qui avaient rempli de vitriol les pompes à incendie, et jetaient ainsi du poison à la face des soldats. En 1871, on a fait mieux encore, on a mis du pétrole. — En 1848, « des prisonniers ont été horriblement mutilés ; un général et vingt officiers, trop généreux, ont été blessés ou tués en parlementaires ; un autre général et l'archevêque, se livrant seuls à la foi de ces perfides pour les sauver de leur défaite, ont été traîtreusement, l'un massacré, l'autre assassiné. » Est-ce que les assassinats de 1871, les assassinats de généraux, d'officiers, d'archevêque, d'hommes de tout rang, n'ont pas été bien plus nombreux ? — Et enfin (ce qui explique tout le reste), en 1848, tout cela « avait été préparé dans d'infâmes clubs où tout lien de famille était réprouvé, la propriété traitée de vol, et

où l'existence de Dieu, mise aux voix, ne passait qu'à une faible majorité (VII, p. 291). » M. de Ségur s'indigne, et nous, nous sommes forcés de regretter. Qu'a-t-il dû penser lorsqu'il a vu, non-seulement en 70 et 71, mais même auparavant, ces clubs unanimement rangés sous la loi de l'athéisme, et le nom de Dieu proscrit pour ainsi dire officiellement de par le peuple ? Dans ce triste progrès, dans ces révolutions qui se renouvellent sans cesse en se dépassant toujours, parce qu'elles sont de plus en plus antichrétiennes, dans cette impossibilité de vivre longtemps sous une loi quelconque pour peu qu'elle soit honnête, il y a, croyez-moi, pour une nation une humiliation plus grande que même celle de Sedan.

Voilà pour moi un des mérites de cette publication : de nous représenter toutes ces péripéties de la vie de notre siècle, que nous ne pouvons trop nous rappeler ni trop étudier, quand ce ne serait que pour arriver à y mettre enfin un terme. Le remède, hélas ! nous le connaissons bien ; mais, quand le malade, averti par tant de crises douloureuses, comprendra-t-il enfin la nécessité du remède ? Un autre mérite de ces volumes, c'est de nous représenter et de nous rappeler l'homme qui les a écrits, cette âme à la fois de lettré, de gentilhomme, de patriote et de soldat, si virile, si ardente, si sincère et en même temps si bienveillante et si douce. Nous le retrouvons là tel que nous l'avons vu. Le souvenir de sa personne nous aide à mieux comprendre ses écrits ; et ses écrits à leur tour nous rendent sa personne vivante, telle que nous l'avons connue et telle que nous l'avons pleurée. Jamais on n'a ni plus franchement écrit ni plus franchement vécu.

F. DE CHAMPAGNY.

LA VIE EN RELIGION

AU XVII[e] SIÈCLE[1]

I

Ce n'est pas de madame Guyon que nous allons parler, quoique la spiritualité à son plus haut point, et poussée aux dernières extravagances mystiques, semble s'être personnifiée, au dix-septième siècle, dans cette femme singulière. Pour qui considère d'un peu près, et selon les données expérimentales de la physiologie moderne, le cas particulier de madame Guyon, il est vraisemblable que la pénitente et amie en Dieu de Fénelon avait les nerfs et le cerveau malades. Qu'en était-il de cette lésion ou de cette fêlure? C'est un point de pathologie rétrospective que nous laissons à débattre aux médecins aliénistes de notre temps. On peut induire à coup sûr de certaines particularités de la vie de la célèbre mystique, divulguées à propos de l'affaire du quiétisme, que l'état mental de madame Guyon n'était pas parfaitement sain. Cette surabondance des grâces de Dieu qui la gêne et qui lui cause des étouffements, cette sorte de réplétion spirituelle dont elle avait pensé parfois mourir, offre à la pathologie aliéniste un spécimen rare des désordres cérébraux et nerveux qui tombent sous son observation, et auxquels elle assigne les causes les plus diverses. Chose étonnante! madame Guyon a beaucoup écrit sur ces matières de la piété quintessenciée. Croirait-on qu'il est sorti de cette tête malade des volumes, dont on ne porte pas le nombre à moins de trente-neuf! Ces écrits sont peu lus. A vrai dire, ils ne nous sont connus que par les passages que Fénelon en a cités

[1] A propos de la *Correspondance de Bossuet avec la sœur Cornuau.*

et qu'il a présentés sous un beau jour. Or, comme il ne s'est rien écrit de faible ou d'insipide au dix-septième siècle, en quelque genre que ce soit, madame Guyon, elle aussi, a eu sa veine d'éloquence et son courant de passion dans ces rêvasseries de piété malsaine. Bossuet ne parle pas d'une alliée si méprisable de M. de Cambrai, quand il l'appelle une nouvelle Priscille, qui s'est attachée à un nouveau Montanus. Laissons donc dans sa paix éternelle cette âme qui s'est tant tourmentée ici-bas et si vainement. Madame Guyon n'est pas indigne de certaines sympathies délicates et généreuses. Elle a souffert la persécution pour ce qu'elle a cru être le fin du fin en piété et le sublime de la pratique. Son nom est lié pour jamais à l'une des aberrations de l'esprit humain, les plus innocentes en apparence, et les plus dangereuses par leurs conséquences pratiques. Bossuet a porté les derniers coups au quiétisme. La calomnie a distillé sur la personne de madame Guyon ses poisons les plus détestables, et toute la sainteté d'un Fénelon n'a pu faire que l'illuminée et la femme elle-même fussent à couvert des propos de ruelle des anecdotiers du temps. Bossuet n'avait pas besoin de ces renforts déshonorants pour remporter sur les quiétistes de l'un et de l'autre sexe une de ces victoires que le bon sens commence et achève à lui seul.

II

Venons à une spirituelle du même temps, orthodoxe celle-là, et que ces hauts états ont laissée jusqu'au dernier moment dans son bon sens, et maîtresse, non sans combats, de la plus vive imagination. Parlons avec Bossuet, ou plutôt laissons Bossuet nous parler de la sœur Cornuau, en religion *Sainte-Bénigne*. Cette personne, d'un rare esprit, dont le monde avait eu les premiers agréments, nous serait tout à fait inconnue, sans la correspondance de direction que Bossuet a eue avec elle. Ces lettres, elles-mêmes admirables de part et d'autre (quelle âme ne se serait pas enflammée à ce commerce séraphique avec Bossuet ?), ne seraient point parvenues jusqu'à nous, si la sœur Cornuau n'eût pas eu l'idée, toute filiale, de s'en dessaisir, du vivant de son illustre correspondant, comme d'un bien prêté, et de les faire retourner par un tiers discret à l'évêque de Meaux. Toutes les lettres de direction, écrites par Bossuet, sont revenues de la même manière à leur auteur, ou à ses exécuteurs testamentaires. On les a réunies aux œuvres complètes. Elles ne sont pas un petit surcroît au patrimoine, si abondant, laissé par Bossuet. A

l'égard des personnes comprises dans cette correspondance, ces lettres jettent une lumière douce et touchante sur ces femmes du dix-septième siècle, presque toutes de haut lignage, qui moururent volontairement au monde, pour s'ensevelir, selon la belle parole de l'Apôtre, en Jésus-Christ, leur chaste époux. « Ames dégoûtées », comme Bossuet les appelle dans la plus céleste de ses *Oraisons funèbres*, dégoûtées du vide et du faux de ce monde, impuissantes ou malhabiles à se conduire par ses maximes, et, à cause de cela, plus appliquées à leur propre fond, et plus vives au travail intérieur. Notre temps se tourne peu vers ces ombres voilées des cloîtres, vers ces pâles figures amaigries par le jeûne et les veilles, exténuées par la contemplation, et qu'un rayon de l'éternelle aurore a déjà illuminées. Regardons les portraits qui nous restent d'elles. D'autres femmes du même siècle, éblouissantes de beauté, d'esprit et de grâces, courtisées et idolâtrées pour elles-mêmes, ou dans des vues d'ambition, attirent beaucoup plus nos regards, et nous touchent davantage dans le sensible de l'imagination. On nous les a peintes avec des couleurs crues et une sorte de vivacité charnelle qui nous les rend présentes avec tous les attraits de leur sexe, et qui nous fait presque tomber aux pieds de ces divinités. C'est l'idéal et le positif de l'amour amalgamés de la façon la plus ingénieuse. Mais le positif est dominant, quoiqu'on l'ait couvert des fleurs d'une littérature exquise ; et les biographes de ces grandes dames, exacts jusqu'à la passion, ne nous ont laissé ignorer aucune des beautés réelles et consistantes de leurs idoles. Nous ne pouvons pas nous en plaindre. Les portraits sont achevés pour le corps et pour l'âme ; et l'histoire de ces temps, où l'amour s'est mêlé d'être un grand politique ou un grand brouillon, est redevable d'une lumière et d'un relief tout nouveaux à ces Plutarques éloquents de nos dames illustres.

Nous sommes beaucoup moins de feu pour les Sœurs en religion du grand siècle. C'est tout naturel. Ces mortifiées nous tendent beaucoup moins de piéges. Il s'échappe de dessous la guimpe peu de coups d'œil attirants, alors même que ce demi-linceul nous cache un beau sang, de nobles physionomies, et des traits charmants ravagés par la pénitence. Notre sensualité historique ne trouve pas son compte à ces graves sujets d'étude. Nous aimons ce qui a été vivant et très-vivant, les passions et leurs mouvements impétueux dans l'un et l'autre sexe, tout ce qui a été un ressort puissant ou délicat des affaires humaines. Nous n'avons pas trop tort. Le monde, qui n'est pas un couvent, et qui n'est pas près d'en devenir un, ne peut se passer d'acteurs et de spectateurs. Mais par cela même que nous sommes du siècle et dans tous les remuements de ce monde, nous avons peine à nous rendre compte de la solitude et de l'inertie, inertie appa-

rente, comme on le verra, dans laquelle se sont volontairement abîmées certaines âmes d'aussi bonne origine que les nôtres et aussi agiles. Nous nous trompons sur elles en deux manières. Comme nous nous remuons beaucoup, et souvent plus qu'il n'est nécessaire, nous pensons qu'elles ne se remuent pas du tout. Nous les qualifions de paresseuses et d'inutiles, au moins par rapport à ce monde. En outre, et toujours raisonnant au plus près de nos affaires, nous jugeons qu'elles s'occupent d'inanités ou de choses dont il ne revient à la communauté sociale aucun bien positif et appréciable. Ce sont là deux erreurs considérables dont il coûte peu de se défaire à qui s'est pénétré de cette correspondance d'une spiritualité constamment saine et raisonnable.

III

Il n'est pas vrai que ces personnes entrées en religion, et assujetties à une règle plus ou moins austère, aient vécu dans l'oisiveté, et dans une paix de l'âme et des sens telle qu'elle anticipât sur les béatitudes de la vie éternelle. Rien ne ressemble moins à des corps spiritualisés (ce que la résurrection fera des nôtres, d'après le dogme chrétien) que ces tristes recluses, sorties du siècle, mais pas le moins du monde déchargées du poids de la chair. Ce que nous connaissons des anciennes institutions monacales et de l'ordinaire d'une journée de couvent ne nous laisse pas de doute sur le train régulier de ces occupations claustrales. Je ne l'entends pas uniquement de la prière. Elle y était perpétuelle, de jour et de nuit, mentale ou s'épanchant de ces bouches innocentes en présence des autels. Elle sanctifiait tout, le travail des mains, le manger, le boire et le dormir. Et dans ces portraits, d'un dessin si ferme et d'une expression si reposée, que nous avons des anciennes religieuses, abbesses ou simples sœurs, ce que nous voyons encore de plus vivant, c'est l'oraison qui paraît remuer doucement les lèvres de ces saintes personnes. *Oportet orare, et nunquam deficere.* Chez les peintres espagnols, l'illumination et les transports de ces servantes de Dieu sont à leur comble. Une lumière céleste environne ces figures séraphiques. Sainte Thérèse a langui dans l'amour de Dieu sous les feux de ce soleil des Castilles.

Pas plus que la prière, les travaux ne cessaient dans ces pieuses maisons. Le détail en serait infini à relater. Rien n'y était réputé minutieux ; et nous ne serions pas peu étonnés de retrouver chez ces détachées de la terre tout le tracas de nos maisons séculières, moins

les cupidités ardentes ou les vilenies chez les vilains, et les délices chez les voluptueux. Des départements particuliers, et sujets à changer de mains, étaient assignés aux Sœurs par l'abbesse ou supérieure. C'était l'assiduité, à tour de rôle, au service et à la décoration des autels, aux veilles de nuit dans le sanctuaire, à l'entretien des objets consacrés. C'était l'instruction des novices; et, pour descendre aux tâches les plus humbles, c'étaient la lingerie, la buanderie à tenir en état. Ces pénitentes ne trouvaient rien de trop bas pour elles. Mais de toutes ces occupations, la plus méritoire et la plus sanctifiante, était la garde de jour et de nuit des Sœurs malades, avec dispensation des médicaments et des réconforts spirituels. C'était pour des Sœurs valides une clinique douce, intelligente, comme il n'est donné qu'aux femmes de la pratiquer. Toutes les Sœurs n'y avaient pas le cœur ferme et les nerfs aguerris. La chair chez les plus mortifiées ne soutenait pas toujours la vue des souffrances physiques. Aussi voit-on que Bossuet, dans ses lettres à ses pénitentes, a plus d'une fois l'occasion de les raffermir sur ce point, le plus dur de l'obéissance monastique, et de s'élever contre ces défaillances de la nature.

Jusqu'ici nous n'avons guère dépeint une Communauté d'oisives et les béatitudes acquises du paradis. Suivons notre propos, et venons au gouvèrnement proprement dit de ces maisons, dans lequel nous nous laisserons introduire par Bossuet. Si le pieux troupeau ne chômait pas, qu'était-ce de la direction de la Communauté et du gouvernement de la supérieure? Celle-ci avait au pied de la lettre un petit État à régir, tant au spirituel qu'au temporel. Humeurs, passions, intérêts, factions même, et pas des moins remuantes, tout ce qui se ressentait encore du siècle, et qui reprenait feu sous les cendres de la pénitence, se rencontrait là pour donner à faire à une bonne tête et à de maîtresses facultés. Il est vrai de dire qu'une abbesse ne s'en tirait à l'honneur de la Communauté que par des prodiges de direction. On sait quelle était encore au dix-septième siècle l'importance de ces provisions abbatiales pour les ecclésiastiques des deux sexes. Les charges de supérieurs, de bénéficiers à vie, ou de simples intérimaires, étaient à la nomination du roi, après présentation par les évêques, juges éminents des personnes. La naissance, le mérite, une haute réputation de piété, la faveur, assez souvent, décidaient du choix des sujets. Peu de ceux-ci étaient trouvés insuffisants ou médiocres. Cette société du dix-septième siècle, que nous ne regrettons pas, mais que nous ne méprisons pas non plus, avait cela d'assez rationnel, que chacun réglait ses visées sur la condition dans laquelle il était né, et sur l'état de fortune de ses père et mère. Cette modération universelle était cause qu'on se préparait de longue main aux diverses professions militaires, civiles, ecclé-

siastiques, et qu'on se trouvait en avoir contracté le goût et presque la triture dans la maison paternelle. Il arrivait donc rarement qu'on fût un candidat aux charges ou professions, incapable ou présomptueux. On n'en voit guère d'exemples au dix-septième siècle, si ce n'est parmi ceux qui se détournaient des voies paternelles, ou qu'un caprice de la fortune tirait du néant pour les mettre dans quelque haut emploi. Les plus grandes familles du royaume donnaient des abbesses aux maisons religieuses. C'étaient les filles cadettes auxquelles, à défaut de grands établissements séculiers, on procurait ces bénéfices ecclésiastiques. Il faut dire que ces filles n'étaient pas toujours consultées par leurs parents sur leur vocation religieuse. Beaucoup d'entre elles, cruellement violentées dans leurs inclinations peu monastiques, faisaient d'assez mauvaises religieuses. Nées pour tenir état dans le monde, elles se donnaient à Dieu à contrecœur; et, la dévotion n'étant pas leur fort, ces âmes se consumaient au couvent dans des ennuis plus aisés à concevoir qu'à décrire. C'étaient là de monstrueux abus de la puissance paternelle, qui découlaient du droit d'aînesse[1] et du principe vicieux des successions; abus contre lesquels le père Bourdaloue lui-même s'était élevé dans ses sermons avant les législateurs de 1789. Oui, dans ce dix-septième siècle, où l'on ne cesse de nous dire aujourd'hui que la raison publique étouffait, manque d'air et de lumière, le père Bourdaloue était déjà pour une raisonnable égalité des partages entre les enfants. Il faut entendre ce « libéral » de la chaire chrétienne s'expliquer là-dessus dans son sermon : *des Devoirs des pères.*

IV

Mais les vocations libres des filles ou des veuves qui entraient en religion étaient parfaites. Celles-là sont de notre sujet. Dire les causes diverses de ces renoncements au monde nous ferait toucher à des ressorts du cœur des femmes que les romanciers se sont en quelque sorte adjugés, et auxquels ils ont la main hardie, osée, sinon délicate et heureuse. On peut, sans quitter le terrain de la vie commune et sans tomber dans le précieux des passions, se rendre compte des motifs les plus vraisemblables de ces fuites au désert. Il ne faut pas croire que toutes ces âmes aient été blessées de la même manière. Toutes n'avaient pas connu les peines de l'amour trahi ou rebuté[2].

[1] « Comment, je ne mettrai pas ma fille dans un couvent ? » (Argan, dans *le Malade imaginaire*).

[2] *Hic quas durus amor crudeli tabe peredit.* (Virgile, *Énéide*, chant VI.)

Non pas que le cloître n'ait reçu et enseveli vivantes beaucoup de ces jeunes filles « bien atteintes », comme a dit Molière, et qui avaient souhaité de toute la véhémence de leurs désirs des alliances sortables et proportionnées. C'étaient là les victimes du monde les plus touchantes et les plus dignes de pitié. Ces filles apportaient vraiment à Dieu un cœur où palpitait la vie, et gonflé de la plus âcre des douleurs. Le monde ne peut rien pour ces misères exquises. Ou bien il n'y songe pas du tout ; et, s'il y songe, c'est pour s'en moquer agréablement. Le monde marche sur ses blessés. Nos peines sont si fort les nôtres, et si peu celles d'autrui !

Dans ces familles, nobles et bourgeoises, du dix-septième siècle, fécondes en rejetons, rangées à l'institution chrétienne et à la monarchie, d'une piété exacte et point triste et rechignée, toutes les filles n'envisageaient pas le couvent comme une extrémité affreuse. Celles qui avaient la foi vive et tendre se croyaient volontiers prédestinées à cet état particulièrement agréable à Dieu. Qu'elles fussent belles ou laides, elles ne savaient ni l'un ni l'autre. Le goût des choses spirituelles, à ce degré de vivacité éminente, leur ôtait la vue des avantages ou des imperfections physiques de leur personne. Chez elles ce n'était pas de l'exaltation mystique. Rien ne les portait à cela dans leurs familles, où le train de la piété était ordinaire. Ces filles avaient l'innocence de l'imagination, la seule et vraie innocence des filles.

D'autres vocations religieuses, moins naïves et moins primesautières, risquons le mot, prenaient le temps de naître et de se déclarer chez des filles qui pouvaient songer à de bons établissements temporels. Douées d'esprit et d'agréments, élevées pour le monde, faites pour y vivre en personnes sages, elles ne se sentaient pas toujours une dose de résolution suffisante pour franchir le pas du mariage. Combien de choses de la maison paternelle difficiles, tristes, excédantes, leur avaient donné à réfléchir ! Des enfants (on ne regardait pas alors au nombre des têtes) à éduquer et à pourvoir ; un bien, si sagement administré qu'il fût, toujours en disproportion avec les charges ; des nécessités supportables dans les temps de prospérité publique, écrasantes dans les détresses du royaume ; une mère économe, souvent à bout de génie et de bon ordre ; des peines d'argent, secrètes pour tout le monde, mais que des filles, bonnes et raisonnables, ont tôt devinées ; d'autres peines, tout à fait cruelles, où c'est le sang qui crie ; les maladies des nôtres avec leurs symptômes redoutables et leurs issues douteuses ; les mères dont les entrailles se troublent ; des têtes chéries qu'on offre à Dieu, sans les lui offrir, comme disait madame de Sévigné ; les unions les mieux cimentées et les plus heureuses que la mort rompt tout à coup ; des veuvages

prématurés et pleins de désastres domestiques, et, pour règlement dernier des amitiés conjugales les plus consommées, la séparation, comme Bossuet l'écrit à l'une de ces religieuses, l'inévitable séparation des corps. « Enfin il faut se séparer ! »

Cette vue, simple et humaine, du mariage ébranlait le courage de ces filles, pour qui les choses de la maison allaient tout au rebours du roman et de la chimère. Dans ce lieu des réalités médiocres et contraignantes, elles avaient expérimenté le gouvernement domestique. Elles avaient avec toute l'innocence du cœur anticipé sur les devoirs de l'épouse et de la mère. Compagnes sérieuses et pudiques de leur mère, elles avaient goûté aux soucis et aux tribulations du foyer conjugal. Cet enfant en bas âge, ce dernier-né, chétif et valétudinaire, le Benjamin de la maison, elles l'avaient bercé dans leurs bras. Combien de fois elles l'avaient vu mourant et près de s'éteindre sous leurs baisers ! combien de fois elles avaient pu le ravoir des mains de la mort ! C'était une sœur mal mariée et misérable. On avait cru la donner à un galant homme. Délaissée et trahie un peu après les noces, elle dévorait ses larmes, faisant bonne mine au monde, qui déjà l'accablait de sa commisération. Ou bien ce frère, le premier de la lignée et le premier béni dans la famille, le plus cher, l'honneur du nom paternel, montrait des inclinations basses. Il prenait le chemin de n'être pas un honnête homme.

Les familles les plus sensées et les mieux ordonnées ne sont à l'abri d'aucune de ces misères de fond. C'est de quoi raisonnaient fort naturellement ces filles, très-attentives à ce qui se passait autour d'elles, et peu promptes à se forger des idées délicieuses du mariage. Des choses de bien moindre conséquence leur donnaient à penser, et les retenaient sur le seuil du monde. « Il y a de bons mariages, a dit la Rochefoucauld, il n'y en a pas de délicieux. » Nos raisonneuses ne tranchaient pas la question avec cette maligne humeur philosophique. Comme ce pouvait être leur affaire personnelle, elles y regardaient de plus près et avec le plus grand sérieux. Leur père et leur mère vivaient comme vivent des époux parfaitement unis ; ils étaient en édification au monde. Mais le monde ne sait pas les conditions et les clauses délicates de ces unions exemplaires ; il tient le fait pour beau et rare, et il n'a garde de l'approfondir. Ces filles ne vivaient pas sous le même toit et aux côtés de leur mère pour ne pas voir de quelle part étaient les concessions les plus larges et les plus constantes, et lequel des deux époux prenait le plus sur son propre sens et sur son humeur. Elles avaient mille occasions d'observer de quel côté était le moi, inégal, inquiet, tracassier, despotique, et de quel côté l'égalité d'humeur, la complaisance, les tendres empresse-

ments, la bonne grâce dans la soumission. A tout moment elles étaient témoins de ces faces diverses du mariage, et de la peine qu'ont les meilleures gens à y garder leur équilibre. Elles voyaient bien que le lien conjugal étant perpétuel, la guerre à l'humeur et aux nerfs devait être perpétuelle d'un côté comme de l'autre. Ce n'est pas qu'il leur arrivât jamais de prendre parti pour leur mère contre leur père dans les petits différends dont la vie à deux foisonne. Le respect du sang et le sérieux des mœurs interdisaient aux fils et aux filles ces interventions impies. Néanmoins le sexe fait quelque chose à nos manières de voir et de sentir. Si retenues que fussent ces filles dans le moment de la crise intestine, leur sexe les mettait du côté de leur mère, alors même que le droit de celles-ci ne leur semblait pas bien net. Faibles, elles passaient dans le camp des faibles ; et, sans ouvrir la bouche en faveur de leur mère, elles avaient une contenance simple et douloureuse qui faisait que leur père se sentait un peu moins plein de son infaillibilité maritale. Admirable contrepoids de la vraie piété filiale à la toute-puissance qui est « du côté de la barbe », et aux emportements de cette toute-puissance ! Dans combien de nos familles modernes voit-on de ces arrière-petites-filles d'Argan, d'humeur douce et commode, point sottes et point insipides, d'une vertu fière et suave, maîtresses de leur langue, fermes avec des mères ou des belles-mères querelleuses, anges de concorde dans l'enfer des ménages médiocres et mal joints ! La lignée, hélas ! en est éteinte ; et il n'y a plus dans nos veines une goutte de ce bon sang bourgeois.

Tel était le train d'esprit de ces filles peu folles du siècle ; telle la teinture de leurs réflexions dans un milieu domestique, ordonné et respectable, mais travaillé de soucis et d'humeurs changeantes. Songeons à ces intérieurs gâtés jusqu'aux moelles par des désordres qu'on se pardonne l'un à l'autre, et dans lesquels on s'établit avec une tranquillité de conscience tout à fait méthodique. Songeons à des misères morales, moindres que celles-là, à des incompatibilités d'humeur qui éclatent en mots aigres et cruels, à des procédés humiliants et durs, à des jalousies sans objet, couvertes par la fausse douceur des paroles, et qui rongent sourdement les cœurs. Quelle école du mariage pour des filles ! quel jour répandu sur les imperfections toutes vives des établissements humains ! Rien ne manque à cet antidote du romanesque et des beaux rêves d'hymen. Joignez à cela une éducation chrétienne achevée, une piété vive et tendre, nourrie du froment des livres saints, entretenue par les pratiques du culte, et fréquemment réchauffée par l'usage des dons spirituels de l'Église. N'omettons pas non plus l'intempérance du sentiment

religieux, naturelle aux femmes, et les raffinements dans le surnaturel dont elles sont capables. Nous aurons l'explication la plus plausible de ces ruptures avec le monde aussi délibérément consommées que résolues.

V

La Bruyère a dit sur le *directeur en religion*, au chapitre des femmes, des choses auxquelles nous n'avons garde de contredire. L'immortel moraliste savait trop bien le monde des femmes pour donner, en ce qui les concerne, à côté de la vérité flagrante et de la preuve par induction. Comme il allait au plus bref, voulant peindre tout par quelques traits, il n'est guère sorti des extrêmes en fait de direction, parce que les extrêmes nous font voir sur-le-champ où gît le bon usage des choses. Il nous fait penser au directeur commode, coulant, insidieux, intéressé, passé maître en l'art de gagner les âmes avec les biens pharaphernaux à une communauté sienne, manière d'hommes d'affaires dans les questions de détachement et de salut. Ou bien, il nous le fait voir sous des traits respectables, dévoré du zèle de la maison de Dieu, s'attachant aux âmes pour elles-mêmes, appliqué de toute sa personne apostolique à les manier et à les pétrir pour le cloître. Le saint homme n'en dort plus. Avec lui elles n'ont pas un moment de langueur du côté de Dieu. Elles ne pensent, elles n'agissent qu'autant que le directeur les remue, et moyennant une espèce de concert préétabli. C'est un accaparement du fond et des allures naturelles de ces personnes qui change celles-ci en des automates pieuses et douces. Le couvent n'a plus qu'à recueillir ces saintes toutes faites. Que serait le monde pour ces filles désappropriées de leur libre arbitre et de tout le sensible? Un tourbillon, une tempête.

Il nous a semblé, après la lecture de la correspondance spirituelle de Bossuet, que la Bruyère avait engagé pour une part bien forte le directeur dans l'affaire des vocations cénobitiques. Certes il y était pour beaucoup. Si nous nous contentons de chercher parmi les familiers des maisons du dix-septième siècle, le moteur principal dans les choses spirituelles, c'est là évidemment que nous le trouverons. Toutefois, il n'est ni juste ni vrai de livrer en entier, comme l'a fait la Bruyère, à ce dévot personnage le for intérieur des gens, et jusqu'aux fibres des cœurs les plus secrètes et les plus vives. N'oublions pas que nous avons sous les yeux une société foncièrement raisonnable, une bourgeoisie qui a son chez-soi, qui sort peu de son

bon sens originel (les Jourdain tranchent dessus comme le grotesque sur le naturel), en un mot, des pères et mères au chef solide, des fils soumis ou révérencieux, passé le temps de la première barbe, des filles rangées à l'une et à l'autre autorité, sans qu'elles soient prosternées et rampantes. Elles veulent bien ce qu'elles veulent, y mettant les procédés de la déférence et du respect filial. On les voit très-arrêtées dans leur sentiment, douces et suppliantes envers le pouvoir paternel trop tendu, et qui se défendent par les larmes et les bonnes raisons des attentats à leurs personnes.

« Mais au moins n'allez pas jusques à ma personne! » Mélange rare et charmant de la douceur du sexe et de la fermeté du caractère! œuvre achevée, s'il y avait quelque chose d'achevé en ce monde, d'éducation chrétienne et domestique! Fénelon et Molière l'ont sentie de la même manière. Et notre grand comique en a mis des portraits, ou plutôt des types vivants et parlants, dans ses plus belles comédies. Ceux qui veulent bien ne pas damner Molière *ab irato* le trouvent plus d'une fois, et cela, sans forcer le rapprochement, en communion de principes avec les théologiens les plus évangéliques.

Il est bon de montrer la vérité des choses. L'action du directeur, au dix-septième siècle, couverte ou déclarée, n'a pas été aussi exorbitante qu'on pourrait se l'imaginer d'après la Bruyère. Il faut avoir lu bien à fond dans ces cœurs mortifiés, avant d'affirmer qu'il n'est pas un d'eux qui n'ait été surpris ou violenté sur la religion. Il y a longtemps qu'ils ne sont plus, à notre égard, qu'une poudre insensible, et qu'ils se sont abîmés dans l'objet de leur insatiable amour. Qui les ranimera pour avoir leur secret? qui dira les peines étouffées sous la voûte des cloîtres, ces vœux regrettés ou reniés, ces retours vers le monde, véhéments ou tendres, rabattus par la foi et la règle? C'est là le côté pathétique et un peu banal de la vie conventuelle. Mais qui nous dira aussi les vocations sérieuses et réfléchies de ces filles, les dures écoles sous le toit paternel, les amertumes précoces de la raison et du jugement, des lumières sur la vie entre époux trop nettes pour des cœurs innocents, des exemples terribles de sujétion ou de complaisance outrées de la part du plus faible, les chocs affreux des humeurs contraires, la haute main toute d'un côté, et de l'autre tous les offices moindres, la personne de fait et celle de nom, les déférences au vouloir des pères ponctuelles et à découvert, les tendresses pour la mère mesurées ou muettes, quelque chose qui n'est ni la paix ni la guerre, et qui, s'aggravant des nécessités ou des vanités temporelles, pèse sur ces maisons et les remplit de malaise? où lirons-nous tout cela, où le devinerons-nous, sinon dans les lettres qui nous restent de ces cloî-

trées, et dans celles de leurs correspondants les plus illustres, maîtres en l'art de guérir les âmes?

Ainsi le directeur n'était pas tout dans ces renoncements au siècle ; et nous faisons beaucoup moins de tort au libre arbitre en lui attribuant le plus net de ces déterminations suprêmes, que si nous avions recours uniquement au *Deus ex machina* d'un directeur. Ces âmes qui ne se seraient jamais appartenues avant leur sortie du siècle, et qu'on aurait dépouillées de leur être propre, ne diraient absolument rien à notre sens séculier. Elles ne nous parleraient pas plus que des images ou des statues ; au lieu qu'ayant usé comme nous du libre arbitre, et tâté des épines des passions, elles ont retenu, dans la captivité du cloître, le fond et le ressort de personnes réelles, agissantes, et d'ailleurs très-diverses. Leur état de sainteté, qui n'est jamais achevé, ne les a pas tellement libérées de nos imperfections ordinaires et des péchés véniels, que nous n'apercevions encore des traces de ceux-ci parmi ces pénitentes. C'est le plus fort lien d'humanité entre elles et nous. De même, elles n'ont pas tellement rompu avec les occupations de la vie et avec le bon emploi du temps que nous ne retrouvions chez elles des stimulants d'action aussi vifs que chez nous ; sans parler des qualités maîtresses dont le très-petit nombre des hommes et des femmes du siècle est seul pourvu. Il a existé des supérieures de communautés, des abbesses douées d'un vrai génie de gouvernement. Personne ne l'ignore ; et nous renvoyons les lecteurs à des histoires de la vie conventuelle composées par des hommes de notre temps d'une science, d'une autorité et d'une éloquence incontestées.

Voilà donc nos religieuses formées et ployées de longue main à la vie claustrale par la vie difficultueuse de la famille. Cela était vrai de point en point ; et cela se soutenait dans toute l'étendue et le détail de l'obédience et des travaux spirituels. Aucune de ces filles n'était neuve au détail économique de la communauté. Toutes avaient fait leur école de comptables avec des mères fort dissemblables pour le génie de l'argent et dans le particulier de la dépense. Elles avaient expérimenté en ceci les extrêmes et le juste milieu, ici humiliées par une mère avaricieuse, là inquiètes avec une prodigue, ailleurs en assurance avec une trésorière exacte, nette et sans découverts. Elles apportaient dans la communauté un esprit d'ordre fait de ces expériences diverses, et une entente consommée du domestique. Peu d'erreurs ont été plus facilement reçues que celle-ci, à savoir, que les exercices éminents de la vie spirituelle privaient du sens pratique les personnes entrées en religion, et qu'on n'était propre à rien, au couvent, hommes ou femmes, sinon à jeûner et à chanter matines. Nous répondrons, sans allusion maligne à l'Église visible,

que c'est ne vouloir pas connaître son génie là où il est bon à connaître, et qu'elle a toujours été servie dans ses intérêts temporels, petits et grands, par des intendants de la plus rare capacité. Que la finance fût rare chez elle, ou qu'elle fût abondante, on ne l'administrait pas moins en rigueur ; et dans l'un et l'autre cas les comptes étaient alignés. Il n'avait été rien changé dans la gestion des deniers ecclésiastiques, depuis le pécule possédé en commun par les apôtres. Il ne parut de différence que dans les proportions. Il n'est si petite maison de particulier qui ne s'abîme par le manque d'ordre dans les comptes, et faute d'écritures bien tenues. Ces filles, vivant sur les ressources de leur maison, et parties prenantes au fonds commun, faisaient là ce qu'elles avaient appris à faire sous la gouverne de parents bons économes. Chez eux, elles voulaient voir clair dans les chiffres, et s'y retrouver à un centime près. Au couvent, il y allait de leur conscience de se mettre à couvert, elles et la communauté, des horreurs du déficit. Ce n'était pas là certes un métier d'oisives et d'hébétées.

Qu'on nous permette ici d'appuyer notre dire d'un exemple postérieur de plus de cent ans à l'époque dont nous nous occupons. Il ne laissera pas de jeter quelque lumière sur ce fond d'idées positives et d'activité séculière qui n'est nullement incompatible avec la dévotion la plus exacte et la plus assujettissante. Nous avons connu, dans une petite ville de province, une bonne et vraie dévote, veuve et sans enfants, mais point sans neveux. Elle comptait de ceux-ci, tant de son côté que du côté de son mari, une douzaine approchant. Elle avait une foi simple, alerte, indéfectible ; elle y joignait une humilité avérée. Tous les pauvres de l'endroit la bénissaient pour sa grande charité et ses aumônes. Exacte, bien au delà de l'indispensable, aux mortifications et aux pratiques gênantes, elle portait tout le joug du Maître ; d'une rigidité excessive pour elle-même, douce et indulgente aux tièdes et aux indifférents. Il n'était pas jusqu'aux esprits forts de la localité qui n'eussent en vénération cette piété si peu pharisaïque. Nous avons connu peu d'âmes mieux assises, et en même temps plus dilatées dans les liens de la dévotion surérogatoire. Quelque chose de malaisé à définir, pour qui n'est pas théologien, portait cette âme au-dessus de la houle et des ressacs de la vie.

Cette excellente personne était bien dégagée, comme on le voit, du côté de l'intérêt. Et néanmoins elle comptait, elle calculait ; elle avait toute sa tête à la gestion de son bien, lequel était considérable pour le temps. Son mari lui avait laissé des revenus nets et liquides. Encore fallait-il qu'elle fît desserrer les dents à ses fermiers, gens qui aiment fort les ajournements et les remises. On ne l'endormait pas en chantant misère. Et comme on la savait foncièrement équi-

table, et point molle ni outrée sur son droit, on la payait commodément, mais intégralement. Elle avait toujours su se passer d'hommes d'affaires, de procureurs et d'huissiers. C'était à qui de ses fermiers lui demanderait à renouveler bail et à lui rester. Une telle application au temporel chez une personne aussi détachée ne nous étonnera plus, si nous songeons qu'elle se donnait tout ce casse-tête pour des neveux pauvres. En effet, elle les aida tous de son vivant à être quelque chose, qui au barreau, qui dans l'Église, qui dans l'agriculture. Elle eut une vieillesse saine jusqu'au bout et allante, ayant été toujours occupée de Dieu, et de ceux qu'après Dieu elle aimait le plus, de ses neveux et des pauvres.

Ce n'est pas un personnage sans originalité que cette dévote de province, enlevée par un souffle tout-puissant vers les cimes invisibles, et qui n'avait pas moins le pied ferme sur notre limon. Tête et cœur agissaient en elle à l'unisson. Elle avait plus d'un trait de ressemblance avec la sœur Cornuau. L'exemple était bon à produire un peu pour ce qu'il vaut, et pour ce qu'il répand de jour sur le chapitre du contentieux de la vie spirituelle.

VI

Il n'y a point de vertus attachées à une profession, quelle que soit celle-ci, qui n'exigent de nous du mouvement et de la tension d'esprit. Vertu et oisiveté ne compatissent pas dans le même sujet. Et pour ne pas remettre à parler de l'obéissance, qui est la vertu cardinale du religieux et comme le terme dernier du dépouillement, il n'y a pas de chose qui soit plus constamment exerçante que celle-là. Nous pouvons en juger, nous autres séculiers, par ce qu'il nous en coûte d'obéir, même à bâtons rompus. Dans quelle agitation cela ne nous met-il pas? Il faut bien nous remuer; et quelle peine à le faire! quel refoulement au dedans de tout l'être libre, comme parlent les philosophes! Nous obéissons à un homme ou à un fait; oui, mais après que nous nous sommes fatigué la cervelle à trouver des biais ou des échappatoires, et quand il n'y a plus moyen pour nous de ne pas nous rendre. Je ne parle pas du plus grand faible des subordonnés, qui est de toujours peser dans le creux de leur main l'homme duquel ils relèvent et de le trouver léger. Ceci n'est pas le *far niente* dans le siècle ; ce ne l'était pas davantage dans la vie de religion. Ces filles obéissaient continuellement; elles ne faisaient que cela; c'était la plus constante de leurs mortifications. Réduites et maniables à souhait quant à l'extérieur des observances, elles n'en avaient pas

moins tout l'intérieur à faire ployer sous la volonté d'autrui. Et cela, pour qui se connaît, qu'est-ce autre chose que s'ôter des veines le plus pur sang de l'amour-propre? Il est bien vrai qu'elles n'en étaient pas venues du premier coup à ces désappropriations. La maison paternelle n'avait pas été pour elles un lieu de liberté délicieuse et étourdissante. Il entrait de l'obéissance jusque dans les plus doux mouvements de la piété filiale. On aimait ses père et mère, gravement et avec des abandons pleins de respect. C'étaient des amis de par le sang, et des maîtres de par Dieu et la coutume. On n'attendait pas fort tard à dire monsieur mon père et madame ma mère, sans qu'on fût pour cela moins bon fils ou moins bonne fille. Le sérieux de la vie chrétienne était encore dominant, et ne s'accommodait pas plus des lâches idolâtries des parents que des familiarités pétulantes des enfants. Par les mères — et encore nous parlons des moins annihilées dans leur domestique — il ne revenait aux filles qu'exemples, leur sautant aux yeux, d'obéissance vive, actuelle, ni raisonneuse, ni maussade, de concessions pleines, d'agrément donné à tout ce que les pères décidaient de leur chef.

La plus rude école de sujétion pour ces filles était sans contredit le gouvernement de la mère elle-même, gouvernement en sous-ordre, et que celle-ci exerçait à une longueur de main. Les choses allaient assez uniment avec une mère sensée, juste, peu grondeuse, tracassière encore moins, et très-secrète sur les peines attachées à sa propre sujétion d'épouse. Mais avec les mères impérieuses, aigres, moins tenues par un époux peu constant, et, à cause de cela, plus commode, avec ces vertueuses, esclaves chagrines de la foi conjugale, malaisément maîtresses de leurs sens, irritées plutôt que pacifiées par leur victoire sur la chair, ces filles ne respiraient pas. Elles n'avaient pas à elles une heure de bon temps. Malmenées et rembarrées à tout propos sur leur maintien, leurs paroles, leurs airs, rabattues dans leur vive humeur et dans leurs épanouissements de jeunesse, ces pauvres automates en étaient venues à ne savoir plus se remuer elles-mêmes; ou, quand l'envie leur en prenait, à le faire tout de travers. Une main brusque et frémissante les faisait se tourner à droite ou à gauche par des ressorts qui n'étaient pas ceux de la nature. On suffoquait dans cette atmosphère de maternité zélée, taquine, et du matin au soir réglementante. C'est ce qui arrivait à ces filles. Toutes petites, cela les rendait inertes et farouches. Sitôt qu'elles étaient d'âge à raisonner, elles commençaient à sentir où le joug les blessait; et tout en portant la meurtrissure, elles tournaient à la politique avec leur mère, de plus en plus retranchées dans le respect et les procédés extérieurs, et se resserrant sur les épanchements. Si elles ne devenaient pas toutes fausses et hypocrites, ce qui

est l'effet commun de ces éducations couvées, c'est qu'ayant beaucoup de religion et de la plus intérieure, elles ne jouaient pas avec les distinctions en matière de devoirs, et qu'obéir à une mère ou obéir à Dieu était pour elle la même affaire de conscience.

Une fois leur parti pris pour le couvent, elles y entraient munies de la principale des vertus de l'état, de la vertu d'obéissance. Ce n'était donc pas pour ces recluses de bonne volonté (nous ne parlons que de celles-là) un changement de vie aussi profond et aussi violent qu'il en avait l'air aux yeux du monde; et la séquestration d'avec le siècle n'était pas à beaucoup près aussi entière que nous la font imaginer les verrous et les grilles. Le théâtre de nos petites et de nos grandes vertus et de beaucoup de nos défauts petits et grands, je veux dire le foyer domestique, n'était que déplacé pour ces filles, et transporté de la ville au couvent. Le huis clos était plus resserré, ou, si on l'aime mieux, plus étouffé; mais la nature humaine, dominée dans ses saillies par la règle monastique, n'en avait pas moins gardé tout son fond tumultueux. On la mate mieux ici que là. Nulle part on n'obtient qu'elle soit de marbre ou de pierre. La chair s'amortit ou saigne sous les pointes du cilice; elle est toujours la chair. C'est en cela précisément que consistent chez les vrais spirituels le mérite et la gloire inconnue du combat. Tout le monde n'y est pas propre. Et nous tenons l'ascétisme pour la moins endémique des passions humaines.

Tous ces liens de dépendance, rompus du côté de la famille, se renouaient pour ces filles, et se renforçaient dans la communauté. On peut dire que là surabondaient, avec les mérites qui y étaient attachés, la matière et les occasions de l'obéissance. La règle en personne, l'ubiquité dans le gouvernement, c'était l'abbesse ou la supérieure. Nommée par le roi, en commerce de direction avec les évêques de France, et le plus ordinairement avec l'évêque diocésain, l'abbesse dominait au spirituel et au temporel. Tout ployait sous elle. Ses maternelles mains donnaient la forme et le tour au caractère et jusqu'à la complexion de chacune de ces filles. Ce n'était pas là un petit ouvrage d'art et de patience, si l'on songe que le monde lui donnait autant d'âmes de pâtes différentes à repétrir qu'il lui envoyait de pensionnaires, filles ou veuves. Il en venait de celles-ci, et de la noblesse et de la bourgeoisie, marquées de l'empreinte native des deux conditions, toutes blessées au flanc, mais par des traits d'une trempe plus ou moins fine. Pour toutes, la panacée était la même, moins les manières de l'appliquer, laissées au bon discernement de la supérieure. Il n'y a pas de limites à la connaissance des maux de l'âme, et le diagnostic spirituel n'a jamais dit son dernier mot. L'abbesse avait d'autant plus la haute main sur les personnes et sur les choses

qu'elle-même était femme de plus de mérite et plus consommée dans la science des âmes. Dans ces maisons, bâties sur le roc de la foi, à mi-chemin, en quelque sorte, de l'éternelle Sion, la primauté appartenait, non pas aux illuminées et aux extatiques, mais à la plus sensée parmi ces recluses, et à la plus exempte de chimérique en religion. C'est à plus raisonnable et à plus ferme que soi que les volontés languissantes ou dévoyées ont coutume de s'abandonner. Et il ne se voit guère de malades se réclamant d'un médecin qui lui-même n'a pas bon pied, bon œil. L'abbesse était ce médecin parfaitement valide, et cela pour le mieux des esprits et des corps astreints à la même hygiène, réglementés sur la prière, les veilles, les jeûnes et les macérations. Et s'il est un fait curieux à relever et bon à méditer dans ces histoires de la vie conventuelle, c'est cette attention, vraiment maternelle, des supérieures les plus éminentes en vertu, à ménager la chair des moins fortes parmi leurs filles, et à réprimer la folie de la croix chez les plus exaltées. Les évêques, auxquels les abbesses en réfèrent, insistent beaucoup sur cet usage raisonnable de la mortification.

Tout cela, et bien d'autres choses qui excéderaient notre sujet, formaient un ordinaire d'occupations abbatiales assez soutenu et pas trop vulgaire. Nous ne voyons là rien qui nous représente les délices anticipées du ciel, et l'éternelle et radieuse quiétude des saints. C'était, au contraire, beaucoup de peine de corps et d'esprit dans ce monde-ci et en vue de l'autre.

Élever une famille, s'acquitter des devoirs de sa charge, user de son bien sagement et sans vilenie, pourvoir ses fils et ses filles, c'est l'affaire capitale des séculiers. Capitale en effet; car celui qui s'y néglige n'est pas loin de consommer sa ruine et celle des siens. Tous s'y excèdent, et plusieurs y succombent. La dette de la vie n'en est pas moins pleinement acquittée par les uns et par les autres. Mais le travail et l'action revêtent plus d'une forme ici-bas; et c'est ne connaître pas tout l'esprit humain que de prétendre à l'arrêter court sur les choses qui sont au delà de cette vie. C'est vers elles qu'il s'échappe de la manière la plus irrésistible.

VII

Cette grande affaire du salut, qui est devenue inintelligible pour nos générations positives, occupait jusqu'aux excès les plus délicats une abbesse du dix-septième siècle. On le comprendra, pour peu qu'on n'ôte rien de sa signification morale à ce mot de *salut*, et qu'on

ne le détourne pas à un sens exclusivement théologal. Faire son salut revenait, et revient encore, selon la morale commune, à se dépouiller dès ce monde de ses vices et de ses défauts; les uns et les autres s'invétérant d'autant plus en nous qu'ils paraissent ne nous peser pas plus que le vêtement. Il ne s'agissait donc, ni pour ces pénitentes, ni pour le commun des chrétiens, d'emporter d'emblée, et moyennant une recette infaillible, le ciel et toutes ses félicités à la fois. Cela ne se traitait pas aussi rondement entre les consciences et ceux ou celles qui les dirigeaient ; et personne n'avait auprès de Dieu des répondants de cet aplomb et de cette familiarité intrépide auprès du souverain Juge. Le chemin de la perfection, abrupt pour chacun de nous, ne devenait pas tout uni par la seule efficace des paroles sacramentelles. Il fallait bien d'autres poussées d'haleine pour arriver seulement à mi-côte. En d'autres termes, et laissant le figuré pour le propre, disons que dans l'affaire du salut se ramasse tout le travail intérieur de l'homme de bien qui s'examine, se reprend, s'épluche, et au besoin se malmène pour devenir encore plus homme de bien. Voilà qui est fort au-dessus d'une connaissance en gros de soi-même. Appelons cela un effort sans répit en vue de la perfection et de l'entière netteté du dedans. On connaît la grande comparaison de saint Paul, et cette course qu'il faut achever tout d'une haleine, et sans regarder derrière soi. Nous ne connaissons pas d'état de l'âme où elle soit plus tendue et plus agissante. Le salut, pour ces ouvriers au spirituel, est le total des mérites qu'ils auront amassés en ce monde. Ils ne croient pas plus le tenir que l'avare ne croit tenir le dernier chiffre de son épargne. Ils travaillent donc et ils amassent toujours.

Ce que le gouvernement de ces âmes à sauver imposait d'obligations formelles et de soins exquis à une abbesse allait à l'infini. La psychologie, la plus déliée et la plus exacte a peine à atteindre, dans le dénombrement qu'elle fait des forces motrices de l'âme, tous les ressorts par lesquels ces cœurs féminins donnaient prise à la direction. Ce n'étaient pas l'imagination, le jugement et la volonté, sous forme de généralités morales, que l'abbesse avait à traiter par la règle et par les conseils. C'étaient l'imagination intempérante de cette novice, le jugement peu sain de cette autre sœur, la volonté languissante et lâche de cette autre. Tous les caractères y passaient, et les complexions aussi. La famille et le monde taillaient de la besogne aux abbesses ; la famille, qui avait élevé sottement quelques-unes de ces filles ; le monde, qui avait tourné la tête ou froissé le cœur à beaucoup d'autres. Corriger et pacifier, la supérieure était toute à cela. Elle y allait d'autorité et du bon de son cœur ; ces filles étant à elles par leurs vœux, et l'affaire de leur salut étant aussi la

sienne, en vertu de cette communion touchante des âmes qui espèrent aux mêmes biens futurs.

La règle de la maison ne souffrait pas de difficulté dans les choses qui ne touchent pas au for intérieur des personnes. Tous les mouvements, ceux auxquels le corps seul est tenu, s'accomplissaient parfaitement à la voix de la supérieure. Toutes ces mains suppliantes s'élevaient à l'unisson vers le ciel avec l'encens et la prière. Le même signal faisait s'abattre dans la poudre tous ces fronts voilés. Il n'en était pas de même des âmes. On n'enferme pas dans la forme d'un règlement ces substances libres qui s'échappent par l'humeur ou par le raisonnement. L'abbesse comptait parmi ces filles bien des têtes malades, des indociles, des raisonneuses, des rêveuses et des évaporées. Il fallait qu'elle appropriât le traitement spirituel à chacun de ces états. Elle venait à bout des rêveuses en les persécutant sur la ponctualité. Elle accablait les imaginations molles et vagabondes de petites tâches qui ne souffraient pas d'excuses. Pour vaincre l'ennui et les riens dévorants dont il remplit l'âme, elle s'y prenait par le mouvement et par le menu des occupations subsidiaires. Admirable panacée pour les mélancoliques, et la seule propre à les purger des vapeurs noires ! Tout cela, prescrit en vue du salut, était bon, dès ce monde, au corps et à l'âme. Combien de mélancoliques de l'un et de l'autre sexe parmi les séculiers ne savent que se donner en proie à leur mal, et quelquefois y laissent leur raison, faute d'occupations qui les obligent à se remuer, et qui dégagent chez eux la région splénique ! Nous mettons bien haut notre libre arbitre, et nous avons raison. C'est l'attribut par excellence de la nature humaine. En user comme il faut nous trouve un peu moins infatués du *moi* qui décide et qui prend parti. Combien de gens à lumières médiocres se vantent de n'en faire qu'à leur tête, et fléchissent sous le poids d'une liberté imbécile et obtuse ! Ils étaient nés pour s'abandonner au sens d'autrui.

Les blessures saignantes, ou mal cicatrisées, de ces cœurs pénitents, les regrets qui s'enveniment par la réflexion et le silence, les retours véhéments de l'imagination vers le monde, les troubles suscités par le malin, et capables de surmonter l'oraison la plus épurée, des peines formées dans le fond le plus intime de l'âme, et dont celle-ci est près d'étouffer, toutes ces misères de l'homme intérieur, auxquelles le monde n'entend rien, composaient le gros de la médecine spirituelle de l'abbesse, et donnaient lieu à des prescriptions d'espèces exquises et infinies. Ce qu'on appelle dans le monde le tact, à savoir l'art suprême de vivre avec les hommes, n'approche pas de ces délicatesses du toucher faites pour les seules âmes malades. Toutes nos façons de persuasion mondaine ne sont auprès de

cela que gaucheries ou brutalités. Nos parfaits du siècle redressent les errants du haut de leur impeccabilité pharisaïque, ou bien ils consolent ces misérables avec une trivialité déclamatoire. Ils puisent à pleines mains dans les lieux communs de morale, comme on puise l'eau dans les fontaines publiques, et ils en aspergent tous les défaillants de ce monde. L'éthique stoïcienne tenait toutes les fautes pour égales. Eux font de même pour les maux de l'âme. A tous ces maux ils appliquent le même topique, qu'ils ont composé avec les trois ou quatre simples de leur herbier médicinal. Après quoi ils se remettent à vivre, moyennant de petites rentes, et sous un habit décent, leur vie irrépréhensible. Ils sont quittes envers tous les blessés qui se lamentent dans cette vallée des larmes.

Tout autre était la thérapeutique conventuelle, et les choses ne se menaient pas avec cette rondeur et cette confusion déplorables. L'abbesse prenait son temps avant de fixer son diagnostic. Elle ne jugeait rien d'emblée, et par manière d'intuition surnaturelle. Ayant affaire aux dispositions les plus intérieures de ces filles et au plus retiré de chacune d'elles, elle attendait les confidences, les aveux prévenants, les épanchements pleins de larmes. Après Dieu (il n'y a point pour lui de fond ténébreux), c'était à elle que se découvraient, sans trop de honte, les restes mal dévorés de ces peines dont le monde fait son amusement le plus cruel. Dans ces confessions de filles à mère, la lumière se dégageait des cœurs avec les aveux ; elle finissait par surabonder. Les passions, que ces filles apportaient résolûment à Dieu pour les lui immoler, n'avaient plus de raisons de se taire ou de se celer. La fausse honte et les replis féminins ne leur servaient plus de rien. Ici elles trouvaient du soulagement à s'expliquer, au lieu qu'elles étouffent dans le bel air du monde et dans le faux commerce des cœurs. Pas un mot ne nous est resté des entretiens douloureux que ces filles avaient avec leur mère spirituelle sur le sujet des infidélités du monde les plus vilaines et les plus cruelles. La terre à laquelle est retournée la chair mortelle de ces crucifiées enferme pour jamais l'ineffable secret de ces confessions filiales. Laissons-l'y dans un éternel silence. Mais il nous est permis d'y songer avec un doux intérêt, et pour cela nous n'avons pas besoin de nous mettre en frais d'imagination. Les *Correspondances spirituelles* des évêques, pour qui sait y lire, ont des parties d'une vérité tout humaine dans lesquelles le plus grand des troubles du cœur, l'amour, est malmené sous le nom commun des maladies propres à l'imagination. Au reste, à moins de nous perdre dans les espèces innombrables des amours malheureuses, qui relèvent de l'art des romanciers, le seul cœur d'une la Vallière, expliqué par Bossuet, nous découvre quelle était dans ces âmes atteintes la malignité du poison,

et quels les effets surnaturels de l'antidote. Tous les tourments que fait endurer à cette délaissée la trahison superbe et légère, les plaintes, les reproches étouffés, les soupirs qui meurent sur les lèvres, les désespoirs muets, les larmes ravalées, des retours insensés vers l'amant perdu et l'ingrat déclaré, la foi gardée au parjure jusque dans les détachements et les travaux du salut, une constance, douce et désolée, qui se retourne vers Dieu, l'objet des amours non changeantes : voilà le cœur de madame de la Vallière, de la sœur *Louise de la Miséricorde*. Ce cœur s'est épuisé à sentir et à souffrir.

Il en est des misérables états d'une seule de ces âmes comme des maladies qui menacent l'organisme d'une destruction totale. Elles enveloppent les désordres plus petits auxquels nos santés sont sujettes. Cette âme ramasse en elle les peines d'autrui moindres que les siennes et de même espèce. C'est un type de douleur. Qui le regarde, comme l'a fait Bossuet, avec des yeux compatissants et chastes, il entend, d'une manière simple et humaine, tout l'état de la spiritualité souffrante. Il n'en exclut aucune des blessures reçues dans le combat du monde, et apportées saignantes dans l'asile du guérisseur céleste. Comme la plus secrète et la plus envenimée de ces blessures, c'est le fol amour, un Bossuet ose bien en remuer la cendre brûlante encore sous le cilice.

VIII

Ce serait ici le lieu d'approfondir, au point de vue psychologique de l'imagination en lutte avec la grâce, l'incomparable sermon pour la prise de voile de madame de la Vallière. Composition unique par l'espèce de pondération que Bossuet a su maintenir entre l'âme et les sens, entre le divin et l'humain, donnant la victoire au premier, mais sans détruire le tout complexe de l'homme, et sans affaiblir en quoi que ce soit le combat des passions et de la raison. Cette âme, qui se dépouille de tout ce qu'elle a aimé dans les liens du corps, jusqu'à paraître comme nue devant Dieu, cette substance pensante pour qui le poids de la matière n'est plus rien, a de quoi satisfaire les spiritualistes les plus persuadés de notre personne spirituelle et les plus pleins de leur créance. Sur ce point Bossuet met le comble à leur certitude et à leurs magnifiques espérances.

D'un autre côté, il donne fort à raisonner de la matière toute seule et des phénomènes cérébraux à ceux qui estiment qu'imaginer, rêver, s'exalter, sont les mêmes opérations que le boire et le manger,

un peu plus quintessenciées seulement. Pour eux ce pauvre corps de Louise de la Miséricorde, en qui brillaient, avant la pénitence, la santé et la grâce, s'est fait aux plus dures souffrances par une exténuation graduelle et par une prodigieuse exagération du système nerveux. Le jeûne et les veilles, la prière et les macérations ont amorti la sensibilité de l'épiderme. L'exaltation religieuse est une folie semblable à beaucoup d'autres; elle oblitère le sentiment. Il ne peut être question non plus de liberté propre et agissante, d'esprit matant la chair, de combats intérieurs mêlés de fortitude céleste et de faiblesse naturelle, en un mot, d'immolation volontaire, parfaite, et de suave odeur. Ce sont là, nous disent nos naturalistes, des termes hiératiques, et de la logomachie de sacristie. Il n'y a plus l'ombre de vie saine et normale dans ces filles qui se sont livrées à un amant invisible et hors de toute possession. Où la nature s'est dérangée de son train ordinaire pour se porter à des opérations étranges, là commence la maladie, et un enchaînement de faits pathologiques de l'espèce la plus curieuse. C'est un appendice assez délicat à la science du physiologiste et du médecin; ce n'est rien de plus.

Ainsi les opinions les plus diverses trouvent leur compte à être saisies par Bossuet de ces questions de spiritualité chrétienne, qu'on ne démêle guère, pour peu qu'on y enfonce, d'avec la substance même de la métaphysique. On peut mépriser fort cette direction des âmes qui a l'air de se prendre à de pures entités spirituelles, et qui excepte du domaine de son action un objet aussi considérable qu'est notre corps. On peut même s'en moquer à son aise, étant soi-même pourvu de bons organes et donnant à la chair tout ce qu'elle demande. Mais quand on s'est laissé toucher par la divine éloquence d'un Bossuet, cela mène loin et bien au delà d'un simple enchantement de l'esprit. Les plus sceptiques se sentent ébranlés. On admet difficilement qu'un génie de cette trempe et de ce feu se soit infatué d'idées creuses et sans relation avec la morale. Moins aisément encore admet-on que le naturel unique et la précision éminente de ce langage ne portent pas sur quelque substratum solide. Et, en effet, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'on a, en quelque sorte, pied partout dans ces spiritualités où Bossuet paraît jouer avec sa force. Elles nous prennent par les côtés de notre esprit que nous pensions avoir le mieux munis contre l'idéal religieux. Notre positivisme tient mal contre la foi nue et robuste du penseur et du théologien. Et pourquoi, si ce n'est parce que le spirituel pur, traité avec génie et dans des vues de perfectionnement moral, n'est point resserré dans la théologie, et qu'au contraire il s'étend à la matière des passions et à l'humanité vivante? Qu'y a-t-il de plus vivant par l'amour et la

componction qu'une sainte Thérèse? L'amour a pris les ailes des séraphins, et il tire droit au ciel; il n'en consume que plus de ses feux épurés le cœur de cette chaste amante. Et n'était la beauté ineffable et inaccessible de l'objet désiré, vous diriez les plus violents transports des amours terrestres. Si la vie se fait sentir surtout par ses amertumes et ses épines, qui a été plus vivante sous le linceul de la pénitence que Louise de la Miséricorde? « Quelle parcelle » (nous prenons le mot dans Bossuet) du cœur de la femme, la plus engagée dans le siècle, est assez exempte de peines incommunicables pour qu'elle répugne à des spiritualités qui dilatent et qui soulagent? C'est le fait d'un sens grossier et d'une sorte d'épaississement de la conscience que de se regarder comme trop peu malade pour pouvoir tirer du bien de remèdes qu'on renvoie aux seuls dévots faits pour en user. On trouve la médecine trop spéciale et trop quintessenciée pour le commun des fébricitants. Il n'en est rien, quand on veut bien s'examiner dans ses imperfections de séculier. Ces imperfections ne sont pas aussi ordinaires qu'on se l'imagine. Il s'y trouve mille raffinements, et combien de délicatesses à dérouter la morale usuelle!

Quand nous nous approchons des grands spirituels, deux choses nous étonnent et nous humilient bien. Nous nous trouvons d'un faible et d'un mauvais cent fois plus compliqué que nous ne pensions; et jamais nous n'avions eu contre nous-mêmes une telle clairvoyance et une telle sévérité. Jamais aussi on n'avait mis à notre portée des remèdes aussi bien dosés, et si propres à chasser de nos veines un poison que nous ne sentions pas.

Ainsi les spirituels ne sont point, comme on le croit communément, parqués dans le surnaturel et la dévotion extatique. C'est vraiment sur le vif qu'ils opèrent; et ils l'emportent sur les moralistes du siècle par une pénétration inouïe. Les spirituels connaissent des maladies profondes de l'âme. Ils sont munis d'une lampe qui illumine tout notre intérieur; et ce que nous cachons au monde de nos peines ou de nos vices par intérêt, par pudeur ou par hypocrisie, ils le mettent à nu avec leur « violence amoureuse, » comme a dit Pascal. Les intègres et les irrépréhensibles de ce monde, que la confession révolte, peuvent aller trouver ces spirituels chez eux, je veux dire dans leurs livres ou leurs correspondances. Outre qu'ils s'épargneront par là les désagréments du sacrement, ils verront s'il leur est encore permis, après avoir été passés au crible de la psychologie spirituelle, de se trouver aussi nets au dedans qu'ils se l'imaginaient. Nous sortons de là, ni moins hommes qu'auparavant, hélas! ni moins sujets aux rechutes; mais un petit commencement de vraie humilité s'est formé en nous.

A ceux qui ne cherchent pas un profit moral dans les livres de haute spiritualité, mais qui se contentent d'y étudier les puissances et les modalités de l'âme, il reste encore une belle matière sur laquelle philosopher. Ces lectures aiguisent singulièrement le sens métaphysique. Elles livrent au métaphysicien l'âme et tout ce qui est de la substance spirituelle. Il a beau jeu à la regarder agir, et se dégager de plus en plus des sens chez des personnes qui se sont comme déchargées de leur corps. C'est l'intelligible qui se donne, presque sans ombre, à connaître et à déterminer. Avec les spirituels on fait de la métaphysique sans distraction aucune, et sans qu'il faille traverser des milieux opaques. Aux physiologistes, qui donnent peu dans les inanités de l'idéal, et que le mot esprit scandalise, il reste à étudier, puisqu'ils y tiennent, cette puissance purement nerveuse chez les contemplatifs du cloître, laquelle, à les entendre, fait effort, on ne sait comment, pour sortir du sensible, et pour appréhender un objet immatériel, hors de toute prise. Ces états extatiques, cette faculté de s'absorber dans l'oraison, ces absences étonnantes du moi sensitif que les objets extérieurs ne tiennent plus éveillé, ce monde surnaturel de la spiritualité, rabaissé au point de vue des physiologistes, leur persuade qu'il n'y a ressort de notre machine si ténu qu'il ne tombe sous leur objectif, et que la matière a des fonctions d'un subtil à pouvoir se passer, dans une infinité de cas, de l'agent spirituel des psychologues. Cette prétention (nous n'avons pas à la discuter ici) aiguillonne les physiologistes, et les pousse aux découvertes. Et quand ils ne feraient que noter, en tant que phénomènes extraordinaires de l'organisme, ces excès de vigueur ascétique chez de faibles femmes, et cette surabondance d'énergie nerveuse, comme ils l'appellent, ils ne perdraient pas leur temps à lire ces lettres de direction. Nous n'allons pas jusqu'à dire qu'ils opéreraient par là leur salut. Trop de grâces prévenantes manquent à ces grands savants.

IX

De toutes les difficultés de la direction conventuelle, la plus délicate et la plus démontante pour la supérieure était, il faut bien le dire, la dureté du sens à l'endroit de la foi chez quelques-unes de ces filles. Non qu'il se rencontrât, Dieu merci, des esprits foncièrement hérétiques dans ce troupeau simple et docile. Mais comme on apportait au couvent les manières de raisonner qu'on avait eues dans le monde, il arrivait que les plus raisonneuses et les plus

déliées de ces filles n'entraient pas tout à fait de plain-pied dans les voies unies de la piété, comme on parlait alors.

C'étaient de ces imaginations pétulantes et terribles (elles sont de tous les temps) avec lesquelles un catéchiseur doux et persuasif, s'il en fut jamais, un Fénelon, ne savait que devenir. Il le dit quelque part dans ses *Lettres de direction*. Il fallait raisonner, et n'y point mollir, avec ces contredisantes obstinées et promptes à la réplique, ou bien elles voulaient voir clair dans les mystères, et percer tous les voiles. C'étaient là les grandes révoltes du sens propre contre les simplicités transcendantes de la foi. Le véritable état d'esprit de ces filles, indociles en dépit de la profession et même de la vocation, c'était moins une répugnance du fond à croire qu'une inquiétude et une curiosité effrénée, touchant les objets de la foi. Les posséder par la raison, et s'y établir comme dans des vérités usuelles, tourmentait et dissipait extrêmement ces pénitentes. L'abbesse employait à les calmer et à les remettre sous le joug beaucoup de saine théologie, et encore plus de tact et de suave persuasion. Elle n'était pas peu aidée en ceci par les visites et les conseils de l'évêque diocésain. Beaucoup de lettres de Bossuet aux supérieures de la maison de Jouarre en font foi. Et quelles communications d'une prudence et d'une autorité apostoliques vraiment admirables! que devait-ce être des visites et de la vive voix du grand évêque? quelles bénédictions, ou quelles réprimandes! Se représente-t-on l'une de ces raisonneuses de couvent, priée par Bossuet d'engager la controverse sur les matières de la foi, et de lui exposer ses doutes? La pauvre fille ne devait pas être à son aise.

Les pratiques ordinaires de la religion donnaient de la pâture aux langues de ces contredisantes. Un jeûne, une retraite de longue durée, les fâchaient moins que la messe et les oraisons de chaque jour. Elles disaient de celles-ci : A quoi bon, et cela importe-t-il tant au salut? Et les actes de la dévotion, sous lesquels ploient le corps et l'âme du chrétien, elles les accomplissaient avec de saints tremblements. Elles y allaient de toute leur imagination.

Parlons des sécheresses de ces filles. Qu'est-ce que cela des sécheresses? Voilà un terme de spiritualité que nous n'entendons plus guère aujourd'hui. Nous le saisissons mieux au propre, et dans son sens physique ou pathologique. Les sécheresses causées par la pauvreté ou l'épuisement du sang sont connues de beaucoup plus de gens que les sécheresses de l'âme. Nous entendons de moins en moins une vie de l'esprit pure, sans relation avec ce monde, et qui soit indépendante des organes corporels. Possédés d'une sorte de passion furieuse de relever le défi désespérant de Pascal, et de connaître à un atome près la dualité incompréhensible de l'homme,

il n'y a sorte de procédés, soit de psychologie ingénieuse, soit de physiologie superfine, auxquels nous n'ayons eu recours pour enlever la difficulté. Nous avons multiplié à l'infini les moyens de contact et comme les traits d'union entre le corps et l'âme. On a appelé ces choses-là, d'après Cudworth, des *médiateurs plastiques*. Ils sont peu définissables, mais ils sont assez commodes, quoique ne résolvant rien dans le degré de pleine évidence que souhaitait Pascal. Le *vitalisme* et l'*animisme* ont aussi passé par là. Ni l'un ni l'autre ne regardent la partie comme perdue; et nous voyons tous les jours des plumes très-compétentes et très-exercées s'escrimer sur ces problèmes inextricables. Prométhée, un mortel, a bien dérobé le feu à l'antique empyrée. Pourquoi n'aurions-nous pas la main aussi leste à soutirer au « Fabricateur divin » tout le secret de notre nature complexe? Est-il rien d'insurmontable à la dialectique? La physiologie en ceci se regarde comme étant beaucoup plus près du but que la psychologie. Elle argue de phénomènes très-appréciables, lesquels, participant du corps et de l'âme, pourraient bien constituer ce rapport effectif, tant cherché, des deux substances. A l'entendre, elle aurait réussi là où la psychologie aurait échoué. Nous ne voyons guère de fin à ces investigations ardues et redoutables. Cette quantité de *médiateurs plastiques*, proposés par les uns, repoussés par les autres, nous a fait perdre l'idée simple qu'on avait, au dix-septième siècle, de la vie propre de l'âme. Nous y mêlons toujours un peu de matière adjuvante, que ce soient des nerfs ou des fumées produites par le cerveau. La langue du dix-septième siècle n'a rien exprimé qui ne soit précis : cela part toujours de la raison ou du cœur. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à regarder à l'air et au naturel des personnes de ce temps-là, qu'elles soient du monde, ou qu'elles vivent au couvent. Ici et là, on est vrai de la tête aux pieds.

Ces « sécheresses » dans l'amour de Dieu étaient le mal le plus affreux que pussent éprouver ces filles, et duquel on les voit s'expliquer le plus souvent avec leur supérieur ou leur directeur. C'était par où le malin les attaquait de la pire manière et avec le plus d'industrie infernale. Il tâchait de tarir en elles la source des dévotions délicieuses, des saints attendrissements, des larmes purifiantes. Il se jetait entre les amantes éperdues de l'Époux divin (pour parler leur langue) et cet Époux lui-même, leur cachant la face radieuse du bien-aimé, et les laissant se dessécher dans une foi sans mouvement et presque sans désirs. C'était une vraie misère, et pas aussi distincte que nous nous l'imaginons, de nos tribulations mondaines les plus insupportables. Nous n'avons pas grand'chose à changer à notre fond, si peu égal et si peu consistant, pour qu'il nous paraisse aussi misérable que l'était celui de ses filles. Satan n'y est

pour rien, je le veux bien. Ce n'est pas non plus l'amour de Dieu qui tantôt nous remplit, tantôt nous laisse dans le vide. Nous n'en sommes plus à ces flux et reflux des grâces spirituelles. Mais combien d'objets positifs, et fort près de terre, irritent les puissances de notre âme, et nous causent les tourments les plus raffinés! Nous aussi nous avons des désirs dévorants, des soifs de bien-être inextinguibles. Nous avons nos aridités et nos sécheresses. Ce sont là des termes de l'ordre moral qui regardent tout le monde, les laïques et les séculiers. Le cœur humain, à le prendre au général, n'est pas du tout séparé d'avec les spiritualités les plus épurées. Il en vit comme d'une nourriture plus subtile et moins chargée de principes appesantissants. Quand cette nourriture surabonde, il nage dans la santé et la joie. Quand elle lui manque, il est malade, il languit, il se dessèche. N'aimant plus rien des choses de la terre, le voilà, du même coup, privé de la capacité d'aimer Dieu, qui lui est tout. Son indigence n'est-elle pas extrême? Et n'est-il pas véritablement devant Dieu « comme une terre sans eau? » selon la belle image du Psalmiste : *Anima mea sicuti terra sine aqua tibi.*

Une contemplation de Dieu toute pure et toute intellectuelle n'arrache point à l'âme de tels cris de détresse. Ils partent du fond le plus agité de la vie intérieure et du lieu même où nous livrons à nos passions les plus âpres combats. Les spirituels chrétiens n'ont jamais eu rien de commun avec les fakirs de l'Inde, avec ces fous ou ces idiots. C'est une erreur ou une opinion de parti qui ne tient pas contre les écrits de nos spirituels. Les plus tendres parmi ces spirituels et les plus « liquéfiés » en Dieu sont encore des athlètes de la vie intérieure. Ce sont des âmes douces qui travaillent contre la chair à leur manière, par l'amertume dissolvante des larmes. Elles gémissent, ainsi qu'elles le disent dans leur poétique langage, comme des colombes au désert. Mais ne faire que gémir sous le poids de cette chair liée invinciblement au péché, c'est être à la peine et au combat. Chacun fait comme il peut et dans la mesure de ses énergies vertueuses (puisque le mot de *grâces* nous paraît trop théologique) pour châtier ses sens, et pour recouvrer un cœur net, *cor mundum*. Les doux se laissent mollir et fondre dans les regrets et les désolations. Les violents et les indomptables, chez qui la rébellion sans cesse meurt et sans cesse renaît, ne sortent pour ainsi dire pas de l'état de guerre. Vaincus aujourd'hui, demain victorieux, en aucun moment du jour et de la nuit ils ne mettent bas les armes. Qu'est-ce que tout cela, au couvent ou dans le monde, sinon travailler à outrance au perfectionnement du dedans et à l'état moral le meilleur que puisse comporter l'infirme nature humaine? Dans le cloître on appelle cela opérer son salut régulièrement et par la voie

étroite des parfaits. Dans le monde (le monde a ses ascètes qui sont les gens de bien), opérer son salut, c'est porter tout le joug de la probité. C'est avoir le cœur et les mains sans souillures. C'est connaître et craindre, à la lumière du jour ou dans les ténèbres de la nuit, un témoin invisible de nos actions.

Ici et là, dans le siècle et hors du siècle, l'opération est difficile autant que généreuse. On y est faible, inégal, dans les lâchetés, les excuses et les atermoiements. On y connaît les langueurs, les sécheresses et les désespoirs. Mais la bonne volonté prévaut. L'objet pur et attrayant de la perfection, plus accessible aux détachés et aux contemplatifs, moins proche des militants du siècle, anime et enflamme les uns et les autres. La poursuite les contente, sinon l'objet, qu'ils ne peuvent appréhender, ceux-là par indigence de méditation et d'amour, ceux-ci à cause du tracas des affaires contentieuses. Néanmoins la chair est réduite, et elle se tait. Elle n'est plus à ce qui lui plaît et « à s'en soûler, » comme parle Pascal. Non, il n'y a pas mille et mille espèces d'idéal dans la morale. Il n'y en a qu'un, et il est commun aux spirituels et aux gens d'action de ce monde, je veux dire aux gens de bien. Il ravit ou il désespère les uns et les autres par les mêmes attraits et par les mêmes fins à atteindre. Les vrais spirituels, les humbles, ne se regardent pas plus comme établis dans la sainteté que les vrais honnêtes gens dans l'honnêteté. Il y a du défaut dans l'un et l'autre état, et, par conséquent, de l'inquiétude, des scrupules et d'infinies délicatesses que Dieu connaît bien, et qu'il est seul à connaître. L'oreiller du religieux qui s'examine avec angoisse et qui « sonde ses reins » ne lui est guère plus dur qu'au séculier, véritable homme de bien. Les bonnes consciences ne se trouvent jamais assez nettes.

Le cœur aussi, chez les bonnes gens, en est là. Il souffre de mille choses pesantes et basses qui le resserrent et l'étouffent. S'il veut trop se répandre, on lui dit qu'il est niais, banal, imprudent; on l'écrase sous la chape de plomb d'un certain sens commun et d'une certaine judiciaire. Il n'ose plus battre tout son content dans nos poitrines. Qu'on me cite un homme bon qui l'est autant qu'il voudrait l'être, et qui ne se réprime pas vingt fois par jour sur cette inclination divine. Ou bien il est pauvre, et il faut qu'il ménage ses gros sous. Ou bien il dépend, et il ne peut pas s'épancher en faveur des misérables. Cela étant, qui ne voit que, sur ces sommets de l'honnête, la différence n'est pas si grande entre les mortifications douloureuses et tendres des spirituels relégués au désert, et les peines intérieures de quelques bonnes âmes du siècle, vraiment humbles et excellentes?

Quand on veut bien ne pas sortir de la morale, et, par un lâche

désistement, ne pas s'excepter soi-même d'un idéal de vertu qui n'oblige personne et qui regarde tout le monde, on se sent plus attiré qu'on ne s'en doutait au commerce de ces spirituels chrétiens. Et, sans songer aucunement à rompre avec le siècle, qui nous veut agissants et appliqués à nos affaires, nous ne laissons pas de goûter cette morale suréminente, et de tirer beaucoup d'elle pour l'accomplissement de nos devoirs civils. En effet, ceux-ci ne sont en aucune façon dénaturés par elle. Ils sont épurés, et renforcés, et portés bien audessus de l'estime ordinaire qu'en fait le monde. Cela est si vrai, que saint Paul, l'homme de foi et de bon sens dans le même degré de vigueur et de hauteur, a fait de la sainteté presque une vertu du commun, en proclamant que chacun est appelé « à se sanctifier dans son état. » Il distinguait si peu la morale universelle des obligations qui emportent la perfection chrétienne, qu'il n'a pas fait un code, pour celle-là, et un code pour celle-ci. Il les a ramassées l'une et l'autre sous le même titre, avec un surcroît de difficultés et d'œuvres vives qui ne permet à personne d'en rester à l'exacte probité et de s'y endormir. C'est donc par ce moyen de la morale chrétienne surélevée, et non pas quintessenciée, que nous pouvons soutenir avec les spirituels ou les parfaits de la vie intérieure un commerce d'esprit solide, instructif, et pas trop inégal de notre côté. On ne se met pas pour cela à l'école de la sainteté ni à la nourriture angélique de la théologie. L'appétit des choses d'en haut (*quæ sursum sunt sapite*) n'est pas notre fort. Mais quand on n'arriverait, en s'approchant de temps en temps des spirituels, qu'à se persuader que ces mortifiés ne sont pas, au fond, d'autres hommes que nous, et que leur plus grande paix intérieure est encore un état de guerre, on se déferait de bien des préventions acrimonieuses et tenaces qu'on nourrit contre eux. On regarderait moins à la livrée lugubre de ces pénitents, et davantage à la condition humaine, de laquelle ils ne sont pas plus déchargés que nous.

Dirai-je que nos passions les plus occultes et le plus subtil venin de notre cœur nous sont mieux connus par ces mortifiés que par les maîtres profès de la morale séculière? Autre chose est de disserter savamment des passions, autre chose de persécuter en soi le principe des rébellions charnelles. Et pour ce qui est de l'entière netteté du dedans, il n'en va pas de même de s'examiner, à la manière ordinaire des honnêtes gens, sur le gros de ses faiblesses, et de porter le fer et le feu dans tout son for intérieur. A qui se traite par ces pratiques d'extermination, rien ne lui échappe de son propre fond. Il ne se peut pas qu'il ne le voie, ou mauvais, ou malade, dans l'aridité et les langueurs, ou terriblement soulevé. N'est-ce pas vous? n'est-ce pas moi? n'est-ce pas tout homme, psychologue ou non psy-

chologue, pour peu qu'il use de la vue intérieure? Or cette vue acquiert une acuïté divine chez ceux qui la tournent effectivement contre eux-mêmes et pour le bon combat. Par elle, ils poussent à l'ennemi jusqu'en ses chemins couverts et tortueux, et ils l'y atteignent. Je veux dire qu'eux seuls percent toute l'épaisseur des ténèbres du « moi haïssable, » et qu'ils y portent une lumière dont pas un trait ne s'égare et ne se perd. Il ne nous répugne pas d'en venir à des supputations sommaires avec notre conscience, et nous mettons volontiers à notre compte les vices ou les défauts communs à l'humaine nature. Les seuls spirituels nous pressent sur le détail. Où nous aimons à généraliser, ils aiment à spécifier; et quand il nous plaît de passer outre, c'est où ils nous arrêtent court sur la pointe qui nous blesse, et que nous ne sentions pas. Notre fond leur est plus connu qu'à nous-mêmes. De qui tiennent-ils cette psychologie expérimentale? D'eux-mêmes, à n'en pas douter, et du prodigieux usage qu'ils ont fait de la réflexion, en qualité de correctif souverain des passions. Qu'on n'oublie pas non plus que l'estime infinie où ils tiennent les âmes, à cause du salut ou de la damnation éternelle, les attache de passion à l'étude de l'homme intérieur et de ses mouvements les plus compliqués. Ils ne s'adonnent pas à cette redoutable analyse de la même manière que les métaphysiciens, et par pur amour des faits internes. C'est au cœur qu'ils tendent, au centre même de la concupiscence, pour parler leur langue austère. C'est là qu'ils opèrent, non point en spéculatifs, curieux d'opinions probables, mais en hommes chargés de leur propre misère et intéressés dans la nôtre, en médecins des âmes, touchés de nos maux, et décidés sur les remèdes. Comme ils ne font pas de différence entre leur état et le nôtre, et que des deux côtés la gravité est la même par rapport à la fin dernière, ils ne connaissent que des malades d'importance et des gens bien atteints. Les cas bénins ne leur disent rien de bon, étant de ceux qu'on laisse le plus volontiers empirer. La torpeur surtout leur semble ce qui est le plus voisin de la mort. Aussi, comme ils la secouent en eux-mêmes et chez autrui! quels cris d'alarme ils poussent à ces sentinelles endormies! comme ils rudoient ces insensibles! On conviendra que ces manières des spirituels de s'ingérer dans l'intérêt qui nous est le plus personnel partent d'une opinion bien excellente qu'ils ont de la nature raisonnable, et dont celle-ci n'a pas lieu de se fâcher.

X

Étonnons-nous, après cela, qu'un tel souci des âmes arrache aux spirituels ces cris d'angoisse et de désolation qui percent la nue,

ces objurgations affectueuses et véhémentes à l'âme infidèle, ces généreux emportements de l'esprit contre la chair défaillante ou rebelle! Étonnons-nous de ces soupirs, de ces effusions devant Dieu, de ces gémissements doux comme ceux de la colombe, de ces torrents de larmes, de ces sanglots, de « ces rugissements des cœurs contrits! » Tout cela fait l'effet à notre judiciaire carrée de phénomènes extatiques et de perturbations mentales. L'esprit humain n'est pas tout entier dans les affaires de ce monde. Il n'est pas seulement positif et intéressé. On le trouve en tout temps capable de méditation et d'enthousiasme, et même de mépris pour les choses qui passent. Il ne vole pas qu'à rase terre; la religion et les arts en sont la preuve. Or, si la méditation se fait goûter par quelque chose de solide et de savoureux, c'est, à n'en pas douter, chez les spirituels chrétiens. Il ne faut se méprendre ni sur le principe, ni sur l'objet pratique de la vie intérieure. Le principe, c'est Dieu, en tant qu'il peut être appréhendé, dès ce monde, par la foi et la contemplation. L'objet pratique, c'est la perfection portée au comble, moyennant un surcroît de bon vouloir qu'on n'attend pas de soi seul. Ces choses ne sont le fait ni d'hébétés, ni de fous; à moins qu'être sobre, continent, dur aux coups, insensible aux meurtrissures, et nuit et jour se battant les flancs, ne fasse pas le bon athlète. Ainsi de cette palestre de l'âme. Elle est méthodique et rationnelle; elle est surtout proportionnée à la récompense qu'on en espère.

Les saints excès des spirituels passent tellement au-dessus de nos manières communes de sentir et de raisonner, qu'illuminisme ou hallucination est le terme le plus honnête par lequel nous les qualifions. Cela doit être. L'air qu'on respire sur ces hauteurs ne nous convient pas; et l'haleine nous manque là où les spirituels se dilatent et se récréent. Essayons de les joindre, non pas par la pointe de l'intellect, mais par la faculté infinie d'aimer qui nous est commune avec eux, et qui cherche son objet ici-bas ou ailleurs; et nous nous étonnerons moins des divins transports de ces amants de la perfection morale. Nous regarderons à traiter d'idiots ou d'insensés ces cœurs qui jamais ne se trouvent assez exempts de pensées cupides ou déshonnêtes, assez brûlants et assez purifiés pour Dieu, et assez tranquilles sur leur sort futur que, par une tendre jalousie, ils ne séparent pas du nôtre. Si ce sont là des errements du sens compliqués de folie continue, il faut avouer qu'ils sont assez touchants, et que la contagion spirituelle n'a jamais été moins à redouter qu'aujourd'hui.

D'ailleurs, la langue que les spirituels ont parlée ou écrite (il ne faut la prendre qu'aux bonnes sources), a de quoi nous rassurer sur l'état mental de ces méditatifs. Cette langue est une merveille

de simplicité lumineuse et de précision métaphysique. Rien n'en égale la rigueur doctrinale dans la matière des mœurs. Elle a son fondement et tout son support dans la langue des passions. Dire qu'il n'y en a pas de plus vivante et de plus agile, c'est dire ce qu'est le cœur de chacun de nous. Elle le met à nu et comme palpitant sous nos regards. Il n'y a pas de sophismes de la concience, pas d'entortillements ou de faux-fuyants ténébreux qu'elle lui laisse ignorer. C'est une épée de feu qui perce et qui éclaire tout le dedans de l'homme.

Pour donner une idée vraie de la trempe de cette langue, chez un Bossuet principalement, il faut la concevoir forgée de toutes pièces, et faite du mélange le plus rare et le plus juste de la poésie des Écritures, de la métaphysique chrétienne et du bon sens français. Bossuet y a mis la proportion voulue. Lui seul était capable de se régler dans une telle matière, et de rester sensé jusque dans les divins transports. Ces communications apostoliques avec les âmes qui se découvrent à lui, le laissent maître de tout son feu ; et il n'en a pas le goût plus relâché ou plus alambiqué. Le spirituel pur de Bossuet est le charbon mystique des prophètes, et parfois l'on dirait qu'il en est lui-même consumé. Néanmoins rien ne s'évapore et ne se dissipe de cette parole enflammée. Rien n'en est perdu pour la direction des âmes ; et le sens commun entre pour une si forte dose dans cet étonnant langage, que les figures y pèsent le poids des termes propres, et qu'elles valent autant qu'eux pour nous inculquer les règles de la morale. Je dis plus, c'est la lumière morale elle-même qui resplendit dans nos consciences. Rien ne marque plus fortement en quoi le discours de Bossuet diffère de celui des mystiques mous et livrés à leurs propres visions. Ceux-ci excèdent en tous sens la direction spirituelle ; et même ils se jettent, par avidité de perfection, hors des voies communes de la piété qui sauve. Ce sont de tendres extravagants, dangereux aux âmes qu'ils endorment par leurs caresses. Dans Bossuet pas un mouvement de piété tracassière ou égarée, pas de foi stupide ou infatuée ; pas un mot d'acception douteuse, soit dans la doctrine, soit dans la morale. Il peut enlever les âmes, et c'est ce qu'il fait, à des hauteurs hors de toute vue, par delà les cieux des cieux. Il peut se perdre avec elles dans les abîmes de l'essence incréée, et néanmoins ne les point tenir là vainement suspendues à l'objet toujours fuyant de leur amour. Ce sont des coups d'aile vers Dieu, vigoureux et directs, et par lesquels les âmes s'essayent à prendre champ dans l'invisible. Mais ce n'est pour elles ni la possession, ni la gloire, ni la béatitude anticipées. Reste le poids de la chair qui les tire en bas et qui forme l'inépuisable matière de leurs combats. Il n'y a donc pas à les amuser par de purs agréments de style et par

un discours qui s'exténue en finesses et en douceurs presque sensuelles. Exercer ce qui est lâche par nature, épurer ce qui se souille même sans le vouloir, voilà ce qui importe au même point dans la discipline spirituelle et dans la morale générale, dans le cloître et dans le monde des braves gens. Ici et là c'est travailler à son salut, ou, si le mot paraît triste, à la santé du dedans. Cela se fait plus méthodiquement sous le voile ou sous la bure. Cela se fait plus commodément sous l'habit séculier et parmi les honnêtes du siècle.

La langue spirituelle de Bossuet est d'une propriété et précision telles, qu'il n'est pas permis de la borner aux seules espèces théologiques, et de l'y tenir enfermée. Elle ne souffre pas ces formes trop justes pour ses muscles et pour l'ampleur de ses mouvements. Elle est encore et elle sera toujours la langue de la morale universelle, avec un feu qui ravage notre intérieur pour le nettoyer entièrement.

Le nerf de la direction et la vigueur céleste des conseils ne font pas toute la langue spirituelle de Bossuet. Elle a aussi d'infinies douceurs et des tendresses extrêmes, qui s'expliquent par le génie des personnes et par une certaine qualité des âmes à diriger. Toute main n'est pas bonne à ce gouvernement des infirmes et des languissants. Qui l'a pesante et dure risque de tout gâter. Il achèvera de briser ces roseaux ployés par les tourmentes du monde. Il ne les relèvera pas. L'éducation séculière elle-même, bien entendue, ne comporte-t-elle pas ce tact et ces délicatesses? Quelle fille, née pour le monde, souffre d'être élevée bassement ou avec ineptie? et si vous opprimez tout en elle, le naturel, les grâces de la jeunesse et la belle humeur, ne défaites-vous pas absurdement ce qui a été fait pour agréer au monde, et pour y briller d'un éclat honnête?

XI

C'est le bon sens qui met tout sur un pied d'ordre et de convenance. Il en était ainsi de cette « vie cachée en Dieu » avec un Bossuet qui y avait l'œil et la main. Il savait ses âmes à fond ; et chacune d'elles était connue de lui spécifiquement, et, pour ainsi dire, dans sa complexion naturelle. C'est là-dessus qu'il règle son discours et ses communications avec le cloître. Et voilà comment nous le trouvons ferme, haut et décisif, ou bien d'une condescendance suave et réconfortante. C'est lui qui a le mieux compris que gouverner au spirituel comme au temporel, c'est exceller au discernement des

personnes. Il rend la main avec les âmes que la règle semble resserrer et tarir, et qui ne savent que se fondre dans l'amour de Dieu. S'il parle de plus près et plus affectueusement à ces amantes sans sagesse et sans force, il le fait, non pas pour les jeter dans les dernières langueurs, mais afin de tirer parti de leur faible, et de les détourner vers la solide piété. On peut assurer que ce sont là les prodiges ordinaires de sa direction; et, pour les opérer, il n'y a rien de si aimable et de si familier qu'il n'ose dire. Jamais on n'a travaillé plus divinement sur l'homme intérieur. Jamais on n'est allé par des voies plus simples et plus droites jusqu'à « l'intime infinité du cœur. » C'est lui-même qui parle ainsi. On ne juge pas la langue de Bossuet dans cette psychologie angélique et dans ce traitement des âmes par les moyens doux. Cela surpasse toute critique. Et les plumes les plus aiguisées par la pointe s'émousseraient à ces jeux d'esprit, que dis-je? elles se consumeraient à ce feu qui embrase et qui liquéfie. Il suffit de renvoyer à Bossuet et à cette langue du dix-septième siècle, unique dans le spirituel, ceux qui nourrissent encore ce préjugé innocent qu'on n'osait rien en ces temps-là, qu'on ne risquait rien dans le discours, et qu'on s'en tenait en tout et partout à une sorte de propriété des mots grammaticale et royale.

Rien ne touchait autant la paternité spirituelle de Bossuet que « les sécheresses » de ces filles. Gardons-nous bien de traiter avec moquerie, mépris ou brutalité aucune misère morale. Commençons par la bien connaître, et nous nous sentirons portés à y compatir. De ce que nous n'avons pas expérimenté nous-mêmes toutes les souffrances exquises dont notre âme est capable dans son fond le plus retiré, s'ensuit-il que d'autres ne les aient pas ressenties d'une manière acerbe et excessive? Que dis-je? ces sécheresses ne sont pas seulement du domaine du cloître. Ici le mot a un sens de spiritualité plus marqué. Mais la chose regarde aussi les séculiers, je veux dire ceux qui pensent et qui rentrent quelquefois en eux-mêmes. Or ne connaissent-ils pas, au plus fort de l'agitation séculière, ces états misérables de l'esprit et du cœur, devenus l'un et l'autre incapables de penser et de sentir? combien de fois ne se trouvent-ils pas arides et insensibles, avec une connaissance obtuse et inerte, aimant ce qu'ils font, et comme ne l'aimant pas, sans conception et sans idées, inféconds et désolés? Et, pour entrer plus avant dans l'ordre moral, qui n'est pas vingt fois le jour sans volonté propre, et comme sans mouvement pour faire le bien qu'il aime, aussi lâche d'intention que de fait, un néant pour soi-même et pour autrui?

Dieu était tout pour ces filles, et le monde plus rien. Elles tombaient donc à l'égard de cet unique objet dans les mêmes privations

d'amour et de goût que nous, à l'égard des mille choses sensibles qui nous plaisent ou nous occupent, et jamais ne nous contentent. Leurs aridités leur étaient plus douloureuses et plus insupportables qu'à nous, qui pouvons nous partager entre beaucoup d'objets attrayants, quitter ceci pour cela, et nous amuser par la diversité. C'étaient vraiment, pour ces contemplatives exténuées, la faim et la soif au désert, avec des commencements de désespoir. La manière dont elles s'en expliquent dans les lettres qui nous restent d'elles est extrêmement touchante. Elles jettent les plus lumineuses clartés dans les profondeurs de l'être pensant. Tout cela s'épanche de ces cœurs trop pleins de leur détresse avec une abondance si naturelle et si vraie, que les singularités mystiques n'en paraissent plus trop fortes, et qu'au contraire elles aiguisent étonnamment en nous le sens des choses métaphysiques. Que dirons-nous des lettres répondues par Bossuet? Elles ne nous font pas seulement philosopher sur l'homme avec une application, une netteté et un agrément infinis. Elles raffermissent en nous tous les ressorts du bon sens et de la volonté par lesquels se gouverne la vie séculière.

L'abbesse était souvent consultée sur ces états extraordinaires de l'âme. Elle s'en expliquait à ses filles doctrinalement, avec tout pouvoir d'admonester et de redresser. Les lumières théologiques, dont elle ne manquait pas, lui donnaient une grande force pour marquer aux défaillantes les choses que Dieu voulait d'elles expressément, et celles dont il était moins jaloux. Mais surtout elle se prévalait de sa propre expérience dans la piété, pour ne pas compatir à tout propos aux peines outrées de ses filles, et à leurs désolations sans fruits spirituels d'aucune sorte. Elle traitait ces états de sécheresse, comme ils veulent être traités, par de vertes réprimandes fondées sur la foi, qui jamais ne désespère, ou par des consolations purement humaines et par de la bonne amitié maternelle. Cet insatiable amour de Dieu, qui épuise le cœur; ces élancements éperdus vers un objet qui, plus on le poursuit, plus il s'enfonce dans son infini; ces sources de la tendresse que le trop de larmes a taries, rien de tout cela n'était nouveau pour l'abbesse et ne pouvait tenir en échec son bon jugement. Elle-même avait passé par ces épreuves exténuantes, et elle n'en était pas morte. Elle aussi s'était approchée, autant qu'elle avait pu, de ce feu dévorant; et de l'adoration trop familière qui consume, elle était revenue à la piété simple, douce, exacte et confiante. C'est à quoi elle travaillait de deux manières, ayant la main à l'observance des pratiques communes, réservant ses communications les plus affectueuses et le miel de la direction pour les plus faibles et les plus exaltées de ses filles. L'essentiel pour la maison était que rien n'y languît faute de ressort dans

le gouvernement, et que la foi ne s'y endormît point dans des œuvres mortes. Ce n'était pas là une petite affaire.

L'obéissance non plus du côté de nos recluses n'était pas peu de chose. Elle était aisée ou chagrine, selon que le gouvernement intérieur faisait sentir sa capacité ou son impéritie. C'est toujours et partout ainsi. Il se rencontrait des supérieures d'un sens borné, et qui n'en étaient que plus infatuées de leur autorité. C'étaient les parvenues, ou celles que des influences de cour avaient mises en possession. D'autres, d'un vrai mérite, et ayant les principales qualités requises pour la direction, étaient contrariantes, quinteuses, acariâtres. Leur direction était de tout point orthodoxe, et leur commerce insupportable. Et comme la maternité se comporte partout de la même manière, il arrivait que ces mères spirituelles n'étaient pas toujours exemptes de certaines prédilections jalouses, propres à leur sexe, et dont elles ne manquaient pas de faire pâtir ces filles, sous le couvert, bien entendu, de l'autorité abbatiale. Il en paraît quelque chose dans la correspondance spirituelle de Bossuet; et le grand évêque ne nous laisse pas ignorer ces incompatibilités d'humeur entre gouvernantes et gouvernées, et ces tracasseries domestiques des supérieures. C'étaient bien là les pires des mortifications pour ces filles. Il arrivait un moment où elles étaient à bout de patience. Alors elles demandaient à l'évêque la permission de quitter la maison, et d'entrer dans le bercail d'une supérieure plus commode. Bossuet ne cesse de prêcher obédience et soumission aux filles qu'il dirige.

XII

Telle nous nous représentons dans ses traits généraux la vie en religion au dix-septième siècle. Nul doute que le détail n'en fût très-divers, selon les instituts et les maisons. Nous ne nous sommes pas proposé de pénétrer dans chacune de ces demeures de pénitence et de prière. Nous n'avons pas qualité pour écrire des Vies de saints ou de saintes. Mais on ne peut pas toucher aux écrits spirituels de Bossuet, et à cette correspondance toute céleste, qu'on ne se sente très-remué par ces choses-là dans la partie haute de l'âme, et vivement attiré vers ces sommets lumineux de la raison. J'ajoute qu'on n'est pas médiocrement charmé du commerce d'esprit suivi, dans lequel Bossuet vous engage avec les personnes à qui vont ces lettres. Évêque, il se prodiguait en visites pastorales; et il ne faisait pas de différence entre ses ouailles pour ce qui est de la dispensation de la

parole évangélique. Mais il n'usait pas de la voie épistolaire avec tout le monde; et il est certain que ceux ou celles pour qui il a pris la plume n'étaient pas des personnes d'un esprit et d'un caractère ordinaires. Nous ne voyons parmi elles que des âmes de choix, singulièrement exercées par le monde; des imaginations trop vives sur toute chose, et même sur Dieu; de nobles cœurs, abreuvés d'amertumes, dégoûtés et non encore détachés, s'amusant aux espérances et aux promesses du monde, lâches à consommer la séparation. Pour ne nommer ici que le maréchal de Bellefonds, on voit de quelle qualité étaient ces correspondants de Bossuet, ces chercheurs de la paix intérieure. Voilà comment cette correspondance nous instruit sans cesse, et jamais ne nous jette dans les égarements et les inanités du mysticisme. Le monde y apparaît tout à la fois vivant et mort; vivant par les passions, qui sont spécifiées et dépeintes au naturel; mort par la méditation, la prière et l'abattement des sens. Pour qui entend bien cette langue, pleine de Dieu et de l'homme, rien n'a péri de notre nature complexe; et il n'y a point de cesse aux combats que se livrent la chair et l'esprit. Notre être est là avec toutes ses pièces; et l'âme ne tire pas tellement de l'aile vers le ciel qu'elle ne sente plus le corps qui l'appesantit. Les plus élevées en spiritualité parmi ces filles ne sont nullement en possession de la sainteté; et Bossuet n'est pas homme à donner dans le faible des directeurs trop sensibles, qui s'imaginent parler à des transfigurées, et converser avec des anges dans une langue inconnue à la terre. Pour ce chrétien, ennemi de la chimère, le vieil homme ne meurt pas en nous. On en a vu qui avaient dompté leur chair; on n'en a point vu qui aient habité en elle comme dans un cadavre. Tous les troubles qui naissent d'elle, et qui font que l'ascète veille et prie, continuent à s'élever du fond de notre corruption originelle.

« Souillés dès notre naissance, et conçus dans l'iniquité, conçus parmi les ardeurs d'une concupiscence brutale, dans la révolte des sens et dans l'extinction de la raison, nous devons combattre jusqu'à la mort le mal que nous avons contracté en naissant. » Il écrit cela à la sœur Cornuau (Lettre XXIV). — Dans sa théologie souverainement belle et raisonnable, Bossuet a rangé les extravagances elles-mêmes de la dévotion spéculative parmi les déréglements où la chair et le sang sont pour quelque chose : tant il voit dans l'esprit la substance simple par excellence!

Nous sommes donc, d'un bout à l'autre de cette correspondance, avec des vivants, et point avec des images de saints enluminées. Le monde ne s'est point évanoui pour nous; et sa figure, quoique flétrie et émaciée, nous touche encore par des restes de vivacité et d'agréments. Virgile, dans ses beaux vers du chant sixième de *l'Énéide*,

où il nous fait songer aux coups répétés et confus que la mort frappe ici et là, n'ayant égard ni à la naissance, ni à la jeunesse, ni aux dons de l'esprit et du cœur, Virgile, le poëte des douleurs inconsolables, nous montre portés au bûcher, sous les yeux de parents, *ante ora parentum*, et descendant pêle-mêle aux rives de l'Orcus, des mères, des enfants, de jeunes filles enlevées avant l'hymen, des adolescents qu'attendait un beau destin. Ainsi mouraient au monde, confusément et chacune à son heure, ces femmes saisies de l'idée du salut, et altérées de perfection spirituelle. C'étaient de jeunes filles, la fleur de la noblesse et de la bourgeoisie. Combien, parmi elles, d'infortunées de l'une et de l'autre condition! Combien, « percées d'un trait cruel, » pour parler le langage tendre du temps, étaient venues tomber aux pieds du doux Crucifié, implorant de lui aide et compassion! Celles-là vivaient, je pense. Elles vivaient cent et cent fois notre vie misérable, elles qui dévoraient, mêlées à leurs larmes, les cendres encore brûlantes d'un amour terrestre et déplorable. Là aussi venaient des mères frappées de quelque grand coup. Tout ce qu'elles aimaient ici-bas leur ayant été enlevé, elles vivaient comme séparées des choses sensibles. Elles étaient retombées à la charge de Dieu. Indifférentes aux consolations humaines, qui ne sont que civilités verbeuses et vaines, elles n'acceptaient l'irréparable que pour le temps de cette vie. Elles comptaient bien se récupérer ailleurs de tout ce qu'elles avaient perdu. Chez elles, le cœur, l'entendement, les sens mêmes, répugnaient à l'idée des séparations éternelles. La foi les laissait toutes vives pour pleurer cet époux, ce fils ou cette fille qu'elles ne pouvaient plus aimer revêtus de leur chair et « respirant le même jour » qu'elles. Mais cette foi, qui souffre les larmes, en ôte le sel amer et l'aigreur cuisante; et la croix, passionnément embrassée, les change en torrents délicieux. Cela peut soulever notre incrédulité à la fois pusillanime et superbe. Cela n'est pas moins comme je le dis; et nos spirituelles du dix-septième siècle rendent ici témoignage de cette vertu de la croix, de toutes la plus surnaturelle.

Auguste Nisard.

SAFAR-HADGI

LES RUSSES A SAMARKAND

Les géographes désignent du nom générique de Turkestan l'immense contrée qui se trouve entre la mer d'Aral, la mer Caspienne, les montagnes Célestes, le Toit du Monde, l'Indo-Kouch et les monts du Khorassan. Ceux cependant qui ont étudié le pays d'une façon plus détaillée constatent une divergence absolue entre les types, les races et le caractère des divers peuples qui l'habitent. Les Turcomans du Sud appartiennent à la race caucasienne, les Turcomans du Nord, les Kirghises, les Ousbegs, les Kiptchaks, sont Mongols. Le Sarthe est un métis. Les individus de race pure sont courageux, indomptables, barbares, et pour la plupart nomades; le Sarthe est sédentaire, pusillanime, mercantile, et facilement accessible à la civilisation.

Quoique le Turkestan ait été, de temps immémorial, le foyer du fanatisme musulman, les Kirghises sont boudhistes et il y a des Indous sectaires de Brahma et des Parsis adorateurs du feu. Seuls, les chrétiens ont été toujours et inexorablement persécutés. Depuis dix années seulement, grâce aux efforts de la Russie, les communications sont devenues plus faciles, et le commerce et la science européennes commencent à avoir plus libre accès dans ces mystérieuses contrées. Aujourd'hui, de nombreuses caravanes sillonnent ces plaines de sable, arides et dépeuplées; l'aigle russe protége ces caravanes, qui traversent le Turkestan presque sans danger, jusqu'au poteau qui indique la limite de l'empire du tzar.

De mois en mois, de jour en jour, ce poteau est placé plus loin, et à l'heure où nous écrivons, l'ancien khanat de Khocand et une grande partie des possessions de l'émir de Bokhara reconnaissent la suzeraineté de l'empereur de toutes les Russies.

Tachkend, ville de 100,000 habitants à peu près, ancienne capitale d'un beg, tributaire du khan de Khocand, est le point central militaire et administratif des possessions russes dans cette partie de l'Asie. Le général gouverneur de Tachkend est le chef suprême du pays; il a droit de vie et de mort; soldats et officiers, aborigènes et colons, lui sont soumis; l'autorité civile, militaire et religieuse est entièrement concentrée entre ses mains.

Trop éloigné de Saint-Pétersbourg, pas encore assez solidement annexé à l'empire, le Turkestan n'est pas considéré par le gouvernement du tzar comme terre russe. Le gouverneur général de Tachkend régit la province selon ses idées personnelles, ou selon les besoins des localités, sans prendre en considération les lois de l'empire, et sans aucune responsabilité administrative ni budgétaire. Il envoie des ambassadeurs aux émirs voisins, au khan de Khiva et aux princes afghans, et traite de puissance à puissance avec le Fils du Ciel, dont l'empire est limitrophe aux nouvelles possessions de la Russie.

Le pays ainsi administré est deux fois grand comme l'Allemagne et la France réunies; le gouverneur général est donc obligé de déléguer à son tour ses droits souverains à d'autres fonctionnaires, à qui il confère des pouvoirs tout aussi étendus que le sien et qu'il nomme gouverneurs des provinces trop éloignées du chef-lieu pour être administrées activement par son autorité.

A mesure que les armées du tzar, toujours victorieuses, occupent des postes plus avancés dans le territoire boukharien, un ordre venu de Tachkend convertit la nouvelle conquête en terre russe, transforme la ville la plus peuplée de la contrée en centre administratif, et nomme généralement chef souverain du pays le chef militaire de l'armée victorieuse.

Samarcande fut ainsi, en ces derniers temps, convertie en capitale d'une province russe.

I

LA TURCOMANE.

L'ancien palais de Timour, grand amas d'édifices éparpillés au milieu de vastes jardins et protégés par une enceinte fortifiée, est devenu la résidence du général commandant les troupes du district.

La maison du général est spacieuse, blanche, entourée d'un mur également blanchi à la chaux. Les divers palais de l'enceinte, qui, jadis, servaient de sérail, de harem, ou de tribunal aux émirs

de Bokhara, abritent maintenant la famille du gouverneur. Les constructions sont éparses dans le jardin, elles tranchent en blanc sur la verdure sombre des bosquets, et paraissent riantes et gaies, éclairées qu'elles sont continuellement par les rayons du soleil, toujours radieux dans ces parages.

Dans le principal corps de bâtiment du palais de Timour, une vaste salle a été récemment meublée à l'européenne. De longues tentures en velours bleu foncé cachent les fenêtres en meurtrières et les portes à ogives; d'épais tapis de Perse jonchent le sol; quelques meubles, sortis des ateliers d'un des principaux tapissiers de Saint-Pétersbourg, sont symétriquement rangés dans la pièce. Il y a un piano entre deux fenêtres, des étagères chargées de quelques livres russes et français élégamment reliés, et sur deux armoires de Boule, les photographies du tzar et de la tzarine sont dressées sur leurs trépieds en or, entre deux vases en porcelaine de Chine.

Une chaise-longue est placée dans le coin le plus obscur de la pièce, devant une table ovale recouverte d'un tapis aux couleurs éclatantes; une femme est couchée sur cette chaise. Elle est enveloppée dans un peignoir gris-perle à revers violets, un bachlick rouge est jeté négligemment sur sa tête, et son pied rose et blanc joue avec une pantoufle violette, qu'il fait vaciller dans l'air en cadence.

Des flots de cheveux dorés s'échappent en désordre de dessous le bachlick et viennent confondre leurs fauves reflets avec les chatoiements bleuâtres du velours de la chaise-longue.

L'œil est noir, profond, à l'expression tantôt paresseusement hautaine, quand ses longs cils le couvrent tout entier, tantôt énergique et cruelle quand il lance de sombres éclairs, mais toujours pur, limpide, altier et impérieux; le nez droit, aux narines frémissantes; la bouche petite, aux lèvres rouges, humides, un peu minces peut-être; les dents blanches, aiguës, serrées.

La femme ainsi couchée était délicieusement belle; le critique le plus sévère n'aurait pas su découvrir la moindre imperfection dans cet être mignon, délicat, diaphane. A première vue, cette adorable créature inspirait une admiration sans bornes; mais, après un examen plus approfondi, on s'apercevait que ses traits étaient trop rigides dans leur régularité même, que son œil n'avait pas ce fluide pénétrant et charmeur qui embellit le visage féminin le plus insignifiant, et un sentiment de crainte succédait à l'admiration.

Pour le moment, ses traits étaient altérés par la colère, et sa main blanche, ornée de bagues, sur laquelle elle appuyait sa joue, était agitée par un léger tremblement nerveux.

Une autre femme, presque aussi belle qu'elle, mais d'une tout autre beauté, était agenouillée sur le tapis, à quelques pas de la chaise-longue. C'était une grande et svelte créature, du plus pur type caucasien. Ses traits avaient une régularité biblique, et deux longues tresses de cheveux noirs lui descendaient aux hanches. Elle était vêtue d'une chemise de soie rouge, serrée à la taille par un cordon jaune. La chemise tombait jusqu'à ses pieds, chaussés de bottes de maroquin jaune, aux talons de cuivre et aux pointes recourbées.

— Je ne te demande ni excuses, ni prétextes, disait la dame d'une voix que l'impatience rendait tremblante. Je désire que tu me répondes pourquoi, malgré ma défense, tu as franchi l'enceinte de ce palais.

La jeune fille, agenouillée, sourit sans répondre.

— Écoute! Éminéh! continua la dame, et sa voix tremblait de plus en plus. Tu me connais. Tu t'es déjà aperçue que tout ici plie au gré de ma volonté, et que je n'aime pas attendre! Aujourd'hui, je me suis levée, chaussée!... Tu n'étais pas là. Cependant c'est ton office, et tu sais combien j'aime à te le voir remplir, quoique ces services ne semblent pas t'agréer beaucoup! Ce matin, je m'en suis privée. N'importe! Réponds-moi et je te pardonne cette fois! Voyons, parle, n'aie pas peur, te dis-je!

Le sourire de la Turcomane devint dédaigneux, mais elle ne rompit pas son silence.

— Éminéh! murmura la dame, jusqu'ici j'ai eu pitié de toi! Tu es fille d'un émir de ton pays, et jamais les verges n'ont encore touché tes épaules... Cependant, prends garde! ma patience a des bornes. Prends garde!

Éminéh haussa les épaules, ses lèvres s'ouvrirent pour la première fois et laissèrent échapper un léger ricanement.

La figure de la dame devint un instant blême de colère; elle allongea le bras, et pressa vivement un timbre qui se trouvait à sa portée sur la table.

La Turcomane tressaillit, mais son sourire devint de plus en plus sardonique.

Quand la dernière vibration du timbre eut expiré dans l'air, un lugubre silence régna pendant quelques secondes dans la vaste pièce; les deux femmes, livides, la figure contractée par la haine et la colère, se mesuraient du regard.

Un domestique en livrée apparut sur le seuil.

— Qu'on me fasse venir immédiatement le sous-officier, chef des cosaques de l'escorte.

Puis, quand le domestique eut disparu :

— Il en est temps encore! dit-elle. Excuse-toi! parle! demande-moi grâce!

La jeune fille sembla n'avoir pas entendu; de menaçant, son regard était devenu vague, et paraissait errer dans des mondes inconnus.

— Parle! je te le conseille!... ne fût-ce qu'un mot! Ton silence m'irrite! Écoute! je t'en prie!... Mais parle donc! s'écria tout à coup la dame en s'élançant de sa couchette et se plaçant en face de la jeune fille.

Toujours agenouillée, la Turcomane darda son regard sur celui de sa maîtresse, et sa prunelle noire lança un éclair.

— Baisse les yeux, esclave! s'écria la dame, ou je te les fais arracher par le bourreau!

Éminéh poussa un éclat de rire prolongé, ironique, retentissant.

Comme une lionne en colère, la dame se ramassa sur elle-même pour s'élancer en avant; mais elle changea subitement d'idée, se retourna, courut à la table, et, de trois ou quatre coups violents, fit résonner le timbre, dont les ressorts grincèrent en notes stridentes. Le même domestique, effaré, reparut de nouveau.

— Ce sous-officier se fait attendre, je crois! demanda-t-elle.

— Il a été envoyé en mission par Son Excellence. Aussitôt de retour, il se rendra aux ordres de madame.

— Il n'y a pas que lui dans l'antichambre, je pense? Envoyez-moi un sous-officier quelconque!

— L'aide de camp de service est seul!...

— Faites venir l'aide de camp de service!

Et comme le domestique semblait hésiter :

— Mais allez! s'écria-t-elle, en proie à la plus furieuse colère. Tout le monde me brave donc aujourd'hui!

Par un mouvement lent et majestueux, Éminéh se leva et développa sa haute taille. La dame, effrayée, se rapprocha du timbre.

— Puisque tes esclaves peuvent m'y forcer, dit la Turcomane d'un accent sourd et guttural, je garde devant eux et devant toi la position humiliante à laquelle ta vanité me condamne. Un de tes égaux et des miens va entrer ici à l'instant; il ne convient plus que je reste volontairement à genoux.

— Va! tu peux me braver à ton aise, maintenant! murmura la dame. Tu n'en seras ni plus ni moins châtiée.

La lourde draperie d'une porte latérale s'écarta, pour laisser passer un officier, âgé d'une trentaine d'années environ, d'une taille élevée, d'une figure bronzée et énergique. Une longue barbe noire descendait sur son casaquin d'une blancheur éblouissante. Ses

épaulettes d'or, étincelantes dans la demi-obscurité, indiquaient le grade de capitaine.

En l'apercevant, la dame ne put dissimuler un léger malaise, elle fronça le sourcil et sembla hésiter; son hésitation ne fut pas longue; se raidissant contre un bon sentiment peut-être :

— Capitaine Relieff, dit-elle en désignant Éminéh de son doigt étendu, cette fille m'a déplu! Je vous charge de lui faire administrer cinquante coups de verge!

Le capitaine tressaillit de tout son corps; et, avançant d'un pas :

— J'ai mal entendu peut-être, balbutia-t-il.

— Faut-il vous répéter mes ordres? s'écria-t-elle.

Le capitaine se redressa.

— Ce n'est pas de mon ressort! répondit-il. Pour ces sortes de commissions, on fait venir le bourreau.

Et s'approchant de la dame :

— Marthe! dit-il en français, ce que vous faites là est mal, et vos caprices, qui parfois vont trop loin, peuvent vous faire perdre l'estime des honnêtes gens, et, qui sait? le dévouement de ceux qui, comme moi....

Elle lui lança un regard hautain.

— Vous avez dit...? interrompit-elle également en français.

— Que je pourrais cesser de vous aimer.

— Vous allez exécuter mes ordres?

— Non!

— Et pour vous être permis de blâmer ma conduite, vous allez vous mettre à genoux, ici, de suite, et baiser le bas de ma robe en me demandant pardon.

De son doigt blanc elle désignait le tapis et son œil voilé, impérieux, magnétisait l'officier. Il la contempla un instant en silence, sourit, et lentement, bien lentement, il fléchit le genou et approcha de ses lèvres le bord du peignoir gris perle.

— Vous êtes, Serge, un bien grand fou! murmura la dame en enveloppant l'officier d'un regard caressant.

— Eh bien, eh bien, qu'est-ce? s'écria soudain derrière eux une voix moitié plaisante, moitié menaçante : Relieff aux pieds de ma femme! Qu'est-ce que cela veut dire?

Et le général gouverneur de Samarcande s'avança d'un air interrogatif et à demi courroucé. Le général était un homme de cinquante ans, d'une taille athlétique avec de l'embonpoint, d'une physionomie débonnaire et insignifiante.

Embarrassé, l'aide de camp se releva vivement, et se recula pour cacher sa rougeur.

— Mon ami, dit tranquillement la dame, le capitaine me demandait pardon, et il faisait bien, car je voulais déjà vous appeler. Je l'avais fait venir ici pour le charger de punir cette fille qui m'avait manqué; la commission, paraît-il, ne se trouva pas être du goût de monsieur, car il s'y est refusé, et fort peu respectueusement. Je voulais vous faire intervenir, quand le capitaine, revenu à lui, a reconnu lui-même ses torts.

A l'aspect d'Éminéh, qu'il n'avait pas aperçue d'abord, la contenance du général changea brusquement; sa figure prit l'expression passionnée d'un ours amoureux. Il saisit la main de sa femme, la baisa.

— Je punirai le moindre manque de respect envers vous avec la plus grande sévérité, dit-il. Ce sont des crimes que je ne pardonne guère!

Et le sourcil froncé, il se tourna vers l'officier.

— Les ordres de ma femme doivent être, dans Samarcande, exécutés comme les miens, sans hésitation, ni murmure; j'en avais déjà ordonné ainsi! Vous garderez les arrêts quinze jours, dans votre chambre.

— Mon ami, dit la dame, je ne vous demande pas tant, cette fois. Le capitaine a reconnu volontairement ses torts...

— Je ne suis pas de cet avis, madame, interrompit Relieff, et puisque Son Excellence trouve que j'ai mérité un châtiment, je désire être puni.

— Alors vous voudrez bien, répondit-elle avec sécheresse, vous soumettre au châtiment que je vous imposerai, et qui consistera simplement à exécuter mon ordre à l'égard de cette fille.

Emineh, qui souriait toujours avec ironie, dirigea soudain ses beaux yeux vers l'officier, et il sembla au capitaine que ce regard était suppliant. Il n'avait pas, jusque-là, fait grande attention à la jeune fille; il la regarda, la trouva belle, et mû par ce sentiment qui nous fait accorder notre protection plus volontiers à une jolie femme:

— Mon général, dit-il, si j'ai refusé d'obéir à madame, c'est que je croyais la punition corporelle abolie en Russie. Or je crains qu'une mesure pareille ne produise une fâcheuse impression parmi vos administrés, et...

Le général, rouge d'impatience, l'interrompit brusquement.

— En Russie, on fait ce que l'on veut. Ici, je suis seul maître, et j'agis comme il me plaît! La loi, c'est ma volonté! J'ai déjà dit que les ordres de ma femme étaient souverains! Ne me forcez pas à le répéter! Désobéir à madame est un crime à Samarcande! un crime! entendez-vous, monsieur!

Le général fixa sur son aide de camp ses deux yeux gris, en s'efforçant de donner à sa physionomie l'expression la plus rébarbative; mais Relieff n'en fut nullement intimidé : il fit quelques pas, et s'inclinant devant Marthe :

— Je vous ai demandé à l'instant grâce pour moi, à genoux, madame; voulez-vous me permettre de m'agenouiller une deuxième fois pour vous demander grâce pour elle?

— Non, pas cela! s'écria soudain Eminéh. Je ne veux pas! Qui t'a prié d'intercéder pour moi, Ourousse[1]!

Étonné, Relieff se tut; le général haussa les épaules. Marthe se leva, et s'appuyant paresseusement sur le bras de son mari :

— Toutes ces discussions m'ont fatiguée, dit-elle, je ne sais si j'aurai jamais le courage de rentrer dans ma chambre.

Et souriant à son mari :

— Vous devriez, Alexandre, être assez galant pour me porter jusque-là!

Le gouverneur saisit dans ses bras d'hercule la frêle créature, la pressa contre sa poitrine, et, avec un hennissement de joie, s'achemina vers la porte d'un pas rapide.

— Eh! la! la! s'écria-t-elle en riant, pas si vite! Vous me fatiguez encore davantage.

Et quand de ses épaules le général eut relevé la draperie, elle dit à Relieff, une main enroulée autour du cou de son mari, de l'autre désignant Éminéh :

— Cinquante coups, n'est-ce pas?

Suivi de la Turcomane, Relieff retourna à la chambre de service. Un indigène, assis sur un des bancs qui meublaient seuls la pièce, se leva, à son aspect, avec un geste de déférence amicale. Safar-Hadji[2] était un Turcoman arrivé à Samarcande des pays ultra-Dariens. Il exerçait une grande influence sur les Sarthes. Musulman convaincu et fervent, il avait fait cinq fois le pèlerinage de la Mecque; il avait vu Constantinople, Smyrne, Damas, et la civilisation européenne ne lui était pas complétement inconnue. Plus tard, le khan de Khiva l'avait envoyé, en qualité d'ambassadeur, chez les Russes, à Orembourg; puis, sans aucune raison apparente, Safar-Hadji avait tout à coup abandonné la vie active, et il s'était retiré à Samarcande, qui appartenait alors à l'émir de Bokhara. Quoique jeune encore (Safar n'avait pas quarante ans accomplis), il devint dans peu de temps fort considéré parmi ses nouveaux compatriotes.

[1] Nom donné aux Russes par les indigènes.

[2] Pèlerin, titre honorifique donné à ceux des musulmans qui avaient fait le pèlerinage de la Mecque.

Son érudition (il connaissait tout le Coran par cœur), sa richesse, sa bienfaisance, lui firent obtenir le rang d'ascacal[1].

La conquête russe le trouva à ce poste. Il fut le premier à reconnaître le nouvel ordre de choses, et le gouvernement du tzar trouva en lui un allié fidèle et dévoué. Dans toutes les occasions, il employait son incontestable influence sur les habitants de Samarcande à leur faire accepter avec résignation les réformes administratives décrétées par les conquérants, et à leur faire supporter sans murmure le joug, fort débonnaire d'ailleurs, des chrétiens.

Safar-Hadji était magnifiquement vêtu. Il avait une robe de soie rouge, frangée de zibeline, serrée à la ceinture par une écharpe de cachemire bleu à glands d'or; son turban bleu était d'un fin tissu de laine, et des boucles d'argent, enrichies de pierres précieuses, ornaient ses bottes de maroquin jaune, à pointes recourbées, selon la mode invariable du pays. Quoique du plus pur type mongol, ses traits étaient beaux et réguliers, et sa main blanche caressait une barbe soyeuse et admirablement soignée. Relieff alla à lui et lui tendant amicalement la main :

— Bonjour, Hadji! dit-il. Tu désires sans doute voir le général?

— Oui, répondit Safar; je viens pour annoncer à Son Excellence que mes concitoyens approuvent pleinement les mesures qu'il m'a prié hier de leur faire accepter.

— Bonne nouvelle, Hadji, dit Relieff; bonne nouvelle pour nous et pour toute la Russie!... Ah! si tous tes compatriotes te ressemblaient!

Cependant Éminéh qui, en apercevant Safar, s'était voilé la figure de ses deux mains, tressaillit au son de sa voix, s'avança de quelques pas, et, se plaçant en pleine lumière, elle prononça trois mots dans un dialecte inconnu. Safar-Hadji recula.

— La fille de l'émir! Ici, le visage découvert devant un infidèle! Oh! mais qu'est-ce que cela veut dire, capitaine?

— C'est la fille d'un émir? demanda Relieff, étonné.

— Du plus grand et du plus puissant de tous... Comment est-elle ici?

— Le sais-je? Elle est pour le moment esclave de la femme du gouverneur, et comme elle lui a désobéi, Sa Gracieuse Excellence m'a chargé de lui faire administrer cinquante coups de verge.

— Des verges! Allah Akhbar! tu plaisantes?

— Eh non! Tiens, dit ironiquement Relieff, toi qui aimes tant les Russes, veux-tu te charger de la commission? Voici un ordre écrit que je vais te signer. Tous nos soldats te connaissent. Conduis

[1] Tête blanche.

toi-même la fille de ton émir au corps de garde. Cela te distraira peut-être, en attendant l'audience, que le général ne pourra, je le crains, t'accorder avant une heure. Veux-tu?

L'indigène s'approcha du capitaine, et, les yeux gros de menaces :

— C'est à moi que tu parles? demanda-t-il.

— Eh oui, répondit l'officier. A quel autre veux-tu que je m'adresse, puisque nous sommes seuls ici?

Safar portait déjà la main à son poignard, quand quelques mots, prononcés dans le même dialecte par Émineh, le calmèrent subitement.

— C'est bien, dit-il, je t'obéis, tyran. Mais puisse la malédiction d'Allah peser sur les tiens jusqu'à la sixième génération!

Relieff sourit d'un indéfinissable sourire.

— Ingrat! je ne peux cependant pas exécuter moi-même ces sortes de commissions!

Et, haussant les épaules, il rentra dans les appartements du gouverneur.

II

LE CAPITAINE RELIEFF.

Les maisons blanches de la ville de Timour s'étaient revêtues d'une teinte pourprée à la lueur du soleil couchant. La vie commence alors dans toute ville musulmane. Les cris monotones des muezzins, qui appellent les croyants à la prière du haut des minarets, se croisent dans l'air en notes criardes, et tous les habitants, sortis de leurs maisons mystérieuses, se rendent aux mosquées et se pressent en foule dans les rues étroites.

A cette heure du jour, Samarcande se peuple, comme par miracle, des types et des costumes les plus variés. Le Sarthe, enveloppé dans sa robe de chambre, et coiffé de la toque quadrangulaire qui le fait ressembler à un pope russe; l'Ouzbeq à la tournure martiale, au bonnet pointu; les haillons du Tartare du désert, le cafetan violet de l'Indien, frôlent l'officier russe, à la fine chemise blanche, galonnée d'or sur les épaules.

Le long d'un ruisseau qui sert invariablement de trottoir à toute rue de Samarcande, Relieff cheminait pensif dans la direction des remparts; d'un air distrait, il abattait de sa houssine les fleurs jaunes ou bleues qui formaient des touffes sur les bords des canaux. La houssine du capitaine sifflait en mesure, et deux ou trois fois, un

Sarthe, accroupi dans l'eau pour y faire ses ablutions, se recula devant ce sifflement avec un cri de colère et de peur. Mais Relieff ne voyait et n'entendait rien; il suivait machinalement un chemin maintes fois parcouru, et ses préoccupations l'absorbaient tout entier.

Il arriva aux remparts. En face de lui était une baraque nouvellement construite en bois, et adossée à la haute muraille crénelée. Noire, mal construite et lourde, la baraque, accolée à ce mur svelte et élancé, ressemblait à un parasite hideux attaché au cou d'une jolie femme.

Sur la longue plate-forme qui s'avançait dans la rue, un officier, jeune et encore imberbe, se promenait en frisant d'un air ennuyé sa moustache absente. Quelques soldats, en chemises de toile grise, regardaient avec curiosité dans la rue, groupés sur le seuil de la porte et appuyés les uns sur les autres. L'officier, en apercevant Relieff, poussa un cri de joie et l'appela par son nom. Le capitaine s'approcha :

— Ah! c'est vous, Bassalsky. Vous êtes donc de garde? dit-il.

— Croyez-vous que je sois ici pour mon plaisir? Ce n'est vraiment pas gentil à vous, qui demeurez non loin d'ici, de ne pas vous enquérir de temps en temps si ce n'est pas un ami qui est par hasard de corvée. Mais point, il faut s'égosiller pour attirer votre attention. Ce n'est pas bien, mon cher. On s'entr'aide, que diable!

— Je suis dans mes jours noirs, ou, comme vous dites, je subis une métamorphose et je deviens ours.

— Bah! vous ne sortez donc pas du palais?

— Pas directement. Je me promène par la ville depuis deux heures.

— Alors vous ne savez pas la nouvelle?

— Non.

— Le gouverneur général sera ici la semaine prochaine. Klotz vient de m'apporter l'ordre de doubler les postes extérieurs, de faire des rondes en dehors des remparts; le général exige, paraît-il, une surveillance active des fossés et des points attaquables des enceintes.

— Ah! le général Kauffmann arrive?

— Et nous allons avoir de la besogne. C'est vous qui êtes heureux de ne pas faire, comme nous tous, le service abrutissant de garnison! Vous êtes toujours au palais!

— Oui, riposta Relieff en riant; et au palais je vois madame la gouvernante, dont le capitaine Bassalsky est amoureux à en perdre la tête.

Le jeune officier rougit.

— Vous êtes insupportable, balbutia-t-il; vous savez cependant que cela n'est pas!

— Vraiment?

— Je vous le jure!

— Ne jurez pas, vous mentiriez... Pourquoi vous en cacher? Quel mal y voyez-vous? Elle est jolie, vous êtes jeune; il n'y a guère de distractions dans ce pays. Aimez-vous, mes enfants, et que grand bien vous fasse.

— De quel ton me dites-vous cela? Vous avez tort; car s'il est vrai que j'envie votre bonheur, je ne songe nullement à aller sur vos brisées.

— Mes brisées! s'écria Relieff avec colère... Vous avez dit mes brisées, capitaine? Connaissez-vous la valeur des paroles que vous venez de prononcer?

Le jeune homme, intimidé, balbutia:

— Vraiment, il est impossible de causer avec vous; vous prenez feu tout de suite!

— C'est vrai, j'ai tort; mais aussi, si vous saviez combien d'ennuis j'éprouve, combien de désillusions la vie a eues pour moi!... Ce n'est pas, croyez-le cependant, à propos de Marthe Nicolaïevna que je dis cela; car entre elle et moi que peut-il y avoir de commun? Je ne suis pas du bois dont on fait les amoureux. Vous, Bassalsky, c'est autre chose: quand elle vous donne sa main à baiser, vous êtes heureux pendant quinze jours. Les autres jeunes officiers sont dans votre cas. Elle le sait, et elle donne régulièrement, tous les quinze jours, sa main à baiser à quelques officiers, afin de les tenir tous en haleine. Elle est belle, ils sont désœuvrés; cela l'amuse, cela les distrait; vous faites bien, elle fait bien, ils font bien. Qu'ai-je à y voir, moi? Je ne suis pas son mari.

— Relieff! interrompit Bassalsky avec un accent de reproche.

— Quoi! ne serait-ce pas vrai? Quant à vous, Bassalsky, vous qui êtes un cœur droit et une âme ardente, laissez-moi vous donner un conseil: coquetez avec la comtesse, tâchez de parvenir auprès d'elle; mais une fois parti, oubliez cette femme! et que son souvenir ne reste pas dans votre cœur plus loin que le dernier peuplier de Samarcande.

— Vous devenez fou, sérieusement!

— Hélas! je ne le suis plus, je l'ai été. Si vous saviez...

Relieff fut interrompu par un sous-officier qui s'approcha de Bassalsky la main à son képi. Quatre soldats le suivaient.

— La ronde que vous avez commandée est prête, mon capitaine, dit-il.

— Quel ennui ! s'écria l'officier. Voulez-vous, Relieff, m'accompagner?

— Volontiers, répondit Relieff.

Et il murmura à part soi :

— Autant en finir de suite.

Les deux officiers, suivis des soldats de la ronde, franchirent les portes de la ville.

La nuit était fraîche et sereine; quelques étoiles scintillaient déjà au ciel; les feuilles des peupliers tremblaient au souffle de la brise du désert; l'air embaumé de la campagne caressait les sens, énervés par la chaleur accablante de la journée. A leur gauche était Samarcande, avec ses coupoles d'or et ses minarets innombrables; autour d'eux, des jardins, des maisons blanches enfouies dans la verdure des arbres centenaires, et entourées d'immenses bosquets de peupliers; dans le fond, la crête neigeuse du Mont Kohak.

Longtemps les deux officiers cheminèrent en silence. Bassalsky, qui voyait que son compagnon était perdu dans ses réflexions, n'osait pas les interrompre. Relieff semblait avoir oublié la présence de son ami, quand tout à coup il saisit le bras de Bassalsky, et le serrant avec force :

— Savez-vous seulement ce que c'est que cette femme? dit-il. C'est un être sans âme, sans cœur et sans entrailles! Savez-vous que jadis, dans notre mère patrie, là-bas (Relieff étendait sa main vers l'occident), dans le gouvernement de Moscou, où elle vivait avec son père, elle était adorée, comme il n'est pas possible de l'être, par un de ses voisins de campagne, quelque peu son cousin? savez-vous que cet amour datait de leur enfance, que leurs situations se valaient et que leurs familles étaient amies depuis des siècles? savez-vous que leurs fiançailles avaient déjà eu lieu, que le mariage était fixé à deux mois, et que le fiancé partit pour Saint-Pétersbourg et pour Paris, afin d'y commander la corbeille?

— Eh bien?... Je ne comprends pas.

— Et alors, un jour il est arrivé que le colonel qui commandait le régiment cantonné dans la ville voisine commit quelques malversations, et que l'empereur y envoya le comte Molotoff, général de sa suite, pour procéder à une enquête; et que quand le fiancé revint de Paris, il apprit que le mariage de Marthe avec le comte Molotoff était fixé au dimanche. Il alla chez elle, tremblant et consterné, la mort dans l'âme, la menace à la bouche et la prière dans le cœur. Savez-vous ce qu'elle lui répondit : « J'ai le caractère dominateur et le général m'offre ce que jamais vous ne pourrez me donner : une domination absolue sur des contrées grandes comme notre gouvernement

entier; un peuple d'esclaves écoutant mes volontés à genoux et la face dans la poussière. Que pouvez-vous m'offrir en échange? La vie monotone et dépendante d'une riche provinciale.

« — Mais vous prétendiez m'aimer!...

« — Certainement, je vous aime plus que le général et vous me plaisez même infiniment mieux; qu'est-ce que cela prouve? Le sort de la vie entière ne doit pas dépendre d'un caprice. »

Il se jeta à ses pieds, pria, supplia, mouilla le tapis de ses larmes, et quand, malgré tout, le maudit mariage fut consommé, au lieu d'arracher de son cœur cet amour fatal, le lâche abandonna sa vie d'auparavant, entra au service, et alla de ville en ville et d'étape en étape, à la suite de celle qu'il ne pouvait cesser d'adorer, mendiant un regard de celle qu'il avait crue être son bien. Et vous croyez que, fatiguée de cette obsession ou froissée dans son instinct d'honnête femme, elle le repoussa, se plaignit à son mari? Non! heureuse d'exercer une pareille influence sur un homme comme lui, car, à part cet indigne amour, le malheureux avait une certaine valeur, elle l'encourageait parfois, le rebutait souvent, mais le retenait toujours auprès d'elle. Oh! que de dédains, que d'humiliations, que de hontes cet homme n'a-t-il pas subis volontairement, tandis qu'elle restait toujours froide, toujours souriante, toujours implacable.

— Oui, vous avez dû souffrir terriblement!

— Moi! s'écria Relieff, en dardant son regard sur celui de son ami. Qui vous a, dans tout ceci, parlé de moi, capitaine?

— Mais je croyais... je supposais... Enfin, mon cher, dit Bassalsky impatienté, d'où avez-vous pu connaître tous les détails que vous me donnez?

— A Saint-Pétersbourg!... Vous savez que c'est une grande petite ville. Après son mariage, le comte amena sa femme à la cour; je me trouvais alors à Saint-Pétersbourg: là comme ici, comme partout, la splendide beauté de la comtesse produisit son effet; pendant plusieurs semaines, Marthe Nicolaïevna défraya toutes les conversations de la ville; on se racontait son histoire, et...

— Alors pardonnez-moi, Relieff, dit le jeune officier; mais ce que vous faites là n'est pas bien; vous n'agissez pas ici en conformité avec vos principes, et, avec le caractère honorable que nous vous connaissons tous..., vous calomniez peut-être une femme.

— Est-ce que je ne vis pas depuis trois ans avec elle et avec son mari? Est-ce que je n'assiste pas à ses caprices, toujours égoïstes, parfois sanguinaires? N'a-t-elle pas, aujourd'hui même, voulu me forcer à faire battre de verges une esclave qui lui avait mal noué, probablement, les cordons de ses souliers!

— Oh !

— Oui ! j'avais refusé d'abord. Ensuite, je me suis agenouillé devant elle et je lui ai demandé grâce !

— Et vous me dites que vous n'en êtes pas amoureux ?

— Amoureux ! moi ? Oh ! non, je ne le suis plus de personne depuis longtemps !... Pourtant elle était bien belle quand, avec son regard voilé, elle m'a dit : « Vous vous mettrez à genoux et vous me demanderez pardon. » J'ai obéi. Savez-vous pourquoi je l'ai fait ? Parce que cela me procurait une sensation de plaisir ineffable de plier le genou devant cette adorable perfection de la nature ; parce que cela faisait tressaillir tout mon être... C'est fini, maintenant ! Elle ne sera plus jamais aussi belle qu'elle l'était dans ce moment ; jamais !... Elle ne me plaît plus... Je ne l'aime pas !... Je n'aime personne, entendez-vous ?

Le capitaine serrait à le briser le bras de Bassalsky.

— Voyons, mon cher, du calme !

— Ne me suis-je pas empressé de lui désobéir aujourd'hui même ? J'ai chargé de la commission de faire battre sa Turcomane Safar-Hadji ; il n'est pas aussi bête que tous ces Sarthes, et j'espère qu'il aura compris que je voulais la faire évader.

— Vous avez fait cela ! Que dira le général ?

Que cet homme soit assez faible pour souffrir qu'une femme donne des ordres pareils à un officier, c'est suffisant ; mais croyez-vous qu'il puisse supposer un instant que j'irai mener au supplice la servante de sa femme ? C'est déjà trop que d'avoir été forcé de signer l'ordre ! Il n'y avait pas de soldats dans la chambre de service, le Turcoman est connu pour son dévouement au tzar, qu'y a-t-il d'étonnant que je l'aie chargé de la commission ? Que me fait à moi qu'elle ait été mal exécutée ? Croyez-vous que, dégrisé, le général ose poursuivre cette affaire ? Allons donc ! D'ailleurs, peu m'importe !

— Vous êtes, parfois, un être indéchiffrable.

— Bah ! Et pourquoi cela ? Parce que je me révolte contre une iniquité ?... Mais assez là-dessus. J'ai cru agir en ami en vous ouvrant les yeux autant que j'ai cru pouvoir le faire ! Vous croyez peut-être que c'est par jalousie ? Je vous assure que vous vous trompez. Faites ou ne faites pas profit de mes paroles, c'est votre affaire, et... parlons d'autre chose.

Les deux officiers, en causant, étaient parvenus à l'avenue de peupliers qui conduit à la porte du Nord.

Depuis quelques minutes déjà, les soldats de la ronde, voyant leurs chefs prolonger une conversation animée, étaient rentrés dans l'intérieur de la ville, dont les portes étaient ouvertes à deux bat-

tants. Les officiers restèrent seuls, au milieu de l'avenue, à cent pas des fossés. Un homme et une femme, qui débouchaient d'une allée latérale, se trouvèrent inopinément en face d'eux. L'homme portait le costume de guerre et de voyage des Turcomans, la femme était enveloppée des pieds à la tête dans une longue chemise de toile bleue.

— Safar-Hadji ! s'écria Relieff.

— Je ne te cherchais pas, répondit Safar ; mais puisque je te trouve sur mon chemin, je te dirai ce que j'ai à te dire !

— Que me veux-tu, Hadji? demanda Relieff.

— J'ai exécuté tes ordres.

— Tu as fait battre de verges la fille de ton émir !

— J'ai fait plus : j'ai demandé au bourreau la permission de remplir son office. La Hamoun m'en avait prié.

— Pourquoi? Tu es donc devenu fou?

— Écoute-moi. Lorsque, pour la première fois, vous êtes venus ici, je vous connaissais déjà ! J'avais vu vos villes, votre civilisation, le bien-être de votre peuple; j'avais lu vos livres et étudié vos lois, et j'ai trouvé vos livres instructifs et vos lois belles. J'ai pensé alors qu'Allah vous avait envoyés ici pour le bien de mon pays, car mon pays était pauvre et malheureux. Depuis ce jour, vous l'avez tous reconnu, Safar-Hadji était devenu votre ami le plus fidèle, votre allié le plus dévoué.

— Cela est vrai, Hadji !

— Aujourd'hui, quand j'ai appris, Ourousse, que vous êtes aussi méchants que nos émirs, que votre tyrannie est aussi odieuse que celle de nos anciens chefs, et que notre destinée à nous est de souffrir toujours et d'obéir aux caprices d'un maître barbare, j'ai changé d'avis. Il vaut mieux vivre sous la loi des serviteurs du vrai Dieu que sous celle des infidèles, puisque la tyrannie des uns ne le cède en rien à celle des autres. J'ai battu cette femme, que j'aime et que je respecte, d'abord pour que le contact du bourreau ne la souillât pas ; ensuite pour fermer mon cœur à tout sentiment de pardon envers toi et les tiens ! Maintenant, je vous déclare la guerre, chiens d'infidèles, et vous apprendrez à vos dépens comment je me venge.

Pendant que Safar défiait les officiers, Eminéh semblait interroger de l'œil la longue avenue bordée de peupliers. Depuis quelques instants déjà deux points noirs étaient visibles à l'extrémité de cette avenue; ces points se rapprochaient rapidement, et quand la dernière syllabe du défi du Turcoman vibra dans l'air, deux chameaux, dont les pieds non ferrés plongeaient sans bruit dans le sable noir et profond, s'arrêtèrent auprès d'Eminéh. Un djiguitt tartare montait un de ces chameaux, et il conduisait l'autre au moyen d'une

bride de crin, enfilée dans les naseaux de l'animal, qui, à peine arrêté, s'agenouilla. Eminéh toucha Safar du doigt; le hadji, rapide comme l'éclair, la saisit dans ses bras nerveux, sauta sur le chameau et poussa un sifflement prolongé et strident. Le chameau se releva et partit comme un trait.

— Soyez tous maudits, Ourousses! tyrans! infidèles et voleurs! cria Safar.

— Attends, brigand! exclama Bassalsky en ajustant le fugitif de son revolver, je vais te souhaiter un bon voyage!

Le coup de feu partit, mais la balle siffla inoffensive, et alla se perdre parmi les feuilles d'un peuplier. Par un mouvement d'une promptitude extrême, Relieff avait, de son bras, relevé le pistolet. Le Turcoman éperonna sa monture en poussant un éclat de rire provocateur, et il se trouva bientôt hors de portée.

— Qu'avez-vous fait? s'écria Bassalsky avec un juron. Que le diable vous emporte!

Relieff lui désigna les deux chameaux qui n'apparaissaient plus dans le lointain que sous la forme d'un nuage de poussière brune.

— Regardez, dit-il..., ils sont si petits et la Russie est si grande! Que peuvent-ils?

— Ce n'est pas une raison. Leur insolence méritait châtiment... Vous avez vous-même en Safar un ennemi dangereux!

Relieff était pensif.

— Non, dit-il, cela vaut mieux ainsi. Ce matin, je l'ai offensé involontairement; le tuer aurait été une lâcheté... Je saurais me défendre, d'ailleurs!

Le bruit de la détonation avait fait accourir quelques soldats, qui se groupèrent, curieux, autour des officiers.

— Le pistolet du capitaine vient de partir, leur dit Relieff.

Et en prenant le bras de son ami :

— Allons, rentrons, il est temps. Je viendrai vous tenir compagnie; nous enverrons chercher quelques-uns de nos camarades et nous taillerons un lansquenet, si le cœur vous en dit.

Il est cinq heures du matin. Quatre bougies achèvent de brûler dans des chandeliers de cuivre, et leur lumière vacillante éclaire les poutres lézardées du corps de garde, en dessinant des ombres fantastiques et lugubres. Sur la table, au pied des chandeliers, gisent des cartes graisseuses et écornées, des morceaux de craie jonchent le tapis vert, qu'ils souillent d'une poussière blanchâtre.

Deux hommes sont assis à cette table; c'est Relieff et Bassalsky : Relieff est occupé à compter et à mettre en liasses des billets de

banque gris, rouges, violets. Bassalsky, la tête entre ses mains, suit d'un œil fiévreux les mouvements de son compagnon.

— Quelle veine! dit Relieff, en épinglant une dernière liasse, voici quarante mille roubles que je gagne.

— Plus six mille que je vous dois, répondit Bassalsky d'une voix rauque.

— Vous avez beaucoup perdu, n'est-ce pas?

— Trente-sept mille roubles!

— Vous ne pourrez probablement pas payer demain matin?

— Je trouverai de l'argent.

— Ou vous n'en trouverez pas, et vous serez déshonoré; car vous savez qu'ici, en campagne, on ne plaisante pas avec les dettes de jeu!

— Oh! coûte que coûte...

— Si vous n'avez pas chez vous les deux tiers de la somme, où pouvez-vous espérer trouver de l'argent, en pays nouvellement conquis?

Bassalsky baissa la tête.

Relieff poussa vers lui les billets de banque.

— Tenez! dit-il, prenez...

Et comme l'officier, qui ne pouvait en croire ses yeux, hésitait:

— Mais prenez donc!

— Oh! merci! ma gratitude éternelle...

— Sera de trop... Vous m'avez dit: Merci, cela suffit.

— Cependant croyez, cher ami, que toute ma vie...

— Assez, vous dis-je...

— La reconnaissance que je vous dois...

— Mais non, vous ne m'en devez pas tant... Un jour, je vous apprendrai le mobile qui m'a poussé à vous rendre ce léger service.

Bassalsky, complétement rasséréné, éclata de rire.

— Voyons, Relieff, dit-il, ne gâtez pas mon impression par votre scepticisme ordinaire, qui est un peu joué, en somme.

— Tenez, assez là-dessus; d'ailleurs, vous aussi, vous pouvez me rendre un service. J'ai la tête un peu lourde, et je ne veux pas me coucher. Il va faire jour, les portes vont être ouvertes dans une heure: faites-les ouvrir pour moi tout de suite, et prêtez-moi un cheval et un fusil, j'ai envie de me promener un peu dans la campagne.

Bassalsky courut à la porte et donna un ordre à un soldat.

— Vous ne dormez donc jamais? demanda-t-il à Relieff.

— Rarement! répondit Relieff avec un soupir.

Les deux amis causèrent quelques instants encore, puis le soldat revint en annonçant que tout était prêt.

Bassalsky s'avança sur le seuil de la baraque, et commanda à la sentinelle de la plate-forme :

— Laissez passer hors des portes l'aide de camp de Son Excellence !

Et les sentinelles se répétèrent l'une à l'autre :

— Laissez passer !

III

LES LOUPS

Cinq loups, à la file, sortent d'un pas craintif de la forêt qui borde la route de Samarcande à Bokhara. Ils traversent rapidement l'espace qui sépare le bois du chemin tracé, disparaissent un instant dans un ravin, et montent, l'un derrière l'autre, un talus assez escarpé qui domine la route. Là, ils se couchent, leurs corps grisâtres se confondent avec le sable du monticule, et il devient impossible de les en distinguer. Leurs pattes s'étendent en avant, et forment deux lignes rigoureusement parallèles. Leur poil fauve frissonne, et leurs oreilles dressées s'agitent avec des mouvements convulsifs; ils grincent les dents de colère et de faim, et leurs prunelles phosphorescentes sont braquées avec persistance sur le chemin, qui se déroule en ligne légèrement courbe, au sortir d'un massif de peupliers. Sur le chemin, loin, bien loin, deux points noirs se meuvent avec rapidité.

C'est la limite du désert. La montagne Chabonata, sanctuaire de Samarcande, est encore visible au nord; sur la droite, des jungles à perte de vue; les roseaux se balancent en scintillant à la lumière douteuse des étoiles; le Zerefehan coule invisible parmi les herbes, et révèle sa présence par un murmure doux et plaintif. A gauche, la forêt profonde, interminable et sombre, pareille à un gros nuage de plomb, tranche en noir sur la nuance jaune du paysage. Au sud, le ciel bleu, en touchant à la terre, paraît d'un gris brun; le jaune des roseaux devient, lui ausssi, plus foncé, et il semble former à l'horizon une ligne de démarcation entre le ciel bleu qui est au-dessus de la tête, et le ciel brun qui s'aperçoit au loin. Ce fond brun, ces joncs qui paraissent des palissades plantées par la main des hommes, indiquent le commencement du désert.

Les points noirs grandissent : deux chameaux se dirigent vers le désert. Un des loups se lève, traverse furtivement la route et se couche sur le sable, du côté opposé au talus.

Les chameaux approchaient rapidement. Sur l'un, Safar Hadji tenait Eminéh entre ses bras, en travers de la selle ; son djiguitt tartare montait l'autre, et il menait par la bride la monture du hadji, dont les mains étaient occupées à soutenir la jeune fille.

Soudain les chameaux frissonnent; ils lancent au loin un jet de salive verdâtre et redoublent de vitesse. Le loup de droite saute sur ses pieds ; ses quatre compagnons descendent derrière lui, et la queue en l'air, la langue pendante, silencieux, rapides, ils suivent les fugitifs.

Sur la route, derrière le monticule, se trouve une cabane construite en terre glaise, et enfoncée dans le sable. Un vieux Sarthe y vend du thé et des gâteaux aux caravanes qui passent. Cette nuit-là le Sarthe était sur le bord de sa cabane. Il vit les cinq chasseurs sinistres courir comme des chiens autour de ces cavaliers silencieux ; il vit le bonnet pointu du djiguitt endormi se balancer dans l'air, au gré du trot de son chameau ; il vit le sac de toile qui enveloppait Eminéh et qui la faisait ressembler à un cadavre, battre les flancs de l'autre chameau avec un bruit mat, sec et continu. Tout cela lui parut avoir un aspect fantastique au milieu de ces immenses solitudes, et il rentra bien vite en crachant à terre.

— Scheitan! dit-il à haute voix, qu'Allah le maudisse!

L'exclamation du Sarthe réveilla le djiguitt, qui lança autour de lui un regard inquisiteur. Les loups suivaient de près, et au milieu de la poussière épaisse soulevée par les pieds des chameaux, leurs yeux brillaient comme des étincelles dans une colonne de fumée.

— Ehé! s'écria-t-il en touchant Safar du doigt et en lui désignant les loups.

— Qu'ils courent! répondit Safar, ils n'oseront jamais nous attaquer.

Le son de la voix humaine a des échos étranges dans ces solitudes, où elle ne retentit que rarement ; l'air semble s'y complaire, et chaque syllabe est répétée en intonations lugubres qui font que l'on croit, en entendant la voix de l'homme, entendre le cri d'une bête sauvage et inconnue.

Les loups s'arrêtèrent tous les cinq ; ils humèrent fortement l'air, leurs oreilles s'agitèrent ; puis, après avoir jeté un regard perçant autour d'eux, ils poursuivirent leur course effrénée, silencieuse, aux côtés des chameaux, qui fuyaient toujours.

La ligne noire qui coupe brusquement la ligne jaune des roseaux disparaissait peu à peu, et les deux lignes se confondaient en une ombre de nuance uniforme ; le murmure du Zerefchan, qui fait une courbe en cet endroit, parvenait distinctement aux oreilles ; un pont de bambou, jeté sur la rivière, et qui séparait le monde du désert,

semblait reposer sur des pilotis gigantesques. Les fugitifs voyaient ce pont, qui pour eux était le salut ; les loups l'aperçurent aussi ; ils poussèrent un hurlement lamentable, et devancèrent brusquement les chameaux.

— Ehé! ! dit le djiguitt avec mépris, ils n'oseront jamais se risquer dans le désert, les lâches ! Et les entendez-vous, comme ils hurlent de rage ?

Soudain, les roseaux plièrent comme si un courant d'air souterrain eût soufflé par bouffées ; un léger bruit, venu du Zerefchan, se fit entendre à plusieurs reprises, en plusieurs endroits à la fois. Les chameaux se mirent à trembler convulsivement, et plièrent les jarrets comme pour s'agenouiller. Les loups disparurent ; la queue entre les jambes, les oreilles aplaties contre le dos, ils rampaient quelque part sur la route qu'ils venaient de parcourir en bondissant.

— Allah ! un tigre ! cria le djiguitt.

Quelque chose de fauve et de jaunâtre apparut dans l'espace, en deux fois, entre les roseaux qui craquèrent ; puis l'écho répéta un beuglement déchirant, un cri humain d'agonie, un craquement d'os brisés, un deuxième cri de douleur déjà étouffé, enfin un rugissement épouvantable qui avait du miaulement d'un chat, comme la voix du tonnerre a quelque chose du petillement du bois sec dans une cheminée.

Cela dura à peine une seconde. Safar sentit un choc violent ; son chameau pousssa un gémissement de douleur, fit volte-face et rebroussa chemin avec la rapidité du vent.

Safar, mû par un sentiment d'humanité, voulut l'arrêter ; mais il s'aperçut que la courroie, adaptée à la bride que le djiguitt avait tenue, pendait inerte sur le cou de l'animal. En tombant, le Tartare avait cassé la bride et arraché un lambeau de la narine du chameau, qui, fou de douleur et d'effroi, n'obéissait plus à la main du Hadji.

Le tigre rugissait voluptueusement ; c'était des petits cris plaintifs et de rauques soupirs ; ces rugissements devinrent peu à peu moins éclatants, puis ils cessèrent tout à fait. Safar tourna la tête ; les cinq loups, comme sortis de dessous terre, recommençaient leur chasse silencieuse et obstinée. Le regard du Hadji se croisa avec les prunelles ardentes d'un loup ; le fauve poussa un hurlement, qui fut continué par les autres en fanfare joyeuse et sauvage. Le tigre était repu, le loup avait constaté de l'appréhension dans l'œil de l'homme ; il l'annonçait à ses camarades, qui hurlaient de joie, certains de se repaître à leur tour.

Safar eut un éblouissement ; Eminéh, qui avait assisté à tout sans pousser un cri ni prononcer une parole, leva les yeux.

— Hamoun! dit Safar, cet animal maudit est atteint de vertige; je n'en suis plus maître et je crains que nous soyons perdus.

— Allah seul est grand! répondit-elle.

Les jungles devenaient de plus en plus rares; deux peupliers, pareils à des poteaux indicateurs, apparurent à l'horizon; derrière les peupliers, d'autres arbres, et plus loin, les murailles blanches de Samarcande, en relief sur cette verdure sombre, se dessinèrent vaguement dans le léger brouillard du matin.

— Le maudit nous ramène à Samarcande! s'écria Safar. Nous allons tomber entre les mains des infidèles.

— Oh! non! répondit Eminéh d'une voix douce et suppliante. Hier matin, serviteur de mon père, tu m'as battue, et tes yeux étaient pleins de larmes. Tu ne me laisseras pas retomber enlre leurs mains, tu me tueras, n'est-ce pas?

— Je le ferais, Hamoun! répondit le Turcoman.

Safar fouilla dans sa ceinture, tira de son fourreau un poignard à lame recourbée, et le plaça entre ses dents. Eminéh, à la vue de l'acier qui brilla dans la nuit, sourit avec tristesse.

— Ta main ne tremblera pas, Safar?

— Non!

Samarcande apparaissait plus visible. Déjà Safar pouvait distinguer les quatre monuments en forme de dôme, et l'immense amas de constructions de la citadelle.

Une étroite bande de feu frangea l'horizon à l'orient, et ce que l'on voyait de Samarcande se revêtit d'une légère teinte rosée.

Soudain, le premier loup se ramassa sur lui-même, et d'un bond prodigieux sauta sur la croupe du chameau; ses crocs acérés s'enfoncèrent dans les chairs, mais il retomba aussitôt sur le sable, les reins brisés par une ruade terrible. Les autres loups le flairèrent un instant; reconnaissant qu'il vivait encore, ils continuèrent leur course.

La douleur avait donné des ailes au chameau; il dévorait l'espace. La ville n'était plus éloignée que de cent pas, et les fossés profonds de l'enceinte commençaient à dessiner leurs profils béants. Safar se recueillit... En face de lui, la mort... A ses pieds, la mort... Il retira son poignard de ses lèvres.

Un coup de feu retentit; les loups, terrifiés, s'enfuirent en laissant un des leurs sur le terrain. Une seconde détonation suivit la première; le chameau, la jambe brisée, s'abattit lourdement. Safar-Hadji et sa compagne, brusquement séparés, allèrent rouler au loin, l'un à droite, l'autre à gauche de la route.

Entre les peupliers, un officier russe, monté sur un cheval noir,

rechargeait vivement sa carabine. Safar s'était relevé, et le poignard en main, il s'avançait vers Eminéh.

L'officier le mit en joue.

— Arrête! cria-t-il, ou tu es mort!

L'aube matinale éclairait les objets d'une lumière éclatante; le Hadji reconnut Relieff.

— Ah! c'est encore toi! dit-il. C'est bien, achève ton œuvre et tue-moi!

Relieff remit sa carabine en bandoulière.

— Tu te trompes, répondit-il, je n'en veux pas à ta vie. Tu me soupçonnes à faux d'avoir voulu t'insulter! Je t'ai sauvé hier soir la vie et la liberté... je viens de te sauver la vie... je te donne encore la liberté... Pars!...

Le Hadji sourit dédaigneusement.

— Fourbe et cruel comme tous les tiens! dit-il. Je ne peux pas sans folie me risquer dans le désert, à pied, avec cette femme; et tu sais bien que si je rentre dans la ville, j'y serai arrêté immédiatement. Épargne-nous donc tes hypocrites protestations.

— Hadji...

— Je suis prêt à mourir, mais vous n'aurez pas vivante cette femme!

Le poignard levé, Safar se précipita sur Eminéh; mais Relieff, qui prévoyait son intention, avait eu le temps d'éperonner son cheval, qui, de son poitrail, jeta une seconde fois le Turcoman sur le sol. Le fer avait été à quelques lignes à peine de la poitrine de la jeune fille, qui avait légèrement écarté son voile pour recevoir le coup.

Écumant de rage, Safar fut sur pied en une seconde; Relieff avait sauté à terre.

— Tu as raison! dit le capitaine en jetant sa carabine au loin.

Et quand le Hadji, qui brandissait son poignard, se dressa devant lui, il lui tendit la bride en disant:

— Voici mon cheval! Sois libre!

Avec un bruit mat, le poignard tomba et s'enfonça dans le sable. Tant de grandeur d'âme fit impression sur la nature sauvage du Turcoman, qui demeura quelques instants immobile, la bouche béante. Mais cette émotion ne dura pas.

— J'ai pu m'être trompé, murmura-t-il, mais il est trop tard. L'insulte que tu m'as faite est trop cruelle pour que ta générosité présente me la fasse oublier.

— A ton aise!

— En m'épargnant, tu épargnes un ennemi de ton pays, car je

le suis et le serai toujours! Écoute, Ourousse, tue-moi! cela vaudra mieux pour tous deux; mais puisque la pitié est entrée dans ton âme, sauve la fille de l'émir et je te pardonnerai ma mort!

— Eh! puis-je la sauver sans ton aide? Crois-tu donc que c'est pour toi que je transige ainsi avec mon devoir? Hais-moi, si cela te fait plaisir; quant à mon pays, que peut contre lui un pygmée tel que toi? Allons! pars et ne cause plus, car peut-être ne pourrais-je plus t'entendre.

L'accent du capitaine froissa Safar, qui hésitait encore; alors Eminéh s'avança et posa la main sur l'épaule de l'officier russe.

— Quel est ton nom? demanda-t-elle de sa voix mélodieuse.

Relieff la regarda, étonné.

— Serge! dit-il en riant.

— Serge! je t'ai compris et je te remercie!

Elle sortit de dessous son voile un médaillon en cornaline sur lequel un verset du Coran était gravé en caractères arabes.

— Garde ceci en souvenir de moi, dit-elle. Ce talisman a appartenu à l'émir El-Oumera, mon père. Dieu sait ce que la destinée te réserve, et il pourra peut-être te sauver un jour, comme tu me sauves aujourd'hui!

Elle lui tendit la main.

— J'accepte de toi la liberté, et je te rends grâce, frère! ajouta-t-elle.

Relieff s'inclina sur cette main.

— Madame, votre souvenir ne me quittera jamais! Mais hâtez-vous, car on va ouvrir les portes!

La jeune fille fit à Safar un signe impérieux, et le hadji, silencieux et sombre, monta à cheval; Relieff aida Eminéh à monter auprès de lui; puis, avec un geste de courtoisie suprême, le capitaine porta la main à son képi, après avoir frappé la croupe du cheval de sa houssine; le coursier partit au galop.

Involontairement, Safar avait, de son côté, porté la main à son front et à sa poitrine. C'est ainsi qu'il saluait l'émir.

— Tous ces indigènes, Sarthes, Ousbegs, Kipchaks ou Turcomans sont bêtes comme leurs jambes! dit Relieff en haussant les épaules.

IV

LA RÉVOLTE.

Les tambours battirent la diane, la herse du pont-levis fut relevée par les sentinelles, qui, en se relayant, ouvrirent avec fracas les portes de Samarcande.

En passant sous la voûte, le regard de Relieff s'arrêta dans la rue; la voie était obstruée par une longue file de chameaux pesamment chargés; à leurs pieds, des Sarthes, paresseusement couchés, fumaient avec nonchalance dans leurs courtes pipes noires. C'était une caravane qui se rendait de Khocand à Bokhara et qui attendait l'ouverture des portes pour continuer son chemin.

Relieff se fit jour avec ses coudes et sa houssine au milieu des chameaux et des Sarthes, et rentra chez lui vers sept heures du matin. Après s'être lavé et avoir changé de linge, il s'assit à son bureau avec l'intention d'écrire en Russie. Le capitaine resta près de deux heures, à la même place, la tête entre ses mains, devant une feuille immaculée de papier blanc.

Un soldat, son ordonnance, le fit tressaillir en ouvrant la porte, et quand Relieff se retourna, il sentit deux larmes mouiller sa joue; craignant d'être vu ainsi, il les essuya d'un geste furtif, du revers de sa main.

— Le capitaine Bassalsky, annonça l'ordonnance. Bassalsky, la figure épanouie, était sur les talons du soldat.

— Je vous rapporte votre argent, mon cher, dit-il. Imaginez-vous qu'en rentrant chez moi, j'ai trouvé une lettre chargée! Les fonds ne pouvaient arriver plus à propos! J'ai tout de suite, et tout naturellement, couru chez vous! Ceci ne m'empêche pas de vous être profondément et sincèrement reconnaissant; vous saurez, Relieff, que vous avez en moi un ami, à la vie, à la mort!

— Eh! mon cher, n'exagérez pas, répondit le capitaine, qui avait eu le temps de reconquérir son masque d'indifférence hautaine, je ne risquais rien en vous avançant cet argent! Vous n'auriez jamais osé ne pas me le rendre, et maintenant, si jamais je vous en demande, vous n'oserez plus m'en refuser! C'est donc une bonne affaire que j'ai faite! Voilà tout!

Bassalsky rit aux éclats.

— C'est convenu, dit-il, vous êtes le plus sceptique des hommes, et vous n'aimez rien et personne.

— Vous ne croyez peut-être pas si bien dire. En tout cas, de nous deux, celui qui a rendu aujourd'hui le service le plus grand à l'autre n'est certes pas moi.

— Je vous ai rendu service, moi?

— Oui, en me prêtant votre cheval, dont j'ai disposé, par parenthèse; je l'ai donné à quelqu'un qui voulait s'enfuir d'ici.

— Comment? qui?

— Je vous ai pris votre cheval, sans même vous en demander la permission! Vous voyez que je me payais vite du service rendu. Combien vous dois-je?

— Mais rien, mon cher, trop heureux...

— Je ne l'entends pas ainsi, interrompit Relieff sérieusement.

— Eh bien ! je prendrai un des vôtres en échange.

— C'est convenu ! vous choisirez.

— Expliquez-moi pourquoi...

— Plus tard ! quand l'orage aura éclaté...

— Quel orage?

Le même soldat entre-bâilla la porte du cabinet.

— Une ordonnance du général est là, dit-il ; on demande Votre Noblesse au palais.

— C'est bon, j'y vais.

Et tendant la main à Basselsky :

— Voici déjà les éclairs ! dit-il en riant.

La matinée était assez avancée, quand deux femmes pénétrèrent sur la pointe de leurs pieds dans la chambre à coucher de madame la comtesse Marthe Nicolaïewna Molotoff ; elles agitèrent respectueusement le moustiquaire de mousseline rose qui enveloppait la dormeuse de tous côtés. La comtesse ouvrit les yeux, les referma presque aussitôt, et avec un profond soupir de lassitude :

— Que me veut-on ? demanda-t-elle.

— Il est neuf heures, madame la comtesse, répondit une des femmes.

— C'est bien, je vais me lever.

La première femme de chambre versa de l'eau de Lubin dans une immense cuvette en porcelaine, et un parfum pénétrant se répandit dans la pièce ; Marthe ouvrit les yeux ; la même femme de chambre tira d'une armoire un peignoir blanc bordé de points d'Alençon, et elle le tint, étendu, entre ses bras. La deuxième camériste s'agenouilla, chercha sur le tapis les pantoufles de sa maîtresse, et, après les avoir ramassées, resta agenouillée, les pantoufles en main, au pied du lit.

La comtesse suivait des yeux les mouvements de ses servantes ; puis, d'une voix traînante, elle appela : — Eminéh!

— Nous n'avons pas vu Eminéh ce matin, répondit la première femme de chambre.

— Encore ! s'écria la dame, se dressant sur son séant ; mais c'est de la rébellion, cela ! Qu'on me l'amène ici.

— Eminéh n'a pas paru depuis que Votre Excellence l'a fait appeler hier matin, au salon.

— Elle n'a pas couché au palais cette nuit ?

— Non, madame, balbutia la femme de chambre, intimidée par cette voix perçante, aiguë, impérieuse. Nous croyions que c'était par ordre de madame...

— Qui vous a permis de faire des suppositions ?... Ah ! elle n'est pas ici... Ah ! ah !

Elle se pinça les lèvres avec un sourire cruel.

— Marie suffira pour m'aider à m'habiller, dit-elle à la servante agenouillée. Allez, Catherine, dire au sous-officier de service de venir me parler dans mon boudoir.

Elle s'habilla à la hâte, sans même prendre la peine de donner à sa personne les soins qu'elle lui prodiguait d'ordinaire, et cinq minutes n'étaient pas écoulées qu'elle entrait dans son boudoir, où le sous-officier l'attendait déjà. Le militaire n'avait rien vu, rien su, rien entendu. On envoya s'enquérir au corps de garde. La réponse ne tarda pas ; on avait, selon l'ordre venu de la chancellerie de Son Excellence, fustigé Eminéh, puis on l'avait rendue à celui qui l'accompagnait, l'ordre ne disant pas de la retenir prisonnière.

— Celui qui l'avait accompagnée !... s'écria Marthe. Qu'on me fasse venir immédiatement le capitaine Relieff !

Le sous-officier envoya chercher le capitaine ; pendant ce temps on bouleversait le palais, car la comtesse avait donné l'ordre de retrouver et de lui amener, coûte que coûte, sa prisonnière turcomane. A chaque instant, elle ordonnait à une de ses femmes de chambre d'aller aux renseignements, et à chaque réponse négative elle injuriait la messagère, en se promenant en long et en large d'un pas précipité et fiévreux.

Après une demi-heure de recherches infructueuses, on apprit à la comtesse qu'Eminéh était introuvable.

Cette nouvelle lui causa un accès de fureur tellement extravagant, que ses servantes, terrifiées, n'osaient plus entrer dans le boudoir.

Le sous-officier qui vint annoncer l'arrivée du capitaine dut se risquer lui-même d'affronter la terrible dame. Aux premières paroles qu'il prononça, Marthe courut à la draperie qui séparait le boudoir du salon, et la souleva brusquement.

Relieff semblait examiner avec attention le portrait du tzar ; il était un peu pâle, mais un sourire froid et ironique errait sur ses lèvres.

Au froufrou de la robe il leva la tête, et s'inclina aussitôt en un profond salut ; sans répondre par la plus légère inclination de tête à ce salut, sans lui adresser le moindre mot de bienvenue, la comtesse demanda impérieusement :

— Mes ordres ont-ils été exécutés ?

— Quels ordres ? répondit-il.

Marthe prit sa voix la plus aiguë pour dire :

— A-t-on donné cinquante coups de verge à mon esclave ?

— Mais je crois que cette infamie a été commise !

— Comment ?

— Je suppose qu'on a battu cette pauvre enfant.

— Vous supposez ! cria Marthe indignée. Vous croyez ? Ah çà, êtes-vous fou ?

Relieff la fixa de son regard calme et ironique.

— Je sais que j'ai signé l'ordre !... Vous ne vous imaginez point, n'est-ce pas ? que j'ai eu une seule minute l'intention de mener cette fille au supplice ?

La comtesse prit un ton menaçant.

— Et vous ne savez pas non plus où elle est à présent ? hein ? demanda-t-elle.

— Je vous demande pardon, je le sais très-bien.

Le ton de cette réplique était agressif ; Marthe sentit qu'il y aurait une lutte, et elle accepta la lutte.

— Ah ! dit-elle, j'espère que vous allez me l'apprendre.

— Elle chevauche probablement quelque part, dans le désert, sur la route de Bokhara.

Marthe eut un rire insolent.

— Vos plaisanteries sont hors de saison, monsieur, dit-elle.

— Je ne plaisante pas.

— Vous voulez me faire accroire qu'une femme, sans protection, sans argent, sans vivres, a pu sortir des portes de Samarcande, et a osé se risquer seule dans le désert !

— Aussi n'était-elle pas seule.

— Quelqu'un l'accompagnait ! Quelqu'un a été complice de sa fuite.

— Évidemment !

— Et ce quelqu'un, vous le connaissez ?

— Oui !

— Oh ! vous allez me dire son nom, n'est-ce pas ?

Marthe s'approchait menaçante du capitaine.

— Quand il vous plaira.

— Dites ! c'est...

— Moi !

— Vous !!! s'écria Marthe, qui recula.

— Moi ! répéta-t-il en la regardant en face.

— Cette fois, c'en est trop ! s'écria-t-elle, jetée hors des gonds par les réponses provocantes de l'aide de camp, et je vais punir votre insolence !

Elle courut à son timbre, placé sur une table dans l'angle opposé du salon; mais sur sa route, debout entre elle et le timbre, elle

trouva Relieff, qui la regardait d'un air tellement décidé, qu'elle s'arrêta, indécise.

— Prenez garde à ce que vous allez faire, Marthe ! dit le capitaine.

— Laissez-moi passer ! cria-t-elle, revenue de son indécision, ou vous payerez ce moment de révolte de votre vie !

— J'ai à vous dire quelques mots, répondit-il, toujours calme et froid. Attendez que je vous les dise. Vous allez sonner, appeler votre mari? Savez-vous ce qui arrivera alors? Ou bien il se refusera à me punir, et vous vous seriez dérangée inutilement; ou bien il sera assez faible pour se plier, à ce que j'appellerai, par indulgence, vos caprices...

— Relieff! interrompit la dame, d'une voix vibrante de colère, pour vous-même, cessez, et livrez-moi passage; tout cela finira mal pour vous !

— Quand j'aurai terminé!... Vous m'entendrez, et vous agirez après comme il vous plaira... Or, continua-t-il, avec la même froideur et la même fermeté, une punition, quelle qu'elle soit, infligée pour le crime d'avoir fait évader une femme, que nulle loi de l'empire ne considère comme une esclave, ne peut être bien forte; quelle qu'elle soit, cette punition constituerait une injustice.

— Vos paroles constituent déjà une rébellion à vos chefs !

Relieff eut un éclat de rire sec, nerveux, agressif.

— Je ne crois pas, répondit-il, que vous soyez mon chef! Je ne parle pas à un général ou à un colonel, que je sache?

La comtesse trépigna des pieds et s'élança avec l'espérance que l'aide de camp serait forcé de lui livrer passage; mais quand, arrivée presque à le frôler, elle le vit toujours souriant et immobile, elle s'arrêta, haletante, devant cette résistance passive, en laissant échapper ces mots de ses lèvres, contractées par la fureur :

— Allez ! finissez ! Mon tour viendra !... plus tard !

— Il résultera donc, continua-t-il, comme je n'ai aucune raison pour souffrir en silence une injustice, que je ferai mon rapport aussitôt après avoir subi ma punition. Je suis de ceux dont on lit les rapports; vous le savez, madame. On s'informera. Croyez-vous qu'à Saint-Pétersbourg, on approuvera vos actes et la faiblesse du comte? croyez-vous qu'en notre époque de régénération et de progrès, le fait seul d'avoir fait fustiger une femme, dans un empire où l'esclavage a été récemment aboli, ne suffira pas pour provoquer le mécontentement légitime des chefs de votre mari?... Vos yeux voudraient me foudroyer, dit Relieff en riant, et en élevant son doigt à la hauteur du front de Marthe... Je ne les crains pas ! Je ne suis pas de ces hommes que l'on fait disparaître ou que l'on assassine

impunément ! Ce que j'avais à vous dire se résume donc en ceci, madame : Si vous appelez votre mari, si l'écho de cette scandaleuse histoire dépasse les murs de ce salon, ce sera moi qui divulguerai tous les mystères du palais de Timour à mes camarades, et ce sera moi qui ferai mon rapport que j'enverrai à Saint-Pétersbourg, après avoir, toutefois, donné ma démission. Maintenant, dit le capitaine, en s'effaçant et en s'inclinant profondément, sonnez, madame, le chemin vous est ouvert.

La rage et le sentiment de son entière impuissance avaient, pendant un instant, complétement bouleversé les traits délicats de Marthe. Elle se laisa choir, suffoquée, sur un fauteuil.

— Sortez ! et ne remettez jamais les pieds ici ! dit-elle.

— C'est ce que j'aurais dû faire depuis deux ans, répondit-il ; mais aujourd'hui, si je ne reviens plus ici, comme vous me l'enjoignez si gracieusement, comment, dites-moi, madame, ferais-je mon service auprès de Son Excellence votre mari ?

L'ironie de la réplique de Relieff exaspéra la comtesse ; elle se dressa menaçante, et, avec des éclats terribles dans la voix :

— Sortez ! cria-t-elle, sortez !

Deux domestiques et une femme de chambre firent irruption dans la pièce, attirés par ces cris. Ils virent Relieff qui avait l'air de prendre congé de la gouvernante ; incliné, il finissait un profond salut ; elle, pâle, échevelée, accablée, était étendue sur un fauteuil.

— Son Excellence a ses nerfs, dit Relieff aux domestiques.

C'était vrai. Après avoir poussé un éclat de rire convulsif, Marthe commença à pleurer et tomba finalement sur le tapis, en proie à une épouvantable attaque de nerfs.

V

LE SCANDALE.

Huit jours s'étaient écoulés depuis les événements que nous venons de retracer. Relieff continuait à remplir ses fonctions de premier aide de camp auprès de Molotoff ; tous les matins il se rendait dans le cabinet du gouverneur, mais il évitait de traverser les appartements de la comtesse ; Marthe, de son côté, semblait le fuir. Comme s'ils s'étaient donné le mot, le capitaine et la gouvernante ne se rencontrèrent pas une fois pendant ces huit jours.

Selon toutes probabilités, Molotoff ignorait la scène qui avait eu lieu entre sa femme et Relieff, car il continuait à recevoir le ca-

pitaine avec cette bienveillante familiarité qui existe en Russie entre les généraux et leurs aides de camp.

Depuis le jour de son installation à Samarcande, la comtesse avait pris l'habitude de recevoir trois fois par semaine les officiers les plus distingués de la garnison. Elle avait fait dresser une liste des élus, et elle s'était imposé la loi d'adresser ses invitations avec la plus scrupuleuse équité. Tout officier dont le nom figurait sur cette liste était sûr d'être invité, au moins tous les quinze jours, à prendre le thé au palais.

Seuls, les aides de camp faisaient exception à la règle générale ; ils étaient conviés, de droit, aux raouts de la comtesse. Jadis, Relieff en avait été le plus fidèle habitué ; mais, depuis sa dispute avec Marthe, il s'abstint complétement d'y aller.

Le capitaine passait ses soirées à jouer tantôt chez un, tantôt chez un autre de ses camarades. Bassalsky et lui se voyaient tous les jours. Le jeune homme était de plus en plus enthousiaste de la comtesse, qui, en ces derniers temps, avait fait une exception en sa faveur, en lui adressant des invitations constantes et excessivement gracieuses.

Sans aucune raison apparente, il existait une tension visible dans les rapports des deux amis ; une certaine contrainte régnait entre eux et ils s'évertuaient à se la dissimuler mutuellement sous les dehors de la plus franche amitié.

Il arriva cependant un jour que Bassalsky, en faisant l'éloge de Marthe en des termes trop exaltés, impatienta Relieff, qui haussa les épaules et parla d'autre chose. Bassalsky, qui crut comprendre la raison de l'impatience de son ami, n'essaya même pas de dissimuler un sourire des plus ironiques. Ce jour-là les deux amis se quittèrent sans même se serrer la main.

Sur ces entrefaites, le capitaine qui, depuis plusieurs jours, avait été l'hôte de plusieurs de ses camarades, les invita à son tour à venir faire leur partie chez lui.

La maison de l'aide de camp du gouverneur, une des plus belles de la ville, avait appartenu à un riche fonctionnaire de l'émir. L'ameublement de la pièce principale était cependant tout à fait primitif; des sofas autour des murs, une table en bois blanc au centre, une lampe de cuivre suspendue au plafond au-dessus de la table ; quelques chaises de paille. Les murs étaient nus, blanchis à la chaux, le plancher recouvert d'une natte.

Il était une heure du matin. — Les parties venaient d'être interrompues par l'annonce du souper. Les officiers invités étaient tous de bonne humeur, car ils avaient joué sans veine ni déveine prononcée; aussi, leur assiette à la main, ils mangeaient avec appétit des tranches de jambon, de fromage suisse, de caviar, qu'ils avaient

piqués avec leur fourchette dans des grands plats posés sur la table à cet effet.

Dans un coin de la salle, de nombreuses bouteilles de champagne et du vin du pays étaient alignées avec une symétrie parfaite autour d'un récipient en cristal, rempli de glace hachée menu.

Klotz, le deuxième aide de camp de Molotoff, venait d'arriver; il causait avec le maître de la maison. C'était un officier qui était peu considéré au régiment. Il avait le défaut de flatter tout le monde à tort et à travers. La flatterie était chez cet homme un besoin, une habitude; mais malheureusement pour lui, son défaut était tellement connu, que ses flatteries ne produisaient plus d'impression sur personne, et qu'il n'avait jamais pu parvenir à rien. Cette manie lui avait même joué plus d'un mauvais tour. Son séjour presque forcé à Samarcande était la suite d'un mécompte qu'il avait eu avec le général dont il avait été l'aide de camp avant de devenir celui de Molotoff. Quand il avait commencé son service auprès de son ancien général, qui n'était pas un imbécile, tant s'en fallait, il était parvenu à se mettre dans ses bonnes grâces en exaltant tous ses actes, et en professant une admiration sans bornes pour l'esprit et même pour la figure fort insignifiante de son chef. Le général était enchanté; mais un jour qu'ils déjeunaient ensemble, le général apprit à son aide de camp l'arrivée du tzar à Moscou. Flatter le tzar, en Russie, est synonyme de flatter ses supérieurs.

— Quel bonheur! s'écria Klotz.

Le général leva les yeux de dessus son assiette.

— Pourquoi cela? demanda-t-il.

— Moscou est plus rapproché de notre ville que Saint-Pétersbourg.

— Eh bien, après? Nous ne le verrons tout de même pas?

— Oh! cela ne fait rien. Nous serons toujours plus près de Sa Majesté.

Le général le toisa, se pinça les lèvres, et édifié depuis ce moment sur la valeur de l'admiration de son aide de camp pour sa propre personne, il le prit en grippe, et, à force de tracasseries et même d'injustices, le força à permuter.

Malgré cet échec, Klotz continuait à flatter quand même tout le monde; cette réputation l'avait précédé à Samarcande, et tous, depuis le gouverneur jusqu'au plus jeune officier, le traitaient avec une légèreté indulgente qui ne le froissait nullement, d'ailleurs.

— Enfin, comment diable, mon cher, disait-il, vous, l'âme des réunions de Marthe Nicolaïewna, vous choisissez précisément son jour pour donner une fête?

— Pur hasard, mon cher!

— Ou plutôt brouille d'amoureux!

— Vous dites...? demanda Relieff en lui lançant un regard sévère.

— Bon! bon! Tch! tch!... le beau, le brave Relieff, le Relieff à la mode... boude!

Le capitaine haussa les épaules avec mécontentement. Sur ces entrefaites, la porte s'ouvrit et Bassalsky, en grand uniforme, frisé et pimpant, entra dans la chambre. Relieff alla à lui et lui tendit la main.

— Vous arrivez bien tard, cher ami, dit-il.

— Marthe Nicolaïewna m'a retenu; elle m'a désigné pour faire son whist, puis nous avons bavardé et ri... Vous comprenez, mon cher...

— Je comprends.

— Non, vous ne comprenez pas assez! Quelle charmante personne! sans la moindre raideur, belle, bonne, distinguée, nous traitant tous comme des amis.

— Oui! oui!

— Avouez! voyons, Relieff, insista l'officier, que c'est la plus adorable créature qui existe.

— Mon cher Bassalsky, vous vous êtes grisé de sa vue!... Venez plutôt manger un morceau!

— Non! non! je ne mangerai pas le pain et le sel avec vous, ni ne m'assiérai sous votre tente, avant que vous ne vous joigniez à moi pour chanter hosanna à notre gouvernante!

Le capitaine fut légèrement impatienté.

— Vous avez oublié bien vite mes conseils, mon cher, dit-il.

— Hein? quoi? Encore! Ah! bien oui! vantez-vous-en!

— Voyons! acceptez une tranche de jambon.

— Comment! dit Bassalsky en riant et en s'approchant de la table, vous avez l'aplomb de me faire souvenir des bourdes que vous m'avez contées?

Relieff s'impatienta tout à fait.

— Je ne plaisante jamais, dit-il d'un ton sec, mais à voix basse.

— Vous osez soutenir ce que vous m'avez dit l'autre soir?

— Mon cher Bassalsky, croyez-moi, assez là-dessus.

— A la bonne heure! Je ne vous en veux pas, au moins! Franchement, c'était bien joué, j'ai presque cru un instant...

Peu à peu Relieff s'était monté.

— Ah çà! dit-il en regardant Bassalsky dans le blanc des yeux, quelles billevesées vous passent par la tête? Ce que je vous ai dit est rigoureusement vrai! J'espérais que nous ne reviendrions plus jamais là-dessus; mais c'est l'exacte vérité, je vous en donne ma parole d'honneur! Me croyez-vous maintenant?

— Non!

Relieff tressaillit ; il serra le bras de Bassalsky.

— Vous êtes heureux d'être chez moi, monsieur ! dit-il.

— Je vous délivre complétement de votre devoir de maître de maison, répondit l'officier en élevant la voix, car, même chez vous, je ne saurais écouter vos calomnies.

Relieff s'était maîtrisé.

— Pauvre fou ! lui dit-il à l'oreille, vous compromettez une femme et vous vous perdez !

— Non ! non ! c'est vous qui avez peur que vos calomnies ne soient divulguées... Messieurs, écoutez tous ! cria-t-il.

Les officiers s'approchèrent avec curiosité. Relieff, appuyé contre la table, avait légèrement pâli. Bassalsky se trouva être le centre d'un groupe.

— Qu'y a-t-il ? demandèrent quelques officiers.

— C'est Bassalsky qui a bu un coup de trop, dit Klotz avec un sourire doucereux, et comme le charmant gentleman du Nord n'est pas habitué à notre soleil, ça lui porte à la tête.

Ces paroles exaspérèrent le jeune officier.

— J'ai bu !... Ah ! ah ! vous allez voir !... Relieff prétend être l'amant de Marthe Nicolaïewna...

— Silence ! cria Relieff en se dressant derrière les officiers, d'une voix tellement éclatante que le silence se fit comme par enchantement.

Il reprit alors son ton de voix ordinaire, calme et railleur :

— Mon cher monsieur Bassalsky, dit-il, vous êtes un imbécile et un lâche... Ce que vous dites n'est pas vrai... Vous en avez menti !

— Misérable ! rugit Bassalsky en se précipitant vers lui.

Les officiers voulurent intervenir.

— Laissez-moi, messieurs, châtier cet insolent ! criait le jeune homme, qui se débattait.

— Messieurs, je demande à me justifier d'abord, dit Relieff ; contenez, je vous prie, cet énergumène.

Les officiers firent cercle autour de Bassalsky, qui trépignait de rage.

— Après, continua Relieff en s'adressant à lui, quand j'aurai fini ! Un outrage mortel, un duel, ne prouvent rien, l'accusation subsiste toujours !... Je suis prêt à vous rendre raison, monsieur, mais il faut auparavant que je me justifie et que je répare, autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, votre inconcevable folie. Écoutez-moi donc, messieurs, et jugez-moi, je me soumets à votre décision.

— Parlez, Relieff ! dirent les officiers.

— Mon ami, à la vie, à la mort, que voici,... reprit Relieff en riant.

A ces mots, Bassalsky rougit, et sa colère se calma un peu.

— .... Prétend m'avoir entendu me vanter d'être l'amant de la comtesse. Ceci est en tout point faux, car jamais je n'ai rien dit de pareil... Un jour cependant, comme je m'étais aperçu que monsieur la suivait des yeux, qu'il perdait le boire et le manger, et qu'il en parlait toujours avec un enthousiasme peu respectueux, j'ai cru que ce manége était ridicule pour mon ami et compromettant pour la comtesse. Alors, croyant bien faire, je lui ai raconté une histoire.

Bassalsky l'interrompit.

— Vous m'avez parlé de vos relations avec elle.

— Non! je me suis même énergiquement défendu, chaque fois que vous vouliez mettre ma personnalité en scène.

— Oui! mais il ne m'a pas été difficile de deviner que...

— Soit! je parlais de moi! Que vous ai-je dit? Que j'avais été le fiancé de la comtesse? C'était vrai! Que la comtesse a épousé un autre pendant que j'étais à Paris, et qu'elle a manqué à ses engagements envers moi? que malgré cela j'avais continué à l'adorer, à mendier un sourire et le bonheur de sa présence? Oui! je vous ai parlé de tout cela! Vous ai-je dit autre chose?

— Non! mais cela suffit!

— Ah! cela suffit! Où voyez-vous dans mes paroles que j'ai été l'amant de la comtesse? Est-ce qu'un homme comme moi, devenu l'amant d'une femme qu'il avait voulu épouser, continue à l'aimer pendant deux ans! est-ce qu'un amant heureux se plaint? est-ce qu'il mendie des sourires? Que vous ai-je dit encore? Que la comtesse était un être sans cœur et sans âme? Vous me forcez à le répéter en public! C'est vrai! Mais vous ai-je dit que ce n'était pas une honnête femme?... Messieurs, je vous jure que je n'ai jamais baisé le bout des doigts de Marthe Nicolaïewna!... Me croyez-vous?

— Oui! oui! dirent d'une voix tous les officiers.

— J'aime... pardon... j'ai aimé la comtesse de toutes les forces de mon âme! Elle a choisi un autre mari! J'ai dit à monsieur que je n'ai pas trouvé respectable le mobile qui l'y avait poussé... je le répète. Je lui ai dit encore, et je le répète ici devant vous tous, qu'il a été lâche et indigne à moi d'avoir fait ce que j'ai fait, d'avoir suivi cette femme, mariée à un autre, d'avoir enduré les humiliations que j'ai endurées et accepté la situation que j'avais ici. Je m'accuse de cette action!

— C'est trop, Relieff! s'écrièrent les officiers.

— Non, mes amis! je tiens à me disculper devant vous de l'accusation de calomnie que ce jeune fou m'a jetée à la face. Mes chers camarades, je vais être forcé de vous quitter, car si mes relations avec la comtesse, tenues secrètes, n'étaient qu'humiliantes pour ma dignité, ces mêmes relations, divulguées, rendent ma position ici in-

soutenable. Je vais donc, à la prochaine occasion, quitter Samarcande, car je ne veux pas compromettre davantage une femme que je n'aime... plus... d'ailleurs, ni laisser sa réputation à la merci des enthousiasmes et des folies de jeunes gens qui ne connaissent encore rien à la vie! Maintenant, messieurs, dit-il en touchant légèrement l'épaule de deux de ses camarades les plus rapprochés, veuillez me faire place.

Et, entre deux rangs d'officiers qui lui livrèrent passage, Relieff pénétra dans le groupe, et se plaça en face de Bassalsky :

— Vous avez voulu me châtier, dit-il, me voici!

Le jeune homme saisit son képi avec un geste de désespoir, et sortit brusquement de la chambre.

VI

LE LIEUTENANT DE L'EMPEREUR

Le 18 mai 187..., le général en chef, gouverneur général du Turkestan, général aide de camp de l'empereur en Russie, général aide de camp de Dieu au Turkestan, faisait son entrée dans la capitale de Timour.

Les maisons étaient pavoisées de drapeaux russes, les voies balayées, et les troupes rangées en ligne dans les rues que Sa Haute Excellence devait traverser. Dès l'aube, les Sarthes, curieux de voir leur nouveau maître, s'étaient installés le long du parcours, et formaient des groupes sur les toits en terrasse des maisons.

Le soleil dardait sur les murs blancs, et ses rayons, en se brisant, projetaient une lumière éclatante sur les bonnets quadrangulaires des Sarthes qui se balançaient en mesure, et faisaient scintiller les baïonnettes des fusils formés en faisceaux.

Il était onze heures. La chaleur était suffocante. Les soldats, rangés le long du ruisseau, se baissaient de temps en temps pour humecter avec de l'eau leurs fronts ruisselants de sueur. Les Sarthes sur les toits, les soldats dans la rue causaient entre eux à voix basse ; parfois un cavalier passait rapidement dans la direction du palais ; puis le même murmure doux, musical et léger recommençait de plus belle.

Vers onze heures et demie, un bataillon d'infanterie traversa la ville au pas réglementaire. Les chemises grises des soldats et les casaquins blancs des officiers étaient noircis par la poussière, qui

formait des plaques brunes sur leurs figures fatiguées. Le bataillon venait de fournir une longue course.

Une batterie d'artillerie à cheval suivait ce bataillon ; le cliquetis des harnais, le son plus sourd des canons qui se choquaient contre les affûts, les hennissements des chevaux, le bruit des roues qui heurtaient parfois avec fracas les bornes ou les ponts des canaux, formaient une musique guerrière qui, comme une fanfare, troubla pendant un quart d'heure le silence de l'attente dans lequel était plongée la ville.

Un aide de camp passa au galop.

— Le général ! cria-t-il du haut de son cheval.

Les soldats coururent à leurs fusils ; les Sarthes se groupèrent sur les bords des toits. Un colonel sortit d'une des maisons voisines, en boutonnant son uniforme.

— Formez vos rangs ! commanda-t-il.

Il y eut un bourdonnement, suivi du cliquetis prolongé des faisceaux qui se disjoignaient ; puis le silence se fit, un silence profond, respectueux, solennel.

Un nuage noir apparut au bout de la rue, et il intercepta un instant la vue des murailles de l'enceinte. Une phalange irrégulière de cinquante cosaques de l'Oural, vêtus de tuniques bleues, coiffés de bonnets fourrés, montés sur leurs petits chevaux, leurs longues piques à la main, remplit de son désordre toute la largeur de la rue. Au centre de la phalange roulait une calèche à huit ressorts, attelée de quatre chevaux de front. Il était impossible, au milieu de la poussière, de distinguer ceux qui étaient assis dans cette calèche.

Mais les drapeaux s'inclinèrent, les tambours battirent aux champs, et les soldats présentèrent les armes, en faisant miroiter au soleil les canons de leurs fusils. L'aide de camp de Dieu était passé, et les Sarthes, qui n'avaient pas pu, au milieu des cosaques et de la poussière, voir même le bout de son képi, se dirent les uns aux autres :

— Il est grand !

Le général Kauffmann était de bonne humeur ; la nouvelle conquête semblait accepter sa domination sans murmurer ; il causait dans la calèche avec le général Molotoff, qui était allé à sa rencontre en dehors des remparts.

— Oui, général, disait-il, tout irait bien dans le pays, si ce n'étaient ces Kiptchaks ! Les sauvages deviennent trop audacieux, et je crois qu'il faut en finir. Une expédition me paraît indispensable.

— Aussitôt après le départ de Votre Haute Excellence, répondit Molotoff, je me mettrai moi-même en campagne.

Le vice-roi le regarda avec sévérité.

— Vous? dit-il. Quelle folie! Un général de la suite de Sa Majesté Impériale, le gouverneur de Samarcande, se risquer contre des forbans pareils! Le moindre échec pourrait discréditer notre autorité et le prestige du nom russe! Non! non! un major suffira, et au delà! Avez-vous, général, parmi vos officiers supérieurs un major en qui vous ayez confiance et que vous vouliez distinguer?

— Je n'en vois pas... mon général... mais je chercherai et je trouverai.

— Trouvez!... L'officier qui réduira ces bandits sera récompensé comme pour une action d'éclat... Je vous laisserai un peu de mon artillerie... Il faut museler ces gaillards!

Une députation de Sarthes barrait la rue que le lieutenant de l'empereur devait prendre.

La voiture s'arrêta. Obéissant à un signe de congé, l'escorte poursuivit son chemin en enfilant une rue latérale, et cinquante autres cosaques, qui formaient l'arrière-garde, vinrent se ranger derrière la calèche.

Une petite troupe les suivait; elle se vit, elle aussi, obligée de s'arrêter pendant le discours de la députation sarthe.

La troupe était composée de six cavaliers : Bagrovo et Klotz, aides de camp de Molotoff, et deux aides de camp du général Kauffmann escortaient un vieillard et une dame. Le vieillard était vêtu d'un costume blanc et coiffé d'un grand chapeau de paille; ce n'était pas un militaire. Et il maugréait constamment contre ce mode de locomotion. La dame, au contraire, maniait son cheval avec une adresse d'amazone. La chaleur de la course avait donné des couleurs à son teint, ordinairement pâle. Ses traits étaient réguliers, fins et agréables. De sa main petite et nerveuse, emprisonnée dans un gant de peau de Suède, elle contenait sa monture, qui piaffait d'impatience, et qui se cabrait de colère et de douleur. La gracieuse amazone causait avec ses voisins, sans faire la moindre attention aux tressaillements de l'animal.

— Ce voyage est charmant! disait-elle; à chaque pas un paysage nouveau, un monde inconnu! Liberté, soleil et espace! C'est la vie que j'avais rêvée.

— Ne tourmente donc pas ainsi ton cheval, Lise! dit le vieillard avec humeur, il pourrait te désarçonner.

— Je l'en défie, papa! s'écria Lise d'un petit air décidé, en flattant le coursier. D'ailleurs, il n'y a pas de danger qu'il l'essaye! Sbogar m'obéit comme s'il était...

— Un homme! interrompit Klotz. Tout Samarcande vous obéira

bientôt mieux que lui ; car personne n'osera songer à avoir le moindre mouvement d'impatience.

— Vraiment? riposta Lise, railleuse.

— Nous ferons tout notre possible pour vous en rendre le séjour agréable ! Samarcande va être une ville privilégée entre toutes les villes du Turkestan : elle va posséder deux étoiles, dont l'une, hélas ! est une étoile filante...

— Si c'est à moi que vous appropriez cette dénomination un peu trop flatteuse, rassurez-vous, répondit-elle ; je resterai peut-être assez longtemps pour vous être à charge !

— Quel bonheur pour tous les habitants !

— Vrai ! les Ousbeqs et les Sarthes apprécieraient ma présence parmi eux ?

— Je ne fais pas allusion à ces sauvages ; je parle de nous autres, les officiers russes.

— Mais je ne désire nullement vivre avec vous autres, les officiers russes ; j'en vois trop partout. Je viens observer, courir, m'instruire, cela m'amusera certes plus que de m'entendre dire toujours la même chose.

Un des aides de camp du gouverneur général rit aux éclats.

— Élisabeth Jégorovna nous a depuis longtemps habitués à ses boutades ! dit-il ; il vous faudra, messieurs, vous y habituer aussi, et savoir les souffrir en souriant.

— Oh ! qui ne serait heureux de souffrir mille morts pour obtenir un sourire d'une aussi adorable personne que mademoiselle ! s'écria Klotz !

Lise fronça le sourcil. Elle se pencha vers l'aide de camp de Kauffmann.

— C'est une déclaration, cela, dit-elle, mécontente.

— Bah ! répondit l'aide de camp, ne faites pas attention, c'est Klotz ! vous savez bien, Klotz, l'homme au tzar !

— Ah ! oui !... Ha ! ha ! ha !

Le discours de la députation était terminé. Les cosaques s'ébranlèrent, la troupe les suivit au galop, et tout disparut bientôt au détour d'une rue, ne laissant qu'une longue trace nuageuse de poussière brune.

Cependant Relieff, en sa qualité de premier aide de camp du gouverneur, était resté au palais ; il avait été chargé des apprêts de la réception et du dîner offerts par Molotoff au lieutenant de l'empereur. Après avoir inspecté les appartements destinés à l'illustre hôte, il s'était rendu dans la salle à manger où la table était dressée. Le maître d'hôtel donnait un dernier coup d'œil aux vins et aux hors-

d'œuvre. Quel ne fut pas l'étonnement du capitaine quand il vit les verres et les carafes, rangés au milieu de la table, y former des lettres qui représentaient le nom du général Kauffmann !

— Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il au maître d'hôtel.

— C'est M. Klotz qui l'a ordonné ainsi.

— Mais de cette façon, personne n'aura de verres à sa portée ! Comment diable pourra-t-on boire ?

— J'en ai fait l'observation à M. Klotz, mais il m'a répondu que cela ne faisait rien, et pourvu que les deux généraux et madame eussent des verres à côté d'eux, les autres pouvaient s'en passer.

Relieff éclata de rire.

— Changez-moi cela de suite ! Ou bien non... dit-il après avoir regardé à sa montre, le général va être ici dans un quart d'heure, allez vous habiller. Je vais m'en occuper moi-même.

Et tout en continuant à rire, Relieff se mit à ranger les carafes et les verres ; cette besogne l'empêcha de s'apercevoir que la porte s'ouvrait doucement derrière lui.

Marthe, vêtue d'un costume complet de drap bleu, qui faisait ressortir davantage encore l'élégance de sa taille et de sa démarche, entra dans la salle à manger en boutonnant ses gants. Un petit chapeau carré de drap également bleu, enveloppé d'un voile blanc qui flottait dans l'air, recouvrait sa jolie tête. Ainsi habillée elle était adorable.

En apercevant Relieff, elle ébaucha un sourire qui avait quelque chose de mystérieux ; il n'était ni méchant, ni hostile, mais il n'était pas bienveillant non plus.

Elle s'approcha lentement du capitaine, qui continuait à ranger la vaisselle et elle lui toucha légèrement l'épaule du bout de son gant parfumé. Relieff se retourna avec vivacité, et en reconnaissant la gouvernante, il s'inclina profondément.

— Serge ! dit-elle de sa voix la plus douce et en donnant à son regard une expression caressante, nous sommes donc devenus ennemis ?

— Oh ! madame ! le mot est dur ! répondit-il froidement, indifférents tout au plus.

— Pourquoi cela ? demanda-t-elle. A cause de la scène de l'autre jour ? Oh ! je vous la pardonne de tout mon cœur ! Je vous pardonne même la mauvaise opinion que vous avez de moi et dont vous ne faites pas mystère ! Car je sais tout, monsieur !

— Ah ! on vous a dit...?

— Tout ! vous me jugez mal, Serge, et vous êtes injuste.

— On aurait dû vous dire aussi que je n'étais pas votre ennemi et que je le prouvais en quittant Samarcande ?

— Pourquoi partir ? Quelle folie !

— Je trouve que c'est plus convenable pour vous et pour moi ! D'ailleurs, je n'ai plus rien à faire ici.

— Vous suis-je donc devenue complétement indifférente?

L'inflexion de sa voix était doucement interrogative, et Relieff eut un éblouissement. Il ne répondit rien, mais il s'inclina en silence avec un geste qu'il essayait de rendre affirmatif.

— Vraiment? demanda-t-elle, triomphante déjà de ce silence et de ce geste.

Elle mit le doigt sur son cœur, et Relieff tressaillit; alors elle le regarda, puis voyant que le capitaine pâlissait, elle lui posa la main sur l'épaule.

— Comme cela ! dit-elle avec malice, tout à coup ! Eh bien, mon cher cousin, excusez-moi, mais je n'en crois pas un mot.

— Cela est cependant, répondit-il, je ne vous aime plus, Marthe, et je regrette amèrement vous avoir jamais aimée.

Il dit cela d'une voix étouffée, mais d'un ton sec et péremptoire; elle se mordit les lèvres de colère.

— Que comptez-vous faire alors?

— Demander à faire partie de la première expédition. Comme j'espère m'y distinguer, je solliciterai le commandement d'un des postes les plus avancés dans le territoire ennemi.

Relieff était calme, mais une certaine amertume perçait sous ce calme. Marthe le sentit, et elle en parut touchée, car elle lui tendit la main et avec son meilleur regard :

— Serge! dit-elle, ne faites pas de folies ! Je suis volontaire, capricieuse, mais je ne suis pas méchante au fond, pourvu, dit-elle en riant, que l'on m'obéisse. Faisons la paix !

Il fit un pas en arrière, et sans prendre la main tendue vers lui :

— Combien voulez-vous pour cela? demanda-t-il.

Elle recula, froissée.

— Je ne vous comprends pas! balbutia-t-elle.

— Vous avez besoin de moi, car cette bonté n'est pas dans votre nature. Or, je vous demande avec franchise, pour faire la paix avec moi, combien voulez-vous? Est-ce clair? Croyez-moi, Marthe, il n'est pas besoin de subterfuges, ni de fascination, pour que je fasse pour vous tout ce qui est compatible avec mon honneur et avec ma dignité. Restons donc comme nous le sommes, ennemis, et demandez... j'attends !

Elle ne pouvait croire à la révolte radicale de cet esclave si soumis la veille ; aussi sourit-elle encore, quoique son sourire fût déjà un peu forcé.

— Ne me dites plus de ces choses-là, et donnez-moi la main, insista-t-elle. J'ai été peut-être injuste envers vous, mais si...

Elle parut hésiter.

— Si...? interrogea-t-il.

— Si j'allais vous aimer? prononça-t-elle en abaissant ses cils.

— Ce ne sera pas la première fois que vous me l'aurez dit, du moins. Vous savez cependant qu'aujourd'hui votre amour m'est inutile. Je respecterai toujours en vous la femme d'un autre, et il ne saurait se glisser dans mon cœur le moindre sentiment de mépris pour vous, car, ne l'oubliez pas, Marthe, j'espérais vous donner mon nom! Si vous m'aimez, ou du moins, ajouta-t-il d'un air railleur, s'il est dans vos desseins de vouloir me le faire espérer, raison de plus pour que je parte. J'ai déjà cessé de vous aimer; je ne voudrais, pour rien au monde, être réduit à vous mépriser!

— Vous ne me croyez pas?

— Non! et je ne désire pas croire.

— Serge! restez, je vous en prie!

— Marthe! croyez-moi. Si je pars, cela vaudra mieux pour vous et pour moi.

Elle déchira un de ses gants. Ses yeux lancèrent un éclair.

— Si je vous disais cependant que votre révolte même vous a rehaussé à mes yeux? si je vous disais que je commence à sentir que l'ambition ne suffit pas au bonheur? si je vous disais enfin que je crois que vous êtes grand parmi les grands, fort parmi les forts!...

— Le général! le général! cria un soldat essoufflé en se précipitant dans la salle.

Elle se regarda dans une glace, corrigea une mèche de cheveux qui s'échappait de dessous son chapeau, et sortit en disant à Relieff:

— Vous restez, hein?

Le capitaine hocha la tête, passa une main sur son front et la suivit en étouffant un profond soupir.

Le Talari-Timour[1] est une longue cour étroite, entourée d'une espèce de cloître ou de trottoir couvert. La célèbre *Koctach* — pierre verte — dont Timour avait fait le marchepied de son trône, se trouve en face de la porte d'entrée de l'enceinte du palais du gouverneur. S'il faut accepter la tradition, cette pierre colossale aurait été transportée de Brousse à l'endroit où elle se trouve. Sur la muraille, derrière la pierre, on voit deux firmans signés des sultans Mahmoud et Abdul-Medjid, qui donnent aux émirs la permission de prononcer la prière le vendredi. Sur une plaque de cuivre, une inscription

[1] Salle d'audience de Timour.

arabe, écrite en caractères coufiques, enlevée, dit-on, au trésor du sultan Bajazet-Ilderim, témoigne de l'ancienne splendeur du conquérant tartare[1]. De l'autre côté de la cour, une porte voûtée conduit à l'ancien Aynckham, ou séjour de l'émir, destiné à loger le gouverneur général.

C'est au Talari-Timour que Marthe devait recevoir le lieutenant de l'empereur. La cour était pleine de monde, les officiers, les fonctionnaires civils, les principaux Sarthes, Ouzbeqs, ou Tedjiks y étaient déjà rassemblés. Au moment où Marthe entrait, et comme la foule se portait vers elle, la porte d'en face s'ouvrit à deux battants, et les deux généraux apparurent sur le seuil. Les officiers firent le salut militaire; les Ouzbeqs, après avoir mis leurs mains sur leur front, les élevèrent au ciel; les Sarthes se prosternèrent, et Sa Haute Excellence le général Kauffmann passa au milieu de deux rangs de têtes courbées, et s'approcha de la pierre de Timour, sur laquelle Marthe, belle, hautaine et nonchalante, l'attendait en souriant. Le vieillard et la jolie amazone, que nos lecteurs connaissent déjà, suivaient les généraux. Après les formules de bienvenue d'usage, Kauffmann prit le vieillard par la main.

— Madame, dit-il à Marthe, en s'inclinant avec courtoisie, j'ai l'honneur de vous présenter Jegor Alexandrovitch Goreff, un de nos savants les plus distingués. Jegor Alexandrovitch désire habiter pendant quelques mois Samarcande, afin de s'y livrer à ses explorations scientifiques. Il m'est recommandé par Son Altesse Impériale le grand-duc héritier, et sa fille par Madame la grande-duchesse. Monsieur votre mari les connaît déjà, et si je vous les présente moi-même, madame, c'est pour vous supplier de prendre en considération ma prière, de leur accorder l'hospitalité et de leur rendre agréable le séjour de la ville.

Quoique Marthe eût légèrement froncé le sourcil à l'aspect de Lise, elle s'inclina gracieusement devant le général et devant ses nouveaux hôtes.

— Vos désirs, général, sont des ordres pour moi, dit-elle.

— Nul n'a le droit de donner des ordres là où vous êtes, madame, répondit Kauffmann. Je vous ai déjà dit, Jegor Alexandrovitch, que dans nos pays les gouverneurs sont omnipotents. Je me porte garant de la bienveillante protection dont vous couvrira le général Molotoff à ma demande, mais voici la véritable souveraine de ces lieux, continua le vice-roi non sans une légère pointe de malice, et mon pouvoir cesse devant elle. Tâchez de vous mettre bien vite dans ses bonnes grâces.

[1] Vambéry, *Voyage d'un faux derviche.*

— Je ferai tous mes efforts pour mériter d'être classé parmi les sujets les plus respectueux et les plus soumis de madame, répondit le vieillard.

— Je serais enchantée d'avoir un sujet aussi savant, riposta Marthe en riant. Mais Votre Haute Excellence voudra-t-elle me faire l'honneur d'accepter mon bras, pour que je lui montre ses appartements? Monsieur Klotz, continua-t-elle, veuillez vous occuper de loger monsieur; quant à mademoiselle, je lui offre pour aujourd'hui ma propre chambre, et demain nous songerons à l'installer plus convenablement.

— Je vous rends mille grâces, madame, répondit la jeune fille.

— Cette voix! cette figure! où ai-je vu tout cela? pensait Relieff, confondu dans la foule des officiers.

— Veuillez avoir la bonté de m'attendre ici un instant, continua Marthe, je serai de retour dans cinq minutes. Venez-vous, général?... Nous n'avons guère que le temps de nous changer pour le dîner.

— Je suis ici, madame, le premier de vos sujets, répondit avec un salut le lieutenant de l'empereur, en lui offrant son bras.

Quand Klotz emmena le savant, Lise, restée dans la cour, jeta les yeux autour d'elle, et son regard s'arrêta sur la belle figure de Relieff, qui l'examinait aussi. Elle poussa un cri de joie, et courut à lui.

— Serge! dit-elle; mon cousin, vous ici!

— Lise! s'écria Relieff, qui la reconnut alors.

— Comment! vous, Serge! que nous croyions tous en Italie ou en Suisse; ici, dans ce pays perdu, vous, militaire? Mais savez-vous, monsieur, que me voilà tout heureuse!

— Chère cousine!

— Embrassez-moi! là!... Quelles bonnes promenades nous allons faire! Vous n'initierez à la vie sauvage. Ah! que je suis donc contente!

La jeune fille battait des mains, sans remarquer le nuage qui passa sur le front de l'officier.

— Oui, ma chère Lise, je resterai ici autant que vous y resterez.

— Ce sera longtemps alors, car je compte bien forcer papa à prolonger ici son séjour.

— Folle! vous ne savez donc pas...? Relieff s'interrompit. Je resterai certainement... Je voulais partir, mais maintenant non!!! non!!! je reste.

— Vous aviez l'intention de quitter Samarcande?

— Oui!

— De quel air tragique me dites-vous cela, monsieur? Vous avez

des peines? vous allez me les confier. Mais d'abord, avant tout, comment êtes-vous ici?

— Et vous-même?

— Oh! moi, depuis la mort de ma mère, je suis toujours par monts et par vaux. Mon père est devenu membre de diverses sociétés scientifiques et il voyage toujours.

Relieff l'interrompit, car il venait d'apercevoir Marthe se diriger vers eux.

— Je suis chargé de distribuer les places à table, dit-il; je vous mettrai à côté de moi, et nous pourrons causer à notre aise pendant le dîner.

La comtesse s'était approchée.

— Vous connaissez M. Relieff? demanda-t-elle à Lise.

— Nous sommes cousins, madame.

— Ah!... Mais vous devez avoir besoin de vous changer. Voulez-vous m'accompagner chez moi?

Le ton froid, presque agressif, dont Marthe prononça ces paroles, surprit la jeune fille; l'expression dure et sardonique des traits de la comtesse Molotoff la frappa encore davantage.

— Je suis à vos ordres, madame, dit-elle alors. A tantôt, Serge!

Relieff suivit longtemps des yeux les deux dames, qui disparurent sous la voûte de l'enceinte.

— Oh! non, je ne partirai plus. C'est mon devoir maintenant de rester et de défendre cette enfant, pensa-t-il.

Le dîner touchait à sa fin. Marthe présidait le festin; elle avait placé à sa droite le général-gouverneur, à sa gauche Yegor Alexandrovitch. Les invités étaient nombreux : quelques dames, toutes laides ou insignifiantes, en toilettes voyantes, ridicules, extravagantes, les femmes des officiers supérieurs de la garnison, avaient été conviées pour la circonstance, afin de meubler la table. Au milieu d'elles, Marthe, qui avait revêtu une splendide robe décolletée, étincelante de diamants, rayonnait comme un astre. Les femmes regardaient de tous leurs yeux le centre de la table, et leurs regards allaient de Sa Haute Excellence à la comtesse, et de la comtesse à Sa Haute Excellence. De temps en temps, le gouverneur général leur adressait un mot aimable; Marthe, une phrase sur un ton à la fois protecteur et ironique.

Le repas avait été silencieux, car ceux qui ne contemplaient pas Leurs Excellences, n'osaient élever la voix, que le respect contenait dans les limites d'un chuchotement à peine perceptible.

De ce nombre étaient Lise et Relieff; ils s'entretenaient à voix basse, mais leur conversation paraissait animée. Lise avait déjà

raconté à son cousin que son père, profondément affecté par la mort de sa mère, s'était jeté à corps perdu dans la science ; que Jegor Alexandrovitch avait brigué et obtenu une mission du gouvernement; que cette mission consistait à aller dans le Turkestan, et notamment à Samarcande, afin d'y étudier les origines des races touranienne et iranienne; comment elle, Lise, à qui les médecins avaient ordonné un climat moins dur que celui de Saint-Pétersbourg, et qu'ils voulaient envoyer à Nice, avait décidé son père à l'emmener. Elle lui avait raconté bien d'autres choses encore, et le moment était venu où Relieff devait commencer ses confidences.

A son tour, il lui avait expliqué qu'ayant jadis servi dans la garde, et y étant parvenu au grade de lieutenant, il avait été de droit reçu capitaine dans la ligne. Mais, malgré les questions réitérées de la jeune fille, il n'avait pas voulu lui apprendre la raison qui l'avait poussé à rentrer au service. Il prétexta un amour immodéré de voyages, d'aventures, quelques désillusions passagères, quelques pertes de jeu, ses relations amicales avec le général Molotoff, tout, excepté la vérité.

— Ce matin encore, je voulais demander à faire partie d'une expédition que nous croyons prochaine, mais votre arrivée, chère cousine, a changé mes projets. Il faut bien que votre ami d'enfance soit bon à quelque chose, ne fût-ce qu'à vous faire les honneurs de ce pays perdu. Donc, je reste et je suis tout à vous.

— C'est très aimable, cousin.

— Laissez-moi vous regarder et vous admirer! Comme vous voilà gentille et charmante. Qui aurait jamais reconnu dans l'adorable jeune fille que voilà le petit lutin qui avait toujours ses robes déchirées et ses mains griffées par tous les chats du voisinage?

— Que je vous arrête, Serge, dit Lise en riant. Je vous préviens que je déteste les compliments. Si vous voulez m'être agréable, abstenez-vous-en! Bonne et franche amitié, comme au temps jadis, sans mensonges et flatteries, dit-elle de son air décidé.

— Oh! quant à moi, c'est convenu; mais vous êtes charmante, vous le savez!

Lise fit la moue.

— Encore! dit-elle.

— Vous ne manquerez pas d'adorateurs! Comment pourrez-vous les empêcher de vous dire...?

— Oh! je sais les tenir à distance.

— Ce petit cœur n'a donc jamais parlé?

— Hélas! non, répondit Lise, avec un soupir comique, et il espère ne pas trouver à qui parler à Samarcande, à moins qu'il ne

s'adresse à vous, l'homme le moins ennuyeux de tous ceux que je vois ici.

— Oh ! oh ! vous prohibez les compliments et vous en faites !

— Vous êtes un impertinent, Serge, de me battre avec mes propres armes. Sérieusement, je n'ai pas le moindre souvenir, le moindre regret. Ma vie s'est écoulée entre mon père et quelques vieux savants.

— Quant à moi, je...

Un « tch » prolongé l'interrompit... Le général Molotoff s'était levé, et, le verre en main, il dit :

— Messieurs, je bois à la santé de notre illustre hôte, de notre chef vénéré, de Sa Haute Excellence le général Kauffmann ! Que le pays entier, le pays pacifié, heureux et riche, se joigne à moi pour souhaiter longue vie, honneur et prospérité au lieutenant pour le Turkestan de Sa Majesté Impériale ! Hourrah !

— Hourrah ! répondirent les invités à l'unisson.

La musique militaire exécuta une fanfare, les convives choquèrent respectueusement, à tour de rôle, leurs verres contre celui du général, et le silence se fit, car Sa Haute Excellence avait fait signe qu'elle voulait parler. On aurait entendu voler une mouche, et tous les assistants s'apprêtaient d'avance à exprimer leur profonde admiration pour le speech qu'ils étaient appelés à entendre. Le verre à la main, le gouverneur général s'inclina devant Marthe :

— Madame, dit-il, si je ne bois pas à votre santé, c'est que j'espère que vous me pardonnerez quand vous aurez entendu le toast que je vais proposer.

Marthe fit un signe de la tête.

— Messieurs, continua le général, les Kiptchaks et les Turcomans Noirs, brigands et voleurs depuis des siècles, ont lassé notre patience par leurs déprédations et leurs rapines sur le territoire protégé par l'aigle russe. Son Excellence le général Molotoff et moi, nous avons décidé qu'il fallait en finir, et nous avons résolu d'envoyer un bataillon de nos braves soldats pour réduire ces hordes indomptables et sauvages. L'expédition est lointaine, aventureuse ; elle peut ne pas réussir, car nous aurons devant nous des déserts immenses et inconnus, et des ennemis courageux et cruels. Si je ne puis promettre aux braves qui en feront partie la victoire, qui est entre les mains de Dieu, je leur promets, en cas de revers, prompte et éclatante vengeance ! Messieurs, je bois au succès de cette expédition et à l'officier qui la commandera !

— Vive Son Excellence ! crièrent les officiers.

— Général, dit alors le lieutenant de l'empereur à Molotoff, je désirerais pouvoir mettre un nom à mon toast? Ne pourriez-vous pas m'indiquer l'officier qui commandera l'expédition?

Molotoff allait répondre; mais Marthe le prévint, et dit au gouverneur général :

— Votre Haute Excellence me permettra-t-elle de dire un mot à ce sujet?

— Madame, répondit Kauffmann, un peu étonné, vous êtes chez vous, et c'est à nous à vous demander la permission de parler.

Marthe eut un méchant sourire.

— En ce cas, général, dit-elle, je demande la permission de vous nommer un officier qui désire ardemment suivre cette expédition, et qui m'en faisait part ce matin encore. C'est un des aides de camp de mon mari, et je crois lui faire plaisir en sollicitant pour lui cette faveur, qu'il n'aurait peut-être jamais osé vous demander lui-même. Cet officier, c'est le capitaine Relieff!

Un coup de foudre aurait fait une impression moins forte sur le capitaine, que ces paroles de la comtesse. Il sauta sur sa chaise, se leva tout droit, et voulut prononcer quelques mots, mais Molotoff disait déjà avec stupéfaction :

— Relieff! mon premier aide de camp! pas possible! tu dois faire err....

Marthe lui jeta un regard impérieux, qui refoula les paroles dans la gorge de l'amoureux gouverneur.

— N'est-ce pas vrai, capitaine? demanda-t-elle par-dessus la table. Ne m'avez-vous pas dit que vous désirez vous distinguer et combattre les ennemis de notre tzar et de notre sainte foi? N'est-ce pas que je ne fais pas erreur, et que je remplis votre désir en demandant pour vous cette faveur à Sa Haute Excellence?

La question, présentée ainsi, ne pouvait avoir qu'une réponse. Relieff le comprit.

— C'est la vérité, dit-il. Merci, madame!

— Très-bien, cela! dit le lieutenant de l'empereur. Je vous connais, capitaine, et je sais que, grâce à votre situation et à votre fortune, une belle carrière est ouverte devant vous. C'est faire preuve de patriotisme que de demander à participer, dans ces conditions, à une expédition pareille! Vous n'êtes cependant que capitaine, et j'avais dit ce matin, au général Molotoff, que je désirais qu'un bataillon entier, commandé par un major, fût envoyé contre les Kipchaks; or, je ne veux pas m'en dédire! En vertu des pouvoirs que m'a conférés Sa Majesté Impériale, je vous nomme major,

capitaine Relieff, et je bois à votre santé, cordialement et de toute mon âme! Messieurs, dit le général à la ronde, à la santé du major Relieff, commandant en chef de l'expédition! Hourrah!

— Hourrah! répondirent les invités.

Le bruit des verres et celui des conversations, devenues bruyantes, résonna longtemps dans la salle; Relieff avait choqué son verre contre celui du lieutenant de l'empereur; il avait remercié Marthe d'un sourire qui lui avait fait baisser les yeux, et il était retourné à sa place, sourd, insensible et muet aux félicitations qui lui venaient de tous côtés.

— Cette femme vous aime, n'est-ce pas? lui demanda Lise.

— Le sais-je, seulement! murmura-t-il.

Les fauteuils, poussés, grincèrent sur le parquet, et les invités, deux à deux, se rendirent dans le salon pour prendre le café.

Relieff était resté à table, sombre, pensif, la tête entre ses mains.

— Quelle diable d'idée avez-vous eue là, mon cher? lui demanda Molotoff, en passant près de lui.

Prince Joseph Lubomirski.

La suite prochainement.

LES

NOUVEAUX ÉTATS BRITANNIQUES

ET LES PÊCHERIES FRANÇAISES

DANS L'AMÉRIQUE DU NORD [1]

Pour prendre la morue, les pêcheurs des bancs se servent de lignes de plusieurs kilomètres, nommées lignes de fond ou lignes dormantes. On les maintient au fond de l'eau, après y avoir accroché des hameçons de distance en distance. Chaque soir les lignes sont relevées et le poisson rentré dans les chaloupes. Il y a aussi en usage une autre ligne plus petite, dite ligne à main; elle sert quand la morue quitte les grands fonds et se rapproche de la surface. Par ce moyen, un bon pêcheur prend facilement dans sa journée deux et trois cents morues. On peut juger dès lors de la fatigue que doit éprouver son poignet après avoir lancé et retiré aussi souvent la ligne. Si la morue ne mord pas à l'appât, on a recours à un nouvel engin nommé flotte-faux ou vatte. Un morceau de plomb simulant un poisson et garni d'hameçons, est fixé à une ligne à main que l'on jette au milieu des bancs de morue. Le pêcheur donne à la ligne un mouvement alternatif analogue à celui d'un faucheur qui coupe du blé, et ramène par un coup brusque les morues ramassées par les hameçons. Le plus souvent, on se sert de lignes garnies de boîtes.

La voracité du poisson s'accommode facilement de ce que l'on veut bien lui donner. Suivant l'époque, on armera les lignes avec du hareng, du capelan ou de l'encornet. Ces trois poissons ont des époques de passage tout aussi réglées que celles des hirondelles en

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juillet 1873.

France. Le hareng et le capelan viennent par bandes le long des côtes de Terre-Neuve, où les Anglais s'en emparent pour le vendre à Saint-Pierre. A leur départ, ils laissent dans le commerce local une bonne partie de l'argent qu'ils ont reçu. Le hareng sert jusqu'au commencement de juin; après lui vient le capelan. C'est un cousin de la sardine très-apprécié par la morue. Le dernier appât employé est l'encornet : ce poisson ressemble assez à ce que sur les côtes de France on nomme une seiche. La pêche de l'encornet est une fête pour l'île de Saint-Pierre. Hommes, femmes et enfants sont de la partie, et la rade disparaît sous la multitude d'embarcations de toutes couleurs. Comme aliment, l'encornet n'est abordable que pour les gosiers indigènes. Il y a un dernier appât, devenu rare aujourd'hui, dont le poisson se montrait très-friand : c'est un petit coquillage bivalve que l'on ramassait sur les côtes, où il abondait autrefois.

Dans le commerce, la morue se divise en deux catégories, la grande et la petite. La grande provient des bancs qui avoisinent Terre-Neuve, et plus particulièrement du grand banc; la petite se prend sur les côtes de l'île et sur celles de Saint-Pierre. Les bancs sont généralement couverts d'un limon boueux apporté du rivage par les courants, et très-propre à la végétation sous-marine. Ces herbes sont la sauvegarde de la morue. C'est là qu'à l'époque du frai, la femelle vient déposer ses œufs, fécondés ensuite par le mâle. Chaque morue en a ainsi, dit-on, jusqu'à 90 millions! Bien des naturalistes ont cherché à comprendre les mœurs de ce poisson sans y être parvenus. Ses migrations sont aussi extraordinaires que celles des oiseaux. On dit bien que la morue est attirée dans le Sud, au moment du frai, par le besoin de trouver une température plus clémente; que ce mouvement est déterminé par la nécessité de fuir devant d'autres poissons plus gros qui la poursuivent; mais tout cela n'explique en aucune façon les caprices du poisson, qui, une année, paraît en masse sur un point, pour l'abandonner l'année suivante. On est réduit sur tout cela aux conjectures. La réglementation, qui saisit toujours le côté mesquin des choses, a essayé de remédier aux disparitions du poisson, en organisant un système de prohibition dont le résultat a été d'entraver le commerce sans nul avantage pour l'avenir. On a déjà renoncé à une partie de ces entraves, et on ne conserve les autres que par habitude. La loi qui régit les migrations restera probablement cachée, et la morue demeurera sans doute aussi insensible aux avances des bureaucrates qu'aux ménagements des pêcheurs. Un fait que l'on est aussi forcé de constater, c'est la diminution de la taille, même au large. Les morues de 3 pieds, si communes autrefois, ne se rencontrent guère plus. Peut-être la di-

minution de la taille est-elle une loi de la Providence, qui procède à l'anéantissement de l'espèce par des degrés insensibles.

Aussitôt qu'une chaloupe est remplie de morue, on porte le poisson à bord des bâtiments, où l'on en commence la manipulation. Le trancheur la tranche au plat, c'est-à-dire la débite de la tête, puis de l'arête médiane, après que le décolleur l'a ouverte et qu'il a enlevé les foies, que l'on réserve. Le poisson est ensuite porté dans la cale et placé entre deux couches de sel, où il est *emmagasiné en vert*. Ainsi préparé, il peut supporter une première conservation. La saumure s'écoule dans la cale, et la morue prend alors cette forme aplatie que nous lui connaissons. Une fois chargé, le bâtiment appareille soit pour Saint-Pierre ou Bordeaux, où la morue est séchée, soit pour l'étranger, où elle est toujours portée en vert. Si c'est à Saint-Pierre que le navire se rend, il retourne au banc après avoir pris un nouveau chargement de sel. Dans les bonnes années, un navire de 150 tonneaux peut faire ainsi trois voyages et prendre environ 120,000 morues. Depuis quelques années, les pêcheurs ont une grande tendance à vendre leur morue en vert. Ils sont ainsi dispensés du soin du séchage, opération délicate, et des inconvénients d'une longue traversée. Dans la cale des bâtiments l'air arrive difficilement, et une mauvaise aération est souvent une cause de détérioration pour les produits.

Pour sécher la morue, on l'étend sur de vastes espaces qui permettent d'en exposer la plus grande surface au soleil. L'île de Saint-Pierre présente beaucoup de ces champs, couverts de pierres, nommés graves ou grèves. C'est un art de savoir le degré de chaleur nécessaire au poisson, le nombre de soleils qu'il lui faut, comme disent les pêcheurs. Un soleil de trop, et la morue est brûlée; une averse sur le poisson, et le voilà perdu. A Terre-Neuve, les Anglais emploient, au lieu de graves, les claies d'osier nommées vigneaux. Le séchage est plus long par cette méthode, mais il est plus sûr, parce que l'humidité persiste moins. La morue est souvent tournée et retournée par les graviers, qui chaque soir la placent *en arrime*, c'est-à-dire en tas, pour la mieux préserver de l'humidité de la nuit. Avant de la mettre en bocaux pour l'expédition, on la soumet à une dernière opération, le pressage hydraulique. Elle diminue ainsi de volume, et les dernières molécules d'air en sont chassées. Toute la morue séchée par nos pêcheurs n'est pas vendue; les armateurs en conservent chaque année une partie qui, l'année suivante, est expédiée comme primeur et vendue à des prix fort au-dessus du cours.

De tous les résidus de la manipulation de la morue, le foie est le plus important. Aussitôt séparés du poisson par les soins du décolleur, les foies sont portés par les graviers au *cajot*, grande cuve à

base trouée, où l'huile se produit sous l'action de la température ambiante. C'est le procédé dit *à froid*. A Saint-Pierre, on la prépare aussi *à chaud*. Pour cela, on soumet à l'action du feu les foies enfermés dans des cuves à double fond, et on recueille dans des barils l'huile qui coule par un robinet. Nos pêcheries exportent annuellement 500,000 kilos d'huile brute, variant de qualité suivant le chauffage. A raison de 3 et 4 francs par litre, on voit que c'est là un bon appoint au commerce du poisson. On a aussi cherché à utiliser dans le commerce certains autres résidus de la préparation de la morue, la rogue, par exemple. On l'a expédiée en France comme appât pour la pêche à la sardine. Malgré les avantages faits à cette industrie, qui, si elle réussissait, nous rendrait pour cette pêche, qui intéresse notre littoral, indépendants du commerce anglais, les résultats ne sont pas heureux. On ne peut parler que pour mémoire des langues de morue, peu comparables aux langues de perroquet. Restent les têtes et les entrailles. On a essayé de les expédier en France pour l'agriculture. Elles forment un bon engrais dont le prix de revient est malheureusement trop élevé pour que l'on ait pu continuer l'exploitation. On a aussi tenté de fabriquer du noir animal sur place, mais sans succès.

La morue de provenance nationale est expédiée en France, aux colonies, et sur quelques marchés étrangers. La grande consommation est faite par les nègres des Antilles et de l'île Bourbon. Aux Antilles, la morue, préparée avec de la farine de manioc, forme un mélange hideux qui est pour le noir le *nec plus ultra* de l'art culinaire. Peut-être l'Arabe de l'Algérie s'y accoutumerait-il. Ce serait un nouveau débouché ouvert à l'industrie de la pêche. Le prix moyen du quintal de morue sèche est de 22 francs pour le petit poisson, un peu plus pour le grand. Sur certains marchés, la morue anglaise fait concurrence à la nôtre, et se soutient bien, quoiqu'on lui reproche de ne pas être toujours salée avec des sels de première qualité.

Durant les longues traversées, il arrive que le poisson se gâte, surtout dans les pays tropicaux. Il devient alors urgent de s'en débarrasser à tout prix. Quand on y est contraint, on le jette à la mer. Si l'on peut atteindre un port de relâche, on s'efforce de le vendre aux meilleures conditions possibles, comme engrais pour les terres. Même dans cet état, tout n'est pas perdu. On le voit, la pêche est une opération chanceuse, suivant le caprice du poisson et les influences météorologiques qu'il subit une fois pris, et le résultat financier peut varier considérablement. Le plus souvent, les armateurs font de gros bénéfices, parce qu'ils ont plusieurs bateaux pêchant sur des points différents, et durant plusieurs années, avec le même matériel. Il

peut arriver cependant qu'il y en ait de ruinés. Bien que ce soit là le sort de toute entreprise industrielle, le gouvernement a cru devoir intervenir pour encourager les efforts des maisons de pêche. C'est dans ce but qu'il a organisé la prime.

L'institution remonte à un décret du 8 février 1816, qui divise les primes en deux catégories. La première, basée sur le nombre d'hommes d'équipage, à raison de 50 francs par tête, est payée à l'armateur aussitôt après le départ des navires. La seconde, nommée prime sur les produits, est acquise par l'exportation de la morue de provenance française soit aux colonies françaises, soit à l'étranger. L'exportation de la rogue en France donne aussi droit à la prime. Son taux varie suivant la destination du poisson; mais, dans la plupart de nos colonies, on arrive facilement à doubler son prix normal. La morue séchée en France pour être expédiée à l'étranger n'a droit qu'à la prime sur la morue verte; cela tient à ce que les graviers employés dans ce cas au séchage ne font pas partie de l'inscription maritime, institution que la prime a surtout en vue de protéger. Depuis 1816, les discussions sur la prime se sont renouvelées au sein des assemblées législatives. En 1841, il fut reconnu, après de longs débats, que les équipages morutiers étaient une pépinière nécessaire au recrutement de la marine de guerre, et c'est à ce titre que la prime fut maintenue. Aujourd'hui, cette raison n'a plus toute sa valeur. Si nos marins n'étaient pas employés à la pêche de la morue, le commerce est assez étendu pour les employer ailleurs, et ils ne pourraient qu'y gagner, pécuniairement parlant. D'ailleurs, la marine à vapeur permet de restreindre le nombre des matelots, et il faut déjà avoir recours à la conscription pour compléter le rendement insuffisant de l'inscription.

La grande raison du recrutement des équipages n'a donc plus toute sa valeur. Le second argument mis en avant par les partisans de la prime ne constitue pas un intérêt de premier ordre, et par suite doit être écarté. Donner la prime, disent-ils, c'est permettre aux classes pauvres d'avoir la morue à bon compte, et de s'en nourrir. Ceci me paraît peu sérieux. Si l'on supprimait la prime, il est probable que les prix ne changeraient guère, et que les bénéfices seuls des armateurs auraient à en souffrir. Or ils sont assez considérables pour qu'on puisse courir sans péril le risque de les voir baisser un peu. Si l'on veut d'ailleurs conserver la prime, pourquoi ne pas la donner aux hommes, plutôt qu'à leurs patrons? Actuellement, elle ne peut être distribuée qu'après une loi qui statue pour une période de plusieurs années. L'État a toujours soin de demander préalablement l'avis de l'assemblée de Saint-Servan, laquelle vote à l'unanimité le maintien de la prime. C'est fort naturel, l'assemblée ne se

composant que d'intéressés. Quand une dépense est inscrite au budget, on la garde; un ministre peut ouvrir de nouveaux chapitres; mais s'il veut en rayer, il devient la bête noire de tout un corps! On peut donc supposer que la prime durera encore longtemps. Elle donne cependant lieu à de singuliers abus; c'est ainsi que l'on a vu tel capitaine acheter de la morue anglaise pour pouvoir jouir de la prime sur les produits. Au fond, les armateurs gagneraient à la suppression de la prime. L'État, ne les encourageant plus de ses deniers, entrerait moins dans leurs affaires, et l'extrême protection n'est pas sans influence sur la diminution marquée de la pêche. C'est à peine si maintenant elle occupe dix mille hommes. Les salaires insuffisants et le manque d'appui contre les entreprises des pêcheurs étrangers, voilà les vraies causes de cette diminution.

Vers les premiers jours d'avril a lieu le second départ de France. Les havres sont nombreux à Terre-Neuve, et certains d'entre eux sont préférables. C'est pour éviter toute discussion entre les capitaines, que l'assemblée de Saint-Servan désigne d'avance la place que chacun doit occuper. Tous les cinq ans on tire de nouveau les places au sort. Autrefois, tout navire de pêche devait rallier le croc, et les premiers arrivés choisissaient leur place. On inscrivait le nom de la place et celui du navire sur un écriteau. Outre que cette façon de procéder faisait perdre du temps, elle présentait un grand danger. On vit des capitaines pris par le calme mettre à la mer leurs embarcations pour arriver premiers. Les accidents furent assez nombreux pour qu'en 1702, un décret royal organisât la réglementation actuelle. On admet que chaque capitaine, en entrant dans le havre à lui désigné, entre en jouissance de tout ce qui s'y trouve. Il est tenu seulement d'entretenir le matériel et de le remettre en état avant son départ.

Chaque havre comporte autant de places de pêche et d'habitations qu'il y vient de navires. Dès l'arrivée à destination, ceux-ci sont désarmés ou renvoyés sur les bancs, s'ils ont un équipage suffisant pour permettre les deux pêches. L'équipage est aussitôt distribué dans les baraquements en planches, que l'on répare tant bien que mal à l'aide du bois que les traités nous autorisent à couper. Tous les rapports des commandants de station s'accordent à constater que les réparations même les plus urgentes ne sont pas toujours faites aux habitations, grâce à l'incurie des capitaines pour la santé de leurs hommes. L'hôpital est trop souvent un infect bouge dont la vue seule rendrait malades des hommes bien portants. Je ne dis rien de l'aptitude des médecins, l'idéal de beaucoup de capitaines étant de voir leur docteur *trancher* la morue dans leurs moments de loisir. Longtemps avant d'arriver à un havre de pêche, une odeur caracté-

ristique vous avertit que l'on approche. On découvre bientôt l'habitation, cachée le plus souvent dans un pli de terrain, à l'abri des vents. Le chauffant, le cujot, les magasins, les maisons manales, forment un véritable hameau, auquel un petit jardin rempli de légumes donne un air fort riant. Quelquefois, sur une éminence tout près de là, on aperçoit une croix en bois qui vous rappelle qu'à côté de la vie la mort a réclamé sa place. La maisonnette la mieux installée est dévolue au capitaine. Si le comfort y est fort rare, la propreté s'y rencontre d'ordinaire. Des tonneaux sciés en deux remplacent les chaises; des bouteilles en sont d'ordinaire le plus bel ornement, avec quelques verres ébréchés, dans lesquels le capitaine place ses pipes. Pour compléter le tableau, tout au fond d'une chambre unique, une couchette de bord, ornée de rideaux en toile qui, en s'écartant, laissent voir une photographie de femme entourée de babys. Une pareille couche n'invite pas à la mollesse, et le capitaine est toujours un homme actif qui ne perd pas une seconde. Debout avant le jour, il préside lui-même, la pipe à la bouche, aux préparatifs de départ pour la pêche. Les hommes ne dorment pas une minute de plus que l'heure réglementaire, et lui-même va secouer les paresseux. Sa principale distraction est de travailler le jardin de l'habitation. Aidé du docteur, il sème les légumes qui varieront agréablement les menus, par trop uniformes. Sauf cet appoint, la nourriture des hommes est la même que celle des banquiers, c'est-à-dire composée en grande partie de morue. Si c'est uniforme, c'est sain. Le seul reproche que l'on puisse faire à la ration journalière, c'est de contenir trop de spiritueux. Cette boisson sert un penchant funeste, malheureusement déjà trop développé dans la population bretonne, si largement représentée à Terre-Neuve. Malgré ses occupations, le capitaine trouve toujours un moment pour aller voir la femme de *son gardien*, et l'on dit qu'il profite d'habitude du moment où celui-ci est à la mer, afin de donner plus de prix à sa visite.

L'ami du capitaine, le docteur, a aussi une cabane à lui; c'est la plus confortable après la première. De même qu'il est médecin à demi, le docteur est collecteur à demi, naturaliste à demi. Sur une table boiteuse, sont quelques volumes perdus au milieu d'herbiers commencés, mais jamais finis. Les hommes, tant pêcheurs que graviers, sont logés dans de grandes baraques auxquelles la *Maison rustique* trouverait beaucoup à redire. Un hamac sert de lit, et tout est réglé dans la baraque comme à bord. La vie est moins dure pour les pêcheurs des côtes que pour ceux des bancs; cependant ils travaillent chaque jour, dimanche compris, quand la pêche donne. Bien qu'elle soit très-comparable à une moisson que l'on récolte quand on peut, il serait désirable que le repos du dimanche fût respecté.

Les armateurs mêmes y trouveraient avantage, car l'homme qui ne se repose pas régulièrement travaille mal. De plus, l'intérêt religieux est assez grand pour qu'on le prenne en considération. Les moments de loisir forcé sont employés par les hommes à faire pour eux-mêmes du poisson salé que le capitaine les autorise à prendre, et qui ajoute un léger appoint à leur maigre solde. Il n'y a donc pour eux, aux jours solennels, ni repos physique ni repos moral.

La pêche de la morue n'est pas la seule à laquelle se bornent nos pêcheurs. On a tenté aussi celle du saumon, et des places, dites saumoneries, sont cédées aux armateurs par voie de tirage au sort, comme les places pour la morue. Ces saumoneries sont aujourd'hui presque abandonnées, malgré l'immunité des droits du poisson à l'entrée et les encouragements donnés, à l'Exposition de 1867, à des conserves de saumon de Terre-Neuve. Des conserves de homard, également encouragées, sont également considérées comme désavantageuses par les fabricants, qui y ont renoncé. Les Anglais pêchent comme nous là où les traités les y autorisent. De plus, sur certains ports de la côte sud, on conserve du poisson frais, envoyé l'hiver sur les marchés de Québec, Halifax et même Boston. Jusqu'ici, ces envois ont été des essais, et ne sont pas encore organisés d'une manière régulière.

M. de Gobineau, dans une étude curieuse sur Terre-Neuve, se fait l'écho d'une réclamation des plus justes dont jusqu'ici il n'a pas été tenu compte. « La plupart des pêcheurs, dit-il, comme tous les hommes aux prises avec le danger, ont conservé dans leur cœur un attachement sincère aux principes religieux dans lesquels ils ont été élevés. Les secours de cette espèce manquent totalement à nos pêcheurs. Pourquoi les compagnies religieuses n'enverraient-elles pas un peu moins de leurs membres convertir des Chinois qui ne se convertissent pas, et ne les dirigeraient-elles pas sur ces colonies d'hommes qui en ont tant besoin ? »

C'est le 20 avril qu'a lieu le dernier départ de France pour Terre-Neuve. En comptant sur une traversée moyenne d'un mois, on a des chances de ne plus trouver de glaces au moment de l'arrivée. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Quelquefois un bâtiment a lutté de vitesse pour arriver à son poste, et, au moment de l'atteindre, il est arrêté brusquement par une barrière infranchissable : c'est la banquise, le champ de glace, suivant l'expression anglaise (*ice field*). Si l'on ne retourne au plus vite en arrière, on est tout à coup saisi par la banquise, qui vous a entouré avant que vous y preniez garde. Elle s'ouvre par moments, puis les courants et les vents ferment aussi vite qu'ils l'ont formé cet étroit chenal. Il y a des capitaines assez hardis pour s'y engager ; opération fort périlleuse, car si l'on sait

quand on y entre, on ignore quand on sortira, si même on en doit sortir. Une fois dans le *ice field*, le navire est placé dans la même position qu'une mouche au sein d'une toile d'araignée : il ne peut attendre sa délivrance que d'un nouveau caprice des vents ou des courants. Lorsque l'œil s'est accoutumé à la lumière chaude que vous renvoie la glace, on y découvre les plus pittoresques accidents. Quand d'un coup d'œil on embrasse l'ensemble, on croirait voir une table d'auberge mal équarrie, recouverte d'une nappe malpropre; mais la nature, qui a horreur de l'uniformité, a semé cette surface monotone de taches d'un rouge sanguinolent. Ces taches sont produites par une quantité de petits animaux rudimentaires établis à demeure dans la glace. Avec les phoques, qui de temps à autre montrent leur tête étrange entre deux glaçons, ce sont les seuls êtres vivants de ces immenses glaciers. Cette lourde masse s'est détachée du pôle; elle connaît le mot de ce sphinx jusqu'ici impénétrable. En un instant, les noms des esprits aventureux qui ont cherché la grande énigme reviennent à la mémoire, et leurs ombres, évoquées de ce linceul de neige, semblent vous rappeler à la réalité du danger. Le cercle fatal vous enlace en une sorte d'étau, quand soudain une seconde banquise arrive et se soude avec fracas à la première. Le choc a brisé la glace; vous croyez être libre : c'est le danger qui commence. La mer se précipite entre les glaçons brisés et les agite avec furie. Comme d'immenses dolmens des landes celtiques soulevés par les korigans, ils dansent lugubrement une ronde effroyable autour du malheureux navire, qu'ils menacent d'écraser. L'équipage doit renoncer à la lutte avec ces géants, et il faut attendre ou un miracle ou la mort. Le miracle est rare, et le plus souvent, le navire, soulevé une dernière fois, retombe brisé en mille pièces par le choc de ces terribles béliers. Quelques malheureux, échappés à la mort, se cramponnent à un glaçon comme à une bouée de sauvetage. Entraînés dans l'Océan avec leur île flottante, ils périssent après avoir vu leur dernier refuge fondre goutte à goutte. Quelle philosophie aura des consolations pour ce moment suprême? Si la nuit, lorsque deux banquises se rencontrent avec le bruit de tonnerre qui leur est propre, le ciel est illuminé d'une de ces lueurs boréales si communes dans ces parages, on éprouve comme un de ces éblouissements où la peur tient autant de place que l'admiration. De tels spectacles sont au-dessus de ce que l'imagination peut rêver, et quand on les a vus, tout en échappant au danger, on en conserve éternellement la mémoire. Alors qu'après avoir passé quinze ou vingt jours dans la banquise, on s'en trouve enfin dégagé, la mer libre vous paraît être la terre promise, et le jour de la délivrance un jour de fête.

Dans ce pays des glaces, les *ice fields* ne sont pas seuls à crain-

dre; les *ice bergs* partagent avec eux l'honneur de rendre fort désagréable la navigation des parages de Terre-Neuve. Ce sont d'immenses montagnes de neige dont le pied s'enfonce démesurément dans l'eau, tellement que l'on en voit d'échoués en pleine mer. Quand le temps est clair, il est facile de les éviter; mais avec de la brume, la surveillance la plus attentive devient nécessaire pour ne pas venir se briser contre eux. Il y a de ces ice-bergs hauts comme des cathédrales et aussi découpés que ces édifices; d'autres ressemblent à un château fort avec tourelles et pont-levis; il est bon d'être toujours en garde contre eux et de se tenir à bonne distance. On les voit, en effet, se retourner brusquement quand leur base a été minée par l'eau. La mer bouillonne alors à une grande distance, comme si elle avait englouti un quartier de montagne. Quand un navire a été assez heureux pour éviter tous ces dangers, il arrive enfin à sa place de pêche, où tout s'organise comme sur la côte ouest.

Après avoir découvert Terre-Neuve, Cabot avait continué vers le Nord. Le premier il soupçonna cet immense espace de terres durcies, de neiges congelées qui, depuis, a trouvé des possesseurs, sinon des habitants. Les terres glaciales ont aussi leur histoire. Cabot avait désespéré de rien fonder dans ces froides latitudes; Hudson, qui le suivit en 1607, y créa un établissement qu'il paya de sa vie. La voie était ouverte, et de hardis négociants y eurent des comptoirs qui subirent le sort de nos possessions d'Amérique. Comme à Terre-Neuve, Français et Anglais se disputèrent le terrain avec des chances diverses jusqu'en 1713. Le pays prit alors le nom de Nouvelle-Angleterre, et plus tard de Colombie anglaise. Il fut loué à une compagnie d'aventuriers, constituée en 1670 par un édit royal. Celle-ci, dès lors, y exerça une autorité souveraine. Le commerce des pelleteries prit une assez grande extension pour que la Pérouse s'emparât des comptoirs de la compagnie. Ils furent rendus à la paix de 1763. Les terres glaciales, au nord, s'étendent avec le progrès des découvertes; au sud, la Nouvelle-Angleterre s'arrêtait aux confins de la terre habitable. Là, commençait la Nouvelle-France. Les baleiniers sont les seuls hommes civilisés qui visitent régulièrement les terres glaciales. Autrefois, nos compatriotes s'étaient acquis une haute réputation en ce genre, réputation perdue depuis. Louis XVI voulut, en 1783, relever la pêche de la baleine, et attira à Dunkerque une colonie d'étrangers des pays du Nord qui en avaient conservé les traditions. Cette mesure fut inutile, et, depuis lors, les Français ont à peu près renoncé à cette pêche, malgré la forte prime qui y est attachée et les facilités que l'on pourrait tirer pour la faire de nos établissements à Terre-Neuve. Les Anglais de cette île se livrent aussi, dans le nord, à une autre pêche, qui, exploitée par nous, pourrait devenir une nouvelle

source de richesse. Je veux parler de la pêche du phoque ou veau marin, dont la peau et la graisse trouvent dans le commerce d'importants débouchés.

Pour s'emparer des phoques, il faut les poursuivre, et non sans péril, de glaçons en glaçons. Le chasseur de phoques doit avoir le pied aussi ferme et le coup d'œil aussi sûr que le chasseur de chamois. Pour l'un comme pour l'autre, un faux pas, c'est l'abîme, et l'abîme recèle la mort. Le plus souvent la balle glisse sur la peau épaisse de ce singulier amphibie, et, pour le prendre, le meilleur moyen est de l'attendre, à l'affût, derrière un glaçon. On le frappe alors d'un coup de bâton sur le museau, et il en meurt. Le phoque vit aussi bien dans les latitudes tropicales que dans les latitudes froides. Rien de curieux comme de le voir, dans les premières étendre, sa peau luisante aux ardeurs du soleil. Les phoques vivent par groupes, le mâle présidant fièrement à un véritable sérail que ne dédaignerait pas un pacha à trois queues. Espérons qne nos pêcheurs ne laisseront pas les Anglais continuer à profiter seuls d'un butin qui, bien qu'acheté au prix de grandes fatigues, a une valeur considérable. Pour s'en emparer, il faut braver le froid, et dans ces contrées désolées c'est un ennemi cruel. La rigueur du climat blanchit la peau des animaux et étiole jusqu'à l'intelligence des indigènes.

Ces malheureuses créatures ne vivent que pour les besoins physiques ; ils ne goûtent de la civilisation que ses jouissances les plus grossières : le tabac ou l'eau-de-vie. D'avides trafiquants ont soin de les pourvoir de l'un et de l'autre. Le tabac procure à leurs sens alourdis d'âpres jouissances. Si le tabac vient à leur manquer, il est bon de ne pas se montrer à eux muni d'une barbe tant soit peu plantureuse, car on est exposé à se la voir arracher pour rouler une cigarette. Je m'étonne qu'il ne se soit pas encore rencontré un industriel assez immoral pour introduire parmi les sauvages l'opium qui mène en Orient tant d'êtres au tombeau. A mesure que la nature se refroidit, l'homme semble se dégrader ; on dirait qu'il n'est placé dans ces affreux pays que pour empêcher la transition trop brusque entre l'homme civilisé et l'ours blanc. On trouve dans la Nouvelle-Angleterre trois races de ces êtres méritant à peine le nom d'hommes. Comme en Afrique, ils vivent errants, divisés en tribus, creusant leurs huttes dans la neige, là où la chasse et la pêche leur permettent de vivre. Ils suivent la loi de destruction qui sévit sur toute race sauvage au contact de la civilisation, et à peine, aujourd'hui, peut-on estimer leur nombre total à 40,000, chiffre bien faible pour cette immense étendue de territoire. L'étude des terres arctiques est maintenant à l'ordre du jour, et la science a

pris le pas sur la question commerciale, mobile des premiers explorateurs. On voulait atteindre les Indes par la voie de l'ouest, et cette idée fut poursuivie pendant cinquante ans par la ténacité britannique. Les Français d'Amérique, dont l'Angleterre était heureuse de diriger vers la mer l'esprit turbulent, ont leur place marquée parmi ceux dont les efforts persévérants firent enfin découvrir la série de détroits connus depuis sous le nom de Passage Nord-Ouest. Tantôt ils partaient seuls, supportant stoïquement les plus cruelles souffrances, tantôt ils servaient de guide aux capitaines anglais lancés par la Couronne ou par la Cité de Londres à la recherche du fameux passage. Ce n'est qu'en 1853, que le problème a été résolu. Mac-Clure et son lieutenant Crewel se sont enfin rencontrés, l'un venant du Pacifique, l'autre de l'Atlantique. Les voyages qui ont illustré les noms de Bank, de Melville, de Mac-Clure, etc., ont démontré qu'il fallait renoncer à se servir du Passage Nord-Ouest comme route pratique pour aller aux Indes. Leurs souffrances, cependant, n'ont pas été inutiles; chacun d'eux a fourni une donnée pour la solution du grand problème. Aujourd'hui l'intérêt de la route des Indes par l'ouest est insignifiant, et si les Anglais s'entêtent encore à explorer ces parages, c'est par point d'honneur national. Ils semblent vouloir, au dix-neuvième siècle, se dédommager de l'état de stagnation dans lequel ils sont demeurés pendant la grande ère des découvertes.

Personne n'a songé à contester aux Anglais le droit de mettre leur pavillon sur ces terres inutiles, qui, presque toutes, portent les noms de la famille royale actuellement régnante. La concession de toutes ces terres, y compris le Labrador, fut donnée par la Couronne à la Compagnie de la baie d'Hudson, dont l'origine fut celle des *aventuriers d'Angleterre*. Jusqu'en 1867, elle a régné souverainement sur les pays, qu'elle avait partagés en districts administrés par des agents nommés par elle-même. Un gouverneur, assisté d'un conseil, avait la haute direction, et cette compagnie fournissait de fourrures l'Europe entière. Elle avait même tenté d'organiser un établissement agricole qui a été repris en sous-œuvre par le gouvernement des *News Dominions*, quand les propriétés de la compagnie passèrent sous la direction de celui-ci. Les climats du Nord deviennent chaque année plus froids, par suite du renversement de l'axe de la terre. On peut donc croire que la question du pôle Nord ne sera jamais résolue, à moins que l'on n'invente des moyens de transport qui nous manquent jusqu'ici.

Mais il est temps, avant de terminer cette étude, de nous occuper plus spécialement du Canada, où Jacques Cartier, en 1534, planta le drapeau de la France. En 1542, des aventuriers, conduits par le

chevalier de Roberval, fondèrent Charlebourg, non loin de l'emplacement où devait s'élever Québec. Cartier avait trouvé une population indigène compacte et douce et un pays splendide. La pompeuse description qu'il en fit à son retour attira beaucoup de Français à la Nouvelle-France. Avec Champlain, en 1608, ce nombre s'accrut sensiblement, et il fonda Québec. Les nouveaux venus tournèrent toute leur intelligence du côté des pelleteries; ils accompagnaient dans leurs chasses les indigènes qui leur livraient les fourrures les plus belles pour des bimbeloteries de commerce, et ces courses dans les forêts vierges plaisaient fort à nos compatriotes, qui négligèrent tout le reste.

Le gouvernement français qui, dans un intérêt bien entendu, aurait dû tourner les efforts des colons vers les travaux des champs, laissa faire parce qu'il affermait les forêts à des traitants dont l'or remplissait ses caisses. Livrer un pays aux traitants, c'était l'abandonner à une bande de bêtes affamées dont la seule pensée était d'en épuiser les ressources sans aucun souci de l'avenir. On vit alors, depuis l'Acadie jusqu'aux terres glacées du Nord, mettre à contribution les forêts et la mer pour grossir la fortune de quelques intrigants bien en cour. L'émigration, qui avait commencé sur un bon pied, s'arrêta devant le privilége en même temps que devant les résistances des indigènes exaspérés. On dut, en 1662, envoyer des troupes pour apaiser un soulèvement. Les sauvages ne fournissant plus de peaux, il fallut plus que jamais se suffire par ses propres moyens, quoique l'agriculture eût été absolument abandonnée. De plus, les indigènes avaient lié des relations avec les Anglais établis dans le sud de nos possessions, et qui firent tous leurs efforts pour faire dévier de leur côté les richesses que plus d'humanité nous aurait conservées. Ici, comme partout, le peuple anglais n'inventa rien et se contenta de profiter des découvertes faites par d'autres.

Les guerres de la France et de l'Angleterre provoquèrent, au Canada comme en Acadie, des luttes entre les colons. Dans ces luttes, les Anglais eurent pour alliés les Iroquois, et les Hurons nous restèrent fidèles, du moins en apparence, car, au fond, Hurons et Iroquois concordaient dans le désir commun d'expulser ces étrangers qu'ils avaient commis la faute de si bien recevoir. Une première fois, la paix de Saint-Germain-en-Laye vint mettre fin aux hostilités; plus tard, les vents nous sauvèrent d'une escadre anglaise venue à l'embouchure du Saint-Laurent, et la paix de Ryswyk permit à la colonie de respirer. Les colons en profitèrent pour s'étendre et bâtir de nouvelles villes, marchant toujours vers l'ouest à la poursuite du gibier qui se retirait devant eux. Malgré tout, à l'époque du traité d'Utrecht, le Canada n'avait que 20,000 habitants; l'incapacité des gouverneurs successifs avait amené ce triste résultat. Enfin, en 1747,

arriva comme gouverneur la Galissonnière, homme aussi intègre qu'intelligent. Il commença par enrayer le monopole en décrétant que la pêche serait libre ; il mit en honneur l'agriculture et modifia la loi des partages égaux qui régnait au Canada d'après la coutume de Paris. Cette loi, la négation, au nom d'un faux principe d'égalité, de la liberté de tester, frappait de mort les intérêts agricoles. Ce fut lui qui commença une série d'ouvrages fortifiés pour mettre notre colonie à l'abri des Anglais. Ceux-ci, solidement établis tout près de nous, avaient profité de certaines obscurités de la paix de 1713 pour s'étendre démesurément vers le nord. Ils remontaient insensiblement vers le Canada, comme de nos jours les Russes marchent vers le Céleste-Empire. Après la Galissonnière, la vie commençait à renaître et la population avait presque quadruplé ; mais les événements vinrent disperser les éléments de prospérité si péniblement amassés. A la suite de combats où le courage succomba sous le nombre, les Anglais vinrent mettre le siége devant Québec. Chargés par les soldats de Wolf, les Canadiens, ne recevant aucun secours de la mère patrie, durent abandonner leur capitale. Je ne puis résister ici au plaisir de rapporter une anecdote de cette campagne citée par Raynal. Le courage des Français d'alors, luttant sans défaillance pour la patrie qui les abandonne, peut être opposé utilement au courage de certains Français d'aujourd'hui pour qui le mot de patrie a perdu toute sa valeur. Tout ce qui sortit de Québec vint former un camp sur la neige, dans l'ouest de la ville. Il y avait à peine quelques mille hommes, et l'on était en plein hiver. Ils ne se comptent pas, pour ne pas voir leur faiblesse, et par des routes impraticables ils marchent sur Québec, espérant surprendre les Anglais. Déjà les postes avancés sont enlevés et ils vont entrer dans la ville, quand un artilleur, tombé sur un glaçon que le fleuve emporte, est aperçu par les Anglais qui, mis en éveil, refoulent nos compatriotes. Accablé par la mauvaise fortune qui nous poursuivait alors, le Canada devint anglais par le traité de 1763. Qu'importait à Louis XV une colonie de moins ! ne lui restait-il pas le Parc-aux-Cerfs ?

Si les Canadiens, restés Français de cœur, jetaient quelquefois un regard de regret vers la patrie vaincue, ils reconnurent vite qu'au point de vue de leurs intérêts, ils avaient tout à gagner à vivre sous le gouvernement anglais. Ce ne fut pas sans étonnement que les Américains, qui pensaient être vigoureusement soutenus par les Canadiens, au moment de la guerre de l'indépendance, virent leur indifférence et même leur hostilité. Les Canadiens éprouvaient un besoin de repos que leur facilita le cabinet britannique, et ils se contentèrent d'être spectateurs de la lutte d'où sortit la fondation des États-Unis.

La guerre de 1778 ne fut pas cependant sans influence sur leur

sort. D'un côté, elle détermina le gouvernement anglais à étendre beaucoup les priviléges de ses colonies; de l'autre, elle suggéra à celle-ci des idées d'indépendance qui, sans ce stimulant, seraient longtemps demeurées stériles. Les Canadiens n'avaient pas pris part à la guerre de l'indépendance; mais, la lutte finie, ils opposèrent une force passive aux efforts des Anglais pour les absorber.

Laissant le Bas-Canada soumis à l'influence morale de la France, même sous leur domination, les Anglais allèrent s'établir plus haut sur le fleuve. La constitution de 1791 régla les choses dans ce sens. Mais le gouvernement britannique, au lieu de rester neutre dans les querelles entre le Haut et le Bas-Canada, montra bien vite ses préférences pour le premier, et cette attitude ne fit qu'envenimer les choses. Usant de son privilége d'une façon abusive, le roi d'Angleterre composa la Chambre haute du Bas-Canada d'Anglais, en lutte perpétuelle avec la Chambre élective, formée d'anciens Français. Toutes les affaires furent paralysées par cette antipathie mutuelle, et l'on vit la Chambre basse refuser de voter l'impôt uniquement pour faire pièce à la Chambre haute. Le malaise intérieur du pays se traduisit plus d'une fois par des révoltes ou des conjurations avortées, toujours éteintes dans le sang. En 1837, on vit se former dans ce pays un parti connu sous le nom de « sympathiseurs, » dont le but était l'annexion aux États-Unis. L'échafaud donna encore raison à l'Angleterre, mais sans rien changer aux symptômes alarmants que tout le monde entrevoyait. Lord Durham proposa comme remède, en 1840, l'union des deux parlements en un seul, tout en conservant sa vie propre à chacune des deux provinces. Cette réunion ne changea rien aux rivalités provinciales, qui se produisirent dans le nouveau parlement avec plus de violence que dans l'ancien. En 1854, on tenta une nouvelle combinaison. Le principe électif fut appliqué aux deux Chambres, mais cette mesure ne servit qu'à faire éclater la tempête qui grondait depuis longtemps. D'après l'acte d'union, les deux provinces devaient avoir le même nombre de représentants dans les deux Chambres. Personne ne réclama tant que le Bas-Canada fut moins peuplé que le Haut; quand l'inverse eut lieu, les Haut-Canadiens demandèrent une représentation proportionnelle. Une immense agitation, à laquelle prit part le pays tout entier, rendit imminente l'ouverture d'une crise.

On était en 1861. Ni les radicaux, ni les conservateurs venus successivement au pouvoir ne purent donner au ministère une majorité suffisante. En face de cette singulière situation, lord Monk fit un appel énergique aux bons citoyens. Il exposa les difficultés pendantes compliquées encore des tendances annexionistes de certains districts de l'Ouest. Avec ce rare patriotisme, le trait le plus saillant du

caractère américain, les rivaux d'hier jurèrent d'oublier leurs rancunes dans une union étroite, féconde pour l'avenir. Les deux Canada ne voulurent plus en faire qu'un, et ils résolurent d'inviter leurs voisins à cette union qui devait être la base des *New Dominions of Canada*. L'idée de confédération s'était déjà produite dans les provinces maritimes, et une conférence dans ce but fut tenue à l'île du Prince-Édouard. La Couronne connaissait ces projets d'union. Dès qu'elle fut instruite des dispositions du Canada, elle engagea les autres provinces à ne rien faire que de concert avec lui. C'était se débarrasser habilement d'une tutelle gênante, mais ce ne fut pas sans résistance de la part des provinces maritimes, dont les intérêts étaient indépendants de ceux du Canada. On vit ces méfiances se produire à la conférence de Québec, chargée de discuter les bases d'une constitution à présenter au suffrage de la reine. Des craintes sérieuses se produisirent au sujet de l'homogénéité du nouvel État, que l'on compara aux couleurs multiples de l'arc-en-ciel. Néanmoins, l'entente eut lieu et la constitution votée fut soumise au suffrage de la reine, qui l'accepta dans ses principales dispositions.

C'est, comme toujours, le gouvernement représentatif avec un développement complet de la vie locale. La Chambre haute comprend le même nombre de députés pour chaque province, la Chambre élective est formée proportionnellement à la population. Un gouverneur général, nommé par la Couronne, exerce le pouvoir exécutif; des gouverneurs de province exercent le même pouvoir dans les provinces sous le nom de lieutenants-gouverneurs. C'est une république fédérative à laquelle il manque un président élu, dernière transformation qui n'est qu'une question de temps. Elle s'imposera tout naturellement par la force des choses, lorsque le *veto* de la reine, du reste très-limité, sera supprimé.

On a choisi pour capitale de la nouvelle confédération, qui a pris le nom de Nouveaux États du Canada, un bourg canadien du nom d'Ottawa. Déjà le bourg est devenu ville, et la modeste maison qui abritait les délibérations du premier Parlement a été transformée en un beau palais.

La nouvelle Confédération comprend l'ancienne province du Canada, l'ancienne Acadie, sauf l'île du Prince-Édouard et la Nouvelle-Angleterre, provinces qui toutes ont été françaises. Son Parlement s'est ouvert le 1er juillet 1867, en proclamant l'acte d'union voté par le Parlement anglais, le 29 mai de la même année, comme la charte du pays. Pour que l'union soit complète, il ne manque plus que l'adhésion de Terre-Neuve et de l'île du Prince-Édouard, dont les places ont été formellement réservées. L'orgueil de ces deux îles pourra souffrir sous la tutelle de l'Angleterre, mais leur intérêt bien

entendu leur commande de s'y résigner, car dans de pareilles conditions le joug de la métropole est très-léger.

Voilà à peine cinq ans que l'union des nouveaux États est accomplie, et déjà elle est devenue forte et compacte. Des actes législatifs d'une haute importance sont venus tromper les prévisions qui effrayaient les députés de la conférence de Québec. Deux provinces nouvelles, la Colombie anglaise et le Manitoba, ont déjà complété et consolidé l'édifice. Par le Manitoba, situé à l'ouest, la Confédération voit le Pacifique baigner ses rives ; par la Colombie anglaise, située au nord et cédée, à la suite d'une convention spéciale avec la compagnie de la baie d'Hudson, elle devient maîtresse du commerce des fourrures provenant des terres glacées.

Une des conditions formelles du pacte d'union est la construction la plus rapide possible d'une vaste voie ferrée, ayant pour tête de ligne Québec et Halifax. Elle traversera la Confédération du nord au sud et doit créer des débouchés à des contrées aujourd'hui sans routes de terre, et souvent empêchées par la glace de se servir de la voie de mer. Tout en donnant satisfaction aux intérêts économiques des provinces, ce chemin de fer aura l'énorme avantage de les mettre, quand le détroit de Belle-Ile est praticable, de dix-huit à vingt-quatre heures plus près des provinces de l'Ouest et de San Francisco. Ce grand travail, fait dans d'excellentes conditions de durée et de sécurité, sera achevé en 1873. Comme l'Overland, qui relie New-York à San Francisco, il mettra en communication l'Atlantique et le Pacifique, et sera pour ce chemin de fer une concurrence sérieuse.

« Cinq ans dans la vie d'un peuple ne comptent pas plus qu'une goutte d'eau dans l'Océan, et cependant on voit les destinées d'un pays dépendre de commencements moins longs encore. Pendant ces cinq ans, les épreuves n'ont pas manqué, et les *New Dominions* se sont établis sur des bases solides après en avoir triomphé. » Telles sont les premières paroles d'un exposé de situation long et minutieux, fait il y a quelques mois au sénat d'Ottawa par son secrétaire. Dans cet exposé, remarquable à plus d'un titre, le rapporteur indique les efforts faits par le Parlement depuis la conférence de Québec, les jours sombres qu'il a fallu traverser, les mesures prises pour triompher des obstacles et les résultats obtenus. Le langage de ce document se ressent un peu de la nationalité de son auteur. Souvent imagé, quelquefois emphatique, il n'a pas de paroles assez sévères pour l'opposition, qui n'a fait, dit-il, « qu'entraver la bonne marche des affaires sans que les opposants aient mis en avant une idée pratique. » En France, où, sous les gouvernements absolus qui s'y sont succédé, la presse officieuse n'avait pas assez d'injures pour les opposants, jamais on n'aurait pu, sans soulever l'opinion, s'écrier, comme le secrétaire du sénat des *New Dominions* : « Les

écrivains de l'opposition n'ont jamais agi pour le bien du pays, ils n'ont pensé qu'à leurs intérêts de parti. Parmi eux, il en est qui ont blanchi dans le vil métier de calomniateurs, ils ont usé de la diffamation comme d'une profession, et la boue qui se répand sur leur route a éclaboussé les plus purs et les meilleurs d'entre nous. En lançant leurs accusations générales de corruption, sans pouvoir citer de preuves à l'appui, ils n'ont rien appris à personne ; ils ont seulement étalé leur manque de scrupule, leur peu d'honneur et de loyauté... » Et comme péroraison : « Laissons le patriotisme du pays s'élever dans sa force et renverser les combinaisons malfaisantes de ses ennemis. »

Inutile d'ajouter que les ennemis sont les membres de l'opposition. En somme, le rapport est une longue apologie des actes du gouvernement depuis 1867 et la prédiction d'un avenir illimité de prospérité et de grandeur. Tout en ne se laissant pas égarer par cette brillante phraséologie, on ne peut nier que le Parlement n'ait beaucoup fait depuis cinq ans. Il a plus que doublé le territoire par l'annexion du Mannitoba, venu volontairement à lui, et par l'achat de la Colombie anglaise à la Compagnie de la baie d'Hudson. Une sorte de garde nationale, — armée de l'ordre, celle-là, — a été organisée sous le nom de milice. C'est avec orgueil que le rapporteur, constatant les sacrifices faits pour son équipement et son instruction, déclare que « les *New Dominions* sont capables non-seulement de maintenir l'ordre à l'intérieur, mais aussi de résister à toute agression venant des *pays voisins*. »

Ceci ne peut s'appliquer qu'à la république des États-Unis, qui est ainsi dûment priée de s'abstenir même d'une velléité d'intervention dans les affaires de la Confédération. Déjà l'armée a eu l'occasion de montrer ce qu'elle pouvait faire. Une première fois elle a refoulé sur la frontière des bandes organisées aux États-Unis sous le nom de fenians. Plus récemment, à propos de difficultés survenues avec le Mannitoba, la milice a montré que l'on pouvait compter sur elle. C'est un noyau solide et discipliné qui inspire au pays toute confiance. Le nouveau Parlement a donné tous ses soins aux finances de l'État, et, il y a deux ans, on a conjuré sans secousses une crise monétaire produite par la surabondance d'argent au-dessous du cours importé des États-Unis. L'argent déprécié a été expulsé en bloc ; et pour subvenir aux premiers besoins, le gouvernement a émis de véritables petites coupures déjà retirées de la circulation. Dans toute l'étendue de la Confédération, l'administration a été rendue uniforme et simplifiée. Quand on regarde de près le système adopté, on est étonné de voir l'analogie entre notre propre administration et celle d'un pays nouvellement fondé. On a eu soin toutefois d'éviter la trop grande quantité de personnel, le grand écueil de la nôtre.

La question la plus grave qu'ait résolue le Parlement pendant sa première session est celle de la Nouvelle-Écosse. A peine l'union était-elle formée que ce pays a voulu s'en détacher. Il trouvait ses intérêts lésés par les arrangements financiers pris à Québec, et il craignait de se voir sacrifier à des provinces plus rapprochées du centre. Ce courant d'idées prédominait au moment des élections générales pour la Chambre des communes. Des hommes connus dans la Nouvelle-Écosse, y occupant même des positions officielles, profitèrent de leur influence pour engager les pêcheurs à envoyer à la Chambre des opposants à la Confédération, cherchant à leur persuader que, pour eux, l'union, c'était la ruine. Dans le même but, ils firent écrire aux *farmers* que les produits de l'Ouest allaient désormais arriver sur les marchés à des prix qui rendraient toute concurrence impossible, et que leur intérêt leur commandait impérieusement de se détacher de la Confédération. Les autonomistes firent tant et si bien qu'ils réussirent; à peine vit-on deux ou trois unionistes au Parlement provincial de la Nouvelle-Écosse.

La première résolution adoptée par l'assemblée, à l'unanimité, fut d'envoyer en Angleterre des délégués chargés d'exposer à la reine les doléances du pays. Les débats qui suivirent cette discussion constatèrent avec évidence les sentiments hostiles des deux chambres locales. Le premier magistrat de la Nouvelle-Écosse, l'attorney général, monta à la tribune, et après avoir exposé les motifs de séparation qui existaient entre le pays et les autres provinces : « Nous en appellerons d'abord à la reine, dit-il; nous lui montrerons que nous avons le droit de voir notre ancienne constitution restaurée; et si elle souffre que l'on nous arrache nos droits, alors, comme Jacques II, elle aura abdiqué le trône pour ce qui nous concerne. Nous formerons une république ou toute autre forme de gouvernement qui conservera notre nationalité, et, au besoin, nous prierons les États-Unis de venir garantir la liberté de la Nouvelle-Écosse. » Les délégués remirent à la reine leur supplique, qui priait « la première souveraine constitutionnelle du monde » de faire droit à leurs réclamations et de briser la confédération au moins en ce qui concerne la Nouvelle-Écosse. La reine congédia les députés avec de bonnes paroles, mais ils n'obtinrent rien. Toutefois, le cabinet engagea le Parlement d'Ottawa à reviser l'acte d'union dans le cas où la Nouvelle-Écosse aurait des griefs à faire valoir. Cette révision eut lieu, et il en résulta pour ce pays de nouveaux arrangements financiers qui le satisfirent complétement. Les passions se calmèrent, et la population vit qu'elle avait été induite en erreur par des hommes intéressés à l'ancien ordre de choses. La meilleure preuve de ce revirement de l'opinion se trouve dans les élections dernières, qui ont envoyé siéger à Ottawa des unionistes prononcés.

La question des pêches, traitée aussi par le Parlement, a également son importance. C'est le département de la marine qui a le soin de ce service, que l'on distingue en pêches intérieures et pêches extérieures. Le Parlement a réglé la première; il a fait pour la seconde une réglementation obscure qui a grand soin de laisser de côté les pêcheries étrangères. Cette question semble avoir été écartée à dessein jusqu'au jour, prochain maintenant, où Terre-Neuve entrera dans l'Union.

Déjà ce pays est considéré comme faisant partie de la Confédération, et le gouvernement d'Ottawa a fait bâtir, sur la côte ouest de l'île, des phares destinés à éclairer la navigation du Saint-Laurent. Qu'est-il besoin, après cela, d'insister sur la nécessité de prendre une prompte décision relativement à nos pêcheries? Quand Terre-Neuve se sentira appuyée par les *New Dominions*, elle souffrira impatiemment de la semi-occupation qui y paralyse tous les progrès. Ne serait-il pas habile de profiter, pour modifier l'état actuel des choses, du moment où l'Angleterre a encore la haute main sur Terre-Neuve?

Le Canada est forcément le point de mire des États confédérés. C'est lui qui donne le ton aux autres provinces, et son nom même est le plus souvent pris pour désigner la Confédération entière. Ce n'est pas qu'il soit encore arrivé à avoir une haute importance, mais il marche très-rapidement. Le dernier recensement a donné plus de 2,000,000 d'habitants qui ont fort à faire pour exploiter l'immense territoire fertile qui ne constitue encore que le 1/19e de la superficie totale du Canada. La question capitale aujourd'hui pour les *New Dominions*, c'est la question de population. Aussi tous les soins du gouvernement se sont-ils portés vers l'immigration. Il s'est entendu avec des compagnies de paquebots pour transporter les immigrants à prix réduit, à la seule condition qu'ils ne passeront pas moins de trois ans dans le pays.

On leur distribue en arrivant des terres exemptes d'impôt pendant cinq ans, terres sur lesquelles il suffit d'un peu de courage pour réussir. Des agences d'émigration sont établies dans toute l'Europe, et une partie du courant qui se dirigeait du côté des États-Unis remonte au nord et vient au Canada. Le pays est déjà cadastré dans toute son étendue, et l'immigrant peut choisir le point où il lui convient de s'établir. Sur tout le territoire on trace des routes, on achève ou l'on crée de nouvelles voies ferrées. Jusque dans les déserts de l'Ouest on a posé des télégraphes, et les habitants de la Rivière-Rouge ou ceux de Fort au Labrador sont en un instant mis en communication avec le Centre. Le pays pourrait facilement contenir une population vingt fois plus considérable, et plus on le connaîtra, plus il attirera les immigrants.

Voilà donc un nouvel État constitué dans l'Amérique du Nord, avec ses finances, son armée, son pavillon, en un mot avec tout ce qui constitue une nationalité véritable. Le gouverneur anglais d'Ottawa ressemble plus à un agent diplomatique qu'à un fonctionnaire administratif. Si la population devient nombreuse, on verra s'élever entre les glaces du Nord, le Pacifique, et l'Atlantique, une nation puissante, avec laquelle il faudra bien compter. Le fond de la race est anglais, comme celle qui couvre une si grande partie du nouveau monde. Comme les sapeurs dans une armée, l'Anglo-Saxon marche toujours à la tête de la civilisation d'exportation : ses enfants vont dans le monde entier, y répandant une séve vivace que la dispersion n'appauvrit pas. Ils marchent aux conquêtes pacifiques, joignant l'esprit pratique des races saxonnes à l'esprit policé des races latines. Si le dernier mot des combinaisons humaines n'était pas, décrépitude, puis destruction, l'Angleterre serait immortelle! L'autre race que l'immigration amène en Amérique est la race germaine. L'Allemagne dirige son paupérisme vers l'Amérique, et, à ce titre, nous ne pourrions qu'être heureux de voir nos compatriotes dévorés par le mal social prendre aussi ce chemin. Ils contre-balanceraient l'influence allemande et trouveraient vite au Canada ce qui leur manque.

Bien que le mouvement d'émigration soit faible encore en France, il a une tendance à s'accroître depuis quelques années, et il est permis de saluer ce mouvement comme un heureux présage. Mais pour faire affluer la démocratie française dans ces solitudes, où un peu de travail assure l'aisance avec la liberté, il faudrait pouvoir y dépêcher les têtes de colonne du parti. Pour entendre M. Hugo parler de l'engagement contractuel, ou M. Gambetta évoquer les nouvelles couches sociales, les électeurs de MM. Barodet et Lockroy prendraient tous le paquebot!

Quel sera le rôle des *New Dominions* dans l'avenir, et quelle attitude prendraient-ils dans le cas d'un conflit anglo-américain? Voilà deux questions qui, avec celle de nos droits de pêche si compromis par le nouvel ordre de choses, se posent tout naturellement à la fin de ce travail. Sans prétendre les résoudre, on peut dès aujourd'hui dire à coup sûr que, dans l'hypothèse d'une lutte entre les États-Unis et l'Angleterre, tout porte à croire que les *New Dominions*, ne consultant que leurs intérêts, se contenteraient probablement du rôle de simples spectateurs. Quant à ce qui regarde nos pêcheries, j'ai dit plus haut toute ma pensée, et je crois qu'il est temps d'aviser, une négociation paraissant devoir être moins difficile avec l'Angleterre qu'avec un État nouveau, étranger à tous les précédents d'une pareille question.

O. de Ceinmar.

L'ANTECHRIST DE M. RENAN

Nous venons de relire le dernier volume de M. Renan; nous avons là sous les yeux toutes les appréciations hostiles ou amicales que ce volume a provoquées. Si nous avions à résumer l'impression à peu près unanime dont les critiques se sonts fait l'écho, nous le ferions d'un seul mot : Hélas !

Ce n'est pas le désir de proclamer cet incontestable *fiasco* (qu'on nous passe cette expression théâtrale pour désigner la chute de l'avant-dernier acte d'une œuvre de théâtre) qui nous pousse à nous occuper de *l'Antechrist*. Il s'agit de rechercher les causes des succès passés et de l'échec final de M. Renan. La vogue et le discrédit de l'auteur de *la Vie de Jésus* tiennent par mille côtés à l'histoire de ce siècle. C'est un épisode que nous nous sentons disposé à étudier avec un calme tout philosophique. M. Renan, quoi qu'on puisse penser de son œuvre, de sa valeur d'érudition, et des résultats qu'elle est appelée à produire ou qu'elle a déjà produits, M. Renan vaut la peine qu'on l'étudie. Il est tout entier en surface, et cette surface est ondoyante à tel point que plusieurs, des plus habiles, ont désespéré d'y saisir un point fixe auquel la discussion puisse se prendre. Cette inconsistance est un défaut grave aux yeux des gens qui sont accoutumés à procéder avec méthode et logique, à nier ou à affirmer nettement tels faits ou telles idées; malgré ses prétentions d'érudit, M. Renan n'a jamais pu se conquérir une place dans le domaine de la science. On l'a laissé en postulant à la porte du temple, avec cet écriteau dédaigneux au front : Homme de sentiment ! D'autre part, son extrême fluidité, en même temps qu'elle déroutait bien des attaques, attirait sur lui, en retour de cet avantage, les soupçons de ceux qui se sentaient enclins à se réjouir des coups qu'il portait; la libre pensée acceptait les gages offerts, non toutefois sans inquiétude du lendemain ; car il y avait plus de trouble que de conviction dans cet esprit subtil, et l'on conservait des craintes

sur les revirements d'une âme en laquelle on entrevoyait autant de timidités que d'audaces.

Ce rôle était difficile et d'ailleurs sans issue. Il devait nécessairement arriver ou que les équilibres savants de M. Renan seraient tôt ou tard rompus, ou qu'en se maintenant ils fatigueraient même ses partisans. Le moment est venu, en effet, où le public, rassasié, excédé de ses *peut-être* et de ses *toutefois*, pris du vertige que donne à la longue le balancement d'une pensée manquant de point d'appui et de centre gravité, a rejeté l'écrivain et délaissé ses livres.

M. Renan avait la réputation de littérateur délicat, d'homme de goût, d'artiste consommé. C'était là sa supériorité vraie, et les plus prévenus exprimaient le regret que le poison contenu dans ses écrits fût revêtu d'une forme aussi séduisante. Ils ont de quoi se consoler maintenant. Ce qu'on a appelé « la quatrième manière du maître », nous le montre aujourd'hui sans inspiration, sans énergie, sans souffle, et tombant, à force de recherche et de préoccupation de l'effet, dans la violence et la vulgarité. Du brillant littérateur d'autrefois, que reste-t-il donc? Un érudit contesté, un savant à petits systèmes, un historien sans gravité, un peintre trahi par sa palette et ses pinceaux.

Dans ce naufrage, M. Renan a conservé *des tendances*. Elles sont confuses; on pense néanmoins, au milieu de ce concert étrange, distinguer quelques notes dominantes ou d'une fréquence relative. On se tromperait en leur attribuant l'importance d'un système coordonné et réfléchi. Il faut les prendre pour ce qu'elles valent, pour *des impressions*. Ce serait peine perdue que de vouloir les dégager de la masse d'idées flottantes et contradictoires qui les enveloppe. Nous allons les noter un peu au hasard, sans suivre M. Renan dans les méandres de sa critique et dans le dédale de ses opinions. Il nous suffira de dire, d'une manière générale, que, sur chaque point mis en litige, l'auteur nous laisse le soin de peser les raisons opposées et nous submerge de formules ambiguës, mutuellement restrictives et habilement pondérées. A quoi bon d'ailleurs combattre un homme qui paraît se ranger à l'avis de chacun, contredit tout le monde et finit par se contredire lui-même? Il suffit de le lire attentivement.

« Ondoyant et divers », telle devrait être la devise de M. Renan.

« L'Ecclésiaste, dit-il (p. 101), est un livre charmant, le seul livre aimable qui ait été composé par un Juif. » Savez-vous pourquoi *charmant* et *aimable?* C'est que M. Renan se flatte d'y sentir un délicat et transcendant scepticisme. « Nous ne comprenons pas le galant homme, ajoute M. Renan (p. 102), sans un peu de scepticisme; nous aimons que l'homme vertueux dise de temps à autre : Vertu, tu

n'es qu'un mot!... Jésus ne fut pas étranger à ce sentiment exquis; plus d'une fois il semble que son rôle divin lui pesa... Jésus posséda au plus haut degré ce que nous regardons comme la qualité essentielle d'une personne distinguée, je veux dire le don de sourire de son œuvre, d'y être supérieur, de ne pas s'en laisser obséder. »

Nous prions le lecteur de franchir d'un bond les monstruosités de ce passage, de renoncer à s'expliquer ce que pouvait être *la personne distinguée du Fils de Dieu, lequel était supérieur à son œuvre et avait le don d'en sourire* pour ne retenir, à titre de renseignement, que l'apologie du scepticisme élevé à la dignité de *sentiment exquis* et transformé en *qualité essentielle du galant homme.* Une chose toutefois nous console de ce dévergondage, c'est qu'en parfait galant homme, M. Renan a le don de *sourire de son œuvre*, c'est-à-dire de se moquer de ceux de ses lecteurs qui seraient assez naïfs pour le prendre au sérieux.

Pratiquement ces principes doivent conduire à un *aimable laissez-aller* d'opinions et à une *charmante désinvolture d'idées.* M. Renan réalise l'un et l'autre dans une large mesure. A voir l'empressement qu'il met à noter les moindres traces de variation chez autrui, on comprend l'importance qu'il attache à maintenir son droit de changer d'avis. Il déclare un vrai chef-d'œuvre d'argumentation et de méthode l'opuscule dans lequel un Hollandais, disciple des Allemands, M. Scholten, cherche à démontrer que l'apôtre saint Jean n'a jamais mis les pieds à Patmos. « Le savant professeur de Leyde avait été autrefois d'un avis différent... *Mais ce n'est pas à un ami de la vérité qu'il en coûte*, dans ces difficiles questions, *de se modifier et de se réformer.* » (Page 558.)

L'aveu est précieux. Il permet d'estimer à leur vraie valeur les opinions, les incertitudes, les assertions de ces prétendus savants, qui mettent leur dignité à tout révoquer en doute, leur amour-propre à sourire de leur œuvre, et qui, sous prétexte de respect pour la vérité, revendiquent hautement (cyniquement peut-être) le droit *de se modifier et de se réformer.* En des questions aussi difficiles, dirons-nous à notre tour, lorsque le doute peut causer tant de mal, quand la négation emporte des conséquences terribles, nous pensons qu'un philosophe, un critique dignes de ces noms, nous pensons qu'un écrivain honnête homme doivent mettre leur dignité non pas *à se modifier*, mais au contraire à procéder avec la plus grande circonspection, de façon à éviter, autant que possible, les mille dangers de l'erreur et à ne jamais encourir le redoutable reproche de légèreté. En de pareilles matières, ceux qui, au lieu de s'en plaindre comme d'un malheur, se vantent du mérite qu'ils ont eu de se mo-

lifier et de se réformer, ceux-là sont des hommes dangereux, d'un parti pris violent, dont le témoignage est frappé à l'avance de nullité, des étourdis coupables dont il est fâcheux d'avoir à expier les fantaisies.

Si on pouvait, après cela, attacher quelque importance aux démonstrations de M. Renan, il y aurait lieu de relever dans la foule de ses opinions flottantes des aveux d'un autre genre, en faveur de la grandeur et de la divinité du christianisme. Par exemple, il reconnaît que l'on peut suivre dans l'histoire du mosaïsme et du prophétisme les traces et le développement progressif de l'idée chrétienne, ce qui est conforme à l'enseignement de l'Église, qui fait remonter le christianisme à l'origine même du monde, à la chute de l'homme. En effet, suivant M. Renan, la pensée que le sacrifice sanglant était un rite destiné à disparaître devant un culte plus élevé et plus rationnel se fait jour dans les prophètes, chez les esséniens et chez les thérapeutes. Mais à quoi bon prendre acte de ces déclarations et de vingt autres semblables? Il semble qu'en composant son ouvrage sur les *Origines du christianisme*, M. Renan ait pris à cœur de gagner un pari, en laissant aux oisifs ou aux curieux, à propos de sa personne, de son caractère, de ses tendances, la matière des discussions sans fond et sans but, auxquelles il se complaît ; il semble qu'il ait voulu de la sorte perpétuer l'art d'équilibrer le *pour* et le *contre* sans conclure, art dans lequel il est passé maître. Je m'imagine, si on lit encore M. Renan dans trois siècles, quelles facilités il y aura à le présenter tour à tour comme un croyant, un sceptique, un chrétien ou même un positiviste; et quel triomphe ce sera pour sa mémoire que les phrases hésitantes, les antithèses, les *si*, les *car* et les *mais* que les critiques de l'avenir pourront entasser sur son œuvre. Il est à craindre toutefois qu'en ce temps-là, on ne lise plus M. Renan ; et on peut espérer que le bon sens, qui aura fait des progrès, épargnera au public le spectacle de ce tournoi comique et littéraire.

Les lauriers qu'il avait recueillis dans le domaine de l'art inspirèrent à l'auteur de *la Vie de Jésus* l'ambition d'en récolter d'autres dans le domaine de la politique. Les raisons ne manquaient pas pour cela. L'homme du *dédain transcendant*, le galant sceptique capable de sourire de son œuvre devait se croire un nouveau Machiavel. Et puis, il n'y a de vraie gloire que celle de l'homme complet. Les grands écrivains de l'antiquité ont toujours pris part aux affaires. Xénophon était général, Cicéron, Salluste, Pline, Sénèque brillèrent par les services rendus au pays et les charges dont ils furent investis.

M. Renan descendit dans cet enfer, qui lui semblait alors la terre promise, et devint, pour parler sa langue, *candidatus*. Il débuta par

ce qu'il croyait une prodigieuse habileté, un *mezzo termine* qui lui laissait pleine liberté pour monter ou descendre, une attitude qui, sans lui aliéner le pouvoir, devait, dans ses calculs, lui attirer l'appui de l'opposition. Mais, en politique, c'est-à-dire sur le terrain de l'action, dans un pays de suffrage universel, toutes ces finesses restèrent vaines et cette voltige savante demeura incomprise. L'artiste ne trouva pas de public !...

Tout cela n'a rien de commun avec *l'Antechrist*, direz-vous. J'en conviens ; mais je suis M. Renan sur le terrain où il m'entraîne. Ecoutez plutôt :

« Je ne cacherai pas que le goût de l'histoire, la jouissance incomparable qu'on éprouve à voir se dérouler le spectacle de l'humanité m'a surtout entraîné à ce volume. J'ai eu trop de plaisir à le faire pour que je demande d'autre récompense que de l'avoir fait... »

Voyez-vous poindre ici le dédain transcendant ? Cela n'est rien encore ; continuons :

« Souvent je me suis reproché de tant jouir en mon cabinet de travail pendant que ma pauvre patrie se consume dans une lente agonie... »

Je me demande ce qu'un homme capable de *sourire de son œuvre* peut ressentir pour sa *pauvre patrie?*

« Mais j'ai la conscience tranquille. Lors des élections de 1869, je m'offris au suffrage de mes concitoyens ; toutes mes affiches portaient en grosses lettres : « Pas de révolution, pas de guerre ; une « guerre serait aussi funeste qu'une révolution.» Au mois de septembre 1870, je conjurai les esprits éclairés de l'Allemagne et de l'Europe de songer à l'affreux malheur qui menaçait la civilisation. Pendant le siége de Paris, au mois de novembre 1870, je m'exposai à une forte impopularité en conseillant la réunion d'une assemblée ayant les pouvoirs pour traiter de la paix. »

En vérité, c'était du courage ; nous confessons que ce jour-là M. Renan, en produisant une opinion arrêtée, manqua à tous ses principes. Ajoutons pourtant que le danger d'impopularité fut couru alors par une foule de gens qui oublient de s'en vanter.

« Aux élections de 1871, je répondis aux ouvertures qu'on me fit : « Un tel mandat ne peut être ni recherché, ni refusé... »

M. Renan omet ici de nous dire que le mandat lui fut refusé.

« Après le rétablissement de l'ordre, j'ai appliqué tout ce que j'ai d'attention aux réformes que je considère comme les plus urgentes pour sauver notre pays. J'ai donc fait ce que j'ai pu. Nous devons à notre patrie d'être sincères avec elle ; nous ne sommes pas obligés d'employer le charlatanisme pour lui faire accepter nos services ou agréer nos idées. » (P. 48 et 49 de l'Introduction de *l'Antechrist.*)

Voilà qui est adorable! M. Renan s'excuse de tant jouir en son cabinet pendant que la patrie agonise. Ce n'est point indifférence ni égoïsme de sa part. La patrie a refusé ses services; elle est restée sourde à ses avertissements. M. Renan aurait pu sans doute la sauver. C'est en dire trop ou trop peu. Les mésaventures politiques de l'auteur de *l'Antechrist* sont connues. Après avoir courtisé une certaine opposition qui n'empêchait pas d'aspirer à la faveur du maître, M. Renan a ambitionné le mandat de député à l'heure où personne ne songeait à lui reprocher de rester et de jouir en son cabinet, à un moment où il n'y avait rien à sauver, pas même l'empire, où l'obtention du mandat était moins une charge qu'une faveur. La faveur ne lui fut pas accordée. C'était bien le cas de se réfugier dans le *mépris transcendant* et de se consoler par un sourire.

Point. Le libéralisme de M. Renan reçut, ce jour-là, une profonde atteinte. Après avoir médit des conservateurs dans *la Vie de Jésus*[1], il se prit à médire de la Révolution dans un livre[2] qui n'a trompé que ceux qui n'en connaissaient point l'auteur et qui ont pris pour des convictions et des vues ce qui n'était que l'effet d'une boutade et l'expression d'un ressentiment. Ayant oscillé entre l'opposition et le pouvoir, entre l'opposition et la réaction, M. Renan en est venu récemment à se jeter dans les bras de M. Havet, l'un des écrivains les plus agréables au radicalisme. Il a parcouru toute l'échelle des opinions et la gamme des partis. Il a donné la mesure de ses aptitudes. Il peut continuer de jouir en son cabinet; les hommes d'État n'éprouvent nulle envie de l'arracher à ses jouissances. Son excursion dans le domaine politique n'a été en somme qu'une équipée malheureuse, beaucoup moins tragique qu'il ne le dit, une suite de zigzags qui dénotent plus d'appétits que d'énergie et encore plus d'ambition que de ressources. La meilleure preuve que M. Renan n'est pas un homme politique et qu'il doit renoncer à sauver la France, c'est qu'il

[1] Page 380. — M. Renan est revenu à la haine des conservateurs; parlant des supplices infligés aux chrétiens par Néron, en l'an 64, il dit : « La faute que commirent les classes éclairées, en provoquant cette exaltation fâcheuse, ne saurait être assez blâmée.... De là une objection éternelle contre le dogmatisme des partis conservateurs, un *gauchissement* sans remède de la conscience, une secrète perversion du jugement. Des misérables, honnis par tous les gens comme il faut, sont devenus des saints. Il ne serait pas bon que les démentis de cette sorte fussent fréquents. Le *salut de la société* veut que ces sentences ne soient pas trop souvent réformées. Depuis la condamnation de Jésus, depuis que les martyrs se sont trouvés avoir eu gain de cause dans leur révolte contre la loi, il y a toujours eu, en *fait de crimes sociaux*, comme un appel secret de la chose jugée » (p. 175, 176, 177). Ou cela ne veut rien dire, ou M. Renan compare le *crime social* de Jésus et des martyrs, à celui des *solidaires* et de *l'Internationale*. Et la valeur de la comparaison nous édifie sur l'attaque dirigée contre les conservateurs.

[2] *La Réforme intellectuelle et morale.*

ne sent pas la nécessité de se taire sur ses campagnes électorales, et qu'il parle ici de *sincérité* et de *charlatanisme*.

M. Renan a perdu plus qu'il ne pense à ce contact avec le monde des réalités présentes. Ce temps est malsain aux intelligences et aux âmes. L'historien ne vaut que par la cohabitation avec les hommes et les choses qu'il veut raconter ou peindre. On ne sort pas impunément de ce milieu pour reprendre la vie contemporaine. Il est arrivé que Jésus, saint Paul, saint Pierre, Néron, Napoléon III, Luther, M. Thiers, le 4 septembre, la Commune, la persécution de l'an 64 et le siége de Jérusalem par Titus, le suffrage universel et les institutions romaines, Sénèque, Mérimée, Pétrone et Victor Hugo ont formé dans le cerveau de M. Renan un monde fantastique, où le sublime, l'horrible, l'atroce, le burlesque et le tragique se heurtent dans une mêlée confuse, indescriptible. C'est là sans doute ce qu'il appelle « voir se dérouler le spectacle de l'humanité. » Cette vision étrange l'a grisé. Son style trahit le vertige ; ce style jadis nerveux, fin, élégant, est devenu ce que vous allez voir.

Nous avons entendu dire à des connaisseurs qu'il y avait dans M. Renan l'étoffe d'un grand artiste ; on nous citait des pages de *la Vie de Jésus* et des *Apôtres* qui, pour le charme de l'expression et la délicatesse du sentiment, ne le cèdent en rien aux meilleurs passages de nos bons auteurs. Dans *l'Antechrist* la politique a gâté l'artiste, — et sans doute pour jamais, car on ne remonte guère ces pentes-là. Son langage a pris les tons violents et crus de l'école réaliste ; ses métaphores sont laborieuses ; ses comparaisons semblent naître d'une véritable obsession des choses extérieures ; ses procédés littéraires (ce qu'il appellerait aujourd'hui sans rougir les *ficelles du métier*) apparaissent monotones, excessifs, pénibles, en quête d'effets, manquant le but parce qu'ils le dépassent. Il y a dans le cas de M. Renan de la contagion, et comme une tendance à l'épilepsie de M. Hugo.

Qu'on en juge par ces traits empruntés fidèlement au portrait qu'il a tracé de Néron :

« Un homme à peu près aussi sensé que les héros de M. Victor Hugo, un personnage de mardi gras, un mélange de fou, de jocrisse et d'acteur..., un romantique consciencieux, un empereur d'opéra...; ce que serait un bourgeois de nos jours dont le bon sens aurait été perverti par la lecture des poëtes modernes et qui se croirait obligé d'imiter dans sa conduite Han d'Islande et les Burgraves... ; un cabotin qui avait réussi à se donner droit de vie et de mort sur son auditoire...; un gamin féroce visant aux applaudissements des Turlupins de carrefour...; s'égosillant en public et faisant des tournées de chanteur en province..., au demeurant, bon camarade et voulant

être aimé pour lui-même...; un monstre, un produit incongru de la nature...; l'*hircocerf* des logiciens...; l'amuseur en chef de son peuple...; un jeune premier posant sur l'avant-scène de la société de son temps...; odieux écervelé, fondateur d'un ordre nouveau, qui signa pour l'avenir une charte écrite avec du cinabre... ; grand enfant, badaud comme on ne le fut jamais...; flottant entre la méchanceté d'un nigaud cruel et l'ironie d'un blasé... ; parlant l'argot d'un gamin... et se livrant aux lourdes plaisanteries d'un bobèche aux abois... Sa vie entière ressemble aux miaulements d'un sabbat grotesque... Avec sa mauvaise figure, sa vue basse, ses yeux bleus, ses cheveux châtains bouclés en étages, sa lèvre redoutable, son air méchant et bête à la fois de gros poupard, niais, béat, bouffi de vanité...; un dieu railleur paraissait l'avoir créé pour se donner l'horrible charivari d'une nature humaine où tous les ressorts grinceraient, le spectacle obscène d'un monde épileptique comme doit être une sarabande des singes du Congo. »

Dans un coin du tableau nous apercevons la figure de Pétrone, l'honnête homme de ce siècle immoral et fangeux, un voluptueux raffiné, « un Mérimée sceptique, au ton froid et exquis, qui nous a laissé un roman d'une verve et d'une finesse accomplies, qui est le parfait miroir du temps de Néron. » On ne peut guère, après ce rapprochement, douter des secrètes préoccupations de M. Renan et de la prétention qu'il a eue d'instruire et de flageller un siècle par l'autre.

Avec cela, il garde des allures pédantesques et démodées. Il nous affirme que « les supplices des Juifs eussent été un *piaculum* efficace (p. 160); mais que le supplice des chrétiens, ces ennemis des dieux, était le *piaculum* le plus efficace de l'incendie de Rome. (P. 154.) Presque tous les gens arrêtés dans cette circonstance étaient des *humiliores*. (P. 163.) Le nom de chrétien était un grief suffisant; car l'accusation d'incendie... était un de ces *flagitia cohærentia nomini* qui faisaient partie de la définition d'un chrétien; et, pour beaucoup de conservateurs du premier siècle, la doctrine nouvelle du christianisme se résumait en *odium humani generis*. Saint Paul, lui, était un *honestior;* sa qualité lui épargna les atrocités du cirque. Le *ludus matutinus* vit un défilé inouï. Néron salua plus d'une *moritura* de ses citations de poëte classique. Le *nævus* sanglant inscrit au front de l'Église martyre ne s'effacera plus. »

A ce jargon correspond un système d'esthétique que nous avouons ne pas parfaitement comprendre, mais qui nous semble un modèle très-réussi de pathos; nous n'osons le presser, de peur d'en voir sortir quelque conception d'une pureté douteuse. En voici un échantillon :

« Ce jour (celui de la persécution de l'an 64) fut également celui où se créa, par une antithèse étrange, la charmante équivoque (???) dont l'humanité a vécu des siècles, et en partie vit encore. Ce fut une heure comptée au ciel, que celle où la chasteté chrétienne, jusque-là si soigneusement cachée, apparut au grand jour, devant cinquante mille spectateurs, et posa, comme en un atelier de sculpteur, dans l'attitude d'une vierge qui va mourir. Révélation d'un secret qu'ignora l'antiquité, proclamation éclatante de ce principe que la pudeur est une volupté, et à elle seule une beauté... Habitué à marcher toujours à la tête de son siècle dans les voies de l'inconnu, Néron eut, ce semble, la primeur de ce sentiment, et découvrit, en ses débauches d'artiste, le philtre d'amour de l'esthétique chrétienne... L'image de l'aïeule de Cymodocée se réfracta, comme l'héroïne d'un camée antique, au foyer de son émeraude[1]... La nudité timide de la jeune martyre devint rivale de la nudité d'une Vénus grecque. Quand la main brutale de ce monde épuisé... eut arraché le voile de la pudeur chrétienne, celle-ci put dire : Moi aussi, je suis belle! Ce fut le principe d'un art nouveau. L'esthétique des disciples de Jésus, qui s'ignoroit jusque-là, dut la révélation de sa magie au crime qui, déchirant sa robe, lui ravit sa virginité!!! » (P. 180 et 181.)

Nous voyons peu de chose à dire sur le livre de *l'Antechrist* en lui-même. M. Renan s'y est montré en déclin en ce qui touche la forme et l'art. Au point de vue de la composition, il nous paraît que c'est un livre manqué. L'intervalle des douze années qu'il comprend (61-73) est à peu près complétement perdu pour l'histoire, et rempli seulement par quelques vagues indications de la tradition. Toute la guerre de Judée, que M. Renan pouvait se dispenser de nous raconter, et que M. de Saulcy a si bien étudiée; les orgies du cabotin couronné, qu'il est imprudent et superflu de peindre et flétrir après Tacite et Suétone; tout cela, qui forme presque les deux tiers du volume, est un hors-d'œuvre, et ne s'explique que par le parti pris où se trouvait l'auteur « de se donner le spectacle de l'humanité. » Ce parti pris en entraînait un autre, celui d'interpréter l'Apocalypse par l'histoire de Néron et la persécution de 64. D'autres, s'ils en ont le loisir ou le courage, pèseront toutes les raisons accumulées par M. Renan pour démontrer que l'Apocalypse a été écrite entre Néron et Vespasien; elles s'étonneront sans doute de voir figurer parmi les pestes, les tremblements de terre, les pluies d'étoiles, les invasions de la mer, qui eurent lieu de ce temps-là, exactement comme en tous les autres temps, « le Vésuve, qui PRÉPARAIT (en 68) son effroyable éruption de 79. »

[1] Néron était myope et, pour suivre les jeux du cirque, se servait d'une émeraude concave en guise de lorgnon.

Pour les Pères de l'Église et pour les plus savants commentateurs, l'Apocalypse est restée le livre du mystère. M. Renan, sauf quelques petites allusions à des faits locaux non enregistrés par l'histoire, a déchiré les voiles de ce mystère. Assurance admirable! l'idéal de la critique pour l'auteur de *l'Antechrist* semble consister à douter de tout ce qui est certain, à nier tout ce qui est prouvé, à expliquer l'insondable. M. Renan sait aussi bien que nous qu'il y a des caractères de la Bête et de l'Antechrist qui ne conviennent nullement à Néron; il sait aussi bien que nous que le calcul du chiffre de la Bête appliqué par lui au nom de l'empereur peut s'appliquer à d'autres noms. Nous ne perdrons pas de temps à discuter avec lui ces divers points.

Quel est l'auteur de l'Apocalypse? La tradition de l'Église et le texte du livre répondent : L'apôtre et évangéliste Jean. Il faut entendre M. Renan disserter là-dessus, pour se faire une idée nette du jeu de bascule auquel il excelle :

« Quel est ce Jean, qui ose se faire l'interprète des mandats célestes, qui parle aux Églises d'Asie avec tant d'autorité, qui se vante d'avoir traversé les mêmes persécutions que ses lecteurs? C'est, ou l'apôtre Jean, ou un homonyme de l'apôtre Jean, ou quelqu'un qui a voulu se faire passer pour l'apôtre Jean. »

Le critique repousse, mais avec mesure, cette dernière hypothèse :

« Il est bien peu admissible qu'en l'an 69, du vivant de l'apôtre Jean, ou peu après sa mort, quelqu'un ait usurpé son nom sans son consentement pour des conseils ou des réprimandes aussi intimes. »

Il écarte aussi l'hypothèse qui attribue le livre à un homonyme :

« Parmi les homonymes de l'apôtre, aucun n'aurait non plus osé prendre un tel rôle. Le *presbyteros Johannes*, le seul qu'on allègue, s'il a jamais existé, était, à ce qu'il semble, d'une génération postérieure. »

La conclusion, ce semble, est ainsi nettement indiquée : L'apôtre Jean est le seul auquel il soit possible d'attribuer l'Apocalypse. Peut-être! M. Renan se hâte en effet d'ajouter :

« Sans nier les doutes qui restent sur presque toutes ces questions d'authenticité d'écrits apostoliques, vu le peu de scrupule qu'on se faisait d'attribuer à des apôtres et à de saints personnages les révélations auxquelles on voulait donner de l'autorité, nous regardons comme probable que l'Apocalypse est l'ouvrage de l'apôtre Jean, ou du moins qu'elle fut acceptée par lui et adressée aux Églises d'Asie sous son patronage. »

Voilà qui est entendu. Il se peut que l'Apocalypse soit l'ouvrage

de saint Jean, à moins que ce ne soit celui d'un autre, ce qui est également possible. Nous comprenons qu'un galant homme, celui qui écrit gravement ces choses, éprouve l'impérieux besoin de *sourire de son œuvre*, et de se croire supérieur à elle.

M. Renan n'est pas toujours aussi réservé dans ses opinions ; parfois la *folle du logis* l'emporte, et, secouant les entraves de la critique, se livre à de joyeux ébats. *Le billet à Philémon* fournit à M. Renan l'occasion d'une petite mise en scène destinée à nous donner une haute idée de sa sagacité ou de sa témérité. Paul commence par dicter à Timothée (p. 96 et 97) ; puis, arrivé à un certain passage, il prend lui-même la plume, écrit quelques mots de sa main et repasse la plume à son disciple, qui achève *le billet*. Évidemment M. Renan y était, ou quelque somnambule lui a révélé ces détails, car rien, dans le contexte, n'oblige à les imaginer.

Voici un autre exemple de cette hardiesse d'imagination. Pour suppléer au silence des livres canoniques et à l'indication extrêmement brève de la tradition sur le séjour de saint Paul à Rome, l'auteur n'a trouvé rien de mieux que d'écrire un petit roman dont les principales données lui ont été fournies par une série de lettres dont il a fixé la date durant ce séjour. Le procédé en soi n'aurait rien d'attentatoire si M. Renan restait fidèle, dans ses amplifications, au texte des Épîtres. Malheureusement il n'en est rien. Il écrit : « Son caractère (de saint Paul), qui avait toujours été un peu morose, s'exaspérait ; on ne pouvait presque plus vivre en sa compagnie. » A coup sûr, M. Renan lui-même a souffert de cette âpreté, car personne ne s'en est jamais plaint, et nous cherchons sur quels indices il pourrait appuyer de semblables assertions.

Puisque nous parlons de saint Paul, il est bon de noter quel rôle important il joue dans les *Origines du christianisme* de M. Renan. Cette longue série de dissertations chronologiques, théologiques et sentimentales, cauteleuses, contradictoires, où le *oui* et le *non* s'équilibrent si merveilleusement et se résolvent en oscillations isochrones, paraissent avoir un but caché : glorifier Paul, opposer sa doctrine à celle de l'Église. La démarcation qu'on s'efforce d'établir entre les idées pauliniennes et celles qu'on représente comme ayant prévalu dans le christianisme de cette époque n'est à l'origine qu'une ligne déliée qui s'accentue peu à peu et successivement devient fossé, vallée, abîme. Le travail est habilement conduit. Étourdi par cette sorte de balancement vertigineux et d'ondoiement continu qui affichent les dehors de la probité scientifique et de la réserve érudite, le lecteur se stupéfie et arrive à s'imprégner, presque à son insu, de l'idée qu'on veut lui imposer. Mais M. Renan ne parviendra point à prouver que saint Paul a livré combat aux autres apôtres

sur les points essentiels de la foi, qu'il a été anathématisé par eux, ni que la doctrine paulinienne, relative à la divinité de Jésus Christ, à l'eucharistie, à la nature du Verbe divin, à la grâce, etc., s'écarte de l'enseignement de Pierre, de Jean, de Jude et de Jacques. Les Épîtres démontrent le contraire.

Dans la dernière période de son apostolat, saint Paul divinise Jésus plus qu'il ne convient au protestantisme libéral de M. Renan, lequel, constatant que son idée du Christ « se modifiait, » ne se montre point tenté de lui en faire honneur. L'auteur déploie ici toutes les pompes de sa rhétorique pour faire toucher du doigt les étapes si rapprochées et si rapidement parcourues par le dogme de l'incarnation. Il prête à la Phrygie un rôle actif dans cet enfantement. « Ces bons Phrygiens de Colosses, écrit-il, avaient été de dévots païens avant d'adopter les idées venues de Syrie ; PEUT-ÊTRE, en les adoptant, n'avaient-ils pas cru rompre formellement avec leur passé ? » Ainsi la croyance à la divinité de Jésus est un legs de l'influence païenne au monde chrétien. M. Renan partage là-dessus la manière de voir des juifs et de certains protestants libéraux, pour lesquels il a une tendresse spéciale, et auxquels il a donné quelque part pour ancêtre le vrai saint Paul, celui des premiers jours.

Sans doute il y eut dans l'Eglise primitive deux courants, dont l'un avait une tendance judaïsante prononcée ; il faudrait s'étonner qu'il en eût été autrement. Nous savons qu'un jour saint Paul reprocha à saint Pierre quelque faiblesse à l'égard des préjugés des chrétiens judaïsants ; nous reconnaissons que les Églises fondées par l'Apôtre des nations furent plus d'une fois travaillées et troublées par l'esprit rétrograde qui animait les judæo-chrétiens. Mais les hésitations ou les dissidences soulevées d'abord par saint Paul au sein du collége apostolique furent vite effacées. La traduction que donne M. Renan de cet ensemble de faits est mensongère. Il affirme sans preuve quand il dit que l'Epître de saint Jacques dénote un adversaire de Paul ; il affirme sans preuves quand il dit que les chapitres II et III de l'Apocalypse ne sont qu'un long cri d'anathème et de haine contre saint Paul et sa prédication. Il est absolument interdit à un critique de se jeter aussi follement dans un pareil système d'allégations en l'air. A l'en croire, il n'y a pas d'allusion aux hérésies et aux hérésiarques, dans les Épîtres, les Actes ou l'Apocalypse, qui ne vise saint Paul ; l'Apôtre est tout ensemble, dans le même passage, Balaam, Nicolas, Simon le Magicien, Jézabel, que sais-je? C'est lui (il n'en faut plus douter) qu'on accuse constamment de pousser les fidèles à la fornication ; M. Renan a découvert que ce grief est « l'étincelle électrique qui fait

suivre dans les ténèbres le courant de haine contre saint Paul[1]. » On ne réfute pas ces énormités. Il suffit de les énoncer pour en faire justice. On voit d'ailleurs où elles tendent : les apôtres sont des fanatiques d'une intelligence étroite, persécuteurs d'un saint Paul de convention, l'ancêtre et la pierre angulaire du protestantisme dans l'Église.

Aussi croyez bien qu'il en coûte à M. Renan de contrarier l'opinion des protestants sur la question du séjour de saint Pierre à Rome ; mais il y met toute sorte de ménagements et prend soin d'avertir que son opinion sur ce point n'a aucune conséquence morale ou politique. Dans un élan, curieux à noter, où l'on sent le besoin qui le presse de substituer le Paul de ses rêves au personnage historique M. Renan se démasque et s'écrie :

« Nous aimerions à rêver Paul sceptique, naufragé, abandonné, trahi par les siens, seul, atteint du désenchantement de la vieillesse ; il nous plairait que les écailles lui fussent tombées une seconde fois des yeux, et notre *incrédulité douce* aurait sa petite revanche si le plus dogmatique des hommes était mort triste, désespéré (disons mieux, tranquille) sur quelque rivage ou quelque route de l'Espagne, en disant, lui aussi : *Ego erravi!* Mais ce serait trop donner à la conjecture. » (P. 200.)

Quel dommage, en vérité! Mais aussi combien il est instructif de voir ce rhéteur, ce doux incrédule, rêvant de petites revanches et jouissant en son cabinet à l'idée du plus dogmatique des hommes, de celui qu'on a appelé le second fondateur du christianisme, mourant sceptique, naufragé, abandonné comme l'auteur de *la Vie de Jésus !* Restons sur ce trait ; tout commentaire l'affaiblirait : c'est un éclair dans les profondeurs ténébreuses d'une âme qui nous inspire un réel sentiment de commisération.

Notre conclusion, M. Renan l'a formulée pour lui-même et pour son œuvre quand il a écrit :

« Le danger de l'éducation littéraire est d'inspirer un désir immodéré de la gloire, sans donner toujours le sérieux moral qui fixe le sens de la vraie gloire. Il était écrit qu'un naturel vaniteux, subtil, voulant l'immense, l'infini, mais sans nul jugement, ferait un déplorable naufrage. » (P. 315.)

LEROUX.

[1] *Saint Paul* (p. 304 en note).

LA SOPHONISBE DE MAIRET

I

Il y a certains faits, certaines situations, certaines individualités qui attirent particulièrement l'attention des poëtes, et qui semblent destinés à passer et à repasser sans cesse du domaine de l'histoire dans celui de la poésie. Nous en trouverions de nombreux exemples dans la littérature grecque. On sait quelle foule de poëmes et de tragédies, de tragédies surtout, a fourni la seule famille d'Agamemnon, et dans cette famille même il y a des personnages préférés, pour ainsi dire, des héros qui sont toujours sûrs d'intéresser leur public, qui s'imposent aux auteurs obscurs ou célèbres, et sur lesquels le dernier mot n'est jamais dit.

Sophonisbe est, chez les modernes, une de ces figures de choix, de ces héroïnes de prédilection ; elle reparaît, non-seulement aux diverses époques de notre littérature, mais elle a encore été reproduite et célébrée dans toutes les littératures de l'Europe. C'est par une Sophonisbe que le théâtre italien préluda, au seizième siècle, à ses brillantes et trop courtes destinées ; c'est une *Sophonisbe* que la grave et pédante Allemagne couronnait encore tout dernièrement dans un concours ouvert aux poëtes dramatiques.

Qu'a donc en soi cette figure de si intéressant ou de particulièrement remarquable ? Sophonisbe était fille d'Asdrubal, l'illustre général carthaginois, et avait épousé Syphax, roi de Numidie. Sa gloire est d'avoir haï les Romains jusqu'à son dernier soupir. Elle fut une des plus fières ennemies de Rome victorieuse, et c'est à ce titre qu'elle a séduit l'imagination des historiens, et qu'elle a été chantée comme à l'envi par tant de poëtes. Le caractère est toujours ce qui nous frappe et nous captive le plus, parce que les grands caractères sont rares. Pour un homme qui se redresse, il y a toute une foule qui se courbe. Plus la puissance de Rome évoque un souvenir formi-

dable et terrible, plus ceux qui lui ont résisté, si petits qu'ils soient, se relèvent grandis devant la postérité.

La scène française était loin d'être solidement établie ; elle était plutôt encore un tréteau qu'un théâtre, lorsqu'en 1559 Mellin de Saint-Gelais, un des poëtes en vogue à la cour de François Ier, fit représenter une *Sophonisbe*, tragédie en cinq actes, en prose, avec des chœurs. Trois *Sophonisbe* suivirent à quelques années l'une de l'autre : celle-ci de Claude Mermet, celle-là d'Antoine de Montchrestien, la troisième de Nicolas de Montreux. Elles n'étaient pas tout à fait oubliées sans doute, la dernière datant de 1601 et celle de Montchrestien n'étant pas dépourvue de mérite, lorsqu'en 1629 Jean Mairet donna la sienne, qui éclipsa toutes les autres, qui obtint un véritable succès d'enthousiasme, et qui, au dire du poëte et de ses contemporains — et nous ne récusons nullement leur témoignage — tira des larmes des plus beaux yeux de France.

II

Jean Mairet, né à Besançon en l'année 1604, descendait d'une ancienne famille de Westphalie qui, à l'époque de la Réforme, s'était réfugiée en France par attachement pour la religion catholique. Ses parents exilés se livrèrent au commerce. Plus tard, rougissant peut-être de cette origine peu relevée et faisant revivre les prétentions de sa famille, Mairet sollicita et obtint des lettres de noblesse de l'empereur Léopold. Orphelin de bonne heure, il s'était rendu à Paris pour y continuer ses études, et il n'avait que seize ans et venait seulement de terminer sa philosophie, lorsqu'il fit représenter sa première pièce, une tragédie tirée du roman de l'*Astrée*, qui fut bien accueillie du public. L'année suivante, il donnait la *Sylvie*, qui obtint un éclatant succès, succès qui ne fut pas effacé par celui du *Cid*. Notre jeune auteur s'était présenté à la cour, se concilia la faveur du duc de Montmorency, qu'il accompagna dans son expédition contre les protestants, se signala dans deux combats sur terre et sur mer, devint secrétaire du duc, et, au retour de la campagne, sut tirer parti de la position qu'il s'était faite pour nouer d'utiles amitiés. La mort sanglante de son protecteur, victime de la politique implacable de Richelieu, aurait pu entraîner sa disgrâce. Il n'en fut rien. Il continua de faire figure à la cour et fut même porté peu après pour une pension de mille livres sur la cassette du terrible cardinal.

Mairet, après ses exploits guerriers, étant revenu au culte presque exclusif de la poésie, avait été mêlé à tout le mouvement littéraire de son époque, et s'était lié de bonne heure avec les principaux auteurs, avec les Théophile, avec les Chapelain. Il s'était tout d'abord déclaré partisan de Corneille, à qui il avait adressé ces vers après la première représentation de *la Veuve :*

Rare écrivain de notre France,
Qui, le premier des beaux esprits,
As fait revivre en tes écrits
L'esprit de Plaute et de Térence;
Sans rien dérober aux douceurs
De *Mélite* ni de ses sœurs,
Oh! dieux, que ta Clarice est belle,
Et que de *veuves* dans Paris
Souhaiteraient d'être comme elle,
Pour ne point manquer de maris!

Mais, après avoir ainsi salué le nouvel astre qui paraissait à l'horizon, il se déclara contre lui lorsqu'il le vit entrer dans la voie tragique où il avait lui-même remporté ses plus brillants succès. Corneille devenait trop directement son rival. Mairet lui adressa, à propos du *Cid*, une sorte de lettre familière qu'il fit imprimer, bien entendu, et dans laquelle il l'attaque avec beaucoup de vivacité. Corneille répondit, Mairet riposta. La querelle s'envenima au point que le cardinal lui-même fut obligé d'intervenir, et fit commander aux deux auteurs, par l'entremise de l'abbé de Boisrobert, de cesser toute hostilité et de se réconcilier. Ils furent bien forcés d'obéir, mais, s'ils s'embrassèrent, ce ne fut qu'à contre-cœur et du bout des lèvres.

Mairet, blessé dans son amour-propre d'auteur, quitta la cour et le théâtre pour suivre dans le bas Maine le marquis de Belin, qui l'avait pris en amitié et qui lui offrit dans sa terre une large et agréable hospitalité. Il s'y maria et alla s'établir à Besançon avec sa femme. Les joies de la famille ne l'empêchèrent pas sans doute de jeter de temps en temps vers la capitale un œil de regret; il nourrissait au fond du cœur un ardent désir d'y reparaître. Il obtint, en 1649, par le crédit dont il jouissait auprès de certaines personnes influentes, un traité de neutralité pour la Franche-Comté; puis, ayant réussi à faire renouveler ce traité en 1651, il fut envoyé comme résident à Paris par le parlement de Dôle. Malheureusement, il trouva moyen de déplaire à Mazarin, fut exilé, resta encore six ans loin de Paris, et n'y put revenir qu'en faisant acte de courtisan, c'est-à-dire en composant un sonnet louangeur au sujet de

la paix des Pyrénées, sonnet qu'il envoya à la reine mère, mais qui était bien, en réalité, à l'adresse du cardinal.

Mais le séjour de la capitale ne convenait plus à Mairet : il y était dépaysé ; la cour n'était plus la même, ses amis y étaient devenus rares, et les comédiens ne recherchaient plus ses ouvrages. Il retourna donc à Besançon pour n'en plus sortir, y vécut en épicurien de bonne maison et aussi en ami des lettres, fréquenta le beau monde jusqu'à la fin, et ne mourut qu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans.

Tels sont les détails, très-suffisants du reste, que les biographes nous ont transmis sur Jean Mairet, ou Mayret, ou de Mayret, car le nom s'écrit indifféremment de ces trois manières.

On voit que sa vocation littéraire se déclara de bonne heure, qu'il débuta avec éclat, qu'il remporta même des succès marquants et qui devaient survivre à l'époque où ils s'étaient produits; mais on voit aussi que sa vocation n'était pas exclusive, que les lettres ne l'absorbaient pas tout entier, et qu'il sut faire servir à sa fortune politique les heureux dons qu'il avait reçus du ciel. Corneille n'était qu'un poëte, un homme de génie, et ne pouvait et ne voulait être autre chose. Mairet, qui était poëte comme lui à ses heures, fut en même temps agréable courtisan et habile diplomate. Aussi le premier a-t-il laissé une suite de chefs-d'œuvre, et il ne nous reste du second qu'une seule œuvre vraiment remarquable et qui mérite qu'on s'occupe encore de lui.

La qualité qui distingue d'abord la *Sophonisbe* de Mairet, c'est la passion. Les contemporains ne s'y sont point trompés ; ils ont vu briller la flamme, cette flamme qui ne s'éteint pas en traversant les siècles. Les divers personnages de la pièce sentent ce qu'ils expriment ; ce ne sont pas des abstractions comme on en rencontre trop souvent dans les tragédies. Sophonisbe est vraiment éprise de Massinisse, Massinisse est bien réellement fou d'amour, et le vieux Syphax lui-même trouve des accents qui touchent et qui sauvent en quelque sorte ce que sa situation a de ridicule. Le style n'a pas toujours l'éclat et l'élégance qu'on désirerait : il y a bien des incorrections et bien des taches; mais ce style est toujours clair, abondant, et prend parfois une force et une concision qui frappent et qui le rapprochent de ce qu'il y a de plus beau dans notre langue. Nous allons tâcher, en analysant fidèlement la pièce, de faire partager au lecteur la juste admiration qu'elle nous inspire, et nous sommes convaincu que nos citations lui donneront le désir de la lire tout entière, car elle est du petit nombre de celles qui valent la peine d'être lues et relues.

III

La scène se passe en Afrique, dans la ville de Cyrte. L'exposition est nette, bien en action, et l'attention est tout de suite éveillée. Le vieux roi Syphax reproche à sa jeune femme son ingratitude et son infidélité ; il lui rappelle tout ce qu'il a fait pour elle, sa tranquillité qu'il lui a sacrifiée, l'acharnement qu'il a mis à combattre les Romains, et il maudit l'instant où il s'est laissé charmer par sa funeste beauté. Elle aime Massinisse, à qui elle avait été fiancée toute jeune; Massinisse, leur ennemi et l'allié des Romains ! Il lui montre un billet, écrit par elle, qui vient de tomber entre ses mains, et quoiqu'elle n'en puisse récuser le témoignage, elle cherche néanmoins à se justifier, en disant qu'elle n'aime point Massinisse, mais que, prévoyant des revers, elle a tenté de se l'attacher par un feint amour, pour se ménager un appui dans le camp même de ses vainqueurs.

J'ai voulu m'assurer de l'assistance d'un
A qui le nom Libyque avec nous fût commun.

Nous ne citons, bien entendu, ces deux vers que parce qu'ils ont beaucoup égayé Voltaire, qui ne les cite, lui, que comme un modèle de ridicule. Chose bizarre, pourtant ! ces deux vers sont devenus moins mauvais qu'ils ne l'étaient au dix-huitième siècle. L'école romantique, qui en a fait beaucoup de semblables, les adopterait et les défendrait au besoin, non sans quelque chance de gagner sa cause auprès des initiés. C'est que Voltaire croyait notre langue poétique définitivement formée et arrêtée, et qu'un progrès, plus ou moins contestable, s'est réalisé depuis. Les conquêtes ont sans doute été poussées trop loin, il y a eu des excès de tout genre. Mais le plaisir que nous font éprouver certains vers d'une facture toute nouvelle, l'affinité qu'ont ces vers avec d'autres qui semblaient démodés par le temps et qui en sont comme rajeunis, les besoins mêmes de notre époque qui ne trouvait plus dans la langue consacrée un arsenal suffisamment rempli, tout nous porte à croire qu'en somme le progrès est réel, que nous avons marché en ayant l'air de reculer, et que nous avons repris notre bien par delà le dix-septième siècle. Toutefois, nous ne sommes pas les juges ; c'est au temps seul à décider. Souvenons-nous de la tentative triomphante de Ronsard, le poëte acclamé et proclamé dieu par ses contemporains. Il ne fut jugé que par ses derniers neveux ; nous ne le serons aussi que par les nôtres. Mais revenons à la reine de Numidie.

Elle ne réussit pas à convaincre son époux de la pureté de ses intentions ; il la chasse de sa présence en l'accablant de nouveaux outrages, et, resté seul avec Philon, un de ses généraux, il l'entretient de ses malheurs de roi et de mari. La confidence est bien amenée et ne manque pas d'une certaine noblesse. Philon engage le roi à ne point perdre de temps, à combattre au plus tôt son rival, et Syphax finit par lui communiquer le billet que la reine a écrit à Massinisse, à qui il souhaite tous les maux, « et pour comble, ajoute-t-il :

> Je te souhaite encor Sophonisbe pour femme.

Sophonisbe reparaît avec Phénice, sa confidente et sa nourrice ; elle se plaint d'avoir été trahie par le messager à qui elle s'était confiée. Phénice la détrompe et justifie le messager, qui a été saisi, fouillé, et qui n'a cédé qu'à la violence. « Cependant, s'écrie la reine, Massinisse ignore mon amour !

> Ce glorieux vainqueur est encore à savoir
> Le mauvais traitement qu'il me fait recevoir.

Et comme sa confidente l'engage à s'observer et lui exprime ses craintes au sujet de la colère du roi, Sophonisbe la rassure et lui objecte l'amour qu'il a toujours pour elle.

> Il a puni ma faute en me la reprochant,
> Et, s'il m'eût voulu perdre, il l'eût fait sur-le-champ...
> C'est en quoi mon offense est plus blâmable encore
> De tromper lâchement un mari qui m'adore.

On vient alors lui annoncer que tout est prêt au temple pour le sacrifice. « Allons-y donc, Phénice, dit-elle,

> Et, de peur de prier contre mon propre bien,
> En adorant les dieux, ne leur demandons rien.

A l'acte suivant, Sophonisbe s'entretient avec ses femmes. Le combat est engagé dans la plaine ; toute la ville est sur les murs pour le contempler, et on l'engage à y venir aussi. « Non, répond-elle,

> Non, j'ai trop de frayeur et suis trop désolée
> Pour voir cette mortelle et douteuse mêlée.

Et elle y envoie ses femmes, en les priant de venir lui apprendre l'issue de la bataille.

Restée seule, elle se désespère, maudit la funeste passion qu'elle

a conçue pour l'allié des Romains, adjure ses propres soldats de l'abandonner, de ne point défendre une reine indigne.

Moi qui trahis mon nom, ma gloire, ma patrie,
Pour aimer Massinisse avec idolâtrie !

Puis, à la vue de ses femmes qui reviennent : « Qu'est-il arrivé ? » demande-t-elle avec angoisse. Mais elles ne savent rien, elles n'ont vu qu'une mêlée confuse, dont le résultat ne peut être apprécié. Son désespoir redouble ; elle prévoit tous les malheurs. Enfin paraît un messager qui lui annonce que la bataille est perdue, que le roi son époux a été tué en combattant. Elle s'écrie que tout est fini pour elle, qu'elle n'a plus qu'à mourir, et elle supplie en grâce Calliodore, le messager, de la percer de son épée. Celui-ci refuse de lui obéir, et, étant sorti pour voir quelle est la cause d'un nouveau tumulte dont le bruit était arrivé jusqu'à eux, il revient lui apprendre que Massinisse lui-même est devant les remparts et que la ville s'est rendue ou est sur le point de se rendre. Sophonisbe veut alors se donner la mort de sa propre main, et la nourrice la détournant de cette cruelle résolution, et l'exhortant à essayer plutôt du pouvoir de ses charmes, elle lui dit :

Ce remède, Phénice, est ridicule et vain ;
Il vaut mieux se servir de celui de la main,
Et d'un coup généreux, digne de mon courage,
Me jeter dans le port en dépit de l'orage.
Mais, pour vous contenter, je me force et veux bien
Faire une lâcheté qui ne serve de rien.

C'est Massinisse en personne qui ouvre le troisième acte. Il se réjouit de l'éclatante victoire qu'il vient de remporter sur un indigne usurpateur ; il va pouvoir enfin remonter sur le trône de ses pères... Mais il lui faut auparavant s'assurer du palais, où Sophonisbe s'est réfugiée avec sa suite. Sophonisbe est nécessaire au triomphe des Romains. D'ailleurs, elle est fine, habile, elle est belle surtout, et, comme elle peut encore employer quelque ruse pour se sauver, il va se mettre lui-même à la tête des légions.

Sophonisbe, qui revient alors occuper la scène qu'il laisse vide, répète à ses femmes qu'elle veut mourir, qu'elle n'a plus aucun espoir d'échapper à son sort, que la douleur a flétri son visage, qu'elle essayerait en vain de plaire et de charmer, et, pendant que sa nourrice renouvelle ses étranges instances avec une crudité d'expression qui fait sourire, Calliodore reparaît et lui annonce que Massinisse est dans la grande cour, qu'il monte les degrés ; mais il ajoute aussitôt, pour la rassurer, que le roi se montre clément et qu'on peut

tout espérer de sa magnanimité. « Je tremble, » dit la reine éperdue. Puis la nourrice l'exhortant de plus belle à rappeler sa présence d'esprit pour attaquer son vainqueur avec tous ses charmes, elle adresse une longue invocation à l'Amour, invocation qui passait pour un chef-d'œuvre auprès des beaux esprits du temps, et qui naturellement nous semblerait bien fausse et bien ridicule aujourd'hui.

Arrive enfin Massinisse, qui aborde la reine avec un respect des plus encourageants. Son discours est d'une convenance toute racinienne.

> Ne m'étant pas permis d'empêcher vos misères,
> Je ferai pour le moins qu'elles vous soient légères,
> . . . .
> Que l'on vous traite en reine, et non pas en captive.

La réponse de Sophonisbe est insinuante, adroite, et, lâchons le mot, tout à fait provoquante. Elle adresse des compliments à Massinisse sur sa courtoisie, qui opère des miracles ; elle lui dit :

> Les présents que le sort vous fait à mes dépens
> Ne sont pas le sujet des pleurs que je répands.

Bref, l'effet désiré est produit, et les suivantes de la reine le remarquent entre elles et l'expriment naïvement, ce qui égaye beaucoup Voltaire. La situation a, en effet, quelque chose de scabreux et d'équivoque qui ne pouvait être sauvé qu'à force d'art. C'est beaucoup pour Mairet d'y avoir réussi en partie. Quelques vers adoucis, quelques hémistiches retranchés, et le public d'aujourd'hui écouterait encore avec plaisir cette remarquable scène, qui était d'une exécution, sinon impossible, du moins prodigieusement difficile.

Massinisse, enflammé tout de suite, ne laisse pas ignorer à la reine ce qu'il éprouve. Que peut-il faire pour elle? Elle n'a qu'à commander, qu'à faire l'essai du pouvoir absolu qu'elle aura désormais sur lui. Elle lui répond :

> Non, je ne veux de vous ni puissance ni bien.
> Je ne demande pas à vos mains libérales
> Ni mon sceptre perdu, ni mes pompes royales ;
> Car j'atteste les dieux que, quand je les aurais,
> Avec l'âme et le cœur je vous les donnerais...

« Mais, ajoute-t-elle, accordez-moi la grâce de mourir libre, ou la promesse

> Que je n'irai jamais esclave aux bords du Tibre.

Puis, comme elle s'est prosternée à ses pieds : « Dieux ! s'écrie-t-il,

> Dieux ! faut-il qu'un vainqueur expire sous les coups
> De ceux qu'il a vaincus? Madame, levez-vous !

Et il lui déclare la violente passion qu'elle lui inspire. Elle feint de n'y pas croire ; elle répond qu'elle n'est pas dupe de ce langage moqueur, et Massinisse s'efforçant de la convaincre et répétant ses aveux avec plus de force, elle lui dit :

> Certes, ma vanité serait trop ridicule,
> Ou j'aurais un esprit extrêmement crédule,
> Si je m'imaginais qu'en l'état où je suis,
> Captive, abandonnée, au milieu des ennuis,
> Le cœur gros de soupirs et les yeux pleins de larmes,
> Je conservasse encor des beautés et des charmes!

MASSINISSE.

> . . . .
> Donnez-moi l'un des deux, la mort ou votre grâce.
> . . . .
> Rendez-moi la pitié que je vous ai prêtée,
> Ou, s'il faut dans mon sang noyer votre courroux,
> Que ce fer, par vos mains, m'immole à vos genoux !

SOPHONISBE.

> Votre mort, au contraire, augmenterait ma peine.
> . . . .
> Mais plaignez, ô grand roi, votre sort et le mien
> Qui, par nécessité, rend le mal pour le bien.
> La veuve de Syphax est trop infortunée
> Pour avoir Massinisse en second hyménée.

MASSINISSE.

> Puisque Syphax n'est plus, il ne tiendra qu'à vous
> D'avoir en Massinisse un légitime époux.
> . . . .
> Ma violente ardeur et le temps où nous sommes
> Ne me permettent pas de beaucoup différer.

Il lui propose de la mener sans tarder à l'autel, et, voyant qu'elle y consent, il ajoute : « Permettez que je prenne

> Un honnête baiser pour gage de ma foi.

Et, après l'avoir embrassée :

> O transports! O baiser de nectar et de flamme !

Ce baiser est certainement très-risqué, et le roi de Numidie aurait mieux fait sans doute d'attendre, pour le prendre, qu'il fût dans la

coulisse. Mais comme toute cette scène est habilement menée, comme les sentiments en sont gradués, qu'il y a d'art, et en même temps quelle émotion sincère chez les deux personnages! Au commencement du dix-septième il y avait, dans presque toutes les pièces, de ces amours à première vue qui ne donnaient lieu qu'à des scènes glaciales ou insipides. Ici le lecteur se sent pris, intéressé, entraîné. Pourquoi? C'est qu'il n'a pas affaire à des amants de convention, mais à des amants véritables.

L'acte se termine par une petite scène que nous nous garderons bien de ne point indiquer, car elle montre que Mairet possédait à l'avance quelques-uns des secrets des grands maîtres de la scène. Massinisse a quitté Sophonisbe pour aller donner des ordres à ses soldats, lui promettant de revenir au plus vite. Celle-ci, confuse, émue, cherchant à rappeler ses esprits, s'écrie :

Une telle merveille
Fait que très-justement je doute si je veille!

Puis elle tombe dans une profonde rêverie. La nourrice recommence aussitôt ses conseils et ses réflexions de comédie, et comme elle voit que sa maîtresse ne l'écoute pas, elle lui dit :

Madame, quel sujet avez-vous de rêver?

SOPHONISBE.

Phénice, je ne sais ce qui doit m'arriver.
Mais quelque doux moment que le bonheur m'envoie,
Mon cœur ne goûte point une parfaite joie.
Syphax n'a pas encor les honneurs du tombeau,
Et d'un nouvel hymen j'allume le flambeau!

Une autre de ses suivantes, Corisbé, lui objecte que de telles pensées seraient bonnes en une autre saison.

Mais songez qu'en l'état où vous êtes réduite,
C'est la nécessité qui fait votre conduite.

SOPHONISBE.

Allons donc travailler à notre liberté,
Et cédons aux rigueurs de la nécessité.

Ainsi la conscience ne tarde pas à se faire entendre, et le remords succède à l'entraînement de l'âme et des sens. Racine n'avait pas encore pourtant montré aux poëtes l'usage de ces nuances délicates d'un si grand effet au théâtre, et qui sont si nécessaires à la vérité morale.

Le quatrième acte débute par une scène d'amour très-développée,

où l'on peut relever sans doute plus d'une inconvenance au point de vue dramatique, mais à travers laquelle on sent toujours circuler le souffle de la vraie passion. Sophonisbe se plaît à raconter à Massinisse comment, dans quelles circonstances elle l'a aimé, et celui-ci est si heureux, il trouve son bonheur si grand, qu'à son tour il appréhende, comme elle, quelque retour de fortune.

Mais s'il faut que les dieux, comme c'est leur coutume,
Fassent à la douceur succéder l'amertume,
Que tout seul, s'il se peut, je boive tout le fiel !

En ce moment un soldat romain s'approche et annonce au roi que Scipion vient d'arriver et le mande auprès de lui. Sophonisbe s'aperçoit de l'inquiétude que cette nouvelle cause à Massinisse ; elle pressent le danger et s'en alarme.

Dites la vérité : vous craignez le pouvoir
De celui qui vous mande, et que vous allez voir.

Massinisse lui répond qu'il savait d'avance que Scipion serait contraire à leur union, et que c'est pourquoi il s'est tant hâté de la conclure. « Il ne faut pas douter, ajoute-t-il, qu'il ne me presse de vous quitter.

Mais que vif aux Enfers je sois précipité,
Si jamais je consens à cette lâcheté !

SOPHONISBE.

Que je perde plutôt la lumière céleste,
Que de voir mon amour vous devenir funeste !

« Il faut céder, si vous voyez que la résistance est inutile. Mais je vous conjure de vous souvenir au moins du nœud sacré qui nous lie :

Ne souffrez pas qu'un jour votre femme enchaînée,
Soit dans le Capitole en triomphe menée.

Il s'efforce de la rassurer, et lui jure que, quoi qu'il puisse arriver,

Rome ne verra point Sophonisbe captive.

La scène suivante introduit pour la première fois les Romains dans la pièce. Elle se passe entre Scipion, l'illustre général, et Lélie, son lieutenant, qui sont instruits de tout et qui se demandent ce qu'il faut faire, s'il faut employer la douceur ou la force contre Massinisse. Lélie penche pour la douceur, Scipion pour la force.

Ce qu'a fait Massinisse est si déraisonnable,
Qu'à peine mon esprit le trouve imaginable.

Un des grands mérites de Mairet est le langage qu'il prête à ses Romains. Il a ici le mérite du créateur, car Corneille n'avait pas encore donné le ton de ces sortes de dialogues. Notez aussi que l'arrivée des Romains n'arrête nullement le drame; elle le complique, au contraire, elle le corse, comme on dirait aujourd'hui. L'auteur a fait preuve d'habileté dramatique en ne les produisant sur la scène qu'au moment nécessaire et dans le cœur même de l'action.

La scène entre Scipion et Massinisse est excellente, écrite avec vigueur et clarté, et l'arrogance romaine s'y montre dans tout son lustre. Scipion le prend d'abord sur un ton goguenard qui n'exclut pas la grandeur, et qui même semble plus près de la vérité que celui des sublimes tirades de Corneille. Il dit au roi :

Par quelle autorité prenez-vous le butin
Qui doit appartenir à l'empire latin?

. . . .

N'ayant pu l'épouser, puisqu'elle était à nous,
Ce mariage est nul, au jugement de tous.

Massinisse, éperdu, sentant sa faiblesse, image vivante de ces rois qui étaient les esclaves plutôt que les alliés de Rome, reconnaît qu'il a eu tort, que Sophonisbe appartient, en effet, aux Romains; mais il la leur demande, il va même jusqu'à implorer Scipion à genoux. « Levez-vous, répond celui-ci.

Pour la dernière fois il faut que je vous nie
Ce qu'exige de moi votre mauvais génie.
Les raisons que j'en ai sont d'un tel intérêt,
Que rien ne peut changer cet immuable arrêt.

MASSINISSE.

O mortelle sentence! ô décret tyrannique!

Et il rappelle tout ce qu'il a fait pour les Romains, son sang qu'il a versé, les blessures dont il est couvert. Il évoque ses plaies sanglantes, il leur dit de parler pour lui. Puis, voyant que tout est vain :

O dieux! rien ne l'émeut! O cœur sans amitié,
Et sourd à la prière, et sourd à la pitié!

Scipion s'éloigne et le laisse avec Lélie, voulant essayer, dit-il, si l'*esprit* de son lieutenant n'aura pas plus d'influence sur le roi. Massinisse est tellement pénétré de la cause qu'il plaide, qu'il ne s'aperçoit pas même de l'absence de Scipion et qu'il continue de s'adresser à lui. Lélie le rappelle au sentiment de la réalité, lui parle raison, lui expose combien Sophonisbe a été fatale à Syphax, dont elle a fait l'ennemi des Romains et qui y a perdu la vie et

son royaume. Massinisse proteste de son dévouement au sénat; mais il adjure Lélie de s'employer pour lui, et le quitte dans le plus grand trouble.

Ce quatrième acte est le meilleur et le plus brillant de l'ouvrage. Le héros est avili sans doute, diminué du moins, par la supériorité de position et de caractère qu'ont sur lui les deux Romains; mais il se sauve, il se relève en quelque sorte par la sincérité fougueuse de son amour. Toutes les scènes sont intéressantes; les sentiments exprimés sont vrais, les convenances théâtrales sont gardées, et, tel qu'il est, cet acte retrouverait son succès d'autrefois devant le public d'aujourd'hui.

Le cinquième acte s'ouvre par un monologue de Massinisse, qui a des qualités réelles, et dont le style est toujours remarquable par la vérité de l'accent.

Que me sert la puissance et le titre de roi,
Si dans mon propre État on me donne la loi?
. . . .
Mais ayant à combattre un monstre renaissant,
Une fière harpie, un aigle ravissant,
De qui le vol s'étend sur tout notre hémisphère,
Que pourrais-je espérer ou que pourrais-je faire?
. . . .
Non, non, ma Sophonisbe, il n'y faut plus penser.

Mais voyant venir Lélie, il se rattache à une dernière espérance; il se flatte encore que celui-ci aura peut-être mieux réussi que lui.

La scène est des plus éloquentes, des plus passionnées, et rend au rôle de Massinisse tout l'éclat qu'il a eu au commencement. Qu'on en juge.

LÉLIE.

J'ai charge de vous dire et de vous ordonner
De rendre Sophonisbe, ou de l'abandonner,
Comme chose au public utile et nécessaire.
Avisez maintenant ce que vous voulez faire.

MASSINISSE.

Me perdre, et par ma mort apprendre à tous les rois
A ne suivre jamais ni vos mœurs ni vos lois.
Cruels qui, sous le nom de la chose publique,
Usez impunément d'un pouvoir tyrannique,
Et qui, pour témoigner que tout vous est permis,
Traitez vos alliés comme vos ennemis!
. . . .
Ah! que si le passé se pouvait rappeler,
Je m'empêcherais bien de servir de matière
A la sévérité de ton humeur altière,
Peuple vain, — qui croirais n'avoir pas triomphé,

A moins d'un pauvre roi sous ses fers étouffé!
Oui, Lélie, il importe à la gloire d'un homme
Que ma femme elle-même aille esclave dans Rome,
Et que sa vanité, seule semblable à soi,
Triomphe en même temps de Syphax et de moi.
O bienheureux vieillard dont la trame est finie
Sur le point qu'il tombait sous votre tyrannie,
Et moi très-malheureux d'éprouver à présent
Combien, même aux vainqueurs, votre joug est pesant.
Qu'il s'en saisisse donc, et l'enlève, et l'entraîne,
Cette désespérée et pitoyable reine.
Il faut que son triomphe ait tout son ornement.

Lélie défend Scipion de ces accusations, qu'il déclare tout à fait injustes.

Il ne veut rien de vous, sinon que vous rendiez
Celle qui vous perdrait, si vous ne la perdiez;
Et, pour l'amour de vous et de votre hyménée,
Elle ne sera point en triomphe menée.

MASSINISSE.

A quoi donc Scipion la veut-il destiner?

LÉLIE.

C'est à vous maintenant à vous l'imaginer.
. . . .
Votre ami lui fait grâce en la laissant mourir.

MASSINISSE.

Quelle grâce, ô bons dieux!

Et lorsque Lélie l'engage à se résigner, à faire de nécessité vertu, il reprend :

Hélas! quelle vertu voulez-vous que je fasse
Qui ne soit ridicule et de mauvaise grâce?
Voulez-vous que je montre un visage serein?
Rendrai-je encore grâce au pouvoir souverain
De qui l'arrêt sanglant a conclu ma ruine,
Ou si je baiserai le bras qui m'assassine?

Lélie s'efforce de lui faire comprendre les avantages de l'obéissance passive; il lui rappelle tout ce qu'il doit au Sénat. « En effet, répond Massinisse,

En effet, il est vrai, je serais plus qu'ingrat,
Si je ne répondais aux bienfaits du sénat!
Mais je serais moins qu'homme, ou bien plus que barbare,
Si je ne frémissais du mal qu'on me prépare.
Eh bien, n'en parlons plus, me voilà résolu :
Il faut bien le vouloir, quand Rome l'a voulu.

On lui apporte alors un message de la reine, un billet dans lequel elle réclame le poison qu'il lui a promis. Massinisse veut le lui porter lui-même. Mais Lélie l'arrête ; il vaut mieux qu'elle le reçoive d'une main étrangère. Le malheureux insiste vainement ; on finit par lui déclarer qu'il ne doit pas revoir la reine vivante : « Bien donc, dit-il,

Bien donc! Que de tout point mon destin s'accomplisse!
(*Au messager.*)
Tu le vois, mon ami, qu'avec tout mon pouvoir,
Il ne m'est pas permis seulement de la voir.

La scène change, comme elle change, du reste, pendant tout le cours de la pièce, chaque fois qu'il en est besoin. Les règles de la tragédie n'étaient pas encore définitivement arrêtées. Il y a unité d'action dans la *Sophonisbe*, et l'auteur s'est imposé l'obligation de circonscrire cette action dans les vingt-quatre heures, obligation qui, par parenthèse, accumule les invraisemblances et grossit encore les inconvenances que présente le sujet. Quant à l'unité de lieu, on l'observait très-rarement à cette époque, et c'était par fantaisie plutôt que par nécessité qu'on se conformait à la règle des vingt-quatre heures.

Nous nous retrouvons en présence de la reine, qui est seule avec ses femmes et qui leur fait part de ses pressentiments funestes. Il y a de l'émotion et de l'intérêt dans cette scène, malgré les incorrections et le tour un peu vieilli de certains vers. Le messager arrive et apporte la coupe empoisonnée avec un billet du roi. O dieux, s'écrie Sophonisbe,

O dieux! que ce présent m'apporterait de joie,
Si je pouvais baiser la main qui me l'envoie !

et elle trouve dans sa fierté, dans son amour, des accents vrais et qui vont à l'âme :

N'est-ce pas à mes jours une gloire assez grande,
Que, tout obscurs qu'ils soient, Rome les appréhende?

Elle se tourne vers sa nourrice en pleurs, vers ses fidèles suivantes, elle leur recommande le calme et la résignation ; puis, s'adressant à elle-même et portant la coupe à ses lèvres :

Délivrons les Romains de la peur et du mal
Que leur pourrait causer la fille d'Asdrubal !

Elle tombe inanimée entre les bras de ses femmes, qui l'emportent hors de la scène, dont le roi revient prendre possession avec Scipion

et Lélie. Les deux Romains réunissent leurs efforts pour lui faire entendre raison ; mais il les écoute à peine et reste morne et abattu. Enfin on vient lui annoncer la mort de Sophonisbe. Il semble se réveiller à ce nom et demande la faveur de la revoir morte, n'ayant pu la revoir vivante. Sa demande lui est accordée. On tire une tapisserie qui laisse voir la reine étendue sans vie, et Massinisse, devant ce pitoyable objet de son amour et de ses regrets, se livre à des plaintes éloquentes, à des imprécations terribles, un peu trop prolongées peut-être, mais qui ont toujours de l'accent et qui couronnent dignement son rôle.

Telle est cette pièce dont nous avons essayé de donner une idée complète, et qui, avec la *Mariane* de Tristan, a droit d'occuper une place d'honneur dans l'histoire de notre théâtre. Elle est d'autant plus digne d'être louée et admirée qu'elle est venue avant les chefs-d'œuvre, qu'elle a fait entendre aux spectateurs ravis le langage de la vraie passion quand les maîtres n'avaient pas encore fixé ce langage, et qu'elle nous a tracé, avant Corneille, un croquis énergique de la grandeur romaine.

IV

Nous avons dit tout le succès qu'obtint à la scène le chef-d'œuvre de Mairet. Ce fut un véritable succès d'enthousiasme, qui se prolongea et se renouvela à toutes les reprises pour la plus grande gloire de l'auteur. Si Mairet eut le chagrin de voir ses autres productions éclipsées bien vite et reléguées dans l'ombre par les produits supérieurs d'un art nouveau, il eut aussi la satisfaction de voir sa *Sophonisbe* ne point trop pâlir en ce terrible voisinage et rester debout au milieu des chefs-d'œuvre qui se succédaient alors comme à l'envi sur notre théâtre. Mais une autre satisfaction, tout à fait imprévue, était réservée à son amour-propre. Un de ses anciens rivaux, qui était devenu son maître et le maître de la scène française, allait, en cherchant à lui enlever la palme, rajeunir son triomphe et lui ménager un regain de gloire.

Il y avait trente ans que la *Sophonisbe* de Mairet était en possession de la faveur publique, lorsque l'idée vint à Pierre Corneille, au grand Corneille, de traiter le même sujet. Il avait été frappé des ressources de toute espèce qu'offrait ce sujet, et surtout du beau caractère que l'histoire prête à Sophonisbe. Il se dit à part lui que ce caractère n'avait pas été suffisamment mis en relief par Mairet, qui s'était trop complu dans la peinture de l'amour, qu'il y

avait moyen de faire mieux en faisant autrement, et, après avoir bien ramassé toutes ses forces pour cette lutte facile en apparence, après avoir tourné et retourné le texte des historiens, il se mit à l'œuvre.

Il était réconcilié à cette époque avec Mairet, ou, du moins, il le ménageait. Aussi s'excuse-t-il, dans sa préface, de la liberté qu'il ose prendre, et allègue-t-il l'exemple des anciens pour se justifier. Le même sujet, Clytemnestre tuée par son fils Oreste, n'a-t-il pas été traité tour à tour par Eschyle, par Sophocle et par Euripide? « Cette « noble et laborieuse émulation, ajoute-t-il, a passé de leur siècle « jusqu'au nôtre au travers plus de deux mille ans qui les séparent. » Et là-dessus, il entre dans le détail des divers sujets qui ont été traités, chez les modernes, par divers auteurs à la fois. Il se couvre de l'exemple de Mairet lui-même, qui, dans son *Marc-Antoine*, n'a fait que traiter le sujet qui, très-peu de temps auparavant, avait été mis à la scène par Benserade sous le titre de *Cléopâtre*.

Ces précautions oratoires une fois prises, il en vient au sujet qu'il a choisi, et il est facile de voir qu'il se pique de plus de fidélité dans la peinture des caractères et de plus d'exactitude historique que Mairet. « Vous trouverez en cette tragédie, dit-il, les caractères tels « que chez Tite-Live; vous y verrez Sophonisbe avec le même atta- « chement aux intérêts de son pays et la même haine pour Rome « qu'il lui attribue. Je lui prête un peu d'amour; mais elle règne « sur lui, et ne daigne l'écouter qu'autant qu'il peut servir à ses « passions dominantes qui règnent sur elle et à qui elle sacrifie « toutes les tendresses de son cœur, Massinisse, Syphax, sa propre « vie. Elle en fait son unique bonheur, et en soutient la gloire avec « une fierté si noble et si élevée que Lœlius est contraint d'avouer « lui-même qu'elle méritait d'être née Romaine. » Il continue à développer longuement les raisons qui l'ont dirigé dans l'invention de sa fable, dans la conduite de sa pièce, et il insiste pour démontrer qu'il a cherché à se conformer à ce que nous connaissons des mœurs des Carthaginois. Il est facile de s'apercevoir que sous cette apologie de lui-même, apologie faite, du reste, avec la noblesse et la simplicité qui le caractérisent, perce un secret sentiment, non pas d'envie, mais de blâme ou de critique contre Mairet. Il s'étonne que le public se soit scandalisé de voir dans la nouvelle tragédie deux maris à Sophonisbe. N'y avait-il pas chez les anciens les plus grandes facilités pour le divorce? On oublie que la mort de Syphax est une invention de Mairet « dont je ne pouvais me servir, ajoute- « t-il, sans faire un pillage sur lui, et comme un attentat sur sa « gloire. »

Ce qui ressort de l'ensemble de cette préface, c'est que Corneille

n'était pas content de la façon dont le public avait accueilli sa *Sophonisbe*, et qu'il cherchait à rejeter sur l'ignorance de ce public ce dont il n'aurait dû se prendre qu'à lui-même. Son secret dépit va même, en cette circonstance, jusqu'à la mauvaise humeur. Ce n'est pas à Mairet seulement qu'il s'attaque à mots couverts, il est vrai, mais avec une transparente malveillance, c'est à Quinault, sinon à Racine qui ne comptait pas encore, c'est à tous les partisans de la nouvelle école. Il se vante de ne savoir que les règles d'Aristote et d'Horace, de ne pas hasarder, en dépit d'elles, « ces agréments « surnaturels et miraculeux, qui défigurent nos personnages autant « qu'ils les embellissent, et détruisent l'histoire au lieu de la corri- « ger. » Il ajoute enfin avec une ironie très-significative : « Ces « grands coups de maître passent ma portée ; je les laisse à ceux « qui en savent plus que moi, et j'aime mieux qu'on me reproche « d'avoir fait mes femmes trop héroïnes par une ignorante et basse « affectation de les faire ressembler aux originaux qui en sont venus « jusqu'à nous, que de m'entendre louer d'avoir efféminé mes héros « par une docte et sublime complaisance au goût de nos délicats, « qui veulent de l'amour partout et ne permettent qu'à lui de faire « auprès d'eux la bonne ou mauvaise fortune de nos ouvrages. »

La pièce de Corneille fut vivement discutée à sa naissance ; louée par ceux-ci, blâmée par ceux-là. De Visé la critiqua, tout en gardant des ménagements ; mais comme elle fut ensuite condamnée par l'abbé d'Aubignac, dont les arrêts faisaient loi, il se retourna contre lui et la défendit bravement. Loret en avait fait tout d'abord un éloge pompeux dans sa gazette rimée. Il dit qu'en mentionnant seulement

Que cette pièce sans pareille
Est l'ouvrage du grand Corneille,
C'est pousser la louange à bout,
Et qui dit Corneille dit tout.

Mais ce ne fut que deux ans plus tard, en 1666, que l'illustre poëte, après l'amertume de son insuccès, put savourer, à propos de *Sophonisbe*, le compliment le plus flatteur et le plus sensible à son amour-propre. Saint-Évremond exilé à Londres, ayant reçu un exemplaire de l'*Alexandre* de Racine, qui venait de paraître, exposa ses sentiments dans une dissertation qu'il fit sur cette pièce, et s'exprima en ces termes sur le compte de la *Sophonisbe* : « Mairet, qui « avait peint Sophonisbe infidèle au vieux Syphax et amoureuse « du jeune et victorieux Massinisse, plut quasi généralement à tout « le monde pour avoir rencontré le goût des dames et le vrai esprit « des gens de cour. Mais Corneille, qui fait mieux parler les Grecs « que les Grecs, les Romains que les Romains, les Carthaginois

« que les citoyens de Carthage ne parlaient eux-mêmes, Corneille « qui presque seul a le bon goût de l'antiquité, a eu le malheur « de ne pas plaire à notre siècle pour être entré dans le génie de « ces nations, et avoir conservé à la fille d'Asdrubal son véritable « caractère. Ainsi, à la honte de nos jugements, celui qui a surpassé « tous nos auteurs *et qui s'est peut-être ici surpassé lui-même*, n'a « pu nous obliger à lui rendre tout ce que nous lui devions, asservis « par la coutume aux choses que nous voyons en usage, et peu « disposés par la raison à estimer des qualités et des sentiments « qui ne s'accommodent pas aux nôtres. »

On conçoit qu'un pareil éloge, qui déclarait sa *Sophonisbe* un chef-d'œuvre et la mettait même au-dessus de ses plus beaux ouvrages, alla droit au cœur du vieux poëte. Il écrivit à Saint-Évremond : « Vous « m'avez pris par mon faible. Cette *Sophonisbe*, pour qui vous me « marquez tant de tendresse, a la meilleure part à la mienne... Vous « confirmez ce que j'ai avancé sur la part que l'amour doit avoir dans « les belles tragédies, et sur la fidélité avec laquelle nous devons « conserver à ces vieux illustres les caractères de leur temps, de « leur nation et de leur humeur. J'ai cru jusqu'ici que l'amour était « une passion trop chargée de faiblesse pour être la dominante dans « une pièce héroïque ; j'aime qu'elle y serve d'ornement et non « pas de corps. Nos doucereux et nos enjoués sont de contraire « avis ; mais vous vous déclarez du mien. » Et il ajoute avec amertume : « Vous m'honorez de votre estime en un temps où il sem- « ble qu'il y ait un parti pris de ne m'en laisser aucune : vous me « soutenez, quand on se persuade qu'on m'a battu. »

Ajoutons, de notre côté, pour ne rien omettre, qu'au dire de tous les contemporains, la pièce de Corneille avait été fort bien interprétée. C'était la Des Œillets, actrice célèbre, qui s'était chargée du rôle de Sophonisbe, et il paraît qu'elle y était parfaite : Montfleury jouait le vieux Syphax, et l'incomparable Floridor représentait Massinisse.

Maintenant quelle est la valeur reelle de la *Sophonisbe* de Corneille? mérite-t-elle la place qu'on lui a assignée aux derniers degrés de cette échelle descendante qui commence par *le Cid* et qui se termine par *Agésilas?* Voltaire, qui, dans son Commentaire, traite Corneille avec le plus choquant et quelquefois le plus injuste mépris, quand il le trouve mauvais, Voltaire ne manque pas l'occasion de s'attaquer ici à Saint-Évremond, et il déclare tout uniment que c'est une réputation surfaite. Nous sommes loin de nous associer à ce blâme général, Saint-Évremond ayant parfois bien de l'élévation dans les idées et presque toujours de la sagacité et de la finesse ; mais ici nous sommes

forcé de convenir que Voltaire a raison contre lui. *Sophonisbe* ne mérite pas l'admiration ; elle a tout au plus droit à l'indulgence. Il y a sans doute plus d'un passage où l'on retrouve l'énergie de Corneille, et, au milieu d'une brume presque constante, on voit luire par-ci par-là des éclairs sublimes, mais les inconvenances, les invraisemblances, les maladresses, les absurdités abondent. On ne conçoit pas que Corneille, s'attaquant volontairement à Mairet, soit presque constamment si inférieur à lui-même. Et, chose bien bizarre dans une pièce que Saint-Évremond proclame si carthaginoise et dans laquelle Corneille se vante d'avoir conservé les caractères de ces *vieux illustres*, il y a plus de romanesque et de ridicule galanterie que dans aucune des pièces de Racine. Une princesse africaine, Érixe, inventée pour les besoins de la pièce, tient absolument le langage des héroïnes de mademoiselle de Scudéry, et Massinisse, qui, étant amoureux de Sophonisbe, ne peut se décider à épouser cette Érixe, lui déclare qu'il est prêt, pour l'en dédommager, à lui céder son propre royaume. C'est au dénoûment surtout que Corneille, préoccupé de ne point ressembler à Mairet, accumule comme à plaisir les gaucheries et les invraisemblances. Par exemple, Massinisse ayant envoyé du poison à Sophonisbe, celle-ci le lui renvoie en disant qu'elle en a moins besoin que lui. On vient pourtant annoncer, peu après, qu'elle s'est empoisonnée avec du poison à elle. Toute la fin est d'une froideur insupportable. C'est en lisant la *Sophonisbe* de Corneille, si on en a le courage, qu'on rendra pleine justice à celle de Mairet, car on constatera, entre les deux pièces, la différence qu'il y a entre un mort et un vivant.

Mais n'allons-nous pas tomber dans le travers qu'on a tant reproché à Voltaire, le manque de respect pour le déclin d'un grand poëte ; ce serait de notre part plus qu'un travers, ce serait une impiété. Il y a, du reste, comme nous l'avons dit, des passages qui attestent encore une main puissante, de nobles et fiers accents dans le rôle de Sophonisbe, pas une belle scène complète, mais de belles parties de scène, un énergique contraste de la continence romaine de Lelius avec les ardeurs du roi de Numidie, une certaine force dans le rôle de Syphax, dont l'heureuse bassesse rappelle celle du beau rôle de Félix dans *Polyeucte*. Si le laid n'est pas le beau, suivant l'axiome célèbre, le beau peut quelquefois se manifester par le laid. Enfin, à travers toutes ses incorrections, le style a une ampleur, une fermeté que n'a pas le style de Mairet. Mais nous le répétons, et nous ne saurions assez insister sur ce point, la pièce de Corneille est complétement manquée. Le sujet était beau ; on s'explique très-bien qu'il ait tenté l'auteur de *Cinna*. Malheureusement pour nous, le démon qui

lui inspirait ses bons vers, n'est pas venu le visiter. « Telle scène « devait être belle, dit très-bien Voltaire, et elle ne l'est pas ; » c'est un germe qui n'est point éclos.

Alfieri, un des grands poëtes de l'Italie, a traité aussi le sujet de *Sophonisbe.* Le rôle de l'héroïne a de la grandeur et de la noblesse; mais, comme dans toutes les pièces d'Alfieri, les personnages sont plutôt des abstractions que des individualités, et l'œuvre est fort romanesque, tout en visant à la simplicité héroïque.

Nous mentionnerons encore, pour clore la liste, sans nous flatter de l'avoir donnée complète, car il serait difficile d'énumérer toutes les *Sophonisbe* qui ont paru en France et ailleurs depuis deux siècles, nous mentionnerons une *Sophonisbe* de Voltaire lui-même, qui n'eut aucun succès et qu'il ne fit pas paraître sous son nom. On peut se la procurer dans ses Œuvres complètes ; mais nous engageons plutôt les amateurs et les curieux à lire celle de Mairet, qui, malgré son âge respectable et ses rides, qui ne sont que trop visibles, demeure toujours pour nous la première des *Sophonisbe.*

Ernest Serret.

LES COMTES DE PARIS

OU COMMENT ON FONDE UNE DYNASTIE

1° *Histoire de l'avénement de la troisième race,* par Ernest Mourin. — 2° *Chronique de Richer,* traduction de M. Guadet. — 3° *Lettres de Gerbert,* par M. Olleris.

I

Il est dans la vie des peuples des époques néfastes où tout semble tomber en dissolution ; le passé a péri, les traditions n'ont plus d'empire, le présent ne peut rien fonder ; l'avenir, incertain et plein d'anxiété, ne se présente qu'à travers de sombres nuages.

Ainsi, dans le cinquième siècle, lors de l'invasion des barbares, il semblait qu'avec l'empire tout s'écroulât ; plus de sécurité pour les personnes, plus de protection pour les propriétés, plus aucune culture intellectuelle ; le pillage et la ruine de tout objet d'art, de tous les monuments vénérables de la patrie, la fin prochaine de toute civilisation, voilà ce qui frappait alors tous les regards.

Au dixième siècle, pendant que l'empire fondé par Charlemagne se démembre et se divise, de nouvelles invasions de barbares viennent désoler l'empire des Francs ; les Normands mettent tout à feu et à sang dans le nord de la France et jusqu'en Bourgogne. Les Sarrasins débarquent à Fraxinet ou Fréjus et occupent tout le versant des Alpes de Nice jusqu'aux Alpes de l'Helvétie. Il s'en faut de peu que ces bandes sauvages se rejoignent dans leurs dévastations.

En ces temps de calamités et de bouleversements que traverse notre malheureuse France, et que nous ne voulons pourtant pas comparer aux époques désastreuses du cinquième et du dixième siècle, un général, un homme d'État qui repousserait victorieusement les ennemis du dehors et

qui, surtout, dompterait les ennemis du dedans, plus dangereux encore aujourd'hui, serait sûr de se faire un grand nom, de se placer à la tête de ses concitoyens. Sous les successeurs faibles et dégénérés de Charlemagne, où l'autorité du souverain s'abandonnait elle-même, un phénomène analogue se produisait. Dans la société d'alors, qui était bien loin de présenter l'image d'une aristocatie exclusive et fermée, tout guerrier pouvait parvenir, à force de courage et d'héroïsme, des derniers jusqu'aux premiers rangs de la hiérarchie.

Ainsi un homme d'armes de Flandres, appelé Baudouin, enlève la princesse Judith, fille de Charles le Chauve et veuve d'un fils du roi d'Essex : il se fait pardonner cet attentat par ses hauts faits et ses victoires sur les Normands. L'empereur l'investit du comté de Flandres et l'un des descendants de ce *hardi compagnon* ira s'asseoir sur le trône de Constantinople.

Autre exemple.

Le fils d'un simple garde forestier, appelé Tortulphe, obtient que son fils Tertulle entre dans la clientèle du roi : Tertulle se fait la réputation d'un guerrier intrépide et habile. Bientôt après, il épouse la fille du duc de Bourgogne et devient la tige des ducs d'Anjou.

Mais entre ces parvenus qui deviennent des ancêtres, aucun ne devait avoir une destinée plus glorieuse que Robert le Fort, fils d'un obscur Saxon, appelé Witikind[1].

La vie de ce guerrier, qui est présenté au roi vers le milieu du neuvième siècle sous le nom du comte Robert, est marquée par une fidélité constante au prince auquel il s'était dévoué, et par une suite de combats presque toujours victorieux contre les Normands. Il meurt enfin, surpris par le pirate Hastings, à Brissarthe ou Pont-sur-Sarthe. Cette perte est un deuil immense pour le pays tout entier : on l'appela le *Macchabée des Francs*. « Un tel homme méritait bien d'être le premier ancêtre de la dynastie la plus nationale qui ait jamais régné chez aucun peuple[2]. »

Ici nous nous étonnerons, avec M. Mourin, que sur les trente-huit rois sortis de cette illustre souche, aucun n'ait eu l'idée d'élever un monument à la mémoire de ce héros.

Robert le Fort avait épousé Adelaïde, fille de Louis le Débonnaire et sœur

[1] Le manuscrit récemment retrouvé de Richer et imprimé par la Société de l'histoire de France ne laisserait aucun doute sur cette origine germanique. M. Mourin hasarde en passant une conjecture : c'est que Witikind, père de Robert le Fort, aurait bien pu appartenir à la colonie saxonne de Bayeux. Des critiques modernes ont pourtant contesté sur ce point l'exactitude de Richer ; ils ont supposé qu'il avait dû être mal informé. Ils croient que le vieux chroniqueur, contemporain de Hugues Capet, et ayant appartenu au parti de Charles de Lorraine, a bien pu accueillir légèrement une tradition accréditée par les ennemis des Capétiens ; les partisans de Charles avaient intérêt à présenter la race nouvelle comme issue d'un sang étranger.

[2] P. 30.

de Charles le Chauve. Il en avait eu deux fils, Eudes et Robert[1]. « Comme ils étaient encore de petits enfants, dit un vieux chroniqueur, le duché de France ne leur fut pas concédé, et, à la place de Robert, fut mis Hugues l'Abbé, homme vaillant, humble, juste, de mœurs honnêtes[2]. »

Hugues l'Abbé, proche parent de Robert, géra donc, en quelque sorte, à la place de ces deux enfants, le duché de France. Peu de temps après, Hugues l'Abbé meurt : Eudes devient comte de Paris. En 885, vers la fin de novembre, les Normands assiégent cette ville, bien différente alors de ce qu'elle est devenue depuis. Elle ne comprenait alors que ce qu'on appelle aujourd'hui la Cité. La belle défense des Parisiens leur fit beaucoup d'honneur; elle combla de gloire le comte Eudes, que Charles le Gros récompensa en l'investissant du duché de France.

Paris sut alors honorer sa victoire en redoublant de respect et d'affection pour son jeune chef.

Celui-ci continua à faire aux Normands une guerre implacable. Peu de temps après la mort de Charles le Gros, il fut porté sur le trône par l'élection.

Sans doute cette élection ne fut pas faite par le suffrage universel, qui eût été impossible au neuvième siècle; mais elle fut l'œuvre des forces vives de la nation, telle qu'elle était constituée à cette époque, c'est-à-dire des barons et des seigneurs les plus puissants, ainsi que de la plupart des évêques. Tous oublièrent leurs dissentiments pour se donner un chef capable de défendre le pays contre les Normands. Nous en trouvons la preuve dans Richer : « *Les grands*, dit cet historien, se réunissent pour délibérer en commun; ils se lient par des serments, se donnent leur foi, rétablissent *entre eux la plus grande concorde* et se préparent à venger les outrages qu'ils avaient reçus des barbares[3]. » Il y eut alors une *fusion* née de la force des choses. C'est une fusion qui fonda la Maison de France, en créant roi le premier des Capétiens.

Eudes, qui repousse au loin les Normands, ne se contente pas d'être sacré par la victoire, il veut l'être aussi par la religion : c'est l'archevêque de Sens qui le couronne roi à Compiègne.

Après lui, Charles le Simple et quelques membres de l'ancienne dynastie remontent sur le trône.

Voici comment M. Mourin résume les déchéances successives par lesquelles les Carlovingiens arrivèrent jusqu'à cet empereur idiot.

« Du colosse éclatant (Charlemagne) dont le rayon illumine tout le moyen âge, nous descendons brusquement à Louis le Débonnaire : après lui passent successivement Charles le Chauve, le Bègue, le Gros, monar-

[1] Eudes et Robert, étaient donc, par leur mère, les petits-fils de Charlemagne.
[2] *Historiens de France*, collection de D. Bouquet, t. VII, p. 195. *Annales de Metz.*
[3] Liv. Ier, art 4 et 5.

ques ridicules ou sans cœur, et enfin, pour comble d'humiliation, la proportion décroissante aboutit à un simple d'esprit, à un sot, Charles III. »

Dans les années qui suivent, les fils de Robert le Fort gardent le pouvoir de fait ou de droit, nécessaire pour protéger une société ravagée par les invasions du dehors en même temps qu'elle semblait ruinée par les divisions du dedans.

Cependant, après des péripéties variées, pendant lesquelles sous différents titres, les descendants de Robert le Fort dirigent les destinées de la France, un dernier rejeton des Carlovingiens surgit; c'est Louis d'Outremer, qui ranime des espérances de restauration chez les partisans de sa famille.

Ce jeune prince fit d'énergiques mais stériles efforts pour s'émanciper des rudes mains de Hugues de France, qui le tenaient en tutelle.

La Lorraine aurait pu lui offrir un appui contre le comte de Paris et les vassaux de France ; il n'en profita que dans une trop faible mesure. « S'il s'était établi au milieu de cette population guerrière, dévouée à sa famille, plus franque dans le sens originel du mot que celle des provinces où dominait l'esprit féodal, il se fût assuré un domaine propre assez résistant pour lui permettre de défier les grands vassaux; et, en réalisant dès le dixième siècle l'unité territoriale de la France, il eût changé le cours d'une grande partie de notre histoire. »

C'est ainsi que s'exprime M. Ernest Mourin.

Par cette opinion si nettement formulée sur la possibilité de reconstituer la monarchie carlovingienne, il se sépare nettement d'une certaine école historique qui croit voir dans les événements une fatalité contre laquelle il est impossible de lutter. Quoi qu'on en dise, les destinées des peuples dépendent des hommes et celles des dynasties dépendent d'elles-mêmes.

Louis d'Outremer, au lieu de suivre cette politique qui eût retrempé la France dans le sang germanique, perdit son temps à de stériles collisions avec ses propres sujets. Son rival, Hugues de France, avait un esprit bien supérieur; aussi, la persévérance habile avec laquelle il poursuivit ses desseins pendant les trente-trois années de sa vie politique, excita une telle admiration dans ce siècle incertain et mobile, qu'on lui décerna le surnom de Grand.

Louis fit des fautes très-graves ; ainsi il perdit par son incurie la Normandie, qu'il avait à moitié reconquise. Néanmoins, il mourut à trente-trois ans, dans la maturité de l'âge, et s'il avait vécu plus longtemps, on peut supposer que ce roi, si intrépide et si infatigable, aurait eu des retours de fortune dont il aurait su mieux profiter.

Son fils Lothaire, qui lui succéda, n'avait que dix-sept ans, quand il fit de concert avec Hugues de France une expédition en Lorraine. Il fut sur le

point de prendre l'empereur Othon, et avec l'aide de Hugues Capet, fils et successeur de Hugues le Grand, il remporta sur les Allemands une victoire complète. La dynastie carlovingienne aurait ressaisi l'opinion encore hésitante, si elle avait couronné cette heureuse campagne par une entreprise sérieuse sur la Lorraine. « Heure unique dans l'histoire des Carlovingiens, question de vie ou de mort pour eux... »

« Depuis huit cents ans, ajoute M. Mourin, la France porte la peine de la faiblesse du roi Lothaire. Le meilleur de notre histoire a été fait des efforts tentés en divers temps pour la réparer[1]. »

La guerre récente qui aurait pu dernièrement avoir pour résultat de réparer cette vieille faute, a perdu, par son insuccès, une nouvelle dynastie qui croyait sérieusement avoir des chances probables de se fonder : les annexions de nos rois, qui nous avaient peu à peu rapprochés du but, nous ont été arrachées en un jour de défaite ; la faiblesse de Lothaire a eu pour pendant, au bout de huit siècles, l'impéritie de Napoléon III.

Pour éclairer l'histoire des deux derniers Carlovingiens et celle de Hugues Capet, qui devait recueillir leur héritage, on a les Chroniques de Richer, et de plus le précieux recueil des lettres de Gerbert.

Ces lettres nous donnent de grandes lumières sur l'état de l'Église de France à cette époque et sur l'existence, dès le dixième siècle, d'un parti gallican parmi les évêques, lequel se rattachait à Hugues Capet et aux grands vassaux, tandis que le vieux parti qu'on appellerait aujourd'hui ultramontain, tenait pour le maintien sur le trône de la race carlovingienne.

Les dernières années du roi Lothaire honorent son intrépide constance et jusqu'à un certain point son habileté, qui se développait avec l'âge et l'expérience des affaires.

Mais jusque-là les Carlovingiens avaient trouvé un appui fidèle et puissant dans le chef de l'Église de Reims, et voilà que cet appui allait leur manquer. Adalbéron se laisse entraîner dans le parti des Capétiens, soit par le courant de l'opinion féodale, soit par les instigations de Gerbert, son secrétaire, qui fut en quelque sorte le Talleyrand du dixième siècle, mais avec une vie bien autrement digne et pure. Déjà en 979, Gerbert écrivait à Adalbéron : « Ce n'est pas mollement qu'il faut rechercher l'amitié de Hugues, mais il faut s'efforcer de soutenir ce qui a été si bien commencé[1]. » Un peu auparavant il avait adressé à un correspondant le billet suivant, où la même pensée était mise encore plus fortement en relief : « Lothaire a été inauguré roi de France de nom seulement : Hugues ne l'est pas de nom, mais de fait et par sa puissance. »

Hugues Capet, pour achever de concilier à sa cause cet important per-

[1] P. 290.

sonnage dont il appréciait l'influence, et dont il pressentait peut-être les grandes destinées, lui avait confié la direction de l'éducation de son fils Robert.

Pendant ce temps, Lothaire mourait à quarante-quatre ans, et le bruit public accusait sa femme, la reine Emma, de l'avoir empoisonné. Son fils Louis V, qui, déjà à seize ou dix-sept ans, avait reçu et mérité le titre de Louis le Fainéant, mourut d'un accident de chasse, après avoir atteint sa dix-huitième année. Cet accident parut suspect, et on attribua aussi cette mort à quelque vengeance domestique. Mais s'il y eut encore là un crime caché, personne n'en accusa Hugues Capet. Ce prince était assez fortement assis sur son trône ducal pour attendre sans impatience la couronne royale. Son caractère autant que sa situation le mettait au-dessus d'un soupçon aussi outrageant.

La royauté carlovingienne n'était plus représentée que par Charles de Lorraine, fils de Louis IV, frère du roi Lothaire et oncle du jeune Louis V. Mais ce prince avait vécu dans la mollesse et la débauche; il s'était en quelque sorte *dénationalisé,* et avait abaissé la majesté de sa race, en se faisant le vassal du souverain de Germanie; enfin, on lui reprochait d'avoir épousé une femme d'un rang inférieur au sien.

Les princes féodaux, entre lesquels s'était ruiné peu à peu l'ancien empire des Francs, semblaient n'avoir à constater qu'un fait accompli, en prononçant la déchéance de ce Carlovingien avili et dégradé. Ils ne devaient pas manquer cette occasion de manifester leur antipathie profonde contre cette vieille dynastie.

Lothaire, avant de mourir, avait accusé solennellement de haute trahison Adalbéron, archevêque de Reims. La plupart des seigneurs du nord de la France, peut-être même quelques-uns de l'autre côté de la Loire, s'étaient réunis à Senlis pour juger ce prélat. Presque tous assistèrent aux funérailles du dernier des Carlovingiens, qui se firent à Compiègne, sans beaucoup de pompe. L'assemblée des seigneurs se réunit ensuite de nouveau à Senlis, et procéda, pour la forme, au jugement d'Adalbéron, qu'ils avaient tous acquitté d'avance dans leurs cœurs. D'ailleurs, l'illustre archevêque, par suite de la mort de Louis, se trouvait sans accusateur. C'est cette circonstance que fit valoir avec beaucoup de force Hugues Capet, qui s'était saisi de la présidence de l'assemblée. Suivant le chroniqueur Richer, il s'exprima ainsi :

« Sur l'ordre du roi, vous êtes venus ici de divers lieux pour discuter les accusations portées contre l'illustre pontife Adalbéron, et vous vous êtes réunis, je pense, dans de loyales dispositions. Le roi, de sainte mémoire, qui poursuivait cette affaire, étant mort, nous a laissé le soin de l'examiner. Si donc il est quelqu'un qui ne craigne pas de le poursuivre à sa place, qu'il se présente, qu'il dise son sentiment, et que, sans crainte, il attaque l'inculpé. S'il avance des choses vraies, sans aucun doute il nous

trouvera prêts à approuver ses paroles ; mais s'il doit calomnier et supposer des faussetés, qu'il s'abstienne de parler, pour ne pas s'exposer au châtiment d'un si grand crime. »

Ces dernières paroles prouvent clairement que Hugues Capet était fort hostile à l'accusation, qu'il voulait gagner à sa cause l'archevêque de Reims, et que même un accord secret existait déjà entre eux.

Le hérault cria par trois fois qu'un accusateur eût à s'avancer, trois fois l'appel resta sans réponse, et un mouvement négatif se produisit dans toute l'assemblée.

Le duc profita de l'avantage que lui donnaient les dispositions de l'Assemblée, et demanda que l'archevêque fût a mis à délibérer sur les affaires de l'État, afin qu'on pût lui demander le secours de ses lumières dans des circonstances aussi délicates.

L'évêque se plaça donc avec le duc au milieu des seigneurs, et s'exprima ainsi :

« Loin de moi le dessein de rien dire qui n'ait pour but l'avantage de la chose publique. Je cherche le vœu général, parce que je désire servir tout le monde, et comme je ne vois pas ici tous les princes dont la sagesse et l'activité pourraient être utiles au gouvernement du royaume, il me semble que le choix d'un roi doit être différé pendant quelque temps, afin que, à une époque déterminée, tous puissent se réunir en assemblée, et que chaque avis, discuté et exposé au grand jour, produise ainsi tout son effet. Qu'il vous plaise donc, à vous tous qui êtes assemblés ici pour délibérer, de vous lier pour moi avec serment à l'illustre duc, et de promettre entre ses mains de ne vous occuper en rien de l'élection d'un chef, de ne rien faire dans ce but, jusqu'à ce que nous soyons reformés ici en assemblée pour nous occuper de la création de ce chef. Il est important, au surplus, de différer de quelque temps la délibération, afin que chacun mette le temps à profit pour discuter le pour et le contre, et pour réfléchir avec soin [1]. »

C'était évidemment, pour me servir d'une expression vulgaire, mais caractéristique, *faire la main* au duc de France. Le serment qui devait être prêté à Hugues Capet par les seigneurs les engagerait à demi envers lui. C'est afin d'observer certaines convenances qu'une assemblée convoquée pour juger un archevêque ne se transformait pas sur-le-champ en une assemblée appelée à élire un roi. D'ailleurs, ceux des grands qui n'avaient pas voulu être d'une réunion où il fallait juger un prince de l'Église, pouvaient tenir à faire partie d'une assemblée qui aurait un but très-différent et un intérêt politique bien plus grave.

Quant à Adalbéron, il avait parfaitement compris que renvoyer à l'élection le choix du monarque, c'était donner toutes les chances au comte de

[1] *Richer*, lib. IV, § VIII, p. 151.

Paris. Du moment où l'on pèserait les mérites respectifs de Hugues Capet et de Charles de Lorraine, il n'y aurait plus d'hésitation possible : poser ainsi la question, c'était la résoudre d'avance.

Charles de Lorraine n'aurait pu avoir l'espoir de succéder à Louis V, que s'il s'était trouvé à la réunion de Senlis et aux funérailles du jeune roi, et que près de cette tombe se refermant sur le souverain légitime, il eût fait crier par ses partisans, comme on le fit depuis sous les Capétiens : *Le roi est mort, vive le roi !*

Mais ce malheureux prince, dénué de toute énergie, et sans élévation d'âme, crut n'avoir rien de mieux à faire que de venir se lamenter et se poser en suppliant aux pieds de l'archevêque de Reims. Ce prélat éconduisit le prétendant avec une fermeté inflexible : l'abaissement de ce prince lui inspira plus de dégoût que de commisération. Il lui répondit pourtant, en recevant ses adieux, qu'il ne ferait rien que du consentement des princes. Mais lorsque ceux-ci, au jour fixé, se furent réunis à Senlis, Adalbéron prononça un discours qui était un panégyrique de Hugues Capet, et un réquitoire violent contre Charles de Lorraine. Quand même ce discours ne serait pas authentique dans l'expression, il a dû renfermer les considérations que nous trouvons dans le texte de Richer, et qui ont entraîné le vote de l'assemblée. Il nous semble d'une si haute importance, que nous croyons devoir le reproduire en entier, comme une espèce de miroir où se reflètent les idées et l'opinion publique de cette époque.

« Le roi Louis, de divine mémoire, ayant été enlevé au monde sans laisser d'enfants, il a fallu s'occuper sérieusement de chercher qui pourrait le remplacer sur le trône, pour que la chose publique ne restât pas en péril, abandonnée et sans chef. Voilà pourquoi dernièrement nous avons cru utile de différer cette affaire, afin que chacun de nous pût ici soumettre à l'assemblée l'avis que Dieu lui aurait inspiré, et que de tous ces sentiments divers on pût induire *quelle est la volonté générale*. Nous voici réunis, sachons éviter par notre prudence, par notre bonne foi, que la haine n'étouffe la raison, que l'affection n'altère la vérité. Nous n'ignorons pas que Charles a ses partisans, lesquels soutiennent qu'il a le droit d'arriver au trône que lui transmettent ses parents. Mais si l'on examine cette question, *le trône ne s'acquiert point exclusivement par droit héréditaire ;* et l'on ne doit mettre à la tête du royaume que celui qui se distingue, non-seulement par la noblesse corporelle, mais encore par les qualités de l'esprit, celui que l'honneur recommande, qu'appuie la magnanimité.

« Nous lisons dans les annales qu'à des empereurs de race illustre que leur lâcheté précipita du pouvoir, il en succéda d'autres, tantôt semblables, tantôt différents. Mais quelle dignité pouvons-nous conférer à Charles que ne guide point l'honneur, que l'engourdissement énerve, enfin qui a

perdu la tête au point de n'avoir plus honte de servir un roi étranger, et de se mésallier à une femme prise dans l'ordre des vassaux? comment le puissant duc souffrirait-il qu'une femme sortie d'une famille de ses vassaux devînt reine et dominât sur lui? comment marcherait-il après celle dont les pères et même les supérieurs baissent le genou devant lui et posent les mains sous ses pieds[1]? Examinez soigneusement la chose et considérez que Charles a été rejeté plus par sa faute que par celle des autres. Décidez-vous plutôt pour le bonheur que pour le malheur de la république. Si vous voulez son malheur, créez Charles souverain; si vous tenez à sa prospérité, couronnez Hugues, l'illustre duc..... Donnez-vous donc pour chef le duc, recommandable par ses actions, par sa noblesse et par ses troupes, le duc en qui vous trouverez un défenseur non-seulement de la chose publique, mais de vos intérêts privés. Grâces à sa bienveillance, vous aurez en lui un père. Qui en effet a mis en lui son recours et n'y a point trouvé protection? qui, enlevé aux siens, ne leur a pas été rendu par lui? »

Les doctrines d'Adalbéron ne présentent rien de contraire à celles qu'avait déjà formulées Hincmar sur le même sujet. Il est en rapport avec le droit public de son temps quand il cherche à induire, d'après les avis des grands vassaux, c'est-à-dire des premiers du peuple, quelle peut être la volonté nationale ou générale, pour la suivre avec déférence dans l'élection à faire. Ces doctrines peuvent même se justifier par des précédents historiques; car sous les Carlovingiens, l'hérédité directe n'avait pas toujours été respectée. Ainsi Charles le Gros avait été préféré à son cousin Charles le Simple, troisième fils de Louis le Bègue. Et ce qui est plus remarquable encore, c'est que Eudes et Raoul avaient été considérés comme légitimes par les rois carlovingiens, leurs successeurs, qui avaient rappelé et confirmé dans leurs diplômes les actes royaux de ces deux princes étrangers à leur dynastie.

Mais à dater de la troisième race, un nouveau droit public s'établit en France, celui de l'hérédité directe et de la loi salique. Il est proclamé par les états de 1314, qui ne font que ratifier un précédent trois fois séculaire. C'est donc surtout une loi traditionnelle, qui, comme le dit Jérôme Bignon, est gravée *ès cœurs des Français*. Cette loi si sage, qui, pendant huit cents ans, identifia les destinées nationales avec les destinées de la race capétienne, valut à la France ses agrandissements territoriaux et les progrès de sa civilisation.

« Quelle vaste carrière, dit M. Ernest Mourin, que celle qui s'étend du 1er juillet 987 au 4 août 1789! mêlée de bien et de mal, sans doute, mais à tout prendre, glorieuse et féconde! Quelque opinion que l'on ait sur le rôle ou le mérite particulier de chacun des princes qu'elle a donnés au pays, on ne saurait nier que, dans son ensemble, cette race capétienne ne pré-

[1] « La noblesse paternelle ne suffit pas pour assurer les suffrages du peuple aux enfants des princes; les vices abrogent les priviléges de la naissance. » (Hincmar, *Op.*, t. I, p. 696.)

sente un caractère de remarquable grandeur. On chercherait vainement rien de semblable chez aucun peuple et dans aucun temps. Cette illustre succession de trente rois, issus de la même souche, vivant pendant huit siècles dans une étroite union, en état de mariage, comme on disait autrefois, avec une grande nation, confondant avec elle ses intérêts et ses destinées au point qu'il est difficile de distinguer dans l'histoire commune ce qui revient au prince et ce qui revient au peuple, s'avançant toujours du même pas, n'ayant qu'une âme et qu'une pensée, c'est là un fait unique dans les annales humaines. Leur mérite à tous, c'est d'avoir été Français; nés du sol, ils en ont eu la séve, l'esprit, le tempérament, et l'on peut dire que chacun d'eux, par le trait saillant de son caractère, par ses défauts comme par ses qualités, a représenté quelqu'un des côtés les plus marqués de la nature française. Ils n'ont pas tout fait, sans doute, comme on le dit quelquefois, mais la nation n'a rien fait sans eux, et ils ont si complétement partagé la bonne et la mauvaise fortune de la patrie, pris une part si directe à tous ses actes, qu'on ne peut les séparer, et qu'ils resteront à tout jamais confondus dans les récits des hommes [1]! »

« L'opinion de l'archevêque ayant été proclamée et accueillie, dit Richer, le duc fut, d'un consentement unanime, porté au trône, couronné à Noyon le 1er juin [2], par le métropolitain et les autres évêques, et reconnu pour roi des Gaulois, des Bretons, des Normands, des Aquitains, des Goths, des Espagnols et des Gascons [3]. »

« Pourquoi, dit M. Mourin, le chroniqueur ne dit-il pas tout simplement roi de France? »

Pourquoi? C'est que la France n'était pas faite; les Capétiens la firent peu à peu, en unifiant ces éléments divers [4]: il n'y avait alors qu'un duché et non un royaume de France.

Avant de recevoir l'onction sainte à Noyon, Hugues prononça un serment solennel dont la formule nous a été conservée: « Hugues, par la grâce de Dieu, près de devenir roi des Français, en ce jour de ma consécration, je promets devant Dieu et ses saints, que je conserverai à chacun de vous ses priviléges, la loi qui lui appartient et la justice; que je rendrai, autant que possible, avec l'aide de Dieu, votre sécurité parfaite, comme un roi dans son royaume le doit à chaque évêque, et que je ferai au peuple à moi confié l'application des lois, suivant mon droit par autorité [5]! »

Il n'est pas question dans ce serment d'égalité et de liberté, mais bien de sécurité, de justice et de maintien des priviléges. En ces temps de trou-

[1] P. 350, 551.
[2] Il faut lire le 1er juillet, dit M. Mourin, qui donne de bonnes raisons pour cette substitution de date, et qui n'hésite pas à soutenir qu'il y a une erreur dans le manuscrit de Richer.
[3] *Loco citato*, t. IV, § XII, q. 159.
[4] Voir la brochure si intéressante de Charles Garnier, intitulée : *Qui a fait la France?*
[5] Ernest Mourin, p. 350.

bles, la sécurité paraissait le premier des biens; la justice impliquait la liberté individuelle, et les priviléges signifiaient les libertés collectives. Ces garanties étaient alors celles qui étaient les plus chères au peuple.

Faut-il rappeler ici les tentatives que fit Charles de Lorraine pour ressaisir la couronne? La trahison le rendit quelque temps maître des villes de Laon et de Reims; une autre trahison les lui enleva non moins soudainement, en le faisant tomber lui-même entre les mains de Hugues Capet : mourut captif de son rival.

Il serait maintenant d'un grand intérêt d'apprécier les caractères principaux de la nouvelle royauté, si les limites de cet article pouvaient nous le permettre.

Nous nous bornerons à faire observer que les comtes de Paris paraissent descendre, en montant sur le trône, de la haute position qu'ils occupaient sous les derniers Carlovingiens. A quoi cela tient-il? C'est que, répond avec raison M. Mourin, « le jour où ils ont monté un degré, les seigneurs féodaux en ont monté deux. Ceux-ci ne sont plus des usurpateurs, obligés de se défendre contre le roi dépouillé, mais bien des seigneurs légitimes au même titre que Hugues Capet. »

Il semble que les premiers Capétiens aient été tenus par les hauts barons dans une sorte de tutelle jalouse et méfiante. Les vassaux et les serfs de ces barons avaient comme un vague instinct que le roi souffrait de la même oppression qu'eux, et qu'il avait le même intérêt à s'en délivrer. Cette espèce de ligue morale, qui s'était formée en quelque sorte tacitement, se traduisait par ce cri du pauvre, victime de quelque injustice : *Ah! si le roi le savait!* Pour détruire le despotisme féodal, il y eut donc comme un concert intime entre la royauté capétienne et le peuple; c'étaient deux forces s'entendant à demi-mot et agissant dans le même sens.

Ce qui perdit la féodalité en France, c'est qu'elle ne parvint pas à se fédérer, comme le fit celle d'Allemagne et d'Angleterre, et qu'au lieu de s'unir au peuple contre l'absolutisme, elle laissa le peuple en dehors de tous les efforts qu'elle fit pour faire consacrer ses propres libertés et ses propres priviléges.

Suivant M. Mourin, « le mérite de la féodalité se trouve dans son origine; elle a été désirée, acceptée, constituée en haine de la centralisation romaine. Elle a été une des formes de la décentralisation; quels qu'aient été ses vices, elle a eu ce titre important à la reconnaissance du pays. Malgré ses erreurs, malgré ses institutions oppressives, malgré les désordres qu'elle a nourris, les violences qu'elle a commises, elle n'en fut pas moins un état social préférable à ce qui avait précédé, et, le dirai-je? supérieur même, à certains égards, à tout ce qui a suivi. On nous a ramené depuis au système romain : nous commençons à nous en plaindre; nous ne tarderons pas, si l'on n'y apporte un prompt remède, à en sentir la mortelle influence.

« Depuis que notre unité est faite, il s'est produit au détriment du corps de la nation un mouvement qui l'appauvrit rapidement et le ruinera avant qu'il soit peu. Une tête immense, monstrueuse, disproportionnée, où se concentrent toutes les forces nationales, absorbe la substance même du pays tout entier. »

M. Mourin va jusqu'à regretter l'anéantissement des provinces. « Le jour, dit-il — s'il se lève jamais sur notre pays — où l'on voudra rentrer sérieusement dans les voies de la liberté, on renouera la tradition interrompue, et laissant là ces départements, divisions contre nature qui sont subies et non aimées, on reprendra l'ancienne distribution provinciale du pays, si clairement indiquée par la géographie elle-même[1], etc..... »

De tout ce que nous venons de citer, il semblerait résulter que M. Mourin s'est tout à fait rejeté dans le courant des idées traditionnelles et qu'il a tourné le dos aux préjugés révolutionnaires.

Malheureusement, il n'en est pas tout à fait ainsi.

L'auteur des *Comtes de Paris* a retenu de l'école du Contrat social que chaque génération a le droit de renverser son gouvernement, par conséquent de se donner des institutions nouvelles et un souverain nouveau : « La souveraineté du peuple, dit-il, est inaliénable et inamissible... une génération n'en liant pas une autre, la délégation, quelque forme qu'elle affecte, a besoin d'être périodiquement renouvelée[2]. » M. Mourin ne fait pas attention sans doute que les citoyens qui arrivent chaque année à leur émancipation politique modifient la majorité de l'année précédente, et que, chaque année, pour être conséquent, il faudrait remettre en question la forme du gouvernement et le personnel des gouvernants. D'ailleurs, comment concilier cette doctrine avec le respect professé par l'auteur pour la tradition historique et politique ?

Il partage aussi les préventions populaires contre les moines : « Dans notre société laborieuse, dit-il, on ne trouve plus de place pour le moine : il passe dans nos rues *affairées* comme un anachronisme vivant, ou plutôt comme un revenant inutile des vieux âges[3]. »

Si les moines étaient purement inutiles, ils n'exciteraient que l'indifférence. Mais la preuve qu'ils font quelque chose, que leurs occupations ont leurs fruits et qu'on redoute leur influence, c'est la haine qu'ils excitent. Parmi les grandes et nobles victimes de ces derniers temps, on a remarqué le Père Ducoudray, le Père Olivaint, le Père Captier. De tels hommes, généreusement dévoués à l'éducation de la jeunesse, n'étaient-ils pas au moins aussi utiles à la société que le financier, passant à côté d'eux d'un air *affairé*, pour aller à la Bourse négocier des actions de chemin de fer ou d'entreprises industrielles, peut-être aussi pour jouer

[1] Voir le dernier chapitre des *Comtes de Paris*, intitulé : *Renaissance féodale.*
[2] P. 351.
[3] P. 300 (*ibid.*).

à la hausse et à la baisse sur le comptant ou à terme? Si, au milieu de l'activité fiévreuse de ce monde de plaisirs et d'affaires qui se coudoie à Paris et dans nos grandes villes, l'apparition d'un moine est un anachronisme, disons que c'est un anachronisme heureux, qui semble être contre l'égoïsme de nos jours la protestation vivante de l'abnégation et de la charité chrétiennes. N'excluons aucun genre de dévouement, si nous voulons que la société moderne ne descende pas au dernier degré d'un dégradant matérialisme.

Disons enfin qu'en racontant, d'une façon d'ailleurs très-dramatique, les luttes de Gerbert et des évêques de la province de Reims contre la papauté, M. Mourin a peut-être dépassé les ardeurs de l'ancien gallicanisme[1].

Ces réserves faites, nous nous sentirons plus à l'aise pour louer l'auteur de l'histoire des *Comtes de Paris*, quand il prête à des idées justes et élevées l'appui de son talent.

Ainsi nous lui savons un gré infini de ne pas écarter de l'histoire l'élément providentiel.

« Quant à moi, dit-il, j'estime qu'il faut rejeter absolument l'existence de Dieu ou admettre son intervention dans les grandes crises de l'humanité. Croire en Dieu et faire de l'athéisme en histoire est un non-sens..... Dans les convulsions fondamentales, lorsque les lois ordinaires semblent troublées, lorsque des forces nouvelles entrent en jeu et que l'humanité tremble tout entière, secouée par de formidables commotions, je tiens pour certain que c'est Dieu qui révèle sa présence. Lui seul est assez fort pour soulever le monde, l'arracher de son orbite et changer tout à coup son axe d'évolution[2]. »

Voilà de belles et fortes paroles!

Au point de vue littéraire, on doit reconnaître que c'est un habile metteur en œuvre en même temps qu'un érudit consciencieux. Ses vues d'ensemble portent l'empreinte d'une vive pénétration et quelquefois même d'une piquante originalité. Ses peintures ont de la vivacité et presque toujours la couleur fidèle des temps où il transporte ses lecteurs. Sans imiter Augustin Thierry pour le style, il s'est assez bien assimilé sa méthode.

En résumé, M. Ernest Mourin promet à la France un très-bon historien, et son ouvrage nous semble tout à fait digne de la haute distinction dont l'Académie l'a honoré[3].

ALBERT DU BOYS.

[1] Voir les chapitres XI et XII.
[2] Introduct., p. 9.
[3] Il a obtenu le second prix Gobert.

LE SIFFLET D'ARGENT

PETIT POËME VENDÉEN

I

Le soleil aujourd'hui n'a pas percé la nue,
D'où s'épanche une pluie et lente et continue.
Les chemins sont trempés et trempés les buissons
Qu'a dévastés l'hiver de ses âpres frissons.
Sur les feuilles, au pied des arbres, dispersées
Comme des pleurs humains, les gouttes condensées
Tombent des rameaux nus et tintent sourdement.
Tel qu'une lampe meurt où manque l'aliment,
Pâle dès le matin, le jour pâlit et baisse;
Tout s'éteindra bientôt sous une nuit épaisse.

— « Allons, mes bons amis, du cœur, quelques efforts,
Et par ce temps affreux ne couchons pas dehors.
De notre ancien bordier la demeure est prochaine:
Nous la verrons là-bas, du tronc de ce grand chêne.
Le pays, croyez-moi, ne m'est pas inconnu :
Que de fois, en chassant, n'y suis-je pas venu! »

L'homme dont la voix ferme ainsi monte et résonne,
A passé l'âge mûr, car sa tête grisonne

Et son inculte barbe a peu de flocons noirs;
On devine à son air un enfant des manoirs.

Le petit groupe auquel sa prière s'adresse
Et vers qui son regard se tourne avec tendresse,
— Épouse, filles, fils, une enfant sans appui[1], —
D'habits tout en lambeaux est vêtu comme lui;
Haillons de mendiants dont la vue est navrante,
Que d'abris en abris traîne leur vie errante.

Par les sentiers boueux, dès l'aube du matin,
Leurs pieds avaient marché vers un gî e incertain;
Leurs pieds étaient gonflés et sanglants de la route.
S'ils ont d'un pain moisi quelque dernière croûte
Pour suffire à la faim qui les ronge, c'est tout.

Mère, enfants, sont assis; seul, le père est debout.

La prière étant vaine, il s'arme du reproche:
« Quand ils touchent au port et quand la nuit approche,
C'est trop s'abandonner que de rester ainsi.
Dieu veut que de ses jours on ait plus de souci.
Pour être aidé du ciel, il faut que l'homme s'aide,
Et cherche incessamment à son mal un remède. »

Le clan des fugitifs, ruisselant, harassé,
Se lève avec effort des talus du fossé,
Et suit, morne, muet, le chef de la famille.

[1] Une enfant de quinze ans, ma paternelle aïeule,
Que la noble famille emmena, lorsque, seule,
Sa mère massacrée au milieu de Clisson,
Elle se dérobait aux bleus sous un buisson.

Tout à coup devant eux une lumière brille
Le père, désignant ce phare : « O mes amis!
Voilà le toit sauveur que je vous ai promis! »

II

Avec joie ils y sont reçus par une femme,
Qui dans le foyer mort ressuscite la flamme;
Car à peine avaient-ils franchi son humble seuil,
Elle avait mesuré leurs besoins d'un coup d'œil.
Sous leur robe effrangée, hélas! les jeunes filles
Grelottent... vite elle a saisi genêts, brindilles,
Feuilles sèches, ajoncs, tout un entassement,
Et la chambre flamboie à cet embrasement;
Et tous tendent leurs mains en cercle autour de l'âtre,
Tendent leurs fronts pâlis vers le feu qui folâtre,
Qui s'anime, qui chante : on croirait qu'il comprend,
Et, généreux, se plaît au service qu'il rend.

Mais ce n'est pas assez de raviver leurs membres;
L'active métayère, explorant les deux chambres,
Cherche de quoi calmer, et bien vite, leur faim.
Le linge qu'elle prend au bahut n'est pas fin,
Mais un parfum en sort de récente lessive.
La nappe s'étend donc sur la table massive,
Qui reçoit et le beurre, et le large pain bis,
Et le fromage blanc, fait du lait des brebis.

Elle rentre, elle sort, souriante et légère,
Car le cœur la conduit, la bonne ménagère.
Elle écarte un instant le groupe assis en rond,
Et pend au croc de fer son plus vaste chaudron.
L'eau sur ce vif brasier va bouillir tout de suite,

Et la soupe aux choux verts y sera bientôt cuite.
Ceux qui naguère avaient des repas opulents
La regardent fumer avec des yeux brillants.

III

Le gentilhomme cause avec la paysanne,
Qui l'écoute en marchant.
« — Vous en souvient-il, Jeanne,
Je vous fis, tout enfant, sauter sur mes genoux?
Car cette borderie autrefois fut à nous.

— Oh! si, j'ai souvenir de ce beau temps, mon maître!
Ce que l'on fut pour nous, je sais le reconnaître.
Tant qu'à vos bons parents cette terre appartint,
Nous n'eûmes sous ce toit qu'à bénir le destin.
Si la grêle aux blés mûrs avait fait du dommage,
Jamais vous n'acceptiez tout le prix du fermage;
Si la fièvre alitait l'un de nous, aussitôt
Votre mère — une sainte! — accourait du château,
S'asseyait sans fierté près des rideaux de serge;
D'une voix comme en a là-haut la bonne Vierge,
Allégeait notre ennui, nous versait de sa main
Le remède, et partait en disant : « A demain! »
Et revenait ainsi — tenez, maître, j'en pleure —
Jusqu'à ce que le mal eût fui cette demeure!... »

Tous se taisent, songeant au jour de désespoir
Où de loin ils ont vu brûler leur vieux manoir.

Jeanne, s'apercevant que le feu tombe, y lance
Du genêt.

Pour briser ce pénible silence,
Son hôte s'efforçait de dompter son émoi :
— « Votre mari, vos fils, où sont-ils, dites-moi ?... »

Un éclair traversant sa prunelle enflammée :
— « Ils sont, vivants ou morts, avec la Grande armée !
Avec les braves gars de ce brave canton,
Qui, n'ayant au début qu'une arme — leur bâton,
Nous revinrent munis de bonnes carabines.
Lorsqu'ils ont dans un choc exposé leurs poitrines,
Ils rentrent au logis pour prendre du repos,
Et, sonne le tocsin, ils repartent dispos...
Mais dans la cour qu'entends-je ?... Écoutez, notre maître !
Oui, des pas... on s'avance... ah ! ce sont eux peut-être ?...
Voilà plus de dix jours qu'ils partaient... Cependant,
Si vous restiez ici, ce serait imprudent... »

Dans la chambre voisine, où les guide l'hôtesse,
En hâte ils ont couru... Sa main avec prestesse
Cache au fond du bahut les apprêts du repas.

Un coup heurte la porte... Elle ne répond pas.
Un second, un troisième, et le loquet s'agite.

— « Ouvrez-moi, bonnes gens ! Laisserez-vous sans gîte
Un homme mort de froid, un chrétien comme vous ? »

La chrétienne répond en tirant les verrous.

IV

C'est un bon mouvement, mais Jeanne le regrette
Sitôt que l'étranger entre dans sa retraite.

Elle a bien fait s'asseoir là, sur ce petit banc,
Elle a bien réchauffé, près de l'âtre flambant,
Des mendiants courbés, déguenillés, sordides,
Aux faces où le vice avait gravé ses rides,
Et descendus souvent plus bas que l'animal;
Mais l'aspect d'aucun d'eux ne lui fit tant de mal;
Car cet homme a le front chargé de sombre haine;
Car sa bouche est féroce : on dirait une hyène.
Sa voix rude rendrait le son dur de l'airain,
Mais il la veut mielleuse, et sa voix se contraint.
Il est devant la flamme, assis sur une chaise,
Les genoux déployés et se séchant à l'aise.
— « Quelle alléchante odeur!... J'ai faim! » dit l'étranger.
Et Jeanne : — « Je m'en vais vous servir à manger. »

Tandis que, l'âme en proie à des pensers funèbres,
Et toute à ses amis, au guet dans les ténèbres,
Elle va recouvrant la table de noyer,
Le mendiant s'endort au coin du clair foyer:
La chaleur l'engourdit; sa parole est plus lente;
Puis on ne l'entend plus; puis sa tête, indolente,
Penche sur le dossier, les yeux vers le plafond.
Le voilà maîtrisé par un sommeil profond.
Comme un flot, sa poitrine à temps égaux se gonfle;
Sa respiration devient bruyante... Il ronfle,
Sa lèvre se desserre, et son gosier béant
Semble laisser sortir le souffle d'un géant.

Le hasard fait que Jeanne, en passant, le regarde.
Qu'a-t-elle vu, grand Dieu!... sa figure est hagarde!
Tel qu'un tremble, son corps s'est mis à tressaillir;
Elle s'appuie au mur pour ne pas défaillir.

Pauvre femme! elle a vu que leur perte est prochaine!

Sous sa chemise ouverte, aux anneaux d'une chaîne,
Pend un sifflet d'argent qui trahit son dessein :
Soudoyé par les Bleus, c'est un lâche assassin ;
C'est — Jeanne le sait trop — un espion qui rôde.
S'il découvre un refuge, au cours de sa maraude,
Il fait vibrer des sons aigus et prolongés :
Bientôt par vingt poignards les Blancs sont égorgés !

Ayant prié Marie, en qui le faible espère,
Jeanne se raffermit, et pense : — Une vipère
Qui se glisse vers vous pour vous darder la mort,
On l'écrase — et le pied n'en a point de remord...

Elle emplit sa cuiller d'eau bouillante, et la verse
D'une intrépide main dans la bouche perverse :
Il tombe sans un cri, foudroyé sur le coup.

La brebis, cette fois, vient d'étrangler le loup !

ÉMILE GRIMAUD.

antes, 5 juin 1873.

MÉLANGES

RÉCENTS TRAVAUX SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Grammaire des langues romanes, par Frédéric Diez. Troisième édition refondue et augmentée. Tome Ier, traduit par Aug. Brachet et Gaston Paris. 1er *fascicule*. Paris, librairie Franck. 1873, in-8. — *Grammaire historique de la langue française*, par Aug. Brachet. Paris. Hetzel, 1 vol. in-18. — *Dictionnaire étymologique de la langue française*, par Aug. Brachet, ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, Hetzel, 1 vol. in-18.

Les sciences qui font aujourd'hui le plus grand honneur à l'esprit humain sont nées à la suite d'une longue et laborieuse période de tâtonnements, stériles en apparence, toujours féconds en réalité, car nul effort en ce monde n'est entièrement perdu. L'alchimie est mère de la chimie ; l'astrologie a régné sans conteste avant que l'astronomie lui succédât ; l'empirisme le plus grossier a précédé la médecine.

Les sciences naturelles, la botanique, la zoologie n'ont trouvé que dans l'ère nouvelle leur méthode et leur véritable voie. La philologie, elle aussi, est une science tardive ; elle est sortie, presque sous nos yeux, de cette phase primitive d'incubation ; c'est en ce siècle qu'elle est parvenue à constater, puis à décrire l'ordre régulier qui a présidé à la formation d'un groupe considérable de langues, les langues indo-européennes. On peut résumer en quelques lignes les innombrables travaux philologiques publiés depuis soixante-dix ans : d'une part, la grande famille indo-européenne a pu être reconnue ; l'affinité du latin, du grec, du sanscrit, des langues slaves, celtiques, germaniques a été démontrée et définie ; d'autre part, les langues issues du latin et celles qui se rattachent au groupe germanique, plusieurs autres idiomes de la même famille ont été soumis à leur tour à une analyse minutieuse.

Vaste domaine rapidement conquis à la science, c'est-à-dire à l'observation régulière et méthodique ! Naguère encore l'imagination s'y donnait libre carrière ; mais l'ère du caprice est close. La philologie ne peut plus être considérée comme un délassement délicat propre à récréer quelques

esprits ingénieux ; elle est aujourd'hui une science ; elle a ses règles précises, ses formules rigoureuses. Cette révolution n'est pas encore unanimement acceptée : la philologie fantaisiste conserve un petit nombre de fidèles attardés qui se plaisent à ces jeux d'esprit très-goûtés des anciens. N'est-ce point le grand orateur romain qui retrouvait dans *cadaver* les premières lettres de ces trois mots : *caro data vermibus?* Au dix-septième siècle, notre Ménage n'était ni grand orateur, ni profond philosophe; mais il avait pour les étymologies des aptitudes non moins brillantes que Cicéron : une hardiesse incontestable caractérisait son talent. Il dérivait, par exemple, avec beaucoup de facilité, le mot *haricot* du latin *faba* (fève). « On a dû dire *faba*, puis *fabaricus*, puis *fabaricotus*, *aricotus* et enfin *haricot.* » L'étymologie d'*Alfana* (nom donné par l'Arioste à la jument de Gradasse) est également remarquable : Ménage tire *Alfana* d'*equus*, comme il tire *haricot* de *faba*. C'est peut-être moins ingénieux que l'étymologie de *cadaver*, mais en revanche c'est beaucoup plus hardi.

> *Alfana* vient d'*equus* sans doute
> Mais il faut convenir aussi
> Qu'à venir de là jusqu'ici,
> Il a bien changé sur la route.

répliquait un esprit sceptique, mais les étymologistes n'en continuaient pas moins le cours de leurs fantaisistes recherches. En dépit des épigrammes, ils tenaient bon; et aujourd'hui, le petit bataillon des libres philologues ne capitule pas sans résistance devant les forces toujours croissantes de l'armée régulière.

Comme toute fondation durable, l'édifice philologique s'est lentement, péniblement élevé. Au temps où Ménage régnait en maître et « trouvait » les étymologies par inspiration comme les subtils troubadours *del gay saber*, quelques siècles avant lui, « trouvaient » la rime amoureuse, au temps même de Ménage, le géographe Adrien de Valois formulait certaines règles de permutation dont la science moderne reconnaît la parfaite exactitude. Cent ans plus tard, Levesque faisait précéder son *Histoire de Russie* d'un Essai sur les langues slaves qui mérite d'être signalé à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la philologie indo-européenne.

Mais nous ne saurions passer en revue tous les précurseurs ; gardons-leur un souvenir reconnaissant et arrivons aux travaux modernes. Les ouvrages que je voudrais signaler aujourd'hui n'appartiennent pas à la haute philologie, si je puis désigner ainsi l'étude comparée des langues mères d'où dérivent dans notre groupe indo-germanique les idiomes modernes ; ils sont tous relatifs à l'histoire du français et du groupe néo-latin auquel se relie notre langue.

Comme toute philologie sérieuse, la philologie romane est fondée sur la comparaison, non point cette comparaison précipitée et superficielle qui se contente de ressemblances extérieures, mais cette comparaison réfléchie

et méthodique qui dissèque les mots pour arriver jusqu'à leur essence et à leurs analogies intimes[1]. « L'étymologie scientifique, a dit un philologue distingué, M. Bréal, ne consiste pas à indiquer vaguement l'affinité qui peut exister entre deux termes : il faut qu'elle retrace, lettre pour lettre, l'histoire de la formation d'un mot, en rétablissant tous les intermédiaires par lesquels il a passé. » Dans le domaine néo-latin on s'efforce d'atteindre cet idéal scientifique : 1° en group ant les mots d'un même idiome qui semblent appartenir à une même catégorie, et en comparant les diverses formes de ces mots depuis l'origine de la langue ; 2° en rapprochant ensuite non-seulement le mot latin qui paraît correspondant, mais aussi les termes analogues dans les autres langues romanes.

Tels sont les divers éléments de comparaison qui conduisent à des résultats vraiment scientifiques. Un illustre philologue, Frédéric Diez, a osé aborder dans son ensemble cette tâche immense ; avec quelle science, quelle méthode, quelle critique, tous les linguistes l'ont assez proclamé. Dans cet ouvrage magistral, Diez a minutieusement analysé les rapports divers des langues romanes avec le latin et les rapports de ces langues entre elles : chaque voyelle d'abord, puis chaque consonne a ici son histoire.

Si nous cherchions à résumer ce vaste travail historique sur les langues italienne, espagnole, portugaise, française, valaque, nous pourrions peut-être nous en tenir à ces deux idées générales : le latin s'est déformé, suivant certaines lois régulièrement observées, bien que les populations n'en aient eu nulle conscience ; l'accent latin a exercé une influence prépondérante sur la forme des langues néo-latines ; il peut être considéré comme le point fixe autour duquel gravitent les faits philologues les plus variés et néanmoins les plus réguliers.

M. Gaston Paris et M. Auguste Brachet ont entrepris la traduction du grand ouvrage de Diez, dont la place est marquée dans toute bibliothèque historique. La traduction de MM. Paris et Brachet aura une valeur supérieure à l'original même de Diez, car l'ouvrage du maître, complet en trois volumes, sera enrichi d'un quatrième volume pour lequel M. Paris s'est assuré la collaboration des romanistes les plus autorisés, notamment celle de M. Paul Meyer. Ce quatrième volume comprendra : 1° une introduction étendue sur l'histoire de la langue et de la philologie romane ; 2° des additions et corrections ; 3° une table générale.

Le premier fascicule de la traduction vient de paraître à la librairie Franck.

Les ouvrages de M. Brachet embrassent un domaine beaucoup moins vaste que ceux de M. Diez ; ils intéressent exclusivement une des langues néo-latines, la langue française. Enfin, ce sont des œuvres de vulgarisation destinées à un nombreux public.

[1] Ces expressions sont empruntées à M. Aug. Brachet.

La *Grammaire historique* (dédiée à Frédéric Diez) est simplement écrite, précise, savante sans appareil scientifique ; elle nous initie aux règles de la vieille langue française, et nous permet d'aborder avec fruit les écrivains du moyen âge, l'auteur de *Roland*, Villehardouin, Joinville, et tant d'autres que nous ne devons plus nous contenter de lire par désœuvrement et de comprendre par à peu près.

Un autre auxiliaire de première nécessité pour ces lectures serait un *Dictionnaire du vieux langage français*, œuvre de plus longue haleine et plus difficile que la rédaction d'une grammaire. Un de nos philologues nous donnera peut-être un jour ce livre utile, ce livre indispensable ; mais il n'existe pas encore ; du moins il est à peine ébauché.

Nous possédons, en revanche, deux œuvres toutes voisines de celle dont je signale l'absence, mais non pas identiques : deux *Dictionnaires étymologiques de la langue française moderne* ont paru depuis quelques années ; ces dictionnaires, d'ailleurs excellents, ne contiennent pas les vieux mots tombés en désuétude. On n'y trouve que les mots usités de nos jours. Nous en sommes donc aujourd'hui encore réduits à consulter Roquefort, dom Carpentier, Burguy, dont les travaux sont toujours incomplets, souvent inexacts[1].

Toutefois, les deux Dictionnaires étymologiques et historiques de M. Littré et de M. A. Brachet, auxquels je viens de faire allusion, suppléent, en partie, à celui dont je regrette l'absence. Pour peu qu'un mot de notre vieille langue subsiste sous une forme rajeunie, on trouvera cette forme moderne dans l'un ou l'autre lexique. Dans le grandiose Dictionnaire de M. Littré, on en pourra suivre l'histoire depuis l'origine jusqu'au dix-neuvième siècle; les divers sens du mot, ses formes changeantes y sont relev es avec un soin minutieux. Dans le petit Dictionnaire de M. Brachet, on trouvera toujours l'essentiel, c'est-à-dire le sens actuel et l'étymologie, souvent aussi de précieux détails historiques.

L'économie du Dictionnaire de M. Brachet est très-heureuse. L'auteur donne l'étymologie de chaque mot, et bien qu'il doive appliquer très-souvent les mêmes règles, il ne se répète jamais. Voici le procédé qu'il a suivi : dès qu'un mot ou plutôt une syllabe se présente dans l'ordre alphabétique et permet de constater l'une des permutations de lettres qui se reproduisent d'une manière constante dans les mots analogues, M. Brachet expose le principe général dont ce mot lui fournit une première application. Puis, toutes les fois qu'un mot de la même famille ou une syllabe analogue se présente, il indique la forme latine primitive, et au lieu de démontrer une seconde fois le lien entre la forme primitive et le dérivé, il se contente de renvoyer au mot de la même famille à l'occasion duquel les principes ont

[1] Une œuvre remarquable que je n'oublie pas est le *Lexique* de Raynouard ; mais il est uniquement consacré au provençal. Le Glossaire de Diez est exclusivement étymologique et embrasse toutes les langues romanes. Il ne remplit pas la lacune que je signale

déjà été exposés. Cette méthode excellente économise heureusement le temps et le papier. C'est là un des procédés qui ont permis à M. Brachet de publier son Dictionnaire à un prix très-modique et dans le format in-18.

Ce lexique n'est pas, comme on pourrait le supposer, un abrégé du grand Dictionnaire de Littré. L'ouvrage de M. Brachet (terminé bien avant l'achèvement du Dictionnaire de M. Littré) a sa valeur propre. On y aperçoit à chaque page les traces d'un travail vraiment personnel. L'introduction est écrite en un style facile et attachant; on y trouvera sur l'histoire de notre langue des vues parfaitement justes et des renseignements précieux.

La philologie française, à laquelle Raynouard avait imprimé, au commencement de ce siècle, une si vigoureuse impulsion, a été trop longtemps, malgré quelques efforts isolés, négligée parmi nous, tandis qu'elle était cultivée avec le plus grand succès en Allemagne. Mais nous sommes aujourd'hui en pleine possession de la science d'outre-Rhin. Nos philologues en étendent chaque jour le domaine par quelque conquête nouvelle; ils sont assez nombreux et assez actifs pour publier une revue exclusivement consacrée à l'étude des langues et des littératures néo-latines (*la Romania*). Les deux savants auxquels est dû ce mouvement scientifique professent à Paris, et leur enseignement fait le plus grand honneur à notre pays; les étrangers eux-mêmes n'ignorent point tout le profit qu'ils peuvent retirer des leçons de MM. Paul Mayer et Gaston Paris, au Collége de France, à l'École des chartes, à l'École des hautes études.

Je ne puis constater ce réveil des études philologiques sans former un vœu bien légitime, celui de voir de tous côtés l'enseignement supérieur se relever avec le même éclat. La science a besoin de ce renouvellement dont je crois apercevoir les symptômes : il se prépare, en des sens très-divers, par des efforts silencieux et par un travail qui portera des fruits.

Paul Viollet.

QUINZAINE POLITIQUE

9 août 1873.

Un Message du maréchal de Mac-Mahon a, le 29 juillet, annoncé que l'Assemblée suspendait ses travaux. Ce Message a été loué de tous les partis, de ceux mêmes qui eussent voulu ne pas l'approuver; et cet éloge, presque universel dans sa diversité, nous dispense de toute remarque. Nous dirons seulement que, depuis longtemps, la France était déshabituée d'un langage si parlementaire, en même temps que si gouvernemental. Le maréchal de Mac-Mahon, en effet, ne s'est pas contenté de promettre fermement le maintien de l'ordre public : il a déclaré à l'Assemblée que « son autorité légitime serait partout respectée. » D'autre part, rien de plus conforme aux principes d'un régime libre et constitutionnel que les paroles où, se félicitant de voir son ministère honoré de la confiance de l'Assemblée, il a indiqué l'accord de son gouvernement avec elle : une majorité de cent trente voix venait d'attester cette union, commencée naguère avec quatorze. Mais c'est surtout dans l'usage de ces messages que se manifeste cet esprit parlementaire : le maréchal de Mac-Mahon n'a pas besoin que trente députés règlent et déterminent son intervention dans l'Assemblée; il ne prétend pas y parler, même y paraître; il n'ambitionne pas le quadruple pouvoir de proposer, discuter, voter et exécuter les lois, pouvoir dont M. Thiers avait fait sa liberté nécessaire : en un mot, il sait n'être que chef de l'Etat, comme il savait auparavant n'être que maréchal. Cette simplicité de sa présidence est, on ne saurait le nier, une vertu que la république doit au gouvernement du 24 mai. N'eût-il point fait pour l'ordre ce qu'avec une grande modestie politique le maréchal de Mac-Mahon a passé sous silence dans son Message, ce gouvernement aurait fait beaucoup pour la liberté : il a affranchi l'Assemblée d'une tutelle oppressive; il a rendu parlementaire, toute provisoire

qu'elle est, cette république qu'on appelait la république de M. Thiers, tant elle semblait être sa souveraineté personnelle!

Aux derniers jours de sa session, l'Assemblée a décrété d'importantes mesures. En rétablissant les aumôneries militaires, elle a témoigné qu'elle savait combien l'idée de Dieu apporte de consolations ou ajoute de forces à la patrie. En votant la construction d'une église à Montmartre, elle a rendu aussi un grand hommage à la religion; et toutefois elle a eu raison de ne point spécifier, dans cet hommage, des distinctions plus particulières que l'usage de la loi ne l'autorise : il fallait ne pas confondre les attributions si nécessairement différentes du pouvoir législatif et celles du pouvoir ecclésiastique; il était bon de ne point méconnaître qu'il y a une prudence utile dans les choses de la foi comme dans celles de la politique, une prudence dont l'Église peut profiter comme l'État, en tenant compte des hommes, des lieux et des temps. Mais l'œuvre principale de l'Assemblée, dans ses derniers travaux, ç'a été la réforme du système économique que M. Thiers l'avait contrainte d'accepter. Il ne s'agissait plus de doctrines : on n'avait plus, comme autrefois, à débattre une question de liberté, ni à considérer l'intérêt général des peuples. Tout se réduisait à un fait d'expérience. L'essai loyal des lois commerciales de M. Thiers, un essai auquel il avait présidé lui-même, avait été infructueux. Quel revenu avaient-elles valu au Trésor? A peine avait-on recueilli laborieusement quatre millions avec l'impôt des matières premières et la surtaxe de pavillon. M. Thiers avait espéré que ses traités de commerce seraient avantageux à notre marine. La réalité avait trompé même ce calcul : il avait, sans profit, écarté de nos ports les navires de quatre nations; parmi elles, les États-Unis avaient usé de représailles à l'égard de nos armateurs; les négociants de Marseille se plaignaient de ces restrictions, qui ne diminuaient leur activité qu'au bénéfice de Gênes. M. Thiers, qui n'aime pas à être contredit par les orateurs, l'était enfin par un contradicteur que son esprit pratique aime moins encore : c'est l'événement qui le démentait. Ajoutons que les radicaux eux-mêmes, forcés de constater ces vérités, étaient maintenant prêts à trahir la complaisance qu'ils prêtaient, en 1872, à sa politique commerciale. Dans ces conditions, l'Assemblée a jugé nécessaire de renoncer aux conventions établies par M. Thiers : elle a prorogé nos anciens traités avec la Belgique, l'Angleterre, la Grèce et les États-Unis jusqu'en 1877, époque où la France se retrouvera maîtresse de ses tarifs généraux. Cette réforme n'a pas été l'objet de longues ou vives discussions; elle a satisfait le pays : grâce à l'Assemblée, il pourra renouer ses relations commerciales d'autrefois.

M. Thiers n'est pas intervenu dans les événements parlementaires qui se sont accomplis depuis le 24 mai. Où était-il, quand l'Assemblée réorganisait l'armée sur un plan dont il n'avait pas voulu? où était-il, quand elle abrogeait toutes les lois commerciales qu'il nous avait imposées, en nous les présentant comme ses volontés suprêmes au milieu de nos angoisses nationales? Dans la retraite, dira-t-on. Soit. Mais nous pouvons demander si M. Thiers s'est enfermé, pour sa gloire et son repos, dans ce silence et cet isolement des hommes d'État où leur dignité grandit, calme, fière et désintéressée, ou bien s'il s'est retiré dans une solitude où il appellerait les regrets par d'habiles provocations et d'où sa main dirigerait dans l'ombre les intrigues qui ramènent au pouvoir. Nous ne sommes pas de ceux que son nom, son seul nom, excite à l'injure : les éloges excessifs que ses flatteurs lui prodiguent, en anéantissant dans leurs louanges les droits de la liberté et les vérités de l'histoire, ne nous disposent pas aux outrages dont ses détracteurs l'accablent; nous n'oublions pas ses services, malgré ses erreurs; mais comment ne pas nous attrister et nous étonner du spectacle qu'il nous offre, dans cet asile où sa renommée pouvait s'abriter grande et tranquille avec sa vieillesse, et où ne semblent l'entourer que des ambitions et des ressentiments indignes de lui, indignes de la France? Ces conseils presque ministériels qu'il tient, ces secrétaires qui gardent près de lui leur ancien appareil de publicité, ces journaux qui sont ses moniteurs personnels, ces adresses qu'il fait enregistrer comme des actes officiels, ces ambassades de reconnaissance ou d'adulation qu'il laisse raconter pompeusement par ses historiographes, ces hommages qu'il accueille à la manière d'un chef d'Etat, ces appels à la gratitude du pays que ses familiers multiplient autour de sa personne, ces cris de guerre où son nom retentit comme un mot d'ordre, ces amitiés complaisantes qu'il accorde aux haines dont le gouvernement est assailli; en un mot, cette sorte de rivalité qui, devant tout le monde, semble mettre M. Thiers en concurrence avec le maréchal de Mac-Mahon, et qui indique une force jalouse et impatiente du premier rang, c'est une attitude qui ne convenait point à M. Thiers, ce sont des actes que, seul, le régime vague et provisoire sous lequel nous vivons pouvait nous donner de voir. M. Thiers n'a pas voulu placer son éloquence et son activité à la droite de l'Assemblée et de la nation, comme en 1848; il a prétendu constituer une république, bien que l'état des partis monarchiques ne lui fournît pas plus qu'en 1851 une raison valable d'être républicain. On peut discuter en sens divers ces opinions de M. Thiers, sans douter de sa bonne foi ou de son patriotiome. Mais quoi! veut-il donc paraître devant la postérité dont ses soixante-seize ans le rendent si proche, veut-il paraître

donnant ses secours aux radicaux, comme un de ses publicistes le promettait il y a peu de jours? veut-il paraître acclamé à ses dernières heures par les mêmes voix qui, à Charleville et à Raon-l'Étape, acclamaient M. Gambetta et la Commune? Il est temps que M. Thiers y prenne garde, s'il a de sa réputation un soin supérieur à son goût du pouvoir, et si de ces sommets élevés de l'âge et de l'intelligence où Dieu lui a permis d'atteindre, il veut bien pour son honneur considérer attentivement la France, le monde et les générations à venir.

La libération du territoire est presque complète : l'armée prussiene ne campe plus sur la terre de France qu'autour de ces murs de Verdun illustrés pendant l'invasion par une si héroïque résistance. A la vue des vainqueurs qui se retiraient, emportant, hélas! tant de trophées pris dans les trésors de notre gloire et de notre fortune, la patrie ne pouvait pousser un soupir de joie sans sentir en même temps dans son cœur quelques larmes de deuil. Or, quels cris avons-nous entendus dans la voix retentissante des partis, à cette occasion? Les uns ont voulu n'attribuer qu'à M. Thiers l'honneur de cette libération : le maréchal de Mac-Mahon, plus juste en parlant de ce sol où son sang a coulé, a rappelé, comme le fera l'histoire, la part de l'Assemblée et la part du pays; et de cette reconnaissance qui veut absorber tous les titres d'un Parlement et d'une nation dans les mérites de M. Thiers, il ne reste à l'observateur qu'une preuve de plus de ce zèle, dangereux à la liberté, qui porte l'esprit français à tout résumer dans un nom, à tout personnifier dans un homme. Les autres ont prétendu distinguer dans la libération les services particuliers de la république : il est fâcheux qu'on ait, pour contester cette vertu, le souvenir de la Restauration ; Louis XVIII et le duc de Richelieu n'ont-ils pas su hâter plus tôt encore la délivrance de notre pays, sans avoir entre leurs mains ce talisman qu'on nous dit si merveilleux pour tous les biens, le mot magique de république? Assurément, ce n'était pas à ces disputes de gratitude qu'il convenait de nous livrer à pareil jour; ce n'était pas le chant de *la Marseillaise* qu'il fallait hurler dans ces rues tout à l'heure occupées par un ennemi qui nous a tant humiliés. Regardez cette Moselle où luit maintenant le soleil de la France : ses eaux sont là-bas captives de la Prusse. Gravissez ces Vosges, au pied desquelles la France ramène ses soldats : au penchant opposé de ces montagnes jadis françaises tout entières, on peut apercevoir des sentinelles prussiennes. Placez-vous à cette frontière que nous ne connaissions pas : ces deux provinces silencieuses et sombres, c'est l'Alsace, c'est la Lorraine. Et maintenant, dites-nous, en pensant aux morts de Reichshoffen et de Gravelotte, aux ruines de Strasbourg et aux forts de Metz, dites-nous

s'il ne vaudrait pas mieux, pour la dignité de la France et le profit de nos enfants, retenir sur nos lèvres tous ces hymnes de joie, jusqu'au jour où nos canons pourront jeter au loin, jusque par-delà les rives du Rhin, un grand cri de victoire et d'allégresse.

Le plus grand événement de cette quinzaine a eu lieu à Frohsdorf: le comte de Paris y est allé saluer le comte de Chambord, l'aîné des Bourbons de France. La famille de nos rois replaçant la paix à ses foyers, c'est un auguste exemple donné à ce pauvre pays de France, où la division n'a pas seulement pour effet l'impuissance du bien, mais la souffrance du mal. Quel bon citoyen n'est las de heurter son cœur à tant d'hostilités, là même où la concorde est nécessaire et serait naturelle ? quel conservateur ne cherche autour de soi un point d'appui plus sûr et plus solide? quel patriote, voyant la France partagée, pour en mourir, entre les ambitions de tant de partis, n'applaudirait, quand l'un d'eux disparaît au sein d'un autre, pour la force et l'honneur du pays? quel monarchiste n'a senti que la seule raison de préférer la monarchie, ce n'est pas d'aimer tel ou tel prince, mais d'aimer dans l'hérédité le principe où se fonde la stabilité du gouvernement? L'hommage qu'au nom des princes d'Orléans comme au sien, le comte de Paris a noblement porté au comte de Chambord, était un acte généreusement souhaité dans l'âme de bien des Français : il fait, pour ainsi dire, lever devant le regard de la France l'image d'une patrie tranquille, puissante et glorieuse. Il faut donc féliciter hautement la maison de Bourbon, dans son chef et dans chacun de ses princes, d'avoir, en face de notre pays mutilé, rétabli l'unité de cette famille qui a créé l'unité française. Doit-on pourtant se hâter d'en inférer que toutes les conséquences de cet acte sont déjà prêtes dans la suite des choses? En cette grave circonstance, la réserve n'est pas seulement un sentiment délicat : ce serait encore un devoir impérieux. Mais la politique, qui ne peut prendre pour règle des inductions téméraires, suffirait elle-même à nous défendre des illusions imprudentes. Non, il ne faut pas se dissimuler les difficultés qu'il nous reste à diminuer ou à prévenir, pour que l'union des familles devienne l'union des partis et pour que le rapprochement soit l'entente complète et durable. La royauté reconstitue sa famille : tel est le premier fait. Contentons-nous d'y voir le commencement des autres, sans prétendre découvrir, malgré notre ignorance, le voile de tant d'incertitudes. Ce que nous savons le mieux, dans ce conflit de questions qui agitent les esprits, c'est qu'aux yeux du comte de Chambord et du comte de Paris également, aux yeux de nous tous qui acceptons les enseignements de l'histoire, la France ne peut être sous son roi qu'un pays de liberté parlementaire : nul, quoi qu'en disent les radicaux, n'a prétendu disposer

d'elle sans son consentement : « La parole est à la France, » a dit M. le comte de Chambord lui-même. L'importance extraordinaire de cette union monarchique, ce sera de montrer à la France, non plus deux couronnes, mais une seule ; et cette couronne, resplendissante des reflets qu'y jette une gloire de treize siècles, désormais la France saurait sans hésitation où la trouver, le jour où, fatiguée de ne pouvoir compter sur un lendemain et jalouse de reconquérir son rang en Europe, elle voudrait revivre sous la protection de cette monarchie, antique avec ses souvenirs et moderne avec ses changements, qui, tempérant en elle les deux puissances de la république et de la royauté, est le gouvernement qui peut le mieux offrir le plus d'ordre à la liberté et le plus de liberté à l'ordre.

Comme en France, la session du Parlement est close en Angleterre. Dans son discours d'usage, la reine s'est félicitée des conventions commerciales que son gouvernement vient de conclure avec le nôtre : c'est un bon témoignage qu'elle rendait de notre nouvelle politique. Elle s'est dite heureuse de constater que les charges des impôts avaient encore diminué pour son peuple : amélioration que l'Europe entière peut envier aujourd'hui à la libre et paisible monarchie d'Angleterre. La reine s'est louée aussi des efforts tentés par sir Bartle Frère, pour abolir la traite des noirs sur les côtes orientales de l'Afrique : dans cette mission, où la France d'ailleurs l'a utilement secondé, sir Bartle Frère a servi l'humanité. Enfin, elle a remercié les lords et les communes d'avoir doté le duc d'Édimbourg, de manière à rendre digne de l'Angleterre le mariage qu'il va contracter avec la grande-duchesse de Russie, Marie Alexandrowna. Cette dotation n'a été disputée au prince que par dix-huit membres du parlement. Et pourquoi les cent soixante-deux autres votants qui l'accordaient ne se sont-ils pas laissé duper démocratiquement à l'idée d'économie? C'est qu'ils comprennent que cette royauté, que leur intérêt comme leur reconnaissance les invite à honorer, épargne à leur pays de bien coûteuses révolutions ; ils savent aussi, ces politiques de bon sens et d'esprit avisé, que les alliances des familles royales ont quelque vertu pour le maintien de la paix européenne, et que, dans les affaires du continent, il en est tenu compte, quoi qu'en disent les farouches utopistes de notre démocratie ; l'Angleterre calcule enfin, comme on le voit à certaines allusions du discours même de la reine, que ce mariage pourra aider au règlement des difficultés où la Russie et l'Angleterre voient actuellement leurs intérêts engagés en Asie. La reine a pu déclarer satisfaisante, on le conçoit, la situation du royaume. M. Gladstone en juge-t-il ainsi de son ministère? Non, sans doute. La discorde est dans le conseil des ministres, et certaines querelles de M. Lowe et

de M. Ayrton, de M. Gladstone et de M. Baxter, en ont averti le Parlement et le public ; on annonce aujourd'hui des changements ministériels. De plus, les conservateurs viennent de vaincre les libéraux à Greenwich, dans une élection où M. Gladstone semblait sûr de sa domination personnelle ; et cette victoire n'est pas le seul présage qui, depuis trois mois, ait assombri les espérances de M. Gladstone. Son règne s'achève, quelque artifice de popularité qu'il emploie. En vain, dérobant aux conservateurs un de leurs projets, proposera-t-il, à la session prochaine, d'attribuer aux ouvriers des campagnes les droits de suffrage concédés à ceux des villes par la dernière loi. Rien ne lui suffira pour restaurer son crédit : il l'a ruiné dans sa politique extérieure, et, pour l'oublier, l'Angleterre en a trop senti le préjudice dans sa dignité nationale. A moins d'événement imprévu, le ministère de M. Gladstone aura cessé en 1874.

La Suisse ne s'est pas lassée de ses violences religieuses : elle vient de légaliser son intolérance. L'Assemblée fédérale, en effet, a ratifié cette constitution civile du clergé que le grand-conseil de Genève avait imaginée : l'État pourra donc désormais, dans le canton de Genève, réglementer le culte catholique à son gré : le voilà pénétrant dans ce domaine des âmes qu'on appelle une religion ; le voilà réformant une Église organisée depuis des siècles selon des rapports tout spirituels et d'après des dogmes inscrits dans les consciences ; le voilà violant devant les autels une liberté qu'il respecte dans des clubs, c'est-à-dire une libre association, une association de croyances, de cérémonies et de prières ! D'autre part, le conseil national a repoussé la demande de recours que lui adressait Mgr Mermillod, expulsé de la Suisse, non pas seulement en dépit du droit commun, mais en l'absence de toute loi. La Suisse a donc complété son œuvre. Or, combien de temps durera-t-il, ce régime d'oppression religieuse qu'elle inaugure ? Les catholiques le maudissent d'autant plus qu'ils en jugeaient les rigueurs impossibles au siècle où nous sommes. Les protestants s'en effrayent, parce qu'ils prévoient déjà l'usage qu'on en pourra faire un jour au détriment de leur propre culte. Les politiques le réprouvent, parce qu'ils en appréhendent les effets dans les passions des citoyens et dans les relations des cantons, et parce qu'ils voient annulées aussi quelques-unes des garanties de la Constitution genevoise et de la Constitution fédérale. Les libéraux de tous les pays enfin, qu'ils soient prêtres ou philosophes, ont été douloureusement surpris de ces usurpations de l'État sur l'Église : cet acte d'ingérence qui introduit dans la libre enceinte de la foi la force et le despotisme de l'administration, nous reporte en arrière et bien loin de l'idéal où, dans la sécurité de nos droits mo-

dernes, s'élevaient les regards des hommes d'État et des penseurs. Ah! la Suisse, par ces lois brutales, a blessé bien des cœurs qui croyaient qu'au moins, parmi les biens toujours contestés de ce monde, la liberté religieuse était maintenant un bien assuré en Europe. La Suisse nous aura durement ôté cette illusion. Et de leur côté, comment l'excuseront-ils, les démocrates qui empruntaient tant d'exemples à ses institutions républicaines pour nous en faire des leçons? La république suisse ne pouvant supporter la liberté religieuse, oseront-ils encore nous dire que la république est l'asile naturel de tous les droits, le champ fertile de toutes les libertés?

Dans l'excès de ses crimes et de ses calamités, l'Espagne a commencé, pour ainsi dire, une série extraordinaire de fautes et de malheurs. Le fédéralisme s'est affranchi de toute contrainte à Murcie, à Grenade, à Cadix, à Carthagène, à Séville, à Valence et Alicante : ces tumultueuses cités se sont déclarées indépendantes ; et tandis que les cantons s'émancipaient du gouvernement de Madrid, les bourgs eux-mêmes s'émancipaient des cantons : c'est la patrie se divisant à l'infini dans la multiplicité des vanités et des convoitises. Partout des députés commandent à la rébellion ; partout les internationaux forment des comités de Salut public : on ne compte plus, sous leur empire, les banques pillées, les biens ravis, les personnes massacrées : ce sont les fureurs et les folies de la Commune. L'une de ces républiques de feu et de sang, Carthagène, a tout à coup son tyran populaire, le général Contreras : il s'entoure de ministres ; il adresse à l'Europe un mémorandum, au nom du canton de Murcie ; il décrète la destitution de M. Salmeron ; il s'empare de cinq vaisseaux et s'en va lever des tributs le long de la côte ; il rançonne Motril ; il bombarde Almeria, qui lui refusait son argent : c'est presque une nouveauté dans l'anarchie républicaine. La république de Madrid sévit enfin contre les rebelles : il faut couvrir Valence de boulets ; il faut prendre de barricade en barricade et de maison en maison Séville, tout dévasté et tout brûlant des flammes que les communards y ont allumées ; à Cadix, la guerre de l'arsenal et de la ville ne cesse que grâce à la défection des artilleurs insurgés : parmi tant de ruines et de cadavres, on peut reconnaître la république se punissant elle-même. Eh bien, tandis que dans le Midi, la populace ou se bat ou se promène dans les rues en criant : « Vive la république fédérale ou socialiste ! » tandis qu'au Nord, don Carlos organise une véritable armée, conquiert le pays autour de Bilbao et de Barcelone, et lance des troupes dans l'Aragon et la Castille, les Cortès ou ne siégent pas faute de députés, ou bien n'entendent que les ignominieuses injures de la gauche et les harmonieuses déclamations de

M. Castelar. Le gouvernement enfin, oublieux de tout ce qui restait d'orgueil espagnol dans la nation, réclame l'intervention de l'étranger : il lui dénonce les rebelles de Carthagène comme des pirates dont on peut capturer les navires ; il lui demande de faire la police de ses rivages ; il reçoit avec gratitude des mains d'un capitaine prussien *le Vigilant* et *l'Almanza* que cet Allemand lui restitue ! La république a perdu l'honneur comme la force de l'Espagne.

Le 30 juillet, il y a eu dans les Cortès un de ces débats violents où les vérités échappent du cœur des partis. Il s'agissait de remercier la ville d'Alméria pour avoir repoussé Contreras, le forban qui lui demandait 100,000 piastres. Ces remercîments déplaisaient à la gauche. On entendait donc un des intransigents, Diaz Quintero, s'écrier, l'air menaçant et dans un accès de colère : « Je vous prédis que bientôt il n'y aura plus de républicains en Espagne, mais un million et demi d'internationaux. » Un autre, Castellano, imputait à la majorité la faute même de l'insurrection : « Tout le mal, disait-il, provient de la majorité. Oui, je vous connais presque tous ; vous êtes les auteurs du mal, car vous n'avez tenu aucune des promesses faites au peuple. » Et Diaz Quintero, refusant de répudier les sentiments des rebelles et de condamner leurs actes, venait deux fois à la tribune les disculper autant que la prudence le lui permettait : « Ceci, disait-il, est une lutte sanglante de républicains contre républicains. Appelez les combattants pétroleurs, incendiaires, démagogues : tout cela n'est pas neuf ; vous aussi, vous étiez ainsi qualifiés quand vous défendiez la Commune de Paris... Moi, je ne condamne pas plus les révoltés que je ne les approuve. Il ne fallait pas verser le sang des insurgés, qui sont des républicains ; il y avait d'autres moyens de rétablir l'ordre. » A ces paroles, où l'on reconnaît l'écho des discours que prononçaient à Versailles même, en 1871, les hypocrites amis de la Commune, à ces paroles, M. Castelar a-t-il compris combien, au mois de mai 1871, il avait manqué de courage et de prévoyance en refusant avec M. Pi y Margall de protester, au nom de la société, contre les forfaits de la Commune de Paris? Peut-être a-t-il enfin senti se dissiper devant ses yeux les nuages de son idéalisme républicain. Quelques instants après les Diaz Quintero et les Castellano, il se levait et disait avec tristesse : « Vous ne voyez pas que le parti républicain passe comme un météore par tous les horizons de l'Europe? Nous régnons quelques mois en Italie, un mois à Vienne, un mois et demi à Francfort, à peine un an en France, peu de temps en Espagne, et puis nous disparaissons comme une comète sanglante, tués par nos querelles intestines... Nous autres républicains, nous avons

beaucoup du prophète, très-peu du politique; nous avons beaucoup d'idéal, très-peu d'expérience; nous regardons le ciel, et nous nous laissons choir dans la première ornière qui se trouve sous nos pas... Je voulais faire la république par les républicains, mais pour tout le monde. Vous ne le voulez pas. Vous croyez sauver la république avec vos cantons, votre démagogie prétorienne et vos révoltes! Non, vous ne la sauverez pas; vous la tuerez, et vous la déshonorez avec vos criminelles démences. » Que pourrions-nous ajouter à ce jugement de M. Castelar? La réalité lui met enfin sous les yeux ces leçons qu'il n'avait pas su lire dans l'histoire, ces leçons dont M. Thiers a détourné son regard pour le ramener sur soi seulement, ces leçons dont l'enseignement devrait enfin instruire les idéologues de notre centre gauche. La république a parlé à l'Espagne de révolution sociale : la Commune y règne. Elle lui a parlé d'armée nationale et volontaire : l'Espagne n'a plus de soldats. Elle lui a parlé de fédéralisme : l'Espagne est dans l'anarchie. Quelle expérience au delà et en deçà des Pyrénées, ici dans les événements d'hier, et là dans ceux d'aujourd'hui !

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

GUIDES DIAMANT

In-32 élégamment cartonnés en percaline gaufrée, avec cartes et plans.

FRANCE

France, par A. JOANNE. . . . . 6 fr.
Paris-Diamant, par A. JOANNE. 2 50
Le même, en anglais, — en allemand, — en espagnol, par LE MÊME. Chaque volume. . . . . 3 »
Normandie, par LE MÊME. . . . . 4 »
Bretagne, — . . . . 3 »
Pyrénées, — . . . . 3 »
Vosges et Ardennes. . . . . 3 »
Dauphiné et Savoie, par LE MÊME. . . 5 »
Bordeaux, Arcachon, Royan, par LE MÊME. 2 50
Trouville et les bains de mer du Calvados, par LE MÊME. . . . . 3 »
Dieppe et le Tréport, par LE MÊME. . . 2 50
Le Havre, Étretat, Fécamp, par LE MÊME. . . . . 3 »
Lyon et ses environs, par LE MÊME. . 3 »
Marseille et ses environs, par A. SAUREL. . . . . 3 »
Vichy, par L. PIESSE. 2 50
Le Mont Dore, par LE MÊME. . . . . . 3 »
Biarritz et autour de Biarritz, par G. DE LAVIGNE. 2 50
Hyères et Toulon, par A. JOANNE. . . 2 50
Nice, Cannes, Monaco, Menton, par Élisée RECLUS. 2 50

ÉTRANGER

Bade et la Forêt-Noire, par A. JOANNE. 3 fr.
Baden and the Black Forest, par LE MÊME. . . . . 3 »
Espagne et Portugal, par G. DE LAVIGNE. . . . . 4 »
Paris à Vienne, par Paul JOANNE. . . . 4 »
Belgique et Hollande, par A.-J. DU PAYS. » fr.
Italie et Sicile, par LE MÊME. . . . . 4 »
Rome, par LE MÊME, avec grand plan de Rome . . . . 5 »
Spa et ses environs, par A. JOANNE. . 2 50
Suisse; par Adolphe et Paul JOANNE. . 4 »

GUIDES DIAMANT DE LA CONVERSATION

Chaque volume contient une Grammaire et un Vocabulaire.

Français-Anglais, par A. LEROY et BARBIER. . . . . 2 fr.
Français-Allemand, par A. LEROY et RŒMERMANN. . . . . 2 »
Français-Italien, par A. LEROY et SAMPIERI. . . . . 2 fr.
Français-Espagnol, par A. LEROY et HERNANDEZ. . . . . 2 »

MADAME SWETCHINE

ET LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS

Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres. — *Lettres de madame Swetchine.* — *Correspondance du R. P. Lacordaire et de madame Swetchine.* Édition définitive publiée par M. le comte de Falloux. — Librairie Didier.

Une étrangère a trouvé parmi les illustrations de la France contemporaine la place la plus méritée en même temps que la moins attendue. Vivant à Paris dans l'éclat d'une haute situation rehaussée par les succès toujours réservés à l'esprit, surtout lorsqu'il ne les cherche point, elle y exerça durant trente années le plus efficace des apostolats, sans que rien, ni dans son langage, ni dans son attitude, laissât soupçonner l'austérité d'une existence embrasée par un seul amour et vouée à une seule pensée. D'autres femmes élevées, comme madame Swetchine, au milieu des séductions et des plaisirs, ont dû sans doute la meilleure part de leur renommée à leur piété fervente ; mais, en se donnant à Dieu tout entières, elles crurent devoir se séparer du monde, qui ne figura plus dans leur vie qu'à titre de souvenir lointain et répudié. La duchesse de Longueville a fini comme la duchesse de la Vallière à l'ombre du cloître. Écartant, comme périlleux pour son âme, les dons les plus heureux, madame de Miramion ne tarda pas à cacher sous la bure son éclatante beauté. Avant de fonder l'ordre de la Visitation, madame de Chantal avait mené, même dans le mariage, une vie qui semblait déjà l'élever au-dessus de la terre, et ces nobles créatures portaient en quelque sorte au front le signe visible de l'élection divine. Le caractère propre de madame Swetchine, au contraire, c'est une piété toute séculière qui, sous les dehors consacrés par les convenances sociales, s'élève chaque jour jusqu'à l'héroïsme, sans que rien en transpire au dehors pour l'élégante

société qui aspire le fortifiant parfum de ses discrètes vertus. Elle fut aux grandes pénitentes et aux angéliques ascètes mortes au fond des monastères ce que la Société de Saint-Vincent de Paul est, de nos jours, aux vieilles institutions monastiques. Immuable dans ses doctrines et mobile dans les applications qu'en fait sa prudence, l'Église, toujours ancienne et toujours nouvelle, semble avoir trouvé la plus complète expression de l'esprit catholique, en ce siècle si troublé, dans la femme courageuse qui, du sein du schisme où l'avait plongée sa naissance, monta d'un seul bond, en rompant les plus chères attaches, jusqu'à la vérité, pour la saisir comme sa conquête et l'embrasser comme son unique joie.

Les critiques de profession se sont déjà beaucoup occupés de madame Swetchine, afin de lui assigner son rang véritable entre les rivaux littéraires qu'ils se donnent la mission de classer. Mais, comme il était naturel de s'y attendre, ils ont bien plus étudié ses écrits que ses actes, quoique sa vie ait eu sur ses œuvres une supériorité qu'il appartient surtout à ses amis de reconnaître et de proclamer. Cette supériorité, qui est son honneur, était inévitable, puisque, parfaitement étrangère à toute prétention littéraire, et sans avoir jamais connu ni les artifices de l'art ni les souffrances de la vanité, elle consacra tout son temps à se préparer pour comparaître devant Dieu, sans prévoir qu'elle aurait bientôt à paraître devant les hommes. L'ami dont sa maternelle sollicitude guida les premiers pas dans la carrière qu'il a noblement parcourue a pensé qu'il importait de ne pas laisser une pareille lumière sous le boisseau, puisque la Vie des saints fut toujours la plus substantielle nourriture des fidèles. Au sein de la retraite où le souvenir de ses services ne l'a pas protégé contre de tristes inimitiés, M. le comte de Falloux a religieusement recueilli par toute l'Europe les matériaux du monument dont il vient de poser le faîte. L'heure présente me paraît donc indiquée pour parler de cette personne rare à ceux qui n'ont pu la connaître. En m'aidant d'une histoire qui est aujourd'hui dans toutes les mains, je m'efforcerai de faire revivre madame Swetchine en quelques pages, moins encore d'après mes souvenirs personnels qu'en constatant l'action salutaire dont il m'a été donné de rencontrer autour de moi tant de traces profondes, action latente et douce comme celle de la Providence, qui arrêta plus d'un cœur faible au penchant de l'abîme, et fit monter plus d'un cœur généreux dans la paix sereine de la vérité.

Les peuples slaves sont, entre toutes les races européennes, ceux qui s'assimilent le plus rapidement notre idiome, nos idées et nos habitudes. Toutefois, même pour ces peuples imitateurs, l'adoption de notre vie nationale ne s'opère qu'en respirant longtemps l'air de la

France. Encore ce contact, même prolongé, n'agit-il le plus souvent qu'à fleur de peau, et ne va-t-il jamais jusqu'à transformer pour les confondre des instincts originaires essentiellement différents. La greffe, parfaitement adhérente au sujet, peut bien tromper l'œil qui n'aperçoit pas la suture; mais lorsqu'un observateur scrupuleux se réserve de juger l'arbre à son fruit, il ne lui est pas difficile de découvrir et de nommer le sauvageon.

A cette loi générale qui régit la conservation des espèces, la nature toutefois fit, de nos jours, une éclatante exception. Une Parisienne naquit à Moscou, et l'on put voir une jeune Russe penser et sentir à l'ombre du Kremlin comme elle l'aurait fait à côté du Louvre. Petite-fille d'un ancien gouverneur de la Sibérie, appartenant par son père et par sa mère aux provinces les plus reculées de la Moscovie, mademoiselle Sophie Soymonoff devina la France au sortir du berceau, comme à quinze ans Pascal devina les mathématiques. Heureuse prérogative de notre génie national, vers lequel il semble qu'on puisse s'élever par le seul élan d'une raison droite et d'un cœur pur! Née en 1782, attachée fort jeune, sous le règne de Paul Ier, à la maison de l'impératrice, elle fut mariée bientôt après au général Swetchine, qui éprouva durant la vie de ce prince capricieux toutes les alternatives de la faveur et de la disgrâce. Cette spirituelle jeune femme, sans avoir jamais vu la France, vivait dans une cour qui professait pour nos idées et nos écrivains, surtout pour nos modes et nos plaisirs, un culte où l'engouement tenait, au fond, la plus grande place. Mais ce ne fut pas la génération dans laquelle avaient brillé les Orloff et les Potemkin à l'ombre d'un trône souillé par la débauche et par le sang, qui put lui communiquer l'intuition du véritable génie français, révélation merveilleuse, très-sensible dans tout ce qui nous est resté de sa première jeunesse, puisqu'à mille lieues de Paris elle apprit comme d'elle-même à penser avec Pascal, à écrire avec la Bruyère.

L'un des effets de la *francisation* opérée par le despotisme de Pierre le Grand, et achevée par la théâtrale vanité de Catherine, avait été d'introduire dans les rangs élevés de la société russe la frivolité sceptique à la mode dans ceux de la haute société française. A la France de Louis XV, la patrie des vieux boyards n'avait guère emprunté que ses vices, et ce monde de badigeon et de clinquant ne porta ni un enseignement ni un exemple à la jeune femme du gouverneur militaire de la capitale, déjà claquemurée, quoique vivant en pleine cour, dans la solitude de sa pensée. La famille Soymonoff avait été atteinte par la même contagion que toute la société officielle, et un souffle glacial avait passé sur le berceau de l'enfant que Dieu se réservait. Aucun enseignement religieux ne vint préparer

pour elle la solution des grands problèmes qui s'agitaient confusément dans son esprit précoce; mais, toute jeune encore, elle comprit vite que la terre ne fournit aucune explication plausible ni pour le mystère de sa propre création, ni pour celui de la douleur qui en demeure la suprême souveraine; et lorsqu'elle voyait sa servante quitter les pieds de la Madone pour aller se jeter à ceux d'un pope, en lui demandant espoir et pardon, elle la sentait plus près de la vérité que les étourdis dont les hôtes de l'Hermitage admiraient l'insolente fatuité.

Aux inspirations de sa droite raison vinrent bientôt se joindre, pour la rapprocher de Dieu, la cruelle blessure de son cœur. Son père, auquel elle portait la plus vive tendresse, fut l'une des premières victimes du despote fantasque qui présidait alors aux destinées de la Russie, un ordre soudain d'exil ayant, peu après le mariage de sa fille, provoqué chez ce malheureux vieillard une apoplexie foudroyante. « Ce coup de foudre terrassa madame Swetchine, dit son éloquent historien, et la fit tomber à genoux. Cette première solitude de l'âme, ce besoin d'un appui qui ne lui avait jamais manqué, et dont sa pensée n'avait jamais envisagé la perte, élevèrent tout à coup son regard vers le ciel; sa première prière jaillit de sa première douleur, et ne pouvant plus dire : Mon père! elle s'écria : Mon Dieu[1] ! »

Durant cette période, qui embrasse les années écoulées depuis l'ouverture du nouveau siècle jusqu'à 1815, madame Swetchine, devenue chrétienne par la force de sa raison et l'humilité de son cœur, demeura l'une des fidèles les plus pieuses de l'Église grecque. Elle en aimait et les pompeuses cérémonies et les dévotions naïves, recherchant avec bonheur dans ce culte antique la physionomie de l'Église primitive, sans s'arrêter encore aux erreurs qui en avaient altéré l'essence, et provoqué, par sa séparation du centre de l'unité, l'irrémédiable abaissement du clergé russe.

A cette époque remonte un premier choix de pensées placé en tête de ses œuvres, petit recueil qui, par l'originalité et la justesse du trait, rappelle nos meilleures traditions littéraires; bouquet charmant, teinté des chaudes couleurs du Midi, auquel une Moscovite, qui n'avait pas encore quitté sa patrie, donnait le nom gracieux d'une petite plante qui croît et fleurit sous la neige. Ne semblent-elles pas détachées du médaillier de la Rochefoucauld, ces maximes, aussi vraies que bien frappées :

« Il y a des gens qui ne parlent jamais d'eux-mêmes, mais c'est pour y penser toujours.

[1] *Vie de madame Swetchine*, p. 21.

« Les êtres qui paraissent froids, et qui ne sont que timides, adorent dès qu'ils osent aimer.

« Une chanson anglaise commence par ces mots : « L'amour frappe « à la porte. » Il y frappe moins souvent qu'il ne la trouve ouverte.

« Il n'y a que deux futurs que l'homme puisse s'appliquer avec certitude et sans orgueil : Je souffrirai, je mourrai.

« S'il était permis d'oublier ce que l'on doit à la supériorité du rang, ce serait lorsque ceux qui jouissent du privilége s'en souviennent.

« La politesse pour une maîtresse de maison consiste à alimenter la conversation et à ne s'en emparer jamais. Elle a la garde de ce feu sacré, dont il faut que tout le monde puisse approcher.

« Résistons sans crainte à l'opinion du monde, pourvu que notre respect pour nous-même croisse en proportion de notre indifférence pour elle.

« La plus dangereuse des flatteries est l'infériorité de ce qui nous entoure. »

Est-ce du cœur d'une jeune fille de dix-huit ans, ou de celui d'un moraliste chrétien, éclairé par une longue étude du monde, que sont échappées ces pensées ?

« Il est des âmes qui, semblables aux pontifes de l'ancienne loi, ne vivent que des sacrifices qu'elles offrent.

« Qu'est-ce que se résigner ? C'est mettre Dieu entre la douleur et soi.

« Que la pureté est difficile pour les âmes pures ! Un peu de poussière d'étamine suffit pour ôter au lis sa blancheur.

« Les cœurs aimants sont comme les indigents, ils vivent de ce qu'on leur donne.

« Le repentir, c'est le remords accepté.

« La vie n'a pas assez de biens pour nous dédommager de l'oubli d'un seul devoir.

« Les hommes invoquent toujours la justice, et c'est elle qui doit les faire trembler. »

Tout n'est pas, à coup sûr, irréprochable dans les *Ayrelles :* à force d'observer les nuances, la pensée va quelquefois se perdre dans une sorte de pénombre, et les innombrables facettes taillées dans ce diamant semblent amortir, en la divisant, l'éclat de sa lumière. Dans ces premiers essais de sa jeunesse se révèle l'incontestable défaut de madame Swetchine, la recherche. Elle se donne trop souvent le plaisir de disséquer une idée jusque dans les dernières fibres, et ne prend, durant cette analyse psychologique, aucun souci du public, par le motif péremptoire qu'elle ne songe point à lui, et n'imagine

pas avoir jamais à compter avec l'art et la critique. Elle vit, sous ce rapport, dans la plus parfaite quiétude, soit qu'elle consigne une impression sur son carnet, ou qu'elle se place à son bureau pour écrire une lettre. Correspondre avec ses amis, c'est presque écrire pour soi-même. Ceux qui ont la clef de votre âme ne vous demandent point de leur épargner un peu de labeur ; ils vous comprennent d'ailleurs à demi-mot, et au besoin ils vous devinent. Mais rien, il faut le reconnaître, ne rappelle plus la forme quintessenciée de la première partie du dix-septième siècle que certaines portions de la correspondance de madame Swetchine avec la plus chère amie de sa jeunesse, mademoiselle Roxandre Stourdza, une belle Fanariote, dont la nature byzantine paraît quelquefois déteindre sur la sienne. Et cependant rien n'est, au fond, plus sincère, plus exempt de travail et de calcul. Ces deux jeunes filles ne se disent qu'une seule chose dans les innombrables missives échangées chaque matin entre Pétersbourg et Péterhoff, c'est qu'elles s'adorent, thème sur lequel les variations finissent par devenir difficiles. Après y avoir mis tout son cœur, il faut bien y mettre tout son esprit, en en abusant un peu. Cela n'engendre assurément aucun ennui pour les deux correspondantes; mais lorsque le public vient à être, après un demi-siècle, admis en tiers dans ce commerce intime, il ne saurait y prendre le même intérêt que des jeunes filles, tout entières à une seule pensée, et faisant de l'amitié, comme de l'amour, une sorte d'égoïsme à deux. La note religieuse domine d'ailleurs dans ce concert de deux cœurs purs qui, en entrant ensemble dans la vie, l'embrassent dès leur premier coup d'œil par les côtés les plus élevés.

Madame Swetchine aurait aimé à s'arrêter à cette conquête partielle de la vérité chrétienne, qui avait versé la paix dans son âme sans imposer de sacrifice à ses affections domestiques et à son patriotisme. Mais Dieu, qui entendait la faire monter plus haut encore, la jugea digne de marcher dans la voie douloureuse que suivent les saints pour s'élever jusqu'à lui.

Elle demeurait constamment frappée du contraste, très-sensible en Russie, entre la grande place qu'y tient la foi religieuse dans l'opinion, et le peu de considération morale qu'y obtient le clergé dit orthodoxe. Lorsque madame Swetchine lisait l'histoire de tous les peuples occidentaux depuis le schisme de Photius, la nullité du rôle intellectuel et politique joué par l'Église séparée la saisissait de plus en plus. Cette Église était en effet demeurée étrangère à l'héroïque mouvement des croisades, dans lequel elle n'était intervenue que pour le contrarier, et n'avait pris aucune part aux évolutions successives dont l'ensemble constitue l'histoire de la civilisation chrétienne

en Europe. Bien avant la conquête musulmane, ces siéges célèbres de l'Orient, si longtemps l'honneur du monde chrétien, ne montraient plus à celui-ci ni un grand saint ni un grand docteur, et l'Église russe, en particulier, avait, durant plusieurs siècles, assisté le plus souvent sans protestation aux orgies d'un despotisme lubrique ou sanguinaire. Elle la voyait, à l'heure même où ces premiers doutes commençaient à s'élever dans son intelligence, représentée au siége du gouvernement impérial par un synode que présidait un général, et dans les provinces par des popes qui semblaient constituer pour les grands propriétaires ruraux une sorte d'accessoire de leur domesticité. L'entraînement de cette logique, irrésistible dominatrice des âmes droites, la conduisit donc à remonter dans ses recherches jusqu'aux causes originaires de la stérilité où vivait en cette contrée la sainte épouse du Christ.

La Russie avait emprunté à la France, durant près d'un siècle, une science frelatée et des enseignements corrupteurs. Mais la Providence, qui broie les peuples afin de les mêler, nous avait réservé dans cet empire un plus salutaire apostolat. L'émigration y fit affluer, avec une portion notable de la haute noblesse française, éclairée par ses malheurs, bon nombre de prêtres pieux dont la pensée se porta sur la conversion de ce grand peuple à la foi catholique, et qui, dans leur ardeur de prosélytisme, se virent encore dépassés par quelques laïques. Au premier rang de ces *semeurs*, comme les nomme madame Swetchine dans sa reconnaissance, et bien au-dessus d'eux tous par son génie, se faisait remarquer le comte de Maistre, ministre de Sardaigne, qui, au milieu de cette cour somptueuse, portait fièrement le poids d'une misère partagée avec le roi son maître. Émule des plus grands penseurs de tous les siècles par sa haute intelligence, il était demeuré, par ses opinions politiques, un vrai gentilhomme provincial de son petit duché de Savoie. Ces deux qualités, étroitement enlacées dans sa personne, l'avaient conduit à tenter des efforts plus ingénieux que solides pour élever certains intérêts passagers à la hauteur des vérités éternelles dont il était le prédicateur inspiré. Mais cette disposition d'esprit, qui a eu plus d'une conséquence regrettable, était sans nul inconvénient à Pétersbourg, où les questions de parti n'étaient point posées, et où le rôle du comte de Maistre se bornait à révéler à la société russe, pénétrée d'un juste respect pour son caractère, la lumineuse grandeur des dogmes chrétiens et l'invincible puissance de l'unité catholique.

Madame Swetchine reçut de ce formidable polémiste des livres qu'elle lisait et annotait soigneusement, avec l'ardent désir de pouvoir demeurer en pleine sûreté de conscience, après un examen approfondi, dans l'Église à laquelle l'attachaient tant de liens. Mais,

résolue de sortir, au prix même du plus terrible sacrifice, si la nécessité lui en demeurait démontrée, dans l'état d'angoisses mortelles dont le monde ne soupçonnait rien, elle s'enferma, pendant l'année 1815, dans une habitation solitaire située sur le golfe de Finlande. Là, durant un long hiver du Nord, elle vécut, comme Descartes préparant ses *Méditations* au fond de la Hollande, entourée d'une montagne d'in-folios, lisant les historiens ecclésiastiques et compulsant les décisions conciliaires, parfaitement résolue à prolonger cette retraite jusqu'au jour béni où la vérité aurait clairement parlé à ce cœur si bien préparé pour l'entendre.

Épouvanté d'un projet dont il n'attendait pour sa pieuse amie qu'un redoublement d'incertitude, M. de Maistre fit les plus grands efforts afin de l'en détourner. Mais Dieu estima qu'une recherche dans laquelle l'orgueil humain ne tenait aucune place méritait de ne pas demeurer stérile. Je ne connais pas de plus beau drame psychologique que celui de cette conversion, dont M. de Falloux a si heureusement encadré le journal dans la *Vie de madame Swetchine;* je ne sais rien de comparable au spectacle de cette âme d'élite s'accrochant avec désespoir aux dernières racines d'une foi ébranlée. Pleine de tristesse à la pensée de quitter l'Église de son baptême, elle est cependant pleine de courage pour accepter l'épreuve que pourra lui imposer la vérité démontrée. On voit, au sein de ces tortures, la noble patiente éloigner le calice, pour le rapprocher bientôt après de ses lèvres, afin que la volonté du Seigneur soit faite; on la suit, à la trace de ses larmes, jusqu'au sommet du Calvaire où elle rencontre enfin la divine Colonne, immuable comme la Croix.

La néophyte ne tarda pas à professer publiquement sa foi nouvelle. Dieu permit que cet acte, accompli pour l'amour de lui, ne provoquât pas toutes les amertumes qu'elle en avait pu redouter, le général Swetchine n'ayant pas songé à contrarier chez la tendre et dévouée compagne de sa vie des convictions qu'il respecta toujours, sans les partager. Mais quoique la main de fer de l'empereur Nicolas ne pesât pas encore sur les catholiques de l'empire, l'opinion publique y était déjà fort excitée par l'activité d'une propagande que l'émigration française avait principalement exercée dans les rangs élevés de la société russe. On sait qu'à la paix, un des premiers actes de l'empereur Alexandre Ier, après sa rentrée dans ses États, fut de fermer ceux-ci aux jésuites appelés en Russie par la sceptique indifférence de Catherine, pour en être chassés par l'ardent mysticisme de son petit-fils.

Dans une pareille disposition d'esprit, l'inimitié persévérante qui, depuis la mort e l'empereur Paul poursuivait à la cour le général Swetchine, n'avait pu que s'accroître à la suite de l'acte éclatant qui

venait de s'accomplir si près de lui. Celui-ci admit donc sans peine la perspective de quitter la Russie, où sa femme ne reparut qu'un moment, en 1834, par un caprice de l'empereur Nicolas, pour en revenir plus ardemment Française. En compensation de ses souffrances, la Providence ouvrit devant elle une perspective longtemps rêvée, celle de visiter bientôt Paris et Rome, la patrie de son esprit et la patrie de son âme.

Les émigrés français qui avaient quitté Pétersbourg après la Restauration, et dont la plupart occupaient à la cour des Tuileries une situation élevée, préparèrent à Paris, pour la femme dont ils avaient pu apprécier les qualités et les vertus, une adoption instantanée; adoption tellement prompte et tellement complète que je n'en connais pas un autre exemple dans la société de Paris, la capitale où l'étranger trouve d'ordinaire, avec le plus d'agrément, le moins de véritable intimité. Madame Swetchine, qui n'avait jamais possédé les avantages de la beauté, n'avait plus, lorsqu'elle arriva en France, ceux de la jeunesse. Elle semblait donc dénuée de toutes les conditions requises pour enlever un succès bruyant qu'elle ne poursuivait point. Elle donnait rarement dans le monde la monnaie de son grand esprit, la seule qui y soit d'un usage courant. Les dispensateurs ordinaires des renommées avaient pu passer à côté d'elle sans la remarquer, car elle ne fut jamais ni l'esclave ni la créature de la mode, en conseillant pourtant aux jeunes femmes de toujours compter avec cette puissance capricieuse. Elle ne prenait aucune part aux distractions banales que la société élégante de Paris prodigue aux étrangers, sous la condition que ceux-ci les lui rendront avec usure; madame Swetchine ne fit donc rien pour complaire à cet essaim brillant et mobile qui ne bourdonna jamais autour d'elle. Mais il régnait dans sa personne un charme si puissant, elle possédait une autorité naturelle si prompte à se faire accepter, qu'à peine arrivée à Paris, et longtemps avant qu'elle eût pris la résolution de s'y fixer, elle jeta, sans l'avoir aucunement soupçonné, des racines profondes dans de nobles cœurs aussi peu suspects de légèreté que d'engouement. Lorsqu'à la fin de 1818, elle quitta pour quelques mois la France, l'absence d'une personne inconnue une année auparavant laissa le vide le plus douloureux chez des amis, fort nouveaux par la date de leur liaison, mais déjà irrévocablement attachés à la sympathique étrangère, vers laquelle les avait attirés une confiance dont ils ne songeaient pas plus à se défendre qu'ils ne parvenaient à se l'expliquer.

M. le comte de Falloux a révélé à la France littéraire un vrai trésor en lui donnant une assez longue correspondance de madame la

duchesse de Duras avec madame Swetchine, correspondance bien plus originale, à mon avis, et surtout bien plus vivante que ses petits romans, qui sont des thèses où l'esprit prend souvent le pas sur le cœur :

« Chère amie, me voici à Paris, et vous croiriez à ma tendre amitié si vous saviez tout ce que j'éprouve en ne vous y trouvant plus. Ce cabinet est désert ; il rend sensible tout ce qui me manque. J'y entrais avec plaisir, à présent il me fait mal : vous n'y viendrez pas. Tous mes amis sont absents ou pire qu'absents. Je n'ai pas la chance de voir entrer ici quelqu'un dont la vue fasse battre mon cœur, ou du moins qui lui ôte le poids dont il est toujours accablé. Ne vaut-il pas mieux être solitairement à Andilly? Là du moins tout est nouveau. J'ai eu le soin de vous écrire en entrant ici. Pourquoi ai-je perdu une heure de toutes celles que vous pouviez me donner encore ! Mais cela valait mieux : il ne faut pas d'adieux quand l'avenir est si triste qu'il l'est pour moi[1]. »

Ainsi s'exprime, au début d'une correspondance charmante, la noble femme qui trouva moins de bonheur dans l'éclat de tous les succès que dans son commerce avec une âme aussi grande, mais moins orageuse que la sienne. Apaiser les tempêtes par le spectacle de sa propre sérénité, telle fut l'œuvre à laquelle se voua madame Swetchine dans une ère de renouvellement social, durant le cours de laquelle les têtes n'étaient pas moins troublées que les cœurs.

Malgré l'affectueuse reconnaissance provoquée par un pareil accueil, plusieurs années s'écoulèrent avant que M. et madame Swetchine se déterminassent à s'établir en France sans esprit de retour dans leur patrie. Ils résidèrent à diverses reprises en Allemagne, et visitèrent l'Angleterre ; ils parcoururent l'Italie et firent à Rome le long séjour indispensable à qui veut embrasser cet horizon sans borne où le chrétien foule aux pieds la poussière de tous les siècles, pendant que son regard va s'y perdre dans les profondeurs de l'éternité. Si Pétersbourg a l'éclat d'une décoration théâtrale qu'on admire du premier coup d'œil ; si, à Paris, l'étranger peut parcourir assez vite le cercle des seules jouissances qui lui soient habituellement réservées, parce que, malgré leur infinie variété, elles aboutissent à une fin unique, le plaisir, Rome se dérobe au voyageur qui la traverse, pour ne se révéler qu'à l'homme résolu à n'y pas trop compter avec le temps, et qui, dans l'exploration de ses débris sacrés, aspire lentement le parfum qui s'en exhale.

[1] Lettres de madame la duchesse de Duras, 24 août 1817. *Vie de madame Swetchine,* p. 177.

firent toutes les avances pour parvenir à se lier avec elle. Attirée dans les galetas du Gros-Caillou par la sainte odeur de la misère, elle y passait régulièrement ses matinées après en avoir toutefois consacré les premières heures aux offices de Saint-Thomas d'Aquin, dont elle demeura jusqu'à son dernier jour la paroissienne la plus assidue. A ces exercices religieux vinrent s'ajouter un peu plus tard de longs tête-à-tête avec le saint sacrement dans l'obscurité de sa chère chapelle, doux sanctuaire aux splendeurs voilées, orné de toutes les épaves de sa vie mondaine, et qui fut, si je pouvais ici employer un tel mot, comme sa dernière sensualité.

Son salon se forma par une sorte de mystérieuse attraction, cette création difficile à laquelle ne suffit pas le double avantage de l'esprit et de la fortune ne lui ayant coûté aucun effort. Madame Swetchine avait déjà dépassé quarante ans et ne s'inquiétait guère plus des [illegible] qu'elle n'entendait poursuivre ceux du bel esprit.

Les plus simples convenances n'auraient-elles pas interdit d'engager des questions de controverse dans une maison ouverte à beaucoup d'étrangers appartenant à l'Église grecque et aux autres cultes dissidents? Les questions si nombreuses et si variées agitées à cette époque-là dans la politique et dans les lettres y alimentaient d'ordinaire une conversation qui se déroulait avec une pleine liberté, je veux parler de cette liberté qui sied à d'honnêtes gens professant l'un pour l'autre un respect mutuel, et sachant dans quel milieu ils s'entretiennent. On n'attaqua probablement jamais chez madame Swetchine l'existence de Dieu, mais je ne crois pas que, dans le salon de la *princesse*, M. Sainte-Beuve ait souvent entendu attaquer l'empire, et je gage que, bien avant d'être sénateur, son bon goût, à défaut de sa prudence, lui aurait interdit d'y continuer la polémique républicaine qu'il avait faite pendant longtemps au *National*.

Mais s'il est vrai que le chrétien reçoive une sorte de confirmation surnaturelle de sa foi, en s'inclinant aux marches de la confession de Saint-Pierre, c'est certainement à Paris, pour qui sait y descendre

beaucoup, un obstacle contre lequel elle luttait avec un art infini, son attachement entendant ménager chez elle à son mari un rôle moins sacrifié qu'il n'est d'usage dans quelques salons à la mode.

mique, ne pouvaient être débattus dans des condition plus favorables que chez une femme parfaitement étrangère, par son origine comme par sa volonté, à toutes les compétitions personnelles qui suivirent la révolution de 1830. L'esprit éminent et la fervente piété de madame Swetchine imprimèrent donc à son salon, sans qu'elle y mît ni art ni calcul, une physionomie plus élevée qu'à d'autres cercles moins désintéressés des préoccupations de l'ambition ministérielle.

C'était l'heure où débutaient dans la vie les jeunes gens appelés à prendre la première place dans ces grands combats livrés par l'esprit chrétien à l'esprit rationaliste, à la tribune et dans la chaire. Durant la crise qui suivit la chute de *l'Avenir*, M. de Montalembert et l'abbé Lacordaire, cruellement atteints dans leurs espérances et leurs illusions, se réfugièrent, pour ainsi dire d'instinct, sous l'aile de madame Swetchine, comme des aiglons blessés au sortir de l[illegible] lecteur qui voudra connaître jusqu'à quel point elle poussait le grand art des François de Sales et des Fénelon, je conseille la lecture attentive des lettres adressées à madame de B., insérées dans l'édition définitive que vient de publier M. de Falloux, cette correspondance étant, à mon avis, l'une des plus remarquables du recueil.

En parlant du fauteuil d'où cette noble femme, épuisée par l'âge et la souffrance, laissait tomber encore, aux dernières années de sa vie, tant de fortifiantes paroles, il m'est arrivé un jour de le comparer à un confessionnal[1], rapprochement qui a été trouvé malséant par quelques personnes qu'une pareille comparaison aurait pu très-naturellement étonner, si j'avais entendu, en l'employant, caractériser la physionomie habituelle du salon de la rue Saint-Dominique. Rien ne répondrait moins, en effet, et à ma propre pensée et à l'impression que la société de Paris conserve encore du cercle où s'écoulèrent pour elle tant de bonnes soirées. Un confessionnal présuppose avant tout un directeur, et le défaut véritable de ce salon, c'était de n'en avoir point, ce qui le livrait souvent à l'indiscrétion du premier venu, madame Swetchine étant trop charitable pour blesser un honnête homme de peu de tact ou de peu d'esprit; elle était surtout trop peu préoccupée des succès du monde pour arracher aux fâcheux souvent admis dans une maison dont la porte s'ouvrait facilement, le sceptre si envié de la conversation, qu'ils usurpaient à peu près sans résistance. Il ne se rencontrait pas là de dictateur pour donner le diapason, pas de main ferme et douce pour exécuter ses arrêts souverains, et l'indulgence pour les habitués y était sans borne. D'ailleurs, l'extrême bonté met un bandeau sur les yeux les plus sagaces, et fait souvent mesurer le mérite des gens

[1] *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration*, ch. II.

que moi seul, avec mon esprit encore mal formé, enthousiaste, hardi, aventureux, quelquefois bizarre. Je n'avais point trouvé d'homme à qui je voulusse me confier, non que je manquasse d'ouverture pour mes amis, mais parce que je les asservissais à ma raison. Vous êtes la première qui m'ayez guidé. Vous m'avez pris au moment où mes catastrophes m'avaient averti de la difficulté de la vie et de l'orgueil de mon temps passé. Cela est *inoubliable*[1]. »

L'année suivante, le prêtre suspect et pourchassé a triomphé des hésitations de M. de Quélen, grâce à l'ardente insistance de sa protectrice : au lieu de parler dans la petite chapelle du collége Stanislas, il parle *urbi et orbi* du haut de la chaire de Notre-Dame, et sa parole, approuvée par ses supérieurs, a reçu d'un immense auditoire la souveraine consécration du succès. C'est alors qu'en présence de ces angoisses récentes encore, il s'écrie dans l'élan de sa reconnaissance :

« L'année dernière, à cette même époque, mes destinées tenaient à un fil. Si Mgr l'archevêque eût tenu bon dans ses refus, et il a tenu bon pendant trois mois et demi, que serais-je devenu? Le ministère des paroisses m'était impraticable, la parole m'était ôtée; il est évident que j'étais sans ressources. Jamais je n'ai été plus proche d'une ruine complète, jamais je n'ai été plus près de l'abîme que la veille du jour où j'en fus tiré. Eh bien, en ce temps-là, un seul mot de vous fut toute ma consolation et mon espérance. Je me disais : Si je péris, je me retirerai près d'elle, je porterai à son foyer ce débris ; il rendra peut-être encore assez de chaleur pour échauffer ses jours plus avancés que les miens ; j'écrirai ce que je n'aurai pu dire, et mon naufrage commencé si tôt donnera à mes pensées quelque charme qui touchera plus d'une âme. Ma réponse, néanmoins, fut réservée ; vous n'insistâtes pas et j'en fus peiné, il me semblait que c'était à moi d'être réservé et à vous d'être explicite. Mais l'horizon s'est bientôt éclairci, et si je vous raconte ceci, c'est pour vous expliquer par un exemple combien il y a de crainte quand il n'y a pas d'égalité dans le sort[2]. »

C'est cette inégalité que madame Swetchine fait, de son côté, tous ses efforts pour effacer, en profitant de chaque nouveau bienfait pour combler l'intervalle au lieu de l'agrandir.

« Adieu, mon ami, lui répond-elle. Pourquoi me dites-vous toujours madame, et en vedette? N'ai-je donc pas mieux mérité de vous? N'ai-je pas, comme Mignard, travaillé à perdre le *Madame*, et les droits de l'amitié inviolable sont-ils plus contestables que ceux

[1] Lettre du 23 août 1834.
[2] 15 septembre 1835.

de la célébrité? Quand je vous vois si fort en réserve, j'ose à peine avec vous rester moi-même, et plus d'une fois ce que je perdais d'abandon vous accusait tacitement. Ne me gâtez plus la simplicité avec laquelle je voudrais toujours aller à vous. J'y suis ramenée par toute parole que je sens venir de votre cœur, ou refoulée sur moi-même quand vous me le fermez. »

Mais le niveau ne tarde pas à s'établir comme de lui-même entre le génie impétueux implorant une direction, et la piété éclairée qui la lui donne. Au respect le plus constant s'unit bientôt la tendresse la plus expansive, et cette correspondance d'une solidité si ferme et d'une simplicité si charmante se continue jusqu'à l'heure où le restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique quitte en toute hâte sa florissante école de Sorèze pour accourir, en 1857, au lit de mort de la mère de son âme. Que de tableaux contient cette galerie! quelle infinie variété d'événements elle embrasse! L'idée, dont l'initiative n'appartient pas à M. de Lamennais, qui la compromit si tristement, est dégagée de son mauvais levain et reprise dans ses applications légitimes par des cœurs plus humbles et des esprits moins infatués. Cette idée s'affirme dans l'opinion par l'accord de la chaire, de la tribune et de la presse, au souffle vivifiant de la liberté, dans le plus entier dégagement de tous les intérêts personnels et de toutes les passions politiques. Des deux premiers fils d'adoption de madame Swetchine, l'un est devenu le premier orateur religieux du siècle, l'autre est, dans le parlement, le chef reconnu du grand parti catholique marchant alors à la conquête prochaine de tous les droits de la conscience et de la famille. Quel spectacle et quelle joie pour la femme chrétienne admise à arroser le grain de sénevé avant qu'il devînt un grand arbre! avec quel bonheur ne devait-elle pas lire ceci dans une lettre écrite de Nancy par le P. Lacordaire, durant la noble lutte sur la liberté de l'enseignement?

« Nous sommes, chère amie, en veine d'union et d'unité générale. C'est la première fois, depuis la Ligue, que l'Église de France n'est plus divisée par des querelles et des schismes. Il n'y a pas quinze années encore, il y avait des ultramontains et des gallicans, des cartésiens et des mennaisiens, des jésuites et des gens qui ne l'étaient point, des royalistes et des libéraux, des coteries, des nuances, des rivalités, des misères sans fond ni rive; aujourd'hui tout le monde s'embrasse, les évêques parlent de liberté et de droit commun, on accepte la presse, la Charte, le temps présent. M. de Montalembert est serré dans les bras des jésuites; les jésuites dînent chez les dominicains; il n'y a plus de cartésiens, de gallicans, d'ultramontains, tout est fondu et mêlé ensemble. Voilà, je vous l'avoue, un incroyable spectacle, un vrai tour de force de la Providence, et la lutte

sur la liberté d'enseignement n'eût-elle servi qu'à produire ce résultat, il faudrait encore la bénir à jamais. Il y a donc un clergé de France, un clergé qui parle, qui écrit, qui se concerte, qui fait face aux puissances : professeurs, journalistes, députés et princes; un clergé sorti des voies passées, ne s'adressant plus au roi, mais à la nation, à l'humanité, à l'avenir. Quatorze ans et une occasion ont suffi pour cela. *O altitudo !* et que les voies de Dieu ne sont pas nos voies! Je ne crois pas que l'histoire présente nulle part une aussi surprenante péripétie. Ah ! chère amie, où allons-nous et qu'est-ce que Dieu prépare? Que devons-nous voir un jour? Ne dites pas que vous êtes une pauvre vieille femme ; je ne permets aujourd'hui l'humilité à personne[1]. »

Ces perspectives demeureront le meilleur souvenir de la génération dont elles bercèrent la jeunesse. Elles éclairent d'une lumière toujours égale les lettres où deux nobles intelligences, conversant sous le regard de Dieu, se communiquent les incidents divers d'une existence vouée à la même œuvre et soutenue par un même espoir. De cette unité dans le but et de cet accord dans l'action résulte une émotion continue pour le lecteur, qui voit se dérouler, durant vingt ans, une sorte de drame dont les deux acteurs n'ont de secret ni pour lui ni pour eux-mêmes. Peut-être une inspiration d'un ordre encore plus élevé se fait-elle remarquer dans quelques lettres écrites en 1833 par madame Swetchine à M. de Montalembert, alors dans toute la flamme de sa jeunesse, pour calmer, après le coup qui avait frappé *l'Avenir*, des agitations dont on put un instant tout redouter. J'ajoute sans hésiter qu'une de ces lettres demeurera dans la mémoire des hommes un admirable monument de l'éloquence chrétienne rehaussé par le souvenir de la meilleure action dont une âme pieuse puisse se prévaloir devant Dieu.

La partie de cette correspondance, où la raison éclairée par la foi plane de si haut sur la passion, sera, avec les lettres du P. Lacordaire et de madame Swetchine, la part que se fera la postérité dans la collection volumineuse réunie par une main filiale, cette collection ne pouvant, dans son intégrité, aspirer à survivre aux circonstances qui l'ont inspirée et qui seules l'expliquent. La plupart de ces lettres sont provoquées, en effet, par des incidents de la vie usuelle auquels correspond une active et tendre sollicitude. Séparées souvent par de fort longs intervalles, car elles n'embrassent guère moins d'un demi-siècle et ont pour théâtre l'Europe entière, elles ne peuvent ni creuser à fond aucune veine, ni révéler aux lecteurs aucun détail ignoré, ni mettre en relief aucune

[1] 16 juin 1844.

physionomie, et ne sauraient dès lors susciter cet attrait continu de curiosité facile qui constitue pour les œuvres épistolaires la condition essentielle de la popularité. D'une valeur inappréciable pour les amis restés fidèles à une chère mémoire, ces lettres rappelleront à ceux qui ont pu l'entrevoir un monde à part dont le public qui fait les grands succès n'est appelé ni à goûter les délicatesses, ni à vénérer les reliques. J'ajoute, pour terminer sur ce point, que dans les plus insignifiantes de ces correspondances se révèle, avec les échos d'une grande âme, le tour particulier d'un esprit qui, dans le dix-septième siècle, aurait peut-être commencé par l'hôtel de Rambouillet, mais pour finir certainement par le Carmel.

Nous venons d'entendre l'hosannah entonné en 1844 par Lacordaire; nous l'avons vu célébrant d'un ton presque lyrique un accord jusqu'alors sans exemple dans l'Église, et la confiance inspirée au clergé français comme aux fidèles par le mécanisme de nos institutions, expression nécessaire des temps nouveaux. Ces perspectives se prolongèrent plusieurs années sans que rien fît pressentir encore les ombres qui étaient sur le point de les voiler. On touchait à l'avénement de Jean Mastaï; on allait voir l'Italie applaudir le prince novateur et miséricordieux; on l'entendit bientôt après faire monter au ciel, de toutes les gorges de l'Apennin, des cris d'allégresse que répétèrent dans un chœur magnifique tous les échos du monde civilisé. Par une sorte de miracle dont l'histoire de l'Église est coutumière, et qui, sans étonner les croyants, surprit singulièrement les incrédules, on crut voir monter au trône des Grégoire et des Innocent un pontife investi comme eux d'une grande mission politique, et dont le front resplendissait de l'éclat du génie tempéré par l'auréole d'une mansuétude surhumaine. Que de rêves d'entente et d'accord se firent alors entre des idées et des hommes longtemps réputés inconciliables! que de tendances heureuses se révélèrent un moment jusque dans les régions du schisme et de l'hérésie pour la réunion de la chrétienté autour du siége suprême, et que de fois, en rendant grâce au ciel pour une transformation si soudaine, la fille affligée de l'Église d'Orient ne versa-t-elle pas ses larmes avec ses prières devant l'humanité du Dieu sauveur qui habitait perpétuellement sous son toit! Qu'elles furent belles ces heures d'espérance, et combien elles contrastent avec les anxiétés dont nous portons le poids!

Mais nous n'étions point assez préparés pour de pareilles grâces, et un tel enchantement ne pouvait durer. On vit bientôt cette œuvre de conciliation prématurée arrêtée court dans son progrès triomphal par la plus monstrueuse ingratitude dont un peuple ait jamais donné l'exemple, et par l'effet de ces réactions qui se

révèlent comme une loi fatale dans le cours des choses humaines. Déjà l'orage qui menaçait Rome avait éclaté sur Paris au 24 février, et la seconde branche de la maison de Bourbon venait de suivre la branche aînée dans l'exil. Mais avant la catastrophe qui en laissait prévoir tant d'autres, le clergé français, comme providentiellement averti, avait pris une position inexpugnable. Fortement retranché sur le terrain de la liberté constitutionnelle et du droit commun, où l'avaient établi, avec le chaleureux concours de tout l'épiscopat, des orateurs illustres et des publicistes clairvoyants, il se trouvait assez fort pour réclamer toutes les conséquences de principes alors pleinement acceptés, principes dont on n'osa plus, en effet, lui contester le bénéfice, en présence de l'abîme qui venait d'engloutir les incorrigibles partisans du monopole universitaire et des vieilles servitudes gallicanes.

La France chrétienne ne payait pas trop cher un aussi grand bienfait, même en l'achetant au prix des maux dont cette conquête fut précédée. Le sol de la France trembla, sans doute, et Paris, sans gouvernement et sans armée, demeura durant trois mois au pouvoir des bandes qui livrèrent à l'ordre social la terrible bataille de juin. Mais une chose sépara l'insurrection de février de toutes celles qui l'avaient précédée comme de toutes les révolutions qui allaient la suivre. Cette insurrection ne fit point chanceler la croix au faîte des temples, ne porta pas au front le signe de l'impiété ; et bien loin de poursuivre le clergé d'une haine farouche, on la vit réclamer avec un empressement les prières et les bénédictions de l'Église jusque pour ses actes les moins sérieux. Sans exagérer la portée de ce symptôme, il faut reconnaître tout au moins qu'il constatait un apaisement sensible dans les haines populaires de 1830 et ne laissait alors rien pressentir des horreurs de la Commune. Ce spectacle si nouveau dans Paris frappa singulièrement madame Swetchine. Lorsqu'au milieu d'une désorganisation générale de l'armée, de l'administration et de toutes les forces publiques, désorganisation qui pouvait laisser tout craindre, tout, jusqu'à la violation des immunités diplomatiques, elle vit, non loin de sa demeure, l'hôtel du nonce protégé par un simple ruban sur lequel étaient inscrits ces mots magiques : *Ambassade de Pie IX*, elle comprit, par ce témoignage irrécusable, quel prodige venait de s'accomplir et quels effets salutaires avait exercés déjà sur l'opinion l'œuvre politique à laquelle s'étaient consacrés tous ses amis.

D'heure en heure, en effet, les conquêtes succédaient aux conquêtes, et les plus vieux ennemis du catholicisme assistaient désarmés à une miraculeuse transformation contre laquelle ils osaient à peine protester. Les armées de la seconde république, à la suite de débats

solennels, rendaient Rome au chef de la catholicité ; l'Église de France s'emparait, pour ainsi dire de droit divin, des libertés que lui avait, durant tant de siècles, refusées la vieille monarchie ; l'ouverture des synodes diocésains ne rencontrait pas plus de résistance que la fondation des établissements monastiques. Au lendemain du 24 février, l'un des premiers actes de M. de Lamartine avait été d'intervenir personnellement auprès du P. Lacordaire pour qu'il escaladât les barricades encore dressées et se montrât dans la chaire de Notre-Dame ; et ce glorieux témoin de la liberté religieuse, enfin pleinement conquise, y monta au milieu de combattants dont plusieurs sentaient encore la poudre, mieux protégé par le manteau de saint Dominique qu'il aurait pu l'être par les sergents de ville disparus. Dans cette rénovation générale de toutes les institutions, de toutes les idées et de tous les hommes politiques, madame Swetchine, au milieu de tant de satisfactions inespérées, eut la joie de cœur de voir monter au pouvoir, porté par l'opinion publique, l'un des plus jeunes et des plus chers de ses amis, auquel revient l'honneur du plus grand acte accompli de nos jours au profit des consciences chrétiennes et des intérêts moraux de l'avenir.

A cette période d'espérances succéda un temps qui vit ces germes féconds se flétrir comme de belles plantes étiolées sous un souffle mortel. Afin de s'emparer du pouvoir, le président avait estimé habile de placer dans la main du clergé, dont il avait pu apprécier au 10 décembre l'action sur le suffrage universel, l'un des bouts de la corde avec laquelle il se préparait à étrangler la république, à l'heure même où il se déclarait obligé par son serment d'en garantir l'existence. Il se rencontra des voix autorisées pour persuader à ce grand corps que seconder les vues de Louis-Napoléon pour le rétablissement de l'empire, c'était servir l'intérêt de l'Église, à laquelle le pouvoir impérial ne manquerait pas de rendre au centuple un tel bienfait, et que beaucoup mieux vaudrait pour elle la prépondérance sous un gouvernement qui placerait son droit au-dessus de toute contestation que la liberté attribuée à la vérité au même titre qu'à l'erreur. Tandis que tout cela s'imprimait de la meilleure foi du monde, le champion de la vérité, profitant du silence dont les feuilles religieuses avaient tout d'abord payé les frais, conférait à Vichy avec le comte de Cavour, et commençait à Sainte-Anne d'Auray le pèlerinage qu'il se proposait de terminer un jour à Saint-Pierre de Rome.

Afin d'engager les catholiques dans une voie contraire à celle où ils venaient de marcher si utilement, on fit briller bien des mirages et jouer bien des ressorts. On promit de tailler des Théodoses dans l'étoffe des Juliens, et l'on prédit le rôle de Charlemagne

au prince qui, à son début dans la vie, avait juré dans les ventes maçonniques l'abolition du pouvoir temporel de la papauté. Au malheur d'engager le clergé dans des voies nouvelles très-périlleuses vint donc se joindre l'une de ces déceptions pour lesquelles le monde est sans pitié lorsqu'elles sont éprouvées par des gens d'esprit pris au piége. A ceux qui furent les instruments ou les conseillers de cette répudiation d'un passé tout récent, il ne resta bientôt plus qu'une ressource, celle de le travestir afin d'alléger devant l'opinion le poids d'une responsabilité aggravée chaque jour par le cours des événements.

Madame Swetchine ne se trompa point sur les conséquences qu'entraînerait un pareil changement d'attitude pour le parti religieux, auquel son union venait d'imprimer tant de puissance et de grandeur. Elle n'eut pas d'ailleurs plus de parti pris contre le second empire qu'elle n'en avait eu contre la monarchie de Juillet, et l'impartialité avec laquelle il lui arrivait d'apprécier certaines choses et de juger certaines personnes provoqua plus d'une fois des dissidences assez vives entre elle et ses amis alors engagés dans la plus ardente opposition. Mais alors même que ses appréciations étaient les plus favorables au régime nouveau, son grand esprit lui interdisait toute illusion sur la désastreuse portée des conseils donnés aux catholiques, conseils qui tendaient à faire rejeter par ceux-ci les armes avec lesquelles ils avaient combattu le bon combat, dans la confiance qu'elles leur seraient désormais inutiles. Les souvenirs de sa jeunesse lui avaient appris ce que vaut le repos goûté à l'ombre du pouvoir absolu, et sa pénétration lui avait révélé que, sous l'influence du grand courant démocratique qui nous entraîne, l'abaissement de toutes les supériorités reconnues ne déplaît point à d'honnêtes gens qui ont parfois plus d'un secret pour les autres comme pour eux-mêmes. Un jour que j'agitais avec elle les questions délicates soulevées par l'attitude passionnée d'une partie de la presse religieuse où se révélaient entre d'anciens amis d'implacables inimitiés, elle prononça avec un triste sourire ces paroles dont j'ai gardé bon souvenir : « Chercher de bonnes raisons pour mal agir est une disposition trop fréquente, et lorsqu'ils croient les avoir trouvées, les meilleurs ne s'arrêtent plus, la conscience menant alors la passion à bride abattue. »

Les dernières années de madame Swetchine furent sévères et pénibles. Elle souffrait encore plus par les prévisions de son esprit que par les douleurs de jour en jour croissantes dont elle seule avait le secret, toujours dissimulé par la sérénité de son visage. Celles-ci, du moins, pouvaient être offertes à Dieu, et la mort s'avançait pour leur donner tout leur prix; mais pour celles-là il ne se rencontrait

dans son cœur aucune consolation, car elles touchaient à l'Eglise plus qu'à elle-même. Elle assistait à la chute du noble édifice dont Lacordaire avait salué l'érection, en célébrant comme l'un des plus grands événements des siècles modernes cette unité jusque-là sans exemple dans l'Église de France. A cet accord souverain de la chaire avec la tribune politique, à cette organisation où les chefs parlementaires marchaient à côté des chefs de l'épiscopat, avaient succédé d'injurieuses méfiances, des divisions profondes et des passions qui, selon la parole de l'Apôtre, ne devraient pas même être nommées parmi les chrétiens. Et cependant, lorsque dans l'été de 1857, madame Swetchine mourut de cette mort des saints, qui est sur la terre la dernière et la plus facile de leurs victoires, elle reçut une grande grâce, car elle n'eut point à voir ses plus sombres prévisions accomplies et dépassées. Elle ne vit pas la France devenue l'instrument passif d'une ambition aussi dénuée de prévoyance que de scrupule, engager cette guerre d'Italie qui lui préparait une si terrible expiation. Lorsqu'elle ferma les yeux, l'Église ne soupçonnait rien ni des angoisses ni des périls de l'heure présente ; et la France, sa patrie d'adoption, n'avait encore ni répudié sa mission séculaire, ni laissé entamer ses frontières et son honneur. Sur son lit d'agonie elle aurait cru subir l'étreinte d'un cauchemar si elle avait entrevu le Paris démagogique de 1871, si différent du Paris révolutionnaire de 1848 : celui-ci venant demander aux ministres de l'Église de bénir les arbres de la liberté dont on encombrait tous les carrefours ; celui-là poursuivant les prêtres au pied des autels pour les égorger aux applaudissements d'une populace ivre de sang, sur des ruines éclairées par les flammes de l'enfer. Un effroyable changement s'était donc opéré durant le second empire dans le sentiment des masses, transformation fatale qui est le grief le plus sérieux que l'histoire aura un jour à imputer à ce régime de compression monotone varié par des coups de théâtre, et dont il appartiendra à sa justice de rechercher toutes les causes, en faisant la part de toutes les responsabilités.

Je viens de suivre dans les principales phases de sa vie la noble étrangère qui demanda à la France une adoption pour laquelle la nature l'avait si bien préparée. On l'a vue au milieu du monde d'élite groupé autour d'elle, dont elle partagea trente ans les joies et les inquiétudes, soutenir les faibles par la communication de sa propre force, et contenir toutes les ardeurs imprudentes par la sagesse de ses conseils. Cependant, en rappelant l'histoire de la femme qui, jusqu'à sa mort, fit tant de bien et si peu de bruit, j'ai à peine eu l'occasion de parler de ses œuvres, parce que je ne les ai point encore rencontrées devant moi ; j'ajoute que madame Swetchine ne

nous aurait-elle rien laissé, on pourrait, sur le simpl exposé de ses actes, apprécier toute la portée de son intelligence et sa haute valeur morale. Ses écrits demeurent en quelque sorte superposés à sa vie, dans la trame de laquelle ils n'entrèrent point. L'horizon de la publicité s'ouvrit si peu devant ses regards qu'on ignorait parfaitement autour d'elle l'existence de ces nombreuses feuilles isolées où son crayon fixait soit une illumination soudaine de sa pensée, soit un éclair de la grâce, lorsque, dans l'ardeur de sa prière, il descendait jusqu'à son cœur.

Écrire au crayon, a-t-elle dit quelque part, *c'est parler à voix basse.* Elle se parlait en effet à voix basse, et elle ne parlait qu'à elle seule, quand elle notait, comme sur le fait, l'impression que venait de lui laisser une lecture, ou qu'elle consignait sans développement quelque réponse victorieuse aux objections qui avaient pu troubler son esprit ou inquiéter un moment sa foi. C'est à l'aide de ces nombreux *petits papiers*, comme les nomme M. Sainte-Beuve avec une ironie peu conforme à ses habitudes de bon goût, que se sont trouvés composés, par la rare sagacité de l'éminent éditeur, le traité de *la Vérité du christianisme* et les belles *Méditations sur les quatre fins de l'homme*, où se révèle, sans que l'auteur ait pris originairement beaucoup de peine pour s'y conformer, l'application de ces lois de l'ordre et de l'unité dans lesquelles vient se résumer l'art de la composition esthétique ou littéraire. L'auteur de ces écrits n'était point une femme de lettres, et, n'en ayant jamais eu ni les prétentions ni les devoirs, elle demeure bien moins soumise à la juridiction des critiques d'art qu'à celle des observateurs moralistes, heureux de surprendre une belle âme dans la riche expansion d'une séve débordante.

Dans le volume des *Œuvres et Méditations*, deux écrits se font remarquer entre tous les autres par une ordonnance plus savante et un développement plus harmonique et plus complet. Si le caractère particulier de ces deux traités ne conduit pas précisément à penser que l'auteur les a composés en se préoccupant un peu du public, on peut en inférer du moins qu'ils ont été remaniés fréquemment et à tête reposée, dans l'espoir de les rendre accessibles à un plus grand nombre de lecteurs. Si droit que soit l'esprit de madame Swetchine, la réflexion parvient seule à la détourner d'un attrait naturel pour les demi-teintes et les nuances qui l'égare parfois en des méandres où il faut une sorte de travail pour la suivre. Il y a cette différence en effet entre ses défauts et ceux des beaux esprits de l'école de Voiture et de Balzac, que c'est à force de peine que ceux-ci atteignent le précieux et le raffiné, tandis que ce n'est pas sans beaucoup d'effort que madame Swet-

chine parvient à s'en dégager tout à fait. Ses Correspondances, écrites au courant de la plume, comme une conversation continuée, sont d'une lecture assez souvent ardue pour qui n'est pas coutumier de ses habitudes d'esprit. Ses traités *de la Vieillesse* et *de la Résignation*, tout au contraire, beaucoup plus travaillés l'un et l'autre, resteront parmi les meilleurs écrits de notre temps, car jamais on n'a mieux parlé que cette étrangère ne l'a fait, dans ces modèles d'une élégance forte et simple, la langue de nos grands siècles littéraires. En lisant ces écrits, les moins incomplets de tous ceux qu'elle a laissés, on se pénètre de la constante supériorité que garde toujours l'auteur sur son œuvre, et l'on peut mesurer la hauteur où l'écrivain se serait élevé si, au lieu de consigner presque au hasard quelques pensées sans en suivre le fil, il lui était arrivé de se placer en face du public et de faire pour le succès ce que madame Swetchine ne songeait à faire que pour son propre perfectionnement moral. Le traité *sur la Vieillesse* serait plus exactement intitulé : *la Vieillesse considérée au point de vue chrétien*. La donnée fondamentale se révèle dès les premières pages avec une netteté et un relief qui ont frappé jusqu'au célèbre critique dont la rigueur, dans l'appréciation de cet ouvrage, touche de si près à l'injustice :

« Amenée moins encore par mon âge que par la reconnaissance qu'il laisse croître, à étudier la vieillesse, je me trouve peu sur le chemin des autres, et je voudrais ici l'étudier dans ses rapports avec Dieu et l'autre vie ; montrer que la vieillesse est pleine de grandeur et de consolation ; que son activité, concentrée en un foyer, en est plus intense ; que la dignité, la beauté d'une situation dont l'âme fait toute la vie, élèvent au-dessus de tout cette situation même ; et qu'enfin, si le vieillard est le plus malheureux des hommes, il est le plus heureux des chrétiens, le plus averti, et, s'il le veut, le plus consolé... Le vieillard est le pontife du passé, ce qui ne l'empêche pas d'être le pontife de l'avenir. Le prêtre représente le sacerdoce de l'éternité, le vieillard celui du temps ; l'expérience en lui fait les oracles et les prophéties, et plus d'une fois, dans l'état imparfait des sociétés où le sacerdoce et la magistrature se trouvaient confondus, les *anciens du peuple* ont suffi pour maintenir et perpétuer la notion bienfaisante et tutélaire du droit et de l'éternité.

« Le vieillard est le vrai pauvre de Jésus-Christ ; ses rides sont ses haillons ; c'est aux rayons du ciel qu'il se réchauffe ; c'est son pain quotidien qu'il mendie. « Les dieux voulurent que Tirésias fût aveugle, afin qu'il vécût avec eux plus qu'avec les hommes. La vieillesse, quant au monde extérieur, est bien une espèce de cécité ; il semble que ses yeux soient moins perçants, son oreille

moins fine aux bruits de la terre, afin que son recueillement soit plus complet et son attention plus dévouée à la voix du dedans. Dieu hérite de tous les vœux qu'elle ne forme plus, de tous les élans qu'elle supprime, et lui ouvre toujours davantage le monde intérieur. Le vieillard est comme une sentinelle avancée sur les limites de la vie; le sommeil fuit sa paupière; il semble faire cette veille solennelle du preux avant le jour qui l'armait chevalier. »

Madame Swetchine a raison de prétendre qu'en parlant en ces termes de la vieillesse, elle ne se trouve pas sur le chemin de ses devanciers. Cela est hors de doute en ce qui concerne tous les anciens, et tout autant pour certains écrivains égarés dans la civilisation chrétienne, dont ils n'ont ni compris le génie ni subi l'influence. Cicéron, le premier entre tous par la perfection de son œuvre, si abondant et si ingénieux qu'il se montre dans l'accumulation des raisonnements et de exemples, ne prétend manifestement apporter aux hommes aucune consolation en ce qui touche aux infirmités de la vieillesse et aux privations qu'elle impose; il n'aspire point à leur révéler des sources nouvelles où ils aient à puiser force et courage dans les défaillances du corps et de l'âme. Le philosophe homme d'État, d'un esprit toujours fort libre et d'un caractère très-dégagé, ne poursuit qu'un seul but, établir qu'en conduisant bien sa vie, qu'en la dirigeant avec prudence et modération, comme il sut toujours le faire, on peut se préparer, à la manière de la fourmi prévoyante, un précieux magasin de doux et tranquilles souvenirs pour l'heure où le passé vient à tenir, dans la pensée de chacun d'entre nous, une plus grande place que l'avenir. Mais en quoi la vie d'un consulaire, écoulée dans les triomphes du Forum, les études de Tusculum et les somptueuses jouissances de Putéoles peut-elle fournir ou des analogies ou des exemples aux hommes déshérités de tout bien-être, épuisés par les années et les souffrances, et dont la vue ne dépassa jamais l'horizon de besoins rarement satisfaits? Cicéron s'est occupé de distraire sa vieillesse beaucoup plus que d'adoucir les angoisses des innombrables humains qui marchent vers la tombe entre un passé sans joie et un avenir sans espérance. Madame Swetchine s'est proposée, comme on pouvait s'y attendre, un but moins personnel. Son traité repose sur une donnée qui, comme toutes les données fournies par le christianisme, embrasse l'humanité tout entière, en lui révélant le mystère de ses douleurs et la source des seules consolations véritables. Ce point de vue-là, comme le lui reproche le critique, qui fut souvent plus sérieux, « est bien d'elle et d'elle seule; il est à prendre ou à laisser, car, elle part de la *chute* et ne s'en départ pas un seul instant. »

Et de quel autre point de vue M. Sainte-Beuve voulait-il donc qu'elle partît? Comment l'auteur de *Port-Royal* a-t-il pu en arriver à s'étonner, dans les dernières années de sa vie, « que l'homme naturel, l'homme robuste, en pleine possession de tous les plaisirs et le mieux portant aux yeux du naturaliste, » apparaisse à une ferme et grande chrétienne « comme un *malade* qu'il s'agit de guérir, en lui persuadant que tout ce qui est bon aux yeux de la nature, est au fond périlleux et mauvais? » Mais cette doctrine-là ne se prêche-t-elle pas chaque jour dans toutes les chaires chrétiennes, depuis que la croix est devenue le symbole de notre rédemption, et la vie du fidèle n'est-elle pas un long et rude combat contre la sensualité? Ce n'est pas madame Swetchine qui a choisi ce thème, c'est sa foi qui le lui a imposé; elle ne fait que répéter avec une éclatante éloquence ce que le plus modeste confesseur dit au plus obscur des moribonds dans les transes de son agonie. Est-ce bien à M. Sainte-Beuve qu'il faut l'apprendre, et en quoi l'idée chrétienne, qu'en d'autres écrits il avait lui-même si bien comprise jusque dans ses applications les plus élevées, est-elle devenue tout à coup un outrage à la raison et *la gageure la plus poussée qu'il ait jamais vue contre la nature?* N'existe-t-il donc pour l'homme que des réalités physiologiques? Le plus subtil analyste de notre époque aurait-il songé à reprendre le scalpel de l'étudiant qu'il avait manié dans sa première jeunesse, et à substituer à l'observation morale qui fut son honneur les habitudes et la langue des amphithéâtres d'anatomie? Le réalisme, qu'il remit si souvent à sa juste place dans son bon temps, aurait-il, à une certaine date, assez réagi sur le peintre de tant de pastels délicats pour le conduire à penser et presque à dire que les seuls biens véritables de ce monde sont un bon estomac et un tempérament d'Hercule? Si c'était là le dernier mot de la philosophie, il n'appartiendrait ni à madame Swetchine ni même à l'auteur du traité *de Senectute* de préparer des consolations pour la vieillesse et de lui donner des conseils. Il faudrait remettre ce soin-là aux honteux empiriques qui promettent aux vieillards de découvrir pour leur usage une fontaine de Jouvence, au risque de les y noyer comme dans une mare à pourceaux.

Est-ce donc insulter la nature que d'appeler, avec madame Swetchine, la vieillesse une bénédiction de Dieu, opérant dans l'homme des développements auxquels celui-ci ne saurait atteindre ni dans la jeunesse ni dans l'âge mûr? Qu'y a-t-il de paradoxal à la présenter au chrétien comme une halte placée à la fin de la course pour permettre au voyageur d'essuyer la sueur qui couvre son visage, de secouer la poussière qui le souille avant d'entrer dans la salle du festin préparé par le père de famille?

Pour l'homme qui n'attend rien au delà du tombeau, la vieillesse est à coup sûr un état dont chaque heure aggrave l'angoisse, puisqu'elle le rapproche de la mort, le plus grand de tous les maux naturels. Mais en quoi le chrétien qui, envisageant la terre comme un lieu de passage, répète chaque jour avec le Psalmiste : *Eheu mihi quia incolatus meus prolongatus est !* engage-t-il contre la nature une gageure insensée, lorsque après avoir, au prix d'une longue lutte, fait fléchir l'instinct sous le devoir, il se félicite, au terme de la carrière, d'échapper aux épreuves pour atteindre la récompense?

En commençant par devenir sceptique pour lui-même, M. Sainte-Beuve a fini par le devenir pour les autres. Une incrédulité plus passionnée qu'elle n'était à prévoir pour un esprit aussi facile et aussi nuancé que le sien, a obscurci la pénétration qu'il porta longtemps dans l'étude de cette vie spirituelle dont aucun secret ne semblait échapper à sa rare sagacité d'écrivain. On trouverait des preuves surabondantes de cet obscurcissement d'esprit dans la manière dont il apprécie le traité *de la Résignation*, qui est l'ouvrage le plus étendu de madame Swetchine, quoique cet écrit contienne de nombreux *desiderata*, comme la plupart de ceux qu'elle a laissés. « Madame Swetchine s'attache, dit-il, à définir la résignation chrétienne dans les caractères qui lui sont propres, à la distinguer du fatalisme des musulmans, du quiétisme des Hindous, à la suivre dans ses applications les plus diverses et les plus délicates. Elle en fait quelque choses d'essentiellement à part, et qui ne ressemble pas à ce que le commun des gens entend sous ce nom : car se résigner, après tout, n'est pas si rare, ni si difficile, et il n'y a pas tant de mystère ; *tous les hommes y viennent plus ou moins quand la nécessité est là;* mais madame Swetchine se méfie de ce qui est trop simple et trop commun. »

Ces lignes suffiraient pour constater que l'illustre critique ne comprend plus, dans son principe générateur, la vertu dans laquelle vient se résumer l'application pratique du christianisme, vertu surhumaine que nous avons déjà entendu madame Swetchine, dans la fleur de ses premières années, définir par une parole sublime : *Se résigner, c'est mettre Dieu entre la douleur et soi.* Non, mille fois non, les hommes n'en viennent là ni naturellement ni facilement, même lorsque la nécessité les presse. Dans ce cas-là, en effet, ils subissent la douleur sans l'accepter, et souvent en lui opposant des protestations désespérées. Ce n'est pour eux ni un allégement physique, ni une consolation morale de savoir que le mal dont ils souffrent étant plus fort qu'eux, ils ne peuvent rien contre lui, et leur soumission ne constate que leur impuissance. Ni le condamné qui ne résiste point au bourreau, ni le prisonnier qui n'engage

pas une lutte inutile contre les portes de fer de son cachot ne sont des hommes résignés : ce sont des victimes du sort. C'est pour ceux-ci que les Pères de l'Église, excellemment nommés par madame Swetchine *les sages du christianisme*, ont écrit tant de belles pages sur la résignation, et qu'au lieu de placer, comme les stoïciens, l'orgueil entre la douleur et l'homme, ils lui ont présenté la croix du Christ afin qu'il puisse y appliquer ses lèvres.

Après tant de beaux écrits sur cette matière, laissés par l'antiquité chrétienne, après *l'Imitation de Jésus-Christ*, qui n'est qu'un traité magnifique sur la résignation, appuyée par les paroles et les actions du divin modèle, on éprouve pourtant encore une sorte d'impression de nouveauté en lisant l'ouvrage si malheureusement incomplet de madame Swetchine. On y sent à chaque page que les grandes vérités qui ont illuminé tant de siècles sont consignées là pour l'usage de la génération présente, et présentées sous la forme qui lui convient. Dans ce concert solennel et doux de prières et d'actions de grâce, on discerne l'écho lointain de nos troubles et de nos murmures. Le solitaire inconnu qui a écrit le plus beau livre sorti de la main des hommes, ayant devant lui tout un peuple de croyants, se donnait moins pour tâche d'éclairer les esprits que de calmer les âmes, de faire des fidèles pour l'Église que de préparer des saints pour le ciel. Madame Swetchine, dans cet ouvrage, s'adresse visiblement à une société troublée, dont sa main a bien souvent pansé les plaies secretes, et la compassion, dans le sens vraiment chétien de ce mot, vient partout s'y mêler aux raisonnements qu'elle accumule. Écoutez-la dans les conclusions de cet écrit sorti du cœur pour aller au cœur. Le lecteur qui les connaît ne se plaindra point que je les remette sous ses yeux. La plus sûre manière de faire bien comprendre madame Swetchine, c'est de la laisser parler elle-même :

« Souffrir sert à tout! souffrir apprend à souffrir, souffrir apprend à vivre, souffrir apprend à mourir!

« Lors même que nous pourrions entrer au ciel par une autre porte que celle des tribulations, l'amour seul de Dieu devrait nous en ôter aussi bien la pensée que le désir, car c'est ainsi que notre divin Maître et après lui tous les saints y sont entrés, portant leur croix et parcourant un chemin couvert d'épines.

« Quels exemples l'Écriture propose-t-elle à notre imitation? Ne sont-ce pas toujours des cœurs prêts à tous les héroïsmes du dévouement et de l'immolation? Est-ce Abraham, est-ce Job que la douleur ont fait reculer? n'est-ce pas elle qui arrache à David ses plus magnifiques accents?

« Aimer et souffrir, n'est-ce pas aussi une seule et même chose pour tous les martyrs de la nouvelle loi ?

« Ce qui confond davantage les sentiments du Sauveur et ceux de la créature rachetée, ce qui rend le miracle de l'association réalisable, n'est-ce pas la souffrance? Par quel autre aspect notre vie pourrait-elle ressembler à celle du Christ? par quel autre côté notre âme s'identifierait-elle à la sienne, et parviendrait-elle à la comprendre? Qu'avons-nous de la sainteté, de la condescendance profonde, de la brûlante charité de Jésus? et lui, qu'a-t-il de notre orgueil, de nos lâchetés, de nos ingratitudes, de nos révoltes?

« Entre l'Homme-Dieu et ses imitateurs, il n'y a, hors la grâce, pour combler l'abîme, que la douleur et sa puissante plénitude. C'est par la souffrance que Dieu a été le plus homme; c'est par la souffrance que l'homme s'approche davantage de Dieu.

« Demandez aux affections de la terre si la crainte de souffrir arrêta jamais dans l'amour une âme généreuse, et si l'infaillible signe d'un cœur touché n'est pas de compter pour rien le sacrifice et l'obstacle.

« Et puis, on le nierait en vain, il y a quelque chose dans notre nature qui incline vers la souffrance, comme une sorte d'écho perdu d'une justice primordiale qui nous voue à l'expiation.

« Ainsi, malgré notre avidité de bonheur, malgré notre répugnance pour des épreuves trop nécessaires, la satiété est au bout de toutes nos jouissances ; il n'est pas un sentiment élevé, profond et pur qui n'ait pour volupté une sainte tristesse.

« Cet attrait vers l'indicible inquiétude se mêle aux affections de toute âme d'élite. Les éléments de joie et de mélancolie existent dans un même cœur ; et souvent, bien près l'un de l'autre, ils s'y confondent ; et s'ils présentent une contradiction, cette contradiction ne signale que mieux l'heureuse inconséquence qui ressort de notre double nature.

« Au milieu de toutes les recherches de l'ambition et du plaisir, au sein de toutes les appréciations factices et vaines, ce sont encore ceux qui courent la carrière des prospérités que dévore plus sûrement, sous les yeux du public frivole qui les envie, le dégoût prématuré.

« Au contraire, interrogez les âmes pieuses, elles vous diront la richesse, la vie et la paix que roule ce fleuve de Dieu, coulant toujours à pleins bords. Ah! pourquoi l'amour n'est-il pas plus aimé? Il n'y aurait plus en ce monde ni aridité ni désert! »

Ne dirait-on pas une page de sainte Thérèse écrite au dix-neuvième siècle? C'est la mystique d'Avila transportée dans le monde,

et du milieu des ombres qui s'épaississent autour d'elle chantant, en pleine lumière, le cantique de l'éternel amour. Madame Swetchine a les principales conditions du grand style, la puissance et l'élan de la pensée, avec l'ardente chaleur d'un foyer dont la flamme est inextinguible. Pour tirer un parti complet de ces dons précieux, l'art et le travail lui ont seuls manqué. Elle estimait avoir mieux à faire pour servir les hommes que de leur laisser des livres, et les siens seraient à coup sûr plus achevés, sans en valoir peut-être mieux, si, en les écrivant, elle avait eu seulement l'ambition d'un prix Montyon. Mais elle n'eut même pas celle-là, et n'aurait pas compris qu'on pût l'avoir pour elle. La personne que j'ai tenté de replacer pour un moment dans le cercle dont elle occupa le centre se trouva n'avoir été qu'une sainte qui, sans porter ses regards vers l'avenir, tint constamment à la disposition de tous le trésor de son grand cœur, comme une source d'eau vive ouverte à qui vient y puiser. Ses œuvres ne sauraient donc être que le piédestal du monument érigé à la mémoire de la noble femme qui, après s'être élevée, à force d'étude et de prière, jusqu'à la plénitude de la vérité, sut appliquer à la société de son temps la forme aujourd'hui la plus efficace de la charité. Madame Swetchine n'a pas poursuivi la renommée, et celle-ci lui est venue par surcroît, car elle n'était pas de ceux dont il est écrit : *Receperunt mercedem, vani vanam.*

COMTE DE CARNÉ.

SAFAR-HADGI

LES RUSSES A SAMARKAND

VII[1]

L'ÉMIR DE BOKHARA.

Séid-Mozzafar-Dinn-Khan, émir de Bokhara, était assis sur une ottomane de drap rouge, au milieu d'un grand nombre de livres et de manuscrits. En face de lui, sur des tapis carrés, quatre oulemàs boukhariotes caressaient leurs longues barbes blanches en égrenant des chapelets d'ébène. Un peu en avant des tapis, sur un amas de coussins, au pied de l'ottomane, le chef des oulemàs, qui remplissait en même temps les fonctions de Reiss, ou gardien de la religion, feuilletait un in-folio arabe. Ce fonctionnaire était un puissant personnage dans le khanat; chef suprême de la religion, son influence contre-balançait souvent la puissance despotique de l'émir, et son individualité était inviolable et sacrée. Dans un coin de la salle, un vieillard, revêtu d'une riche robe fourrée, coiffé du turban vert, causait à voix basse avec un homme âgé de quarante ans environ, à la barbe noire et soyeuse, au teint pâle. Les grands yeux noirs de cet homme étaient peints avec du kohl, et il était coiffé d'un bonnet d'astrakhan, élevé et pointu.

Le vieillard était le premier vizir, Chakrullah-Djelal-El-Dinn; son interlocuteur, le Persan Mirza-Mohammed, remplissait les fonctions importantes de chef de la police de l'émir. Jadis vendu comme esclave à Nasroullah-Bahadour-Khan, père de l'émir actuel, il avait su, par son esprit fourbe et rusé, et par la duplicité inhérente à sa race, mé-

[1] Voir *le Correspondant* du 10 août 1873.

riter la faveur de Mozzafar. D'esclave, devenu confident, il s'était élevé peu à peu jusqu'au poste supérieur qu'il occupait au moment où les péripéties de notre histoire nous forcent de faire faire à nos lecteurs le voyage de la noble Bokhara.

Seid-Mozzafar-Dinn est un homme âgé de cinquante ans, d'une taille moyenne, et qui paraît tendre à l'obésité. Il a de belles dents, une barbe noire clair-semée, le teint brun jaunâtre et des traits qui, en somme, eussent semblé agréables sans l'expression de cruauté froide et inflexible qui se reflétait dans ses yeux petits, gris et enfoncés dans leurs orbites. Quand il les arrêtait sur un de ses sujets, son regard froid, persistant, inquisiteur, intimidait les plus hardis, surtout quand l'on se rendait compte de la puissance dont il disposait, puissance absolue, sans contrôle. Fils cadet de l'émir Nasroullah-Bahadour, il avait été relégué, dans sa jeunesse, par son père, qui ne l'aimait pas, dans la petite ville de Kirmève. A la mort du vieil émir, il vit sa situation changer subitement. Devenu chef tout-puissant du pays, il s'empressa de suivre en tous points l'exemple de son prédécesseur. Despote, sanguinaire et débauché, il ne connut bientôt plus de frein à ses désordres.

Au commencement de son règne, il eut à réprimer les révoltes de quelques membres de sa famille qui voulaient lui disputer le trône ; puis il se vit obligé de guerroyer contre les Kipcheks, les Turcomans et les Khocans, mais fut toujours victorieux. La gloire de son nom se répandit bientôt dans toute l'Asie centrale ; ses succès enflèrent son orgueil et le rendirent plus cruel encore et plus despote qu'auparavant.

Les progrès des Russes dans le Khocand, sur les extrémités septentrionales de ses possessions, ne l'avaient d'abord ému que médiocrement ; avec l'apathie qui caractérise les musulmans, il ne s'en préoccupait même pas. Que lui importait que ses vassaux ou ses coreligionnaires fussent vaincus, si leur défaite ne l'atteignait pas directement ? De temps en temps il envoyait, par représailles, aux marchés du khanat l'ordre d'exterminer les giaours, et il rentrait dans son indolente incurie.

La prise de Samarcande, qu'il avait, depuis plusieurs années, choisie pour sa résidence d'été, fut pour lui un coup inattendu et cruel. Samarcande se trouve à deux cent cinquante kilomètres de Bokhara ; les Russes étaient donc aux portes de sa capitale ! Une colère folle et irraisonnée s'empara de Mozzafar ; il fit couper la tête à deux de ses ministres et projeta une expédition immédiate contre les insolents infidèles. Il ne fallut rien moins que les conseils de ses favoris les plus influents, conseils qui coûtèrent la vie à quelques-uns d'entre eux, pour l'empêcher d'attaquer Samarcande avec

sa poignée de soldats indisciplinés. Il se décida enfin à attendre des renforts, qu'il envoya demander par tout le Turkestan, au nom de la religion menacée et du sol envahi. Les préparatifs de cette expédition l'occupèrent tout entier; autant jadis le nom russe l'avait laissé indifférent, autant il était maintenant altéré de haine et de vengeance.

Pour le moment, toutefois, Mozzafar avait fait trêve à ses préoccupations politiques, et il parlait religion avec le reiss et les oulemàs.

— Je ne suis pas de ton avis, vénérable reiss, disait-il, je crois qu'il ne s'est pas passé plus de deux secondes entre le moment où notre saint prophète (que la bénédiction d'Allah soit sur lui !) fut enlevé par l'ange, et le moment où il fut de retour, après avoir contemplé le paradis. Réfléchis en effet ! Le Prophète retrouva encore dans le vase deux cent quarante-sept gouttes de liquide ! N'est-ce pas?

— Oui ! répondit le reiss.

Le vase n'était pas grand, puisqu'il était sur la table du prophète. Suppose, comme je te l'ai dit l'autre jour, qu'il contenait deux mille cinq cents gouttes ! Ma supposition est admissible, car deux mille cinq cents gouttes représentent déjà un certain volume.

Le reiss réfléchit un instant.

— Il ne devait pas contenir plus ! répondit-il avec conviction.

— Hier, j'ai plusieurs fois fait renverser devant moi un vase contenant cette quantité d'eau de la même manière que le Prophète avait dû le faire, c'est-à-dire brusquement, avec le coude ou la manche, comme un homme surpris et effrayé à l'aspect d'une apparition inattendue... Eh bien, jamais, même quand le vase n'était pas complétement renversé, mais seulement penché sur le côté, l'opération n'a duré plus de deux secondes !

— Cela est vrai, Sire ! mais voici Ichac-Hadji qui prétend que le Prophète (que la bénédiction d'Allah soit sur lui !) n'a été ni surpris, ni effrayé à la vue de l'ange. Il s'est levé avec vivacité, mais seulement par politesse. Son geste a été cause que sa manche a légèrement frôlé la table, et il a pu arriver alors, par un accident très-fréquent, et qu'il nous a été donné à tous de voir maintes fois, que le vase ait eu un mouvement de rotation. Or, ce mouvement peut durer pendant une minute sans que la moindre goutte d'eau s'épanche au dehors, et alors seulement il arrive de deux choses l'une, ou que le vase retombe sur sa base, ou qu'il tombe sur le côté. S'il tombe, il laisse, comme Sa Majesté le dit fort bien, s'écouler l'eau en deux secondes au plus. Mais soixante secondes et deux secondes font en tout soixante-deux secondes ! Donc, à la rigueur, le Prophète (que

la bénédiction d'Allah soit sur lui!) a pu voyager dans les cieux pendant soixante-deux secondes.

— C'est toi qui as trouvé cela, Ichae-Hadji? demanda Mozzafar à un des oulemàs.

— C'est moi, Sire!

— Va trouver mon haznador; il te comptera cent tenghés pour récompenser ta science.

Puis Mozzafar adressa la parole à un des oulemàs, qui avait écouté cette discussion avec recueillement.

— Rahmet-Hadji, je t'avais dit de relire le Coran, l'as-tu fait?

— Oui, Sire!

— Eh bien, quelle est ton opinion sur les préceptes de l'Islam?

— *Farz* indique le devoir prescrit par Dieu et transmis par le prophète. *Sunnet* est la tradition qui émane du Prophète lui-même, sous inspiration divine.

— C'est vrai! mais *Vadjib* et *Mustahab*?

— Ce ne sont que des conseils religieux donnés par les récents interprètes du Koran.

— Donc, à ton avis, le *Vadjib* et le *Mustahab* ne sont pas obligatoires?

Rahmet-Hadji s'inclina.

— Non! Sire, dit-il.

Mozzafar sourit.

— Ainsi, moi qui pratique ces conseils, je pourrais m'en dispenser, et le reiss n'est pas obligé de châtier ceux qui ne les suivent pas?

— C'est mon avis, Sire!

Mozzafar fronça soudain les sourcils.

— Écoute, Rahmet, ce que tu viens d'avancer est cas de rébellion et d'indifférence religieuse. Je t'ai appelé ici pour discuter librement: aussi je ne veux pas te faire mourir, mais ma religion m'ordonne de te punir.

Il frappa deux fois dans ses mains; le chef de la police s'approcha et se prosterna. L'oulemà était devenu livide, il tremblait de tous ses membres en jetant sur le reiss des regards suppliants.

— Mohammed! dit l'émir, tu vas faire prendre cet homme, tu le feras déshabiller des pieds à la tête, attacher sur un chameau, la figure tournée vers la queue de l'animal, et la tête découverte pour que le soleil lui donne des idées plus saines; dans cet état, tu le feras promener par toute la ville. Ceci se renouvellera trois jours, chaque fois pendant quatre heures.

— Entendre, c'est obéir! répondit Mohammed.

— Pitié! balbutia Rahmet.

— Le bourreau conduira le chameau, et il dira: Voici comment

l'émir punit les musulmans tièdes qui osent nier l'obligation des saints préceptes *Vadjib* et *Mustahab !*

L'oulemà, grand vieillard à longue barbe blanche, se laissa glisser de son tapis à genoux, et il tendit vers le reiss ses deux mains jointes, car il savait que d'un mot, le chef des mollahs pouvait empêcher son supplice; mais le reiss haussa les épaules, trouvant probablement que l'affaire n'était pas assez grave pour mériter son intervention. Avec un gémissement lamentable, le vieillard se traîna jusqu'aux pieds de l'émir, et son front frappe la dalle du pavé.

— Grâce! criait-il, je reconnais mon erreur !

Le front de Mozzafar se rembrunit davantage.

— C'est donc pour contredire ton maître que tu avais émis cette opinion hérétique? Ton crime en est plus grand encore! Qu'on lui coupe la langue, Mohammed, pour qu'il ne puisse pas blasphémer à l'avenir!

L'oulemà faisait pitié à voir; il se roulait par terre en pleurant et en hurlant; il reniait sa doctrine, sa science. Pendant quelques instants, l'émir se complut aux contorsions et aux cris du vieillard; puis il fit un signe à Mohammed, qui sortit et revint presque aussitôt avec deux soldats de la garde personnelle du prince. L'oulemà continuait ses supplications; l'émir bâilla longuement.

— Qu'on enlève ce braillard, dit-il, il m'obsède!

Les soldats entraînèrent le mollah, qui ne cessa jusqu'au seuil de tourner vers l'émir ses yeux pleins de larmes, en l'implorant d'une voix tremblante. Mozzafar venait d'ordonner un supplice, il était satisfait; aussi ce fut avec son geste le plus gracieux qu'il arrêta Mohammed, qui voulait suivre les soldats.

— Tu t'occuperas plus tard de cet imbécile! dit-il. Quelles nouvelles de la ville?

— Tes sujets sont heureux et bénissent Allah de leur avoir donné un maître tel que toi! Il n'y a rien de neuf dans Bokhara, Sire !

— Ah ! mes sujets m'aiment à ce point?

— Il n'y en a pas un seul qui, quand il prononce ton nom, n'y ajoute cette formule : Puisse-t-il vivre cent vingt ans !

— Bien cela ! Mais ces Ourousses (Russes) maudits?

Le chef de la police prit un air de circonstance.

— Sais-tu quelque chose? ajouta l'émir.

— Ce matin encore, mes agents ont arrêté un Turcoman accompagné par une femme. Ils se prétendaient fugitifs de Samarcande, et ils désiraient voir ta Sublime Majesté. Je les ai fait conduire en prison.

— Pourquoi ne les as-tu pas amenés ici?

— Je voulais me convaincre que ce n'étaient pas des émissaires ourousses chargés de t'assassiner... Je me réservais de les interro-

ger, de les fouiller et de te les présenter ensuite, quand l'ordre m'est arrivé de venir contempler ta beauté sacrée, et je n'ai pas eu le temps de m'occuper d'eux.

L'émir sourit avec bonté.

— Tu as eu tort, mon fidèle Mohammed ; je ne crains pas les assassins, et je veux que tous mes sujets, en jouissant à toute heure du jour de mon aspect, puissent se convaincre de ma justice et de mon inaltérable bonté pour eux.

Et avec un signe des plus gracieux :

— Va, dit-il, amène-moi ces prisonniers immédiatement.

Mohammed voulut s'éloigner, mais l'émir l'arrêta.

— Cependant, ajouta-t-il, comme la prudence est malheureusement la vertu des rois, fais-les fouiller et escorter par quatre soldats, puis tu feras mettre à la porte cinquante autres soldats qui seront prêts à venir à mon aide, si le besoin s'en présentait. Va !

Quand Mohammed fut sorti, Mozzafar se rassasia des exclamations admiratives que son courage arracha aux oulemàs et au vizir. Lorsqu'il en eut assez, il demanda à Chukvallah :

— Qu'as-tu à nous dire ce matin, vizir ?

— Les Kiptchaks se rassemblent sur l'Amou, répondit Chukvallah, et j'ai reçu un message de Merv qui m'annonce que les Turcomans noirs consentiront probablement à nous fournir un contingent de dix mille cavaliers.

— Excellente nouvelle !

— Ils attendent, pour se décider définitivement, le retour d'un messager qu'ils ont envoyé à Samarcande afin de consulter un de leurs anciens chefs qui jouit parmi eux d'une grande réputation de savoir et de courage.

— Et le khan de Khiva? demanda Mozzafar.

— La prise de Samarcande a fait impression sur lui. Cependant il est jusqu'ici assez indifférent pour les progrès des Russes, et il m'a fait dire qu'un de ses amis qui habite Samarcande lui a parlé de la puissance des nouveaux conquérants et du danger qu'il y aurait à s'attaquer à eux. D'ailleurs, il sait que les Russes ne persécutent pas l'islamisme.

— Seid-Mohammed a été toujours mon ennemi !

— L'émir El-Omera, son frère aîné, avec qui je suis en correspondance, m'a cependant promis qu'il emploiera toute son influence auprès du khan pour le décider à venir à ton aide. Sire, je crois que nous pouvons compter sur dix mille Turcomans.

L'émir se leva. Ses yeux enveloppèrent les assistants d'un regard altier, et il dit, en étendant sa main vers l'occident :

— Nous serons une armée de cent mille hommes! Que pourra

contre nous la poignée de giaours qui souille le sol sacré de Timour?

— Rien, Sire, répondit le vizir en s'inclinant.

— Nous nous mettrons bientôt en campagne, vizir.

— Que Ta Majesté réfléchisse. Ta précieuse vie est trop sacrée pour que tu la risques dans une bataille. Les Russes ont des balles qui tuent de loin, et leurs maléfices sont terribles, car Scheitan les protége.

— Nous réfléchirons, vizir.

Un tumulte soudain retentit dans la salle voisine. Mozzafar devint pâle et poussa un cri d'appel : les assassinats sont si fréquents dans ces contrées, que le moindre tumulte est un pronostic effrayant. La porte s'ouvrit avec fracas, et Safar-Hadji se précipita dans l'appartement, suivi par Mohammed et par quatre soldats qui cherchaient à le saisir.

Effrayé, l'émir se recula jusqu'au fond de la salle, et, dans sa précipitation, marcha sur les oulemàs qui s'étaient prosternés. Safar-Hadji n'était plus le brillant Turcoman que nous avons connu. Ses vêtements étaient en lambeaux, son turban maculé de boue, son visage noirci par la poussière, ruisselant de sueur et livide de rage.

Derrière lui, deux soldats amenèrent Eminèh, toujours enveloppée dans sa longue chemise de toile, toujours silencieuse et hautaine.

Mozzafar continuait ses cris d'appel. Les oulemàs, consternés, n'osaient pas relever leurs têtes, collées contre le plancher. Mohammed et les soldats gesticulaient à outrance en se tenant prudemment hors des atteintes d'un poignard que Safar brandissait. Seul, le reiss, dédaigneux et calme, fort du sentiment de respect religieux que sa personne inspirait à tout musulman, contemplait cette scène avec un sourire froid et ironique.

Cependant, aux cris de l'émir, plusieurs autres soldats avaient fait irruption dans la pièce, et, s'étant comptés du regard, ils allaient s'élancer, quand Safar se tourna vers eux, et, d'un geste plein d'autorité :

— Arrière, dit-il, ne me touchez pas! Je suis devant l'émir; et comme c'est tout ce que je voulais, vous n'avez plus rien à craindre de moi!

Il remit son poignard dans sa poitrine et se croisa les bras.

— Sire, dit-il à Mozzafar, je ne te veux aucun mal. Calme-toi et permets...

Obéissant à un ordre muet de l'émir, qui avait reconquis son aplomb en voyant qu'on n'en voulait pas à sa personne, dix sarbares[1] entourèrent Safar.

[1] Soldats réguliers de la garde personnelle de l'émir.

— Inutile, dit celui-ci... Je t'ai déjà dit que je ne te voulais aucun mal!

Mirza-Mohammed s'avança. Il était encore blême de la peur qu'il avait eue; mais une sombre rage avait succédé à cette peur.

— C'est un homme très-dangereux, Sire, dit-il. Après l'avoir fait amener au palais, j'ai ordonné qu'on le fouillât. Il avait des pistolets, un poignard, une somme considérable en or, et des diamants pour une valeur incalculable — trois ou quatre millions de tenghés. Il cachait tout cela sous ses haillons.

— Des diamants! s'écria l'émir, dont les yeux brillèrent de convoitise.

— Il se laissa d'abord fouiller sans résistance, continua Mohammed; il fronça le sourcil quand on voulut en faire autant à sa compagne; puis il redevint calme. Sur cette femme, Sire, on ne trouva rien de suspect. Cette femme est très-belle, et n'est certainement ni Turcomane ni Sarthe.

Mozzafar le regarda sévèrement.

— Tu as donc levé son voile? demanda-t-il.

Mohammed sentit qu'il s'était fourvoyé, car le fanatique émir ne plaisantait pas sur une transgression des préceptes de l'Islam, et cette étourderie pouvait coûter cher.

— Oh! Sire, jamais! répondit-il en jouant une sainte indignation.

— Comment sais-tu alors qu'elle est belle?

— La femme que j'ai chargée de la fouiller me l'a dit.

— De quelle façon ce rebelle a-t-il pu parvenir jusqu'ici? reprit Mozzafar, radouci par la réponse du chef de sa police.

— Quand on eut vidé ses poches et déroulé son turban, j'ordonnai de le déshabiller, pour voir s'il n'avait pas encore quelque arme cachée sous ses vêtements. A peine m'eut-il entendu ordonner cela, qu'il devint furieux tout à coup : d'un effort prodigieux, il brisa ses liens, tira un poignard, blessa mortellement deux de mes meilleurs agents, et accourut directement ici avec des intentions...

Safar avait jusque-là écouté en silence; mais à ces derniers mots il interrompit Mohammed :

— Silence, esclave! cria-t-il. C'est moi maintenant qui vais parler à ton maître.

L'orgueil et le despotisme de Mozzafar, excités encore davantage par l'humiliation d'avoir manifesté de la crainte, furent offensés des paroles du Turcoman ; et croyant être invincible derrière ses dix soldats :

— Silence toi-même ! dit-il. On ne parle à l'émir que quand il interroge!

Safar s'inclina :

— Je t'obéis, Sire!

Mozzafar eut un mauvais sourire :

— Parce que tu ne peux faire autrement!... Sois bref, et réponds à mes questions. D'où viens-tu ?

— De Samarcande.

— Que venais-tu faire ici?

— J'avais à te parler.

— Ah!... Quelle est cette femme?

— Je ne puis répondre à ta question, seigneur; tout ce que je puis te dire, c'est que c'est une hamoun musulmane que j'ai sauvée des mains des infidèles.

— Tais-toi!... Mardjà[1], dit-il à Nora, lève ton voile!

Un mouvement de tête négatif fut sa réponse. A un signe de Mozzafar, un soldat lui arracha son voile, et la beauté imposante de la Turcomane éblouit un instant tous les assistants. Mozzafar lui-même éprouva un sentiment d'admiration qui fit scintiller ses petits yeux gris et cruels.

— Tu te repentiras de ton action, émir! dit Eminèh de sa voix grave et mélodieuse. Tu viens de transgresser la loi du Prophète!

Le reiss avait légèrement froncé le sourcil.

Mozzafar sourit dédaigneusement. Safar porta la main à sa poitrine, et un éclair d'indignation brilla dans ses yeux.

— C'est bien! dit l'émir. Qu'on lui remette son voile! Je garde cette femme pour mon harem. Quant à l'homme, qu'on lui coupe la tête!

— Tu es trop expéditif, émir! cria Safar.

Il tira son poignard, culbuta les deux soldats les plus rapprochés de lui, et s'élança en avant. Mozzafar, effrayé, se cacha derrière les mollahs.

— Saisissez-le! tuez-le! criait-il.

Mais Safar avait eu le temps de s'approcher du reiss; il brisa un fil de soie qui entourait son cou, et arracha un médaillon rouge qu'il mit sous les yeux du chef des oulemàs.

— Reconnais-tu ce signe? lui demanda-t-il.

— Le sceau du chérif de la Mecque! s'écria le reiss, qui s'inclina, stupéfait.

Puis il mit sa main sur la tête du hadji et jeta un regard impérieux autour de lui :

— Que personne ne touche à cet homme, dit-il, il est sous la protection de l'Islam.

[1] Femme.

VIII

SAFAR-HADJI.

Les oulemàs, rassurés, avaient relevé leurs fronts et ils regardaient leur chef avec curiosité. Mozzafar, accablé, était retombé sur son ottomane.

— Reiss, qu'est-ce que cela veut dire? demanda-t-il.

— Cela veut dire que cet homme est porteur d'un firman du chérif de la Mecque, qui ordonne à tout musulman de l'aider en cas de besoin. Le firman est gravé sur la pierre en caractères sacrés et revêtu du sceau du Prophète. Le chérif accable de malédictions ceux des fidèles qui feraient le moindre mal au saint personnage porteur du talisman. Il y a dans tout l'Islam dix musulmans à peine ainsi recommandés.

Mozzafar, qui dans son royaume avait lui-même exalté la foi jusqu'au fanatisme, comprit qu'il était vaincu. Il poussa une sorte de rugissement sauvage.

— Cet homme est libre, dit-il. Soldats, retirez-vous!

L'ordre était inutile. A la voix du reiss, les sarbares, Mohammed en tête, s'étaient groupés, comme des brebis effrayées, dans l'angle le plus obscur de la salle. Ils sortirent lentement, un à un.

— Reiss, dit Safar, touche le revers du médaillon, et tu y trouveras quelque chose qui me fera connaître mieux encore.

Sous la pression des doigts du reiss, le médaillon s'ouvrit; une petite plaque en or s'échappa de l'intérieur et roula sur le sol. Un des oulemàs la ramassa et la remit à son chef. A mesure que le reiss déchiffrait les caractères gravés sur cette plaque, sa figure exprimait la stupéfaction, le respect et la crainte. Quand il eut fini, il replaça la plaque dans le médaillon, tendit le tout au hadji, et s'inclinant profondément:

— Frère, dit-il, que désires-tu de moi?

— On m'a pris des richesses qui ne sont pas à moi. Une partie appartient à l'association, l'autre aux Turcomans Noirs, des intérêts desquels j'étais chargé à Samarcande. Je te prie de me faire restituer ces richesses et de faire délivrer la femme qui m'accompagnait, et qu'on veut retenir ici contre sa volonté.

Le reiss fit un signe affirmatif de la tête.

— Cet homme est le chef suprême de la puissante association des

derviches nakichbendis, dit-il à Mozzafar. Sire, il faut faire droit à sa requête.

— Rien de plus juste, dit Mozzafar en ricanant. Tes richesses te seront rendues... Quant à la femme, c'est autre chose. Puisque tu es affilié à l'ordre de Baha-el-dinn-Nakischbend, tu t'es voué à la pauvreté et au mépris des choses de ce monde. Nul, pas même le chef suprême de l'association, n'est exempt des lois qui la régissent.

Le reiss regarda Safar, et ce regard voulait dire que l'émir avait raison. Safar s'était légèrement troublé.

—Les pierreries et l'or qu'on a trouvés sur toi, continua Mozzafar, ne t'appartiennent pas, dis-tu? C'est bien, reprends-les. Mais la femme qui t'accompagne n'est pas à l'association des saints derviches. Elle me plaît; je suis le maître du sol, je la garde. Elle deviendra mon esclave. Je ne te fais en cela aucun tort, n'est-ce pas?

— Cette femme ne peut être ton esclave, répondit Safar, qui avait reconquis tout son calme. Elle est d'une naissance égale à la tienne : c'est la fille de l'émir El-Oumra, frère aîné du khan de Khiva.

Le vizir leva ses bras au ciel. C'était son geste habituel.

— La fille de l'émir El-Oumra!

Mozzafar lui lança un coup d'œil venimeux.

— Silence, vieillard! dit-il. Qui me garantit la vérité de ces paroles?

— Je le jure par la barbe du Prophète!

Ce serment est terrible dans la bouche de tout musulman. La sainteté du personnage qui venait de le prononcer ne permettait pas de douter de sa véracité. Mozzafar cependant voulut lutter encore.

— Comment est-elle en ton pouvoir?

— Chah-Mourad, khan de Khocan, l'avait demandée en mariage et elle lui avait été accordée. La caravane qui l'escortait a été surprise et pillée par une bande de Turcomans, qui, à son tour, fut détruite par un régiment russe. J'ai trouvé la hamoun prisonnière de la femme du chef russe de Samarcande, et je l'ai fait évader avec l'intention de la rendre à son père, qui fut mon maître et qui est resté mon ami.

— Ton ami! interrompit Mozzafar avec mépris. Enfin, peu importe!... Vizir, dit-il, tu enverras un messager à Chourakhan, et tu demanderas officiellement à l'émir El-Oumra la main de sa fille pour moi.

Safar sentit que tout était perdu, car le reiss s'était replongé dans la lecture de son manuscrit, comme pour faire comprendre qu'il ne se mêlait plus du débat. Une colère féroce grondait dans le cœur du Turcoman; mais il se contenait, sentant combien cette colère pouvait devenir dangereuse pour lui. Il se mordait les lèvres avec

force, et quelques gouttelettes de sang tombèrent sur sa barbe. L'émir s'en aperçut et sourit. Ce sourire exaspéra Safar.

— Au nom de l'association dont je suis le chef, je réclame pour la fille de l'émir El-Oumra la protection de l'Islam. Reiss, je te somme, jusqu'au retour du messager, de garder cette femme dans ta maison! s'écria-t-il.

Mozzafar se tordit sous l'insulte comme sous la morsure d'un serpent; mais il ne dit rien, tant était grand chez lui le respect extérieur pour la religion, et tant il sentait le danger de se mettre en opposition ouverte avec le fanatisme de son peuple. Il dévora l'affront et attendit, calme en apparence, la réponse du reiss.

Le chef des mollahs leva les yeux de dessus son livre, acquiesça de la tête, et s'apprêtait déjà à prononcer la formule d'adoption. L'émir ne lui en laissa pas le temps :

— C'est bien, dit-il, j'y consens. Qu'on mène cette femme chez le reiss!

Eminèh fut entraînée. — Mozzafar passa la main sur sa barbe, et, la duplicité asiatique reprenant le dessus sur le dépit de l'homme et la mortification du despote :

— Nous avons terminé toutes nos discussions, dit-il à Safar, et il ne me reste plus, vénérable derviche, qu'à t'offrir l'hospitalité.

Safar le regarda avec fierté, et ce regard persistant et froid troubla Mozzafar, qui détourna les yeux.

— Je suis de passage à Bokhara, dit le Turcoman, et j'y suis venu uniquement pour te voir. La sottise de tes esclaves ne m'a pas permis jusqu'ici de t'apprendre une nouvelle importante qui a été la raison principale de mon voyage. Émir! les Russes préparent une expédition contre toi, et un mois ne se passera pas sans qu'ils viennent t'attaquer!

Mosafar se leva, blême de fureur.

— Les Russes, dit-il! tu mens! jamais ils n'oseront m'attaquer!

Safar haussa les épaules.

— Les Russes osent tout! dit-il, et si ton action n'est pas prompte et énergique, ils t'écraseront comme un ver.

L'écume apparut sur les lèvres de l'émir, qui tremblait de fureur.

— Insolent esclave! hurla-t-il.

Safar le toisa avec calme :

— Émir! dit-il, je ne suis pas ton esclave, et les insultes que tu m'adresses atteignent la religion! Prends garde! J'aurais pu te laisser à ton aveuglement et à ta folie, mais je ne suis pas ton ennemi, et les Russes m'ont mortellement offensé. Écoute-moi donc, car tu vas me connaître enfin, et tu te repentiras assurément de tout ce que tu as dit et fait.

Le reiss s'était levé, les oulemàs, déjà mécontents du supplice de l'un d'eux, se serraient autour de lui. Mozzafar comprit que tous les assistants prendraient le parti du hadji; il dévora sa rage.

— Parle! dit-il?

Safar se tourna vers Chukrullah :

— Tu as dû recevoir un message de Merv...

— Mais, balbutia le vizir...

— Réponds! de qui était ce message?

Chukrullah hésitait.

— Je ne sais si je dois dire...

— Tu ne le dois certainement pas, dit Mozzafar. Cet homme, au lieu de raconter, interroge. Livrer mes secrets à un inconnu, vizir!

Safar eut un geste de dédain.

— Ton correspondant s'appelle Kandjan-Bek, dit-il, et il t'écrit que les Turcomans, pour se joindre à vous, attendent la décision d'un certain Safar-Hadji.

— Allah! cria le vizir.

— L'émir El-Oumra te mande qu'il ne peut te rien promettre avant d'avoir une réponse de Samarcande, du même Safar-Hadji.

Mozzafar l'interrompit :

— Tu n'as pas besoin d'examiner mon vizir pour lui dire cela! Safar Hadji, l'ancien ministre de Mohammed-Saïd, est célèbre par tout le Turkestan pour son savoir, son courage, et sa piété!

Safar s'inclina.

— C'est moi qui suis Safar-Hadji! dit-il.

Mozzafar regarda le reiss, qui affirma d'un mouvement de tête.

— Pourquoi ne m'as-tu pas appris ton nom tout de suite? balbutia l'émir avec embarras.

— M'en as-tu laissé le temps? Puis, franchement, ma qualité de chef des Nakischbendis garantit autant et plus ma personne que la renommée périssable de mon nom.

— Ainsi donc, murmura Mozzafar, les lèvres serrées, tu tiens entre tes mains ma couronne et ma vie!

— Oui! répondit Safar avec calme. Mais comme je ne te hais pas, je t'aiderai de toutes mes forces...

Il s'avança vers le prince.

— Veux-tu mettre tes mains entre les miennes? lui demanda-t-il.

Après une légère hésitation, Mozzafar plaça ses deux mains entre celles du Hadji.

— Nous voilà alliés, émir! songes-y bien, dit Safar.

— Nous voilà alliés... murmura Mozzafar.

— Je te jure sur le Prophète de rassembler avant un mois vingt mille cavaliers turcomans et ouzbegs et de te les amener sur l'Amou

où vingt mille Kiptchahs t'attendent déjà! Fais-moi donner un chameau, quelques vivres, des vêtements, je pars cette nuit.

Mozzafar appela Mohammed.

— Tu as entendu! tu te mettras à la disposition de Safar-Hadji.— De plus, tu lui fourniras une escorte de cent sarbares à cheval qui l'accompagneront jusqu'aux frontières de mon territoire.

— Je n'ai pas besoin d'escorte sur une terre musulmane, et je te remercie, répondit Safar.

— Ainsi, tu peux tout pour moi, et je ne puis rien pour toi!...

— Nous réglerons nos comptes plus tard.

— Oui, plus tard! murmura l'émir.

Il se leva.

— Adieu! Hadji, dit-il.

— Que les bénédictions d'Allah se répandent sur ta tête!

Mohammed accompagna Safar jusqu'à la porte du palais; dans la cour, le hadji dit soudain au Persan:

— Sais-tu, chica, que je puis faire tomber ta tête?

Mohammed bondit en arrière.

— Comment cela?

— Mais en disant à l'émir ce que ma compagne a dédaigné de lui dire; que tu as levé son voile, et que tu as dissimulé des diamants que tu as trouvés sous ses vêtements... Tu n'attendras pas longtemps ton supplice...

— Ce n'est pas vrai! je n'ai pas de diamants.

Safar le saisit par un pan de sa robe.

— Tu les as sur toi encore!... tiens!... dans cette poche! Veux-tu que j'appelle?

Mohammed joignit les mains.

— Grâce! dit-il, je te restituerai tout.

— Tu es encore en mon pouvoir! chica, et si tu veux que je te fasse grâce, tu dois le mériter d'abord!

— Je suis ton esclave! seigneur! s'écria Mohammed.

— Je te laisse ces diamants en dépôt, tu m'en feras un reçu, et plus tard, peut-être, si je suis content de tes services, je t'abandonnerai la partie que tu as voulu nous voler à moi et à l'émir! As-tu tes tablettes?

— Non, seigneur.

— Tu mens! je te les ai vu tirer de ta poche pendant qu'on me fouillait.

Mohammed, atterré, se fit petit et humble pour lever sur Safar un coup d'œil suppliant et haineux à la fois.

— Écris! ordonna Safar, et plus de trahison, ou je te donne à ton maître à l'instant même.

Le Persan tira ses tablettes, libella un reçu, et le tendit en tremblant au terrible hadji, qui, après l'avoir lu avec attention, le mit dans son turban.

— Je laisserai ce reçu entre les mains du reiss, qui, tu le sais bien, chien de schiite, ne t'a pas en odeur de sainteté. S'il m'arrivait malheur, ou si je ne suis pas de retour à Bokhara dans un mois d'ici, il le présentera à l'émir! Sois donc prudent, je te le conseille! Puis, si j'ai besoin de toi, je te donnerai mes ordres, et, si je remarque la moindre hésitation à m'obéir, ton reçu sera mis sous les yeux de Mozzafar; si je suis content, tu seras largement récompensé! Maintenant va! je n'ai plus besoin de toi!

Mohammed voulut s'éloigner.

— Tu donneras l'ordre que l'on m'amène ce soir, au karavansérail du Rhigistan, un chameau sellé et harnaché; tu le feras accompagner par un djighit qui m'apportera des vêtements et l'or que j'avais sur moi!... Va!

Mohammed rentra au palais, et Safar s'achemina vers le Rhigistan.

Cependant l'émir, après avoir congédié le reiss et les oulemàs était resté seul; l'humiliation endurée avait fait monter au cœur du despote un flot de colère; cette colère si longtemps contenue se fit jour enfin; Mozzafar se roula sur les tapis, et mordit les coussins, en poussant des cris de rage, entrecoupés de larmes et de blasphèmes.

— Me braver ainsi, ce derviche mendiant! ne cessait-il de répéter.

Ses cris avaient attiré les serviteurs du palais, qui, tremblants et anxieux, s'étaient groupés derrière les portes, prêts d'accourir à son premier signal. Ce signal ne se fit pas attendre longtemps. L'émir frappa dans ses mains; un esclave parut.

— Mohammed! vite!... S'il n'est pas ici avant que j'aie fini d'égrener ce chapelet que je vais défaire à ton intention, je te ferais couper les pieds.

L'esclave disparut aussitôt. Mozzafar saisit le chapelet, défit le cordon, et commença à l'égrener avec une précipitation féroce. Cinq minutes s'écoulèrent; on n'entendait que le bruit des grains d'ébène qui rebondissaient sur les dalles, et la respiration violente de l'émir. Enfin le dernier grain tomba et roula jusque sous la fenêtre; Mozzafar poussa un soupir de soulagement : Mohammed n'était pas là encore; le supplice allait avoir lieu! Le dernier grain du chapelet roulait encore vers la fenêtre quand Mohammed entra. Derrière lui l'esclave jeta un coup d'œil anxieux sur les doigts de l'émir; de son doigt étendu, Mozzafar lui montra le cordon du chapelet; l'esclave pâlit affreusement et tomba évanoui sur les dalles. Mohammed se prosterna.

— As-tu entendu ce derviche m'abreuver d'outrages? demanda Mozzafar.

Mohammed rampa jusqu'à l'ottomane de son maître, comme s'il voulait par son humilité racheter l'insolence dont le souvenir indignait son maître ; il sut même ébaucher un sanglot.

— Écoute, continua l'émir, les Begs sont mes sujets, mais je suis parfois obligé de dissimuler avec eux ; le reiss est protégé par notre sainte religion ; mais toi, tu n'es qu'un esclave, et si tu es quelque chose, c'est à moi que tu le dois!

Mohammed baisa la frange de l'ottomane.

— Sire ! je suis ta propriété, ta chose, je le sais.

— Pour conserver ma faveur tu dois m'obéir aveuglément..... Demain, avant le coucher du soleil, il faut que ce Safar soit en mon pouvoir, il faut que je le tienne sous mon talon, que je lui fasse expier son insolence par des tortures nouvelles et inconnues que nous méditerons tous deux.

Mohammed, toujours prosterné, se releva sur ses genoux.

— Je m'efforcerai, Sire, d'obéir à tes ordres ; mais si j'essaye de le faire arrêter, on pourra me forcer à le relâcher. Tu sais toi-même qu'il est inviolable !

— Aussi je t'ordonne d'agir en secret. Il se lance dans le désert et l'insensé a refusé l'escorte que je lui offrais. Que de chances n'a-t-il pas contre lui en voyageant seul dans nos plaines de sable. Sa disparition n'étonnera personne. Songes-y ! Il me le faut ! et ma faveur est à ce prix.

Mohammed se leva.

— Je t'obéirai ! dit-il.

— Tu vas faire emporter cette charogne, dit Mozzafar en se levant à son tour et en poussant du pied le corps toujours inerte de l'esclave, et tu lui feras couper les deux pieds, dont il ne sait pas se servir !

L'émir rentra dans l'intérieur du palais. Mohammed resta en face de l'ottomane, l'œil fixé sur les dalles. Son esprit était à la torture ; sa situation devenait affreuse. Désobéir à l'émir était dangereux ; mais Safar tenait sa vie entre ses mains. Le crime d'avoir dissimulé des diamants à Mozzafar, qui ne l'aimait que parce qu'il était persuadé de son entier dévouement, ne lui serait jamais pardonné. Le Persan réfléchit quelques minutes, puis alla vers l'esclave, qui n'avait pas bougé, et le poussa rudement du pied. L'esclave poussa un gémissement, mais il ne se leva pas.

— Debout ! chien ! cria Mohammed, écoute-moi !

L'esclave se dressa sur son séant, et tourna sa figure hébêtée par la terreur vers le chef de police.

— Tu as entendu l'ordre que vient de me donner l'émir, quoique tu aies fait le mort?

L'esclave ne répondit que par un sanglot.

Mohammed abaissa sur l'esclave un re ard qui simulait la pitié.

— Si je n'obéissais pas cependant et si je te faisais grâce, demanda-t-il, me serais tu reconnaissant?

L'esclave se mit à genoux et étreignit les pieds du Persan, qu'il embrassa avec ferveur.

— Oh ! tout ! tout ! je ferai ce que tu voudras, dit-il.

— Si je dis : Vole ! tu voleras ; — Tue ! tu tueras ; — Meurs ! tu mourras?

— Oui ! oui ! mais pas cela, oh ! pas cela !

Mohammed le releva et demanda de sa voix la plus douce :

— Comment t'appelles-tu ?

— Hahib, seigneur !

— Debout ! Hahib, et va à mon palais !... Je te dirai plus tard ce que j'attends de toi.

L'esclave lui baisait les pieds en poussant de petits cris inarticulés.

— Allons ! va et change de costume et de visage, pour que nul, pas même ton père, ne puisse te reconnaître.

Et il se déroba majestueusement aux remerciements de Hahib et se dirigea vers la porte du palais. Dans la cour, il donna un ordre à deux agents qui l'y attendaient, et soulevant les longs plis de sa robe flottante, il se mit à courir dans la direction du Rhigistan. Les habitants de Bokhara le suivaient des yeux en se disant les uns aux autres :

— Scheitan n'aurait-il pas enlevé notre émir, que son âme damnée court ainsi par la ville?

Une idée heureuse avait germé dans le cerveau fertile du Persan. Tout en courant il songeait que, s'il parvenait à faire assassiner Safar avant son entrevue avec le reiss, il n'aurait plus à craindre sa dénonciation, et il pourrait garder les diamants et couper les pieds à l'esclave. Mohammed était joyeux, car il aimait l'or et les supplices.

Il est six heures du soir. Le soleil teint en rouge les maisons blanches de Bokhara et les muezzins appellent les croyants à la prière. La demeure mystérieuse du reiss est plongée dans le silence ; mais une animation étrange règne sur la place qui sépare cette maison de la Grande-Mosquée. Des mendiants rôdent dans les rues adjacentes, et des figures patibulaires passent et repassent en jetant des regards soucieux sur la haute muraille qui entoure la demeure du chef spirituel du khanat. Sur la place un groupe de

promeneurs s'augmentait à chaque instant ; une agitation sourde règne parmi eux.

— Un émissaire ourousse a voulu assassiner l'émir, disait un Sarthe à un Turcoman-Tchoudor ; après avoir tué plusieurs soldats, il a réussi à s'échapper, en crachant sur le Coran. Il est caché dans la ville et il attend le moment favorable pour s'introduire dans la maison de notre reiss.

— S'il n'avait voulu que tuer l'émir, il aurait bien fait, répondit le Turcoman, mais cracher sur le Coran !

— Oui ! ajouta un mendiant, l'oulemà Mehemet l'a vu !

— Mort à l'infidèle !

Des Sarthes passèrent, se dirigeant vers la mosquée.

— Frères, lui dit le Sarthe qui avait parlé le premier, protégeons la demeure de notre reiss !

— Qu'est-ce qui se passe ?

— Il a craché sur le Coran !

— Mort !

Une foule nombreuse remplit bientôt la place de la Grande-Mosquée. Derrière un enclos, Mohammed, entouré de plusieurs agents qu venaient lui apporter des nouvelles, surveillait la foule en se frottant les mains.

La porte de la maison du reiss s'ouvrit à deux battants. Le chef des oulemàs, entouré de plusieurs prêtres, appuyé sur l'épaule de Safar-Hadji, apparut sous la voûte, et se dirigea vers la mosquée, entre deux rangs de têtes courbées.

— Trop tard ! murmura Mohammed.

Et il retourna lentement à son palais, où Hahib attendait ses ordres.

IX

L'EXPÉDITION.

La comtesse Molotoff était nonchalamment étendue sur sa chaise-longue.

— C'est très-sérieux, monsieur Bassalsky, disait-elle, et je vous ai fait venir aujourd'hui pour vous tancer d'importance.

Le ton de Marthe n'était pas excessivement sévère ; aussi Bassalsky, dont le siége était assez éloigné de celui de la comtesse, se rapprocha-t-il en souriant :

— Grondez-moi, dit-il ; battez-moi, je baiserai la cravache qui me

corrigera ; faites-moi tuer, mon dernier soupir s'exhalera avec votre nom !

— Eh bien, non ! répondit Marthe d'un ton beaucoup plus froid, vous n'êtes pas raisonnable ; toutes vos extravagances finiront par me compromettre. Vos adorations, en s'adressant à la femme, seraient peut-être excusables ; mais ces mêmes adorations, permettez-moi de vous le dire, sont inconvenantes quand elles s'adressent à l'épouse de votre chef. Vous me manquez de respect !

— Oh ! dit-il en s'inclinant comme s'il allait se prosterner, je vous respecte comme une divinité dont la nature est supérieure à la mienne ! Je m'agenouille devant la place que vous avez quittée, sans avoir jamais osé m'agenouiller devant vous !

— Vous ne me prouvez pas votre respect, dit-elle ; mon nom est toujours dans votre bouche, vous me défendez comme si j'avais besoin d'être défendue, vous vous extasiez devant tous vos camarades sur ma beauté, ma grâce, que sais-je ! — Ma beauté et ma grâce, monsieur, sont comme le soleil, elles éclairent tout le monde ; vous avez l'air d'être privilégié et de m'accaparer.

Et elle ajouta très-froidement :

— Cela me déplaît !

Bassalsky comprit que cette fois le reproche était sérieux ; il fut profondément mortifié.

— En quoi ai-je mérité... ? balbutia-t-il.

— Vous parlez trop de ma personne, dit-elle sèchement ; hier encore, vous avez dit quelque part que, sur un mot de moi, vous vous jetteriez au feu ! Ces choses-là, monsieur, on les fait, mais on ne les dit pas !

— Si j'ai eu tort de le dire, murmura Bassalsky, je suis prêt à le faire.

Elle se détourna pour cacher un sourire de mépris et un regard de triomphe.

— Vrai ! demanda-t-elle d'une voix à peine intelligible.

Bassalsky crut que la joie allait l'étouffer.

— Essayez ! dit-il.

Marthe le regarda en face, et d'un ton résolu :

— J'essayerai, dit-elle. Vous me promettez de faire ce que je vous demanderai ?

— Oh ! dit-il.

Cette exclamation, la seule qu'il put prononcer, était tellement affirmative, que Marthe dissimula une deuxième fois un sourire de dédain.

— Eh bien, faites la cour à mademoiselle Goreff.

Bassalsky était si loin de s'attendre à cette demande, qu'il pensa

tomber à la renverse de sa chaise. Marthe, d'un mouvement imperceptible, haussa les épaules.

— Faire la cour à...! Oh! injuriez-moi, renvoyez-moi, dédaignez-moi ; mais ne me demandez pas cela.

La comtesse prit un air sévère.

— C'est autant pour vous que pour moi que je vous donne ce conseil; vous n'obtiendrez rien de moi, je suppose que vous en êtes persuadé. Vous perdez votre temps et votre jeunesse. Lise est jolie, de bonne famille, riche; ce sera un bon parti pour vous. Je crois qu'elle ne vous voit pas d'un trop mauvais œil, pour la raison, m'a-t-elle dit, que vous ne lui dites jamais de fadeurs... D'ailleurs, voici votre beau zèle refroidi; la première occasion qui se présente pour vous de m'être agréable, vous vous me refusez?

Bassalsky était anéanti; il roulait son képi entre ses mains, et il avait l'air tellement penaud qu'il impatienta la comtesse.

— La commission n'est pourtant ni désagréable, ni difficile: Lise est jolie, spirituelle, élégante.

— L'ai-je vue seulement? dit-il avec un soupir.

— Il faut la regarder et lui plaire.

— Pourquoi me demander cela? pourquoi cette cruauté?

Marthe froissa son mouchoir, puis elle se maîtrisa; mais ses traits étaient loin d'exprimer la bienveillance; la résistance du jeune homme, toute flatteuse qu'elle pouvait être pour sa vanité féminine, lui déplaisait souverainement. Elle comprit cependant que, pour en arriver à ses fins, il fallait dorer la pilule.

— Mais, dit-elle avec douceur, vous ne voyez donc pas que vous êtes presque parvenu à me compromettre? Vous désirez être l'aide de camp de mon mari, et vous ne voyez pas que le général, tout disposé qu'il était à vous prendre auparavant, tergiverse maintenant? Faut-il donc vous mettre les points sur les *i*?

Un coin du ciel parut s'ouvrir pour Bassalsky, qui se frappa le front.

— Ah! imbécile, imbécile que j'étais! Je comprends... Oh! oui, je ferai ce que vous voulez.

Elle se détourna encore, et cette fois elle essuya de son mouchoir quelques gouttes de sueur qui perlaient sur son front; en ce moment sa figure portait l'empreinte d'une lassitude extrême et d'un invincible dégoût : puis elle composa son visage, qu'elle parvint à rendre aimable.

— Me voilà satisfaite! dit-elle.

Elle lui tendit la main, qu'il brûla d'un baiser ardent.

— Il faut commencer aujourd'hui même. Je vous nomme cavalier

de mademoiselle Lise pour notre excursion de ce matin. Vous nous accompagnerez en voiture.

— Faites de moi ce qu'il vous plaira ! dit-il avec ardeur.

Un domestique annonça Son Excellence. Molotoff entra chez sa femme en donnant le bras à Relieff.

— Je vous amène Relieff, dit-il, qui n'a que le temps de vous faire un adieu amical. Baisez vite la main à ma femme, cher ami, car il faut que nous partions, les troupes nous attendent déjà depuis longtemps !

A l'aspect de l'aide de camp, qu'elle n'avait pas vu depuis le départ du gouverneur général, Marthe s'était troublée. Relieff s'approcha avec aisance ; sa figure ouverte exprimait une certaine appréhension, mais il n'y avait ni colère ni rancune dans ses yeux.

La coutume russe exige que la dame embrasse sur le front l'homme qui lui baise la main. La comtesse se conforma à cet usage. Il sembla alors à Relieff que les doigts de Marthe serraient les siens dans une étreinte rapide et convulsive, et il lui sembla aussi que ses lèvres étaient brûlantes quand elles touchèrent son front. Par un mouvement spontané, il appuya une deuxième fois, et plus longuement qu'il ne l'avait fait d'abord, sa bouche sur la main de la comtesse.

Un courant électrique venait de traverser ces deux âmes. Quand Relieff releva la tête, il était pâle comme la mort, et Marthe avait abaissé ses cils pour cacher — qui sait — une larme peut-être ? Pour la première fois de sa vie, elle sentit quelque chose de doux et de caressant envahir tout son être ; elle crut voir, dans la pâleur de son cousin, le symptôme d'un amour toujours ardent pour sa personne. La pitié s'empara de Marthe, et elle éprouva un immense regret de ce qu'elle avait fait ; la figure de Relieff, de ce Relieff si beau, si brave, si dévoué, traversa sa pensée ; elle le vit couché, sanglant et inanimé sur le sable rouge du désert : le rouge du sable et le rouge du sang lui parurent s'amalgamer, se changer en fontaine, jaillir sur son front coupable ; elle se repentit amèrement de sa cruauté et elle voulut être bonne ce jour-là, et bonne pour tout le monde.

— Monsieur Bassalsky, dit-elle gracieusement, soyez assez bon pour prier mademoiselle Goreff de venir ici. Elle sera contente, je le suppose, d'embrasser encore son cousin.

Mais Molotoff arrêta Bassalsky, qui se levait déjà.

— Impossible, ma chère ! dit-il. Nous n'avons guère le temps.

— Merci, madame, dit Relieff à son tour, merci de tout mon cœur ; mais j'ai déjà fait mes adieux à ma cousine, j'ai passé toute la

matinée avec elle et je viens de la quitter. Elle s'habille pour venir nous rejoindre au rond-point.

Marthe fut profondément blessée de ces paroles. L'idée que son ancien fiancé, l'homme qui l'avait adorée à l'égal de Dieu, n'avait pas su trouver en quinze jours une minute pour lui dire, à elle, un autre adieu que l'adieu presque officiel du moment, et avait bien pu pour passer avec Lise toute la matinée du jour même de son départ, remplit d'indignation le cœur altier de la comtesse.

— Ah ! dit-elle, c'est différent.

Elle se leva.

— Eh bien, messieurs, je ne vous dis pas adieu, puisque nous nous reverrons encore ; mais il faut que, moi aussi, j'aille m'habiller. Monsieur Bassalsky, attendez-moi ; vous savez que vous êtes notre cavalier ?

Et elle sortit sans détourner la tête.

— Allons, venez, traînard ! criait Molotoff, la main sur le bouton de la porte.

Bassalsky s'approcha alors de son ancien ami.

— Major ! dit-il, recevez mes souhaits de bonne réussite pour votre glorieuse expédition.

Et il ajouta tout bas, en lui tendant la main :

— Et aussi mes excuses les plus sincères, mon cher Relieff.

Le major ne prit pas cette main ; il salua cependant avec une politesse exquise.

— Je vous remercie, capitaine ! dit-il ; j'accepte vos souhaits et vos excuses.

Bassalsky ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre la réserve du major.

— Nous sommes redevenus amis, n'est-ce pas ? ajouta-t-il.

— Oh ! monsieur !... amis ! non. A quoi nous servirait d'être amis ?... C'est probablement la dernière fois que nous nous parlons !

Relieff salua froidement et rejoignit le général, qui l'appelait de la pièce voisine.

Il y a deux villes dans Samarcande, la ville aux rues étroites et sales, aux maisons sombres en terre glaise ou en briques, emprisonnée dans une enceinte fortifiée et entourée de profonds fossés, puis la ville riante et gaie, où des villas blanches sont enfouies dans une verdure éternelle, celle-ci en dehors des remparts, sur la limite de la steppe, et libre de s'étendre à son gré. Des allées ombragées relient les jardins les uns aux autres, des yaricks[1]

[1] Canaux.

(canaux) font couler leurs eaux limpides à l'ombre des grands arbres; tout respire dans cette partie de la ville le calme, l'aisance, et même, chose rare dans ces pays, une propreté relative.

Au pied de la montagne Tchoponata, sur la route de Samarcande à Bokhara, quatre arbres séculaires forment un carré qui s'appelle, on n'a jamais su pourquoi, le rond-point de Timour. De longues avenues de peupliers se dirigent, de cet endroit, vers les quatre points cardinaux, et côtoient les jardins des Sarthes.

Au centre du carré est un puits en pierres adossé à un abreuvoir en briques. Un large espace de terrain, toujours piétiné par les pieds des hommes et des animaux, est ménagé alentour. D'ordinaire, cet emplacement est sale, le sol est jonché de détritus, de haillons, d'os à demi rongés, et l'air environnant est imprégné des aromes peu délicats qu'exhalent les Sarthes, les Ouzbegs et les chameaux.

Le 27 mai 187., cette place avait été balayée, le puits recouvert d'un échafaudage en bois, et une table avait été adossée à l'abreuvoir. Une nappe blanche, frangée d'or, recouvrait la table; un ostensoir en vermeil, à côté d'un trépied qui supportait le livre des Évangiles, formaient un autel improvisé.

Un prêtre en chasuble violette, lamée d'argent, officiait; à côté du prêtre, un soldat en grand uniforme époussetait l'autel, où des feuilles ou des fruits jaunâtres tombaient des arbres, ou chassait les insectes bleus ou noirs, papillons ou frelons, qui voltigeaient autour de la table, attirés par les reflets de l'or de l'ostensoir.

Sur l'échafaudage, sous lequel était caché le puits, un tapis avait été étendu. Le général Molotoff, sa femme, Goreff et sa fille, Bassalsky et quelques officiers supérieurs l'occupaient.

Entre les arbres se tenait Relieff, l'épée nue; derrière lui, sur la place, un bataillon d'infanterie. Les chemises grises des soldats étaient propres; leurs fusils, récemment nettoyés, reluisaient au soleil; tous avaient leurs képis à la main et leurs havre-sacs sur le dos; leur figure basanée respirait la joie.

Derrière le bataillon, quatre canons sur leurs affûts avaient leurs gueules braquées du côté de la steppe, qu'on apercevait au loin; les artilleurs étaient formés en peloton en avant de leurs pièces.

Plus loin, un cheval bai piaffait d'impatience, contenu par la main d'un cosaque. C'était le cheval de bataille du chef de l'expédition.

Quelques bonnets de fourrure se mouvaient au loin, dans la steppe, pareils à de gros frelons : c'étaient les cosaques de l'avant-garde qui, peu soucieux d'écouter la messe, commençaient déjà leur service d'avant-garde.

La messe venait de finir. Le prêtre invoqua Dieu en faveur du

tzar et de sa famille, et il se retourna vers les soldats, les aspergea, bénit les quatre points cardinaux et donna la croix à baiser à Relieff et aux cinq officiers qui étaient sous ses ordres. Les soldats remirent leurs képis. Molotoff s'avança alors.

— Mes braves camarades! dit-il, je ne vous ferai pas de longs discours. L'honneur et le courage ne s'apprennent pas! Vous les avez tous, dans vos cœurs! Revenez victorieux, le tzar vous remerciera; si vous êtes vaincus, le tzar vous vengera! Je ne vous dis pas : Soyez braves! Ce serait inutile, un soldat russe est toujours brave! Je vous dis : Pour vaincre plus vite, soyez fermes, patients, sobres et disciplinés.

— Vive l'empereur! crièrent les soldats.

— Mes enfants, dit Molotoff, que Dieu vous garde et vous donne la victoire!

Il se tourna vers Relieff :

— Major! commandez le départ!

Avant de monter à cheval, Relieff jeta un dernier regard autour de lui, et ce regard, destiné à Lise, fut intercepté par Marthe, qui pâlit légèrement. Les adieux officiels ne permettaient plus ni paroles ni gestes; c'était fini. L'expédition n'était pas encore partie de fait, mais elle l'était déjà selon la loi.

Relieff sauta sur son cheval, et d'une voix un peu altérée, mais sonore et retentissante, il commanda :

— Les drapeaux en avant! Formez la colonne d'attaque!

Les drapeaux, retirés de leur fourreau de cuir, se déployèrent au soleil; le prêtre fit le signe de la croix sur eux et les drapeaux s'inclinèrent. Puis Relieff se plaça au centre de la colonne.

— Marche! cria-t-il.

La colonne s'ébranla. Il y a toujours une certaine solennité triste à l'aspect d'un troupeau d'hommes qui s'en va à une destinée incertaine. Le gouverneur et les autres témoins du départ suivirent lentement des yeux la troupe qui disparaissait peu à peu derrière les arbres, et ils étaient silencieux et pensifs. Un quart d'heure se passa ainsi. La colonne ne se voyait plus sur la route que comme une légère ligne grise et mobile; mais le son du tambour arrivait encore à l'oreille. Dix minutes encore, et l'on n'entendit plus rien.

— Que Dieu leur donne la victoire! répéta Molotoff. C'est un brave cœur que ce Relieff! mais quelle diable d'idée a-t-il eue là? Marthe, vous qui avez été sa confidente dans cette affaire, savez-vous ce qui l'y a poussé?

Marthe eut un signe expressif de dénégation.

— Il aura voulu donner aux Kiptchaks des leçons de civilisation, dit Bassalsky en riant : il aime beaucoup à donner des leçons.

Lise sourit, mais Marthe avait froncé le sourcil.

— Ses conseils sont pourtant bons à suivre, dit-elle durement.

Lise la regarda, étonnée.

— Monsieur Bassalsky l'a dit sans mauvaise intention, madame!

— Mais moi non plus, mademoiselle, dit Marthe en riant, je n'ai contre M. Bassalsky aucune intention mauvaise.

On remonta en voiture.

— Pourquoi diable s'est-il allé fourrer dans cette bagarre? pensait Molotoff en prenant place aux côtés de sa femme.

X

LE CAMP[1]

La soirée est étouffante; pas un souffle dans l'air, pas un nuage qui passe; un brouillard de chaleur, qui flotte dans l'atmosphère, teint de violet l'azur du ciel, et donne une nuance rougeâtre à tous les objets; des monticules de sable, jaunes et cunéiformes, pareils à d'immenses taupinières, s'étendent à perte de vue en ligne droite et non interrompue. Quelques bouquets d'herbe brûlée par le soleil, et qui semblent être des touffes de cheveux appartenant à quelques géants, à demi ensevelis, croissent entre les monticules. Aussi loin que l'œil peut atteindre, une steppe sans limites, grise, poudreuse et plate; au centre de la steppe un ruban argenté: c'est l'Amou-Deria, fleuve qui vient d'un monde inconnu et mort comme lui. Des joncs noirs et brisés, et un peu d'écume qui passe avec rapidité sur l'eau, près des bords, témoignent seuls du mouvement de cette masse liquide, qui, à première vue, paraît immobile. Dans l'air pas un gazouillement, dans l'eau pas le moindre poisson qui joue; les moustiques eux-mêmes ne forment pas, à cette heure, la couche bourdonnante et grisâtre qui semble être, d'ordinaire, un deuxième fleuve coulant dans l'air, parallèlement au cours de l'Amou-Deria: les ailes ramassées et leur dard acéré piqué contre le jonc des roseaux, ils pendent lourdement, endormis et inoffensifs.

Tout, aux environs, est muet et mort; cependant des milliers d'hommes sont là, rassemblés en un camp nombreux, qui n'attendent

[1] Cette description du camp des Turcomans est tirée presque textuellement d'une description analytique faite par M. Karozine dans son intéressant ouvrage (écrit en langue russe), intitulé : *Sur les limites extrêmes*, et publiée dans la revue russe *Diélo*. (*Note de l'auteur.*)

qu'un signal pour se précipiter sur la steppe et remplir cette morne solitude de bruit et de carnage.

Des bords du Mourgab, de Merv, de Khiva, des golfes de la mer Caspienne et des sables de Khizil-Khouma, les nomades à demi sauvages se sont donné rendez-vous sur la rive de l'Amou qui appartient encore à l'émir de Bokhara. Hier encore rivaux et guerroyant entre eux, ces peuples se sont ligués, au nom de l'Islam, et à la voix de leurs émirs et de leurs oulemàs, contre l'ennemi commun, les Russes.

Une longue presqu'île sablonneuse s'avance dans l'Amou-Deria, un peu en aval du rang des monticules ; on l'aperçoit blanchir au milieu d'une forêt impénétrable de roseaux qui l'entoure des deux côtés, comme un mur de palissades ; elle forme une pointe aiguë qui s'enfonce dans le fleuve en se rétrécissant toujours, puis elle disparaît sous l'eau pour reparaître de nouveau, en s'élargissant jusqu'à la rive russe. C'est le gué de l'Amou ; on peut le reconnaître à la couleur de l'eau, qui change et devient limpide aux endroits où elle n'est pas profonde.

La presqu'île est habitée au moment où nous reprenons le cours de notre histoire, mais on croirait qu'elle ne l'est que par des fantômes, tant le silence y est profond. Des bâtons longs, flexibles, ornés de panaches de crin de cheval à l'un de leurs bouts, sont plantés en terre formant plusieurs lignes droites et parallèles : ce sont des piques. Sur le sable, des armes et des brides enrichies d'argent et incrustées de turquoises, gisent éparpillées, en désordre. De distance en distance, accroché à trois piques qui forment un faisceau, un bouclier peint en bleu et orné de monnaies d'or, brille au soleil comme une étoile tombée du ciel. Derrière la ligne des piques, à l'endroit où la presqu'île se confond avec le territoire boukarien, une troupe de chevaux paissent en liberté ; leur tête, petite et intelligente, est inclinée vers la terre, et leur dos, malgré la chaleur, est recouvert d'épaisses couvertures de laine. Ce sont tous des étalons. A l'approche d'un inconnu, ils se serrent les uns contre les autres, en agitant d'un air menaçant leurs oreilles pointues.

Plusieurs brasiers sont symétriquement disposés au bord de l'eau, du côté où la presqu'île s'enfonce dans l'Amou ; de hautes théières en cuivre sifflent en bouillant sur la cendre ; des hommes sont groupés autour de chaque brasier. Ils sont vêtus de robes aux couleurs variées et éclatantes, ensevelies dans de longs pantalons de cuir à broderies de soie. Leur aspect est théâtral et étrange, et leurs chapeaux en feutre gris, pointus et à larges bords, rendent plus farouches encore leurs figures osseuses et barbues.

Un grand narghilé en coloquinte, appelé chelam, circule parmi

ces hommes, qui le fument à tour de rôle sans échanger une parole.

Ce sont des Turcomans Noïrs des environs de Merv. Sauvages et taciturnes, ils n'aiment pas à frayer avec leurs voisins. Obéissants à la voix de leurs prêtres, ils sont venus au secours de leurs coreligionnaires, que la veille encore ils devaient attaquer; ils sont venus, mais sans jamais consentir à fraterniser avec ceux que, de tout temps, ils ont été habitués à mépriser. Tout étranger est considéré par eux comme un ennemi; le meurtre et le pillage sont leurs plaisirs; brigands et pillards depuis la création du monde, ils ont un courage indomptable; chez eux on coupe la langue à ceux qui prononcent le mot « peur, » introduit, disent-ils, dans leur idiome par les esclaves à tête noire (prisonniers persans).

Derrière la presqu'île, des tentes grises, noires, rondes, ovales, les unes plates, les autres élevées, s'étendent au loin dans la steppe, en formant ici un échiquier, là une ligne courbe, plus loin une ligne droite, ailleurs un carré. A cinq cents pas à peu près du campement des Turcomans Noïrs, on aperçoit des tentes triangulaires, ou plutôt des cahutes faites à la hâte avec des roseaux. Ces tentes sont disséminées pêle-mêle, et on entend en sortir çà et là le cri plaintif d'un enfant. C'est la place que se sont choisie les Kirghises et les Kiptchaks. Des chameaux passent par-dessus les cahutes leur long cou disgracieux et leur bouche barbouillée de salive verdâtre; des petits chevaux errent en liberté entre les pieux des tentes, dévorant avec avidité quelques brins d'herbe desséchée. Chevaux et chameaux sont sellés. Des marmites en terre, pleines d'une sorte de ragoût de mouton, fument çà et là sur les charbons à moitié éteints. Des pieds chaussés de bottes jaunes ou vertes, à talons de fer pointus, sortent de dessous les cahutes et indiquent la présence d'êtres humains à l'intérieur: les Kirghises dorment pour la plupart dans l'attente du repas du soir. Une femme, jeune encore, mais d'une horrible saleté, raccommode devant une cahute un pantalon de cuir; deux gamins nus, à la tête rasée, au ventre pendant, rongent un os de cheval qu'ils tiennent chacun par un bout.

Les joncs qui bordent la rive de l'Amou s'écartent brusquement. Un homme aux proportions athlétiques s'achemine vers le camp des Kirghises. Il marche lentement, la tête inclinée, voûté, gémissant; une courroie de cuir maintient sur son dos une liasse de joncs et une outre pleine d'eau; sa longue barbe, noire et crépue, qui lui descend jusqu'à la poitrine, balaye le sable de la steppe, et un large filet de sueur découle de son front aux veines gonflées. C'est un esclave persan. L'heure du repos n'a pas encore sonné pour lui : elle ne sonnera qu'au moment du repos éternel.

Après les cahutes des Kirghises est le camp des Ouzbegs. Des

rues séparent les tentes en feutre gris, quadrangulaires, presque élégantes. Un homme coiffé d'un turban blanc pérore devant une de ces tentes; d'autres hommes assis, debout, courbés ou appuyés contre les pieux des tentes, l'écoutent avec attention. On entend les sons criards d'un instrument de musique.

Entre le camp des Kirghises et celui des Ouzbegs un cri d'agonie a retenti soudain. Un Turcoman a plongé son couteau recourbé dans le ventre d'un Kirghise. Le blessé se tord sur le sable, qu'il rougit de son sang. Ses compagnons le regardent avec indifférence. Le Turcoman remonte sur sa selle au pommeau aigu ; un Kirghise s'approche et lui tient l'étrier.

Plus loin, la steppe est tumultueuse, bruyante; une troupe vient d'arriver; elle s'installe, dresse ses tentes. Les soldats portent un uniforme rouge à col bleu, droit ; un peu plus sales que les Kirghises, ils ont une tournure moins martiale que celle des Ouzbegs. C'est l'avant-garde de sarbares de l'émir de Bokhara précédant l'armée qui s'avance.

Beaucoup d'autres nomades sont encore rassemblés sur ce point de la steppe ; partout on voit des têtes de chevaux, les longs cous des chameaux ; et, au loin, jusqu'à l'endroit où la terre se confond avec le ciel, des nuages de fumée noire s'élèvent en spirales vaporeuses.

La température, cependant, s'était un peu rafraîchie; d'argenté, le fleuve devenait pourpre aux rayons du soleil couchant. Alors, quatre hommes apportèrent un tapis carré qu'ils placèrent sur le sable, au bord de l'eau. Les nombreux Ouzbegs qui les suivaient formèrent un cercle; un jeune homme, presque un enfant, sortit de leurs rangs et sauta sur le tapis. Il était vêtu d'une chemise rouge qui lui descendait jusqu'aux chevilles ; une calotte, également rouge, brodée d'or, posée sur le sommet de sa tête, laissait échapper deux longues tresses de cheveux noirs, dans lesquelles des monnaies d'or et des verroteries s'entrelaçaient en dessins bizarres; ses pieds et ses bras étaient nus. Les traits de ce jeune homme étaient beaux, efféminés, son visage complétement épilé; ses yeux brillants, son regard effronté et cruel.

C'était un bardjà (danseur). Il s'appelait Cor-Orlou, et la gloire de son nom, répandue dans tout le Turkestan, avait même, dit-on, traversé l'Indo-Koueb. Il écarta les Ouzbegs, qui le regardaient de trop près, d'un geste empreint d'une autorité royale ; puis il commença ses exercices. Il piétina d'abord sur la même place, s'avança d'un pas lent, tournoya autour du tapis, en donnant à tout son corps des oscillations savantes ; enfin, s'arrêta tout à coup, se cambra, se renversa en arrière ; sa tête alla toucher le tapis, et ce

mouvement dessina ses formes sveltes, sous les plis lâches de sa chemise, qu'il souleva un peu. Un tonnerre d'applaudissements accueillit ce tour de force; le bardjà se releva et rentra dans le groupe d'un pas lent et majestueux. L'enthousiasme était à son comble. Les Ouzbegs l'accablèrent de caresses; les plus éloignés saisissaient pour les embrasser ses mains, les tresses de ses cheveux, les pans de sa chemise. Il alla au loin, et se coucha en rond sur un tapis disposé à cet effet. Les Ouzbegs se reformèrent en cercle, pour voir d'autres danseurs, d'une réputation moindre que celle de Cor-Orlou.

Peu à peu la nuit tomba, l'obscurité envahit la steppe. Quelques gerbes de joncs secs flamboyèrent, en éclairant le paysage d'une lumière vacillante et fantastique. Ces gerbes se consumèrent rapidement, et tout redevint sombre. Sur d'autres points, d'autres foyers lancèrent dans l'air leur flamme jaune, enveloppée d'une colonne noire de fumée.

Le ciel se couvrit d'une myriade d'étoiles ; un brouillard bleu voltigea au-dessus de l'Amou-Deria. De gros poissons venaient jouer sur la surface du fleuve, attirés par la lumière des feux allumés.

Cependant la presqu'île restait toujours aussi sombre et aussi silencieuse. De petits feux tremblotants apparaissaient et disparaissaient entre les roseaux, et, dans le rayon de leur clarté, de grandes ombres se mouvaient lentement.

A la pointe même de la presqu'île, quatre Turcomans étaient couchés auprès de leur foyer déjà éteint. L'un d'eux se leva tout à coup sur son séant, mit une de ses mains sur ses yeux et plongea son regard à travers l'ombre dans la direction du fleuve. Un hennissement s'était fait entendre, venu de la rive russe. Le nomade regarda avec persistance, et il vit quelques cavaliers traverser le gué.

— Eh! cria-t-il à son camarade, Hussein! vois!

Hussein se souleva et interrogea de l'œil l'obscurité.

— Ce sont les nôtres! dit il en se recouchant. J'ai reconnu à son étoile blanche l'étalon noir de Yacoub!

Un cheval sortait de l'eau et posait déjà ses sabots dans la cendre éteinte.

— C'est toi, Yacoub? demanda le premier urcoman.

— Oui!

— Tu rapportes du butin?

— Non! Nous avons aperçu une colonne russe qui se dirige ici; elle sera cette nuit même en face de vous... Nous avons été obligés de fuir!

Les quatre Turcomans s'étaient levés.

— Les Russes! Où? combien? comment? demandèrent-ils ensemble.

Yacoub haussa les épaules :

— Le serdar est-il au camp? demanda-t-il.

— Il vient de rentrer, de retour de chez le chef des sarbares de l'émir.

— J'y vais!

Yacoub voulut s'éloigner.

— Attends! crie le premier turcoman, dis-nous un peu...!

— Je le dirai au serdar! Vous autres, soyez prêts. Il faudra en découdre demain!

— Bon!

— Yacoub! demanda Hussein, Haikoullah est-il avec vous?

— On a tué ton Haikoullah!

— Tué!... Vous avez donc été vus par les Russes?

— Non! mais il s'est avancé trop près de la colonne, il a été aperçu, et une balle l'a jeté à terre.

— Mort! et les vingt tomans qu'il me doit?

— Il te les payera au paradis.

— Avez-vous son cheval, au moins?

Yacoub ne daigna pas répondre; il se dirigeait vers une tente rouge située à l'autre extrémité de la presqu'île. L'étalon noir marchait avec précaution pour ne pas écraser les nomades couchés, qui ne se dérangeaient même pas. Hussein cependant ne se tint pas pour battu; il allongea ses mains en entonnoir et hurla à tue-tête :

— Son cheval!... l'avez-vous?

— Non! répondit Yacoub.

Hussein se leva, alla à ses armes, les boucla et se dirigea vers la steppe en murmurant :

— Il faut que je vole un cheval à quelque porc ouzbeg! Je ne puis pas commencer la campagne par une perte de vingt tomans!

Les hennissements et la conversation des deux Turcomans avaient réveillé quelques dormeurs; bientôt un noyau se forma autour de la cendre. On parlait des Russes, de la bataille prochaine.

La troupe entière de Yacoub sortit de l'eau.

— Veillez! crièrent les cavaliers en traversant le camp. Les Ourousses approchent!

— Veillez! veillez! répétèrent les Turcomans les uns aux autres.

Tout le camp fut bientôt sur pied; autour du foyer de Hussein une trentaine d'individus se mirent à fumer leur chalam commun.

— Ouroumbay! dit le premier Turcoman à un vieillard encore vert qui s'approchait du groupe, nous allons passer la nuit; dis-nous une de ces histoires que tu contes si bien.

— Oui! oui! nous t'en prions tous.

Ouroumbay sourit, s'assit par terre, caressa sa barbe grise.

— C'est bon, dit-il, je commence.

XI

LE CONTE D'OUROUMBAY.

« — Il y a de cela bien longtemps... dit Ouroumbay.

« Il s'arrêta et réfléchit.

« — Oui, il y a de cela bien longtemps, continua-t-il avec conviction, le désert que nous appelons « destructeur de la vie » était une vallée fertile et cultivée...

« — Oh! oh! firent plusieurs voix incrédules.

« Ouroumbay jeta autour de lui un regard olympien.

« — Était une vallée fertile et cultivée, reprit-il. Allah l'avait probablement voulu ainsi. Cette vallée était habitée par un peuple industrieux et riche, et gouverné par un roi indépendant. Timourleng régnait sur l'univers.

« Vous me demanderez probablement comment il se pouvait qu'il existât dans le monde un roi indépendant quand Timour vivait encore? »

— C'est vrai! nous te demanderons cela, répondit sérieusement un des auditeurs.

« — Un jour que notre boiteux traversait la vallée, et qu'il faisait aussi chaud qu'il a fait aujourd'hui, il eut envie de boire du koumyss. Il regarda autour de lui et n'aperçut pas une habitation à la ronde.

« — J'ai soif! dit-il aux princes qui l'entouraient, qu'on aille me chercher du koumyss chez quelque habitant de ce pays.

« Vingt cavaliers se détachèrent de sa suite et s'éloignèrent au galop; un seul d'entre eux se dirigea au trot dans la direction d'un troupeau de cavales que son œil perçant avait distingué à l'horizon. Timour remarqua cette lenteur, et il dit à ceux qui l'entouraient :

« — Voici un esclave qui n'est pas pressé de satisfaire au désir de son maître! Quand il sera de retour, il sentira le poids de ma colère.

« Les princes de la suite tremblèrent au froncement des sourcils de leur maître, et chuchotèrent entre eux. Timour se renferma dans un silence menaçant.

« Quelques minutes s'écoulèrent. Toujours altéré, Timour tourmentait son cheval d'impatience, et les guerriers mongols s'entre-regardaient avec terreur. Un nuage de poussière apparut alors au loin; un cavalier accourait à toute bride, et après avoir arrêté brusquement son cheval devant le conquérant, il s'inclina avec grâce sur sa selle et lui tendit un vase rempli de koumyss.

« Quand Timour eut bu, il enveloppa d'un regard bienveillant celui qui avait apporté le breuvage, mais quand il le reconnut, son visage se rembrunit aussitôt.

« — Pourquoi, dit-il d'une voix tonnante, as-tu mis tant de lenteur à exécuter mes ordres? Tu as plus de chance que de mérite d'avoir, le premier, découvert une habitation.

« — Souverain maître du monde, répondit le cavalier, je n'ai pas cherché d'habitation; si je me suis éloigné au trot, c'est que j'avais vu un troupeau de cavales qui paissaient au pied des montagnes, et je craignais de les effaroucher par une course trop précipitée. Quand je les atteignis et que j'eus pris son lait à l'une d'elles, je suis allé à la recherche d'une herbe qui croît dans cette vallée et qui a la propriété de transformer instantanément le lait en koumyss. Alors je suis revenu au galop vers Ta Sublime Majesté, car, en agissant ainsi, je savais que je t'épargnerais quelques secondes d'attente.

« Le visage de Timour redevint bienveillant.

« Tu connais bien ce pays? demanda-t-il.

« — J'y suis né! seigneur!

« — C'est bien, je t'en fais don! Tu régneras sur cette vallée sans me payer aucune redevance ni tribut.

« Kouli-Khan, c'est ainsi qu'on l'appela désormais, régna tranquille et heureux pendant trente années; quand Timour fut mort et que les peuples soumis à son sceptre voulurent secouer le joug, Kouli-Khan réprima leur révolte au nom du souverain défunt; puis, quand la puissance de Timour s'écroula sous ses descendants, il se proclama roi et maître du sol. Ses possessions s'étendaient depuis les montagnes de la Chine jusqu'au lac Aral et jusqu'à la mer Caspienne.

« Kouli-Khan vécut longtemps; il vieillit puissant et respecté. A la fin de sa vie, Allah, qui veut que tout homme ait sa part de douleurs ici-bas, lui envoya un désir qui se transforma bientôt en douleur. Kouli-Khan avait un fils, le prince Yomond, qu'il aimait comme Allah aime le Prophète, et auquel il destinait son trône et toutes ses richesses. Le prince était beau comme la pleine lune, aimable, instruit, brave, mais il n'avait jamais voulu se marier. Chaque fois qu'on lui proposait un mariage, il sortait du palais et on ne le voyait plus de la journée. Ce n'est pas que le prince fût sauvage ou qu'il n'aimât pas les femmes; il semblait au contraire aimer ces propositions, mais chaque fois qu'on lui en parlait, il disparaissait d'une façon gaie, charmante, affable, mais il disparaissait. Kouli-Khan avait consulté les devins, les astrologues, les mollahs; personne n'avait rien su lui répondre. Le khan se désespérait; Yomond était son fils unique, et sa race s'éteignait avec lui. Cependant, comme le khan

était avant tout un prince juste, il ne voulait forcer son fils en rien; Yomond continua de jouir de la plus complète liberté et les immenses trésors de son père étaient toujours à sa disposition.

« Le jeune prince était grand chasseur ; il avait fait fabriquer soixante flèchesd'or à pointes de diamant. Malgré les richesses dont il disposait, le prince ne pouvait jeter au vent de pareils trésors; aussi il s'était imposé la loi de retirer ses flèches des blessures qu'elles avaient faites au gibier qu'il poursuivait nuit et jour. Depuis cinq ans qu'il chassait ainsi, il avait abattu cinquante tigres, cent dix sangliers, plus de cinq cents hémiones et peut-être mille loups, sans compter le menu gibier, et il n'avait perdu que trois de ses flèches.

« Ouroumbay s'interrompit et prit le chelam d'un de ses voisins pour en tirer quelques bouffées. Le groupe qui l'entourait était devenu nombreux, plusieurs nomades, réveillés par la nouvelle de la bataille prochaine s'étaient approchés ; deux ou trois cavaliers de passage, arrêtés derrière le groupe, leurs longues piques plantées en terre, penchés sur le cou de leurs chevaux immobiles, prêtaient une oreille attentive au conte du vieillard.»

— Pourquoi le prince ne voulait-il pas prendre femme? demanda un de ces cavaliers au conteur, quand il l'eut vu rendre le chelam à son voisin.

« — Je vais vous le dire, répondit Ouroumbay. Un jour, le prince, entraîné par la poursuite d'un sanglier, s'éloigna un peu plus que d'ordinaire du palais de son père; l'animal qu'il poursuivait disparut dans une gorge. Le chasseur, qui ne voulait pas abandonner la poursuite, s'y engagea derrière lui, mais il le perdit bientôt de vue. La gorge où il avait pénétré était un passage étroit ; elle allait en s'élargissant toujours, pour aboutir à un lac resserré entre des rochers d'une hauteur prodigieuse. Yomond était si fatigué que, perdant l'espoir de retrouver son gibier, il s'assit au bord du lac avec l'intention de se reposer un peu; il avait déjà vu cet endroit, mais ce jour-là il lui parut si beau et si calme, les rochers lui semblèrent avoir une teinte violette tellement majestueuse, l'eau lui parut si pure et si limpide qu'une envie insurmontable le prit de se baigner. Il posa son arc à terre et commença à se débarrasser de ses vêtements. Comme il était en train de se déchausser, un léger bruit lui fit tourner la tête.

« Sur la surface polie du lac, à quelques brassées à peine du rivage, une femme se baignait en jouant avec l'eau, qu'elle transformait en pluie, dont elle s'enveloppait comme d'un nuage d'argent. Yomond poussa un cri de surprise et d'admiration. Les longs cheveux blonds de la baigneuse, diaprés çà et là de

gouttes brillantes, semblaient un tapis d'or à paillettes d'argent, sur lequel aurait été posée une tête de houri. Une conque en nacre, incrustée de turquoises et de rubis, ornée d'un éventail d'algues marines, traînée par quatre brochets d'une taille gigantesque, suivait tous ces mouvements. Autour de la conque, des milliers de petits poissons formaient une ceinture vivante de leurs têtes plates et de leurs museaux pointus et blancs qu'ils avaient sortis de l'eau.

« Au cri de Yomond, la baigneuse et la conque plongèrent, puis reparurent au loin ; la baigneuse était dans la conque, et les brochets se dirigeaient de toute la force de leurs nageoires vers la rive opposée du lac. Le prince, qui ne s'effrayait ni ne s'étonnait jamais de rien, avait eu le temps de ramasser son arc ; une flèche siffla, un brochet blessé montra un instant son ventre blanc et expira en couvrant l'eau de globules rougeâtres; une deuxième flèche partit de l'arc de Yomond, et un second brochet fut atteint à son tour. La conque ralentit visiblement de vitesse ; trop lourde pour les deux poissons qui restaient, elle n'avançait que lentement. Yomond s'était jeté à l'eau et il gagnait rapidement du chemin ; la jolie baigneuse suivait tous ses mouvements d'un regard suppliant et terrifié à la fois. Elle lui parut tellement belle ainsi affaissée, qu'il redoubla d'efforts et en trois brassées il lui fut possible d'entourer la conque de ses bras. Les brochets tournèrent vers lui leur mâchoire garnie de dents aiguës et s'apprêtèrent bravement à la lutte; de deux coups de son poignard recourbé, le prince éventra les derniers défenseurs de la jeune femme, qu'il saisit dans ses bras au moment où la conque échouait sur le sable.

« A peine le prince eut-il touché le corps de la femme qu'il avait poursuivie avec tant d'ardeur, qu'il recula avec un mouvement de surprise : il avait touché un corps froid, mou et inanimé; il était resté sur ses mains un peu d'écume parfumée, et ses deux bras avaient laissé une trace bleuâtre sur ceux de la baigneuse. Yomoud la regarda ; elle était pâle, exténuée, râlante.

« — Prince, dit-elle dans le plus pur dialecte arabe, et d'un ton de reproche navrant, je vous aime, et vous me tuez.

« Yomond, désespéré, voulait répondre, s'excuser; il n'en eut pas le temps : un cri épouvantable retentit dans les airs, et un génie d'une taille colossale apparut sur la rive. Sa tête dépassait les plus hautes cimes de la terre, et des nuages noirs, qu'il avait accrochés dans sa course précipitée, pendaient à sa longue barbe blanche, qui semblait une forêt de peupliers couverte de frimas.

« — Ma fille! cria-t-il.

« Le prince tomba par terre, le tympan brisé, et les montagnes tremblèrent, ébranlées sur leur base par cette voix puissante.

« Le génie, pour pouvoir soulever sa fille, qui, les yeux fermés, expirait déjà, rétrécit sa haute taille, et il devint en une seconde de la hauteur d'un arbre à peine ; mais une larme qu'il n'avait pas eu le temps de retenir et d'enchanter, tomba de sa paupière avec un bruit mat et alla se confondre avec les eaux du lac. Le lac bouillonna, la conque se trouva de nouveau à flot, et Yomond reprit ses sens au contact de cette eau tiède et salée.

« La jeune fille, elle aussi, se sentit revivre :

« — Ne me gronde pas, père, dit-elle d'une voix mourante, je l'aime !

« Le génie la saisit entre ses bras, posa ses lèvres sur les traces que les mains de Yomond avaient laissées sur son corps, et ces traces disparurent.

« — Malheureuse enfant, dit-il, je t'avais cependant défendu de te risquer sur la terre où vivent ces hommes si méchants et si brutaux ! Comme il t'a froissée, le cruel !

« — Tu m'as touchée, et me voilà guérie, père.

« — Oui ; mais tu connais le sort qui t'est réservé : tu dois te changer en écume avant que l'année soit écoulée, ou lier ta destinée à celle du misérable avorton qui gît là.

« Et le génie poussa du pied le prince, toujours étendu.

« A cette insulte, Yomond bondit. Il n'avait jamais connu la peur, et son évanouissement n'avait été causé que par les éclats de cette voix surnaturelle, qui avait brisé toutes ses facultés, sans l'effrayer cependant.

« — Tout génie que tu es, s'écria-t-il en portant la main à son poignard, je te ferai rentrer tes paroles dans la gorge !

« Le génie éclata de rire et toisa avec mépris le jeune homme. Mais sa fille leva sur le prince un regard caressant.

« — Père, dit-elle, il est beau et intrépide ! Donne-le-moi !

« — Écoute, atome de poussière !

« Yomond voulut s'élancer encore ; mais il sentit qu'il ne pouvait remuer, et il lui sembla que l'eau qui mouillait ses genoux se serrait contre lui en masse compacte et enfermait ses pieds comme dans un étau. Il comprit que la lutte était impossible.

« — Il n'est pas généreux à toi, puisque tu es le plus fort, de m'insulter, dit-il. Je regrette le mal que j'ai pu faire involontairement à ta fille, car je la trouve belle et je l'admire. Je l'ai poursuivie... j'en avais le droit ; car ici je suis le maître du sol.

« Le génie rit une seconde fois. Son rire, où il y avait encore des larmes, était effrayant à entendre.

« — Maître du sol ! dit-il. Regarde autour de toi !

« Yomond tourna la tête. Le lac avait disparu ; devant lui était la

mer houleuse, immense, sans bords, sans horizon, et en face, des montagnes tantôt arides et rocailleuses, tantôt recouvertes d'une végétation inconnue.

« — C'est bien, dit-il; mais j'aime ta fille. Donne-la-moi, je l'épouserai.

« — Te la donner, misérable orgueilleux!... Oui, tu l'épouseras, puisque Allah l'a ainsi ordonné; mais je te donnerai à elle, et non elle à toi!... Sais-tu seulement qui je suis?

« — Non; mais peu importe. Je ne suis pas ton esclave.

« — Tu es en mon pouvoir, et tu es à six cent mille tasches[1] de ton pays... Je suis le prince des eaux souterraines; c'est moi qui rends ta vallée riche et fertile, et c'est ainsi que tu me prouves ta reconnaissance! Je suis un bon génie, et tout à l'heure encore j'ai contemplé la face d'Allah et j'ai causé avec le saint Prophète.

« A ces mots, Yomond, qui était pieux, voulut se prosterner. Les eaux qui, quand il avait essayé de se révolter contre le génie, l'avaient retenu prisonnier, lui laissèrent accomplir son acte d'adoration. Yomond se sentit libre; il regarda le génie, et il lui parut que sa figure n'était plus ni aussi sévère ni aussi méprisante.

« — C'est bien, dit le génie, tu crains Allah! Écoute-moi! Dieu, dans sa sagesse, en nous donnant la puissance et la force, a voulu que tout ce que nous créons à notre tour, et qui sort de nous, soit faible. Ainsi, je puis t'écraser de mon souffle, et tu peux par ton simple contact réduire ma fille en écume! Allah seul est grand! Pour que tu puisses épouser ma fille, il faut que je l'enchante, et je n'ai le droit de l'enchanter que lorsque tu m'auras juré de souscrire aux conditions imposées par moi.

« Yomond regarda la baigneuse; elle était d'une beauté radieuse et surhumaine. Il acquiesça de la tête.

« — Le serment que je te demande est terrible : tu jureras sur la tête du Prophète et sur la miséricorde d'Allah!

« Yomond frissonna, mais il prononça le serment.

« — Voici mes conditions, dit le génie. Tu ne connaîtras aucune autre femme. Tu ne verras ma fille que les jours où on t'aura proposé un mariage; jamais tu ne la verras plus d'un jour. Chaque fois qu'on te proposera un mariage, tu ne manqueras pas de venir au bord du lac où tu l'as vue pour la première fois. Jamais tu ne révéleras à personne le mystère de son existence.

« — Je le jure!

« — A ces conditions, nous pouvons encore être heureux tous les trois. Mais si tu manques à ton serment, ma fille mourra à l'in-

[1] Kilomètres.

stant même, tu seras maudit par Allah, et je me retirerai de dessous ta vallée, qui deviendra un horrible désert aride et sablonneux. Tu engages donc par ton serment ton salut éternel, la vie de ma fille et le bonheur de tous tes sujets ! Songes-y !

« — Je le renouvelle encore de mon plein gré ! s'écria Yomond avec enthousiasme.

« C'était la troisième fois qu'il jurait.

« Alors il se trouva transporté dans une salle splendidement éclairée, aux côtés d'une femme délicieusement belle. Il reconnut la baigneuse, mais la baigneuse femme, cent fois plus séduisante que l'apparition impalpable et surnaturelle qui l'avait charmé. Le génie avait disparu. Au bout de vingt-quatre heures, Yomond se retrouva au bord du lac.

« Il vécut de cette vie pendant sept années et fut parfaitement heureux, il tint religieusement son serment. Il était resté sourd aux prières et aux supplications de son père, froid aux charmes de cent femmes qu'on lui avait proposées pour épouses.

« En ce temps-là, Tchandor-Khan, chef des Turcomans Noïrs, était père d'une fille merveilleusement belle. Les Turcomans d'alors étaient ce qu'ils sont aujourd'hui, fiers, courageux, et libres comme l'air. Leur indépendance séculaire... »

— Pour conserver cette indépendance, il faut songer à la défendre, au lieu d'écouter des contes ! cria tout à coup une voix impérieuse derrière le groupe des Turcomans.

Les nomades se retournèrent avec vivacité, prêts à châtier l'insolent qui les apostrophait ainsi ; mais ils baissèrent la tête à la vue d'un cavalier magnifiquement vêtu, couvert d'un filet d'acier ajusté à sa taille, et dont les mailles brillaient comme des paillettes d'argent sur son bachlick pourpre.

— Le serdar ! chuchotèrent-ils.

— Je vais finir ton conte, vieillard, dit le serdar. La faiblesse de Yomond fut cause de la ruine de son pays. La faiblesse et l'apathie de Mozzafar a permis aux Russes d'entrer à Samarcande. Les Turcomans Noïrs, s'ils suivent ces exemples, pourront, eux aussi, devenir esclaves de l'infidèle. Debout, Tchandors, Tekkés, Salors, debout ! Le serdar vous attend dans une heure sur la rive russe de l'Amou-Deria.

Il passa au galop ; derrière lui, une troupe nombreuse entra dans le fleuve et suivit le gué. Le groupe des Turcomans s'était dispersé : chacun était allé à la recherche de ses armes et de son cheval. Les deux derniers cavaliers de l'escorte du serdar entraient dans l'eau. L'un était un djiguitt turcoman, l'autre un des officiers sarbares réguliers de l'émir.

— Eh bien, Hahib, disait l'officier, qu'auras-tu à transmettre au seigneur Mohammed?

— Rien encore. Allah le protége... Ce soir peut-être,... dans la mêlée...

Les cavaliers disparurent dans l'obscurité. La limpidité du gué de l'Amou fut troublée cette nuit-là : pendant deux heures, des ombres de chevaux et d'hommes traversèrent le fleuve, puis tout rentra dans le silence; la presqu'île redevint solitaire, et quelques os rongés, une pipe oubliée, des amas de cendre encore tiède, et le cheval de Hussein, qui errait comme une âme en peine en attendant le retour de son maître, témoignaient seuls du passage de l'homme sur cette rive désolée. Le camp des Kirghises et des Kiptchaks était toujours aussi gai et aussi bruyant, et les feux allumés éclairaient au loin la steppe.

XII

LA BATAILLE.

La nuit finissait; l'obscurité, au moment d'être vaincue par la lumière, répandait sur la steppe son ombre la plus épaisse. Le fleuve était redevenu limpide; les feux du camp des nomades se mouraient, en lançant de distance en distance des gerbes de clarté sur l'eau verdâtre et immobile. Le silence était absolu, profond, pesant.

Vers cinq heures du matin, quatre silhouettes blanches se dessinèrent sur la rive russe de l'Amou-Deria : c'étaient des soldats. Après avoir exploré l'obscurité d'un regard rapide, ils entrèrent dans l'eau, puis avancèrent avec précaution; quand ils furent à peu près au milieu du fleuve, ils se retournèrent pour faire de leurs fusils un signe probablement convenu; car, à ce signe, deux cavaliers se détachèrent des monticules derrière lesquels ils étaient cachés. Les cavaliers suivirent le gué sur la trace des soldats; les chevaux semblèrent comprendre la nécessité de la prudence : ils ne hennissaient pas, et le léger clapotis qu'ils produisaient dans l'eau n'était pas suffisant pour éveiller l'oreille la mieux exercée.

Quand les cavaliers arrivaient au milieu du fleuve, les quatre soldats étaient déjà sur la rive opposée.

Alors une colonne de mille hommes à peu près, qui avait suivi la marche des cavaliers, entra dans l'Amou-Deria. Les soldats tenaient leurs fusils au-dessus de leurs têtes, et ils marchaient avec la plus grande circonspection sur la pointe des pieds. Arrivés à la presqu'île récemment abandonnée par les Turcomans Noirs, les deux cavaliers

arrêtèrent leurs chevaux, firent volte-face, et suivirent des yeux le passage des troupes. Les vêtements blancs des soldats, qui tranchaient sur le vert foncé de l'eau et sur le noir de la nuit, faisaient ressembler la colonne à une légion de spectres enveloppés dans leurs linceuls; leur marche silencieuse augmentait encore l'illusion. Tout était calme et muet alentour; le camp des Kirghises et des Kiptchaks dormait en paix à la lueur des feux mal éteints.

— Les sauvages ne se doutent de rien, major, dit un des cavaliers. Notre entreprise réussira certainement. Ce matin encore, je doutais du succès de l'expédition, tant nous nous sommes avancés loin!

— Que voulez-vous, capitaine, j'ai dû obéir aux ordres de mes chefs! Si je me suis avancé jusqu'ici, ce n'est qu'après avoir envoyé courrier sur courrier à Tachkend. Ce soir encore, j'ai reçu un message du gouverneur général, qui m'annonce l'arrivée d'un régiment d'infanterie et de huit pièces d'artillerie destinés à nous renforcer. Ces troupes doivent être ici au point du jour.

— Pourquoi ne les avons-nous pas attendues?

— J'ai ordonné l'attaque, car la nuit paraît favorable à une surprise. Les Kiptchaks ne supposeront seulement pas qu'en si petit nombre nous osions les attaquer, et quand il fera jour, nous serons cinq mille.

— Combien croyez-vous qu'ils soient, major Relieff?

— Vingt-cinq mille à peu près, selon nos espions indigènes.

— Ce n'est pas trop. Si les renforts arrivent à temps, nous serons un contre cinq, et la victoire est certaine.

— J'ai donné ordre aux quatre pièces d'artillerie de se tenir sur notre rive et d'ouvrir le feu dès que le dernier homme de la colonne aura atteint la rive opposée. Ce sera le signal de l'attaque. Les cosaques traverseront l'Amou aussitôt le feu ouvert, et ils se porteront sur cette langue de terre, afin de couper le gué aux fuyards. Nous refoulerons, je l'espère, ces brigands dans leurs solitudes. En cas d'échec, l'artillerie, qui ne traversera pas le fleuve, couvrira la retraite de nos soldats. Approuvez-vous mes dispositions, capitaine?

— Parfaitement.

L'infanterie avait traversé le fleuve; quelques traînards barbotaient encore dans l'eau, mais le gros de la troupe se formait en colonne.

A ce moment, le cheval de Relieff poussa du pied un os rongé et il trébucha dans un amas de cendres. Relieff se baissa pour examiner le terrain.

— Un campement abandonné! dit-il. Qu'est-ce que cela veut dire?

Il n'eut pas le temps de continuer ses observations, un nuage blanc, pareil à une fleur de cotonnier, apparut dans l'obscurité ; une détonation retentit : la steppe se remplit soudain de bruit et de tumulte. Une seconde détonation suivit la première, le camp des Ouzbegs se réveilla en sursaut et des hurlements de surprise et de rage retentirent dans l'air en cent endroits à la fois.

— En avant, marche ! commanda Relieff.

Les Kiptchaks et les Ouzbegs couraient à leurs armes ou à la recherche de leurs chevaux ; mais il était trop tard, comme un clou immense la colonne russe était déjà enfoncée dans le camp. Les joncs craquaient sous la botte des soldats, et les cahutes, trouées par les baïonnettes, s'écroulaient avec un bruit sourd. Quelques cris d'agonie, quelques mugissements lamentables, le cliquetis du fer, le bruit des bombes qui éclataient : les Russes étaient maîtres du camp des Kiptchaks.

Cependant les cadavres n'étaient pas nombreux : une femme sanglante gisait auprès d'une cahute, et dix ou quinze nomades, surpris dans leur sommeil, étaient couchés par terre, la tête fracassée.

— En avant ! commanda Relieff.

La colonne se reforma en attaque, et, précédée de ses officiers, elle marcha dans la steppe. — L'artillerie tonnait toujours, et les bombes, en passant par-dessus les têtes des soldats, allaient éclater au milieu du camp des nomades.

Entre le camp des Kiptchaks et celui des Ouzbegs, dans un espace inoccupé, les fuyards s'étaient groupés, prêts à défendre leur vie ; les Ouzbegs, avertis par les détonations, se préparaient, eux aussi, à repousser l'ennemi.

La phalange russe avançait résolûment.

Les Russes et les Kiptchaks furent bientôt face à face ; le combat dura une heure : les nomades s'enfuirent à pas lents, et laissèrent cinq cents des leurs sur le terrain. Le passage était libre vers le camp des Ouzbegs.

Un premier rayon de soleil éclaira la steppe ; Relieff regarda autour de lui : quarante soldats russes gisaient parmi les cadavres des Kiptchaks ; vu l'inégalité des armes, la lutte avait dû être acharnée.

Le major se haussa sur ses étriers et regarda autour de lui. La rive boukharienne était agitée, les Ouzbegs se formaient en bataille ; derrière eux, une ligne rouge coupait transversalement la plaine : c'était l'armée de l'émir qui s'avançait en colonnes ; la rive russe était, au contraire, calme et déserte ; les quatre canons envoyaient

toujours leurs projectiles, mais derrière eux rien que des monticules de sable rangés en ligne droite et interminables.

Le front de Relieff se plissa ; il interrogea encore l'horizon de la steppe. Jusqu'où son regard put atteindre, il vit des ennemis en masses serrées s'avancer vers le fleuve.

— Oh ! dit-il au capitaine, ils sont nombreux.

Il apostropha les soldats qui essuyaient sur le sable leurs baïonnettes dégouttantes de sang.

— Les bandits sont en nombre, dit-il. La journée sera encore rude, enfants !

Et d'une voix ferme :

— En avant, marche ! ajouta-t-il.

— Vive l'empereur ! crièrent les soldats.

Soudain Relieff sentit que le capitaine le tirait par la manche de son uniforme ; il tourna la tête ; l'escadron des cosaques arrivait au galop, poursuivi par une bande nombreuse qui poussait des cris horribles, en jetant en l'air des poignées de poussière.

— Les Turcomans ! dit-il. Par où ces démons sont-ils venus ?

Les Turcomans s'étaient embusqués derrière les monticules, au nombre de trois mille environ ; ils avaient laissé les Russes s'engager dans le camp. Puis, se précipitant comme une avalanche, ils traversèrent le gué, sans être inquiétés par les artilleurs, qui continuaient à envoyer leurs projectiles dans le camp des Ouzbegs, refoulèrent devant eux les cosaques, et s'avancèrent dans la steppe avec l'intention de couper la retraite à la colonne.

Au même instant, suivant en cela un plan convenu, une autre bande de Turcomans, forte de cinq mille hommes à peu près, arrivait du sud de la steppe pour cerner complétement les Russes. A la tête de cette troupe, un cavalier vêtu de pourpre agitait triomphalement l'étendard vert du Prophète.

Les Ouzbegs caracolaient dans la plaine, et la ligne rouge de l'armée de l'émir s'avançait vers l'Amou en formant à l'horizon un large demi-cercle.

Relieff comprit que la bataille était perdue ; il jugea la situation d'un coup d'œil ; si les deux troupes des Turcomans parvenaient à se joindre, pas un homme de la colonne n'échappait. Il fallait donc, coûte que coûte, traverser le gué et opérer, avant ce moment, une retraite vers la rive russe.

Le temps pressait ; les cosaques n'étaient plus qu'à cinq cents pas, et les cris de ceux qui les poursuivaient arrivaient distinctement aux oreilles. Relieff pouvait déjà distinguer le croissant doré qui brillait sur l'étendard du cavalier rouge, chef de la deuxième troupe.

— Capitaine, dit-il, vous allez prendre le commandement de la colonne et ordonner la retraite.

Arrivé à cent pas de ces Turcomans, Relieff désigna à un second la troupe de la presqu'île.

— Vous commanderez le feu, dit-il, puis vous vous formerez en carré; vous attaquerez ces brigands, vous leur passerez sur le ventre et vous traverserez le fleuve. Une fois sous la protection de notre artillerie, vous pourrez tenir quelques heures, et dans quelques heures les renforts seront arrivés.

— Mais vous, major?

— Moi... je vais mourir!

Et sans donner au capitaine le temps de répondre :

— Halte! commanda-t-il.

La colonne s'arrêta.

— Cent volontaires pour mourir.

Personne ne bougea, mais la colonne s'écria d'une voix unanime :

— Nous sommes prêts.

Relieff fut profondément ému.

— Braves soldats! dit-il. C'est vrai, j'ai tort; tout soldat russe sait mourir.

Et il commanda :

— Que le dixième numéro de chaque rang s'avance.

Les soldats se comptèrent; chaque homme désigné par son numéro s'avançait aussitôt sans murmurer, presque gaiement. Une petite colonne de cent hommes fut ainsi formée en moins de deux minutes, et sous les yeux des ennemis qui approchaient avec rapidité.

A ce moment, les cosaques rejoignirent la colonne; la bande qui les poursuivait n'était qu'à quelques pas. Relieff tendit la main au capitaine.

— Adieu! dit-il.

— Major, répondit sèchement le capitaine, je reste avec vous.

— Impossible!

— Je ne consentirai jamais...

Relieff l'interrompit d'une voix sévère :

— Je suis votre chef, capitaine, et j'ordonne.

Puis tout bas :

— Sachez vivre pour la Russie comme je saurai mourir pour elle! A chacun sa mission.

Les cosaques enveloppèrent Relieff, et les nomades hésitèrent un instant en voyant la colonne les mettre en joue. Le major dit quelques mots aux cosaques, et, escorté par eux, il se dirigea au galop dans la direction de la deuxième troupe de Turcomans.

En passant près de la petite colonne des volontaires :

— Feu ! commanda-t-il ; feu toujours, quand même vos balles nous atteindraient !

La petite troupe se forma en carré et suivit Relieff. Les Turcomans, qui avaient délogé les cosaques, se trouvèrent en face de la colonne principale. Une formidable détonation retentit, puis le choc eut lieu.

Cependant le major avait rejoint la deuxième bande ; du revers de son sabre il abattit l'étendard du Prophète, qui roula à terre, et les cinquante héros s'enfoncèrent dans la masse des Turcomans.

La petite colonne de cent hommes, destinée à empêcher la jonction des deux bandes, ouvrit un feu nourri et régulier, comprenant que Relieff et les cosaques ne marchandaient plus avec la mort.

Le désert assista alors à un spectacle sublime : tout autour, la foule bariolée des nomades ; deux points seulement, comme deux éclaircies au milieu d'un bois, blanchissaient au centre de la plaine ; c'était la petite colonne de volontaires et la grande colonne aux prises avec les Turcomans de la presqu'île. Relieff et ses compagnons étaient complétement enfoncés dans les rangs des nomades, et on ne voyait que les éclairs que l'acier de leurs sabres lançait en tournoyant.

Une immense hécatombe d'hommes et de chevaux fut bientôt formée autour de Relieff et des cosaques qui étaient encore en vie.

Comme une fortification, ces cadavres protégeaient les Russes ; la redoute avait coûté cher à construire, mais elle leur permettait de défendre chèrement leur vie. Relieff eut un accès de légitime orgueil quand il regarda autour de lui, qu'il vit les morts qui l'entouraient, et qu'il comprit combien de Turcomans il pouvait tuer encore avant de succomber.

Ceci dura une demi-heure ; les hennissements des chevaux, les cris féroces des Turcomans, les détonations, le râle des mourants se confondaient en une seule note horrible, stridente, surhumaine ; des vautours passaient dans les airs en poussant des glapissements joyeux, et de l'autre côté du fleuve le canon faisait toujours, de minute en minute, entendre sa formidable voix.

Les Ouzbegs et les sarbares, inquiétés par les projectiles, n'avançaient que lentement, mais le cercle immense se resserrait à chaque instant davantage autour de la colonne russe.

Le dernier cosaque tomba enfin, la poitrine trouée par une pique ; Relieff restait seul ; il n'avait que des blessures insignifiantes, mais son cheval avait été tué. Autour de lui, les cadavres entassés formaient une montagne ; trois chevaux, couchés les uns sur les autres, expiraient en perdant leurs entrailles. Relieff, d'un coup de

sabre, coupa en deux le bois d'une pique qui cherchait à l'atteindre, et sauta sur les trois chevaux expirants : de là son regard enveloppait toute la steppe. Le point blanc formé par la colonne des volontaires avait disparu : les cent Russes étaient morts. Les Ouzbegs occupaient cette place et essayaient de rejoindre les Turcomans qui entouraient Relieff. Le fleuve était calme et argenté, la principale colonne le traversait, quelques Turcomans la suivaient dans l'eau; mais la bande était peu nombreuse et hésitante : l'artillerie, qui avait reconnu l'inutilité de lancer des projectiles contre les Ouzbegs, avait braqué ses canons sur le fleuve, et protégeait la retraite de ce qui restait du bataillon expéditionnaire.

Deux piques menaçaient la poitrine de Relieff; il les écarta de deux coups de sabre; mais il sentit soudain une lassitude profonde : il avait tant tué, qu'il en était fatigué. D'un dernier regard il explora l'horizon russe; il crut soudain voir miroiter au loin une ligne étincelante de baïonnettes, et il vit distinctement huit pièces de canon s'approcher de la rive.

Relieff poussa un cri de joie. En ce moment il était magnifique : son regard altier comptait les cadavres que sa main avait entassés autour de lui, son visage était couvert de poussière et de sang, son front portait l'empreinte du triomphe et du sentiment du devoir accompli noblement. Il poussa un soupir de soulagement, fit un signe de croix.

— Marthe! dit-il, adieu!

Et il se précipita en avant.

Il se passa alors quelque chose d'étrange : les Turcomans lui livrèrent passage et inclinèrent leurs lances devant lui. Étonné de ne pas être mort, Relieff leva les yeux et il vit le cavalier pourpre arriver au galop ; il vit les Turcomans s'écarter respectueusement, puis il lui sembla qu'un poignard menaçait la poitrine du cavalier ; emporté par sa générosité instinctive, il cria en dialecte ouzbeg :

— Prenez garde à vous!

Le cavalier se retourna vivement, et Relieff sentit un choc violent; il lui sembla que tout tournait autour de lui, et il tomba inanimé sur le sol.

Un tumulte effroyable régnait dans la steppe : les sarbares et les Ouzbegs avaient fait leur jonction avec les Turcomans, et sur l'autre rive du fleuve douze pièces de canon tonnaient en mesure.

L'heure de la grande lutte allait sonner.

Prince Joseph Lubomirski.

La suite prochainement.

LE PRINCE DE JOINVILLE

PENDANT LA CAMPAGNE DE FRANCE

(7 AOUT 1870 — 5 JANVIER 1871)

Aux jours de paix où, prospère et glorieuse, la patrie porte fièrement sa couronne parmi les nations, il est dur à l'exilé de vivre loin d'elle; mais cet éloignement lui est plus cruel encore, quand il la voit risquant ses destinées, anxieuse, engagée dans une lutte inégale, et déjà ne tenant plus son drapeau que d'une main défaillante. Il souffre de se savoir privé à pareille heure des droits les plus simples du patriotisme : il s'indigne de ne pas pouvoir donner à son pays la vie qu'il lui doit, le sang que, librement et sans refus, l'aventurier lui offre et que le mercenaire lui vend; il ne s'attriste plus seulement d'être un proscrit, il s'en étonne; car la proscription lui semble alors moins naturelle et moins nécessaire qu'en aucun autre temps. Et puis, l'exilé se trouve plus seul que jamais au milieu de ces hommes d'une autre race et d'un autre cœur, près de qui lui arrivent les nouvelles de la patrie en péril, de ses efforts et de ses combats : les victoires, il n'en peut partager avec eux ni l'orgueil ni la joie; il est devant eux plus timide de son allégresse; les défaites, elles lui paraissent sous leurs yeux bien plus humiliantes; car, ou leur rivalité s'en réjouit, ou leur indifférence est sévère à ses compatriotes malheureux, ou leur tristesse même est insuffisante à son affliction. Mais surtout, l'exilé sent qu'avec l'honneur de sa nation le respect a diminué pour son propre nom, quand, au lieu de représenter un peuple craint ou admiré, il n'est plus que le fils errant d'un peuple sans force et sans renom, l'enfant d'un peuple qui disparaît. Oui, c'est une douleur affreuse, que d'apercevoir, assis au foyer de l'étranger, la patrie qui là-bas se ruine et va périr, et de n'avoir pas même alors la consolation de pouvoir mourir avec elle.

Et cette douleur a quelque chose de plus rigoureux encore pour l'exilé s'il est prince, parce qu'il trouve, pour l'écarter de son pays, des défiances et des haines plus inexorables pour lui que pour personne. Il voit ses compagnons d'exil y rentrer presque inaperçus, à la faveur de leur obscurité : lui, l'éclat de son titre est comme une lumière qui le signale aux soupçons qui le surveillent. Propose-t-il l'assistance de son dévouement, on la refuse : on lui fait l'injure de le croire incapable d'abnégation. Et, contraint à rester ainsi l'inerte spectateur des luttes où succombe sa patrie, il est dévoré de tant de regrets qu'il en pourrait maudire sa naissance. Certes, toutes les âmes d'exilés se valent dans l'amour du lieu natal et le chagrin de l'absence; mais si, par surcroît, on est le descendant d'une famille qui, pendant des siècles, avait préparé la gloire et assuré la grandeur de son pays, n'est-il pas plus lamentable encore que pour aucun autre d'assister à la perte de tout ce que ses aïeux y avaient mis de puissance et de splendeur?

Tous ces sentiments agitèrent les cœurs des princes d'Orléans, à la nouvelle que la France et la Prusse tiraient l'épée l'une contre l'autre. Depuis vingt-deux ans qu'ils étaient dans l'exil, ils n'avaient pas cessé un seul jour d'aimer la France de plus en plus. Et soit qu'ils racontassent avec fierté la dernière résistance de la France à Alésia ou les premiers exploits de nos zouaves et de nos chasseurs à pied; soit qu'à grands traits leur plume retraçât les campagnes d'Afrique pendant la période de 1835 à 1840, ou qu'elle décrivît exactement, aux bords du Rhin, ces champs de bataille abreuvés du sang de la France, où, conduite par Turenne et Condé, Moreau et Napoléon, elle a tant de fois fait trembler l'Europe sous le poids de ses armées triomphantes; soit qu'ils célébrassent les mérites de notre marine, ou qu'au lendemain de Sadowa, mesurant d'un œil inquiet la force et l'ambition de la Prusse, ils avertissent leur pays déjà menacé; soit qu'à une extrémité du monde, leur main recueillît les noms de leurs compatriotes morts dans une mission glorieuse pour la France, et leur élevât pieusement un monument funéraire : ils avaient toujours, par leurs pensées et leurs écrits, c'est-à-dire par les seuls actes qui leur fussent possibles dans l'exil, « cette autre mort, » ils avaient toujours témoigné à la patrie une tendre et fidèle affection. Leur âme s'émut donc, non moins que celle d'aucun Français, quand ils apprirent la déclaration de guerre. Ils se souvinrent qu'à Valmy, leur père et aïeul, alors duc de Chartres, avait combattu ces mêmes Prussiens dans l'invasion de 1792; et surtout il dut leur revenir à la mémoire que le duc d'Orléans, dans une lettre au roi Louis-Philippe, leur avait laissé ces belles paroles, comme pour être leur conseil dans toutes les difficultés du devoir : « Toutes

places où l'on peut servir la France sont bonnes, et celle où l'on fait le plus de sacrifices pour le pays est véritablement la première. »

A la veille de ces terribles hostilités, les princes d'Orléans sentirent plus vivement que durant les guerres de Crimée et d'Italie la dureté du sort qui les exilait de l'armée française. Ils n'ignoraient pas, en effet, la gravité de la lutte. Ni la Russie, aux distants rivages de Sébastopol, ni l'Autriche, aux plaines de Magenta et de Solferino, ne menaçaient la France comme allait le faire, aux bords du Rhin, cette Prusse, victorieuse à Sadowa, commandée par M. de Moltke, et si savamment préparée à ce grand duel. Les princes d'Orléans, dans ce redoutable péril de leur pays, maudissaient l'inaction qui les laissait étrangers à la fortune de la France, et leur tristesse en était d'autant plus amère que tous, par race, par éducation et par devoir, ils étaient hommes de guerre. Le duc d'Aumale avait montré un brillant courage aux combats de l'Affroun, du col de Mouzaïa et du bois des Oliviers, à la prise de la Smala, dans l'expédition de Biskara et dans la pacification des Kabyles de l'Ourrensenis; le duc de Nemours avait été un soldat intrépide au siége d'Anvers, dans la retraite de Constantine, plus tard à l'assaut meurtrier de cette ville, puis sur les bords du Chélif; le prince de Joinville avait eu toute la fougue de la vaillance française à l'attaque de Saint-Jean-d'Ulloa, devant les portes qu'il forçait à la Vera-Cruz, au bombardement de Tanger et sous ces murs de Mogador où il courait à l'ennemi, une cravache à la main, en tête des tirailleurs. Les fils avaient été dignes de leurs pères. Le comte de Paris avait servi dix mois avec son frère sous le drapeau des États-Unis, dans la guerre de la Sécession ; et l'Amérique les avait vus donnant, pour l'honneur de leur patrie et de leur nom, tous les exemples du devoir militaire au siége de York-Town, aux batailles de Williamsburg et de Fair-Oaks, et dans cette immense mêlée de Gaine's-Hill, où ils se jetaient, l'épée à la main, au milieu des vainqueurs et des fuyards, pour ramener au feu les fédéraux poursuivis et dispersés. Le duc de Chartres avait déjà combattu, en 1859, dans les rangs de l'armée piémontaise, près des soldats de Palestro et de Magenta. Le comte d'Eu, à dix-huit ans, excitait, par son élan et sa bravoure, l'admiration des cavaliers d'O'Donnell, en chargeant avec eux les Marocains devant Tétouan; devenu général en chef des armées du Brésil, il avait glorieusement achevé la guerre du Paraguay. Au sortir de l'école de Ségovie, le duc d'Alençon avait été dans les Philippines commander une batterie, et il pénétrait, lui troisième des assaillants, dans un fort auquel les Espagnols donnaient l'escalade. Le duc de Penthièvre était un hardi marin : c'est pendant la guerre de la Sécession, qu'il était monté comme lieute-

nant sur un vaisseau des États-Unis. Ces jeunes princes avaient ainsi couru partout où, dans le monde, il y avait à faire dans une bataille l'essai de son cœur et l'apprentissage de sa vie : ils avaient dû demander à l'étranger l'honneur d'apprendre à regarder la mort en face dans un combat. Aujourd'hui, la France tentait une entreprise périlleuse; elle y pouvait perdre, avec le prestige de sa vieille gloire, une portion même de ses plus chères frontières; et les princes d'Orléans étaient condamnés à rester à l'écart de ce grand drame de notre histoire où tout les appelait, vertus du sang, goûts militaires, instincts patriotiques et souvenirs du passé.

Toutes ces pensées leur devinrent plus douloureuses encore, quand la France, contre tout espoir, se vit vaincue à Spickeren et à Reichshoffen. Certes, ils ne se seraient plaints que pour eux-mêmes d'une guerre faite sans eux sur les rives tant de fois disputées du Rhin, si du moins ils avaient eu, pour compenser leurs regrets personnels, la joie de suivre du regard les aigles de la France volant à Munich et à Berlin. Mais, dans le désastre, ce n'était plus pour eux un honneur seulement que d'être au milieu de nos armées tout à coup troublées et incertaines : c'était un devoir, un devoir de défense désespérée, qu'ils avaient le droit de partager avec le paysan d'Alsace et de Lorraine, avec toute la France envahie. Le prince de Joinville, serviteur passionné de son pays dans l'exil comme sur la terre natale, sentit ce devoir et comprit ce droit avec la généreuse vivacité de son âme si française. Il était à Spa, quand on annonça l'héroïque défaite du maréchal de Mac-Mahon et celle du général Frossard. Il ne se demanda pas si le refus était possible, il s'offrit. Immédiatement, il envoya à l'amiral Rigault de Genouilly, son ancien compagnon d'armes, une dépêche ainsi conçue : « En face des dangers de la patrie, je demande à l'empereur d'être employé n'importe à quel titre, et à mon vieux camarade de m'aider à l'obtenir. »

C'eût été grand que d'accorder cette faveur si noblement implorée : Napoléon III eût égalé le prince de Joinville en abnégation. C'eût été beau que de montrer la France réunissant devant l'ennemi toutes ses dynasties et tous ses enfants. C'eût été politique aussi : le prince qui eût osé donner cette permission au nom de la patrie, s'élevait par une telle magnanimité au-dessus de l'ingratitude comme au-dessus du reproche. Mais hélas ! les gouvernements savent-ils se soustraire aux jalousies et aux terreurs du pouvoir? D'ailleurs, le désordre était déjà dans les conseils de l'empire et l'égoïsme l'aveuglait. L'impératrice priait doucereusement le général Trochu d'aviser s'il ne faudrait pas, dans ces calamités de la France, « rappeler les princes d'Orléans. » Ce n'était qu'une question insidieuse. L'un

d'eux était venu se présenter, oubliant l'empire pour la France, et ses titres pour son devoir : on n'hésita pas à l'éconduire. On ne fit au prince de Joinville aucune réponse directe. Seulement, l'amiral Rigault de Genouilly pria un de ses amis, qu'il savait dévoué au prince, de lui écrire que, si la décision eût dépendu de lui, elle eût été favorable ; mais il avait dû porter la dépêche du prince de Joinville au conseil des ministres, et là il avait été déclaré que le Corps législatif, ayant récemment refusé d'abroger les lois d'exil qui éloignaient de la France les princes d'Orléans, les « ministres constitutionnels » de l'empereur ne pouvaient pas lui soumettre la demande du prince. Cette hypocrisie de langage était adroite ; mais ce formalisme parlementaire était plaisant ; et assurément, à pareille heure et sous ces Tuileries impériales, il y avait bien dans la pudeur de ce respect législatif quelque chose d'ironique et d'inattendu !

La nouvelle de la capitulation de Sedan fut un coup de foudre pour les princes d'Orléans comme pour nous tous : la France était frappée et déshonorée comme elle ne l'avait jamais été ; elle se trouvait dans un danger qu'on ne croyait plus possible à sa puissance, à ses armes glorieuses, à sa grande population. Les princes n'hésitèrent pas : ils voulurent venir sans retard chercher dans leur pays envahi la place du devoir et le poste de l'honneur. Une révolution avait brisé l'empire le 4 septembre : la France n'avait plus de gouvernement ; il ne lui restait qu'une armée. Cet événement rendait-il aux princes d'Orléans la liberté de rentrer dans la patrie ? Ils pouvaient le croire. Au reste, comme ils se présentaient en soldats et non pas en prétendants, comme il leur eût répugné qu'on pût les soupçonner d'accourir mus par l'ambition du pouvoir, ils résolurent d'agir comme s'ils n'étaient pas libres : ils décidèrent de demander aux chefs de la défense nationale la permission d'unir leur épée à celle de tout bon Français ; et ce fut pour mieux témoigner encore ce sentiment de respectueuse abnégation que le comte de Paris demeura sur la terre d'exil, et que seuls, le prince de Joinville, le duc d'Aumale et le duc de Chartres la quittèrent. Quelle émotion au fond de leurs âmes ! Voilà les Ardennes, les plaines et les bois de la patrie ! Ils respiraient l'air de la France ! Inconnus et perdus dans la foule, ils étaient entourés de leurs chers et malheureux compatriotes. Mais comment revoyaient-ils la France sur ces routes attristées qu'ils suivaient ? C'était avec un spectacle affreux sous leur regard ; c'était au milieu des alarmes et de l'émoi de toute la nation ; c'était dans un moment de trouble où le ciel de la France était à peine doux à voir, à une heure où, loin de pouvoir recueillir leur cœur d'exilés dans le mystérieux et tendre plaisir du retour, ils

n'avaient pas une larme de joie à répandre, et où il leur devenait impossible de sentir leur bonheur. A la frontière de Belgique, ils rencontrèrent d'abord les fuyards qui s'étaient échappés de Sedan : le duc d'Aumale recherchait en eux les troupes valeureuses qu'il avait commandées en Afrique; le prince de Joinville se demandait où étaient les soldats qu'il avait vus bondir sur l'ennemi, au Maroc ; le duc de Chartres pensait à ses compagnons d'armes d'Italie. Les princes, navrés, muets, les larmes aux yeux, traversèrent la masse des débandés pour gagner le chemin de fer; et, se mêlant aux régiments que le général Vinoy ramenait à Paris, ils y arrivèrent pêle-mêle avec eux dans la nuit du 5 au 6 décembre. Ils souffraient une douleur indicible en pénétrant ainsi, à la dérobée et au milieu de si dramatiques circonstances, dans la ville où nos rois, leurs aïeux, avaient créé la patrie française, et où, après vingt-deux années, ils ne pouvaient venir regarder les Tuileries, leur maison paternelle, que pour y apercevoir, régnant sur les débris de deux trônes tombés, les républicains de 1848 et de 1870, M. Jules Favre et M. Gambetta !

A peine arrivés à Paris, les princes, plus préoccupés de leurs devoirs de loyauté et de patriotisme que d'aucune autre pensée, chargèrent deux de leurs amis, M. d'Haussonville et M. Bocher, de se rendre près du général Trochu et de M. Jules Favre, pour les avertir de leur présence et solliciter la permission de servir dans l'armée française. « Les princes d'Orléans, dirent M. d'Haussonville et M. Bocher, ne sont que des Français et des gens d'épée qui vous prient de les admettre dans l'armée de la défense nationale. L'heure a ses embarras et ses dangers, ils le savent : c'est l'amour de la France qui seul les amène; ils veulent écarter d'eux jusqu'aux moindres apparences de spéculation politique, et voilà pourquoi leur premier acte, sur cette terre de France qu'ils sont heureux de sentir sous leurs pieds, toute tremblante qu'elle est, c'est de vous donner avis de leur arrivée; c'est de s'adresser à vous régulièrement et de vous soumettre loyalement leur demande, sans rappeler un seul de leurs titres, sans invoquer un seul de leurs droits. Ils veulent comme vous, et auprès de vous, sauver la patrie ; et comme tout le monde, avec tous les bons citoyens, ils veulent prendre part aux derniers efforts que va faire la France. Ils espèrent que ce vœu légitime, votre cœur le comprendra, et que votre gouvernement, qui prend si noblement un nom de désespoir patriotique et de tolérance politique, ne leur refusera pas de partager avec des Français l'honneur du combat et le péril de la mort. »

Le général Trochu et M. Jules Favre, d'abord surpris, commencèrent par remercier les princes de cette franche et délicate commu-

nication. Mais, en reconnaissant combien cette démarche était noble, ils leur opposèrent un refus absolu. Ils prétendirent que la présence des princes d'Orléans causerait une vraie émotion dans la population de Paris, encore si fiévreuse, si agitée et si difficile à maîtriser : ce serait peut-être la guerre civile s'ajoutant à tous les autres maux. « Nous les conjurons, en faisant appel à leur patriotisme, dirent-ils, de s'en aller le plus tôt possible. Ce n'est, au reste, qu'un éloignement momentané que nous leur demandons : bientôt les circonstances seront moins défavorables sans doute. Aujourd'hui, nous les prions de nous épargner une difficulté pénible et des hasards dangereux. »

Les princes n'essayèrent ni de discuter ni d'atermoyer. Ils obéirent simplement. Le soir même, ils retournaient en Angleterre.

Ils avaient raison d'obéir : aux mauvais jours, aux heures douteuses, il est juste que le bon citoyen soit généreux de sa docilité; car on ne fait jamais trop de sacrifices à la patrie. Mais si les princes d'Orléans cédaient, on n'était armé d'aucun droit pour les y contraindre. Nous concevons qu'en ce moment de crise, M. Jules Favre et le général Trochu jugeassent utile à la paix publique l'éloignement des princes d'Orléans : la révolution bouillonnait encore dans Paris. Mais ce devait être seulement une mesure temporaire; et d'ailleurs, ce qui pouvait paraître périlleux alors dans les murs de Paris pouvait ne pas l'être sur les bords de la Loire : la France apprenant que trois princes d'Orléans étaient au feu, se battant et souffrant avec ses soldats, eût-elle cru qu'ils s'occupaient devant l'ennemi et la mort à d'autres soins qu'à leur devoir militaire? eût-elle pris peur de leur courage? eût-elle reproché à son gouvernement d'avoir permis qu'ils honorassent par un si bel exemple leur pays, leur famille et notre histoire, devant l'Europe et la Prusse? Non, sans doute. Mais, quoi qu'il en soit, personne dans ce conseil assemblé de lui-même, où M. Rochefort s'asseyait près du général Trochu, où M. Gambetta siégeait près du général Leflô, personne n'avait le droit soit de fermer les portes de la France aux princes d'Orléans, soit de les chasser des champs de bataille où ils combattaient sous son drapeau. Le gouvernement n'était alors ni la république ni la monarchie, mais celui de la défense nationale; le gouvernement n'était à personne, et nul prétendant, royal ou populaire, n'y devait viser et le saisir. Mais le salut de la France était à tout le monde; et de tous les Français qui pouvaient y aider, pas un n'en devait être empêché. Dans cet interrègne de la nation, il eût été plus qu'étrange, il eût été criminel qu'on osât à son gré et au nom d'un parti, exclure de l'armée française tel enfant de race royale ou tel enfant du peuple, ici les libéraux et là les conservateurs : la France voulait se sauver

par la main de tous ses fils; elle réservait ses destinées politiques, elle ne songeait qu'à sa vie et à son honneur. On ne peut donc le nier : les princes d'Orléans n'avaient pas moins de titres qu'aucun autre citoyen à lui vouer leurs services; ils étaient dans le droit commun. Et après tout, si sous le prétexte de servir la France, ils venaient moins tenir l'épée que conduire des intrigues; si on les voyait, non présenter leur poitrine aux balles, mais machiner, à l'écart des combats, les moyens de tourner au profit d'une usurpation les calamités de la patrie, qui donc ne se serait levé pour les frapper de la malédiction nationale? Et ne se seraient-ils pas exposés eux-mêmes à tous les châtiments de la France?

Les princes d'Orléans auraient pu protester contre le refus de M. Jules Favre et du général Trochu. Ils se turent néanmoins, ils subirent cette humiliation dans le silence de leur tristesse patriotique. Cependant, à la vue des désastres qui se préparaient encore, à la vue de Paris enfermé, de Metz bloqué et de leur pays sans armée, ils sentaient leur cœur frémir d'impatience. Ce danger de guerre civile qu'avait appréhendé le gouvernement de Paris, le gouvernement de Tours le croirait-il possible en province? Cette appréhension, concevable le 5 septembre, était-elle justifiable vingt jours après? Si même on ne voulait pas les introduire sous leur propre nom dans un régiment, refuserait-on de les prendre comme les plus obscurs soldats et cachés sous l'anonyme, dans une troupe quelconque? Telles étaient les pensées qu'agitaient entre eux le prince de Joinville et le duc de Chartres. Et persuadés que les motifs à l'aide desquels on les repoussait naguère ne subsistaient plus, supposant qu'à pareille heure on ne pouvait plus s'effrayer de leurs services, ils partirent. Ils eurent quelque peine à dissimuler leur départ : une certaine police le surveillait. Mais, à force d'adroites manœuvres, ils déjouèrent cette surveillance et débarquèrent au Havre le 26 septembre. Ils arrivèrent à Tours, sans avoir été reconnus sur la route; ils y arrivèrent presque en même temps que la lettre suivante, à l'avance envoyée par le prince de Joinville à l'amiral Fourichon, ministre de la guerre et de la marine :

« Amiral,

« Je lis au bas d'une proclamation, adressée à la France par le gouvernement de la défense nationale et signée de vous, ces mots : « La France compte sur tous ses enfants. » Le moment est passé où je pouvais m'incliner devant des défiances contre lesquelles proteste ma vie tout entière; et j'accours sans autre but que de chercher où et comment je peux servir mon pays dans la crise terrible qu'il traverse.

« Toute place, quelque humble qu'elle soit, sera bonne qui me permettra de combattre les ennemis. Mais si vous, qui connaissez mieux que moi les ressources dont on dispose, vous croyez que je puisse être plus utile dans un lieu que dans un autre, ordonnez : je me mets entièrement sous vos ordres.

« Je vous écris, afin d'éviter toute équivoque sur ma présence en France, qui est signalée au gouvernement.

« A cette heure suprême, ceux-là seraient criminels que des intérêts de personne ou de parti pourraient préoccuper. Une seule pensée doit nous animer tous sans exception : nous serrer les uns contre les autres pour défendre la France jusqu'à la dernière extrémité et, Dieu aidant, la faire triompher. »

Dès qu'il fut à Tours, le prince de Joinville, espérant que l'amiral Fourichon, dont il connaissait l'ardent patriotisme, consentirait à l'entendre, se rendit au ministère de la marine. Le chef du cabinet, l'amiral Roussin, qui avait longtemps servi sous ses ordres, le reçut ; en le reconnaissant, il fut saisi d'une émotion extraordinaire. L'amiral Fourichon était alors engagé avec M. Crémieux et M. Glais-Bizoin dans ce pénible et fâcheux débat où il leur disputait l'honneur de l'armée et l'intérêt de l'ordre public, en leur contestant le droit de soumettre le général Mazure à M. Challemel-Lacour et aux démagogues de Lyon. Ce conflit dura plusieurs jours. L'amiral Fourichon se démit, on le sait, de ses fonctions de ministre de la guerre. Soit qu'il fût tout entier occupé à cette querelle, soit qu'il trouvât trop dur à son cœur affectueux de rebuter lui-même le prince de Joinville, il ne lui donna pas audience. Après une attente de quelques jours où le prince eut sous les yeux l'étrange spectacle qu'offrait alors la ville de Tours, il connut par la lettre suivante la décision du gouvernement :

« Tours, 4 octobre 1870.

« Prince,

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'est parvenue hier au soir seulement. J'en ai tout de suite donné connaissance à MM. Crémieux et Glais-Bizoin. L'un et l'autre ont exprimé, dans des termes pleins de respect et de sympathie, la conviction que votre ardent désir de servir la France, dans la crise terrible qu'elle traverse, vous était inspiré par le plus pur patriotisme.

« Mais en même temps ils ont pensé, (et je partage leur avis), qu'il ne serait pas possible d'y satisfaire sans créer au gouverne-

ment et à vous-même de trop sérieux embarras. Nous vous prions donc, quoi qu'il nous en coûte, d'attendre des circonstances plus favorables et de vous résigner encore aux douleurs de l'exil.

« *Signé :* Fourichon. »

C'était à Tours le même arrêt qu'à Paris. Les princes, attristés et ne comprenant pas qu'on pût si obstinément les rejeter de leur pays, dans un péril national où tous les partis unissaient leurs armes, résolurent de rester en France : ils ne se sentaient plus la force de se détacher de son sol; ils y aimaient mieux tous les dangers que l'exil; et puisqu'on ne voulait pas les recevoir dans les rangs de l'armée régulière, pour y combattre à ciel ouvert et sous les yeux mêmes des plus défiants, peut-être réussiraient-ils à se faire admettre, sous des noms inconnus, dans quelque troupe de francs-tireurs, de mobiles ou de gardes nationaux. Ce serait encore participer à la défense du pays; et, du moins, en dérobant ainsi, dans le mystère du devoir secrètement accompli, leurs titres et leurs souvenirs, ils ne porteraient plus ombrage à personne : on ne pourrait plus suspecter leur dévouement. C'est dans ces pensées, qu'étant retournés à Rouen, les princes se séparèrent, pour chercher, chacun où il pourrait, l'occasion de ce service clandestin auquel on réduisait leur patriotisme et dont leur cœur français était néanmoins satisfait.

Le duc de Chartres tenta d'abord de s'engager dans un bataillon des mobiles de la Seine-Inférieure. Mais il lui fut si difficile de se créer une nouvelle identité, qu'il y dut renoncer, de peur d'exciter les soupçons. Il n'était pas si aisé alors à un inconnu, à un étranger, de s'incorporer dans n'importe quelle troupe : il fallait des pièces authentiques; il fallait des camarades ou des garants. Et c'était le moment où la suspicion était le plus aiguë, où la crainte des trahisons était la plus violente. Les princes, chacun de son côté, s'aperçurent bientôt qu'ils ne réussiraient que si un confident, un complice de leur généreux dessein, couvrait leur incognito de sa protection. Sinon, ils tomberaient dans les plus graves mésaventures. Le duc de Chartres eut la fortune de trouver ce secours dans la bonne volonté du commandant en chef des gardes nationales de la Seine-Inférieure, M. Estancelin, un fidèle ami de sa famille. Et sous le nom, deux fois légendaire maintenant, de Robert le Fort, il commanda les guides du département; avec ses éclaireurs, il alla défendre la vallée de l'Andelle, il se battit; il s'acquit comme soldat et comme officier un grand renom de bravoure et d'intelligence; et après de nombreuses affaires d'avant-poste, après le combat d'Étrepagny, où le général Briand le distin-

gua, il fut admis dans l'état-major du 19e corps. Il avait brillé, et personne ne l'avait reconnu; il ne s'était pas épargné, et Dieu l'avait gardé. A la fin de la campagne, il était chef d'escadron d'état-major dans l'armée auxiliaire; il avait été utile à son pays dans les négociations de l'armistice comme sous le feu de l'ennemi : on décorait Robert le Fort sans connaître le duc de Chartres. Le jeune prince avait donc été heureux : il avait fait quelque chose pour sa patrie, simplement, modestement, glorieusement!

Le prince de Joinville n'eut ni ce bonheur, ni cet honneur. Sa notoriété et son âge rendaient encore plus hasardeux pour lui que pour le duc de Chartres l'emploi d'une même supercherie patriotique. Il ne savait à qui s'adresser. Mais il était bien résolu, quoi qu'il advînt, à ne pas sortir de France; il voulait jalousement souffrir avec elle, tant qu'elle souffrirait; il s'était dit qu'il s'efforcerait de la servir, tant qu'on ne le chasserait pas; et pour trouver l'heure, le lieu, le moyen espérés de son dévouement, il commença une vie errante, où plus d'une fois il eut ces aventures périlleuses de son aïeul Henri IV, dans les courses où le Béarnais sauvait ses jours ou gagnait sa couronne. A coup sûr, le prince de Joinville, parcourant à pied toute cette région où l'ennemi se montrait déjà, de Vernon aux environs de Chartres; le prince de Joinville, cherchant des armes et des compagnons, manquant de nourriture et s'exténuant de fatigue, contraint souvent de se cacher, dénué de tout secours et privé de toutes relations, mal accueilli, découragé, dut souvent songer avec douleur que ce même pays où il menait cette existence vagabonde, son père y avait été roi, lui prince, et prince populaire!

Dans cette odyssée, le prince de Joinville avait un but toujours présent à ses yeux : c'était Paris. Il voulait y pénétrer, sûr de trouver, en se perdant dans l'immense population de Paris, une place de soldat où il resterait ignoré. C'était à Paris, pensait-il, qu'aurait lieu la plus longue et la dernière résistance; c'est là que la patrie ferait son dernier effort pour l'honneur et le salut : il serait utile et glorieux de s'associer aux gens de cœur que Paris, sans doute, armait résolûment pour sa défense. A ce moment, il était encore possible, dans l'opinion du prince, d'arriver jusqu'à la place en se glissant à travers l'armée assiégeante. Il s'était procuré des papiers, ceux d'un pauvre diable. Il avait acheté aussi à des revendeurs de Rouen les hardes d'un paysan; il était vêtu d'une blouse et s'en allait d'un air pacifique le long des chemins, portant d'une main son petit bagage noué dans un mouchoir à carreaux, et, de l'autre, tenant un grand parapluie rouge. Sous ce déguisement, le prince se disait jardinier de Brie-Comte-Robert.

Sur la route de Rouen aux Andelys, il avait rencontré une famille de charpentiers de Pontoise, des gens effrayés qui s'étaient enfuis précipitamment devant l'invasion, mais que de nouveaux avis avaient rassurés, paraît-il : on leur avait dit que les Prussiens n'étaient pas « méchants »; et, sur la foi de ce douteux propos, ils regagnaient le logis. Le prince se mêla à cette troupe timide d'émigrés; et, tout en causant, tout en portant les enfants ou les paquets, il obtint leur confiance : grâce à sa complaisance et aussi à l'autorité de ses bons conseils, il était devenu comme un ami nécessaire; et ce fut lui qu'on chargea, aux Andelys, de louer une charrette pour les transporter tous et lui quatorzième à la Roche-Guyon.

Ce jour-là, il y avait grand émoi aux Andelys. On y attendait les Prussiens d'heure en heure. Le maire, croyant toute résistance inutile, faisait désarmer la garde nationale. Les habitants étaient rassemblés sur la place, au moment où le prince de Joinville et sa bande y arrivèrent. Le prétendu jardinier de Brie-Comte-Robert, malgré toute la rusticité qu'il affectait et malgré son cortége des bonnes gens de Pontoise, parut suspect aux bourgeois effarés des Andelys. Un agent de police vint l'inviter à exhiber ses papiers; et le voilà forcé d'écrire de mémoire, sur la table d'un cabaret où il avait dû entrer, non-seulement ses noms, prénoms, âge et lieu de naissance, mais les noms, prénoms, âges et lieux de naissance de ses père et mère. Heureusement, le prince avait soigneusement appris par cœur toutes les indications inscrites sur ses papiers : il satisfit à toutes les questions et put continuer son chemin. Mais, au delà des Andelys, on pouvait rencontrer à chaque pas des patrouilles prussiennes; et, par prudence, il lui fallut se résoudre à enterrer une carte qui lui servait de guide. Toutefois la charrette arriva sans encombre à la Roche-Guyon. La terreur de l'ennemi régnait là comme dans toute la contrée : les voyageurs n'y purent, à aucun prix, trouver une voiture.

Le prince de Joinville se sépara de ses compagnons de route à la Roche-Guyon. Alors, au risque plusieurs fois couru de sa vie, il traversa les lignes de l'armée prussienne, et vint épier une heure propice et chercher un passage favorable, pour franchir les avant-postes allemands proches de Paris. Il était sur le point d'en tenter la chance, quand une réflexion, qui lui vint de sa situation politique, fit hésiter son cœur et arrêta sa résolution : « Si je réussis, se dit-il, à pénétrer dans Paris et si on m'y reconnaît, on ne manquera pas d'assurer que les Prussiens m'ont prêté leur assistance. Si, au contraire, les Prussiens m'arrêtent, ils me garderont à Versailles; et placé parmi eux, j'aurai là, aux yeux de la France, l'attitude d'un

homme qui pactise avec les ennemis de sa patrie : on me soupçonnera de je ne sais quelle trahison. Non, je ne puis pas ainsi risquer mon honneur. » Ce raisonnement était juste. Le prince de Joinville cessa donc ses courses autour de Paris ; et de Meulan, où il se reposa quelque temps, il se dirigea vers Évreux ; puis, passant par Nonancourt, il se rendit à Dreux où, d'après les nouvelles qu'il recueillait, on se préparait à un combat.

Le prince n'arriva pas à temps pour prendre part à ce combat : il n'en aperçut que les affreuses marques dans les ruines de Chérisy, qui brûlait encore (11 octobre). Il entra à Dreux dans l'obscurité de la nuit, l'âme remplie des plus grandes pensées de deuil. La destinée le ramenait aux lieux où reposent sous leurs tombeaux quelques-uns des membres bien-aimés de sa famille ; et il ne les revoyait que par suite de ces calamités de l'invasion, où son exil disparaissait ! En passant devant cette chapelle où depuis presque un quart de siècle il n'avait plus le droit de venir prier ou pleurer, le prince envoya de son cœur aux restes des siens l'hommage de sa tristesse et de sa piété, épouvanté de penser que le lendemain peut-être l'ennemi mettrait le pied sur ces tombes, l'esprit emporté dans ces lointains souvenirs de son cœur, accablé de mélancolie en face de ces ombres si chères qu'il retrouvait dans des circonstances si funèbres pour sa patrie. Et qu'eût-il pensé encore, au milieu de ces regrets douloureux, s'il eût pu prévoir que tout à l'heure il manquerait mourir, inconnu et misérable, de la mort infamante de l'espion, à deux pas de ces mêmes tombes où dorment le duc d'Orléans et la princesse Marie ? C'est le sort, qu'en effet, il faillit bientôt avoir. Après avoir vainement cherché un meilleur abri, il avait fini par trouver, pour s'y étendre, une mauvaise paillasse dans le grenier d'un cabaret ; et avant de se coucher, il avait donné à l'hôtesse un permis de chasse, en guise de passe-port. A minuit, un bruit extraordinaire le réveille tout à coup. Des mobiles en armes se précipitent sur le prince, à la lueur d'une chandelle. On s'empare brusquement de lui : parmi les cris qu'ils poussent, il entend le mot d'espion ; on le menace de le fusiller ; on veut le conduire immédiatement à l'hôtel de ville. Le prince proteste d'abord. — « Ah ! vous croyez être en France ? lui dit agréablement le chef des mobiles ; eh bien, vous êtes en Turquie... » — Le prince comprit qu'il était un homme perdu s'il résistait. Il se montre donc empressé à obéir. « Je suis prêt à vous suivre, dit-il. Vous n'aurez pas besoin de violences pour m'y contraindre. Mais pensez-vous qu'à une pareille heure, on reçoive volontiers à l'hôtel de ville un prisonnier dont on peut tout aussi bien faire l'interrogatoire demain matin ? Gardez-moi ici et à vue. Je ne puis m'évader. Vous me mènerez à l'hôtel de ville dès le point

du jour. Au moins vous aurez passé la nuit tranquillement. » Cette proposition parut raisonnable. On l'accepta. Et le prince put librement, dans ce grenier devenu son cachot, songer aux moyens de se tirer d'un tel péril.

Aux premiers rayons de lumière, les mobiles l'entourent. Dans le tumulte, le prince apprend qu'ils sont du Calvados, et presque tous de Bayeux. Ce renseignement, c'est pour lui la voie du salut. Il s'écrie qu'il connaît leur pays, et à son tour, rapidement et habilement, il les accable de questions. Comment va la famille d'Houdetot? la fabrique de porcelaine prospère-t-elle? la fameuse tapisserie de la Conquête d'Angleterre se conserve-t-elle bien? le prince déploie avec ostentation toutes les connaissances qu'il a de leur histoire locale. On l'écoute; on devient moins brutal pour l'espion; on se familiarise. Et quand il voit l'effet moral qu'opère en eux cette érudition, le prince change de ton ; il demande à leur chef d'une voix forte et brève un entretien particulier. Il tire alors un papier de sa poche. C'était une lettre de M. Estancelin, qui portait cet en-tête : *Commandant général des gardes nationales de la Seine-Inférieure, du Calvados et de la Manche.* D'un air mystérieux, il montre ces mots au chef du peloton et lui fait lire quelques lignes. Puis il dit : « Vous comprenez maintenant pourquoi j'étais si calme. Chargé d'une mission secrète du gouvernement, je ne produis ce papier qu'en cas de nécessité et sous les yeux des officiers seulement. Je ne puis rester plus longtemps ici. Ordonnez à vos hommes de se retirer. » Le chef salue militairement un si important personnage. « Laissez passer ! » crie-t-il aux mobiles stupéfaits; et le prince se

Fiéreck, un ancien aide de camp du duc de Montpensier. Il eut la pensée de lui offrir ses services. Malheureusement, mille difficultés se dressèrent devant lui : il lui fut impossible de rejoindre et d'aborder le général. Il était fort incertain de ses pas ; tout renseignement utile lui manquait ; il allait au hasard, s'informant comme il pouvait des chances de résistance qu'il y avait ici ou là dans la contrée. Le bruit courut tout à coup que les Prussiens marchaient sur Amiens. Il y vint. Mais les Prussiens n'attaquèrent pas Amiens à cette époque : la lutte se borna au combat de Formerie, combat où le 3e hussards et une compagnie d'infanterie eurent sous le feu la plus belle contenance. Le prince apprit à Amiens la désastreuse capitulation de Metz. Dans le désir de s'éclairer sur cet événement et de donner librement à sa famille des nouvelles de lui, il passa la frontière, dont il était si près : il vint à Bruxelles voir le général Changarnier, qui lui raconta le tragique événement de Metz dans ses détails les plus exacts, ainsi que les négociations qui l'avaient précédé et suivi. C'est à Bruxelles que le prince de Joinville connut la victoire de Coulmiers. Cette heureuse nouvelle le transporta de joie. Aussitôt il résolut de se rendre à Orléans pour demander au général d'Aurelle de l'accueillir en secret parmi ses troupes. Il arriva dans cette ville, le 20 novembre. Il était plein d'espoir ; il comptait cette fois réussir dans sa demande. Ce drapeau de la France, qu'il avait fait fièrement flotter au mât de son vaisseau dans quatre combats, que lui importait de le suivre en inconnu et sous un nom d'étranger, si du moins d'Aurelle lui permettait de le suivre ! Et ce vieux soldat, hier victorieux, sorti lui-même de la retraite, pourrait-il le lui refuser?

comme l'image de ceux qui avaient donné à la France l'Alsace et la Lorraine!

Le jeune capitaine qui recevait cette belle et modeste supplication resta silencieux un moment, le cœur en proie à la stupeur et à la tristesse. Que pouvait-il et devait-il répondre? La France, il le savait, n'avait plus de gouvernement que pour sa défense nationale : bannis ou citoyens, princes ou laboureurs, elle ne voulait que des soldats; devant les Prussiens victorieux, il n'y avait d'autre raison d'État praticable et honnête que de réunir et de mener tous les gens de cœur à leur rencontre. Mais M. de Langalerie ne l'ignorait pas non plus : certains individus s'étaient emparés du pouvoir, ils s'étaient faits les dictateurs de la France, et ils s'attribuaient le droit de la sauver au profit de leur politique, au lieu de la sauver pour elle-même. Ils avaient élevé leurs opinions bien au-dessus de la patrie, bien au-dessus de ses désastres! Et pourtant, pensait-il, le devoir commandait de leur obéir; toute discorde était folle et criminelle dans un tel péril; moins que personne, le vainqueur de Coulmiers pouvait risquer son autorité et perdre son temps dans la dispute ou la révolte. Sans doute, les sentiments du prince de Joinville étaient sincères; mais M. Gambetta saurait-il y croire généreusement? En tout cas, admettre le prince de Joinville dans l'armée, à l'insu de la Délégation de Tours, c'était s'exposer soi-même à devenir suspect. Or le général d'Aurelle, pour continuer efficacement son œuvre, avait besoin de garder intacte et sûre la force de son commandement : la confiance qu'on avait en lui était déjà si douteuse!

Le capitaine de Langalerie ayant, par ces graves réflexions, fait un prompt et violent effort sur son cœur, répondit ainsi au prince de Joinville :

« Pardonnez-moi à l'avance, monseigneur, la dureté de mes paroles... Je ne pense pas que le général d'Aurelle accepte vos services dans ces conditions. Il ne fera rien, je le crois, sans une autorisation du gouvernement. Je ne doute pas que tôt ou tard on ne vous découvrît parmi nous; or quelque nobles que soient vos intentions, bien des gens en douteront, ceux-là surtout dont nous subissons le régime aujourd'hui. Vous auriez donc, malgré vous, mis le général d'Aurelle dans tous les embarras de la suspicion; et qui sait? peut-être le forcerait-on alors de quitter son armée, au grand détriment du pays... Lui-même, je le prévois, vous tiendrait ce langage. Aussi, monseigneur, si vous êtes convaincu que le ministre doit vous refuser son consentement, n'insistez pas pour voir le général; cette visite lui serait pénible et ne vous servirait de rien. Quant à moi, je lui transmettrai fidèlement votre demande, et je vous enverrai sa réponse par l'intermédiaire de Mgr Dupanloup. »

Le prince de Joinville écoutait avec une inquiète attention. A mesure que les paroles de M. de Langalerie pénétraient dans son cœur, la douleur se marquait sur son visage ; bientôt ses yeux se remplirent de larmes, et avec l'accent d'un regret déchirant : « Je ne puis songer, dit-il, à obtenir l'autorisation de M. Gambetta ; je n'ai donc plus d'espoir... J'ai porté ma demande au général Trochu, puis à l'amiral Fourichon : tous deux m'ont répondu que l'état présent de la France les obligeait à refuser mes services. Ainsi, personne n'aura voulu de moi dans l'armée française !... Pourtant, j'étais bien jaloux d'avoir ma part, avec tout le monde, dans la défense de notre pauvre pays, le mien comme celui de vos soldats. A Dreux, je pensais pouvoir me mêler aux troupes ; on m'a pris pour un espion prussien, et j'ai dû m'échapper à la hâte. Pouvais-je dire que j'étais le prince de Joinville ? Un moment j'ai eu l'idée d'aller trouver Martin des Pallières : il m'eût fait, lui, l'accueil que je désire ; car, dans sa jeunesse, je lui ai accordé ce qu'aujourd'hui j'aurais à lui demander : je l'ai laissé assister à un combat où son bataillon n'était pas appelé ; et le soir, Martin des Pallières, blessé, vint me dire, en me montrant son bras ensanglanté : « Vous voyez, monseigneur, que vous avez bien fait ! » Mais j'ai cru qu'agir à la dérobée, sans avoir d'abord consulté le général d'Aurelle, c'eût été mal agir. Et voilà pourquoi je suis ici. »

Le prince de Joinville parlait les joues baignées de pleurs. Il s'arrêta ; puis, poussant un soupir, il reprit :

« Ah ! je suis navré ! l'armée de la Loire est la dernière armée de la France ; elle est la victoire ou la défaite, sans recours possible, et je n'aurai pas été dans ses rangs ! Si vous saviez, monsieur, comme il est cruel pour moi d'être seul, parmi les gens de cœur, à ne rien faire pour ma patrie ! Je l'aimais bien, à cette heureuse époque de ma vie où je pouvais librement me battre sous son drapeau ; mais l'exil m'a encore appris à l'aimer davantage. Eh bien, songez à mon malheur : je la retrouve vaincue, blessée affreusement, presque abandonnée ; je veux la secourir avec vous, avec tous ses défenseurs, et on me l'interdit ! On ne comprend pas que je ne suis plus un prince, mais simplement un homme, un homme avide de se donner tout entier à son pays ! »

Ces paroles, ces larmes, cette attitude du prince de Joinville, tout émouvait vivement le capitaine de Langalerie ; son cœur de Français et de soldat souffrait. Mais la force des choses lui semblait inexorable. Sûr que le général d'Aurelle l'en approuverait, il ne put que répéter ce qu'il avait dit tout à l'heure.

Le prince de Joinville était accablé de douleur ; mais sa loyauté avait à respecter le devoir du jeune officier. Il n'insista pas. Il le pria seulement d'être auprès du général d'Aurelle le messager de sa de-

mande et de ses vœux. « Vous lui transmettrez aussi, lui dit-il, les compliments du général Changarnier, que j'ai vu dernièrement en Belgique. Changarnier a foi en d'Aurelle; il ne lui fait qu'une recommandation, c'est d'avoir confiance en lui-même. »

A ce moment, les généraux d'Aurelle et Martin des Pallières, qui se promenaient dans le jardin, passèrent devant la fenêtre. Le prince distingua aisément d'Aurelle à sa plaque de grand-croix, à sa moustache grise, à sa taille élevée. Martin des Pallières était revêtu d'une peau de bique; néanmoins il le reconnut à l'instant. Quelques minutes après, le général d'Aurelle ouvrit la porte de la salle à manger; mais, apercevant son aide de camp avec un étranger, il se retira aussitôt. Alors le prince de Joinville, après avoir exprimé le désir que le secret de cette visite fût sévèrement gardé, tendit la main au capitaine et s'en alla.

Le lendemain, M. Gaston de Langalerie[1] écrivait à l'évêque d'Orléans que le commandant en chef confirmait la réponse de la veille. Le général alléguait, pour motiver son refus, « la nécessité de la situation présente » et « les intérêts généraux du pays. »

Le prince de Joinville était revenu du quartier général triste et comme désespéré. L'évêque d'Orléans, malgré toute son affection et son éloquence, ne réussit pas à le consoler.

Le prince demeurait dans une petite rue écartée, celle des Gobelets : il y a là une maison où on loue des appartements garnis. Il y habitait peu : le jour, il visitait les lieux où campait l'armée, ou bien il allait voir les travaux qu'on exécutait autour d'Orléans ; le soir, il venait dîner à l'évêché. Là, pas plus que dans la ville, personne, hormis l'évêque, ne le connaissait. Pourtant, les vicaires généraux qui s'asseyaient à la même table soupçonnaient dans le colonel Lutteroth un homme plus qu'ordinaire : les hauts jugements qu'il portait sur les hommes illustres et sur les événements fameux de l'époque, la noblesse de toutes ses manières et jusqu'au respect involontaire de l'évêque d'Orléans les avertissaient qu'un grand personnage se dérobait sous ces apparences. Ils se demandaient entre eux qui pouvait être cet Américain qui leur paraissait si Français et qui se

[1] Pendant le mois de mars 1871, M. de Langalerie lut, à Saumur, dans un journal français, une lettre, publiée par le *Times*, où le prince de Joinville divulguait lui-même le secret de sa visite au quartier général de d'Aurelle. On en parla à la table des officiers qui composaient l'état-major du 19e corps dont M. de Langalerie faisait alors partie. Il attesta cette démarche du prince, mais il s'abstint d'aucun détail.

Or, à cette table se trouvait le chef d'escadron d'état-major auxiliaire, Robert le Fort, qu'on ne connaissait au 19e corps que pour sa chevaleresque bravoure, et qui, comme on le sait maintenant, n'était autre que le duc de Chartres, neveu et gendre du prince de Joinville.

montrait si instruit de notre histoire contemporaine. Ils avaient remarqué que, lorsqu'un visiteur de quelque distinction entrait dans le grand salon où l'on se promenait le soir, le colonel Lutteroth cherchait avec soin à se dissimuler. De plus, M. l'abbé Lagrange avait un jour entendu l'évêque d'Orléans dire à cet étranger : « Monseigneur. » Pour sa part, M. l'abbé Bougaud croyait deviner en lui le prince de Joinville. Il voulut s'en assurer. Un jour, après le dîner, comme le colonel Lutteroth, depuis un moment, se trouvait seul près de la cheminée, M. l'abbé Bougaud courut à lui : « Colonel, lui dit-il, vous nous parliez tout à l'heure de cette épouvantable horreur des batailles; mais vous ne faisiez allusion qu'aux combats de terre : en avez-vous vu sur mer ? » L'œil du colonel Lutteroth s'éclaira; et sa figure s'illuminant de ses souvenirs : « Oh ! oui, j'en ai vu, s'écria-t-il avec admiration, rien de plus terrible et de plus beau... » — A ces mots, son interlocuteur sentit disparaître son dernier doute. « C'est le prince de Joinville, » dit-il à ses amis en les rejoignant. Le secret était surpris; mais il fut bien gardé : aucun d'eux ne le trahit.

Dès que le prince de Joinville sortait d'Orléans, il se heurtait à mille difficultés. Près des batteries, les marins avec lesquels il causait dans une familiarité douce à son cœur déshabitué de ce commerce avec les gens de son métier ne paraissaient pas le suspecter : sa taille élevée attirait seulement l'attention de ces hommes peu soupçonneux; ils le prenaient pour un ancien officier de marine en retraite; ils l'appelaient « l'homme au grand chapeau. » Mais voulait-il pénétrer dans les campements des troupes, à chaque pas c'était un obstacle. L'armée couvrait une immense étendue de terrain. On n'en connaissait pas les mouvements. Où étaient les quartiers-généraux? où les corps d'armée allaient-ils? où étaient-ils fixés? Personne n'en pouvait informer le prince de Joinville. Obligé de se cacher et de taire son nom, il lui était impossible d'invoquer aucune recommandation. Sa surdité l'empêchait aussi de saisir au passage, dans les groupes de soldats ou parmi les passants, bien des ouï-dire dont la foule rassasiait sa curiosité. Aussi ne pouvait-il s'aventurer parmi les troupes qu'avec la plus soigneuse prudence.

Le prince de Joinville explora, pendant plusieurs jours, les environs d'Orléans. Mais, en temps de guerre et devant l'ennemi, un bourgeois qui rôde autour des campements, qui s'égare dans les bivouacs et qui questionne, on le suspecte; c'est un espion, il est bientôt saisi. Aussi le prince de Joinville vit-il plus d'une fois, quand il s'aventurait aux abords de l'armée, des yeux défiants le suivre, l'attendre ou le mettre en fuite. Le 24 novembre, le prince de Joinville s'en était allé visiter les localités où l'armée avait établi ses avant-postes.

Il avait dépassé Chevilly et se trouvait sur la route d'Artenay. Or, à ce moment même, les troupes de la division Martineau-Deschenets (15e corps) avaient un engagement avec les Prussiens, dont les reconnaissances devenaient sur ce point de plus en plus fréquentes et hardies. Le prince avait suivi le combat du plus près qu'il avait pu. En revenant, il s'arrêta devant la batterie de position qu'on avait élevée à Chevilly. Elle était servie par des marins : il ne put résister au désir de les voir et de les aborder. Il s'était donc rapproché des pièces et il les examinait en connaisseur, quand le lieutenant de vaisseau Gambar, à qui cette curiosité était suspecte, vint l'arrêter comme espion. Malgré les explications du prince, il lui fallut se rendre, pour y être interrogé, à la maison qu'habitaient le général Martineau-Deschenets et son état-major. « Braves gens ! se disait le prisonnier au milieu de l'escorte de matelots qui l'emmenaient, si vous saviez que je suis un loup de mer comme vous, un amiral même, votre ancien prince de Joinville, vous auriez bien envie de me relâcher, j'en suis sûr ! » Les occupations dont l'état-major était accablé, la bonne mine toute française du prince, son air loyal, la persuasive sincérité de ses paroles, et, de plus, quelques incidents qui vinrent puissamment distraire l'attention de ceux qui l'interrogeaient, le sauvèrent de ce mauvais pas : on lui rendit sa liberté.

Cependant l'obscurité tombait : les troupes rentraient dans leurs quartiers. Le prince ne pouvait rester au milieu d'elles sans s'exposer à une nouvelle aventure, et il ne pouvait pas non plus se procurer un

conviennent en ces occasions, il se mit à les chasser au plus vite du logis, de la cour et du jardin. Il leur parut sans doute avoir les six pieds qu'il a l'air d'avoir. Comme il les poussait devant lui en homme qui n'a pas peur et dont le bras est vigoureux, et que la rosette de sa boutonnière semblait annoncer un officier général, les zouaves déguerpirent, et plusieurs même, avec une politesse comique, avec une componction risible, le bonnet à la main. Pour un homme qui venait demander un service, c'était une heureuse entrée. M. Darblay reconnaissant ne fut pas tenté de prendre le colonel Lutteroth pour un espion prussien : il lui accorda facilement le passe-port requis pour monter dans le train. Cette autorisation était écrite sur une demi-feuille de papier au verso de laquelle on lisait ces mots : « Je vous recommande de ne pas oublier les pigeons (Pereira)[1]. » C'était la première pièce émanée d'une autorité française dont le prince se trouvât muni depuis son exil et dont il pût se servir ostensiblement. Il avait une sorte de joie naïve à la posséder[2]. Elle lui fut fort utile ce jour-là et plusieurs autres de suite ; grâce à elle, il put, sans trop de difficultés, circuler à travers les campements de l'armée. Le soir, il racontait cette histoire à l'évêque d'Orléans avec un véritable plaisir : « Décidément, lui disait-il d'un ton enjoué, je suis encore bon à quelque chose. Je sais encore commander, malgré la rouille du temps et l'inactivité. Penser que j'ai mis en déroute ces petits zouaves, presque d'un seul mot et d'un regard ! » Il y avait, ajoutons-le, quelque chose de non moins original dans cet incident : c'était le prince de Joinville pacifiant la maison d'un maire !

dre et de bravoure. Mais le soir, on était au delà de Chevilly ; l'ennemi en tournait les défenses, et s'emparait des canons encloués qu'on était forcé d'y abandonner dans la batterie de marine. Le prince de Joinville assista à toute cette bataille. A la nuit, il regagna Orléans, le cœur plein d'appréhensions sinistres pour le lendemain.

Il s'attendait à une lutte sanglante. A son avis, si les soldats tenaient bon dans les tranchées, les batteries dont on avait entouré la ville, suffiraient à la défense et longtemps elles empêcheraient l'ennemi d'entrer. Le prince espérait une forte et vaillante résistance. De bonne heure, il se dirigea vers Cercotte. Le froid était très-vif, le ciel clair. Sur la droite d'Orléans, par la route de Neuville, arrivaient un à un les soldats débandés et les traînards que la division des Paillières, débusquée la veille des positions qu'elle occupait au front de la forêt, avait laissés sur les chemins. L'ennemi avait de ce côté le libre passage. Sur la gauche, le 16e corps se retirait de village en village, dans la direction de Beaugency. Contre les deux corps d'armée que Frédéric-Charles avait massés au centre et qu'il lançait sur Orléans, deux divisions du 15e corps, qui se battaient depuis deux jours, restaient donc seules pour disputer aux Prussiens l'accès d'Orléans. Le prince trouva la 2e division (Martineau-Deschenets) autour de Cercotte, où elle avait bivouaqué. Ses deux brigades s'étaient déployées sur deux lignes : elles s'étaient placées à cheval sur la route de Paris et s'appuyaient sur la droite à la forêt, toute l'artillerie était à son poste ; un régiment devait défendre Cercotte. Vers onze heures, quelques canons grondèrent tout à coup du côté des Prussiens. On vit leurs batteries paraître, leurs boulets frappèrent de toutes parts nos troupes. Nos artilleurs ripostèrent, mais sans succès : les obus français éclataient en l'air avant d'arriver sur l'ennemi ; les siens, au contraire, ravageaient les rangs de nos soldats. Il fallut évacuer Cercotte. Les brigades Darriès et Rébillard se retirèrent, en se battant avec une énergique et tranquille fermeté que le prince admira beaucoup. Elles entretinrent une fusillade terrible dans la forêt : on ne cédait que pas à pas ; on se défendait derrière le moindre bouquet d'arbres. La retraite se fit ainsi et peu à peu jusqu'aux hauteurs de Saran. Là, notre artillerie, retournant ses pièces contre l'ennemi, s'établit sur la crête et reprit la lutte.

A quelque distance en arrière, près de la Montjoie et dans un repli de terrain, l'infanterie s'était arrêtée : elle s'y trouvait atteinte de tous les obus qui, rasant la crête, la dépassaient ; immobile, elle était frappée par un invisible ennemi, et c'était la quatrième heure qu'elle recevait ses coups, sans l'apercevoir ni les rendre. Le prince

de Joinville, à qui l'émoi de la bataille avait permis de se mêler à cette malheureuse troupe, plaignait le courage de ces pauvres gens ; et à chaque fois qu'un obus faisait une trouée dans leurs rangs, il se demandait si l'oscillation de ces lignes tremblantes n'allait pas devenir la fuite ; car les soldats finissaient par avoir peur de cette mort qui les frappait de si loin, et on ne savait d'où. Un instant, toute une compagnie de mobiles, dont il était voisin, fut couverte des éclats de plusieurs obus. « Est-il possible, monsieur, d'être tué plus bêtement ? » dit au prince un capitaine, presque exaspéré de douleur et de rage, en lui indiquant le corps d'un soldat ; et l'aumônier du 29e mobiles (Maine-et-Loire) lui montrait en souriant sa soutane déchirée du même coup. Un régiment de marche, qui subissait en cet endroit la même épreuve, s'ébranla et se dispersa soudain sous la grêle de projectiles qui pleuvait sur lui, et les fuyards se jetèrent sur les mobiles. Les officiers eurent beau se multiplier pour empêcher la débandade. Après quelques moments de trouble, tout céda : mobiles et soldats de ligne, avec un entraînement sauvage, se précipitèrent vers le faubourg ; et bientôt la division presque tout entière en assiégea l'entrée, dans une confusion inextricable. Les généraux Darriès et Rébillard essayèrent en vain de rallier leurs troupes ; les hommes étaient sourds à leurs voix ; il y avait panique ; la plupart jetaient à terre leurs sacs pour courir plus vite.

Le prince de Joinville, consterné au spectacle d'une telle déroute, fut un instant entouré de fuyards, et c'est à grand'peine qu'il évita d'être emporté dans le torrent. Comme il avait passé les Aydes et qu'il s'avançait dans la longue rue du faubourg Bannier, il rencontra un artilleur blessé et gisant à terre, qui venait de tomber là : autour de lui passait, sans le regarder ni l'écouter, la foule des soldats hagards qui gagnaient la ville. Le malheureux suppliait tout le monde, et personne ne l'entendait. Voyant le prince qui venait avec calme : « Ayez pitié de moi, monsieur, je vous prie, » lui cria-t-il d'une voix déchirante. Le prince le prit dans ses bras, et sans savoir où il pourrait le déposer, il alla droit devant lui, cherchant du regard le drapeau blanc d'une ambulance. L'homme qu'il portait était très-grand et très-lourd. Le prince pliait sous le fardeau ; mais, tout accablé qu'il était, il ne pouvait songer à laisser là cet infortuné, qui se serait cru encore une fois abandonné, ou à l'ennemi, ou à la mort. Une bonne femme, qui les aperçut, sortit de sa maison, et, touchée de miséricorde, elle offrit son assistance ; le prince la pria de prendre le blessé par les pieds, et c'est ainsi que tous deux le menèrent au couvent de la Visitation, où, à la porte, le blessé fut reçu par les sœurs. « Merci ! » dit en entrant l'artilleur à celui qui l'avait relevé. Ce merci d'un soldat français alla au cœur du prince de Join-

ville. Cette bonne action faite, il retourna vers le lieu du combat.

La rue devenait déserte. Les habitants se cachaient dans leurs demeures; et déjà beaucoup s'étaient enfuis, dans la crainte du bombardement. De soldats, presque plus; çà et là, on n'en voyait que quelques-uns qui se glissaient le long des maisons pour parvenir jusqu'à la ville. Le prince se trouva presque seul sur la chaussée. Il se jeta dans une ruelle, et il arriva à l'une des tranchées où il supposait qu'on allait défendre Orléans. Il atteignit bientôt celle qui, le long de la voie ferrée, cheminait du faubourg à la gare des Aubrais. Un bataillon de mobiles y était rangé en bon ordre, attendant que l'ennemi parût dans les vignes qui s'étendent par devant. Derrière la tranchée, dans un bosquet d'acacias, une batterie de marine épiait l'apparition des Prussiens. A la vue de ce bourgeois qui venait se placer dans la tranchée, un officier des mobiles, demi-étonné, demi-mécontent, lui dit : « Êtes-vous d'Orléans? » Le prince eût pu répondre oui, et, à l'idée de l'équivoque, il ne put s'empêcher de sourire ; mais, comme à ce moment même, le commandant des mobiles s'approchait de lui, le prince, lui montrant sur sa droite la gare des Aubrais toute crénelée, lui fit remarquer que c'était un poste à défendre, et que pas un soldat ne s'y trouvait. « Vous avez raison, monsieur, » lui dit le commandant. Il s'éloigna et revint bientôt annoncer qu'un bataillon de chasseurs partait pour occuper la gare.

Il était un peu plus de deux heures. L'ennemi arrivait de toutes parts. Déjà on apercevait ses tirailleurs, qui furtivement s'avançaient dans les vignes, ne se relevant que pour envoyer par instants une balle ou deux vers la tranchée. Tout à coup un formidable coup de canon retentit : les batteries de marine des Acacias et du mont Bedet commençaient à tirer. Nos obus allèrent fouiller la ligne d'arbres et de vignes derrière laquelle l'ennemi se massait ; et, par enchantement, les tirailleurs prussiens disparurent. Leurs régiments rétrogradèrent hors de portée.

Le prince de Joinville, au premier bruit des batteries, avait senti son cœur se ranimer. Les marins, ses soldats préférés, entraient donc en lutte : l'acte sérieux de la défense était en leurs mains. Les voir, être dans leurs rangs, les aider, se trouver dans le combat avec ces braves gens comme autrefois sur son vaisseau, c'était une joie pour le prince de Joinville. Sous cette impulsion, il court de leur côté ; il entre dans la batterie des Acacias, l'œil brillant de la flamme intérieure, le visage ému, d'un pas rapide et décidé, et s'approche d'une pièce, comme pour assister les canonniers. Quelques-uns reconnurent « l'homme au grand chapeau » qui, plusieurs fois, avait causé si cordialement avec eux. Les officiers lui enjoignirent de se retirer :

« Allez-vous-en, lui dit l'un d'eux, vous n'avez pas le droit de rester ici. » Mais le prince de Joinville, cette fois, n'avait rien dans son attitude qui pût faire soupçonner autre chose que le patriotisme d'un bon Français, le dévouement d'un homme de cœur. « J'ai servi dans la marine, dit-il avec tant de dignité et d'un accent si vibrant que les officiers le regardèrent avec une attention sympathique et remarquèrent qu'il avait l'air des gens habitués au commandement, et qu'il portait la rosette de la Légion d'honneur. J'ai servi dans la marine, et je suis bien aise de me trouver à pareil moment avec d'anciens camarades. Je viens vous offrir mes services : vous pouvez les accepter, sans crainte que je vous embarrasse. » Ces paroles suffirent. Au reste, le moment était critique : les officiers de la batterie avaient d'autres soins à prendre que celui de surveiller le nouveau venu. Les Prussiens s'étaient arrêtés : ils avaient mis plusieurs batteries en position sur la route d'Artenay, et de là ils avaient engagé un duel avec la batterie des Acacias et celle du mont Bedet. Leurs obus arrivaient à travers les arbres jusqu'au talus où s'élevait la batterie des Acacias. Mais les marins étaient de rudes adversaires. Ils paraissaient joyeux de leur devoir ; cette bataille leur était une fête ; ils avaient dansé de plaisir devant leurs canons, à la nouvelle qu'on voyait les Prussiens et qu'on allait tirer sur eux. Maintenant, graves, silencieux, dociles, ils maniaient leurs pièces avec le sang-froid, l'ordre et la discipline d'un jour d'exercice, sur le pont d'un navire. Quant au prince, il était fier de constater ces fortes vertus militaires ; et lui aussi ne pensait plus qu'à la satisfaction de frapper l'ennemi.

Les artilleurs prussiens étaient d'habiles pointeurs ; leurs obus semblaient se jouer comme en cercle autour de la batterie ; on eût dit des boules lancées à volonté, d'une main sûre et vive. Le prince de Joinville, tranquille au milieu des explosions, ne paraissait attentif qu'au vol de nos projectiles et aux mouvements des Prussiens. Un marin, étonné du courage de ce bourgeois, lui cria :

— Eh ! les obus ne vous gênent donc pas, vous?

— Moi, répondit le prince, je suis sourd ; je ne peux pas avoir peur comme un autre.

Mot simple et gai, mais noble aussi, où il y a la pudeur la plus délicate d'une bravoure modeste. Le prince n'était pas là seulement un spectateur qui s'exposait à la mort dans l'oisiveté : il aidait les marins comme un servant, et plus d'une fois il le fit aussi en officier expérimenté. Sur ses observations, on rectifia le tir, et la justesse de ses conseils lui valut dans la batterie un respect particulier. Les coups qui partaient des Acacias et du mont Bidet ne furent pas inutiles : les Prussiens suspendirent leur marche, l'armée gagna plus de six heures, et pendant ce répit elle passa la Loire avec son maté-

La situation de ce prince, perdu au coin d'un petit village de l'Orléanais, le soir d'une grande défaite où il avait fait son devoir, et entendant d'un prêtre, que le hasard lui a donné pour hôte, ces paroles dont l'involontaire sévérité portait en soi l'idée des expiations marquées par Dieu dans l'histoire, c'est une de ces scènes à la fois familières et dramatiques, toutes pleines de l'ironie des choses humaines, comme les aimait l'imagination de Shakespeare : l'infortune des rois et fils de rois se montrait là, presque à l'un de ses derniers degrés.

AUGUSTE BOUCHER.

dévoué à cette grande tâche, l'enseignement primaire s'étend et s'améliore chaque jour, on s'est efforcé de perfectionner l'enseignement classique en y faisant une place plus grande à diverses études, entre autres à celle des langues vivantes ; nous n'avons pas à examiner des modifications qui ont été discutées ici même par un juge très-autorisé, mais puisqu'on veut bien reconnaître que des réformes sont désirables dans l'enseignement universitaire et qu'on s'occupe de les effectuer, nous pensons que le moment est opportun d'appeler sur la plus urgente de toutes l'attention du public et celle des maîtres de la jeunesse.

Nous ne courons risque d'être démentis par personne en affirmant que de toutes les études comprises dans le programme universitaire, nulle n'exige plus impérieusement une réforme que la philosophie, si l'on considère tout à la fois et l'état déplorable où est aujourd'hui réduit son enseignement et la vitale importance des vérités qui en sont l'objet. De son propre aveu, illogique, incertaine, impuissante, elle-même accuse son déclin et appelle une rénovation[1].

La philosophie du dix-neuvième siècle, dès son origine, s'est proposé ce double but : de réfuter la philosophie sensualiste, matérialiste du siècle précédent, d'y substituer un dogmatisme spiritualiste solidement démontré, et en même temps d'affranchir les intelligences de la loi religieuse, de remplacer le christianisme pour les esprits cultivés ; en d'autres termes, de le détruire[2].

Mais le christianisme, comme toute vérité qui s'appuie sur la démonstration, ne peut être combattu que de deux façons : il faut, pour en triompher, ou prouver que sa démonstration est fausse, ou nier en soi le droit de toute démonstration.

Ruiner la vérité historique du christianisme, c'est à quoi le dix-huitième siècle tout entier venait de s'efforcer sans y réussir, l'éclectisme le combattit donc dans sa méthode et dans ses principes. Or, la méthode du christianisme, c'est précisément le dogmatisme ; elle s'appuie sur l'évidence de la vérité, la puissance de la raison et son unité, auxquelles on ne peut manifestement opposer que l'inévidence de la vérité, l'impuissance et l'individualité de la raison. De telle sorte que la philosophie, qui invoquait nécessairement contre le matérialisme tous les principes du dogmatisme, s'est vue forcée pour combattre le christianisme d'invoquer en même temps tous ceux du scepticisme ; c'est ainsi qu'abattant tout ce qu'elle venait de relever, détruisant d'une main ce qu'elle édifiait de l'autre et s'efforçant de voiler sous l'ambiguïté de son langage sa perpétuelle affirmation des contraires, elle a plongé les esprits dans la plus inextricable confusion, et engendré dans les âmes ce dégoût, ce découragement de la vérité que nous voyons aujourd'hui si profond et si universel.

[1] « Il faut que notre philosophie prépare des matériaux à la reconstruction d'une philosophie nouvelle. » (P. Janet, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1868, page 363.)

[2] On connaît la phrase célèbre de M. Cousin : « La philosophie est heureuse de « voir le genre humain presque tout entier entre les bras du christianisme, et elle se « contente de lui serrer doucement la main. » (*Introduction à l'histoire de la philosophie.*) « La philosophie, dit aussi M. Saisset, *suffit* à ceux qui veulent voir clair « en toutes choses, *qui ne veulent pas être dupes*, ainsi qu'aux volontés fortement « trempées, capables de se déterminer par les seuls conseils de la raison. »

Tandis que la philosophie revendiquait, on sait avec quelle ardeur et quelle énergie, les droits et la capacité de la raison, sa puissance de connaître la vérité avec certitude, sans le secours d'aucune révélation; elle concluait, par le plus audacieux des sophismes, de cette puissance, de cette aptitude de la raison à connaître la vérité, son droit de la méconnaître et de la nier légitimement.

Les écrivains catholiques relevèrent vivement la flagrante contradiction de ces deux assertions, et démontrèrent sans peine l'impossibilité de les tenir ensemble; mais, par une méprise singulière autant que regrettable, combattant la première au nom de la seconde, ils arguèrent de la faiblesse et de l'impuissance de la raison contre sa force et sa capacité, tandis qu'il eût fallu faire le contraire.

« Si la raison, dirent-ils, tombe fréquemment dans l'erreur; s'il « lui arrive, comme vous en revendiquez pour elle le droit, de mé- « connaître l'existence de Dieu, celle de l'âme et de la conscience, « l'homme ne saurait donc se fier à elle en une matière qui lui « importe si fort, et il n'y a pour lui d'asile assuré contre l'erreur « que la révélation chrétienne. »

Mais nier la capacité de la raison, récuser son témoignage, c'était, comme on le leur objecta[1], s'ôter le droit d'y faire en rien appel et se mettre dans l'impuissance de prouver cette révélation elle-même, seul garant et source unique de toute vérité; c'était combattre à la façon désespérée de Samson et n'ébranler l'édifice ennemi qu'à la condition de s'ensevelir soi-même sous ses ruines.

Combien eût-il été plus simple cependant de dire aux philosophes ce que nous venons leur dire aujourd'hui : « Oui, la raison est capable, clairvoyante, une et certaine, comme vous l'affirmez, et c'est pour cela qu'elle n'est pas impuissante et individuelle, qu'elle ne peut pas méconnaître légitimement la vérité et lui préférer l'erreur. Oui, les vérités naturelles sont la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, et de là il est faux que tout homme ait le droit de les nier et de les rejeter. »

Rome, équitable comme la vérité, se prononça contre ses défenseurs en faveur de ses adversaires; elle déclara : « qu'on peut prou- « ver avec certitude par le raisonnement l'existence de Dieu, la spi- « ritualité de l'âme et la liberté de l'homme[2]. »

Jamais d'ailleurs l'Église n'avait accepté pour auxiliaire le scepticisme universel, et le concile du Vatican vient, en confirmant le décret

[1] « Vous rendez la révélation elle-même impossible. » (M. Émile Saisset, *Philosophie du clergé*, p. 31.)

[2] « Ratiocinatio Dei existentiam, animæ spiritualitatem, hominis libertatem, cum certitudine probare potest. » (Congrégation de l'index.)

de la congrépation de l'index, de répudier encore une fois avec éclat sa dangereuse alliance [1].

Ce décret de l'Église n'a ni ramené, ni satisfait ses contradicteurs, mais par là même il les a démasqués. Il a mis fin à la polémique habile, mais déloyale, par laquelle ceux-ci réclamaient au fond le droit de méconnaître et de nier la vérité, tout en ne parlant jamais que du droit de la connaître. En témoignage de cette clairvoyance, de cette capacité de la raison, qu'ils défendaient contre les catholiques, ils invoquaient les grands noms d'Aristote et de Platon, de Descartes et de Leibnitz, sans mentionner jamais ceux de Spinosa, d'Hegel, de Hume, etc., dont ils tiennent cependant les doctrines pour non moins légitimes; éludant ainsi la question véritable, ils se taisaient sur ce « droit à l'erreur [2], » qui fait tout le sujet du débat dont il est à la fois la cause et l'enjeu; car les catholiques, d'une part, n'avaient combattu, nous l'avons vu, le droit à la vérité que parce qu'il leur est impossible de jamais admettre le droit à l'erreur qu'on en faisait si arbitrairement dériver; et les philosophes ne font, d'autre part, aucun cas du droit à la vérité si on ne leur accorde cette monstrueuse inconséquence que le droit à l'erreur en découle nécessairement. Qui n'admet que la puissance de la raison ne leur est pas moins ennemi que celui qui n'admet que son impuissance. Or c'est là ce qu'a mis en lumière le décret du concile; cette ingénieuse méthode, si longtemps pratiquée, de défendre un principe pour établir le principe contraire, n'est plus de mise aujourd'hui. En possession reconnue du droit à la vérité, les dogmatistes actuels sont contraints à se taire, ou à revendiquer uniquement et nettement, par une sorte de suicide ce droit à l'erreur qui est la thèse propre du scepticisme.

Aussi voyons-nous le spiritualisme moderne périr sous nos yeux, uniquement blessé de sa propre épée, sans autre adversaire que la logique, sans autre ennemi que la contradiction qu'il renferme.

Nous savons qu'à certains esprits il ne déplaît pas de voir la philosophie, naguère si altière et si arrogante, aujourd'hui muette, humiliée, oubliée; mais nous croyons que leur erreur est grande. Ignorent-ils donc qu'on ne détruit que ce qu'on remplace? qu'il y a toujours une philosophie, tacite ou explicite; que le silence, l'impuissance du dogmatisme, c'est par excellence le règne et le triomphe du scepticisme? Cette philosophie en discrédit devant le monde,

[1] « La sainte Église de Dieu, notre mère, dit le concile, tient et enseigne que « Dieu, principe et fin de toutes choses, peut, à l'aide des choses créées, être « connu d'une manière certaine par la lumière naturelle de la raison humaine. » (Chap. II : *de la Révélation.*)

[2] M. P. Janet, *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1866.

elle est en honneur dans nos colléges; impuissante à rien fonder, elle est puissante à tout détruire; elle se résout en un vague et informe scepticisme dont toute jeune intelligence reçoit parmi nous le baptême à son entrée dans la vie libre et volontaire; et si l'on réfléchit que le scepticisme, dans l'ordre intellectuel, c'est le fatalisme dans l'ordre moral; que le droit de tout croire a pour conséquence le droit de tout faire, hors ce que châtie la loi civile, on comprendra peut-être la souveraine gravité du mal que nous signalons, et combien il importe de n'y pas demeurer indifférent.

L'Église, d'ailleurs, par ce même décret qui ferme la bouche à ses adversaires, a redressé l'erreur de ses défenseurs et leur a montré la voie dans laquelle ils doivent désormais marcher; en affirmant ce que nous avions nié, elle a imposé à notre polémique le devoir, la nécessité d'une complète volte-face : du même coup qu'elle a contraint les philosophes à dévoiler leur prédilection pour l'erreur, elle a forcé les catholiques à mettre la raison de leur côté. Toute confusion est maintenant dissipée; en cessant de contester à la philosophie la puissance de la raison, nous avons acquis le droit de lui demander compte de son impuissance et de ses divisions. Ce que nous devons aujourd'hui combattre sans relâche, sans laisser place à aucune évasion, à aucun subterfuge, c'est la légitimité de l'erreur : ce qu'il nous faut refuser à la raison, c'est le droit de nier son Créateur, non plus celui de le reconnaître; ce qu'il nous faut opposer aux spiritualistes actuels, ce n'est plus le scepticisme, c'est le dogmatisme; ce n'est plus la faiblesse et l'impuissance de la raison, c'est sa force et sa capacité. Nous ne devons plus contester des droits que reconnaît l'Église, mais au contraire les revendiquer ; accuser la raison, mais montrer aux philosophes que la raison les accuse; nier qu'il y ait une philosophie légitime, mais leur prouver que la leur ne l'est pas.

Nous ne prétendons, du reste, asservir la philosophie à aucune école, la soumettre à aucun joug, lui imposer aucune doctrine; nous ne lui demandons qu'une chose, et elle ne saurait nier que nous en ayons le droit, c'est de ne pas se contredire, c'est de ne pas nier ce qu'elle-même affirme et enseigne. Qu'elle soit sincèrement, logiquement spiritualiste, et elle sera catholique par surcroît; qu'elle soit d'accord avec la raison, elle le sera inévitablement avec la foi : la vérité ne se contredit pas. Les catholiques dociles à la voix de l'Église ont cessé de lui contester le droit à la vérité ; que les philosophes, de leur côté, abjurent ce droit à l'erreur qui n'est contraire à l'enseignement catholique que parce qu'il l'est également à la logique et à la raison ; ainsi se trouvera réalisé cet accord de la philosophie et de la religion, qui fut jadis si fécond en grandeurs. C'est alors seulement que la philosophie, en possession d'un dogmatisme

sérieux, pourra résoudre la grave objection qu'on tire contre elle de cette division des esprits qu'elle s'est montrée jusqu'ici impuissante à expliquer autrement qu'en niant tout ce qu'elle affirme d'ailleurs, qu'en invoquant tous les principes du scepticisme.

II

— Eh quoi! nous dit-on, mais renoncer à la division des esprits, abdiquer le droit à l'erreur, ce serait renoncer à cette liberté de la raison qui est l'essence même de la philosophie; ce serait abdiquer ce droit du libre examen, la plus noble et la plus précieuse conquête des temps modernes.

La liberté de la raison, tel est le grand mot sans cesse invoqué contre l'Église, la fin de non-recevoir que tous ses adversaires lui opposent; il importe donc souverainement de se bien rendre compte de ce qu'elle est, d'en préciser le sens et de la définir nettement, afin de ne pas disputer sur des mots, comme on en a souvent accusé la philosophie. — En quoi donc consiste cette liberté de la raison dont la division des esprits est, dites-vous, la conséquence inévitable?

— En ce que « la philosophie prend la raison et la raison seule pour guide, qu'elle rejette toute autorité et ne cède qu'à la force irrésistible de l'évidence[1]. »

— Soit; mais remarquez que ce qui crée la division philosophique, ce n'est pas la résistance à l'autorité, mais la résistance à l'évidence, et c'est là ce qu'il s'agit d'expliquer. « La raison, dites-vous très-justement, démontre invinciblement l'existence de Dieu[2]. » Si vous croyez cette vérité, ce n'est donc pas parce qu'on vous l'impose, mais parce qu'elle s'impose, en d'autres termes parce qu'elle est évidente; or, d'où vient, la raison étant une et la même chez tous, que cette évidence qui s'impose à vous ne s'impose pas également à autrui? « La philosophie, vous dit-on, démontre Dieu depuis deux mille ans; d'où vient qu'on en doute et qu'on en discute toujours[3]? » Si Dieu est « invinciblement évident, » d'où vient qu'il y a néanmoins des sceptiques et des athées? Telle est la question que tous vous adressent, et avec laquelle, il vous faut le reconnaître, l'autorité n'a absolument rien à démêler. Laissons-la donc, comme elle est de fait, complétement hors de cause. Car il ne s'agit pas ici

[1] M. Emile Saisset. *Essais sur la philosophie et la religion*, p. 9 et 11.
[2] M. E. Saisset, *ibid.*
[3] M. Littré, *Paroles de philosophie positive.*

de ce que rejette la raison, mais de ce qu'elle accepte, de ce qui est sa loi. — L'évidence? dites-vous. — Très-bien! mais alors d'où vient, vous demande-t-on, qu'elle ne la reçoit pas? D'où vient que l'évidence des grandes vérités philosophiques ne s'impose pas à tous les esprits? A quoi vous répondez que si « la raison méconnaît la vérité, si elle rejette l'évidence, c'est parce qu'elle ne reçoit que l'évidence. » Voilà qui ne semble pas sérieux, et c'est cependant toute la solution que vous nous donnez de ce grave problème de la division des esprits. C'est du haut de ce grand principe que vous admonestiez naguère nos évêques de ce ton doctoralement paterne et dédaigneusement protecteur que chacun sait. C'est au nom de cette importante découverte que vous nous enseigniez « Comment les dogmes finissent. »

De même que vous réclamiez le droit à l'erreur sous le nom de droit à la vérité, il importe de bien le comprendre, ce que vous entendez par la liberté de la raison, ce que vous revendiquez sous ce nom, ce n'est pas du tout, comme vous le dites, le droit de rejeter l'autorité : c'est le droit de rejeter l'évidence[2].

Or la liberté de la raison devant l'évidence, de quelque nom qu'on la décore, c'est le scepticisme. Le principe, en soi, n'est certes pas nouveau; mais ce qui appartient en propre à la philosophie du dix-neuvième siècle, ce qui constitue son originalité, c'est de l'avoir proclamé comme le fondement de tout dogmatisme!

A vrai dire, Rousseau est l'inventeur d'un sophisme auquel était réservé une si grande fortune. C'est dans la *Profession de foi du vicaire savoyard* que l'on rencontre pour la première fois cette assertion simultanée de deux principes qui s'excluent. Après avoir démontré, selon la méthode cartésienne, l'existence de Dieu, celle de l'âme et de la conscience, Rousseau ajoute : « Ne donnez, au reste, à mes discours que l'autorité de la raison. J'ignore si je suis dans l'erreur; mes opinions les plus vraies sont peut-être autant de mensonges[2]. » Or croire une chose, c'est-à-dire être certain qu'elle est vraie, et croire en même temps qu'elle peut n'être qu'un mensonge, voilà qui est impossible à l'esprit humain, parce que c'est absolument contradictoire. Rousseau affirme donc dans le doute, il dogmatise dans l'hypothèse, et c'est par là qu'il est le père de la philosophie moderne, qui n'a jamais fait autre chose. Sachez-le bien, votre précurseur, votre patron, votre docteur, ce n'est pas Descartes, comme vous l'imaginez, c'est Rousseau. C'est à son exemple, que vous avez prétendu faire de la philosophie une religion, que vous

[1] « Rien n'est plus légitime que la division devant une doctrine de démonstra-« tion. Chacun a ses raisons qui lui *paraissent* démonstratives. » (M. Jules Simon, *Revue des Deux Mondes*.)

[2] *Emile*, tome III, édition d'Amsterdam, p. 128.

avez opposé le spiritualisme au christianisme, et que par là, contraints d'invoquer et de combattre tour à tour le même principe, vous êtes tombés dans cette radicale contradiction qui fait de votre enseignement un labyrinthe sans issue, et de votre philosophie une véritable Babel.

C'est donc par le plus flagrant des paralogismes que vous attribuez à la liberté de la raison devant l'autorité sa division devant l'évidence. Autant vaudrait nous dire qu'un homme n'y voit pas clair parce qu'il boite, ou que le froid abaissant le mercure, c'est cependant le bruit qui le fait monter.

Et de même raisonnez-vous au sujet du droit d'examen, que personne ne songe à vous ravir, ni même à vous contester. Nulle certitude n'existe sans l'examen, nul examen sans la plus absolue liberté; voilà qui est clair; mais où avez-vous pris, messieurs, que la liberté de l'examen implique l'indépendance de la conclusion?

« Il m'est permis d'examiner, dites-vous, mais à la condition que je sois de votre avis[1]. »

Eh! sans doute; je suis libre d'examiner les preuves de la religion, et tenu de les accepter, et ainsi de toute vérité évidente.

Vous êtes libre d'examiner le calcul que je viens de faire; vous n'êtes pas libre d'en différer, s'il est exact. Votre conclusion, en même temps qu'elle est parfaitement libre, est absolument nécessaire, et il en est de même au sujet de toute vérité connue. L'étude des sciences, qui n'est autre que le libre examen qu'on en fait, ne se résout-elle pas toujours dans l'unité, quant aux certitudes acquises, et chacun n'y est-il pas nécessairement « du même avis » que celui qui enseigne des vérités évidentes?

Apparemment jaloux de ne laisser au scepticisme aucun privilége, les dogmatistes actuels revendiquent, au nom du droit d'examen, non-seulement l'individualité de la raison, mais encore sa mobilité. « La philosophie est fille de l'examen, dit M. Janet; elle ne veut rien affirmer qu'elle n'ait trouvé par l'analyse et la réflexion; ses dogmes sont ses conquêtes, et non pas ses chaînes; elle va donc à la découverte, c'est pourquoi elle va souvent à l'aventure; c'est pourquoi chaque philosophe va de son côté, persuadé qu'il a trouvé le vrai chemin, et que tous les autres se trompent[2]! »

Quel dogmatisme, messieurs, et quel enseignement! comment s'étonner qu'il provoque les dédains et les railleries de vos adversaires[3]?

[1] M. Paul Janet, de la Liberté de penser. *Revue des Deux Mondes*, 1er sept. 1866.

[2] *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1865, p. 485.

[3] « Comment *ose-t-on*, dit M. Renouvier, parler d'une évidence qui ne se voit pas et d'une certitude qui n'est pas toujours la même?» (2me Essai de critique générale.)

Le droit d'examiner, en effet, implique l'évidence de la vérité, la puissance, l'unité, la fixité de la raison; en un mot, tout le dogmatisme. Le droit de conclure et de changer à sa guise, que vous en faites dériver, implique l'impuissance, l'individualité, la mobilité de la raison, l'inévidence de la vérité; en un mot, tout le scepticisme.

C'est ainsi que vous ne pouvez faire un pas, écrire une ligne, énoncer deux propositions, sans professer l'un et l'autre principe, sans reproduire la contradiction fondamentale d'une philosophie qui enseigne tout à la fois et que l'évidence contraint la raison, et que la raison est libre devant l'évidence.

« Mais enfin, nous dit-on, la raison, pour être capable et clairvoyante, n'est pas cependant infaillible; il arrive qu'elle se trompe, qu'elle s'égare dans son examen, et, par suite, qu'étant libre, elle se divise. » « La raison humaine, nous dit M. Cousin, est en rapport « avec les sens, les passions, l'imagination qui l'égarent; de là ses « aberrations, qui sont nombreuses et inévitables[1]. » « Si la raison « se divise, nous dit également M. Saisset, c'est qu'elle est très-« imparfaite, mobile et flottante; elle s'ouvre à l'erreur par tous les « côtés[2]. »

Tel est le langage que tiennent les dogmatistes modernes, lorsqu'on les presse de justifier la division philosophique; telle est l'estime qu'ils montrent pour cette raison dont ils revendiquent si fièrement ailleurs les droits et la capacité.

Mais, en vérité, quel fonds pouvons-nous faire sur une semblable raison, quelle créance, quelle autorité lui accorder, et comment nous fier à ce qu'elle décide?

Qu'il nous soit donc permis de relever ici la raison d'une accusation si injuste et qui ne va rien moins qu'à la ruiner et à la détruire.

Il est bien vrai que la raison humaine est faillible, mais sa faillibilité produit l'erreur et non la division; la raison pour être faillible n'est pas individuelle; l'apparente évidence qui s'impose à la raison d'un seul s'impose également à celle de tous; l'erreur est toujours une comme la vérité, sans quoi personne ne s'y tromperait; vient-elle à être découverte, tous l'abandonnent aussitôt. L'obstacle qui se dresse entre l'esprit humain et la vérité est le même pour toutes les intelligences : quelqu'un réussit-il à le franchir, tous passent après lui. Tous avaient suivi Ptolémée, tous l'ont quitté pour Copernic; nul n'est demeuré en arrière.

La science s'est bien des fois gravement trompée, et cependant per-

[1] Introduction à l'histoire de la philosophie.
[2] *Essais de Philosophie et de religion*, p. 15.

sonne ne révoque sérieusement en doute la certitude scientifique, parce que la science, bien qu'elle s'égare, ne se divise pas. La raison peut bien se tromper, mais non se contredire. La faillibilité de la raison n'en détruit pas l'unité ; il est donc faux qu'elle soit la cause de la division philosophique, puisque la raison, faillible partout, n'est cependant divisée qu'en philosophie ; Ptolémée n'a plus de disciples, mais Pyrrhon en a toujours et plus que jamais.

Et s'il en était autrement, s'il était vrai que la raison, parce qu'elle est faillible, pût se contredire, les sceptiques, dont c'est toute la thèse, auraient gain de cause, et il est impossible de comprendre ce qu'on aurait droit de leur opposer.

Qu'ont dit autre chose, en effet, Montaigne, Pascal, Huet, la Mennais et tous ceux que vous combattez, sinon que « la raison est le « jouet des passions et de l'imagination, que ses aberrations sont « nombreuses et inévitables ; qu'elle marche à l'aventure et qu'elle « s'ouvre à l'erreur par tous les côtés ? » D'où ils concluent bien naturellement qu'elle est un guide mal sûr et qu'on ne saurait être certain de ce qu'elle affirme.

Nous demandera-t-on comment les spiritualistes modernes parviennent à concilier ces erreurs, ces aberrations, cette mobilité dont ils accusent la raison avec l'évidence et la certitude des vérités qu'ils enseignent ? Leur moyen est aussi simple que radical ; ils ne les concilient point, ils les affirment alternativement. Ils expliquent la division des esprits comme s'il n'existait point de vérité, ils affirment la vérité comme s'il n'existait point de division ; ils ne résolvent pas la question, ils l'éludent ; ils ne rendent pas compte de la dissidence, ils l'ignorent ; « ils ne veulent pas la voir, » comme le leur reproche un philosophe moderne[1].

Sceptique lorsqu'il proclame les droits de la raison ou qu'il combat l'Église, M. Cousin veut-il réfuter Kant ou Pascal ? le voilà redevenu absolument dogmatique. Il n'est plus alors question ni de « l'évidence personnelle, » ni de « cette vérité qui, brillant à tous « les yeux, peut cependant n'être pas la vérité pour nous[2], » c'est au contraire maintenant « une vérité égale à toutes celles de la « géométrie qu'un Dieu juste et bon préside à notre destinée, et « l'homme adhère *inébranlablement* à cette vérité suprême[3]. »

[1] M. Renouvier, *Essais de critique générale*, tome II.

[2] « La vérité elle-même qui ne nous paraît pas évidente n'a pas droit à notre adhésion, car brillât-elle à tous les yeux, si nous ne la percevons pas distinctement, elle n'est pas la vérité pour nous. » (*Histoire générale de la philosophie*, p. 384.) — Mais comment se peut-il, lorsque la vérité « brille à tous les yeux, » que les nôtres ne la voient point ? Là est la question.

[3] *Étude sur Pascal.*

Que parlez-vous d'athées, de panthéistes ou de matérialistes! M. Cousin ne soupçonne pas qu'il en existe, il oublie même qu'il les réfute; la dissidence est un fait dont sa démonstration ne saurait s'accommoder; il ne le connaît pas.

Pareil à un astronome qui, après nous avoir avertis de l'imperfection de ses instruments et du peu de sûreté de son télescope, exigerait néanmoins que nous tinssions ses découvertes pour indubitables, M. Cousin, après avoir sans cesse affirmé l'individualité de la raison, n'hésite pas cependant à écrire : « Toute école *qui n'a pas « renoncé au sens commun* proclame l'existence d'un Dieu. » Toute « grande philosophie renferme en soi une théologie naturelle, etc. [1]. »

« Toute grande philosophie, dit également M. Saisset, a été fidèle « à cette loi de répandre parmi les hommes les vérités essentielles « à leur développement spirituel [2]! »

C'est ainsi que M. Cousin, et après lui toute son école, n'a pas craint d'affirmer sans cesse des principes diamétralement opposés, sans daigner prendre aucun soin de les concilier.

Il y a eu dans tous les temps des philosophes qui ont accusé la raison d'impuissance, tandis que d'autres affirmaient l'autorité et la certitude de ses décisions, mais il était réservé à notre temps de voir les mêmes philosophes soutenir à la fois les deux thèses et porter ainsi à leur comble la confusion des principes, l'incertitude des idées et le désordre des esprits.

Pour Dieu, messieurs, entre la capacité et l'incapacité de la raison, son unité et son individualité, prononcez-vous et choisissez, abdiquez cette philosophie amphibie; dites-nous une bonne fois si « la raison « est mobile, flottante, humaine par ses formes changeantes et « ouverte partout à l'erreur [3], » ou si elle est « donnée à l'homme « comme un bien solide, un guide assuré qu'on ne saurait accuser « sans accuser son auteur [4] ? »

Dites-nous décidément si « rien n'est plus légitime que la division, « que la liberté devant la démonstration [5], » ou bien si « la foi philosophique est contrainte et forcée par la vertu de la preuve [6]? »

Sachons enfin, la chose en vaut la peine, si « la vérité qui règne « d'un bout de l'univers à l'autre peut cependant n'être pas la vérité « pour nous [7], ou bien s'il est vrai que toute école qui n'a pas

[1] V. Cousin, *Étude sur Pascal.*
[2] *Essais sur la philosophie et la religion*, p. 17.
[3] M. Emile Saisset, *Essais*, p. 15.
[4] Le même, *Essais*, p. 23.
[5] M. Jules Simon, *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1864, p. 959.
[6] Le même, *la Religion naturelle*, IIme partie, p. 208.
[7] M. Cousin, *Histoire de la philosophie*, p. 384.

« rompu avec le sens commun proclame l'existence de Dieu[1]? »
Devons-nous croire que « toutes les grandes philosophies ont été « fidèles à cette loi de répandre parmi les hommes les vérités essen- « tielles à leur développement spirituel, remplissant ainsi un mi- « nistère moral et religieux[2] » ; ou bien est-il vrai que « de toutes les « écoles partent des courants d'idées qui toutes travaillent à effacer « dans les âmes l'idée sainte d'un Dieu personnel, libre et intel- « ligent[3]?

Entre des assertions si abusivement contradictoires, est-ce être trop exigeant que de vous presser de faire un choix?

III

Parce que la contradiction engendre infailliblement le scepticisme, non-seulement la philosophie de M. Cousin devait y conduire les esprits, mais encore lui-même devait fatalement y arriver. Un scepticisme mêlé, voilé de mysticisme, telle a été en effet la dernière étape de cette vive intelligence.

Comme un architecte qui brise son équerre au lieu de redresser son édifice, M. Cousin, visiblement condamné par la logique et le raisonnement, avait eu recours à ce triste expédient de les condamner à son tour ; le fait est aussi vrai qu'il est invraisemblable, ainsi qu'en témoignait naguère un juge des plus compétents.

« Victor Cousin, dit M. Ravaisson, avait fini par déconseiller presque entièrement dans les parties où l'on traite de l'existence de l'âme et de celle de Dieu, *tout procédé régulier de raisonnement*, et par improuver la logique presqu'à l'égal de la géométrie[4]. » (Il faut avouer que la logique le lui rend bien.)

Mais c'est en vain qu'on « se venge à en médire », la logique détruit tout ce qu'elle ne soutient pas ; on a beau s'insurger contre sa loi, on ne l'en subit pas moins ; c'est ainsi qu'elle s'est chargée de ramener à l'unité, à une conception adéquate, les conceptions d'abord si violemment divergentes de M. Cousin, quant à la vérité et à la raison. Le mysticisme, c'est-à-dire une vérité purement intuitive et individuelle, sans précision et sans règle, indépendante de toute logique, qui relève ainsi de l'imagination plus que de la raison, n'est-il

[1] Le même, *Étude sur Pascal.*
[2] M. Saisset, *Essais sur la philosophie et la religion*, p. 17.
[3] Le même, *Philosophie religieuse*,
[4] *Rapport sur la philosophie en France au dix-neuvième siècle*, p. 30.

pas la conséquence naturelle de cette raison « sujette des sens, des passions et de l'imagination, » ainsi que de cette évidence « toute personnelle, que la meilleure volonté du monde ne fait pas naître quand son heure n'est pas venue[1] ? » Attendre d'une raison impuissante, mobile, individuelle, une vérité absolue et universelle, ce serait vouloir cueillir des figues sur des ronces et des raisins sur des épines[2].

Et plus ou moins explicitement, en des termes dont l'obscurité témoigne visiblement de sa perplexité, l'école spiritualiste tout entière était amenée, comme son chef, par l'impossibilité de concilier la division des esprits avec l'évidence de la vérité, à l'abdication de tout raisonnement et de toute démonstration.

« MM. Saisset et Simon, dit encore M. Ravaisson, se sont montrés disposés, comme l'était vers la fin M. Cousin, à penser que l'existence de Dieu devait plutôt être considérée comme supérieure à toute démonstration, et d'une évidence que l'argument ne pourrait qu'obscurcir[3]. »

Quelle réponse à faire, quel argument à opposer à ceux qui doutent de Dieu que de leur dire qu'on n'en peut pas douter, à ceux qui le rejettent que de leur dire qu'il s'impose irrésistiblement ! et quel compte c'est tenir de l'histoire, de l'expérience et de l'état actuel de la philosophie que d'affirmer l'évidence indiscutable d'une vérité qu'on n'a cessé de démontrer et de discuter depuis qu'on démontre et qu'on discute quelque chose !

Faut-il s'étonner qu'après de tels aveux, le scepticisme et le matérialisme, ne rencontrant aucune digue, aient tout envahi, tout submergé sous un flot d'incertitude et d'erreur !

[1] M. Cousin, *Histoire générale de la philosophie*, p. 384. Huitième leçon.

[2] « En dernier lieu, ajoute M. Ravaisson, la doctrine de M. Cousin *se réduisait* « *à des généralités*, se résumant toujours dans des assertions où se retrouvent « avec des expressions qui semblent empruntées à la phraséologie semi-mystique de « Jacobi, la manière de voir de Reid et de Stewart : que l'expérience nous fait con- « naître les phénomènes seulement et que la raison nous révèle à leur occasion, « par un procédé singulier et comme par *un inexplicable miracle*, des choses d'un « ordre tout différent, objets non de perception mais de pure conception. » (*Rapport sur la philosophie au dix-neuvième siècle*, p. 31.)

C'est ainsi qu'après avoir récusé l'évidence au nom de la liberté, on en vient à révoquer le miracle philosophique. Quelque grand esprit qu'on possède, hors de la raison, on ne trouve que la déraison.

[3] *Rapport*, p. 140.

IV

Réclamer pour la philosophie, comme avait fait M. Cousin, le droit à la division, au nom de son assimilation avec les sciences dont l'unité est l'essence[1], c'était là un sophisme si évident, une assertion qui recevait chaque jour de l'expérience un si violent démenti, que les adversaires du spiritualisme ne pouvaient manquer d'en accuser la fausseté.

Ce fut précisément au nom de ce frappant contraste qu'offre l'unité de la science avec la division philosophique que les écoles négatives contestèrent aux vérités de l'ordre moral toute évidence, toute certitude, toute réalité objective.

Les spiritualistes modernes, qui avaient invoqué contre le dogmatisme chrétien le droit à l'erreur, et l'individualité de la raison, se trouvèrent désarmés et sans défense lorsque, au nom de ces mêmes principes, qui sont les leurs, le scepticisme, le matérialisme, le positivisme lui dénièrent tout droit à la vérité absolue. « Une telle vérité, lui dirent-ils, est incompatible avec la liberté de penser, avec cette liberté de la raison que vous revendiquez, car si elle existait, comment pourrait-il être légitime de penser autre chose que ce qu'elle proclame[2]? »

Et comment une philosophie qui avait successivement nié l'évidence, combattu la logique et abdiqué la démonstration eût-elle pu retenir la certitude?

Le droit à l'erreur et le droit à la vérité, bien loin qu'ils soient corrélatifs, comme on l'écrit sans cesse, sont absolument contradictoires, exclusifs l'un de l'autre; de là les spiritualistes modernes, qui avaient voulu les tenir ensemble, se virent contraints d'abdiquer l'un des deux. Sommés de faire un choix, ils ont renoncé à la vérité absolue et décidément opté pour la liberté devant l'évidence, c'est-à-dire pour le scepticisme.

La division des esprits n'est plus, comme au temps de M. Cousin, un droit sacré de la raison, elle n'est aujourd'hui que « le résultat inévitable de la nature particulière de la vérité philosophique dont il

[1] « Le premier objet que se proposa le bon sens hardi de Descartes fut de rendre la philosophie une science humaine, comme l'astronomie, la physiologie, la médecine. » (*Du Vrai, du Beau, du Bien*, p. 2 et suiv.) « Qu'a-t-il manqué à la philosophie pour marcher d'un pas égal avec les sciences physiques dont elle est la sœur? » (*Ibid*, p. 10.)

[2] M. Grote.

est impossible de soumettre les solutions à la démonstration purement logique[1]. »

A la religion qui lui demandait compte de ses divisions, la philosophie avait répondu qu'elle est humaine et scientifique ; à la science qui aujourd'hui les lui objecte, elle répond qu'elle est divine et religieuse.

Je suis oiseau, voyez mes ailes;
Je suis souris, vivent les rats!

« Jamais, dit M. Caro, la science philosophique n'atteindra le *même degré de rigueur* que les autres sciences ; c'est la noblesse de la philosophie d'avoir pour objet des vérités de cet ordre ; au fond, il y a de l'infini en elles, c'est pourquoi elles échappent à tout instrument de précision[2]. »

« Les conclusions philosophiques, dit à son tour M. Jules Simon, ne se démontrent pas avec la même rigueur que les conclusions mathématiques ; c'est la gloire de la philosophie, car c'est la preuve qu'elle a pour matière la liberté humaine, qu'il est impossible de soumettre aux règles d'un calcul[3]. »

« La métaphysique, dit également M. Janet, n'offrira jamais cette *absolue certitude* que l'on trouve dans une science rigoureusement démonstrative. »

Tous nos dogmatistes, comme on voit, sont absolument d'accord sur ce point de renoncer à la démonstration, quoiqu'ils n'aient pas encore bien décidé, toutefois, si c'est l'éclat de la vérité qui la rend superflue ou son obscurité qui la rend impossible.

En sorte que M. Guizot, ayant naguère renouvelé la thèse de ceux qui, en présence des erreurs et des changements de la philosophie, déclarent la raison incapable d'établir avec certitude les grandes vérités nécessaires à l'homme, force a été de lui concéder, par un aveu, dont il convient de louer la franchise, que la philosophie ne possède en effet qu'une *certitude relative*[4].

Or, il n'y a, messieurs, de certitude qu'absolue, ni d'évidence que rigoureuse. La logique est inflexible et, qu'il s'agisse de physique ou de métaphysique, de philosophie ou de mathématiques, tout ce qui n'est pas certain est incertain, la langue même le dit. Entre le doute et la certitude, entre le dogmatisme et le scepticisme, il n'y a pas

[1] M. Caro, *Revue des Deux Mondes*, mars 1865, p. 363.

[2] *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1865, p. 361.

[3] *Revue des Deux Mondes*, 15 août, p. 64.

[4] « La croyance est fondée sur des opinions qui ont exactement le même caractère de *certitude relative que les opinions philosophiques.* » (M. P. Janet, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1869, p. 553.)

de milieu, pas d'étape, pas une pierre où poser le pied. « La nature de la vérité, dit justement Leibnitz, n'a rien à démêler avec son évidence ni sa certitude. »

Et jamais peut-être le dogmatisme actuel n'apparaît plus clairement dépourvu de certitude que lorsqu'il essaye d'y prétendre.

« La question, dit M. Charles Lévesque, définissant la certitude philosophique, n'est plus aujourd'hui de prouver que cette certitude existe, mais uniquement d'en déterminer le degré, le fondement et le signe[1] ! »

« *Uniquement* » est joli, on n'en peut disconvenir, mais le docte professeur n'eût-il pas mieux fait de nous apprendre à quoi se reconnaît une certitude dont on ignore « le degré, le fondement et le signe? » Qui ne serait curieux de le savoir?

Chose bien étrange cependant ! les spiritualistes contemporains, en dépit de leur formelle et explicite abdication de toute certitude[2] et de tout criterium[3], n'ont pas laissé, comme s'ils eussent fait un pacte avec la contradiction, de vouloir combattre les sceptiques, dont il est si malaisé de les distinguer, d'où résulte qu'il suffit, pour les condamner, de leur renvoyer ce qu'eux-mêmes opposent au scepticisme.

Ce n'est pas nous, c'est M. Jules Simon qui vient leur dire que, « entre la vérité relative et le scepticisme il n'y a pas l'épaisseur d'un cheveu. » C'est M. Caro qui leur objecte qu' « on ne donne ni ses efforts ni ses sacrifices à une doctrine qui pourrait n'être pas, et que l'absolu vaut seul qu'on s'immole. » L'un et l'autre, oubliant, sans doute, que « c'est la gloire et la noblesse de la philosophie d'avoir pour objet des vérités qui ne peuvent être rigoureusement démontrées et qui échappent à tout instrument de précision. »

C'est donc là qu'en est chez nous le dogmatisme ! On nous demandera peut-être en quoi il diffère du scepticisme et quelle barrière l'en sépare? Entre M. Janet écrivant que « chaque opinion résout les problèmes pour celui qui l'adopte, qu'en d'autres termes chacun est toujours de sa propre opinion[4], » et MM. Renan et Schérer, qui tiennent que « le vrai est pour chacun ce qui lui paraît vrai, » nous avouons notre absolue incapacité de distinguer.

« Voilà donc où nous en sommes après cinquante ans de travail et d'efforts ! » s'écriait douloureusement M. Saisset, alors que, par-

[1] *La Science de l'invisible*, p. 39.

[2] « Entre la foi et la science il n'y a que l'opinion. » (M. P. Janet, 15 mai 1869. *Revue des Deux Mondes*, p. 354.)

[3] M. Guizot n'a donc pas lieu d'argumenter d'une prétendue impuissance de la philosophie comme s'il avait *un créterium qui nous manque*. — (*Ibid.*)

[4] *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1869, Philosophie et religion, p. 354.

venu au terme de sa carrière, il embrassait du regard l'état général des esprits et contemplait avec tristesse les ruines amoncelées derrière lui. Eh ! messieurs, c'est là, en effet, que vous deviez en arriver, c'est là que devait vous conduire la liberté devant l'évidence, c'est-à-dire à l'incertitude et à la négation de toute vérité. Quoi donc ! c'est après avoir miné le terrain que vous prétendiez y bâtir solidement ! C'est après avoir calomnié la raison que vous prétendiez établir la vérité sur son témoignage ! Et vous avez pensé qu'on vous croirait sur parole, qu'on ne vous renverrait pas vos propres allégations ? Mais ce qui serait inexplicable, ce serait qu'on ne l'eût pas fait !

De même que M. Cousin n'affirmait la certitude qu'en faisant abstraction de la division, vous n'avez expliqué la division qu'en renonçant à la certitude, vous et lui, éludant également ce problème de leur conciliation sans la solution duquel il n'est point de dogmatisme possible.

L'esprit ardent et sincère de M. Jouffroy l'avait compris ; incapable de se payer de mots et dédaignant tous les subterfuges, il avait nettement formulé la difficulté : « C'est avant tout de cela qu'il s'agit, » disait-il à ceux qui lui reprochaient de s'attarder dans les préliminaires ; « quand une science a vécu deux mille ans sans être arrivée à un seul résultat convenu, il faut renoncer à s'en occuper, ou, si l'on ne veut pas en désespérer, déterminer, avant d'en reprendre les recherches, le vice secret qui en a rendu tous les efforts impuissants [1]. »

M. Jouffroy crut avoir résolu le problème et remédié à ce « vice secret » qu'il avait signalé ; il crut, comme chacun des philosophes qui l'ont précédé, avoir fondé du même coup l'unité des esprits avec la certitude. Est-il besoin de dire qu'il s'est trompé, et qu'après comme avant lui on doute et l'on discute des vérités qu'il s'était flatté d'avoir définitivement établies ?

Témoins cependant de l'énergie et tout à la fois de l'impuissance de ses efforts, les philosophes ont dès lors compris que l'unité philosophique est une chimère, que la division n'est pas un fait accidentel et dont on doive espérer de triompher, qu'elle est un fait permanent et invincible. Mais si la solution donnée par M. Jouffroy est manifestement fausse, le problème qu'il a formulé subsiste tout entier, et c'est précisément parce que la philosophie a renoncé à vaincre la division des esprits, qu'elle est étroitement obligée de l'expliquer, de la concilier avec la certitude et l'évidence, qui jusque-là seront tenues en échec[2]. C'est là une question qui s'impose, et il n'y a

[1] *Nouveaux mélanges de l'organisation des sciences* et Introduction à la philosophie de Reid.

[2] Ce problème, que le dogmatisme actuel s'est montré impuissant à résoudre,

pas de travail plus oiseux, de tâche plus vaine ni plus stérile que de prétendre dogmatiser sans l'avoir résolue ; c'est proprement fournir la course ingrate de ces chevaux aveugles qui croient avancer, tandis qu'ils tournent sans cesse dans un même cercle.

La division des esprits, tel est le problème dont la solution incombe particulièrement à notre temps. Le dix-septième siècle crut avoir à jamais fondé la certitude, le dix-huitième siècle crut l'avoir à jamais vaincue ; le nôtre a vu successivement l'affirmation remplacer la négation sans toutefois en triompher pleinement, puis la négation reprendre le dessus sans être absolument victorieuse. Il a donc assisté à la succession rapide, à la coexistence, à l'assertion simultanée de principes qui s'excluent. De là vient que, dans ses aspirations vers la vérité, la division des esprits est le premier obstacle qu'il rencontre, l'objection souveraine qui l'arrête et le décourage ; c'est la question perplexe qui trouble, agite, tourmente tous les esprits sincères, tous ceux qui cherchent la vérité comme on cherche la vie ou la mort, et pour qui la philosophie n'est pas seulement un texte à discourir ou un bouclier contre la religion : « La marque de la vérité, vous objecte Kant, ce doit être le pouvoir de la communiquer à toute intelligence[1]. » — « Vous discutez depuis deux mille ans et vous n'êtes pas plus d'accord qu'au premier jour, » vous crie M. Littré. Chrétiens, sceptiques, critiques, matérialistes, positivistes, tous vous adressent la même question : « D'où vient que la science est une et la philosophie divisée ? d'où vient que la raison résiste à cette évidence que vous déclarez irrésistible ? » Et à ces questions pressantes, anxieuses, unanimes, vous avez le triste courage de répondre éternellement que : *si la raison n'admet pas l'évidence, c'est qu'elle n'admet que l'évidence.* Faut-il s'étonner qu'un pareil raisonnement n'ait pas apaisé tous les doutes, qu'une si triomphante logique n'ait pas vaincu toutes les résistances ?

« Venez à moi, avez-vous dit, vous tous, grands esprits, qui voulez vous élever au-dessus des symboles, qui prétendez voir clair en toutes choses, qui ne voulez pas être dupes[2], venez, cœurs stoïciens, âmes fortement trempées, capables d'obéir à la seule raison[3] ; venez, jeunes esprits avides de liberté autant que de vérité, venez à moi et je vous guiderai, je vous éclairerai, je ferai de la vérité une lumière

parce qu'il n'est, à vrai dire, qu'un scepticisme à peine déguisé, le dogmatisme véritable, logique, légitime, le résout pleinement : de là vient qu'il démontre par les seules lumières de la raison et avec la plus complète évidence l'absolue certitude des grandes vérités naturelles. (*Note de l'auteur.*)

[1] *De la religion dans les limites de la raison.*

[2] M. E. Saisset, *du Scepticisme.*

[3] Le même, *Ibid.*

que vous verrez de vos yeux, une science que vous toucherez de vos mains; venez tous à moi! »

Et à ceux qui, en grand nombre, ont répondu à votre appel, qu'avez-vous donné? De votre propre aveu, des démonstrations sans rigueur, des doctrines qui résistent à toute précision, en un mot la certitude relative et l'évidence personnelle!

Témoignent-ils quelque inquiétude à la vue de l'universel scepticisme et des progrès envahissants du matérialisme? « Ne craignez rien, leur dit-on, dans vingt ans, dans trente ans, dans cinquante ans, qui sait?... demain peut-être, il se fera un mouvement en sens inverse, il naîtra un penseur audacieux qui découvrira l'âme[1]. »

Mais d'ici là?... et qui nous assure que nous assisterons à cette résurrection, à cette découverte de l'âme, qu'on attendra « peut-être cinquante ans? » Qu'importe! nul n'est absolument dépourvu de vérité. « Tous les systèmes sont vrais par certains côtés, tous représentent un aspect de la vérité. Supposer qu'un seul est vrai et que tous les autres sont faux, c'est une hypothèse remplie de difficultés[2]. » Et, d'ailleurs, « tout en faisant la part d'ignorance et d'aveuglement fanatique qui se rencontre dans les bas-fonds des écoles nouvelles, positivistes, matérialistes, etc., etc., il faut reconnaître que tout grand mouvement philosophique a sa raison d'être et *sa légitimité*[3]*!* »

Et puis, vous vous plaignez qu'on soit aujourd'hui « tombé dans un affaissement universel, qu'il n'y ait plus d'activité qu'à la poursuite des intérêts[4]! » Vous vous étonnez que « le sens du divin s'efface! » que « le scepticisme allié au matérialisme nous envahisse chaque jour davantage! » que « les caractères et les principes s'affaiblissent[5]! » Vous semez le vent et vous êtes surpris de recueillir la tempête! Ne voyez-vous donc pas que le scepticisme n'est rien en soi, qu'il n'est autre chose que l'absence du dogmatisme, qu'il n'a d'autre force que votre faiblesse, d'autre puissance que votre impuissance; que ce qui fait sa logique, c'est votre inconséquence; sa hardiesse, ce sont vos défaillances; son triomphe, c'est votre mutisme au sujet de cette division des esprits qu'il vous oppose victorieusement[6].

« Qu'y a-t-il aujourd'hui de plus attaqué, de plus insulté que le

1 M. Paul Janet.
2 M. P. Janet, *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1866, p. 504.
3 M. P. Janet, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1868.
4 M. J. Simon.
5 MM. Caro, Janet, Saisset.
6 « Le positivisme est né du silence obstinément gardé par la philosophie spiritualiste sur certaines obsessions de la conscience moderne. » (M. Dupont-White.)

spiritualisme ? » s'écriait naguère, avec amertume, un savant professeur[1]. Il est vrai, mais qu'y a-t-il, aussi de plus inconséquent, de plus absolument contradictoire? quelle école a jamais plus audacieusement méconnu les faits et outragé la logique ?

La philosophie rationaliste ne craint pas d'affirmer du même coup : une raison puissante et impuissante, essentiellement une et inévitablement divisée; une évidence irrésistible à laquelle on résiste nécessairement ; une vérité semblable aux sciences et qui en diffère radicalement, qui est uniquement le partage des grands esprits et que les grands esprits de ce temps-ci rejettent presque tous; une liberté contrainte à l'erreur, un Dieu souverain dont l'homme a droit de nier jusqu'à l'existence. Elle ne sait établir ni le droit de l'évidence, ni la légitimité de la certitude ; elle s'évertue à prouver l'existence des corps et renonce à prouver l'existence de Dieu. Ce n'est donc pas en tant que spiritualiste qu'on la condamne, c'est en tant que contradictoire; ce n'est pas parce qu'elle s'attache à démontrer des doctrines impopulaires, c'est parce qu'elle les rend impopulaires en ne les démontrant pas. Si on la délaisse, ce n'est pas parce qu'elle est profonde, mais parce qu'elle est vide; ce n'est pas, comme elle l'imagine, que sa gravité rebute les esprits vulgaires, c'est que sa légèreté dégoûte les esprits élevés. Ce qu'on lui reproche, ce n'est point de remplir une grande mission, c'est de la déserter; ce n'est pas d'enseigner la vérité, c'est de la compromettre et de l'ébranler, c'est de l'avoir enfin à ce point abaissée qu'on lui inflige communément aujourd'hui cette souveraine injure de la défendre au nom de son utilité, et lorsque les philosophes se représentent comme les victimes du spiritualisme, il faut bien qu'ils sachent qu'ils renversent les rôles : ils sont à son service rentés, prônés, couronnés, décorés ; il est entre leurs mains renié, raillé, dédaigné... ménagé !

Mieux vaudrait un sage ennemi.

H. de Cossoles.

[1] M. A. Franck.

UN VÊDA CHALDÉEN

Parmi les nombreux problèmes qui se présentent à l'attention de l'historien dans le domaine, ouvert depuis hier à peine, des antiquités du bassin de l'Euphrate et du Tigre, il n'en est pas de plus importants ni de plus neufs que ceux qui ont trait au peuple des Accads. Né le premier à la civilisation, dans cette portion du globe si anciennement civilisée, ce peuple n'appartient à aucune des trois grandes races : chamitique, sémitique et aryenne, qu'on a crues pendant longtemps devoir tenir seules une place dans l'histoire du développement de l'humanité ; sa langue le rattache, au contraire, aux populations touraniennes de la haute Asie et aux populations finnoises qui ont précédé dans la plus grande partie de l'Europe les peuples aryens. Dès une très-haute antiquité, les Accads ont cessé d'avoir une existence propre et indépendante. Douze cents ans avant l'ère chrétienne leur nom, qui continuait à désigner la Chaldée, n'était déjà plus qu'un souvenir. Mais ils avaient légué à la population kouschito-sémitique qui s'était superposée à eux, et dans laquelle leurs descendants avaient fini par se confondre, leur écriture cunéiforme, leur religion, leurs institutions, leurs sciences, leurs vieux livres sacrés, en un mot tout le bagage d'une civilisation dès lors très-antique et remarquablement développée. Cette civilisation a eu une part prépondérante à la formation de celle de Babylone, source à son tour de celle de presque toute l'Asie antérieure. Par l'intermédiaire de la culture babylonienne, le vieux peuple touranien de la Chaldée a exercé une action profonde sur les nations sémitiques, où rien, avant le déchiffrement des textes cunéiformes, ne laissait soupçonner un pareil fait. Et même, par l'Assyrie et l'Asie Mineure, son influence a rayonné jusque sur la Grèce primitive, dont plusieurs institutions, comme les poids et mesures, lais-

sent suivre, en remontant, leur filiation d'étape en étape jusqu'à ce point de départ.

Par-delà ce qui a longtemps semblé le début des temps historiques de l'Asie antérieure, les notions acquises déjà sur les Accads nous font pénétrer dans une autre couche de civilisation qui forme le *substratum* de la civilisation des âges sémitiques et aryens, et qui, si l'on cherchait ses origines, reporterait à une antiquité vraiment prodigieuse. Nous commençons à entrevoir une Asie kouschite et touranienne, puissamment constituée et parvenue à un haut degré de progrès matériel et scientifique, bien avant qu'il fût question des Sémites et des Aryens, et nous discernons déjà que la connaissance de cette Asie primitive éclairera d'un jour tout nouveau les origines de l'Asie qui lui a succédé, car celle-ci a dû immensément à son héritage. C'est un des premiers et des plus importants chapitres des annales de l'humanité et de la civilisation dont les matériaux commencent à être rassemblés. Les travaux pleins de hardiesse et d'originalité, trop hardis même, du baron d'Eckstein ont projeté quelques lueurs heureuses dans les ténèbres du monde kouschite. Avec le secours des documents cunéiformes, nous entrons d'un pas plus sûr dans le monde touranien, qui semble plonger ses racines dans des siècles plus reculés encore et dont on devra se demander si les souvenirs n'ont pas laissé quelques traces dans les premiers récits de la Genèse.

Mais ce chapitre de l'histoire primitive de l'humanité est loin de pouvoir encore s'écrire. On commence à peine, depuis quatre ou cinq ans, à en étudier et à en recueillir les documents. Toute l'ambition des savants doit être aujourd'hui de les rechercher, de les mettre en lumière et de les expliquer; il faut encore du temps et bien des efforts avant qu'on en puisse tenter une synthèse sérieuse. Les essais de ce genre seraient aujourd'hui tout à fait prématurés. La civilisation de Babylone telle qu'elle se présente à nous dans son développement complet, telle qu'elle était quand elle a exercé une influence décisive sur tous les peuples syro-arabes et même sur l'Asie Mineure, la civilisation de Babylone était un produit mixte, une combinaison et une résultante, où des races fort diverses avaient confondu leurs apports. Sans doute la civilisation des Accads de la Chaldée y avait fourni beaucoup, puisque dès à présent on peut constater avec certitude qu'elle y avait donné l'écriture, la numération et la magie; mais elle n'en avait pas été l'unique source. Les Kouschites de Nemrod, et peut-être aussi les Sémites, avaient également apporté leur tribut à cette œuvre. Avant d'être en mesure d'opérer le départ de chacun des éléments qui entrèrent ainsi dans la formation de la culture babylonienne, la méthode scientifique

exige que l'on cherche à bien connaître les Accads en eux-mêmes par l'étude des documents qu'ils ont laissés, qu'en se tenant dans le domaine des faits précis et en évitant de formuler d'ambitieuses théories, on demande à leur langue, à leurs monuments, à leurs écrits, qui ils étaient, quelles croyances ils avaient, quel était au juste le point où étaient parvenues leurs sciences et leur civilisation matérielle.

Dans ce travail de reconstitution de l'antique peuple des Accads, qui préoccupe vivement déjà plusieurs savants éminents et tend à devenir l'objet de leurs recherches, je ne suis que le plus humble des ouvriers, et personne ne sait mieux que moi la faiblesse et l'imperfection de mes efforts. Pourtant j'ai osé aborder les problèmes de la langue et en tracer la première esquisse grammaticale, sachant d'avance combien je devrais ensuite la corriger moi-même, et combien surtout de plus habiles auraient à y introduire d'indispensables rectifications. Aujourd'hui je voudrais encore apporter une petite pierre à l'édifice qu'élèveront des architectes futurs, en signalant une série de documents qui n'ont encore été l'objet d'aucune étude et qui éclairent d'une manière très-précieuse la mythologie des Accads, en même temps qu'ils révèlent chez eux l'existence d'une véritable poésie lyrique mise au service de la religion.

Au huitième siècle avant notre ère, il existait encore dans les bibliothèques des villes de la Chaldée où siégeaient de grandes écoles sacerdotales, un certain nombre de vieux livres sacrés d'Accad. Ils étaient l'un des fondements principaux des études scientifiques du sacerdoce. On y copiait des formules magiques que l'on considérait comme toutes-puissantes sur les Esprits, et que l'on inscrivait sur des amulettes, même en Assyrie. Les incantations théurgiques se prononçaient en accadien d'après ces livres, et il semble même que, dans certaines cérémonies du culte public, on chantait encore des hymnes dans l'idiome d'Accad. Cependant dix siècles auparavant, déjà l'accadien, bien qu'employé encore dans certaines inscriptions officielles comme le latin dans notre Europe, était, au moins dans la Babylonie — car dans la Chaldée proprement dite il se maintenait encore probablement — était, dis-je, une langue morte, que l'on n'apprenait que par une étude savante. Aussi Sargon Ier, qui d'Aganê (l'une des parties de Sippara) étendait son autorité sur l'ensemble de la Babylonie et de la Chaldée, et qui fut un grand promoteur des études, avait-il, entre autres travaux qui marquèrent son règne, fait exécuter des éditions des livres accadiens qu'avaient pu recueillir ses scribes, en les accompagnant d'une traduction assyrienne soit

interlinéaire, soit placée en regard du texte original. Ses successeurs continuèrent cette entreprise, et ce fut vers le même temps qu'on rédigea les tablettes grammaticales et lexicographiques destinées à l'enseignement de la langue sacrée.

Ce sont ces éditions avec traductions de Sargon Ier et de ses successeurs, ainsi que leurs tablettes grammaticales, qui existaient dans les bibliothèques des écoles de la Chaldée et y servaient de base à l'enseignement au huitième siècle. Le premier parmi les monarques assyriens, Sargon II, le vainqueur de Samarie, y fit copier quelques ouvrages pour son palais de Calach, par Nabou-zouqoub-kinou, chef des bibliothécaires de la couronne d'Assyrie, dont le père Mardouk-moubagar, et le grand-père Gab-ilani-kamis, avaient déjà rempli le même office auprès des rois antérieurs. Mais ce personnage s'attacha exclusivement aux ouvrages astrologiques rédigés en assyrien. Ce fut seulement Assourbanipal qui entreprit d'une manière systématique d'émanciper définitivement le sacerdoce de l'Assyrie de la suprématie des écoles chaldéennes, en naturalisant tous les enseignements qu'on y donnait, y compris celui de la langue accadienne et l'étude directe des livres sacrés d'Accad, dans les écoles palatines et sacerdotales du pays d'Assur. Dans cette intention, il profita de la fidélité que lui avait toujours montrée la ville d'Ourouk, l'Erech de la Bible, l'Orchoé des Grecs, et de la reconnaissance des prêtres de cette cité, à laquelle il avait restitué après le sac de Suse une statue particulièrement vénérée de la déesse Nana, enlevée 1535 ans auparavant par les Élamites. Érech avait précisément une des plus riches et des plus anciennes bibliothèques; elle fut ouverte aux scribes d'Assourbanipal. Ils paraissent l'avoir copiée en entier, et du moins ils y relevèrent les tablettes grammaticales et lexicographiques et les ouvrages accadiens avec leurs traductions, en même temps que les livres d'astronomie, d'astrologie et de divination. Les manuscrits sur terre cuite qu'ils copiaient ainsi remontaient au temps de l'ancien empire chaldéen, probablement au temps de Sargon Ier ou de ses successeurs, et souvent les scribes assyriens ne surent pas comment interpréter les signes archaïques de l'écriture ; en ce cas, ils les reproduisaient purement et simplement au milieu du texte dont ils transcrivaient le reste dans le type d'écriture généralement usité à leur époque. Quant à l'état de dégradation auquel étaient parvenues au huitième siècle les tablettes originales de la bibliothèque d'Érech, consultées par tant de générations successives, on le voit par le nombre de fois où le copiste assyrien a dû laisser une lacune en blanc dans le texte, en y inscrivant seulement le mot « effacé. » Chaque ouvrage fut copié par ordre d'Assourbanipal en plusieurs exemplaires, pour les deux bibliothèques qu'il fondait à

Ninive même : celle du palais royal, dont les débris ont été retrouvés par M. Layard et sont conservés au Musée Britannique, et celle du temple de Nébo, dont un petit nombre de fragments portent la marque.

Ce qu'on possède de fragments des tablettes grammaticales et lexicographiques avec quelques feuillets détachés des livres bilingues a été édité en fac-simile il y a quelques années, par sir Henry Rawlinson et M. Norris, dans le tome II des *Cunei form Inscriptions of Western Asia.* Le progrès du classement des débris de la bibliothèque de Ninive n'a fourni depuis lors, en ce qui touche aux documents grammaticaux, qu'un petit nombre de suppléments à cette belle publication, qui a contribué, plus qu'aucune autre, à l'avancement de la science. Reste maintenant à publier les fragments des livres d'Accad eux-mêmes avec leur traduction assyrienne. C'est ce qu'ont entrepris sir Henry Rawlinson et M. George Smith dans les 35 premières planches du tome IV de la même publication. Ces 35 planches forment un demi-volume qui verra bientôt le jour et qui mettra aux mains des savants des trésors d'un prix inestimable. Je puis le dire d'avance, grâce à la généreuse communication que sir Henry Rawlinson a bien voulu me faire des planches déjà prêtes, et j'affirme qu'aucune source aussi féconde n'aura encore été ouverte aux recherches de l'assyriologie.

La majorité des fragments accadiens, avec traduction, déjà classés au Musée Britannique, et dont l'édition est toute préparée, proviennent d'un grand ouvrage magique en plusieurs livres. C'est un recueil de formules et d'incantations contre les mauvais Esprits et les maladies, ainsi que d'hymnes souvent animés d'un vrai souffle poétique et composés pour les rites de la magie ; le tout classé méthodiquement et formant un véritable *Atharva-Vêda* chaldéen d'un grand développement. Dans un autre travail, j'essayerai de donner une idée de ce recueil et de résumer les notions qu'il fournit sur la magie chaldéo-babylonienne, qui a été l'une des principales sources de la magie des autres peuples de l'antiquité, et même de celle du moyen âge par l'intermédiaire des *Chaldaei* de la Rome impériale et des juifs babyloniens. Pour cette fois mon intention est de parler des débris d'un autre recueil, moins développé ou du moins dont il ne reste pas à beaucoup près autant, mais qui, par sa nature même, est aussi intéressant. C'est un recueil d'hymnes liturgiques et religieux, non plus magiques, adressés aux principaux dieux. A côté du grand recueil magique il est avec celui-ci dans un rapport que l'on peut comparer à celui du Rig-Vêda avec l'Atharva. Malheureusement il n'en subsiste que bien peu de fragments, qui font profondément regretter la perte du reste et laissent la curiosité éveillée sans par-

venir à la satisfaire. La seule tablette presque intacte de la série est celle qui contient l'hymne au dieu-Lune (Mus. Brit. K 2861); elle porte la signature de « Istar-soum-kamis, chef des bibliothécaires d'Assourbanipal, roi des légions, roi d'Assyrie, fils de Nabo-zir-asir, grand astrologue. »

En Babylonie et en Chaldée, comme en Égypte, chaque ville était spécialement consacrée au culte d'un dieu déterminé, qui trônait dans le temple principal. Cette localisation du culte, qui tenait sans doute en partie à des légendes que l'on n'a pas encore retrouvées et sur lesquelles l'antiquité classique ne nous apprend rien, a marqué son empreinte d'une manière profonde dans les hymnes du recueil. Chaque dieu y est mis en rapport avec sa ville sacrée, et d'une façon si étroite, avec des titres si magnifiques qui semblent faire de lui le premier des dieux, que l'on est en droit de considérer la collection comme ayant été formée des principaux hymnes usités dans la liturgie solennelle de chacune des grandes cités de la partie inférieure du bassin de l'Euphrate et du Tigre aux fêtes célébrées en l'honneur du dieu protecteur. Quelques expressions semblent aussi les caractériser comme appartenant à une liturgie royale, peut-être à ces sacrifices d'intronisation que les rois d'Assyrie disent avoir été faire dans les principales cités toutes les fois qu'ils prennent possession de la Babylonie et de la Chaldée.

Au reste, le lecteur se fera par lui-même une opinion sur la nature et la destination première de ces hymnes, qui renferment sur la religion chaldéo-babylonienne dans sa forme la plus ancienne une quantité d'informations que l'on chercherait vainement ailleurs. Car nous allons essayer de donner la traduction de tous les fragments que nous en connaissons. C'est une entreprise hardie, et nous nous sommes demandé par moments si nous n'avions pas trop présumé de nos forces en l'abordant. Ceux qui reprendront après nous l'étude de ces documents trouveront bien des imperfections dans notre version et devront la corriger en maint endroit; pourtant nous nous flattons de ne pas nous être trompé sur les points fondamentaux et essentiels, et de n'avoir pas fait de contre-sens trop graves. Imparfait encore, notre travail, nous l'espérons du moins, donne avec exactitude les linéaments principaux de ces curieux morceaux de poésie religieuse. D'ailleurs, pour les fautes que nous avons dû nécessairement commettre, nous croyons avoir droit à une certaine indulgence, en considération des énormes difficultés d'une première tentative d'interprétation de textes que leur style poétique et la nature des sujets dont ils traitent rendent particulièrement ardus et obscurs.

Nous commencerons par l'hymne le mieux conservé (Mus. Brit. K.

2861); il est adressé au dieu de la Lune. Ce dieu, considéré comme un personnage mâle, était appelé en accadien Hour-ki, ou simplement Hour, et Akou, en assyrien Sin. Dans les inscriptions des rois de l'Ancien-Empire de Chaldée, il apparaît comme tenant un des rangs les plus élevés parmi les dieux, et plus on remonte haut, plus l'importance de son culte se montre grande. Les monarques des dynasties primitives le regardent comme leur protecteur spécial, et son nom entre comme élément principal dans la composition des noms propres de la plupart d'entre eux. En effet, il était le dieu de la plus ancienne capitale d'Accad, de la ville sacrée par excellence pour les Chaldéens, de la grande cité d'Our (aujourd'hui Mougheir), d'où partit Abraham sur l'appel de Jéhovah. Sous les Assyriens il est bien déchu de son antique grandeur; son culte est passé au second plan, et on ne lui donne plus que le titre de « seigneur des trente jours du mois, seigneur du signe zodiacal, architecte, illuminateur de la terre. » Pourtant il est encore le premier dieu de la seconde triade du panthéon, et dans la hiérarchie savante des personnifications divines qu'admet le sacerdoce d'alors, il vient immédiatement après les grands principes cosmiques, primant le dieu du soleil et celui de l'atmosphère lumineuse. Sa figure est rare sur les monuments de l'art. Les représentations des cylindres symbolisent ordinairement ce dieu par la simple image du croissant lunaire; cependant, on voit quelquefois un buste divin coiffé de la tiare qui s'élève au-dessus de ce croissant. Un texte l'appelle le dieu « qui porte les cornes divergentes, » et ceci pourrait conduire à le faire encore reconnaître dans quelques autres figures gravées sur des cylindres, ayant devant elles un ou plusieurs adorateurs.

On va voir la splendeur des épithètes que lui décerne le vieil hymne accadien :

« Seigneur, prince des dieux du ciel et de la terre, dont le commandement est sublime ;

« père, dieu qui illumine la terre, seigneur, dieu bon[1], prince des dieux ;

« père, dieu qui illumine la terre, seigneur, dieu grand, prince des dieux ;

« père, dieu qui illumine la terre, seigneur, dieu du mois[2], prince des dieux ;

« père, dieu qui illumine la terre, seigneur d'Our, prince des dieux ;

[1] Ce titre est exprimé par les signes qui servirent plus tard à écrire le nom du dieu Assur.

[2] L'accadien a mot à mot « Seigneur du signe zodiacal », la version assyrienne « Seigneur des trente (jours) ».

« père, dieu qui illumine la terre, seigneur de la maison d'albâtre, prince des dieux;

« père, dieu qui illumine la terre, seigneur des couronnes, qui « revient périodiquement, prince des dieux;

« père, dieu qui illumine la terre, qui distribue grandement l'élévation à la couronne[1], prince des dieux;

« père, dieu qui illumine la terre, qui dans l'abaissement des puissants, se dilate[2], prince des dieux;

« croissant périodiquement, aux cornes puissantes, qui distribue la justice, qui . . . . splendide quand il remplit son orbe;

« rejeton[3] qui s'engendre de lui-même[4], sortant de sa demeure, qui, propice, n'interrompt pas les gouttières par lesquelles il verse l'abondance[5];

« très-haut, qui engendre tout[6], qui par le développement de la vie exalte les demeures d'en-haut;

« père, qui renouvelle la génération, qui fait circuler la vie dans tous les pays;

« Seigneur, (dans) ta divinité, comme les cieux étendus et la vaste mer, tu répands une terreur respectueuse.

« Dans . . . . du pays, protecteur des sanctuaires, prophète de leur gloire;

« père, générateur des dieux et des hommes, qui dirige l'enfance (?), créateur de la dame des biens[7];

« prophète du commencement[8], rémunérateur, qui fixe les destinées pour des jours lointains;

[1] L'assyrien traduit simplement « la royauté ».

[2] C'est la même idée que dans le cantique de la sainte Vierge : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.*

[3] Mot à mot « fruit ».

[4] On sait le rôle que cette notion joue dans la religion égyptienne; elle existait également, comme on le voit, dans celle de la Chaldée.

[5] C'est la même idée de physique grossière que dans Job (xxxviii, 25); les pluies, tombant par filets continus, sont censées couler de petites gouttières, ménagées dans le firmament.

[6] Les écrivains grecs attribuent aux sanctuaires de l'Orient l'idée que la Lune était le dépôt de tous les germes (Lyd., *de Mens.*, II, 6; III, 4; IV, 53; *de Ostent.*, 16). Plutarque signale aussi cette croyance chez les Égyptiens, et elle existait dans l'Inde (A. Weber, *Indische Studien*, t. I, p. 194).

[7] C'est ainsi que porte la version assyrienne; le texte accadien a simplement « Istar ». Ainsi Istar elle-même, la déesse bienfaisante, est dans la donnée de l'hymne une production du dieu de la Lune. Elle est, en effet, très-souvent qualifiée de « fille de Sin » dans les documents de l'époque assyrienne.

[8] L'expression assyrienne pourrait aussi vouloir dire « la royauté »; mais l'accadien ne laisse pas de doute sur le sens.

« chef inébranlable, qui ne garde pas de longue rancunes[1];

« . . . . de qui le flux de ses bénédictions ne se repose pas, qui ouvre le chemin aux dieux ses compagnons;

« . . . . qui du plus profond au plus haut des cieux[2] pénètre brillant[3], qui ouvre la porte du ciel, qui fait . . . . l'albâtre . . . .

« père qui m'a engendré, qui produit et favorise la vie, qui voit[4] . . . .

« Seigneur qui étend sa puissance sur le ciel et la terre, qui ne . . . . par ta volonté;

« qui tire du ciel les saisons (?) et les eaux, qui veille sur le développement de la vie, aucun dieu que toi ne produit les pluies.

« Dans le ciel qui est sublime? Toi. Ton commandement est sublime.

« Sur la terre qui est sublime? Toi. Ton commandement est sublime

« Toi! ta volonté dans le ciel tu la manifestes; les Esprits célestes[5] élèvent . . . .[6].

« Toi! ta volonté sur la terre tu la manifestes; tu fais s'y conformer les Esprits de la terre[7].

« Toi! ta volonté dans le ciel, comme l'espace lumineux dans sa révélation . . . .[8].

« Toi! ta volonté sur la terre, par ton action . . . .[9] tu me la proclames.

« Toi! ta volonté dans la magnificence, dans l'espérance et dans l'admiration, étend largement le développement de la vie.

« Toi! ta volonté fait exister les pactes et la justice, établissant les pactes pour les hommes.

« Toi! dans ta volonté tu répands le bonheur parmi les cieux étendus et la vaste terre; tu ne gardes rancune à personne[10].

« Toi! ta volonté qui la connaît? qui peut l'égaler?

[1] Mot à mot, dans l'assyrien comme dans l'accadien, « dont le cœur ne se souvient pas longtemps ».

[2] L'accadien, plus mutilé que l'assyrien, en cet endroit, a « du [nadir] au zénith ».

[3] C'est, au contraire, l'accadien qui donne seul ce membre de phrase.

[4] N'existe plus que dans l'accadien.

[5] Esprits appelés Igili.

[6] Il y a ici un mot que je ne comprends pas bien.

[7] Les Anounnaki.

[8] La fin de ce verset est encore tout à fait obscure pour moi.

[9] Ici un mot jusqu'à présent intraduisible.

[10] Mot à mot, « de personne tu ne te souviens ».

« Seigneur, dans les cieux ta domination, sur la terre ta domination; parmi les dieux tes compagnons tu n'as pas d'égal.

« Roi des rois, qui . . . . sa divinité; dieu incomparable;

« le lieu de ta seigneurie . . . .

« le lieu de ton action bienfaisante . . . .

« . . . . le ciel et la terre . . . . mon extension.

« Favorise . . . . ta demeure;

« favorise . . . . la ville d'Our.

« L'épouse . . . . joyeuse, seigneur, le repos est ton . . . .

« Vaillant . . . . seigneur du repos,

« les Esprits célestes . . . .

« les Esprits [de la terre . . . . »

Suivaient encore cinq autres versets dont il ne reste plus que les caractères initiaux et dont on ne peut plus rien tirer.

On voit par cet hymne que la coupe du discours en versets et le système du parallélisme régulier, qui devinrent les lois de la poésie sémitique, existaient déjà dans la vieille poésie accadienne et y servaient de base. Nous les observerons encore dans les autres fragments.

Je dois aussi remarquer que le titre accadien *an hur ki;* « dieu qui illumine la terre, » qui se répète au commencement des premiers versets, y est traduit en assyrien *nannur* « le lumineux. » Sous cette forme ou sous celle de *Nannaru*, c'est un des surnoms les plus habituels du dieu Sin dans les documents de l'époque assyrienne. Ctésias en a fait Nannarus, et à ce nom se rattache une des plus curieuses parmi les légendes mythologiques que le médecin d'Artaxerxès Mnémon donnait aux Grecs pour l'histoire vraie de l'Assyrie.

J'ai déjà dit tout à l'heure que, dans la hiérarchie savante de la religion des temps de la puissance de l'Assyrie et du Nouvel-Empire de Babylone, le dieu-Soleil tenait un rang immédiatement inférieur à celui du dieu-Lune; il était alors le second personnage de la même triade. Il ne paraît pas qu'il soit représenté sur les monuments de l'art jusqu'à présent connus autrement que par le disque rayonnant de l'astre du jour. Un cylindre nous montre pourtant le buste du dieu coiffé de la tiare au milieu de ce disque. Dans les époques primitives, il était le dieu spécial des villes de Larsa en Chaldée, la Larancha des fragments de Bérose (aujourd'hui Senkereh), et de Sippara en Babylonie, Sepharvaïm de la Bible, appelée souvent « Sip-

para du Soleil. » On le nommait en accadien Oud et en assyrien Samas, deux noms qui veulent dire également « soleil. »

Nous possédons deux fragments d'un hymne à ce dieu, tracés sur les deux côtés d'une tablette brisée (Mus. Brit. R. 4803) et séparés par une lacune de quelques lignes qu'une fracture a emportée :

« . . . . . lion . . . .
« avec Anou et Bel[1] . . . .
« toi qui exaltes, dirige heureusement les légions des hommes.
« Celui qui dirige dans le ciel, celui qui est le plus haut, c'est toi,
« la loi qui enchaîne l'obéissance[2] des pays, c'est toi.
« Tu connais la vérité ; tu connais le mensonge.
« Soleil, la justice a dressé son front[3] ;
« Soleil, le mensonge en envieux a calomnié.
« Soleil, le serviteur d'Anou et de Bel, c'est toi.
« Soleil, l'arbitre suprême du ciel et de la terre, c'est toi.
« Soleil . . . . »

Ici se place la lacune ; le texte reprend ensuite, sur le verso de la tablette :

« Soleil, l'arbitre [suprême] des pays, c'est toi.
« Soleil,] le seigneur qui développe la vie[4], celui qui répand sa « grâce sur le pays, [c'est toi.
« Soleil, dans ce jour, le roi fils de son dieu[5], fais-le briller, fais-le fructifier;
« tout ce qui existe faisant le mal dans son corps, ensemble qu'il soit arraché. »

Les deux versets suivants n'ont pas de version assyrienne, et je n'en comprends pas complétement le texte accadien. La fin, au contraire,

[1] Je donne ici la forme assyrienne des noms des deux premiers dieux de la triade suprême, parce qu'ils sont les plus connus. Les noms accadiens, qui expriment très-clairement la nature de ces deux divinités, sont Anna, « le Ciel », et Moul-ge, « le Seigneur d'en bas ».

[2] Mot à mot, « les oreilles ». Nous suivons ici la version assyrienne, qui paraphrase le texte accadien, très-concis et très-obscur.

[3] Version assyrienne : « sa tête ».

[4] Paraphrase de la version assyrienne; le texte accadien a seulement « le vivificateur ».

[5] « Le roi fils de son dieu », « l'homme fils de son dieu », sont des expressions qui se reproduisent à chaque pas dans les hymnes de la collection magique; elles veulent dire « le roi pieux, l'homme pieux ». J'étudierai ailleurs la notion qui les a dictées et qui se rattache à une conception analogue à celle des Férouers dans la religion de Zoroastre.

est claire, sauf les lacunes résultant de la mutilation de la tablette :

« Comme le cuivre, que ta gloire brille du plus vif éclat ;
« . . . . son élévation,
« vers le jour des vivants la sublimité. . . . . »

Comme auteur de la lumière et dissipant les ténèbres, le Soleil est l'ennemi du mensonge et des complots obscurs. Ce point de vue, nettement indiqué dans le fragment qu'on vient de lire, est encore plus développé dans un hymne de la collection magique adressé au dieu-Soleil (Mus. Brit. K. 256) ...

« Toi qui fais évanouir les mensonges, toi qui dissipes la mauvaise influence
« des prodiges, des augures, des pronostics fâcheux, des songes, des apparitions mauvaises,
« toi qui déçois les complots méchants, toi qui mènes à la perdition les hommes et les pays
« qui s'adonnent aux sortiléges et aux maléfices. »

La mythologie des bords de l'Euphrate et du Tigre prêtait au dieu Samas plusieurs épouses. La principale était Anounit, déesse nocturne et lunaire, appelée aussi « l'Étoile du fleuve Tigre. » C'est à cette déesse qu'était consacré le grand temple pyramidal remontant à la plus haute antiquité et l'un des plus célèbres de toute la Babylonie, que l'on nommait Ulbar et qui était situé à Aganê. Cette ville se trouvait en face de Sippara, de l'autre côté de l'Euphrate, et n'en était séparée que par le fleuve ; aussi la désignait-on souvent comme « Sippara d'Anounit », en opposition avec « Sippara du Soleil », et la réunion des deux villes formait une seule cité ; d'où la forme plurielle employée par la Bible, Sépharvaïm, « les Sippara ». Anounit s'identifiait quelquefois avec la Nana ou Belit d'Erech en Chaldée, déesse essentiellement ténébreuse et funèbre, de telle façon qu'un document astrologique dit : « La planète Vénus est à son lever la dame d'Aganê, à son coucher la dame d'Erech. »

Après ces remarques, nous n'hésiterons pas à reconnaître Anounit dans la déesse à laquelle s'adresse un début d'hymne de la plus magnifique poésie (Mus. Brit. R. 4608) :

« Vers le pays, dame. . . . . [1]
« Dans ta ville capitale, Erech, le jeûne a été célébré ;

[1] La fin de ce verset, qui n'existe plus que dans la version assyrienne, est très-mutilée, et je n'ose pas en proposer d'explication.

« dans le temple Ulbar, la demeure de ta puissance, j'ai fait cou-
« ler le sang[1] comme de l'eau.
« dans la totalité des pays qui t'appartiennent, j'ai. . . . . le
« feu; comme. . . . .[2] il s'est répandu.
« Dame, grandement sur le méchant je suis fort;
« le rebelle puissant comme un simple roseau tu le ploies.
« Je ne m'attache pas à ma volonté; je ne me glorifie pas moi-
« même;
« comme une fleur des eaux, jour et nuit, je me flétris[3];
« je suis ton serviteur, je m'attache à toi.
« Que ton. . . . . soit établi, que ton glaive flamboie! »

Le texte continuait, mais il ne reste plus que des caractères isolés des versets suivants.

Nous ne rencontrerons pas souvent des coups d'aile d'une pareille puissance, emportant la poésie à d'aussi grandes hauteurs dans les hymnes accadiens. Cependant il y a quelques autres exemples d'un accent aussi biblique, rappelant les plus beaux passages des psaumes, parmi les débris de ce lyrisme antérieur de bien des siècles à la Bible, et qui, par les traductions et les imitations en langue assyrienne, a dû nécessairement avoir une grande influence sur les premiers essais de la poésie sémitique, y fournir beaucoup d'images et de tournures.

Tel est le fragment d'un hymne au dieu Mardouk (Mus. Brit. K. 3132) :

. . . .
« Devant ta grêle qui se soustrait?
« Ta volonté est un décret sublime que tu établis dans le ciel et
« sur la terre.
« Vers la mer je me suis tourné, et la mer s'est aplanie;
« vers la plante, je me suis tourné, et la plante s'est flétrie;
« vers la ceinture de l'Euphrate je me suis tourné, et
« la volonté de Mardouk[4] a bouleversé son lit.
« Seigneur, tu es sublime; qui t'égale?

[1] Le sang des victimes.
[2] Ici un mot obscur.
[3] La tournure est elliptique; pour restituer la pensée complète, il faudrait substituer « sans ton secours. »
[4] Le nom de Mardouk est exprimé ici, comme dans beaucoup d'autres textes accadiens, par l'appellation Silik-moulou-khi, « celui qui dispose le bien pour les hommes ». Cette qualification se rapporte au rôle de véritable médiateur que lui attribuent les hymnes magiques.

« Mardouk, parmi les dieux, prophète de toute gloire, c'est toi
« qui. . . . .
« Héros, parmi les dieux. . . . .
« Mardouk, l'ennemi. . . . .
« Seigneur des batailles. . . . . »

Substituez le nom de Jéhovah à celui de Mardouk, et l'on se demandera de quel psaume provient cette grandiose peinture de l'instabilité des choses terrestres et de la toute-puissance divine. Il y a même des rencontres saisissantes d'expression entre ce fragment et la poésie lyrique des Hébreux. Car le Psalmiste dit à son tour de Jéhovah (ps. CXLVII) :

« Il envoie sa parole sur la terre, et soudain sa sentence la parcourt.
« Il donne la neige comme des flocons de laine; il répand le givre comme une cendre;
« Il jette les glaçons par morceaux; devant son froid qui peut résister?
« Il envoie sa parole, et fait fondre les glaces; il fait souffler son vent, et les eaux coulent. »

Mardouk, le Mérodach de la Bible, qui a conservé presque sans altération, chez les Assyriens, son vieux nom de la langue des Accads, Amar-Outouki, « celui qui mesure la marche du soleil, » est le dieu de la plus grosse et de la plus brillante des planètes, Jupiter, la Grande-Fortune des astrologues orientaux. Il est « le dieu des légions (stellaires) », et aussi « le juge, le soutien de la souveraineté », de même que sa planète s'appelle, dans le langage de l'astrologie chaldéenne, « l'étoile du roi. » On lui donne pour père le dieu Nouah, qui est à la fois l'esprit divin qui pénètre le monde et le souverain de l'élément humide. C'était le dieu spécial et tutélaire de la ville de Babylone. Aussi, à mesure que l'importance politique et religieuse de cette cité grandit, Mardouk s'élève en même temps dans la hiérarchie céleste. On l'assimile à Bel, et cette identification, exprimée par le personnage de Bel-Mardouk, finit par devenir générale en Babylonie, tandis qu'elle ne paraît pas avoir jamais été admise en Assyrie. Au temps du nouvel empire de Chaldée, fondé par Nabopolassar, Bel-Mardouk est devenu le véritable Bel de Babylone, le second personnage de la triade suprême, et c'est ainsi que les Grecs l'ont connu. Mais il n'en était pas encore de même sous l'ancien empire, époque à laquelle remontent nos hymnes accadiens. Le Mardouk de Babylone est alors parfaitement distinct de Bel.

Mardouk est l'un des types de ces dieux qui meurent et ressuscitent périodiquement, caractéristiques des religions des bords de l'Euphrate et du Tigre, de la Syrie et de la Phénicie. La fameuse pyramide de la cité royale de Babylone passait pour son tombeau; on y montrait aux dévots sa chambre sépulcrale, pillée plus tard par Xerxès, qu'on appelait « le Lieu du repos de Mardouk. » Parmi les statues colossales qui couronnaient le sommet de la pyramide, le dieu était figuré, nous dit Diodore de Sicile, comme « un homme debout et marchant »; ce type de représentation, où Mardouk tient un sceptre court à la main, est fréquent sur les cylindres. Le prophète Baruch y fait allusion, ainsi qu'à l'épithète de « juge », quand il dit, en parlant des divinités de Babylone: « L'un d'eux porte un sceptre comme le juge d'une province, et il ne met pas à mort celui qui pèche contre lui. » On représente aussi Mardouk tenant à la main un glaive ou harpé, et Baruch fait encore allusion à cette figure: « L'un a un glaive et une hache à la main, mais il ne peut s'en servir contre les voleurs. »

C'est au culte spécial de Mardouk dans la pyramide de Babylone, qu'a trait un hymne fragmenté, qui paraîtra bien peu poétique après celui dont nous avons cité un débris, mais qui offre beaucoup d'intérêt pour la mythologie et même pour l'histoire (Mus. Brit. K. 4624). On sait que cet édifice sacré, si célèbre même chez les Grecs, portait le nom accadien de E-saggadhou, « la Maison qui dresse la tête », lequel se maintint après que la langue assyrienne eût définitivement prévalu, et même encore sous Nabuchodorossor.

. . . .

« . . . . est ta demeure;
« . . . . est ta demeure;
« Le Lieu du repos du Seigneur, la demeure sublime de vie, est
« ta demeure;
« la Maison qui dresse la tête, le sanctuaire de ta domination,
« est ta demeure;
« ta ville, le lieu du repos de ta garde[1], est ta demeure;
« Babylone[2], le lieu du repos de ta garde, est ta demeure.
« Le Ciel grand, père des dieux[3], est le lieu de repos de ta garde;

[1] C'est la garde que le dieu exerce sur la marche du soleil et sur la régularité des mouvements de l'armée céleste; il s'en repose dans son sanctuaire favori de Babylone, dans ce « Lieu du repos », qui passe pour son tombeau quand on l'envisage comme un Dieu qui meurt pour ressusciter.

[2] Babylone est désignée dans cet hymne par son plus ancien nom accadien, Dintir, et non par l'appellation qui ne prévalut que plus tard, Kâ-dingira, équivalent exact de l'assyrien Bab-ilou, — « porte de dieu ».

[3] La version assyrienne, par une erreur évidente qui n'est peut-être qu'une

« La grande montagne du père Bel est le lieu du repos de ta « garde ;
« la panégyrie de la grande mère Belit[1] est le lieu du repos « de ta garde.
« les. . . . . de Bel, puissances sublimes du ciel, sont « le lieu de repos de ta garde. »

Ici se trouve une lacune dont nous ne pouvons mesurer l'étendue; la suite reprend un peu plus loin sur le verso de la tablette :

« Favorise ta demeure, favorise ta ville, seigneur du Lieu de « repos;
« favorise Babylone et la Maison qui dresse la tête, seigneur du « Lieu de repos.
« Que les eaux de Babylone, le sanctuaire supérieur[2] de la Mai- « son qui dresse la tête, les briques de la Maison de la main droite[3], « soient ramenées en leur lieu.
« Assur, le pasteur[4] qui est ton néocore, vivifie-le par ses nari- « nes. . . . .[5].
« la stabilité du trône de sa royauté, d'une manière bienfaisante. . . . .[6] pour des jours durables,
« toi qui élèves la main, ô Mardouk. »

La « grande montagne de Bel » est une localité mythique dont un autre fragment d'hymne (Mus. Brit. K. 4898), parle encore en ces termes :

« La grande montagne de Bel, la gloire des montagnes, dont la « tête égale les cieux ; l'Abîme sublime. . . . .[7] ses fonde- « ments ;

faute de copiste, met ici le mot « père » au cas oblique, « du Père des dieux ». De plus, en traduisant Anna, « le ciel », par « le dieu Anou », si elle ne commet pas une faute mythologique, elle efface la confusion volontaire qui existe ici dans le texte primitif entre le ciel matériel et le Ciel envisagé comme dieu.

[1] En accadien, Nin-gelal, « la Dame du monde inférieur ».

[2] Mot à mot, dans le texte accadien, « la corne de l'habitation », dans la version assyrienne, « l'œil » ; cette dernière expression, qu'on retrouve d'autres fois en pareil cas, se rapporte à l'usage du sanctuaire supérieur des temples à forme de pyramides comme observatoire sacré.

[3] La pyramide ou tour à étages de Borsippa.

[4] Je suis ici la version assyrienne; « pasteur » y est, du reste, un équivalent plutôt qu'une traduction exacte de l'expression accadienne, plus développée et encore très-obscure.

[5] La fin du verset n'existe plus qu'en accadien, et je ne me sens pas en mesure de la traduire.

[6] Ici quelques mots très-obscurs.

[7] Mot encore intraduisible.

« entre les pays (elle est) comme un buffle puissant qui se re-
« pose,
« sa corne[1] comme un rayon de soleil étincelle,
« comme l'étoile du ciel qui annonce (le jour)[2] complétant son
« éclat. »

Ce qu'il y a de plus intéressant dans l'hymne à Mardouk que nous venons de citer, c'est la mention du dieu Assur, qu'on ne trouve dans aucun autre document des époques primitives de la Chaldée et de la Babylonie. Son nom y est écrit sous la forme la plus antique, *Ausar*, à laquelle se substitua plus tard celle d'*Assur*. Pour trouver cette forme il faut remonter jusqu'aux temps primitifs, où il n'y avait pas encore une nation assyrienne et un royaume d'Assyrie, mais de simples pontifes (*patesi*) du dieu Ausar, souverains de la ville d'Elassar. A partir de la fondation de la monarchie assyrienne par Bel Pasqou, vers le seizième siècle avant notre ère, on ne trouve plus que la forme *Assur*. Ceci marque une date que l'on ne peut pas dépasser en se rapprochant de nous, pour placer l'époque de la composition de l'hymne. Il est curieux, du reste, d'y voir le grand dieu national de l'Assyrie, celui que le peuple qui s'est nommé d'après lui proclamait supérieur à tous les autres dieux, jouant un rôle secondaire, traité comme un néocore de Mardouk, qui reçoit la vie du dieu protecteur de Babylone. On a là, croyons-nous, une image très-exacte des rapports de subordination politique et religieuse qui existèrent à l'origine entre la cité d'Elassar (Kalah-Scherghat), premier noyau de la civilisation assyrienne et la grande métropole babylonienne.

Je signalerai encore à l'attention la phrase relative à la « Maison de la main droite, » Ê-zida, c'est-à-dire à la fameuse pyramide à étages de Borsippa, le monument prodigieusement antique auquel a été de très-bonne heure appliquée la tradition de la Tour des langues. Il semblerait en résulter que cet édifice vénéré, auquel se rattachaient tant de légendes, était, dès l'époque où fut composé notre hymne accadien, dans l'état de dégradation où le trouva Nabuchodorossor quand il en entreprit la restauration. « Le temple des Sept lumières de la terre, la pyramide de Borsippa, dit-il dans l'inscription commémorative de ce travail, a été construit par le roi le plus antique... mais il n'en avait pas élevé le faîte. Depuis les jours reculés on l'avait abandonné sans entretenir ses déversoirs d'eaux (pluviales) ; aussi les pluies et la tempête avaient dispersé la construc-

[1] Son sommet à pic.
[2] Dilbat, la planète Vénus.

tion en briques crues, les revêtements en briques cuites s'étaient fendues, la brique crue des massifs s'était éboulée en formant des collines. » En effet, la phrase de notre hymne sur la Maison de la main droite est manifestement un vœu pour l'achèvement et la restauration de ce monument.

Afin de compléter ce qui regarde la nature et les attributions du dieu Mardouk, j'insérerai ici un hymne qui lui est encore adressé et qui fait partie, non plus de la collection liturgique que j'étudie spécialement dans ce travail, mais de la collection magique (Mus. Brit. K. 2962). Les titres qui y sont décernés à ce personnage divin ont en effet une grande importance mythologique et religieuse; il faut surtout y noter l'expression de la croyance à la résurrection des morts, dont le soin devait être naturellement attribué à Mardouk, comme dieu qui lui-même mourait et ressuscitait. C'est un des premiers indices que l'on puisse, jusqu'à présent, relever sur les idées des Chaldéens et des Babyloniens relatives à la vie future[1].

« Incantation.]

[1] Pour ce qui est de l'Assyrie, la notion d'une immortalité bienheureuse dans des campagnes célestes et parmi les banquets des dieux est formellement exprimée dans cette prière pour un roi (W. A. I., III, 66, verso):

« Des jours prolongés,
« des années durables,
« un glaive puissant,
« une longue durée,
« un vaste renom de gloire,
« la prééminence sur les rois,
« au roi, notre seigneur, le justicier,
« qui toutes ces choses
« à ses dieux a offert!
« Des frontières larges et vastes
« à son empire!
« Qu'il vive! qu'il soit en paix!
« au-dessus des rois la souveraineté,
« la royauté et le commandement,
« en l'exerçant, aux cheveux blancs
« et à la vieillesse qu'il parvienne!
« Et par-dessus tout cela,
« la région qui brille comme l'argent, les autels splendides,
« le bienfait de l'état de bénédiction
« parmi leurs banquets (des dieux)
« et les jardins bienheureux
« dans leur lumière
« qu'il les habite, la vie
« . . . . joyeuse
« dans le voisinage
« des dieux
« qui habitent l'Assyrie. »

« Seigneur grand] du pays, roi[1] des contrées. . . . . ;
« Fils aîné] du dieu Nouah ;
« . . . . qui ramène[2] le ciel et la terre ;
« . . . . Seigneur grand du pays, roi des contrées ;
« dieu des dieux ;
« . . . . du ciel et de la terre, qui n'a pas d'égal ;
« serviteur] d'Anou et de Bel ;
« miséricordieux parmi les dieux ;
« miséricordieux, qui relève les morts à la vie ;
« Mardouk, roi du ciel et de la terre,
« roi de Babylone, roi de la Maison qui dresse la tête,
« roi de la Maison de la main droite, roi de la Maison suprême de vie[3],
« affermis le ciel et la terre !
« Affermis autour le ciel et la terre !
« Affermis la lèvre de vie !
« Affermis la mort et la vie !
« Affermis la digue sublime de la fosse de l'abîme !
« L'ensemble des hommes qui ombragent leur tête[4],
« ce qui développe la vie, tout ce qui proclame la gloire dans le pays,
« les quatre régions[5] dans leur totalité,
« les Esprits divins[6] des légions[7] du ciel et de la terre dans leur totalité. »

. . . .

Ici est une lacune de quelques lignes.

« Tu es. . . . .
« tu es le colosse [favorable ;
« tu es celui qui vivifie. . . . . ;
« tu es celui qui fait prospérer. . . . . ;
« le miséricordieux parmi les dieux,
« le miséricordieux qui relève les morts à la vie.

1 Version assyrienne : « seigneur ».
2 Qui ramène dans leurs mouvements périodiques.
3 Temple désigné dans plusieurs inscriptions comme situé à Borsippa.
4 Des hommes qui ont le droit d'avoir au-dessus de leur tête un parasol, en signe de puissance ; c'est une expression qu'on rencontre à plusieurs reprises.
5 Les régions correspondant aux quatre points cardinaux, autour d'Accad considéré comme le centre de la terre ; c'est une locution qu' revient à chaque instant dans les anciennes époques
6 Les Igili.
7 Ce mot est ajouté par la version assyrienne.

« Mardouk, roi du ciel et de la terre,
« j'ai invoqué ton nom, j'ai invoqué ta sublimité[1] ;
« la commémoration de ton nom, que les dieux. . . . . .;
« la soumission à toi, qu'ils. . . . .
« Que celui dont la maladie est douloureuse, soit [délivré,
« . . . . la peste, la fièvre, l'ulcère.
« Que le démon mauvais, le destructeur[2] mauvais, le lutin mauvais, le combattant[3] mauvais, le dieu mauvais, le gnome mauvais,
« le fantôme, le spectre, le vampire,
« l'incube, le succube, le servant ;
« la peste mauvaise, la fièvre douloureuse, la maladie mauvaise,
« . . . . ce qui fait le mal, ce qui produit le mal. »

Les derniers versets demandant que toutes ces influences malfaisantes soient repoussées, manquent par malheur, mais il est facile d'en restituer la pensée[4].

Je reviens à la collection des hymnes liturgiques.

La pyramide de Borsippa, dont j'ai eu déjà l'occasion d'étudier ailleurs les mythes cabiriques, était consacrée au culte des sept planètes; à la base un sanctuaire « en forme de caverne, » disent les inscriptions, était dédié à Anou, en tant que dieu uranique et cosmique; quant au sanctuaire supérieur, Nébo y trônait et on le regardait comme la divinité suprême de ce monument vénéré. C'est à Nébo dans ce rôle de maître de la pyramide de Borsippa que se rapporte le fragment suivant (Mus. Brit. K. 5130) :

« . . . . seigneur de Borsippa,
« . . . . fils de la Maison qui dresse la tête[5].
« Seigneur, à ta puissance, aucune puissance n'est égale;
« . . . . prophète[6], à ta puissance, aucune puissance n'est égale;

[1] Version assyrienne : « ton cœur ».
[2] Démon appelé *alal* en accadien et *alû* en assyrien.
[3] Démon appelé *telal* en accadien et *gallu* en assyrien.
[4] Après la même énumération, nous lisons dans une incantation magique :
« De l'homme fils de son dieu, qu'ils sortent de son corps, qu'ils sortent de ses entrailles. »
Dans une autre :
« Leur tête sur sa tête,
« leur pied sur son pied,
« jamais ils ne le saisiront,
« jamais ils ne reviendront. »
[5] Voici le plus ancien vestige de l'identification de Bel à Mardouk; car Nébo est souvent donné comme fils de Bel. D'autres fois on le dit fils de Nouah.
[6] Le premier mot de l'accadien est très-obscur; à la place de ces épithètes, la version assyrienne met simplement « Nébo ».

« à ta ville, Borsippa, aucune ville n'est égale ;
« à ta campagne, la Babylonie, aucune campagne n'est égale.
« Je me confie à ton arme qui devant elle ne répand pas la mort[1].
« Ta volonté comme le ciel ne varie pas, dans le ciel tu es sublime. »

Nébo, ou plus exactement Nabou, porte en accadien les deux noms de Ak et de Pa. C'est le don de la planète Mercure. Dans les derniers temps assyriens on le divise en deux personnages distincts, Nabou et Nousqou, correspondant aux deux apparitions de la planète un peu avant le lever du soleil et un peu après son coucher, de même qu'on admet également à cette époque une double Istar, en rapport avec l'étoile du soir et l'étoile du matin ; mais cette idée est absolument étrangère aux âges vraiment antiques. Mercure, dont la vue annonce le prochain lever du soleil, a été pour tous les peuples l'astre prophétique par excellence ; de là, le nom assyrien du dieu, Nabou, qui signifie : « le prophète. » Celui-ci est, par suite, le dieu de l'inspiration prophétique, des lettres et de l'éloquence. Un de ses titres les plus habituels est celui de « scribe de l'univers ; » il est aussi « celui qui surveille les légions du ciel et de la terre, » c'est-à-dire qui veille, en sa qualité de dieu savant, à la régularité des mouvements des corps célestes et des phénomènes terrestres ; c'est ce que développe une inscription en l'appelant « auguste promoteur « des levers sidéraux, ordonnateur des œuvres de la nature, qui « fait succéder au lever du soleil son coucher, qui compte le temps « avec lui. » Aussi son titre le plus compréhensif et le plus auguste est-il celui d'« intelligence suprême. » Il est comme une forme nouvelle, dans un degré d'émanation inférieur et plus mêlé au monde matériel, de Nouah, l'esprit divin qui pénètre et vivifie tout. Nébo est en même temps le dieu de l'onction royale, le protecteur spécial des rois et le type qu'ils reproduisent sur la terre. De même qu'à Bel, on lui donne sur les monuments une figure purement humaine, avec la tiare et le costume des rois, trois paires de cornes rangées l'une au-dessus de l'autre garnissent sa tiare ; quatre grandes ailes sont souvent attachées à ses épaules. Le sceptre est aussi un de ses attributs habituels, et il est appelé dans les textes « le dieu qui porte le sceptre ; » ailleurs nous le trouvons désigné comme « le dieu de la tiare. » Une statuette d'albâtre d'époque très-ancienne et de travail babylonien, que possède le Musée Britannique, représente le même dieu sans aucun attribut, les deux mains sur la poitrine.

[1] Le traducteur assyrien a hésité ici et propose deux sens, celui que nous suivons et cet autre : « Ne verse pas le sang ». Il s'agit évidemment ici du sceptre ou haste pure, qui est l'insigne habituel de Nébo.

L'inscription, en caractères hiératiques, gravée sur l'épaule de cette figure, lui donne les trois qualifications de « dieu du feu, du canal et de l'action. » En effet, de ses deux noms accadiens, l'un, Ak, signifie « action, » l'autre, Pa, « sceptre » et « autorité. »

Voici le début d'un hymne à Nébo (Mus. Brit. K. 4902), envisagé spécialement comme le dieu de la science, comme l'ingénieur divin qui préside aux travaux des canaux d'irrigation, d'où dépendait la fertilité de la Babylonie et de la Chaldée :

« Nébo[1], intelligence suprême, interprète des sphères célestes,
« scribe de l'univers, qui dans ta sublimité mystérieuse. . . . ,
« portant le sceptre suprême, régulateur du pays,
« soutien des fondements de la science,. . . . .
« ouvreur des fontaines, qui réjouit le cœur,. . . . .
« dieu sans lequel le. . . . .[2] des canaux ne subsiste pas,
« seigneur honoré qui amoncelle la terre des digues,
« avec ton. . . . . tu possèdes. . . . .[3]
« . . . . mâle puissant, roi. . . . . »

Le reste est détruit.

Le fragment suivant (Mus. Brit. K. 4980), provenant d'un autre hymne, considère le dieu uniquement au point de vue sidéral et astronomique ; la version assyrienne n'y est donnée que pour une partie des versets ; il faut traduire directement le reste sur le texte accadien :

« Fils] du dieu Bel, agissant avec puissance,
« qui enlève la terreur immense, qui accompagne le jour, qui gouverne. . . . . .[4] très-haut ;
« seigneur, dieu de la planète Mercure[5], agissant avec puissance ;
« grand régulateur des destinées, qui gouverne. . . . très-haut ;
« seigneur qui fait briller le père et la mère qui l'ont engendré ;
« héros grand qui anéantit le pays rebelle,
« qui rend glorieux le temple, qui anéantit l'ennemi ;
« formé par la dame de Nipour[6]. . . . . . . agissant avec puissance ;

[1] La forme du texte accadien est Ak; la version assyrienne met : « à Nébo, etc. ».
[2] Mot obscur; la version assyrienne, que nous suivons ici, semble ne point reproduire pas à pas, dans ce verset, le texte accadien.
[3] Verset très-mutilé.
[4] Mot très-obscur.
[5] En accadien, Dounpa-ouddou, « qui accompagne le lever du soleil ».
[6] Belit, en accadien Nin-gelal, épouse de Bel, le grand dieu de la ville de Nipour.

« . . . .[1], qui s'étend sur le pays;
« seigneur de vie, qui s'étend dans le ciel et sur la terre[2]. »

A la planète Mars, planète de couleur sanglante et de mauvais augure, présidait un dieu qu'on appelait en accadien. Nir-gal, « au grand pied, » ou Nir-lab-gal. Ce nom de Nirgal fut adopté en assyrien, mais on y forgea une étymologie significative dans cette langue, « le piétineur, » par allusion aux mouvements en apparence rétrogrades de la planète[3]. Cité plusieurs fois par la Bible sous la forme Nergal, ce dieu est armé et guerrier; ses qualifications habituelles sont « le grand héros, le roi des mêlées, le maître des batailles, le champion des dieux, » et aussi « le dieu de la chasse; » on le représente comme un combattant et un dompteur de monstres. Le culte de Nirgal était surtout répandu dans la Babylonie; il y avait deux foyers principaux, la ville appelée en accadien Dhour-an et en assyrien Douban, et Cutha, dans le voisinage de Babylone, nommée en accadien Tiggaba[4]. A Cutha, où il avait pour épouse la déesse Laz, des témoignages positifs fournis par les inscriptions, nous apprennent qu'il était adoré sous la figure d'un lion. Aussi les lions ailés qui entraient si habituellement dans la décoration des édifices symboliques de l'Assyrie sont-ils appelés des *nirgalli*, mot qui s'échange avec l'expression idéographique, « lions du bien, lions du bon principe[5]. » Les figures colossales de lions ailés à tête humaine ou à buste d'homme, qui remplacent quelquefois les taureaux à tête humaine aux portes des palais assyriens, sont donc des images du dieu Nergal. Le mouflon, et peut-être aussi le coq, étaient également des animaux consacrés à ce dieu.

Nous avons des fragments de deux hymnes à Nergal. Le premier s'adresse au dieu de Cutha (Mus. Brit. K. 5137); la plupart des versets n'y ont pas de traduction assyrienne.

« Héros, tonnerre puissant, anéantissant le pays rebelle;
« héros, Seigneur géant, anéantissant le pays rebelle;

[1] Je ne suis pas en mesure de traduire ce membre de phrase, qui n'existe qu'en accadien.

[2] Le texte accadien de ce verset a été omis par le copiste ninivite; nous n'en avons que la version assyrienne.

[3] C'est ce qu'atteste l'idéogramme significatif qui remplace fréquemment le nom de Nergal à l'époque assyrienne.

[4] Pline et Ptolémée connaissent encore cette forme accadienne, qu'ils rendent en Digba.

[5] Il y avait aussi des démons à tête de lion ou en forme de lion; c'est pour cela que les lions de Nergal sont appelés « lions du bien », afin de les en distinguer.

« dieu qui se manifeste dans la vaillance, anéantissant le pays rebelle;
« buffle grand, Seigneur qui piétine, anéantissant le pays rebelle;
« seigneur de Tiggaba, anéantissant le pays rebelle;
« seigneur de la demeure de vaillance, anéantissant le pays rebelle;
. . . .[1];
« tonnerre qui frappe avec vigueur[2], n'ayant pas d'égal,
« brandissant son arme. . . . .[3]. »

Le second hymne (Mus. Brit. K. 4869) se rattachait au culte de Dhour-an ou Douban; malheureusement, il ne nous est parvenu que dans un état de mutilation déplorable. D'après la disposition du texte, on voit qu'une partie au moins de chaque verset devait se répéter deux fois dans la récitation.

« Seigneur de vie. . . . .
« mouflon très-grand. . . . .
« le dieu Nouah. . . . .
« (O) dieu Nergal. . . . .
« dans le temple. . . . .
« héros de l'immensité. . . . .
« (o) dieu Nergal [héros de l'immensité, etc.
« Chef qui ouvre largement les yeux. . . . . ,
« (o) dieu Nergal, chef qui ouvre largement les yeux, etc;
« Fils de la durée, qui exalte le cœur de. . . . .
« (o) dieu Nergal, fils de la durée, etc.
« Grand prince[4] des dieux très-grands, qui. . . . . l'adoration et la parure;
« (o) dieu Nergal, [grand prince des dieux très-grands, etc.
« . . . . qui étend la parure[5];
« (o) dieu Nergal. . . . .
« Seigneur qui dresse la tête avec sublimité, qui exalte le temple, qui commémore la gloire;
« (o) dieu Nergal, seigneur qui dresse la tête avec sublimité, etc.
« Qui élève les dieux très-grands, qui. . . . .[6] le sceptre et. . . . .[7];

[1] Il y a ici deux versets qui, comme les précédents, n'existent qu'en accadien, et que je ne puis pas encore traduire.
[2] Version assyrienne : « puissant ».
[3] Le second membre du verset est obscur.
[4] La version assyrienne a seulement « prince ».
[5] La parure, le vêtement du ciel.
[6] Mot obscur.
[7] Autre mot obscur.

« (o) dieu Nergal, qui élève, etc.

« Grand, chef guerrier, sublime, qui répand la mort au-dessus d'eux[1];

« (o) dieu Nergal, grand, chef guerrier, sublime, etc.

« Qui colore son image[2], qui. . . . .[3] les guerriers glorieux à droite et à gauche;

« (o) dieu Nergal, qui colore son image, etc.

« Qui étend loin sa main, qui. . . . . par sa main la blessure du. . . . .[4] malfaisant;

« (o) dieu Nergal, qui étend loin sa main, etc.

« Dieu. . . . ., qui pour l'élan de son pied. . . . . la demeure. . . . .

« (o) dieu Nergal, dieu. . . . .

« Seigneur qui foule aux pieds les. . . . . de la nuit, qui. . . . . en eux-mêmes. . . . .;

« (o) dieu Nergal, Seigneur qui foule aux pieds, etc.

« héros dont les exploits parlent, qui. . . . .

« (o) dieu Nergal, héros dont les exploits, etc.

« Cœur vaillant, dont la puissance ne. . . . . pas son. . . . .[5] comme. . . . .[6];

« (o) dieu Nergal, cœur vaillant, etc.

« héros, l'ennemi du temple, l'adversaire de la ville de Dhour-an, toi, tu le. . . . .

« (o) dieu Nergal, héros, l'ennemi, etc.

« Qui aplanit le. . . . . du Dieu du feu[7], qui. . . . . . . sa protection. . . . .

« (o) dieu Nergal, qui aplanit le. . . . .[8], etc.

« . . . . qui anéantit le pays sur lequel pèse un mauvais augure[9], chef puissant. . . . . »

A l'époque où la hiérarchie des dieux de la religion chaldéo-assyrienne est disposée dans une échelle savante et philosophique, in-

[1] Sans doute, au-dessus des hommes.

[2] Allusion à la coloration de la planète Mars, visible même à l'œil nu.

[3] Expression que je ne comprends pas encore.

[4] Mot douteux.

[5] Expression obscure.

[6] Mot que je ne suis pas en état de traduire.

[7] Dieu qui paraît avoir eu une grande importance à l'époque accadienne, et qui joue un rôle capital dans les hymnes magiques; à l'époque assyrienne, je ne le trouve plus mentionné qu'une seule fois, comme un dieu du dernier ordre.

[8] Mot obscur.

[9] Mot à mot : regionem infaustam.

connue aux âges plus anciens, on donne le troisième rang dans la seconde triade, après Sin et Samas, à un dieu qui s'appelle, en assyrien, Bin, « l'élevé, le prééminent, » et dont le vieux nom accadien était Im, susceptible des deux sens de « vent, tempête, » et « gloire, éclat. » C'est le dieu de l'air, de l'atmosphère lumineuse et de tous les phénomènes qui y ont leur siége : pluies, orages, tonnerres. A ce titre, il a un double aspect, bienfaisant et terrible. Il est « le ministre du ciel et de là terre, le dieu qui répand sur les pays la pluie, source de l'abondance, le distributeur de l'abondance, le dieu seigneur des canaux, le chef bienfaisant, le dieu de la fécondité. » Mais il est aussi « le seigneur de la tempête, du tourbillon, de la foudre, l'inondateur, » et c'est lui qui, dans le récit babylonien du Déluge, verse le fléau du cataclysme sur la terre; aussi dit-on des rois conquérants qu'ils « dévastent les contrées ennemies comme le déluge de Bin, » et on appelle ce dieu « celui qui balaye de sa tempête les rebelles et les pays ennemis. » Son attribut ordinaire et caractéristique sur les monuments de l'art est le foudre. Dans un bas-relief assyrien, nous voyons porter au milieu d'une procession sa statue, le front armé de quatre cornes, debout, tenant la hache et le foudre. Dans un autre, il est muni de quatre grandes ailes, vêtu en roi, coiffé de la tiare à plusieurs paires de cornes superposées, et il poursuit de sa foudre un mauvais génie représenté sous les traits d'un monstre effroyable. Sur les cylindres, nous trouvons assez fréquemment la figure de Bin tenant le foudre et debout sur un taureau ou sur un lion; ailleurs, il est en pied, tenant la hache et le foudre, ou bien foudroyant des ennemis renversés. Il est enfin quelquefois symbolisé par le foudre porté sur un taureau.

Le fragment suivant (Mus. Brit. K. 4614), provient d'un hymne à ce dieu, qui se chantait évidemment dans une cérémonie nocturne :

« . . . . ils l'élèvent;
« . . . . ils fortifient.
« . . . . dieu, seigneur de la foudre,
« . . . . dieu, seigneur de la foudre,
« . . . . dieu, seigneur de la foudre,
« . . . . dieu, seigneur de la foudre,
« . . . . dieu, seigneur de la foudre.
« Le dieu Bin[1] dans sa flamme illumine le ciel,
« le dieu Bin dans sa force soulève la terre.
« La grande montagne, qu'il la saisisse entièrement!

[1] Le texte accadien a, comme de raison, la forme Im.

« Dans sa flamme, dans sa force,
« dans sa générosité, dans son exaltation,
« les dieux du ciel s'élèvent dans le ciel,
« les dieux de la terre entrent dans la terre.
« Le Soleil est entré dans le ciel inférieur;
« le dieu Lune est monté au plus haut du ciel. »

. . . .

Voici enfin le chant de victoire, le dithyrambe guerrier placé dans la bouche d'un dieu, dont malheureusement le nom n'est plus indiqué dans ce que nous en possédons. Ce morceau est publié déjà depuis un certain nombre d'années[1]; M. Oppert en a donné dernièrement une traduction qui m'a été du plus grand secours, qui m'a frayé la voie et que je suis dans la plupart des cas. Cependant, comme elle est faite sur la version assyrienne, l'étude directe du texte accadien et son analyse grammaticale m'ont fait discerner quelques modifications à y introduire, et je crois avoir serré de plus près l'original. Le grand intérêt de ce fragment poétique consiste dans les allusions dont il est rempli à des traditions d'épopée mythologique dont on chercherait vainement la trace ailleurs. Il faut y noter aussi une circonstance curieuse, et qui me paraît un indice de très-haute antiquité. Le dieu vante la puissance de ses armes; or, la principale, celle sur laquelle il revient constamment avec un luxe de comparaisons qui ne tarit point, est manifestement, d'après ces comparaisons mêmes, un disque maintenu par trois rayons concentriques intérieurs et armé de cinquante pointes à l'extérieur, arme qui se lançait avec un mouvement de rotation, comme le *tchakra* des héros de l'Inde, avec lequel elle offre une grande ressemblance. On ne voit plus trace de l'emploi de cette arme à l'époque assyrienne, ni dans les textes, ni sur les monuments; nous n'en rencontrons pas non plus de vestiges chez les peuples sémitiques à leur âge historique. Mais elle figure dans les traditions si antiques des premiers chapitres de la Genèse. Quand il y est dit que le chérubin placé à la porte de l'Eden pour la garder était armé de « la flamme du glaive tournant, » on ne peut méconnaître, dans cette description, comme l'a déjà remarqué M. Obry, un disque tranchant et tournoyant, tel que le tchakra et tel que celui dont parle notre fragment accadien. Et celui qui voudra vérifier, dans la publication en fac-simile, faite aux frais de l'administration du Musée Britannique, le texte du morceau en question, ne pourra manquer d'être frappé d'y voir employés, dans la tra-

[1] *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. II, pl. 19.

duction assyrienne, les mots mêmes que la rédaction hébraïque de la Genèse emploie pour définir l'arme du chérubin du Paradis terrestre.

« Les dieux. . . . .

« Comme des oiseaux. . . . .

« Son retranchement. . . . .

« En présence de la terreur immense que je répands, pareille à celle du dieu Anou, qui garde la tête haute?

« Je suis maître. Les montagnes escarpées de la terre agitent violemment leurs sommets sur leurs fondements.

« La montagne d'albâtre, de lapis et de marbre, dans ma main je la [possède.

« Esprit divin,. . . . . comme un oiseau de proie qui fond sur les passereaux,

« dans la montagne par ma vaillance héroïque je décide la querelle.

« Dans ma main droite, je tiens mon disque de feu;

« dans ma main gauche je tiens mon disque meurtrier.

« Le soleil aux cinquante faces, l'arme élevée de ma divinité, je la tiens;

« le vaillant qui brise les montagnes, son soleil qu'on ne détourne pas (?) je le tiens.

« La grande arme qui, comme l'épée, dévore en cercle les cadavres des combattants, je la tiens.

« Celle qui brise les montagnes, l'arme meurtrière d'Anou, je la tiens.

« Celui qui courbe les montagnes, le poisson aux sept nageoires, je le tiens.

« La lame flamboyante de la bataille, qui dévaste le pays rebelle, je la tiens.

« Le grand glaive qui bouleverse les rangs des vaillants, le glaive de ma divinité, je le tiens.

« Celle aux atteintes de qui la montagne n'échappe pas, la main des mâles puissants de la bataille, je la tiens.

« La joie des héros, la lance qui fait la force dans la bataille, je la tiens.

« Le lacet qui enveloppe les hommes et l'arc de la foudre, je les tiens.

« La massue qui écrase les demeures du pays rebelle et le bouclier de la bataille, je les tiens.

« La foudre de la bataille, l'arme aux cinquante pointes, je la tiens.

« Pareil à l'énorme serpent à sept têtes, le. . . . .[1] à sept têtes, je le tiens.

« Pareille au serpent qui bat les flots de la mer, [attaquant] l'ennemi en face,

« dévastatrice dans le choc des batailles, étendant sa puissance sur le ciel et la terre, l'arme aux [sept] têtes, [je la tiens.

« Faisant jaillir son éclat comme celui du jour, le dieu brûlant de l'Orient, je le tiens.

« Créateur du ciel et de la terre, le Dieu du feu dont la main n'a pas d'égale, je le tiens.

« L'arme qui [répand] ses terreurs sur le pays,

« dans ma main droite puissamment, le projectile d'or et de marbre. . . . . .

« qui fait la force du dieu ministre de la vie dans ses miracles, je le tiens.

« L'arme qui comme. . . . . . combat le pays rebelle, l'arme à cinquante pointes, je la tiens. »

Je termine par un petit fragment (Mus. Brit. K. 5139) qui a trait à l'effroyable coutume du sacrifice des premiers-nés consumés par le feu, rite qui avait tant de développements en Phénicie et à Carthage. La Bible[2] l'attribue formellement aux habitants de Sippara et raconte que les captifs de cette ville transportés par les rois d'Assyrie dans le pays d'Israël y célébraient ces sacrifices en l'honneur de leurs dieux Adar-Malik et Anounit[3]. Il n'est guère douteux qu'il ne dut en être de même dans le reste de la Babylonie. Quoique bien court, notre fragment est fort curieux, car il établit avec une parfaite netteté l'idée de rachat de la vie du père par le sacrifice de son premier-né qui avait donné naissance à une aussi monstrueuse superstition.

« Le rejeton qui s'élève dans l'humanité,

« le rejeton pour sa vie il a donné ;

« la tête du rejeton pour sa tête il a donné ;

« le front du rejeton pour son front il a donné ;

« la poitrine du rejeton, pour sa poitrine il a donné. »

[1] Mot obscur.

[2] II Rois, XVII, 31.

[3] C'est le nom de cette déesse que je crois cachée sous la forme Anammelech dans cet endroit de la Bible, puisqu'il y est question du culte des gens de Sippara, dont Anounit était la grande déesse. Comme époux d'Anounit, le Soleil est précisément surnommé Malik, « roi », le Moloch de la Palestine. Elle-même ne diffère pas essentiellement de la déesse Malkit, forme féminine de Malik, donnée aussi comme la compagne du Soleil (voy. mon *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 97).

Je me suis borné au rôle de simple traducteur de ces débris d'un des plus vieux livres sacrés de la Chaldée, d'un livre dont l'antiquité ne peut pas encore être appréciée d'une manière exacte, mais égale certainement celle des portions les plus anciennes des Vêdas de l'Inde. Il m'a semblé, en effet, que même dans leur état de mutilation profonde, les fragments des hymnes religieux d'Accad auraient plus d'intérêt et en apprendraient plus que toutes les remarques et tous les commentaires dont ils pourraient être l'objet. Avant de les apprécier, d'ailleurs, il importait de les faire connaître.

Si je ne me trompe, on y voit apparaître avec plus de vie et plus de relief que dans des dissertations érudites les figures des dieux qu'adoraient la Chaldée et l'Assyrie et dont les noms se rencontrent dans la Bible. Grâce à ces morceaux on pénètre dans le cœur des croyances et des traditions qui de Babylone ont rayonné sur toute l'Asie antérieure; on entre dans la vie de ce polythéisme, dont les idées et les rites offraient aux Hébreux tant de séductions que les efforts des prophètes ne parvenaient pas toujours à les en préserver et à maintenir la pureté du culte de Jéhovah. Aussi pour l'exégèse biblique les débris déjà connus des hymnes de la Chaldée et ceux que l'on arrivera à retrouver encore, ont-ils une importance capitale.

En même temps ils nous révèlent chez le peuple d'Accad un véritable souffle d'inspiration poétique, qui a exercé une action décisive sur les débuts de la poésie sémitique et a contribué à en former le génie. Il y a là un lyrisme qui atteint parfois à une grande élévation et qui peut, dès à présent, revendiquer sa place dans l'histoire littéraire de l'Orient antique. Mais il serait encore prématuré de vouloir sur ces seuls fragments porter un jugement d'ensemble sur la poésie lyrique accadienne, ses caractères et ses tendances. Pour un semblable jugement, il faut attendre encore que les documents soient plus nombreux. Les hymnes de la collection magique, dont nous possédons beaucoup plus que de ceux de la collection liturgique, ne leur cèdent pas en poésie et ont un accent particulier. Lorsqu'ils seront traduits, ils montreront une autre face, et une face très-originale des inspirations du même peuple.

Puis la critique devra aussi tenir compte des débris d'un lyrisme plus familier, populaire et gnomique, qui paraît avoir eu chez le peuple d'Accad un assez grand développement et dont les hiérogrammates d'Assourbanipal ont formé des collections. Ce sont des proverbes rhythmés provenant d'anciennes chansons. On a déjà publié la copie d'une tablette qui en contient un assez grand nombre[1], et

[1] *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. II, pl. 16.

M. Oppert a signalé l'importance de ce recueil, en traduisant quelques-uns de ses proverbes. Mais la grande majorité attend encore un interprète. Et de plus, M. George Smith annonce avoir découvert dans ses fouilles récentes en Assyrie un autre recueil pareil, qu'il rapporte en original au Musée Britannique. Il y a donc encore de ce côté une mine à explorer, et qui promet d'être féconde.

Quelquefois les proverbes ne consistent que dans une simple phrase, extraite évidemment d'un chant plus développé, et que le bonheur de l'expression avait sans doute rendue proverbiale, comme celle-ci sur le battage des grains :

« Devant les bœufs qui marchent à pas pressés
« sur les épis elle a foulé vivement. »

Plus souvent chacun d'eux forme un tout achevé dans sa brièveté, une petite chanson de quelques vers — s'il est permis de se servir de cette expression quand on ne connaît ni le rhythme, ni la mesure — qui rappelle les vieilles chansons populaires chinoises insérées dans le Chou-King. En général, la pensée est d'une bonhomie fine, à la fois malicieuse et un peu mélancolique, empreinte d'un sentiment de philosophie pratique. C'est le cas de ce petit morceau qui exprime l'inutilité des efforts trop actifs :

« J'ai fait beaucoup aller en haut mes genoux,
« à mes pieds ne laissant pas de repos,
« et sans avoir jamais de relâche
« mon but s'est toujours éloigné. »

Tel est aussi cet autre, dont nous ne pouvons aujourd'hui que trop apprécier la sagesse après les cruelles leçons que les événements nous ont données :

« Tu vas dépouiller
« le champ de l'ennemi,
« et c'est lui qui vient, qui dépouille
« ton champ, l'ennemi. »

Ailleurs, une pensée simple revêt une forme imagée et piquante, comme dans ce souhait qui peut se ramener à ceci pour le fond de l'intention : que je tourne le mal en bien.

« Le fruit de la mort
« que je le mange,
« et le fruit de la vie
« que j'en fasse ! »

D'autres enfin parmi ces courts morceaux nous reportent au milieu

de la vie des champs et de ses usages ; ils sont assez nombreux dans le recueil publié et attestent clairement son origine populaire. Voici, par exemple, une chanson en deux couplets qui devait se chanter dans quelque fête champêtre à laquelle on attribuait une influence de bon augure sur la réussite des moissons :

« Le blé qui s'élève
« arrivera au terme de sa croissance prospère ;
« le secret (pour cela)
« nous le connaissons.
« Le blé de l'abondance
« arrivera au terme de sa croissance prospère ;
« le secret (pour cela)
« nous le connaissons. »

On le voit, le recueil des Proverbes de Salomon avait eu des modèles plus antiques dans le pays d'Accad.

Ce que nous pouvons du moins affirmer dès à présent, et les morceaux que nous avons traduits en sont, croyons-nous, une preuve suffisante, c'est qu'il y a dans la Chaldée primitive et antésémitique une véritable poésie et toute une littérature qui commence seulement à s'ouvrir aux recherches de la science, mais dont on devra tenir compte dans l'histoire de l'esprit humain.

François Lenormant.

LES MIRABEAU

XI[1]

DEUX PATRICIENS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Si grande que soit la distance qui sépare les idées presque féodales exposées par le marquis de Mirabeau, dans ce premier travail inédit écrit, en 1747, sous le titre de *Testament politique*, des opinions que nous l'avons vu professer dans les nombreux ouvrages où il développe les doctrines de Quesnay et arbore le drapeau de la *physiocratie*, ce serait se tromper beaucoup que de le supposer transformé en un démocrate égalitaire.

Nous avons déjà constaté, contrairement à l'opinion d'un illustre écrivain, que les économistes-physiocrates ne sont nullement des égalitaires. Quelques-unes de leurs formules ont pu, il est vrai, induire en erreur l'auteur de *l'Ancien Régime et la Révolution.* S'il eût connu la correspondance du marquis de Mirabeau, il y eût rencontré plus d'une fois des phrases qui l'auraient peut-être confirmé dans son opinion, car elles ont une tournure absolument socialiste. J'en ai déjà cité quelques-unes, qu'on me permette d'y ajouter celle-ci, qui me frappe dans une lettre inédite du marquis à son frère, en date du 26 septembre 1761 : « Il faut buter partout, écrit le disciple de Quesnay, *à libérer le travail et à anéantir la jouissance oisive.* » Qui ne serait tenté de croire qu'il s'agit d'imposer le travail

[1] Voir *le Correspondant* des 10 mars, 10 avril, 25 juillet, 10 août 1870, 10 octobre et 25 décembre 1871, 10 septembre et 10 novembre 1872, 25 juin et 10 juillet 1873.

à tous? Il n'en est rien cependant, car pour les physiocrates la jouissance oisive est exclusivement représentée par le rentier qui vit des placements faits sur l'État, ou par le financier qui exploite le trafic des capitaux. Quant au propriétaire foncier, soit qu'il fasse valoir lui-même sa propriété, soit qu'il l'afferme, il est également sacré pour les disciples de Quesnay, et il est la cheville ouvrière de toute la théorie physiocratique : c'est lui seul, il est vrai, qui doit payer l'impôt; mais on se rappelle que c'est dans son intérêt que les physiocrates prétendent lui conférer cet onéreux privilége, et que l'impôt ne doit jamais dépasser le tiers du produit net, c'est-à-dire de la rente foncière; c'est aussi dans l'intérêt de la propriété foncière que l'industrie et le commerce doivent être libérés de toute taxe, de toute entrave et de tout monopole; et, enfin, ce sont les propriétaires fonciers seuls, mais sans distinction entre les nobles et les roturiers, qui sont appelés à prendre part à la direction générale de l'État; cette part est très-faible, on pourrait même dire nulle dans l'ordre politique, mais elle est plus considérable dans l'ordre administratif. En un mot, il semble qu'en voyant se dissoudre partout l'ancienne hiérarchie sociale, les physiocrates se rattachent avec d'autant plus d'ardeur au maintien d'une seule aristocratie, celle des propriétaires fonciers. Ils la subordonnent d'ailleurs au pouvoir prépondérant de la royauté, lequel est soumis lui-même à l'influence d'un grand développement de l'instruction générale qui suffit, suivant eux, à l'empêcher de dégénérer en pouvoir arbitraire et abusif.

Or, ce système d'organisation sociale et politique, ainsi réduit à sa plus simple expression, est justement celui que Turgot voulait appliquer à la France, durant son court passage au pouvoir, et à l'aide duquel il espérait prévenir la Révolution. Quoiqu'il n'ait eu que le temps d'essayer l'application de la partie la moins contestable de la théorie, celle qui porte sur la libération de l'industrie, du commerce et sur la destruction des monopoles, il est aujourd'hui bien démontré qu'il comptait également appliquer l'autre, c'est-à-dire tenter l'établissement de l'impôt unique payé par la propriété foncière, et d'une série d'assemblées électives de paroisse, de canton, de province, composées exclusivement de propriétaires fonciers, et complétées par une municipalité générale du royaume où devait figurer un délégué de chaque assemblée provinciale.

Il nous reste donc, pour en finir avec les physiocrates, à étudier leur attitude et particulièrement celle du marquis de Mirabeau sous le ministère Turgot; mais avant de suivre le disciple de Quesnay dans cette dernière partie de son rôle public, il nous paraît instructif de le montrer aux prises avec son frère le bailli sur le terrain de la

politique. Ce sont deux figures qui représentent deux nuances différentes de l'esprit aristocratique au dix-huitième siècle. L'aîné est un aristocrate dont la physionomie primitive s'altère et se brouille de plus en plus sous l'influence des divers courants intellectuels qui se croisent dans son cerveau ; l'autre est un patricien féodal, qui s'est fait de la féodalité un idéal, embelli par l'esprit de justice et d'humanité dont il est lui-même animé, qui accepte dans les opinions de son frère tout ce qui peut se concilier avec les dispositions de son cœur naturellement philanthropique, mais qui résiste énergiquement à tout ce qui contrarie une conviction chez lui très-arrêtée : c'est qu'une société ne peut vivre sans une hiérarchie aristocratique, et que si l'esprit d'insubordination et d'égalité dans la confusion, qui fait chaque jour de nouveaux progrès, ne s'arrête pas, la France est menacée de périr dans des crises alternatives de *despotisme* et de *républicisme*.

Comme l'on pourrait croire que nous arrangeons les opinions du bailli au point de vue des préoccupations du jour, citons tout de suite et textuellement un des nombreux passages de ce genre qui se trouvent dans sa correspondance. « L'abbé Baudeau et Dupont, écrit-il à son frère le 7 septembre 1779, ont sabré la féodalité tant qu'ils ont pu. Dupont, cependant, plus subtil de beaucoup que moi et plus instruit, fut *a quia* devant la cheminée de madame de Pailly, quand je lui démontrai que sans féodalité point de hiérarchie, et sans hiérarchie rien que le despotisme ou une république encore dénaturée et qui ne pourrait durer six ans. »

N'est-il pas étrange qu'en 1779 le bailli de Mirabeau fixe à *six ans* le maximum de durée d'une république en France ? On voit qu'il ne s'est pas trompé de beaucoup pour celui de nos essais en ce genre qui jusqu'ici a duré le plus longtemps.

Il ne faudrait pourtant pas conclure de ce passage que le bailli veut le rétablissement de la féodalité, c'est-à-dire le régime des grands vassaux. Quoiqu'il regrette souvent ce régime, comme nous le montrerons tout à l'heure, il est trop éclairé pour espérer sa résurrection ; le mot féodalité, sous sa plume, est donc à peu près synonyme de hiérarchie. Il ne faudrait pas croire non plus que le bailli a le même parti pris contre le despotisme et contre la république. Quoique très-royaliste de sentiment, il est membre d'une république de moines-soldats, et s'il considérait ce gouvernement comme possible en France, s'il le jugeait compatible avec une organisation hiérarchique, il s'en arrangerait, car il ne proteste pas quand son frère lui dit dans son langage souvent bizarre : « Tu as des mœurs et des atomes de primordialité pour la république. » Mais son grand argument contre elle, c'est qu'elle conduit fatalement au despotisme.

Plus la correspondance des deux frères se rapproche de leur jeunesse, plus on les voit d'accord dans leurs vues générales sur le passé, le présent et l'avenir de leur pays. Tous deux sont persuadés que la monarchie française s'est perdue à mesure qu'elle a cessé d'être aristocratique pour devenir absolue. « J'entends citer tous les jours, écrit le bailli, en 1745[1], comme grands princes ou grands ministres, ceux qui ont le plus contribué à la perte totale de cette monarchie. Je suis persuadé que rien ne peut plus empêcher sa chute, quoique si l'on voulait bien, la France a tant de ressources, que l'on pourrait au moins la retarder encore longtemps. »

Pour lui la décadence de la monarchie française commence avec Louis XI, qu'il exècre et qu'il méprise. « C'était, dit-il, un fripon qui avait toujours la queue d'étoupes, » et il n'excepte guère que Henri IV et Sully de l'anathème qu'il prononce volontiers contre tous les ministres et tous les rois, en y comprenant Louis XIV. « Ce prince, écrit le bailli, tout rempli de lui-même, chose qui montre assez un petit génie, mené par des gens de plume, des femmes et des cafards, après avoir épuisé lui-même son royaume, a encore prouvé combien son gouvernement l'avait abattu, car il l'a laissé chargé de dettes, sans crédit et sans ressources, après avoir introduit une forme d'administration qui rend presque impossible qu'il se remette, puisqu'il a détruit la noblesse et le militaire, seul soutien des rois, pour rendre la plume et la maltôte maîtresses dans le royaume..... Il a énervé le cœur des sujets en introduisant un luxe épouvantable, il a renversé tous les ordres de l'État, il a perdu les bonnes mœurs par son mauvais exemple, il a commis toutes sortes d'injustices ; mais cela n'est rien : il a fait dorer le dôme des Invalides et il est déifié par les Français.

« Louis XIV ne manquait pas cependant, ajoute l'auteur, de certaines qualités royales. Il avait la figure la plus noble et la plus majestueuse, beaucoup de bon sens dans les choses de sa portée, qui était courte. Le talent de parler et de se taire à propos, une bonté remarquable dans son domestique, un fond d'amour pour la justice qui éclatait dans toutes les petites choses qui étaient du ressort de son petit génie, tout cela l'avait fait admirer, d'autant que son prédécesseur lui avait laissé le plus beau de tous les canevas, que Mazarin lui avait préparé deux habiles ministres, et les guerres civiles les plus grands généraux du siècle. L'on mesura cet homme par les actions de ses généraux et de ses ministres. »

Quant à Richelieu, j'ai déjà constaté que dans ce mémoire de

[1] Dans un mémoire inédit rédigé à l'occasion de la guerre entre la France, l'Angleterre et l'Autriche. L'auteur avait alors vingt-huit ans.

1745, le bailli l'appelle un monstre, pour avoir travaillé, « à établir en France le despotisme pur et simple, qui est, dit-il, le plus monstrueux et le moins durable des gouvernements. » « Il me semble voir, écrit-il à son frère le 10 janvier 1755, le cardinal de Richelieu, *bonne bête et franc tyran*, comme dit Guy-Patin, jurer à l'article de la mort, en présence du saint sacrement, qu'il n'a jamais agi par haine personnelle, et qu'il n'a jamais eu en vue que la gloire du roi et le bien de l'État; mais examinons quel bien en a reçu le peuple : il est diminué d'un tiers; la noblesse a été presque détruite, parce que ce ne sont pas des parchemins, mais du pouvoir et une distinction réelle qui peuvent la soutenir dans un état d'élite. Voilà donc deux ordres sur trois qui composent l'État, qui sont perdus. On me dira que les guerres, les colonies, la navigation ont plus contribué que le reste à la dépopulation. Soit! mais en mettant toutes les raisons en gros et sans tomber dans les discussions de détail, plus propres à embrouiller les idées qu'à les éclaircir, tout peuple qui augmente en nombre se trouve bien, tout peuple qui diminue de nombre se trouve mal; c'est là un thermomètre sûr pour le gouvernement. »

Et s'appuyant sur l'exemple de l'Allemagne qui, au dire de plusieurs officiers de ses amis, présente le spectacle d'une grande prospérité matérielle associée au maintien de l'autorité seigneuriale, où l'on voit, dit-il, de belles métairies, de gros paysans bien nourris, de bonnes grosses dondons de femmes et de beaux enfants gras et crevant de santé, il se demande ce qu'elle serait devenue si elle avait eu un cardinal de Richelieu pour envoyer dans les cercles des intendants et des subdélégués destinés à miner l'autorité des seigneurs et à soulever contre eux les paysans.

L'aîné des deux frères, qui est à cette époque aussi féodal que son cadet, fait chorus avec lui. L'idéal des souverains, pour eux, c'est Charlemagne, « parce qu'après avoir conquis toute l'Europe, dit le bailli, il sut le premier borner sa propre autorité. »

« Quel homme c'était que Charlemagne! s'écrie à son tour le marquis ; d'une main il conquiert, de l'autre il fonde, établit et protége. Toujours à cheval à la tête de sa noblesse et des seigneurs de fiefs, il les rassemble en tous lieux, décide les cas impériaux et les renvoie de partout distribuer chacun chez soi la justice contentieuse. Les chefs seuls savent que le monde est grand, le peuple ne connaît que son champ et ses confins. Mais si, d'une part, les petits mangent leur pain à la sueur de leur front, les chefs, à la suite d'un prince infatigable qui tient son parlement à Roncevaux et quatre mois après sur les bords de l'Elbe, en un siècle où toutes les commodités étaient inconnues, les chefs, dis-je, éprouvent qu'il est aussi

pénible de commander que d'obéir. Tels furent les fondements de notre monarchie et du gouvernement féodal, et, quoi qu'on en dise, c'est d'après une telle base qu'elle a subsisté si longtemps. La Germanie en a mieux conservé les véritables principes; aussi durera-t-elle davantage. »

Leurs pronostics sur le prochain bouleversement de la France sont quelquefois d'une précision singulière. Voici, par exemple, ce que le marquis écrit à son frère à la Guadeloupe, en date du 9 décembre 1754 : « Si les hommes de ce temps-ci sont, comme tu le dis, uniquement destinés à perpétuer l'espèce, je doute qu'il en soit de même de leurs enfants. Tu sais qu'il y a longtemps que j'ai dit que de 1560 à 1660, toujours guerres civiles, troubles et factions; de 1660 à 1760, paix intérieure et affaissement, mais je prétends qu'à cette époque reprendra celle du mouvement. Je ne sais si je vois double par prévention pour mon pronostic, mais à dater de ces pitoyables mal-entendus qui émurent le peuple en 1750, et qui ont été cause du chemin qui va de la porte Maillot à Saint-Denis, chemin par lequel le roi va désormais de Versailles à Compiègne sans passer par Paris, et qu'on nomme le *chemin de la Révolte*, nom qui, toléré dans cet état, est déjà seul matière à réflexions; à commencer, dis-je, d'alors, il me semble que je vois sortir les semences des troubles. Les divisions entre le clergé et les cours souveraines s'animent par les sots moyens qu'on croit propres à les assoupir. L'archevêque est aujourd'hui exilé pour n'être pas parti du point où il était quand on exila le parlement; d'autre côté, les brigands s'élèvent de toutes parts dans le royaume. Mandrin, chef de contrebandiers, à la tête de 160 hommes, a déjà mis en mouvement toutes les troupes du roi, et vient dernièrement de rosser deux régiments ou détachements d'iceux, de leur tuer 35 hommes, d'en blesser beaucoup et de prendre trois officiers. Après avoir mis à contribution les receveurs du centre du royaume, il a gagné la frontière et reparaît tantôt par le pays de Gex, tantôt par la Franche-Comté. D'autres brigands se sont élevés à son exemple. La cour, qui craint toujours d'être obligée d'envoyer des commandants qui offusquent ses chers intendants, a ignoré tout cela le plus qu'elle a pu; en un mot, si le temps devient gros, les pilotes ne sont pas capables de gouverner le navire, et je prévois qu'il y aura de l'exercice pour nos neveux. »

Cet argument de la population, qu'il employait tout à l'heure contre Richelieu, le bailli aime à s'en servir pour défendre l'ordre féodal, suivant lui calomnié par les gens de plume. « Lorsque la noblesse, écrit-il, était si fort la maîtresse chez elle, on a dit partout qu'elle était très-tyrannique; mais le peuple était deux fois, trois fois

et jusqu'à cinq fois plus nombreux qu'il n'est aujourd'hui[1]. Or, la dépopulation est la marque certaine du mauvais gouvernement... Je sais tout ce qu'on raconte des violences anciennes; mais, outre que les contes sont toujours exagérés, il reste à savoir si la fourberie de l'écritoire n'est pas plus à craindre et plus fâcheuse que la violence. Cinq ou six coups de pied ou de bâton ne nuisent pas tant à la famille d'un pauvre homme et à lui-même que six rôles d'écriture qui le dévorent; d'ailleurs l'écriture a pris les deux chemins, et tandis qu'on ruine un malheureux d'écritures, on le traîne en prison, on le force, on dispose de sa personne, on l'éloigne de chez lui, on dispose de ses bestiaux avec plus d'arbitraire que n'en eurent jamais ces seigneurs, dont la plus grande tyrannie vient de la haine des gens d'écritoire, qui se sont vengés souvent par des calomnies de la supériorité qui les éclaboussait. »

A lire ceci, on croirait que l'excellent bailli n'admet pas que le régime des coups de bâton puisse être aussi désagréable que celui des extorsions pécuniaires. Or, on l'a vu, quand nous l'avons peint dans son gouvernement de la Guadeloupe, s'imposer la loi de ne pas faire donner un coup de fouet, même à un nègre; et lorsque, devenu général des galères de Malte, il prend sur lui de supprimer le régime des coups de bâton jusqu'alors appliqué aux chiourmes, il écrit à son frère : « Ce qui est bien singulier et ce qui témoignerait en faveur de l'humanité en général, puisque c'est la prendre par sa partie la plus vile, qui est sans contredit (sauf les droits des gens de cour et des financiers) la chiourme des galères, c'est qu'il y a moins de désordres que lorsqu'ils étaient traités plus durement. »

Parmi les sujets qui excitent le plus sa bile et qui lui ont inspiré de longues dissertations généralement approuvées par son frère, figure en première ligne l'usurpation des légistes et des parlements. A le voir s'indigner contre ces légistes et ces gratte-papier, qui ont déterré les codes et les digestes pour embrouiller les affaires, qui, en flattant la passion naturelle des rois pour le pouvoir absolu, ont travaillé à substituer aux juridictions seigneuriales, beaucoup plus simples et moins dispendieuses pour le peuple, d'innombrables rubriques de procédure, destinées à dévorer la subsistance du pauvre,

[1] Nous ne nous faisons pas garant de la statistique forcée du bailli, il paraît cependant que les recherches de plusieurs érudits de nos jours tendent à la confirmer, non pas pour ce chiffre imaginaire d'une population cinq fois plus forte, mais pour celui qui la représente comme double, au quatorzième siècle, de ce qu'elle était à l'époque où le bailli écrivait sa phrase, car le recensement de 1755 n'avait donné, pour toute la France, qu'un chiffre de 18 millions 107,000 âmes.

en assurant leur domination, qui, anoblis et devenus héréditaires de fait par la vénalité des charges, « joignent à l'orgueil du noble tous les préjugés citadins et bourgeois, ce qui forme la ridicule morgue, » et enfin qui, d'usurpations en usurpations, en sont venus à disputer aux rois le pouvoir législatif : on ne se douterait guère que le digne bailli descend lui-même de ces légistes, et que les premiers notables authentiques de sa race en France, les Riqueti, juristes de Riez ou de Digne, qui se qualifiaient *bacheliers en droit civil*, étaient tout simplement des gratte-papier. Dans son dédain pour les légistes et pour le droit romain, le bailli oublie souvent jusqu'à son origine italienne, et il se persuade qu'il est né Celte ou Germain.

« Il m'est quelquefois venu dans la tête, cher frère, en voyant des oies, écrit-il en 1777, que c'était l'animal qui nous avait le plus nui, car je me déclarerais aussi volontiers barbare contre tout ce qui nous reste du moral des Romains, que les Attila et Totila et compagnie le furent contre leurs édifices et monuments. As-tu pensé au moyen dont se servit la Providence pour faire que presque tout le monde connu des Européens alors devînt romain. Si l'oie qui réveilla Manlius eût dormi, nos pédants n'auraient jamais su peut-être que Rome eût existé. Je crois que nous n'aurions pas perdu grand chose. Cependant je me dis quelquefois à moi-même : Cela est apparemment le mieux, puisque la Providence l'a ordonné ainsi. »

Malgré tous ses plaidoyers en faveur de l'ordre féodal et de tous ses réquisitoires contre les gens de robe, le bailli se montre parfois aussi sage que Montesquieu, car on le voit se prononcer comme lui contre Boulainvilliers, comme trop partial pour la noblesse, et contre l'abbé Dubos, comme trop prévenu en faveur du tiers état. Ce qui est très-clair à ses yeux, dans un temps où peu de Français ont la même perspicacité, c'est que l'avilissement toujours croissant de l'aristocratie, uniquement occupée de cultiver son crédit à la cour au profit de sa vanité et de sa cupidité, la prépondérance des financiers et des gens d'affaires, les misérables luttes entre le Parlement et le clergé, auront pour conséquence prochaine le renversement de la monarchie, combiné avec l'impuissance de fonder une république. Ce sont ces pressentiments qu'il exprime avec son énergie ordinaire, dans une série de lettres auxquelles nous emprunterons quelques passages : « Je connais Paris, dit-il à son frère, le 30 juin 1759 ; sois sûr que cette vile populace qui vient y croupir pour y chercher fortune, comme si fortune était un chien perdu, est aussi corrompue que Rome, lorsqu'elle chercha à détruire jusqu'au nom des patriciens ; compte que cet infâme peuple de parvenus qui donne le ton soit dans la robe, soit dans la finance, est vraiment un peuple républicain par l'insolence, en même temps qu'indigne de l'être

par les vertus. Quand un peuple de ville veut attaquer une monarchie, il commence toujours par la religion. Alors plus de prestiges; bientôt la différence que Dieu lui-même a mise entre les hommes par les distinctions, dont nous voyons la première trace dans la législation des Juifs, paraît une injustice à ce peuple. Il sape la noblesse ; et le chef de la hiérarchie, dénué des appuis naturels de son trône, se sent ébranlé et vacille dans sa place sacrée. Crois-tu qu'il y ait du remède? Je ne le crois pas et voici pourquoi : c'est que la distinction entre la noblesse et la plèbe n'est que morale et de convention; dès qu'on détruit cette distinction, la noblesse est réduite à de vaines prétentions qui la rendent pire qu'inutile... » « La canaille, écrit-il ailleurs, prend partout; les nations ne reviendront plus à des mœurs fortes... la noblesse se divise et se perd, elle s'étend sur tous les enfants de sangsues, sur la truandaille de finance introduite par la Pompadour, sortie elle-même jadis de ces immondices ; une partie va s'avilir en servitude de cour, l'autre se mélange à la canaille plumière qui change en encre le sang des sujets du roi, ou bien elle périt étouffée par de viles robes, ignobles atomes de la poussière de cabinet qu'une charge tire de la crasse : la noblesse est obligée de fléchir le genou devant tous les champignons montés en une nuit, devant des potirons qui, grâce à la mollesse du gouvernement, se dressent sur le fumier natal, et forment une aristocratie bourgeoise qui se fait un plaisir lâche de montrer son autorité à ses anciens maîtres[1]. »

Ce pessimisme, fréquent chez le bailli, ne l'empêche pas de s'intéresser vivement à toutes celles des idées de son frère qui lui paraissent propres à arrêter ou à conjurer la crise sociale imminente. Le

[1] En reproduisant ces deux passages déjà cités dans les Mémoires de Mirabeau, nous n'avons pas le courage de rectifier toute la citation d'après le texte manuscrit, parce qu'elle est habilement et agréablement retouchée, mais comme ce défaut d'exactitude rigoureuse se vérifiera sans doute tôt ou tard, il nous faut bien avouer que l'excellent biographe de Mirabeau arrange très-souvent les citations qu'il donne du marquis et du bailli. Ce n'est pas qu'il y mette du sien, mais il les compose avec divers fragments empruntés à plusieurs lettres séparées par de longs intervalles; parfois, même, il intercale dans une phrase du bailli un membre de phrase emprunté au marquis, et réciproquement. Par exemple, dans la première phrase de la lettre du 30 juin 1759, ces mots, « pour y chercher fortune, comme si fortune était un chien perdu, » ne sont pas dans le texte du bailli, mais ils sont dans une lettre du marquis à Longo, écrite dix-neuf ans plus tard, le 31 mars 1778. Ce système, qui consiste à ajuster ensemble les membres de phrase les plus pittoresques, choisis dans le cours d'une longue correspondance, donne certainement au style des deux frères un plus grand relief d'originalité; mais, outre qu'il n'exprime pas exactement l'état de leur esprit, il a pour conséquence de forcer plus ou moins leur langage habituel et leur physionomie.

plan proposé par le marquis dans son mémoire sur les *états provinciaux*, de rétablir cette institution dans toutes les provinces où elle a été supprimée, l'intéresse vivement : « Je crois, écrit-il, que si l'on pouvait venir aux états provinciaux, non-seulement on fixerait pour quelque temps la décadence du total, mais peut-être sous le même nom national deviendrions-nous une nouvelle nation, dont la durée serait proportionnée à la sévérité avec laquelle on observerait les lois constitutives de cette nouvelle façon d'être. Je comprends aisément que l'autorité remise aux états provinciaux fournirait des objets de brigue et d'émulation. L'on voudrait mériter l'estime de ses compatriotes, et quelque corrompue que soit l'humanité quand elle juge collectivement, elle juge toujours bien.»

Il expose souvent sous quelle forme il voudrait voir constituer en France un régime municipal composé de membres pris dans tous les ordres de l'État, et qui serait préservé de l'esprit de corps par la fréquence des élections. On sait déjà que les opinions exprimées dans *l'Ami des hommes*, en faveur de l'agriculture, de la liberté commerciale et contre les financiers sont également très-sympathiques au bailli.

Jusqu'au moment où le marquis devient physiocrate, les deux frères ne sont guère en désaccord que sur un point, et sur ce point le marquis lui-même ne pratique pas ses principes. On sait déjà qu'il a passé sa vie à Paris ou aux environs, tout en reprochant sans cesse dans ses livres aux notables des provinces de préférer la capitale à leur séjour naturel. Or, le bailli souvent obligé par déférence pour son aîné de résider dans une ville qui lui est odieuse, se dédommage en quelque sorte de la contrainte qu'il subit par une série d'invectives contre Paris dont on ferait aisément un volume et dont nous citerons seulement quelques échantillons :

Dès 1754, il écrit de la Guadeloupe à son frère : « Tu crois Paris le centre des choses. Je ne l'ai jamais aimé, tu le sais, même dans le temps où on l'adore, qui est vingt ans; et, en vérité, si je croyais travailler pour aller vivre et mourir dans une ville où l'on ne sait faire ni l'un ni l'autre, cette idée me jetterait dans le découragement. » « Je trouve, dit-il ailleurs, que Paris absorbe ma tête et fait languir mon corps, que l'ennui m'y dévore, que ce pays m'est, me fut, et me sera toujours odieux. Toi, au contraire, tu adaptes à ma timidité, que tu appelles modestie, ce qui vient de l'engourdissement que le climat froid et humide et l'air pesant et infect de cette sentine du genre humain jette dans toute mon existence. »

Plus loin, pour attirer son frère en province, il lui écrit : « Tu habites le pays des chimères, de l'ennui caché et méconnu, des vapeurs et de tous les fléaux qui affligent l'humanité. L'air empesté

par la fumée et les exhalaisons des corps de huit cent mille âmes, dont au moins six cent mille roués, est tout à fait contraire à ta santé, et à nos âges je ne connais que les arbres et les fleurs qui soient ce qu'ils étaient autrefois. »

En parlant de Paris, il aime à répéter le mot attribué à Bernard de Weimar : *Belle ville à brûler*, et il ajoute : « Elle était encore bornée au collége des Quatre-Nations. » Quelquefois il dira dans son pittoresque vocabulaire : « Le valetage est d'instinct aux gens de cour et de ville, à visage et cœur de plâtre, comme le barbotage aux canards. » Le marquis a tant prêché la vie rurale qu'il est assez mal à l'aise pour défendre Paris : « Il reconnaît que les habitants des grandes villes ont, dit-il, comme tous les amas soit de grains, soit de pommes, un penchant à la putréfaction provenant de l'entassement et de la fermentation réciproque; mais il se retranche sur son apostolat, qu'il n'aurait pu remplir en province; et quand son frère le presse trop, il lui rappelle que le séjour de l'aîné à Paris n'a pas nui au cadet : « Je sais bien, ajoute-t-il, qu'avec l'axiome de César dans la poitrine, on se trouve plus à l'aise à Aix qu'à Paris; mais avec un peu moins de modestie, tu te trouverais aussi considérable ici qu'à Aix au moins, car la chose est de fait. Je sais bien que tout le monde y passe son chemin, et l'on ne s'y range plus, même pour la reine. Je sais bien qu'il est cahotant, fatigant, qu'il agite plus qu'il n'exerce; aussi ne l'ai-je jamais donné pour un séjour de plaisance, mais d'obligation casuelle pour les magnats, et d'ailleurs fort commode par intervalle pour la liberté. Sur tout cela, il y a beaucoup de pour et de contre. »

Quelquefois même le marquis abonde à son tour dans la critique de Paris, mais c'est pour donner à son frère une leçon de physiocratie : « Faisons, lui dit-il, le *census* de cette capitale que je connais aussi bien que toi, quoique je ne la nomme pas si fort... Je conviens que l'abus de tous les arts libéraux et mécaniques, de l'histrionage et des autres contorsions du loisir et de l'oisiveté lâche et efféminée fait, en effet, de cette ville une sentine plus puante aux facultés d'une âme morale que ne le sont ses égouts aux organes physiques; mais ce sont autant d'effets d'une même cause, et cette cause n'est point l'entassement des hommes et des dépenses, la confusion, la foule, la facilité de rompre ses brisées et de se cacher. Toutes ces choses sont encore des effets. La véritable cause est le pillage mis à la place de l'équitable distribution des parts... *Faire fortune!* disons-nous et dit-on sans cesse aux enfants, comme si faire fortune était autre chose qu'obtenir ou prendre ce que tout le monde guette : le gros lot... Pour *faire fortune* il faut du subit, du fortuit, du bonheur. Or, l'axiome : *Male parta male delabuntur* peut être un principe moral,

mais il a ses raisons physiques... Dépenser selon l'ordre, c'est préparer un recueillir, et ces gens-là croient que c'est jouir, se faire plaisir. Autre erreur où conduit cette impasse, c'est d'ignorer que c'est le travail et son succès qui font le plaisir, et que les cinq sens de nature nous furent donnés pour nous aider au travail : la vue et le tact pour discerner les objets, l'ouïe pour correspondre, l'odorat et le goût pour saveur à notre réfection, et que le plaisir, qui n'est qu'une virgule dans toute cette phrase-là, ne peut aller qu'après le besoin. Au lieu de cela, ils le regardent comme l'objet des cinq sens, et voilà qu'on les surcharge et qu'on les force de s'aiguiser précisément en les étouffant ; de là l'enfer des satiétés, le délire de la recherche des jouissances et les dépenses mises à l'ordre des fols et des désespérés. Voilà le principe du malheur des riches fortuits et de la prostitution de l'industrie, dernier désordre qui rend à des yeux moraux et bornés aux surfaces les villes aussi hideuses qu'une charogne livrée aux corbeaux... Mais *l'ordre agricole*, base de *l'ordre social*, celui-ci branche de *l'ordre naturel*, une fois suivis, les États ne seraient presque que des villes. Il y aurait dans ces villes des désordres de détail, comme dans toutes les foires, mais réprimés facilement dans leurs délits par la police ; il y aurait des riches et très-riches et sans nombre, mais non désordonnés, car la richesse serait acquise graduellement et non entourée de la misère. Alors tout serait à pardonner, parce que tout pourrait devenir utile, et peu à peu les hommes, portés naturellement à n'estimer au fond les choses qu'en raison de leur utilité, s'adonneraient aux choses utiles. A cela près, qu'un savant se perde dans des inepties de transcendance et de calcul, un érudit dans des misères de chronologie, un bel esprit dans l'art de rhabiller le plagiat, etc., tout est précieux à la politique de ce qui donne le change à l'oisiveté. »

Un autre point intéressant à constater dans cette correspondance et sur lequel les deux frères se trouvent d'accord, c'est leur opinion sur les institutions politiques de l'Angleterre. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le marquis de Mirabeau prenne en dédain la constitution anglaise, dès qu'il est devenu physiocrate, c'est-à-dire dès qu'il est arrivé à la conviction que la société doit être dirigée par une autorité unique et absolue, dont la mission se bornera d'ailleurs à assurer l'application des lois évidentes de l'ordre naturel dans les rapports entre la classe *propriétaire*, la classe *productive* et la classe *stérile*. Mais avant même qu'il fût envahi par l'obsession de la panacée physiocratique, le marquis fut toujours dédaigneux pour les institutions anglaises. Ce qui est plus étrange, c'est que le bailli, aristocrate au fond, et quoique royaliste de sentiment, très-défiant contre le pouvoir absolu des rois, le bailli, qui a résidé, on s'en sou-

vient, en Angleterre, en 1747, comme prisonnier et qui reconnaît qu'après y avoir passé son temps à *ratiociner*, il a trouvé à son retour toute la société parisienne occupée de l'invention nouvelle *des pantins*, n'a pas plus de sympathie que son frère pour les institutions anglaises et semble être resté complétement indifférent à ce spectacle d'une nation libre avec subordination, et sans anarchie, qui inspirait à Voltaire, à peine échappé de la Bastille, un passage bien connu de ses lettres sur l'Angleterre. « La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui, d'efforts en efforts, ait enfin établi ce gouvernement sage, où le prince, tout-puissant pour faire le bien, a les mains liées pour faire le mal, où les seigneurs sont grands sans insolence et sans vassaux, et où le peuple partage le gouvernement sans confusion[1]. »

S'expliquant avec son frère sur l'utilité de fonder en France un corps *municipal électif* destiné à contenir les usurpations des parlements, le bailli est conduit à parler du gouvernement anglais, et voici le jugement un peu bizarre qu'il porte sur ce gouvernement, à la date du 15 septembre 1760 : « On pourrait m'objecter le parlement d'Angleterre composé de députés et qui a enfin subjugué les rois. Cette objection paraît forte, mais examinons le fait. Nous verrons que l'Angleterre a deux chambres dans son parlement, l'une desquelles est un corps permanent plus même que les nôtres, puisque les places y sont héréditaires sans l'accession du roi ; l'autre chambre est presque composée et menée par quelques familles qui forment une espèce d'oligarchie. Les fossés d'ailleurs sont larges ; la sorte de militaire qui peut être défenseur dans ce pays ne peut être oppresseur, il n'est pas même assez fort pour contenir dans le devoir. Enfin le génie anglais est un génie à part, et quiconque suivrait les écarts de l'Angleterre les trouverait dissonants avec tout ce qui s'est vu partout ailleurs. Quatre générations qui avaient sucé le lait anglais suffirent pour faire de ces Normands, si attachés à leurs princes, des barons anglais révoltés, et le quatrième ou cinquième successeur de Guillaume le Conquérant fut forcé par les barons de signer la Grande Charte. Les rois d'Angleterre ont accéléré leur perte en voulant se venger de leur noblesse ; car, en la dépouillant des juridictions, ils lui ont ôté sa qualité particulière, et le peuple alors prit le dessus. Enfin, revenant à son principe fondamental et

[1] Il ne faudrait pas conclure de ce passage de Voltaire qu'il ait gardé longtemps l'enthousiasme qu'il semble éprouver ici pour un gouvernement constitutionnel. Il était, lui aussi, *physiocrate* à sa manière ; car il répète souvent dans sa correspondance « qu'il aime mieux vivre sous la patte d'un lion qu'exposé aux morsures d'un millier de rats ses confrères. »

aux règles ordinaires des monarchies, la noblesse anglaise périt avec Charles Ier, et il n'est plus resté à cette république que le nom de royaume, le titre de roi, des titres de noblesse ; mais c'est, en fait, une république qui a un doge et une noblesse bâtarde et de ville. »

Dans une autre lettre du 15 mai 1771, acceptant les idées de son frère, hostiles aux gouvernements pondérés, tout en maintenant ses idées à lui, favorables à la hiérarchie, il se retourne encore contre l'Angleterre : « Au diable, dit-il, les contre-poids, je vois *nos amis*[1] les Anglais plus agités cent fois et selon moi plus malheureux que les Algériens mêmes, parce qu'ils ne savent ni ne sauront jusqu'à la destruction, que je crois très-prochaine, de la boursouflure de leur puissance, s'ils sont monarchie, aristocratie ou démocratie, et qu'ils veulent jouer le rôle des trois, ce qui est faire comme *La Rancune* quand il était roi, reine et ambassadeur. »

Comment s'expliquer chez un patricien ces jugements sur l'Angleterre? comment s'expliquer notamment que le bailli qualifie la noblesse anglaise du dix-huitième siècle une noblesse bâtarde et de ville? Pour un homme qui avait habité ce pays même très-passagèrement, la dernière de ces deux qualifications ne peut pas signifier que la noblesse anglaise est plus étrangère à la vie rurale que la noblesse française, attendu que la proposition contraire était, au dix-huitième siècle, comme aujourd'hui, d'une vérité incontestable. Il nous paraît donc probable que le bailli veut dire que la noblesse anglaise se recrute chaque jour d'éléments nouveaux, empruntés à la notabilité industrielle, commerciale ou même littéraire ou scientifique, et, par conséquent, formée dans les villes, aussi, ajoute-t-il que c'est une noblesse bâtarde. C'est que pour lui, comme pour son frère et pour tous ceux des membres de l'aristocratie française, qui revendiquaient exclusivement la qualité de gentilhomme, la seule vraie noblesse était celle dont l'origine n'avait point de date fixe et se perdait dans la nuit des temps. Même après que le marquis de Mirabeau, devenu *physiocrate*, place sur le même pied, comme contribuables, comme électeurs et éligibles, tous les propriétaires fonciers indistinctement, qu'ils soient nobles, anoblis ou roturiers, il n'en reste pas moins très-pénétré de la distinction profonde qui sépare, suivant lui, un noble de race d'un anobli, même ancien. Je le vois en effet consulté par sa fille aînée sur un mariage qu'on proposait pour une de ses petites-filles avec un homme dont la famille avait été anoblie, lui répondre le 26 mars 1780, en termes d'autant plus expressifs de sa part, qu'il désire que sa fille accepte le parti proposé, parce que, dit-il, « vu ce que vous pouvez faire pour votre fille, nous ne sommes pas dans le cas de

[1] « Nos amis » est ici un mot ironique; on sait que le bailli déteste les Anglais.

choisir. » Il la prie donc de ne pas se préoccuper des opinions qu'il a pu avancer contre les mésalliances, mais sa conscience l'oblige à ajouter ceci : « Il est sûr que tout anobli est noble, mais qu'on réserve la qualité de *gentilhomme* à ceux dont on ne peut montrer l'anoblissement et qui, par conséquent, se sont anoblis eux-mêmes. »

Cette ligne de démarcation si tranchée en France entre les nobles de race et les anoblis, qui tendait à faire de l'ancienne aristocratie française une caste fermée, condamnée à l'impuissance et à l'épuisement, n'existait déjà plus en Angleterre dès le dix-huitième siècle. Elle s'y effaçait d'autant plus facilement que le titre de pair conférait seul des priviléges personnels et que la pairie, accessible à tous les genres de supériorité, offrant déjà un mélange de noms anciens et de noms nouveaux, se recrutait chaque jour parmi des hommes éminents, d'origine obscure. La valeur purement honorifique des titres de *chevalier* et de *baronnet*, accordés par le prince ne soulevait aucune rivalité entre les anciens et les nouveaux. Le titre d'*esquire* était déjà inséparable d'un certain nombre de professions, et enfin cette qualité de *gentilhomme*, si orgueilleusement refusée en France par les nobles de race aux anoblis, était déjà transformée chez les Anglais en celle de *gentleman* accordée sans contestation à quiconque prouvait qu'il y avait droit par sa tenue, par la culture intellectuelle et par une certaine indépendance de fortune et de situation. En un mot, la hiérarchie sociale, en Angleterre, était d'autant plus acceptée par tous qu'elle était plus élastique, laissant à chacun la faculté de s'y faire une place, et ne pesant point sur les classes inférieures qui en étaient exclues.

En France, au contraire, plus l'anoblissement était méprisé par les nobles de race, plus le gouvernement le prodiguait : il battait monnaie en créant des charges dont l'achat conférait, outre la noblesse, certaines exemptions d'impôts, et ces nouveaux nobles, objets du mépris des anciens, se demandaient à leur tour si l'industrieuse habileté des généalogistes, la complaisante facilité des enquêtes par témoins ou des déclarations de parenté, donnaient le droit, à ceux qui s'appuyaient sur des parchemins portant *constatation* de noblesse, de considérer ces parchemins comme beaucoup plus valables que des lettres d'anoblissement. Ainsi s'explique le mot si spirituellement insolent de Beaumarchais répondant à ceux qui se moquaient de sa noblesse de secrétaire du roi : « Elle n'est pas, comme celle de beaucoup de gens, incertaine et sur parole, et personne n'a le droit de me la disputer, *car j'en ai la quittance.* » Ces compétitions de vanité entre les nobles et les anoblis, dont les prétentions rivales étaient également onéreuses, et par suite insupportables au peuple, contribuent aussi à expliquer que l'auteur des

Lettres persanes ait résumé l'antagonisme des classes dirigeantes au dix-huitième siècle par cette phrase si expressive : « Il y a en France trois sortes d'états : l'Église, l'épée et la robe; chacun a un mépris souverain pour les deux autres. »

On vient de voir avec quel dédain s'exprime le bailli de Mirabeau sur les gens de robe, les gens de plume et de finance, « et sur tous les champignons montés en une nuit qu'une charge, dit-il, tire de la crasse. » Il nous fournit ainsi lui-même une preuve de la facilité avec laquelle les caractères les plus droits peuvent s'abandonner à l'infatuation nobiliaire. Les lecteurs du *Correspondant* n'ont pas oublié que le premier notable de la race des Riqueti, en France, fut, de l'aveu même du marquis de Mirabeau, un riche négociant et manufacturier de Marseille, au seizième siècle, dont la noblesse était contestée par les commissaires délégués au payement des droits de francs-fiefs, et qui, à la suite d'une enquête par témoins faite en 1584 à Seyne et à Digne, — enquête dont nous avons reproduit les termes, — fut déclaré noble de race. Il n'en faut pas davantage pour que le digne bailli se persuade de la meilleure foi du monde, et avec beaucoup plus d'ingénuité que son frère et son fameux neveu, qu'il appartient à une des plus vieilles familles militaires et féodales de l'Europe.

Peut-être n'irait-il pas jusqu'à écrire tout couramment, comme l'écrit son frère aîné, en 1771, que « depuis *cinq cents ans* on a toujours souffert des Mirabeau qui n'ont jamais été faits comme les autres[1], » parce qu'il ne peut se dissimuler qu'il ne sait pas au juste comment étaient faits les Riqueti en 1271. Il ne pousserait certainement pas la prétention de l'antiquité nobiliaire au point où la porte son neveu, le futur tribun, lorsqu'en arrivant au château de Mirabeau il écrit, le 23 novembre 1782, à sa propre sœur cette phrase : « A l'aspect de ce château habité pendant *quatre siècles* par mes pères, » parce qu'il savait très-bien — ce que savait d'ailleurs aussi bien que lui son neveu — que l'acte d'achat du château de Mirabeau par Jean Riqueti de Marseille est de 1570, et qu'en 1782 cela ne fait encore que la moitié de quatre siècles[2]. Mais si le bailli ne va pas jusque-là, il est homme à ne plus se souvenir qu'il y a eu des gens de robe dans sa famille avant qu'il y eût des gens

[1] J'ai dit ailleurs que le marquis rappelait quelquefois à la modestie son frère et surtout son fils, quand ils abondent trop dans les prétentions de race, parce qu'il est celui des trois qui sait le mieux à quoi s'en tenir. Il n'en est pas moins vrai que lorsqu'il lui plaît de forcer à son tour la splendeur de sa maison, il la force à outrance.

[2] Le mot est écrit, dans la lettre de Mirabeau, non en chiffres, ce qui pourrait être attribué à un *lapsus calami*, mais en toutes lettres.

d'épée, et il est si bien convaincu que le fondateur de la fortune des Mirabeau, c'est-à-dire Jean Riqueti, a pu faire le commerce du corail et exploiter une manufacture d'étoffes d'écarlate, sans mériter la vile qualification de marchand, que s'expliquant un jour avec son frère au sujet d'un négociant de Marseille qui, apparemment, venait d'être nommé consul, puisqu'il s'agit du chaperon, il écrit, le 18 septembre 1770, ces lignes : « L'on a oublié là-haut que le Seigneur chassa les marchands du temple, et tout État qui considérera le marchand comme autre chose que comme un utile et nécessaire ennemi, fera une sottise. Quiconque est marchand ne doit être que cela, et donner le chaperon à des marchands, c'est vendre l'intérêt du pays aux monopoles de tout genre. »

On doit, il est vrai, reconnaître que le bon bailli possède toutes les vertus attachées à ce titre de patricien de vieille race qu'il revendique à tort ou à raison, car nous avons laissé ce point indécis vu la difficulté de le résoudre. Le sentiment le plus délicat de l'honneur, le courage militaire, l'amour de la patrie, la religion du devoir, le dévouement le plus généreux aux intérêts de sa maison, l'esprit de sacrifice, le dédain du luxe et de l'argent, l'indépendance avec les forts, la bonté envers les faibles et les petits, la loyauté envers tous, sont les principaux traits de ce noble caractère, tel que nous l'avons déjà montré, ou plutôt laissé se développer lui-même aux yeux du lecteur. Mais après avoir fait ressortir ailleurs la nuance d'Alceste bienfaisant qui fait le fond de sa nature, nous devons aussi, pour peindre l'homme au complet, dire un mot des préjugés qui obscurcissent son esprit.

Il semble, parfois, que le seul fait d'appartenir à une famille dont l'antiquité a été plus ou moins contestée le rende plus disposé à s'exagérer ses prétentions sur ce point, que s'il descendait d'une longue suite de maréchaux de France. La notabilité acquise par des services militaires lui paraît seule digne de considération. Il fait une exception pour son frère aîné, dont il admire, avec une exagération fraternelle, mais sincère, les premiers écrits, parce qu'ils lui paraissent utiles à l'humanité, et parce que ce désir très-vif, chez lui, de voir s'améliorer le sort *du pauvre peuple*, est une des rares préoccupations de son siècle qu'il accepte et qu'il partage. Mais quand les ouvrages de son frère ne s'accordent pas avec ses opinions, il ne se défend point d'ajouter à des objections de principe des objections d'un autre genre, empruntées à l'esprit nobiliaire, et présentées, d'ailleurs, avec toutes sortes de précautions oratoires, comme si l'objection était la plus grave de toutes.

« Je sais, écrit-il à son frère, en 1775, qu'on acquiert la considération personnelle, à Paris comme ailleurs, quand on la mérite,

mais, à moins d'être comme toi, c'est-à-dire d'avoir donné des marques du plus grand génie, joint à toutes les vertus civiles, on ne regarde guère qu'au carrosse, et l'homme de qualité est perdu dans la foule. » Cette phrase a pour but de préparer l'orgueil aristocratique de l'auteur de *l'Ami des hommes* à la terrible révélation que voici : « Encore, n'ai-je pas méconnu tout à fait qu'on cherchait souvent à te confondre avec les gens à talents, les Diderot, les d'Alembert, etc., car l'envie joue son rôle ici comme ailleurs. Sois bien assuré de ce que je dis là : les Parisiens cherchent à ranger les gens de mérite dans cette catégorie. »

Dédaigneux pour la renommée littéraire, le bailli l'est encore davantage quand il s'agit d'apprécier la considération due à la richesse acquise par l'industrie ou le commerce. C'est en cela surtout qu'il est l'opposé d'un patricien anglais du dix-huitième siècle, et qu'il mérite plus encore peut-être que son frère le juste reproche qu'adresse Tocqueville à l'auteur de *l'Ami des hommes*, de rêver une organisation sociale chimérique où la richesse serait d'un côté et l'autorité politique de l'autre.

Ce n'est pas que le bailli méconnaisse l'importance de l'industrie et du commerce. On l'a vu, dans son gouvernement de la Guadeloupe, plein de sollicitude pour ces deux grands intérêts, mais l'honnête aversion que lui inspire la fortune mal acquise se traduit souvent, dans ses lettres, par des appréciations extrêmes ou étroites. Nous venons d'en citer une à propos d'un négociant de Marseille, en voici une autre sur le commerce en général : « Le commerce hors de ses bornes, comme en Angleterre, et, dans ces derniers temps, en France, est mauvais, parce qu'il fait des hommes d'argent, espèce beaucoup pire que les chiens enragés, et qu'il serait très-heureux qu'on traitât de même, et encore parce qu'il inspire l'esprit de péculat. » On comprend aisément, qu'avec cette fierté aristocratique et cette prévention excessive contre la richesse, le bailli soit enclin à combattre les doctrines de son frère, quand celui-ci est devenu le disciple de Quesnay.

Il n'en repousse cependant qu'une partie, car voici ce qu'il accepte dans le programme des physiocrates : « Quant à vos idées sur la propriété et l'agriculture, il saute aux yeux que mieux nous sèmerons, plus nous recueillerons; que plus nous dépenserons à reproduire, au lieu de dépenser en vernis et en guillochages, plus nous recevrons de reproductions; que plus nous recevrons de reproductions, plus nous serons riches et plus nous aurons de jouissances de tout genre et plus nous serons heureux; ajoutons à cela que nul, sous aucun prétexte, ne doit pouvoir gêner la propriété et la liberté d'autrui, voilà, je crois, le fonds de votre catéchisme.... »

Il est clair aussi que l'autorité tutélaire qui doit assurer à chacun la libre jouissance de sa propriété ne le peut faire sans de grandes dépenses, et que chacun de ceux qui jouissent du bénéfice que l'autorité procure doit supporter une part de ces dépenses, proportionnée à sa part de propriété. Tout privilége de sacerdoce, de noblesse ou de charge quelconque à ce contraire est abusif, je crois que voilà encore un article de votre catéchisme. Mais celui-ci, je n'ai pas eu besoin de vous autres pour l'adopter. » Ainsi, malgré ses opinions féodales sur d'autres points, le bailli déclare en septembre 1771, date d cette lettre, que tous priviléges, en matière d'impôts, lui paraissent depuis longtemps abusifs.

Mais, ce que le bailli n'admet pas et ne comprend pas, c'est ce que les physiocrates appellent le *despotisme légal*, c'est-à-dire le pouvoir absolu conféré au souverain pour gouverner physiocratiquement et sans autre garantie contre l'arbitraire que l'instruction générale. C'est à ce sujet que, pour se mettre plus à l'aise dans ses critiques, il feint souvent, comme Chrysale dans *les Femmes savantes*, de s'adresser, non à son frère, mais aux autres rédacteurs des *Éphémérides*, aux Dupont, aux Baudeau, qu'il qualifie durement de plumes vénales, de vils et envieux plébéiens, « qui ne veulent pas comprendre qu'une hiérarchie aristocratique est le seul moyen d'empêcher une monarchie de dégénérer en despotisme oriental et de contenir un prince à qui la plus vile portion de l'humanité persuade continuellement sa toute-puissance. » D'un autre côté, comme il est trop royaliste pour accepter le gouvernement anglais, c'est-à-dire la monarchie parlementaire repoussée par son frère et les physiocrates, sous le nom de système des *contre-forces*, il s'épuise en dissertations qui ne sont pas toujours très-claires pour prouver qu'il veut une hiérarchie et non pas un gouvernement pondéré : « Non, dit-il, hiérarchie n'est pas contre-poids, quoi qu'en aient pu dire, depuis assez longtemps, les parvenus, sorte d'animaux la plus dangereuse, parce qu'ils joignent les défauts des riches à ceux des pauvres; la naissance est, fut et sera toujours quelque chose, et, de toutes les choses de pure convention humaine, la moins chimérique. Je fus étonné, la première fois que je vis, dans Diodore de Sicile, qu'il manquait à je ne sais plus quel héros d'être décoré d'une naissance illustre, et cela, dans un pays où tous étaient égaux dès qu'ils étaient citoyens, et où les distinctions de naissance n'étaient empreintes que dans le cœur des peuples. Tu sais que nos paysans, qui sont aussi fins que méchants, quand ils voient un homme, *morgué*, ne peuvent pas se persuader qu'il soit gentilhomme. Les Juifs, tous issus du même père, sentirent si bien la nécessité de ces distinctions, qu'ils attachèrent aux aînés des gran-

des familles, dans les tribus, une sorte de noblesse. Selon les principes de vous autres économistes, cela n'est que *vanitas, afflictio spiritus*. C'est possible, mais je crois aussi que l'humanité est ainsi bâtie, et que si l'on peut lui persuader qu'il serait utile d'avoir des ailes, on ne lui persuadera pas qu'elle puisse parvenir à voler. »

Le marquis de Mirabeau, qu'on a vu dans sa jeunesse aussi féodal que son frère, ne l'est plus du tout, et c'est uniquement pour complaire un peu à la faiblesse du bailli qu'il lui écrit ces lignes : « Après cela si tu imagines un ordre féodal autre qu'il ne fut, c'est-à-dire bien réglé, bien borné, bien subordonné, je ne te nierai pas qu'il ne puisse être, c'est une autre question : tu combines les membres d'un corps national de manière que nul corps particulier n'y prédomine. Nous supposons, nous, que l'*esprit de famille* peut et doit être donné à une nation de manière que ce préjugé favorable et naturel l'emporte sur tous les préjugés postérieurs et d'habitude.» D'ailleurs le vrai physiocrate, suivant le marquis, considère les choses en grand et de plus haut ; aussi rien n'est plus fréquent dans le cours de ces longues controverses politiques entre les deux frères que de voir l'aîné se jeter à lui-même de la poudre aux yeux, tout en cherchant à éblouir son cadet : « Je n'ai trouvé partout dans l'histoire, écrit en octobre 1771 le marquis physiocrate, que le triomphe de l'ignorance, du préjugé et de l'erreur. Sur cela j'ai tâché de prendre, d'après la loi donnée par l'Éternel à la nature touchant la subsistance, la multiplication et le bien-être de l'espèce humaine, la véritable notion *du juste et de l'injuste* par essence ; d'où suit la connaissance distincte de ce que c'est que *délit*, de ce que c'est que *devoir*, de ce que c'est que *vertu*. Cela une fois bien connu et calculé, dès lors tout le fatras des institutions humaines est jugé au poids du sanctuaire éternel : le bon grain est séparé de l'ivraie. La sécurité d'âme, la rectitude de cœur et la délicatesse de conscience qu'inspire cette connaissance débrouillée, ne doit pas nous donner assez de confiance pour espérer d'échapper aux piéges de notre amour-propre dans tout ce qui concerne notre intérêt particulier. Mais la lumière de tous réduira constamment le faux jour d'un seul à l'absurde, c'est là l'effet de l'instruction dans tout ce qui est aujourd'hui de notion générale et qui était inconnu il y a trois siècles ; il en sera sans doute de même pour tous les points principaux de l'ordre social quand, au lieu d'être un secret, comme on osait nous le faire croire, on les verra tenir tous par un fil suivi et visible aux lois constantes et palpables de l'ordre naturel, relatives à notre subsistance et à notre bien-être. Les premiers et primordiaux fondateurs de sociétés ou de peuplades n'avaient pas parcouru ce cercle dans toute son étendue, l'art social n'étant alors, ni ne pouvant être sus-

ceptible de tant de complications, mais ils donnaient au but dans les objets qu'ils offraient à la tradition et à la vénération des peuples. L'esprit de rapine, d'invasion et de conquête a tout gâté, il a nécessité l'ignorance ; dès lors mystère chez le petit nombre d'hommes instruits, allégorie pour les poëtes, bientôt séparation du sceptre et du sacerdoce, combat pour l'arbitraire entre ces deux puissances et réunion dans le point unique de réduire le peuple en servitude d'esprit et de corps. C'est cet amas d'erreurs et d'injustices qui depuis si longtemps rendent notre séjour abominable devant Dieu, dont il s'agit de purger la face de la terre, en montrant, en apprenant, en faisant toucher du doigt à tous les hommes, que leur intérêt momentané, journalier, physique et terrestre est dans la justice ; en leur montrant ce que c'est que la justice et en perpétuant cette instruction comme le feu sacré. Le projet est grand, mais il n'est pas imaginaire ; il sera long, mais celui qui équarrit la poutre est-il le même que celui qui a planté le gland ? »

Qui ne croirait, en lisant cette lettre, dont les idées et même certaines phrases se retrouveraient dans plus d'une page de nos utopistes contemporains, que le marquis, complétement guéri de toute préoccupation aristocratique, veut changer la société de fond en comble ? Il n'en est rien cependant, et quand le bailli le serre de près pour savoir au juste ce qu'il veut, il répond : « Un réformateur doit avoir en vue une constitution nouvelle sans la montrer comme font les étourneaux ; or je crois que la constitution consiste en ce que les propriétaires fonciers soient les premiers de l'État et les consultants naturels du souverain pour les choses territoriales et fiscales. » Ce qui ne l'empêche pas de se monter de nouveau la tête sur les prodigieux effets que doit produire l'instruction générale et physiocratique. Le bailli, plus sceptique sur l'influence morale de l'instruction, essaye de résister à son aîné : « Je crois, écrit-il, qu'il entre bien plus de mauvaise volonté que d'ignorance dans les bévues morales qui sont le fonds de notre conduite ; tous les imprimeurs de l'Europe n'imprimeraient plus que des vérités, ce dont nous sommes passablement distants, que le poids d'un homme en place qui distribue les grâces et qui parle avec un air de science et de mystère ferait toujours une forte impression sur les sots et sa parole serait applaudie citée et commentée par un tas de fripons auxquels le bien général importe peu et qui pêchent en eau trouble. Combien de gens savent que tu dis vrai, mais ils n'ont que faire d'une vérité qui leur nuirait à eux en particulier ; voilà le véritable obstacle et non pas l'ignorance. » Mais le marquis tient bon pour le salut par l'instruction : « L'homme, réplique-t-il, est fripon dans l'accessoire parce qu'il est et fut sot dans le principal ; mais si la

science qui guérit des sottises humaines, en mettant la raison expérimentale à la place de l'imagination niaise et imitatrice, était débrouillée et enseignée par la loi fondamentale à tous, l'allure sociale bannirait les sots et isolerait les fripons, chacun dans le lazaret de son intérêt particulier : voilà mon idée et celle de mon école. »

Tandis que le marquis de Mirabeau discutait longuement avec son frère les principes de *son école*, un homme éminent qui appartenait à cette école, car il n'en répudiait que les abstractions trop ambitieuses et les exagérations de langage, Turgot, entrait au pouvoir pour essayer l'application des doctrines de Quesnay et de Gournay.

Il nous reste à esquisser cette figure du plus célèbre des physiocrates, du seul d'entre eux qui ait été mis aux prises avec les difficultés pratiques du gouvernement, et à le suivre dans les vicissitudes de son court passage aux affaires, sans quitter néanmoins ni le marquis de Mirabeau, ni même le bailli, car tous deux s'intéressent très-vivement, on le verra, aux opérations du nouveau ministre.

TURGOT ET LES PHYSIOCRATES.

On sait généralement que c'est un ami personnel de Turgot, l'abbé de Véri, très-lié en même temps avec M. de Maurepas, qui détermina ce vieillard égoïste, timide et frivole, à accepter pour associé dans la direction du pouvoir un homme déjà très-connu par la hardiesse de ses vues économiques et politiques et par l'activité ardente de son caractère.

Quand nous avons dit dans un précédent article que Turgot était arrivé aux affaires au milieu des applaudissements du public, nous avons peut-être un peu forcé l'expression ; mais, d'un autre côté, nous ne saurions adopter l'opinion d'un estimable historien du règne de Louis XVI qui déclare « qu'on s'abuse lorsqu'on suppose que le choix de Turgot fit une grande sensation. L'intendant de Limoges, ajoute M. Droz[1], avait parmi les hommes éclairés, des admirateurs et même des enthousiastes ; mais il n'existait pas alors de nombreux journaux qui révèlent les actes d'un administrateur, et qui font circuler rapidement son nom. Une foule de personnes avaient à peine entendu parler, ou n'avaient jamais entendu parler de Turgot. » Il est incontestable qu'en 1774, on pouvait être un homme déjà très-

[1] *Histoire du règne de Louis XVI*, t. I, p. 137.

admiré dans le camp des économistes pour des travaux économiques dans celui des philosophes et des littérateurs pour des travaux philosophiques et littéraires, et aussi très-remarqué, même à la cour, pour avoir administré pendant douze ans une des provinces les plus pauvres de la France avec un talent de réformateur dont on racontait des merveilles, on pouvait, en un mot, avoir déjà une grande célébrité sans être aussi célèbre que le serait de nos jours un autre Turgot, mais il n'en est pas moins certain que la simple annonce que l'intendant de Limoges entrait au ministère, même avec le titre, jugé par tous provisoire, de ministre de la marine, fit une grande sensation parmi tous ceux qui s'occupaient des affaires publiques. Tous ceux-là, en effet, savaient que Turgot était un des chefs du parti des économistes, et que c'était en quelque sorte l'*économisme* lui-même qui allait être mis à l'épreuve dans un temps où le système de gouvernement et les anciens ministres du dernier règne étaient devenus odieux à tous, et où chacun nourrissait l'espoir d'un changement heureux sous un règne nouveau.

Pour se convaincre que c'était bien là, en effet, la disposition du public à l'égard du nouveau ministre, il suffit de recourir au témoignage d'un homme qui devait bientôt se distinguer parmi ses plus violents adversaires, d'un des chefs de cette cabale de cour qui contribua puissamment à le renverser. Voici ce que nous dit Bezenval dans ses Mémoires, en parlant de l'entrée de Turgot au ministère : « Élevé aux nues par des gens de lettres, par des femmes même qui se glorifiaient d'avoir adopté ses principes et de les préconiser, M. Turgot était devenu chef de la secte des *économistes;* rôle qu'il soutenait fort bien par une belle figure, le laconisme, le farouche même de ses réponses, et par un orgueil extrême. Il avait administré une intendance où ses subdélégués prévariquaient comme à l'ordinaire; tandis que de son bureau sortaient des maximes, qui, publiées par ses prosélytes, remplissaient de ses éloges la capitale. Ce fut de cette intendance qu'on l'appela au contrôle général. Il y recueillit, dans les premiers temps, ces louanges outrées sur les moindres choses, cette certitude de ses talents, cet enthousiasme que les Français prodiguent toujours à tout homme arrivant en place, avec une réputation méritée ou non qui l'a fait remarquer dans la foule. Ce début brillant ne se soutint pas longtemps. »

Ce passage contredit un peu, ce nous semble, l'assertion de M. Droz, elle n'est pas moins contredite, par un passage d'une lettre de madame de Rochefort, écrite le 26 juillet 1774, c'est-à-dire six jours après la nomination de Turgot et adressée au marquis de Mirabeau, qui séjournait alors au Bignon. — « Vous savez sans doute à présent, mon cher marquis, une nouvelle qui ne vous aura pas fait rire comme

tout ce que vous me mandez, mais qui vous aura fait bien aise, c'est le départ de M. de Boynes[1] et l'arrivée de M. Turgot, ces deux choses-là ont *répandu une grande joie dans Paris*[2]. »

Nous citerons encore sur le même sujet un autre témoignage qui nous conduira tout naturellement à chercher à nous rendre compte des dispositions du marquis de Mirabeau à l'égard du nouveau ministre. C'est celui de sa jeune belle-fille, la femme du futur tribun. Elle est venue de Provence au Bignon, sous prétexte de plaider auprès de son beau-père la cause de son mari détenu au château d'If, pour des motifs qu'on a un peu dénaturés et que nous expliquerons plus tard. C'est au moment où Turgot vient de passer du ministère de la marine, au contrôle général des finances, qu'elle écrit à Mirabeau le 10 octobre 1774 : « Tout le monde, dit-elle, mourait d'envie de partir le 15 (pour Paris), mais mon beau-père a tenu ferme, il a cette année une grande répugnance pour Paris, à *cause que* le public l'avait beaucoup nommé pour le ministère. Tu sais sans doute l'état des affaires politiques : M. Turgot, contrôleur général, M. le chancelier (Maupeou) et M. Terray chassés, pendus et roués par le peuple en effigie, l'édit de la liberté des grains, l'abolition de la caisse de Poissy, ce que tu ne sais peut-être pas, c'est que M. Turgot a rappelé Dupont de la part du roi, et qu'on dit qu'il va faire une grande fortune[3]. Ce sera un véritable ami que tu trouveras dans ce pays-ci. Les *Éphémérides* vont reparaître, c'est l'abbé Baudeau qui les dirigera. Enfin voilà l'*économisme* au faîte des grandeurs. Je crois, à te dire vrai, que c'est un peu de sauvagerie qui retient ici ton père, à cause de tous les nouveaux prosélytes que ceci va lui faire. »

Tout en considérant avec raison l'avénement de Turgot comme le triomphe de l'*économisme*, la jeune comtesse de Mirabeau nous paraît se tromper un peu sur les sentiments de son beau-père. Aurait-il

[1] C'était l'obscur ministre de la marine, que Turgot était d'abord appelé à remplacer.

[2] Un autre historien nous paraît avoir bien mieux compris que M. Droz pourquoi le seul choix de Turgot comme ministre avait produit, et avait dû produire une grande sensation, c'est M. de Falloux, dans ce volume sur Louis XVI, ouvrage de sa jeunesse, où il révélait déjà les rares qualités d'esprit qui devaient faire de lui un des hommes d'État les plus sagaces de notre temps. « M. de Maurepas avait cru donner, dit M. de Falloux, une satisfaction suffisante à l'opinion publique, en appelant M. Turgot au ministère, et il se serait contenté de la popularité de ce nom, sans la réalité des œuvres. Mais Louis XVI ne l'entendait pas ainsi, et le contrôleur général eut libre carrière. *Il s'agissait de justifier les espérances qu'on attachait alors au système des économistes.* »

[3] Après la suspension des premières *Éphémérides*, en 1772, Dupont (de Nemours) était allé s'établir en Pologne, comme gouverneur des enfants du prince Czartoryski, et c'est en effet Turgot qui venait de le rappeler pour lui confier un poste de confiance dans son ministère.

été question dans le public, comme elle le dit, de voir figurer le marquis dans le nouveau ministère? Nous en doutons fort, non-seulement parce que nous n'avons trouvé de ce fait aucune trace dans les documents du temps, mais aussi parce que les ouvrages du premier disciple de Quesnay prenaient déjà à cette époque une tournure de plus en plus chimérique et bizarre, qui ne pouvait guère se concilier avec l'idée d'en faire un ministre. Nous serions, au contraire, portés à croire que s'il s'obstinait à rester au Bignon, quoique madame de Rochefort le pressât de son côté de venir à Paris, c'était bien moins par sauvagerie devant la perspective d'un accroissement d'importance que par une certaine souffrance d'amour-propre, en voyant sa doctrine triompher sans lui et l'économisme représenté avec éclat par un autre que lui. Ses rapports personnels avec Turgot ne paraissent pas avoir été très-fréquents, car il en reste peu de témoignages dans ses papiers; cependant Turgot ayant collaboré aux *Éphémérides*, ayant été intendant d'une province où son collaborateur économiste possédait par sa femme de grandes propriétés, ayant même, on s'en souvient, figuré parmi les actionnaires de cette mine de Glanges dont le marquis dirigeait l'exploitation, a dû se rencontrer plus d'une fois avec ce dernier [1].

Dans une des rares lettres du ministre de Louis XVI qu'on a publiées, on le voit adressant de Limoges à un ami, en 1771, ces lignes qui annoncent des relations avec l'auteur de *l'Ami des hommes* : « M. de Mirabeau, écrit Turgot, partira vraisemblablement avant M. Desmarets, et vous pourrez porter chez M. Dupont (de Nemours) tout ce que vous aurez à m'envoyer, afin qu'il prie M. de Mirabeau de s'en charger. » Je crois même avoir lu dans une des nombreuses lettres du marquis que c'est lui qui procura à son disciple et à son protégé Dupont (de Nemours), la connaissance de Turgot, dont celui-ci obtint bientôt la confiance et l'amitié. Je constate aussi, dans sa correspondance, que c'est par Dupont qu'il se tenait au courant des intentions et des vues de Turgot pendant son ministère; quant à de l'intimité, il eût été difficile qu'elle pût s'établir entre Turgot et lui, car, avec des connaissances bien plus étendues, plus précises et plus variées que les siennes, avec une âme plus haute et moins accessible aux petites préoccupations de l'égoïsme, Turgot avait des défauts de caractère analogues aux siens. Il était comme lui peu habile à manier les hommes en détail, impropre à la discussion, opiniâtre,

[1] C'est même à l'occasion de cette mine de Glanges que Turgot, intendant du Limousin, écrivit le long et savant mémoire sur les *mines et carrières*, imprimé dans ses Œuvres complètes, et où il demande la refonte de la législation de son temps sur cette matière.

maladroit et tranchant. Tout en adoptant les doctrines des physiocrates, et en ne reculant pas, même devant la partie chimérique de ces doctrines, c'est-à-dire devant l'impôt unique sur la rente foncière et le droit de citoyen exclusivement attaché à la possession de la terre, Turgot les avait blessés quelquefois par des sorties contre l'esprit de secte. « C'est l'esprit de secte, disait-il, qui appelle sur les vérités utiles les ennemis et la persécution. Quand un homme isolé propose modestement ce qu'il croit la vérité, s'il a raison, on l'écoute, et s'il a tort, on l'oublie. Mais, lorsqu'une fois des savants même se sont mis à faire corps et à dire *nous*, à croire pouvoir imposer des lois à l'opinion publique, l'opinion publique se révolte contre eux avec justice, parce qu'elle ne doit recevoir de lois que de la vérité et non d'aucune autorité. Tout corps voit bientôt sa livrée portée par des imbéciles, par des fous, par des ignorants, fiers, en s'y agrégeant, de faire un personnage. Il échappe à ces gens des sottises et des absurdités. Alors les esprits aigris ne manquent pas de les imputer à tous les confrères de ceux qui se les sont permises. » Ces critiques visaient plus ou moins le premier, le plus enthousiaste des disciples de Quesnay, et elles contribuent à expliquer l'aigreur avec laquelle on verra tout à l'heure le marquis de Mirabeau apprécier quelquefois Turgot après sa chute. Mais nous devons dire que, pendant toute la durée de la lutte soutenue avec plus de courage que d'habileté par le vaillant ministre contre les courtisans, les parlements, les priviléges, les monopoles, les abus de tous genres et ceux qui en vivent, le marquis de Mirabeau ne cesse de faire des vœux pour Turgot et de l'applaudir, tout en prévoyant de bonne heure qu'il ne pourra pas tenir longtemps contre un si grand nombre d'adversaires, n'ayant d'autre appui que la volonté hésitante d'un jeune roi honnête, mais impropre au rôle de dictateur que son ministre voudrait lui imposer.

Le bailli de Mirabeau était à Paris avec son frère dans les premiers mois qui suivirent l'entrée de Turgot au ministère; nous n'avons donc leur correspondance qu'à partir des émeutes de mai 1775, qui se produisirent à l'occasion de l'édit établissant la libre circulation des grains. Le marquis est convaincu que ces émeutes, où l'on voit de prétendus affamés piller les dépôts de grains et les boutiques de boulangers, pour jeter le blé ou le pain dans les rues ou dans les rivières, sont soudoyées par les ennemis du contrôleur général. Après avoir raconté tous les détails de cette sédition, qui se produisit à la fois dans plusieurs villes, à Dijon, à Pontoise, à Versailles, à Paris, et qui fut énergiquement réprimée, grâce au parfait accord qui existait alors entre le jeune roi et son ministre, le marquis ajoute: « Nous n'avons pour le bien que le roi et Turgot, mais ils sont bien fermes l'un et

l'autre. Le jeune prince a mandé à Lenoir[1] en le renvoyant, « qu'il lui fallait gens qui agissent par *conviction intime* des principes qu'il avait adoptés. » « Quant à Turgot, c'est un courage indomptable, et en voyant la ligue de tous les fripons de cour, de ville et de province, je pense qu'il n'ira pas loin, mais qu'il se retirera couvert de gloire. » Le bailli, qui partage tous les sentiments de son frère dans cette circonstance, lui répond : « Je n'ai d'inquiétude que pour la santé du roi et celle de M. Turgot. Dieu veuille leur inspirer le courage nécessaire pour mener tout cela à bien ! »

Dans une autre lettre du 29 mai 1775, tout en continuant à louer Turgot, le marquis se plaint qu'il se laisse trop entourer par les philosophes ; on sait déjà qu'il tenait beaucoup à établir une ligne de démarcation entre les physiocrates et les encyclopédistes. « Turgot et son maître, écrit-il, sont actifs et invincibles dans l'opposition aux abus, mais faibles et inexperts contre l'astuce de cour... La ligue des fripons est comme le jonc des marais, le tissu radical en est un réseau invincible. Au reste, je ne vois ni n'ai vu Turgot, Albert, Dupont même. Les fripons orgueilleux qui entourent le premier, et qui sont selon moi la plus nuisible espèce des méchants, n'attaquent rien tant que les économistes. On commence pourtant à dire que ces philosophistes nous sont ennemis. C'est tout ce que je voulais, et rien ne m'avait tant choqué que cette accolade qu'on faisait d'eux avec nous. »

Quand Malesherbes consent, par amitié pour Turgot, à venir renforcer l'influence de celui-ci dans le ministère, le marquis s'en réjouit : « Ces deux ministres, écrit-il à son frère le 13 août 1775, ne sont pas du tout gens à avoir des complaisances de cour, ni par ambition, ni par faiblesse. Ce sont gens vraiment intacts quant aux intentions, et à cet égard nous avons au fond tout ce que le vœu public eût pu désirer en faisant même un château en Espagne. On dit déjà de fort bonnes choses du Malesherbes : qu'il a réformé à Versailles force tables de commensaux, qu'il a rayé plus de quatre-vingts saufs-conduits demandés, qu'il a ordonné que tout prisonnier d'État eût des plumes et de l'encre, qu'on ne veut plus d'espions, plus de bureau pour décacheter les lettres. Il répondit l'autre jour un mot qui me fit encore plus de plaisir, car son faible est la *lettrerie*. On lui demandait pour un certain Champfort, faiseur de phrases (car c'est le règne de ces messieurs). *C'est un homme de mérite*, répondit-il, *vous me le dites et beaucoup d'autres aussi; mais il a déjà, et je connais d'autres gens de mérite qui n'ont pas, et pour qui personne*

[1] Le lieutenant de police qui avait faibli devant l'émeute par complaisance pour le Parlement, déjà très-hostile à Turgot.

ne me parle, je dois commencer par ceux-là. » Mais comme dans la même lettre le marquis exposait longuement à son frère combien il serait difficile de *rogner les ailes* à la finance, et qu'on n'y arriverait que par la recette physiocratique *de l'instruction*, le bailli saisit la balle au bond pour donner du même coup satisfaction à toutes les principales antipathies qu'on lui connaît déjà et pour conclure que deux hommes de robe ne peuvent sauver la France : « Je pense comme toi, répond-il à son frère, que nous verrons le rétablissement des finances, en même temps que le jour où les cailles tomberont toutes rôties. C'est parce que *corrupta est omnis caro*, que je n'ai pas même une foi bien vive à l'instruction. *Video meliora proboque, deteriora sequor*, est la devise de presque tout le monde à Paris qui, ainsi que je l'ai dit, répété et écrit bien des fois, est le centre de toute la canaille de l'univers, et où tout est assez éclairé pour voir le bien, mais est intéressé à vouloir le mal. Toute capitale est l'ennemi capital du bien ; cependant toute capitale gouverne réellement, de là suit que tout prince qui souffrira qu'il y ait une capitale, souffrira invinciblement le mal. J'ai applaudi comme les autres au choix des deux hommes dont tu me parles, mais c'est parce que dans la crainte d'être pendu on est fort aise d'en être quitte pour le bannissement, car d'ailleurs j'ai dans la tête que ce ne sera jamais sous des jaquettes qui ne sont pas sorties d'un cabinet, qu'on trouvera la régénération. L'ange Raphaël revêtu d'une jaquette et élevé parmi les paperasses et les formes, les us et coutumes, et surtout les préjugés d'une capitale, ne ferait tout au plus que ne pas aggraver le mal. »

Ceci n'empêche pas le bailli de surveiller, pour sa part, l'exécution des édits de Turgot : « Tu pourras dire à M. Turgot, écrit-il à son frère, que ses ordres ne sont pas obéis, car les corvées vont leur train ordinaire sur les chemins, qui n'en avaient pas besoin à beaucoup près. De pauvres paysans m'ont dit : « Le roi ne le veut pas, mais on « nous force, mon bon monsieur ; écrivez-le au roi ; c'est auprès de « Vermanton. » Et le marquis s'empresse de transmettre la note à son disciple Dupont, l'homme de confiance de Turgot. »

Personne n'ignore qu'après vingt mois du ministère le plus laborieux, dont sept, suivant Dupont (de Nemours) avaient été passés par Turgot dans son lit en proie aux douleurs aiguës de la goutte, l'homme d'État qui, pendant ce court espace de temps avait déployé une activité fébrile, voulant tout réformer à la fois, faisant rendre cent-neuf arrêts du conseil d'État ou édits précédés de longs préambules, tous rédigés de sa main, succomba sous la ligue de tous les priviléges, de tous les abus coalisés contre lui. Sept jours après sa chute, le marquis de Mirabeau, qui venait d'être assez gravement malade,

écrit à son frère : « Tu sais à présent ce qui est arrivé ici, précisément pendant ma maladie ; la joie de la cour exprimée par ces mots de M. d'Artois : *Enfin nous aurons donc de l'argent !* celle non moins vive et immodeste de l'Hôtel des fermes et du Parlement ; ils veulent, disent-ils, anéantir et proscrire jusqu'au nom d'économistes, comme Xerxès voulait fouetter la mer. Demain l'on recevra à Versailles leurs remontrances contre le lit de justice. Au reste, il ne faut pas douter que la revirade ne soit complète. On compose et décompose chaque jour le gouvernement entier. » Dans une autre lettre, il raconte qu'au milieu des *joies et jactances* parlementaires occasionnées par le renvoi de Turgot, un conseiller demanda à un de ses amis ce que faisait M. de Mirabeau : celui-ci répondit que j'étais bien malade : « Il est moins malade que ses principes, répliqua « l'autre. »

La chute de Turgot eut, en effet, pour conséquence immédiate un grand discrédit jeté sur les doctrines physiocratiques et une sorte de persécution contre les physiocrates. Dupont (de Nemours) fut exilé dans sa propriété du Gâtinais ; le recueil des *Nouvelles éphémérides*, qui avait reparu, sous la direction de l'abbé Baudeau, pour soutenir la politique de Turgot, fut supprimé, et le principal rédacteur également exilé en Auvergne. Le même sort fut infligé à l'abbé Roubaud, qui rédigeait dans le même esprit la *Gazette de l'agriculture et du commerce ;* le marquis enfin fut invité à suspendre ses assemblées du mardi[1]. Ceci contribue peut-être à expliquer la part de rigueur qui va se mêler désormais à tous les jugements du marquis de Mirabeau sur Turgot. Dès le 16 juillet 1776, il écrit à son ami Longo : « On dit que MM. Turgot et de Malesherbes vont en Italie ; en ce cas, vous verrez deux hommes qui ont le cœur droit et l'esprit gauche, et je ne sache rien de moins propre au gouvernement que ces deux qualités-là. » On sait déjà que le bailli se prêtait difficilement à l'idée que des hommes de robe pussent sauver la France ; on ne s'étonnera donc pas de le voir s'en prendre à Turgot de la fermentation qui suit l'ébranlement imprimé par lui à toutes les parties du corps social. « Tu sais, écrit-il à son frère, que dès les premiers jours de Turgot, j'ai dit qu'il n'y resterait pas. Je le

[1] La persécution ne fut d'ailleurs ni bien dure ni bien longue, et M. Daire, qui s'attendrit un peu sur le sort de Dupont (de Nemours) se serait consolé s'il avait lu une lettre écrite par le marquis de Mirabeau deux ans après, le 14 avril 1778, dans laquelle, pour prouver que la physiocratie a été utile à tout le monde, excepté à lui, il énumère les compensations obtenues par les exilés : « L'abbé Baudeau, dit-il, a eu 4,000 livres de pension sur la *domerie;* l'abbé Roubaud 3,000 sur les économats, Dupont 8,000 de sa place d'inspecteur du commerce et 4,000 de gratification annuelle. Il met tout cela à son bien du *Bois-les-Fossés.* »

dis à Dupont, qui m'assura toujours de la confiance et estime du roi pour son patron. Tu seras assez étonné que je te dise de plus que ce fut un bien pour le royaume que cet homme fût déplacé; car, avec de très-bonnes parties de système quant à l'économique, il avait pris aussi les systèmes d'urbanité parisienne. Or, nous ne sommes pas faits pour le *républicisme*, et s'il eût exécuté tous ses plans, il en aurait résulté ou le despotisme ou la république; car l'égalité parmi les hommes mène à l'un des deux invinciblement. »

Loin d'être étonné, le marquis abonde dans le même sens que son frère. « Tu as très-bien jugé Turgot, lui répond-il, c'était une tête fêlée, philosophique à la mode de ces messieurs, et dont les systèmes politiques allaient à tout confondre. Quant à son plan fiscal, il n'était pas à lui; mais sa manière prématurée de l'annoncer, idéale et gauche de le prendre, dédaigneuse et butée de le conduire, l'aurait reculé de cent ans, s'il était possible. Il faut une dignité naturelle et un sens fort droit, ou infiniment d'esprit, pour être honnête homme et en place, et il n'avait rien de cela. Ce n'était qu'un vrai casse-col. »

Tant que son frère s'en prend à Turgot, le marquis est toujours prêt à applaudir; mais le bailli ne s'en tient pas toujours à cette limite, et la chute du réformateur économiste le rend de plus en plus sévère contre l'économisme. « Tes soins paternels pour l'humanité, écrit-il à son frère, peuvent avoir fait du bien aux Suédois, aux Toscans et à quelques étrangers; mais ils ont prodigieusement nui, ainsi que tous les beaux paragraphes des économistes, à la Provence, au Languedoc, au Dauphiné, et à tous les pays où la commune fait communauté. Vous avez excité une rébellion générale de la canaille qui argumente toute d'après l'égalité naturelle, et messieurs les avocats, procureurs et gratte-papier répètent vos arguments, en les accommodant à leur guise. — De quel droit, disent-ils, un homme qui n'a que les mêmes organes qu'un autre est-il seigneur, et l'autre vassal? — Quand même ils auraient raison dans le fond, ce que je nie, détruire cette subordination, c'est comme détruire la religion et tous les autres usages anciens, ce qui est même chose que de bouleverser tout. Tu sais que je ne suis pas plus méchant qu'un autre, mais compte que les hommes ont toujours fait, font et feront toujours plus pour ceux qu'ils craignent que pour ceux qu'ils aiment. »

Ici, le marquis ne fait plus chorus; il se sent piqué au vif, et il riposte énergiquement. « Donnerais-tu aussi dans le cri du vulgaire contre les économistes? Nous n'avons pas en un seul endroit prêché l'égalité; nous avons, au contraire, démontré l'essence naturelle des distinctions et la nécessité sociale des prérogatives, qu'il ne faut pas confondre avec les priviléges, contre lesquels même nous n'avons

rien dit *nominatim*, si ce n'est au sujet des exemptions d'impôts. Ce sont les philosophistes qui ont voulu tout confondre, et qui y tendent de droit et de fait, et par doctrine et par cabale. Au reste, ils ont été sur cela la mouche du coche, et n'ont pas changé grand'-chose à la face des choses humaines, qui tendent et tendront toujours à l'usurpation. Nous avons prêché l'humanité; mais elle est dans la justice, et j'ai surtout évité de rien sous-entendre, et de laisser risquer aucun principe sans développement. »

Loin de désespérer de l'économisme physiocratique, le disciple de Quesnay croit plus que jamais à son triomphe. « Je ris, s'écrie-t-il, de voir des grenouilles qui se vantent d'arrêter le soleil. Dans dix ans on ne parlera plus d'économistes, disaient les parlementaires, ils y sont beaucoup revenus depuis, et j'ai toujours dit à ceux des confrères qui m'en parlaient : « Ne vous fourrez pas là, ils ne savent ce qu'ils font. » Turgot a fait toutes sortes de fautes de caractère et d'ignorance des hommes; mais il n'en a fait qu'une petite de jugement, c'est de n'avoir pas attendu que le pot au noir des abus vienne les cogner rudement et inévitablement. » Il aime à répéter une phrase de la femme d'un fermier général, disant à son mari à propos des économistes : « A la fin, ils nous auront. »

Nous pourrions multiplier beaucoup ces discussions sur l'économisme et sur Turgot, qui abondent dans la correspondance des deux frères, mais nous devons nous borner. Qu'on nous permette seulement de citer encore un portrait de l'homme illustre qui, voulant prévenir la Révolution, contribua à la précipiter. Celui-ci est postérieur à la mort de Turgot; il est adressé par le marquis de Mirabeau non plus au bailli, mais à l'économiste italien Longo. Il est écrit en février 1787, à l'occasion de la Vie de Turgot par Condorcet, qui venait de paraître, et le marquis juge à la fois Turgot, Malesherbes et Condorcet : « Vous définissez fort bien Turgot, qui avait une bonne âme, mais qui était un pédant de la première classe, gâté par les femmes[1]... et par cette bande de sangsues philosophiques, les plus propres à gâter tous les hommes et à faire extravaguer quiconque surtout a reçu de la nature un cœur à droite et un esprit à

[1] Nous avons dû supprimer ici une courte phrase un peu indécente, qui avait cependant pour objet de rendre hommage à la pureté des mœurs de Turgot, et nous la remplaçons par cette citation de Dupont (de Nemours) qui exprime très-bien la même idée. « M. Turgot, dit-il, aimait la société des femmes et avait presque autant d'amies que d'amis, mais son respect pour elles était celui de l'honnêteté, dont l'accent diffère un peu de celui de la galanterie. » Il est si universellement connu que Turgot, quoique très-austère dans ses mœurs, aimait beaucoup la société des femmes, qu'on reste stupéfait quand on lit cette sentence portée par M. Louis Blanc sur lui : « Son *austère éloignement pour les femmes* fut une de ses faiblesses. »

gauche ; gens infatuant leurs élèves de ce grand mot : *la gloire!* qui est la pierre ponce de toute vertu vraie et simple ; la gloire! dont ils font un petit cercle pour leurs adeptes, un vaste pour leurs dupes, un commode pour eux. La portion indélébile de caractère d'enfant qui réside dans le bon Malesherbes, homme sonore, simple, et incapable de toute administration comme son chat, l'a garanti des plus dangereux écueils de cette infatuation, et il n'y a recueilli que des ridicules académiques. Ils voulurent le fourrer dans le gouvernement au moment où la patience des renards de cour prêtait le terrain aux gaucheries opiniâtres de l'extatique Turgot. Il y a toujours du profit pour les habiles gens à laisser ces vertueux objets de l'infatuation populaire se perdre d'eux-mêmes et se discréditer eux et leur espèce auprès d'un jeune prince. Ce genre d'expérience fait place à l'axiome favori du pays qui dit que : *les honnêtes gens ne sont bons par malheur à rien ;* et cela est très-certain au pays des malhonnêtes choses. Quoi qu'il en soit, voilà l'histoire de Turgot que vous avez très-bien comprise. A l'égard de sa moderne histoire (celle que venait de publier Condorcet), il m'a paru : 1° qu'on y prononçait l'athéisme tout pur, et l'on m'a dit que c'était langage géométrique ; 2° on y lit des notes en algèbre ; cela m'a paru neuf ; 3° on y trouve adjonction de la politique du présent à la philosophie du présent ; cela est plus sérieux ; 4° excursion philosophico-politique sur les quatre parties du monde ; cela est fort beau pour nous autres trompettes du royaume de Niquée, mais il est inutile au moins d'en barbouiller la figure d'un homme qui fut administrateur toute sa vie, et qui dut s'occuper du positif et démêler du moins le possible actuel ; 5° cet écrivain réalise absolument tous les rêves de déménagement qu'on attribuait à Turgot quand on voulut le perdre et qu'on fit élever tout à coup *la clameur de haro* universelle, et l'on croyait au moins charger la dose ; 6° d'Angivilliers, ami et appui de Turgot, assure fortement que cette vie ne lui ressemble ni à lui, ni à ses plans et opinions. Je sais bien du moins un mot qu'il a dit à Dupont, partant alors pour la Pologne et qui me le répéta ; c'était dans le temps où l'on parlait déjà de mettre Turgot en place, et où celui-ci, parlant des charités qu'on lui prêtait, disait : « *On prétendra que je suis encyclopédiste et économiste ; je ne suis point encyclopédiste, car je crois en Dieu ; je ne suis point économiste, car je ne voudrais pas de roi.* »

Si cette phrase, transmise au marquis de Mirabeau par Dupont de Nemours, a été réellement prononcée par Turgot dès 1772, elle est assez curieuse, car elle ajoute à la physionomie de l'illustre contrôleur général une nuance jusqu'ici inaperçue et qui aiderait peut-être à expliquer la rudesse amère et irrespectueuse de cette fameuse

lettre récemment publiée qu'il écrivit au roi, quelques jours avant sa disgrâce. Mais la phrase ne change rien d'ailleurs à l'idée qu'on peut se faire, en étudiant Turgot, des qualités et des défauts de son esprit et de l'erreur capitale de sa politique. Il est possible qu'en effet il ait différé des économistes en ce point qu'il était moins monarchiste qu'eux; mais il n'en était pas moins foncièrement économiste et physiocrate, même en politique, car il était aussi pénétré que les physiocrates de la conviction que la France ne pouvait être gouvernée que par une autorité unique et absolue. Si le propos qu'on vient de citer est exact, il ne prouverait qu'une chose, c'est que quand il disait au roi, au début de son ministère: « Tant que Votre Majesté ne s'écartera pas de la justice, elle peut se considérer comme un législateur *absolu*, » il aurait volontiers accepté pour lui-même, à titre de dictateur d'une république, le rôle qu'il voulait faire jouer sous sa direction à un jeune roi dont l'esprit, moins confiant que celui de son ministre, s'effrayait de porter le poids et la responsabilité d'une dictature. Ce serait élargir beaucoup trop le cadre de ces études sur *les Mirabeau* que d'y faire entrer un exposé de la politique de Turgot. Ce serait oublier d'ailleurs que les lecteurs du *Correspondant* ont eu, il y a quelques années, la bonne fortune de trouver dans ce recueil même un excellent travail sur Turgot et son ministère, composé avec des documents inédits qui ont ajouté des notions nouvelles à tout ce qu'on savait déjà sur ce sujet[1]. Mais si le remarquable travail de M. de Larcy met en relief toutes les belles et nobles qualités de Turgot, la probité de son caractère, son grand amour du bien, son intelligence supérieure servie par de vastes connaissances, il met aussi en pleine lumière le côté chimérique de ses vues, l'inhabileté obstinée et dédaigneuse avec laquelle il attaque de front tous les obstacles, sans jamais chercher à en tourner aucun, et comment il oblige ses amis même les plus dévoués, notamment Malesherbes, à lui dire : « Pourquoi vouloir tant de choses à la fois? Vous vous imaginez avoir l'amour du bien public; point du tout, vous en avez la rage; car il faut vraiment être enragé pour forcer en même temps la main au roi, à M. de Maurepas, à toute la cour, au parlement, etc. » Il y a certainement quelque chose de touchant dans la réponse de Turgot, alléguant qu'on meurt jeune dans sa famille, et que la goutte héréditaire dont il souffre l'oblige à se presser d'accomplir ses projets de réforme; mais cette réponse même ne part-elle pas aussi de la confiance toujours nuisible qu'avait cet illustre homme d'État en son

[1] Voir cet article de M. de Larcy, intitulé : *Louis XVI et Turgot*, dans *le Correspondant* du 25 août 1866.

infaillibilité. N'est-ce pas ce sentiment qui l'empêcha de comprendre que si le rôle de Pierre le Grand avait été possible dans un pays encore barbare, il ne l'était plus chez nous au dix-huitième siècle, et qu'il ne pouvait plus être donné à un homme seul de transformer la France sans son intervention? S'il eût seulement dépensé la moitié des efforts qu'il prodigua pour pousser vainement Louis XVI vers la dictature, à obtenir de lui la convocation des états généraux quinze ans plus tôt, dans un temps où l'esprit révolutionnaire n'avait pas encore débordé le besoin des améliorations et des réformes légales, il eût trouvé dans le concours d'une assemblée la force nécessaire pour vaincre la résistance égoïste de toutes les corporations, de tous les priviléges et de tous les monopoles abusifs qu'il attaquait à la fois. Mais il était trop physiocrate pour admettre une assemblée au partage du pouvoir législatif, et il suffit de lire le volumineux Mémoire écrit sous son inspiration par Dupont (de Nemours), et qui contient le plan de l'organisation générale qu'il voulait appliquer à notre pays, pour reconnaître qu'il n'était rien moins que libéral en politique et que ses idées sur ce point diffèrent très-peu de celles de Quesnay ou de Mercier de la Rivière.

Ce n'est donc pas précisément par dissidence sur le fond des choses que le marquis de Mirabeau se montre de plus en plus acerbe dans ses appréciations sur Turgot. Il est surtout irrité de son échec, qui rejaillit sur les économistes, et il insiste sur les erreurs et les maladresses qui l'ont produit; mais il faut bien ajouter aussi qu'il avait une raison particulière pour se consoler difficilement du renvoi de Turgot. La chute de ce ministre avait en quelque sorte entraîné sa propre chute. Depuis treize ans, une épée de Damoclès était suspendue sur sa tête. Sa femme, séparée de lui, le menaçait chaque jour d'un grand scandale s'il ne consentait à lui laisser la libre disposition de toute sa fortune personnelle. Les hommes d'affaires qui l'entouraient et l'excitaient, pour l'exploiter, cherchaient le moment favorable pour une attaque; ils le trouvèrent précisément dans la réaction violente contre les économistes qui suivit le triomphe du Parlement sur Turgot, et dans les premiers jours de septembre 1776, on répandit partout dans Paris un Mémoire où l'auteur de *l'Ami des hommes* était littéralement traîné dans la fange. « Elle vient enfin, écrit le marquis de Mirabeau à son frère, le 9 septembre 1776, de jeter à toutes les portes un Mémoire plein d'horreurs, où je suis accusé de tout en tous genres. » Ce libelle, écrit en forme de mémoire judiciaire, était signé Marie-Geneviève de Vassan, marquise de Mirabeau; il était contre-signé Beauséjour, avocat, et pour donner de suite une idée du ton de cette production que la marquise, en empruntant la plume de son avocat, décorait publiquement de sa si-

gnature, nous sommes obligé, en nous excusant de cette citation, de reproduire seulement ce passage par lequel s'ouvre l'exposé des faits relatifs au mariage des deux époux : « Le marquis de Mirabeau, dit la marquise, vint à Paris en 1741, pour y chercher du secours qu'il n'avait pas pu trouver dans les facultés de Bordeaux et de Montpellier contre maladies qui ne provenaient sûrement pas d'un *produit net.* »

Aux temps de la grande popularité de l'auteur de *l'Ami des hommes*, de telles attaques auraient probablement soulevé l'opinion en sa faveur ; mais outre que l'économisme était alors très-mal porté, le chef de secte, successeur de Quesnay, avait eu le malheur d'ennuyer souvent le public par ses trop nombreuses élucubrations ; il avait même souvent prêté à rire par un mélange de pédantisme et d'exaltation, remarqué surtout dans un récent discours prononcé par lui en l'honneur de Quesnay, et dont nous avons parlé. Ce Mémoire si injurieux trouva donc de nombreux lecteurs tout disposés à l'accueillir et à s'en amuser. Madame du Deffand elle-même, en écrivant à madame de Choiseul, jugea plaisant de s'approprier l'ignoble jeu de mots que nous venons de citer, et tous les recueils du temps se régalèrent du Mémoire où l'on vilipendait l'apôtre des physiocrates.

Devant une agression aussi scandaleuse, le marquis de Mirabeau avait à choisir entre deux partis. Nous verrons comment il fut conduit à en prendre un troisième, le plus mauvais de tous, et qui devait avoir pour lui les conséquences les plus désastreuses ; mais ceci nous oblige à nous séparer définitivement de la physiocratie pour aborder un sujet qui, quoique moins austère, a cependant aussi son importance, car il s'agit de peindre les mœurs d'une société qui se dissout, et de raconter l'histoire d'un mauvais ménage au dix-huitième siècle.

LOUIS DE LOMÉNIE.

REVUE CRITIQUE

I. *Gœthe, ses œuvres expliquées par sa vie,* par M. Mézières, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 2 vol. II. — *Les Maîtresses de Gœthe,* par M. Blaze de Bury. 1 vol. — III. *Gœthe, ses prédécesseurs et ses contemporains,* par M. Bossert. 1 vol. — IV. *Histoire d'Allemagne* par M. Zeller, tome II. — V. *L'Esprit révolutionnaire, conférences de l'Oratoire,* par le P. Lescœur. 1 vol. — VI. *La Révolution et l'ordre chrétien,* par M. Auguste Nicolas. 1 vol. — VII. *Ignace Spencer et la renaissance du catholicisme en Angleterre,* par M. l'abbé de Madaune. 1 vol.

I

Nous voudrions d'abord faire aujourd'hui comme fait la France — nous débarrasser des Allemands. L'Allemand n'a pas cessé de donner en librairie, après la guerre, comme on aurait dû s'y attendre. Qu'on en juge ! Rien que sur Gœthe, nous avons reçu, depuis moins de deux ans, si nous comptons bien, trois ouvrages : *W. Gœthe, ses œuvres expliquées par sa vie,* de M. Mézières[1]; *Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains,* par M. Bossert[2]; *les maîtresses de Gœthe,* par M. Blaze de Bury[3].

Tant d'empressement autour d'une gloire germanique, si haute qu'on veuille la reconnaître, aurait de quoi surprendre chez des Français après ce qui s'est passé entre la France et l'Allemagne, si nous n'avions la loyauté de prévenir tout de suite que, bien que publiés, depuis la guerre, ces ouvrages sont en réalité d'une date antérieure et que, pour la composition, ils remontent aux derniers jours de la fièvre teutolâtrique dont nous avons tous été plus ou moins complétement et plus ou moins niaisement pris de 1830 à 1870. L'Allemagne, transfigurée par des écrivains enivrés et plus riches d'imagination que d'étude, exerçait sur nous une invincible fascination. En face de ce pays en ébullition, nous en étions venus à douter de nous et à croire à notre épuisement. Au dire des oracles littéraires d'alors,

[1] 2 vol. in-8, librairie Didier.
[2] 1 vol. in-8, librairie Hachette.
[3] 1 vol. in-12, Michel Lévy, édit.

nous avions besoin, en effet, d'un bain de vie, et la science, la philosophie, la littérature allemandes étaient autant de fontaines de Jouvence où nous ne pouvions nous plonger trop avant. Les rares voix qui osaient protester n'étaient point écoutées.

Il en était de même, à cette époque, dans un autre grand pays, la Russie; tout y était allemand, à commencer par la famille régnante, ainsi que le dénonçait un pamphlet ayant pour titre : *la Russie envahie par les Allemands*, que le tzar Nicolas fit rigoureusement poursuivre. Dans la littérature et dans les arts notamment, l'esprit slave n'arrivait pas à percer la lourde couche germanique qui avait remplacé l'élégant vernis français du règne de Catherine II. Au moins les Russes avaient une excuse dans leur qualité de mineurs en civilisation. Mais nous qui avions un passé si grand, qui comptions trois cents ans de gloires philosophique et littéraire; nous dont les écrivains ont régné dans le monde, comment avions-nous pu faire si bon marché de nous-mêmes et abdiquer ainsi devant l'étranger! L'Angleterre se tenait mieux, il faut le reconnaître. Mais la mesure dans l'admiration a-t-elle jamais été notre vertu? Nous étions alors teutomanes, comme nous avions été anglomanes en d'autres temps.

MM. Mézières et Blaze de Bury invoquent le bénéfice de ces circonstances atténuantes, l'un avec un léger embarras que fait comprendre sa qualité de professeur : *Tu, magister in Israel!* l'autre, avec un accent de douleur patriotique pour lequel il lui sera beaucoup pardonné.

« Au moment où nous sommes, il s'agit, dit ce dernier *gœthiste*, de bien préciser certaines dates. L'Allemagne, est-il besoin de le dire, nous a longtemps été chère. S'il existe pour l'homme, en dehors du sol natal, une seconde patrie que l'âme et l'intelligence, obéissant aux premières vibrations, aient le droit de se choisir, cette terre fut pour nous le pays de Gœthe et de Beethoven; et c'est parce que nous l'avons beaucoup aimé, que nous avons, plus douloureusement peut-être que personne, ressenti l'amertume des événements. Les choses ont leurs larmes, chantait Virgile au milieu de l'écroulement de sa patrie; elles ont aussi leurs sourdes colères et leurs animosités implacables. Ces colères, pourquoi nous serait-il défendu de les nourrir du meilleur de notre force? en vertu de quel détachement de nos misères nationales, oserait-on venir nous prêcher l'enthousiasme sacré des anciens jours? Demandons à l'art, à la science, un refuge contre les maux présents, mais continuons à nous abreuver à la source amère, et disons-nous bien qu'en dehors de l'idée de patrie, il n'existe que des consolations illusoires et qui ne sauraient remplacer le mâle orgueil d'appartenir à un pays puissant et respecté. »

Prenons acte de ces sentiments, qui sont aussi ceux de M. Mézières, et ne demandons pas à des esprits généreux mais longtemps abusés, des palinodies qui seraient indignes d'eux. N'exigeons point ici le sacrifice du Sicambre. Tout aussi bien, leurs livres sont de l'histoire, ils témoignent, comme

on dirait au delà du Rhin, d'un état psychologique qui ne reviendra plus et qui est curieux à ce titre : la dévotion littéraire envers Gœthe.

Le mot convient surtout pour caractériser le sentiment qui a inspiré M. Mézières. Son commentaire, dont la publication, commencée dans *le Correspondant*, fut interrompue par la guerre, n'est pas, on s'en souvient, de la critique, c'est de l'exégèse. M. Mézières ne discute pas la valeur littéraire et morale des œuvres de Gœthe, ou du moins ne fait de cette considération que l'objet secondaire de son étude ; ce qu'il en recherche avant tout, c'est l'inspiration. D'où sont nées ces productions nombreuses et diverses qui embrassent presque tout le terrain de l'activité intellectuelle, du roman à la chimie, de la poésie à l'hérméneutique? à quel état de l âme répondent-elles? sous quelles influences se sont-elles développées? Voilà ce que M. Mézières se demande.

On a fait sur la plupart des grands écrivains des enquêtes de ce genre d'où il est résulté, en général, que multiples étaient les sources où ils avaient puisé et sans nombre les impressions extérieures qu'ils avaient reçues. On a relevé curieusement ce que Virgile, Racine, Molière, la Fontaine, et, plus récemment, André Chénier, devaient les uns à la Grèce, les autres à Rome et au moyen âge, tous à un délicat et laborieux travail d'artiste. Selon M. Mézières, il en serait autrement pour Gœthe. Cet olympien génie aurait tout emprunté à lui-même et ne devrait rien à autrui. Comme ces dieux mythologiques de l'Inde qui, les yeux fixés de toute éternité sur leur nombril, ont fait, par la seule incubation de leur regard, jaillir de leur substance féconde les mondes et tout ce qui les peuple, l'auteur de *Faust* et de *Wilhelm Meister* a tout tiré de son fonds personnel : drames, romans, chansons, tout vient de lui, de lui seul. Il n'a cherché l'homme ni dans les faits de l'histoire, ni dans les manifestations de l'art antique et moderne, ni dans les témoignages des religions et des philosophies ; il ne l'a demandé qu'à lui-même. Il s'est regardé et cela lui a suffi pour comprendre l'humanité et la peindre, car elle était toute en lui. Gœthe était, à ses propres yeux, le microcosme des rêveurs alexandrins. C'est de sa contemplation personnelle que sont sortis tous ses chefs-d'œuvre.

Nombre d'écrivains allemands, bonzes de cette grande idole, avaient déjà dit cela. C'était un point de vue accepté au delà du Rhin, dit M. Blaze de Bury qui, bien que servant lui-même dans le temple, n'a pas l'aveugle foi du sacristain et se permet de sourire aux excès des dévots. Mais en France, où Gœthe était beaucoup lu, on ne le comprenait pas ainsi ; on n'imaginait pas que son génie fût d'une autre nature que celle des grands poëtes dont se glorifient les nations anciennes et modernes ; on supposait que, dans ses créations, il avait procédé comme eux et que sa personnalité s'y combinait aussi dans des proportions harmonieuses avec l'observation extérieure. C'est à nous détromper à cet égard et à nous révéler l'aspect sous lequel l'envisagent les critiques allemands que M. Mézières a consacré l'ouvrage

dont nous annonçons le second et dernier volume. Que nos lecteurs se reportent aux pages brillantes qu'ils ont lues ici même dans les premiers mois de 1870 sous ce titre : *les Œuvres de Gœthe expliquées par sa vie.* C'était un essai fait sur les premières productions du poëte de l'idée qui, comme un phare, devait les éclairer toutes à la fois et en montrer l'unité génésiaque : le livre dont il s'agit ici n'en est que l'application généralisée. Ce commentaire se distinguait dès lors par le ton de respectueuse admiration qu'il a toujours gardé, et par cette ingénieuse habileté du disciple à transformer en vertu les moins excusables défauts du maître ; dès lors, la sécheresse de cœur et l'insupportable égoïsme de Gœthe devenaient « le sentiment du devoir d'un grand esprit envers lui-même ». « Égoïste, il l'est, en effet, dit M. Mézières, en ce sens qu'il se préoccupe fort rarement de ses devoirs envers autrui, qu'il ne croit guère en avoir qu'envers lui-même et qu'il se considère comme ayant satisfait à toutes les exigences de la loi morale quand il a travaillé à son propre perfectionnement. »

M. Mézières veut bien reconnaître cependant qu'au point de vue moral, rien n'est plus détestable ; mais ce point de vue n'est pas celui d'où il considère Gœthe ; c'est comme écrivain qu'il l'étudie avant tout. Or, dit-il, on ne saurait nier que c'est l'énergie du sentiment personnel qui a fait l'originalité de son génie, et qui a imprimé à ses conceptions un caractère si individuel. Donc, en faveur de son talent, pardonnez-lui d'avoir été égoïste. Gœthe n'a pas été écrivain comme un autre ; « il n'a pas écrit pour traiter un sujet, pour faire œuvre d'auteur, mais uniquement pour déposer dans ce qu'il écrit les souvenirs et les confidences de sa vie. » D'où il suit apparemment qu'il ne faut pas lui demander ce qu'on demande aux « autres, » à Tacite, à César, à Descartes, à Bossuet « qui traitaient des sujets » et songeaient à ces sujets plus qu'à eux-mêmes. Ce ne sont pas ses idées, ses vues, le fruit de ses méditations et de ses études sur des questions ou des problèmes intéressants pour l'humanité, c'est lui-même qu'il nous donne, c'est cette grande et précieuse individualité appelée Jean-Wolfgang von Gœthe qu'il daigne abaisser jusqu'à nous. Gœthe est Gœthe et M. Mézières est son prophète, — prophète éloquent d'ailleurs, et qui, dans le canon de son Église, sera toujours compté parmi les grands.

II

M. Blaze de Bury n'est pas non plus sans quelque droit à ce titre. Il a fait, pour nous révéler Gœthe et interpréter quelques-unes de ses œuvres, des travaux d'un mérite à part, ne serait-ce que sa traduction du *Faust*, dont nous n'avions eu, avant lui, que des imitations et des réductions plus ou moins fidèles. Or, le *Faust* de Gœthe est la composition la plus obs-

cure, la plus bizarre, la plus fantastique, la plus apocalyptique, la plus abracadabrante, pour tout dire, qui soit jamais sortie d'un cerveau tudesque hanté par la poésie; et en dégager la pensée, en tirer l'idée au clair, est assurément l'un des plus rares tours de force intellectuels qui aient été accomplis dans ces derniers temps. Par sa traduction, ses préambules et son épilogue sur *la mystique de Gœthe*, M. Blaze de Bury a mérité de prendre rang parmi les « extracteurs de quintessence, » dont se glorifiait la Renaissance et se raillait maître Alcofribas. Mais, quoique entré jeune dans le temple du dieu, et élevé parmi les lévites germaniques, l'interprète du *Faust* a gardé beaucoup de sa nature française. Tout en offrant l'encens avec décence et d'une main exercée devant l'autel, il fouille d'un regard curieux le sanctuaire. L'hymne qu'il a chanté à la divinité du lieu en une douzaine de volumes, renferme, vers la fin notamment, bien des strophes indiscrètes où la critique se mêle à la doxologie. Son dernier livre, en particulier, *les Maîtresses de Gœthe*, montre fort clairement la part toujours restreinte que le cœur eut dans les fréquentes amours du poëte. « L'amour, avec Gœthe, ne pouvait être, dit M. Blaze de Bury, autre chose qu'un roman plus ou moins compliqué et son dénoûment heureux ou malheureux, était toujours prévu d'avance. La pauvrette assez faible pour se laisser prendre au piége mourra de douleur ou tentera de se consoler ailleurs par le mariage... Quant à lui, vous le verrez sortir de là frais et dispos, rapportant de son aventure un sujet de drame ou de poëme. Gœthe, en homme du dix-huitième siècle, n'a garde de perdre une si belle occasion de s'analyser lui-même; dès le premier moment, il arrange toute chose pour que les facultés critiques soient tenues en éveil, en même temps que les facultés sensitives. Pendant que le cœur agit, l'esprit observe; et l'observation, recueillie avec soin, est transmise ensuite à qui de droit. Voilà ce qui s'appelle procéder avec méthode, et traiter la passion en philosophe. »

Cela même encore, faut-il ajouter, subit divers arrangements. Le fruit de cette observation subjective se combine spontanément, ou de propos délibéré, avec des convenances artistiques ou sociales qui en altèrent plus ou moins la réalité. On peut dire de tous les ouvrages de Gœthe ce que M. Blaze de Bury dit de son autobiographie : « livre composé à distance, et qui contient les faits plutôt tels qu'ils devraient être, que tels qu'ils sont; livre où il s'en faut naturellement que tout soit, et où, dans ce qu'on retrouve, il y a bien souvent plus de *poésie* que de *vérité;* non toutefois que l'auteur cherche à donner le change : les hommes de cette trempe ne connaissent pas le mensonge, et quand ils donnent une indication erronée, c'est qu'eux-mêmes sont les dupes de leurs propres impressions, semblables en cela à ces peintres qui voient *rouge* ou qui voient *violet.* »

Ces natures-là sont fort communes. Pas de rimeur qui n'ait cette disposition vaniteuse à faire ainsi de sa personnalité une exposition perpétuelle.

Nous n'en faisons pas un crime à Gœthe; seulement, nous nous demandons, cela étant, comment il en résulte pour lui un caractère distinctif, une sorte d'attribut propre. M. Bossert, autre germanophile dont nous parlerons tout à l'heure, répond qu'à cet égard, en effet, le chef de l'école de Weimar ressemble au reste des humains, notamment à ceux qu'a mordus le chien de la métromanie; mais que ce qui serait suffisance et fatuité chez un poëte médiocre, « est, dans un esprit riche et fécond, une condition de naturel et de vérité. » Ce qui revient à dire, au fond, que ce qui distingue Gœthe, c'est le génie. On aurait pu le dire, à notre avis, sans tant de façons.

Quant à cet autre aperçu qui a défrayé les deux volumes de M. Mézières, à savoir, que Gœthe s'est mis tout entier dans ses œuvres, et « qu'il n'a pas écrit, ainsi qu'il l'a dit lui-même, une seule ligne qu'il n'ait *vécue*, il n'y avait là non plus rien qui lui fût bien particulier. Quel est le vrai poëte, dont on n'ait pu, et à aussi bon droit, en dire autant? Croit-on que Racine, que Corneille, pour ne parler que des modernes, n'ont pas « vécu » aussi leurs tragédies, et que ce ne soit pas, pour parler la langue des commentateurs du poëte allemand, « les diverses faces de leur être » qui apparaissent successivement dans les drames qu'ils nous ont donnés? Il y a quarante ans que Sainte-Beuve a dit cela de Racine, dans la charmante pièce qui commence ainsi :

Jean Racine le grand poëte,
Le poëte aimant et pieux...

Seulement, il n'avait pas échafaudé là-dessus une théorie esthétique, et sur cette idée simple et saisissante d'évidence, de laquelle, en l'appliquant à Gœthe, les Allemands ont tiré cent volumes au moins, il a fait une vingtaine de strophes qui disent tout avec une grâce émue et sans l'ombre de pédantisme.

III

C'est aussi de ce point de vue assez peu neuf, comme on voit, mais qu'ont si largement exploité les commentateurs allemands, que M. Bossert étudie Gœthe, dans le second volume de son *Histoire de la littérature allemande,* dont le premier avait paru à la veille de la guerre, et que nous avons signalé dans le temps. « Nous considérerons tour à tour, dit-il, le Gœthe-Faust, le Gœthe-Werther, le Gœthe-Tasso, et, tout en suivant ce flot de poésie qui se répandait à la fois dans une série de productions littéraires et dans les événements d'une longue vie, nous verrons comment, chez Gœthe, l'homme et l'écrivain ne faisaient qu'un, et comment son œuvre n'était que sa propre histoire, ennoblie et transfigurée dans son imagination. »

L'auteur, dans le volume dont nous parlons, s'arrête à la troisième incarnation de son héros, car, avec le Tasse, Gœthe était entré dans la seconde période de son développement, dans la phase du travail réfléchi et philosophique, d'où devaient sortir *Iphigénie* et *Wilhelm Meister*. Il aurait, du reste, à cet égard, selon M. Bossert, suivi le mouvement de la pensée allemande qui, au moment où parut *le Tasse*, tournait vers la philosophie.

Il s'y était fait, dans l'âge précédent, un mouvement analogue, quoique moins accusé, lequel est représenté par Klopstock. Lessing, Herder, Wieland, et qu'on pourrait appeler le mouvement d'émancipation. L'Allemagne avait été éveillée à la vie littéraire par la France, et jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, la France avait régné sur la littérature en Allemagne, aussi bien que dans le reste de l'Europe. Les revers qu'elle subit dans les dernières années de Louis XIV ne lui avaient rien ôté de son prestige ; elle était l'arbitre du goût dans les choses de l'esprit; sa langue était celle de l'aristocratie et de tout ce qu'il y avait d'éclairé. Cette domination étrangère avait fini par pénétrer même dans le monde bourgeois, principalement dans les villes d'université. Une réaction nationale se manifesta, timide d'abord, parce qu'elle avait contre elle toutes les petites cours, où l'on se riait des prétentions de quelques honnêtes pédants à créer une littérature indigène. Cette réaction s'accuse d'une façon curieuse dans le théâtre de Lessing et de Kotzebuë [1]. Elle n'aurait pas triomphé toutefois si elle n'eût été animée que d'un sentiment de jalousie contre la France; son succès vint de ce qu'elle se rattachait à des causes plus générales. « Un besoin d'affranchissement se manifestait dans tous les ordres d'idées, dit M. Bossert, dans la littérature, dans la philosophie, dans la religion. On rejetait de prime abord toute forme conventionnelle et toute doctrine héréditaire. En philosophie, on cherchait une idée supérieure à tous les systèmes, et l'on esquissait déjà cette théorie de l'esprit humain qui embrassait comme autant de variétés l'esprit des races, des religions et des nationalités. En littérature, on partait de ce principe, que la langue et la littérature d'un peuple dépendent de ses origines historiques, du tempérament de sa race, du climat sous lequel il habite ; que, par conséquent, il est impossible de transplanter d'un pays dans un autre une littérature toute faite, la littérature française, par exemple. De ce principe découlait une méthode nouvelle, qui pouvait se formuler ainsi : Étudier toutes les littératures et n'en imiter aucune ; créer une littérature qui soit l'expression directe et originale du génie de la nation ; enfin, garder la langue pure de tout mélange étranger, et, selon le mot de Herder, écrire sa langue comme s'il n'y en avait pas d'autres au monde. »

Commencé à Klopstock, ce mouvement d'idées se continue, comme dans une suite d'étapes, par Lessing, Herder, Wieland et aboutit à Gœthe où il

[1] *Théâtre choisi de Lessing et Kotzebuë*, trad. de MM. de Barente et Franck. 1 vol. in-8., librairie Didier.

atteint à son apogée ; car, dit M. Bossert, c'est en Gœthe que s'exprime avec le plus d'énergie le génie de son temps, de sa nation. Gœthe plane ainsi sur tout le second volume de l'*Histoire de la littérature allemande*. Les écrivains qui le précèdent ne sont, aux yeux de l'auteur, que ses hérauts, ses précurseurs. Les notices spéciales qui leur sont consacrées sont, en elles-mêmes, fort bien étudiées et la lecture en est instructive et intéressante. De Gœthe, nous l'avons dit, on n'a ici que les œuvres de jeunesse, ou de la première manière, comme parlent les artistes. M. Bossert y est tout à l'admiration. Il faut attendre le volume suivant pour voir si l'hymne se tempérera et si la critique, au dernier moment, reprendra ses droits [1].

IV

Au moment d'en finir avec l'Allemagne, nous recevons un volume qui nous y ferait rentrer et pour longtemps, si d'autres livres antérieurs en date ne nous appelaient ; c'est le tome second de l'*Histoire d'Allemagne*, de M. Zeller [2]. Les événements que l'auteur raconte le conduisent à des problèmes historiques d'un intérêt qui, malgré la distance, touche à l'actualité.

Le premier est la rapide dissolution de l'empire de Charlemagne. Cet empire que l'Église avait formé, comme le reconnaît M. Zeller, pour arrêter le mouvement flottant du monde barbare et, en l'enfermant, ne fût-ce qu'à titre provisoire, dans une forme politique définie, l'empêcher de s'épuiser en d'ardentes et vaines agitations, l'Église fit d'impuissants efforts pour le maintenir. Sa chute était écrite sur sa base même. Il y avait, politiquement parlant, un vice radical dans la constitution de ce grand État. « Après tout, dit M. Zeller, la souveraineté fondée par les Carlovingiens avait quelque chose de germain comme son origine. Malgré l'étendue et la hauteur que l'Église et les circonstances lui avaient communiquées, c'était l'œuvre et la propriété d'une dynastie ; et elle était régie — c'était sa faiblesse — par les lois de la famille germanique. Sous l'œuvre politique et chrétienne que l'Église avait inspirée, il y avait toujours l'œuvre personnelle d'un homme; sous une conception morale, un fait matériel. De là vient le mal. »

De là vient aussi la confusion qui remplit les luttes intestines du règne de Louis le Pieux. Les acteurs du drame étaient eux-mêmes pleins d'incertitudes. Les instincts, chez eux, combattaient souvent les idées, et les idées résistaient aux instincts. Tel qui avait tiré l'épée pour l'empereur s'en servit le lendemain contre lui ; l'Église qui l'avait couronné se trouva à la

[1] Ce volume nous arrive au moment où nous mettons sous presse. Il a pour titre : *Gœthe et Schiller*, Hachette. Nous en rendrons bientôt compte.

[2] *Histoire d'Allemagne*, t. II. Fondation de l'empire germanique. Charlemagne. Othon le Grand. Les Othonides. In-8, avec cartes. Didier, édit.

tête de ceux qui le déposèrent, et sanctionna sa déchéance, sans pouvoir se dissimuler qu'en défendant certains principes vrais, elle en compromettait d'autres également très-graves. On peut dire, dans un sens un peu détourné, que, comme les guerriers d'Homère, ceux du neuvième siècle échangeaient leurs coups dans la nuit. Quand on donne les inclinations et les intérêts de race pour raison à cette crise, on dit vrai; mais on se trompe si l'on prétend affirmer que les combattants en avaient une claire vue, comme l'ont soutenu quelques historiens. L'Église seule savait bien ce qu'elle voulait, tout en employant parfois des armes à double tranchant, et si elle ne put sauver de l'abîme l'empire qu'elle avait fait, du moins parvint-elle à s'en retirer elle-même. L'unité politique périt, mais l'unité religieuse survécut. « Or, dit M. Zeller, l'unité religieuse était plus précieuse à garder que l'unité politique. » C'était, en effet, le seul obstacle à la dissolution sociale qui recommençait. « Heureusement, ajoute l'historien, il y avait dans l'Église un sentiment tout-puissant d'unité et d'indépendance. L'Église de Dieu, que la division des royaumes ne saurait désunir, disait Hincmar, était regardée par tout le clergé comme *une* dans les royaumes des princes, parce que le sacerdoce est un : *unum sacerdotium*... Pour échapper au naufrage commun, l'Église s'attachait au sol et en même temps elle se serrait autour de son chef; la hiérarchie se fortifiait, et, par une rencontre extraordinaire, au moment où la loi politique faisait défaut à l'empire chrétien universel, une collection d'actes erronés (les fausses décrétales) apportait ses bases à l'édifice futur de cette théocratie qui devait tenter de s'élever, un moment, comme un gouvernement moral au-dessus de toutes les souverainetés et de toutes les nations particulières de la chrétienté. » « Les écrivains allemands, poursuit M. Zeller, se sont pour la plupart élevés avec violence contre ce recueil, qu'ils ont considéré comme une supercherie intentionnelle. Après tout, sans vouloir en défendre la forme ni le fond, qui d'ailleurs ne sont pas en contradiction avec l'esprit du temps et même la sincérité de ses auteurs, n'était-ce pas, au moins dans l'Église, une garantie générale d'ordre et d'unité, quand la société tombait dans l'anarchie et dans la poussière? »

Telle est la façon dont le nouvel historien de l'Allemagne considère ce premier problème de l'époque qu'il raconte. Mais il en est un autre qui nous intéresse davantage, puisqu'il est le premier essai de ce qui se passe aujourd'hui, la première réalisation de l'idéal que l'Allemagne s'est remise à poursuivre sous l'impulsion de la Prusse : la fondation d'un empire modelé politiquement sur celui de Charlemagne. Il s'agit du règne des Othon, ou plutôt de celui d'Othon le Grand, puisque l'édifice que fonda cet esprit ambitieux s'écroula presque aussitôt après sa mort. Othon fit du royaume allemand que Henri l'Oiseleur avait créé, un empire dont il entreprit d'étendre la domination sur l'Europe entière, mais il ne continua pas l'œuvre de Charlemagne. Au contraire, il en prit formellement le contre-pied, dit

M. Zeller. « Sortie violemment de l'empire franc, l'Allemagne d'Othon I[er], loin de le continuer, poursuit sa destruction dans les pays où il est né, quitte à en ramasser les débris... Othon le Grand réunit et discipline sous forme féodale la vieille Germanie, moins pour porter plus loin à l'est et au nord la civilisation et le christianisme, que pour reprendre, et, si l'on peut dire, régulariser l'invasion que Charlemagne avait arrêtée et repoussée loin des contrées de l'ouest et du sud. Il est couronné empereur comme Charlemagne à Rome ! Mais peut-on comparer ses succès incomplets contre la barbarie aux résultats obtenus par le souverain franc? L'ambition de restaurer le pouvoir impérial à leur profit semble donc, de la part des souverains saxons, une imitation politique que n'autorisent pas des succès antérieurs, et que les résultats ne légitiment point. M. Zeller n'hésite pas à appeler leur œuvre un plagiat de celle de notre Charlemagne, plagiat inspiré par une ambition sans légitimité, poursuivi par des moyens sans grandeur et démasqué par l'inanité ou la tristesse de ses résultats.

Cette entreprise, on le sait, ne se soutint guère en effet après la mort de celui qui la tenta. M. Zeller ne voit dans ses successeurs que des « Épigones, » et les appelle spirituellement « les Othonides. » L'histoire qu'il retrace de cette domination de la vieille Saxe sur l'Allemagne et de ses efforts pour s'asservir l'Église et l'Europe fait naturellement penser à cet autre asservissement du monde germanique qu'essaye d'accomplir aujourd'hui une province plus septentrionale encore et qui n'affecte pas des ambitions moindres. Il y a entre les visées de la maison de Saxe et celles de la maison de Brandebourg, ainsi qu'entre les moyens dont se servit l'une et ceux que prend aujourd'hui l'autre, des ressemblances qui saisissent involontairement et qui font que, involontairement aussi, on se demande si l'issue de la tentative du dix-neuvième siècle ne pourrait pas être la même que celle du dixième.

V

Depuis bientôt cent ans, un esprit particulier souffle sur la France et sur une partie de l'Europe. Ceux qu'il anime feignent de se méprendre sur sa nature et l'appellent l'esprit de liberté. On s'y est trompé dans le principe, et des âmes plus droites qu'intelligentes et plus généreuses que prévoyantes l'ont pris, en effet, pour une revendication légitime des droits imprescriptibles de l'homme contre les abus nés des faiblesses humaines et du temps. Mais l'on commence, dans les classes éclairées, à revenir de cette erreur et l'on se convainc que ce n'est pas la liberté qui naît sur son passage. L'esprit révolutionnaire (c'est le nom qui lui convient) n'a pas, en effet, pour objet la réforme de la société, mais son renversement. Il n'est pas l'expression du besoin de changement qui se produisit chez nous vers la fin du

dix-huitième siècle et qui avait sa raison; c'est celle d'un fond de haines sauvages qui couvaient depuis beaucoup plus longtemps dans les cœurs. L'esprit révolutionnaire n'est donc pas né de la Révolution ; il lui est antérieur et, en se l'associant, il l'a gâtée.

Cette distinction est importante à faire pour éviter d'envelopper dans la même condamnation deux ordres d'idées très-différents et qu'au détriment de la discussion on confond trop souvent. C'est ce qu'a bien compris un des meilleurs apologistes chrétiens de notre temps, le R. P. Lescœur, de l'Oratoire, et ce qu'il s'est attaché à établir dans les conférences qu'il a données l'hiver dernier dans la chapelle de son ordre devant un auditoire distingué. « Nous avons eu à cœur, dit-il dans la préface qu'il vient de mettre en tête de ses conférences en les publiant [1], nous avons eu à cœur de bien insister sur ce point : qu'en combattant, dans la chaire sacrée, l'esprit révolutionnaire, nous n'entendions pas faire une œuvre de politique, mais uniquement de religion et de morale. Nous nous sommes servi habituellement du mot « esprit révolutionnaire, » rarement du mot « révolution, » et cela dans le but de prévenir toute équivoque. Il y a, en effet, telle révolution qui, au moins dans son but, peut être légitime : l'esprit révolutionnaire ne l'est jamais, et il est, au contraire, l'ennemi mortel de toute révolution légitime. »

Caractériser l'esprit révolutionnaire; montrer ce qu'il a d'essentiellement hostile à la religion en général et à la religion catholique en particulier, qu'il calomnie de propos délibéré, contre laquelle il entretient la haine la plus violente et qu'il a vouée à l'anéantissement ; exposer le mal que ce fatal esprit a fait à la cause de la Révolution elle-même, les ravages qu'il a exercés dans l'éducation, dans la famille, dans l'économie sociale, et jusque dans la langue française, voilà l'objet des conférences du P. Lescœur, conférences que distinguent une logique rigoureuse sans être sèche, une diction sobre sans être dénuée de grâce.

Nous sommes d'accord avec l'auteur sur tous les points, à l'exception d'un seul. Le P. Lescœur appelle l'esprit révolutionnaire le mal français et passe condamnation sur le reproche que nous fait l'étranger, d'être un « peuple-contagion ». Nous ne partageons pas ce sentiment. De ce que l'esprit révolutionnaire a d'abord porté chez nous les fruits que nous recueillons tristement, il ne suit pas qu'il ait pris naissance sur notre sol. Non, la semence nous en est venue du dehors; elle est sortie des contrées protestantes; seulement, si elle a levé plus tôt chez nous que dans le terrain où elle est d'abord tombée, c'est que, comme l'autre, la végétation intellectuelle est ici moins lente que dans les lieux où se produisit d'abord la migration anticatholique.

[1] *L'esprit révolutionnaire*, conférences de l'Oratoire, par le P. Lescœur. 1 vol. in-12. Albanel, édit.

VI

Un éminent philosophe chrétien, M. Nicolas, a dit cela depuis longtemps dans un livre que tous ceux pour qui nous écrivons ont lu assurément. Il avait montré le protestantisme s'irradiant depuis trois siècles dans toutes les erreurs qui ont troublé la société et s'épanouissant dans le socialisme, que nous étions tentés de prendre, il y a quelques années, comme le dernier effort de sa séve mauvaise. Le radicalisme est venu nous démontrer qu'il pouvait aller plus loin. Qu'en face de cette dernière évolution, M. Nicolas ait repris la plume qu'il semblait avoir abandonnée vers la fin de l'empire, nous nous y attendions. Le livre qu'il publie aujourd'hui sous ce titre : *la Révolution et l'ordre chrétien*[1], lui était en quelque sorte dicté. A lui plus qu'à tout autre, il appartenait de nous dire ce qu'est, d'où vient, où conduit la Révolution, ou plutôt l'esprit révolutionnaire, comme parle le P. Lescœur, avec qui M. Nicolas se rencontre presque en tout au surplus. M. Nicolas distingue en effet entre révolution et révolution, et admet « qu'il y a eu deux 89 associés et opposés. » C'est de l'un et de l'autre qu'il s'occupe ici pour nous montrer à la fois les raisons que nous avons de craindre et celles que nous avons d'espérer. Ces raisons se balancent pour le moins dans son esprit. M. Nicolas n'est donc pas un Jérémie. Il faut faire lire son livre aux chrétiens pusillanimes qui croient tout perdu, parce que tout est menacé et leur en signaler surtout le dernier chapitre, celui où l'auteur montre que notre salut est au prix de nos efforts et de notre désintéressement personnel. Ce chapitre est grave, délicat, parce qu'il entre en plein dans la politique. Mais l'auteur touche aux questions qu'il lui faut aborder d'une plume si discrète et avec un sentiment patriotique si profond, qu'il ne heurtera, nous en sommes sûr, aucune opinion, excepté, bien entendu, celles qui n'en sont pas parce qu'elles se posent en dogmes. Ceux même qu'il ne convaincra pas, M. Nicolas les touchera. Il y a, dans ce livre, écrit l'hiver dernier, au moment où le péril social croissait de jour en jour, un si pathétique appel aux intérêts conservateurs et aux sentiments patriotiques, qu'il est difficile de n'en être pas remué. Ce travail, où nous regrettons seulement un peu de précipitation, honore au même degré le philosophe et le citoyen.

VII

Le retour au catholicisme d'une partie de la société anglaise — précisément la plus éclairée et la plus élevée dans l'ordre social — est un

[1] 1 vol. in-8. Émile Vaton, édit., boulevard Saint-Germain, 77.

des événements les plus remarquables et les plus imprévus de ce siècle, mais en même temps, il faut l'avouer, un des moins connus en France. Les révolutions politiques qui ont bouleversé nos existences nous ont empêchés, depuis quarante ans surtout, de donner une attention suffisante aux révolutions d'un autre ordre qui se sont accomplies autour de nous. Nous savons vaguement que le gouvernement anglais, se départant, par raison d'État ou autre, de son vieux système de persécution contre le « papisme », a rendu aux catholiques une certaine liberté. Nous savons aussi que son Église officielle a éprouvé des défections retentissantes et amères pour elle; mais nous n'en connaissons, et imparfaitement encore, qu'un assez petit nombre. Les noms des Wilberforce, des Wiseman, des Faber, des Newman, des Manning, représentent à peu près seuls, pour nous, ce prodigieux mouvement de conversion dont « l'Église établie » n'a pas pu se remettre.

Nombreux sont ceux qu'on pourrait ajouter, et, dans les premiers rangs, à cette liste glorieuse. Mais il en est un surtout que nous nous sommes toujours étonné de ne pas y voir. C'est celui de George Spencer, fils du premier lord de l'Amirauté, dont la conversion au catholicisme fut si éclatante et dont l'exemple et l'influence ont été si puissants.

L'obscurité dans laquelle ce prêtre héroïque, ce tendre et énergique missionnaire est resté jusqu'ici pour nous va cesser, grâce au livre édifiant et curieux que vient de publier un jeune prêtre de Paris, M. l'abbé de Madaune[1]. Sous la forme d'une biographie particulière, ce livre est, en réalité, l'histoire tout entière de la renaissance du catholicisme dans la Grande-Bretagne.

George Spencer, ou le P. Ignace Spencer, comme il est plus communément appelé, est un des premiers membres de l'Église officielle qui soit rentré dans le sein de l'Église catholique. Il a été le condisciple, le collègue, l'ami et le collaborateur de tous les glorieux apôtres qui, depuis cinquante ans, ont travaillé ou travaillent à ramener l'Angleterre à la foi de ses pères. Sa haute naissance, par l'influence de son exemple, et sa piété profonde, par les œuvres et les travaux qu'elle lui a inspirés, ont singulièrement contribué à l'avancement de la mission à laquelle il s'est voué.

Cette mission eut un caractère particulier, mais d'ailleurs parfaitement anglais. Il fit, à sa façon, de l'agitation comme O'Connell, et organisa une ligue comme Robert Peel. S'il remua dans son pays les écoles, les châteaux, les presbytères, ce fut pour y fonder le parti de la prière; s'il parcourut le monde catholique et y créa des associations, ce fut pour y grouper tous ceux qui désiraient le retour religieux de l'Angleterre et pour

[1] *Ignace Spencer et la renaissance du catholicisme en Angleterre* (1828-1872), par l'abbé de Madaune, vicaire de Saint-Louis-d'Antin. 1 vol. in-12. Douniol, édit.

unir leurs efforts auprès de Dieu. Il a été l'auteur d'une conjuration religieuse qui n'a pas médiocrement aidé aux progrès maintenant accomplis. Ses voyages le mirent en rapport avec tout ce que le monde comptait alors d'esprits élevés. On en lira le détail dans l'ouvrage de M. de Madaune, et notamment sa rencontre touchante avec Albert de la Ferronays, sa femme, et leur ami, le comte de Montalembert. On fera ainsi connaissance avec tous ceux dont il a partagé les glorieux travaux. Il peut s'en trouver parmi eux de plus remarquables pour le savoir et l'éloquence, mais il n'y en a pas de plus sympathique.

P. Douhaire.

Bon sens de la foi, par le R. P. Caussette, supérieur des Prêtres du Sacré-Cœur, à Toulouse. — Paris, librairie Palmé.

La seconde édition de cet ouvrage vient d'être publiée : quelques mois auraient suffi à l'écoulement de la première. Nous n'en sommes pas surpris, et nous nous expliquons tout naturellement l'accueil qui lui a été fait, moins par la haute réputation dont jouissait l'auteur, que par le mérite même de son œuvre. C'est un résumé complet des objections formulées aujourd'hui contre la croyance catholique. L'apologiste s'est efforcé de réunir en faisceau les armes de nos adversaires, épargnant ainsi au lecteur des recherches laborieuses, et il en montre le peu de solidité en mettant à nu leur défaut de trempe; il dégage la doctrine de toute atteinte, par le seul fait du sens exquis que toute intelligence droite conserve. Nous nous sommes plu à lire ces pages vigoureusement tracées ; nous avons suivi avec le plus vif intérêt l'auteur dans la peinture des obstacles qui entravent les hommes de notre temps, et nous avons senti que ce travail était un véritable apostolat, et que, concourir à le répandre, c'était venir en aide aux âmes et seconder la régénération de notre pays.

Nous savons, de bonne source, qu'il remplit ce but. Un aumônier de marine disait naguère à un de nos amis qu'il avait emporté à bord cet ouvrage, et qu'il avait eu la satisfaction de le voir goûté de ses officiers ; et il ajoutait qu'on ne peut offrir aux hommes intelligents de notre époque de livre apologétique plus approprié à leur disposition. Les concessions habilement faites à la science les étonnent surtout et leur plaisent. Ce dernier point de vue seul suffirait à lui donner son vrai caractère et à le placer au rang des grands moyens de conciliation présentés par l'enseignement chrétien aux esprits qui le croiraient exclusif.

Aussi une demande de traduction en langue étrangère est-elle déjà parvenue à l'éditeur.

Cette seconde édition a été notablement retouchée dans le premier volume, et complétée de questions actuelles.

En outre, le prix a été notablement abaissé. En le livrant sous un autre format à des conditions meilleures, le missionnaire écrivain continue son brillant et fructueux apostolat et contribue largement à l'œuvre de Dieu.

MÉLANGES

LES PÉNALITÉS DE L'ENFER DE DANTE

Suivies d'une étude sur Brunetto Latini, apprécié comme le maître de Dante, par J. Ortolan, professeur de législation pénale comparée, à la Faculté de droit de Paris. Plon et Marescq, 1873. 1 vol. in-12.

Étudier Dante comme criminaliste est une idée aussi neuve qu'originale. Elle ne pouvait venir qu'à un juriste doublé d'un lettré, comme l'était M. Ortolan. La mort l'a surpris au moment où il corrigeait les épreuves de cet opuscule, composé dans les derniers temps de sa vie, et pieusement recueilli par une douleur filiale aussi respectueuse que fidèle.

M. Ortolan ne pouvait parler de Dante, même à un point de vue tout spécial, sans prendre parti dans la querelle si ancienne, mais toujours pendante, qu'a soulevée, entre les savants, la question du symbolisme dantesque. *La Divine Comédie* est-elle une œuvre d'inspiration exclusivement chrétienne, consacrée au développement poétique du dogme catholique de l'autre vie? est-ce un pamphlet de génie, où les tortures de l'enfer servent de prétexte et comme d'instrument aux rancunes implacables du grand patriote florentin? est-ce un poëme allégorique, résumant sous la forme la plus brillante les idées philosophiques et théologiques du moyen âge et retraçant, à travers les cercles de l'enfer, les épreuves pleines d'espérance du purgatoire et les joies du paradis, la destinée morale de l'homme, appelé à lutter sans cesse contre le mal, pour s'élever, par la lutte et l'effort, jusqu'aux régions où règne, dans tout son éclat, le bien infini, éternel, absolu? est-ce le dernier chant d'une âme brisée par le souvenir toujours vivant et brûlant d'une passion aussi profonde que malheureuse, la plainte suprême de l'amant fidèle, qui vécut si longtemps d'un regard de Béatrix, et qui, séparé d'elle à jamais, la suit, par la pensée, dans les régions invisibles où son cœur la lui montre revêtue de cette impérissable beauté qui est comme le reflet de la majesté divine? *la Divine Comédie* est-elle enfin tout cela en même temps, c'est-à-dire une œuvre à la fois

chrétienne, philosophique et patriotique, dont la première inspiration est due à l'amour de Béatrix et où trouvent place, comme dans une sorte d'encyclopédie épique, les principales notions historiques, philosophiques, théologiques et scientifiques du treizième siècle?

M. Ortolan incline avec raison, ce me semble, vers cette dernière méthode d'interprétation, et il l'applique avec beaucoup de sagacité à l'objet particulier de son livre : l'exposé des idées juridiques dont *la Divine Comédie* porte l'irrécusable empreinte. Il ne va pas, sans doute, jusqu'à transformer *l'Enfer* de Dante en un poétique code pénal ; mais il remarque dans la nature des supplices imaginés par le chantre de Béatrix, dans la gradation des peines et dans ce qu'on pourrait appeler, en style technique, la qualification des délits, plus d'une analogie significative avec les décisions de la casuistique et les dispositions des lois pénales du moyen âge. Ainsi, l'assimilation matérielle du châtiment avec la faute est un trait caractéristique de la justice criminelle du treizième siècle, qui se retrouve dans l'*Enfer* de Dante : le Minos de *la Divine Comédie* plonge les meurtriers dans un fleuve de sang bouillant, comme le juge terrestre du moyen âge coupe la langue aux blasphémateurs; il précipite l'âme sèche, endurcie, et, en quelque sorte, froide, du traître et de l'apostat, au fond des abîmes du glacier éternel, comme les magistrats du treizième siècle condamnent l'incendiaire au feu, le faux monnayeur à la chaudière bouillante, le parjure à la perte de la main droite, etc... Ainsi encore, la sentence rigoureuse prononcée par le poëte contre les usuriers est une conséquence des doctrines alors professées à leur égard par l'Église. S'il les montre éternellement soumis à la pluie de soufre enflammé qui anéantit Sodome et Gomorrhe, c'est, nous dit le poëte, parce qu'en voulant faire de l'argent, essentiellement stérile, un objet de reproduction, ils se sont rendus coupables de violences contre la nature des biens, comme le blasphémateur contre la nature de Dieu, et l'impudique contre la nature des personnes.

Poursuivi avec patience, avec méthode, bien que dans un esprit peut-être un peu systématique, à travers les neufs cercles infernaux, ce rapprochement entre les conceptions du poëte et les idées de son siècle, présente un intérêt réel, quelquefois même un sérieux attrait. L'auteur a compris, du reste, que Dante résumait en lui, non-seulement les opinions de ses contemporains, mais encore les traditions morales de ses devanciers : il s'est, en conséquence, attaché à établir ce qu'on pourrait appeler la filiation philosophique du chantre de Béatrix, dans une étude substantielle et neuve sur Brunetto Latini, qui suit et complète l'examen des pénalités de *l'Enfer*. Déjà, au début de ce siècle, un critique éminent, Ginguené, avait signalé diverses analogies de détail entre *la Divine Comédie* et le poëme du *Tesoretto*, dû à la plume du maître de l'Alighieri, et il avait paru en conclure, avec la précipitation trop habituelle aux auteurs de découvertes littéraires, que la grande épopée florentine était purement et

simplement le développement de l'idée de Brunetto Latini fécondée par le génie de son élève. M. Ortolan n'a pas de peine à réfuter cette opinion. Pour lui, comme pour tout homme instruit et dégagé d'idées préconçues, les véritables ancêtres poétiques de Dante sont, avec Virgile, Moïse, David et saint Jean. La concision majestueuse du style de Dante, si noble, si sublime parfois dans sa simplicité, rappelle les Psaumes, la Genèse et l'Apocalypse, de même que l'idée d'une descente aux enfers est empruntée à *l'Énéide* et à *l'Odyssée*. Ce que Dante doit à ses contemporains et à la génération qui l'a précédé, c'est l'idée toute chrétienne d'une sorte de revue dogmatique et théologique des vertus et des vices, c'est un système astronomique et physique entièrement nouveau, c'est enfin le plan encyclopédique de son poëme. A ce dernier point de vue surtout, Brunetto Latini est véritablement le maître et l'initiateur de Dante. Dans son *Tesoretto* italien, et surtout dans *li Livres dou Tresor*, écrit, pendant son exil, en cette langue française « qui, dit-il, cort parmi le monde, et est la plus délitable à lire et à oïr que nule autre, » Brunetto avait cherché à dresser, pour ainsi dire, l'inventaire, encore si restreint, des connaissances humaines. Il n'était lui-même, en cela, que l'imitateur de Vincent de Beauvais, de même que, dans le titre et dans l'idée de son *Speculum majus*, l'illustre dominicain s'était inspiré du *Sachsen-Spiegel*, du *Schwaben-Spiegel* et des autres recueils analogues répandus en Allemagne pendant le moyen âge. Dante, à son tour, a suivi cette voie déjà frayée. Semblable à ces coureurs dont parle Lucrèce, qui se transmettent, sans l'éteindre, le flambeau de la science, il a repris l'œuvre de ses devanciers, et, la parant de toutes les richesses de son imagination, de toute la magie de son style, il l'a faite sienne, du droit souverain du génie. Mais la critique n'a pas toujours su garder de mesure : ou elle a trop dédaigné les précurseurs de Dante, ou elle s'en est exagéré la valeur. En replaçant l'un d'eux sous son vrai jour, en lui assignant une juste part dans la gloire de l'Alighieri, M. Ortolan a fait acte de sage discernement, de sérieuse érudition et d'équité littéraire.

René Lavollée.

LIVRES DIVERS

Conseils aux jeunes gens sur l'étude de la philosophie; Conseils aux jeunes gens sur l'étude de l'histoire, par Mgr l'évêque d'Orléans. Paris, Douniol. — *De l'Emploi du loisir à l'École de droit*, par Antonin RONDELET. Paris, Douniol. — *L'Éducation de la vingtième année, lettres à ma cousine Nathalie*, par Antonin RONDELET. Paris, Didier. — *La Vendée*, par Eugène LOUDUN. Paris, Régis-Ruffet. — *L'Imitation de sainte Monique*. Paris, Douniol.

C'est en 1863 que Mgr Dupanloup publiait dans *le Correspondant* ses conseils aux jeunes gens sur l'étude de la philosophie et de l'histoire. Son esprit si élevé et si pratique tout ensemble leur signalait l'importance majeure de ces sciences dont on n'acquiert au collège qu'une connaissance incomplète, et dont l'étude doit se continuer durant ces vives et fécondes années qui suivent l'achèvement des humanités. En même temps qu'il s'attachait à leur faire sentir l'utilité et le prix de ces sciences, Mgr Dupanloup leur en indiquait les méthodes et les sources. Dans ces conseils, on reconnaissait l'ami, le guide qui a consacré à l'éducation de la jeunesse une part considérable de sa laborieuse existence, et qui n'a jamais cessé de l'aimer et de veiller sur elle ; le citoyen et l'évêque qui sait que les âmes accoutumées de bonne heure aux pensées élevées et aux travaux virils, sont les meilleures espérances, les ressources les plus sûres de la patrie et de l'Église. C'était plaisir de voir l'évêque d'Orléans épancher dans ses *Conseils aux jeunes gens*, comme Fénelon dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, les trésors d'une expérience consommée, d'un goût exquis, et, ce qui vaut mieux encore, d'un généreux cœur. C'était plaisir d'entendre Mgr Dupanloup recommander à une jeunesse, trop souvent distraite par les futilités de l'heure présente, l'étude de la philosophie qui ramène l'âme à elle-même et à Dieu, l'étude de l'histoire qui ramène l'homme à ses pères et aussi à Dieu, quoique par une voie autre que la philosophie. Depuis lors, des années se sont écoulées, années d'humiliation pendant lesquelles, comme dit le Psalmiste, nous avons reçu la visite du malheur. En mettant à nu nos secrètes blessures, ces années douloureuses nous ont contraints à en appeler, à en chercher le remède. Les *Conseils* de Mgr l'évêque d'Orléans, si actuels en 1863, le sont plus encore aujourd'hui; aussi, en les publiant de nouveau, a-t-on rendu un véritable service à la société et en particulier à la jeunesse française. C'est surtout à la jeunesse, sur qui ne pèsent encore ni les habitudes molles ni les écrasants souvenirs, qu'il appartient de relever, de guérir la France, de lui préparer un avenir chrétien et partant prospère. Elle se rendra digne et capable de remplir cette mission difficile et glorieuse, en s'inspirant des conseils de Mgr Dupanloup, en cherchant dans l'étude de la philosophie et de l'histoire, vivifiée par la foi, des armes contre les erreurs perverses qui, bien avant l'in-

vasion prussienne et la domination sanglante de la Commune, avaient commencé la défaite de la France.

L'Emploi du loisir à l'École de droit, de M. Antonin Rondelet, est le fruit de la pensée qui a inspiré à Mgr Dupanloup ses *Conseils.* M. Antonin Rondelet a vu de près la jeunesse, il sait à quels périls l'expose l'ordinaire désœuvrement de la première année de droit; désœuvrement qui, dans un grand nombre de cas, s'explique par l'absence d'une direction intellectuelle et d'un but à poursuivre. M. Rondelet offre une direction, il indique un but qui n'est autre que la conquête du grade de licencié ès lettres. Entendons-nous bien cependant, la licence ès lettres, que M. Rondelet propose comme un but prochain à la studieuse ambition des étudiants en droit, différerait par plus d'un point de celle qui existe et dont le programme semble avoir été rédigé surtout pour des aspirants au professorat. Dans le programme de M. Rondelet, le thème grec et certains détails par trop techniques d'érudition classique ne figurent pas; en revanche, une philosophie moins étroite et moins stérile que ne l'est d'ordinaire celle des colléges, le droit naturel, l'économie politique, l'esthétique, y occupent une place essentielle. Nous croyons que, par cette nouvelle publication, M. Rondelet a servi les sérieux intérêts de cette jeunesse qui, trop souvent, hélas! ignore ou ne se rappelle pas à temps ce vers de notre vieux Ronsard :

Quand on perd son avril, en octobre on se plaint.

C'est encore pour la jeunesse, mais non pour celle qui fréquente l'École de droit, que M. Rondelet a écrit *l'Éducation de la vingtième année, lettres à ma cousine Nathalie.* De sages conseils très-précis et très-pratiques : *du devoir d'être gaie, sur la médisance que l'on provoque, sur le danger de la rêverie, sur la lecture, sur l'exagération, sur les vues d'avenir,* etc., forment le fond et la substance de ce livre. L'auteur, est-il besoin de le dire? n'est pas sermonneur : il enseigne sans prêcher, et je suis sûr que ma *cousine Nathalie* acceptera ces conseils d'un esprit docile et d'un visage souriant. Peut-être trouvera-t-elle, et ceux qui se souviennent du chien d'Ulysse et du chien de Tobie, trouveront avec elle que M. Rondelet traite avec bien de la sévérité tout amour de l'homme pour l'animal. La jeune destinataire de ces lettres croira, si bon lui semble, que son correspondant a excédé sur ce point, après tout fort secondaire. Tel qu'il est, riche d'ingénieux aperçus, le livre de M. A. Rondelet est un des meilleurs qui puissent guider une jeune fille, un de ceux qui peuvent la rendre semblable à cette femme dont l'écrivain sacré a tracé en deux mots le ravissant portrait : *Elle a ouvert sa bouche à la sagesse, et une loi de clémence est sur ses lèvres.*

Ce texte des *Proverbes* m'a été rappelé par certaines pages de *la Vendée,* de M. Eugène Loudun. Les femmes qui furent les dignes compagnes et quelquefois les inspiratrices sublimes des héros de la Vendée, madame de la Rochejaquelein, madame de Bonchamps, n'ont-elles pas réalisé en elles l'i-

déal décrit il y a des siècles par Salomon? M. Loudun, qui nous donne, après vingt ans, une édition nouvelle et améliorée d'un ouvrage éloquent et sincère, a excellé à peindre tant de nobles types, à raconter tant d'événements où l'histoire revêt tour à tour les caractères du drame et ceux de l'épopée. J'ai goûté surtout dans ce livre la vivante et ardente peinture de la bataille de Torfou, le dénombrement des forces vendéennes, qui m'a fait souvenir des dénombrements homériques, le récit haletant de la dévastation de la Vendée par les *colonnes infernales*. Ce n'est pas seulement l'histoire de la guerre que M. Loudun a voulu raconter; il a aussi décrit le pays, et les mœurs de ce pays « poétisé », comme il l'a dit si bien, « par dix ans d'histoire. » Je pourrais relever, çà et là, quelques appréciations à mon sens trop indulgentes ou trop sévères ; par exemple, le chapitre intitulé : *les Bourbons et les Vendéens*, n'est pas suffisamment équitable, et l'auteur n'a pas assez tenu compte des difficultés dans lesquelles le gouvernement de la Restauration était engagé. J'aime mieux me livrer tout entier au charme austère de cette lecture, à la généreuse émotion qu'excite en moi un livre où revit, dans sa simplicité et dans sa grandeur, un peuple qui se leva en masse pour défendre ses autels, et qui confessa son Dieu sur les champs de bataille.

L'Imitation de sainte Monique ne raconte point des combats, comme *la Vendée* de M. Loudun, et cependant elle est l'œuvre, on le sent, d'une âme vaillante qui ne craint pas la lutte, et qui, sans pusillanimité et sans bravade, porte haut son drapeau. L'ouvrage se compose d'entretiens entre la mère de saint Augustin et la chrétienne du dix-neuvième siècle, considérée dans les diverses phases de sa vie et dans l'accomplissement des devoirs qui correspondent à ces phases diverses. Tour à tour épouse, mère et veuve, la chrétienne vient réclamer les conseils de sainte Monique, et lui demander comment elle doit s'y prendre pour reconquérir à la foi un époux et un fils, gouverner ses domestiques, pratiquer les devoirs de l'amitié et de la charité, servir la patrie et l'Église. De toutes ces saintes femmes, qui se reposent aujourd'hui de leurs travaux dans la gloire, nulle, ce me semble, ne pouvait mieux que Monique répondre à ces questions nombreuses et délicates. Née dans un siècle où le christianisme n'avait pas encore pris pleine possession du foyer et disputait la famille à l'idolâtrie ou à l'incrédulité, l'épouse de Patrice, la mère d'Augustin est merveilleusement apte à donner d'utiles conseils, de grands exemples aux chrétiennes de nos jours qui, trop souvent, ont à pleurer sur les erreurs ou sur l'indifférence religieuse d'un époux et d'un fils. Sainte Monique ne désavouera pas, je pense, le langage qu'on lui a fait tenir. Le style manque bien un peu parfois de relief et même de précision; mais quel trésor d'observations fines et justes, de sentiments élevés, que ce petit livre! Le chapitre qui traite *du Soin des orphelins* atteste l'entente et le respect des droits et des devoirs de la famille, et de la part essentielle qu'il faut lui

laisser, autant que possible, dans l'éducation de l'enfance. Mais les chapitres où éclatent particulièrement les rares mérites de l'intelligence et du cœur sont les chapitres intitulés *de l'Épouse, de la Mère, des Amis* et *de la Veuve.* Deux pensées que j'y rencontre révéleront l'esprit dont tout l'ouvrage est pénétré : « Si la foi de l'épouse reste silencieuse, il faut néanmoins qu'elle paraisse toujours vivante, » et « une mère, quand il s'agit de la foi, n'a pas le droit de se déclarer facilement vaincue. »

J'adresserai cependant une critique à l'auteur de *l'Imitation de sainte Monique.* Il traite sévèrement le désir qui pousse souvent ceux qui meurent sur une terre étrangère à exiger qu'on ramène leur dépouille au tombeau de leur famille. Un tel sentiment est légitime, et n'aurait pas dû être apprécié avec rigueur. Il est vieux comme l'humanité ; les livres les plus anciens et les plus augustes nous en ont gardé l'expression authentique. Jacob, mourant en Égypte, conjure ses fils de transporter ses restes à Mambré, dans le sépulcre où dormaient, en l'attendant, Isaac et Rébecca. Plus tard, quand Israël échappe à sa dure captivité, il emporte, dans sa fuite triomphante, les ossements sacrés de Joseph. J'admire le détachement sublime de Monique qui, à l'heure suprême, consent à n'occuper pas auprès de Patrice le tombeau qu'elle-même avait fait préparer, mais je ne voudrais point qu'on blâmât un des sentiments qui maintiennent parmi les hommes l'esprit de famille, et par là même le vrai patriotisme. La patrie, ce n'est pas seulement le berceau et le foyer, c'est aussi le tombeau. Dans un temps, dans un pays où les mœurs et les lois sapent la religion du foyer et dispersent trop souvent le groupe humain dont cet autel domestique aurait dû rester le centre, respectons, encourageons le sentiment tenace qui aime à réunir, morts, dans une même tombe, ceux que la vie avait séparés.

AUGUSTIN LARGENT,
Prêtre de l'Oratoire.

QUINZAINE POLITIQUE

23 août 1873.

La France semble être dans une de ces situations où l'âme rapporte tout au sentiment qui la domine. Peu d'événements sont survenus depuis quinze jours, et dans chacun l'esprit public a cherché ou cru retrouver l'objet de sa préoccupation : république ou monarchie, voilà le débat où, pour lui, tout le reste se résume en ce moment. La commission de permanence s'est réunie : les représentants de la gauche n'y ont élevé que de faibles disputes pour des procès ou des propos de journalisme, et cette discussion a paru insignifiante au prix de celle qu'on attendait; car on avait supposé qu'ils prendraient l'entrevue de Frohsdorf pour prétexte d'une interpellation quelconque. La session nouvelle des conseils généraux a donné lieu à une même émotion : dans la liste des présidents, on a compté les victoires des cinquante conservateurs élus comme des indices qui marquent dans le pays des dispositions favorables à la monarchie; on a considéré les échecs de certains républicains du centre gauche, M. Casimir Périer et M. Bardoux, par exemple, comme des faits qui attestent l'affaiblissement de leur parti. Aujourd'hui, enfin, on ne prête partout une si jalouse attention aux discours prononcés dans les conseils généraux, que pour y entendre une parole, directe ou non, qui réponde à cette question de la république et de la monarchie, maintenant retentissante dans tous les cœurs et répétée, ce semble, par tous les échos du pays.

Il ressort de tous les récits où l'on aura raconté l'entrevue de Frohsdorf une vérité désormais acquise à l'histoire. L'union, rompue depuis quarante-trois ans dans la maison de France, a été rétablie le 5 août. Le comte de Paris et les princes de sa famille regardent le comte de Chambord comme le seul représentant de la monarchie française : le témoignage en est consigné dans ce billet

authentique que nous recevons de Vienne : « M. le comte de Paris pense, comme M. le comte de Chambord, qu'il faut que la visite projetée ne donne lieu à aucune interprétation erronée. Il est prêt, en abordant M. le comte de Chambord, à lui déclarer que son intention n'est pas seulement de saluer le chef de la maison de Bourbon, mais bien de reconnaître le principe dont M. le comte de Chambord est le représentant. Il souhaite que la France cherche son salut dans le retour à ce principe, et vient auprès de M. le comte de Chambord pour lui donner l'assurance qu'il ne rencontrera aucun compétiteur parmi les membres de sa famille. » Cette déclaration annonçait un acte considérable, l'accord des deux dynasties qui, pour le malheur de la France, se partageaient la foi de ses partis monarchiques. La grandeur de cet acte peut se mesurer à l'impression qu'il a produite : les républicains et les bonapartistes ont laissé voir plus que de la colère, c'est-à-dire de l'effroi ; les amis des princes qui s'unissaient à Frohsdorf se sont rapprochés dans l'effort commun d'une entente définitive ; on a pu distinguer aussi dans la masse paisible de la nation une bonne volonté qui sourit à l'espoir de sentir enfin les destinées de la France assises sur un fondement solide. Il ne faut rien exagérer pourtant : la politique, cette science des choses réelles, ne le permet point. Les impatiences téméraires et les joies prématurées n'avancent pas les événements : or on a voulu en tracer la marche comme s'il n'y avait qu'à suivre une voie triomphale ; on a indiqué à la hâte tous les moyens de franchir les difficultés, comme si, pour les renverser, il suffisait d'un coup d'imagination. Il faut regretter ces jugements précipités, et prendre surtout garde de poser les questions de manière à ne plus pouvoir les résoudre. Ne confondons rien. Le roi a un droit majestueux, celui de l'hérédité ; la nation a un droit imprescriptible, celui du gouvernement parlementaire, c'est-à-dire le droit de se gouverner elle-même : avec l'hérédité, le roi porte l'ordre en lui ; avec le gouvernement parlementaire, la nation porte la liberté en elle. Ces notions, il ne nous appartient pas, à nous qui sommes d'ailleurs sans mission, de les compromettre dans d'inutiles et dangereux débats, au seul contentement de nos adversaires. Il est plus sage et plus digne de confier à l'Assemblée le soin de montrer la royauté s'unissant à la nation, comme le comte de Chambord nous montre aujourd'hui les princes unis entre eux. « Dieu aidant, disait en 1871 le comte de Chambord, nous fonderons ensemble, et quand vous voudrez, un gouvernement conforme aux besoins réels du pays. » Ces besoins réels, l'Assemblée, mieux que nous, les déterminera au jour où pourra se faire l'accord suprême de la France et de la royauté.

Pendant ces débats, il s'est tenu à Chislehurst, le 15 août, une sorte de séance impériale : le fils imberbe de Napoléon III a parlé, comme s'il pouvait être entendu. De quelles espérances M. Rouher enfle-t-il donc le cœur de ce jeune écolier? Les bonapartistes, bien qu'ils groupent encore entre eux quelques ambitions et quelques dévouements, ne sont plus un parti. Ils oublient trop vite qu'ils n'ont à présenter à la confiance de la France qu'un enfant de dix-sept ans, une femme, et un homme qui vaut moins que cet enfant et cette femme, le prince Napoléon. Ils oublient aussi que l'empire a succombé sous le poids de notre ressentiment national, poids plus lourd que celui d'aucun ressentiment politique. Ils ont beau placer sur les lèvres du prince impérial l'emphatique promesse de faire tout pour le peuple : le peuple ne sera plus dupe de la démocratie césarienne. Quant au drapeau de l'empire, non, l'héritier de Napoléon III ne peut plus s'en couvrir : ce drapeau est dans les fossés de Sedan, où Napoléon III l'a laissé tomber. Que les bonapartistes ne se le dissimulent pas : la force de l'empire, c'était l'ordre; or la monarchie en est non moins capable que lui, et elle a en outre l'avantage d'être plus capable de liberté; elle n'a point à se venger d'un 4 septembre; on la sait jalouse de la paix publique, mais elle n'a pas besoin de despotisme pour sa restauration, comme l'empire pour la sienne. Il y avait dans l'empire, nous en convenons, une hérédité née de l'élection et de la surprise, qui semblait satisfaire à l'esprit monarchique de la France; et c'est parce que M. Thiers en laissait sentir le vide dans son incertaine république, que, sans le vouloir ou le savoir, il préparait l'impérialisme, en rejetant la monarchie. On peut le conjecturer hardiment : le jour où la France retrouverait dans la monarchie ces garanties de l'ordre dont elle aime à se pourvoir, par crainte des révolutions, la plus grande partie des conservateurs que ce même sentiment de crainte avait rendus bonapartistes cesseraient de l'être, et désormais ils resteraient insensibles aux discours du prince impérial. Sans négliger de les lire, nous n'accorderons donc pas à ces discours toute l'importance que M. Rouher pourrait souhaiter.

De leur côté, les amis de M. Thiers s'efforcent avec un singulier acharnement d'écarter de l'esprit public l'idée de la monarchie : ils suspectent l'union des princes, ils excitent les défiances des partis, ils arment le pays de préventions et de préjugés. A supposer qu'il faille apercevoir dans leur conduite le sentiment et les conseils de M. Thiers, nous lui demanderons s'il s'est donné la tâche de diviser la France dans ces grandes parties d'elle-même où elle veut s'unir; nous lui demanderons s'il lui plaît d'entretenir nos discordes. Qu'il nous dise aussi ce que deviennent ses opinions et ses paroles de na-

guère. Il a souvent déclaré, du haut de la tribune, qu'à ses yeux, la seule raison d'être de la république, c'était l'impossibilité de réunir dans un même faisceau les forces de la monarchie : ces forces s'assemblent; pourrait-il croire patriotique d'essayer de les séparer? A Bordeaux, M. Thiers promettait, dans un secret entretien qu'on connaîtra quelque jour, de travailler au rétablissement de la monarchie, noble édifice sous lequel il avait vécu, et que remplissait, de son propre aveu, une gloire de mille ans : il ne voulait que deux années pour déblayer d'abord des débris qui l'encombraient le sol encore ensanglanté de la France. Un autre jour, pendant la guerre civile de la Commune, il disait (nous le savons) à l'un de ses plus illustres collègues de l'Assemblée et de l'Académie : « Il n'y a de salut réel pour la France que dans la monarchie unie. » Que fait-il aujourd'hui de ces souvenirs? Nous les rappelons, hélas! sans espoir qu'il les reconnaisse, ces déclarations, comme des vérités qui lui appartiennent et qu'il doit ressaisir. M. Thiers, depuis son discours du 24 mai jusqu'à son ovation de Belfort, semble commettre à plaisir des fautes qui l'empêchent de redevenir ce qu'il était dans l'Assemblée de 1843, ce qu'il était encore dans celle du 8 février 1871. Quels regrets, si Dieu ne les trouve au fond de son cœur, quels regrets l'histoire recueillera sur sa tombe! Il a été vingt-cinq fois en une journée l'élu de la France monarchiste; il a eu assez de puissance pour être l'arbitre des partis et de la nation; il a pu, à un peuple qui n'était pas républicain et qui n'était plus impérialiste, montrer l'ordre et la liberté conciliés dans la monarchie. Eh bien, il a mieux aimé présider à l'essai d'une chimère; il a voulu créer une république de résignés, et il n'a réussi qu'à multiplier nos dissensions civiles dans l'Assemblée et dans le pays. Plaignons-nous-en pour la France et pour lui : ce n'est pas au profit de sa réputation et du bien public que, selon le mot remarquable de M. de Falloux, M. Thiers aura ainsi préféré « le premier rang au premier rôle. »

Cet essai de république tenté par M. Thiers semble-t-il suffisamment fait? On ne le demandait pas au *Journal des Débats;* mais il l'a dit fort lestement, et pour avoir plus d'esprit qu'il ne lui en fallait, M. John Lemoinne n'en a pas moins eu raison. Il est bien vrai que les radicaux ont perdu la république « par leur esprit d'exclusion », comme il le reproche aux doctrinaires « du quatrième état »; il est bien vrai que l'élection de M. Barodet et de M. Ranc « a jeté dans la masse du pays de profondes inquiétudes »; il est bien vrai que « les républicains fanatiques et faméliques » n'ont pas compris la nécessité de rendre conservatrice, pour quelque temps au moins, la république de M. Thiers. Le *Journal des Débats*, sans embarras ni regrets, le leur déclare nettement : « Les républicains se sont

donné beaucoup de peine pour nous démontrer qu'une république conservatrice était un mot vide de sens ; que la république était la république, et qu'elle devait entraîner toutes les conséquences de son principe... Et qu'ont-ils gagné à leur démonstration? C'est de montrer que la seule république possible est précisément celle qui est impossible, celle dont le pays ne veut pas, celle que la France repousse, et qui lui fait peur et horreur. » Quant à la conclusion de cette histoire fort exactement racontée par le *Journal des Débats*, elle n'est pas moins juste : « Si la république vit encore, ce n'est point par ses propres forces. » Les républicains ont paru très-scandalisés des vérités dites si vivement dans le *Journal des Débats;* mais combien, dans leurs secrets aveux, parlent comme M. John Lemoinne écrit! combien surtout, s'ils ne s'assourdissaient pas de leurs cris déclamatoires ou furieux, pourraient entendre dans le pays ces mêmes condamnations, cette même oraison funèbre!

Ce n'est pas seulement son expérience qui avertit la France des dangers du régime républicain, c'est l'histoire de toutes les républiques. Toutes ont, en effet, subi le même mal, celui de l'ambition humaine se ruant librement au pouvoir, à travers les voies tumultueuses ou sanglantes de la popularité : faire de la première place un but où les vanités et les convoitises de chacun ont le droit de se précipiter, voilà leur loi historique. Ce qu'elles étaient et devaient être dans ces conditions, les républiques de l'antiquité l'avaient bien compris : elles craignaient le génie, la vertu, ou même le vice qui pouvait rendre populaire ; elles redoutaient quiconque méritait la primauté; elles avaient peur des facilités qu'elles offraient d'elles-mêmes aux prétendants de la multitude : Athènes et Rome sont des démocraties tempérées par l'ostracisme ou la mort des grands citoyens et des grands ambitieux. Et quelles luttes pour atteindre à cette puissance de l'archontat ou du consulat, exposée à l'avidité de tant de concurrents! que de tumultes et de batailles autour de ce trône de la république, où tout le monde peut s'asseoir ! L'un et l'autre peuple y épuisent leur liberté ou leur vie : à Athènes, la république finit bassement dans la tyrannie; à Rome atrocement; là-bas, Démétrius de Phalère ; ici, Octave après Marius, Sylla, Pompée et César : des deux côtés, la république fatigue l'univers de la guerre civile, selon la grave remarque de Tacite. Au moyen âge, Florence, Pise, Milan, Gènes ont le même sort. La libre compétition du premier rang n'y est que le perpétuel désordre. Tristes exemples qui nous invitent d'autant plus à la sagesse, que la France n'est pas une petite cité ou une fédération dans laquelle le trouble ait de courtes limites; c'est un vaste pays, et l'unité s'y étend sur toute sa surface: les commotions y sont rapides et elles ébranlent tout. Comment sup-

porterait-elle ces secousses multipliées où le pouvoir républicain se renouvelle? Elle qui se plaint de n'avoir plus que des royautés de quinze ou vingt ans, comment s'habituerait-elle à des magistratures dont la durée serait de quatre ou cinq années au plus? La république, c'est le gouvernement à l'état de succession permanente. Une telle notion convient-elle à l'esprit de la France, cette nation à la fois si aventureuse et si timide? pourrait-elle envisager sans frayeur ces échéances périodiques où tout se déplace avec la présidence? comment vivrait-elle paisible au milieu de ces rivalités toujours agissantes, conspirant sans relâche

A qui dévorerait ce règne d'un moment,

et sûres que leur audace est légitime? quelle sécurité pourrait-elle goûter dans cette fièvre continuelle de l'inconnu? doit-elle se confier à un régime où le chef élu vient gouverner avec la toute-puissance provisoire d'un parti et peut tour à tour s'appeler Danton, Robespierre ou Bonaparte? et si toutes les républiques, en faisant du pouvoir une sorte de proie accessible à toutes les envies, ont été agitées par tant de révolutions et ruinées par tant de guerres civiles, la France, avec sa race mobile et vaniteuse, pourrait-elle espérer d'échapper à la même destinée?

Ce que devient une république chez une nation travaillée par le radicalisme, l'Espagne par ses calamités l'atteste actuellement, l'Espagne qui, depuis six mois, a eu cinq maîtres, et dont le fédéralisme n'est guère autre chose que le gouvernement divisé en autant de parties qu'il y a de prétentions. Pour leur part, les républiques espagnoles de l'Amérique n'ont pas encore senti le fléau des guerres sociales. Mais il n'en est pas une que dix fois déjà les guerres civiles, excitées par l'ambition politique, n'aient noyée au sang de ses citoyens. Leur histoire, on le sait, ne comprend qu'une longue suite d'émeutes, de coups de main, d'assassinats, d'hostilités où l'on se dispute le titre de président. Et nous n'avons même pas besoin, pour montrer l'affreuse destinée de ces républiques, de dépasser l'heure présente. Le Mexique se repose à peine, débarrassé de l'aventurier qui depuis plusieurs mois revendiquait par les armes la succession de Juarez. Hier, au Paraguay, un certain Candido Bareiro menait à l'assaut de l'Assomption une troupe d'insurgés avec laquelle il sommait le président Jovellanos de lui remettre ses fonctions : il y a eu combat ; Candido Bareiro a dû fuir ; mais il n'en reste au Paraguay que trop de blessures à panser. Mêmes discordes et mêmes maux dans la république argentine : le général R. Lopez Jordan, celui même qui dirigea l'insurrection de 1870, a levé sa bannière dans les deux provinces d'Entre-Rios et de Corriente : il y règne en maître ;

il a quinze mille hommes; il assiége Parana. De son côté, le gouvernement a rassemblé ses troupes et ses navires : c'est une lutte meurtrière qui commence. Et pourquoi? Parce que les élections présidentielles se préparent : or, Jordan et les républicains du Nord veulent faire triompher la candidature d'Alcina, tandis que les républicains de Buenos-Ayres et du Sud veulent réélire l'ex-président Mitre. Mêmes déchirements enfin dans les républiques de l'Amérique centrale. Le 6 juin, deux des anciens ministres de l'ex-président Medina, fatigués de leur inaction, se sont « constitués en conseil, » et ils ont décrété qu'ils « exercent le suprême pouvoir exécutif de la république, et qu'ils vont procéder, en conséquence, à réorganiser l'administration dans toutes ses parties. » Ce pronunciamento sert de signal à leurs partisans : ils vont s'emparer du fort et du port de Trujillo. Et à cette nouvelle, le président Arias publie une proclamation où nous lisons ces déclarations instructives : « Considérant que les vaincus dans la révolution politique qui a changé successivement les gouvernements du Salvador, Guatemala et Honduras, ont formé une coalition réactionnaire contre ces trois nations; considérant que le gouvernement et le pays entier ont le devoir absolu de se lever pour repousser par la force des armes une expédition de pirates qui apporte la guerre à nos plages au nom d'intérêts partiels, d'entreprises et d'aventures personnelles, décrète : Article 1er. La nation est déclarée en état de guerre; Article 2. Le gouvernement assume de nouveau la dictature. » Nous saurons bientôt ce qu'auront coûté ces compétitions républicaines aux États de Salvador, Guatemala et Honduras. Mais, en attendant, quelle ample matière à réflexions ces événements fournissent à l'esprit de la France!

On nous exhorte souvent à emprunter aux États-Unis notre gouvernement. Ceux qui nous donnent ce conseil sont-ils sûrs qu'il y ait aux États-Unis une telle supériorité sociale et politique? sont-ils sûrs que cette démocratie américaine, où M. de Tocqueville découvrait déjà tant d'égoïsme, de rudesse et de licence, contienne vraiment des trésors de félicité, de liberté et d'ordre auxquels les monarchies d'Angleterre et de Belgique n'aient rien à comparer? Il est bon de se poser cette question, toutes les fois qu'on avise un peuple d'en prendre un autre pour modèle; car, en réalité, un gouvernement n'est pas la fin, c'est le moyen : le bonheur ou la gloire d'une nation ne résident pas dans sa constitution, ils en doivent résulter. Quoi qu'il en soit, ceux qui nous proposent l'exemple des États-Unis paraissent oublier bien des différences : la république de Washington n'a point de passé, point de traditions; elle a trop peu vécu, pour que l'histoire puisse déjà lui reconnaître l'expérience d'une nation; elle se déploie sur une sorte d'immensité libre, entre des prairies et

des mers; aucune rivalité militaire ne la menace, aucune jalousie ne la presse ; formée d'États différents, elle a trouvé dans sa fédération même la nécessité de son régime républicain ; avec ses plaines ouvertes à l'infini devant le besoin et l'industrie des hommes, elle ignore encore ce mal social, qui est le mal des vieilles nations dont les champs sont trop étroits et les cités trop pleines. Et néanmoins, malgré ces heureuses conditions, les États-Unis sont-ils, comme quelques-uns le prétendent, une république si contente d'elle-même? Nullement. Elle commence à sentir ce qui est le péril et l'inconvénient des républiques, nous voulons dire l'instabilité de sa présidence élective et périodique. Ses penseurs doutèrent de la bonté de ses institutions, le jour où ils virent l'élection de Lincoln prise pour prétexte et devenant l'occasion de cette effroyable guerre que l'humanité pouvait nommer la guerre de l'esclavage, mais que cette république fédérative a appelée guerre de la Sécession : nom plus significatif pour les États-Unis. Aujourd'hui, si nous en croyons les cris que pousse là en ce moment l'opinion publique, c'est la foule elle-même qui se fatigue des élections présidentielles : elle se lasse d'avoir toujours à donner une première place toujours contestée.

D'où vient ce sentiment de lassitude? De trois causes, ce semble. On s'aperçoit que l'action du pouvoir languit ou se suspend à la veille de ces hasardeuses élections qui décident du gouvernement : il se passe à Washington durant la dernière année de la présidence ce qu'on observait à Rome durant les derniers mois du consulat : incertain de se succéder à soi-même, le président, comme le consul, restreint son activité : il atermoie, réserve, arrête, n'entreprend pas ; et de plus il emploie sa force et son crédit au bénéfice de sa cause personnelle, en préparant, avec toutes les ressources d'un chef d'État, la victoire de sa candidature. D'autre part, le peuple américain semble de plus en plus avoir l'ennui ou l'inquiétude de ce vaste tumulte d'une élection pour laquelle la nation s'agite, toute une année, dans les brigues, la passion, la dispute ou même l'émeute : l'inconnu, pendant cette période, effraye le commerce et paralyse l'industrie ; il y a là une attente qui gêne ou ralentit les affaires. Enfin, on se plaint que le changement continuel des présidences rende les places fragiles et le désordre fréquent dans les administrations : autour de lui, le nouvel élu renouvelle tout ; on peut dire qu'à son arrivée, il s'opère aux États-Unis comme un déménagement général des fonctionnaires. Eh bien, ces impressions sont vives, depuis quelque temps, dans la république américaine, et Grant paraît disposé à en tirer profit. Le voici jouissant à peine de sa seconde présidence, et déjà il laisse poser sa candidature pour une troisième. Washington sut limiter son ambition, et après lui Jeffer-

son et Jackson refusèrent d'être trois fois de suite présidents. Grant ne semble pas si scrupuleux. C'est la prolongation indéfinie du pouvoir! disent les uns. C'est le césarisme! disent les autres, en rappelant que le président des États-Unis, qui n'a que des ministres personnels et non responsables, est plus puissant qu'un roi constitutionnel. Mais ses adversaires ont beau s'indigner de ce qu'ils appellent « la conspiration de Grant, » le peuple le favorise, et la fatigue aussi bien que les alarmes qui sont la cause de cette faveur méritent assurément notre attention, à l'heure où le débat de la république et de la monarchie passionne de nouveau la France.

A moins que l'expérience, qui offre au regard de notre patrie d'aussi graves enseignements, mérite seulement le mépris ou l'oubli, il faut convenir qu'il y a pour la France un devoir de sagesse à replacer ses institutions sur la base profonde et stable de la monarchie. Nos pères considéraient l'hérédité dans la personne des rois avec une vénération fidèle et presque pieuse; dans notre respect, à nous, la raison ajoute sa force à celle du sentiment : l'hérédité, c'est la loi même de la monarchie, et quand nous reconnaissons que la monarchie est seule capable d'assurer l'ordre dans notre remuante et malheureuse société, nous reconnaissons aussi que l'hérédité, c'est la nécessité suprême de la France. La monarchie, grâce à cette garantie, donne au peuple qu'elle préside la protection du temps; elle lui permet de se livrer au travail de ses destinées sans cette crainte du transitoire et de l'inconnu qui est le tourment de la république. La monarchie occupe la première place, celle dont la possession est convoitée, chez les nations républicaines, dans l'agitation des rues et le sang des guerres civiles : n'est-ce donc pas un avantage supérieur à tous les autres que cette sécurité du pouvoir, mis à l'écart de nos ambitions et au-dessus de nos luttes? Certes, il reste encore, sous cet abri, assez d'espace pour nos disputes et nos efforts. Car si, étant héréditaire, la monarchie confie au roi la sauvegarde de l'ordre; parlementaire et constitutionnelle, elle laisse au peuple tout le mouvement de la liberté : l'histoire de l'Angleterre le prouve assez. Oui, que la France soit comme l'Angleterre une grande nation qui se gouverne elle-même sous un roi qui règne toujours, dans l'immortelle hérédité de sa race : c'est le seul avenir où elle puisse retrouver la paix, la puissance et la gloire, tous ces biens qu'elle a perdus, mais dont elle a encore, Dieu merci, et le regret et l'espérance!

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE PRINCE DE JOINVILLE

PENDANT LA CAMPAGNE DE FRANCE

(7 AOUT 1870 — 5 JANVIER 1871)

II[1]

Le lendemain, au point du jour, le prince de Joinville partait[2] en suivant la route de Blois. Les Prussiens allaient s'y précipiter. De toutes parts, des armes jetées à terre, des soldats débandés, des paysans qui fuyaient avec leurs troupeaux. L'épouvante était dans tous les villages où le prince passait; et sur ce chemin, personne n'avait le moindre renseignement à lui donner. Il ne savait plus rien. L'armée existait-elle encore? où devaient s'en rassembler les débris? Il l'ignorait; et, dans cette incertitude, il résolut de retourner à Tours, où il pourrait s'informer. Aux environs de Mer, il rencontra un escadron du 6e hussards; mais, à ses discrètes questions on répondit plus discrètement encore : il n'apprit rien et continua. Il trouva un peu plus loin une carriole montée par des fermiers qui emmenaient leurs chevaux pour les soustraire aux réquisitions. On lui fit place dans la voiture, et, le 6 décembre, il arrivait avec eux à Montrichard, d'où le chemin de fer le conduisit à Tours. Par malheur, deux personnes le reconnurent dans cette ville : immédiatement, il la quitta et se rendit au Havre pour y revoir le duc de Chartres, dont le sort l'inquiétait. Il y sut de lui que l'armée de la Loire s'était réorganisée et que Chanzy opposait aux Allemands une résistance désespérée. Cette nouvelle à peine

[1] Voir *le Correspondant* du 25 août 1873.

[2] A son départ, le prince de Joinville, en reconnaissance de l'hospitalité qu'il avait reçue sous le toit de l'abbé Denis, lui laissa une généreuse offrande, qu'il le pria de consacrer aux besoins des blessés et des pauvres.

connue, le prince de Joinville revenait à la hâte sur ses pas, et gagnait, à travers mille difficultés, les champs de bataille du Vendômois.

Après la prise d'Orléans, M. Gambetta avait divisé en deux l'armée de la Loire : Bourbaki prit à Bourges le commandement de la première; la deuxième, composée des 16e, 17e et 21e corps, fut placée sous les ordres de Chanzy et se posta entre Beaugency et la forêt de Marchenoir, pour défendre la route de Tours. Cette défense fut acharnée. Le 6, les Allemands arrivent : on se bat à Foissard. Le 7, on lutte à Vallière, à Langlochère, à Messas, à Villechaumont, à Cravant. Le 8, c'est la grande journée de Villorceau. Le 9, le sang coule à Cernay, à la Villette, à Tavers, à Villejouan. Le 10, on arrête l'ennemi à Villejouan et au château du Coudray. Puis, Chanzy se retire sur Vendôme. Les Allemands accourent de nouveau : on les repousse, le 14, à Morée et à Fréteval. Le 15, bataille de Vendôme. Le 16, ils attaquent pour la seconde fois à Morée. Le 17, le corps de Bretagne les chasse de Droué. Enfin, la deuxième armée a fatigué, par sa fière résistance, l'opiniâtre vainqueur qui la poursuivait : les Allemands n'osent ni ne peuvent maintenant avancer plus loin; Chanzy établit son quartier général à Saint-Calais. Et c'est aux environs de cette petite ville que, le 19 décembre, le prince de Joinville trouve les vaillantes et malheureuses troupes qui venaient de faire cette glorieuse campagne.

La deuxième armée était épuisée de lassitude. En dix-huit jours, elle avait livré douze combats, combats meurtriers dont plus d'un fut une victoire et dont aucun ne fut une déroute. Ç'avait été une retraite héroïque et lente, mais continuelle : on avait dû toujours marcher ou toujours se battre. En Beauce, les soldats avaient campé dans la boue; autour de Vendôme, c'était dans la neige : à certains soirs, ils n'y pouvaient pas même allumer les feux de bivouac pour se réchauffer. Il y avait eu des froids d'une rigueur terrible, si atroce même que, dans la nuit de Noël, par exemple, beaucoup d'hommes périrent sous leurs tentes; et le prince de Joinville vit ceux qui, cette nuit-là, eurent des membres gelés, remplir des trains immenses qu'on dirigea vers des hôpitaux lointains. La plupart, en effet, n'avaient rien pour se protéger d'une telle intempérie : ils traînaient des chaussures déchirées; beaucoup manquaient de capotes; presque tous ne portaient plus que des vêtements en lambeaux. C'était un dénûment lamentable. La fièvre et la variole les tuaient par centaines. Certes, pour supporter tant de maux, il eût fallu une constance et une vigueur qu'à peine aurait-on pu exiger de vieux soldats. Ces troupes, rassemblées d'hier, formées comme au hasard, toujours forcées de reculer, sensibles au

désespoir général du pays, résistaient mal à tant de privations et de souffrances : la mesure de ce qu'elles pouvaient endurer était, hélas! dépassée. Beaucoup s'attardaient dans les fermes ou se cachaient dans les bois, pour déserter. D'autres, une fois que la fatigue les avait arrêtés, restaient comme cloués sur place : ils se livraient, inertes et stupides, au premier uhlan qui arrivait.

La sévère vigilance de Chanzy eut beau multiplier ses précautions. Quand on s'aperçut que l'ennemi cessait ses attaques, quand l'armée apprit qu'elle s'en allait au Mans, l'espoir enchanteur de jouir là d'un peu de repos, de sommeil et de feu, fascina un grand nombre de soldats jusqu'alors fidèles à leur devoir. Le Mans! c'était l'abri, c'était l'asile! Par tous les petits chemins qui sillonnent ces campagnes montueuses et couvertes de haies, les hommes se sauvèrent pour gagner le Mans : leurs pieds meurtris et endoloris, leurs corps exténués trouvaient la force de doubler les étapes. La plupart s'en allaient, mentant, accusant, mendiant, déshonorant leur uniforme par de basses supplications ou une ivresse ignominieuse. « Le Mans, a dit Chanzy[1], fut bientôt encombré par cette foule débandée, qui, privée forcément de ses distributions, échappant à toute discipline, présentait l'aspect le plus misérable et le spectacle le plus honteux pour une armée. » Les deux régiments de gendarmerie que Chanzy avait lancés à la recherche des fuyards et des isolés, les ramenaient par milliers. Misérables et malheureux tout à la fois, la vue de ces prisonniers d'une nouvelle espèce excitait le dégoût autant que la pitié. Ils semblaient ne plus connaître de patrie et n'avoir jamais obéi. Trois ou quatre gendarmes, avec un brigadier, les conduisaient par troupeaux de sept à huit cents. Ils passaient, déguenillés, sales sous leurs haillons, boiteux, hébétés : beaucoup avaient jeté leurs armes; les autres portaient leur fusil pendu à leur cou et rouillé. Devant ce tableau, on désespérait de la France, on rougissait pour elle. Et tels étaient la cynique lâcheté, le mauvais vouloir, l'abêtissement de ces bandes, que presque tous avaient supprimé sur eux tout galon, bouton ou marque distinctive. On leur demandait le nom de leur régiment, de leur colonel, de leur général : ils ne s'en souvenaient plus! Le numéro même de leur corps, ils feignaient de ne pas le savoir! On les parquait, on les triait un peu au hasard; puis, au Mans, on les chaussait, on les équipait, et avant de les incorporer de nouveau, on les laissait se reposer un peu. Au bout de cinq à six jours, on réussit à en débarrasser le Mans et la contrée.

C'est auprès de Saint-Calais que le prince de Joinville eut sous les

[1] Chanzy, *la Deuxième armée de la Loire*, p. 206.

yeux ce douloureux spectacle. Il n'en fut pas seulement attristé, sa fierté patriotique s'en offensa et le désespoir saisit son cœur. Mais c'est là aussi qu'il eut un moment la joie de se voir accueilli et de se croire adopté dans l'armée; noble faveur qu'il avait cinq fois déjà demandée vainement à Paris, à Tours et sous les murs d'Orléans.

Dans cette nouvelle campagne, le capitaine de vaisseau Jaurès commandait le 21e corps. Le prince de Joinville le connaissait : il l'avait eu tout jeune sous ses ordres, et, de plus, il était lié à sa famille par d'affectueuses relations. Il eut donc la pensée d'aller le trouver : il espérait obtenir au moins un sauf-conduit qui lui permît de suivre l'armée sans être inquiété. Ayant appris que le quartier général du 21e corps était à Sargé, sur la route du Mans à Mortagne, le prince s'y présenta le 22, et fut introduit près de Jaurès sans difficultés. Jaurès, qui s'entretenait alors avec le général Loysel et le colonel Magnan, les pria, à la vue de l'étranger, de le laisser seul avec lui. D'un regard il avait reconnu le prince de Joinville, et, se précipitant vers lui avec un mouvement de sincère et cordial plaisir :

— Que je suis heureux de vous voir! lui dit-il en lui serrant la main.

Le prince de Joinville fut charmé de ce bon accueil; il sentait qu'il venait de rencontrer un ami. La conversation lui prouva bientôt que ce sentiment de confiance ne l'avait pas trompé. Après avoir parlé du lamentable état de la France et de la situation où se trouvait l'armée de la Loire, le prince, pour satisfaire à la curiosité un peu étonnée de Jaurès, lui raconta sa vie, ses démarches, ses insuccès et ses chagrins. Il lui dit que c'était une douleur pour lui que d'exciter tant de soupçons et d'être exclu jusque des rangs des plus humbles soldats, jusque du péril et de l'infortune de la France.

— Restez donc avec nous, lui dit Jaurès, dont l'âme se laissait entraîner à ses plus vifs instincts de Français et d'homme de guerre. Qui vous en empêche?

— La chose n'est pas si facile que vous le supposez, répondit le prince. Si je vous accompagne de loin, sans titre ni protection, je m'expose à tous les accidents fâcheux que j'ai déjà éprouvés sous mes apparences de bourgeois, c'est-à-dire d'importun, d'inutile ou d'espion. Voulez-vous m'admettre dans vos troupes? et si vous ne le pouvez pas, croyez-vous possible au moins de me donner un laisser-passer qui m'autorise à vous suivre librement?

— J'essayerai, dit Jaurès; je verrai le général Chanzy.

Le prince se retira, plein de foi dans cette promesse et même séduit par un secret espoir.

Le jour suivant, 23 décembre, il reçut la visite de Jaurès. « Chanzy

vous attend, » lui dit celui. Ce simple mot toucha le prince. Il y trouvait une première preuve de ce qu'il y avait d'actif et d'efficace dans la bonne volonté de Jaurès. Il était agréablement surpris aussi que Chanzy consentît à l'entendre : c'était d'un heureux augure. Cette fois, on ne l'écartait point avec la peur de lui parler; on avait donc enfin compris dans sa loyale simplicité la demande qu'il venait adresser à ces soldats et à cette armée de la dernière heure! D'ailleurs, il lui était doux de pouvoir dire à Chanzy combien il l'honorait pour l'énergique, patiente, opiniâtre, habile et courageuse résistance qu'il opposait à l'ennemi, d'étape en étape, depuis Beaugency et Josnes. Sous l'empire de ces sentiments, il partit avec Jaurès pour le Mans, où Chanzy avait alors son quartier général dans une grande maison située vis-à-vis de la préfecture.

— Monseigneur, dit Chanzy au prince, je serais heureux de me mettre tout entier à votre disposition. Je comprends ce que votre patriotisme nous demande, et, soldat, je me féliciterais de fournir à un soldat les moyens de servir son pays. Ce serait même un devoir absolu pour moi, si les circonstances n'étaient ce qu'elles sont. Mais vous ne l'ignorez pas, monseigneur, je suis fort peu de chose. A peine si je sais comment je suis devenu général en chef; demain je puis cesser de l'être. J'ai à consulter la volonté du gouvernement bien plus qu'à écouter la mienne; car votre affaire, si simple pour nous, militaires et patriotes, ne le paraîtra pas à M. Gambetta, et je ne pourrai rien faire sans son consentement.

Le prince lui répondit qu'il n'avait qu'un désir, fort simple et désintéressé, peu dangereux au gouvernement, celui de se battre pour son pays. Il ne briguait ni grades ni distinctions; il aimerait même à rester inconnu : il serait volontaire, il saurait faire son devoir obscurément, il ne révélerait son nom à personne. S'il sollicitait une autorisation du général, c'était parce qu'il lui avait paru loyal de l'avertir, et qu'il désirait s'épargner d'inutiles et ridicules mésaventures. Il n'avait qu'une intention, celle de s'associer, pour le service de la France, au dévouement de tous les Français. Il acceptait d'avance toutes les conditions qu'on lui imposerait; elles lui seraient légères, pourvu qu'on lui laissât le droit d'accompagner à ses derniers dangers, à la perte ou au salut, cette vaillante armée qui portait en elle la suprême espérance de la patrie. Il voulait avoir l'honneur et la consolation de se trouver parmi ceux que l'ennemi aurait eus les derniers en face de son insolente fortune. C'était tout.

Le général Chanzy sentit vibrer ces virils accents dans son propre cœur.

— Eh bien, dit-il, soyez des nôtres, monseigneur. Je saurai seul qui vous êtes. Pour tout le monde vous resterez le colonel Lutteroth.

Vous recevrez, sous ce nom, l'autorisation et le sauf-conduit qu'il vous faut.

Le prince, ému de cette générosité d'âme, remercia avec effusion le général Chanzy, qui lui accordait ainsi tout ce qu'on lui avait refusé jusqu'alors. C'était la première joie qu'il eût goûtée depuis bien longtemps : il lui parut que son exil avait cessé, et qu'il rentrait comme soldat dans son pays, puisqu'il ne le pouvait pas comme prince. Il croyait enfin avoir repris sa place de citoyen dans sa patrie.

Chanzy, tout en accueillant la demande du prince de Joinville, avait réservé la sanction du gouvernement : il devait avertir M. Gambetta de la permission provisoire qu'il donnait au colonel Lutteroth[1]. Rien n'était donc assuré encore. Mais comment supposer que M. Gambetta retirât au général Chanzy le droit dont il usait avec une si franche et si patriotique honnêteté? Le prince jugeait d'ailleurs naturel et juste que Chanzy, pour l'heure présente et pour l'avenir, s'abritât contre tous les soupçons, ceux de l'opinion publique ou du gouvernement. Il fut donc convenu que, sans aucun retard, le général ferait à Bordeaux une démarche officielle.

Puis on parla de la guerre. Chanzy raconta sa campagne avec modestie. Il savait le peu qu'il avait pu, il apercevait les effrayantes difficultés qui l'entouraient. Mais si on le laissait libre, il tiendrait tête à l'ennemi longtemps encore, et peut-être pourrait-il bientôt, par une stratégie plus hardie, lui porter des coups plus vigoureux. Dans cet entretien, comme à la vue de ses opérations, il était facile de découvrir en lui ces deux grandes qualités, l'imagination militaire qui conçoit et qui ose, la constance qui ne se désespère pas ou qui espère toujours. Chanzy aurait voulu, dès ce moment même, combiner ses mouvements avec Bourbaki et Faidherbe pour faire un effort simultané dans la direction de Paris. Il se plaignit de n'être pas suffisamment renseigné. « Je crois, dit-il au prince de Joinville, que Bourbaki marche sur Troyes. » Or, d'après le plan de M. de Freycinet, Bourbaki marchait déjà vers l'est : au lieu de Paris, c'était Belfort qu'on lui avait prescrit de prendre pour objectif.

Vers la fin de cette conversation, Chanzy demanda des nouvelles du duc d'Aumale, qu'autrefois il avait eu pour chef en Afrique.

[1] Le général Chanzy a indiqué ainsi les motifs de sa conduite : « Comme le général en chef voulait éviter au prince les désagréments d'une position mal définie; dans l'opinion publique, toute équivoque; au gouvernement, tout sujet de préoccupation, et, pour lui-même, une fausse interprétation de sa conduite, il fut convenu qu'une démarche officielle serait faite à Bordeaux pour demander la sanction de la délégation. »

(*La Deuxième armée de la Loire,* page 528.)

— Où est-il? dit-il au prince.

— En Angleterre, répondit Joinville, et fort malheureux de son inaction. Il a écrit à M. Gambetta, qu'il connaît personnellement, pour lui demander du service.

— Ah! et qu'a répondu M. Gambetta?

— Je ne sais pas; mais je suppose que, plus ou moins nettement, il aura refusé[1].

Le soir, Chanzy envoyait au prince de Joinville le sauf-conduit qu'il lui avait promis. En même temps, il lui annonçait que son chef d'état-major, le capitaine Marois, en allant remettre à M. Gambetta une lettre relative aux opérations, lui en portait une autre où le général priait le gouvernement d'approuver et de confirmer l'autorisation accordée au prince.

Voici le texte de cette lettre :

« Monsieur le ministre,

« Le prince de Joinville est venu trouver hier le général Jaurès, le priant de solliciter pour lui l'autorisation de suivre l'armée. Le général me l'a présenté ce matin.

« Le prince est en France sous le nom de colonel Luttheroth; il a assisté aux affaires du 15e corps en avant d'Orléans, a pris part au combat dans une des batteries de la marine, et n'a quitté la ville qu'avec les derniers de nos soldats.

« Il demande à suivre mes opérations, promettant de conserver la plus grande réserve et de ne se révéler à personne.

« Ne voyant en lui qu'un soldat, qu'un homme de cœur aimant la France et mettant franchement de côté toute idée autre que celle de se dévouer pour elle, j'ai cru ne pouvoir lui refuser ce que le gouvernement de la république accorde à tous les Français.

« Mon devoir est de vous en rendre compte et de prendre vos ordres.

« Resté jusqu'ici étranger à la politique, fermement décidé à con-

[1] Les princes d'Orléans ne se contentèrent pas de la démarche que le duc d'Aumale, le prince de Joinville et le duc de Chartres tentèrent, le 6 septembre. Plus tard, le comte de Paris fit la même demande et il éprouva le même refus. Le comte d'Eu quitta le Brésil pour venir offrir ses services à la France; mais il arriva trop tard : on avait signé l'armistice. Le duc d'Alençon sollicita vainement du général Faidherbe l'honneur de servir dans l'armée du Nord. Le duc de Penthièvre, qui se trouvait en Islande au commencement de la guerre, se hâta de revenir, avec l'espoir qu'on le recevrait comme volontaire sur un des vaisseaux envoyés à la recherche de la marine prussienne ou pour l'attaque d'un port ennemi : il n'en put obtenir la permission.

tinuer, tout entier à la tâche que le gouvernement m'a confiée, je tiens à ce que personne ne puisse se méprendre sur les sentiments qui m'ont guidé dans cette circonstance.

« J'attends donc les instructions que vous me donnerez à ce sujet, et vous pouvez être assuré que je m'y conformerai strictement.

« Veuillez, etc.

« *Signé :* Chanzy. »

Parti le 23, le capitaine Marois arriva le 25 à Lyon, où M. Gambetta se trouvait alors, et il ne put revenir au Mans que le 29, porteur de la réponse du jeune dictateur. Pendant ces cinq jours, le prince de Joinville employa son temps à se pourvoir de l'équipement qui lui était nécessaire, et il s'acheta un cheval. Il alla visiter autour du Mans toutes les positions où Chanzy avait rangé son armée, en attendant le combat. Grâce à son laisser-passer, il circulait librement ; et c'était avec une joie virile et fière qu'il jouissait de cette permission. Il se sentait, sous son pseudonyme, comme adopté par la France parmi ses soldats. Et ne voyant venir aucun ordre qui retirât l'autorisation dont il était muni, il s'imaginait volontiers que le gouvernement, las de ses vaines défiances, y avait renoncé. Hélas! c'était une illusion : loin de rien accorder, M. Gambetta allait pousser la rigueur jusqu'à la violence.

Le 29 au matin, Jaurès entrait chez le prince et lui disait : « Tout ira bien, je pense. Le général Chanzy a reçu de M. Gambetta un télégramme où il le remercie de ses loyales informations et où il le prévient que le capitaine Marois nous apporte la réponse. Ce télégramme nous paraît être un heureux présage : le général Chanzy présume que la réponse de M. Gambetta vous sera favorable, Monseigneur.

— L'espoir du général Chanzy m'atteste sa bienveillance, dit le prince. Je commence à croire que grâce à lui, grâce à vous, mes vœux vont s'accomplir. Dites-lui qu'encore une fois, je le remercie de tout mon cœur.

Dans la nuit, Jaurès frappait à la porte du prince. Sa tristesse était visible : le prince lut sur son visage une mauvaise nouvelle. « On a refusé, dit-il. Tenez, Monseigneur, voici la lettre de M. Gambetta. Le général en a un regret profond. Mais il veut que vous sachiez bien ce qui s'est passé. Il m'a donc chargé de vous mettre sous les yeux le brouillon de la lettre qu'il avait écrite à M. Gambetta. Quant à la réponse, le général vous prie seulement de n'en pas prendre copie. »

Le prince de Joinville lut alors la lettre suivante de M. Gambetta.

« Lyon, le 27 décembre 1870.

« Mon cher général,

« Votre lettre touchant la présence du prince de Joinville à votre armée est d'un honnête homme, d'un loyal serviteur du gouvernement de la France, et je vous en remercie.

« Vous me demandez, pour les suivre strictement, mes instructions sur ce grave sujet ; les voici :

« Le prince, même sous un nom d'emprunt, ne peut rester en France sous aucun prétexte. Il a commis une faute très-grave en pénétrant sur le territoire subrepticement, et en se rendant aux armées, où il pourrait devenir pour la paix publique, si sa présence était révélée, un élément de désordre et dans le pays un brandon de guerre civile. La question posée par la présence du prince n'est d'ailleurs pas nouvelle pour nous : elle s'est posée dès le lendemain de la révolution du 4 septembre, et le gouvernement de Paris fut unanime pour faire ramener à la frontière les imprudents qui l'avaient franchie. Dans une occasion plus récente, les intentions du gouvernement leur ont été signifiées de nouveau. La conduite du prince de Joinville est donc tout à fait coupable. — Comme républicain, comme membre du gouvernement, je dois faire respecter les lois ; dès demain, M. le colonel Luttheroth sera conduit en lieu sûr.

« Telles sont les instructions que je vous prie de faire exécuter.

« Agréez, etc.

« *Signé* : L. Gambetta. »

Le prince de Joinville, pendant cette lecture, eut à refouler dans son cœur plus d'une protestation prête à s'en échapper. Il eût pu demander de quel droit M. Gambetta, le lendemain d'une révolution qui rendait à la France la liberté de choisir, pour la gouverner, même ses exilés d'hier, le maintenait dans un exil d'où il laissait venir non pas seulement des hommes condamnés pour un jour devant la nation, mais des hommes condamnés pour toujours devant la société. On acceptait, même au gouvernement de la France, des contumaces ou des conspirateurs à peine sortis de prison ; on voyait accourir de Londres et de Bruxelles pour des emplois ou des loisirs tous les proscrits de 1849 et de 1851 ; et ces décrets de bannissement ou ces sentences des tribunaux qu'on abrogeait pour eux, on osait ne les abolir qu'au profit des démagogues ! D'où venait donc à M. Gambetta ce pouvoir de distinguer parmi les exilés ceux dont la France voulait et ceux dont elle ne voulait pas ? l'avait-il consultée? et s'il l'avait priée de faire un choix, eût-elle exclu les princes d'Orléans, tous Français et soldats, les eût-elle exclus de ces armées où son désespoir

humilié donnait accès aux aventuriers des deux mondes ? pouvaient-ils moins bien servir leur patrie en lui apportant leur épée, que M. Louis Blanc et M. Victor Hugo en lui apportant leurs déclamations ? le prince de Joinville menaçait-il la France d'une guerre civile, plus que Félix Pyat, Delescluze ou Cluseret ? méritait-il moins que Bordone ou Lissagaray, nous ne dirons pas l'honneur d'être général comme eux, mais de se battre comme un soldat ? Quoi ! Garibaldi, les mains teintes naguère de notre sang, venait commander une armée française, et un prince d'Orléans, qui avait grandi sous nos drapeaux et pour eux, ne pouvait pas entrer dans un régiment français ! On ne l'admettait pas même parmi ces enfants perdus que Garibaldi menait à sa suite ! Singulière contradiction dont l'erreur atteste bien l'empire que l'esprit de parti exerce sur les sectaires, même à l'heure où périssent les nations qu'ils prétendaient sauver...

M. Gambetta, « comme républicain, » rejetait le prince de Joinville de la patrie, de l'armée et du péril. Que signifiait ce titre ? Voulait-il parler seulement de ses sentiments personnels ? Mais ses qualités n'étaient pas des lois. Voulait-il faire entendre que la France était une république, et devait se régir à la manière d'une autre Athènes, avec la liberté de l'ostracisme ? Mais, loin que le gouvernement se fût proclamé tel ou organisé ainsi, il avait pris un nom qui indiquait sa neutralité politique, et il avait convoqué tous ses enfants pour la défense nationale. Ce titre de républicain ne servait donc ici qu'à l'usurpation d'un droit. Il appartenait aux princes d'Orléans de rester dans l'exil ou de paraître : c'était pour eux une question de tact ou d'opportunité. Mais le légitime pouvoir de les repousser, M. Gambetta ne l'avait pas. Et certes, si la France l'avait pu voir reconduire à la frontière le prince de Joinville ou le duc de Chartres, pour le crime d'être venus se battre obscurément dans ces mêmes armées où tant de démagogues évitaient de se montrer, elle eût protesté contre M. Gambetta, elle eût protesté, par un mouvement de tendresse héroïque, dans la pudeur de son honneur et pour la revendication de son droit à elle !

Déjà ces hommes qui tenaient d'un hasard leur toute-puissance, et qui, à la première heure, avaient juré de respecter la souveraineté de la nation, déjà ils se regardaient comme les maîtres de sa volonté : ils espéraient lui imposer peu à peu, à force de ruse et d'audace, la constitution de leur choix. M. Gambetta l'essayait : il républicanisait, jusque dans l'armée, toutes les vanités ou les convoitises ; il calculait que la guerre créerait la république ; il s'accoutumait et il voulait habituer le pays à la croire créée. Et voilà comment, considérant la France comme dotée d'un gouvernement politique, et la

tenant sous une dictature dite républicaine, il appliquait au prince de Joinville les rigoureuses lois de cette république qu'il se faisait à lui-même et au pays! C'était un sophisme et une violence...

M. Gambetta donnait de son iniquité une raison ridicule, quand il disait du prince de Joinville, qu'en « se rendant aux armées, il y pourrait devenir pour la paix publique, si sa présence était révélée, un élément de désordre et, dans le pays, un brandon de guerre civile. » Le prince s'était battu, à Orléans, dans la batterie des Acacias : qui donc l'y avait reconnu? et dans quel péril avait-il mis la paix publique derrière ces canons qu'il pointait sur l'ennemi? A supposer qu'on le reconnût sous le nom du colonel Lutteroth, quel eût été le sentiment du pays? Le désir de lui confier ses destinées? Non, évidemment. Et pourquoi sa présence eût-elle excité la guerre civile? est-ce que toute la France ne savait pas que le prince de Joinville n'est pas un prétendant? est-ce que toute la France ne savait pas que, comme ses frères et ses neveux, il est encore plus patriote que prince? est-ce que toute la France ne savait pas que le duc d'Aumale et lui, en 1848, s'étaient inclinés devant la volonté du pays, en quittant une flotte et une armée dont ils étaient les chefs? Et, en vérité, si l'exemple du duc de Chartres, cinq mois soldat, pendant cette guerre, sous le nom de Robert le Fort, ne prouvait pas qu'un prince peut se cacher dans le devoir inconnu et servir son pays modestement, le prince de Joinville n'aurait-il pas eu le droit d'attester les exemples de M. de Charette et de M. Cathelineau? leurs noms à eux auraient pu, parmi les généreux gentilshommes, les fidèles Bretons et les zélés catholiques qu'ils commandaient, provoquer plus aisément, s'ils l'avaient voulu, cette guerre civile qu'affectait de craindre M. Gambetta. Eh bien, M. Cathelineau n'avait armé d'autres soldats que ceux de la France, et ses Vendéens ne mouraient-ils pas pour le pays, sans disputer leur obéissance à la république de M. Gambetta? A Loigny, sous la blanche bannière de la Vierge, M. de Charette était tombé et tant de vaillants avec lui, dévoués à leur roi comme à la patrie et à Dieu : quelle guerre civile avaient-ils donc tentée en chargeant les Prussiens? quel autre sang que le leur ou celui de l'ennemi avaient-ils versé? et pourquoi M. Gambetta refusait-il au prince de Joinville, même sous le voile de l'inconnu, la liberté de faire ce que M. de Charette et M. Cathelineau faisaient aux yeux de la France entière?

La vraie raison de M. Gambetta, il est facile de la deviner. Il n'ignorait pas, en effet, tout ce qu'il y avait de déclamatoire et de faux dans ces mots : « Les imprudents qui avaient franchi la frontière » ; il ne pouvait pas, de bonne foi, leur attribuer l'intention

de venir entreprendre sur le gouvernement de la Défense nationale. Il savait bien qu'ils n'étaient pas accourus dans ce dessein; mais que, soldats de cœur, privés depuis vingt ans du bonheur de voir la France, exaltés par leur patriotisme et la souffrance de l'exil, passionnés pour l'honneur, fidèles à leur nom, ils ne s'étaient présentés que pour remplir leurs devoirs de Français. Non, M. Gambetta ne se trompait pas sur leurs sentiments. N'eût-il fallu qu'examiner leur intérêt, M. Gambetta pouvait encore comprendre aisément que la politique la plus simple leur eût défendu toute tentative personnelle d'usurpation. Se charger d'un tel fardeau, la succession d'un empire qui ne laissait que la honte et la misère à la patrie, c'eût été peu habile; s'emparer d'un gouvernement à pareille heure, dans l'embarras de la France, au milieu de tous ces sacrifices et de ces dévouements qui rivalisaient d'abnégation pour son salut, c'eût été maladroit et criminel. Assurément, les princes d'Orléans ne pouvaient paraître à M. Gambetta capables de cette folie. Mais il savait aussi que leur patriotisme et leur courage leur vaudraient l'estime de la France; or il ne le voulait pas, comme s'il l'eût craint pour ses propres projets. M. Gambetta avait dit juste : c'était « comme républicain » qu'il était envieux du devoir qu'ils réclamaient; c'était la république, la sienne, qu'il croyait servir, en leur interdisant l'occasion de la gloire; c'était comme fils de roi qu'il les proscrivait : il avait peur, pour son parti, que ces enfants de la maison de Bourbon s'ennoblissent encore dans le devoir. Quant à la France, M. Gambetta, en intimant au prince de Joinville un refus si peu français, ne pensait pas à elle.

Le prince, en lisant cette lettre, si impérieuse, si brutale et si injuste, avait ressenti autant d'indignation que de tristesse. Ces soupçons l'irritaient; ces accusations l'étonnaient; cet ordre de partir, à l'heure où ses vœux paraissaient presque réalisés, le remplissait de chagrin. Jaurès, ému de tous les sentiments qui lui semblaient agiter le cœur du prince, restait devant lui dans un silence respectueux.

— Que pense de cette lettre le général Chanzy? lui demanda le prince de Joinville.

— Il m'a dit : « Assurez le prince que c'est avec douleur que je lui communique une pareille lettre. L'ordre qui la termine, je ne l'exécuterai jamais. Mais dans la situation où nous sommes, dans l'état où se trouve le pays, je conseille au prince de retourner en Angleterre. S'il se décide à suivre ce conseil, qu'il veuille bien m'indiquer la route qu'il prendra. »

Le prince réfléchit quelques minutes. Un violent combat se livrait dans son âme. « Je me résigne, dit-il : je le dois, sinon à

M. Gambetta, du moins au général Chanzy. Quant à mon pays, c'est un sacrifice inutile qu'on me demande de lui faire : je n'avais pas et je n'ai jamais eu, à l'égard de notre pauvre France, une seule pensée d'intérêt particulier; je ne voulais servir qu'avec un humble et sincère dévouement. » — Il se tut, réfléchit encore, et ajouta : « Eh bien, répondez au général que je partirai demain. »

Puis, il écrivit au général Chanzy cette lettre de remerciements :

« Le Mans, 29 décembre 1870.

« Général,

« Je ne veux pas m'éloigner sans vous remercier de ce que vous avez fait pour moi.

« Votre loyauté de soldat avait compris qu'on peut vouloir servir son pays uniquement parce qu'on l'aime. Vous aviez compris la douleur de quelqu'un qui a porté l'épée, de rester seul oisif dans la crise terrible que nous traversons.

« Tous mes vœux les plus ardents accompagnent vous et votre armée.

« Croyez à mes sentiments reconnaissants.

« Fr. d'Orléans. »

En remettant cette lettre à Jaurès pour le général Chanzy, le prince de Joinville le remercia de l'empressement qu'en ces circonstances il avait mis à l'aider de tout son pouvoir. Il lui dit adieu avec une mélancolique affection, et, resté seul, il s'abandonna à sa douleur.

Ces généreux soldats, en agissant ainsi avec le prince de Joinville, avaient fait leur devoir envers la France. C'était maintenant aux policiers de M. Gambetta de commencer leur œuvre.

Dans la matinée du jour suivant, 30 décembre, comme le prince de Joinville s'apprêtait à partir et venait de régler ses comptes, le commandant de Boisdeffre, aide de camp de Chanzy, lui envoya un billet où le général insistait pour savoir exactement dans quel port et à quel jour le colonel Lutteroth désirait s'embarquer. Le prince allait porter lui-même la réponse au commandant, quand un commissaire de police, paraissant sur la porte, lui barra le passage et le somma de l'accompagner.

— Dites à M. de Boisdeffre que M. Lutteroth ne peut pas répondre, parce qu'on l'appelle tout de suite à la préfecture.

Le prince, en sortant, adressa ces mots au soldat qui lui avait remis ce billet; puis il suivit le commissaire.

A la préfecture, on l'introduisit dans une chambre à coucher. Le prince y était à peine entré, qu'il vit venir à lui un personnage d'une mine assez sombre, pourvu d'une barbe épaisse, et dont la tête s'enfonçait un peu dans les épaules. Il se présentait l'air troublé, et en agitant les bras, comme pour dire : « Vraiment, je suis désolé de tout cela ! » L'homme n'avait pas les traits d'un timide; mais en ce moment il semblait fort embarrassé. Une gêne secrète le rendait gauche; il cherchait au fond de son esprit ce qu'il pourrait dire en commençant. Le prince le regardait avec curiosité et se demandait s'il finirait par parler. Enfin, l'individu balbutia d'un ton pénible ces mots, qui assurément n'étaient pas le discours qu'il s'était préparé :

— Vous êtes le prince de Joinville?

— Oui, monsieur.

Ici s'arrêta court l'éloquence hésitante de l'inconnu. Il ne savait plus comment continuer. Il y eut un long silence. Le prince attendit. A la fin, l'heure n'étant pas aux incidents comiques, le prince reprit :

— A qui ai-je l'honneur de parler? à monsieur le préfet?

— Non, monsieur. Je suis le directeur de la sûreté générale.

— Ah! monsieur Ranc, alors... Je connais votre nom, monsieur. J'ai lu votre *Roman d'une conspiration*. Mais dans cette affaire il n'y a pas de roman, et vous savez aussi bien que moi, monsieur, qu'il n'y a pas de conspiration non plus, dit le prince avec un léger sourire.

— Je le sais, répondit M. Ranc avec un empressement qui était à la fois celui de la timidité se déliant de ses nœuds, et celui de la vérité tout à coup s'échappant d'elle-même. Mais considérez nos difficultés. Si notre parti soupçonnait que nous autorisons votre présence au milieu de l'armée, il nous suspecterait aussitôt; on crierait partout que nous ouvrons les voies à l'orléanisme. Et, de leur côté, les légitimistes ne nous épargneraient pas. Nous aurions d'implacables ennemis à droite et à gauche... Nous sommes mille fois sûrs que nous n'avons à craindre de vous aucun embarras : nous vous connaissons; mais pourriez-vous empêcher que, vous sachant en France, on n'abusât de votre nom, et qu'il ne servît pour l'intrigue ou le désordre?

— Je vous ferai remarquer, monsieur, que si nous pouvions avoir aujourd'hui le moindre dessein politique, nous serions plus libres à l'étranger qu'ici d'en préparer la réalisation; et ce n'est pas parmi ces troupes, dans ce tumulte de combats et de marches, au milieu d'hommes inquiets de l'invasion, qu'il me serait loisible de tramer des complots et de rien entreprendre contre vous. On doit craindre,

dites-vous, que, me sachant en France, d'audacieux intrigants n'abusent de mon nom. Mais n'est-ce pas une crainte vaine? Je ne vous demande point, d'abord, de servir sous le nom qui m'appartient, et à moins que vous ne trahissiez vous-même mon anonyme, je ne vois pas comment ma présence serait connue de l'armée et du pays. Je puis garder un secret, et je vous l'ai prouvé; car depuis deux mois j'erre en France, sans que votre police m'ait deviné ou découvert. Qui donc a parlé du prince de Joinville depuis Dreux et Orléans jusqu'ici? et si lui-même n'avait été trouver vos généraux, auraient-ils jamais su qu'il suivait leurs soldats, qu'il était à leurs avant-postes ou même dans leurs batteries? Non, ne dites pas que mon nom peut devenir un mot de ralliement politique : il n'a pas cette force, et ce n'est pas moi qui la lui donnerai. Jusqu'à présent, ce nom est resté caché dans celui du colonel Lutteroth, et il dépend de vous, de votre discrétion et du silence des hommes d'honneur qui m'ont accueilli ici, que ce nom reste ignoré de tout le monde. Je ne désire que l'obscurité, monsieur. Ce n'est pas la gloire que je suis venu chercher, c'est le bonheur de faire quelque chose pour la France, quelque chose qui contente l'amour passionné que j'ai pour elle.

M. Ranc ne répondit pas. Il était pensif. Non sans doute qu'il songeât à autre chose qu'à la mission dont il était chargé : cet homme froid et résolu n'était pas de ceux dont la volonté se laisse détourner par un sentiment. Le prince de Joinville l'embarrassait, voilà tout. Il y avait, en effet, tant de loyauté dans cet accent, tant de sincérité dans ce regard, tant de simplicité dans ces raisonnements, que M. Ranc se trouvait fort empêché de le contredire. Comme il se taisait, le prince de Joinville, dont le cœur commençait à s'émouvoir dans ces explications, continua ainsi :

— Vous avez parlé de partis, monsieur. Vous n'en voulez pas qui puissent, à cette heure critique, s'agiter autour de votre gouvernement, et vous avez raison. Mais, permettez-moi de vous le dire : pour qu'aucune de nos hostilités civiles ne s'arme et ne s'élève contre vous, c'est à vous d'abord, c'est à vous surtout, de ne parler ni agir à la manière d'un parti. Quant à moi, je n'en connais pas en France aujourd'hui, je n'en veux pas connaître : je n'aperçois près de moi que des Français, devant moi je ne vois que l'ennemi; et il y a une chose qui me tient lieu de tout souvenir, de tout espoir, de tout projet, c'est le devoir qui oblige en ce moment tous les bons citoyens à se consacrer tout entiers à la délivrance de la patrie... Vous n'avez pas voulu de moi. Qu'avais-je fait pour vous être suspect? C'est officiellement que je vous ai plusieurs fois prié d'agréer mes services. Vous les avez repoussés. J'ai cru que, si vous ne pouviez les accepter en plein jour et devant le pays, vous les supporteriez dans

l'ombre de l'incognito, et j'ai demandé une place quelconque dans l'armée, sous un nom d'emprunt. Il m'était, hélas! facile de me dissimuler sous un faux nom : vingt-deux ans d'exil ont changé mes traits; mes amis d'autrefois les ont oubliés eux-mêmes. Je pouvais donc et je peux encore prendre dans vos rangs la place obscure d'un soldat... Personne ne me reconnaissant, rien ne m'empêchait de m'y introduire à l'insu de ses chefs. Pourquoi ne l'ai-je pas fait? par un devoir de respect pour eux et pour la France. Maintenant ou plus tard, on se serait cru en droit de soupçonner mes intentions : on aurait dit qu'à la faveur d'un déguisement, j'étais venu me mêler aux troupes pour je ne sais quelles œuvres secrètes d'intérêt politique. J'ai cru plus honnête et plus sage de me présenter moi-même aux généraux : ainsi, du moins, je m'offrais à leur surveillance et à la vôtre. Le général d'Aurelle m'a refusé l'autorisation que je désirais; le général Chanzy me l'a accordée, et lui-même vous en a prévenu, d'accord avec moi. Est-ce qu'avec tant de scrupules et de précautions, je n'ai pas mis mon honneur à l'abri de tout reproche?

M. Ranc garda le silence encore, comme si cette question ne se fût pas directement adressée à lui.

— Non, poursuivit le prince, je n'ai pas mérité qu'on me suspectât. Cherchez, monsieur, dans ma vie tout entière, je vous défie d'y trouver un acte ou un mot que n'ait inspiré l'amour de la France, un amour pur et dévoué. Rappelez-vous ce que le duc d'Aumale et moi nous faisions à Alger en 1848 : nous avons respectueusement abaissé nos épées devant la nation. Rappelez-vous aussi la docilité de notre patriotisme à Paris, le 6 septembre... Paris! savez-vous bien que j'y suis né, et que, jusqu'à l'âge de trente ans, j'y ai passé tout le temps de mon existence que je n'ai pas employé à mes devoirs de marin? C'est là que résident mes premiers et mes plus chers souvenirs, à moi aussi; et quand, après avoir tant attendu dans la tristesse de l'exil l'occasion de servir encore une fois mon pays, je voyais Paris sur le point d'être assiégé, affamé, brûlé peut-être, j'avais bien le droit de participer à sa défense, j'avais bien le droit de monter sur ces remparts, devenus le dernier boulevard de notre indépendance, et dus, souvenez-vous-en, à la prévoyance du gouvernement de mon père. Eh bien, malgré ces entraînements de nos cœurs, quelle a été notre conduite? M. Jules Favre et le général Trochu ont craint, comme vous tout à l'heure, qu'on abusât de nos noms de princes. Et, sur leur demande, nous sommes retournés en Angleterre. Mais ils ne nous avaient pas condamnés à y retourner pour toujours : à les entendre, ce n'était que pour un moment qu'il nous fallait nous éloigner. Or ce moment est passé : le gouvernement de

la Défense nationale exerce sans conteste son autorité; il n'y a plus que les Prussiens à regarder. Et voilà pourquoi je suis ici. Je vous le répète, monsieur, je n'ai qu'une pensée, celle de la patrie et de l'ennemi. Je veux, dans mes vieux jours, pouvoir me dire que, moi aussi, j'ai fait ce qu'un Français devait faire dans cette affreuse invasion. Si vous me permettez de rester dans l'armée, je suis prêt à signer l'engagement de rentrer dans l'exil dès que la guerre sera finie. Si vous m'interdisez ce qui me paraît mon droit et mon devoir, je vous obéirai, monsieur, mais vous en aurez la responsabilité devant les hommes de cœur, devant les patriotes et les bons citoyens; et ce n'est pas moi, j'en suis sûr, que la France, au grand jour de son jugement, accusera de calculs personnels et d'esprit de parti.

M. Ranc ne put répéter, pour l'excuse de M. Gambetta, que ce qu'il avait dit d'abord et ce que M. Gambetta disait lui-même dans sa lettre. En ce moment, le préfet, M. Le Chevalier, survint. Le prince, qui n'avait voulu se justifier que pour l'honneur de son nom et la satisfaction de sa conscience, n'insista pas davantage. La conversation devint pénible. M. Ranc et le préfet se retirèrent; M. Le Chevalier pria le prince de se considérer comme son hôte et alla donner l'ordre d'apporter de l'hôtel les bagages du prince. M. Ranc annonça qu'il courait rendre compte des choses au gouvernement par un télégramme. Bientôt ils revinrent; le prince déjeuna avec eux. Puis il resta seul, et, dès ce moment, il prit ses repas dans la chambre où il se trouvait détenu.

C'est là que le prince vit luire le premier soleil de cette funèbre année de 1871, l'année maudite de la France. Elle commençait tristement pour lui. Il lui semblait entendre le pas des bataillons, le roulement des convois et des pièces, le trot des chevaux, tout le bruit de cette armée que Chanzy disposait autour du Mans pour le combat suprême; et le prince regardait les murs de cette chambre où M. Gambetta le confinait, loin de l'action et, pour ainsi dire, hors de la patrie! Il repensait aussi à l'inquiète affection des siens. « Où est-il? » se disait-on sans doute à Twickenham. Eh bien, il était enfermé sous la garde de M. Ranc et par la volonté de M. Gambetta; et il se trouvait là dans sa prison du Mans, comme naguère à la batterie des Acacias, sans qu'un seul ami le sût, sans que Jaurès et Chanzy eux-mêmes en fussent informés. La tristesse de cette captivité ne fut troublée par aucun incident durant les journées du 30 décembre, du 31 et du 1er janvier. On le tenait au secret. On ne lui permettait d'expédier aucune lettre, sinon ouverte. Mais le préfet, qui semblait attiré vers le prince par une secrète et vive sympathie, venait de temps en temps s'entretenir avec lui. Il le traitait avec

tous les égards possibles. Dès le 31, il avait proposé au prince de se promener dans le jardin de la préfecture, et le prisonnier, qui avait besoin de l'air et de l'exercice auxquels il était habitué, avait profité de cette offre avec plaisir.

Cependant, que décidait le dictateur de Bordeaux? L'ordre si péremptoire qu'il avait donné le 29 ne s'exécutait pas. Quatre jours déjà s'étaient écoulés. M. Gambetta hésitait-il donc? M. Ranc avait-il éveillé en lui quelque scrupule en lui répétant les explications du prince? est-ce qu'on sentait enfin l'odieux de cette proscription et de cette arrestation? Quoi qu'il en fût, on ne pouvait pas garder plus longtemps le prince de Joinville dans cette ville du Mans autour de laquelle se préparait une grande bataille; et le prince commençait à s'étonner de ces délais, quand, le 2 janvier, M. Ranc reparut. Il s'assit près du feu et dit :

— Je vous apporte les ordres du gouvernement : je regrette qu'ils ne soient pas plus favorables. On va vous reconduire à la frontière. Mais auparavant, il faut que vous signiez l'engagement de ne pas rentrer en France, pendant cette guerre, sans en avoir demandé d'abord l'autorisation au ministre.

— Et si je refuse? répondit le prince.

— En ce cas, je vous prierai de m'accompagner à Bordeaux, où vous réglerez cette affaire avec M. Gambetta lui-même.

— Eh bien, repassez dans une heure ou deux; je vais réfléchir.

M. Ranc revint dans la soirée.

— J'ai réfléchi, lui dit le prince; je refuse. Si vous ne m'aviez pas enfermé ici, si vous aviez respecté ma liberté, et que, vous confiant en mon honneur, vous m'eussiez simplement communiqué vos ordres sans tout cet appareil de police, j'aurais immédiatement repris le chemin de l'Angleterre. Aujourd'hui, non content de me repousser de l'armée et de me séquestrer dans cette maison, vous m'enjoignez de vous signer des engagements pour l'avenir : je n'en signerai aucun; non, je ne signerai pas, devant une menace, mon propre arrêt d'exil, ma condamnation. Ce ne serait pas seulement me proscrire moi-même, ce serait justifier vos rigueurs. Je ne le puis pas, monsieur, et vous devez me comprendre.

Cette fermeté émut-elle M. Ranc?

— Je vous comprends, répondit-il; à votre place, j'agirais de la même manière. Comme homme, j'approuve tout ce que vous avez fait. Je ne suis ici que l'agent du ministre, et d'un ministre qui a, lui aussi, sa responsabilité.

Cette réponse, ou banale, ou sincère, ne retranchait rien à l'ordre apporté. Le prince de Joinville, qui ne voulait plus discuter, s'écria :

— Allons! partons pour Bordeaux... A quelle heure nous en irons-nous?

— Demain matin, par un train spécial qui nous mènera rapidement.

— Avant de partir, je n'ai plus qu'une observation à vous faire, monsieur. Jusqu'à ce jour, vous en conviendrez, j'avais protégé de toutes les précautions possibles l'anonyme auquel vous m'aviez contraint : j'ai soigneusement dissimulé ma personne ; j'ai évité les lieux où j'avais des amis, où mon visage pouvait me trahir ; j'ai toujours voulu qu'on ne me reconnût pas. Eh bien, il y a nombre de gens à Bordeaux à qui ma figure n'est pas étrangère ou qui m'ont vu dans l'exil. S'ils m'aperçoivent dans les conditions où vous m'aurez amené, s'ils soupçonnent seulement ma présence à Bordeaux, ils pourraient bien vous mettre, vous et moi aussi, dans de graves embarras. Vous devez y songer un peu.

— Ah! vraiment, c'est à se demander si, dans cette malencontreuse affaire, nous cesserons jamais de nous heurter à des difficultés!

— Mais vous pouvez consulter le gouvernement par télégramme.

— Eh! mon Dieu! voilà trois jours que je passe à télégraphier, dit M. Ranc avec un air plaisant de fatigue et d'ennui : si vous saviez ce que c'est que des télégrammes chiffrés! chacun me coûte deux heures de peine.

— A votre volonté, monsieur ; demain vous me trouverez prêt à vous suivre.

— Nous verrons : je vais télégraphier encore une fois.

Et M. Ranc sortit pour aller élaborer une de ces dépêches hiéroglyphiques que, selon sa plainte, il se consumait à lire et à écrire.

Le prince commençait à souffrir de cette captivité. La nuit, ses préoccupations le tinrent éveillé : il employa cette insomnie à composer de mémoire une lettre où il justifiait sa conduite et annonçait à M. Gambetta qu'il ne prendrait jamais aucun des engagements qu'on exigeait de lui. Le lendemain matin, il transcrivit cette lettre sur un brouillon qu'il montra au préfet en lui disant :

— J'ai peur que cette lettre ne serve de rien... N'est-ce pas votre avis?

— Je ne sais, répondit M. Le Chevalier, et je me garderai bien de vous donner aucun conseil. Je n'ai aucun rôle dans cette affaire, et je ne veux pas du tout m'en mêler. C'est M. Ranc qui s'en occupe exclusivement ; c'est à lui qu'il faut communiquer cette lettre. Je vais lui en parler.

M. Ranc se présenta bientôt. Le prince lui donna sa lettre à lire. Un des paragraphes contenait ces mots : « Disposez donc de moi, monsieur le ministre, car je ne signerai jamais mon propre exil sous une espèce de contrainte, même au prix de ma liberté. » A cette phrase, M. Ranc s'arrêta :

— Effacez ces lignes, je vous en prie, dit-il au prince. Il ne faut pas parler de votre arrestation.

— Mais alors, que voulez-vous que je dise, et à quoi bon écrire?

— Dites, par exemple : « Je retourne en Angleterre, et je m'engage... »

— Assez, monsieur! répondit le prince, blessé de cette suggestion, blessé de cette insinuante insistance de M. Ranc; jamais je ne prendrai vis-à-vis de vous le moindre engagement. Je vous l'avais déclaré, et c'est entendu. Il ne me reste qu'à brûler cette lettre.

— Non, non, ne le faites pas. Cherchons. Peut-être trouverez-vous autre chose.

— Je veux bien m'exprimer ainsi : « Ne pouvant, d'après vos ordres, demeurer au milieu d'une armée dont j'aurais été si heureux et si fier de partager les périls; ne voulant pas non plus créer un embarras à ceux qui dirigent la défense nationale, je rentre dans ma famille, où j'attendrai des temps moins pénibles. » Ne me demandez pas d'autre résolution ou d'autre rédaction, je refuserais.

— Eh bien, j'accepte, et permettez-moi de prendre cette lettre ce soir. Je me charge de votre départ ; je vais en préparer les moyens. N'est-ce pas par Saint-Malo que vous désirez partir?

— Il me semble, répondit le prince avec un accent de reproche, que je ne suis pas libre de choisir. J'aimerais mieux Cherbourg, moi.

M. Ranc se retira, et le prince sentit bientôt son cœur envahi d'une pesante tristesse. Cette prison, c'était encore la France! Il fallait donc de nouveau quitter ce sol de la patrie, et le quitter tout rouge de sang, couvert de morts, plein de débris! Il fallait reprendre, chassé par M. Gambetta, ce chemin lugubre de l'exil! Il fallait abandonner l'armée à l'heure où, près de cette même ville, le courage de la France allait tenter peut-être son dernier effort! Le prince de Joinville était accablé de toutes ces pensées. Vers quatre heures, le préfet, entrant dans sa chambre, le trouva ému, fatigué, comme alourdi de son chagrin, et, avec une délicatesse bien louable, affligé et honteux à la fois de cette captivité qu'il avait vu subir au prince et de la dure expulsion qui allait le jeter hors de France :

— Monseigneur, dit-il d'un ton où il y avait une sorte de commisération respectueuse, je ne veux à aucun prix que vous soyez accompagné de l'homme qui vous a amené ici. M. Joigneaux, mon secrétaire général, a besoin de voir sa mère à Dinard : c'est lui qui vous accompagnera jusqu'à Saint-Malo, si vous le permettez. Pour moi, je ne puis me séparer de vous sans vous avouer combien j'ai regretté les lenteurs et les difficultés qui vous ont retenu au Mans.

— Je vous remercie, monsieur... On me conduit donc à Saint-Malo, décidément?

— Oui, les trains de Cherbourg sont encombrés, et leur marche est fort irrégulière. Ceux de Saint-Malo vont encore librement et avec exactitude. Voilà, je crois, la raison qui a fait choisir cette voie. Un bateau part demain de Saint-Malo pour l'Angleterre; je m'en suis assuré.

— Bien, monsieur, répondit le prince. Je ne vous quitterai pas, moi non plus, sans vous dire sincèrement que, malgré la rencontre désagréable où nous avons fait connaissance, j'emporte de vous un bon souvenir : je n'oublierai pas les soins et les égards que vous avez eus pour moi. Je ne vous en veux point du devoir qu'on vous a imposé. Je ne me résigne pas à l'injustice dont on me frappe, mais je n'ai aucune inimitié dans le cœur. Puisse votre gouvernement réussir, pour l'honneur de la France! Je m'en vais sans haine. Je ne suis que triste; car c'est une profonde douleur pour moi, voyez-vous, que de m'éloigner d'une armée qui porte avec elle le dernier espoir de la France, qui ne court pas après une journée de vaine gloire, et où j'avais compté servir mon malheureux et cher pays.

M. Le Chevalier s'inclina, en disant adieu au prince d'une voix tremblante d'émotion. Puis, au moment de franchir le seuil de la porte, il revint vivement, prit les mains du prince, les serra fortement, et partit.

Quelques instants après, M. Ranc entrait à son tour, et le prince lui remit sa lettre. Ce ne fut pas sans étonnement qu'il aperçut M. Ranc pénétré d'un sentiment de regret à ce dernier instant. M. Ranc, en effet, qui jusqu'alors lui avait paru froid, énergique, inflexible comme un sectaire, lui parla ainsi en le quittant : « Croyez au réel chagrin que je ressens de vous avoir connu dans une circonstance aussi pénible. J'ai été désolé des fonctions que j'avais à remplir auprès de vous. Je vous ai plaint et admiré. Je me souviendrai toujours d'un mot de vous qui m'a été au cœur. Vous m'avez dit, dans notre premier entretien : « J'avais voulu combattre avec vous,

« vaincre avec vous, ou être vaincu avec vous. » C'était noble et juste. Dans un cas semblable, j'aurais été fier de penser ainsi. Adieu, monsieur. » M. Ranc avait raison, en plaignant le prince de Joinville, d'admirer l'âme d'où était partie cette belle parole de prince et de patriote : il n'est pas d'homme, dans notre histoire, qui en ait prononcé de plus généreuses.

Ce fut pour le prince de Joinville son dernier soir de captivité au Mans et de séjour en France. Vers une heure du matin, le préfet vint l'avertir que c'était le moment du départ. Une voiture attendait le prince; il y monta avec le secrétaire général de la préfecture, M. Joigneaux[1], et n'eut qu'à se louer, durant ce voyage, de sa déférence attentive et délicate. Aucun incident ne survint. Le prince de Joinville souffrait cruellement au fond de son âme, et quand à Saint-Malo il aperçut la mer, ce vague chemin de l'étranger, cette surface immense où il n'y a plus de patrie, il eut un serrement de cœur douloureux, et, se tournant vers M. Joigneaux :

— Votre père a connu l'exil, monsieur, et il en est revenu. Vous devez comprendre qu'il est dur d'y retourner.

— Je souhaite que ce soit pour peu de temps.

— Mais si vous me repoussez, répondit le prince, quand nous avons pour nous rapprocher une seule et même pensée, celle de la défense nationale, consentirez-vous jamais à nous ouvrir les portes de la France, quand il n'y aura plus dans toute la nation que des haines politiques pour nous séparer?

Et ces mots furent les adieux du prince de Joinville à cette noble terre de France où régnait la dictature de M. Gambetta. Il tendit la main à M. Joigneaux, resté silencieux, et descendit sur le navire qui le ramena en Angleterre[2].

[1] M. Joigneaux, qui accompagnait le prince de Joinville, était le fils d'un ancien rédacteur de *la Feuille du village*, qui siége aujourd'hui à la gauche de l'Assemblée.

[2] Devant la commission d'enquête parlementaire, M. Ranc a raconté brièvement ces mêmes faits. On lit au volume 11 des dépositions (page 65) :

« *M. le Président.* — Vous avez été chargé, par M. Gambetta, d'aller au Mans déclarer à M. le prince de Joinville qu'il devait quitter le sol de la France?

« *M. Ranc.* — Parfaitement.

« *M. le Président.* — Voulez-vous nous dire comment vous avez rempli cette mission?

« *M. Ranc.* — Je m'en rapporterai volontiers, sur ce point, au récit de M. le prince de Joinville lui-même.

« J'avais reçu d'un citoyen du Mans une lettre qui me désignait un colonel américain comme un espion prussien; en me donnant son signalement, on me parlait de sa surdité, que l'on croyait feinte. L'idée m'était venue que c'était probablement le prince de Joinville. Le lendemain, je recevais une dépêche de

Exilés ou non, ceux qui aiment leur pays n'en quittent pas le rivage sans en regarder la côte jusqu'à ce qu'elle se perde dans le lointain horizon, et si c'est la nuit, sans regarder les feux du phare qui marque le port, jusqu'à ce que la lumière en disparaisse dans un dernier point imperceptible. Cette côte, cette lueur, leur représente la patrie! Le prince de Joinville éprouvait quelque chose de plus que cette mélancolie, quand, du sabord d'où il la contemplait, la France s'effaçait peu à peu au bout du ciel et de l'eau; il pensait à ce qu'elle était, à ce qu'elle devenait, à ce qu'il venait de voir et de sentir. Il se disait : « Les Prussiens approchent du Mans : j'étais sur le champ de bataille. Eh bien, moi qui ne nuisais à personne, pays ni gouvernement, on m'en a chassé! On m'a ôté le droit d'être Français dans le péril de la France! » Il songeait aux étranges et nombreuses aventures de la vie qu'il menait depuis trois mois, dans cette dramatique période de révolution et d'invasion. Tour à tour, il revoyait dans son esprit les Ardennes, Paris, Amiens, Dreux, Orléans, la batterie des Acacias, les routes du Vendômois et sa prison au Mans. Il s'était trouvé, en France, partout où arrivait l'ennemi; mais, hélas! il n'avait pu qu'y errer, demandant à tout le monde l'honneur d'y rester au moins assez pour faire son devoir. Quand cesserait la nouvelle expulsion qui le renvoyait? Et puis, il rentrait désespéré : il avait eu la réalité sous les yeux, il savait : il avait perdu les illusions auxquelles on se laissait tromper de loin, et que les

M. Gambetta, qui était à Lyon et qui me prévenait que M. le prince de Joinville devait être au Mans, sous le nom d'un colonel américain. Je suis parti de Bordeaux, je suis venu au Mans avec un commissaire de police. Je prévins le préfet; je fis faire des recherches le plus secrètement possible; je ne voulais pas que du bruit pût se produire autour de cette affaire. Au bout de deux jours, j'appris que l'on croyait que M. le prince de Joinville habitait un hôtel sous le nom d'un colonel américain. J'envoyai le commissaire de police qui m'avait accompagné inviter ce personnage à passer à la préfecture. M. le prince de Joinville se rendit immédiatement à la préfecture et me dit : « Je suis le prince de Joinville. » Je lui répondis : « Monsieur, jusqu'à ce que j'aie reçu les ordres du gouvernement, « veuillez considérer cette chambre comme la vôtre. » Il répliqua : « J'y suis bien « forcé! »

« Il est resté là quatre ou cinq jours, entièrement libre dans la préfecture. Je le priai seulement de ne pas se montrer à la grille du jardin, de peur que quelqu'un ne le reconnût. J'aurais été fâché que le bruit de son arrestation se répandît dans la ville; cela aurait donné lieu aux attaques violentes de la part des journaux modérés, et, d'un autre côté, j'aurais eu une manifestation populaire me reprochant justement de trop bien le traiter et me demandant l'égalité dans la détention.

« Je télégraphiai à M. Gambetta, et, au bout de cinq à six jours, je dis à M. le prince de Joinville que je devais le faire reconduire à Saint-Malo. Je ne l'ai pas fait conduire par des gendarmes ni par des agents de police, comme le disent les

siens peut-être avaient peine à écarter d'eux à Twickenham. Il pouvait presque dire l'heure où la France allait succomber; il rapportait à son foyer ce désespoir, sans avoir eu la patriotique compensation de tant d'autres, c'est-à-dire la fierté de participer à la dernière lutte.

Le prince de Joinville rentra à Twickenham, écrasé sous tous ces regrets. Quelques jours après son arrestation, on avait raconté au Mans qu'il avait été mis en prison. Chanzy, à qui cette rumeur arriva, s'émut et prit des renseignements. « Voulant savoir, dit-il, d'où pouvait provenir ce bruit, auquel il n'attachait aucune importance, il fit demander au préfet s'il savait ce qu'était devenu un colonel américain du nom de Lutterod, qui avait séjourné quelques jours dans la ville. Le préfet, M. Le Chevalier, répondit qu'il n'avait aucune connaissance de ce personnage[1]. » Quand plus tard Chanzy apprit la vérité, la brutale et perfide politique de M. Gambetta lui parut blessante à lui-même, et ce sentiment, il l'a nettement marqué dans les lignes suivantes d'une note où il a mentionné les services de Robert le Fort : « Bien que froissé des mesures prises au Mans, à son insu, par la délégation de Bordeaux, à l'égard du prince de Joinville, après la conduite qu'il avait tenue dans cette circonstance, s'il avait su officiellement que le duc de Chartres était dans l'armée, son devoir eût été de faire ce qu'il avait fait pour le prince de Joinville; le même refus du gouvernement se serait sans doute de nouveau produit, et il n'eût point admis qu'il fût accompagné des mêmes procédés, ne voyant là qu'une question d'honneur militaire, et non une question politique[2]. »

Quant au prince, il reçut, quelques jours après son arrivée, la nouvelle de la funeste défaite du Mans. Dans cette journée, la dernière espérance de la France avait péri sur la Loire, comme un peu plus tard elle périt à Paris et dans l'Est. Il resta en Angleterre. La

honnêtes journaux dont je parle; je l'ai fait accompagner par le secrétaire général de la préfecture du Mans, le fils d'un de vos collègues, M. Joigneaux.

« Le prince de Joinville m'a remercié avec une certaine effusion des soins que j'avais eus de lui; je lui dis que je l'avais traité seulement comme je désirais qu'on traitât les républicains quand on les arrêtait.

« Si vous voulez me demander d'autres explications, je suis prêt à vous les fournir.

« *M. le Président.* — Je ne vous demanderai rien de plus. Les conversations qui ont pu avoir lieu entre M. le prince de Joinville et vous ne regardent pas la commission.

« *M. Ranc.* — Oh! nous avons causé de Paris et de la défense! »

[1] Chanzy, *la Deuxième armée de la Loire*, page 530.

[2] *Ibidem.*

légende de ses aventures commençait à se répandre vaguement à l'étranger. Le *Times* en parla. Mais son récit contenait des assertions erronées dont la malveillance eût pu profiter, et le prince lui adressa la lettre rectificative que voici :

A Monsieur l'éditeur du Times.

« Monsieur,

« La publicité du *Times* est trop grande pour qu'il me soit possible de laisser accréditer, sans rectification, le récit que vous donnez aujourd'hui de mon arrestation au Mans, et des circonstances qui l'ont amenée.

« Voici les faits :

« J'étais en France depuis le mois d'octobre. J'étais allé pour offrir de nouveau mes services au gouvernement républicain et lui indiquer ce que, avec son aveu, je croyais pouvoir faire utilement pour la défense de mon pays.

« Il me fut répondu que je ne pouvais que créer des embarras.

« Je n'ai plus songé dès lors qu'à faire anonymement mon devoir de Français et de soldat.

« Il est vrai que je suis allé demander au général d'Aurelle de me donner, sous un nom d'emprunt, une place dans les rangs de l'armée de la Loire. Il est vrai aussi qu'il n'a pas cru pouvoir me l'accorder, et que ce n'est qu'en spectateur que j'ai assisté au désastre d'Orléans.

« Mais lorsque plus tard j'ai fait la même demande au général Chanzy, elle a été accueillie. Seulement, en m'acceptant au nombre de ses soldats, le loyal général a cru devoir informer M. Gambetta de ma présence à l'armée, et lui demander de confirmer sa décision.

« C'est en réponse à cette demande que j'ai été arrêté le 13 janvier[1] par un commissaire de police, conduit à la préfecture du Mans, où on m'a retenu cinq jours, et enfin embarqué à Saint-Malo pour l'Angleterre.

[1] Il y a ici une erreur de date involontaire et manifeste. La date du 13 janvier n'a pu être, en effet, indiquée que par méprise, comme le fait voir notre récit, et comme le fait aussi remarquer le général Chanzy, dans sa note de la page 531 (*la Deuxième armée de la Loire*). Au reste, rien ne corrige mieux cette erreur que la lettre même d'adieux et de remerciements écrite par le prince de Joinville au général Chanzy, le 29 décembre, peu d'heures avant qu'on l'arrêtât : cette lettre que nous avons citée plus haut précise la date en question.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que, quels que soient les sentiments que j'ai éprouvés en étant arraché d'une armée française la veille d'une bataille, je n'ai tenu aucun des propos que l'on me prête sur M. Gambetta, que je n'ai jamais vu.

« Agréez, monsieur l'éditeur, l'assurance de ma haute considération.

« Fr. d'Orléans, prince de Joinville.

« Twickenham, le 24 janvier. »

L'Assemblée nationale a rendu aux Bourbons de France leurs droits de Français et de citoyens : la vue de la patrie leur est libre maintenant. Le prince de Joinville, deux fois élu député le 8 février 1871, siége à l'Assemblée avec le duc d'Aumale ; son gendre, le duc de Chartres, décoré sous le nom de Robert le Fort, commande un escadron de chasseurs ; son fils, le duc de Penthièvre, sert dans la marine française, et son neveu, le duc d'Alençon, dans l'artillerie. Plus heureux que le prince de Joinville pendant la guerre, ils ont obtenu, pendant la paix, une place et un rang sous le drapeau de leur pays ; ce qu'il demandait comme à la dérobée, l'honneur de se battre en secret et de tomber inconnu au milieu de nos soldats, ils n'auront pas, comme lui, à le solliciter de refus en refus ; ils paraissent au grand jour, avec leur grade, sur leur vaisseau ou dans leurs régiments ; et déjà, en 1871, le duc de Chartres, dans l'insurrection de l'Algérie, a pu, au soleil, sans plus cacher son épée que son nom, charger les Arabes en tête de ses compagnons d'armes. Le prince de Joinville, enfin, a recouvré le plus cher de ses titres, celui de vice-amiral, tandis que les ducs d'Aumale et de Nemours, comme généraux, ont repris possession des leurs dans l'armée. La France a réparé ainsi l'injustice du gouvernement de la Défense nationale ; car, comme elle l'a compris, M. Gambetta, en proscrivant le prince de Joinville de l'armée et du combat, la veille de cette bataille du Mans où il y avait tant de place pour tout le monde dans le devoir et la mort, M. Gambetta n'obéissait qu'aux soupçons d'un étroit et farouche républicanisme. Il l'a prouvé une fois de plus quand, dans l'Assemblée nationale, au mois de juin 1871, il repoussa la proposition d'abroger les lois d'exil pour la famille des Bourbons. En cette circonstance, il oubliait non-seuseulement son vote de 1870, ce vote où il s'associait à M. Estancelin pour demander au gouvernement impérial que les princes d'Orléans pussent rentrer en France ; il oubliait encore les promesses que faisait en son nom M. Ranc, quand celui-ci, pour

extorquer du prince un engagement, déclarait que son exil serait momentané seulement, et qu'il cesserait avec la guerre.

Le gouvernement de la Défense nationale avait menti à son beau nom en devenant le gouvernement d'un parti. Il avait dit à Tours, le 24 septembre, en exhortant la patrie à la « lutte à outrance », après l'entretien de Ferrières : « La France accepte cette lutte et compte, pour la soutenir, sur le patriotisme de tous ses enfants ; » et il avait manqué à cette parole en refusant les services des princes d'Orléans, ces fils de France, qui lui apportaient les épées d'un vice-amiral, de deux généraux et de trois officiers. Il avait méconnu les égards qu'il devait à l'honneur de notre pays en excluant les petits-fils de Henri IV de ces armées où il admettait tous les révolutionnaires de la démagogie cosmopolite. Enfin, M. Gambetta avait encore aggravé l'outrage en livrant le prince de Joinville à sa police, en le détenant et en l'expulsant. Le prince de Joinville ne fût-il pas sacré par le souvenir de trois victoires glorieuses à la marine française, l'était dans cette invasion pour avoir combattu les Prussiens dans les batteries d'Orléans. Au surplus, fausse mémoire que celle de ces mêmes républicains qui, sous l'empire, s'indignaient des proscriptions, n'en voulant pas plus pour les princes que pour les autres citoyens, et s'en allaient répéter partout ce vers de Victor Hugo :

Oh ! n'exilons personne ! oh ! l'exil est impie !

Et maintenant, aux jours d'une guerre désastreuse, ils renvoyaient à la frontière des exilés dont le courage et les talents méritaient l'accueil de la France. En vérité, elles étaient plus généreuses, ces jalouses républiques de l'antiquité, dont ils ont appris, dès le collége ou par la tradition des jacobins, à faire leur idéal. Un jour qu'on se battait à Salamine, un banni arriva sur le champ de bataille, prit place parmi ses proscripteurs, lutta et vainquit avec eux, sans qu'en le reconnaissant, un seul eût pensé à le chasser du poste usurpé par son patriotisme et sa bravoure : cet exilé, c'était Aristide ; ces proscripteurs, c'étaient les Athéniens ; et leur ingratitude rougissant d'elle-même, leur défiance désarmée ce jour-là, répudiaient bientôt leur iniquité pour le rappeler dans cette patrie dont il avait tant mérité[1]. Ah ! reconnaissons-le, M. Gambetta n'est pas un citoyen de la république athénienne, et ses farouches rigueurs eussent bien étonné les âmes vaillantes et nobles de ce peuple de soldats, de lettrés et d'artistes !

[1] « Interfuit autem pugnæ navali apud Salaminam, quæ facta est priusquam pœna liberaretur. » (*Vie d'Aristide*, Cornelius Nepos.)

Quel que soit l'avenir de la France, notre histoire citera avec honneur ce prince qui s'en allait mendiant d'armée en armée le droit de défendre son pays avec le plus humble de ses défenseurs. Qu'on insulte tant qu'on voudra à cette grande royauté française dont la politique et les armes avaient conquis tant de villes et de provinces maintenant perdues, il n'en restera pas moins vrai que les derniers descendants de ces preux qui s'appelaient Hugues Capet, Philippe Auguste, saint Louis, Jean le Bon, Charles VIII, François Ier et Henri IV, on les a vus braves et fiers devant l'étranger dans cette guerre de 1870, où la patrie mêlait ses propres débris à ceux de leurs trônes. Le comte de Chambord protestait devant l'Europe contre les vainqueurs qui bombardaient Paris; les princes d'Orléans accouraient pour combattre, et, comme on refusait leurs épées, ils s'en allaient chercher secrètement une occasion de verser leur sang pour la France. Ce sont là des actes dignes de leur nom et de leurs aïeux : de quelque parti qu'on soit, il suffit d'être Français pour y applaudir. S'il était dans les conseils de Dieu que la royauté eût pour jamais cessé de présider à nos destinées, au moins pourrions-nous encore le remercier d'avoir permis que cette royauté sans couronne eût, avant de finir, cet éclat d'un beau souvenir chevaleresque, précieux à l'honneur de notre nation tout entière. Quoi qu'il arrive, la France n'aura pas eu à rougir, dans ses malheurs, des fils de ses anciens rois : ils ont compris leur devoir de soldats et de citoyens, et ils l'ont fait. République ou non, destinée à périr ou à ressusciter, elle leur aura dû une lueur de gloire de plus dans ses humiliations, et elle pourra joindre leur mémoire à celles qui la recommanderont, cette pauvre France immortelle, à l'admiration ou au respect de toutes les postérités.

AUGUSTE BOUCHER.

SAFAR-HADGI

LES RUSSES A SAMARKAND

XIII[1]

LE PRISONNIER.

Le désert s'étendait lugubre et morne; le sable rouge avait des reflets violets à la lueur du crépuscule; dans le lointain, un château ruiné, perché sur un roc aride et aigu, ancienne forteresse qui protégeait la route de Bokhara, élevait au ciel sa silhouette fantastique.

Une troupe de dix cavaliers se dirigeait lentement vers le château. Elle était composée des éléments les plus hétérogènes : un djiguite marchait en avant; deux Turcomans, trois Ouzbegs et trois Kirghises entouraient un cheval gris pommelé, vieux et trébuchant, sur le dos duquel était attaché un être humain.

Il était impossible de distinguer ses traits. Des caillots de sang collaient ses cheveux; sa figure était marbrée de poussière et de sang, et ses vêtements, jadis blancs, ne formaient plus que des lambeaux d'une couleur indéfinissable. L'immobilité complète du corps et la lividité de ce que l'on voyait du visage de cet homme auraient pu faire supposer que c'était un cadavre; mais les mouvements nerveux que la souffrance arrachait de temps en temps à ce corps meurtri témoignaient que la vie ne l'avait pas encore complétement abandonné.

Des taons voletaient en bourdonnant autour des chevaux, et les piquaient parfois de leur dard aigu. Ils s'approchaient sou-

[1] Voir *le Correspondant* du 10 et du 25 août 1873.

vent du visage du prisonnier, avec l'intention de s'y poser. Le prisonnier soufflait en se raidissant de dégoût au contact de l'horrible insecte. A chacun de ses mouvements, les nomades riaient.

— Ils mordent, hein! dit un Kirghise. Ce n'est rien : tu t'y habitueras.

— Porc sauvage! cria le prisonnier dans un élan d'indignation.

Le Kirghise rit aux éclats.

— Tu n'es pas de bonne humeur! dit-il. Attends, je vais t'égayer.

Il lui cingla le visage de son fouet de cuir : le sang jaillit.

— Tu le tueras, dit un Turcoman. Il n'est déjà pas si fort! Pourquoi l'attacher maintenant? Nous sommes chez nous, nous sommes dix et il est seul, sans armes.

Le Kirghise secoua la tête :

— Tu ne connais pas ces Russes! ils sont capables de tout!

Le Turcoman le toisa avec mépris.

— Si ce n'était la décision du serdar, j'aurais déjà, de mon poignard, calmé ses souffrances, dit-il.

Le prisonnier lui lança un regard reconnaissant et suppliant à la fois.

— Le vois-tu? comme il se pourlèche les babines à l'idée de la mort, le chien d'infidèle! dit le Kirghise. Non, non, giaour, tu auras mieux que cela! ajouta-t-il en faisant siffler son fouet.

— Eh! Ouroumbay! cria le Turcoman au vieux conteur, qui faisait partie de l'expédition, dis donc à Hahib que s'il veut que nous touchions de l'argent pour la rançon du prisonnier, il faut lui relâcher ses liens et lui donner à manger, sinon il crèvera en route.

— Nous serons à l'instant arrivés à la halte! qu'il attende jusque-là! répondit Hahib, sans se retourner, à la question indirecte du Turcoman.

Le prisonnier poussa un profond soupir et s'affaissa sur lui-même. Relieff (car c'était lui), revenu de son évanouissement, s'était trouvé attaché sur un cheval en route à travers la steppe.

Voici ce qui s'était passé. Au moment où Relieff avertissait le cavalier pourpre du danger qui le menaçait, les Ouzbegs opéraient leur jonction avec les Turcomans. Un cavalier ouzbeg lui avait asséné un coup de sabre qui, amorti par le képi galonné du major, ne lui avait occasionné qu'une légère blessure, suffisante cependant pour le priver de tout sentiment. Une fois à terre, les Ouzbegs et les Turcomans voulaient l'achever, lui couper la tête, et s'en faire un trophée; mais le serdar les en avait empêchés en leur faisant remarquer que celui qu'ils voulaient massacrer était un officier supérieur, et qu'on pouvait tirer bon prix de sa vente ou de sa rançon. Un deuxième danger de mort plana alors sur la tête du major : l'Ouzbeg qui

avait blessé Relieff prétendait qu'il lui appartenait; le Turcoman le plus rapproché le revendiquait pour lui, et un Kiptchak perdu dans les rangs des Ouzbegs disait qu'on lui devait bien ce dédommagement, pour les pertes que sa nation avait supportées dans la dernière rencontre. Le prisonnier allait être écharpé : le serdar des Turcomans proposa sa médiation, qui fut acceptée; trois Ouzbegs, trois Kirghises et trois Turcomans furent délégués pour former une escorte chargée de transporter le prisonnier — s'il était possible de le ramener à la vie — dans un endroit sûr. Le chef des Turcomans décida encore qu'on traiterait de sa rançon ou qu'on le vendrait comme esclave, et que le produit en serait partagé entre les neuf envoyés.

Les plaies de Relieff pansées furent reconnues n'être ni mortelles ni dangereuses; on le lia alors sur un cheval et on l'emmena dans le désert. Les nomades et leur prisonnier chevauchèrent encore une heure, puis ils arrivèrent au château abandonné. On délia Relieff, on le descendit de son cheval et on le jeta à terre. La fraîcheur du sable ranima un peu le major. Il demanda à manger et à boire. On lui jeta un os à ronger et on lui apporta un baquet d'eau; puis on ne s'occupa plus de lui. Relieff étira ses membres endoloris, la fatigue vainquit la souffrance, et il s'endormit profondément.

Cependant les nomades étaient assis en rond sous la voûte de la porte d'entrée de la vieille forteresse. Soudain un des Turcomans aperçut dans la steppe un nuage de poussière qui s'approchait. Dans le désert, tout homme est un ennemi.

— On voudra nous prendre notre prisonnier peut-être, dit Habib en se levant et en allant à ses armes. Il faudra en découdre.

Le nuage de poussière grossissait de plus en plus; une troupe nombreuse de cavaliers avançait vers les nomades.

— Ils sont nombreux, dit un Kirghise; nous défendre serait folie !

— Eh bien, s'écria un Turcoman, il ne nous reste qu'à tuer le prisonnier. Du moins, s'il n'est pas à nous, il ne leur appartiendra pas non plus !

— C'est juste, répondit un deuxième Turcoman.

Relieff dormait toujours. Les Turcomans tirèrent leurs poignards et s'approchèrent de lui. Un Ouzbeg les suivit. En s'écartant, les lambeaux des vêtements du major avaient laissé sa poitrine à découvert. Une mince chaîne en or, au bout de laquelle était attaché un médaillon en cornaline, attira le regard des bandits. L'Ouzbeg fut le premier à le remarquer; il se précipita sur le dormeur d'un mouvement brusque, il brisa la chaîne et s'empara du médaillon. Le major, réveillé en sursaut, se dressa sur son séant. En voyant les

trois figures féroces qui l'entouraient, il comprit que sa dernière heure avait sonné, et il ferma les yeux.

Cependant, en examinant le médaillon, l'Ouzbeg avait poussé un cri d'étonnement. Il arrêta le poignard levé du premier Turcoman:

— La prise est encore meilleure que nous ne le pensions! Le prisonnier est un grand chef! Il est en relations avec l'émir El-Oumra.

— Raison de plus, dit le Turcoman pour ne pas l'abandonner à ceux qui arrivent sur nous!

Hahib et deux autres nomades s'étaient cependant rapprochés. Hahib considéra le médaillon.

— Si nous parvenions à le cacher quelque part? dit l'Ouzbeg.

— Je connais dans cette forteresse une ancienne prison, ajouta immédiatement un Kirghise.

— Oui, oui, s'écria Hahib, tu as raison!... Le punaisier!

Le Turcoman protesta :

— Ne vaudrait-il pas mieux le tuer de suite? Il souffrirait moins!

— Que nous importent les souffrances d'un chien d'infidèle!

— Mais il mourra tout de même, objecta le premier Ouzbeg. Tu te rappelles le dernier que nous y avons descendu? Il n'a pu supporter trois heures de captivité là-dedans.

— Bah! celui-ci est fort, répondit Hahib... En tout cas, de cette façon, il nous reste une chance de nous le conserver, tandis qu'en le tuant...

Le Turcoman abaissa le poignard.

— Faites comme vous voudrez! dit-il.

Relieff comprit qu'il se préparait quelque souffrance terrible pour lui. Il était résigné à la mort; mais l'inconnu, malgré son courage, le glaça de terreur.

Il existe dans l'Asie centrale des prisons souterraines que le despotisme et l'incurie asiatiques seuls ont pu inventer et conserver. Ce sont des puits cunéiformes, à ouverture étroite. Une fois entré là, on ne peut plus en sortir sans aide. On ne peut ni creuser la terre de ses mains, ni grimper après ces murs concaves, taillés dans le sable et dans le silex. L'air et la lumière ne pénètrent dans ces cachots que par une petite ouverture pratiquée en haut.

— Tu sais où il est situé? demanda le Kirghise à Hahib.

— Oui, en haut, dans l'ancienne citadelle... Allons, chien, dit Hahib en poussant du pied Relieff, lève-toi et suis-nous!

Relieff, nous l'avons dit, était résigné à la mort; mais l'idée du punaisier lui apparut horrible. Il se révolta. D'un effort désespéré, il se dressa de toute sa hauteur, avec l'intention de lutter contre ses bourreaux et d'en finir tout de suite; mais à son premier mouvement il sentit ses forces le trahir; il poussa un gémissement

étouffé et trébucha. Ses yeux étincelants avaient cependant une telle expression de menace, que Hahib fit un pas en arrière.

— Il ne veut pas, dit-il. Traînons-le, camarades !

On saisit Relieff, qui ne se débattait plus que faiblement, et on le porta vers l'endroit que Hahib, qui marchait à côté, devait indiquer.

Cependant le pas des chevaux résonnait distinctement. Au pied de la forteresse, le major aperçut tout à coup, à travers une large brèche pratiquée dans le mur par le temps, une troupe nombreuse de cavaliers qui suivait la pente de la montagne. A la tête de cette troupe il distingua le même cavalier pourpre qu'il avait vu dans la mêlée ; mais cette fois, le filet d'acier ne recouvrait plus son visage, et Relieff reconnut Safar-Hadgi.

— Safar ! cria-t-il.

Un coup de manche de fouet lui coupa la parole ; son cri n'avait pas été entendu, et le cavalier pourpre n'avait pas levé la tête.

— Tu connais le serdar ? demanda Hahib étonné.

Mais Relieff ne put répondre ; le manche lui avait écrasé les lèvres, et sa langue endolorie lui refusait tout service.

Pourtant la troupe s'approchait rapidement, et les gardiens de Relieff, pressés de cacher leur prisonnier, allongèrent le pas. Ils se trouvèrent bientôt en face d'une vieille porte vermoulue dont un battant pendait sur ses gonds rouillés, et dont l'autre gisait à terre sous un tas d'immondices. Des milliers de lézards s'enfuirent à leur approche.

— C'est ici, dit Hahib.

On posa Relieff auprès de l'ouverture du caveau ; on le délia et on lui attacha une corde sous les aisselles. A ce moment, l'instinct de conservation qui ne nous abandonne jamais rendit quelque force au malheureux ; il recula vivement.

— Entêté! dit Hahib en ricanant.

Et de son talon de fer il lui appliqua un coup dans le dos. Relieff se trouva suspendu au-dessus du trou ; il appela au secours : un éclat de rire lui répondit. Il se sentit descendre avec rapidité, puis il tomba. Il tomba sur quelque chose de mou. Quand il eut, de ses mains étendues, palpé cet objet, il se leva d'un bond, ses yeux s'ouvrirent démesurément et ses cheveux se dressèrent sur sa tête. Il se colla terrifié contre le mur. Au centre de la prison, à la lueur blafarde qui arrivait de l'ouverture, juste en face du trou, Relieff aperçut un cadavre à moitié décomposé. Le malheureux leva les yeux au ciel. Cinq ou six énormes araignées travaillaient activement, de leurs longs pieds velus, à la reconstruction de leur toile, que Relieff avait déchirée en passant. Elles bouchaient rapidement l'ouverture

par où arrivait la lumière ; et quand elles s'arrêtaient dans leur travail pour fixer sur le major leurs gros yeux mobiles, elles semblaient lui dire : « Tu es entré ici, mais tu n'en sortiras plus ! »

Il parut bientôt à Relieff que sa prison devenait plus noire. Les araignées avaient-elles achevé leurs toiles, ou le soleil se couchait-il ? Le prisonnier l'ignorait ; mais il constatait que le cachot devenait de plus en plus obscur.

Soudain il ressentit une forte démangeaison qui se changea en cuisson extrêmement sensible ; cette cuisson atteignit bientôt toutes les parties du corps.

Relieff y porta les mains, et il sentit une odeur spiritueuse, nauséabonde, le saisir à la gorge. Il regarda autour de lui avec hébétement : les parois de sa prison, jadis grises, étaient devenues rougeâtres : des millions de punaises, sorties de toutes les anfractuosités des murs, arrivaient sur lui en rangs serrés.

Relieff essaya de les écraser ; mais la cuisson et l'odeur devinrent alors si insupportables, que le prisonnier, en hurlant de douleur, voulut, de désespoir, se briser la tête à la muraille ; mais il tomba asphyxié et ne put se relever.

XIV

LISE.

Il y avait raoût chez la comtesse Molotoff. Le salon bleu que nos lecteurs connaissent déjà resplendissait de lumières ; des domestiques en livrée circulaient avec des plateaux, et des groupes animés d'officiers et de fonctionnaires causaient dans tous les coins de la vaste pièce. Cinquante invités étaient, ce jour-là, rassemblés chez la femme du gouverneur. A côté de la porte d'entrée, Goreff, Molotoff et plusieurs officiers supérieurs s'entretenaient gravement ; sur un canapé et autour de la table, les quelques dames de la garnison regardaient au plafond sans échanger entre elles la moindre parole et s'efforçaient de dissimuler leurs bâillements. Marthe allait d'un groupe à l'autre et remplissait les devoirs de maîtresse de maison avec cette affabilité de grande dame qui la rendait si séduisante. Sa radieuse beauté brillait ce jour-là de tout son éclat ; elle portait une robe d'une suprême élégance, venue par caravane d'Orenbourg et envoyée de Paris ; des diamants étincelaient sur ses bras, autour de son cou, dans ses cheveux. Cependant, derrière cette affabilité et cet entrain factices une certaine tristesse perçait dans

ses yeux habituellement si expressifs, et une légère pâleur couvrait ses joues si fraîches d'ordinaire.

Bassalsky faisait naturellement partie des invités. Adossé à une table, il suivait des yeux tous les mouvements de Marthe. Il attendait qu'elle fût à peu près seule, pour s'approcher d'elle, et il attendit une grande partie de la soirée. Enfin, croyant saisir un moment favorable, il se dirigea vers elle. En l'apercevant, Marthe dissimula un léger mouvement d'impatience, mais elle lui tendit la main.

— La vérité sort parfois involontairement de la bouche, dit-il en saluant; c'est presque une témérité, madame, de vous dire qu'aujourd'hui vous êtes divinement belle, mais...

Marthe l'interrompit.

— Vraiment, monsieur Bassalsky, vous auriez bien dû me dire quelque chose de plus nouveau, car vous parviendrez à me faire prendre ma beauté en grippe ! Vous n'avez que cela à la bouche !

— Madame !...

— Je suis belle ! mon Dieu ! je le sais, et je sais aussi que vous ne me trouvez pas trop laide, puisque voici tantôt un an que vous me l'avez annoncé pour la première fois ! Si M. Goreff, qui ne me l'a jamais dit jusqu'à présent, me l'apprenait aujourd'hui, cela me flatterait peut-être, mais je suis blasée sur votre admiration !

— J'exprime mal ce que j'éprouve, voilà tout, madame, ne m'en veuillez donc pas.

La comtesse le regarda d'un air ironique.

— Et mademoiselle Lise ? demanda-t-elle.

Bassalsky se troubla légèrement.

— Madame ! murmura-t-il.

— Voyons ! monsieur Bassalsky, dit la comtesse d'un ton sévère, parlons sérieusement. Je vous ai donné une mission à remplir, et jusqu'ici vous ne vous en êtes pas mal acquitté. Vous avez fait la cour à Lise et sans trop vous en faire prier. J'espérais que vous commenceriez à apprécier cette chère enfant, et que toutes vos folies vous étaient sorties de la tête.

— Mais, madame, s'écria Bassalsky, vous ne vous souvenez donc pas de ce dont nous sommes convenus, et de ce que vous m'avez dit...

— Il ne s'agit pas de ce que j'ai pu vous dire autrefois ; répondez à ma question ? Quelles sont vos intentions ; mademoiselle Goreff me parle souvent de vous, et en des termes fort bons, ma foi. Elle vous tient en haute estime, tandis que moi...

— Vous êtes cruelle, mais vous savez, madame, que vous seule...

— Allons donc, monsieur, riposta Marthe avec un rire dédaigneux, ne soyez donc pas si présomptueux et ne faites pas à la fois la cour à deux femmes comme Lise et moi. Je sais que vous avez

été assez empressé auprès de mademoiselle Goreff pour qu'elle suppose que vous éprouvez pour elle de l'amour. Or, quand vous lui avez adressé vos phrases pendant toute la matinée, vous venez le soir me présenter vos adorations! Ce n'est ni beau ni habile.

— Mais, madame, répondit Bassalsky en se dandinant, vous savez bien que vous n'avez qu'un mot à dire, pour que je ne lui adresse jamais la parole.

Marthe rougit d'indignation.

— C'est précisément le contraire que je vous demande! s'écria-t-elle avec vivacité.

Bassalsky, bouleversé, ne put que balbutier :

— Oh! madame, je ne mérite pas cette disgrâce! Me défendre de vous adresser la parole!

La comtesse sentit qu'elle était allée trop loin, et elle dit d'une voix plus douce, mais avec le même ton résolu :

— Du moins je vous défends de me faire davantage la cour. Ce n'est convenable sous aucun rapport. Si, par bonté pour vous, et ne voulant pas faire intervenir mon mari pour mettre un terme à vos assiduités auprès de moi, je vous ai indiqué un chemin à suivre qui pouvait expliquer votre continuelle présence au palais, je n'ai pas voulu vous encourager! J'espérais, d'ailleurs, que quelques semaines d'intimité avec cette charmante enfant vous rendrait la tâche facile, et je ne m'étais pas trompée, car vous paraissez être en très-bons termes avec mademoiselle Goreff. C'est très-bien! j'en suis enchantée, mais alors pourquoi me poursuivre de vos hommages. Si vous voulez que nous restions bons amis, ne me faites plus de déclarations, et dites-moi franchement ce que vous pensez de Lise.

Bassalsky, les yeux baissés, ne savait que répondre.

— Voyons, l'aimez-vous?

— Mais, madame, je crois... je suppose...

Marthe eut encore un mouvement d'impatience, mais elle se contint et poursuivit :

— Prenez-vous-en à vous-même de ce que je vais vous dire. Mon mari m'a déjà demandé la raison de vos continuelles visites. Je lui ai répondu que vous faisiez la cour à Lise, et si je l'ai dit, c'est que je le croyais, car je ne m'abaisserai jamais à mentir. Je ne veux pas davantage compromettre cette enfant; donc, si vos intentions ne sont pas franchement formulées dans très-peu de temps, je me verrai forcée de vous prier de rendre vos visites moins fréquentes. Vous avez eu le temps de connaître Lise. A propos! qu'est-ce que l'on m'a dit? Lise vous a sauvé la vie hier à la promenade? est-ce vrai?

Bassalsky était complétement décontenancé.

— C'est vrai, dit-il à voix basse...

En ce moment, Lise traversait le salon.

— Nous parlions de vous, ma chère, dit Marthe en lui faisant signe d'approcher.

Les relations de mademoiselle Goreff et de la comtesse paraissaient avoir subi une sensible amélioration, car Lise s'approcha en souriant, et son sourire était franc et amical.

— De moi? demanda-t-elle. Qu'en disiez-vous donc?

— Je demandais des détails sur ce qui s'est passé hier. Vous avez, paraît-il, sauvé la vie à M. Bassalsky. Racontez-nous donc cela?

Lise éclata de rire.

— C'était bien drôle, allez! Nous étions en train d'admirer le coucher du soleil en dehors des portes de la ville, mon père, moi, M. Klotz et M. Bassalsky. Je vois monsieur s'éloigner. Tout à coup j'entends un sifflement, et j'aperçois un serpent dressé sur sa queue et prêt à s'élancer sur M. Bassalsky qui l'avait probablement froissé en marchant. Je saisis ma cravache; je cours au serpent, et d'un coup bien appliqué, je lui brise l'épine dorsale au moment où il allait atteindre notre ami, qui ne le voyait pas. Il paraît que c'était un reptile dont la piqûre est mortelle.

— Vous êtes tout simplement une héroïne!

— Le plus drôle de l'histoire, c'est que M. Bassalsky me dit en regardant avec stupéfaction les tronçons du serpent: « Mais savez-vous que vous venez de me sauver la vie! » Il a dit cela avec un étonnement si naïf, que je n'ai pas pu m'empêcher d'éclater de rire. « Mais il y paraît, » dis-je. Ce n'est qu'alors qu'il se mit à me remercier.

Bassalsky était un peu confus. Il se souvint de la scène de la veille, et quand il regarda Lise, il la trouva si simple, si jolie et si séduisante, qu'il alla à elle, lui prit la main, et la lui baisa avec respect.

— Oh! oui! la bêtise de l'homme qui s'étonne qu'une femme puisse allier le courage à la beauté m'a fait exprimer hier un étonnement stupide. Je m'en repens et je regrette aussi de ne pas avoir assez apprécié jusqu'ici toutes les perfections qui se trouvent réunies dans mademoiselle.

Il se tourna vers Marthe et lui dit sérieusement, en la regardant bien en face :

— Vous aviez raison, madame, je le reconnais.

La comtesse lui tendit la main.

— Serrons-nous la main alors, car nous voilà bons amis.

Mademoiselle Goreff les écoutait, légèrement étonnée.

— Comme vous voilà sérieux tous deux! dit-elle.

Marthe l'embrassa en riant.

— C'est pour vous plaire, à vous qui aimez les gens sérieux! D'ailleurs, j'ai remarqué que mademoiselle Goreff qui déteste telle-

ment les flatteurs, ne s'est pas trop fâchée des compliments de M. Bassalsky.

Lise rougit.

— Il faut bien recevoir les remercîments, même exagérés, de quelqu'un à qui on a sauvé la vie, répondit-elle.

En ce moment, Molotoff s'approcha, et en voyant Lise, il lui sourit gracieusement.

— Vous auriez bien dû dire à votre cousin Relieff, lui dit-il, de vous donner de ses nouvelles. Il nous a complétement oubliés, nous autres, qui ne sommes que ses amis. J'ai des papiers importants et fort agréables à lui communiquer, et je ne sais où le trouver.

— Vous nous avez annoncé dernièrement, mon général, dit Bassalsky, que vous aviez reçu un rapport, où il vous apprend la déroute complète d'une bande de 10,000 Kipchaks.

— Oui, mais il y a de cela un mois. Je sais bien qu'il a reçu l'ordre de Tachkend de s'avancer jusqu'à l'Amou-Deria, afin d'y opérer sa jonction avec un régiment que le gouverneur-général envoie pour réduire une ligue formée contre nous ; mais je ne vois pas où il peut se trouver au juste.

— Il correspond sans doute directement avec Tachkend, dit un officier supérieur.

— C'est de cela que je me plains. Dès qu'il n'est plus obligé de nous adresser ses rapports, il nous oublie, ce cher ami, et il nous laisse dans des inquiétudes sur son sort...

— Oh! s'écria Bassalsky, il n'y a guère de danger à batailler contre ces sauvages qui se mettent à quatre pour tirer un coup de fusil.

— On voit bien, interrompit vivement Marthe, que vous n'y êtes pas.

Marthe dit cela en riant, mais il y avait de la colère derrière ce rire. Lise fut la seule, avec son instinct de femme, qui s'en aperçut.

— Ma chère Marthe, remarqua Molotoff, c'est un peu vous qui l'y avez envoyé.

Marthe pâlit légèrement.

— Vous ne lui avez pas causé jusqu'ici grand préjudice, continua le général, car j'ai reçu ce matin de Tachkend l'ordre de lui envoyer sa promotion au grade de lieutenant-colonel pour le récompenser de sa brillante affaire avec les Kipchaks !

— Quelle chance ! s'écria Bassalsky, deux grades en deux mois !

— Il le mérite bien, dit Molotoff sèchement.

Le jeune officier fut intimidé du ton plein de sévérité avec lequel le général lui adressa ces mots.

— Excellence, balbutia-t-il, je n'ai jamais prétendu le contraire.

— A la bonne heure ! répondit le général.

Et, lui tournant le dos, il prit le bras de sa femme.

— Je vous trouve un peu pâle ce soir, ma chère, dit-il en la regardant avec amour... Ne seriez-vous pas malade?

— Non, mon ami, répondit-elle.

— Vrai ?

Elle eut un léger mouvement d'impatience.

— Mon ami, vous êtes toujours à épier ma figure. Vous m'aimez trop !

— Peut-on trop vous aimer? répondit le général.

— Oh ! oui, murmura Marthe à demi-voix, avec un indéfinissable accent de lassitude.

Elle se dégagea légèrement, essaya de sourire à son mari qui la contemplait avec extase, et se perdit dans un groupe d'invités.

Bassalsky s'était approché de mademoiselle Goreff.

— Voulez-vous me permettre de venir vous faire demain une visite matinale ? lui demanda-t-il.

— Venez, répondit Lise, qui lui tendit la main.

XV

LA NOUVELLE

Le lendemain matin, Molotoff entra dans le boudoir de sa femme comme Marthe était encore à sa toilette ; en le voyant, elle ne put réprimer un geste d'étonnement et de contrariété.

Le général avait un air triste et préoccupé, ce qui contrastait avec sa figure épanouie et avec son regard si bienveillant et si doux d'ordinaire; il semblait gêné et hésitant. En apercevant la femme de chambre qui coiffait la comtesse, il fronça le sourcil.

Marthe, qui avait tourné la tête vers lui et qui semblait l'interroger sur cette visite matinale qui devait être une infraction aux règlements de leurs rapports journaliers, remarqua ce qu'il y avait d'insolite dans la contenance de son mari, et ressentit un trouble secret.

Molotoff s'assit auprès de sa femme, lui prit la main, la baisa.

— Marthe, dit-il en français, j'ai à vous parler.

— Mon Dieu ! quel air grave ! répondit-elle en tâchant de sourire. Dites. Je vous écoute.

— Je désire causer avec vous, seul à seul.

— Oh! si vous parlez français ce sera absolument la même chose. Catherine ne comprendra rien.

— Oui, mais je serais gêné par sa seule présence. Soyez assez bonne, ma chère, de la renvoyer pour quelques minutes.

Marthe étouffa un soupir.

— Que votre volonté soit faite! dit-elle en essayant de prendre un air gai. Catherine, laissez-nous.

Quand il fut seul avec la comtesse, le général se laissa glisser à genoux, posa ses mains croisées sur le peignoir de sa femme et, la regardant avec des yeux pleins de tendresse :

— Marthe, lui demanda-t-il, que vous ai-je fait?

La comtesse tressaillit à cette question faite d'une voix douce, triste, plaintive.

— Je ne vous comprends pas, mon ami! balbutia-t-elle.

— En quoi ai-je démérité près de vous? ajouta-t-il de la même voix tremblante.

Marthe, qui appréhendait peut-être autre chose, avait eu le temps de se remettre. Elle mit la main sur l'épaule de son mari et lui répondit avec un sourire un peu contraint :

— Mais en rien, mon ami! Vous vous mettez vraiment dans la tête des idées qui n'ont pas le sens commun!

— Pourquoi alors, ma chérie, êtes-vous complétement changée à mon égard? Depuis deux mois, je ne vous vois presque jamais qu'aux heures de nos repas et à nos réceptions officielles. Dès que je réclame quelques secondes d'intimité, c'est tantôt une migraine, tantôt la fatigue, tantôt une robe à essayer, qui vous empêchent de me les accorder.

— Mon ami, répondit Marthe, vous m'aimez trop, je vous l'ai déjà dit hier, mais vous ne me connaissez pas assez! Il y a des moments où nous autres femmes nous sommes nerveuses et mal disposées. Je suis, mon bon Alexandre, mal disposée depuis deux mois, je l'avoue. Pardonnez-moi donc et espérons que cet état changera bientôt.

Molotoff embrassa sa pantoufle :

— Vous savez que je suis votre esclave le plus dévoué, et, si parfois je me plains, pardonnez-le-moi.

Molotoff se leva et embrassa sa femme :

— C'est que vois-tu, Marthe, je t'aime comme il n'est pas possible d'aimer! Si je te perdais, je mourrais ou je deviendrais fou! Mais si jamais un autre homme voulait me voler ton amour, oh! alors, malheur à lui! Je suis vieux et débonnaire, mais si on touchait à toi...

La figure du général prit un instant une expression si menaçante, ses yeux gris et tranquilles lancèrent des éclairs si sombres, que

Marthe pensa s'évanouir ; jamais la voix de son mari n'avait eu un tel accent, et elle comprit que cet homme, atteint dans son amour, deviendrait aussi implacable qu'il était ordinairement facile et doux. Elle se remit assez vite pour que son mari ne s'aperçût pas de la pâleur fugitive qui avait altéré ses traits.

— Mon cher Alexandre, dit-elle d'une voix encore un peu tremblante, vous savez que je n'aime et n'ai jamais aimé que vous... autant que la nature égoïste que vous me connaissez, ajouta-t-elle en riant, me permet d'aimer quelqu'un.

— Oh ! Marthe! mon ange! mais jusque aujourd'hui j'ai remercié tous les jours Dieu de m'avoir donné une femme comme vous! L'amour que vous m'accordez est plus que suffisant de la part d'une jeune et splendide créature comme vous, envers un vieillard comme moi!

— Coquet! interrompit-elle en le menaçant du doigt ; vous savez cependant que, malgré vos cinquante ans, vous êtes encore mieux que beaucoup de jeunes gens.

— Même que M. Bassalsky? demanda-t-il avec une légère pointe de malice.

Marthe éclata de rire, et cette fois d'un rire franc :

— Seriez-vous jaloux de celui-là? Ah! par exemple, vous auriez tort!

— Je n'en suis pas jaloux, répondit Molotoff, mais je trouve insipides et malséantes ses assiduités auprès de vous.

— Vous ne les trouvez pas plus insipides que moi, je vous assure ; aussi, je les ai fait cesser. Bassalsky fait la cour actuellement à mademoiselle Goreff; je crois vous l'avoir déjà dit...

— Oui... mais, hier au soir!

— Oh! si vous aviez entendu ce que je lui ai dit, hier, vous ne le croiriez pas bien dangereux pour votre bonheur! D'ailleurs, je vous répète qu'il est amoureux de mademoiselle Goreff.

— Comment Lise prend-elle cela ?

— Mais je crois qu'elle ne le voit pas d'un trop mauvais œil, ce qui, je vous avouerai, m'étonne un peu, car le caractère sérieux de Lise et la légèreté de Bassalsky ne paraissent pas devoir sympathiser ensemble.

— Pourquoi ne pas faire la noce? Lise a une belle dot ; Bassalsky est riche et de bonne famille.

— J'espère que nous les marierons!

— Oh! alors, c'est différent!

Un coup discrètement frappé à la porte du boudoir interrompit la conversation, et la femme de chambre annonça que M. Goreff attendait Son Excellence dans la salle à manger.

— Ah ! c'est vrai, s'écria Molotoff, j'avais complétement oublié que j'ai invité aujourd'hui le vieux savant à déjeuner. Nous faites-vous l'honneur de déjeuner avec nous?

— Certainement ! si vous voulez m'attendre !

— Quelle question !

— Eh bien, alors, je vous chasse, car il faut que je m'habille.

Molotoff embrassa encore une fois sa femme et sortit du boudoir. Quand il fut dehors, la gaieté factice dont Marthe avait su revêtir son visage disparut comme par enchantement, et des larmes abondantes coulèrent sur ses joues. Elle se cacha la figure dans son mouchoir et sanglota amèrement.

— Mon Dieu ! que je suis malheureuse !

La femme de chambre qui était habituée à voir sa maîtresse impérieuse, exigeante, souvent ironique et railleuse, mais jamais émue, fut stupéfaite, quand elle rentra, de la voir toute en larmes.

— Oh ! oh ! se dit-elle, que se passe-t-il donc?

Mais Marthe, toujours hautaine, même dans ses plus grands moments de douleur, essuya précipitamment ses yeux et lança à la pauvre Catherine un regard sévère.

— Vous ai-je appelée ? lui demanda-t-elle.

— Non, madame; mais j'ai cru...

— Vous ne faites plus partie de ma maison !

L'arrêt était irrévocable. Malgré ses pleurs, Catherine se vit forcée de quitter le palais le soir même : Marthe ne voulait pas de témoins de ses faiblesses.

Dans un autre bâtiment de l'ancien palais de Timour, une scène d'un autre genre avait lieu à la même heure

Bassalsky s'était rendu chez mademoiselle Goreff. Lise était charmante dans sa robe de mousseline blanche à rubans roses, costume qu'elle avait adopté pour le matin. Elle était si fraîche, si jolie et si séduisante, que Bassalsky, qui avait longuement hésité pendant le trajet de son habitation au palais, sentit ses irrésolutions cesser subitement. Le sentiment qu'il éprouvait pour Lise était assez difficile à analyser. L'officier n'était pas éperdument épris de la jeune fille, mais les relations qu'il avait eues avec elle depuis plusieurs semaines avaient été si agréables qu'elles lui étaient peu à peu devenues indispensables. Lise était une très-jolie femme, et elle plaisait beaucoup à Bassalsky. Cependant, dans tout cela il n'y avait pas précisément de l'amour ; le jeune homme se disait que Lise lui conviendrait parfaitement, et que ce serait une compagne fort agréable à présenter dans le monde, voilà tout ; en un mot, la vie à deux avec

mademoiselle Goreff lui apparaissait sous des couleurs fort riantes, mais il ne serait certainement pas mort de chagrin si un obstacle insurmontable à leur union avait surgi le lendemain.

Mademoiselle Goreff avait vingt et un ans, et elle avait beaucoup vu; son caractère était décidé et sérieux. Elle avait remarqué que Bassalsky ne l'obsédait pas de ces compliments que les autres officiers de la garnison lui prodiguaient à outrance. Cela lui fit rechercher la société du jeune officier. Les calculs de Marthe aidant, leurs relations devinrent bientôt intimes. Bassalsky avait de l'esprit, de l'instruction et de bonnes manières; il était brave et aventureux, et ce n'était pas un méchant homme. A part une certaine fatuité et beaucoup de légèreté, c'était un officier remarquable. Il pouvait plaire à une femme, et il plut à Lise. A Pétersbourg ou à Moscou, où les Bassalsky fourmillent, Lise ne l'aurait certainement pas remarqué; mais à Samarcande, le capitaine se distinguait parmi ses camarades, qui étaient pour la plupart des officiers de fortune.

Les choses en étant là, le lecteur ne s'étonnera pas de la froideur de l'entretien de Lise et de Bassalsky.

— Mademoiselle, dit l'officier en entrant, je suis venu pour vous demander la faveur d'un entretien particulier.

— Je vous écoute, monsieur Bassalsky.

— Mademoiselle, je vous aime et je serais heureux de vous appeler ma femme. Consentez-vous à ce mariage.

— Si mon père y consent, oui!

— Allons voir monsieur votre père!

— Allons!

Et bras dessus, bras dessous, ils se rendirent dans l'appartement de Goreff, où ils apprirent que le vieux savant déjeunait chez le gouverneur.

— Allons chez le gouverneur!

— Allons!

Ils traversèrent du même pas tranquille le Talari-Timour, et se firent annoncer.

Molotoff et Goreff faisaient une partie de piquet; Marthe était à sa tapisserie.

Bassalsky s'approcha de Marthe et lui annonça qu'il venait avec l'intention de demander la main de Lise.

— Bien, cela! s'écria Marthe. — Alexandre, dit-elle à son mari, venez ici! Allons, souffla-t-elle à l'oreille de Lise, c'est moi qui serai la « svacka[1]! »

Malatoff répondit·

[1] Négociatrice pour mariage.

— Attendez, ma chère, que je finisse ce...

— Je n'attends rien! cria Marthe en frappant du pied. De suite! de suite!!

Le gouverneur reposa ses cartes sur la table.

— Vous aussi, Jegor Alexandrovitch! dit Marthe.

Quand le savant et le général furent à ses côtés, assis sur des fauteuils qu'elle leur désigna d'un geste solennel, Marthe dit à Goreff :

— Yvan Alexandrovitch, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille pour M. le capitaine Bassalsky!

Le savant la regarda avec stupéfaction.

— Mais, madame, dit-il, je ne sais pas...

— Oh! pas de restriction. C'est oui ou non. Votre fille consent, mon mari consent; il ne faut donc que votre consentement à vous, et je viens vous le demander. M. Bassalsky est riche, de bonne famille; il aime votre fille, votre fille l'aime. Nous allons les fiancer séance tenante, si vous le permettez; ensuite, mon mari écrira en Russie pour avoir les papiers nécessaires! Nous n'attendons qu'un mot de vous.

Goreff se tourna vers le général :

— Qu'en pensez-vous, général? demanda-t-il d'un ton d'interrogation comique. Moi, si cela convient à ma fille, cela m'est égal!

Molotoff sourit :

— Moi, je crois que le mariage est sortable.

Goreff inclina la tête :

— C'est bien, dit-il, je consens.

— Bravo! s'écria Molotoff. Je vais écrire tout à l'heure à Pétersbourg, et j'aurai une réponse dans un mois au plus tard. Fiançons ces enfants aujourd'hui même, et dans deux mois nous pourrons procéder à la première noce chrétienne qu'aura vue ce pays.

Il se tourna gracieusement vers Bassalsky :

— Vous êtes dès aujourd'hui mon aide de camp, et vous viendrez habiter ce palais; de cette façon, vous pourrez plus facilement faire la cour à votre charmante fiancée.

Lise s'était jetée dans les bras de son père. Bassalsky causait avec Marthe, qui le félicitait de sa résolution, quand Klotz entra dans la chambre.

— Mon général, dit-il, un courrier de Tachkend!

— Faites entrer! s'écria vivement le gouverneur. Ah! peut-être aurons-nous des nouvelles de notre ami Relieff!

Un sous-officier entra et tendit à Molotoff un paquet cacheté.

Marthe avait pâli.

Molotoff brisa avec précipitation les cachets de cire rouge et ouvrit

la missive du général Kauffmann. A peine eut-il parcouru la première ligne, qu'il poussa un cri de joie.

— Victoire! messieurs! cria-t-il. Nos braves troupes ont complétement dispersé la ligue formée contre nous par l'émir de Bokhara!

— Vive l'empereur! crièrent les assistants.

— Les fuyards, cependant, continua Molotoff, qui lisait la dépêche des yeux, se sont reformés au nombre de 60,000 environ, et se sont lancés dans le désert qui sépare Samarcande de l'Amou-Deria. Nos troupes n'ont pas pu les y suivre. Nous recevons l'ordre de mettre la ville en état de siége et d'envoyer des reconnaissances aux environs... Les Boukhariens ont perdu dans la bataille près de 30,000 hommes.

Soudain Molotoff se tut; ses traits s'assombrirent, et ce fut d'une voix profondément altérée qu'il continua :

— Chaque médaille a un revers. Messieurs, nous nous sommes un peu trop pressés de nous réjouir! La victoire nous coûte cher. Nous y avons perdu un de nos meilleurs camarades et un des plus braves officiers de l'armée russe, le major Relieff!

Un cri déchirant interrompit le gouverneur. Marthe s'était levée et, droite, immobile, les yeux hagards, s'adressant à son mari :

— Vous avez dit?... demanda-t-elle d'une voix haletante.

Molotoff était profondément affecté lui-même. Aussi ne remarqua-t-il pas d'abord l'altération des traits de sa femme. Seule, Lise, qui était auprès de Marthe, lui saisit fortement le bras. Mais ce fut en vain; Marthe ne voyait rien et n'entendait rien. Sa voix tremblante interrogea une seconde fois :

— Qu'avez-vous dit?...

— Relieff est tombé sur le champ de l'honneur avec 150 braves qui se sont sacrifiés avec lui pour le salut de l'armée russe! Honneur donc à lui, messieurs! Nous allons ce soir prier Dieu pour son âme!

Marthe avait écouté avec attention; soudain elle étendit la main, un cri étouffé s'échappa de sa gorge, et elle tomba évanouie sur le tapis.

Tout le monde s'empressa autour de la comtesse. Molotoff seul hésita une seconde : un soupçon terrible venait pour la deuxième fois de le mordre au cœur.

Tout à coup il passa la main sur son front, alla à sa femme, l'assit sur une chaise, regarda une seconde son visage pâle et glacé, et éclata en sanglots.

Goreff, Lise et Bassalsky s'étaient éclipsés.

— Triste pronostic pour notre mariage! dit Lise toute en larmes à son fiancé. Pauvre Serge! si bon et si brave!

XVI

LE MARCHÉ D'ESCLAVES

Seid-Mozzafar-Dinn se promenait dans les jardins de son palais avec son vizir Chakrullah et notre ancienne connaissance, Mirza-Mohammed. L'émir semblait très-bien disposé; il adressait gracieusement la parole tantôt au vizir, tantôt au chef de sa police.

— Ainsi, vizir, disait-il, tu crois que l'émir El-Oumra consent?

— Sa réponse me le fait supposer. Il me mande que sa lettre précède de quelques jours seulement une ambassade officielle qu'il envoie à Ta Majesté.

— Mohammed, dit l'émir, tu feras surveiller activement les abords de la maison du reiss, où demeure la princesse de Khiva, ma future femme. Ce derviche mendiant, serdar des Turcomans aujourd'hui, rôde, m'a-t-on dit, souvent de ce côté! Oh! Mohammed! Mohammed! continua-t-il en le menaçant du doigt, il faut que j'aie pour toi une bien grande faiblesse pour t'avoir pardonné ton insuccès dans tes entreprises contre lui!

Mohammed se prosterna.

— Enfin! murmura Mozzafar, tout cela va finir bientôt, et j'espère que nous réglerons nos comptes. Il ne peut plus m'être d'aucune utilité; et une fois ces bandes dispersées, nous verrons s'il ose encore me braver!... Vizir, as-tu reçu la réponse du chef russe de Tachkend?

— Je l'attends de jour en jour.

— Vois-tu, Mohammed, depuis quelque temps rien ne te réussit. Cet officier russe, dont j'avais besoin, et que tu n'as pu découvrir dans Bokhara, est vendu à l'encan aujourd'hui même dans l'échoppe d'un Moultani[1]. Ta police est mal faite, Mohammed! Si je me mets en colère, prends garde à toi!

Mohammed courba le front. L'émir apostropha Chakrullah.

— Que penses-tu de cet indien? Il a su cacher son prisonnier, et l se targue maintenant de la protection de la loi. Quelle sotte loi, vizir! Hier, je pouvais enlever cet esclave de la maison du moultani; et aujourd'hui, parce qu'il est parvenu à l'exposer en vente publique, je suis obligé de respecter sa propriété. Ce prisonnier est désormais inviolable pour moi; le vendeur et l'acheteur échappent

[1] Indien.

également à ma puissance, et je suis obligé de payer en beaux deniers comptants cet homme dont j'ai besoin, et de le payer à un de mes sujets! Ne trouves-tu pas cela absurde?

— Absurde! répondit le vizir.

— Révoltant! ajouta Mohammed. Il faudra que j'en cause avec le reiss. Mais pour le moment, il n'y a rien à faire! Je dois acheter ce prisonnier, car il m'est indispensable. C'est un chef puissant, il me servira d'otage, je pourrai en obtenir une riche rançon ; la paix sera plus facile à conclure si je l'ai entre mes mains; et si tout cela ne réussit pas, je pourrai du moins, en le faisant torturer, tirer une vengeance légitime de ces giaours maudits. Mohammed, rends-toi à la vente et achète-le 10,000 tomans s'il faut!

— J'y vais, Sire.

— Passe chez le haznadar et fais-toi délivrer la somme; mais ne reviens pas sans lui, entends-tu?... Ah! écoute, ajouta l'émir en rappelant Mohammed qui s'éloignait: Ce moultani est un homme dangereux! Aie l'œil sur lui, et à la première occasion... Tu comprends?...

— Sire! ta sagesse est grande!

Le quai et la place du Réservoir du Divanbeghi[1] est le principal lieu de réunion de la population boukariote. Voici comment le voyageur hongrois Vanbery le décrit :

« C'est une place à peu près carrée, au centre de laquelle on a creusé un réservoir profond de cent pieds de longueur sur quatre-vingts de large. Il est bordé de pierres cubiques, formant un escalier de huit marches qui descend jusqu'à fleur d'eau. Quelques magnifiques ormeaux, plantés çà et là sur le quai, abritent de leur ombre l'inévitable « boutique à thé » avec ses « samovars » qui ressemblent à d'énormes tonneaux de bière. On les fabrique en Russie, à l'usage spécial de Bokhara, et ils permettent d'offrir à tout venant une excellente tasse de thé vert. Sur trois côtés de la place, protégés par des nattes de roseaux, maintes et maintes échoppes volantes offrent aux chalands du pain, des fruits, des confitures, des viandes chaudes et froides. La foule affamée qui se pousse avec un bourdonnement d'abeilles nous régale du spectacle le plus curieux. A l'avant, le quatrième côté du parallélogramme affecte la forme d'une terrasse qui sert en quelque sorte de piédestal à la mosquée Divanbeghi. Le long de sa façade, sous des arbres clairsemés, des conteurs publics, derviches ou acrobates, célèbrent, en vers ou en prose, tandis que les

[1] Elle tire son nom du Divanbeghi (secrétaire d'État) de l'émir Imacouli-Khan.

acteurs les miment à côté d'eux, les exploits héroïques des prophètes et des guerriers illustres. »

Il y avait foule sur la place du Réservoir, car c'était le jour du marché d'esclaves. Une échoppe occupait la terrasse ; elle était ouverte aux visiteurs qui en encombraient les abords. Dans l'intérieur, enchaînés au plancher par le cou, une centaine d'esclaves persans gisaient pêle-mêle. Un moultani, coiffé du bonnet obligatoire destiné à le faire reconnaître des vrais croyants, une marque rouge au front, sa figure jaune et repoussante tournée vers les chalands, faisait, en termes pompeux, l'éloge de sa marchandise. De temps en temps une longue lanière de cuir qu'il tenait en main sifflait au milieu des esclaves, et leur administrait une correction préventive.

Au centre de l'échoppe, à l'endroit le plus en évidence, visible de tous les coins de la place du Divanbeghi, une estrade avait été construite. Sur cette estrade, un homme vêtu d'une magnifique robe de soie rouge, les joues fardées et la barbe peignée, était enchaîné par le cou à un poteau sur lequel étaient écrits ces mots : « Tura Ourousse[1]. » Ses pieds et ses mains étaient rivés au moyen d'autres chaînes au plancher de l'estrade. Il était couché sur le dos, la face tournée vers la place.

C'était Relieff. Les chaînes dont il était chargé l'empêchaient de faire le moindre mouvement ; mais ses yeux lançaient des éclairs d'indignation, qui avaient le privilége de faire rire un deuxième moultani, spécialement attaché à sa personne et qui se tenait sur l'estrade à ses côtés.

Relieff n'était point mort dans son cachot.

Au moment où il s'évanouissait sous la piqûre des hideux parasites, ses gardiens qui s'aperçurent que la troupe du serdar avait passé la citadelle sans s'y arrêter, étaient venus le délivrer. On le pansa, on l'attacha sur un cheval, et il arriva à Bokhara à moitié mort et complétement insensible. Une fois en ville, les nomades sentirent l'impossibilité de le garder longtemps ; la nouvelle de la capture d'un chef russe important les y avait précédés, et ils avaient tout à craindre du despotisme et de la rapacité de l'émir, ainsi que du fanatisme du peuple. D'un autre côté, ils ne possédaient pas l'argent nécessaire à l'entretien du prisonnier. Relieff était dans un état si désespéré, que ses bourreaux eux-mêmes comprirent que des soins lui étaient indispensables, et que, faute d'un meilleur traitement, il pouvait mourir et leur faire perdre la somme qu'ils espéraient en tirer. Ilahib leur proposa alors de confier le prisonnier à un marchand d'esclaves qui le remettrait en bon état et le vendrait

[1] Chef russe

à la prochaine vente; l'argent reçu serait partagé intégralement entre les dix gardiens.

La proposition de Hahib fut acceptée ; on s'arrangea avec un moultani qui consentit à avancer l'argent nécessaire au rétablissement du prisonnier, à la condition qu'il lui serait alloué 20 p. 100 sur la vente. Il assura aux nomades qu'il espérait en tirer au moins 3,000 tomans[1].

Relieff fut transporté chez l'indien. Il resta là près d'un mois ; des soins, une bonne nourriture, des traitements humains lui rendirent bientôt ses forces. Relieff sentit peu à peu la vie renaître en lui, et avec la vie l'espérance de voir sa captivité finir.

Le marchand, dont Relieff ne soupçonnait pas le métier, avait su capter sa confiance. Il lui fit accroire qu'il l'avait acheté à des Turcomans, qu'il aimait les Russes, méprisait les musulmans qui persécutaient sa religion, et il s'engagea à lui donner les moyens de correspondre avec les siens.

— Je vous ai acheté 1,000 tomans, lui dit l'indien, par pitié pour l'état où ces sauvages vous avaient mis, et parce que vos bourreaux prétendaient que vous étiez un Turc de haute naissance et que vous pourriez vous racheter! Vous comprenez, je ne peux faire le bien sur une grande échelle... autant que je l'aurais voulu, ajouta-t-il avec un hypocrite sourire. J'espère donc que vous vous acquitterez envers moi, car votre rétablissement m'a coûté beaucoup d'argent.

Pour tromper Relieff, l'indien ne pouvait choisir de meilleur moyen. Sceptique par nature, le major avait froncé le sourcil quand il avait entendu le moultani faire parade de ses bons sentiments ; mais quand le marchand parla de la rançon, les traits du prisonnier se détendirent, et il promit de payer sa liberté 10,000 tomans s'il le fallait. Les yeux du moultani brillèrent de convoitise ; mais après une seconde de réflexion :

— Oui ! dit-il ; mais si l'émir apprend votre présence chez moi, il vous fera enlever, et je n'aurai rien ! rien !

— Il ne faut pas que l'émir apprenne...

— Comment vous donner les moyens de communiquer avec les vôtres? Je ne suis qu'un pauvre indien, moi !

Après plusieurs jours d'hésitation, l'indien arriva à la conviction que le mieux qu'il pouvait faire était de vendre simplement son prisonnier à la criée, comme il l'avait promis aux Turcomans. En effet, il était déjà très-difficile de garder un homme dont la présence était connue à Bokhara, et que l'émir convoitait et recherchait depuis un mois. Vouloir le garder plus longtemps était complète-

[1] 33,000 francs.

ment impossible, grâce au système d'espionnage établi au Turkestan. D'ailleurs, les Turcomans surveillaient de près le marchand.

Le moultani se décida donc à abandonner ses idées de lucre et d'ambition ; mais, habile et rusé, il se garda bien d'en parler à Relieff, et continua, au contraire, à le leurrer des promesses les plus séduisantes. Le marchand voulait dissimuler le prisonnnier jusqu'au jour du marché, car, dès lors, nous l'avons déjà dit, la loi le rendait inviolable.

La veille du jour fixé pour la vente, l'indien entra d'un air radieux chez Relieff; il lui annonça qu'il avait trouvé enfin le moyen de le mettre en communication avec Tachkend ! Puis, il tira une bouteille de vin — chose rare à Bokhara — et proposa au prisonnier de trinquer avec lui à sa délivrance prochaine.

Relieff, sans défiance, accepta la proposition et vida un verre. Le vin contenait un narcotique. Relieff tomba comme frappé de la foudre et ne se réveilla que le lendemain, peigné, fardé et exposé sur l'estrade du Divanbeghi.

Dire de quelle colère s'emplit l'âme du major, et de quelles malédictions il accabla le traître moultani, serait impossible. L'âme fière et indépendante de l'officier russe souffrait horriblement de cette exhibition barbare, à laquelle il aurait préféré la mort. Quoique condamné à l'immobilité, il croyait, dans son indignation, se sentir la force d'étouffer entre ses bras toute cette tourbe stupide qui l'examinait avec curiosité. Forcé par ses chaînes de tenir la tête droite, ses yeux étaient pleins de larmes de rage et ses lèvres s'agitaient en mouvements convulsifs. Cet homme fardé, en costume splendide, mais enchaîné et furieux, divertissait grandement les badauds boukhariotes. A quelques pas de l'estrade, Ouroumbay, les Turcomans et les Kirghises de l'escorte s'étaient formés en groupe. Ils se montraient du doigt leur ancien prisonnier, en riant d'un rire insolent.

Cependant, l'indien chargé de faire valoir Relieff aux chalands était en grande conversation avec un vieillard coiffé d'un turban vert, signe distinctif des descendants de la famille du Prophète.

— Impossible ! disait ce vieillard.

— C'est ainsi, seigneur ; il a tué cent Turcomans Noïrs à lui tout seul ! Il a été blessé, attaché sur un cheval pendant huit jours, il est resté six heures dans un punaisier. Il n'y a pas deux mois de cela... Regardéz-le maintenant.

Le moultani s'approcha de Relieff, écarta ses cheveux et montra au vieillard une blessure récente.

— Voici les traces ajouta-t-il; tout son corps est encore rouge des piqûres.

L'indien entr'ouvrit la robe, et le vieillard put voir effectivement des milliers de taches rouges qui marbraient la poitrine de Relieff, vestiges laissés plutôt par le réactif violent appliqué sur les morsures que par les morsures elles-mêmes.

— Hein! hein! grommela-t-il.

— La rancon sera royale, et en attendant tu pourras le faire travailler, car il est fort; touche ces muscles, ce cou!

Le moultani promena sa main sur les bras et la figure du prisonnier. Relieff ne put supporter cet attouchement; il recula d'un mouvement brusque et ses chaînes résonnèrent contre le plancher. Le moultani rit aux éclats.

La rage de Relieff ne connut plus de bornes; il lança au vieillard un coup d'œil farouche :

— Si tu m'achètes, vieillard idiot! hurla-t-il en ouzbeg, je te briserai le crâne un jour, car tu me vaux l'attouchement ignoble de ce misérable!

— Oh! oh! dit le vieillard en reculant, il n'est pas doux!

— Bah! répondit l'indien, c'est la surprise. Il a été pendant un mois tranquille et résigné, mais le tour que lui a joué le patron l'a rendu furieux!

Il ajouta quelques mots à l'oreille du vieillard qui hocha affirmativement de la tête.

— Tu as raison! dit-il.

Puis poussant du pied le major :

— Combien crois-tu pouvoir fournir pour ta rançon, chien? demanda-t-il.

Relieff s'était calmé; il enveloppa ses bourreaux d'un regard de mépris et se renferma dans un silence dédaigneux, qu'il se promit de ne plus rompre.

— Il ne vous répondra pas, seigneur! s'écria le moultani, il est entêté comme un âne; mais attendez, voici le patron.

— Non! non! c'est inutile; je vous l'achèterai si vous voulez diminuer le prix.

— Impossible, seigneur, à 4,000 tomans.

— Que je sois victime! 4,000 tomans! Y penses-tu?... Je t'en donne 3,000, c'est déjà une grosse somme!

Ouroumbay, qui s'était approché avec les autres Turcomans, se consulta à voix basse avec eux, et il appela du geste le principal moultani :

— Nous n'en tirerons jamais un meilleur prix, dit Ouroumbay au moultani... Vendez-le, allez!

— Attendez! je pourrai peut-être obtenir...

— Oui, mais vite ; mes compagnons s'impatientent, le vieillard peut se dédire !

— Non ! non ! attendez ! je sais mon métier !

En ce moment deux troupes de cavaliers se dirigeaient vers la terrasse, venant des deux côtés opposés du quai : Safar-Hadgi était à la tête de la première de ces troupes, formée de Turcomans Noïrs, et Mirza-Mohammed gesticulait au milieu d'un groupe de tadjicks et de fonctionnaires civils du khanat, qui composaient sa suite. A l'aspect des Turcomans, Mohammed éperonna son cheval, et se trouva bientôt en face de l'échoppe ; ses compagnons l'y rejoignirent. Les Turcomans approchaient toujours, mais ils venaient au pas, sans avoir l'air de se presser et sans paraître remarquer la précipitation de la course des tadjicks.

Quand le moultani reconnut Mohammed, il voulut terminer le marché et il dit au vieillard :

— Votre dernier prix, voyons, je serai accommodant.

— 3,500 tomans, dit le vieillard, je te l'ai déjà dit.

— J'en donne 4,000 et j'achète le prisonnier au nom de l'émir ! cria Mohammed, enveloppant d'un regard imposant le groupe formé autour du prisonnier.

Le moultani s'inclina jusqu'à terre et voulut discuter cette enchère qu'il savait très-bien être un ordre indiscutable ; mais il n'en eut pas le temps ! La troupe des Turcomans avait envahi la terrasse, et Safar-Hadgi poussa son cheval jusqu'au pied de l'estrade.

— J'en donne 5,000 ! cria-t-il.

Mohammed avait légèrement pâli ; mais il se remit aussitôt. Fort de la protection de l'émir, et comptant sur le nombre des tadjicks qui l'escortaient, il redressa le front et dit avec hauteur :

— Le serdar n'a sans doute pas entendu ce que je viens d'annoncer : l'émir achète ce prisonnier.

— J'en donne 5,000 tomans ! répéta Safar.

Mohammed se tourna vers sa troupe :

— Il est difficile, dit-il à mi-voix, de faire comprendre quelque chose à ces porcs enragés. 6,000 tomans, cria-t-il.

— 8,000 ! riposta Safar.

Mohammed devint livide.

— Ce n'est pas courtois de la part du serdar des Turcomans de mépriser ainsi la volonté de mon maître !

— Ton maître n'est pas le mien ! dit le Hadgi. Qu'il paye donc ce qu'il désire acquérir, comme je suis prêt à le faire.

— C'est bien ! L'émir saura tout !

— Eh ! que m'importe !

Mohammed comprit qu'il fallait enchérir encore.

— Je donne du prisonnier 10,000 tomans, s'écria-t-il avec l'espérance que son opiniâtreté ferait reculer son adversaire.

— 11,000! répondit Safar.

— C'en est trop, enfin! hurla Mohammed qui vit passer devant ses yeux la figure menaçante de son terrible maître et qui, à ce souvenir, se sentit brave. L'émir est maître du sol, et il peut prendre ce qu'il daigne acheter. Mes amis! ordonna-t-il à ses tadjicks, enlevez le prisonnier! Ces sauvages viendront le reprendre chez l'émir, s'ils le peuvent.

Quelques tadjicks obéirent à l'appel du chef de la police et se précipitèrent sur l'estrade; mais le moultani, qui avait été si près de réaliser un bénéfice énorme, poussa un cri de désespoir, et Ouroumbay, à qui personne ne songeait, se dressa tout droit à côté de Relieff, criant d'une voix de tonnerre :

— Turcomans! c'est notre bien qu'on veut prendre!

A un signe du serdar, les cavaliers de sa suite enveloppèrent la troupe de Mohammed et attendirent l'ordre du chef pour commencer la bataille.

— Mohammed! dit le serdar, si tu fais un pas de plus, toi ni tes compagnons ne sortirez vivants d'ici.

Mohammed regarda en arrière et se vit entouré de Turcomans, que les Persans craignent comme le feu; il perdit la tête. L'idée de la colère de Mozzafar lui avait fait oublier l'existence d'un danger plus rapproché.

— C'est bien! dit-il, prends cet esclave; mais souviens-toi que ce n'est pas contre moi, c'est contre l'émir que tu oses lutter.

Le Persan voulut s'éloigner. Les Turcomans allaient lui faire place, quand Safar le retint du geste.

— Attends, dit-il, nous avons encore un compte à régler ensemble... Paye 11,000 tomans à cet homme!

— Moi! hurla Mohammed.

— As-tu donc oublié que tu as de l'argent qui m'appartient?

Mohammed rapprocha son cheval de celui du serdar, et murmura d'une voix que la prière et la rage rendaient tremblante :

— Seigneur! tu as un écrit de moi, et...

— Porc! cria Safar, crois-tu que j'aie dessein de te voler ton argent? Paye, et tous ceux qui sont ici témoigneront que tu as payé!

— Mais...

— Après tout, ricana Safar, ne paye pas, si tu veux, et retourne auprès de ton émir!

La menace voilée sous l'ironie de Safar fit trembler le Persan.

— Je paye! dit-il avec précipitation; je paye!

Il tira une longue sacoche de sa ceinture et compta la somme au moultani, qui la reçut avec force génuflexions; puis, après avoir jeté sur l'Indien un regard implacable, il tourna bride, traversa avec ses tadjicks la double haie que les Turcomans formèrent pour lui livrer passage, et disparut bientôt.

— Maintenant, dit le serdar quand il se vit seul avec les cavaliers, qu'on mène au camp ce chien de giaour qui a tué cent de mes meilleurs cavaliers! La vie qu'il traînera chez moi lui fera regretter la mort, car il apprendra comment Safar-Hadgi venge ses camarades.

— Vive le serdar! crièrent les Turcomans.

Relieff avait reconnu Safar-Hadgi, dès le commencement de cette scène, et il crut un instant que le ciel lui envoyait un sauveur; mais aux paroles de son ancien ami, il comprit que toute espérance était perdue pour lui, et il ferma les yeux pour ne plus rien voir.

XVII

MOHAMMED.

Le trajet de la place au palais parut court au Persan. Les plus sombres pensées assaillaient son esprit. Sa position, en effet, n'était pas enviable : placé entre la colère du souverain et la dénonciation de Safar, qui équivalait à son arrêt de mort, il se sentait pris dans une toile inextricable. Il se creusa longtemps la tête pour trouver une issue; mais il ne trouva rien, et la draperie qui cachait la porte de la salle où se tenait l'émir lui apparut comme le rideau de la porte de l'enfer, quand il la vit se balancer devant ses yeux. Il eut alors recours à son expédient ordinaire : d'une main timide il écarta cette draperie, et se précipita aussitôt la face contre terre.

Mozzafar connaissait son favori de longue date; il se douta qu'il apportait une mauvaise nouvelle, et il fronça le sourcil.

— Où est l'homme que je t'ai ordonné d'acheter? demanda-t-il.

— Hélas! soupira Mohammed, toujours prosterné.

— Tu as encore échoué!

— Sire, murmura le Persan d'une voix haletante d'effroi, permets-moi de t'exposer fidèlement les raisons pour lesquelles je n'ai pas pu exécuter tes ordres sacrés.

— Parle; mais c'est la dernière grâce que je t'accorde.

Mohammed releva sa face blême de terreur, et raconta en balbutiant la scène que nous avons décrite dans le chapitre précédent. A mesure qu'il avançait dans son récit, la figure de Mozzafar devenait de

plus en plus sombre et ses yeux dardaient des éclairs. Quand Mohammed eut fini :

— Ce derviche maudit traversera donc toujours mon chemin! s'écria l'émir, et je ne trouverai personne pour m'en débarrasser! Tu n'as pas pu arrêter, faire tuer, massacrer, hacher en morceaux cet esclave insolent?

— Sire, osa dire Mohammed, qui crut que la colère de son maître s'était écartée de sa personne, il est serdar des Turcomans Noïrs; il était entouré de ses troupes, et tu sais que le gros des nomades campe autour de ta capitale.

Ces paroles exaspérèrent Mozzafar.

— Esclave! vociféra-t-il en fixant son regard sur Mohammed, qui se reprit à trembler de plus belle, je ne sais ce qui me retient de te faire couper la tête!

Mohammed frappa une seconde fois du front la dalle.

— Sire, dit-il, ton esclave est ta chose!

— Pourquoi, chien, n'as-tu pas exécuté mes ordres? Dans tout ce que tu viens de me raconter, je ne vois pas d'excuse à ta désobéissance! Je ne sais si ton zèle pour ma personne se refroidit, mais je vois que ton intelligence baisse sensiblement.

— Sire!...

— Tais-toi! Tu aurais dû proposer à ce marchand vingt, trente, cinquante mille tomans! Il aurait donné, je le suppose, la préférence, à prix égal, à son souverain.

— Mais, sire, Ta Majesté ne m'a pas permis d'aller au delà de dix mille tomans!

— Je te le dis, depuis que tu es devenu riche, ton intelligence baisse. Qui te forçait à payer au marchand ce que tu lui aurais promis? Il n'est pas serdar des Turcomans, celui-là, et il aurait fait crédit à l'émir. Après la vente, n'avais-tu pas la ressource de le faire pendre?

Mohammed ne sut répondre que par un gémissement plaintif, et sa tête rebondit sur la pierre.

— Tu me causes un dommage considérable, et il faut que tu en sois puni. J'aurais dû te faire mourir; mais je ne puis m'empêcher d'avoir encore un faible pour toi, et je te permets de racheter ta vie, que j'évalue à cinquante mille tomans! Tu auras donc à les verser à mon haznadar ce soir même.

L'avarice de Mohammed fut cette fois plus forte que la peur ; il se souleva sur ses genoux et s'écria :

— Une somme pareille, Sire!

— Ne la posséderais-tu pas? dit en ricanant l'émir. Tant pis

pour toi, alors; car si elle n'est pas versée dans ma caisse avant le coucher du soleil, ta tête tombera.

— C'est ma ruine que tu veux, Sire!

— Ta ruine, chien! Tout ce que tu as, ne te l'ai-je pas donné? Je te le reprends maintenant, car je ne suis pas satisfait de toi. Assez! Prépare-toi à payer ou à mourir.

Mohammed se prosterna derechef.

— Sire, ta volonté est sainte!

— Maintenant, écoute, ajouta Mozzafar : si, d'ici à un mois, ce Safar-Hadgi est encore libre et en état de me braver, j'ordonnerai ton supplice, et cette fois je ne te ferai pas grâce, je le jure par la barbe du Prophète!

L'émir souleva la draperie et sortit de la salle en lançant au Persan, toujours prosterné, un dernier regard chargé de menaces.

Mohammed quitta le palais et se dirigea vers sa demeure. Une colère sourde grondait dans son cœur, et sa mauvaise nature éprouvait le besoin de se venger sur quelqu'un de l'humiliation éprouvée. Aussi un éclair de joie sombre et cruelle brilla-t-il dans ses yeux quand il aperçut Hahib, qui l'attendait dans la cour de sa maison.

— Ah! Hahib, dit-il d'un ton doucereux, tu es le bienvenu. J'avais précisément à te parler. Entre chez moi.

Avant de pénétrer dans l'intérieur de sa maison, il donna à voix basse un ordre à un de ses serviteurs; puis, suivi de l'ancien esclave de l'émir, il traversa plusieurs pièces et s'arrêta dans une chambre qui donnait sur la cour. Là, il demanda à Hahib :

— Tu as assisté au marché des esclaves?

— Oui, seigneur, répondit Hahib.

Mohammed le regarda en riant.

— Tu n'as guère rempli tes engagements. Safar-Hadgi vit, et il est aussi puissant qu'il l'était auparavant, dit-il.

Hahib courba le front :

— Allah le protége. Mais vienne une occasion!...

— Elle est bien lente à venir!

— Je suis tes instructions, seigneur.

— Quelles instructions? Hahib.

— Ne m'as-tu pas dit : « N'essaye pas de l'assassiner; attends l'occasion d'une mêlée, d'un combat... C'est un juste, as-tu ajouté, et il a dû prévenir le reiss que, s'il meurt dans la bataille, comme la faute n'en peut être à moi... »

— Oui, oui, interrompit Mohammed. Mais que t'ai-je ordonné encore?

— De l'épier, reprit Hahib, et s'il commet une infraction à la loi de Mahomet, de t'en prévenir. Mais, depuis deux mois que je suis à son service, je n'ai rien vu. C'est un saint, seigneur, et un homme de bien.

— Oh! oh! fit le Persan avec le plus bienveillant sourire, tu commences à aimer ton maître!

Hahib ne répondit rien.

— ... Et tu serais heureux, n'est-ce pas, si je te délivrais de ton serment?

— Oh! oui, seigneur! s'écria l'esclave. Il m'a sauvé la vie, et si je cherche à lui nuire, c'est à contre-cœur. Je t'obéis, mais le rôle de traître me répugne.

Mohammed parut réfléchir.

— Hahib, lui demanda-t-il soudain, possèdes-tu cinquante mille tomans?

Hahib recula, stupéfait.

— Tu daignes te moquer de ton esclave, seigneur?

— Ainsi tu ne les possèdes pas?

— Certes, non, seigneur.

Mohammed frappa dans ses mains et l'expression de sa figure changea subitement : de doucereux, le son de sa voix devint rauque, saccadé, menaçant; un mauvais sourire crispa ses lèvres.

— Écoute, Hahib, dit-il. L'émir est mécontent de moi, et il m'a infligé une amende de cinquante mille tomans! Moi, à mon tour, je suis mécontent de toi; mais comme je ne peux te prendre de l'argent, il faut bien que j'use d'autres moyens pour stimuler ton zèle.

Les épais tapis qui couvraient le sol de la pièce où se passait cette scène amortissaient tout bruit de pas; aussi Hahib, qui tournait le dos à la porte, n'entendit-il pas ceux de deux hommes qui, à l'appel du chef de la police, venaient d'y pénétrer. L'un de ces hommes, Tartare gigantesque, se plaça à gauche de l'esclave; l'autre, Indien à la figure cruelle et repoussante, à sa droite. Mohammed souriait.

— Te souviens-tu de nos conventions? continua-t-il. L'émir m'avait donné l'ordre de te faire couper les pieds, et si je n'ai pas exécuté cet ordre, c'est que tu m'as juré de m'obéir aveuglément. Te rappelles-tu ton serment?

Hahib frissonna.

— Oui, seigneur, balbutia-t-il.

— Non, je crois que tu l'as oublié, et j'éprouve le besoin de t'en rafraîchir la mémoire. Je prendrai aujourd'hui même un à-compte sur ta peau. Qu'on me le terrasse et qu'on lui coupe les pouces des deux mains! ordonna Mohammed.

Hahib poussa un cri d'inexprimable angoisse, quand il se sentit

touché par ces mains brutales. Une seconde ne s'était pas écoulée, que l'esclave, terrassé, gisait sur le tapis aux pieds de Mohammed. Il pria, supplia, pleura, tout fut inutile : sur un deuxième signe du chef de la police, le Tartare mit ses genoux sur la jointure des bras de Hahib et le força à tenir ses mains étendues; l'Indien, avec son rasoir, lui coupa les pouces; puis il lui enveloppa les mains sanglantes dans un linge imbibé de vinaigre, et le laissa libre; mais les deux bourreaux se tinrent derrière la draperie, prêts à accourir au moindre signe du Persan.

— Tu vas être plus zélé, maintenant? dit en ricanant le chef de la police.

— Oh! maudit! murmurait Hahib en se roulant par terre, maudit!

— Écoute, dit Mohammed, l'émir m'a donné un mois pour perdre Safar; moi je te donne quinze jours. Si dans deux semaines tu n'es pas plus avancé que tu l'es aujourd'hui, tu auras la main coupée.

— Tue-moi de suite, répondit Hahib, car je ne t'obéirai plus, bourreau!

— Tu oublies tes serments! D'ailleurs tu réfléchiras. Je te laisse libre; mais ne songe pas à fuir! Tu peux tout divulguer au serdar, qui n'en sera nullement étonné; car il me connaît bien, va! ajouta le Persan avec un rire cynique. Il te chassera de sa présence, et alors la petite douleur que tu viens d'éprouver ne sera rien en comparaison des tortures qui t'attendent!

— Oh! maudit! maudit! Moi qui te croyais bon!

Mohammed éclata de rire.

— Bête brute! dit-il. Crois ce que tu voudras; mais obéis-moi, car tu es en mon pouvoir! N'oublie pas que je peux toujours te réclamer au serdar comme un esclave fugitif de l'émir!

Hahib, toujours étendu, se tordait sous la douleur.

— Allons, sors d'ici, si tu ne veux pas que je fasse revenir le bourreau!

— C'est bien, dit Hahib, je t'obéirai.

Et il sortit en chancelant.

— Il n'y a rien de tel pour stimuler le zèle des serviteurs qu'une bonne petite saignée, dit Mohammed en se frottant les mains.

Quand Hahib fut dans la rue, il enveloppa la maison du Persan d'un regard haineux.

— Je tiendrai mon serment, murmura-t-il en pressant contre sa poitrine ses mains mutilées; mais après, je me vengerai!

XVIII

LA MAISON DE SAFAR

Que le lecteur nous permette maintenant de faire quelques pas en arrière, et de lui faire suivre Safar-Hadgi au moment où, après avoir prié à la mosquée avec le reiss et les oulémas, il partait pour Khiva et pour Merv, afin d'organiser la ligue turcomane à la dispersion de laquelle nous avons assisté. Quand il disait à Hahib que Safar était un homme juste et ne voudrait pas le rendre responsable d'un accident, Mohammed avait deviné. En effet, quand le Hadgi confia au reiss le papier accusateur signé du Persan, il lui dit :

— Si je disparais ou si tu ne reçois pas de mes nouvelles, tu porteras ce papier à l'émir. Mais si tu apprenais que je suis tué dans une bataille, rends-le à ce chien de schiite!

Et quand, après avoir réussi dans sa mission, Safar repassa par Bokhara pour se rendre sur l'Amou-Deria, il modifia encore ses instructions, en priant le reiss de ne remettre à l'émir ce papier que s'il en était spécialement avisé par lui.

La première et la deuxième fois, le reiss lui avait juré de respecter ses volontés. Le soir de son départ, Safar-Hadgi avait rencontré Hahib à quelques kilomètres de Bokhara. L'esclave était étendu sur la selle, exténué, râlant. Pieux et humain comme doit l'être tout bon musulman, Safar-Hadgi descendit de son cheval. Hahib lui raconta une partie de la vérité. Il lui apprit qu'il était esclave de l'émir, et qu'il s'était enfui pour éviter un supplice horrible auquel il avait été condamné par Mozzafar, dont la rage avait été excitée le matin par l'insolence d'un derviche. Cette rage avait coûté déjà la vie à plusieurs esclaves. Safar, en l'entendant, se dit qu'il était un peu la cause du malheur de cet homme, et il en eut pitié. Il lui demanda s'il voulait venir avec lui, et Hahib accepta avec enthousiasme.

Au Turkestan, les nomades voyagent toujours avec deux chevaux. Safar permit à l'esclave de monter sur le cheval libre, se fit accompagner d'abord chez l'émir El-Oumra, puis à Merv. Obéissant aux ordres reçus, Hahib épiait son maître, mais il ne tenta rien contre lui. Puis, un jour qu'ils furent attaqués par une bande de brigands, Safar, au risque de sa vie, sauva celle de Hahid. Fanatique, persuadé que son serment le forçait à être l'ennemi de son maître, Hahib tenta de l'assassiner lors de la bataille. Nous avons vu comment cette tentative échoua. Peu à peu cependant, la bonté, la douceur du serdar firent

impression sur l'esclave. Hahib était un être primitif dans toute l'acception du mot. Il croyait d'abord fermement à la nécessité de tenir son serment; mais deux mois de service auprès de Hadgi changèrent ses sentiments; il était toujours résolu à obéir à Mohammed, mais il aurait été enchanté de ne pas en trouver l'occasion, et ne la recherchait plus. La différence entre le service du cruel émir et celui du serdar doux et humain avait frappé l'intelligence grossière de l'esclave : il s'était peu à peu attaché à son maître. La perte de ses pouces et la douleur qu'il éprouvait changèrent le cours de ses idées. Il sentit la nécessité d'obéir promptement à Mohammed; mais il se promit, son devoir accompli, d'employer toutes ses facultés à se venger du Persan, et à venger aussi son maître, qu'il se voyait obligé de trahir.

En sortant de la maison du chef de la police, Hahib se dirigea vers le camp des Turkomans, situé aux portes de Bokhara. Il se coucha sur le sable auprès de la tente du serdar, avec l'intention d'épier son maître. Nous avons déjà dit que Safar-Hadgi avait des intelligences dans tout le Turkestan. Chef suprême d'une des plus puissantes associations religieuses, il comptait dans toutes les villes et dans tous les États de nombreux amis. C'est ainsi qu'au moment de partir pour combattre les Russes, il avait chargé un de ses confidents de lui acheter à Bokhara une maison, située sur la place ou dans une des rues longeant le mur d'enceinte qui entourait les immenses jardins du reiss.

Il devint ainsi possesseur d'une petite maison dont le jardin touchait le mur d'enceinte du reiss; mais, chose étrange! jamais le serdar des Turcomans ne passa le seuil de cette maison, et nul, dans Bokhara, ne se doutait même qu'elle lui appartînt. Cette maison paraissait abandonnée; on avait bien vu un derviche mendiant y entrer furtivement; mais comme, à Bokhara, les derviches entrent partout, personne n'y avait jamais prêté la moindre attention.

Hahib, bien qu'il se fût fait tailler la barbe selon la mode des Turcomans, et qu'il se fût grimé de façon à se rendre méconnaissable, n'entrait à Bokhara que quand il y était forcé, de peur d'être reconnu par quelque serviteur de l'émir. Un jour, cependant, qu'il avait été mandé par Mohammed, il rencontra dans une rue un derviche qu'il avait vu plusieurs fois sortir de la tente du serdar. Ce derviche paraissant se cacher, Hahib, qui flaira un mystère, se lança sur ses traces; mais le derviche, comme s'il se fût douté de la poursuite, entra dans la grande mosquée. Comme Hahib craignait les endroits publics, et comme il était dans la phase où il ne voulait pas trop de mal à son maître, il abandonna son projet. La silhouette du derviche se présenta à l'esprit de l'es-

clave au moment où il se couchait auprès de la tente, et un pressentiment secret lui dit que là peut-être était la clef d'un mystère indispensable maintenant à son existence.

Nous laisserons Hahib à l'affût et nous pénétrerons sous la tente de Safar-Hadgi. Cette tente était vaste, quadrangulaire, et du feutre le plus fin qu'on eût encore confectionné en Turkestan; des tapis soyeux jonchaient le sol, et des tentures capitonnées en damas rouge et jaune, en façon de portières, y formaient trois compartiments. Dans le premier de ces compartiments, de riches coussins, amoncelés sur le plancher, indiquaient que c'était la pièce de réception du serdar. Dans le compartiment de droite, le sol était couvert de peaux de loups; un lit en fer, de fabrique russe, meuble d'un grand luxe parmi les nomades, était adossé à l'une des parois. Au pied du lit, étendu sur les peaux, les pieds et les mains chargés de chaînes, gisait Relieff. Le serdar, les lecteurs s'en souviennent, avait ordonné de le transporter dans sa tente. Quatre Turcomans avaient enlevé les chaînes qui rivaient son cou au poteau, l'avaient mis sur un cheval et s'étaient dirigés vers leur camp. Là, on l'avait détaché et jeté avec brutalité comme un paquet dans le compartiment de la tente du sedar où nous le retrouvons maintenant. Relieff, pendant tout le temps du trajet, n'avait proféré ni plaintes ni menaces; il avait tant souffert, qu'il était devenu insensible à tout. Sombre et recueilli, il ne songeait qu'à la mort, qu'il désirait ardemment.

La draperie se souleva, et Safar-Hadgi apparut. Relieff avait tourné la tête; quand il reconnut celui qui entrait, il lui lança un regard de dédain, haussa les épaules et détourna la tête. La physionomie du serdar était cependant loin d'être menaçante, il avait même un sourire bienveillant sur les lèvres.

— Ne me juge pas à la légère, ami! dit-il en russe. Je ne suis pas le maître ici, et j'ai été obligé de te traiter comme je l'ai fait pour pouvoir te sauver de la mort et de l'esclavage.

Relieff avait appris à connaître et à apprécier le caractère de Safar pendant son séjour à Samarcande, et une fugitive lueur d'espérance entra dans son cœur; mais il avait été tellement éprouvé, qu'il n'en témoigna rien et sembla n'avoir pas entendu.

— Tu m'as sauvé la vie, continua Safar, et je ne l'oublierai jamais! J'userai de tout le pouvoir dont je dispose ici pour te rendre douce ta captivité. Jusqu'ici j'ai été obligé de paraître te haïr, car, je te le répète, mon titre de serdar ne me donne que l'autorité d'un chef de guerre pendant la bataille. Le moindre signe de pitié qu'on aurait surpris aurait été le signal de ta mort et m'aurait rendu suspect; car, ne l'oublie pas, mes coreligionnaires se souviennent toujours que j'ai vécu plusieurs années parmi vous.

Relieff regardait maintenant l'Hadgi et il l'écoutait avec attention, sans cependant lui répondre encore.

— Frère! dit le serdar en s'approchant de lui, tu es enchaîné et tu souffres! Attends!

Il tira une lime de sa poche, s'agenouilla auprès du prisonnier et entreprit de couper les chaînes qui rivaient ses pieds.

— Merci! Safar! dit alors Relieff; je t'ai compris et je te rends grâces!

La lime mordit le fer.

— Je vais te délivrer de tes chaînes, continua Safar, et tu ne les sentiras plus; mais il faut me promettre de ne pas les quitter, car si mes serviteurs pénètrent ici et te voient libre, il y aura du danger pour ta vie! il faudra me promettre aussi de te conformer à mes instructions!

Relieff lui jeta un regard reconnaissant.

— Je te remercie, Safar! Je ferai ce que tu me diras de faire. Il y a de nobles cœurs chez tous les peuples, je le reconnais! Si tu me rends la liberté.....

A ces mots, la figure de Safar se rembrunit; il cessa un instant de limer les chaînes du major.

— La liberté! dit-il, oh! non! ne te berce pas d'illusions impossibles! Je peux t'adoucir les souffrances de l'esclavage, je peux épargner ta vie, mais je ne peux pas et je ne veux pas te donner la liberté.

Relieff se dégagea d'un geste brusque.

— Que me veux-tu, alors, fourbe, et pourquoi me leurrer d'espoirs irréalisables? Tue-moi, plutôt!

Safar posa la main sur le bras de Relieff, et il reprit sa lime malgré l'agitation du prisonnier.

— Écoute, Ourousse, dit-il, je te dois beaucoup, mais je dois plus encore à ma religion et à mon pays! Quand, à Samarcande, tu m'as sauvé, tu m'as dit: « Que peut contre mon pays un pygmée comme toi? » Tu avais raison, je le reconnais maintenant, et les événements l'ont prouvé. Je suis petit et ton pays est grand! Tu pouvais sans danger me rendre libre! Tu en avais le droit! Mais moi je t'ai vu à l'œuvre! Mon pays est faible, et je sens le mal immense que tu peux lui faire! Ton bras est fort, ton cœur loyal, ton esprit profond, tu es et seras toujours l'ennemi des miens! Je n'ai pas le droit, du moins tant que nous sommes en guerre, de te rendre à la liberté.

— Misérables subterfuges que cela! répondit Relieff.

— Pourquoi userais-je de subterfuges, puisque tu es en mon pou-

voir? Non, frère! Toi qui aimes ton pays et ta religion, qu'aurais-tu fait à ma place? Réponds!

Relieff se recueillit. Il avait été involontairement flatté dans son orgueil de la comparaison que le serdar, hómme d'une valeur réelle, avait faite entre eux deux. Cependant, Safar continuait à limer : les mains du major étaient déjà libres. Silencieux, le hadgi entama les chaînes de ses pieds.

— Je te comprends, dit alors Relieff; mais pourquoi me délivrer? Ne vaudrait-il pas mieux me tuer tout de suite?

— Non, frère! Demain, après-demain au plus tard, je te ferai diriger vers Khiva. Là tu habiteras chez l'émir El-Oumra, mon ancien maître et mon ami. Tu as sauvé sa fille de l'esclavage, et tu seras plutôt chez un ami que chez un gardien. La guerre finie, tu seras libre!

— La guerre finie!... Finira-t-elle jamais? Tes musulmans fanatiques et infidèles...

Safar l'interrompit :

— Je n'insulte pas ta religion! Pourquoi insultes-tu la mienne? Cela n'est pas généreux!

Relieff lui serra la main :

Les chaînes étaient limées.

— Je te laisse seul un instant, frère! continua Safar, et je sors pour m'occuper de toi. Me promets-tu de ne pas bouger jusqu'à mon retour? Si je te temande cette promesse, c'est que ta vie en dépend!

— A quoi bon conserver la vie sans la liberté? Mais n'importe! tu le désires! je te le promets!

Le soleil était déjà couché, quand Hahib, qui malgré la douleur que lui causaient ses blessures n'avait pas détourné ses yeux de l'entrée de la tente du serdar, reconnut le derviche mendiant, qui en sortait. Hahib se leva d'un bond et se lança sur ses traces.

Le derviche sortit du camp, franchit les portes de la ville et se dirigea, en longeant les murs, vers la grande mosquée, où il entra. Cette fois, Hahib fit comme lui, et mêlé à quelques fidèles qui priaient dans les coins du sanctuaire, il suivit de l'œil tous ses mouvements. Le derviche pria longtemps, et Hahib commençait à désespérer du succès de sa démarche quand, après s'être une dernière fois prosterné la face contre terre, le derviche regarda autour de lui et se dirigea vers la sortie. Hahib, confondu parmi les autres dévots, n'avait pas pu être remarqué par celui qu'il poursuivait. Il se leva et se mit sur ses traces. Le derviche, après avoir embrassé la place

d'un regard circulaire, et s'être assuré qu'elle était déserte, s'approcha de la maison de Safar-Hadgi et y entra, non sans interroger encore une fois les alentours.

A peine Hahib le vit-il fermer la porte derrière lui, qu'il traversa la place en courant et essaya de prendre le même chemin que lui; mais quand il voulut pousser la porte de la maison, il sentit de la résistance : la porte principale était fermée! Hahib sentait tellement la nécessité de pénétrer ce mystère, qu'il parvint, malgré des souffrances inouïes, à escalader le mur qui servait d'enclos au jardin de la maison. Avec les précautions les plus minutieuses, il rampa jusqu'aux fenêtres — à Bokhara les maisons n'ont qu'un étage — et interrogea avidement l'intérieur. La nuit était venue, mais la lune éclairait les quatre pièces vides dont était composée la maison. Il n'y avait personne dans ces pièces, nues, sans meubles : elles témoignaient qu'elles n'étaient pas habitées d'ordinaire.

Enhardi, l'esclave entra par une fenêtre; il fureta partout, inspecta la cour intérieure, le grenier; il ne trouva rien : le derviche avait disparu.

Hahib ne perdit cependant pas tout espoir : il explora le jardin, il fouilla du regard toutes les allées et les broussailles épaisses qui croissaient en désordre; le derviche était introuvable.

Soudain, Hahib crut entendre une voix dans l'air, au-dessus de lui. Cette voix partait du haut d'un magnifique sycomore adossé au mur d'enceinte qui séparait la propriété du jardin du reiss.

Il leva les yeux. Le derviche était assis sur une branche de l'arbre, et conversait avec un interlocuteur invisible. Une autre voix, douce et mélodieuse, répondait, et cette voix semblait venir de la maison du reiss. Hahib voulut voir, mais la muraille qui protégeait le jardin du chef des oulémas était trop haute; l'esclave ne distingua rien. Alors il se coucha à terre et voulut écouter; mais le vent soufflait-il du côté opposé, ou le dialecte lui était-il inconnu? il ne put rien saisir.

Hahib ne quittait pas des yeux le derviche, mais il n'avait pas pu encore distinguer ses traits, car la prudence l'avait forcé de se tenir à une assez grande distance de celui qu'il poursuivait. Soudain un rayon de la lune, en passant par les feuilles, éclaira le visage du derviche, qui était en ce moment tourné vers lui.

Hahib reconnut Safar-Hadgi.

XIX

EMINÉH.

Dès que Hahib sut ce qu'il avait voulu savoir, les forces factices qui l'avaient soutenu jusque-là commencèrent à l'abandonner. La douleur, qui semblait s'être calmée sous l'empire de la surexcitation, revint plus violente que jamais. Il sentit des élancements dans les extrémités, sa tête tourna, et la fièvre fit circuler rapidement le sang dans ses veines. Tout souffrant qu'il était, Hahib comprit cependant le danger qu'il courait d'être découvert; il réunit toute son énergie et se mit à ramper dans la direction de l'enceinte qu'il avait escaladée, et dont il se rappelait fort bien la situation. Il arriva jusqu'au pied du mur sans encombre; mais, quand il voulut reprendre la même voie et grimper comme il l'avait déjà fait une fois, il sentit que cela lui était complétement impossible. La fatigue lui avait ôté le reste de ses forces; il étouffa un gémissement de douleur et tomba évanoui au pied d'un framboisier, dont les branches, en se refermant, dissimulèrent son corps inerte.

Nos lecteurs ont dû avoir deviné que la voix douce que Hahib avait entendue répondre à Safar était celle d'Eminéh.

La fille de l'émir El-Oumra, on s'en souvient, avait été confiée par Mozzafar au chef des oulemàs. Essayer de voir Eminéh paraissait être devenu impossible; car le reiss, vieillard austère et pieux, n'aurait point consenti à transiger avec sa religion. Cependant Safar et Eminéh, d'un commun accord, résolurent de vaincre tous les obstacles. Nous ne saurions expliquer comment Safar découvrit le sycomore dont les branches planaient au-dessus des jardins du reiss; comment Eminéh, de son côté, sut trouver dans les mêmes jardins un bosquet ménagé sur une élévation juste au-dessous de ce sycomore; tant il y a qu'ils étaient parvenus à se voir à plusieurs reprises depuis que le Hadgi était revenu de son expédition.

Eminéh et Safar s'aimaient; leur amour était né spontanément du danger commun et du rapprochement si rare chez les musulmans entre un homme et une femme. Depuis longtemps déjà, la fille de l'émir s'était rendu compte de l'impression qu'elle avait produite sur l'esprit du Turcoman, et, de son côté, elle éprouvait pour lui un sentiment profond. Le Hadgi ne lui avait pas fait mystère de ses engagements; mais il lui avait expliqué que chez les musulmans, et surtout dans la secte dont il faisait partie, les vœux n'étaient pas éternels. Un

pèlerinage, la volonté du chérif de la Mecque, un don considérable en argent, pouvaient le dégager. L'émir El-Oumra, à qui il avait parlé de ces projets lors de son dernier voyage, les approuvait complétement. Eminéh et Safar pouvaient donc espérer des jours meilleurs; mais ils étaient obligés de se cacher, car la loi de l'Islam est très-sévère pour toute violation de la vie intérieure.

Ce soir, Safar avait apporté une bonne nouvelle.

— J'ai reçu une lettre de ton père, disait-il à Eminéh. Une ambassade chargée de te réclamer est partie de Khiva, et sera ici avant la fin de la semaine. Bientôt nous pourrons être heureux; car mon armée ne quittera pas Bokhara avant l'arrivée de cette ambassade, et tiendra Mozzafar en respect, s'il fait mine de te refuser à ton père.

— Allah est bon, Safar, et il protége ceux qui le craignent!

— Oui, ma bien-aimée. J'espère que le temps des épreuves est passé, pour toi, du moins; car moi, j'ai une mission à remplir encore, une patrie et une religion à défendre contre d'injustes conquérants! Mais au moins aurai-je, si Allah le veut, un endroit calme où je pourrai de temps en temps me reposer auprès de toi!... Ma bien-aimée, dit alors Safar, te souviens-tu de l'officier russe qui nous a donné la liberté?

— Si je m'en souviens! Il ne se passe pas de jour où je ne le bénisse et où je n'appelle sur lui les bénédictions du Prophète.

— Les hasards de la guerre en ont fait un prisonnier. Il est ici, enchaîné, blessé! Je me suis souvenu de sa générosité à notre égard, et je l'ai pris sous ma protection.

— Cela est bien, Safar!

— Je l'envoie à ton père, qui le gardera jusqu'à la fin de la guerre, puis je lui rendrai la liberté.

Eminéh était pensive.

— Cet arrangement lui convient-il? demanda-t-elle soudain.

Safar sourit.

— Pas trop; mais il faut bien qu'il s'y résigne.

— Pourquoi ne le délivres-tu pas complétement et ne le laisses-tu pas retourner auprès des siens?

— C'est un homme courageux et fort, un chef renommé parmi les Ourousses! Ce serait trahir notre cause.

Eminéh secoua la tête.

— A-t-il réfléchi, quand il nous a rendu notre liberté, et nous a-t-il posé des conditions? demanda-t-elle.

— Mais, ma bien-aimée, c'est autre chose, et tu te souviens qu'il ne m'a laissé partir que parce qu'il croyait que je n'étais pas un danger pour son pays. Lui, au contraire...

Eminéh l'interrompit.

— Allah seul est grand, Safar! Notre pays sera puissant si Dieu le veut, ou il disparaîtra sous son souffle! Dieu trouvera d'autres moyens pour nous châtier, et cet homme ne pourra rien contre nous, si telle n'est pas sa volonté suprême! Non, Safar, agis comme ta conscience te l'ordonne, et ne sois pas généreux à demi.

— Tu le veux?

— Je t'en prie.

— Ta volonté sera toujours sacrée pour moi! Je t'obéirai. L'officier ourousse sera libre ce soir.

— Merci, Safar! Allah te récompensera, et je t'aimerai mieux encore, si c'est possible.

Leurs voix devinrent bientôt un murmure doux et mystérieux; ils parlaient de leurs espérances, de leurs projets. Quelque temps après, Safar envoya un dernier baiser à la fille de l'émir, descendit de son arbre et sortit du jardin.

Nous avons laissé Relieff dans la tente du serdar, condamné par sa promesse à l'immobilité la plus absolue. Il étendit ses bras fatigués, et respira librement; un ien-être inconnu depuis longtemps s'empara de lui, et il s'endormit.

Un bruit de voix qui partait de la pièce voisine le réveilla : des Turcomans causaient dans la chambre de réception du serdar. Relieff ne comprit rien: mais le mot Ourousse, prononcé par eux à plusieurs reprises, lui fit supposer qu'il servait de sujet à leur conversation. Il était déjà nuit, et la tente était sombre quand les voix s'éteignirent peu à peu. Un léger filet de lueur éclaira le compartiment de Relieff, et Safar-Hadgi, une lanterne à la main, un paquet sur l'épaule, pénétra pour la deuxième fois auprès de son prisonnier.

— Frère, dit Safar, je t'apporte la liberté!

La nouvelle était tellement imprévue, que Relieff se leva d'un bond et ne put retenir un cri d'étonnement et de joie.

— Plus bas! plus bas! Tu n'es pas encore hors de tout danger!... Nous venons de décider en conseil ton envoi à Khiva. Mais on peut me surveiller.

Il jeta sur le lit le paquet qu'il avait apporté.

— Revêts-toi de ce costume de derviche que je viens de quitter. Fais vite!

Relieff, mal revenu encore de sa stupéfaction, se débarrassa de ses vêtements. Tout en s'habillant, il voulut interroger le serdar; mais celui-ci mit un doigt sur ses lèvres.

— Un ange a intercédé pour toi... Je te dirai tout plus tard... Silence !

Quand le major fut prêt, Safar l'examina, corrigea quelques imperfections dans sa tenue, et le prit par la main.

— Maintenant, dit-il, suis-moi, et ne prononce plus un mot.

Les sentinelles, en reconnaissant le serdar, s'écartaient avec respect sur leur passage. Ils arrivèrent ainsi aux limites du campement. Devant eux, le désert, morne et sombre, s'étendait à perte de vue.

Ils s'engagèrent dans l'obscurité et atteignirent un endroit éloigné où les bruits du camp n'arrivaient qu'indistinctement, et que les lumières n'éclairaient plus du tout.

Alors seulement Safar rompit le silence :

— La fille de l'émir que tu as délivrée à Samarcande a exigé ta liberté. C'est à elle seule que tu en es redevable.

— Ainsi je suis libre,... libre de retourner à Samarcande,... libre tout à fait ? demanda Relieff, qui ne pouvait encore croire à son bonheur.

— Oui, grâce à Eminéh.

— Elle paye noblement sa dette.

— A mon tour de payer la mienne, dit Safar.

Il brisa une chaîne suspendue à son cou, et tendit au major le médaillon que nos lecteurs connaissent.

— Prends ce talisman, dit-il. C'est le sceau du chérif de la Mecque !

— Mais,... voulut objecter Relieff.

— Prends ! ton déguisement est insuffisant. Tu peux être facilement reconnu ; mais, alors même, ce talisman te rend inviolable pour tout musulman. Je ne crois pas manquer à mon devoir en confiant ce sceau sacré à un chrétien, quand ce chrétien est un juste comme tu l'es !

Relieff lui serra énergiquement la main.

— Le médaillon m'est nécessaire ; car j'ai à lutter ici contre l'inimitié de l'émir, et je ne peux m'en séparer longtemps. Demain j'enverrai sur tes traces trois de mes serviteurs. Quand tu seras arrivé à Samarcande, promets-moi de te rendre chaque nuit au rond-point de Timour. Tu remettras le talisman à l'homme qui te dira ces mots : Safar et Eminéh.

— Si je ne suis pas mort, il te sera rendu avant huit jours.

— Chez vous autres, continua le Hadji, quand vous donnez ce que vous appelez votre parole d'honneur, vous n'y manquez jamais ?

— Jamais !

— Donne-moi, je t'en prie, ta parole d'honneur que tu n'appren-

dras pas aux tiens le nom de celui qui t'a délivré. Tous les chrétiens ne te ressemblent pas. La paix faite, un Russe peut le révéler à mes coreligionnaires, et si mon nom est prononcé dans cette occasion, je serai suspect, déconsidéré, peut-être accusé.

— Oh! de tout cœur! Je te donne ma parole d'honneur que jamais ton nom ne sortira de ma bouche.

— Tu es libre. Mais avant de nous quitter, permets-moi de te demander une dernière faveur. On m'a dit que Mozzafar a conclu la paix avec vous. Tu le sauras à Samarcande. Crois-tu pouvoir, selon ta conscience, le dire à mon envoyé? C'est une faveur que je sollicite de toi, mais je n'en fais nullement une condition de ta liberté.

— Les Russes, Safar, font la guerre et concluent la paix à la face du monde. Si j'apprends quelque chose à Samarcande, je le dirai à ton envoyé.

Safar tira alors une bourse de sa poitrine.

— Je ne puis te donner un cheval : les derviches ne voyagent guère de cette façon, et ton départ pourrait être remarqué; mais il te faudra acheter un âne. Voici de l'argent.

Relieff ne songea pas même à refuser. Il prit la bourse.

— Safar, dit-il, embrassons-nous!

— Embrassons-nous, frère, jusqu'à la prochaine bataille!

Et ces deux hommes de races différentes, ennemis nés, s'unirent dans une étreinte cordiale; puis Relieff disparut dans l'obscurité...

Prince Joseph Lubomirski.

La fin prochainement.

LE LIVRE DE JOB[1]

Le 13 janvier 1868, s'éteignait au séminaire de Saint-Sulpice un prêtre d'une modestie rare, mais dont le nom doit être inscrit au premier rang parmi nos érudits et nos commentateurs des Livres saints. Le lecteur a déjà nommé M. Le Hir.

Le savant professeur songeait bien plus à faire un bon cours qu'à écrire des livres, et pendant longtemps il ne fut guère connu que de ses élèves. Cependant, en quittant le séminaire, ceux-ci emportaient un peu partout, en Europe et jusqu'en Amérique, le souvenir de leur maître et l'impression que leur avait faite son savoir ; et ainsi le renom scientifique de M. Le Hir se répandit peu à peu dans les rangs du clergé catholique en France et même à l'étranger. Et lorsque les systèmes insensés de l'exégèse allemande commencèrent à se produire au dehors, surtout lorsque M. Renan, que plusieurs d'entre nous avaient vu assis à leurs côtés au cours de notre maître, entreprit de donner à ces rêves la clarté de la langue française, chacun de nous tourna ses regards et ses espérances vers Saint-Sulpice, demandant à M. Le Hir d'opposer la vraie science à la fausse science allemande, la vérité claire et nette aux conceptions opaques d'outre-Rhin et la puissance de ses démonstrations aux audaces si peu scientifiques de son ex-élève. Ainsi l'exigeaient les intérêts de l'herméneutique sacrée et de la philologie elle-même.

M. Le Hir dut faire droit à un vœu si général et si motivé, et il publia dans quelques revues, notamment dans les *Études religieuses* des RR. PP. jésuites, une série d'articles[2] qui le posèrent aussitôt devant l'Europe savante comme un exégète de premier ordre. Malheureusement la mort nous l'enleva à un âge où il semblait

[1] 1 vol. in-8°, chez Jouby et Roger, rue des Grands-Augustins, 7.

[2] Ces articles ont été réunis et publiés récemment, par M. Grandvaux, en deux volumes, sous le titre d'*Études bibliques*.

promettre encore de longs services à la science sacrée. A-t-il laissé du moins beaucoup de manuscrits? Hélas! non. M. Le Hir a peu écrit, et tous les vrais amis de la science le regretteront. Nous savions cependant qu'il avait fait des travaux importants sur le livre de Job, sur l'Ecclésiaste, sur le Cantique des cantiques, sur la doctrine de l'Évangile, sur les Prophètes et sur l'Apocalypse. La docte Compagnie de Saint-Sulpice devait à la science et à l'Église de les publier. Elle l'a compris, et un de ses membres éminents, M. l'abbé Grandvaux, exécuteur testamentaire de M. Le Hir, a bien voulu se charger de ce soin. Ces diverses publications se suivront de près, nous dit le savant éditeur. Voici déjà la traduction et les commentaires du livre de Job. Ce sujet n'est pas tout à fait nouveau pour les lecteurs du *Correspondant*. Ils n'ont certainement pas oublié une étude fort remarquable sur Job, que fit paraître ici même, il y a quelques années, Mgr Meignan, évêque de Châlons. Qu'ils nous permettent d'appeler encore leur attention sur l'œuvre si longtemps attendue de M. Le Hir.

On nous dira peut-être : Le public a aujourd'hui de tout autres soucis! Nous répondrons que ce volume n'est pas si étranger qu'on pourrait le croire aux questions du jour. Les ruines matérielles ont été précédées et amenées chez nous par la ruine des bases morales de l'ordre social. Quel esprit sensé oserait le contester? Or, le livre de Job nous fournit une démonstration imposante du dogme si méconnu de nos jours de l'intervention de Dieu dans les affaires de ce monde, dogme qu'il serait aussi puéril que criminel de ne pas admettre comme base de l'ordre moral. D'autre part, ce livre a été dernièrement, en plein Institut, de la part de l'inévitable M. Renan, l'objet d'attaques injustes qu'il importe de repousser dans l'intérêt de la science plus encore que dans l'intérêt de la foi antique des Sémites.

A la voix de l'élève opposons celle du maître.

« L'œuvre de prédilection de M. Le Hir, nous dit M. Grandvaux, était peut-être son travail sur le livre de Job. C'est la partie principale de ce volume. Elle consiste dans une traduction de l'hébreu aussi brillante que littérale, précédée d'une introduction et accompagnée d'un commentaire. »

Ce travail, qui date de vingt ans, a été souvent retouché au cours des discussions qui se sont produites en France et en Allemagne sur le livre de Job. Pour y mettre la dernière main et le donner au public, M. Le Hir attendait d'Allemagne certains travaux où il pensait peut-être trouver des objections à résoudre. Son œuvre, en l'état où il l'a laissée, semblait donc appeler certains compléments. M. Grandvaux y a pourvu par une introduction où il aborde toutes les questions qui ont trait au livre de Job ou qui pouvaient aider le lecteur

à en bien saisir la valeur soit littéraire, soit morale. Il nous donne d'abord un exposé succinct mais plein de clarté des éléments et des règles de la poésie en général, et de la poésie sacrée en particulier. Prenant ensuite successivement l'essai du rhythme chez les Hébreux et l'introduction au livre de Job laissés par M. Le Hir, il les complète l'un et l'autre en nous faisant l'historique des débats qui se sont produits pendant tant de siècles sur le rhythme hébraïque et en nous montrant dans le livre de Job la solution du problème, aujourd'hui obscurci par tant de passions, de la Providence. Les littérateurs trouveront encore ici une belle étude sur la forme artistique du poëme de Job.

M. Le Hir a laissé une traduction et des commentaires du Cantique de Débora et du psaume CIX. On les trouvera à la fin du volume. « Le cantique de Débora, dit M. Grandvaux, est là bien à sa place, comme un chant de victoire après les épreuves. Le psaume CIX célébrant le triomphe définitif de Jésus-Christ sur ses ennemis, vient clore très-heureusement cet ensemble... » M. Le Hir n'ayant pas laissé d'introduction à ces deux morceaux de haute littérature, son savant éditeur a encore comblé cette lacune.

Comme on le voit, ce volume n'est à aucun degré un livre de piété ni même une exposition dogmatique. Si les dogmes de la Providence et de la vie future s'y trouvent, ce n'est que comme des vérités engagées dans la trame du poëme. Non, il n'y a ici qu'un livre d'étude et de science critique. Mais ce livre s'adresse à bien des gens. Le littérateur, le linguiste, le philosophe et l'homme politique le liront avec un égal intérêt, avec une égale utilité. Nous allons parcourir maintenant nous-même, aussi rapidement que possible, cette publication, pour y noter les points qui intéressent le commun des lecteurs. Dans cette analyse nous ferons une large part à l'œuvre de M. Grandvaux, parce que celui-ci a admirablement exposé, en le complétant, le travail de M. Le Hir.

I

Le livre de Job est un chef-d'œuvre de poésie, au sens le plus vrai et le plus élevé du mot. Dans un temps comme le nôtre, où, dans la commune décadence, la poésie est tombée, comme la peinture et la musique, des régions de l'idéal dans celles du réalisme, une traduction aussi fidèle que possible de ce chef-d'œuvre sera, nous n'en doutons pas, une bonne fortune pour les amis de

la saine littérature. Ceux-ci sauront gré, en outre, à M. Grandvaux de nous avoir rappelé, dans son introduction, les véritables règles et les principaux caractères de la poésie avant de nous en présenter dans le poëme de Job un modèle si achevé, une application si parfaite.

M. Grandvaux examine d'abord les éléments essentiels de la poésie en général.

Le talent de la poésie, ce qui fait son vrai caractère, renferme les trois éléments ou trois facultés distinctes que voici :

1° Sentir et s'assimiler d'une façon qui lui est propre les phénomènes de la nature et les faits de l'histoire ;
2° Coordonner, animer et parer ces sentiments ;
3° Les rendre en un langage plein d'images et d'action.

Le sentiment poétique a sans doute pour point de départ les impressions des sens, mais il va se fixer dans l'âme et la mettre en mouvement. Comme dit Virgile, *Énéide*, livre VI :

Spiritus intus alit.

Mais parmi ces perceptions, le poëte fait son choix avec « le discernement de l'homme libre, de l'être moral, de l'esprit supérieur, qui rejette les unes et accepte les autres au point de vue du beau, lequel n'est vrai que quand il s'accorde avec le bien. » Nous appellerons ce discernement, qu'on nous permette ce mot si peu poétique, le choix des matières premières. Il est d'une importance telle que rien ne peut en réparer les erreurs. Ceux qui n'ont pas su chercher le beau dans le bien, même les plus grands poëtes, ont souvent déshonoré leur muse, devenue presque fatalement la servante des mauvaises passions. En lisant ici M. Grandvaux, malgré nous notre pensée se portait vers une muse autrefois illustre, tombée aujourd'hui dans la boue. Dans l'auteur de *l'Année terrible*, allez donc reconnaître le poëte si justement admiré il y a trente ans!

Ce choix fait, l'âme du poëte réagit sur ses impressions, « les coordonne, les féconde par la puissance de l'idée, » ajoute la fiction à la réalité pour en faire un tout merveilleux et plein de vie. « C'est ici le principal rôle du poëte, ici qu'on le saisit au vif, que l'on voit en mouvement l'inspiration disciplinée, l'enthousiasme réglé par le goût et dirigé par la morale[1]. »

Enfin, ce qu'il conçoit au dedans, le poëte l'exprime au dehors en un langage imagé et animé comme une peinture : *Ut pictura poesis.*

[1] Page 18.

Ce langage se distingue par trois caractères principaux : « le choix et la composition des mots, la hardiesse des figures et les artifices de la mesure ou du rhythme[1]. » Notre auteur résume tous ces points en peu de mots, mais avec une clarté et une précision peu ordinaires.

Passant ensuite à la poésie sacrée, M. Grandvaux nous y montre les trois opérations qu'il a constatées dans la poésie en général. C'est d'abord la conception, et elle a lieu dans les conditions les plus excellentes. Le poëte sacré célèbre Dieu considéré dans ses œuvres et en lui-même. Un sujet si grand et si saint produit sur lui les impressions les plus vives, les plus profondes. A ce premier avantage vient s'ajouter nécessairement l'élévation des pensées et des sentiments, et c'est là surtout ce qui fait sa supériorité. Si, d'autre part, on considère ce fait, proclamé de tout temps par tous les poëtes dignes de ce nom, savoir, que le sentiment poétique, dans ce qu'il a de vraiment élevé, vient de Dieu, comme la religion, dont il est d'ailleurs inséparable ; que, par conséquent, la religion et la poésie marchent de pair, on comprendra sans peine que la poésie sacrée, unie à sa compagne et tenue par elle dans les plus hautes régions de l'idéal et du beau, se montre dès son origine pleine d'élévation et de vie. C'est du reste ce que nous montre l'histoire. Tandis que les autres arts grandissent avec la civilisation, à travers les temps, la poésie n'a pas d'enfance; elle atteint du premier coup le sommet de la perfection. Et les plus grands poëtes de la Grèce et de Rome, dès le début, nous donnent des chefs-d'œuvre, en s'inspirant des traditions religieuses de l'antiquité. Là où les poëtes sacrés diraient *Dieu*, ils disent *les dieux*, *les muses*, mais tous se reconnaissent également redevables à la Divinité[2].

Dans la seconde opération, qui consiste à *coordonner* et *animer* ses sentiments, le poëte sacré ne se trouve pas dans de moins bonnes conditions. Son enthousiasme n'est pas réglé seulement par le goût, il l'est aussi par une morale d'autant plus sûre qu'elle se fonde sur la révélation. La révélation, il est vrai, n'est que partielle dans les Livres saints, mais l'inspiration *divine*, au vrai sens du mot, y est universelle, et c'est sous son action qu'il faut surtout considérer le poëte. Cette inspiration ne garantit que les principaux faits de l'histoire, le dogme et la morale dans les poésies sacrées, laissant le poëte à lui-même pour tout le reste. Ainsi « elle n'étouffe pas son génie, elle ne supprime pas son travail, elle lui laisse sa liberté, et

[1] Page 19.

[2] On sait que si Virgile se montre parfois inférieur à Homère, c'est parce que sa confiance aux dieux n'égale pas celle du poëte grec.

par là même son style... Voilà pourquoi on trouve dans les Livres saints le style, le cachet de l'auteur inspiré, et les traces des temps, des lieux et des autres circonstances au milieu desquelles il a vécu. »

Le savant éditeur se demande ensuite s'il faut admettre que la poésie recule devant la civilisation et devant les développements du dogme, et il se prononce pour la négative. Ce ne sont pas les progrès de la science qui chassent la poésie. Après avoir dit ailleurs que les plus grands poëtes ont été un résumé vivant de la science de leur temps, M. Grandvaux fait observer ici que la science déplace le merveilleux, mais ne le supprime pas ; qu'au contraire, par ses découvertes, elle fournit de nouveaux aliments au génie poétique. Ce qui tue la poésie, ce sont les égarements de la raison. « La poésie fuit, sans doute, épouvantée devant les théories des misérables sophistes qui font de l'homme un perfectionnement du singe, au lieu d'y voir une création de Dieu. Mais la science elle-même proteste contre ceux qui, en outrageant l'homme, la dégradent. »

De leur côté, « les mystères de la foi fournissent à la poésie un appui solide et un domaine inépuisable. » Boileau a prétendu, il est vrai, que :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'*ornements égayés* ne sont pas susceptibles...

mais il oublie, en parlant ainsi, que le merveilleux réel ou le surnaturel est aussi propre à la poésie que les ornements égayés ou le merveilleux fictif. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de se rappeler *la Divine comédie* de Dante, *Athalie* et *Esther* de Racine, les plus belles poésies de Lamartine, le *Dies iræ*, etc., etc. Est-ce que la vie des saints, l'histoire sainte, celle de l'Église, considérée à un point de vue général, ne nous offrent pas les données poétiques les plus riches, les plus variées? Pour rester dans la vérité, il faut dire que si la poésie ne brille pas de nos jours, ce n'est ni à la science, ni à la civilisation qu'il faut s'en prendre, mais aux préoccupations qni pèsent sur nous et au culte des jouissances matérielles.

La troisième et dernière fonction du poëte consiste à représenter, au moyen du langage, ce qu'il a senti et coordonné. Ici, le poëte sacré a trouvé des ressources incomparables : 1° dans le caractère de la langue hébraïque; 2° dans les figures qui lui sont propres; et 3° dans le parallélisme.

L'hébreu est une langue éminemment poétique, parce que tout « y est verbe, tout se meut, tout agit. » D'autre part, elle se distingue entre toutes par l'abondance de ses synonymes. Notons, en outre, que l'emploi facultatif des particules hébraïques, connues

sous le nom d'*affixes*, est d'un grand secours au poëte, en lui permettant d'allonger ou de raccourcir les mots à volonté.

Mais l'hébreu est pauvre en abstractions. C'est donc par des images et des figures qu'il doit rendre et faire connaître les conceptions idéales. Ces figures et ces images si expressives par lesquelles il est obligé, pour ainsi dire, de se compléter, sont un trésor tout préparé pour la poésie sacrée.

Et cela se conçoit facilement. La poésie hébraïque est celle qui, au moins par sa partie la plus ancienne, « touche de plus près aux origines du monde, et qui en conserve le mieux les souvenirs. » Pour chanter la grandeur de Dieu, les magnificences de la création, les merveilles opérées en faveur du peuple juif, etc., la langue hébraïque, qui rappelle, par le manque d'abstractions, cette première langue où Adam n'avait donné un nom qu'aux objets sensibles, comme nous le voyons au chap. II de la Genèse, la langue hébraïque, disons-nous, a dû peindre les choses abstraites par des figures empruntées aux choses sensibles. C'est ainsi que « le soleil et la lune sont le roi et la reine du ciel, les serviteurs de Dieu, les régents du monde... Le propre de cette poésie est de tout remplir de Jéhova... Le tonnerre est sa voix, la lumière est son vêtement, les cieux sont sa tente, son palais, son temple, etc. »

Vient enfin le parallélisme. On appelle ainsi la division de chaque période en deux membres, dont le second amplifie toujours le premier ou le relève par un contraste. M. Grandvaux cite des exemples frappants de ces deux sortes de parallélisme, et nous montre cette coupe des périodes comme plus avantageuse, au point de vue poétique, que l'hexamètre des Grecs et des Latins, et comme une précieuse ressource pour l'interprétation du texte, dont elle aide à découvrir le sens vrai et plein.

II

Outre le parallélisme, qui est un de ses caractères les plus évidents, la poésie biblique est-elle encore assujettie, comme les poésies de la Grèce, de Rome et des peuples modernes, aux règles d'une métrique rigoureuse et de la rime? Sous le titre de *Rhythme chez les Hébreux*, MM. Le Hir et Grandvaux ont assez longuement traité cette question, le premier en citant les autorités pour et contre et en nous donnant lui-même sa solution; le dernier en discutant à fond la valeur de ces autorités. Toutefois, comme cette matière

n'intéresse guère que la philologie, nous n'en dirons ici que quelques mots.

La question du rhythme hébraïque est une de celles qui ont le plus lassé la patience de la critique philologique. Cela peut tenir en partie à ce que nous ne connaissons pas d'une manière assez sûre la prononciation de l'hébreu. Quant aux cas de rime, chez les Hébreux, ils ne sont jamais que de purs accidents. Voltaire a prétendu, il est vrai, nous apprendre que les poésies de la Bible étaient rimées; mais, outre que Voltaire ne connaissait pas l'hébreu, y a-t-il au monde un esprit sérieux qui puisse attribuer quelque valeur à ce critique fantaisiste, à cet « illustre menteur, » comme l'appelle M. Grandvaux? La vérité est qu'on ne peut jusqu'ici rien affirmer touchant la rime hébraïque. Ce n'est là, du reste, que le côté secondaire de la question.

En ce qui concerne le rhythme, c'est-à-dire l'existence d'une versification assujettie au nombre des pieds et à la quantité des syllabes, sommes-nous mieux fixés?

Les auteurs anciens, notamment : Josèphe, Philon, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme, etc., admettent une véritable métrique dans les poésies de la Bible. Ils vont même jusqu'à nous y montrer l'hexamètre, le pentamètre, le tétramètre et le trimètre. M. Le Hir et M. Grandvaux discutent leurs témoignages avec une ampleur d'érudition qui saisit. Nous devons conclure de leurs discussions que ces auteurs n'ont point parlé avec toute la précision désirable, et qu'ils ont exprimé l'opinion reçue de leur temps plutôt que le résultat de leurs recherches critiques personnelles. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il est certain qu'ils n'ont pas définitivement résolu la question.

Après eux, en effet, le monde savant a longuement cherché le rhythme dans le texte hébraïque et n'a pas encore réussi à l'y constater d'une manière certaine. A la suite de tant d'efforts stériles, on s'est découragé peu à peu, et trois camps se sont formés. Dans le premier, on admet simplement l'existence du rhythme hébraïque. Dans le second, sans le nier, on déclare qu'il est absolument impossible à la science dele découvrir. Enfin, dans le dernier, on affirme que puisqu'il est impossible de le constater, il n'existe pas. Cette opinion est aujourd'hui la plus généralement admise.

M. Le Hir se plaçant dans le premier camp se prononce pour le rhythme hébraïque. Il fait d'abord ressortir d'une manière très-judicieuse la valeur du témoignage des anciens auteurs. En admettant que ces témoignages ne rendent qu'une opinion reçue dans les premiers siècles de l'Église, on est bien obligé d'accorder quelque valeur à une opinion qui paraît avoir été assez répandue

dans ces temps si rapprochés du judaïsme et dans un milieu où la prononciation hébraïque devait être encore connue.

Saint Jérôme avait certainement entendu chanter à Bethléem des cantiques bibliques. D'autre part, si les auteurs cités ne sont pas parfaitement d'accord sur la nature du vers, dans telle ou telle poésie, ils n'en sont pas moins unanimes à reconnaître l'existence du rhythme chez les Hébreux. C'est pour eux un fait incontestable; et c'est peut-être pour cela qu'ils n'insistent pas davantage à le prouver.

M. Le Hir s'appuie ensuite sur ses propres recherches; à l'aide d'un procédé aussi simple que sûr, il est arrivé à des résultats qu'il déclare fort incomplets, mais qui paraîtront considérables, croyons-nous, aux hommes compétents. Au surplus, ils ouvrent une voie à des recherches plus complètes auxquelles nos critiques sacrés ne manqueront de se livrer. Le savant professeur a trouvé dans les poésies qu'il a soumises à son analyse des vers de douze, de dix, de huit, de six et de quatre syllabes.

D'après lui, la métrique de ces vers serait rigoureuse en ce qui concerne le nombre des pieds. Distinguait-on aussi, dans ces pieds, des syllabes longues et des syllabes brèves? Notre auteur est ici moins affirmatif, mais il incline à considérer comme longues presque toutes les syllabes de la langue hébraïque. « Presque toutes les syllabes, sinon absolument toutes, dit-il, sont longues, soit par la nature de la voyelle, soit par l'adjonction d'un scheva qui les termine[1]. Nous le répétons, ces résultats sont considérables, et les amis des lettres et de la science sacrée désireront, avec nous, que M. Le Hir ait des continuateurs.

III

Après nous avoir exposé les règles de la poésie sacrée, le volume que nous examinons nous en montre l'application dans le livre de Job. Tous ceux que ces questions intéressent voudront étudier la brillante traduction du texte hébraïque de ce livre par M. Le Hir. Mais pour en saisir plus facilement les beautés littéraires et la valeur morale, ils devront lire aussi les deux introductions de MM. Le Hir et Grandvaux, qui se complètent si bien l'une par l'autre, et

[1] M. Le Hir ajoute en note : « Dans les règles plus compliquées de la versification rabbinique, toutes les syllabes proprement dites sont encore réputées longues, et l'on n'y parle de voyelles brèves que parce que les schevas mobiles, simples ou composés, y sont réputés tels. » (Page 188.)

ne laissent ainsi dans l'ombre aucun point important. Ce sont surtout ces deux introductions que nous allons brièvement analyser.

« Le livre de Job, dit M. Le Hir, se compose de trois parties non moins inégales en étendue que différentes pour le style. On y distingue un prologue, une espèce de drame formant le corps de l'ouvrage et une conclusion. Le style simple et prosaïque, dans la première et la troisième partie, comme il convient à un récit historique, est, dans les discours de la deuxième, orné de tout ce que la poésie a de plus brillant et de plus sublime. »

« C'est un poëme de longue haleine, d'une profonde originalité et d'une élévation soutenue qui ne déroge jamais au sublime et qui l'atteint souvent, ajoute M. Grandvaux. »

Le prologue nous montre Job, jusque-là si riche et si heureux, frappé subitement de malheurs accablants, d'abord dans ses biens et dans sa famille, puis dans sa personne même, non en punition de ses crimes, mais pour le triomphe de sa piété et de sa patience. Dans la conclusion, Dieu met fin à l'épreuve et rend au saint patriarche le double de tout ce qu'il a perdu. Entre ces deux extrêmes se place la lutte de Job contre le malheur.

Frappé d'une maladie hideuse, Job exhale des plaintes amères en présence de trois de ses amis, qui sont venus le consoler. Il y a alors entre lui et ses amis un échange de discours où nous trouvons un résumé des connaissances scientifiques et des idées religieuses et morales de ces âges lointains. Job sait que nul n'est juste devant Dieu, par suite de la déchéance originelle, et, sur ce point, ses amis pensent comme lui. Mais il ne se sent personnellement coupable d'aucun crime qui ait pu attirer sur lui les coups qui l'ont atteint, d'où il suit que Dieu l'a frappé, non pour le punir, mais par des raisons connues de lui seul. Il demande à être jugé par Dieu lui-même. Il affirme donc que les malheurs, dans ce monde, ne frappent pas seulement les coupables, mais qu'ils atteignent parfois aussi les innocents. C'est là le secret de la Providence divine.

Cette doctrine révolte ses amis, qui ne veulent voir, dans les revers de cette vie, qu'un châtiment du crime. Tour à tour, ils s'adressent à Job, et, au lieu de consolations, ils n'ont pour lui que des reproches. Et ils lui prêchent la pénitence.

Job répond à tous d'une manière triomphante. Ils ne lui apprennent rien. Aussi bien qu'eux, il sait que Dieu châtie les coupables. Si ces coupables sont des chefs d'État ou des peuples :

Il juge les hommes égarés, et ceux qui les égarent.
Il emmène captifs les conseillers des peuples,

Et il ôte le sens aux juges.
Il relâche la puissance des rois,
Et leur met une chaîne, pour baudrier, sur les reins.
. . . .
Il renverse les potentats,
Il ôte la parole aux hommes les plus sûrs,
Et il enlève la prudence aux vieillards.
Il verse le mépris sur les nobles,
Et il délie la ceinture des forts.
Il tire des ténèbres les profonds abîmes,
Et produit au jour l'ombre de la mort.
Il élève les peuples, et il les abaisse.
Il étend les nations, et il les resserre.
Il prive d'intelligence les chefs de la multitude,
Et il les égare dans le désert, où nulle route n'est tracée;
Ils tâtonnent dans les ténèbres. . . . . etc.[1].

Si le coupable est un simple particulier :

L'ouragan l'emporte, et il périt.
Il l'arrache violemment de sa demeure,
Il l'écrase sans pitié.
. . . .
Alors chacun battra des mains,
Et de sa place on sifflera sur lui[2].

Cependant, il ne faut pas voir là une loi à laquelle Dieu ne déroge jamais en ce monde. Il permet quelquefois, au contraire, que :

La paix règne sous la tente du brigand,
Qu'aucun trouble n'agite ceux qui irritent le Ciel,
Et *qui n'ont d'autre Dieu que leur bras*[3].

D'autres fois, on voit aussi que :

Dieu se fait un jeu d'éprouver l'innocent[4].

Et, se faisant à lui-même l'application de cette vérité, Job dit :

Mes pieds ont toujours marché dans ses voies (de Dieu);
J'ai gardé ses sentiers sans m'en détourner jamais.
. . . .
Mais il est seul maître, et qui peut l'arrêter,
Il accomplit tout ce qu'il désire.
Aujourd'hui, il renverse mon droit,
Et ces exemples ne sont pas rares en lui.

Poussé à bout par ses amis, qui s'obstinent à le croire coupable et à lui reprocher ses plaintes, il maintient plus fermement que

[1] Job, XII, 10 et suiv.
[2] *Ibid.*, XXVII, 21 et suiv.
[3] *Ibid.*, XII, 6.
[4] *Ibid.*, IX, 23.

jamais ce qu'il a dit, et portant ses regards au delà de la tombe, il s'exprime en ces termes dont l'incrédulité ne réussira pas à fausser le sens :

> Qui me donnera que mes paroles soient écrites !
> Qui me donnera qu'elles soient consignées dans un livre.
> Qu'un style de fer les grave sur le plomb !
> Qu'elles soient gravées à jamais sur la pierre !
> Oui, je sais que mon Vengeur est vivant,
> Et qu'il se tiendra le dernier sur la poussière ;
> Que de ce squelette recouvert de sa peau,
> Que de ma chair je verrai Dieu,
> Moi-même, je le verrai ;
> Mes yeux le verront, et non un autre [1].

Nous reviendrons plus loin sur ce passage.

Dieu paraît enfin pour prononcer entre Job et ses amis. Job a mis trop de vivacité dans ses plaintes, et il a montré trop de présomption en appelant Dieu en jugement, mais, dans le fond, il ne s'est écarté en rien de la vérité. Quant à ses amis, « ils n'ont pas parlé selon la vérité, » et Dieu ne leur pardonne qu'à la prière de Job.

Deux vérités morales de premier ordre, vérités aujourd'hui bien obscurcies par la fausse philosophie, se dégagent du livre de Job, savoir :

1° Tout homme est rigoureusement tenu de régler sa conduite d'après les préceptes de la loi divine.

2° Les malheurs, en ce monde, sont souvent un châtiment pour les méchants, mais ils sont aussi quelquefois l'épreuve des justes. Dans la répartition des biens et des maux, les desseins de Dieu sont ordinairement pour nous impénétrables. Il faut conclure de là que, dans nos appréciations sur les événements dont nous sommes les témoins, il serait également injuste et téméraire de condamner le malheur et d'absoudre le succès. Mais, dans les choses qui nous concernent, notre conscience est généralement un juge assez sûr. Si elle nous accuse, que nos succès ne nous rassurent pas, et si elle nous justifie, montrons-nous supérieurs à tous les revers : la justice de Dieu a toujours son heure. Ce qui nous frappe, dans Job, c'est l'énergie qu'il puise ainsi dans sa conscience :

> Quand il (Dieu) me tuerait, que je n'aurais plus d'espoir,
> Je justifierais pourtant mes voies devant lui.
> Mais il sera mon salut,
> Et l'impie ne soutiendra pas sa présence [2].

[1] Job, xix, 23 et suiv.
[2] *Ibid.*, xiii, 15 et 16.

Toutefois, quoique nous ne puissions pas pénétrer les desseins de la Providence, il est absolument certain que les désastres qui frappent les coupables sont pour eux un avertissement destiné à les convertir ou à leur faire entrevoir, s'ils s'obstinent dans le mal, leur perte définitive.

IV

M. Le Hir, mort avant la guerre de 1870, n'avait eu aucun motif de faire l'application de ces doctrines à la France; mais au lendemain de nos désastres, il serait bien difficile de parler de l'intervention de Dieu dans le gouvernement du monde, sans se demander pourquoi nous avons été si cruellement frappés. Cette question s'imposait donc à M. Grandvaux, et il la traite avec un calme et une force de logique extraordinaires.

L'intervention de Dieu dans le gouvernement et dans la vie des sociétés est un fait dont la connaissance semble innée dans l'humanité. Partout et toujours ceux qui l'ont nié n'ont formé que de tristes exceptions; on les a flétris du nom d'impies, et leurs négations n'ont été considérées que comme un prétexte et une justification du désordre ou du crime. Les impies n'ont d'ailleurs jamais rien fondé; ils n'ont su que détruire.

Mais lorsqu'on voit des innocents parmi les malheureux, et des malfaiteurs parmi les heureux de ce monde, la raison que la foi n'éclaire pas se trouble. Dieu est-il injuste ou aveugle? — et, coupables ou non, souvent les malheureux murmurent. Cela s'est vu de tout temps et chez tous les peuples, cela se voit aujourd'hui chez nous. Et ici M. Grandvaux écrit une page qu'on ne peut pas analyser, il faut la reproduire.

« La question de la Providence, dit-il, se soulève d'elle-même dans les grandes crises sociales, surtout quand les succès paraissent en contradiction avec les droits. C'était une des préoccupations de Pompée, dans sa fuite, après la bataille de Pharsale. Nous rappellerons bientôt que les ennemis du christianisme attribuaient la chute de l'empire romain à l'abandon du culte des faux dieux. Et que n'a-t-on pas dit en France, lors des lamentables péripéties de la dernière guerre? Combien s'écriaient avec stupeur : « Pourquoi le « Seigneur nous a-t-il frappés de cette plaie devant les Philistins[1]? »

« Ils répétaient le cri des Juifs, après un grand revers suivi bien-

[1] Reg., IV, 3.

tôt d'un grand désastre. Nous laissons à ceux qui traitent de la politique la recherche des causes profondes de nos calamités. Pourquoi, néanmoins, ne signalerions-nous pas, en passant, une cause qui frappe les yeux de tout homme de bon sens, et une autre qui n'est guère moins éclatante, quoique les hommes de foi, seuls, en aient bien le secret.

« Mais beaucoup, qui croient manquer seulement de foi, manquent avant tout de bon sens et de raison. En effet, ceux qui avaient poussé à la guerre d'Italie, en 1859, en mettant en avant des principes fantastiques de nationalité, avaient encore de la peine à voir, même après l'enchaînement rigoureux des faits, que l'issue de cette fatale entreprise avait été de rompre l'équilibre en Allemagne, d'affaiblir la puissance dont nous avions besoin comme de contre-poids, et de fortifier celle dont nous avions tout à craindre; de donner encore à celle-ci des principes pour nous attaquer et envahir nos frontières découvertes, et de lui ménager même une alliée dans la puissance dont nous avions fait une ingrate rivale au prix de nos trésors et de notre sang. S'ils ne le voyaient pas en 1870, lorsque les conséquences des principes posés et des actes accomplis s'étaient déroulées dans nos revers, comment l'auraient-ils vu en 1866, lorsqu'ils faisaient des vœux, *et beaucoup même quelque chose de plus*, pour la Prusse contre l'Autriche? Il y a eu des Français inclinés vers la guerre d'Italie par un amour platonique de ce qu'ils appelaient la liberté et l'unité italiennes. Mais entre les utopistes et les malfaiteurs publics, il n'y a souvent que la différence des intentions.

. . . .

« Les catholiques qui connaissent leur religion, et même les politiques qui savent l'histoire, avertissaient en vain le gouvernement, d'accord sur ce point avec les révolutionnaires, qu'il ajouterait un nouvel anneau à la chaîne déjà longue des souverains qui ont succombé et des peuples qui ont souffert pour avoir fait la guerre au Saint-Siége. Ils l'ont dû voir une fois de plus, malheureusement aux dépens de la France.

« Mais l'ont-ils même vu? l'ont-ils compris? est-ce de bonne ou de mauvaise foi que de prétendus politiques, diffamant les plus glorieuses nations et rejetant sur elles leurs propres fautes, ont affirmé la faiblesse de la race latine comparée à la race germanique, et attribué l'infériorité de l'une au catholicisme, et la force de l'autre au protestantisme? Un peu de chronologie leur aurait appris que les peuples de race latine ont précédé de bien des siècles, en civilisation, ceux de race germanique, surtout la Prusse, qui semble avoir eu le double rôle de naître et de se fortifier de la fausse politique

des nations catholiques, et de leur en infliger le dur et humiliant châtiment. Un peu d'histoire leur aurait rappelé que c'est l'Église qui a inoculé aux sociétés modernes le principe du droit et le germe de vie qui ont fait la fixité des nations. . . . .

« Quand les nations protestantes auront vécu aussi longtemps que les nations catholiques, on pourra comparer la force de résistance qu'opposent les unes et les autres aux passions dissolvantes. Mais est-il besoin d'attendre cette expérience? Tant que les peuples catholiques ont porté haut le drapeau du catholicisme, ont-ils reculé devant les nations protestantes? Et maintenant encore, ce sont les charlatans du dedans, et non pas les politiques et les soldats du dehors, que les *races latines*, la France en particulier, ont le plus à redouter. Il y a une autre comparaison facile à faire, et qui explique les échecs des uns et les succès des autres. C'est que les nations catholiques, plus ou moins gouvernées par les révolutionnaires, sont travaillées, dans beaucoup de leurs membres, d'un mal inconnu jusqu'à ces derniers temps : celui de vouloir complétement isoler la politique de la religion, tandis que les nations protestantes défendent avec ardeur ce qu'elles ont conservé de christianisme. Aussi, dans la dernière guerre, toutes les nations protestantes soutenaient-elles la Prusse, tandis que les nations catholiques, dominées plus ou moins et altérées par les révolutionnaires, se montraient indifférentes, ou étaient hostiles à la France. En Alsace même, si l'on faisait une statistique générale, est-ce aux protestants ou aux catholiques qu'il faudrait donner le prix de patriotisme? Quoi donc! on s'étonnerait que le catholicisme soutînt mal ceux qui s'attachent à s'en défendre, à s'en isoler, à s'en défaire? Quand on perd le bon sens, comment ne perdrait-on pas la logique? Voudrait-on que la Providence fît autant de miracles que l'on fait soi-même de folies? . . . .

« Il est certain que les nations ou les sociétés s'attirent, par leurs folies ou leurs crimes, des calamités publiques, auxquelles participent les bons et les méchants. Mais il ne paraît pas moins certain, bien que ce soit moins évident et moins frappant, *qu'il y a plus de personnes que l'on ne pense* qui prennent une part active ou passive aux désordres moraux, sources des troubles intérieurs, des guerres du dehors, ou des châtiments de la divine Providence, *ne fût-ce que par la connivence de la lâcheté ou de la peur.* »

M. Grandvaux examine ensuite, en faisant la part de la chute originelle et de la liberté humaine, comment l'existence du bien et du mal dans le monde se concilie avec le dogme de la Providence. Il y a dans son travail assez de preuves pour convaincre les âmes

droites, assez de clarté pour frapper tous les esprits. Et cela s'adresse aux philosophes bien plus qu'aux hommes de foi. Il conclut ainsi :

« Les adversités du juste et les prospérités de l'impie, si elles peuvent soulever des doutes contre la Providence dans les esprits chancelants sur les vérités de la religion, donnent constamment en perspective à ceux qui sont fermes une autre vie, où l'ordre parfait doit se rétablir et régner. » Telle est aussi, pourrions-nous dire, la conclusion de Job. Mais des circonstances récentes ont donné à cette question une actualité nouvelle, et nous croyons, pour ce motif, devoir pousser ici plus loin notre examen.

V

Les peuples anciens de l'Orient ont-ils cru à l'existence d'une vie future où Dieu, qui « fait lever ici son soleil sur les méchants comme sur les bons, » — « rendra à chacun selon ses œuvres ? »

Le 7 mars dernier, en pleine séance de l'Académie des *inscriptions et belles-lettres*, MM. Derenbourg et Renan ont répondu négativement à cette question. M. Derenbourg dit que « la notion et l'expression d'immortalité semble avoir été très-tardive chez les peuples primitifs. » Il l'a cherchée dans le livre des Proverbes, et il ne l'y a pas trouvée. Voilà pour les Hébreux. En ce qui concerne les Grecs, il émet la conjecture que le mot ἀθανάσια ne se rencontre pas dans la littérature grecque avant Platon.

M. E. Renan est du même avis. Selon lui, il ne faut pas se prononcer sur les doctrines des anciens peuples orientaux d'après des textes isolés, mais seulement d'après l'ensemble de leurs monuments littéraires. Or, il trouve que les Proverbes et Job « sont composés d'après une conception philosophique restée dans l'ignorance de l'immortalité de l'âme ou qui s'en passe. » ... « Saint Jean Chrysostome, ajoute-t-il, a défini quelque part Job : un juste qui ne croit pas à la résurrection, et cette définition est de la plus rigoureuse exactitude. Ou le livre de Job n'a aucun sens, ou bien il faut y voir un essai pour établir l'idée d'une sorte de Providence matérielle indépendamment de tout recours à une autre vie[1]. »

On le voit, les deux honorables membres de l'Institut ont assez de confiance en eux-mêmes pour se dispenser de prouver leurs affir-

[1] Nous empruntons ces données au *Moniteur universel* du 11 mars 1873. Elles n'ont pas été démenties.

mations. Ils se posent comme s'ils étaient les premiers, ou du moins les seuls critiques qui aient su interroger ces âges lointains. Or leurs assertions sont aussi étrangères à la science des textes que contraires à la vérité des faits. Sur les lèvres de M. Renan elles ne sauraient nous étonner, mais l'assentiment, au moins tacite, que leur a donné la docte assemblée académique, nous paraît plus difficile à expliquer. Comment les honorables membres de l'Institut ont-ils pu accueillir sans protestations, des opinions presque inconnues avant Voltaire, sur une matière aussi ancienne, également démenties et par la saine interprétation des textes et par la voix de l'histoire? S'il entrait dans le plan de cette étude de réfuter ces étranges allégations, nous n'aurions qu'à consulter soit l'histoire de la philosophie, aujourd'hui assez connue, soit les monuments que nous ont laissés les peuples antiques de l'Assyrie, de l'Égypte, de la Grèce, etc. ; nous verrions que leurs religions étaient basées sur le dogme de la vie future, que leurs beaux-arts, leurs lois, leur littérature en furent tout imprégnés. Nous montrerions même qu'un dogme si général et si capital n'a pas pu être le produit d'une école ou d'une époque particulières, mais qu'il fait partie de ces traditions primitives qui forment le patrimoine commun du genre humain. On savait mal, il est vrai, ce que devait être cette vie future, et l'imagination des poëtes, amplifiant ici, comme en tant d'autres questions, la tradition, nous donna ces créations mythogiques de l'Érèbe, du Tartare, des champs Élysées, où la vérité était parée d'ornements imaginaires et des accessoires de l'erreur. Mais l'existence de la vie future, comme celle de la Providence, ne fut réellement contestée que par les esprits pervertis et les cœurs corrompus qui avaient intérêt à n'y pas croire. C'est là l'histoire de tous les temps.

Quelque désireux que nous soyons d'abréger ces considérations, nous serions curieux cependant de savoir par quelle absence de mémoire M. Derenbourg a pu énoncer les étonnantes opinions qu'on vient de lire. En nous prononçant, comme le demande M. Renan, avec qui nous sommes ici d'accord, non « d'après des textes isolés, mais seulement d'après les monuments littéraires, » historiques, artistiques, etc., des temps passés, nous énoncerons les propositions suivantes, en mettant tous les libres penseurs au défi de les réfuter :

1° Il n'y a jamais eu de peuple sans religion;

2° Il n'y a jamais eu de religion qui ne s'appuyât sur l'immortalité et la responsabilité future de l'âme humaine;

3° Ceux qui ont nié ce dogme n'ont formé ni religion ni peuple, mais seulement des écoles de libertinage intéressées à rejeter la vie

future, comme le sont les malfaiteurs à dénier toute autorité à leurs juges et à condamner la peine de mort;

4° Ces écoles, issues d'une profonde perversion du sens moral, semblent « avoir été très-tardives chez les peuples primitifs, » ce qui est juste le contraire de ce qu'affirme M. Derenbourg.

Mais puisque ce savant fait intervenir les Grecs, nous lui demanderons, non sans quelque embarras, s'il a lu Homère. En ce qui concerne la vie future, le grand poëte, que nous sommes en droit de considérer comme l'organe des idées de son temps, ne nous montre-t-il pas les âmes portant dans les enfers, après la mort du corps, la responsabilité des actions de la vie présente? A cet égard, nous renvoyons spécialement notre savant aux premiers vers de *l'Iliade* et aux livres XI et XXIV de *l'Odyssée*. Il y verra que, pour Homère comme pour nous, la mort n'est que la séparation de l'âme et du corps : le corps seul périt et l'âme entre dans la vie future. Cette séparation nous est clairement indiquée dès les premiers vers de *l'Iliade*. Les corps des héros morts au siége de Troie deviennent la proie des bêtes, tandis que leurs âmes descendent dans l'Adès, où Ulysse les retrouve au chapitre XI de *l'Odyssée*. Qu'ajouterons-nous à cette croyance? La résurrection future des corps : voilà tout. Mais à quoi bon insister? Quant au mot ἀθανάσια, s'il ne se trouvait pas dans la littérature grecque avant Platon, que ferait ici l'absence de ce mot devant la chose? Mais sur ce point la distraction de M. Derenbourg nous paraît encore plus inconcevable. Le mot ἀθανάτος se trouve à presque chaque page de *l'Odyssée*. Ouvrons au hasard, nous le lisons, livre IV, vers 79; livre XI, vers 132; livre XXIV, vers 47 et 64, etc. M. Derenbourg devrait être ici notre maître. Nous dira-t-il qu'Homère réserve l'immortalité à ses dieux; que lorsqu'il parle des hommes, il les qualifie de *mortels* : ἀθανάτοί θεοί, θνητοί τ'ἄθνρωποί? Soit. Pour ne s'appliquer qu'aux dieux, le mot ἀθανάσια en appartient-il moins à la littérature grecque avant Platon? Quant aux âmes, nous venons de le voir : si Homère ne leur applique pas le mot, il leur attribue la chose, ce qui vaut encore mieux.

Revenons à notre sujet.

Sur quoi donc se fonde M. Renan pour affirmer que « Job est composé d'après une conception philosophique restée dans l'ignorance de l'immortalité de l'âme ou qui s'en passe? » Il oublie de nous le dire, mais il est facile de suppléer à son silence, et c'est ce qu'a fait d'avance M. Le Hir, soit dans son introduction (page 223 et suiv.), soit dans ses commentaires (page 322 et suiv.). Nous n'avons qu'à le suivre.

L'éminent professeur nous rappelle d'abord que le seul objet, le seul but du livre de Job est de montrer « qu'ici-bas les biens et les

maux ne sont pas l'apanage inévitable du vice et de la vertu, mais que Dieu les répartit à chacun selon son bon plaisir et les vues impénétrables de sa Providence » (page 223). Le saint patriarche était-il rigoureusement tenu de s'étendre longuement sur l'existence de la vie future? Non assurément ; c'eût été étendre son sujet et en rompre en quelque sorte l'unité. Il se contente donc d'affirmer sa foi à la résurrection des corps comme une consolation que le malheur et l'abandon de ses amis ne peuvent lui enlever. Qui pourrait s'en étonner? C'est là cependant le premier point d'appui du rationalisme contemporain : Job, nous dit-on, ne croyait pas à la vie future, puisqu'il ne l'affirme pas en parlant de la Providence.

Que répond ici M. Le Hir? « Il serait ridicule d'en conclure (de ce silence) que Job ne croyait pas à la vie future : tout son livre dépose le contraire, puisqu'il y parle sans cesse du *Scheol*, lieu des âmes après la mort » (page 224).

M. Renan et son école poursuivent ainsi : « Job ne considère le *Scheol* qu'avec effroi, et n'en parle qu'avec désespoir : « On n'en revient pas ! » s'écrie-t-il. Et il déplore amèrement la perte de ses biens et de la vie qui va lui échapper. N'est-ce pas là une preuve qu'il n'attendait rien au delà de la tombe? Ne dit-il pas : « Où est donc mon espoir? mon espérance. Qui l'aperçoit? » (chap. XVII, v. 15.) « L'homme, s'il expire, reste dans la poussière » (chap. XIV, v. 10).

Nous regrettons de ne pouvoir pas reproduire en entier les réponses de M. Le Hir, mais en voici la substance. Job regrette la perte de ses biens parce qu'il ne voit le *Scheol* que comme un séjour triste et sombre, et la résurrection future que dans un avenir trop éloigné pour le consoler de ses maux présents. C'était un sentiment ordinaire aux patriarches séparés du Messie par tant de siècles (page 224). Mais, sans aller plus loin, qu'est-ce que le *Scheol* sinon la vie future des âmes? Job dit qu'on ne revient pas du *Scheol*, comme nous disons tous, qu'après la mort on ne ressuscite pas pour la vie présente. Rien de plus. Cela ressort avec une parfaite évidence de l'ensemble de ses discours. Cependant il est amené à parler de la résurrection, et il le fait en termes si formels qu'il n'est pas possible d'en détourner le sens. (Nous avons reproduit plus haut le passage dont il est ici question.) Qu'y a-t-il de plus exprès que ces mots : « De ma chair, je verrai Dieu ; moi-même, je le verrai, mes yeux le verront et non un autre. » Cette traduction, aussi littérale que possible, devrait suffire à fixer tous les esprits (page 322). Pourquoi donc M. Renan n'a-t-il pas parlé de ce passage de Job à l'Institut? Il nous dira sans doute : « Je ne le traduis pas ainsi. » Soit. Dans ce cas, son raisonnement a tout juste la valeur d'une

opinion personnelle. Mais détruit-il notre thèse? Nullement. « Je pourrais aller plus loin, répond M. Le Hir, et soutenir que, même en admettant la traduction de M. Renan : « Quand cette peau sera « tombée en lambeaux, etc., » il faudrait encore reconnaître la foi au dogme de la résurrection dans le verset, puisque le second membre : « de ma chair je verrai Dieu, » formerait un parallélisme antithétique avec le premier » (page 325).... « Il est vrai qu'il y a auparavant quelques membres de phrase plus obscurs ; mais *est-il raisonnable de s'attacher d'abord à ce qui est obscur, et, quand on y trouve un sens conforme à ses préjugés, de s'en servir comme d'un levier pour plier violemment au même sens les termes les plus clairs ?* » (Page 322.)

Quant à l'argument tiré de saint Chrysostome, il accuse dans M. Renan une bien grande légèreté. Le saint docteur ne dit pas que Job ne croit pas à la résurrection, mais bien qu' « il ne sait rien d'évident sur le royaume des cieux et sur la résurrection : » μηδὲν εἰδέναι σαὲς (33e Hom. sur saint Matt.)[1] ; ce qui est bien différent. Écoutons enfin le témoignage de saint Jérôme, qui fut si versé, on le sait, dans la connaissance de l'hébreu et des livres saints : *Nullus tam aperte post Christum, quam iste* (Job) *ante Christum de resurrectione loquitur.* (Lett. 38 à Pammachius.)[2].

Qui est ici le plus à plaindre? Nous osons à peine le dire, ce sont les honorables membres de l'Institut qui, selon l'expression de M. Freppel, ont été si étrangement mystifiés par leur confrère. Ils s'en convaincront facilement eux-mêmes s'ils veulent bien se donner la peine d'étudier avec quelque attention l'objet de ce débat.

Il est donc absolument certain que Job affirme la résurrection des corps. Oserait-on dire que le dogme de la résurrection n'implique pas nécessairement ici celui de la vie future telle que nous l'entendons? Non ! et c'est pour se ménager le droit de rejeter ce dernier que le rationalisme fait tant d'efforts pour obscurcir et nier le premier.

Nous avons dit plus haut que le livre de Job était un résumé de la science du temps où il fut écrit. On y trouve, en effet, des descriptions magnifiques des règnes minéral, végétal et animal, et des données astronomiques capables d'exciter la curiosité des savants. La terre paraît y être mise en mouvement (ch. IX, v. 6). Avec un peu de bonne volonté on peut même voir dans Job un précurseur de Copernic, et quelques-uns l'ont déjà fait. On laisse ici chacun à ses conjectures.

[1] Voir M. Freppel, deuxième note, parue dans *le Monde* du 18 mars 1873.
[2] Voir M. Freppel, *ibid.*

VI

Job est-il un personnage historique? où et à quelle époque a-t-il vécu ?

M. Le Hir examine ces questions avec autant de sagesse que d'érudition. Job n'est pas un personnage fictif, mais un personnage réel. Ézéchiel, l'auteur du livre de Tobie, et l'apôtre saint Jacques, dans son Épître, le considèrent comme tel. Tel aussi l'a accepté toute l'antiquité juive et chrétienne, à l'exception de quelques Talmudistes, et nous trouvons sa généalogie dans les *Septante* et dans la version syriaque. On sait d'ailleurs que les auteurs anciens, surtout chez les Orientaux, ne choisissaient pour héros de leurs poëmes que des hommes dont l'histoire fût connue du public. Job est donc un personnage historique. On se demande naturellement ici à quelle époque et dans quel lieu il a vécu. L'époque de Job peut être déterminée d'une manière assez approximative. Deux de ses amis descendent d'Abraham, l'un par Esaü, l'autre par Suah. Job serait donc postérieur au moins à Esaü. Il vécut au moins deux cents ans, son livre fait mention du *quesita*, monnaie dont il n'est plus parlé après Moïse; il rappelle le déluge, la ruine de Sodome, et ne dit rien du passage de la mer Rouge ni des miracles du désert. De toutes ces circonstances il est permis de conclure que Job est antérieur à Moïse. Il aurait donc vécu pendant la captivité d'Égypte.

En ce qui concerne le lieu, la question est plus difficile. Job habitait la terre de Hus. Mais où était située cette terre? Les uns, et ils sont nombreux parmi les modernes, la placent dans le nord du désert arabique, vers la Mésopotamie ; les autres, au sud-est de la mer Morte et de la montagne de Séir, entre l'Idumée et l'Arabie déserte. Après avoir pesé les raisons apportées de part et d'autre, M. Le Hir se prononce formellement en faveur de ces derniers. (Voir page 224 et suiv.)

Mais faut-il tenir aussi pour historique tout ce qui est raconté dans le livre de Job? Beaucoup de protestants allemands, et même quelques auteurs catholiques, répondent hardiment non. La beauté est la poésie du style, la régularité du plan, le merveilleux du récit dans le prologue et dans l'épilogue, la régularité des nombres qui y sont exprimés, sont pour eux autant de raisons de croire que l'action a été traitée ici comme dans les tragédies de Sophocle ou dans l'*Énéide*, et qu'il faut y faire une grande part à la parabole et à la fiction.

M. Le Hir discute l'une après l'autre toutes ces objections (page 230 et suiv.). Il pense, avec le plus grand nombre des interprètes, que la diction si poétique et cette régularité parfaite qu'on trouve dans le livre de Job peuvent être attribuées au travail artistique du poëte sacré quel qu'il soit, mais il soutient que le fond des discours appartient aux interlocuteurs, et que rien ne nous autorise à n'y voir « qu'une fiction poétique et une simple parabole. » Et il répond avec une grande puissance de critique aux objections de ses adversaires.

Quel est l'auteur du livre de Job et à quelle époque faut-il en rapporter la composition?

Bien des opinions ont été émises sur ces deux points. La plupart des auteurs juifs et catholiques, tant anciens que modernes, et plusieurs critiques allemands, notamment Jahn, Eichhorn et Slichmann, l'attribuent à un auteur antérieur à Moïse, ou à Moïse lui-même.

Hœvernick (mais il est à peu près seul de cet avis) en place la composition sous les Juges.

Le rabbin Nathan, dans le Talmud, Rosenmüller et plusieurs autres modernes en font honneur à Salomon ou à un de ses contemporains.

D'autres ne le font remonter qu'au règne d'Ézéchias, et quelques-uns seulement au temps de la captivité de Babylone.

M. Le Hir pense que le livre a été écrit par Job lui-même et que Moïse en a retouché et complété la partie historique. Après avoir cherché à faire sortir cette opinion de la combinaison des faits, il conclut ainsi : « Ce sentiment, qui a l'avantage de concilier à ce livre divin le plus haut degré d'authenticité et de crédibilité possible, est d'ailleurs appuyé sur les arguments internes et externes, réclamant en sa faveur et l'autorité de la tradition juive et chrétienne, et les mœurs patriarcales dépeintes dans cet ouvrage, et la qualité du style, et la difficulté grave d'expliquer autrement le choix d'un pareil sujet par un auteur juif, et son insertion dans le canon. Toutes ces raisons ensemble auxquelles on n'a rien de solide à objecter, ne sont-elles pas suffisantes pour entraîner l'assentiment des hommes de bonne foi ? »

Ces raisons ont, sans doute, de la valeur, mais apportent-elles dans les esprits une véritable conviction? Nous en doutons, et M. Le Hir lui-même, nous dit son éditeur, « n'a point paru dans la suite aussi sûr de sa conclusion[1]. »

[1] En effet, dans le dernier de ses ouvrages : *les Prophètes d'Israël*, il s'exprime ainsi : « Ce livre paraît être du temps de Salomon, et il n'est certainement pas postérieur à Isaïe. M. Renan, qui n'est point suspect de préjugés religieux, en

VII

CANTIQUE DE DÉBORA ET PSAUME CIX.

Nous avons dit plus haut comment le cantique de Débora et le psaume CIX avaient été insérés dans ce volume à la suite du livre de Job.

Le cantique de Débora, qui forme le chapitre v du livre des Juges, est, de l'avis de tous les critiques, un poëme si sublime, si achevé, que nulle part peut-être, même dans la Bible, la poésie ne s'est élevée si haut. Il a été étudié, tant au point de vue moral qu'au point de vue littéraire, par de nombreux auteurs, et, ici comme partout ailleurs, la critique allemande n'a pas manqué de projeter des ombres. C'est ainsi que de Wette, entre autres, nous a présenté une particule abréviative qu'on trouve dans le texte hébreu, verset 7, comme un signe des temps qui suivirent la captivité de Babylone. Il faudrait donc reculer jusqu'à cette époque la composition du poëme. Ce n'est pas sérieux ; M. Grandvaux le prouve surabondamment, et, pour les esprits prévenus, il rapporte l'opinion d'un autre Allemand, M. Hollmann, qui fait bonne justice des assertions de de Wette. Tel qu'il est et eu égard aux détails qu'il renferme, le cantique de Débora ne peut guère avoir été composé qu'à l'époque où fut remportée la victoire qu'il a pour objet de célébrer. Nous n'avons d'ailleurs aucune raison plausible de ne pas prendre dans toute son intégrité le livre des Juges, auquel, nous venons de le dire, ce cantique appartient.

Mais c'est par son côté moral que le cantique de Débora a soulevé le plus de discussions. Nous le donnons comme divinement inspiré, et le rationalisme n'y voit qu'une glorification de l'assassinat. M. Grandvaux rappelle d'abord les faits et les explique avec une entière impartialité. En voici l'analyse :

Lorsque les Hébreux entrèrent dans la terre promise, Dieu leur prescrivit de ne point faire alliance avec les peuples qui l'habitaient et de renverser leurs autels (Judic., c. II, v. 2). C'était là une politique de haute prévoyance. Les Hébreux, au contraire, aimèrent mieux adopter cette politique que nous appelons aujourd'hui la politique au

place approximativement la composition au huitième siècle avant notre ère, lorsque Isaïe était encore dans toute la fleur de la jeunesse. » (*Études bibliques*, art. 3, n° 2, p. 110 et 111.)

jour le jour : ils épargnèrent ces peuples pour s'en faire des tributaires. Naturellement ce que Dieu avait voulu empêcher arriva. Les tributaires, désireux de s'affranchir, prirent les armes toutes les fois qu'ils le purent, et eurent assez souvent le dessus. Mais Dieu, n'abandonnant jamais son peuple, lui suscitait alors des juges qui rappelaient miraculeusement la victoire sous ses drapeaux. Il faisait même tourner à son avantage les crimes individuels qui se commettaient quelquefois à la faveur de la guerre, en ces temps où, même chez les Hébreux, les notions de morale, surtout par rapport au droit des gens, étaient fort obscurcies. Cette conduite n'impliquait évidemment aucune approbation du crime. Du mal qu'il défend Dieu ne peut-il pas tirer un bien pour son peuple? et ceux qui diraient non, admettraient-ils que le peuple juif eût dû rester volontairement dans l'esclavage parce que ses tyrans auraient péri par un crime?

C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut se placer pour juger les faits que nous avons ici à apprécier et le cantique de Débora où se trouve glorifiée la délivrance qui en a été le résultat.

Jabin, roi de Chanaan, est en guerre avec les Hébreux. Balac, général de ceux-ci, sur le conseil de la prophétesse Débora, occupe le mont Thabor. Sisara, chef des troupes de Jabin, vient l'attaquer dans cette position, et il est complétement battu. Dans sa fuite il rencontre la tente d'Haber le Cinéen, descendant de Jéthro, et allié de la famille de Moïse. La famille d'Haber avait suivi le peuple juif, pour partager sa fortune, lors de la sortie d'Égypte, et cependant, dans le cas présent elle n'était pas en guerre avec Jabin. Jahel, femme d'Haber, voyant arriver Sisara, va au-devant de lui et l'engage à entrer sous sa tente. Sisara, exténué de fatigue et de soif, entre, demande à boire, se fait couvrir d'un manteau, prie Jahel de veiller à la porte et s'endort. Comme il dormait, Jahel rentre, s'arme d'un grand clou et d'un marteau et enfonce le clou dans la tempe du général, qui « passe du sommeil de la lassitude à celui de la mort. En même temps arrive Barac poursuivant Sisara. » Voilà les faits tels que les donne l'histoire (Judic., ch. IV). « Un chant inspiré de Dieu peut-il glorifier un pareil crime? » s'écrie-t-on. Non assurément, mais en quoi donc le cantique de Débora glorifie-t-il ce qu'il y a pu avoir de criminel dans la conduite de Jahel? M. Grandvaux nous montre fort judicieusement que si la prophétesse se réjouit de la mort de l'ennemi du peuple hébreu, son chant ne renferme rien qu'un esprit impartial puisse considérer comme une apologie du meurtre. Débora ne chante qu'une victoire, et elle bénit la main qui la lui donne, rien de plus. Voyez, en effet, son cantique:

Une partie du peuple, et notamment les habitants de Méroz, a refusé de prendre part à la guerre contre Jabin.

Maudis Méroz, maudis ses habitants,
Parce qu'ils n'ont point marché aux guerres du Seigneur,
Au secours du Seigneur et de ses forts.

Cependant le peuple a vaincu par la main de Jahel. Que cette femme soit coupable ou non, elle a sauvé les Hébreux. Débora n'a pas à la juger, mais à la bénir comme une libératrice :

Bénie entre toutes les femmes, Jahel,
Femme d'Haber, le Cinéen,
Bénie soit-elle entre toutes celles qui habitent sous la tente.
. . . .
Elle frappa Sisara, et lui brisa la tête, etc.

Tout se borne là : le fait principal, qui assure la victoire, est mentionné, mais non approuvé.

Quant à Jahel, si Dieu lui avait ordonné de tuer Sisara, sa conduite ne mériterait assurément aucun blâme. Mais cet ordre ne lui fut pas donné, ou du moins nous ne le connaissons pas, et nous ne sommes pas tenus de le supposer. Or sa famille est en paix avec Jabin : c'est elle-même, Jahel, qui invite Sisara à entrer sous sa tente ; elle accepte même l'engagement de veiller sur lui, pendant qu'il se repose, et elle le tue. Personne ne peut approuver ce meurtre d'après le droit naturel. Cependant, ne l'oublions pas, rien ne nous prouve que Jahel eût l'intention de tuer Sisara au moment où elle l'engagea à entrer dans sa tente.

On nous dira peut-être : Vous sacrifiez Jahel pour sauver l'inspiration divine du cantique de Débora ! Non, nous jugeons selon la justice, et, à nos yeux, chacun ne répond que de ses actes. Quand un bien découle d'un mal qu'on n'a pas commis, ne peut-on pas se réjouir de ce bien sans approuver le mal qui l'a produit ? Cela se fait tous les jours dans la vie ordinaire. Saint Augustin, considérant le péché d'Adam comme cause principale de la rédemption, ne craint pas, dans un élan d'enthousiasme, d'appeler ce péché une heureuse faute : *O felix culpa !* Dira-t-on qu'il approuve le péché originel ? Tel est le cas de Débora.

Nous demanderons à notre tour si ceux qui condamnent Jahel avec tant de force se montreraient aussi sévères si, à sa place, nous mettions un Brutus ? sont-ils bien sûrs de ne violer en rien les règles de l'impartialité ? se défient-ils assez de cet esprit irréligieux qui obscurcit de nos jours tant d'intelligences ? Jahel serait-elle pour eux

aussi coupable si, de son crime, ils n'espéraient se faire une arme contre l'inspiration divine du cantique de Débora ? On l'a vu, nous n'excusons pas Jahel ; mais s'il s'agit d'expliquer sa conduite, faisons la part des mœurs du temps, si différentes des nôtres. N'oublions pas non plus la position si difficile où elle se trouva. Avait-elle assez de liberté pour refuser ou seulement pour se dispenser d'offrir l'hospitalité à Sisara, qui, malgré sa défaite, restait pour elle un homme redoutable? Et, d'autre part, en la lui donnant, ne trahissait-elle pas la cause des Hébreux qui étaient son peuple, et ne s'exposait-elle pas à toutes les suites de leur ressentiment ? Ils arrivèrent chez elle aussitôt après la mort de Sisara. Que de rationalistes qui élèveraient des statues à celui qui, en pareil cas, les délivrerait de la servitude !

M. Grandvaux rapproche ensuite les beautés littéraires du cantique de Débora de celles de certains passages de Bossuet et d'Eschyle dans sa tragédie *les Perses*. Il y a là des considérations pleines d'intérêt pour les lettrés qui aiment à chercher des analogies entre les divers chefs-d'œuvre d'éloquence qu'ont produits les langues humaines et qui savent apprécier la belle et saine littérature de nos livres saints.

« Le psaume CIX (*Dixit Dominus*) est, quoique très-court, un des plus difficiles et des plus considérables par son objet. C'est aussi le seul que l'on trouve dans les manuscrits de M. Le Hir ; avec une traduction et un commentaire complet. » Il est incontestablement de David : le texte hébreu, toutes les versions et la tradition nous le donnent sous le nom de ce prince. Saint Pierre et Jésus-Christ lui-même le lui attribuent formellement.

Pour se rendre compte des difficultés qu'il offre, il suffit de lire les commentaires que nous en donne M. Le Hir. Certains mots sont susceptibles d'interprétations fort diverses. Pour en fixer le sens, le savant professeur est obligé de les étudier dans leur racine, dans les langues qui ont le plus de rapport avec l'hébreu et dans l'ensemble du psaume. Prenons comme exemple le mot *cohen*, que la Vulgate traduit par *sacerdos* (tu es sacerdos). En arabe, ce mot signifie proprement un délégué, un chargé d'affaires, un procureur. En hébreu il a le même sens, mais il ne désigne d'ordinaire qu'un délégué de Jéhova. Il est donc fort probable qu'il s'agit ici d'un ministre de Dieu. Mais ministre en quel sens et dans quelles limites ? La suite du texte vient ici en aide et lève toutes les incertitudes : ministre comme Melchissédec, c'est-à-dire prêtre et roi.

Ces commentaires dénotent chez leur auteur une érudition consommée. M. Grandvaux, travaillant sur la traduction et sur les commen-

taires de son confrère, en fait admirablement ressortir les points suivants : 1° le ministre de Jéhova est Dieu, puisque David l'appelle son Seigneur et que Jéhova le place au même rang que lui en le faisant asseoir à sa droite; mais il est homme en même temps, puisque Dieu l'élève d'une condition inférieure jusqu'à lui. Il y a donc en lui la nature divine et la nature humaine ; 2° il est prêtre et roi comme Melchissédec, et parce qu'il est établi pour toujours médiateur entre Dieu et les hommes, son sacerdoce et sa royauté ne sont limités ni au temps ni aux lieux : prêtre à jamais et partout pour sacrifier à Dieu dans son humanité, roi pour juger tous les hommes avec son autorité divine; 3° *Il boira dans la voie de l'eau du torrent*, c'est-à-dire il sera persécuté par ses ennemis et souffrira beaucoup de leur fureur, *dans sa personne et dans les siens* (il est certain qu'il faut entendre ainsi ce verset, puisque ce ministre est assis à la droite de Dieu jusqu'au jour de son triomphe définitif sur ses persécuteurs); 4° mais ses souffrances amèneront son triomphe. *Propterea* (et non pas *postea*, comme quelques-uns voudraient traduire) *exaltabit caput.* Et au jour de sa colère, il brisera les rois (voir saint Paul à Philipp., ch. II, v. 9-11). « Ce triomphe, poursuit M. Grandvaux, s'opère laborieusement et glorieusement, dans le cours des siècles, et ne sera consommé qu'à la fin. Jusque-là Jésus-Christ, du haut des cieux, agira dans son Église, y conservant la vérité et la force dont elle a besoin, pour lutter continuellement contre l'erreur et le mensonge, l'injustice et la violence, l'orgueil, les basses cupidités et toutes les passions, tantôt dans les individus isolés ou unis seulement par l'esprit du monde, tantôt dans les pouvoirs politiques, tantôt dans les sectes réclamant d'abord la liberté pour se réserver ensuite l'exercice de la plus impudente tyrannie; tantôt dans les sociétés ténébreuses qui, comme les volcans, ne révèlent leur action aux imprudents que par les ravages qu'elles ont exercés. A la vue des ruines produites par le génie du mal, les hommes qui aiment encore la vérité et la vertu, la justice et la charité, l'ordre et la paix, les demandent à Dieu, à Jésus-Christ et à son Église ; et quand il n'y aura plus assez de ces hommes pour que Dieu laisse subsister le monde, il détruira ce théâtre d'iniquités. Jésus-Christ régnera pour toujours avec ses disciples qui auront bien résisté et bien combattu, sur ses ennemis à jamais vaincus et réprouvés. Et ce qui était vrai dans les luttes du temps le sera avec un irrésistible éclat dans le triomphe de l'éternité. *Christus vincit, regnat, imperat.* »

En lisant ces lignes éloquentes, tout esprit réfléchi se reportera involontairement sur l'état présent de notre pauvre pays. Depuis des années le génie du mal multipliait parmi nous les ruines morales.

Ses apôtres ont d'abord rejeté le Dieu de la foi pour diviniser la raison. C'est là l'œuvre des critiques rationalistes, qui ont si étrangement dénaturé les doctrines de la Bible, et de tous les libres penseurs, qui n'ont admis aucun élément de religion positive obligatoire. La raison divinisée a, par une logique fatale, divinisé la chair sous le nom d'humanité. Nous reconnaissons là le socialisme et le positivisme. Cette humanité a eu, le 18 mars 1871, son jour de triomphe, et, se déclarant également ennemie de la religion et de la patrie, elle a entassé dans les mêmes prisons et enveloppé ensuite dans le même massacre les soldats de l'Église et ceux de la France. Et lorsqu'elle se vit perdue, elle promena partout l'incendie pour ne laisser après elle que le néant. Voilà les effets de la fureur des ennemis de Jésus-Christ.

Et maintenant nous nous trouvons en face de ruines immenses. Y aura-t-il encore parmi nous assez d'amis « de la vérité et de la vertu, de la justice et de la charité, de l'ordre et de la paix pour les demander à Dieu, à Jésus-Christ et à son Église? » Voyez plutôt : l'Assemblée nationale décrète des prières publiques, les pèlerins encombrent les sanctuaires de dévotion, et au dernier recensement toute la France s'est déclarée catholique. Qui donc oserait désespérer?

L'abbé Lesmayoux.

M. DE LAPRADE

ET SES POËMES CIVIQUES

M. de Laprade, le dernier entré dans le groupe des grands poëtes de notre âge, se rattache à ceux du dix-septième siècle et en continue la glorieuse tradition par cet accord chaque jour plus rare de l'homme et de l'écrivain, du poëte avec son œuvre. Il est du petit nombre de ceux qui n'auraient jamais songé d'eux-mêmes à se détourner du sentier de la poésie pour courir les aventures de la vie politique et rechercher les voies éclatantes du siècle, j'aurais honte de dire les positions lucratives. Casimir Delavigne, avant M. de Laprade, avait eu cette admirable sagesse, et l'exemple de sa noble vie, demeurée fidèle jusqu'à la fin à la religion exclusive de l'art, aurait dû épargner à son pur et honnête talent l'apparence d'oubli dans lequel on le croirait tombé, mais d'où il est permis d'espérer qu'il se relèvera dans l'honorable mesure et la lumière tempérée de ses ingénieux ouvrages. A ceux auxquels ce nom, resté tout littéraire, pourrait rappeler que M. de Laprade est sorti hier à peine de l'Assemblée nationale, est-il besoin de répondre d'abord qu'il en est sorti, et d'ajouter qu'il n'y était entré que pour obéir à un de ces appels de la patrie auxquels on ne marchande pas même sa vie? On sait d'ailleurs comment il avait été nommé à l'Assemblée nationale, absent, et par le suffrage spontané de ses concitoyens, qui, pour compter sur lui, savaient qu'il n'était pas besoin de le consulter. Appelé à l'heure du danger, il ne crut pas qu'il lui fût permis de déserter le poste où la France le voulait, et il entra dans le rang avec la même simplicité que, habitant Paris pendant le siége, il eût pris un chassepot pour aller au rempart. Plus tard, lorsque les souffrances croissantes ne lui ont plus permis de remplir le devoir du député avec cette assiduité qui est l'humble mérite du grand nombre, il a cru qu'il lui était loisible

de céder sa place, non à un plus digne, mais à un plus exact. Je comprends l'humeur de ceux qui ont vu comment il avait été remplacé. Mais, en se retirant de l'Assemblée, le poëte n'avait pas quitté le service du pays, il avait seulement choisi ailleurs son poste de combat; et, laissant la tribune aux orateurs, c'est par la poésie qu'il a parlé à la France. Non, le vaillant champion n'a pas un instant songé à profiter de cette liberté qu'il reprenait à regret, pour remonter sur ces sommets où la critique lui a parfois reproché d'aimer à se perdre dans le nuage du Thabor. Il est resté sur le terrain de la lutte, en plein champ de bataille, et si M. Laurent Pichat fait quelque jour une nouvelle édition de ses *Poëtes de combat*, je lui sais le cœur trop généreux pour ne pas y comprendre, et en pleine lumière, l'auteur des *Poëmes civiques :* tel est le titre du dernier livre de M. de Laprade.

Ce nouveau volume est le point de départ d'une évolution nouvelle dans la manière du poëte, et atteste une transformation et comme un rajeunissement dans la pensée et dans la forme. Le rêveur est passé à l'action; depuis des années on sentait qu'il y venait. Cette attitude nouvelle se marquait chez le docte maître de l'Université avant de se produire chez le poëte, et des luttes d'un autre ordre le préparaient à celle d'où est sorti l'admirable volume dont nous allons parler. L'enseignement du professeur était resté calme et mesuré, tous ses auditeurs lui rendaient cette justice; mais, à côté de cette chaire grave et digne, il s'était ouvert, on s'en souvient, un atelier d'où sortirent, comme autant de flèches aiguës, ces dissertations vives et hardies dont *le Correspondant* méritait bien d'avoir la première confidence, et qui plus tard, réunies en volume sous ce titre : *de l'Éducation libérale*, furent adressées au gouvernement et au pays. Dans ce livre, que nous nous bornons à rappeler, le membre éminent de l'Université se reconnaît à l'expérience dont chaque page est imprégnée, à la prépondérance que l'auteur y demande pour le travail intelligent et pour l'étude des maîtres; mais on y sent surtout palpiter le cœur du père de famille à cette préoccupation incessante de la santé de l'enfant et du jeune homme, comme j'y retrouve le citoyen dans ces retours perpétuels, trop répétés peut-être, vers les habitudes de la pédagogie grecque, et qui pourraient parfois sembler d'un autre siècle, si le maître illustre n'était d'abord passé par Montaigne pour arriver à Platon.

Le dirai-je? en lisant ce beau mémoire d'un avocat compétent de la famille et de la patrie, ce testament noblement passionné d'un maître brutalement arraché de sa chaire, et qui s'adresse aujourd'hui, non plus à ceux qui l'ont frappé, mais aux témoins attristés d'une violence injustifiable, je me suis demandé comment, dans cer-

taine discussion récente qui, par tant de côtés, a effleuré ce grave sujet, le nom de M. de Laprade n'a pas été prononcé à la tribune, comment lui-même n'a pas été sollicité d'y monter pour y produire ses idées? Certes, l'illustre évêque d'Orléans n'avait besoin d'aucun allié pour faire triompher la noble cause qu'il a si victorieusement défendue; mais la cause elle-même ne pouvait que gagner, ce me semble, à cette association éclatante de l'orateur et du poëte, du maître laïque et de l'évêque. Un tel professeur n'a pas dû craindre la tribune. J'aime mieux croire que, dans la victoire commune, sa délicatesse a redouté de paraître rechercher l'occasion d'une revanche individuelle.

Sa véritable revanche, c'est ce nouveau volume; mais je me hâte d'ajouter que le poëte n'y a pas songé un instant. Libre au lecteur d'y apporter un sentiment moins désintéressé, en y retrouvant les pièces même de ce procès auquel il a été si attentif, il y a quelques années, et ces vers, d'une si haute allure, qui frappèrent du même trait puissant et acéré le pouvoir d'alors et ses complaisants.

Quoique le nouveau recueil émane, dans son ensemble, d'une même inspiration, il y a là pourtant deux parties distinctes; et le poëte lui-même l'a si bien entendu ainsi, qu'il l'a divisé en deux livres. Le premier date d'avant la guerre, mais s'y rattache par les pressentiments cruels qu'éveillait déjà dans les âmes sincères le spectacle des misères de l'époque; le second a l'accent du clairon et le reflet de l'épée. Et bien que cette affreuse guerre ait été, au fond, la conséquence directe de tout ce qui l'a précédée, le poëte, au lieu de triompher de voir ses alarmes si bien justifiées, se retourne d'abord contre le vainqueur, et trouve dans son indignation des accents qui sont déjà la consolation du vaincu et la promesse d'une meilleure fortune. Sous ce double aspect, la muse nouvelle de M. de Laprade procède bien de *Pernette*; mais, dans ce délicieux poëme, le sentiment patriotique avait demandé sa forme et son expression au passé. Ici, l'inspiration est directe, et le cri d'indignation et de colère qui vibre dans les vers du poëte, nous l'avons tout d'abord entendu et poussé dans nos âmes.

Le premier livre des *Chants civiques* est surtout satirique, le second plus particulièrement élégiaque et lyrique. La colère et l'indignation ont dicté l'un; elles respirent encore dans l'autre, mais tempérées par l'amère humiliation de la défaite et ennoblies par l'indomptable instinct de l'espérance.

I

Il y a quelques années, on avait annoncé de M. de Laprade un recueil de satires. Le volume était à demi imprimé, lorsque le poëte, déjà frappé pour une ou deux de ses pièces qu'il n'avait pu retenir, s'arrêta, non par crainte, mais pour ne pas paraître céder à un besoin de vengeance. On doit s'attendre à trouver dans le premier livre tout le meilleur de cet ancien recueil. On sera surpris, en les lisant, de ce que tant de nobles pages, déjà lues et admirées ici même, n'ont rien perdu de leur saveur première. Il semble, en effet, que de telles catastrophes auraient dû nous emporter bien loin de l'époque et des hommes flagellés par le poëte, et confondre toutes nos querelles dans un *Sursum corda* universel. Mais en est-il ainsi en réalité? La leçon, si amère que Dieu nous l'ait faite et infligée par les mains impitoyables de l'ennemi, et par d'autres plus implacables encore, nous a-t-elle laissés bien différents de nous-mêmes, au lendemain du châtiment? Ah! sans doute, le sentiment religieux s'est réveillé dans bien des âmes, mais dans celles-là seulement, je le crains, où il n'était qu'endormi. De là ces nombreux pèlerinages qui traversent nos populations étonnées et se précipitent vers les nouveaux sanctuaires. Mais le train de foi et de pénitence court pacifiquement à côté du train de plaisir, et ce n'est guère encore que l'élite, une sorte d'élite, qui prend cette voie. Les masses, presque partout, gardent encore leur indifférence et continuent à passer devant les décombres qu'elles ont faits, du même pas et du même air qu'elles le faisaient devant le monument debout et vivant. C'est beaucoup néanmoins, et j'en conviens avec bonheur, que le petit nombre ne reste pas sourd à l'appel divin qui sort de tant de ruines, se mette résolûment en marche et ne craigne pas de passer à travers les insultes et les coups. Chaque jour, espérons-le d'ailleurs, d'autres se détacheront de la multitude; l'élite deviendra foule; elle le devient déjà sur plusieurs points; mais, en attendant, les vers du poëte gardent encore, hélas! leur fatale opportunité.

Comment M. de Laprade a-t-il compris la satire? l'a-t-il écrite à la manière des anciens, ou à la façon trop souvent alexandrine de Régnier et de Boileau? On sent, à la beauté de la forme, que ces modèles lui sont présents, qu'il a vécu, jeune, dans leur familarité profitable, que son génie a gardé de leur commerce de saines et nobles habitudes; mais il se souvient de ces maîtres sans se préoccuper le moins du monde de les imiter, ou même de s'en inspirer.

Pas davantage il n'a songé, même quand c'est la politique qui l'attire et le passionne, à ces satiriques de la fin du siècle dernier, qui ont cru renouveler et rajeunir la forme étudiée de l'école classique, en y introduisant de mesquines rancunes personnelles, Marie-Joseph, par exemple. Si notre contemporain avait là quelque parenté à revendiquer, ce serait avec l'iambe d'André, mais une parenté lointaine, et plus voisine de l'âme que du talent. Inutile de dire que la satire de M. de Laprade n'a rien de commun non plus avec celle dont Barthélemy et Méry amusaient, sans leur faire grand mal, la Restauration et les premières années du gouvernement de Juillet, improvisations brillantes et toutes méridionales, où Barthélemy mettait l'audace et certaine énergie atrabilaire et déclamatoire, et Méry, plus avisé, la grâce et le sel, avec quelques aperçus lointains sur la Méditerranée.

Non, l'inspiration première de M. de Laprade tient par trop de fibres vivantes au cœur même de notre école moderne, pour ne pas avoir retenu, même dans la satire, cet accent personnel qui est le trait essentiel et un peu le défaut de nos illustres contemporains; il y a mis toute son âme, et c'est par là qu'il se distingue des satiriques de tous les temps. Volontiers même je me reprocherais de l'appeler un satirique. Il l'est aussi peu qu'Horace, et autrement; un peu plus parfois à la manière de Juvénal; jamais à la façon de Perse, cet ingénieux arrangeur d'énigmes, qui perd ainsi à plaisir la meilleure partie de la force qu'eussent donnée à ses vers l'autorité de sa vie pure et le charme de sa jeunesse tranchée en sa fleur. M. de Laprade n'est pas de ceux qui se dérobent ainsi; ses allures sont d'un athlète plutôt que d'un écrivain. Écrivain accompli cependant, ce qu'il sait cacher, c'est le travail intérieur de l'artiste; ce qu'il met en dehors, c'est lui-même. Ses devanciers montrent dans leurs vers beaucoup de leur humeur, beaucoup de leur talent, très-peu de leur âme. Horace et Boileau en laissent échapper quelque chose dans leurs épîtres, ces satires tempérées où la candeur et l'enjouement sont aiguisés de malice, et où le cœur, en s'épanchant pêle-même avec l'esprit, rencontre parfois une certaine émotion. Il y a de tout cela dans la satire de M. de Laprade, mais avec une intonation lyrique qui fait que l'écrivain disparaît à demi sous l'homme, si consommé que soit son art.

Heureux de vivre, et comme enchanté sur ces sommets alpestres dont sa jeunesse avait respiré les effluves puissants; où Psyché d'abord lui était apparue, gracieuse païenne dont il avait fait une vierge chrétienne et une transfiguration de la première Ève; où successivement il avait trouvé, jour à jour, les *Symphonies*, les *Idylles héroïques*, les *Poëmes évangéliques* et les *Voix du silence*, il avait tenté un

matin de quitter le pied des grands chênes, il avait fait quelques pas en dehors de l'ombre sacrée, et, à mi-chemin du ciel et des hommes, il avait rencontré *Pernette*, sa plus charmante vision. Mais là, on le voit déjà dans *Pernette*, l'écho était venu jusqu'à lui des tristesses de l'époque, et la tentation était devenue plus forte que sa volonté d'abandonner tout à fait l'austère et douce solitude. Il sentait confusément que quelque chose était en péril, tout là-bas, de ce qu'il aimait, de ce qu'il croyait, de ce qu'il adorait, et un besoin immense de se dévouer et de combattre s'emparait peu à peu de tout son cœur. Si, pour faire le dernier pas, il lui fallait un prétexte, la critique le lui fournit, en raillant la retraite égoïste dans laquelle se retranchait sa muse, en paraissant croire que sa lyre n'avait qu'une corde, cette corde unique tant de fois reprochée à celle de Lamartine. Il se demanda si sous ces reproches, où il croyait entendre un appel, il n'y avait pas aussi un défi.

Il hésite longtemps, et lorsqu'on s'étonnera que le rêve qu'il poursuit au désert ne s'anime pas sous l'une de ces formes immortelles (il n'a pas encore écrit *Pernette*) qui, dans leur divine transparence, gardent encore le souffle de la passion humaine, une Béatrix, une Laure, une Elvire, il répondra par ces vers, arrachés du fond de l'homme, de l'homme complet, du père de famille :

Non! je ne vis pas seul sur la neige éternelle,
D'une beauté sans vie absurde sentinelle.
Dans les bois où j'allais écouter l'Infini,
Comme l'oiseau chanteur, j'ai su bâtir mon nid.
Mon cœur, dans sa retraite où sa fierté l'enchaîne,
Répond à d'autres voix qu'à celle du grand chêne,
Et les fleurs du désert, les torrens, le ciel bleu,
Les lacs ne sont pas seuls à me parler de Dieu.
De plus chères amours peuplent ma solitude.
Le soir, lorsque je sors de la chambre d'étude,
Quand je reviens des bois, rapportant des moissons
De rameaux ou de vers cueillis sur les buissons,
Devant l'âtre joyeux où le sarment pétille,
Près de l'auguste aïeul se groupe la famille;
Non loin de ses genoux, chargés de mes enfans,
S'assied la jeune mère aux regards triomphans;
Tandis qu'avec les fleurs, butin de la journée,
Ma sœur comme un autel orne la cheminée.
Le portrait de ma mère est là qui nous sourit;
Je sens autour de nous rayonner son esprit;
Durant les entretiens, les jeux de la soirée,
Je consulte du cœur cette image adorée,
Sachant bien qu'elle assiste et protége ici-bas
Le père en ses travaux, les fils en leurs ébats.
Dans ces plaisirs naïfs que j'excite moi-même,
Je leur montre à s'aimer entre eux comme on les aime,

Et sans trop me hâter, dans leur folle saison,
Je sème, en quelques mots, le grain de la raison.
L'aïeul, à leurs propos, s'égaye et nous contemple;
En mes leçons toujours je le prends pour exemple;
Mon récit en appelle à ses récits anciens;
Il parle et de mes bras on vole dans les siens;
Avec des cris joyeux on l'entoure, on le presse;
A toute question répond une caresse;
Vers leurs lèvres son front se penche avec douceur...
Et moi, tous ces baisers je les sens dans mon cœur.
Ah! prenez de l'aïeul notre âme héréditaire,
Enfans, gardez-la bien sans que rien ne l'altère;
Au sang qu'il me donna je n'ai rien ajouté,
Mais je vous ai transmis sa ferme loyauté.
Vous saurez, comme nous, malgré la loi commune,
Porter le cœur toujours plus haut que la fortune,
Un cœur qui dans sa foi jamais ne se dément;
Et de votre œuvre à vous quel que soit l'instrument,
Ou le fer, ou la plume à mes doigts échappée,
Tout sera dans vos mains noble comme l'épée.

Où aurais-je pu m'arrêter en citant ces vers, que tout le monde a lus, qui sont dans toutes les mémoires, mais où l'expression la plus élevée s'associe à celle de la plus exquise réalité? On nous parlait d'un rêveur, et je trouve un père, un époux, un fils; de sommets, de grands chênes, de glaciers ; et quand je m'attends à y surprendre un Manfred en tête-à-tête avec les aigles, ce que je rencontre, c'est une famille patriarcale qui m'offre dans la vie la plus simple le spectacle des anciennes vertus. On doutait que cette langue si ferme et si haute sût se plier aux humbles détails, et il a suffi au poëte d'ouvrir son cœur pour qu'il en débordât une source de poésie abondante et limpide. Devant ce tableau si naturel, mais si grand et si chrétien, qui sera tenté de regretter Elvire, Laure ou Charlotte?

Mais, sachons-le bien, c'est parce qu'il vivait recueilli au sein de ce foyer sacré, que le poëte hésitait encore, et c'est pour le défendre qu'il trouvera des accents qu'on croyait si peu familiers à sa muse.

Moi-même, en ces hauts lieux d'où j'ai subi les charmes
J'allais chercher des fleurs moins souvent que des armes,
Et ma muse a déjà vidé plus d'un carquois
Des traits que m'ont fournis les rochers et les bois.

Ces vers appartiennent à la pièce qui a pour titre : *Pro aris et focis*. Ce titre dit tout. Dès le premier vers, on sent que le poëte ne descendra pas dans la mêlée pour le vain plaisir d'aiguiser des épigrammes, d'inquiéter dans leur orgueil des gens qui ont d'autres opinions que les siennes, pour se venger de l'ennui de mauvais vers

qu'il n'a eu garde de lire, ou d'une mauvaise prose dont il a religieusement écarté le poison des jeunes âmes auxquelles il dira tout à l'heure :

Le chêne peut crouler, votre unique défense;
Je sors de l'âge mûr, vous entrez dans l'enfance;
Entre les mains de Dieu plus qu'à demi brisé,
Si je tombe avant l'heure et s'il m'est refusé
D'attacher, pièce à pièce, aux flancs de chaque athlète
L'honneur, ce vieil honneur, seule armure complète,
Qui donc vous gardera, lorsque tout a cédé,
Purs, dignes de l'aïeul par qui je fus gardé?

Et sous le poids de cette pensée, de cette angoisse paternelle, la lice s'agrandit tout à coup à ses yeux ; car derrière ces doux clients de ses entrailles, le poëte en aperçoit un autre plus imposant, plus sacré encore, la patrie. Et alors, au lieu de se rejeter dans sa solitude et dans son bonheur, comme un vaillant capitaine, il portera la guerre au cœur de l'ennemi. Mais, si bien armé qu'il soit pour le combat, il se voit seul, et au moment d'entrer en campagne, il fait un retour mélancolique vers la mémoire d'un ami de ses jeunes années avec lequel il a commencé la vie, et qui depuis vingt ans l'a laissé en chemin. Qui de nous, hélas! sans être Montaigne, n'a eu, toute proportion gardée, son Étienne de la Boétie? Le Gallus de M. de Laprade avait nom Barthélemi Tisseur, doux nom qui mérite d'être rappelé et salué d'un regret, car il est pour le poëte l'occasion de raconter, dans l'une de ses pièces les plus originales, comment tous deux, jeunes encore, sortis un jour de la Sainte-Baume, ayant heurté du pied une vieille croix déracinée par l'orage, et pénétrés d'une religieuse émotion, ils s'engagèrent avec larmes à la relever, à la reporter ensemble, pour l'y replanter, jusqu'au sommet de la montagne, où ils arrivèrent, épuisés de fatigue, après une ascension de trois heures, pendant laquelle ils s'animaient l'un l'autre à l'œuvre, en récitant tour à tour tous les beaux vers qu'ils avaient dans la mémoire. Mais c'est ainsi que l'un des deux méritait d'inspirer et l'autre d'écrire les vers que nous allons citer :

Nous marchions au combat comme ces jeunes Francs
Qu'une chaîne de fer liait flancs contre flancs,
Arborant deux à deux notre amitié guerrière.
Je vais seul aujourd'hui dans cette âpre carrière,
Frère, et Dieu t'a repris, t'ayant jugé vainqueur.
Mais je te sens toujours à côté de mon cœur.
Toujours j'entends depuis, quand la tourmente est forte,
Sonner ton fer qui frappe et ta voix qui m'exhorte;
Partout depuis vingt ans que tu t'es endormi,
Ton ferme bouclier couvre encor ton ami.

et dans la personne de cet ami incomparable, c'est à toute la jeunesse de son temps que le poëte est tenté d'adresser cet hommage rétrospectif :

Tu gardes tes vingt ans, moi je leur suis fidèle.
J'y vais chercher encor la force et le modèle,
Et j'aurai pour lumière, en mes jours avancés,
Cet âge où nous étions de nobles insensés.

Beaucoup de nous, hélas ! sont assez vieux pour l'avoir connue, cette jeunesse pour laquelle le poëte se sent au cœur une tendresse indulgente, et qui se résume pour lui dans la figure, idéalisée par la mort, de Barthélemi Tisseur. Nous l'avons connue, hélas! avec sa naïve outrecuidance; mais quelles généreuses ambitions, quel amour désintéressé de l'art et des belles choses, quel goût des nobles jouissances dans son scepticisme naissant, dont elle s'est trop peu défiée, et qui a mené si loin la génération qui a suivi! C'est à cette dernière que le poëte adresse ses premiers coups, et qui l'a vue à l'œuvre ne l'accusera pas de s'être montré trop sévère.

Où chercher ailleurs cependant que dans cette jeunesse si prompte à revenir sur ses pas, ou qui recommençant toujours peut apporter à la vie des pensées plus viriles et des passions plus généreuses, le salut de l'avenir? N'est-ce pas vous, ô poëte, qui lui avez dit :

Lève-toi dans ta force, ô divine jeunesse !
Souris sur ce vieux monde afin que tout renaisse.
Amis! gardez la joie et les fraîches couleurs ;
Mais qu'un acier toujours soit caché sous vos fleurs.
Vous seuls portez encor, prêts aux luttes certaines,
Dans ce myrte amoureux la liberté d'Athènes.

Cette épée cachée sous le myrte n'était pas pour plaire beaucoup aux Hippias qui gouvernaient alors la France, et ils ne se firent aucun scrupule de se souvenir que le poëte avait à Lyon une tribune d'où il pouvait raviver au cœur de la jeunesse l'histoire quelque peu oubliée d'Harmodius et d'Aristogiton. Ils se refusèrent à remarquer que, se bornant à donner dans sa chaire un enseignement exclusivement littéraire, le poëte n'avait jamais ouvert à la politique la porte de son cours; que tant de livres éloquents : *Questions d'art et de morale*, *Histoire du sentiment de la nature avant le christianisme*, *Histoire du sentiment de l'art chez les modernes*, avant de devenir de sérieux traités pour tous les âges, avaient commencé par être pour la jeunesse de fructueuses et surtout d'inoffensives leçons ; et on ne craignit pas de frapper le libre poëte dans le maître si sévère pour lui-même. On a vu dans tous les temps de ces emportements de l'autorité; mais on se fût honoré cette fois en faisant autrement.

Les deux morceaux qui motivèrent cette disgrâce ont pour titre : *une Statue à Machiavel* et *les Muses d'État*. Les traits destinés à la statue que l'Italie élevait alors à Machiavel étaient lancés d'une main trop sûre pour ne pas repasser la frontière et aller à leur véritable adresse. Quant aux *Muses d'État*, cette grande satire atteignait en pleine poitrine un poëte, un écrivain éminent que bien d'autres, avec M. de Laprade, ne s'accoutumaient pas à rencontrer dans les rangs de ceux qui protestaient contre les franchises de la presse, et qui lui-même, en des temps plus libres, avait pris avec le pouvoir de bien autres licences. Aussi, tout près du célèbre critique, au sénat et à l'Académie, plus d'un s'émut, je dis de ceux qui, ayant passé avec armes, bagages et armoiries sous le nouveau drapeau, devaient avoir moins de peine à faire la part du droit divin de l'empire dans les sévérités de César. Nous nous souvenons, en effet, que de toutes les marques de sympathie qui, de bien des côtés, arrivèrent au poëte foudroyé, celles du comte de Vigny ne furent ni les dernières ni les moins vives. La muse de *Moïse* et d'*Éloa* ne voulait, à aucun prix, être rangée parmi les muses d'État. Beaucoup avaient pu voir avec surprise qu'elle fût sortie de sa tour d'ivoire pour entrer au sénat. Je ne serais pas éloigné de croire que, dans sa naïve préoccupation d'elle-même, elle ne s'imaginât, non pas avoir déserté sa tour d'ivoire, mais s'être avec elle transportée de la rue des Écuries-d'Artois dans le palais du Luxembourg. Elle ne fit guère plus de bruit dans un lieu que dans l'autre, et l'expression de son indignation en cette rencontre ne sortit pas des bornes de sa discrétion ordinaire ; mais elle fut sincère, et assez sentie pour que, s'il y eut alors des muses d'État, on ne puisse être fondé à dire que celle de *Chatterton* ait été l'une d'elles. Ce dont je ne suis pas moins sûr, c'est que le cœur du poëte saigna beaucoup à faire justice, se souvenant des anciens et sincères enthousiasmes de la jeunesse, des longs entretiens au confluent du Rhône et de la Saône, de tout ce qu'on avait longtemps cru, aimé, admiré ensemble. Que de chers souvenirs il avait dû mettre en oubli pour rester, soi, le fidèle et intrépide champion de l'honnêteté publique ! L'écueil à craindre était qu'une fois les attaches rompues, M. de Laprade se laissât emporter au delà de la mesure, et que l'indignation légitime ne tournât à la déclamation. Mais rien de tel ; on sent qu'il marche dans l'entière liberté de ses allures et dans sa fierté native. Il ne vient à personne l'idée qu'il se venge, même quand on sait le mieux tout ce qu'il a à venger. Il a charge d'âmes, et c'est aux âmes qu'il parle, non aux passions. C'est le moment où il écrit ces belles pages : *Ce gueux de Tacite*, *Esto vir*, *la Chasse aux vaincus*. La première est un résumé ironique et poi-

gnant des *Annales* et des *Histoires*, qui, en traversant les âges à vol d'aigle, atteint le présent d'un trait inévitable et sûr.

Mais ce n'est pas habituellement par voie d'allusion historique et détournée que procède le sagittaire. Tel que nous avons essayé de le montrer, il doit savoir regarder en face toutes les laideurs de son temps, laideurs morales, politiques, sociales, littéraires; et quand il leur décoche ses traits, c'est d'un air superbe, et qui fait penser à la lèvre dédaigneuse et au geste auguste de l'Apollon. C'est pour cela, le dirai-je? qu'il m'en coûte parfois de le voir se commettre à quelques noms propres et à certains détails. La satire aussi doit avoir ses sommets, et lorsque nous avons vu M. de Laprade quitter ceux où il avait coutume de vivre pour s'emparer hardiment des autres, c'est avec la conviction qu'il n'en descendrait jamais. Sous sa plume et dans sa large manière, les noms propres grimacent, quelque notoriété qu'ils aient; ils ne sont pas de sa langue. Outre qu'il y a toujours injustice par quelque côté, c'est rétrécir l'horizon que d'en marquer les limites par des noms, c'est retomber dans la forme usée de la vieille satire, et, dès son premier essai, M. de Laprade en avait fait éclater le moule. Puisque me voici disant au poëte ses vérités, et faisant moi-même, à propos d'un talent si original et si neuf, de la vieille critique, il me permettra bien d'ajouter, en passant, qu'en cherchant la familiarité, il a deux ou trois fois, peut-être volontairement, rencontré le trivial. C'est le talent particulier d'Auguste Barbier (et c'est un don qui est resté le sien), de savoir ainsi se servir de tous les mots avec une insolence qui a sa grâce, et de tirer des effets inattendus, même de ceux que repousse la langue la plus vulgaire. Mais, chez M. de Laprade, on est tout étonné quand, au milieu de ses vers d'une si correcte allure, d'un air si cavalier, d'une si cornélienne beauté, on s'arrête devant un mot qui n'appartient pas à son idiome habituel, devant un trait qu'on ne croirait jamais sorti de si noble carquois. Passe encore, ajouterai-je, pour l'ironique sourire du dédain et de la pitié; mais la raillerie courante ne va pas à cette muse hautaine. Vienne une édition nouvelle, qui ne se fera pas attendre, et, je n'en doute pas, ces taches légères disparaîtront, laissant partout à ce beau style son unité de ton et de couleur.

Après avoir donné cette éloquente satisfaction à l'impérieux besoin de son âme, M. de Laprade songe à retourner dans sa chère solitude, et la joie qu'il se promet à la retrouver s'épanche en vers magnifiques dans la pièce qui termine ce premier livre, et qui a pour titre : *Adieu à la satire.*

> Reviens sur ces hauteurs où sont tes vrais domaines,
> Où dans nos grands amours meurent toutes les haines,

Muse! et fermons ce livre écrit sans le prévoir,
Livre amer et dicté par un âpre devoir.
C'est assez d'un combat sans espoir de victoire;
Mais à nos cœurs sans fiel la haine est méritoire.
Nous n'avons pas vengé notre querelle à nous,
Et Dieu nous doit le prix de nos jours de courroux;
Lui seul nous a conduits dans ces luttes sans joie,
Où le cygne amoureux s'est fait oiseau de proie.
Il est dur au penseur de quitter l'Infini,
Les splendides sommets d'où rien ne l'eût banni,
De fuir l'éternité pour le siècle où nous sommes;
Il est dur de quitter les forêts pour les hommes.
Nul caché plus longtemps sous ces rideaux épais,
N'a vécu, plus que moi, de prière et de paix...
Quand mon cœur débordait jusqu'aux cités prochaines,
Il distillait un miel comme le tronc des chênes,
Je répandais, comme eux, nourri de leurs leçons,
La douceur et la force en d'austères chansons;
Mais cette austérité n'avait rien de morose;
Par le côté divin j'embrassais toute chose;
Marchant vers l'avenir avec sérénité,
Je poursuivais d'amour l'invisible beauté...
C'est trop d'un jour entier perdu dans la satire,
Ne tressons plus en fouet les cordes de la lyre.

II

Cette page termine dignement le premier livre des *Chants civiques*, et je me reprocherais presque, en la transcrivant, d'avoir prononcé ce mot de satire, si le poëte ne s'en était servi lui-même pour caractériser cette première partie de son œuvre. Mais le jour où il se crut libre de remonter vers les cimes était précisément celui que Dieu avait choisi, à son tour, pour châtier l'homme rebelle. Le fouet des beaux vers ne suffisait pas à la colère divine. Dans l'ancienne loi, lorsque le peuple que nous appelons encore le peuple de Dieu avait lassé la miséricorde de Jéhovah, le Dieu méconnu suscitait au loin une nation barbare, pour en faire le fléau de ses vengeances et l'aveugle instrument de la régénération de son peuple. Nous étions réservés, en plein dix-neuvième siècle, à voir se renouveler une de ces terribles leçons dont la tradition semblait perdue. L'imprévoyance et le dédain affecté d'une part, la haine de l'autre et la rancune calculant froidement leurs coups pendant un demi-siècle, ce ne sont là que les causes secondaires. Qui osera dire que sous les passions misérables des hommes se ruant les uns contre les autres, il n'y avait pas Dieu lui-même, prenant en main sa propre cause?

Mais ils me font pitié, ceux qui affectent de croire qu'il a plu à ce Dieu de punir le vice et l'incrédulité par le glaive de la vertu et de la foi. Ce serait faire la part trop belle à l'insolence victorieuse, que de lui permettre de se donner les airs d'avoir reçu d'en haut la mission de rétablir le droit sur sa base auguste. On peut être le fléau de Dieu, sans être pour cela son champion. Les Attila ont leur rôle providentiel dans la vie des peuples; qu'ils en gardent l'éclat sinistre. Ils peuvent ajouter une fois toutes les ressources de la science à l'orgueil de la force brutale, Attila reste leur nom dans l'histoire. Leur vaine gloire ne vaudra jamais celle du vaincu qui accepte sa défaite, la sachant venue de Dieu, et qui se courbe, non sous l'épée du vainqueur, mais sous la main qui a tenu l'épée. Notre chère France commence à le comprendre.

Mais ce dénoûment terrible, M. de Laprade l'avait-il prévu? aurait-il osé le prévoir? le regard du *vates* antique avait-il vu le fond de cet abîme d'où il semblait que tout pouvait sortir, excepté l'invasion? Il avait eu le pressentiment de toutes les catastrophes; mais il aurait cru calomnier le gouvernement de la France, en le croyant capable, à force d'imprévoyance, et par un juste retour de ses calculs machiavéliques, d'amener l'ennemi sur le sol même de la patrie. Si peu de confiance que l'on eût dans ce gouvernement, on la gardait tout entière au génie héroïque de la France; et quand un ministre la disait prête, M. Thiers était peut-être, d'un bout à l'autre de ce pauvre pays, le seul qui ne le crût pas. Je craindrais toutefois d'être injuste envers M. de Laprade, en affirmant qu'il ne voyait pas plus clairement que nous dans ce menaçant avenir. J'ai peine à croire que l'inspiration d'où sortit *Pernette* fût purement rétrospective, et que dans ce retour merveilleux vers un passé qui semblait si loin de nous, il n'y eût pas, à l'insu du poëte, si l'on veut, quelque chose de cette clairvoyance prophétique particulière à ceux que Dieu a favorisés du don de poésie. Si Gœthe, dans sa *Dorothée*, cette sœur aînée de *Pernette*, emprunte au spectacle et au sentiment de l'invasion présente des accents d'une si pénétrante éloquence, pourquoi *Pernette* n'aurait-elle pas dû une partie de son charme douloureux au pressentiment inquiet de l'invasion future? Peut-être est-ce aussi par là que le poëme a remué les cœurs. Et voilà aussi pourquoi, dès le premier coup de clairon, le poëte inquiet s'arrête, se retourne, et adresse un nouvel adieu à sa montagne. Quelque chose lui disait peut-être que les scènes qu'il avait si admirablement devinées et racontées, il allait les revoir; que les grandes calamités dont il avait entendu l'émouvant récit pendant son enfance, il allait en avoir sa part.

Il chantera donc encore, mais sur un ton tout différent; la patrie

sera toujours le sujet de ses chants, mais à la satire succédera le chant de guerre, et Tyrtée à Archiloque. Qui se fût souvenu, en effet, dans l'abnégation du devoir commun, de cette autre guerre qui, dans nos temps troublés, se livre sourdement de peuple à souverain? Sauvons d'abord la patrie, Dieu prendra soin du reste. Dieu sait cependant si le poëte aime la guerre! Déjà, quelques années auparavant, peut-être à l'occasion de la campagne d'Italie, ou plutôt de la bataille de Sadowa, il avait dit ce qu'il pensait de ces luttes qui n'ont que l'ambition pour mobile. Dans un morceau qui précisément a pour titre : *la Guerre*, et qu'on croirait écrit à une époque plus récente que sa date, on lit les iambes suivants :

Et pourquoi tant d'horreurs? Pourquoi, s'est dit le sage,
S'est dit l'esprit sous ses bâillons,
Pourquoi ces murs croulans, ces flammes, ces carnages,
Ce sang qui coule à pleins sillons?
Ah! c'est qu'il faut parquer sous des maîtres rigides
De plus nombreux troupeaux humains,
Changer en sceptres d'or les houlettes des guides
Et mettre un globe dans leurs mains.
Pour que d'humbles cités, reines dans leurs murailles,
Libres de courtisans pervers,
Aillent grossir la part des gagneurs de batailles
Qui se découpent l'univers;
Pour que tout citoyen soumis à des lois pires,
Créé sujet par le canon,
Plonge, atome sans droits, dans la mer des empires,
Et porte un chiffre au lieu d'un nom;
Qu'entre les grands États promis aux tyrannies
Pas un hameau si reculé
N'offre sa république aux vérités bannies,
Son pain noir au sage exilé;
C'est pour que le sculpteur au front des capitaines
Tressant le laurier souverain,
Creuse un moule éternel à ces faces hautaines
Qui nous insultent dans l'airain.

Certes, c'est encore là de la satire, et on éprouve un amer contentement de cœur et d'esprit à voir flageller de la sorte ces déplorables doctrines de prétendu droit international qui, après nous avoir fait une ennemie de l'Italie, affranchie par nous, nous ont fait de l'Allemagne, où tant de sympathies devaient nous être à jamais acquises, un danger toujours présent. Mais est-ce que ces iambes n'auraient pas été mieux placés, quelle que soit d'ailleurs leur date, à la tête du second livre des *Chants civiques?* En revanche, l'auteur aurait pu renvoyer au premier une adorable pièce, qui contraste un peu trop par le ton avec tout ce qui l'environne, celle où le poëte, dans des vers d'une grâce et d'un entrain tout juvéniles, prend fait

et cause pour le jardin du Luxembourg mutilé. Que reste-t-il aujourd'hui de ce petit épisode d'une époque où les coups de hache et de marteau étaient la grande affaire du moment? Ce qu'il en reste et en restera? Les vers de M. de Laprade, d'un tour si vif et si naturel, d'un rhythme si leste, d'une teinte si douce et si matinale, et d'une raillerie qui tourne si aisément à la mélancolie. Le passant a pris d'autres habitudes, l'œil s'est familiarisé avec les grilles nouvelles; mais si les souvenirs de notre jeunesse hésitent désormais à rentrer sous les ombrages trop éclaircis du Luxembourg, redemandons-les à ces vers charmants.

La seconde moitié du recueil s'ouvre par une ode qui a pour titre *Hymne à l'épée*, et qui prouverait au besoin que le poëte, toujours hostile aux guerres de l'ambition, n'a pas toujours été si sévère envers la guerre elle-même, cette fièvre de quelques grands cœurs, et que sa jeunesse en a ressenti un moment l'ivresse. Cette ode, il est vrai, date déjà de quelque vingt ans, et tranche un peu avec le reste du volume par je ne sais quoi de plus étudié, je dirais presque d'un peu artificiel. Il y a des traits admirables; mais l'inspiration n'est pas directe, pour ainsi dire, et c'est comme un écho d'autrefois ressaisi par l'imagination. D'ailleurs, ce dont s'éprend ici le poëte, c'est moins de l'esprit militaire en lui-même que de la sauvegarde armée de l'honneur national; c'est moins du fer banal que le soldat porte à la ceinture que du type symbolique de la force morale :

.... Restons ceints du glaive, ô frères,
L'étranger fût-il endormi...
Troublé par mille instincts contraires,
Chacun porte en soi l'ennemi.
Toujours quelque horde sauvage
Rôde en nos cœurs et les ravage,
Les incline au joug de l'enfer.
Trop souvent nous sentons notre âme
Se prendre à quelque nœud infâme
Qu'il faut trancher avec le fer.

A vrai dire, la guerre de 1870 domine ce second livre, mais elle est loin de l'occuper en entier. Toutes les grandes causes qui, en Europe, dans ces dernières années, ont été résolues par l'épée à jamais ou pour un temps, ont leur page de l'œuvre. *La Pologne* en a deux qu'elle remplit avec éclat : *Resurrecturis; A des martyrs*. Si le Canada, encore français de cœur, envoie au pape une petite légion de croyants, M. de Laprade la salue au passage de vers magnifiques dont les derniers survivants auront reporté l'écho dans le nouveau monde, comme une consolation suprême, comme une épitaphe im-

mortelle gravée sur la tombe vide de ceux qui sont restés à Castelfidardo.

Tant de défaites passagères et réparables n'altèrent pas dans le cœur du poëte la foi au triomphe dernier de la liberté par la paix, et, à de très-belles stances où il développe cette pensée, j'emprunte les vers suivants :

Elle ne viendra pas sous l'armure guerrière,
Comme la tyrannie une hache à la main;
La vierge aux ailes d'or, fille de la lumière,
Apporte, en se montrant, la paix au genre humain.

Dès que son fier sourire éclaire un coin du globe,
Les peuples éblouis se l'annoncent entre eux;
Les sillons effleurés d'un seul pli de sa robe,
Livrent aux moissonneurs un pain plus généreux.

Il ne se doutait guère alors que la liberté, en effet, allait revenir, la liberté, ou ce qui, chez nous, a le malheur de porter ce nom, et par la guerre. La guerre, une fois déclarée, il ne vit plus qu'elle, je le répète, tout le reste fut oublié. Il n'eut plus qu'un ennemi, celui de la France, et toute la passion de son cœur, toute l'énergie de son esprit se réfugièrent dans le sentiment de la défense commune. L'histoire en est là, résumée en cris de détresse, éclairée de loin en loin par ce rayon d'espoir que nous avons tous entrevu un instant, pour le voir bientôt s'éteindre pour longtemps.

Tous les poëtes que la France possède encore, tous ceux qui lui naissaient sous l'appel lamentable des événements s'étaient donné rendez-vous sur ce terrain brûlant et sanglant, et chaque soir, à Paris, dans l'intervalle de deux combats, nos théâtres entendaient des vers qui entretenaient l'émotion populaire, et auxquels cette émotion elle-même prêtait parfois une force, un mouvement, un éclat qu'ils n'auraient pas toujours eus sans elle. De ces improvisations, écrites souvent par ceux-là même qui avaient quitté le fusil pour saisir la plume, sont nés un certain nombre de petits recueils qui méritent, par cet à-propos héroïque, de survivre aux circonstances qui les ont faits :

Celui, entre autres, de M. Eugène Manuel, qui se recommande, mérite rare à pareille heure, par le soin délicat de la forme, et où se détache, avec une vigueur digne du sujet, l'élégie consacrée à la mort du jeune peintre Regnault;

Celui de M. Coppée, qui trouve, pour peindre les scènes de l'invasion, des accents que l'on n'eût guère attendus des lèvres qui ont murmuré cette douce chanson du *Passant;*

Celui surtout de M. Deroulède, un neveu d'Émile Augier, qui,

d'une main mutilée sur le champ de bataille, a écrit des chants où vibre parfois la voix métallique du clairon.

Celui enfin de Jules Barbier qui, sous ce titre : *le Franc-Tireur*, a réuni toutes les flèches acérées dont, au cours même de la campagne, il avait harcelé l'ennemi, recueil à la fois plein de négligence et de verve, mais auquel on en voudrait, je crois, d'être plus correct;

Et le Barbier des *Iambes*, n'a-t-il donc rien produit à cette époque? Rien que je sache, mais il faisait mieux, ou aussi bien que les mieux inspirés. Il était au rempart, le fusil sur l'épaule, et, entre deux gardes, il allait régulièrement à l'Académie, causer un peu du Dictionnaire et beaucoup du siége; et il manquait rarement de rencontrer sur sa route cet héroïque général de Ségur, qui, avec ses quatre-vingt-dix ans, avait trouvé un moyen de braver une dernière fois l'ennemi qu'il avait combattu dans sa jeunesse : c'était de s'en venir à pied, du haut du faubourg Saint-Honoré à l'Institut, au risque d'être emporté en chemin par quelque boulet égaré.

Ce que je remarque, ce que je regrette dans la plupart de ces recueils, c'est que l'ingénieux domine trop. On aimerait y sentir plus souvent le grand souffle de Tyrtée et de ce Kœrner qui, en 1813, animait si puissamment, et souvent avec un éclat incomparable, l'Allemagne contre nous.

Nous le retrouvons, du moins, dans plusieurs parties du second livre des *Chants civiques*. Mais lui aussi, M. de Laprade, en face de ces Allemands, s'est senti Français par l'esprit comme par le cœur, et il y a là deux ou trois pièces : *Gretchen*, *Bons Allemands*, etc., qui pourraient encourir le même reproche, si, plus que le sourire, elles ne provoquaient encore la colère, et, si la grâce ironique du vers ne laissait voir à demi ce je ne sais quoi que le Romain élégant et civilisé devait éprouver devant le barbare inculte du monde germanique. Mais c'est faire à celui-ci la part trop belle. Le barbare d'alors, agent inconscient de la Providence, portait d'avance en lui les futures destinées du christianisme, et par cela même, appelé, dans les desseins de Dieu, à régénérer le monde antique, avait mission de détruire, pour se substituer à elles, une société et une race épuisées, tandis que si les races latines, comme on dit aujourd'hui, ont mérité d'être châtiées de Dieu parce qu'elles se sont détournées de leurs voies, on n'imagine guère par quel nouveau germe de vie les races germaines tombées dans le protestantisme pourraient rajeunir le monde et remplacer les nations catholiques à la tête de la civilisation moderne. L'antagonisme des deux races se trouve donc marqué chez M. de Laprade jusque dans ces petites pièces d'un caractère en apparence frivole qui, à y regarder de plus près, à part

même le mérite d'une exécution piquante et spirituelle, font moins disparate qu'on ne le croirait dans l'ensemble du recueil.

Mais c'est dans sa vraie lumière et dans toute la triste grandeur du sujet qu'il faut suivre le poëte : *Aux soldats et aux poëtes bretons ; Au roi Guillaume; A la France; les Hellènes;* voilà quatre morceaux animés de tout le feu de la bataille, et encore, hélas ! de ce reste d'espérance qui devait si peu durer. Mais un autre espoir plus vaste revit au cœur quand on les relit.

Dans l'abandon où l'Europe laissait la France, par peur peut-être, elle a du moins mérité qu'on le dise, à coup sûr par jalousie, tous les généreux alliés qui se recrutaient eux-mêmes pour notre défense n'étaient pas allés, grâce à Dieu, se ranger sous les drapeaux de Garibaldi. Ceux-là que l'aventurier attirait à lui, et le poëte n'avait garde de s'y méprendre, venaient moins secourir la France que la cause équivoque dont chacun d'eux était le type à sa manière. Mais à côté des Italiens de Caprera et de partout, il y avait les Grecs de Grèce qui n'avaient pas oublié par quelles attaches secrètes la cause de la France se lie à la leur, et qui, sans grand souci de l'anachronisme, ont toujours associé, par un vague mais indestructible instinct, Navarin à Salamine, Platon à Fénelon, Thémistocle à Hoche, Eschyle à Corneille. Le poëte a trouvé de beaux vers pour réclamer une fois de plus cette parenté de l'âme et du génie qui, au début du siècle, inspirait à M. de Chateaubriand une page qui est dans toutes les mémoires. Écoutez, les vers sont dignes de la prose :

Soyez bénis! venez, ô généreuse race,
Vous de la liberté les plus anciens soldats,
Vous seuls sous nos drapeaux méritez une place,
Enfans de Thémistocle et de Léonidas!

Pâles, calmes et fiers, ah! brillez dans nos villes
Comme un rayon de gloire à travers nos malheurs,
Et tombez avec nous, héros des Thermopyles,
Tels que vos grands aïeux et couronnés de fleurs.

Peuple orné par le ciel de ses dons les plus rares,
Peuple chez qui la muse eut son premier autel,
Enseignez-nous, ô Grecs, à chasser les barbares,
Montrez-nous comme on meurt pour renaître immortel!

Guerriers que mon enfance admirait avec larmes,
Salut, ô Nikitas, Canaris, Botzaris!
Je reconnais vos fils et je baise vos armes...
Athènes les devait à sa fille Paris.

De ces trois héros que mon enfance, comme la vôtre, *admira avec larmes*, ô poëte, ma jeunesse a eu la joie insigne d'en connaître deux encore vivants, Nikitas et Canaris, et de Botzaris, qui les avait précédés dans la tombe, elle a du moins entrevu la noble et gracieuse fille : c'était presque lui encore. Mais Nikitas, mais Canaris, je les

vois toujours assis à la table du roi Othon, avec l'illustre et sage Colettis, avec le héros du Magne, Petro-Bey. A la manière sympathique dont ils se pressaient autour du jeune fils d'un roi de France, on sentait combien la France elle-même leur était chère, et que c'était elle qu'ils saluaient dans ce jeune officier que leur amenait de si loin le généreux Piscatory, un de ces Français qui avaient répandu leur sang avec eux et pour eux dans la guerre de l'Indépendance. Nikitas, que l'on appelait encore le Turcophage, grand, maigre, et à qui ses lunettes vertes n'ôtaient rien de sa mine chevaleresque et hardie ; Canaris, vêtu à la moderne, plutôt petit, un peu gros, mais le regard fin et rusé, et dans la main de qui on cherchait involontairement le porte-voix dont il se servait pour crier aux Turcs, de l'arrière de son bateau : « C'est Canaris qui vous brûle ! »

Avec le roi Guillaume, la note change, les souvenirs de l'antiquité s'effacent ; le lettré, l'Athénien disparaissent pour faire place au patriote et au philosophe :

Toi seul et ton orgueil attisez cette guerre,
Dont les lâches horreurs épouvantent la terre ;
Il s'agit d'attacher l'Allemagne à ton char
Et, Dieu t'ayant fait roi, de t'appeler César, etc.

Puis il s'arrête pour avertir ce roi qui va se faire empereur d'y prendre garde, et de n'aller pas à la légère échanger, contre ce rôle usé de conquérant, la sainte mission qu'il a reçue avec les autres rois de conduire ses peuples vers une ère de paix et de travail pacifique. Puis il ajoute cette dernière menace :

Sois fier, inscris ton nom dans votre walhalla,
Prends-y ta place auguste à côté d'Attila.
Ton œuvre est faite, ô roi, ton œuvre très-chrétienne.
Repose-toi. C'est Dieu qui va faire la sienne.

Et l'épilogue de tout ceci, de cette page lamentable de notre histoire contemporaine comme de ce beau livre, c'est l'admirable pièce *A la terre de France*, que nous aimerions encore à citer, si on ne l'avait lue ici même, il y a quelques mois. Jamais plus énergique appel à la revanche et à un avenir réparateur ne sortit du vers de Didon que le poëte a pris pour épigraphe :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!

Nous voici au terme de cette étude. Nous voudrions être parvenu à faire partager au lecteur l'impression qui nous reste de cette belle œuvre, et à faire comprendre tout ce que la manière du poëte a gagné en audace et en fermeté, en aisance et en naturel, si le style ici n'était chose secondaire, si l'écrivain proprement dit ne s'effaçait devant le poëte, devant le moraliste, devant le citoyen, devant tout l'homme

si le livre lui-même n'était pas, en un mot, une série d'actes moraux, autant qu'une succession de poëmes; car un tel livre relève autant de la conscience que du talent, et, chez M. de Laprade, il fait honneur à l'un et à l'autre.

On se plaint depuis quelques années, et ce n'est pas toujours sans raison, de voir la poésie s'émietter pour ainsi dire, reployer ses grandes ailes, déserter les larges sentiers, s'écarter des vastes espaces, se borner à côtoyer les régions éthérées, aux créations sublimes substituer des compositions ingénieuses, écourtées, et pour mettre l'exécution matérielle en harmonie avec le travail exquis de l'artiste, prendre goût aux caractères gothiques, aux papiers teintés, aux jolis petits volumes que les bibliophiles recherchent déjà et qu'ils s'arracheront un jour. Plaignons-nous, en effet, si l'art tout entier se réduit désormais à ces proportions microscopiques; mais, en attendant, prenons toujours ce qu'on nous donne, laissons le talent se produire comme il l'entend et donner ce qu'il peut. Qu'il consulte à loisir sa nature et ses forces, suivant le conseil de la vieille poétique et du bon sens. N'oublions pas, d'ailleurs, que le dernier maître de la littérature latine, et l'un des plus charmants, s'appelait encore Catulle, et si nous voyons éclore de petits chefs-d'œuvre qui sont de vrais bijoux, ne nous étonnons pas trop de voir ces perles s'offrir à nous dans de précieux écrins. On a dit, dans le siècle dernier, que la France n'avait pas la tête épique. Je crains qu'il n'y ait des époques où il ne faille reconnaître qu'elle n'a pas toujours le tempérament poétique. Ce sont peut-être celles où le meilleur de son cœur, de son esprit, de son intelligence s'en va en élans généreux, en saillies heureuses, en actes héroïques, en sacrifices cachés, en rêves sublimes. Serions-nous alors si à plaindre d'en être arrivés à l'une de ces époques, même au prix des rares et exquises jouissances de l'imagination?

Mais en attendant, si parmi les grands talents que Dieu nous laisse il en reste un qui ait la simplicité dans l'élévation avec la mesure dans la force, la puissance de l'inspiration avec la science du style, et le goût avec le don des larges conceptions, saluons-le comme il convient, donnons-le en exemple à tous, tâchons d'obtenir des amateurs un peu trop prévenus de cette belle prose française, qui est le génie même de la France, de se laisser faire violence une fois par hasard, et d'applaudir avec nous au grand poëte qui, après ce touchant récit de *Pernette*, l'une des gloires de notre âge et l'un des joyaux de notre poésie, nous donne aujourd'hui les *Chants civiques*.

ANTOINE DE LATOUR.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

EN FRANCE

ÉTUDE STATISTIQUE

L'assistance n'a été le monopole d'aucun pays, d'aucune époque, d'aucune civilisation. Elle est aussi ancienne que la société, aussi ancienne que l'homme; car elle n'est pas autre chose que l'expression de cette sympathie, d'origine divine, qui s'éveille dans nos cœurs au spectacle de la souffrance physique, surtout quand cette souffrance est le résultat de circonstances de force majeure, c'est-à-dire supérieures à la volonté, à la prévision, à la sagesse humaines. Toutefois, nous n'hésitons pas à le reconnaître, les religions, les philosophies, les institutions sociales et politiques, exercent une influence sensible sur le développement de l'esprit charitable, selon qu'elles élèvent ou abaissent l'idée de la grandeur morale de l'homme. Ainsi, sans recourir aux documents historiques, on peut affirmer que le polythéisme, en tolérant, en justifiant même l'esclavage; que les institutions politiques de l'antiquité, en consacrant l'ilotisme, tendaient à supprimer plutôt qu'à faire naître ce sentiment de fraternité, de solidarité auquel le christianisme a donné un si magnifique élan. On peut même dire, en principe, que les grandes inégalités sociales, par ce fait qu'elles apprennent à considérer les hommes de certaines conditions, de certaines catégories, comme inférieurs aux autres, sont des obstacles au libre essor de l'esprit charitable. Cet esprit doit diminuer encore lorsque les gouvernements donnent l'exemple du mépris de la vie humaine. Nous ne connaissons pas les institutions des pays de l'extrême Orient, mais nous sommes convaincus que la souffrance, sous toutes ses formes, est loin d'y éveiller la même pitié, le même désir ardent de la soulager,

que dans le monde chrétien. Là où le souverain, ou son délégué, réunissant tous les pouvoirs entre ses mains, peut faire mettre à mort, par un simple acte de sa volonté, comme nous l'avons vu en Chine, quelquefois pour des faits purement politiques, et même sur de simples soupçons, sans aucun jugement préalable, des milliers d'individus, dans un pareil pays, on peut en être certain, la charité n'existe pas; elle a succombé depuis longtemps sous l'influence énervante du spectacle des barbaries officielles.

La charité, même dans les pays chrétiens, peut s'affaiblir lorsque les bouleversements politiques, en ébranlant profondément les fortunes, en mettant fréquemment en péril les personnes et les propriétés, développent à un degré excessif l'instinct de la conservation. C'est ainsi qu'en France, les documents officiels nous montrent la source des libéralités au profit des pauvres prête à tarir entièrement à chacun de ces grands naufrages de la société qu'on nomme des révolutions.

Enfin, la forme et la nature des institutions de bienfaisance elles-mêmes peuvent altérer gravement le sentiment charitable, surtout quand elles donnent à l'assistance publique le caractère d'un impôt rigoureusement exigible. Or tel est généralement l'effet des taxes au profit des pauvres, surtout quand elles sont excessives et inégalement réparties.

L'histoire de la charité, une histoire véritable, puisée aux bonnes sources, et écrite surtout avec une connaissance approfondie des mœurs, des religions, des idées morales dominantes, et des institutions sociales et politiques, serait l'histoire même des progrès de l'humanité. Elle nous montrerait en effet la relation étroite qui a toujours existé entre la charité et le mouvement de la civilisation, relation nécessaire, puisque cette civilisation n'est pas autre chose qu'une satisfaction de plus en plus grande aux besoins physiques et moraux, non pas d'une classe privilégiée, comme dans l'antiquité, mais de la société tout entière.

En France, à l'issue de la période féodale, l'assistance publique a été donnée — et n'a pas cessé de l'être depuis — par quatre grandes catégories de personnes civiles : 1° l'État; 2° la province, quand elle avait conservé une certaine autonomie administrative, et plus tard, le département; 3° la commune; 4° les maisons de charité reconnues par l'État comme établissements d'utilité publique.

Sous quelle forme se donnent ces diverses assistances, et quelle en est l'importance? C'est ce que nous allons rechercher dans le travail qui va suivre.

I

ASSISTANCE PAR L'ÉTAT.

L'État donne l'assistance : 1° aux départements qui n'ont pas de ressources suffisantes pour satisfaire aux dépenses que la loi leur impose ; 2° aux communes qui se trouvent dans la même situation, particulièrement en ce qui concerne la vicinalité, l'instruction primaire et les enfants indigents ; 3° aux établissements et sociétés charitables dont les revenus sont accidentellement ou définitivement inférieurs aux besoins qui leur incombent; 4° à des particuliers.

L'importance des secours permanents de l'État aux départements ne varie qu'à de longs intervalles. Il en est autrement de ceux qu'il alloue aux communes, et qui se divisent en ordinaires et extraordinaires. Les premiers ont une certaine fixité ; les seconds sont subordonnés à des événements douloureux, comme une insuffisance constatée de récoltes ou une guerre calamiteuse qui ont déterminé une suspension prolongée du travail national. Il est nécessaire, dans ce cas, de venir en aide à des infortunes exceptionnellement nombreuses et graves.

On peut en dire autant des libéralités de l'État aux établissements ou sociétés charitables et aux particuliers.

Les budgets de nos neuf ministères contenant des allocations qui ont, à des degrés divers, un caractère d'assistance, nous donnerons une juste idée du caractère et de l'importance de ces allocations, en indiquant successivement les besoins auxquels elles s'appliquent [1].

Justice. — Nous avons vainement cherché au budget de ce ministère une dépense qui cependant s'accroît chaque année, celle de l'assistance judiciaire. L'État se substituant aux plaideurs qui ne peuvent acquitter, soit en demande, soit en défense, les frais d'un procès, d'une part, rembourse aux avoués désignés par les magistrats pour les assister, les frais de procédure dont ils ont fait l'avance; de l'autre, enregistre en débet les actes de cette procédure. Ainsi, en même temps qu'il fait un sacrifice dont le chiffre doit être aujourd'hui relativement élevé, il se prive d'un revenu d'une certaine importance. On peut en juger par ce fait, qu'en 1869, sur 21,030 demandes d'assistance en première instance, 9,114, ou 55 pour 100, et sur 877 en appel, 408, ou 48 pour 100, ont été admises.

[1] Nous suivons l'ordre donné par le budget aux départements ministériels.

Le budget de la justice ne contient qu'une seule allocation d'assistance : il s'agit d'un crédit de 135,000 francs pour secours à d'anciens magistrats et employés de l'administration centrale, ou à leurs veuves et orphelins.

Deux grands établissements sont rattachés *pour ordre* au ministère de la justice; ce sont : 1° l'Imprimerie nationale — qui ressortirait plus logiquement au ministère de l'instruction publique ; — 2° la Légion d'honneur, que la même logique rattacherait de préférence au ministère de la guerre.

Or l'administration de l'Imprimerie nationale (qui n'est pas autre chose que l'État imprimant lui-même ses propres publications) subventionne, sur ses *bénéfices* (?), la caisse de retraites et de secours de ses employés et ouvriers jusqu'à concurrence d'une somme de 75,000 francs.

Une question délicate s'élève en ce qui concerne la Légion d'honneur : la subvention de 13,263,231 francs que lui alloue l'État (budget de 1874) a-t-elle le caractère d'une libéralité, ou ne représente-t-elle que le concours de l'État aux dépenses que celui-ci lui impose en dehors de sa destination primitive? La solution dans ce dernier sens nous paraissant la plus équitable, nous n'inscrirons pas au budget de l'assistance la somme considérable mise chaque année par l'État à la disposition d'un établissement qui, en définitive, pèse lourdement sur les finances du pays. Mais la subvention étant sa principale ressource, nous mettrons au compte de l'assistance officielle les 64,000 francs qu'il répartit annuellement entre ses légionnaires nécessiteux, et les 4,000 francs de secours qu'il donne aux élèves de la maison de Saint-Denis. A la rigueur, nous devrions considérer comme une dépense de même nature la gratuité complète ou partielle de l'enseignement qu'il donne aux filles de légionnaires dans cette maison et dans sa succursale d'Écouen.

En résumé, le budget de la justice et celui des deux établissements annexes affecte à l'assistance une somme de 278,000 francs, non compris les dépenses de l'assistance judiciaire, dont nous ne connaissons pas le chiffre.

Affaires étrangères. — Ce ministère distribue à *divers* (?) un secours de 100,000 francs. Nous n'hésitons pas à croire que, sur les 500,000 francs de *fonds secrets* que la loi de finances met à la disposition du chef de ce département, 200,000 francs au moins sont consacrés à secourir d'anciens agents diplomatiques et consulaires, ainsi que d'anciens employés de l'administration centrale. C'est un total de 300,000 francs.

Intérieur. — Les deux plus grosses dépenses d'assistance inscrites à son budget sont les suivantes : 1° un crédit de 11,663,000 francs

consacré à venir en aide aux communes pour l'achèvement ou l'entretien de leur réseau vicinal (ponts compris); 2° un crédit de 4 millions de subventions aux départements qui ne peuvent acquitter leurs dépenses obligatoires. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les allocations ci-après : 1,035,000 francs de secours à des personnes qui, par leurs services ou ceux de leur famille, se sont fait des titres à la bienveillance de l'État; — 950,000 francs de subvention aux départements, communes et maisons hospitalières, pour les enfants indigents; — 863,000 francs affectés aux établissements *généraux* de bienfaisance (Charenton, Quinze-Vingts, Sourds-Muets de Paris et de Bordeaux, Jeunes-Aveugles, hospice du Mont-Genèvre, asiles de convalescence du Vésinet et de Vincennes); — 750,000 francs représentant la part de l'État dans l'acquittement des loyers non payés par les locataires parisiens à la suite de la guerre et de la Commune (dépense accidentelle); — 706,000 francs de subventions à des établissements, institutions et sociétés de bienfaisance; — 500,000 francs de secours à des réfugiés politiques (dépense d'une utilité et même d'une moralité fort douteuses); — enfin 10,000 francs de secours à d'anciens employés du service télégraphique. Quant aux secours aux autres employés de l'administration centrale — et il en est certainement donné — nous n'avons pu les découvrir nulle part. Maintenant, nous ne craignons pas d'ajouter à ces allocations spéciales une somme de 500,000 francs au moins que le gouvernement prélève sur les 2 millions de *fonds secrets* pour secours à d'anciens fonctionnaires, à des écrivains politiques, etc., etc.

C'est un total, pour ce ministère essentiellement charitable, de 20,977,000 francs.

Algérie. — Le gouvernement de l'Algérie — dont le budget est rattaché pour ordre à celui de l'intérieur — affecte à des secours de toute nature (secours de route aux colons et ouvriers indigènes, transports gratuits pour la mère patrie, secours à d'anciens employés des services administratifs), une somme de 435,200 francs, dans laquelle nous faisons figurer celle de 10,000 francs que nous empruntons sans hésiter aux 80,000 francs de dépenses secrètes.

Finances. — Si, par une certaine analogie avec le précédent créé en faveur de la Légion d'honneur, nous ne considérons pas comme une libéralité la forte subvention annuelle de l'État à la Caisse des invalides de la marine (8 millions en 1874), ce ministère ne consacre plus, au moins d'après son budget, que 2,776,000 francs à des œuvres d'assistance; et encore ce chiffre doit-il être réduit, car nous n'avons pu — par la faute des documents officiels, beaucoup plus

enclins à totaliser qu'à spécialiser les dépenses — distraire d'un crédit total de 2,163,000 francs la part afférente à une subvention de l'État : 1° aux départements et aux communes, pour établissement de routes et chemins dans les forêts nationales; 2° aux communes et aux particuliers, pour les aider à reboiser et gazonner leurs terrains montagneux. Si nous évaluons — et nous croyons être en deçà de la vérité — ces deux subventions à 1 million, le ministère des finances ne dépenserait, en réalité, que 1,776,300 francs en subventions (1 million) et secours (776,300 francs). Dans ce dernier chiffre sont comprises les bourses accordées par l'État à l'École forestière.

Mais ici s'élève une question de la nature de celles que nous avons soulevées à l'occasion des budgets de la Légion d'honneur et de la Caisse des Invalides, et dont la solution nous paraît moins facile, c'est celle de savoir s'il n'y a pas lieu de considérer dans une certaine proportion, comme une sorte de libéralité de l'État, la somme qu'il affecte, jusqu'à concurrence de 40,550,000 francs, au service des pensions militaires et civiles, quand il n'encaisse annuellement, du chef des retenues sur les traitements d'activité, que 14,970,200 fr.

Si les pensions payées ou à payer sur l'État formaient une caisse spéciale comme celle de la Vieillesse et des assurances par l'État en cas de décès ou d'accident, rien ne serait plus facile que de distinguer, dans la somme affectée à leur service, la part des libéralités proprement dites du trésor, de celle du produit des retenues et des extinctions avant l'admission à la retraite. Mais il n'en est pas ainsi, l'État confondant ce produit dans l'ensemble de ses recettes, ce qui ne permet pas de se rendre un compte exact des conséquences financières de la loi du 9 juin 1853 sur les pensions. Toutefois il n'est douteux pour personne que, par suite du prolongement continu de la durée moyenne de la vie, la somme des retenues, d'après leur taux actuel, est de beaucoup insuffisante pour assurer le service des retraites. La différence est donc une libéralité de l'État au profit des pensionnaires.

Guerre. — Ce ministère répartit 3,835,000 francs entre d'anciens militaires indigents. Le montant des bourses au Prytanée militaire (300 bourses et 100 demi-bourses) ne figurant pas au budget, nous croyons pouvoir porter au compte de l'assistance les trois quarts des dépenses totales de cette école (623,000 francs), soit 468,000 francs. Nous inscrivons au même compte les 10,000 fr. de dégrèvements de pensions dans ce lycée et à l'École polytechnique. Enfin nous y faisons également figurer au moins 50,000 fr. sur les 200,000 francs de *fonds secrets*. C'est un total de 4,363,000 fr.

Marine et colonies. — Les secours donnés sous diverses formes

par ce département (y compris 885,260 francs de subventions au service colonial) s'élèvent au total de 1,290,610 fr. dont 5,000 fr. que nous prélevons sur les 10,000 francs de *fonds secrets*[1]. Nous n'avons pu détacher de certains crédits globaux la somme des secours annuels accordés aux orphelins d'officiers et marins décédés sans droit à la retraite.

Instruction publique. — Ce ministère subventionne, jusqu'à concurrence de 11,532,200 francs, les communes qui ne peuvent acquitter entièrement les frais de l'instruction primaire. Il leur alloue, en outre, 1,700,000 francs pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école ou salles d'asile. Il aide (574,800 fr.) les départements à acquitter les dépenses ordinaires et extraordinaires des écoles normales primaires, et donne un certain nombre de bourses dans ces écoles.

Il fait don d'une somme de 600,000 francs aux communes qui ont cru devoir établir la gratuité absolue de leurs écoles, encouragement prématuré, aux dépens des contribuables, à l'application d'un régime qui est loin d'obtenir l'adhésion générale.

Il emploie 1,151,000 francs à des bourses et à des dégrèvements de pensions dans les lycées et colléges. Il subventionne directement (450,000 francs) les colléges communaux.

Le surplus des 17,473,300 francs qu'il consacre à l'assistance en matière d'instruction publique est employé : en subventions pour les dépenses des cours d'adultes et en secours aux établissements charitables d'instruction primaire (100,000 francs) ; en subventions pour établissements et entretien des salles d'asile et ouvroirs tant en France qu'en Algérie (148,000 francs) ; en bourses à l'École normale supérieure (110,000 francs) ; en secours à d'anciens instituteurs (950,000 francs) ; en secours à d'anciens employés et professeurs ou à leurs familles (98,000 francs) ; en remises sur les inscriptions, droits d'examen et diplômes (60,000 francs).

Beaux-Arts (même ministère). — Cette administration (placée aujourd'hui dans les attributions du ministre de l'instruction publique) consacre, en secours aux artistes et en subventions à des établissements d'instruction spéciale, une somme approximative de 522,268 francs. Nous disons *approximative*, car il ne nous a pas été possible de distraire diverses dépenses d'assistance de certains chiffres donnés en bloc.

Cultes (même ministère). — Les subventions aux communes pour

[1] Voilà cinq ministères qui disposent de fonds secrets. Pour quelle raison en refurerait-on aux quatre autres?... Chaque ministre aurait ainsi une bourse spéciale dont il ne rendrait compte, au moins en théorie, qu'aux chefs de l'État.

travaux aux églises et presbytères absorbent 3,000,000 de francs; les secours aux fabriques pour dépenses mobilières, 200,000 francs; les bourses dans les séminaires catholiques et protestants 1,184,400 francs; les secours aux membres des trois cultes reconnus par l'État en France et en Algérie, 591,000 francs; les secours pour édifices religieux non catholiques, 80,000 francs. C'est un total de 5,260,900 francs.

Agriculture et commerce. — Au budget d'assistance de ce ministère figure tout d'abord une somme de 2,170,000 francs de secours spéciaux pour pertes matérielles (inondations, grêle, gelée, incendies de récoltes et maisons, etc.) et événements malheureux (accidents mortels d'ouvriers chargés de famille, etc.). Cette somme est le produit d'un centime additionnel aux contributions foncière, personnelle et mobilière. Les secours aux anciens colons de Saint-Domingue absorbent encore un crédit annuel de 395,000 fr. Les comices et autres associations agricoles reçoivent une subvention de 500,000 francs. Des secours à d'anciens employés (10,000 francs); l'entretien de colonies agricoles pour les orphelins de l'Alsace-Lorraine (60,300 francs); des subventions aux concours départementaux d'animaux de boucherie (90,000 francs); des subventions à des élèves de l'École centrale des arts et manufactures (30,000 fr.); des secours aux élèves sortant des trois écoles d'arts et métiers (24,000 francs); une subvention aux établissements thermaux privés (40,000 francs), complètent la nomenclature des crédits affectés à l'assistance par cette administration centrale, et qui s'élèvent à 3,319,300 francs.

Beaucoup de bons esprits — mais d'esprits chagrins sans doute — veulent absolument voir une libéralité déguisée dans une portion au moins de 680,000 francs de subventions accordées aux fermes-écoles. Ce qui semblerait leur donner raison dans une certaine mesure, c'est l'ardeur fiévreuse avec laquelle tous les propriétaires de domaines d'une certaine étendue sollicitent pour ces domaines la faveur de l'érection en fermes-écoles...

Travaux publics. — Ce ministère ne distribue que 75,000 francs de secours aux nombreux anciens employés de ses services *extérieurs*. Mais ici se place une observation applicable à tous les ministères qui n'inscrivent pas à leur budget un crédit spécial de secours pour les anciens employés (veuves et orphelins) de leur administration centrale, c'est que le crédit affecté au personnel de cette administration est toujours calculé de manière à laisser une large marge aux prélèvements dans un but charitable. Il y a donc ici une inconnue qu'il ne nous est pas possible de dégager.

En résumé, et sous le bénéfice des nombreuses réserves qui pré-

cèdent, l'assistance par l'État, d'après le budget de 1874, peut se récapituler comme il suit :

Justice (pour pensions et Légion d'honneur comprises)	278,000 fr.
Affaires étrangères	300,000
Intérieur	20,977,000
Algérie	435,000
Finances	1,776,000
Guerre	4,565 000
Marine et colonies	1.290,610
Instruction publique	17,475.500
Beaux-arts	522,268
Cultes	5,160.900
Agriculture et commerce	3,319,300
Travaux publics	75,000
Total	55,970,378 f.[1]

Cette assistance par l'État — qui n'existe pas dans quelques pays et notamment en Angleterre où les paroisses, les villes et les comtés sont abandonnés à leurs propres ressources — est le résultat de cette centralisation excessive par suite de laquelle, départements, communes, établissements publics de toute nature se sont habitués à considérer l'État comme leur bienfaiteur obligé. Naturellement l'État a mis pour condition à ses libéralités un contrôle effectif de la gestion des intérêts locaux, ne fût-ce que pour s'assurer qu'elles sont justifiées par des besoins réels auxquels les ressources des assistés ne permettent pas de satisfaire. Or, tant que dureront ces relations de bienfaiteur et d'obligé, il sera difficile d'établir une véritable décentralisation.

Maintenant, l'État n'est-il pas trop généreux ? n'a-t-il pas été conduit, plus ou moins contre son gré, à se procurer, par le moyen des subventions, des adhésions politiques aux divers gouvernements qui l'ont personnifié depuis 1814 ? S'il avait toujours abandonné à lui-même — ce qui est peut-être impossible avec les institutions parlementaires — le suffrage restreint d'abord, puis universel, aurait-il

[1] A cette somme il conviendrait de joindre : 1° la dépense qu'impose à l'État la gestion gratuite par ses soins des trois établissements de prévoyance ci-après : Caisse des retraites pour la vieillesse (loi du 18 juin 1850), Caisse d'assurance en cas de décès, Caisse d'assurance en cas d'accidents (loi du 11 juillet 1868); 2° le montant des risques financiers que court l'État en garantissant aux clients de ces caisses des avantages que n'assure peut-être pas le montant de la prime qui leur est demandée.

eu besoin de faire les sacrifices considérables qui grèvent aujourd'hui son budget?...

D'un autre côté, si les départements et les communes ne s'étaient pas habitués à compter sur le concours de l'État, auraient-ils entrepris certains travaux que ne justifiaient ni leur situation financière, ni les véritables exigences des services publics ?

Mais, en supposant un instant que les subventions de l'État n'aient jamais provoqué des dépenses de luxe, et qu'elles aient toujours été motivées par des insuffisances réelles de ressources en présence de besoins évidents, ne faudrait-il pas imputer la nécessité où s'est trouvé l'État de les accorder à l'exiguïté des circonscriptions administratives? Tels départements, telles communes, qui, dans leurs limites actuelles, ne peuvent faire face à leurs dépenses obligatoires, auraient très-probablement des revenus plus élevés, si leur circonscription était élargie. Il existe notamment en France un très-grand nombre de communes qui, par suite de l'insuffisance de leur territoire et de leur population, ne peuvent réunir, même au prix de nombreux centimes additionnels, les ressources que réclame une bonne administration municipale. Réunies à d'autres, elles se les procureraient certainement, et ne seraient pas obligées de tendre la main à l'État.

Ce que nous disons des départements et des communes s'applique aux établissements charitables de toute nature. Avec une gestion plus économique, avec une plus grande surveillance exercée sur leurs comptables, avec un moins nombreux personnel, avec la suppression énergique de cet abus assez général, qui consiste à conserver plus ou moins longtemps après leur guérison les malades indigents, mais surtout par la suppression, quand elle est possible, des établissements insuffisamment dotés et leur réunion à des maisons hospitalières voisines, les subventions de l'État pourraient être notablement réduites sans danger pour le service charitable.

Les secours individuels que distribue l'État, soit en argent, soit en admissions gratuites dans les établissements d'instruction publique, sont-ils toujours justifiés par une véritable indigence? l'État est-il toujours exactement renseigné sur l'état réel de celui qui demande? est-il toujours sourd aux influences extérieures?

Mais quand il en serait autrement, le chiffre élevé et toujours croissant des secours aux anciens employés de l'État, — que les budgets ministériels dissimulent de leur mieux, — ne signale-t-il pas un vice d'organisation dans nos administrations centrales? ne regorgent-elles pas d'employés inutiles? et pour occuper, ou paraître occuper cette légion d'employés, les ministres n'ont-ils pas été insensiblement amenés à diviser leurs services dans des proportions

funestes pour la bonne et même pour la prompte expédition des affaires? Quand on compare les dépenses et l'effectif de nos grandes administrations publiques en 1850, — époque à laquelle leurs attributions étaient à peu près identiquement les mêmes qu'aujourd'hui, — et en 1873, on constate, alors que ces attributions ne se sont que très-faiblement accrues, un développement énorme et du service et du personnel. En fait, toutes les sections de bureau sont devenues des bureaux; tous les bureaux, des divisions; toutes les divisions, des directions; toutes les directions, des directions générales.

En 1850, il est vrai, nous n'avions pas Nice et la Savoie, mais l'Alsace et la Lorraine étaient nôtres, et le pays n'avait pas été épuisé par un désastre sans précédent dans son histoire. Maintenant, que résulte-t-il de ces fortes superfétations d'employés? D'abord des traitements d'activité qui imposent de lourdes charges à l'État. Puis des mises à la retraite nombreuses, souvent prématurées, ou des décès avant l'obtention de droits à la retraite, qui grèvent le Trésor d'allocations au profit d'une foule de veuves et d'orphelins.

II

L'ASSISTANCE PAR LES DÉPARTEMENTS ET LES COMMUNES.

a.) *L'assistance par les départements.* — L'extrême brièveté, l'extrême concision des documents officiels sur la matière, ne nous permettent pas de donner à l'étude de cette branche de l'assistance locale les développements qu'elle exigerait [1]. Nous en sommes réduit à faire connaître que, sur un budget ordinaire de 123,627,000 francs, les départements consacrent la plus grande partie d'un crédit de 54 millions à faciliter aux communes les moyens d'établir ou d'entretenir leur réseau vicinal. Le reste est employé en subventions aux chemins de fer d'intérêt local.

La part des départements dans les dépenses du service de l'assistance aux enfants indigents est de 14,600,000 francs.

[1] Disons à ce sujet qu'il est vivement à regretter que le gouvernement ne publie pas, par l'organe du ministère de l'intérieur, une récapitulation annuelle détaillée des budgets départementaux. L'extrait qu'en donne le compte rendu annuel des dépenses de ce ministère est beaucoup trop sommaire. Un état de la situation financière des départements et des communes est cependant un document de la plus grande valeur, puisque, seul, il permet de connaître, dans toute leur étendue, les sacrifices que s'impose le pays pour satisfaire aux exigences des services publics. A ce point de vue, il est l'annexe indispensable du budget de l'État.

Ils contribuent également aux frais de traitement, dans les asiles spéciaux, des aliénés indigents pour 11,200,000 francs.

Enfin, ils consacrent à d'autres œuvres (non dénommées) d'assistance publique une somme de 3,700,000 francs.

Pour quel chiffre les œuvres de même nature figurent-elles dans celle de 75,104,000 francs, affectée aux dépenses extraordinaires? C'est ce que nous avons le regret de ne pouvoir indiquer.

En résumé, les dépenses d'assistance publique par les départements s'élèvent, — sous les fortes réserves qui précèdent, — à 29 millions 500,000 francs.

b.) *L'assistance par les communes.* — Les secours publics figuraient, en 1868 (année du dernier exercice connu), aux budgets des communes (moins Paris), pour 17,664,497 francs. Cette somme comprenait les subventions aux hospices et autres établissements de bienfaisance, aux sociétés de secours mutuels, aux ateliers de charité, mais surtout la part qui est afférente aux communes dans le service des aliénés et enfants indigents.

Nous ne pouvons, faute de documents, que mentionner pour mémoire les secours donnés à d'anciens employés ou à leur famille, le montant de ces secours étant confondu dans une somme considérable de dépenses diverses.

Quant à la ville de Paris, elle accordait, en 1868, une subvention extraordinaire de 1,014,993 francs à l'administration de l'assistance publique. Elle dépensait, en outre, en subventions ordinaires à la même administration, ainsi qu'à l'assistance des enfants et aliénés indigents, une somme de 11,870,822 francs.

Les documents que nous avons sous les yeux ne nous permettent pas de dégager, d'un chiffre important de dépenses *diverses*, la subvention qu'elle accordait aux sociétés de secours mutuels, ainsi que la somme qu'elle employait en bourses dans les établissements d'instruction publique de l'État et des particuliers.

Un certain nombre de grandes villes imputent sur le produit de leur octroi l'impôt personnel et mobilier afférent aux locations ouvrières; nous ignorons le montant de ce sacrifice.

En négligeant, faute de pouvoir en déterminer le montant, divers éléments du concours des départements et des communes à l'assistance publique, pour ne totaliser que ceux qui nous sont connus, nous trouvons un chiffre de 60,050,312 francs, dont 29,500,000 francs pour les départements, et 30,550,312 pour les communes.

Parmi les œuvres de charité auxquelles s'associent départements et communes, il en est une qui appelle notre attention, parce qu'elle est très-probablement destinée à devenir l'objet d'une loi

qui en généralisera l'application; nous voulons parler de l'assistance médicale gratuite dans les campagnes.

Depuis longtemps, on était frappé de l'inégalité qui existait, au point de vue de cette assistance, entre l'ouvrier des villes et l'ouvrier des campagnes. Tandis que le premier recevait dans les établissements hospitaliers les soins dont il avait besoin en cas de maladie, le second, placé souvent à une grande distance de ces établissements (dont la sphère d'action est, d'ailleurs, limitée le plus souvent par une circonscription rigoureusement déterminée), était souvent exposé à souffrir, isolé, sans médecin, sans remèdes.

En 1852, l'administration supérieure voulut atténuer autant que possible cette douloureuse inégalité. Dans ce but, elle fit les plus grands efforts pour provoquer la création d'un service départemental de médecine gratuite en faveur des populations rurales. L'attention des préfets et la sollicitude des conseils généraux furent tout spécialement appelées sur les avantages d'une institution charitable qui devait améliorer notablement le sort des indigènes dans les campagnes.

On étudia plusieurs combinaisons; mais l'organisation qui parut la plus satisfaisante fut celle des médecins cantonaux, appliquée déjà avec succès dans le département du Loiret, où un administrateur intelligent et dévoué en avait pris l'initiative.

Voici dans quelles conditions l'institution y fonctionne :

Le service de chaque circonscription, composée d'un nombre de communes variant suivant le chiffre de la population, est confié à un médecin désigné par le préfet.

Chaque année, le bureau de bienfaisance de la commune, ou, lorsqu'il n'en existe pas, une commission composée du maire, de l'adjoint et du curé, dresse, en présence du médecin, la liste des indigents qui seront admis à l'assistance médicale gratuite. Cette liste est soumise à l'approbation du conseil municipal.

Le médecin cantonal traite à domicile, sur la demande du maire, ou, à son défaut, d'un membre de la commission communale, les indigents portés sur sa liste. Dans les cas urgents, il peut être appelé directement par le malade ou la famille, sans autre formalité que la présentation de la carte délivrée à chacun des indigents.

Il visite et soigne également les enfants trouvés entretenus à la campagne, les vieillards et infirmes placés dans des familles rurales au compte du département. Outre les soins que peuvent venir réclamer auprès d'eux les malades indigents de leur circonscription en état de se présenter à leur domicile, les médecins cantonaux donnent, au moins une fois par semaine, des consultations gratuites.

Chaque année, ils adressent aux préfets un rapport détaillé sur les résultats de leur service.

Les médecins cantonaux sont indemnisés de leurs frais de déplacement. Chacun d'eux reçoit annuellement une allocation proportionnée tant à l'étendue de la circonscription qu'au nombre des indigents, vieillards et enfants qu'il est chargé de visiter. Lorsque les ressources le permettent, des primes sont en outre données à ceux qui ont montré le plus de zèle.

Les médicaments sont fournis par un pharmacien domicilié dans la circonscription, ou par le médecin, s'il n'existe pas d'officine à une distance de 4 kilomètres du domicile du malade.

Toutes les communes sont pourvues d'un mobilier médical, se composant de linge, baignoire et objets de première nécessité. Ce mobilier est mis en dépôt soit à la cure, soit à la maison d'école, soit chez les sœurs, et n'est prêté que sur l'autorisation du médecin.

La plupart des départements qui ont adopté le principe de l'assistance médicale dans les campagnes se sont ralliés au système en vigueur dans le Loiret, mais avec des modifications de détail justifiées par les exigences locales.

En 1865, il fonctionnait dans 48 départements ; nous ne croyons pas que le nombre s'en soit accru depuis.

De 1861 à 1865, période pour laquelle des renseignements ont été publiés officiellement sur les résultats de l'institution, 3,532,469 indigents avaient été inscrits sur les listes des admis au secours médical, et 1,019,135 assistés ; le nombre des visites s'était élevé à 2,512,626 ; celui des consultations à 1,221,166. Le total des ressources avait atteint, pour la période entière, le chiffre relativement élevé de 5,333,937 fr., dont 340,149 provenant de la charité privée, 238,300 des subventions de l'État, 3,116,310 des subventions des communes et des bureaux de bienfaisance, et 1,639,178 francs de celles des départements. La dépense avait été de 4,973,876 francs. En rapprochant le nombre total des assistés du chiffre de la dépense, on trouve que la moyenne des frais de traitement individuel n'a été que de 4 fr. 88 c.

Nous ne devons pas omettre non plus une œuvre à laquelle s'associent les départements et les communes, mais qui est plus particulièrement départementale par ce fait qu'elle est placée sous le contrôle et la surveillance du préfet : le dépôt de mendicité. Bien qu'un élément de répression, de correction entre dans son organisation, cependant l'élément charitable y domine. Le caractère pénitentiaire de ces maisons consiste surtout dans ce fait que le travail y est obligatoire ; à ce point de vue, elles reproduisent assez exactement les *workhouses* de l'Angleterre. A une date déjà ancienne (1863), 21 dépôts

de mendicité — les seuls qui aient été établis en dépit du décret du 5 janvier 1808, qui voulait que chaque département en eût un — avaient entretenu successivement 4,973 mendiants, dont 1,932 femmes, ou 40,47 p. 100 seulement.

La première et la plus importante ressource des dépôts est la subvention départementale et communale. Viennent ensuite : le produit du travail des assistés et quelques recettes d'origine diverse. En 1863, le total des recettes a été de 721,646 francs; celui des dépenses de 722,515 francs. Les frais d'administration ont atteint près de 12 p. 100 des recettes, proportion considérée comme très-élevée.

IV

L'ASSISTANCE PAR DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE CHARITÉ

a) *Hôpitaux et hospices.* — Au premier rang de ces établissements nous plaçons les hôpitaux et hospices. Ces maisons charitables, considérées par la législation existante comme communales, n'ont cependant été fondées qu'en petit nombre par les communes. L'existence des trois quarts au moins est due à la libéralité des souverains et des riches particuliers. Mais beaucoup reçoivent une subvention des villes où ils sont situés. De là le contrôle de ces communes sur leur situation financière et, par suite, sur leur gestion économique, dans le but de vérifier de l'insuffisance de leurs ressources par rapport à leurs besoins.

On sait, d'ailleurs, que les établissements hospitaliers sont régis par une commission administrative dont le maire est président de droit et dont la composition, en ce qui concerne les autres membres, a été modifiée par une loi récente. Ils sont en outre placés sous la haute surveillance de l'État, qui, d'abord, leur a accordé les avantages de la personnalité civile en les reconnaissant comme établissements d'utilité publique, puis alloue à un certain nombre une subvention annuelle dont le montant, en cas d'événements malheureux, peut atteindre un chiffre considérable. L'État exerce sa surveillance sous la forme d'une inspection générale. Cette inspection a rendu d'incontestables services; mais son efficacité serait incomparablement plus grande, si elle n'avait pas lieu à des époques déterminées, mais, au contraire, à des époques inconnues et le plus souvent à l'improviste. Peut-être, en outre, conviendrait-il de la confier à des inspecteurs des finances, plus familiers que les agents

du ministère de l'intérieur avec les règles d'une comptabilité sévère.

Quelle est l'importance de l'assistance hospitalière? Des documents officiels relativement récents, publiés par le service des inspecteurs (ministère de l'intérieur), nous permettent de répondre à cette question.

Il existait en France, en 1869, 1,557 hôpitaux ou hospices régis par 1382 commissions administratives, savoir : 415 hôpitaux, 291 hospices et 851 hôpitaux-hospices (recevant à la fois des malades et des vieillards infirmes, des enfants assistés ou des familles indigentes).

Douze chefs-lieux d'arrondissement seulement ne possèdent pas d'établissements hospitaliers; ce sont les suivants : Rocroy (Ardennes), Marennes (Charente-Inférieure), Calvi, Corte, Sartène (Corse), Boussac (Creuse), Villefranche (Haute-Garonne), Florac (Lozère), Château-Salins (Meurthe), Argelès (Hautes-Pyrénées), Sceaux (Seine).

114 communes possèdent plus d'un établissement hospitalier, savoir : 85 en ont 2, — 21 en ont 3, — 3 (Nancy, Rennes et Saint-Omer) en ont 4, — 3 (Lille, Bordeaux et Valenciennes) en ont 5, — 1 (Lyon) en a 7, — 1 (Paris) en a 32.

Au point de vue de l'époque de leur fondation, les établissements hospitaliers se divisent ainsi : 1,224 existaient avant 1790. 10 ont été fondés sous la première République, 16 sous le premier Empire, 53 sous la Restauration, 71 sous la monarchie de 1830, 11 sous la deuxième République, 172 sous le second Empire.

Le nombre des lits, de 126,142 en 1847, était, en 1869, de 141,576 ; c'est un accroissement, en 22 ans, de 15,434. Les établissements de Paris ont 18,785 lits, ceux de Lyon 4,176, ceux de Nantes 2,716, de Lille 2,188, de Rouen 2,073.

En 1864, la plus récente année à laquelle se réfère, sur ce point, le document que nous avons sous les yeux, 553,060 individus ont été traités ou entretenus dans les hôpitaux et les hospices. Le nombre des journées de présence a atteint le chiffre de 35,912,967. Les 553,060 assistés se décomposent comme il suit : malades militaires, 49,370; malades civils, 336,130 (dont 176,182 hommes, 121,371 femmes, et 38,577 enfants); aliénés, 12,589; femmes en couches, 16,132; nouveau-nés, 13,581; voyageurs indigents, 27,155; vieillards ou incurables, 52,781 (dont 22,792 hommes et 29,989 femmes); enfin, enfants assistés ou orphelins, 45,322.

Au point de vue de l'importance des recettes *ordinaires*, les 1,382 administrations hospitalières peuvent être ainsi classées : 86 ont plus de 100,000 francs, 21 ont de 80 à 100,000 francs, 38 de 60 à 80,000 francs, 57 de 40 à 60,000 francs, 170 de 20 à 40,000 francs,

260 de 10 à 20,000 francs; 750 ont moins de 10,000 francs, et, sur ce dernier nombre, 94 ne possèdent même pas 2,000 francs de revenus ordinaires. Il y a lieu de se demander quels sont les services que peuvent rendre des établissements aussi insuffisamment dotés, surtout quand on tient compte des frais généraux d'administration qu'ils doivent nécessairement acquitter. Ne serait-il pas préférable, si les intentions des fondateurs ne s'y opposaient pas, de les supprimer pour les réunir à d'autres?

Le total des recettes ordinaires a été, en 1864, de 61 millions 973,950 francs. Ces recettes comprennent : la dotation mobilière et immobilière (loyers des maisons, coupes ordinaires de bois, valeur locative des biens exploités directement, fermages, rentes sur l'État, sur particuliers et communes, intérêts d'obligations et de capitaux) pour 29,029,637 francs; les accessoires de la dotation, les secours de l'État, le produit des dons et quêtes, les subventions des communes et des départements pour 18,469,786 francs; les remboursements de frais de traitement et d'entretien pour 9,222,454 francs; le produit des services annexés (écoles, asiles, ouvroirs, etc.) pour 3,584,104 francs; les produits intérieurs (travail, vente de médicaments, vente de produits de jardin, basse-cour, vente de résidus et d'objets hors de service) pour 1,367,969 francs.

Les propriétés foncières des établissements hospitaliers avaient, en 1867, la superficie ci-après :

	Hectares.	Ares.
Cultures.	154,382	68
Bois	29,395	73
Terres incultes.	13,114	26
Pro ié { industrielles. .	76	47
Pro ié { bâties. . . .	1,039	17
	198,458	31

Cette contenance était, en 1852, de 206,368 hectares. La diminution (7,909 hect.) résulte de ventes d'immeubles destinées à faire face à des dépenses de constructions, ou à convertir des placements mobiliers en rentes sur l'État.

Les dépenses ordinaires ont monté en 1864 à 57,881,415 francs, et se décomposaient comme suit : Charges de la dotation, frais de régie et d'administration, 3,208,251 francs; — dépenses étrangères au service hospitalier (remboursement des dépenses intérieures d'enfants assistés dans d'autres hospices, pensions d'enfants assistés, pensions d'enfants de familles indigentes placés en nourrice ou en apprentissage, pensions de vieillards, secours extérieurs, dépenses

des écoles, salles d'asile, ouvroirs, dépenses de personnes étrangères au service hospitalier), 10,024,489 francs; — dépenses du service hospitalier proprement dit (traitements et gages, entretien des bâtiments, consommation générale, achat de médicaments, d'instruments de chirurgie et d'appareils), 44,648,675 francs.

Les décès de 1864 ont été de 44,575 sur 553,060 assistés; c'est 1 décès sur 12,45 assistés. Cette proportion varie naturellement selon les diverses catégories d'assistés. Si, comme l'ont fait les auteurs du document officiel que nous consultons, on rapporte la mortalité uniquement aux malades dont le traitement a pris fin dans la même année, par sortie ou décès[1], on trouve les rapports ci-après:

Les malades militaires sont décédés dans la proportion de 2,85 pour 100, et la durée moyenne de leur traitement a été de 35 jours. Les malades civils du sexe masculin âgés de moins de 15 ans ont eu une mortalité de 9,97 pour 100, et leur traitement a duré 41 jours en moyenne. Ceux de plus de 15 ans ont compté 9,45 décès sur 100 et 28 jours de séjour à l'hôpital. Pour le sexe féminin, ces rapports ont été respectivement de 10,79 et 44 (enfants de moins de 15 ans) et 12,84 et 35 (adultes); pour les femmes en couches, de 5,46 et 20; pour les filles syphilitiques, de 0,79 et 40. En ce qui concerne les femmes en couches, si l'on écarte du calcul les résultats fournis par la maison d'accouchement de Paris, siége d'une épidémie de péritonite en 1864, la mortalité s'abaisse de 5,46 à 3,75 pour 100.

Le fait d'une plus grande mortalité pour les femmes que pour les hommes dans les hôpitaux[2] est depuis longtemps connu. On l'a expliqué par ce fait qu'elles éprouvent généralement une répugnance très-grande à quitter leur ménage où, même malades, elles peuvent encore exercer une surveillance utile, lorsqu'elles sont mariées et mères de famille. Elles se préoccupent beaucoup, en outre, des épreuves que peut imposer à leur pudeur le traitement, sous les yeux d'un professeur de clinique et de ses élèves, de certaines maladies propres à leur sexe. Leur état pathologique, lorsqu'elles se décident à entrer à l'hôpital, est donc généralement plus grave que celui des hommes, et doit exiger un plus long traitement. L'écart est beaucoup moins sensible entre les jeunes garçons et les jeunes filles. Si pour celles-ci la mortalité est un peu plus forte, et le séjour moyen un peu plus long, il faut en chercher la cause probable dans les

[1] La justesse de ce calcul peut être contestée; mais appliqué aux différentes catégories d'assistés, il met en relief les différences que présente leur mortalité respective.

[2] On sait que le fait contraire se produit dans l'ensemble de la population.

troubles qui peuvent résulter de l'évolution physiologique qui constitue la puberté.

La durée moyenne du séjour des enfants est, pour les deux sexes, plus élevée que celle des adultes. Peut-être faut-il reconnaître dans ce fait l'influence d'admissions pour maladies chroniques, peut-être aussi le résultat d'une propension naturelle à conserver plus longtemps, à titre de convalescents, les enfants dont le retour dans la famille serait pour celle-ci une aggravation de charges.

La durée du séjour à l'hospice des aliénés de passage appelle la sollicitude de l'administration supérieure et locale. Les hospices, à moins d'organiser tout un service spécial en vue d'éventualités qui doivent être rares, ne peuvent échapper à la pénible alternative, ou de laisser les aliénés qui leur sont provisoirement confiés dans un état d'isolement préjudiciable à leur santé, ou de compromettre, en les confondant avec les autres malades, le repos, quelquefois même la sécurité de ces derniers.

On remarque, dans les quartiers spéciaux d'aliénés annexés aux hospices, une mortalité notablement plus élevée pour les hommes que pour les femmes. Ce fait se présente avec le caractère d'une loi générale.

Le personnel hospitalier comprenait en 1869 : 2,368 médecins et chirurgiens; 55 pharmaciens diplômés seulement (les sœurs étant généralement chargées du service du laboratoire); 425 élèves internes; 55 maîtresses sages-femmes; 8,854 sœurs; 9,026 infirmiers, infirmières et servants. Sur les 2,348 médecins ou chirurgiens, 291 faisaient le service gratuitement; 1,764 avaient un traitement de 100 à 500 francs; 184 de 600 à 1,000 francs; 109 de 1,000 à 1,500 francs. Dans ce dernier nombre sont compris les médecins et chirurgiens de l'assistance publique à Paris.

Les congrégations religieuses de femmes qui desservent les établissements hospitaliers sont nombreuses. Voici les plus importantes, avec l'indication du nombre de ceux de ces établissements auxquels elles sont attachées :

Sœurs de Saint-Vincent de Paul.	216
— de la Charité de Nevers.	58
— de Saint-Charles (Nancy).	56
— de la Présentation de la Sainte-Vierge (Tours).	38
— de Saint-Paul (Chartres).	34
— de la Charité de Strasbourg.	30
— de la Charité d'Évron.	30
— du Saint-Sacrement (Romans).	30
— de Saint-Thomas de Villeneuve (Paris). . .	28

Sœurs de Saint-Charles (Lyon).	25
— de la Charité de Bourges.	25
— Trinitaires (Valence).	25
— de l'Enfant-Jésus (Lille).	24
— de Saint-Thomas de Villeneuve (Ain). . .	22
— de Saint-Joseph (les Vaus).	20

Des écoles et des pensionnats sont annexés à un grand nombre d'établissements hospitaliers. Ces services, qui n'ont rien de commun avec l'assistance hospitalière, étaient en 1864 au nombre de 1,029, savoir : 510 écoles, 280 salles d'asile, 130 ouvroirs, 109 pensionnats de demoiselles. De semblables annexions, par suite desquelles une partie des bâtiments hospitaliers se trouve détournée de sa destination, s'expliquent quand elles sont le résultat de fondations, ou quand elles ont pour objet et pour effet d'accroître le revenu de l'établissement; mais, on ne peut se le dissimuler, elles ont des inconvénients graves dans les hôpitaux. D'abord, elles enlèvent, pendant une partie de la journée, les sœurs qui desservent ces institutions au service hospitalier; il arrive fréquemment, en outre, que les jeux bruyants des écoliers troublent le repos des malades, dont le voisinage peut d'ailleurs compromettre la santé des enfants.

Quelques mots sur l'assistance publique à Paris.

En 1804, elle disposait d'un revenu de 8,057,544 francs; en 1864, ce revenu s'élevait à 20,381,347 francs. Cette même année, Paris possédait 19 hôpitaux (7,710 lits) et 11 hospices (11,075 lits). Il avait été traité 98,824 malades dans les hôpitaux, et entretenu 19,029 veillards, infirmes ou enfants dans les hospices. Le budget de l'assistance publique à Paris formait à lui seul le tiers des recettes ordinaires des hôpitaux et hospices.

Paris a donné déjà depuis longtemps l'exemple de l'assistance médicale à domicile, et les résultats de cet essai ont été des plus satisfaisants au point de vue du nombre des guérisons, bien supérieures à celles des hôpitaux. La supériorité de ces résultats a été tellement remarquable en ce qui concerne les accouchements des femmes indigentes, que l'administration de l'assistance publique a mis à l'étude la suppression des *maternités*, trop souvent décimées par des épidémies de péritonite.

b.) *Les bureaux de bienfaisance.* — Ces bureaux sont une création essentiellement communale; mais leur établissement n'est nullement obligatoire pour les communes. Rappelons à ce sujet que le droit à l'assistance n'existe pas en France comme en Allemagne et en Angleterre. Mais ce que la loi n'a pas édicté dans notre pays, nos

mœurs, nos traditions, notre civilisation, l'ont impérieusement exigé; et la commune qui, ayant des ressources suffisantes pour les assister, abandonnerait ses indigents, serait mise au ban de l'opinion.

La statistique officielle des bureaux de bienfaisance est ancienne: elle remonte à 1862. Au 31 décembre de cette année, il n'en existait que 11,691 (les 20 bureaux de Paris ne comptant que pour un seul). Ainsi, à cette date, 25,146 communes, ou n'avaient pas senti la nécessité de secourir officiellement leurs pauvres, la charité privée suffisant à tous les besoins, ou en avaient été empêchées par l'insuffisance de leurs revenus. Ajoutons que ces communes sont à peu près exclusivement rurales, ce qui semble indiquer que, dans des circonstances ordinaires, le paupérisme proprement dit est inconnu dans nos campagnes, où le taux des salaires s'élève d'ailleurs rapidement depuis quelques années, par suite de la rareté croissante de la main-d'œuvre.

Les 11,691 bureaux existant en 1862 ont encaissé une somme de 25,056,131 francs, soit 2,143 par bureau, et ont dépensé 17 1/3 millions, dont 2 1/4, ou 12,90 pour 100, en frais administratifs! 2 2/3 millions en placements, et seulement 12 1/2 millions en assistance effective. Pour 1 million environ d'assistés, c'est un secours moyen de 12 francs. Dans cette somme, la part des secours en aliments a été de 7 francs; celle des vêtements, du combustible, et autres distributions en nature, de 2 francs 53; celle du secours en argent de 2 francs 46 seulement. On remarque que le rapport du secours en argent aux autres secours tend à diminuer sensiblement. C'est l'indice d'un progrès dans ce mode d'assistance.

Le nombre des assistés par les bureaux de bienfaisance s'accroît plus rapidement que la population. Faut-il voir dans ce fait une preuve de l'extension du paupérisme en France? ou bien le mouvement signalé par les statistiques officielles s'explique-t-il par la création de nouveaux bureaux, un certain nombre d'indigents passant, par le fait de cette création, de l'assistance privée à l'assistance publique? La question n'est pas facile à résoudre. Pour nous, nous sommes disposé à admettre, comme également fondés, et l'accroissement réel et l'accroissement fictif: l'accroissement réel, comme conséquence du développement rapide des agglomérations urbaines; l'accroissement fictif, par suite de la substitution graduel le des secours de la commune à l'aumône. Mais de nouvelles observations sont nécessaires pour nous fixer sur ce point important.

Si l'on récapitule, sous les nombreuses réserves que nous avons

faites, les ressources consacrées en France à l'assistance publique[1], on obtient approximativement les résultats ci-après. Il est à regretter, d'une part, que nos documents ne se rapportent pas, pour les divers éléments de cette assistance, aux mêmes années; de l'autre, que ces années soient à une distance plus ou moins considérable des faits actuels.

L'État.	55,970,378
Les départements	29,500,000
Les communes	30,550,312
Hôpitaux et hospices.	47,000,000[2]
Bureaux de bienfaisance. . . .	19,000,000[3]
Total. . .	182,020,690

Quelle est la valeur de ce chiffre? que représente-t-il? quelle induction en tirer? En l'absence de toute comparaison possible, soit avec des époques antérieures, soit avec d'autres pays, il est bien difficile d'en déduire un enseignement quelconque. Nous le donnons donc sans commentaire.

A. Legoyt.

[1] Nous ne considérons pas les monts-de-piété comme des établissements de bienfaisance; tout au plus reconnaîtrions-nous ce caractère au très-petit nombre de ceux qui prêtent sans intérêt.

[2] Distraction faite approximativement des subventions départementales et communales.

[3] Distraction faite des subventions communales.

DE PARIS

A L'EXPOSITION DE VIENNE

JOURNAL D'UN CHRONIQUEUR EN VOYAGE

La chronique est la très-humble servante de l'actualité, qu'elle doit suivre et traquer partout. Semblable au chasseur diligent de la ballade, il faut que le chroniqueur, l'œil à l'affût et l'oreille aux aguets, soit toujours par monts et par vaux, prêt à s'élancer sur sa proie partout où elle se montre. Le mot de Mahomet semble fait tout exprès pour lui servir de devise, et quand la montagne ne vient pas à lui, c'est à lui d'aller à la montagne.

Voilà pourquoi, profitant des loisirs de l'été, où les événements font relâche comme les théâtres et prennent leurs vacances comme les écoliers, je suis allé chercher jusqu'à Vienne l'actualité qui me fuyait à Paris. Malgré bien des mécomptes et des avortements, le grand fait de la saison présente est l'Exposition internationale universelle ouverte le 1er mai dernier dans la capitale de l'Autriche, et qui se fermera le 31 octobre prochain. Permettez-moi, lecteur, de vous y conduire, ou du moins de vous mener jusqu'à la porte. Nous en examinerons ensemble les approches et les dehors, et je laisserai volontiers à un autre le soin de vous faire franchir le seuil et de vous guider à travers les innombrables et fatigantes richesses de la Welt-Austellung. Grâce aux chemins de fer, Vienne est, pour ainsi dire, dans la banlieue de Paris. C'est l'affaire de trente-six heures, comme jadis pour aller à Épernay. Mais j'ai suivi le chemin des écoliers. En voyage, j'aime beaucoup à prendre le plus long pour arriver au but, et à exécuter des variations et des fugues en zigzags sur la ligne

droite, qui est pour les géomètres le plus court, mais pour les touristes le plus ennuyeux chemin d'un point à un autre.

Que le lecteur se rassure : je ne l'arrêterai pas à chaque étape. Il y a longtemps, je le sais, que l'Allemagne est découverte, et je n'ai nulle intention de refaire Joanne ou Bœdeker. Je lui parlerai peu de tout ce qu'il trouvera dans les *Guides;* il me permettra de négliger les pierres pour les hommes, l'histoire pour la chronique, et même, après avoir passé, sans détourner la tête, devant des monuments recommandés solennellement à l'admiration des badauds par tous les cicerones, de m'amuser, au prochain sentier, à courir après les papillons et à cueillir la noisette.

Strasbourg, 5 et 6 juillet.

Je suis parti de Paris par le train de huit heures trente-cinq du soir, et n'ai fait qu'une traite et qu'un somme jusqu'à Avricourt. Il y a trois ans, Avricourt était une station insignifiante, qui passait inaperçue pour la plupart des voyageurs. Il n'en est plus ainsi maintenant : le démembrement de la France l'a élevé au rang de station frontière, et ce village est devenu aussi célèbre parmi les voyageurs de la ligne de l'Est qu'il était autrefois inconnu.

Brusquement, et sans préparation, on se trouve en terre prussienne. Même en y mettant la plus mauvaise volonté du monde, il est impossible de ne pas s'en apercevoir tout de suite. D'abord, on vous fait descendre pour la visite des bagages, et pendant ce temps, les employés français ont cédé la place aux Allemands. Le rauque coassement des grenouilles du Rhin offusque nos oreilles de toutes parts. Les quais sont envahis par l'uniforme des employés prussiens ; une sentinelle allemande se promène l'arme au bras devant la gare en planches, et le drapeau tricolore — mais où le noir, hélas! a remplacé le bleu, comme un signe de deuil — flotte au-dessus de la porte. Il n'est pas jusqu'à l'heure qui ne change aussitôt : il faut régler sa montre sur les horloges de Berlin et l'avancer de vingt-cinq minutes.

J'aborde un employé aux moustaches formidables, à la parole impérieuse, qui marche avec toutes les allures d'un officier supérieur :

— Monsieur, à quelle heure serons-nous à Strasbourg?

Il me répond d'une voix bourrue :

— *Hier man spricht Deutsch.*

Je m'approche du guichet et je présente un billet de vingt francs à l'employé, qui secoue la tête de droite à gauche et de gauche à droite, en me disant : « Nein, nein. » Mais il accepte un napoléon, et me

passe en retour, avec mon billet, une foule de ces affreuses petites pièces blanchâtres, à l'effigie effacée, qui représentent des kreutzers ou des groschens. On remonte en voiture. Quelques minutes après, le train s'arrête devant une station encombrée de longues files de wagons sur lesquels se lit en grosses lettres : *Elsass-Lothringen*. « Réchicourt-le-Château, » me dit mon Livret-Chaix. — « Rixingen, » me crient en même temps l'employé et l'inscription de la gare. Non, il n'y a vraiment pas moyen d'oublier que l'on est en Prusse.

D'Avricourt à Strasbourg, le trajet dure près de trois heures. Le train, devenu *omnibus*, ne nous épargne pas une seule des douze stations. Il marche avec la lenteur allemande, comme pour prolonger le supplice du voyageur français et lui faire goûter l'amertume du calice jusqu'à la lie. Je n'ai jamais plus cruellement senti tout ce que nous avons perdu à cette guerre maudite, et j'ai pu mesurer, pour ainsi dire, pouce à pouce, l'espace dont le sol de la patrie s'est raccourci sous nos pas.

En approchant de Strasbourg, on voit se dessiner à droite et à gauche les silhouettes des forts bâtis par les Prussiens pour retenir plus sûrement les habitants de l'Alsace dans les bras de leurs frères allemands. La Prusse sait comme nous que Vauban était un grand homme; mais elle sait aussi — et elle le savait avant de nous l'avoir appris à nos dépens — qu'on ne résiste pas à des canons fabriqués en l'an 1870 avec des remparts élevés en l'année 1684.

A peine descendu à l'hôtel, je me suis mis à parcourir la ville. La première impression est navrante. Ce n'est pas seulement parce que tous les noms des rues, toutes les affiches placardées sur les murs, toutes les inscriptions sur les monuments, sont en langue allemande, sans même faire aux vaincus la concession d'une traduction française; ni parce que, si avidement qu'on tende l'oreille, on entend partout résonner les syllabes gutturales de cette langue, faite, suivant le proverbe, pour être parlée aux chevaux. C'est aussi à cause du mouvement de la rue et de la physionomie des passants. On s'attendait à entrer dans une ville en deuil : on voit les cafés remplis et les brasseries débordantes. De toutes parts, quand la nuit tombe, s'élèvent des chansons et des rires. Les ruelles qui avoisinent mon hôtel s'animent d'un fourmillement tapageur et joyeux. Je m'endors au son de je ne sais quelles mélodies allemandes braillées à pleins poumons par les habitués d'un estaminet voisin, et je m'éveille au bruit d'un cantique allemand piaulé pendant une heure par les bambins d'une école primaire située sous mes fenêtres. Mais bientôt tout s'explique, et cette première impression s'efface. Il ne faut pas oublier d'abord que Strasbourg, même au temps où il appartenait de corps et d'âme au vaincu, parlait la langue du vainqueur, et que c'était en

allemand qu'il criait : « Vive la France ! » Mais surtout il ne faut pas perdre de vue que la ville a été dépeuplée par l'émigration et repeuplée par une véritable invasion prussienne. Seize mille Strasbourgeois, au minimum, ont quitté leur petite patrie, après son annexion à la Prusse, pour rester fidèles à la grande, et parmi ces exilés volontaires, on compte beaucoup d'hommes du peuple, célibataires qu'aucun lien n'enchaînait au sol, ouvriers qui remplissaient les rues au sortir de leurs ateliers, et donnaient à la ville une physionomie toute française sous son enveloppe alsacienne. Ce vide a été plus que comblé par l'immigration allemande, car le chiffre total de la population s'est augmenté de quelques milliers. On peut dire que Strasbourg est submergé par le flot teutonique, qui coule maintenant à pleins bords dans le lit déserté par le flot français.

Les calculs les plus modestes évaluent à vingt mille le nombre des Prussiens qui sont venus s'établir à Strasbourg. C'est le quart de la population totale; c'est plus du tiers, en y joignant la garnison. La pauvre et prolifique Marche de Brandebourg n'avait garde de négliger une proie aussi riche. Elle a toujours des nuées d'enfants à placer. Tous ces besogneux se sont rués à l'assaut du butin, une fois la place conquise, depuis l'humble marchand en quête d'une clientèle jusqu'au hobereau en quête d'une place de fonctionnaire. L'immigration prussienne se compose de trois ou quatre éléments que voici : d'abord, les gens qui suivent l'armée et en vivent; puis l'administration, avec son personnel d'employés; enfin les commerçants, si l'on peut appeler ainsi les marchands de tabac (ils ont triplé à Strasbourg depuis l'annexion) et de salaisons, de saucisses, de choucroute — *delicatessen*, disent les Allemands par un mot bien caractéristique, et qui donne envie de s'écrier, comme Molière : « Où diable la *délicatesse* va-t-elle se nicher? » Comme on le croira sans peine, la Prusse n'est pas représentée là par ses échantillons les plus purs. Les chevaliers d'industrie, les négociants en déconfiture, les personnages ayant une situation à cacher et à refaire, abondent dans cette population nomade et interlope, qui s'est déjà renouvelée deux ou trois fois depuis l'annexion.

Les deux courants coulent à côté l'un de l'autre sans se mêler. Il a fallu renoncer aux manifestations des premiers temps. Cependant quelques dames substituent encore à la cocarde qu'elles ne peuvent plus porter, de petits bouquets de fleurs disposées dans l'ordre du drapeau tricolore, ou habillent leurs fillettes de blanc, avec une ceinture bleue et un ruban rouge au cou. J'ai vu un équipage élégant attelé de deux chevaux qui portaient un capuchon rouge à houppes bleues, et frangé de blanc. Puérilités, soit! Mais qui aurait le courage d'en sourire? Le patriotisme les ennoblit et les rend tou-

chantes. Regardez aussi aux vitrines des libraires : les ouvrages, les journaux, les gravures, même les images d'Épinal que vous y verrez, tout vous parlera de la France et vous dira qu'on ne l'oublie point. Mais, encore une fois, la protestation de Strasbourg est surtout dans la dignité silencieuse de son attitude et le soin qu'elle met à maintenir la distance entre son ennemi et elle dans la promiscuité forcée de la conquête.

Les traces du siége sont toujours visibles, malgré l'activité avec laquelle on s'attache à les faire disparaître. Il reste bien des vides à l'entour de la place de Broglie et le long du faubourg de Pierres, où les obus n'avaient laissé qu'une seule maison debout. La cathédrale n'est pas absolument guérie de toutes ses blessures, mais il s'en faut de peu. On achève de rebâtir le palais de-justice. La préfecture et le théâtre étalent encore leurs mutilations. La Bibliothèque et le Temple neuf n'ont pas cessé d'être un monceau de ruines. Sur la place Kléber, l'Aubette, où étaient installés l'état-major de la garnison et le musée de peinture, dresse sa façade béante et noircie, derrière laquelle l'incendie a fait le vide. La statue de bronze qui occupe le centre de la place est restée debout. On lit toujours sur le piédestal : *A Kléber, ses frères d'armes, ses concitoyens, la patrie!* Et le général en chef de l'armée du Rhin contemple sa ville natale ravagée et conquise par ceux qu'il avait tant de fois battus.

Baden-Baden, 7 et 8 juillet.

De Strasbourg j'ai fait une pointe sur Bade, — premier accroc à la ligne droite. Je voulais comparer le Bade d'aujourd'hui, après la guerre et après la roulette, au Bade d'autrefois, et voir de mes propres yeux *quantum mutatus ab illo*.

En passant sur le grand pont du Rhin, jadis gardé à un bout par une sentinelle française et à l'autre par une sentinelle badoise, je remarque que la Prusse, si soigneuse de faire disparaître les moindres traces de la nationalité vaincue, a poussé le dédain ou l'ironie jusqu'à laisser intact l'aigle impérial qui en décore l'entrée. Je ne saurais dire l'effet navrant que produit en pareil lieu la vue de ce triste oiseau, cloué là désormais en signe d'infamie, comme un hibou sur la porte d'une grange. A tous les Français qui passent, sa vue crie : Souviens-toi ! Et je me suis souvenu. Tandis que le convoi traversait lentement le fleuve majestueux, le souvenir des derniers jours de l'empire me remontait à la mémoire. Je revoyais en imagination la séance du 6 juillet, M. de Gramont à la tribune, mettant la

main sur la garde de son épée; j'entendais les longues acclamations de la Chambre auxquelles répondaient les clameurs de la rue, les chants guerriers, *la Marseillaise*, *le Rhin allemand* de Musset, avec la musique de Gounod, et les couplets de G. Nadaud : *Malheur à qui brave la France!* chantés sur le théâtre du Vaudeville, avec accompagnement de drapeaux tricolores, et repris en chœur par la salle entière. — Vous ne l'avez pas oublié sans doute, joyeux auteur de *Pandore!*

Naturellement, les Prussiens ont rétabli l'arche du pont qu'on avait fait sauter, puisque le chemin de fer y passe. Voici Kehl, où les soldats en garnison à Strasbourg et les commis voyageurs de passage allaient jadis acheter des cigares en contrebande. Le convoi fait bravement ses cinq lieues à l'heure, comme la diligence de Joigny ou le coche d'Auxerre. Parfois il s'arrête au milieu des champs, sans qu'on sache pourquoi. A chaque station, il flâne et reprend haleine. On le laisse souffler tranquillement, tandis que les employés vont boire un bock et que le mécanicien, appuyé sur sa noire locomotive, engage une conversation sentimentale avec quelque jeune fille dont on voit passer la tête blonde par la fenêtre du chalet qui sert de gare, encadrée de clématite et de lierre. Idylle charmante et digne d'être chantée par Gessner! Comment se plaindre d'une patriarcale lenteur qui permet au regard de savourer à l'aise cette nature verdoyante, ces frais villages dont chacun semble avoir été fabriqué tout exprès pour le plaisir des yeux et cette ceinture de collines chargées de ruines féodales qui ferment le décor? Tout cela est si joli, qu'au bout d'un quart d'heure j'avais oublié que j'étais en Allemagne et dans la patrie du général de Werder.

Voici Achern, où l'on garde les entrailles de Turenne, à un quart d'heure tout au plus de Sasbach, où le héros fut tué; Bühl, dont la vallée produit l'Affenthaler, ce bourgogne en miniature du grand-duché; Steinbach, la patrie d'Erwin, dont la statue colossale regarde du haut d'une colline le Munster de Strasbourg. Enfin nous arrivons à Bade. Une vingtaine de voyageurs descendent du train. Dès qu'ils apparaissent, les cochers rangés sur leurs siéges les saluent humblement au passage. L'un d'eux, mis comme un cocher de grande maison, s'approche de moi et, le chapeau à la main, me poursuit de propositions obséquieuses, en m'offrant sa voiture au rabais. A ce premier symptôme, bientôt confirmé par l'empressement des garçons lorsqu'on arrive à l'hôtel, il est facile de pressentir la décadence dont on va être témoin.

Qui n'a vu le Bade d'avant la guerre et ne se rappelle le spectacle unique, éblouissant, étourdissant, que présentaient, à certaines heures du jour, les abords du Kursaal? Bade, en ce temps-là, était le

rendez-vous de tous les heureux de ce monde. Princes, banquiers, artistes, viveurs et courtisanes se pressaient, se coudoyaient en une cohue joyeuse, tout imprégnée de parfums et de rires, dans ce paradis terrestre — un paradis après la pomme — de l'Allemagne et de l'Europe. Pendant trois mois, Bade devenait la capitale d'un royaume enchanté. On n'y était occupé qu'à jouir par tous les sens à la fois. Dans les salons étincelants de marbres, de fresques et de dorures; dans le café et la *Restauration* en plein vent; le long des allées où les grands châtaigniers versaient une ombre épaisse, fraîche comme l'eau d'une source; autour du kiosque chinois où, deux fois par jour, un orchestre trié sur le volet passait en revue les chefs-d'œuvre de la musique, c'était comme un fourmillement radieux, une mêlée d'élégance et de raffinements. On ne rencontrait que visages souriants, épanouis par la bonne chère et allumés par la fièvre du plaisir. Les bals, les spectacles, les concerts, les promenades, les dîners et le jeu se disputaient chaque heure du jour et de la soirée. Le tintement de l'or se mêlait au bruit des violons et au choc des verres; à la chanson des sylphes la chanson de Marco. Lorsqu'un pauvre diable était *décavé*, il se gardait de faire tache au tableau. Se sentant déplacé en si charmante compagnie, et honteux de montrer sa figure maussade dans ce pays de la joie, il prenait aussitôt le chemin de fer, à moins qu'il ne préférât se faire sauter la cervelle dans un coin. L'amphitryon de ces lieux enchanteurs, pour ne point attrister ses hôtes, poussait la munificence jusqu'à lui payer le voyage ou les frais d'enterrement; et le trouble-fête disparaissait sans que personne s'en aperçût.

Le cadre est resté le même, mais le tableau est bien changé. Bade a gardé ce merveilleux décor où l'art vient en aide à la nature sans pouvoir l'égaler; mais l'herbe pousse dans l'Allée des Soupirs et l'avenue de Lichtenthal, sur le chemin de la Chaire-du-Diable, de la Gorge-aux-Loups et du Vieux-Château. Le concierge de la Favorite se promène comme une ombre dans son ermitage désert, tenté de revêtir le cilice et de s'appliquer la discipline dont l'exhibition lui a valu tant de pourboires. Les marchandes de la grande allée ne font plus leurs frais et l'une d'elles, en me proposant des cigarettes turques, m'a confié son intention de venir à Paris pour y vendre des gâteaux de Nanterre dans une baraque des Champs-Élysées. La Maison de Conversation a imaginé de suppléer aux recettes d'antan en demandant 18 kreutzers par jour pour octroyer la jouissance, qu'on ne se dispute pas, de ses lambris dorés, de son cabinet de lecture et de ses concerts. Quelques maniaques y jouent, du matin au soir, l'écarté à 25 centimes la fiche, comme dans la partie classique chez le percepteur, et deux ou trois malades y causent tout bas à l'écart.

Jamais, au temps du trente-et-quarante, on n'avait tant conversé dans la Maison de Conversation.

Vers deux heures, au moment où l'orchestre attaquait l'ouverture du *Domino noir*, je suis allé m'asseoir sur la terrasse du café. Une douzaine de promeneurs erraient mélancoliquement aux alentours du kiosque, et la *Restauration*, théâtre jadis de tant de joyeuses folies, et où l'on faisait si galamment sauter les bouchons de madame veuve Clicquot, offrait la morne physionomie d'un restaurant de sous-préfecture. J'interrogeai l'un des garçons, un Badois pur sang, mais qui a servi à l'Exposition de 1867 à Paris, et pris dans ce séjour une légère teinte de la langue et de l'esprit du boulevard :

— Ah! monsieur, me dit-il, depuis que le *moulin* ne tourne plus (le moulin, c'est la roulette), nos beaux jours sont passés. Plus d'Anglais, plus de Russes!

— Et des Français?

— Presque plus... Il y en a bien encore quelques-uns, ajouta-t-il en clignant de l'œil d'un air très-malin; seulement ils se font passer pour Belges.

— Alors de quoi se compose actuellement votre clientèle?

— De malades qui vivent de régime, et d'Allemands, de Prussiens surtout. Mauvaise pratique, monsieur. Encore si c'étaient des Viennois! Le Prussien se gorge de bière, s'empiffre de bœuf aux confitures, fume une demi-douzaine de cigares d'un sou, et se croit magnifique en donnant deux kreutzers de *trinkgeld* au garçon.

En ce moment, une voix rogue cria à l'autre bout de la salle :

— *Kellner!*

— Vous allez voir, me dit tout bas le garçon : c'est une famille de Prussiens.

Il s'approcha de la table, où le père, la mère et trois enfants venaient d'achever leur déjeuner, fit l'addition et reçut l'argent. En passant à côté de moi pour le porter au comptoir, il ouvrit à demi la main gauche où était tapie une petite pièce de billon :

— Un *gros*, souffla-t-il sans s'arrêter.

Nous aurions voulu pouvoir attribuer exclusivement à l'absence des Français la décadence de Bade; mais la vérité est plus forte que le patriotisme, et il faut reconnaître que la principale cause est dans l'abolition des jeux. On sait que certains moralistes pratiques désireraient ardemment attirer sur la France la pluie d'or qui s'est détournée de l'Allemagne, sans doute pour rendre au vainqueur le respect du vaincu. Dans ses grandes années, Bade réunissait plus de 45,000 clients; c'est tout au plus si, en 1873, il atteindra la moitié de ce chiffre, et la partie qui lui manque est celle qui restait le plus longtemps et qui dépensait le plus. Le *Badeblat* du 8 juillet donne un total

de 11,464 étrangers ; à la même date, en 1870, année de la déclaration de guerre, il en indiquait 17,929 ; et en 1872, dernière saison du jeu, 17,561. La légère différence de ces deux derniers totaux ne suffit pas à faire apprécier ce que Bade a perdu en perdant l'élément français, car la saison de 1872 avait convoqué aux funérailles de la roulette et du trente-et-quarante le ban et l'arrière-ban des joueurs de l'ancien et du nouveau-monde. L'affluence des Français à Bade avant la guerre et leur abstention aujourd'hui sont deux faits aussi incontestables l'un que l'autre. Sur les 194 noms de la liste du jour, je trouve seulement trois Français, dont deux ne le sont assurément qu'à demi, car ils s'appellent Bissinger et Henricksen. Or Bade était surtout une ville française, une succursale du boulevard des Italiens. C'était également la maison d'été des Strasbourgeois riches, comme Strasbourg était la maison d'hiver de beaucoup de Badois. Aussi n'est-ce pas précisément sur les bords de l'Oos qu'il faut aller pour trouver de grands partisans de la Prusse.

Mais qui sait ? A mesure que les souvenirs de *rouge et noire* iront s'effaçant, peut-être s'apercevra-t-on que les eaux de Bade ne sont pas des eaux de fantaisie, faites pour servir de prétexte et d'excuse aux viveurs, excellentes seulement pour les gens qui se portent bien et contre les maladies qu'on n'a pas, mais qu'elles sont souveraines contre la névralgie, la névrose, les maux d'estomac et les rhumatismes.

Carlsruhe, 10 juillet.

Je ne saurais trop engager mes lecteurs, s'ils voyagent jamais en Allemagne sans savoir la langue du pays, à se défier des lignes à embranchement, et à étudier d'avance leur itinéraire dans le *Hendschel's Telegraph*. C'est pour ne pas m'être suffisamment conformé moi-même à ce sage conseil que je me trouve conduit à le répéter aux autres. Les employés allemands ont le tort de ne point crier à haute voix le nom de chaque station, et quand ils s'y décident, leur prononciation germanique déroute une oreille étrangère. Il suffit d'un moment de distraction pour déranger toute l'économie d'un voyage.

C'est ainsi qu'en allant de Bade à Carlsruhe j'oubliai de descendre à Oos pour y changer de train, et me réveillai tout à coup trois ou quatre stations plus loin, à Ottersweyer, sur la route de Fribourg. Que le lecteur m'en croie sur parole : il est peu d'aventures plus déplaisantes dans la vie que d'être débarqué à 1 heure 50 sur la voie, en pleins champs, par une chaleur de 40 à 45 degrés au soleil,

bientôt suivie d'un orage violent, et d'apprendre qu'on est condamné à attendre jusqu'à 5 heures du soir le passage d'un autre train pour revenir sur ses pas. Encore, pour arriver à comprendre cette chose si claire et si simple, fallut-il dix minutes d'explications laborieuses, compliquées par l'intervention bienveillante d'un interprète, Italien de naissance, qui ne parlait ni l'allemand, ni le français.

Enfin, après avoir bien pesté, après des lamentations et des récriminations dont je fais grâce au lecteur, après avoir essuyé les consolations germaniques d'un chef de gare en manches de chemise, à figure placide, qui fumait dans une superbe pipe de porcelaine, je finis par découvrir, de l'autre côté de la voie, un village caché derrière les arbres, et un cabaret formant la sentinelle avancée du village. Pendant une demi-heure, le parapluie en main, je me suis promené à travers les rues d'Ottersweyer, inondées par l'orage, qui, en nettoyant les étables et leurs appendices, avait empli les rigoles d'un liquide épais et jaunâtre, où piétinait avec bonheur la jeunesse aux pieds nus des deux sexes. On voyait rentrer précipitamment les charrettes de foin escortées de faneuses le râteau sur l'épaule, et l'on entendait les mugissements des bœufs au fond des écuries. Partout des arbres, de la verdure, des jardins et du fumier. Comment vous dire le saisissement des indigènes devant ce touriste en chapeau noir, la gibecière au cou, qui se promenait avec gravité par leurs rues? Ils s'appelaient les uns les autres pour se montrer ce noble visiteur d'Ottersweyer, et je voyais à chaque pas les figures se coller aux vitres et les habitants apparaître au seuil de leurs maisons. Après m'avoir contemplé les yeux écarquillés et la bouche béante, deux adorables bambines aux cheveux blonds se rapprochent en sautillant et m'éclaboussent de leurs pieds nus en me demandant un trinkgeld. Un rayon de soleil qui perce les nuages éclaire cette idylle encrottée, ce *lied* naïf traduit par Champfleury, cette pastorale de Gœthe peinte par Courbet.

J'ai trouvé au cabaret d'Ottersweyer un exemple singulier du rayonnement de la France jusque dans les villages de l'Allemagne. La grande salle est décorée de six lithographies représentant les sujets suivants : Jean Bart à l'abordage du *Prince-de-Frise;* Vue de Saint-Malo, prise du Tallart par un beau temps et par un changement de vent; Bataille de Solferino; portraits du grand-duc Frédéric, de S. M. Guillaume, empereur d'Allemagne, et de Napoléon Ier.

Ce fâcheux incident me contraignit de coucher à Carlsruhe, où j'espérais d'abord ne rester que pendant les quelques heures qui séparent un train du suivant. Il n'en faut pas davantage, en effet, pour voir cette ville monotone qui semble bâtie par un marchand d'éventails,

et qui serait, je crois, la plus triste et la plus ennuyeuse de l'Allemagne, si Manheim n'existait pas. Carlsruhe l'emporte sur Manheim de toute la supériorité pittoresque d'un éventail sur un échiquier. C'est une maladie particulière au grand-duché de construire ainsi ses villes sur des plans mathématiques, à la façon des pénitenciers.

Les habitants de Carlsruhe ne comprennent rien au dédain de la plupart des voyageurs : ils se croient victimes d'un préjugé, d'une injustice ou du mauvais goût. Ceux avec qui j'ai causé m'ont paru persuadés qu'ils habitaient la plus belle ville de l'Europe. Et, en effet, la capitale du grand-duché est le type idéal du style que M. Haussmann et ses imitateurs ont voulu mettre à la mode dans ces derniers temps, aux applaudissements des esprits éclairés, le modèle accompli de la ville neuve, propre et rectiligne. Elle marie la ligne droite à la ligne courbe dans un ensemble d'une régularité absolue. Rien n'y est laissé au hasard; rien n'est abandonné à l'initiative individuelle : les maisons sont bâties par le grand-duc et par la ville sur un modèle uniforme, pour être louées aux particuliers. Dans ma promenade à travers Carlsruhe, je suis tombé sur un quartier monumental qu'on est en train de construire, vis-à-vis d'un nouvel édifice destiné à réunir la Bibliothèque et les Musées, et qui est fermé d'une grille. Les locataires seront là encasernés dans des palais.

Ce grand éventail, dont une quinzaine de rues, rayonnant autour du château ducal, forment les lames, reliées entre elles par d'autres rues semi-circulaires, avec de petites places triangulaires dans les intervalles, est charmant sur le papier, mais insupportable dans la réalité. Au fond, il n'y a qu'une seule rue dans la capitale du grand-duché : la Karl-Friederichs-Strasse, qui conduit en droite ligne de la gare au château. Joignez-y, si vous voulez, la Lange-Strasse, qui la coupe à angle droit. C'est dans la première qu'on a accumulé tous les hôtels et tous les monuments : le buste colossal du grand-duc Charles, la statue du grand-duc Louis, la lourde pyramide de grès rouge, d'un effet si bizarre, élevé en l'honneur du margrave Charles-Guillaume, l'hôtel de ville, l'église protestante avec sa colonnade corinthienne, la statue de Charles-Frédéric sur la place du château, ornée de parterres et de pelouses qui ressemblent à des figures de géométrie. C'est dans cette rue centrale que s'est réfugié aussi le peu de mouvement et de commerce d'une ville qui semble presque exclusivement habitée par des fonctionnaires et des rentiers. Les autres voies ne mènent à rien, et comme, tout en partant du même point que la précédente, elles s'éloignent dans les directions les plus divergentes, pareilles aux branches extrêmes d'un éventail déployé, elles ne sont fréquentées que par leurs propres habitants. Il m'a

pris fantaisie d'en suivre une, et après dix minutes de marche, pendant lesquelles j'avais été épié, dévisagé, scruté et retourné sous toutes les faces, comme une proie envoyée par la Providence, à l'aide des miroirs placés à toutes les fenêtres, je dus faire un circuit d'une demi-lieue pour rejoindre le centre.

C'est une imagination qui fait certainement honneur aux sentiments monarchiques des Badois que d'avoir pris ainsi le palais ducal pour point de départ de leur capitale et d'y avoir rattaché toutes leurs rues comme au but et à la fin dernière de la ville. Il en résulte que, de sa chambre à coucher, le grand-duc peut surveiller ce qui se passe autour de lui et faire sa police lui-même, absolument comme le gardien de Mazas embrasse d'un coup d'œil tous les couloirs qui viennent aboutir à son poste central. Je ne saurais trouver de comparaison plus juste. Carlsruhe tient à la fois de la prison, de la caserne, du couvent et du phalanstère. On dirait un chef-lieu des Frères Moraves. De flegmatiques Allemands peuvent seuls habiter cette capitale cellulaire sans y être poussés au spleen et au suicide.

Une ville est l'œuvre du temps, comme une forêt. Il faut que les rues poussent, que les maisons se groupent, que les édifices sortent de terre au gré des besoins et par la lente et naturelle floraison des siècles. Les fondateurs qui croient se ménager toutes les chances en bâtissant une cité comme un monument, d'un seul jet et sur un plan tracé par un ingénieur, n'ont jamais réussi qu'à faire des nécropoles comme Versailles, ou des capitales d'une régularité glaciale et d'une vie factice comme celle du grand-duché.

Heidelberg, 11 juillet.

Au sortir de Carlsruhe, j'ai fait un second et plus considérable accroc à la ligne droite en prenant la route de Heidelberg : je voulais me dédommager de cette ville neuve en contemplant les ruines du vieux château. Dès qu'on quitte la gare, l'aspect est charmant, mais ne répond pas du tout aux idées qu'éveille le nom d'Heidelberg : on croirait entrer dans une réunion d'élégantes villas, à demi cachées au milieu des arbres. Resserrée et blottie, pour ainsi dire, entre le lit du Neckar et les flancs boisés du Kœnigsthul, l'ancienne capitale du Palatinat s'allonge dans l'étroite vallée comme un serpent au soseil. En suivant les deux longues rues qui mènent d'une extrémité à l'autre, je passe successivement devant les bâtiments modernes de l'antique Université, qu'anime l'incessant va-et-vient des étudiants et des professeurs; devant l'église Saint-Pierre, où Jérôme de Prague

afficha ses thèses hérétiques ; l'église du Saint-Esprit, temple éclectique où les deux cultes vivent côte à côte, séparés par une barrière comme celle qu'on met dans les docks entre marchandises de provenances diverses, et associant ainsi, en une sorte de promiscuité choquante, la vérité à l'erreur et Dieu à l'esprit malin ; enfin, devant la *Maison au Chevalier*, qui tranche vivement, par son architecture et la teinte brune de sa façade curieusement ouvragée, sur les maisons sans caractère, sans style et sans âge qui la flanquent à droite et à gauche. Avec l'église voisine, les ruines du château et le vénérable pont de pierre où la statue de Minerve fait pendant à celle de l'électeur Charles-Théodore, c'est à peu près l'unique épave de l'antique Heidelberg. Elle a traversé seule, comme la salamandre, sans recevoir aucune atteinte, les bombardements et les incendies qui, trois fois en moins de soixante ans, n'ont fait autour d'elle qu'un amas de décombres fumants de cette malheureuse ville, qui fut peut-être, de toutes les villes d'Europe, la plus souvent assiégée, saccagée et ruinée.

J'avais une lettre pour un jeune Français, porteur d'un nom illustre, qui s'est fixé à Heidelberg dans l'unique but d'y apprendre à fond l'allemand. Par les jardins de sa maison de la Karl-Strasse, et par des sentiers délicieux, fermés à la banale invasion des touristes, à travers la fraîcheur des épais ombrages qui me faisaient songer au *gelidis in montibus Hæmi* de Virgile, nous sommes montés jusqu'au château. Je n'entreprendrai pas, on peut le croire, de décrire, après M. Victor Hugo, ce merveilleux entassement de terrasses, de galeries, de tours, de façades dans tous les styles, de salles dans tous les genres et toutes les dimensions, de perrons, de bassins, de pavillons, d'arcs de triomphe, de souterrains, de fossés, de cours, de casemates, d'arsenaux, de musées et de cachots, véritable mosaïque de palais juxtaposés et soudés les uns aux autres dans un prodigieux ensemble, œuvre de tant de siècles et de tant d'artistes dont pas un n'a laissé son nom gravé au coin d'une pierre, sur lequel se sont acharnés, sans pouvoir l'anéantir, les boulets, les obus, les feux des hommes et le feu du ciel, et qui, après avoir logé vingt-trois générations de cette illustre maison palatine issue de Charlemagne par les femmes, ne loge plus aujourd'hui qu'un concierge et un tonneau !

J'ai passé de longues heures à savourer tous les détails de cette ruine admirable, dont bien peu de monuments égalent la beauté ; les cinq tours qui lui restent, surtout la Tour fendue, construction cyclopéenne, ouverte par une large blessure dans la formidable épaisseur de ses murs de granit, et dont un tronçon gigantesque gît dans le fossé, comme le cadavre d'un Titan abattu ; la sévère façade

du Nord, sur laquelle les atteintes des bombes et de la flamme ont infligé aux statues des empereurs et des princes palatins des mutilations bizarres où le grotesque se marie au terrible ; la riante façade de l'Est, toute fleurie des grâces mythologiques, où le goût de la Renaissance italienne éclate avec une richesse et une pureté ravissantes. Partout des silhouettes majestueuses, des lignes grandioses, des morceaux exquis ou superbes, reliés les uns aux autres par ces harmonies que la nature jette sur les ruines. Partout des gazons, des feuillages, des fleurs, des rideaux de lierre et des tapis de mousse. Chaque embrasure ouvre des perspectives magnifiques; chaque pas qu'on fait apporte un éblouissement nouveau. Si beau que fût le palais dans sa gloire, sa ruine est certes plus belle encore. Il ne pouvait avoir ni cette majesté imposante, ni ce mystère qui en accroît la grandeur, ni cette unité où viennent s'effacer et se fondre les disparates d'une architecture multiple qui va du quatorzième siècle au dix-huitième. Il semble que l'état actuel du château de Heidelberg soit son état normal, qu'il ne pourrait être autrement, et que celui qui déferait cette ruine serait plus barbare que celui qui l'a faite. La réparation dépasserait le sacrilége de la destruction. Cela est si beau qu'on oublie presque d'en vouloir aux moyens sauvages qui ont créé cette incomparable ruine, et qu'il faut un effort sur soi-même pour ne pas applaudir à leur œuvre.

On a pratiqué un café-restaurant dans le palais. En Allemagne, il faut toujours songer au boire et au manger. Aussi le spectacle des souterrains du château transformés en caves ne nous a-t-il point choqué autant que M. Victor Hugo. La *fantaisie pantagruélique* dont il a tiré de si belles antithèses nous a paru, au contraire, toute ruisselante de couleur locale. Ces électeurs étaient gens solides, qui buvaient sec, — à l'allemande, comme disaient nos pères, — et aimaient qu'on bût de même autour d'eux. L'ivrognerie s'associait à l'héroïsme dans les idées populaires et même dans les chants épiques. Les braves des *Nibelungen* boivent comme ils se battent et répandent le vin comme le sang. Lisez les *Mémoires* édifiants où Hans de Sweinichen nous raconte sa vie et celle de son noble maître Henri, duc de Liegnitz (seizième siècle) : c'est un long tissu d'aventures étranges où les exploits bachiques tiennent continuellement le haut bout. Vous y verrez toute la place que tenait le vin du Rhin dans la vie aristocratique et féodale de l'Allemagne. On eût cru recevoir froidement son hôte si on ne l'avait enivré. Les tournois chevaleresques avaient pour pendant des joutes bachiques, et, dans chaque cour, on élevait quelque monstre, chargé de divertir le maître et de soutenir dans ces luttes l'honneur de la maison par sa soif inextinguible. Le nain bouffon de Charles-Philippe, Perkeo, dont on voit dans la cave

la statue en bois, difforme et grimaçante, tarissait ses quinze doubles bouteilles de vin du Rhin chaque jour, et ce côté de son talent n'était pas le moins apprécié. C'est pourquoi le gros tonneau est parfaitement à sa place dans la crypte d'Heidelberg.

Avez-vous remarqué le goût du public pour les gros tonneaux? On lui en montre partout, et il ne se lasse jamais de ce genre de curiosités. Il y en avait un à l'Exposition universelle de Paris, et ce fut un des succès les plus incontestés du champ de Mars. Il y en a un à l'Exposition de Vienne. J'en ai vu une collection imposante dans la Grande-Cave de Berne. Mais le plus monstrueux n'est qu'une humble futaille à côté de ce monument, vénérable d'ailleurs par son âge plus que séculaire autant que par sa masse. Il tient près de 300,000 bouteilles, et il a été trois fois, dans le cours de son existence, rempli de vin du Rhin. On y monte par un escalier comme au sommet d'une tour, et les visiteurs s'amusent parfois à danser un quadrille sur la plate-forme qui le recouvre, comme fit l'électeur Charles-Théodore avec sa cour, la première fois qu'on fut parvenu à l'emplir.

N'oubliez pas d'aller jeter un coup d'œil au Musée, très-négligé par les touristes. Au milieu de curiosités puériles et de tableaux atroces dont la platitude est mise en relief par les attributions les plus fantastiques, on y trouve un certain nombre d'objets historiques et d'antiquités dignes d'intérêt. Le portrait de la princesse Palatine, première cause de la destruction du château et de la capitale de ses pères, y figure dans plusieurs salles, et, en regardant ces effigies, qui portent le cachet d'une sincérité absolue, on se demande si la princesse n'a pas été calomniée et ne s'est point calomniée elle-même en passant si légèrement condamnation sur une laideur que l'âge a sans doute accentuée, mais qui semble n'avoir été, dans sa jeunesse, que la virilité d'une figure un peu forte.

Après une promenade sur la terrasse et dans les jardins, nous étions assis à une table du café, quand un grand jeune homme, au visage tailladé et coiffé d'une casquette blanche, qui buvait sa quatrième choppe à la table voisine, vint serrer la main à mon compagnon. Celui-ci nous présenta l'un à l'autre. Le jeune homme était un étudiant, portant sur sa casquette la couleur de sa corporation, — la Saxo-Borussia, qui tient le premier rang à Heidelberg, — et dans la balafre qui sillonnait son front les traces de son humeur batailleuse et de sa fidélité aux vieilles traditions du duel universitaire.

— Eh bien, monsieur, me dit-il, vous êtes venu contempler l'ouvrage de vos compatriotes?

— Oui, monsieur, répondis-je, surpris de cette brusque attaque.

En venant, j'ai passé par Strasbourg, et au retour j'ai l'intention de passer par Bazeilles.

— Ceci a tué cela, monsieur, comme dirait l'auteur de *Notre-Dame de Paris*.

— Comment! c'est parce que Louvois et Louis XIV ont donné, en 1689 et en 1693, l'ordre de détruire le château d'Heidelberg, que vous avez bombardé Strasbourg, brûlé Bazeilles et Châteaudun en 1870! Votre haine contre la France remonte jusque-là?

— Elle remonte plus haut, monsieur.

— Peut-être, comme celle du Teutomane dont parle Henri Heine, jusqu'à la mort de Conradin de Hohenstaufen, décapité à Naples par Charles d'Anjou?

— Plus haut, monsieur, plus haut... Vous allez à l'Exposition de Vienne?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, regardez à votre entrée, dans le grand Salon, le tableau de Piloty qui représente Thusnelda, la femme d'Hermann (que vous appelez Arminius, je crois), au triomphe de Germanicus. Voilà le premier anneau de la haine allemande.

— Contre la France?

— Contre les races latines, monsieur.

C'est bien possible, après tout. L'Allemagne est patiente, parce qu'elle se croit éternelle. Elle est capable de couver sa vengeance pendant des siècles. Tout germe lentement, mais sûrement, dans ces têtes carrées qui mettent huit jours à ruminer un bon mot et toute leur vie à nourrir une idée. Leur ressentiment n'a fait que s'exalter, au lieu de s'assouvir, par la défaite et le démembrement de la France. Cet étudiant était un Prussien de la Poméranie : on est peu exposé à de pareilles rencontres, non-seulement dans l'Allemagne autrichienne, mais au sud du nouvel empire, dans le grand-duché, le Wurtemberg, la Bavière même, dont les habitants diffèrent du Prussien autant que le Napolitain du Piémontais.

« Vous venez de voir là, me dit mon compagnon, lorsque notre interlocuteur fut parti, un des plus beaux types de ce qu'on appelle le *mangeur de Français*. Tous les soirs, à la brasserie, il braille pendant deux heures *la Garde du Rhin* ou *la Patrie de l'Allemand*. Le mois prochain, il proposera à sa corporation de changer la couleur blanche de sa casquette contre la couleur rouge, image du sang français, comme dit Kœrner. Ce qui ne l'empêche pas de rechercher les Français, dont il parle très-bien la langue, de lire nos auteurs et nos journaux avec passion, quitte à les traiter après de corrupteurs de la morale publique, de se cotiser avec deux ou trois amis pour comprendre *le Figaro*, et de m'interroger sans cesse sur Paris, qu'il

brûle d'aller voir, tout en le qualifiant de Sodome. Au fond, il y a de l'amour dans sa haine. »

Et puis, ces cerveaux allemands ont toujours un petit coin qui n'est pas bien net.

C'est égal : la réponse n'était pas facile devant les ruines du château de Heidelberg. Cette destruction, dont la seule pensée éveillait la princesse Palatine en sursaut dans sa chambre à coucher de Versailles et la faisait pleurer à chaudes larmes pendant la nuit, avait excité l'horreur et la pitié des exécuteurs eux-mêmes. « Je ne crois pas que de huit jours mon cœur se retrouve dans sa situation ordinaire, » écrivait, le 4 mars 1689, le comte de Tessé à Louvois, en lui rendant compte de l'accomplissement de ses ordres. J'imagine qu'en voyant passer dans la cour de Versailles le roi Guillaume, qui allait se faire couronner empereur d'Allemagne, Turenne, qui garde avec Condé l'entrée du palais de Louis XIV, a dû se souvenir du Palatinat.

Stuttgart, 12 juillet.

C'est à la station de la jolie petite ville de Bruchsal, s'il m'en souvient bien, que l'on quitte les wagons badois pour entrer dans ceux de la compagnie wurtembergeoise. A ce propos, l'équité veut que je fasse réparation d'honneur aux chemins de fer allemands. Deux choses y choquent d'abord le voyageur français : ils vont lentement, et ils n'allouent pas de bagage aux voyageurs. Sur le second point il faut passer condamnation, à moins qu'on ne voyage en touriste expert, avec des valises portatives qu'on peut toujours loger à côté de soi, et pour lesquelles les employés se montrent fort tolérants. Quant au premier point, on apprend bien vite à connaître les trains rapides, qui coûtent plus cher que les autres, mais marchent aussi vite qu'en France, et sont vraiment les seuls praticables pour les gens forcés de compter avec le temps. Ces deux questions réglées, les chemins de fer allemands ont des mérites qui les recommandent au respect des voyageurs et à l'étude de nos compagnies françaises. Leurs secondes sont construites sur le modèle de nos premières, qu'elles égalent en élégance et en confortable. Elles ont des filets pour les bagages, et, comme tout le monde fume en Allemagne, on pousse la précaution jusqu'à y installer l'attirail nécessaire pour recevoir la cendre et les bouts d'allumettes. Même supériorité pour les gares qui, jusque dans les petites villes, sont des monuments dont les nôtres n'approchent pas, et pour les *tickets*, dont chacun porte

imprimé le prix de la place, ce qui évite bien des erreurs et des réclamations.

En Wurtemberg, c'est mieux encore. Les wagons sont vastes, largement éclairés, avec un couloir entre les places qui permet de passer d'une voiture à l'autre, et, aux extrémités, des plates-formes sur lesquelles s'ouvrent les portes, et où l'on peut prendre l'air en regardant le paysage. A cette plate-forme s'adapte un double escalier, aussi commode que celui d'un appartement parisien. Bref, le Wurtemberg est le paradis des voyageurs en chemin de fer.

Quelques lieues avant d'arriver à Stuttgart, on rencontre Ludwisburg, — encore une ville toute neuve et factice, comme Carlsruhe, avec des rues bien larges, bien droites, bien régulières, où il ne manque absolument que des passants. Cette création fantasque d'un prince qui voulait se venger de sa capitale, est une ville mort-née, qui n'est même pas peuplée par des fantômes, comme Versailles, car elle n'a pas d'histoire : elle n'a qu'une garnison, un arsenal, une fonderie, un grand château solitaire avec de vastes jardins, des officiers qui s'ennuient, et des habitants qui ne s'amusent pas davantage.

Quand nous arrivâmes à Stuttgart, quoiqu'il fût à peine neuf heures, la ville était déjà silencieuse, obscure et déserte, comme si l'on eût sonné le couvre-feu. On se couche de bonne heure en Allemagne. La journée avait été accablante, et je me sentais brisé de fatigue et énervé de chaleur. L'hôtel, tout voisin de la gare, débordait de voyageurs : il ne restait sous les combles qu'une chambrette au midi, aérée par une seule fenêtre donnant sur une cour étroite, et dont la température faisait aussitôt songer aux plombs de Venise. On sentait, en pénétrant dans cette fournaise, que tout le jour elle avait été chauffée à blanc par un soleil implacable et meurtrier.

Ce fut avec une résignation morne que je pris possession de ce gîte inhospitalier et que je m'étendis sur un de ces effroyables lits allemands, vrais lits de Procruste, trop courts et trop étroits pour un homme de moyenne taille, garnis de matelas durs comme des planches, d'une pile d'oreillers plats, longs et rigides comme des galettes de sarrasin, de couvertures épaisses, de duvets massifs et de draps microscopiques. Dès la première minute, j'avais regardé cet instrument de torture avec une défiance qui fut bien vite justifiée. Pour comble de disgrâce, l'hôtelier de Stuttgart avait imaginé un perfectionnement que j'ai retrouvé depuis dans d'autres villes allemandes, mais que je rencontrais ici pour la première fois, dans des conditions qui devaient m'en faire particulièrement apprécier le charme : le drap était solidement boutonné à la couverture sur les quatre côtés. Au bout de quelques instants, sentant qu'il me

serait impossible de supporter le poids de cette montagne, je rallumai ma bougie et passai dix grandes minutes à défaire les soixante boutons qui maintenaient en respect ma serviette de lit, bénissant le ciel qu'il n'eût pas pris fantaisie à mon hôtelier de pousser son perfectionnement plus loin encore et de coudre le drap à la couverture. On me dit que le journal de modes le plus répandu de France recommandait dernièrement à ses abonnés cet ingénieux système germanique. Je souhaite à la directrice, pour toute leçon et pour tout châtiment, de se trouver aux prises avec l'invention qu'elle vante dans une chambre d'auberge donnant au midi, sur la cour, et par trente-cinq degrés de chaleur.

J'espérais enfin avoir vaincu tous les obstacles et pouvoir conquérir le sommeil, mais j'avais compté sans mes voisins. Au moment où le premier rêve commençait à flotter devant mes yeux alourdis, ils rentrèrent bruyamment, faisant sonner escalier et couloirs sous les talons de leurs bottes. Pendant une demi-heure, ce fut un cliquetis de portes qu'on ouvre et qu'on ferme, de chaussures qu'on jette, de meubles qu'on agite et de chaises qu'on traîne sur le parquet. A ce remue-ménage succédèrent de violents coups de sonnette. On fit monter de la bière, on alluma les pipes, et une conversation animée, pleine de cris et de rires, commença entre ces aimables jeunes gens, dont j'étais à peine séparé par une mince cloison.

A minuit ils causaient encore. J'avais pris mon mal en patience, espérant qu'il aurait prochainement une fin. Vers minuit il se fit un moment de silence; puis tout à coup un trio, modulé d'abord à mi-voix, mais s'animant peu à peu, s'éleva de l'autre côté de la cloison. C'étaient mes voisins, qui, désespérant sans doute de pouvoir dormir, abordaient leur répertoire. Ils chantaient :

« L'amour est pareil à la rose qui se renouvelle toujours, bien que son éclat d'aujourd'hui doive demain mourir et qu'aucun de nous ne se souvienne d'hier. »

Paroles de Gustave Schwab, le poëte de Stuttgart; musique de je ne sais qui. Après cette romance, ils en chantèrent une autre, puis une autre encore. Je me rappelai alors que nous étions en Souabe, le pays des *lieder* et des ballades. Si l'Allemagne est la contrée où l'on chante le plus en Europe, la Souabe est la contrée où l'on chante le plus en Allemagne. Le nombre de poëtes à qui elle a donné naissance, et le nombre de poésies laissées par ces poëtes, assurent à ce coin de l'Allemagne une supériorité qu'on ne lui conteste pas. L'école souabe, qui compte des noms comme ceux de Ruckert, de Hebel, de Justin Kerner, de Karl Mayer, d'Uhland, et se rattache à Schiller comme à sa source, se distingue dans la littérature allemande par

des caractères tout spéciaux de fraîcheur, de rêverie ingénue, de douceur naïve et de bonhomie, qui ont contribué à la rendre populaire. En Allemagne, le chant est intimement uni à la poésie, et la lyre n'est pas une métaphore.

Je ne sais vers quelle heure matinale mes voisins me permirent enfin de m'endormir. Ma visite à la ville se ressentit naturellement de cette nuit agitée et de la chaleur qui, dès l'aube, avait repris plus lourde et plus intense que la veille. Je me suis languissamment traîné, en cherchant l'ombre, le long des rues interminables dont Stuttgart est fière : la Kœnigs-Strasse, pleine de magasins à l'instar de Paris, et la Neckar-Strasse, pleine de monuments publics et de palais. Les palais ne manquent pas à Stuttgart, pas plus que dans aucune autre ville d'Allemagne ; seulement ils ne sont pas beaux : je parle des palais modernes. Les Allemands sont travaillés d'une immense ambition architecturale qui les pousse à mettre des palais partout. A chaque instant il m'arrivait de demander à un passant : « Quel est donc ce château ? » et il me répondait : « C'est un restaurant, ou un café, ou un cercle, ou la maison d'un boucher enrichi, ou une caserne, ou une gare. » Les gares et les casernes surtout, voilà les monuments de toute ville allemande. Celles-ci ressemblent à des forteresses féodales, avec des tours crénelées ; celles-là à des églises, le plus souvent gothiques, et l'analogie se complète grâce aux Suisses en hallebarde qu'on voit sur le seuil. Bizarre mélange, et bien caractéristique, de l'esprit positif et de l'esprit romantique ! J'avais déjà vu à Carlsruhe et à Heidelberg des gares magnifiques ; celle de Stuttgart est plus belle encore : elle a surtout une immense galerie vitrée avec une coupole digne d'une cathédrale. De même sur la grande place, vis-à-vis le vieux château du seizième siècle, flanqué de deux tours rondes, et le Château-Neuf, que surmonte une couronne dorée, et où l'architecte, par une fantaisie astronomique, a pratiqué tout juste autant de pièces qu'il y a de jours dans l'année, on voit un vaste et imposant édifice, long de plus de 400 pieds, décoré d'une colonnade au milieu de laquelle s'ouvrent deux portiques corinthiens : je l'avais pris d'abord pour le palais royal, et c'est tout simplement le Kœnigsban, vaste assemblage de magasins, de cafés et de salles de concert.

Je n'ai bien apprécié de Stuttgart que ses ombrages, — charme des villes allemandes, — le beau square de la place du Château, et surtout le parc de la Résidence, merveilleuse promenade où le charme intime et champêtre des grandes herbes, des eaux vives, des sentiers isolés et des réduits mystérieux s'allie à l'aspect vraiment royal que lui donnent ses larges allées, ses grands arbres, ses vastes pelouses, ses bassins et ses statues. Le site de Stuttgart est charmant.

Le cercle de collines boisées qui l'entoure déroule sur ses flancs une verte ceinture de vignes, profanées par une multitude de brasseries : un vrai dicton prétend que, « si l'on ne cueillait à Stuttgart le raisin, la ville se noierait dans le vin, » ce qui ne l'empêche pas de se noyer tous les jours dans la bière. Ses environs, qu'égayent les gracieux détours du Neckar, sont semés de villas et de palais d'été. Grâce aux ombrages du parc, j'ai pu prolonger ma promenade jusqu'aux portes de Cannstatt, un Baden en miniature, qui fait à la capitale du Wurtemberg le plus coquet et le plus séduisant des faubourgs. Si jamais vous passez par Stuttgart, allez voir Cannstatt, le parc royal et la Wilhelma, rêve oriental éclos sous le ciel germanique, mais ne vous dérangez pas pour visiter le Musée, digne tout au plus d'une préfecture de deuxième classe.

La route de Stuttgart à Ulm n'est pas moins charmante. Les bois, les collines, les rivières et les vallons s'y marient à souhait pour le plaisir des yeux. Des villages blancs et de hauts clochers se détachent sur un fond de verdure sombre. Les Alpes de Souabe dessinent au loin leurs cimes, sur lesquelles sont perchées de vieilles forteresses féodales. Çà et là quelques ruines jettent une poésie de plus dans le paysage. C'est vraiment un aimable pays que ce Wurtemberg, et je comprends qu'il ait inspiré tant de poëtes. Mais que le Wurtembergeois est donc laid avec son ample bicorne aux ailes retroussées, ou sa casquette à visière longue d'un pied, sa redingote courte de taille et tombant sur les talons, son gilet fermé à gros boutons serrés les uns contre les autres, et les hautes jambières de cuir où se perdent ses mollets de héron ! J'ai rencontré sur la route des enfants même affublés de ce lamentable costume, et leur aspect m'a gâté le paysage. Un de ces fantoches, placé dans un verger de France, épouvanterait les oiseaux, mais les moineaux d'Allemagne y sont habitués.

Ulm et Tubingue, 13 et 14 juillet.

Les voyageurs ne sont pas dans l'usage de s'arrêter à Ulm : ils auraient bien raison si elle n'avait sa merveilleuse cathédrale, un des chefs-d'œuvre de l'art gothique en Allemagne. Comme Harlem, comme Fribourg, comme Birmingham, Ulm se vante de posséder les plus belles orgues du monde ; je ne sais ce qui en est, mais je sais du moins que j'ai vu rarement ailleurs un plus haut et plus magnifique élancement des voûtes, une chaire d'un travail plus précieux, plus délicat et plus compliqué, des stalles plus curieuses que celles où Syrlin a sculpté, d'un ciseau si vigoureux et

si fin, avec tant d'expression, de tournure et de couleur, si je puis ainsi dire, les philosophes, les héroïnes, les sages et les saints du paganisme, du judaïsme et du christianisme. Pas plus que le Dom de Cologne et tant d'autres, le Munster d'Ulm n'a jamais été achevé. Il manque à la tour 236 pieds pour atteindre la hauteur du plan primitif exposé dans la sacristie ; elle est entourée d'échafaudages, car on rêve de la mener à terme. Il n'est pas nécessaire d'être grand prophète pour prédire qu'on n'en viendra jamais à bout. Les habitants d'Ulm n'ont plus la foi de leurs pères, qui élevèrent à leurs frais cette cathédrale dont ils avaient juré de faire la plus belle de l'Allemagne, — et la foi seule peut soulever des montagnes. Quels mondes que ces édifices dont la construction a demandé des siècles, et dont la réparation ou l'achèvement dépasse les forces de nos générations de pygmées ! Depuis 1820, on travaille activement à la cathédrale de Cologne; des comités se sont formés de toutes parts, les souscriptions ont afflué de tous les points du monde catholique; mais l'armée d'ouvriers qui s'agite à l'ombre de la masse colossale y semble perdue et noyée dans sa tâche comme une fourmilière au bas d'un chêne.

Quant à Ulm, ce n'est qu'une *villasse*, à l'aspect vieillot plutôt qu'antique. Son hôtel de ville est dans un état de dégradation qui fait peine. La vétusté de ses maisons de briques, à frontons triangulaires et à étages surplombant, est dénuée de tout attrait artistique ou pittoresque : j'en excepte pourtant les enseignes qui branlent à tous les vents avec un grand bruit de ferraille, et dont on pourrait faire une collection fort curieuse. Du haut de ses remparts détruits, et changés en une maigre promenade, je suis allé saluer le Danube, que je rencontrais pour la première fois, mais le Danube lui-même manque ici de grandeur et de majesté.

Ulm a été, après la guerre de 1870, l'un des principaux centres habités par les prisonniers français. Trois cent cinquante-deux de ces pauvres gens reposent côte à côte à l'une des extrémités du cimetière. Sur chaque tombe s'élève uniformément une très-humble croix de bois noir, portant en français les noms du défunt, le numéro de son régiment et la date de sa mort. Au centre s'élève un petit monument de marbre noir, sur lequel je n'ai pu lire sans me sentir les yeux mouillés de larmes cette simple inscription si éloquente en pareil lieu : « Dieu, faites miséricorde à ces enfants de la France, morts loin de leur patrie. »

Au sortir de là, on m'a montré, sur les hauteurs qui couronnent la ville, derrière la citadelle, tout récemment revue, corrigée et considérablement augmentée par les Prussiens, la ferme où Napoléon Ier avait établi son quartier général au mois d'octobre 1805. Quel sou-

venir et quel rapprochement ! Sedan et la capitulation d'Ulm ! Ainsi, en Allemagne, j'ai trouvé partout la trace de notre honte sur le souvenir de notre gloire, et nos soldats prisonniers pouvaient lire sur la porte de chacun de leurs cachots le nom d'une victoire française.

En quelques heures j'avais vu toute la ville, et j'allais partir pour Augsbourg et Munich, quand un professeur du gymnase, avec qui j'avais lié connaissance l'an dernier sur le lac de Morat, m'apprit qu'on célébrait le lendemain l'inauguration d'une statue élevée en l'honneur d'Uhland, dans son lieu natal, à Tubingue. Il se rendait à cette fête patriotique et m'engagea vivement à l'accompagner. Il fallait revenir sur mes pas, mais un détour de plus ne pouvait m'effrayer dans ce voyage en zigzags. Nous montâmes en wagon vers trois heures de l'après-midi. Le train était déjà envahi par des bourgeois d'Ulm, des professeurs et des sociétés de chant, qui ne cessèrent, durant tout le voyage, d'alterner leurs exercices comme les bergers de Virgile. De loin en loin, de nouvelles sociétés montaient avec leurs bannières ; elles étaient accueillies par les hourrahs de leurs compagnons, et les chants reprenaient de plus belle.

Au crépuscule naissant, nous débarquions à Tubingue. Les ruelles irrégulières et escarpées de la vieille ville universitaire, et la belle rue neuve où l'on a réuni toutes les institutions et tous les monuments, étaient déjà pavoisées de drapeaux noir, rouge et or, les couleurs de l'empire fédératif de 1848. Les sociétés se forment en cortége et s'acheminent processionnellement vers le cimetière de la ville. Arrivées à la tombe d'Uhland, elles se rangent en cercle, tous les assistants se découvrent, et bientôt un chœur aux accents graves et profonds s' lève, chantant le sommeil du poëte endormi dans la mort. Ce chant religieux, modulé à mi-voix sur un tombeau, dans les lueurs recueillies du soleil couchant, parlait à l'âme comme les voix mystérieuses des ballades allemandes.

Le lendemain, à six heures du matin, je fus éveillé par un cantique qu'exécutait, sur la tour de la *Stiftskirche*, un orchestre d'instruments à vent. A neuf heures, le cortége officiel se groupait devant l'Université et se dirigeait avec lenteur vers la place Uhland, décorée d'une forêt de mâts et de drapeaux. Au centre, la statue de bronze, recouverte d'un voile gris, dessinait vaguement sous les plis de l'enveloppe ses formes puissantes. On connait le programme invariable de ces sortes de cérémonies, et je ne le décrirai pas en détail. Il suffira de dire qu'après la cantate obligée et un interminable discours du professeur Kœstlin, comme midi sonnait à l'horloge voisine, le voile de la statue tomba et laissa apparaître dans un rayon de soleil le visage robuste du poëte, avec son large front, son expression rêveuse, énergique et simple. Le canon tonne, les fanfares éclatent,

mêlées aux acclamations de la foule, et les cloches elles-mêmes saluent à toutes volées le *barde* populaire de la Souabe.

Deux choses m'ont surtout frappé dans cette fête, que j'ai curieusement suivie, dissimulé dans les rangs des plus humbles spectateurs, entre de vénérables bourgeois aux chapeaux d'immense envergure et des jeunes filles aux jupons courts et aux nattes blondes pendant jusqu'aux pieds. La première, c'est le caractère démocratique, et, par certains côtés, antiprussien, qu'elle a revêtu. Ce n'était pas le drapeau de l'empire allemand, tel que l'a fait M. de Bismark, qui flottait autour de la statue du poëte libéral et patriote, chantre du vieux droit, membre du parlement de Francfort; et l'après-midi, pendant la fête intime et populaire qui suivit les cérémonies officielles, le fils d'un autre poëte souabe, de Karl Mayer, intime ami et collègue d'Uhland, dans un discours prononcé en plein air, se demandant ce que celui-ci eût pensé des événements accomplis depuis 1866 et du nouvel empire d'Allemagne, ne craignit pas de répondre que sa conscience eût refusé de s'y rallier.

Mais ce qui m'a frappé plus encore, c'est la vénération et l'amour de tout ce peuple pour le héros de la fête. On sentait que tous l'avaient lu, que tous le connaissaient, le savaient par cœur. Le soir, dans les brasseries, par les rues, on n'entendait que des chœurs chantant *le Wurtemberg*, *la Nouvelle Muse*, *En avant! le Droit domestique*, ou quelqu'une de ces *chansons à boire* dont il a fait le cadre des plus nobles pensées. C'est là que j'ai vu et senti pour la première fois l'action exercée en Allemagne par les poëtes, et surtout par les poëtes lyriques. Ils ne s'adressent pas seulement aux lettrés; avec l'élite ils ont conquis la foule. Là-bas, la poésie, aidée par la musique, se mêle à la vie nationale d'une façon bien autrement étroite et profonde que chez nous. Elle a des chants pour tous les besoins, pour tous les sentiments et toutes les idées qui font battre le cœur humain, pour tous les âges et toutes les conditions. Même lorsqu'elle aborde les genres les plus naïfs et le ton le plus familier, son inspiration est grave, patriotique et religieuse. En écoutant les romances d'Uhland dans les brasseries de Tubingue, je ne pouvais m'empêcher de songer avec quelque honte à ce qu'on chantait à la même heure dans les cabarets français, et j'ai compris alors le rôle des poëtes dans l'histoire moderne de l'Allemagne, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits : de Schiller à Maurice Arndt et à Théodore Kœrner, de Kœrner à Uhland, d'Uhland à Karl Wilhem, l'auteur de *la Garde sur le Rhin*, dont les strophes guerrières, comme autrefois celles de la *Chanson de l'épée* et des *Chasseurs noirs*, ont si furieusement sonné la charge contre la France.

VICTOR FOURNEL.

La fin prochainement.

SEPTEMBRE 1872 ET 1873

I

L'OPTION

Septembre 1872.

As-tu jamais été plus lugubre et plus sombre,
O nuit? as-tu jamais, sur ce globe attristé,
Vu la force implacable écraser dans ton ombre,
Sous un plus grand forfait la pâle humanité?
Rien ne semble troubler la paix de ton silence;
Mais quel cri déchirant et quel sanglot immense,
Soudain, de ces foyers où personne ne dort,
Sortirait, si chacun, plein d'un morne courage,
Ne retenait ses cris et ses larmes de rage
Derrière ces murs noirs, muets comme la mort!
Dans les réduits secrets de toutes ces chaumières,
Dans ces grandes cités d'où ne monte aucun bruit,
Un peuple tout entier voit ses heures dernières
Tomber l'une après l'autre en ton abîme, ô nuit!
Demain sera le jour fixé pour le supplice.
On surveille son cœur de peur qu'il ne faiblisse :
Au grand jour il faudra marcher calme et serein;
Au vainqueur il faudra refuser cette joie
De voir agoniser dans l'angoisse sa proie.
On est prêt. Mais voici que déjà, vers le Rhin,

Le ciel blanchit... Vieillards, enfants, vaillantes femmes,
Hommes si résolus, vous chancelez! Mon cœur
Entend ces douces voix, cruelles à vos âmes,
Et fortes contre vous, plus que ce dur vainqueur.

L'ALSACE

Pourquoi fuir loin de cette terre,
Dont le sein vous avait nourris?
Pourquoi cet exil volontaire,
Fils malheureux, mais non proscrits?

O la sinistre destinée!
Jours passés de joie et d'orgueil!
Siècle d'horreur dans une année
Dont je porte avec vous le deuil!

N'ajoutez pas à nos épreuves.
Achevant ces tristes destins,
Ne rendez pas mes cités veuves,
Ne vous faites pas orphelins!

Gardez au moins votre patrie!
Hélas! frappés des mêmes coups,
Vous tout saignants, et moi meurtrie,
Ensemble encor, consolons-nous!

Les chers souvenirs de vos âmes,
Moi seule vous les montrerai.
Vous qui si hardiment aux flammes
Disputiez ce dépôt sacré,

Aujourd'hui qu'en voulez-vous faire?
Ces vieux murs, ce foyer noirci,

Dans le champ des morts cette pierre,
Se peut-il qu'on les laisse ainsi ?

Restez ! restez ! je suis fidèle.
Vous rappelez-vous qu'autrefois,
Hier encor, vous trouviez belle
Ma vallée et beaux mes grands bois ?

Restez ! de vos heures futures
Je vous ferai des jours plus doux.
Je guérirai de mes blessures :
O mes fils ! que ce soit pour vous !

CEUX QUI PARTENT

Que nous demandes-tu, sol natal, douce terre ?
Aime-nous assez pour te taire
Et ne torture pas des cœurs désespérés.
Laisse-nous chercher notre voie :
Es-tu notre patrie encor, restant la proie
De nos ennemis abhorrés ?

Respecte, cher pays, notre amère souffrance !
Tu sais si nous t'aimions, tant que tu fus la France !
Faut-il partir ? faut-il rester ?
Choix impie, exigé du peuple au cœur fidèle !
Demeurer avec toi, c'est nous séparer d'elle !
Te rester, c'est la déserter !

Adieu ! notre âme emporte au loin ta pure image ;
Mais nos yeux à ton front ne verront pas l'outrage.
Nous aimons mieux errer demain,
Sans foyers, dans le vaste monde,
Que de nous rencontrer, sur ta plaine féconde,
En face du maître germain !

Adieu ! ne parle plus de la maison bénie
D'où pour nous toute joie à jamais est bannie ;
Ne nous les montre plus, ces tombeaux désolés.
Leurs habitants muets sont des fils de la France ;
S'ils pouvaient se lever, s'ils rompaient le silence,
Ils diraient : « C'est là-bas qu'est la patrie : allez ! »

CEUX QUI RESTENT

Et nous, faut-il nous faire entendre
Et sur nous appeler vos yeux ?
Laissons à son repos la cendre
De ceux qui furent nos aïeux.
Mais nous, nous, condamnés à vivre,
Nous qui ne pouvons pas vous suivre,
Nous, votre sang, nous, votre chair,
Le soir de ce jour près d'éclore
Pourra donc nous trouver encore
Hélas ! plus malheureux qu'hier ?

Qu'il soit maudit, ce jour funeste
Qui froidement vient nous montrer
Qu'après tant de pleurs il nous reste
Le dernier bonheur à pleurer !
Quand, au fond des maisons désertes,
Seuls pour compter toutes nos pertes,
Nous aurons vu s'évanouir,
Dans cette ombre autrefois chérie,
La famille après la patrie,
Vienne la mort nous secourir !

Mais partez ! pas de plaintes vaines !
Nous ne vous crions pas : Restez :
Nous nous sentons les âmes pleines

De l'horreur que vous ressentez.
Votre triste exil est la fête;
Nous, que va tenir la conquête,
Serons, chez nous, les exilés.
Adieu! que le sort s'accomplisse!
Et pensez à notre supplice
Sur le sol libre où vous allez!

Je n'ai plus entendu ceux qui partent, répondre.
Des mots entrecoupés viennent de se confondre,
Tels que ceux qu'on échange au chevet d'un mourant.
N'est-ce là qu'un départ dont l'attente est finie,
Ou plutôt n'est-ce pas l'heure de l'agonie?
L'homme qui, tout à coup, dans sa force expirant,
Refoulant dans son sein un cri plein d'épouvante,
Sentirait arracher, sur lui, sa chair vivante,
Souffrirait-il donc plus que ces infortunés,
Père quittant l'aïeul, fils s'arrachant au père?
Souffrirait-il autant que souffre ici la mère
En regardant la couche où ses fils lui sont nés?

Le soleil a paru. Sous la voûte céleste,
Quiconque voudra voir, contemplera le reste
De ce drame sans nom, dans la nuit commencé.
On croyait qu'en dehors des ombres du passé
Nul ne rencontrerait jamais ce rêve horrible.
Aux clartés du grand jour il redevient visible;
Plus qu'il ne fut jadis, le voici triomphant!
Chaque famille, alors, de l'aïeul à l'enfant,
Tout entière marchait, loin du pays qu'on aime,
Sans y laisser ainsi les débris d'elle-même.
Par quel progrès nouveau ce siècle devait-il
Pour un peuple ajouter le martyre à l'exil?

Au loin, partout, la grande foule
Dont les flots couvrent le chemin.

Ce fleuve en se hâtant s'écoule :
On veut qu'il soit tari demain.
A chaque pas, ces flots grossissent ;
Des vallons profonds ils jaillissent ;
On les voit descendre en courant
De tous les versants des collines.
Hameaux lointains, cités voisines,
S'engloutissent dans ce torrent.

On va : le malade se traîne ;
Le mourant veut être emporté :
Il consent que la mort le prenne,
Mais non sous le joug détesté.
L'ardeur revient à la vieillesse ;
Te voici surtout, ô jeunesse,
Pour demain offrant tes soldats.
Servir un autre que la France !
Pour atteindre à leur délivrance,
Comme ceux-ci pressent le pas !

Derrière eux sont les champs fertiles
D'où leurs bras tiraient un trésor.
Derrière eux s'étendent les villes
Où leur travail appelait l'or.
Ils ont saisi ce qu'on emporte
Quand la flamme lèche la porte,
Quand l'instant suprême est venu
Où le navire, ouvert par l'onde,
Pénètre dans la mer profonde.
On va... Devant, c'est l'inconnu !

L'inconnu ! si, sur votre route,
L'amour qui d'ici tend les bras,
L'amour, dont nul de vous ne doute,
Pouvait l'écarter de vos pas !

Mais le pain, qu'il est dur d'attendre,
Tous ces foyers qu'il faut vous rendre,
Comment à tous les assurer ?
O la confiance sublime !
Venez apporter, de l'abîme,
L'espérance, et nous la montrer !

Quand à ce jour le soir eut succédé, la plaine
Du bruit de tant de pas cessa de retentir.
On n'aperçut plus rien de cette foule humaine :
Dans cette nuit d'exil où va-t-elle dormir?
Tout, sur la terre, était silence et solitude ;
Et, dans son sein tranquille, une autre multitude,
Les morts de nos combats, au fond des bois épais,
Dans les vallons obscurs, près des cités guerrières,
Reposaient tout sanglants : y dormaient-ils en paix?
Ces morts, heureux d'avoir pu fermer leurs paupières
Avant qu'au cœur de tous on eût pris ce lambeau,
Ne sentent-ils donc pas, à ce poids qui leur pèse,
Qu'ils ne sont plus couchés dans la terre française,
Que leur tombe héroïque a perdu son drapeau?
Aucun bruit, du vainqueur n'effarouche l'oreille;
Il ne voit rien. Qu'importe? Il n'entend rien : j'entends!
Les vivants et les morts, je sais qui les réveille :
Dans l'ombre je te vois, ô Dieu juste, et j'attends!

II

LA LIBÉRATION

Septembre 1873.

Un an s'est écoulé... De l'ombre
Jaillit un rayon, pâle encor.
Est-çe toi qui, dans cet air sombre,
Espérance, prends ton essor?

Ils repassent notre frontière.
Ils ont voulu voir, de leurs yeux,
Défiler la rançon entière
Des vaincus aux victorieux.

Ah! s'ils n'emportaient que leur gloire
Et notre or, sans nous mutiler,
Sans que le char de leur victoire
Servît à nous écarteler,

Peut-être notre cœur, ô France,
D'amertume, hélas! trop rempli,
Dans le jour de ta délivrance
Se ferait une heure d'oubli!

Toi que je vis gisante à terre,
Leur talon sanglant sur ton sein,
Je t'écouterais, ô ma mère,
Respirer librement enfin.

A toi seule alors ma pensée !
A toi tous mes regards joyeux !
Mais mon regard, noble blessée,
Suit en pleurs celui de tes yeux.

Quel fruit de la rançon entière !
Le vainqueur acharné sur nous
Repasse-t-il notre frontière ?
Strasbourg et Metz, qu'en pensez-vous ?

La réponse, on a pu l'entendre !
A nous, le peuple désarmé,
Elle a fait vaillamment comprendre
Qu'on reste fort, étant aimé.

L'an dernier, sous le poids des chaînes,
Le cœur fier, le corps frémissant,
Vous avez tiré de vos veines
Pour nous le plus chaud de leur sang.

La dette de reconnaissance
Reste, hélas ! à payer encor.
Pour l'acquitter, prépare, ô France,
Tout ton sang, et non plus ton or.

Et point de repos ni de fête
Jusqu'à l'heure où la voix d'airain
Joyeusement, dans la tempête,
Fera tonner l'écho du Rhin !

Octave Ducros (de Sixt).

MÉLANGES

SÉANCE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE

L'Académie a trouvé dans le public, pour sa séance solennelle du 28 août dernier, le même empressement que les années précédentes; le prix de poésie et les prix de vertu n'ont pas été applaudis avec moins d'unanimité. Il n'en a pas été ainsi dans une partie de la presse, qui s'est montrée ou maussade ou hostile. Au lieu de l'uniforme et parfois un peu vulgaire tribut d'éloges dont ce couronnement annuel des gens de lettres et des gens de bien était généralement l'objet, il y a eu, cette année, dans bon nombre de journaux, des appréciations aigres, des attaques violentes, presque des injures.

La raison n'en est pas difficile à trouver : l'Académie aussi s'est faite réactionnaire sur presque toute la ligne en matière de littérature et de morale; elle a salué partout la supériorité du christianisme et décerné sa première couronne à un poëme d'inspiration toute catholique.

Ce poëme, qu'on ne connaît encore que par la lecture qu'en a faite à la séance M. Legouvé avec l'art accompli qu'on lui connaît, mais qui sera applaudi à sa publication comme il l'a été à l'Académie, est intitulé : *le Repentir*, et c'est le récit, fait par un curé de campagne, de la conversion d'un communard, — d'un communard lettré, comprenez bien ; non d'un vulgaire soldat de Delescluze ou de Gaillard père, recruté au coin de la borne et conduit à moitié ivre au combat, mais d'un homme instruit, d'un journaliste remarqué :

> Il avait cependant beaucoup d'intelligence;
> Et, bien que le logis fût presque à l'indigence,
> Sa mère s'épuisant, il put étudier.
> Mais, homme, il ne grandit que pour tout oublier.
> Paris, — foyer maudit que tant de haine attise!
> Sa lèvre y but le vin de l'âpre convoitise,
> Dont l'ivresse, féconde en rêves insensés,
> Enfante, à son réveil, les sombres déclassés.

Il était tombé, le malheureux, dans ce cercle brûlant de l'enfer parisien ; quand, la guerre finie, s'organisa la Commune, il en fut naturellement, combattit de la parole, de la plume du fusil, et, au jour de la défaite, la fureur l'avait abruti et fait descendre au niveau des derniers misérables.

Pendant que la révolte infâme et sacrilége
Imposait à Paris l'effroi d'un autre siége,
Il avait fusillé trois soldats sans trembler.
Puis, les deux derniers jours, on l'avait vu brûler
Des maisons et piller une église...

Or cet homme qui, prisonnier et à la veille d'être fusillé, résiste aux prières de sa mère, pauvre vieille paysanne accourue de son village pour le supplier de se réconcilier au moins avec le Dieu auquel il a cru et qu'il a aimé dans son enfance, cet homme cède aux discours du vieux prêtre qui lui a donné autrefois l'instruction chrétienne, se repent, se confesse et meurt en priant.

... A l'aurore
L'assassin à genoux semblait prier encore.

Et, continue le bon prêtre, qui dans la pièce du lauréat fait lui-même ce récit,

Quand il se releva, me prenant par la main :
« — Écoutez : au village, en leur contant demain
« Que je suis mort avec un repentir sincère,
« Répétez-leur ceci de ma part, ô mon père!
« Ils ont été pillés, brûlés par l'ennemi?
« L'invasion les a ruinés à demi?
« Ils pensent tous au jour où viendra la revanche?
« Eh bien, si le pays va s'effondrant et penche,
« Mon père, apprenez-leur que c'est ma faute à moi,
« A moi, comme à tous ceux qui méprisaient la loi,
« Loi d'en haut, loi d'en bas qui toutes deux succombent :
« Car ces mépris-là font les nations qui tombent!
« Ce n'est rien que d'apprendre aux peuples à mourir.
« Ce qu'il faut, c'est changer leur âme, — ou la guérir! »

Vous comprenez que quand on appartient aux « couches nouvelles » ou qu'on vise à les exploiter, c'est là une histoire désagréable à entendre conter, et que M. Albert Delpit, le jeune et vaillant poëte qui l'a dite en vers si énergiques et si sobres, et les Quarante qui ont eu la sottise de trouver cela beau et de le payer avec l'argent des citoyens, doivent être tenus, par *le Siècle*, en médiocre estime. Ce journal, qui connaît son monde, déclare que le fait est absurde en soi, tout à fait impossible, et qu'un vrai communard n'a jamais pu avoir de ces sentiments-là. On les calomnie, à son gré, tant ceux qui sont morts que ceux qui survivent, quand on leur suppose un reste de cœur et d'honnêteté. Par malheur pour cette honorable thèse, l'histoire racontée par M. Albert Delpit est arrivée, et, comme il le dit,

Tous les journaux d'alors ont raconté le fait.

Mais ce n'est pas seulement en couronnant des vers, c'est en distribuant les prix fondés par le philanthrope Montyon que l'Académie a fait, par la bouche de M. Camille Rousset, une manifestation chrétienne. C'était une si belle occasion de préconiser la « morale indépendante » et de faire justice de cette vieille théorie de la vertu basée sur la religion. Il convenait à un des plus jeunes académiciens d'inaugurer ainsi la philosophie de l'avenir. Mais point! M. Camille Rousset est resté dans l'ornière, il a même affecté d'y rentrer en déclarant hautement que la prétendue vertu humaine n'en était pas une, et que la vertu fondée sur la foi en un Dieu rémunérateur était la seule vraie, la seule respectable, la seule féconde. Les anciens avaient dit que le principe générateur de toute vertu était la jouissance qu'elle procure à celui qui l'exerce, et qu'en conséquence, elle était sa récompense à elle-même : théorie peu différente, au fond, de celle que professe l'école des libres-penseurs. « Or, dit M. Rousset, cette satisfaction de soi-même, cette intime complaisance qui est, selon les anciens sages, la plus haute ou, pour mieux dire, l'unique rémunération de la vertu, le moraliste chrétien la réprouve et la condamne, parce qu'elle est le commencement de l'orgueil. Que l'homme ait la conscience du bien qu'il a pu faire, c'est justice, à condition toutefois qu'il ne s'y complaise pas, qu'il n'en prenne point avantage, et qu'il n'oublie pas que sa récompense est hors de lui, au-dessus de lui, entre les mains du souverain rémunérateur. »

Mal en a pris à l'auteur de l'*Histoire de Louvois* d'avoir fait ainsi profession de christianisme; la presse antichrétienne a frappé sur lui de toutes ses forces, et il a payé pour toute l'Académie. Ce n'est pas une compensation que nous avons voulu lui offrir ici, non plus qu'à l'Académie fort maltraitée en certain lieu : ni l'une ni l'autre n'en ont besoin; nous n'avons voulu qu'une chose, en signalant cette nouvelle attaque au christianisme, féliciter l'Académie de l'attitude qu'elle prend dans ce combat.

P. Douhaire.

Un ancien député du Calvados, M. Cordier, vient de publier un travail ingénieux et d'un intérêt tout actuel, qui, dans un cadre restreint et sous une forme populaire, résume des études longues et sérieuses. C'est un tableau synoptique et proportionnel des surfaces productives du sol français, offrant, tant dans leur ensemble que dans leurs circonscriptions distinctes, la nature et l'étendue respective des différentes cultures de nos départements[1]. Les renseignements que présente ce tableau, d'une excel-

[1] *La richesse agricole de la France.* Carte in-folio grand aigle. — Paris, librairie Hachette.

lente exécution typographique, sont à la fois pittoresques et mathématiques. Des tranches rectilignes diversement coloriées et placées côte à côte sous le nom de chaque département, permettent à l'œil de saisir tout d'abord la nature des produits propres à chaque région ; puis, mesurées au moyen d'un compas sur l'échelle géométrique placée à chaque côté du tableau, elles indiquent exactement l'espace proportionnel que chaque sorte de produit occupe sur le sol d'un département donné.

Prenons pour exemple la région du nord. La teinte *jaune* y domine : c'est la couleur choisie par M. Cordier pour désigner les terres à céréales. D'étroites bandes, d'un *vert pâle* ou d'un *vert foncé*, signes adoptés pour représenter les prairies, les vergers et les bois, sillonnent ces contrées. Vous en concluez tout de suite que les céréales sont la production dominante des départements du nord, et que les prés, les vergers, les bois, n'occupent qu'une portion assez restreinte de leur superficie. Voulez-vous, pour un département spécial, — mettons la Somme, — savoir, au juste, la quantité relative de terrain qu'y occupent les céréales, les prairies et les bois? Le compas, ouvert sur la tranche jaune et reporté sur l'échelle, vous donnera 84,54 centièmes de terres arables; l'ouverture, prise sur le vert pâle, 6,13 pour les prairies et vergers, et celle du vert foncé, pour les bois, 9,24.

Mais descendez au midi de la Loire : la teinte jaune y a diminué de moitié au moins. Deux autres couleurs sont venues s'y placer : le *violet*, qui désigne les vignobles, et le *bistre*, qui représente les terrains inféconds ou sans caractère propre. Appliquez à la mesure de chaque tranche, dans chaque département, le procédé indiqué plus haut, et vous aurez, avec l'appréciation approximative des yeux, l'estimation précise de la place qu'y occupent au soleil les céréales, les prés, les bois, les vignes et les terrains impropres à la culture.

Ce tableau est donc de la statistique parlante et par suite de facile abord. Pas n'est besoin, pour nous faire une idée des richesses superficielles de notre pays et de la manière dont elles y sont distribuées, d'entasser des chiffres dans sa mémoire : un regard suffit, complété au besoin et précisé par le cheminement du compas. L'enseignement qui sort de là est à la portée de tous et n'exige de travail de qui que ce soit. Aussi voudrions-nous voir ce tableau attaché aux murs de toutes nos écoles élémentaires, principalement dans celles de village. Il y corroborerait les études de géographie nationale un peu maigres que l'on y fait.

P. D.

LE BEAU DANS LA NATURE ET DANS LES ARTS

Par M. l'abbé P. Gaborit, professeur au petit séminaire de Nantes,
2 vol. in-8. Paris. Lecoffre.

La question du beau, dont les plus grands esprits de l'antiquité se sont occupés, a été reprise dans les temps modernes avec une nouvelle ardeur. Bien que très-difficile, très-complexe, très-délicate par elle-même, cette question est très-attrayante ; de plus, elle est de la plus haute importance par ses conséquences. En effet, de la notion première du beau sortent les règles que doivent suivre les différent arts, la littérature, la musique, la peinture, la sculpture et l'architecture.

Jusqu'à présent, le problème ne semble pas avoir été complétement résolu ; du moins nous ne connaissons pas de théorie qui se soit imposée au public. En paraîtra-t-il jamais une qui ait ce privilége? Nous en doutons. Du moins celle que M. Gaborit vient de nous offrir jette une nouvelle lumière sur la question, et elle tiendra un rang élevé dans l'histoire de l'esthétique.

L'auteur a dû longuement méditer son sujet, car il l'a sérieusement discuté dans toutes ses parties. Sa doctrine n'est pas neuve en tout point. Après avoir exposé les différents systèmes émis précédemment, lui-même ajoute : « Nous ne craignons pas de reconnaître les conquêtes faites par nos devanciers, et, en montrant que nous ne sommes point isolé dans nos opinions, nous ne pouvons que donner une plus grande confiance à nos lecteurs. D'ailleurs, nous nous estimerions trop heureux si nous pouvions élever, avec les matériaux préparés pendant des siècles, un monument digne du grand sujet que nous osons traiter. » Une théorie de ce genre qui eût été complétement neuve n'eût pu être que fausse, car l'esprit humain a dû trouver bien des vérités sur une question qui l'a toujours si vivement intéressé. Celui qui voudra la résoudre à l'avenir devra d'abord recueillir ces éléments épars de la solution, les coordonner et les compléter.

Il est plusieurs de ces éléments que l'auteur a, sinon découverts, du moins mis en relief plus qu'ils ne l'avaient été jusqu'ici. Ainsi, il attache une grande importance à l'expression ; mais il entend l'expression d'une manière très-large, et il la voit dans tout ce qu'on peut appeler le symbolisme naturel. Dans l'homme, les formes de son corps, les traits de sa physionomie, soit en repos, soit en mouvement, nous expriment sa vie physique, intellectuelle et morale. Dans les animaux, les formes et les mouvements de leur corps nous expriment la vie animale et ce que l'on appelle l'instinct. Dans les arbres et les fleurs, les formes et les couleurs nous expriment la vie végétative. Les grands spectacles de la nature nous expriment avec moins de précision, mais avec puissance cependant, une activité supérieure. Ce langage de la nature se complète par l'expression que nous prêtons à un grand nombre d'objets. Ainsi, nous prêtons aux

animaux nos pensées et nos sentiments, en leur attribuant une responsabilité qu'ils n'ont pas ; leurs instincts deviennent à nos yeux des passions du même caractère que celles qui sont en nous. C'est ainsi que nous voyons l'expression de la force morale dans le lion, de la cruauté dans le tigre. Nous prêtons l'expression de nos sentiments, des situations de notre âme même aux arbres et aux plantes : au saule pleureur et au chêne, par exemple, qui symbolisent pour nous le deuil et la force. Même la nature inanimée prend à nos yeux une signification, et l'on peut remarquer que c'est toujours une vie, une activité, un sentiment qui nous est manifesté par les formes sensibles de chaque objet.

Cette notion exposée, indiquons en quelques mots la théorie de l'auteur. Après avoir établi qu'il n'y a pas de beau purement métaphysique, du moins dans la vie présente, et que le spectacle de la beauté et de la laideur nous est donné seulement par les objets du monde sensible, vus soit en réalité, soit dans une œuvre d'art, soit dans notre imagination, il démontre que ces objets sont beaux ou laids à nos yeux, non par leurs formes, leur utilité ou par les sensations qu'ils nous procurent, mais simplement par leur expression.

Le principe de toute beauté réside donc dans le développement normal de l'activité exprimée. Or, dans les formes sensibles, nécessaires à l'expression, résident des conditions très-importantes de la beauté.

Ces règles s'appliquent également au beau, au gracieux et au sublime ; elles sont objectives. Il en est d'autres qui sont subjectives et qui sont nécessaires pour compléter la théorie. En effet, les premières règles que nous venons d'indiquer seraient insuffisantes ; elles nous disent qu'un être est beau s'il s'est développé conformément à sa loi, c'est-à-dire à l'idée que nous avons de son espèce. Mais comment établirons-nous des différences entre des êtres qui sont également beaux chacun dans leur espèce, par exemple entre un pourceau, un âne, un cheval ? Auquel de ces animaux, ou, si l'on veut, de ces espèces, donnerons-nous la palme ? D'après l'auteur, c'est en nous-même que nous prenons le terme de comparaison, la règle de nos appréciations. L'homme ne s'oublie jamais lui-même dans les jugements qu'il porte au point de vue de la beauté. Cette loi paraît de prime abord extraordinaire ; mais, après avoir lu les pages dans lesquelles elle est expliquée, on l'accepte volontiers ; et sur ce point comme sur bien d'autres, on reconnaît à l'auteur un esprit d'observation très-profond et très-juste.

Nous ne prétendons point faire connaître ici complétement la théorie de M. l'abbé Gaborit. Nous en indiquons seulement le sens. Certains points peuvent paraître obscurs dans cette analyse qui ne le sont pas dans son ouvrage.

Après avoir établi les lois du beau, l'auteur en fait des applications aux différents objets de la nature, à l'homme, aux animaux, aux plantes, aux

grands spectacles de la création. Il voit le sublime seulement dans ces grands spectacles, et, s'écartant en cela des usages reçus, il ne le voit pas dans les actes d'héroïsme produits par l'homme, dans les inspirations les plus élevées de sa pensée. Il ne reconnaît dans ces actes de dévouement ou dans ces traits de génie qu'un degré supérieur du beau proprement dit. Au fond, les lois restent les mêmes ; ce n'est qu'une question de mot, de dénomination; mais plus d'un lecteur regrettera que ces qualifications ne soient pas d'accord avec le langage reçu.

L'auteur s'élève ensuite à des considérations d'un ordre supérieur; il montre que la dernière raison du beau est en Dieu, et il en conclut que, premièrement, la beauté des créatures n'est qu'un reflet de la beauté de Dieu ; que, secondement, il y a un monde idéal plus beau que le monde réel. Puis, montant toujours plus haut et pénétrant les cieux, il ne cherche plus seulement en Dieu la raison des beautés de la terre, mais il se demande ce que peut être le beau en Dieu lui-même. Avec les lumières empruntées à ce foyer divin, il jette un nouveau coup d'œil sur les beautés de notre monde, et si cette seconde étude ne donne pas plus de valeur à sa théorie au point de vue philosophique, elle présente des considérations morales d'un haut intérêt.

Nous n'avons presque indiqué que les titres des chapitres. Cependant on peut reconnaître, d'après ces indications, que la question est traitée d'une manière très-large et très-complète. Nous pouvons ajouter que l'auteur a procédé avec beaucoup de méthode. Il a suivi la marche analytique et il a bien fait; elle est plus facile pour le lecteur, et la meilleure pour ce genre d'étude. Ses déductions, toujours appuyées sur un grand nombre d'observations, sont parfaitement enchaînées. Son style est d'ailleurs clair, précis, philosophique, brillant, mais sans surcharge.

Cette théorie du beau dans la nature remplit un premier volume ; elle est très-heureusement complétée, dans un second, par une étude du beau dans les arts. Dans trois chapitres préliminaires il parle de l'art, de ses procédés, de son but; c'est dans ces chapitres qu'il traite les questions générales, spécialement celle de l'idéalisme et du réalisme. Puis viennent les procédés et l'histoire de chacun des cinq arts, la littérature, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture. Pour la littérature, l'auteur, s'étant attaché à discuter les œuvres les plus importantes des grandes époques, est demeuré incomplet ; mais, pour les autres arts, il présente une histoire raisonnée des différentes périodes par lesquelles ils ont passé. Cet exposé n'a rien d'aride ; les diverses époques sont tracées à grands traits, et les œuvres importantes sont discutées avec d'amples détails. Dans le premier volume, l'auteur faisait preuve d'une science philosophique remarquable ; dans le second, il montre qu'il est doué à un haut degré du sentiment de l'art.

QUINZAINE POLITIQUE

9 septembre 1873.

Presque partout les conseils généraux ont achevé leurs travaux. L'histoire en aura été plus simple que l'an passé, car on a moins d'actes illégaux à y constater. La France n'a pas besoin de quatre-vingt-six assemblées nationales : cette fois, le bon sens public et le gouvernement ont pu faire prévaloir cette vérité. On a, en effet, écarté des conseils généraux tous les vœux politiques, et le soin vigilant que les conservateurs et les préfets ont mis à ce devoir caractérise cette session : c'est l'amélioration qu'on y remarque. Il n'est pas toujours facile de distinguer si un vœu est politique ou non. La loi du 10 août 1871 n'a pu rien préciser dans cette vague et subtile matière ; et vraiment tout l'esprit d'Aristote et de ses traducteurs n'eût pas suffi à déterminer d'avance les catégories des vœux où la politique, cette inspiration secrète et changeante, peut malicieusement se cacher. Les conseils généraux semblent s'être plu, dans les cas douteux, à l'interprétation la plus rigoureuse de la loi : il faut les en louer. Cette sévérité procède-t-elle autant du respect de la légalité que de la fatigue, la tristesse et la peur, dont nos discordes civiles remplissent en ce moment la plupart des âmes ? Peu importe. On doit reconnaître qu'une telle sévérité était salutaire, et qu'elle résout nettement les difficultés. On a repoussé les projets d'adresses qui devaient aller à Lucerne louanger M. Thiers en souvenir de l'emprunt qui libère la France : ces adresses étaient politiques à cause des faits comme des intentions qui les motivaient. On a rejeté le vœu, politique aussi, qui priait l'Assemblée de ne pas restreindre le suffrage universel. A plus forte raison a-t-on refusé partout, si ce n'est dans Seine-et-Oise, de voter les crédits que les radicaux demandaient pour l'application de la loi Tréveneuc. Cette loi, qui permet aux conseils généraux de constituer, par leurs délégations, une nouvelle Assemblée nationale, pour suppléer à celle qu'une révolu-

tion ou qu'un coup d'État aurait dissoute, cette loi, que les radicaux considéraient naguère comme une précaution offensante au peuple et superflue, ils ont imaginé de s'en servir comme d'un refuge où les menaces et les violences des monarchistes pourraient bientôt les contraindre à s'abriter. Ingénieuse supposition pour jeter bien haut de grands cris de peur dont on aurait effrayé tout le monde! Mais l'artifice, si ingénieux qu'il fût, était déraisonnable, et rien ne le nécessitait. Certes, les conservateurs ne songent pas à violer la souveraineté de l'Assemblée, souveraineté qu'ils respectent plus que les radicaux et qui n'est assaillie de personne aujourd'hui. Elle est plaisante, cette crainte d'un 4 septembre dont les radicaux feignaient de trembler, et les conseils généraux ont jugé que c'était là un sentiment politique, factice et vain dans les circonstances présentes, par conséquent interdit à leurs délibérations. En somme, la loi a été mieux protégée et plus respectée : on a compté moins de propositions illicites, de tentatives démagogiques ou de scènes tumultueuses. Les préfets se sont montrés moins complaisants aux radicaux et moins incertains; les conservateurs ont été plus unis et plus fermes; le gouvernement, ils le sentaient bien, était du côté de la loi, résolu à les défendre avec elle; et cette attitude, il est juste de lui en faire honneur comme d'un effort honnête et courageux qui a été profitable à la paix du pays.

La commission de permanence a tenu une séance qu'on peut dire suffisamment paisible. Peu de tempêtes sont sorties des outres qu'y apportent les radicaux, si zélés d'ailleurs à les gonfler de riens. Leurs querelles ont été peu retentissantes. La principale, il est vrai, celle qu'a soulevée M. Jozon à propos de l'état de siége des Vosges, pourra avoir quelque écho dans l'Assemblée, au 15 novembre. Les radicaux contestent que les Vosges soient au nombre des quarante-deux départements où ce régime dominait sous le gouvernement de M. Thiers, et domine encore. A les entendre, on n'aurait pas publié dans les Vosges le décret qui l'autorise. Mais M. Beulé a aisément prouvé que ce décret, depuis 1870, a une notoriété authentique dans ce département : la direction générale des lignes télégraphiques l'invoquait déjà, le 14 août 1870, pour des prescriptions publiques où elle réglementait la télégraphie privée; le colonel de gendarmerie en faisait également un usage public, le 29 août 1872, dans un arrêté relatif aux armes à feu. En réalité, cette dispute n'a de raison sérieuse que le désir d'émouvoir le pays, émotion qu'on veut exciter par des questions incessantes, les plus minimes et les plus exagérées. Il en est de même de cette apparente vivacité avec laquelle les radicaux réclament pour les conseils généraux le droit de répondre au questionnaire rédigé par la commission de décentralisation.

Selon la juste remarque de M. de Broglie, ce questionnaire leur a été soumis ; une trentaine de conseils généraux l'ont étudié, et leurs avis ont été recueillis. Aujourd'hui, la commission a fait son rapport : les réponses des conseils généraux que leur négligence a retardés, n'ont donc plus d'utilité. Ces explications de M. de Broglie sont péremptoires. Mais rien n'apaise des gens qui ont besoin de fureurs. Les radicaux veulent le questionnaire, même quand on ne questionne plus ! C'est que le scandale et le tapage leur sont des moyens de popularité qu'ils ne négligent nulle part, et auxquels on les reconnaît partout : astucieux ou naïfs, ils prennent tous le bruit pour l'éloquence et l'agitation pour la liberté.

Une question plus grave est venue inquiéter l'esprit public, celle du déficit de nos céréales. Grâce à cette rapidité moderne des plus lointaines communications, qui a facilité une sorte de mutualité des peuples, ce n'est pas la famine que nous redoutons : le temps n'est plus où une flotte de blé portait, au milieu des menaces de la mer, toute la vie d'une nation ; on ne saurait pas non plus appréhender une de ces cruelles disettes qui sévissaient encore au dix-huitième siècle. Il ne peut y avoir qu'une certaine cherté du pain ; mais cette cherté importe singulièrement, au double point de vue de l'humanité et de la politique. Selon les calculs les plus vraisemblables, il manque à notre récolte de blé 10 millions environ d'hectolitres. En 1861, la France eut dans ses greniers 92 millions d'hectolitres, et le prix moyen fut de 21 francs 56 centimes; en 1873, elle en aura 95 millions, et cette quantité parait insuffisante. Or, cette insuffisance résulte d'un changement d'habitudes : on mange plus de froment dans nos campagnes, et on s'accommode moins, dans les villes, du froment de deuxième qualité. Le mal sera toutefois moins grand qu'on ne l'avait craint d'abord : l'abondance de l'Amérique et de la Russie comblera bientôt nos vides ; on présume que, sur le pain de quatre livres, le prix ne s'accroîtra que de 10 à 20 centimes, au maximum ; on annonce sur les marchés une baisse prochaine, et peut-être faut-il déjà souhaiter que l'importation ne soit pas excessive : elle ne pourrait dépasser la mesure de nos besoins, sans préjudice pour notre agriculture, dont elle avilirait la production. Dans ces circonstances, le gouvernement a fait son devoir : il avance d'un mois, pour le commerce des grains, la date à laquelle on était convenu d'abroger la surtaxe de pavillon; il a suspendu l'application de la surtaxe d'entrepôt : deux mesures qui diminuent les frais de transport.

Pouvait-il davantage ? Nous ne le pensons pas, quoi qu'en disent les mauvais conseillers qui se sont hâtés de l'aviser de toutes sortes de rigueurs inopportunes ou dangereuses. Quelques-uns l'ont exhorté à

rétablir l'échelle mobile. Ce serait ne pas tenir compte de l'expérience. Les lois par lesquelles la Restauration, en 1816 et en 1819, régla l'entrée et la sortie des grains, furent en leur temps des lois excellentes, et tous les économistes les ont louées comme une des plus notables améliorations qu'on pût alors réaliser dans notre pays; mais le régime de liberté qu'on leur a substitué en 1861 n'est pas seulement plus conforme à l'état actuel de nos rapports avec le monde: il a pourvu à toutes nos nécessités, il nous a valu des prix aussi satisfaisants qu'aux jours des plus sévères prohibitions, et ces prohibitions, qui d'ailleurs n'empêchèrent pas les souffrances de la triste année 1847, où l'hectolitre valut 41 fr. 94 c. à Paris, sont ainsi devenues inutiles. N'entravons donc pas le commerce des grains: le gouvernement peut se fier à la liberté. Qu'on ne l'adjure pas davantage d'acheter et de vendre à son compte : ces moyens césariens, qu'indique une fausse démocratie, sont la voie qui mène à ces entreprises de charité publique où l'on distribuait à la foule de Rome le pain avec les plaisirs du cirque. La France n'est que trop habituée à considérer l'État comme un Dieu chargé de la pluie et du beau temps, tenu de nous faire des loisirs, responsable devant le peuple et punissable par les révolutions. Faudrait-il donc que le gouvernement encourageât encore cette croyance, en devenant farinier par privilége? Non, qu'il laisse au commerce son rôle et aux municipalités leur tâche; qu'il se contente des facilités générales qui sont en son pouvoir. Quant à nous, conservateurs, l'intérêt social nous avertit, comme nos devoirs de fraternité chrétienne, d'aider plus que jamais, en cette occasion, au soulagement des pauvres gens que leurs lourdes charges et la faiblesse de leurs salaires rendraient incapables de supporter la cherté du blé. Donnons-leur cette libre assistance, sans demander aux radicaux pourquoi la République, à laquelle ils attribuaient en 1872 l'honneur et le bénéfice de la belle moisson, se serait montrée en 1873 plus avare de ses épis. Il leur semblait, l'an passé, que le bon Dieu eût mis sa Providence à gauche et devînt républicain : nous serions cruels de les railler à ce sujet, cette année.

Les républicains se sont travaillés à tirer d'un discours prononcé dans l'Eure par le duc de Broglie, des inductions favorables à leur cause. L'honorable vice-président du conseil des ministres avait dit de l'union des conservateurs : « C'est cette union que le gouvernement s'est efforcé de maintenir, et qui a fait, dans ces derniers temps, la force de l'Assemblée nationale. C'est par l'oubli de ses dissentiments intérieurs, par sa résolution de rester unie et serrée autour des principes conservateurs, que la majorité de cette Assemblée s'est montrée digne de la confiance du pays. Le pays s'attend

à ce que cette union ne soit pas rompue. Quand va venir à son heure le devoir de traiter les grands problèmes politiques, l'Assemblée saura, j'en ai la confiance, après les avoir abordés en pleine liberté, dans une discussion loyale, les résoudre dans un sentiment de concorde, en faisant taire les prétentions et les prédilections personnelles pour ne tenir compte que des périls et ne songer qu'au salut de la société! » — Sous ce texte, la sagacité des républicains prétend avoir découvert bien des arrière-pensées : à les croire, l'union monarchique se serait brisée, à peine formée; le gouvernement essayerait de prouver à l'avance qu'il n'a jamais participé à cette union; et le maréchal de Mac-Mahon annoncerait discrètement, par ces paroles de M. de Broglie, qu'il ne permettra pas à l'Assemblée de rétablir la monarchie. Ces commentaires ne sont que des jeux d'imagination. Outre qu'aucun fait ne fournit la moindre preuve à ces assertions erronées, ceux qui les hasardent négligent trop la notion des devoirs imposés au gouvernement du 24 mai par la situation de la France. Ce gouvernement n'avait ni à faire ni à défaire la fusion : il ne pouvait intervenir dans l'entrevue de Frohsdorf; il ne lui convenait d'usurper ni les droits de l'Assemblée ni ceux de la maison de France. Il a reçu la mission de sauvegarder la société du radicalisme. Faut-il donc s'étonner que, fidèle à ce mandat, il exhorte les conservateurs à rester unis, et qu'ayant l'ordre à préserver, il essaye d'inspirer au pays les sentiments capables de rendre cette préservation plus facile et plus efficace? Un homme d'État vraiment doué d'esprit politique et connaissant notre nation pouvait-il ne pas dire que, quelles que soient les décisions constitutionnelles de l'Assemblée, la France aura, au jour solennel de ces résolutions, un gouvernement qui veillera et garantira la paix sociale? Ces déclarations ne sont pas oiseuses, assurément, à une heure où, malgré certains progrès de modération et d'apaisement, on voit *le Réveil de Lot-et-Garonne* prédisant, avec la joie de la vengeance, les représailles de la Commune, et pourtant absous par le jury d'Agen; Alger et les grandes villes du Midi troublées par les manifestations du 4 septembre; les partis républicains se serrant avec les radicaux en masses profondes; la démagogie propageant ses doctrines dans toutes nos campagnes, et tant d'autres essais de la « république impossible. » M. de Broglie ne pouvait pas non plus oublier que l'Assemblée tient, déposée entre ses mains, la liberté du pays : le gouvernement est respectueux de cette souveraineté; or il n'aurait fait qu'entreprendre sur elle, s'il était venu, comme M. Thiers dans son message de l'an passé, proclamer la nécessité de telle ou telle constitution. La réserve de M. de Broglie n'a donc été qu'une convenance parlemen-

taire. Il n'a point parlé des institutions politiques, et il ne le devait pas; il a parlé des forces tutélaires de la société, et il le devait : un tel discours est un acte de sagesse libérale; et si quelque chose atteste les éloges qu'il mérite, c'est qu'on n'a pu le blâmer que sur la foi de conjectures mystérieuses et d'illusoires hypothèses.

Cette république, dont les radicaux ont cru lire les sûres destinées dans le discours de M. de Broglie, quelques-uns de ceux qui aiment mieux cette déité que la France, ont, le 4 septembre, célébré son anniversaire par des chants d'ivresse. D'autres, comme M. About — un homme d'esprit qu'un de ses changements de tempérament a fait républicain — ont raconté sa glorieuse histoire de trois ans. C'est un grand panégyrique : la république, au dire du narquois romancier, a conclu la paix; elle a sauvé l'unité nationale; elle s'est acquis l'estime des puissances européennes; elle a relevé le crédit; elle a rendu le travail prospère; elle nous donne le plaisir de nous gouverner nous-mêmes; elle a emprunté cinq milliards; elle a libéré le territoire; elle a constitué une armée excellente. — Nous ne contesterons pas tous ces services extraordinaires. Puisque M. About le déclare, nous croirons que nos canons, nos épées, nos monnaies et nos grains de blé, sont des choses essentiellement républicaines et qui de leur nature ne sauraient être monarchiques. Soit, ce sont là des instruments spéciaux dont pouvait seule user la république de M. Gambetta, de M. Grévy et de M. Thiers! Pourtant plusieurs points nous embarrassent, dans cet éloge. C'est que tous les jours, cette louange de la république, les républicains la décernent à M. Thiers lui-même, à M. Thiers seul : un moraliste et un métaphysicien, M. Jules Simon et M. Barthélemy Saint-Hilaire, s'accordent même pour dire que tous ces bienfaits sont les merveilles de son travail individuel. D'autre part, on ne peut nier que l'Assemblée ne partage au moins deux ou trois de ces mérites avec M. Thiers : or l'Assemblée a une majorité de monarchistes, et les radicaux veulent en effet la dissoudre parce qu'elle n'est pas républicaine. Enfin, la veille de l'élection de M. Barodet, ses deux éloquents tuteurs, M. Gambetta et M. Louis Blanc, affirmaient que, sous le gouvernement de M. Thiers, on avait une république sans républicains, c'est-à-dire point de république. Comment donc concilier ces observations avec le panégyrique de M. About? Et ces restrictions faites, que reste-t-il de sa république? Il reste un état, sans forme et sans constitution, mais pourvu d'un nom, et qui a duré trois ans d'une vie qu'il a due seulement à la bonne volonté des conservateurs. Ce gouvernement de l'interrègne, exercé par l'Assemblée après les chefs de la défense nationale, n'a pas été une république plutôt qu'une monarchie. En

1870, la première magistrature de cette soi-disant république, c'était une dictature, celle de M. Gambetta; en 1871-72, le principat de M. Thiers a été un régime oratoire et personnel que Montesquieu serait fort empêché de définir; en 1873, la présidence du maréchal de Mac-Mahon est une sorte de royauté constitutionnelle : tous trois ont été des délégués, M. Thiers et le maréchal, par un mandat de l'Assemblée, M. Gambetta, par un mandat de lui-même. Est-ce là un État républicain? Nous laissons à M. About le droit de reconnaître dans ce chaos la beauté d'une république. Mais qu'il nous permette de citer, par compensation, le jugement caractéristique où le *Times*, après avoir rappelé que le pacte de Bordeaux assure à l'Assemblée le légitime pouvoir de changer le gouvernement, disait il y a quelques jours de notre république de trois ans : « Pour que ce changement ne se produisît pas, il faudrait que la république eût prouvé sa vitalité. Or c'est ce qu'elle n'a pas fait. Depuis trois ans, elle n'a prolongé qu'une existence nominative. Comme institution politique, elle n'a pas vécu trois mois. Ses plus terribles ennemis sont ses fondateurs; où trouver ses amis? La France a une république sans républicains, et la nation semble disposée à en finir, en substituant un gouvernement diamétralement opposé aux principes et aux caractères de la république! »

De jour en jour, nous avons sous les yeux un tableau plus sombre de la république espagnole. Au nord, don Carlos combat et règne; au midi, les intransigeants résistent ou se vengent; au centre, la dispute est dans les Cortès, et Madrid change de gouvernement. Les carlistes, depuis un mois, ont occupé ou pris trente et une villes dans le Guipuzcoa; ils ont livré deux combats victorieux; ils ont emporté Estella, et renversé à Vergara la colonne triomphale qui rappelait, avec la fin de leur guerre de Sept ans, la convention du 31 août 1839. Un de leurs cabecillas assiége en ce moment Morelia, la seule place forte qui garde le pays entre Castellon et Saragosse. Ils ont passé l'Èbre: Dorregaray est allé s'emparer du fort de Viarna, au delà de Logrono. Plusieurs bandes sont entrées en Aragon. Ils bloquent Bilbao et menacent Saint-Sébastien. Enfin, leur armée compte plus de 35,000 hommes. Ce sont là des progrès dont on a raison de s'alarmer à Madrid. Et cependant, que font les troupes républicaines? Elles sont inactives. En Catalogne, elles se mutinent et refusent même de s'entre-secourir. Elles désertent à Alava et à Bilbao; elles ont des démêlés entre elles à Madrid. La population désobéit partout au *bando* qui appelle aux armes les hommes de vingt à trente-cinq ans; elle se dérobe et souvent va rejoindre les carlistes. Quant aux intransigeants, ils bravent à Malaga la sévérité du vainqueur de Valence, le général Pavia, à qui M. Salme-

ron a interdit l'entrée de leur repaire; à Carthagène, ils soutiennent le siége, et leur junte y pratique, par une imitation fidèle, les usages de la Commune de Paris; dans les provinces de Cordoue et de Cadix, ils brûlent les maisons, les vignes mêmes et les oliviers; dans les casernes de la Catalogne, ils vont avec leurs députés exciter les soldats à la révolte : les démagogues espagnols comprennent si bien que la république, pour garder la liberté de ses tumultes et de ses crimes, ne peut laisser de place à une armée disciplinée!

Pour la cinquième fois, depuis le jour où M. Zorilla recueillit entre ses mains cette ombre de royauté qu'abandonnait Amédée, pour la cinquième fois le gouvernement de Madrid a changé : du triumvirat à M. Figueras, à M. Pi y Margall, à M. Salmeron, le pouvoir est venu à M. Castelar : c'est la cinquième présidence qui, dans ce désordre de six mois et demi, aura tenté d'administrer la république espagnole. A chaque fois un interrègne, une crise, un ministère d'inconnus, un mouvement déréglé d'ambitions et de haines nouvelles, une secousse de plus pour désorganiser le pays : tels sont les effets de ce système dont l'Espagne fait l'essai malgré elle, sans doctrine et au hasard de ses passions, mais pour l'expérience de M. Grévy et la nôtre! M. Salmeron a dû se retirer : sa démocratie répugnait à l'emploi de la peine de mort contre les fautes d'indiscipline militaire et les crimes de rébellion sociale; par faiblesse naturelle et par tendresse philosophique, dit-on, il ménageait les intransigeants et les soldats révoltés; il ôtait aux généraux leurs moyens d'action, il assurait l'impunité des coupables. Les Cortès, contre son avis, ont voulu remettre en vigueur l'ancienne ordonnance de l'armée dans toute son énergique sévérité; M. Salmeron a cédé la place à M. Castelar, et c'est un exemple de plus du peu de durée qu'une société effrayée laisse aux gouvernements dont la complaisante indulgence pactise avec les ennemis de l'ordre. « Entre l'anarchie et la dictature, s'écriait l'autre jour M. Castelar, la société choisit toujours la dictature! » Triste et trop réelle vérité, que M. Castelar, l'orateur pompeux de toutes les libertés républicaines dont la licence l'épouvante aujourd'hui, vient lui-même appliquer en Espagne, comme pour punir sa patrie et se punir lui-même de ses illusions! M. Castelar, en effet, a exigé la dictature comme condition indispensable de sa présidence : il a voulu le droit de grâce, la permission d'augmenter l'armée à son gré, le pouvoir de contracter un emprunt forcé; il a réclamé la faculté de destituer les municipalités et les députations provinciales, et celle de suspendre les garanties constitutionnelles où et quand il le jugera nécessaire : il a tout obtenu; et ainsi la république, jadis tout idéale et platonique, de M. Castelar, aura, sous l'empire même de son propre théoricien, sa fin naturelle et fatale,

la dictature. M. Castelar saura-t-il agir comme il sait parler? par la dictature, remédiera-t-il à l'anarchie? la république espagnole n'aura-t-elle pas à supporter les deux maux à la fois, l'anarchie et la dictature? Les événements nous l'apprendront. Mais que de leçons déjà pour la France, dans une seule de ces journées d'Espagne!

Victor-Emmanuel se rend à Vienne; et de là, il ira visiter Berlin. La nouvelle de ce voyage a ému de plaisir les radicaux de notre pays : ils se sont hâtés de crier que le roi d'Italie allait s'allier à M. de Bismark, pour faire face ensemble à la France, si jamais elle ose changer en monarchie sa république provisoire. Assurément, voilà beaucoup de fierté française! Les radicaux ne conçoivent pas que la France puisse se donner un gouvernement, sans s'inquiéter du bon vouloir de l'Italie! Il nous plairait à nous qu'ils se demandassent pourquoi le régime républicain paraît si agréable à M. de Bismark, dans les destinées de la France; et de même il serait juste qu'ils demandassent à l'Europe ce qu'elle penserait d'une France livrée à l'empire du radicalisme. C'est une crainte naïve que de redouter si anxieusement, comme ils l'affectent, les conséquences de ce voyage. Est-ce que, l'an dernier, le prince Humbert n'a pas été l'hôte de la Prusse? oublie-t-on que les rapports des deux puissances se sont intimement noués en 1866 et en 1870? et les diplomates du parti radical jugent-ils nécessaire à la conclusion d'un traité que les rois eux-mêmes traversent l'Europe pour se rencontrer? Toutes ces apparences ne décident de rien. On peut présumer que déjà une alliance préventive, réglée dans l'hypothèse de certaines éventualités, liait secrètement l'Italie et la Prusse; et M. Thiers, que Victor-Emmanuel savait ennemi de l'unité italienne à l'égal du comte de Chambord, nous apprendrait peut-être qu'il soupçonnait cette alliance depuis deux ans. La vraie question dont il s'agisse, en ce moment, c'est celle de l'attitude que la monarchie française et la monarchie italienne auraient l'une vis-à-vis de l'autre. Or on peut d'abord affirmer que l'Italie n'oserait pas nous déclarer la guerre, pour avoir rétabli la royauté parmi nous ; cette supposition est même indigne d'un politique. Les hommes d'État italiens, plus sagaces que nos radicaux, n'ignorent pas d'ailleurs qu'aujourd'hui et toujours, jusqu'à l'heure propice et fortunée que notre patience nationale devra attendre, la France, devenue égoïste dans la fatalité de ses malheurs, aura son regard et son âme attachés tout entiers à l'Alsace-Lorraine. Ils sont bien assurés aussi que l'intérêt de cette grande revendication, auquel la France réserve désormais tout son sang, la monarchie, dont la politique et les armes nous donnèrent jadis l'Alsace et la Lorraine, ne saurait le négliger plus qu'aucun autre régime. Et cela, parce qu'elle aurait sa tradition, parce qu'elle serait parlementaire, et

qu'ainsi rien ne pourrait l'induire à méconnaître le besoin de la France. Pourquoi donc serait-il plus difficile demain qu'aujourd'hui d'apercevoir du côté de l'Italie le piége que la Prusse nous y tend depuis deux années? pourquoi serait-il impossible à la monarchie de pratiquer comme M. Thiers et M. de Rémusat, comme le maréchal de Mac-Mahon et M. de Broglie, la sage politique que l'Assemblée a cru nécessaire d'observer en Italie? Si les radicaux disent le contraire, ce n'est que dans le zèle coupable de cette fausse alarme dont ils veulent terrifier notre pays, au prétendu profit de leur république; et en le disant, ils ne calomnient pas seulement la monarchie, ils calomnient la France.

Nous voudrions que la France entière eût été attentive, le 2 septembre, au spectacle que lui donnait la Prusse. Dans ce Berlin où personne n'entend les gémissements des nationalités opprimées, où la Pologne et l'Alsace-Lorraine viennent d'un horizon et d'un autre recevoir la loi du vainqueur, où M. de Bismark se joue encore des réclamations du Danemark, et où, pour obtenir du Parlement un subside militaire de 100 millions de plus, sa politique répand à dessein l'effroi d'une France monarchique et vengeresse; dans ce même Berlin, où nos pères de 1806 passaient chargés de leurs trophées, la Prusse saluait, à l'anniversaire du 2 septembre, son orgueilleux monument de la Victoire. Le Danemark y pourra voir, dans les bas-reliefs, l'image de Duppel; l'Autriche, celle de Sadowa; la France, celles de Sedan et de Paris. Oui, la France y lira cette énumération douloureuse où la fierté prussienne compte nos humiliations et nos désastres : 26 batailles ou combats; 26 capitulations de places forte; 95 drapeaux; 650,000 prisonniers; 6,400 canons. Mais cet amer souvenir est bon à nos cœurs oublieux, à nos âmes désunies. Les événements sont accomplis, et nos regrets n'en changeront pas l'histoire : que la Prusse nous les rappelle par des témoignages dont le faste irrite nos yeux et courrouce notre patriotisme, elle fait bien : elle nous aide à ranimer nos forces avec nos vertus nationales. Dût-elle se récrier comme d'habitude contre notre vanité, nous dirons hardiment que la jactance avec laquelle la Prusse nous menace et nous raille aujourd'hui dans ses journaux, n'intimide pas notre espoir, un espoir patient et qui se fie aux longues préparations. Nous croyons fermement que surprise, désarmée, désorganisée par sa soudaine infortune et sa folle anarchie, la France n'a pas épuisé toute la puissance de ses ressources effectives et toute l'énergie de ses efforts virtuels, dans cette lutte de 1870-71 où la Prusse a fait presque tout ce qu'elle était capable de faire au plus haut degré de sa volonté, de son pouvoir et de sa science. Nous croyons fermement qu'après

Sedan, il peut y avoir pour nos armes un lieu de victoire et de vengeance, comme après Rossbach il y eut Iéna. Nous croyons fermement enfin que, dans l'Europe moderne, aucune prépondérance ne peut dominer longtemps. Que la Prusse s'enivre donc de sa gloire : elle en chancellera un jour.

Au surplus, sa joie peut-elle être si pure et si profonde ? L'absolutisme s'accroît dans son gouvernement ; la centralisation attire tout à Berlin ; la Prusse écrase de son poids ses alliés ; les charges militaires deviennent insupportables à ses citoyens ; ses populations émigrent ; le nombre des misérables et des malheureux s'augmente dans sa capitale ; M. de Bismark persécute les catholiques avec une rigueur dont s'indigne, dans le monde entier, quiconque sent en soi une âme libre ; l'Alsace-Lorraine résiste moralement, et, jusque dans ses conseils généraux, elle garde sa foi française. Au dehors, la Hollande est inquiète ; l'Angleterre, désaffectionnée ; la Russie, sourdement défiante ; le Danemark, plein de ressentiment ; l'Autriche, jalouse ; la France, enflammée de haine : c'est un cercle d'inimitiés. Pour nous, l'amélioration commence : la France a déjà réparé plus d'une de ses pertes ; elle travaille, elle reprend son crédit, et, sa dette payée, elle va ramener toutes ses richesses dans son propre sein. Elle peut encore craindre des maux politiques, mais elle désespère moins. A chaque fois qu'elle aura ajouté quelque chose à l'organisation de son armée et à l'accroissement de son trésor, elle s'apercevra qu'elle redevient plus grande en Europe et plus forte devant l'Allemagne. Aujourd'hui, elle ne peut que dire : « J'attendrai. » Quant à la Prusse, elle reconnaîtra plus tard, à son tour, que les victorieux ont tort de se croire invincibles. Il est facile de placer sur un piédestal la statue d'une Victoire aux ailes d'or ; aucun peuple n'y put jamais fixer celle de la Fortune. Que la Prusse le demande à ses historiens en même temps qu'à ses philosophes : la France a droit à l'espérance ; et elle aussi, elle peut avoir et elle aura, à je ne sais quel jour de l'avenir, le triomphe d'un 2 septembre, pour écrire, comme le roi Guillaume à Sedan, quelque dépêche finissant par ces mots : « Quel revirement produit par Dieu ! »

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'ÉGLISE ET LA CONSTITUANTE[1]

Il est généralement admis, même parmi les plus fervents admirateurs de la Révolution française, que l'Assemblée constituante commit une faute grave en votant la constitution civile du clergé. On ne conteste guère non plus le caractère odieux des mesures que prit l'Assemblée législative pour assurer le triomphe du schisme. Ce que l'on connaît moins, c'est le début de la persécution antireligieuse, sous la Constituante même. Sur la foi de nos plus illustres historiens, on aime à se représenter la majorité de cette Assemblée comme une réunion d'hommes libéraux et tolérants, pleins de sentiments élevés, d'illusions généreuses et incapables de la moindre infidélité à leurs principes. On considère le vote de la constitution civile comme un incident fâcheux de leur carrière législative ; on ne nie pas que cette mesure ait jeté dans les esprits un certain trouble, ni qu'elle ait préparé de déplorables déchirements ; mais on n'imagine nullement que la responsabilité de la persécution qui mit la France à feu et à sang, sous l'Assemblée législative et sous la Convention, doive remonter jusqu'à la Constituante.

Un jeune avocat, M. Sciout, vient de faire bonne justice de cette erreur. Quittant les sentiers battus où se complaisent depuis si longtemps les historiens-orateurs, il est remonté aux sources, il a compulsé, aux Archives nationales, les cartons du comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante, ceux des comités de constitution, des rapports et des recherches, et il nous donne aujourd'hui, en deux volumes compactes, sinon toujours concis, le résultat de ses patientes investigations.

Il faut, sans doute, un certain courage pour entreprendre cette longue lecture, pour suivre l'auteur sur le terrain de la discipline ec-

[1] *Histoire de la constitution civile du clergé* (1790-1801). — *L'Église et l'Assemblée constituante*, par Ludovic Sciout. — Paris, Didot, 2 vol. in-8.

clésiastique, où il transporte le lecteur dès le début, et pour parcourir la série de documents législatifs, de discussions et de faits de détail qui composent, en quelque sorte, la trame de son ouvrage. On regrette, parfois, qu'il n'ait pas abrégé, qu'il ne se soit pas effacé davantage et qu'il compromette sa gravité d'historien par certaines invectives ironiques où se trahit sa légitime indignation. Malgré ces défauts, son livre n'en est pas moins un des plus complets et des plus intéressants qui aient encore été publiés sur les débuts de la Révolution de 1789, un de ceux qui se recommandent le mieux à l'attention de tout esprit sérieux par l'étendue des recherches et par la sûreté des jugements.

I

On sait quelle fut l'origine du dissentiment religieux qui s'éleva, dès 1790, entre le clergé et l'Assemblée, et qui devait, peu de temps après, aboutir à une guerre ouverte, à une persécution déclarée. Tant qu'il ne s'était agi que de ses prérogatives politiques ou de ses intérêts financiers, le clergé avait fait preuve des dispositions les plus conciliantes : des deux ordres privilégiés, il avait été le premier à se réunir au tiers état, après le serment du Jeu de paume ; il avait renoncé, dans la nuit du 4 août, aux droits seigneuriaux qu'il possédait encore ; il avait fait abandon solennel de la dîme ; il aurait même consenti, sans trop de résistance, à l'expropriation du domaine ecclésiastique, si, au lieu d'user envers lui de procédés dictatoriaux et de prétendre bouleverser son organisation comme un simple rouage administratif, sans l'avoir même consulté, on eût consenti, selon le vœu de Malouet, à l'associer à cette grande et délicate opération. La question des biens du clergé et du budget des cultes ne saurait, en aucun temps, être envisagée comme une question purement financière : en 1789, dans les termes où elle fut posée, elle touchait à la constitution tout entière de l'Église catholique, à sa discipline, à ses coutumes traditionnelles, aux principes fondamentaux de son organisation. Non-seulement, en effet, selon les termes du décret préparé par Mirabeau et voté par la majorité de ses collègues, l'Assemblée « mettait à la disposition de la nation » l'ensemble des biens-fonds possédés par le clergé ; mais encore, au lieu de s'obliger, en retour, à servir, sous forme de traitements, une somme équivalente à la rente du capital représenté par les terres expropriées, elle promettait simplement « de pourvoir à la subsistance des membres de ce corps. » Au fond de cet engagement si vague se cachait une arrière-

pensée perfide. La gauche de l'Assemblée entendait se réserver la faculté de diminuer la dette de l'État envers le clergé en réorganisant, de sa seule autorité, l'Église de France, en supprimant des siéges épiscopaux, en réduisant le nombre et l'importance des chapitres, en éclaircissant même les rangs du clergé secondaire. Le plan était sans doute moins mauvais que l'intention : il pouvait y avoir excès dans le nombre des prêtres ; il y avait surtout excès dans les revenus du haut clergé, et plus d'un scandale épiscopal l'avait, au temps de Louis XV, malheureusement démontré. Une réforme paraissait donc utile, nécessaire même; mais cette réforme ne pouvait s'opérer que de concert avec l'autorité ecclésiastique et du consentement de la cour de Rome. Prétendre supprimer des siéges épiscopaux, remanier des circonscriptions diocésaines, enlever à leur ministère des chanoines, des curés et des vicaires par un simple article de loi, c'était accomplir, non une réforme, mais une révolution religieuse, c'était faire, non pas acte de législateur, mais bien œuvre de schismatique.

Or, c'est précisément ce que la majorité de l'Assemblée constituante entendit décréter, dès le début de ses travaux, et en dépit des protestations du clergé. Les membres de la gauche se souciaient fort peu de cette prétendue régénération de l'Église de France, de ce retour à la pureté des premiers siècles chrétiens, dont ils parlèrent si souvent avec tant d'emphase ; au fond, ce qui les animait, c'était la rancune janséniste et la haine philosophique contre le catholicisme accumulée, aigrie, exaspérée, pendant près d'un demi-siècle, par l'intolérance étroite et les persécutions incrédules de Louis XV. Ils tenaient moins à battre monnaie aux dépens de l'Église de France qu'à la séculariser et à la nationaliser, moins à l'appauvrir qu'à l'avilir, moins encore à l'affaiblir qu'à la séparer de Rome et à la placer sous la main de l'État.

Cette pensée schismatique, ce désir de césaro-papisme, renouvelé du paganisme et de la Renaissance, se manifeste dans les premiers actes de l'Assemblée. Dès le 11 août 1789, lors de la suppression des dîmes, elle travaillait à rompre les liens qui unissent les fidèles au saint-siége, « en déclarant que les diocésains s'adresseraient aux évêques pour toutes les provisions de bénéfices et dispenses. » Peu de semaines après, lors de la discussion de la loi de confiscation, Barnave faisait entendre ces paroles significatives :

« Le clergé existe par la nation; la nation pourrait le détruire. Il résulte évidemment de ce principe que la nation peut retirer des mains du clergé des biens qui n'ont été affectés et donnés que pour elle. »

Garat ajoutait :

« Il importe à la nature d'une constitution publique et d'une nation que les fonctionnaires ne soient payés que par la nation. S'ils sont propriétaires, ils peuvent être indépendants : *ils attacheront cette indépendance à l'exercice de leurs fonctions.* »

Mirabeau, enfin, terminait la discussion par cette déclaration au moins étrange :

« Le service des autels est une fonction publique ; la religion appartenant à tous, il faut, par cela seul, que ses ministres soient à la solde de la nation, comme le magistrat qui juge au nom de la loi, comme le soldat qui défend, au nom de tous, les propriétés communes. »

Les actes de l'Assemblée étaient d'accord avec les paroles de ses principaux orateurs : le 28 octobre 1789, au mépris des principes de la liberté individuelle et de la liberté de conscience qu'elle avait elle-même proclamés, elle interdisait, à l'avenir, les vœux perpétuels ; le 2 novembre, sous la pression des tribunes, sous la menace de la foule armée de piques et de bâtons qui se pressait autour de la salle de ses séances, elle votait, par 568 voix contre 346, le décret de confiscation des biens du clergé ; le 9 novembre, elle décidait qu'il serait sursis au remplacement des archevèques et des évêques dont les siéges viendraient à vaquer ; le 5 janvier 1790, elle déclarait confisqués les revenus des bénéficiers absents sans mission ; le 20 février, elle décrétait l'annulation des vœux perpétuels déjà prononcés ; le 22 avril, informée que les moines sortis de leurs couvents étaient, de la part de leurs supérieurs et de leurs évêques, l'objet de condamnations canoniques, elle votait, sur la proposition du député Bouche, une résolution par laquelle le comité ecclésiastique était chargé de préparer, dans les huit jours, un projet de loi « propre à assurer l'état, les espérances et la tranquillité des religieux et des religieuses qui sortiraient du cloître ; » le même jour, enfin, elle décidait que les évêques étrangers ne pourraient plus avoir de juridiction en France.

L'Assemblée constituante avait, on le voit, quitté d'elle-même, sans provocation et dès le début, le terrain financier et purement politique pour s'aventurer en plein droit canonique. Elle prétendait légiférer en matière religieuse. Une fois lancée sur cette pente, elle ne devait plus s'arrêter. L'eût-elle voulu, d'ailleurs, elle ne le pouvait plus. Les adhérents de la majorité de gauche, les jacobins, lui faisaient la loi et ne lui permettaient ni le moindre retour en arrière, ni même un temps d'arrêt dans la voie fatale où elle venait d'entrer. En vain les citoyens catholiques des villes les plus libérales du Midi, ceux de Montauban, d'Uzès, de Nîmes, de Toulouse, d'Alais, d'Albi lui adressaient-ils pétitions sur pétitions en faveur de la liberté

du clergé : si légitimes, si modérées que fussent leurs représentations, elle n'en tenait aucun compte. La Constituante avait, à vrai dire, cessé de s'appartenir, le jour où elle était venue s'établir à Paris : constamment exposée à une émeute, compromise dans sa dignité par les clameurs impérieuses des tribunes, elle commençait à prendre l'habitude, toute révolutionnaire, de délibérer sous le coup de l'insulte et de la menace. A Paris, la populace, exaltée par ses triomphes du 14 juillet et des 5 et 6 octobre, semblait, à tout instant, prête à faire une nouvelle journée. En province, les ressorts de la machine gouvernementale étaient détendus par les lois, imprudemment décentralisatrices, qui venaient de régler l'organisation départementale et municipale : plus d'un maire dédaignait les ordres du pouvoir central ; mainte commune prétendait à l'autonomie absolue. On demeure frappé d'étonnement et de tristesse quand on voit à quel point la France contemporaine ressemble à celle de 1790, combien le pays était mûr pour la Terreur, dès le début de la Révolution, combien le mal du jacobinisme y avait déjà jeté de profondes racines. Écoutons les conclusions auxquelles M. Sciout arrive, à la suite d'une étude minutieuse et prolongée de l'état des campagnes sous la Constituante : « Le principe révolutionnaire, que chaque commune a le droit d'exercer sur son territoire une autorité absolue, commençait déjà à être mis en pratique par certains municipaux, qui voulaient commettre des illégalités tout à leur aise[1]..... Les notables des conseils municipaux ne songeaient qu'à flatter le peuple et à parader dans les fêtes publiques[2]..... Certaines municipalités ne rêvaient que complots et voulaient à toute force en découvrir un. Personne ne pouvait traverser leur village sans exciter leurs soupçons, et, si une idée saugrenue leur traversait l'esprit, elles ne reculaient devant aucune illégalité..... Les municipalités de village et de petite ville désiraient avec une ardeur sans égale découvrir quelque complot bien noir et arriver ainsi à la célébrité[3]. »

A la plaie des municipalités venait s'ajouter celle de la garde nationale. Les soldats-citoyens ne savaient guère, dès cette époque, que faire de la politique, déclamer, parader, multiplier les visites domiciliaires et les réquisitions, piller quelquefois, en un mot semer autour d'eux l'agitation et l'inquiétude. Depuis la prise de la Bastille, une véritable terreur régnait dans les campagnes : les bruits les plus sinistres circulaient ; on ne parlait que d'accaparements, de famine inévitable, de conspirations des nobles avec l'étranger, de

[1] *Histoire de la constitution civile du clergé*, t. I, p. 361.
[2] *Ibid.*, t. I, p. 366.
[3] *Ibid.*, t. I, p. 359.

massacres prochains ; et, pour se préserver contre ces dangers imaginaires, on attaquait les châteaux, on les pillait, on les incendiait ; on emprisonnait les propriétaires, parfois on les égorgeait. La garde nationale réprimait rarement ces excès : d'ordinaire, elle y assistait impassible ; quelquefois, elle s'en rendait complice. Souvent odieuse, elle était presque toujours ridicule. Celle de Limoges, par exemple, déclarait publiquement « qu'elle ne se bornait pas au rôle subalterne d'exécuter des décrets ; » elle s'attribuait la mission de surveiller les ennemis de la révolution, et annonçait l'intention d'étendre « *jusque sur leurs pensées ses recherches et sa curiosité.* » La garde nationale de Puylaroque forçait des citoyens paisibles à l'accompagner dans ses excursions sur le territoire d'autres communes, infligeait des amendes et imposait des taxes arbitraires ; celle de Rocroy enlevait des bestiaux et ne les rendait que contre argent comptant ; celle d'Hesdin violait le domicile des citoyens et décrétait d'arrestation quiconque oserait fabriquer ou colporter aucun écrit « dirigé contre elle ; » celle de Montréal emprisonnait, avec menaces de mort, l'huissier chargé de la signification d'un arrêt du parlement de Bordeaux ; celles de Saint-Aubin et de Bar-le-Duc arrêtaient et décachetaient, sous prétexte de conspiration, la correspondance de l'ambassadeur de France à Vienne, M. de Montmorin, avec le ministre des relations extérieures. A Cambrai, la garde nationale réclamait la remise de la citadelle et des clefs de la ville ; à Hinefay (Vienne), elle arrêtait dans sa maison, menaçait de mort et ne relâchait que contre argent comptant un vieillard de soixante-quatorze ans, coupable de n'avoir pas assisté à la fête de la Fédération ; à Saint-Étienne, elle refusait de prendre les armes pour sauver un malheureux faussement accusé d'accaparement et traîné *à la lanterne* par la populace. Partout régnaient l'arbitraire et l'inquiétude, signes avant-coureurs de la Terreur ; partout une poignée d'énergumènes s'imposait à la masse inerte de la population et faisait passer ses criailleries, ses déclamations furibondes, ses insolentes injonctions pour l'expression de l'opinion publique. Tant il est vrai que l'impunité des assassins de Berthier et de Foulon, au 14 juillet 1789, avait suffi pour pervertir la conscience populaire ; tant il est vrai que toute l'histoire de la Révolution française se trouve résumée dans ces paroles éloquentes du P. Gratry : « Le premier bandit qui porta une tête sur une pique et qui fut impuni ; qui, par un lâche et criminel mensonge, fut appelé le peuple, est celui qui a vaincu la France de 1789, et qui a reculé d'un siècle ou deux le progrès de justice et de liberté qu'elle voulait[1]. »

[1] *La Morale et la loi de l'histoire,* t. II, p. 167.

Ce fut au milieu de cette anxiété générale et de ce trouble universel que l'Assemblée constituante, poussée par le parti révolutionnaire, aborda la discussion de la constitution civile du clergé. On en connaît les dispositions principales : conservation d'un seul évêché par département et d'une seule paroisse par ville ou bourg au-dessous de six mille âmes; — maintien provisoire de l'ancien clergé en fonctions; — en cas de vacance, choix des nouveaux prélats par les électeurs du département et des nouveaux curés par les électeurs du district; — institution canonique des évêques par le métropolitain, et des curés par l'évêque diocésain ; — faculté pour l'élu d'en appeler au tribunal de district de la décision par laquelle son supérieur ecclésiastique lui refuserait l'institution canonique, — « interdiction au nouvel évêque de s'adresser au pape pour en obtenir aucune confirmation ; » — simple autorisation de « lui écrire comme au chef visible de l'Église universelle, en témoignage de l'unité de foi et de la communion qu'il doit entretenir avec lui; » — enfin, obligation pour le nouvel élu de prêter, avant son entrée en fonctions, « le serment solennel de veiller avec soin sur les fidèles du diocèse ou de la paroisse qui lui est confiée, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout son pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi. »

C'était, on le voit, le bouleversement complet de la constitution de l'Église catholique en France, la rupture officielle et violente de ses liens avec Rome, la transformation en une simple branche de l'administration temporelle de la plus haute et de la plus indépendante des sociétés spirituelles. A moins d'être protestant, on ne pouvait prétendre que le pape n'eût pas son mot à dire sur la délimitation des diocèses et sur le choix de leurs pasteurs, c'est-à-dire sur les deux points les plus importants peut-être du gouvernement des âmes. A moins d'être protestant, ou plutôt déiste, on ne pouvait conférer le droit d'élire les évêques et les curés à un corps électoral purement politique, qui ne comprenait qu'une partie des fidèles et où figuraient indistinctement croyants et sceptiques, catholiques et protestants, juifs et chrétiens. Aussi la loi du 12 juillet 1790 rencontra-t-elle, de la part du clergé, aussitôt après son adoption, la plus vive opposition. La Constituante s'était flattée d'obtenir l'assentiment au moins tacite des évêques; elle se heurta à un refus de concours immédiat, général, absolu. Pendant que Louis XVI, « trop courageux pour ne pas résister, mais trop indécis pour résister à temps, » hésitait, louvoyait et finissait par sanctionner la loi; pendant que la cour de Rome l'examinait avec sa circonspection habituelle, tout en laissant pressentir une condamnation, les évêques défendaient énergiquement leurs droits. A Dax comme à Saint-

Claude, à Aire comme à Nantes, à Saint-Pol-de-Léon comme à Lorient, la lutte s'engageait avec vigueur. Maintien des chapitres cathédraux supprimés par la loi, nomination de desservants, changement de titre des prélats, réduction du nombre des paroisses, tout était matière à conflit. A Quimper, l'évêque étant mort, le chapitre, dissous par la loi, mais non par l'Église, administrait le diocèse vacant, en dépit des menaces des autorités départementales, et refusait de reconnaître le nouvel évêque constitutionnel, l'abbé Expilly, nommé, à la majorité de 233 voix contre 125, par des électeurs officiellement gagés à cinquante livres par tête ; à Saint-Pol-de-Léon, l'évêque supprimé restait en fonctions ; enfin, l'évêque de Boulogne, Mgr Asseline, discutait et condamnait la constitution civile du clergé dans une lettre pastorale, aussi ferme que modérée, à laquelle la plupart de ses collègues donnaient publiquement leur adhésion.

Cette espèce d'insurrection, pour parler le langage du temps, excita au plus haut degré la colère des constituants. Le 26 novembre 1790, Voidel montait à la tribune de l'Assemblée nationale et proposait, au nom du comité des recherches, l'adoption du projet de décret suivant, qui devint loi le lendemain :

Dans les huit jours, les évêques et curés conservés, les grands vicaires, supérieurs et directeurs de séminaires, les vicaires des curés, les professeurs des colléges étaient tenus de prêter le serment prescrit par la constitution civile ; en cas de refus, ils étaient frappés de déchéance et remplacés par la voie de l'élection. Si, après avoir prêté le serment, ils venaient à y manquer, « soit en refusant d'obéir aux décrets de l'Assemblée nationale acceptés ou sanctionnés par le roi, soit en formant ou excitant des oppositions à leur exécution, » ils devaient être poursuivis devant les tribunaux de district comme rebelles à la loi, destitués, privés de leurs traitements, déclarés incapables d'exercer aucune fonction publique et frappés de la perte des droits de citoyen actif. Mêmes peines étaient édictées soit contre les ecclésiastiques « qui s'immisceraient dans aucune de leurs fonctions publiques, » après suppression ou refus de serment ; soit « contre toutes personnes ecclésiastiques ou laïques qui se coaliseraient pour combiner un refus d'obéir aux décrets de l'Assemblée nationale acceptés ou sanctionnés par le roi, ou pour former, ou pour exciter des oppositions à leur exécution. »

II

Telle fut la trop fameuse « loi du serment, » véritable édit de proscription, signal de la persécution publique dirigée, pendant neuf années, contre le catholicisme. Personne ne se trompa sur sa portée, ni dans les rangs du clergé, ni parmi ses adversaires. A la nouvelle du vote, ceux-ci redoublèrent d'insultes, de menaces et de violences. Rien ne fut épargné, ni pour accroître le nombre des ecclésiastiques assujettis au serment, ni pour ébranler la constance de ceux que l'on savait résolus à ne pas le prêter. En vain objectaient-ils qu'un serment politique était étranger à leur ministère, qu'en ce qui concerne le soin de leur troupeau et l'accomplissement de leurs devoirs ecclésiastiques, ils étaient déjà liés par un engagement pris envers l'Église au jour de leur ordination, et qu'ils acceptaient, sur ce point, la juridiction de leurs supérieurs ecclésiastiques, à l'exclusion de toute autre; en vain demandaient-ils que, pour concilier leurs obligations sacerdotales avec leurs sentiments civiques, on leur permît de réserver, dans leur serment, la décision ultérieure du pape et les droits de l'Église : l'Assemblée décida que le serment avec restriction serait assimilé à un refus pur et simple. Les partisans du schisme multipliaient les intrigues et les manœuvres pour vaincre les résistances des prêtres demeurés fidèles : ils leur annonçaient faussement tantôt que leurs confrères des diocèses voisins se soumettaient, tantôt que le pape approuvait la constitution civile; ils répandaient dans le public les contes les plus infâmes, les libelles les plus odieux contre les ecclésiastiques orthodoxes; ils mettaient en vente, ils placardaient d'ignobles caricatures, ils menaçaient ouvertement les réfractaires d'expulsion, d'exil, de mort. A Septsaux, en Champagne, le curé du village ayant refusé le serment et voulu expliquer à ses paroissiens les motifs de sa résolution, fut tué en chaire d'un coup de fusil; à Fertans (Doubs), un coup de pistolet fut tiré dans les mêmes circonstances, sur le curé de la paroisse. A Paris, la veille du jour fixé pour le serment des députés ecclésiastiques, la municipalité faisait afficher un placard déclarant, contrairement au texte de la loi, que les prêtres étaient astreints au serment sous peine d'être déclarés perturbateurs de l'ordre public, et le maire de Paris, Bailly, pris à partie par les membres de l'Assemblée, ne pouvait expliquer cette falsification que par une erreur de copiste. Le jour même du vote, une populace furieuse remplissait

les tribunes de la Constituante, en encombrait les abords et demandait la tête des « *non jureurs.* »

Subie dans de pareilles conditions, l'épreuve du serment n'en fut pas moins un éclatant triomphe pour le clergé catholique. A l'Assemblée, malgré le cri : « A la lanterne! » qui retentissait dans la salle, le serment ne fut prêté que par un tiers des députés ecclésiastiques et par deux évêques sur trente. A Paris, malgré les violences de quelques furieux qui jetèrent l'abbé de Pancemont à bas de la chaire de Saint-Sulpice et qui l'auraient tué sans l'intervention de la force armée, malgré les déclarations de la police, qui prétendait ne pouvoir répondre de la personne des non jureurs, vingt-neuf curés sur cinquante-deux, les deux tiers des vicaires, tout le chapitre de Notre-Dame et les dix-huit cents docteurs de la Sorbonne refusèrent le serment. En province, sur cent trente-cinq évêques, quatre seulement le prêtèrent ; ils ne furent imités que par trois évêques *in partibus*. Quant au clergé inférieur, il suivit presque partout l'exemple de ses chefs. Là où ils faiblirent, c'est-à-dire dans les diocèses d'Orléans, de Sens, d'Autun et de Viviers, les curés et vicaires prêtèrent presque tous le serment ; encore se rétractèrent-ils, pour la plupart, peu de temps après. Il y eut de même, et pour des causes diverses, majorité de serments en Normandie, en Dauphiné, en Provence, en Bresse, dans le Jura, dans l'Aisne, la Somme, l'Oise et les Vosges ; mais les restrictions furent nombreuses et les rétractations ne se firent pas attendre. Partout ailleurs, le refus de serment fut à peu près unanime; la proportion des prêtres jureurs varia généralement de un quart à un dixième. On en comptait :

Dans la Mayenne.	108	sur	651,
Au Mans.	13	sur	300,
A Angers	3	sur	73,
Dans le Morbihan	54	sur	449,
Dans la Loire-Inférieure	189	sur	1050,
A Bordeaux	2	sur	400,
Dans le diocèse de Toulouse. .	12	sur	400,
Dans celui de Nîmes.	24	sur	177,
Dans le Doubs.	106	sur	490,
Dans la Haute-Saône.	237	sur	907,
A Colmar	30	sur	120,
Dans le Bas-Rhin..	34	sur	404,
Dans le district de Lille. . . .	37	sur	252,
Dans celui d'Hazebrouck. . . .	5	sur	107,
Dans celui de Valenciennes . .	4	sur	130,
Dans le Pas-de-Calais	207	sur	1134.

A Tours, la résistance fut unanime; à Limoges, trois prêtres seulement faiblirent; à Moulins, un seul curé; à Nevers, deux sur onze; à Auch, trois prêtres; à Montpellier et à Béziers, deux; à Alais et au Vigan, aucun; à Metz, deux curés sur onze. A Nancy et dans toute la Lorraine, en Corse, dans l'Aube, dans les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, le Finistère, en Vendée, dans les diocèses de Dax et de Saint-Sever, il n'y eut, pour ainsi dire, pas de serment.

En somme, la défaite était aussi complète qu'inattendue pour les auteurs de la constitution civile. En présence d'une telle manifestation, des hommes vraiment libéraux et clairvoyants se seraient arrêtés; ils auraient renoncé à entrer en lutte ouverte avec la conscience nationale. La majorité de l'Assemblée n'y songea même pas. Vaincue, elle persévéra dans sa politique, en l'accentuant davantage. Dès le 21 janvier 1791, les résultats du serment à Paris la décidaient à voter, sous forme d'instruction, une longue proclamation due à la plume de Camus et destinée à dissiper les préventions trop justifiées dont la constitution civile était l'objet. Le 26 janvier, sur la proposition de Chasset, elle ordonnait de procéder au remplacement des évêques et des prêtres non assermentés; le 5 février, elle étendait aux prédicateurs l'obligation du serment.

L'Assemblée sentait bien, il est vrai, que des mesures de ce genre seraient impuissantes à vivifier son œuvre. Il ne suffisait pas de décréter la dépossession des anciens titulaires ecclésiastiques et d'installer, souvent par force, leurs successeurs assermentés : de toutes parts, les difficultés naissaient et les obstacles se multipliaient. Les sujets manquaient pour les postes vacants; les électeurs ne venaient pas voter, même avec l'appât d'une prime; les populations se montraient presque partout ouvertement hostiles. Quand le prêtre réfractaire continuait à officier dans la même église que l'intrus, c'était autour de lui que se pressaient les fidèles; quand, au contraire, il ne paraissait plus à l'église, on la désertait en masse et l'on allait, souvent à de grandes distances, entendre sa messe, soit dans des maisons particulières, soit dans les chapelles des couvents.

Les mesures de proscription législative ne faisaient donc que raviver la foi des fidèles et resserrer les liens qui les unissaient à leurs pasteurs. Pour obtenir des résultats moins contraires aux espérances de la Constituante, il fallait, à en croire les Jacobins, recourir à la violence ouverte, à la persécution brutale. L'Assemblée, tout d'abord, n'osa pas l'essayer : ses adhérents du dehors le tentèrent pour elle. Ils prétendirent « faire peur » aux catholiques, comme plus tard la Convention, sur le conseil de Danton, voulut « faire peur aux royalistes. » Dans ce but, ils s'attaquèrent d'abord aux couvents de femmes, dont les chapelles servaient de refuge aux prêtres réfractaires. Les reli-

gieuses furent sommées de recevoir les nouveaux évêques, et, sur leur refus, dénoncées à l'indignation publique. La populace fut ameutée, peut-être soudoyée : d'infâmes placards circulèrent, des menaces ignobles furent proférées ; puis, à un moment donné, comme par l'effet d'un mot d'ordre, on vit des bandes de mégères armées de verges et guidées par de soi-disant « dames » en robes de soie, forcer l'enceinte des couvents, se ruer sur les religieuses et les fouetter publiquement. Les mêmes indignités ne cessèrent de menacer et atteignirent fréquemment les femmes laïques, venues aux couvents pour entendre la messe d'un prêtre non assermenté. C'est à Paris, le 9 avril, que fut donné le signal de ces odieux attentats. Au dire des journaux jacobins, qui célébrèrent ces infâmes exploits comme autant de victoires, trois cents femmes au moins furent victimes des outrages de la populace ; trois sœurs de Saint-Vincent de Paul en moururent. L'exemple de Paris fut suivi à Nantes, à Bordeaux, à la Rochelle, à Rennes, et dans un grand nombre de villes de province ; au Mans, à Lyon, des femmes moururent de saisissement et de honte. Dans certaines villes du Midi, des bandes de coquins de la pire espèce se formaient en « compagnies d'exécution » et poursuivaient, à coups de nerfs de bœuf, les catholiques, hommes et femmes, dont la dévotion leur déplaisait. Ailleurs, ils s'emparaient d'un catholique infirme et âgé, le faisaient monter à reculons sur un âne ou sur un bouc et le promenaient à travers la ville, en l'accablant de huées, de sarcasmes et de coups ; à Verton, une femme fut blessée grièvement en se débattant contre une bande qui essayait de la faire monter sur un âne ; à Niort, une autre femme, enceinte, mourut des suites d'un accident semblable. Enfin, plusieurs prêtres insermentés, tombés entre les mains de ces misérables, eurent les oreilles coupées. Au milieu de ces indignités dont le récit soulève le cœur de dégoût et de colère, brillent d'un radieux éclat la patience et l'angélique charité des victimes : « A Bordeaux, deux sœurs de Charité qui refusaient d'embrasser le schisme furent plongées dans l'eau à plusieurs reprises et retirées à demi mortes. On leur demanda de nommer les auteurs de ces violences : « Monsieur, dit l'une d'elles, « je ne serai jamais délatrice de gens à qui j'ai voué mon existence « et mes soins ; je ne cesserai pas, même dans cette circonstance, « d'être sœur de la charité comme j'en suis la martyre. »

En face de ce débordement inouï de haines et de passions sauvages, que faisaient les municipalités, les fonctionnaires départementaux, les juges ? En général, rien. L'impunité était, de fait, à peu près assurée aux misérables qui préludaient, de la sorte, aux massacres de septembre. Un semblant d'information judiciaire était commencé ; mais, d'ordinaire, les preuves manquaient, les coupa-

bles disparaissaient, les témoins intimidés n'osaient déposer et tout finissait par une proclamation emphatique et creuse de la municipalité. A Paris, Bailly, malgré ses bonnes intentions, ne sut pas faire usage de l'autorité qu'il tenait des lois ; il se contenta d'exhorter naïvement à la tolérance les mégères et les bandits gagés qui venaient de déshonorer la capitale par un attentat digne du paganisme ou des siècles barbares. Heureusement, à côté et au-dessus de lui, siégeait le directoire du département, qui fut saisi de l'affaire par une lettre de Delessart, écrite au nom du roi, et qui prit énergiquement en main la cause de la liberté religieuse. Il n'osa pas, il est vrai, déférer les coupables aux tribunaux, et la justice ne crut pas, non plus, pouvoir agir d'elle-même, tant était déjà grande, à cette époque, l'intimidation exercée par la populace ; mais il rendit, le 11 mai, un arrêté destiné, dans sa pensée, à prévenir le renouvellement des scènes odieuses qui lui avaient été dénoncées. Aux termes de cet arrêté, les deux cultes étaient séparés : les églises paroissiales demeuraient affectées exclusivement au culte constitutionnel, sous la surveillance d'un préposé laïque délégué par la municipalité ; toutes les autres églises ou chapelles de Paris appartenant à la nation devaient être fermées dans les vingt-quatre heures, à l'exception de celles des hôpitaux, prisons, séminaires et couvents de femmes. Enfin, les auteurs de l'arrêté reconnaissaient explicitement aux catholiques le droit d'affecter des locaux spéciaux à l'exercice du culte, sous la seule condition de placer, sur la principale porte extérieure de l'édifice, et avec l'autorisation du directoire du département, une inscription propre à en indiquer l'usage et à le distinguer des églises consacrées au culte officiel.

Cet arrêté rendit, pendant quelques jours, une sécurité relative aux catholiques : ils se hâtèrent d'en profiter, louèrent l'ancienne église des Théatins, et annoncèrent l'intention de l'ouvrir le 17 avril ; mais ils durent reconnaître aussitôt combien leurs espérances étaient illusoires. Les fustigations de femmes se renouvelèrent aux portes de l'église des Théatins, et les coupables jouirent cette fois encore d'une scandaleuse impunité. En même temps, on apprenait que l'intolérance incrédule des « constitutionnels » s'attaquait au roi lui-même. Déjà un garde national de faction avait osé, en pleine chapelle des Tuileries, reprocher avec insulte à Louis XVI d'entendre la messe d'un prêtre réfractaire, et cet excès, comme tous les autres, était resté impuni. L'approche de la fête de Pâques était une nouvelle occasion de violenter la conscience du roi : des philosophes, des jacobins, qui avaient dès longtemps rompu tout lien avec l'Église, et qui traitaient ordinairement de pures momeries les plus augustes cérémonies de la religion catholique, affectaient, cette fois, d'attacher le

plus grand prix à l'observation des pratiques religieuses, si souvent bafouées par eux. Ils demandaient, ils exigeaient presque que le roi reçût la communion pascale des mains d'un prêtre constitutionnel. Louis XVI ayant voulu se rendre à Saint-Cloud, le bruit se répandait aussitôt qu'il y allait pour faire ses dévotions dans une chapelle de réfractaires ; un commencement d'émeute populaire le forçait de renoncer à son projet, et il ne trouvait, pour échapper aux obsessions dont il était l'objet, d'autre moyen que d'ajourner l'accomplissement du devoir pascal, tout en assistant publiquement à la messe d'un prêtre constitutionnel.

L'acharnement singulier des incrédules à se mêler de religion touchait parfois au comique. On voyait des hommes, qui, d'habitude, ne mettaient pas le pied dans les églises, les hanter assidûment pour épier l'attitude et les démarches des catholiques, souvent même pour les injurier de la façon la plus grossière. A la mort de Mirabeau, les messes constitutionnelles célébrées en son honneur, sur la demande d'ennemis avérés du christianisme, devinrent de nouvelles occasions de manifestations politiques et d'insultes contre la foi catholique : on s'empressa, selon le mot d'un plaisant du temps,

D'aller sans y croire à la messe
Pour un mort qui n'y croyait pas.

On ne s'en tenait pas, il est vrai, à ces manifestations plus ridicules qu'alarmantes. La mort de Mirabeau fut le signal d'un redoublement de vexations contre les catholiques. Louis XVI était invité par la municipalité de Paris et par le directoire du département de la Seine à renvoyer ses chapelains réfractaires ; le pape était brûlé en effigie au Palais-Royal ; dans le Finistère, le directoire rendait un arrêté ordonnant aux prêtres réfractaires de se retirer sous huit jours, à quatre lieues de leurs anciennes paroisses, et plusieurs départements annonçaient l'intention de prendre des mesures analogues.

Que faisait cependant l'Assemblée constituante? Au lendemain des fustigations de femmes, bien qu'elle eût fermé violemment la bouche à l'abbé Maury venant dénoncer à la tribune ces ignobles attentats, elle parut comprendre son devoir et vouloir sauvegarder la liberté des catholiques; elle vota, en conséquence, la loi du 7 mai 1791, qui confirmait l'arrêté du directoire du département de la Seine et autorisait les non-conformistes à fonder des églises, en leur interdisant, il est vrai, toute controverse avec les constitutionnels; mais ces velléités de tolérance ne durèrent qu'un instant. Le mois de mai n'était pas écoulé, et déjà elle manifestait,

par de nouveaux actes, l'ardeur persistante de ses passions persécutrices : le 27 mai, elle déclarait déchus de leur qualité d'électeurs des habitants de la Lozère qui avaient refusé par écrit de prendre part à l'élection de l'évêque constitutionnel ; le lendemain, elle ajournait une proposition de Bailly tendant à dispenser les catholiques non conformistes de l'obligation de recourir, pour leur état civil, au ministère des prêtres assermentés ; peu de jours après, elle enlevait aux catholiques le droit d'avoir des évêques; enfin, elle décrétait la peine de la dégradation civique contre quiconque publierait les brefs pontificaux des 10 mars et 12 avril, portant condamnation de la constitution civile.

Ce nouveau revirement augmenta encore l'audace des persécuteurs de province. Pendant les derniers mois de la session de l'Assemblée constituante, les vexations contre les catholiques reprirent partout leur cours, avec un redoublement de violence. Dans nombre de villes, l'accès des hôpitaux fut interdit aux prêtres réfractaires; les frères de la Doctrine chrétienne, les sœurs de Charité, et même des instituteurs laïques furent expulsés des écoles pour refus de serment, bien que la loi ne les obligeât pas à le prêter : l'instruction primaire désorganisée en reçut une atteinte dont elle ne s'était pas encore relevée vingt ans après. Bien plus, les baptêmes, les enterrements devinrent autant d'occasions d'avanies, d'outrages et de violences contre les catholiques. Les « constitutionnels », les radicaux du temps, avaient déjà inventé, dans l'intérêt de leur secte, l'exploitation des cadavres ; ils y joignaient celle des enfants à la mamelle ; sous peine des plus grossiers outrages, il fallait faire baptiser les nouveau-nés par le prêtre constitutionnel. « On vit, dit M. Sciout, des officiers municipaux arracher ces enfants des mains de leurs parents pour les porter à l'intrus. Dans certaines localités, toute famille chrétienne en était réduite, pour éviter un pareil malheur, à dissimuler l'accouchement... Il y eut des femmes qui, pour déjouer cet espionnage, allèrent accoucher loin de leur domicile[1]. » Dans d'autres communes, il n'était plus permis de faire enterrer les morts chrétiennement. Quand « les familles catholiques refusaient de porter leurs morts à l'église constitutionnelle, les révolutionnaires venaient de force les enlever, et n'y réussissaient souvent qu'après une lutte acharnée. On vit des cercueils ainsi enlevés, puis repris encore jusqu'à ce qu'ils fussent brisés. Les parents et les amis du mort étaient insultés et maltraités, et le mort lui-même, arraché quelquefois de sa bière mise en morceaux au milieu d'une horrible lutte, recevait les plus indignes outrages. »

[1] Tome II, p. 365.

Ces indignités ne demeurèrent pas toujours sans représailles. Sur plusieurs points du territoire, la résistance armée fut opposée à la persécution, et la force à la force. Il n'en pouvait être autrement. Quand les populations des campagnes, averties des dangers que couraient les catholiques, voyaient arriver le curé constitutionnel, orné de rubans tricolores et entouré de baïonnettes; quand ils apprenaient que cet intrus, quelquefois nommé par trente, vingt, ou même douze électeurs, était un ancien chantre, un bedeau, un frère-lai déguisé en prêtre pour les besoins de la cause, ou qu'il avait été ordonné après quinze jours de séminaire, ou encore qu'il avait dû autrefois être interdit et qu'il traînait femme et enfants à sa suite, leur exaspération dégénérait aisément en voies de fait. Les fourches, les pierres entraient en jeu, parfois même les fusils. Dans les environs d'Aurillac, il y eut combat en règle et mort d'homme ; dans l'Ouest, les résistances se multipliaient, les rixes éclataient de toutes parts : on sentait, en quelque sorte, couver l'insurrection vendéenne.

Ces troubles, coïncidant avec la fuite de Varennes, portèrent au comble la fureur des « constitutionnels. » A partir de ce moment, la proscription en masse des prêtres réfractaires devint, chez eux, une sorte d'idée fixe. Un curé de Brest était traîné par la populace au pied d'un réverbère pour y être pendu ; l'évêque de Bayeux, assailli dans sa voiture, échappait à grand'peine aux assassins; celui de Lisieux était poursuivi et menacé de mort; celui de Senez, arrêté arbitrairement, tenu au secret pendant cinquante jours et exilé. Nulle part, les autorités ne voulaient ou n'osaient sévir. Elles semblaient, au contraire, faire cause commune avec les coupables. Elles réclamaient l'internement des prêtres non jureurs dans les grandes villes, où ils devaient se trouver, en quelque sorte, à la discrétion de la populace. Les plus modérés réclamaient, au moins, leur expulsion à une certaine distance de leurs anciennes paroisses. Une motion dans ce sens fut déposée, le 4 août, sur le bureau de la Constituante, par l'un des membres de la gauche, Legrand : il ne s'agissait de rien moins que d'interner à Paris tous les religieux réfractaires et de reléguer à trente lieues des frontières les autres ecclésiastiques. La proposition échoua devant l'indignation trop légitime de l'Assemblée; mais la majorité de la Constituante laissa faire en détail, par les autorités locales, ce qu'elle n'avait osé décréter elle-même d'une manière générale. Les directoires d'un grand nombre de départements, notamment ceux de l'Ain, de la Haute-Garonne, de la Mayenne, de la Drôme, de l'Orne, des Hautes-Alpes, du Nord, de Rhône-et-Loire prirent des arrêtés, en vertu desquels les prêtres demeurés fidèles à l'Église étaient exilés de leur ancienne paroisse et des environs, dans un rayon de quatre à quinze lieues. Le directoire du

Doubs ne se contenta pas de leur assigner une résidence arbitraire, il leur interdit encore de se réunir au nombre de plus de trois, « sans prévenir le directoire du *rassemblement.* » L'Assemblée, saisie de ces divers arrêtés, soit par les réclamations de ses membres, soit par les pétitions des catholiques, n'osa les annuler; elle confirma même explicitement ceux des directoires du Bas-Rhin et de la Seine-Inférieure. De là au système d'internement général établi quelques mois plus tard par l'Assemblée législative, il n'y avait qu'un pas.

III

Le 30 septembre 1791, l'Assemblée constituante se séparait, après deux ans et demi de session. Malgré son zèle, son patriotisme et ses généreuses tendances, malgré la grandeur de ses travaux et l'utilité de plusieurs de ses réformes, elle laissait la France plus agitée, plus faible et plus divisée encore qu'à l'époque de sa réunion. Ce fait, autrefois nié, n'est plus guère contesté aujourd'hui; mais les causes en sont diversement appréciées. Qu'il y ait eu, de la part du gouvernement et des privilégiés, beaucoup d'imprudence et de mauvais vouloir, d'irrésolution et d'aveuglement, on ne saurait assurément se le dissimuler. Que la cour ait souvent, et surtout au début, surexcité les passions populaires par des résistances intempestives; qu'elle ait ainsi contribué à faire dégénérer de pacifiques réformes en une révolution sanguinaire; que le parti de l'ancien régime ait même parfois abusé du nom de la religion et couvert de ce prétexte sacré des rancunes et des ambitions des plus mondaines, on doit sans doute le reconnaître. Mais là n'est pas encore la véritable cause de l'insuccès des constituants. Ils ont échoué, parce qu'après s'être montrés, comme ils le devaient, hardis dans leurs réformes, ils n'ont pas su prendre hardiment la défense des lois et de la société; ils ont échoué, parce qu'ils étaient, eux aussi, frappés de cette indécision qui perdit la cour, parce qu'ils ont, les premiers, commis la faute irréparable de laisser le sang couler impunément et la populace de Paris imposer ses caprices à la nation; ils ont échoué parce que, dépourvus de principes fermes, ils ont accepté, pour ainsi dire, la complicité de l'émeute et que, selon le mot profond de Sieyès, « voulant être libres, ils n'ont pas su être justes »: ils ont échoué enfin et surtout, parce que, placés sous l'influence de la philosophie du dix-huitième siècle, ils ont prétendu fonder la liberté

sans le secours des croyances religieuses et tenté d'asservir le christianisme, au lieu de s'appuyer sur lui.

Telle est la conclusion à laquelle aboutit toute étude sérieuse de la Révolution, et qui se dégage particulièrement du livre de M. Sciout. Il faut remercier et féliciter le jeune auteur de ce consciencieux travail, d'autant plus utile qu'il porte la lumière sur un point historique à peu près inconnu. On ne saurait croire, en effet, combien les écrivains les plus accrédités ont accumulé de confusions, d'omissions et d'erreurs, volontaires ou non, sur cette partie, si importante cependant, de la Révolution. Lisez, par exemple, les deux seuls passages de l'*Histoire de la Révolution* où M. Thiers parle de la constitution civile du clergé : vous serez confondu des hérésies historiques qu'ils renferment. Ces passages sont courts ; il est essentiel de les mettre en entier sous les yeux du lecteur et de les rapprocher du récit complet et authentique de M. Sciout :

« ... Après cette uniformité introduite dans la justice et dans l'administration, *il restait*, dit M. Thiers, *à régulariser le service de la religion, et à le distribuer comme tous les autres.* Ainsi, quand on avait établi un tribunal d'appel et une administration supérieure dans chaque département, il était naturel d'y placer aussi un évêché. Comment, en effet, souffrir que certains évêchés embrassassent quinze cents lieues carrées, tandis que d'autres n'en embrassaient que vingt ; que certaines cures eussent dix lieues de circonférence, et que d'autres comptassent à peine quinze feux ; que beaucoup de curés eussent au plus sept cents livres, tandis que près d'eux il existait des bénéficiers qui comptaient dix et quinze mille livres de revenus? *L'Assemblée, en réformant les abus, n'empiétait pas sur les doctrines ecclésiastiques, ni sur l'autorité papale, puisque les circonscriptions avaient toujours appartenu au pouvoir temporel;* elle voulait donc former une nouvelle division, *soumettre comme jadis les curés et les évêques à l'élection populaire; et en cela encore elle n'empiétait que sur le pouvoir temporel, puisque c'était le roi qui nommait, et le pape qui instituait les dignitaires ecclésiastiques.* Ce projet, qui fut nommé constitution civile du clergé, et qui fit calomnier l'Assemblée plus que tout ce qu'elle avait fait, *était pourtant l'ouvrage des députés les plus pieux. C'était Camus et autres jansénistes qui, voulant raffermir la religion dans l'État, cherchaient à la mettre en harmonie avec les lois nouvelles.* Il est certain que l'équité étant rétablie partout, il était étrange qu'elle ne le fût pas dans l'administration ecclésiastique aussi bien qu'ailleurs. Hors Camus et quelques-uns comme lui, les membres de l'Assemblée, élevés à l'école des philosophes, auraient traité le christianisme comme toutes les autres religions admises dans l'État, et ne s'en seraient pas occupés. Ils adhérèrent à

des sentiments que dans nos mœurs nouvelles il est d'usage de ne pas combattre, même quand on ne les partage pas. Ils soutinrent donc le projet religieux et sincèrement chrétien de Camus. Le clergé se souleva, prétendit qu'on empiétait sur l'autorité spirituelle du pape, et en appela à Rome. Les principales bases du projet furent néanmoins adoptées et aussitôt présentées au roi, qui demanda du temps pour en référer au *grand pontife. Le roi, dont la religion éclairée reconnaissait la sagesse de ce plan*, écrivit au pape avec le désir sincère d'avoir son consentement, et de renverser par là toutes les objections du clergé. On verra bientôt quelles intrigues empêchèrent le succès de ses vœux[1]. »

Après avoir lu cette page soi-disant historique, on est en droit de se demander si M. Thiers a jamais eu sous les yeux le texte même de la constitution civile. Nous ne relèverons ni cette expression : « *service de la religion* », ni cette prétention étrange d'assimiler le culte à une simple branche de notre système administratif : ce sont là des opinions personnelles à l'auteur, et nous ne voulons nous attacher qu'aux erreurs de fait. A ce point de vue, comment M. Thiers peut-il soutenir qu'en modifiant, de sa seule autorité, les circonscriptions diocésaines, en rendant la nouvelle délimitation obligatoire, sans attendre l'assentiment, jusqu'alors indispensable, de la cour de Rome, et en annulant ainsi les pouvoirs conférés aux anciens évêques par le roi et par le pape, l'Assemblée n'empiétait pas sur le pouvoir spirituel et se bornait à suivre l'exemple des anciens rois de France? En ce qui concerne l'élection des évêques et des curés, à entendre M. Thiers, il semble qu'il ne se soit agi que de remettre en vigueur un usage bien connu, précis et incontesté. M. Thiers oublie d'indiquer la composition étrange du collége électoral, essentiellement laïque et politique, appelé par la constitution civile du clergé à nommer les nouveaux pasteurs; il qualifie d'élection populaire les choix faits par ce corps à la fois trop restreint et trop étendu, qui ne comprenait pas la dixième partie des fidèles, et où figuraient, en revanche, juifs, protestants et philosophes à côté des catholiques. Des élections de ce genre ont-elles quelque rapport avec les élections d'évêques qui avaient lieu aux premiers siècles de notre ère, dans les diverses communautés chrétiennes? M. Thiers affirme ensuite qu'il n'y avait pas là empiétement de la part de l'Assemblée, « puisque c'était le roi qui nommait et le pape qui instituait les dignitaires ecclésiastiques. » N'aurait-il donc jamais lu les articles 17 et 19 de la constitution civile, et le décret du 24 novembre 1790, aux

[1] Thiers, *Histoire de la Révolution*, t. I, pages 259-261.

termes desquels l'institution canonique est donnée aux évêques par le métropolitain, sauf appel au tribunal du district, sans qu'il soit permis à l'élu de demander à Rome une confirmation quelconque? Quant à la phrase où l'opinion de Camus est invoquée comme preuve de l'orthodoxie de la constitution civile, elle repose sur une confusion complète entre le catholicisme et le jansénisme.

On vient de voir le jugement porté par M. Thiers sur la constitution civile du clergé ; examinons maintenant comment il en apprécie les conséquences. Voici le texte :

« Les principaux articles de la constitution civile, tels que la circonscription nouvelle des évêchés, l'abolition des uns et l'érection des autres, l'élection de tous les fonctionnaires ecclésiastiques, ces articles avaient été décrétés. Le roi en avait référé au pape, qui, après lui avoir répondu avec un ton moitié sévère et moitié paternel, en avait appelé à son tour au clergé de France. Le clergé profita de l'occasion, et prétendit que le spirituel était compromis par les mesures de l'Assemblée. En même temps, il répandit des mandements, déclara que les évêques déchus ne se retireraient de leurs siéges que contraints et forcés ; qu'ils loueraient des maisons, et continueraient leurs fonctions ecclésiastiques ; que les fidèles demeurés tels ne devraient s'adresser qu'à eux. *Le clergé intriguait surtout dans la Vendée et dans certains départements du Midi où il se concertait avec les émigrés.* Un camp fédératif s'était formé à Jallez, où, sous le prétexte apparent de fédération, les prétendus fédérés voulaient établir un centre d'opposition aux mesures de l'Assemblée. *Le parti populaire s'irrita de ces menées, et, fort de sa puissance, fatigué de sa modération, il résolut d'employer un moyen décisif.* On a déjà vu les motifs qui avaient influé sur l'adoption de la constitution civile. *Cette constitution avait pour auteurs les chrétiens les plus sincères de l'Assemblée;* ceux-ci, irrités d'une injuste résistance, résolurent de la vaincre.

« On sait qu'un décret obligeait tous les fonctionnaires publics à prêter serment à la constitution nouvelle. Lorsqu'il avait été question de ce serment civique, le clergé avait toujours voulu distinguer la constitution politique de la constitution ecclésiastique ; on avait passé outre. Cette fois l'Assemblée résolut d'exiger des ecclésiastiques un serment rigoureux qui les mît dans la nécessité de se retirer s'ils ne le prêtaient pas, ou de remplir fidèlement leurs fonctions s'ils le prêtaient. *Elle eut soin de déclarer qu'elle n'entendait pas violenter les consciences, qu'elle respecterait le refus de ceux qui, croyant la religion compromise par les lois nouvelles, ne voudraient pas prêter le serment; mais qu'elle voulait les connaître pour ne pas*

leur confier les nouveaux épiscopats. En cela, ses prétentions étaient justes et franches. Elle ajoutait à son décret que ceux qui refuseraient de jurer seraient privés de fonctions et de traitements ; en outre, pour donner l'exemple, tous les ecclésiastiques qui étaient députés devaient prêter le serment dans l'Assemblée même, huit jours après la sanction du nouveau décret.

« Le côté droit s'y opposa..., etc.

« L'Assemblée décréta le serment. Le roi en référa tout de suite à Rome. L'évêque d'Aix, qui avait d'abord combattu la constitution civile, sentant la nécessité d'une pacification, s'unit au roi et à quelques-uns de ses collègues plus modérés, pour solliciter le consentement du pape. Les émigrés de Turin et les évêques opposants de France écrivirent à Rome en sens tout contraire, et le pape, sous divers prétextes, différa sa réponse. L'Assemblée, irritée de ces délais, insista pour avoir la sanction du roi, qui, décidé à céder, usait des ruses ordinaires de la faiblesse. *Il voulait se laisser contraindre pour paraître ne pas agir librement. En effet, il attendit une émeute*, et alors se hâta de donner sa sanction. Le décret sanctionné, l'Assemblée voulut le faire exécuter, et elle obligea ses membres ecclésiastiques à prêter le serment dans son sein. Des hommes et des femmes, qui jusque-là s'étaient montrés fort peu attachés à la religion, se mirent tout à coup en mouvement pour provoquer le refus des ecclésiastiques. Quelques évêques et quelques curés prêtèrent le serment. *Le plus grand nombre résista avec une feinte modération, et un attachement apparent à ses principes.* L'Assemblée n'en persista pas moins à la nomination des nouveaux évêques et curés, et *fut parfaitement secondée par les administrations.* Les anciens fonctionnaires ecclésiastiques eurent la liberté d'exercer leur culte à part, et ceux reconnus par l'État prirent place dans les églises. Les dissidents louèrent à Paris l'église des Théatins pour s'y livrer à leurs exercices. *L'Assemblée le permit, et la garde nationale les protégea autant qu'elle put contre la fureur du peuple, qui ne laissa pas toujours exercer en repos leur ministère particulier.* On a condamné l'Assemblée d'avoir produit ce schisme et d'avoir joint une cause nouvelle de division à celles qui existaient déjà. D'abord, quant à ses droits, il est *évident à tout esprit juste* que l'Assemblée ne les excédait pas en s'occupant du temporel de l'Église. Quant aux considérations de prudence, il est évident encore que la cour, la noblesse et le clergé avaient assez perdu, le peuple assez acquis, pour être des ennemis irréconciliables, et pour que la révolution eût son issue inévitable, même sans les effets du nouveau schisme. Et, d'ailleurs, quand on détruisait tous les abus, l'Assemblée pouvait-elle souffrir ceux de

l'ancienne organisation ecclésiastique? Pouvait-elle souffrir que les oisifs vécussent dans l'abondance, tandis que les pasteurs, seuls utiles, avaient à peine le nécessaire[1]? »

En dehors de ce passage, on ne trouve rien, dans l'*Histoire de la Révolution*, ni sur l'application de la constitution civile du clergé sous la Constituante, ni sur la loi du serment et ses conséquences. Or, nous n'étonnerons personne, en déclarant le récit de M. Thiers insuffisant, ou, tout au moins, incomplet. On aura, sans doute, remarqué avec quel art singulier l'auteur fait une discrète allusion aux ignobles scènes dont le portique des Théatins fut, à plusieurs reprises, le théâtre. Les initiés comprennent le sous-entendu : la masse des lecteurs ne saurait en pénétrer le sens caché. « La garde nationale les protégea du mieux qu'elle put contre la fureur du peuple, qui ne laissa pas toujours exercer en repos leur ministère particulier... » Cela signifie : fustigations publiques de femmes, inertie de la municipalité, impunité des coupables. Qui l'eût jamais soupçonné? Quant aux invasions de couvents, aux excès commis contre les religieuses, aux scènes de violence dont les catholiques furent victimes à Paris et en province, M. Thiers ne juge pas à propos d'en dire un seul mot. Il est vrai qu'il n'oublie pas d'incriminer, à l'occasion, les intentions du clergé, de l'accuser sans preuves de conspiration avec l'étranger et de parler de son fanatisme. Ce procédé historique nous dispense d'insister.

Au fond, dans ce passage, ainsi que dans beaucoup d'autres pages de son *Histoire de la Révolution*, M. Thiers a sacrifié à ses tendances révolutionnaires et à ses affinités radicales, dont il a su, depuis, se dégager comme historien, mais non comme homme d'État. Écrivant sous la Restauration, il a, plus ou moins sciemment, subi l'influence des idées dominantes de son temps et de son parti : il a voulu, jusque dans le passé, réagir contre le « *parti prêtre* » et faire le philosophe en histoire. C'était le moyen de composer un livre plus brillant qu'exact. On doit, du reste, reconnaître qu'il s'est trompé, sur ce point, en nombreuse compagnie : il n'a fait, à vrai dire, que partager les préjugés étroits et les préventions aveugles de ses coreligionnaires politiques. C'est, en effet, l'erreur fondamentale et permanente d'une notable partie du camp libéral et de la majorité du parti républicain, de croire à un antagonisme naturel et nécessaire entre le christianisme et les idées de liberté. Les républicains, en particulier, se montrent animés, contre la religion chrétienne, et plus encore, contre le catholicisme, d'une haine aveugle. Ils ne songent

[1] Thiers, *Histoire de la Révolution*, 1re édition, t. I, pages 287-292.

qu'à le détruire, oubliant ainsi les sages conseils de M. de Tocqueville, l'exemple si décisif de la démocratie américaine et l'avertissement salutaire qu'un historien de l'antiquité, Polybe, leur adressait d'avance, il y a deux mille ans : « C'est surtout dans les États libres que la religion est nécessaire. C'est là que pour n'être pas obligé de donner un pouvoir dangereux à quelques hommes, la plus forte crainte doit être celle des Dieux. » Le parti républicain, envisagé dans son ensemble, n'a jamais compris le sens de ce mot profond. Il est resté le parti des athées, des matérialistes, le parti antichrétien par excellence, et il s'en vante : il a, dans la mesure de son pouvoir, commencé par insulter, par avilir et par dénoncer au mépris public les prêtres que la populace égorgeait ensuite. Il a, ainsi, essayé de fermer les seules bouches qui puissent, avec autorité, faire entendre le mot de devoir, si facilement oublié et si utile à répéter dans une société démocratique; il a attaqué, dans leur principe même, les mœurs publiques, sans lesquelles il n'est pas de gouvernement libre. A deux reprises, dans deux occasions mémorables, au début et à la fin de la Révolution, lors du vote de la constitution civile du clergé et au moment de la conclusion du Concordat, le parti républicain a commis cette faute énorme. Par deux fois, elle l'a perdu : elle peut, s'il la réitère, le conduire encore aux abîmes.

René Lavollée.

SAFAR-HADGI

LES RUSSES A SAMARKAND[1]

La première figure que Safar aperçut à son réveil fut celle de Habib. La fraîcheur de la matinée avait fait reprendre à l'esclave sa connaissance; il leva la tête, s'orienta, et après s'être assuré que le jardin et la maison étaient déserts et que tout danger avait disparu, il prit sa course dans la direction de la maison du chef de la police. Mohammed était absent; il avait été appelé auprès de l'émir. Comme Habib craignait que son absence ne fût remarquée par son maître, il pria un des serviteurs du Persan de le prévenir de sa visite prochaine, et retourna au camp.

Quoique la douleur ait peu de prise sur les natures sauvages, Habib avait éprouvé des souffrances tellement atroces, que l'altération de ses traits n'échappa pas au serdar. Le hadgi s'était attaché à l'esclave en raison du bien qu'il lui avait fait; ce fut donc d'un ton d'intérêt véritable qu'il lui demanda :

— Qu'as-tu, Habib? serais-tu malade?

L'esclave eut honte de cette bonté, et répondit en balbutiant :

— Je me suis blessé les mains dans une chute que j'ai faite hier.

— Je le regrette; car je voulais précisément te charger d'une mission.

— Oh! qu'à cela ne tienne, seigneur! Je ne sens presque plus ma blessure, surtout s'il s'agit de ton service.

— Tu m'es donc dévoué, bon Habib?

L'esclave s'inclina profondément pour cacher sa pâleur, et il murmura :

— N'es-tu pas bon et humain, et ne te dois-je pas tout?

[1] Voir *le Correspondant* du 10 et du 25 août et du 10 septembre 1873.

Safar lui ordonna de prendre un de ses meilleurs chevaux et de se rendre à Samarcande ; il lui donna le mot d'ordre destiné à le faire reconnaître à Relieff, et lui fit promettre de lui rapporter le médaillon.

— Peut-être ne connais-tu pas les alentours de la ville, mais tout habitant du pays t'indiquera le rond-point de Timour.

— Je connais Samarcande, seigneur; j'y ai été plusieurs fois avec la maison de l'émir.

— Tout est au mieux, alors. Ne perds pas un jour, une heure, Habib, car ce talisman est ma sauvegarde, et je cours les plus grands dangers, surtout si mes ennemis se doutaient un instant que je m'en suis séparé. Si la première nuit tu ne vois pas celui vers lequel je t'envoie, ne t'en inquiète nullement : il n'est pas aussi bien monté que tu le seras, et il pourra être en retard. Tu dois être parti ce soir. N'oublie pas que je compte sur toi, et que tu peux me payer en une seule fois tout le bien que je t'ai fait.

Alors Habib courut chez Mirza-Mohammed, et il conta tout au Persan, tout, jusqu'au mot d'ordre, jusqu'à la crainte que son maître avait qu'on ne soupçonnât l'objet de sa mission.

Mohammed comprit aussitôt que Safar était en relation avec Eminéh, et que le sceau du chérif de la Mecque n'était plus en sa possession. Rayonnant de joie, il courut au palais, après avoir ordonné à Habib d'aller à Samarcande et de lui rapporter le médaillon.

L'esclave le suivit longtemps des yeux.

— Va! dit-il, j'ai tenu mon serment, et nous sommes quittes. A nous deux, maintenant!

XX

L'ACCUSATION.

Trois jours après le départ de Habib, et le lendemain de l'envoi d'un deuxième messager auquel Safar avait cru opportun de donner la même mission, une éclatante fanfare résonna à l'entrée du camp des Turcomans : c'était une ambassade de l'émir qui demandait à être introduite auprès du grand conseil de la nation.

Pour faire comprendre la scène qui va suivre, il nous faudra expliquer au lecteur le rouage intérieur et peu compliqué de l'administration turcomane.

Les Turcomans sont peut-être l'unique peuple de l'Asie qui ait adopté une forme de gouvernement républicaine. Ils n'ont ni rois ni chefs ; tous les hommes libres sont égaux. Ils choisissent parmi

les guerriers les plus renommés, ou parmi les vieillards les plus riches, un conseil qui les régit en temps de paix. Quand une expédition est décidée, on procède à l'élection d'un chef de guerre nommé serdar. Le serdar élu est omnipotent pendant la bataille, mais son autorité ne s'étend pas au delà. Même en campagne, toute l'administration est concentrée entre les mains d'un conseil élu au commencement de l'expédition, et présidé par le doyen d'âge. Les décisions de ce conseil sont irrévocables, et le serdar lui-même, qui en est membre de droit, est complétement soumis à son autorité. La réunion est annoncée par le muezzin, du haut de la tente du conseil, toujours placée au centre du camp.

Le muezzin, prévenu de l'arrivée de l'ambassade, eut bientôt convoqué le conseil. Quand le président, vieillard à longue barbe blanche, se fut assuré que tous les membres étaient présents, il fit asseoir ses collègues sur des coussins, et ordonna d'introduire l'ambassadeur. C'était Mirza-Mohammed. Le Persan pénétra seul auprès des Turcomans; sa suite resta en dehors. En entrant, il salua profondément à la ronde, en touchant de sa main son front et sa poitrine, ainsi que l'ordonnait l'étiquette, puis il se redressa.

— Anciens et principaux des Turcomans, dit-il, Seïd-Mozzafar-Edin-Ibn, émir de Bokhara, mon maître, m'envoie vous demander justice contre l'un des vôtres, qu'il accuse, par ma voix, d'adultère, de trahison et de sacrilége!

Un profond silence accueillit les paroles du Persan. Les trois crimes dont Mohammed accusait un des leurs étaient les trois plus grands crimes prévus par la loi de l'Islam, et la pénalité qu'ils entraînaient est excessivement rigoureuse. Les Turcomans s'interrogeaient avec stupeur. Safar-Hadgi, qui siégait au conseil, pâlit légèrement. Le président se leva.

— Indique-nous le coupable, dit-il d'une voix sévère, justice te sera faite.

— Le coupable est parmi vous, s'écria Mohammed. C'est le plus puissant de tous : c'est votre serdar!

Un tumulte effroyable éclata alors. Les Turcomans s'étaient levés et gesticulaient avec fureur; seul, Safar-Hadgi resta assis, calme en apparence. Cependant le président réclama le silence et jeta un regard sur le hagdi; mais quand il le vit souriant et dédaigneux, il dit à Mohammed d'une voix brève :

— Formule ton accusation!

— J'accuse le serdar du crime d'adultère avec la princesse de Khiva, destinée à mon maître; de relations secrètes avec les Russes, et de soustraction du sceau du chérif de la Mecque. Je demande, au nom de mon maître, que le serdar me soit livré immédiatement,

pour être jugé en public au tribunal de l'émir, et subir la peine que la loi inflige aux adultères, aux traîtres et aux sacriléges!

Les Turcomans s'étaient rassis, et ils regardaient tous le serdar, qui continuait à sourire.

— Qu'as-tu à répondre à cette accusation, serdar? demanda le président.

Safar-Hadgi se leva, et, toisant le Persan avec mépris:

— D'où te vient ton audace, Mohammed? La vie t'est donc à charge? Je ne m'abaisserai pas à me défendre des accusations absurdes de cet homme, et devant cet homme!... L'émir n'est pas mon souverain, et je récuse un tribunal que je méprise! Devant vous seulement, camarades, qui êtes mes juges à présent, je consentirai à me défendre.

Mohammed l'interrompit en ricanant.

— Tu espères en la protection du reiss, que tu as dupé; mais il est édifié sur ton compte, et tu ne le verras plus, dit-il.

Cependant le président avait froncé le sourcil.

— Ce n'est pas ton consentement que nous te demandons, dit-il à Safar. Que tu le veuilles ou non, il faut que tu te défendes! Les accusations portées contre toi sont trop graves pour que tu les traites aussi légèrement. Notre allié prétend être insulté; si tu ne veux pas que, selon notre loi, nous te livrions à sa justice, prouve-nous ton innocence. Je te l'ordonne, moi, président de ce conseil souverain! Je t'en prie, moi, ton camarade! Il nous serait pénible d'abandonner celui qui nous a tant de fois menés à la victoire.

Safar se redressa de toute sa hauteur, et son regard fier et dédaigneux imposa au conseil.

— Puisque la défiance a pénétré dans vos âmes, dit-il, c'est bien, j me défendrai devant vous, mais devant vous seuls! Je ne suis pas justiciable de l'émir, et je réclame mon droit d'être jugé par vous, puisque je ne me trouve plus parmi des camarades, mais parmi des juges!

— Nous t'écoutons, dit le président d'un ton sévère.

— Oh! non, répondit Safar avec ironie. Pour qu'une justification soit efficace, il faut que nul doute ne plane sur la tête de l'accusé. Un délai de huit jours m'est nécessaire pour confondre la calomnie dont je suis victime. Je vous demande ce délai, camarades.

Le président secoua la tête avec un mécontentement visible, partagé par la plupart des membres du conseil. Mohammed s'aperçut de leur défiance croissante. Il y avait compté. Il savait que Safar serait dans l'impossibilité de se justifier immédiatement, et il avait espéré que l'indignation provoquée parmi ces fanatiques par sa foudroyante révélation aurait pour résultat la remise immédiate du hadgi. Or Safar, une fois entre ses mains, était un homme mort. Rien ne pou-

vait le sauver, car le reiss, après s'être assuré de la vérité du fait, avait promis d'abandonner le hadgi à la vindicte des lois. Mohammed triomphait donc. Mais si Safar parvenait à communiquer avec le gardien de la religion, tout pouvait être perdu; car lors même que l'innocence du serdar n'eût pu être proclamée, il pouvait, pour se venger, exiger du reiss la remise du billet à l'émir, et Mohammed savait parfaitement que le chef des oulemâs, qui ne le tenait pas en odeur de sainteté, n'hésiterait pas à faire cela. Toutes ces idées vinrent en foule à la pensée du Persan, qui trembla pour sa vie. La peur lui fit oublier toute prudence; il s'avança et apostropha Safar :

— C'est Habib que tu attends, n'est-ce pas? dit-il en ricanant. Oui, tu comptes sur des amis étrangers pour venir te délivrer? Non, non, tu me seras livré immédiatement, et tu te justifieras devant l'émir, si tu peux! Turcomans, mon maître exige...

Le président l'interrompit brusquement.

— Exige! répéta-t-il. Ce mot, auquel tu es habitué, sonne mal à nos oreilles. L'émir peut nous demander justice; il n'a rien à exiger de nous!... Camarades, je suis d'avis d'accorder au serdar le délai qu'il demande. Et vous?

— Nous aussi! répondirent les Turcomans d'une seule voix, froissés qu'ils étaient, comme leur président, par le ton peu mesuré du Persan.

— Mais,... voulut dire Mohammed.

— Écoute la décision du conseil. Dans huit jours, heure pour heure, le serdar, accompagné par nous tous, viendra se présenter au tribunal de l'émir. Il sera livré à sa justice, s'il est reconnu coupable; mais, sache-le bien, si nous le jugeons innocent — car nous aussi nous serons juges, — ton maître aura un compte terrible à nous rendre de l'insulte qu'il vient de nous faire à tous en la personne de notre chef.

Mohammed s'était remis de son trouble, et son esprit, fertile en expédients, lui suggéra une autre idée.

— Turcomans, dit-il d'une voix plus humble, si je me suis servi d'un terme peu convenable, je le regrette. Je voulais dire que mon maître désire que justice soit faite, et il sait qu'il vous est difficile de garder dans votre camp un prisonnier de cette importance...

— Où veux-tu en venir? dit le président.

— Je demande que le serdar soit conduit en prison, puisque vous avez décidé qu'il ne sera jugé que dans huit jours; qu'il y attende son jugement sans pouvoir communiquer avec personne. S'il est ici, au camp, qui me garantit que cet homme, hier encore votre chef, ne réussira pas à corrompre ses anciens subordonnés, à s'évader?

Safar-Hadgi voulut intervenir; mais le président, d'un geste impé-

vieux, lui enjoignit de ne plus se mêler au débat, et il se chargea de répondre à l'envoyé :

— Soit! le serdar sera, ce soir même, conduit en ville. Nous répondons de lui. Cent Turcomans garderont le prisonnier dans la maison que l'émir lui assignera pour résidence pendant ces huit jours, et personne ne lui parlera qu'en notre présence... Es-tu satisfait?

Mohammed voyait sa proie lui échapper, aussi résolut-il de frapper un coup décisif.

— Ce qui m'étonne, dit-il, c'est que Safar-Hadgi, qui n'a qu'un mot à prononcer pour faire tomber mon accusation, se laisse traîner en prison! Ici, comme à Bokhara, le sceau du chérif, que tous nous avons vu entre ses mains, le couvre de sa toute-puissante protection et le rend inviolable. Pourquoi n'en use-t-il pas?

L'attaque était bien dirigée, et Safar le comprit si bien qu'il pâlit affreusement. Par bonheur, le conseil des Turcomans est comme tous les tribunaux du monde : il ne voulut pas revenir sur sa décision.

Tout en chuchotant et en se montrant avec défiance leur serdar du doigt; tout en comprenant ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans l'allégation du chef de la police, les Turcomans en masse émirent un avis que le président se chargea de transmettre à Mohammed :

— L'émir accusera, et nous jugerons dans huit jours. Aujourd'hui, nous ne reviendrons pas sur notre décision. Va! et reporte nos paroles à ton maître! Avant le coucher du soleil, notre serdar, accompagné par cent cavaliers qui le garderont, se rendra à l'endroit que vous désignerez. Mais qu'on ne touche pas à un cheveu de sa tête avant le terme de son jugement; car s'il lui arrivait malheur, coupable ou non, préviens ton maître que les Turcomans ne laisseront pas pierre sur pierre dans son palais et dans sa ville! Retire-toi maintenant, ta mission est terminée. A un geste du président, les Turcomans se levèrent : c'était, d'après l'étiquette dans ces sortes de circonstances, un signe de congé : prononcer une parole de plus aurait été de la plus haute inconvenance. La rage au cœur, Mohammed se retira.

Quand il fut seul avec ses anciens camarades dans la tente du conseil, Safar demanda la parole, et son prestige était encore tel parmi les nomades, qu'il parvint à se faire écouter sans trop de difficulté.

— Camarades et amis, dit-il, si je ne me suis pas justifié devant cet homme, c'est que je méprise la calomnie d'un esclave de l'émir, qui est mon ennemi personnel. Je suis ici devant vous, seul et prisonnier; maintenant je vais, dans un simple entretien avec vous, essayer de me disculper, et j'espère le faire par des faits à la face du monde musulman.

— Parle! parle! crièrent les Turcomans.

Safar se recueillit.

— Oui, dit-il c'est vrai : j'ai plusieurs fois vu en secret la princesse de Khiva...

Un tumulte effroyable l'interrompit. Les Turcomans parlaient tous à la fois, et leurs gestes recommençaient à devenir menaçants. Mais Safar, aidé du président, parvint, cette fois encore, à les calmer.

— Mais, continua-t-il, la princesse de Khiva n'est et ne sera jamais la femme de Mozzafar. L'émir El-Oumra, son père, envoie une ambassade qui sera ici dans trois jours, et qui est chargée de réclamer sa fille pour me la confier. Le Prophète ne dit-il pas que la volonté d'un père est sacrée? L'émir El-Oumra me l'a confiée à mon dernier voyage à Khiva, et son ambassade te confirmera mes paroles, dit Safar au président... N'avais je pas le droit de la voir?

— Si telle est la vérité, nous abandonnerons ce point de l'accusation, répondit le président.

Safar continua :

— Oui, j'ai envoyé des émissaires aux Russes... Savez-vous pourquoi? Pour convaincre Mozzafar de trahison ; car je sais qu'il traite secrètement avec Tachkend et veut abandonner la ligue. Oh! la trame était bien ourdie. Heureusement, vous n'êtes pas d'aveugles tyrans, vous, et votre justice a besoin d'être éclairée! L'ambassadeur sera ici après-demain, demain peut-être; mes émissaires, que je recevrai devant vous, auront aussi, je l'espère, accompli leur mission avant le terme du jugement. Il me reste à discuter la troisième accusation lancée contre moi, celle de sacrilége! Je nie avoir jamais commis ce crime épouvantable, le plus horrible de tous, car il offense Dieu et les hommes! Je pourrais facilement faire tomber cette calomnie; mais le serdar des Turcomans, au milieu des siens, ne descend pas jusqu'aux subterfuges! Je marcherai la tête haute, ou ma tête tombera; car tout est entre les mains d'Allah!

Le conseil était silencieux. Un à un, les Turcomans sortirent de la tente, et, en passant devant le serdar prisonnier, chaque nomade récita ce verset du Coran :

« Dieu seul est juste, et la balance de sa justice a été forgée par la main des anges. »

XX

LE MARIAGE

Depuis deux mois, l'aspect général de Samarcande avait complétement changé. L'état de siége y avait été proclamé, car des bandes insaisissables de Kiptchakes, de Kirghises et de Turcomans, restes

de l'armé détruite sur l'Amou-Deria, rôdaient dans la campagne et venaient même s'aventurer parfois jusque sous les portes de la ville.

La guerre continuait sur tous les points de cette terre impossible à conquérir ; si un bataillon, sorti aujourd'hui de Samarcande, chassait les nomades dans le désert, le lendemain, quand les Russes étaient rentrés dans la forteresse, les nomades dispersés se reformaient de nouveau et recommençaient leurs brigandages, protégés par Mozzafar, dont les possessions étaient limitrophes du territoire russe.

Il fallait donc à toute force, pour en finir, et si on ne voulait pas relancer l'émir jusque dans sa capitale, conclure la paix avec lui. Les préliminaires de cette paix se discutaient, disait-on, à Tachkend, mais l'état de siége n'était pas encore levé.

Si, pendant le jour la ville présentait encore une certaine animation, car on pouvait y entrer et en sortir librement par les portes ouvertes, la nuit, les habitants étaient confinés dans l'intérieur de l'enceinte, et des rondes seules, qui surveillaient activement les fossés, traversaient en tous sens les rues désertes. Les indigènes musulmans, hostiles de tout temps aux Russes, l'étaient devenus davantage encore depuis la disparition de Safar-Hadgi, et entretenaient des relations avec les nomades. Beaucoup de soldats, qui sont recrutés pour le Turkestan parmi les plus indisciplinés des autres régiments de l'armée, excellentes troupes en campagne, étaient difficiles à maintenir dans ce repos relatif qui n'était pas exempt de privations. Il se présenta plusieurs cas de désertion parmi les soldats, et même officiers, alléchés probablement par la possibilité de gagner beaucoup d'argent en s'associant aux brigandages des nomades, et par la facilité de passer la frontière de Perse, disparurent sans laisser de traces.

Molotoff se vit forcé de prendre une mesure très-sévère : il fut défendu, sous peine d'être fusillé dans les vingt-quatre heures, à tout soldat ou officier qui n'était pas de service, de sortir de la ville une fois les portes fermées, et de rester en dehors de l'enceinte après la fermeture.

Cette existence de garnison dans une ville étroite, encombrée — les habitants des villages environnants s'y étaient réfugiés — au milieu d'une population hostile, convenait peu aux soldats et aux officiers : tous désiraient la paix avec ardeur, malgré les succès qu'obtenaient les Russes dans chaque rencontre, car cette guerre inutile et peu glorieuse avait fatigué tout le monde.

Au palais de Timour tout était changé aussi. Il n'y avait plus ni raouts ni soirées ! La grande porte voûtée de l'enceinte ne s'ouvrait

plus que rarement, et quand parfois les officiers de la garnison ou les habitants de Samarcande voyaient le gouverneur et sa femme traverser en voiture une rue, ils constataient les ravages chaque jour plus grands qui avaient, en deux mois, vieilli Molotoff, et l'altération et la pâleur des traits de la comtesse.

Malgré cela, le soir même du jour où Mohammed avait lancé son accusation contre Safar-Hadgi, Samarcande avait un air de fête et une foule bariolée et curieuse encombrait les abords du palais. En face de l'enceinte, une construction en bois, élevée à la hâte, mais avec une certaine élégance, surmontée d'une croix en or, attirait tous les regards. Un tapis, large d'un mètre, avait été cloué le long du chemin qui conduisait du palais de Timour à cette construction; et des fleurs, artistement arrangées, formaient une allée des deux côtés. La porte était grande ouverte, et des lumières, disposées autour des images qu'on apercevait à l'intérieur, brillaient dans des lustres dorés pendus au plafond. C'était une église chrétienne; elle excitait à divers degrés la curiosité des Sarthes, qui n'en avaient encore jamais vu.

Nous prions maintenant le lecteur de nous suivre dans le salon bleu où nous l'avons tant de fois introduit. Marthe était assise à sa place de prédilection, mais elle n'était plus reconnaissable. Son sourire hautain et décidé avait fait place à une contraction nerveuse des lèvres; ses mains étaient diaphanes, ses yeux enfoncés dans leur orbite et entourés d'un large cercle de bistre. Elle était encore fort belle, mais sa santé avait changé de caractère. Debout devant elle était Lise, en costume de mariée. L'église en bois qui se trouvait en face du palais avait été construite aux frais de Bassalsky. Le mariage devait avoir lieu le soir même; tous les papiers nécessaires étaient arrivés depuis plusieurs jours.

— Oui, Lise, mon ange! disait Marthe; c'est vrai, je m'en accuse, c'est moi qui vous ai poussé à ce mariage; mais je vous le répète aujourd'hui encore, au moment décisif, je crois de mon devoir de vous demander une dernière fois : Avez-vous bien réfléchi?

— Parfaitement réfléchi! répondit Lise en riant. Je connais les défauts de mon futur, mais ils ne m'effraient nullement!

— Quelle assurance!

— Vous me reprochez toujours ma froideur! C'est vrai, je suis une nature froide et réservée. Je n'ai pas connu jusqu'ici et j'espère ne jamais connaître ce que vous appelez l'entraînement, l'enthousiasme, la passion! Ce sont des sentiments qui font commettre presque toujours des folies, souvent de mauvaises actions.

Marthe baissa les yeux. Cette nature était domptée par une dou-

leur constante! Lise ne remarqua pas ce mouvement et continua :

— Je discute tous les actes de ma vie, et celui-là, qui est incontestablement le plus important, je l'ai discuté pendant deux mois! Si je supposais mon avenir menacé, croyez que je n'aurais pas hésité une seconde à rompre ce mariage! Mais, tout en connaissant M. Bassalsky, et je le connais bien, allez!...

— En êtes-vous bien sûre? interrompit Marthe.

— Voulez-vous que je vous le dépeigne?

— Faites! répondit la comtesse avec un pâle sourire.

— Il est léger, présomptueux et fat, et il est un peu moins amoureux de moi qu'il n'a été ou qu'il ne l'est encore de vous!

— Oh! voulut dire Marthe avec un geste de dénégation.

— Oui! oui! dit Lise en riant.

— Mais...

— Son amour ressemble à tous ses sentiments, il est superficiel! S'il m'épouse, c'est qu'il est enchanté de faire parler de lui dans toutes les Russies! On lira dans les journaux : « Le premiers mariage chrétien célébré à Samarcande, sur les marches méridionales de l'empire, est celui de M. Bassalsky, officier aussi brave que distingué!... » L'empereur lui-même jettera les yeux sur cet extrait; on en parlera peut-être à Paris... Ici, il est le héros du jour! Il aurait épousé dans les mêmes conditions la cousine germaine de sa grand'-mère! Comment voulez-vous qu'il ne soit pas enchanté de s'unir avec une assez jolie femme, et qui est, après tout, un parti sortable?

— Comment, Lise! s'écria Marthe, vous savez tout cela et vous l'épousez?

— Certainement! J'ai mûrement réfléchi : tous ses défauts sont pour moi des garanties de bonheur. Les caractères légers se laissent facilement influencer. Il me respecte déjà, il me respectera davantage quand il me connaîtra mieux, car je porterai dignement son nom. Il est suffisamment amoureux de moi à présent, plus tard viendra l'estime, et nous aurons un ménage calme, tranquille, presque froid, mais exempt de catastrophes. J'ai vingt et un ans, et je n'ai jamais été amoureuse de personne! J'ai choisi un homme qui ne me dominera jamais; et comme je n'ai nullement envie de dominer, nous serons parfaitement heureux!

Chaque parole de Lise était une piqûre d'épingle qui faisait tressaillir Marthe; mais elle était si abattue, et Lise avait su conquérir un tel ascendant sur elle qu'elle soupira seulement et lui répondit :

— Je ne vous croyais pas si positive.

— Autant j'aime les voyages, les aventures, les changements, autant je veux être calme dans mon intérieur! En un mot, j'épouse M. Bassalsky précisément parce que je suis persuadée qu'il n'est pas

passionnément amoureux de moi, et qu'il ne le sera jamais de personne.

— Qu'en savez-vous?

— Parce qu'il n'a pas su l'être d'une aussi adorable créature que vous, chère comtesse !

— Flatteuse! dit Marthe en l'embrassant... Ainsi, vous allez être ce soir madame Bassalsky?

— C'est un mariage de raison que je me fais faire à moi-même, au lieu d'employer mes parents à cette opération. Je ne suis pas pour rien la fille d'un savant !

Marthe réfléchit une seconde :

— Oui! peut-être y a-t-il du vrai dans ce que vous dites. Mais vous-même, vous connaissiez-vous assez? Écoutez, mon enfant, j'étais comme vous! Je me suis étudiée, et j'ai fait un mariage de raison que je croyais s'allier parfaitement avec mon caractère! Eh bien, maintenant, dites-moi, Lise, connaissez-vous une femme plus malheureuse que moi?

Lise la regarda avec un certain étonnement.

— Mais certainement! Oui, beaucoup, chère comtesse!

Marthe lui serra le bras.

— Vous ne voyez donc rien? vous ne vous apercevez donc de rien? dit-elle les lèvres serrées. Oh! moi qui croyais avoir lu plusieurs fois dans vos yeux que vous aviez tout compris, et qui vous aimais déjà pour cela!

— Mais, chère amie, j'ai compris que vous aimiez mon cousin, et que vous regrettez sa mort. Je vous plaignais de tout mon cœur. Mais je vous respecte trop pour croire que vous ayez manqué à votre devoir et j'espère que votre douleur se calmera un jour.

— O froide nature! Non! il n'a jamais été mon amant, mais il a été mon fiancé, et j'ai trahi mes engagements envers lui, par raison... ou par orgueil! Un jour je me suis aperçue que j'ai été moi-même cause de mon malheur, et le jour que j'ai senti que j'aimais cet homme, je l'ai envoyé à la boucherie!

— Quelle exagération!

— Ah! vous croyez cela? Vous croyez peut-être que, placée entre cette ombre sanglante qui me poursuit nuit et jour, et la réalité hideuse qui ne me donne de répit ni jour ni nuit, je suis heureuse! J'ai connu un homme bon, sensible, dévoué, qui m'a aimée malgré tout et jusqu'à la mort, et j'en ai fait un cadavre, pour me vendre à un vieillard idiot qui ne sait que pleurer et gémir!

— O comtesse!

— Vous doutez-vous seulement de l'existence que je mène maintenant auprès de ce vieillard qui est mon mari, et qui m'aime à me

dégoûter de lui? Cet homme qui m'a volé ma jeunesse, et dont le prestige trompeur m'a fait sacrifier celui que j'aimais ; cet homme, je le déteste!

Lise lui mit la main sur la bouche.

— Oh! ne dites pas cela! Ma raison froide se révolte contre vos paroles! Le devoir est au-dessus de la passion! Vous devez aimer, sinon d'amour, du moins d'amitié votre mari, qui est si bon, si dévoué!

— Eh! c'est justement de cela dont je me plains! Les jouissances de la domination, dont j'avais soif, j'en suis saturée maintenant! Il me faut un homme qui me domine, et celui que j'ai tué aurait été cet homme-là! Mon mari ne sait que se plaindre et baiser le bas de ma robe! Croyez-vous que ce soit bien amusant d'essuyer ses pantoufles sur la tête d'un vieillard? C'est bon une fois, mais toute la vie!!!

Lise regarda Marthe, et les profondeurs de cette âme sombre et hautaine l'épouvantèrent. Elle se taisait. Marthe continua :

— J'éprouve encore de la pitié! Combien de fois ma bouche ne s'ouvrait-elle pas pour lui dire que j'aimais Serge et que je le détestais, lui! mais je n'ai pas osé... par pitié... Il m'aime, au fond, et cet amour me tue! Je m'abaisse à mentir, moi! Quand il me demande les raisons des souffrances que je ne puis plus dissimuler, je lui dis que je suis malade, que ce climat ne me convient pas, que sais-je? Alors il me propose de donner sa démission, de s'enterrer avec moi en Suisse, en Italie! Il sacrifie cet avenir que j'avais ambitionné pour calmer les nerfs d'une femme qui le méprise! Oh! cet homme!

Lise était terrifiée.

— Mais vous êtes en démence! Taisez-vous.

— Il arrive cependant parfois que son œil lance un éclair, et que, en se fixant sur moi, il devient menaçant. Je crois à une lutte, à la possibilité d'en finir avec cette existence de martyre. Et je me redresse, rayonnante! Non! il tombe aussitôt à genoux et une larme me brûle la main! Il me demande pardon de sa pensée, le lâche! Et moi, aussi lâche que lui! je continue à mentir! Et cet autre que j'aime et que j'ai tué, je n'ose même pas le venger.

— Laissez-moi vous parler raison, chère amie, dit Lise en s'agenouillant auprès d'elle, et écoutez-moi, puisque maintes fois vous m'avez dit que mes paroles vous feraient du bien.

Marthe embrassa Lise sur le front.

— Parlez, mon ange, mais nul ne peut guérir la plaie qui ronge mon cœur.

— J'essayerai cependant. D'abord, pourquoi cette recrudescence de remords? Vous avez sacrifié Serge à votre ambition. Ce n'est pas sûr; mais enfin il y a trois ans de cela, et vous n'en aviez nul re-

pentir il y a de cela deux mois. Quant à sa mort, pourquoi vous en rendre responsable? Vous en êtes cause, oui, mais indirectement. Si un homme qui fait construire une maison avait des remords parce qu'un ouvrier maçon est tombé d'un échafaudage, ne trouveriez-vous pas cela exagéré?

— Indirectement! dites-vous. Vous ne savez rien, alors? Il ne voulait pas partir! C'est moi qui, usant d'un stratagème indigne, l'ai envoyé à cette expédition fatale!

— Oui; mais c'était votre devoir : vous l'aimiez et vous vouliez l'éloigner!

Marthe saisit la tête de Lise entre ses mains et la renversa en arrière.

— Non! je l'ai assassiné parce que j'étais jalouse de toi!

— De moi?

— Oui! Comprends-tu tout, maintenant?

Lise se leva, et d'une voix lente, sérieuse, solennelle, avec un geste plein d'autorité :

— Marthe! dit-elle, un crime ne peut servir d'excuse à un autre! Votre conduite envers votre mari n'en est que plus criminelle. Au lieu du malheur d'un homme, vous aurez celui de deux sur la conscience.

Le ton sérieux, presque froid de Lise, imposa à la comtesse; elle retomba sur le canapé en disant :

— Mais je ne peux pas!...

— Il faut pouvoir! Ce sera l'expiation!

Un éclat de rire retentit derrière la porte et fit tressaillir les deux femmes; puis la draperie s'écarta et Molotoff entra. Derrière lui Bassalsky riait aux éclats.

— Ces Sarthes! criait-il à tue-tête, voient la fin du monde dans notre église bâtie au milieu de leur ville!

Cette gaieté intempestive attrista encore davantage Marthe et impatienta Lise. Bassalsky ne s'aperçut de rien.

— Il est temps! disait-il à Lise. Je viens vous chercher.

Chaque fois que Molotoff entrait chez sa femme, sa contenance était timide et embarrassée; son œil implorait un sourire et le cherchait sur les lèvres de son idole avec cette anxiété craintive des vieillards amoureux.

Marthe eut un sentiment de pitié à l'aspect de ces traits altérés; elle essaya de sourire et lui tendit la main.

— Vous ne m'embrassez pas aujourd'hui, Alexandre? lui dit-elle.

Molotoff oublia le décorum, la présence de Lise et de Bassalsky; il se précipita vers sa femme, l'embrassa avec fureur, se mit à genoux, colla ses lèvres contre sa robe, et se releva rayonnant de joie.

— Allons! dit-il aux fiancés, en route pour le bonheur!

Il saisit le bras de Lise et l'entraîna en disant à Bassalsky avec l'accent de la plus franche gaieté :

— Monsieur l'aide de camp, j'empiète ce soir sur vos droits.

Quand la porte se fut fermée derrière eux, Marthe se couvrit la figure de son mouchoir.

— Je ne peux pas! non, je ne peux pas! disait-elle en sanglotant.

L'assistance était nombreuse à l'église. Le pope venait de finir la messe de mariage. Il tourna alors le dos à l'autel, et, avant de procéder à la cérémonie nuptiale, il accomplit la formalité obligatoire et demanda rapidement :

— Quelqu'un s'oppose-t-il à l'union du capitaine Bassalsky avec mademoiselle Lise Goreff?

— Moi ! s'écria une voix retentissante.

Toute l'assistance, stupéfaite, se tourna vivement vers le coin d'où elle était partie. Un derviche mendiant se détacha de la porte et s'avança vers l'autel.

— Je m'oppose à ce mariage ! répéta-t-il.

— Quel est ce fou? cria Bassalsky. Qu'on le jette dehors !

Mais le derviche lui mit la main sur l'épaule.

— Le capitaine Bassalsky ne reconnaît pas son ancien ami ? dit-il. Ni vous non plus, camarades?... Les souffrances de la captivité m'ont donc bien changé?

— Relieff ! s'écria Molotoff. Vivant !...

Et il se précipita dans ses bras.

XXI

L'ESPIONNE.

Le sentiment qui avait poussé Molotoff à accueillir son ancien aide de camp avec tant de cordialité était l'immense satisfaction qu'il éprouva de ce que le major s'opposait au mariage. — Depuis longtemps les soupçons qui avaient envahi l'âme du gouverneur, s'étaient détournés de Bassalsky pour se porter sur Relieff. Or, Molotoff s'imagina que puisque Relieff s'opposait à l'union de Lise avec l'officier, c'est qu'il était amoureux de sa cousine. Le général était trop épris et se trouvait trop sous la dépendance de sa femme pour avoir osé jamais l'interroger ; mais il était arrivé à la conviction que Marthe regrettait ardemment Relieff. Était-ce amour ou simplement caprice de femme nerveuse? le général l'ignorait ; mais la lutte

contre une ombre lui paraissait impossible. Il souffrait affreusement, car, dans sa bonté et dans son amour, il ne se sentait même pas le droit d'en vouloir à sa femme pour cette passion d'outre-tombe. Maintenant les rôles étaient changés. Molotoff avait à lutter contre un homme vivant, et cet homme aimait une autre femme que la sienne! Avec la connaissance qu'il croyait avoir du caractère de Marthe, il espérait que cela seul, en froissant l'immense orgueil de la comtesse, deviendrait pour lui le signal d'un retour de jours meilleurs. Comme tout vieillard épris, le gouverneur était extrêmement égoïste en ce qui concernait son amour; il oublia la situation de Bassalsky et de Lise, dont le mariage était si brusquement interrompu; il méprisa le décorum, et sans remarquer la stupéfaction de tous les assistants, il se mit à serrer Relieff dans ses bras en l'embrassant à plusieurs reprises, puis il lui proposa de venir immédiatement au palais pour y changer de costume et lui raconter son odyssée.

Nous avons déjà dit que les gouverneurs des districts militaires du Turkestan jouissent de tous les attributs souverains. En outre, la politique fort sage d'ailleurs du gouvernement de Saint-Pétersbourg leur prescrit l'étalage obligatoire d'un faste représentatif destiné à imposer aux populations indigènes. Le respect le plus profond à leur égard est strictement exigé par les règlements spéciaux qui servent de législation à ces contrées.

Bassalsky ni Lise n'osèrent intervenir et troubler les épanchements de Molotoff; mais Relieff comprit l'inconvenance de cette scène, et après s'être respectueusement dégagé de l'étreinte du gouverneur, il dit à mademoiselle Goreff :

— Aussitôt que j'aurai fait mon rapport à Son Excellence, je viendrai chez vous, ma chère cousine, et nous causerons. Veuillez m'attendre. Quant à vous, monsieur, continua-t-il en s'adressant à Bassalsky qu'il salua, je serai demain à vos ordres pour vous donner toutes les explications que vous voudrez bien me demander.

— C'est bien, monsieur, je vous attendrai demain.

Goreff se souvint tout à coup qu'il était le père de la mariée.

— Mais..., balbutia-t-il.

— Je vous expliquerai tout ce soir même, Yegor Alexandrovitz.

Le vieux savant ébaucha un geste de consentement.

— Enfin! dit-il.

Cela signifiait que comme le mariage de sa fille n'influait en rien sur les destinées des races touranienne et iranienne, il lui était à peu près indifférent.

Relieff se tourna alors vers l'assistance :

— Quoique à première vue il paraîtrait que je n'y aie aucun droit, dit-il, je m'oppose à cette union pour des raisons de la plus haute

gravité dont je ferai part à qui de droit. Si cependant ces raisons ne paraissent pas suffisantes, le mariage ne sera retardé que de quelques jours. Excusez-moi donc, messieurs, vous aussi, mon père, et croyez que j'ai agi guidé par un sentiment profond de devoir et d'équité.

La façon dont Molotoff avait accueilli Relieff était une approbation tacite de ce qu'il venait de faire; le père de la mariée paraissait, lui aussi, admettre cette intervention. Le pope salua la foule, qui s'écoula en faisant force commentaires sur cet événement extraordinaire. L'église, peu à peu, devint déserte.

Cependant Molotoff avait pris le bras du major, et tous deux s'acheminaient vers les appartements du gouverneur. Là, le général ordonna à voix basse, à un de ses valets de pied, de se rendre à l'ancien domicile de Relieff, où tout était encore sous les scellés; de rapporter un de ses uniformes laissés à Samarcande, d'acheter en ville une paire d'épaulettes de lieutenant-colonel — dans chaque ville russe, ou conquise par les Russes, on trouve les insignes de tous les grades — et de les adapter à cet uniforme. Puis il exigea que Relieff se déshabillât dans son propre cabinet et se mît au bain; ce ne fut que quand il le vit confortablement installé dans une baignoire, que Molotoff s'assit auprès de lui et lui demanda de procéder au récit de ses aventures.

Relieff s'exécuta. Il raconta ses souffrances, ses angoisses, et le bon vieux général sentit plusieurs fois ses yeux mouillés de larmes. Puis, comme Relieff avait engagé sa parole à Safar-Hadgi, il inventa une histoire de gardien corrompu pour expliquer sa délivrance.

— Cet homme, dit-il, me procura le déguisement de derviche avec lequel je suis parvenu, sans encombre, à traverser le désert. Dieu m'a protégé, car je n'ai rencontré personne sur ma route. Ce soir, enfin, je suis arrivé à Samarcande, et supposant que vous me croyiez mort, je m'acheminai vers le palais du gouvernement pour me faire reconnaître.

La foule était telle aux abords du palais que je ne pus parvenir à me faire jour. Cette foule me porta jusqu'au seuil de l'église. Mon regard plongea dans l'intérieur, et je vous ai aperçu alors et me suis avancé... Votre Excellence sait le reste.

— J'ai été, mon cher, tellement heureux de vous revoir, que je ne vous ai pas encore demandé les raisons qui vous ont poussé à vous opposer au mariage de ces enfants.

— Ceci, général, si vous le permettez, je ne vous le dirai pas. Ce n'est pas mon secret.

— Oh! à votre aise! Seulement, comme vous ignorez probablement que M. Bassalsky est mon aide de camp, si vous avez quelque chose de sérieux à alléguer contre lui...

— Non! général, s'empressa de dire Relieff, ce sont des considérations personnelles, purement personnelles. D'ailleurs, elles peuvent même ne pas être admises par ma cousine.

— Gardez vos secrets, mon cher ! gardez-les, interrompit Molotoff en se frottant joyeusement les mains.

Relieff sortit du bain et endossa son nouvel uniforme. Molotoff le regardait d'un air narquois. Relieff se mira dans une glace et sourit.

— Un lieutenant-colonel a bien voulu me prêter son uniforme, dit-il.

— Mais non, mon cher, vous vous trompez ; cet uniforme est bien à vous. Je l'ai fait prendre à votre ancien logement.

— On me l'aura changé alors pendant mon absence, car je ne suis pas encore colonel que je sache!

— Vous croyez cela?

Relieff regarda Molotoff en ouvrant de grands yeux. Comme un enfant, le général jouissait de sa stupéfaction. Puis il l'embrassa encore une fois, en le félicitant de son nouveau grade. En ce moment le maître d'hôtel annonça qu'une collation commandée par le général attendait Relieff. Le nouveau colonel était ému jusqu'aux larmes des attentions réellement délicates de son ancien chef.

La collation terminée, Molotoff lui dit avec un léger tremblement dans la voix :

— Maintenant, allons voir ma femme, elle doit avoir appris votre retour et elle vous attend avec impatience, car elle a manqué mourir quand elle vous a cru mort, et pendant tout le temps que nous vous supposions perdu, elle était inconsolable.

Chaque fois que Molotoff lui parlait de sa femme, Relieff ne pouvait s'empêcher de tressaillir ; mais cette fois il s'y attendait, et il sut répondre avec calme :

— Excusez-moi, général, mais j'ai promis à Lise et à son père de les rejoindre. Je présenterai demain matin mes respects à la comtesse. Aujourd'hui veuillez m'excuser.

— Comme vous voudrez, mon cher, dit Molotoff enchanté intérieurement de la froideur apparente de Relieff.

Il était sept heures du soir, et la nuit était déjà tombée quand Relieff sortit de chez sa cousine. Il avait l'air radieux, et il se dirigea rapidement vers les portes de la ville. La fatigue, les émotions et le bonheur n'avaient pas fait oublier au nouveau colonel la promesse faite au serdar. Il se dirigea vers l'une des portes de la ville. Quand il y arriva, il fut tout étonné de la voir fermée. Il ignorait l'état de siége. Il appela un factionnaire et se fit reconnaître pour un officier supérieur ; mais comme il n'avait pas le mot d'ordre, il lui fut im-

possible de passer. Au désespoir, il alla à toutes les autres portes; mais partout il reçut un refus positif, et partout les soldats et les officiers l'examinaient avec étonnement quand il leur demandait la permission de sortir de la ville.

Relieff rentra à son ancien logement. Tout était prêt pour l'y recevoir. Le colonel eut encore un moment de bonheur à retrouver toute son installation après tant d'aventures; puis, il s'assit à son bureau, et, comme au commencement de cette histoire, il se mit à écrire en Russie. Il écrivit pendant quelques minutes, mais bientôt la nature reprit ses droits: la fatigue s'empara de lui, il posa sa plume et se jeta sur son lit sans achever la lettre commencée.

A la première nouvelle du retour de Relieff, Marthe éprouva un sentiment réel de bonheur; mais puis, peu à peu, à mesure que les réflexions lui venaient, sa joie disparaissait pour faire place à un sentiment de jalousie et de méfiance. Marthe eut en effet la même pensée que son mari : si Relieff s'était opposé au mariage de Lise, c'est qu'il l'aimait; ainsi elle s'était bercée d'illusions trompeuses! Puis vint l'attente; elle savait que son ancien fiancé était arrivé, et à tout moment elle espérait que Relieff se ferait annoncer chez elle. Mais la soirée se passa entière et il ne vint pas. Vers dix heures, le gouverneur entra chez sa femme. Marthe, sous l'impression de la colère qu'elle ressentait contre le colonel, reçut fort bien son mari. Ils causèrent longtemps. Molotoff lui apprit que Relieff devait lui faire une visite le lendemain.

Marthe ne put dormir de toute la nuit; la colère, la jalousie la torturaient; les quelques heures passées dans l'intimité de son mari, chose qui ne lui était pas arrivée depuis deux mois, lui revenaient à l'esprit et lui soulevaient le cœur de dégoût. Ce ne fut que fort avant dans la matinée qu'elle parvint à fermer les yeux et à s'endormir d'un lourd sommeil peuplé de cauchemars.

Vers neuf heures du matin, Lise vint la voir; mais la servante, qui écarta discrètement la draperie de la chambre de la comtesse, la voyant endormie, n'osa la réveiller, et Lise ne voulut pas insister. Marthe ne se réveilla que vers onze heures, la tête lourde, les nerfs crispés. Ce ne fut qu'après déjeuner qu'on lui annonça le colonel Relieff.

Avant de se rendre auprès de lui, Marthe jeta un regard dans la glace et elle se trouva laide, vieillie, fatiguée. Cette femme, que nous avons vue mépriser Relieff, en était arrivée à l'aimer à la folie. Elle ne voulut pas lui paraître moins belle qu'autrefois, et elle appela sa femme de chambre, se mit un grain de rouge, un peu de poudre, arrangea quelques plis de sa robe. Cela dura quelques mi-

nutes, et quand elle ouvrit la porte du salon, son mari venait d'y entrer et causait déjà avec le colonel.

Marthe n'était plus la femme froide qui savait si bien dissimuler ses impressions. A l'aspect de Relieff, elle pâlit et ne sut pas réprimer le geste d'impatience que lui inspira la présence du général. Le regard que les deux anciens fiancés se jetèrent fut plein d'amour et de regrets; puis commença une conversation générale, contrainte, presque froide. La cordialité de Molotoff avait disparu en présence de la comtesse. Relieff se sentait mal à l'aise entre ce vieillard qui l'avait si bien reçu et cette femme qu'il adorait; Marthe balbutiait, elle était tantôt tremblante, tantôt agressive. D'ailleurs, l'impatience commençait à la gagner : elle désirait une conversation tête à tête, et elle voyait que son mari ne faisait pas mine de quitter le salon.

Cette visite froide et cérémonieuse se prolongea pendant deux heures. Relieff évitait de rencontrer le regard de Marthe, car il sentait celui de Molotoff peser sur lui. Quand il avait raconté son odyssée, il avait vu la comtesse tressaillir à plusieurs reprises, et ces tressaillements mêmes, tout en emplissant son âme de bonheur, le raffermissaient dans sa résolution de ne pas se laisser aller à l'émotion du premier moment. Dès son entrée au salon, il avait compris que quelque chose se passait entre le gouverneur et sa femme. Nature loyale et droite, il n'aurait voulu pour rien au monde être la cause du malheur de cette femme qu'il adorait et de cet homme qu'il avait fini par aimer et estimer.

Cependant Relieff, qui avait pris la résolution de quitter Samarcande aussitôt ses affaires terminées, désirait ardemment avoir une dernière entrevue avec Marthe, entrevue amicale destinée à régler leurs relations dans l'avenir, car le colonel avait décidé dans son esprit qu'il ne reverrait plus jamais la femme de Molotoff. Prolonger davantage sa visite aurait été difficile. Relieff se leva.

— Je pars dans trois jours, madame, dit-il à la comtesse en baisant sa main tremblante; mais j'espère avoir l'honneur de vous voir encore.

— Monsieur Relieff oublie qu'il était ici, dans le temps, chez lui, répondit Marthe. S'il était resté notre ami, puisque son grade ne lui permet plus d'être aide de camp de mon mari, il s'en serait souvenu, et aurait passé avec nous ces trois jours! N'est-ce pas, Alexandre?

— Certainement! repondit Molotoff.

Relieff crut saisir une nuance de contrainte dans le ton du général.

— Hélas! madame, répondit-il, j'ai des affaires à terminer ici, car

je me rends d'abord à Tackhend, et ensuite je désire quitter complétement le Turkestan! Je n'aurai donc que de rares instants libres dont je m'empresserai toutefois de profiter pour vous faire souvenir de votre gracieuse permission.

— Vous avez des affaires ici?

— Je crois que vous devez en avoir entendu parler depuis hier?

— Ah! oui! dit Marthe... l'opposition que vous avez mise au mariage de Lise! Pourquoi avez-vous fait cela?

— Madame, ce serait trop long à vous expliquer; mais Lise, qui est votre amie — Relieff appuya sur ces mots — vous dira tout. Je crois que cette affaire s'arrangera pour le mieux.

En disant cela, Relieff avait l'air un peu emprunté qui n'échappa pas à Marthe. La jalousie la mordit une deuxième fois au cœur.

— Restez-nous aujourd'hui à dîner, dit-elle.

— Hélas! madame, impossible! J'ai justement beaucoup à faire ce soir.

— Ah! si je vous en priais cependant, dit Marthe en l'enveloppant d'un regard humide, ne me sacrifieriez-vous pas vos affaires? Vous êtes un peu coupable à mon égard, n'ayant point voulu venir me voir hier... Je vous en prie... restez!

Cela fut dit d'un ton de prière où il y avait un ordre et une menace voilée. Relieff aurait voulu accepter, mais probablement il se souvint de Safar-Hadgi, et il étouffa un soupir de regret.

— Impossible! dit-il.

Marthe fronça le sourcil.

— Ah! dit-elle.

Et se tournant vers son mari:

— Quelle affaire grave peut-on avoir à Samarcande? demanda-t-elle.

Molotoff, enchanté de piquer sa femme et de lui faire connaître d'une façon indirecte l'amour qu'il supposait que Relieff éprouvait pour Lise:

— Vous êtes indiscrète, chère amie, dit-il. Que savons-nous? Affaire de cœur, peut-être?

Relieff voulut répondre, et, assez mécontent de l'insinuation, protester; mais le général, comme s'il avait deviné son intention, continua:

— D'ailleurs, nous tous, nous n'aurons bientôt plus rien d'autre à faire ici. Ce matin, j'ai reçu de Tachkend la nouvelle de la signature de la paix qui est conclue entre nous et Mozzafar!

— Ah! demanda Relieff intéressé, la paix est conclue?

— Oui! avec l'émir de Bokhara, qui s'engage à abandonner la ligue, à sommer ses auxiliaires de quitter son khanat, et dans le cas

où les nomades ne tiendraient pas compte de cette injonction, de leur couper la retraite en agissant conjointement avec nous. Nous espérons pouvoir, dans huit jours, lever l'état de siége. Après-demain nous envoyons une expédition, et cette fois, quand nous disperserons les nomades, ils ne pourront plus se reformer !

— C'est encore un secret? demanda Relieff, car personne ne s'en doute en ville.

— Je viens de l'apprendre moi-même. Mais ce n'est nullement un secret. Ce soir je ferai placarder la nouvelle.

— Alors je peux en faire part à un ami?

— Certes !

— Vous ne craignez pas qu'on l'apprenne dans le camp ennemi?

— Cela m'est égal! Même si on l'apprend, tant mieux! Ils se sépareront peut-être d'eux-mêmes.

— Vous me donnez alors l'autorisation de parler de cela?

— A qui vous voudrez, répondit Moloboff.

— Ainsi, insista encore Marthe de sa voix la plus câline, vous me refusez?

— Hélas! madame, je ne peux pas!

Restée seule, Marthe se mordit les lèvres jusqu'au sang. Le dépit d'avoir éprouvé un refus, la jalousie, l'idée d'avoir été trompée par Lise, toutes ces mauvaises passions s'étaient rallumées et elles faisaient circuler rapidement son sang dans les veines. Elle sentit la nécessité de sortir un peu, de prendre l'air, car sa tête était lourde et elle avait la fièvre; elle ordonna d'atteler sa voiture. Marthe attendit dix minutes à peu près; nous savons qu'elle n'était pas patiente, aussi reprocha-t-elle assez aigrement sa lenteur au cocher.

— Madame la comtesse, répondit le cocher, ce n'est pas ma faute; M. le colonel Relieff vient de sortir de l'écurie, il m'avait employé à seller le cheval de mademoiselle Goreff qui sort...

— Ah! interrompit Marthe, assez! C'est bien!

Et elle se rejeta dans le fond de sa voiture.

L'unique promenade, fréquentée alors à Samarcande en dehors de l'enceinte, était la grande avenue de peupliers qui aboutissait à la porte du Nord. En effet, la longueur de l'avenue, l'espace inoccupé qui, de ce côté, séparait les jardins des fossés, rendait facile une surveillance active, et un coup de main était impossible de ce côté. Partout ailleurs, les hordes de nomades qui rôdaient aux alentours empêchaient les habitants, même de jour, de se risquer en dehors des remparts.

Marthe fit faire à son cocher plusieurs tours dans cette avenue. Pensive et sombre, elle réfléchissait.

— Il l'aime! se disait-elle. Et cette petite fille a osé me tromper à

ce point! C'est odieux!... Elle va passer toutes ses journées avec lui ; et qui sait, elle le suivra peut-être! Oh! mais c'est impossible, je ne souffrirai jamais cela!...

La domination avait tellement faussé, dans cette femme, les instincts du bien et du mal, qu'elle croyait sincèrement avoir droit à l'amour de Relieff.

— Non, se disait-elle, cela ne sera jamais!

En ce moment la voiture de Marthe, après avoir fait un dernier tour, rentrait en ville et approchait du pont-levis. Soudain la comtesse tressaillit; elle venait d'apercevoir Relieff sortir à cheval de dessous la voûte et venir à sa rencontre. Ils se croisèrent, Relieff la salua profondément; mais Marthe détourna la tête. Le colonel soupira; la voiture s'engouffra sous la voûte. A plusieurs reprises, Relieff regarda en arrière; mais la voiture disparut bientôt à ses yeux, au détour d'une rue de Samarcande. Alors il continua son chemin au pas.

Cependant Marthe, après avoir laissé écouler dix minutes, ordonna brusquement au cocher de retourner.

— Que peut-il faire en dehors des remparts, à cette heure? se disait-elle. Oh! je le saurai!

Bientôt elle aperçut le cheval et le cavalier; alors elle ordonna au cocher de ralentir d'allure.

Nous avons déjà dit que le sable mou et profond de l'avenue interceptait tout bruit; la voiture de Marthe put donc suivre Relieff sans que celui-ci s'en aperçût. A une certaine distance, Relieff prit un sentier qui côtoie l'avenue; alors Marthe fit arrêter, descendit et entra dans un jardin que longeait le sentier dans lequel s'était engagé le colonel. Sans souci des ronces qui déchiraient sa robe et ses mains, oublieuse du danger qu'il y avait de se risquer si loin des remparts, Marthe écarta les broussailles, et haletante, invisible, suivit Relieff pas à pas.

Elle arriva ainsi au rond-point de Timour, où Relieff descendit de cheval, attacha l'animal à un arbre, chercha un endroit écarté, s'y coucha sur l'herbe et s'apprêta à attendre. Marthe se souvint alors que Lise avait fait seller un cheval.

— Il l'attend! se dit-elle avec rage. O le misérable!

Elle revint en courant à sa voiture, et ordonna au cocher de rebrousser chemin.

— Ventre à terre, cria-t-elle, au palais!

A peine rentrée, elle ordonna à un valet de pied de lui faire venir immédiatement le capitaine Bassalsky.

XXII

L'ARRESTATION.

— Savez-vous ce qui se passe, monsieur Bassalsky? s'écria Marthe, quand l'officier fut entré.

— Non! madame. Je sais seulement que si je ne reçois pas d'explication satisfaisante, je me vois forcé de donner ma démission et de demander compte non-seulement à M. Relieff, mais aussi à Son Excellence, de ce qui s'est passé hier. J'ai attendu le colonel toute la journée inutilement, et quand j'ai reçu votre message, j'ai cru que j'aurai l'honneur de le rencontrer ici.

— Eh bien, monsieur! le colonel Relieff enlèvera probablement ce soir votre fiancée, et vous aurez joué un rôle des plus ridicules!

— Madame, c'est impossible!

— Ah! c'est impossible! Allez donc voir au rond-point de Timour!

Basslasky se dressa d'un bond.

— Oh! Je me vengerai, je poursuivrai, je provoquerai cet homme! Une telle insulte, à moi!

— Vous n'en serez pas moins ridicule, car pour rompre votre mariage, un mot de lui a suffi. Avant que vous ayez donné votre démission, le temps s'écoulera. Maintenant il peut vous refuser satisfaction, car il est colonel. Ah! il s'est bien moqué de vous! Il vous a fait attendre toute la journée.

— Oui! et Lise aussi; elle m'a dit de me tenir tranquille.

— Ha! ha! ha! ils sont maintenant ensemble au rond-point de Timour!

Bassalsky grinça des dents. Ce n'était pas la douleur de perdre Lise, mais la rage immense d'être ridicule qui le rendait fou de colère.

— Ah! dit-il, au rond-point! Eh bien, j'y serai moi aussi, et accompagné! Je suis aide de camp du gouverneur, et je ferai faire une ronde de ce côté! Ah! je suis ridicule! Ah! ah! ah! nous verrons! Adieu, madame! Vous entendrez parler de moi! Ah! j'ai attendu toute la journée!

— Calmez-vous, monsieur Bassalsky.

— Je suis calme! mais je ne me laisserai certes pas abreuver d'outrages. Adieu, madame!

Bassalsky sortit en courant et se dirigea vers la porte de la ville

la plus rapprochée du rond-point de Timour. Il se fit annoncer au commandant de ce poste, le vieux major Bagroff, officier connu à Samarcande pour un exécuteur inflexible dela discipline militaire. Quand le jeune homme se trouva en face de lui et qu'il le reconnut, il fut un peu décontenancé, car il ne le croyait pas de service. Expliquer son cas au commandant devenait impossible; sans un ordre du gouverneur, le major n'aurait jamais consenti à se mêler d'une affaire pareille.

Soudain une idée diabolique germa dans l'esprit de Bassalsky.

— Major, dit-il, nous savons de source certaine que des émissaires ennemis doivent communiquer cette nuit avec des habitants de Samarcande, avec lesquels ils ont des intelligences. Malheureusement nous ne connaissons pas les noms des traîtres. Le rendez-vous est pris au rond-point de Timour. Commandez une ronde, je vous accompagnerai, et j'espère que nous les surprendrons au gîte.

Le major n'opposa aucun obstacle à la proposition de Bassalsky et les deux officiers, suivis d'une ronde, se dirigèrent bientôt vers le rond-point de Timour.

Les jardins touffus des Sarthes, qui enveloppent Samarcande de leurs ceintures vertes, rendaient la nuit encore plus noire. Les soldats marchaient avec précaution, se frayant un chemin parmi les broussailles. Le major était tout à sa mission et il explorait de l'œil la campagne. Bassalsky réfléchissait à ce qu'il devait faire, et la colère grondait dans son cœur.

— De cette façon, nous surprendrons le rendez-vous. Si je suis ridicule, elle sera déshonorée, et lui, oh ! lui ! je le tuerai !

On approcha du rond-point. La solitude était profonde. Les jardins abandonnés par les habitants qui s'étaient réfugiés dans la ville, recelaient tous les bruits du dehors qui arrivaient distinctement aux oreilles. Le major Bagroff, aux écoutes, perçut parfaitement le murmure de deux voix qui partaient de la clairière.

— Silence ! Nous les tenons ! dit-il à mi-voix à l'aide de camp.

Il ordonna du geste aux soldats de faire halte, tandis qu'il s'avançait jusqu'à un arbre, se cachait derrière son tronc, et faisait signe à Bassalsky de venir le rejoindre.

Le major entendit alors distinctement une conversation en ouzbeq. Il prêta une oreille attentive, car il comprenait cette langue — les vétérans russes au Turkestan finissent tous par savoir les divers idiomes des indigènes.

— Je te crois, Hahib ! disait une des voix ! Mais n'oublie pas mes instructions ! Apprends-lui que la paix est conclue, et remets-lui cette lettre, cette bourse et ce médaillon ! Remercie-le et dis-lui que je resterai éternellement son ami.

— Me pardonnes-tu ta captivité et les mauvais traitements que je t'ai infligés?

— De tout cœur, Hahib! Mais va! le temps presse! Où est ton cheval? demanda Relieff.

— Je l'ai laissé non loin d'ici, car j'ai aperçu une ronde ourousse et j'ai craint d'être remarqué.

Bagroff fit un signe aux soldats et il regarda Bassalsky pour lui demander son avis; mais l'aide de camp, qui avait reconnu la voix de Relieff, était pâle comme la mort; car il comprenait qu'il avait commis quelque chose d'infâme.

Il ne vit pas le regard du major.

— Adieu! Hahib, dit encore Relieff.

— Adieu! qu'Allah te protége!

— En avant! et arrêtez-moi ces gaillards-là! cria soudain la voix de Bagroff.

Et la clairière fut, en une seconde, remplie de soldats russes. Hahib jeta sur Relieff un regard d'indicible mépris.

— Traître! dit-il.

Le premier moment d'étonnement passé, Relieff, d'un geste impérieux, désigna à l'esclave son cheval attaché à l'arbre, et lui dit :

— Empare-toi de mon cheval et fuis!

Puis il se croisa les bras.

Prompt comme la foudre, Hahib sauta sur le cheval, coupa de son poignard la bride qui l'attachait, et s'enfonça dans l'obscurité.

— Feu! commanda Bagroff.

Quelques détonations retentirent, mais la nuit était sombre, les jardins touffus: Hahib disparut dans un sentier.

Les soldats, cependant, avaient entouré Relieff, et Bagroff lui avait mis la main sur l'épaule, en disant :

— Monsieur, je vous arrête!

Bassalsky s'avança.

— Nous avons fait erreur, major, dit-il. C'est le colonel Relieff, un de nos officiers supérieurs les plus estimés.

— Je connais parfaitement le colonel, répondit Bagroff, mais je l'ai surpris la nuit, en dehors des portes, en conversation avec un indigène qu'il a aidé à fuir, trois cas prévus par l'état de siége. Je suis persuadé que monsieur s'expliquera; mais, moi, je suis obligé de l'arrêter.

Relieff vint au secours de Bagroff.

— Le capitaine a raison, monsieur Bassalsky; je deviens justiciable d'un conseil de guerre.

Puis avec un sourire froid :

— Lise a dû vous apprendre déjà, car, quand je l'ai quittée, elle

se rendait auprès de vous, que je ne m'oppose plus à votre mariage. Vous savez, je le suppose, pourquoi je l'ai fait d'abord! Je suis heureux de reconnaître mon erreur. Maintenant, major, ajouta-t-il, me voici à vos ordres.

Bassalsky faisait pitié à voir; il était pâle, tremblant; son front ruisselait de sueur. Il s'approcha de Relieff et lui dit à l'oreille.

— Parlez! expliquez-vous! je ne peux pas vous laisser arrêter ainsi, je suis déshonoré à jamais!

— Bah! en quoi cela vous touche-t-il?

— Mais, enfin, que veniez-vous faire ici?

— Ah! cela, mon cher, dit Relieff en riant, je ne vous le dirai pas; je vous reconnais le droit de m'arrêter, mais non celui de m'interroger.

Bassalsky désespéré alla à Bagroff.

— Voyons, cher major, pas de sévérité inutile. Le colonel est revenu depuis hier, il ignorait les règlements! Laissez-le libre.

Bagroff secoua la tête.

— Rien ne sera plus facile au colonel que de se justifier. Je n'y puis rien. Je le regrette vivement, mais mon devoir m'oblige à l'arrêter, à faire mon rapport et une perquisition à son domicile.

— Mais, comprenez-moi donc, je me suis trompé, j'ai cru à un rendez-vous avec ma fiancée, et...

Bagroff lui tourna le dos.

— Tant pis pour vous! dit-il.

— Oh! s'écria Bassalsky! Je vous sauverai! je cours et je reviens. C'est elle qui est cause de tout! Il faudra bien qu'elle répare le mal qu'elle a fait.

Bassalsky voulut s'éloigner.

— Pardon, monsieur, dit Bagroff, il faut que vous signiez au procès-verbal; je vous requiers à cet effet.

— Mais, major...

— Affaire de service.

— Ah! c'en est trop enfin! Vous ne vous doutez seulement pas de ce que j'ai fait. Je ne signerai rien du tout, et...

— Monsieur, ne me forcez pas à faire un rapport contre vous.

— O mon Dieu! mon Dieu! s'écria le jeune homme, par pitié!

— Ce ne sera pas long, répondit Bagroff ému, plus peut-être qu'il ne le voulait paraître. Et il s'avança vers Relieff.

— Il m'est pénible, mon colonel, d'être forcé de vous demander votre épée...

— La voici! répondit Relieff; vous accomplissez votre devoir, et je ne vous en veux pas.

Puis, après avoir rendu son épée :

— Marchez, major, dit-il, je vous suis.

Un quart d'heure ne s'était pas écoulé depuis le départ de Bassalsky quand un valet de pied annonça, à la comtesse Molotoff, mademoiselle Goreff.

— C'est impossible ! s'écria Marthe. Vous vous trompez.

— Madame m'excusera. Mademoiselle est au salon, répondit le valet.

— Faites entrer ! faites entrer sur-le-champ ! dit Marthe. Lise ici ! pensa-t-elle. Qu'est-ce que cela veut dire ? Vous ! s'écria-t-elle, en la voyant paraître ; vous !

— Bon Dieu ! pourquoi cet étonnement ? demanda Lise.

— Vous n'êtes donc pas au rond-point de Timour ?

Lise éclata de rire.

— Au rond-point ! à cette heure ! Ah ! çà, comtesse, que vous arrive-t-il ?

— Mon Dieu ! s'écria Marthe, palpitante d'anxiété. Me serais-je trompée ?

Lise riait toujours.

— Vous avez l'air sinistre, chère comtesse, dit-elle... Est-ce drôle ? Voici deux heures que je chevauche par la ville pour porter de bonnes nouvelles partout, et partout j'échoue aux portes ! Je viens de chez monsieur mon fiancé que je ne trouve pas chez lui ; on me dit qu'il est chez vous, j'accours ici, et non-seulement je ne l'y vois pas, mais encore vous paraissez tomber à la renverse en m'apercevant. Qu'y a-t-il donc ?

— Vous êtes allée chez M. Bassalsky ?

— Oui.

— Toute seule ?

— Certainement ! C'est tout simple, puisqu'il est destiné à devenir mon mari dans quelques jours. Serge consent. Comme je croyais être une messagère de bonheur, vite, je fais seller un cheval, et, encouragée d'ailleurs, dans cette démarche par mon cousin, qui était, m'a-t-il dit, retenu par des affaires graves, je cours chez M. Bassalsky. Ah ! bien oui ! monsieur est absent.

— Ah ! balbutia Marthe anéantie.

— Oui !... Mais qu'avez-vous ? et que me parliez-vous de rond-point ?

— Rien !... Ah ! M. Relieff consent au mariage ! Pourquoi s'y était-il opposé d'abord ?

— Ceci est la seconde partie de mes confidences et cela vous regarde. Voulez-vous me permettre de vous parler avec franchise ?

— Dites ! dites vite ! supplia Marthe.

— Eh bien, c'est... comment vous l'expliquer ? Il croyait que mon

futur mari était très-avant dans vos faveurs et que vous me sacrifiiez aux convenances ! Il m'a appris ce que je savais déjà, l'amour de Bassalsky pour vous !... Que sais-je encore ? Alors, je lui ai fait la petite profession de foi que vous connaissez, et il m'a répondu : « Vous êtes le sage de la famille. Faites à votre guise. »

— Ainsi, il ne vous aime pas.

— Moi ! allons donc, chère amie, vous plaisantez ? vous savez bien qu'il vous aime ; et... voyons, ai-je bien fait ? Je lui ai dit que vous l'aimiez aussi !

— O Lise ! chère enfant, s'écria Marthe en sanglotant. Que je suis malheureuse !

— Je pars, m'a dit Relieff, je quitte Samarcande pour toujours, et je ne la reverrai probablement jamais ; mais ce que vous m'avez dit, Lise, calme toutes mes douleurs et efface tous mes regrets : je n'ai jamais cessé de l'aimer, et j'avais eu si peur de ne plus pouvoir la respecter. Oh ! je la verrai encore une fois, une dernière ! Dites-lui que je désire me mettre à ses pieds, baiser encore la trace de ses pas. Oh ! que je puisse la remercier de la consolation suprême qu'elle m'accorde dans ma solitude future ! Vous pouvez lui dire tout cela, vous, Lise ; dites-le-lui ! Moi, je la respecte trop pour lui faire comprendre mon amour autrement qu'en courbant le genou devant elle. Dites-lui, Lise, que je partirai après m'être agenouillé devant elle, que je ne pèserai plus sur sa vie, mais qu'elle sache bien qu'il existe un homme qui, sur un signe d'elle, lui donnerait sa vie, son âme, et jusqu'à son honneur ! Oui, chère enfant, ce que vous me dites là me fait oublier mes déceptions, mes souffrances, et jusqu'à la douleur de la voir à un autre ! Elle m'aime ! Mon devoir m'ordonnait de refouler jusqu'au plus profond de mon cœur le sentiment que j'avais pour elle, et peut-être a-t-elle cru un instant que j'avais cessé de l'adorer ! Oh ! dites-lui que jamais son image n'a quitté mon cœur. Elle en a épousé un autre ! J'éprouve une immense satisfaction d'avoir sacrifié mon bonheur au sien ! Dites-lui qu'elle a bien fait si elle est heureuse !

— Assez ! assez ! interrompit Marthe d'une voix entrecoupée... Vous ne voyez donc pas que vous me tuez !

— C'est vrai ! Vous êtes pâle, vous tremblez. Mon Dieu ! comtesse, qu'avez-vous donc ?

— Ce que j'ai, s'écria Marthe, en lui saisissant le bras, j'ai que je suis une infâme et une malheureuse ! Sais-tu ce que c'est que la jalousie ? Non, n'est-ce pas ? et tu ne sais pas non plus où cela vous entraîne ? Aujourd'hui, j'ai été jalouse de toi !

— Oh !

— Sais-tu ce que j'ai fait ?

Un bruit partant de l'antichambre l'interrompit. Bassalsky, livide, haletant, les cheveux hérissés, se précipita dans le salon.

— Madame ! cria-t-il à Marthe, je viens vous demander compte de mon honneur que vous avez immolé.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Lise.

— Il y a que madame a fait de moi un dénonciateur et un espion ! Il y a que je viens de faire arrêter au rond-point de Timour le colonel Relieff, qu'il est accusé de connivence avec l'ennemi et de transgression aux lois militaires. Il y a qu'il est en prison, qu'on fait à cette heure une perquisition chez lui, et qu'il passera au conseil de guerre !

— O comtesse, s'écria Lise, qui comprit tout et qui lança à Marthe un regard de reproche.

Marthe plia sous ce regard et s'affaissa sur elle-même.

— Je viens, maintenant, madame, continua Bassalsky, vous demander réparation ! Je suis léger et inconséquent, mais je n'ai jamais été ni un espion, ni un lâche ! Et on le croira pourtant ! dit-il sanglotant.

Marthe était toujours insensible et glacée.

— Expliquez-vous ! dit Lise à Bassalsky. Que peut faire madame ? qu'y a-t-il ?

— Ce qu'elle peut faire ? Elle peut ordonner à son mari de lancer une ordonnance de non-lieu. Si elle ne le fait pas, je suis déshonoré.

— Mais, voulut dire Lise...

— Oh ! pas de mais. Si la comtesse ne veut pas réparer le mal qu'elle vient de faire, j'exigerai du général lui-même qu'il explique mon cas à mes camarades; car je n'accepte pas la solidarité des crimes de sa femme. Si le général refuse, eh bien... je saurai ce qui me reste à faire.

Marthe s'était levée, et sa figure portait l'empreinte d'une résolution sombre et énergique.

— Je suis coupable envers vous, dit-elle, en courbant sa tête hautaine, mais il n'est nul besoin de recourir aux menaces pour me forcer à remplir mon devoir.

Elle pressa le timbre.

— Priez Son Excellence de se rendre ici sans retard, ordonna-t-elle au domestique qui entra.

En attendant le gouverneur, Bassalsky raconta à Lise les diverses péripéties de l'arrestation de Relieff. Marthe, à qui il affectait de ne pas adresser la parole, l'écoutait avec une attention anxieuse, et quand Molotoff entra, elle ne lui donna pas le temps de prononcer une parole, et elle lui cria :

— Mon ami ! en grâce ! sauvez le colonel Relieff !

Quand le gouverneur sut de quoi il s'agissait, il eut un sourire équivoque.

— Ce n'est pas bien grave, dit-il, l'état de siége va être levé. Le colonel, récemment délivré de captivité, pourra toujours alléguer son ignorance des lois. Il s'expliquera et tout sera arrangé. Vous êtes vraiment trop pâle, Marthe, continua le général d'une voix sombre, cela n'en vaut pas la peine. Je vous promets qu'il n'arrivera rien à Relieff.

— Mon général, remarqua Bassalsky, le major Bagroff a fait son rapport et il a ordonné de procéder à une perquisition au domicile du colonel.

— Eh bien ! en quoi cela vous effraye-t-il ? Qu'y trouvera-t-on ? Le colonel est un des meilleurs et des plus honorables officiers de l'armée. Une perquisition n'est pas dangereuse dans ces conditions. D'ailleurs je réponds de lui comme de moi-même. Tranquillisez-vous.

— Oh ! merci, mon ami, mon bon Alexandre ! s'écria Marthe.

Elle se jeta au cou de son mari, qui, pour la première fois peut-être, reçut avec froideur ces baisers auxquels il n'était cependant pas habitué.

— Il passera en conseil de guerre, dit-il alors, car la loi est formelle, mais, je vous le répète, il ne lui arrivera rien. Je m'en porte garant, car j'ai la conviction de sa parfaite innocence.

XXIII

LE JUGEMENT.

Le jour du jugement de Safar-Hadgi était arrivé. Dès le matin, la foule se pressait aux abords du palais de l'émir, pour assister aux débats, car le jugement devait être public. La grande cour du palais avait été tendue de damas rouge et jaune; un velum blanc la recouvrait en entier; dans le fond, adossé au mur d'enceinte, un sofa en velours rouge, à glands dorés, exhaussé sur une estrade de dix marches, formait un trône, au pied duquel quelques coussins étaient rangés avec symétrie.

En face du trône, on avait construit un échafaud, qui dominait la cour et la place extérieure et sur lequel un homme, vêtu de noir, un cimeterre nu à la main, regardait avec indifférence la foule bariolée qui arrivait de toutes les rues et qui se pressait aux portes.

Un régiment de sarbazes était rangé en haie dans l'intérieur, le

long des murs; sur les créneaux, aux embrasures, et derrière une palissade ménagée dans un coin de la cour, une multitude curieuse s'agitait avec bruit. Dans un autre coin, à côté de la porte qui donne sur les jardins, une petite baraque en bois, aux fenêtres grillées, était gardée par quatre sarbazes qui empêchaient la foule de l'approcher.

Dix heures sonnèrent. Un coup de canon retentit; les sarbazes firent évacuer les portes, et vingt et un mollahs entrèrent et s'assirent sur les coussins, au pied du trône. Après les mollahs, vingt et un begs, ou principaux bokhariotes, coiffés de turbans blancs et or, vêtus de robes de chambre de soie rouge frangées de fourrure, défilèrent lentement.

Alors le canon se fit entendre une deuxième fois, la porte du palais s'ouvrit à deux battants, et toute l'assistance se prosterna. L'émir allait apparaître.

Quand les têtes se relevèrent, le souverain était déjà assis, ou plutôt couché sur le sofa. Mozzafar était magnifiquement vêtu, et sa robe étincelait de pierreries.

Il appuya une de ses mains sur les coussins et prit de l'autre un sceptre en or qu'un de ses serviteurs lui remit en s'agenouillant. Puis il fit un signe.

A ce signe, Mirza-Mohammed sortit de la foule des fonctionnaires qui s'étaient groupés devant le trône, et s'avança au centre de la cour; arrivé en face de son maître, il se prosterna, baisa la terre, et après s'être relevé, croisa les mains sur sa poitrine.

Mohammed était radieux; tout lui avait réussi. Le reiss, abusé par lui, et endoctriné par l'émir, avait abandonné Safar, et avait promis de ne pas assister au jugement. C'était encore l'ouvrage du chef de la police, qui avait su persuader au gardien de la religion qu'il n'était pas convenable d'assister à l'exécution d'un homme jadis si publiquement couvert de sa protection, et qui avait aussi indignement surpris sa bonne foi.

Mohammed savait que les émissaires attendus par le serdar n'étaient pas arrivés. Safar-Hadgi n'avait plus en sa possession le sceau du schérif de la Mecque, et ceci seul suffisait pour le perdre, lors même qu'il serait parvenu à se justifier des accusations accumulées contre lui; mais Mohammed était prudent, et il avait su enlacer son ennemi dans un filet si artistement tissé, qu'il ne croyait pas possible qu'il pût s'en délivrer. Dans sa joie cruelle, Mohammed avait fait construire l'échafaud, et l'émir avait pleinement approuvé ce projet.

Cependant, au dernier moment, un obstacle inattendu parut surgir. L'ambassade de Khiva, chargée de réclamer Eminèh, était arrivée le jour même. Mais le Persan veillait, il fut instruit le premier de son arrivée; il alla à la rencontre des ambassadeurs en dehors des

portes de la ville et parvint, à force de prévenances et de flatteries, à les faire consentir à remettre leur demande d'audience au surlendemain. Le rusé chef de la police, en prenant congé des ambassadeurs, sut même, pour sauvegarder sa responsabilité et celle de son maître, leur insinuer qu'il se passait à Bokhara des événements fort graves, et il sut se donner un air affligé.

— Mieux vaut, seigneurs, leur dit-il, que vous ne voyiez mon maître que quand une affaire douloureuse, et dont je ne vous parle pas, de crainte de vous attrister, sera terminée. Elle se juge aujourd'hui.

Les ambassadeurs, gens vieux pour la plupart, fatigués du voyage, se souciant fort peu, d'ailleurs, des affaires de l'émir de Bokhara, consentirent sans difficulté à remettre d'un jour leur demande d'audience.

Safar-Hadgi, ne voyant pas revenir aucun de ces émissaires, la veille du jugement, avait perdu tout espoir, et s'était résigné à la mort. Mohammed avait si bien pris ses précautions, que Safar-Hadgi n'avait pu communiquer avec personne et qu'il ignorait jusqu'à l'arrivée de l'ambassade. Ce ne fut qu'au moment de son départ pour le palais de l'émir qu'un des Turcomans qui le gardaient lui dit, avec un accent railleur :

— L'ambassade de Khiva est arrivée ce matin! Tu n'en sais donc rien! Pourtant, tu avais prétendu qu'elle était accréditée auprès de toi?

Safar, que l'ambassade ne pouvait plus sauver, car l'accusation de sacrilége resterait toujours facile à prouver, tant qu'il n'aurait pas le talisman en sa possession, avait fait de la main un signe d'indifférence.

Pendant le trajet de sa prison au palais, l'idée d'Eminèh lui traversa l'esprit. Qui sait si l'émir n'essayerait pas de la faire mourir, elle aussi? Si sa perte, à lui, était assurée, du moins, il devait essayer de sauver Eminèh.

— Camarade! dit-il à un des cavaliers qui le gardaient, accorde-moi une dernière grâce. Envoie prier les ambassadeurs de Khiva de venir au tribunal assister à mon jugement.

— C'est inutile! dit le Turcoman avec amertume. Le bruit de la honte dont nous serons couverts ce soir s'est répandu dans toute la ville! Qui ignore, dans Bokhara, que l'on juge aujourd'hui le serdar des Turcomans?

— Il est de l'intérêt de mes ennemis que les ambassadeurs l'ignorent précisément. Je t'en prie, accorde-moi cette dernière faveur, camarade!

Le ton du serdar était suppliant; le nomade haussa les épaules.

— C'est bon ! dit-il.

Et il ordonna à un des cavaliers d'aller prévenir les ambassadeurs de Khiva. Safar-Hadgi remercia le Turcoman d'un signe de tête, et se renferma dans un silence qu'il ne rompit plus que devant ses juges.

Mohammed était donc rayonnant de joie, et il attendait les ordres de son maître avec un air de contentement et de triomphe.

— Mohammed, demanda l'émir, l'accusé attend-il notre bon plaisir?

— Il l'attend ! sire.

— Qu'on l'introduise.

La porte principale s'ouvrit; les Turcomans, armés de pied en cap, entrèrent avec bruit, en jetant sur les sarbazes un coup d'œil méprisant et se formèrent en groupe devant l'estrade; le serdar, désarmé, était au milieu d'eux. Safar-Hadgi lança sur Mozzafar un regard de défi qui exaspéra le féroce émir.

— Le serdar ne vient pas en accusé devant nous? dit-il. Est-ce là la promesse des Turcomans?

— Le conseil a décidé que, nous aussi, nous ferons partie des juges, et que nous ne te livrerons le serdar que si nous le reconnaissons coupable, reprit le président du conseil, qui faisait partie de l'escorte. Nous ne t'avons rien promis de plus.

Mozzafar dévora sa rage.

— C'est bien! dit-il. Vous jugerez. Mohammed, je te charge d'apprendre au tribunal les crimes monstrueux dont nous accusons cet homme.

Mohammed s'avança :

— Sire! dit-il, dignitaires et mollahs, et vous, nobles Turcomans...

Il caressa sa barbe et continua :

— Au nom de S. M. l'émir, j'accuse Safar-Hadgi, serdar des Turcomans, de relations criminelles avec la princesse de Khiva, destinée à mon sublime maître, de relations avec les ennemis de notre foi et de sacrilége. Juges! écoutez. La princesse Eminèh, fille de l'émir El-Oumra, que notre prince a demandée en mariage, avait été confiée au très-pieux reiss, gardien de notre sainte religion. Le serdar a osé violer le domicile de ce vénérable vieillard, et, oubliant le respect qu'il devait à la femme destinée à mon maître, il a osé entretenir des relations coupables avec elle. J'affirme le fait, j'en fais serment, et je réclame contre l'accusé la peine de mort.

— Serdar! demanda Mozzafar, qu'as-tu à répondre à cette accusation?

Safar-Hadgi sourit avec dédain.

— Rien, dit-il. Je ne daignerai pas te disputer ma vie. Une

seule parole, dans l'accusation de ton esclave, me décide à te répondre. Je nie que la princesse de Khiva te soit destinée. L'émir El-Oumera, son père, prince que je respecte et que j'admire, ne consentira jamais à sacrifier sa fille à un tyran sanguinaire comme toi. L'ambassade, que tes mensonges infâmes ont éloignée d'ici, te confirmera mes paroles et te demandera un compte terrible de tes actes. Moi, je serai déjà mort, immolé à ta haine. Mais tremble, tyran! ton châtiment est proche!

Mozzafar haussa les épaules.

— Le criminel insulte le juge, dit-il. C'est dans l'ordre des choses! Non, serdar, je ne te hais pas; je te punis, et je vais te prouver que tu mens! L'ambassade est ici, et si elle avait voulu réclamer la princesse de Khiva, qui est là, dans cette prison, accusée comme toi, elle l'aurait déjà fait. Tu as violé le domicile du reiss, et la princesse, en supposant même qu'elle ne me fût pas destinée, ne devait pas te recevoir. Tu avoues, n'est-ce pas, l'avoir vue?

— Je te l'ai déjà dit, j'en avais le droit.

La foule ondulant laissa échapper un murmure désapprobateur.

— Quel chatiment le tribunal croit-il que le serdar a encouru? demanda Mozzafar.

— La mort! dirent les mollahs.

— La mort! répétèrent les begs.

— La mort! murmurèrent sourdement les Turcomans, qui élargirent le cercle qu'ils avaient formé autour de leur serdar.

Safar restait immobile. Mohammed continua :

— Ce crime n'a pas suffi à cet homme, il a voulu lasser la patience d'Allah et du Prophète. Parjure et traître, il a entretenu des relations coupables avec les Russes, ennemis de notre pays et de notre religion.

— C'est plutôt ton maître que tu devrais accuser de trahison, Mohammed! répondit Safar. Nos compagnons, abusés aujourd'hui, l'apprendront un jour!

Mozzafar s'était levé.

— Chien! cria-t-il, oses-tu bien...?

Safar-Hadgi l'interrompit.

— J'ose!... Voyons, honnête Mohammed, de quoi m'accuses-tu encore?

— De sacrilége! vociféra Mohammed. Tu nous as montré un jour le sceau du schérif de la Mecque, et tous, notre maître le premier, nous nous sommes inclinés devant ce signe sacré. Maintenant que tu as mérité la mort pour tant de crimes, tu peux encore te sauver, car nul n'osera ici porter une main sacrilége sur l'homme protégé par le chef de l'Islam. Safar-Hadgi, serdar des Turcomans, chef des

Nakischbenddis, serviteur chéri du schérif de la Mecque, montre-nous le sceau de ton maître, et nous nous prosternerons tous devant toi, comme nous nous prosternons devant l'émir.

Safar ne daigna pas répondre.

— Ton silence est ta condamnation. Tu as osé nous tromper tous en blasphémant notre religion. Juges et mollahs, quel châtiment mérite cet homme?

— La mort! dirent tous les juges d'une seule voix.

Mozzofar agita son sceptre.

— Turcomans! reconnaissez-vous votre serdar coupable, et le livrez-vous à notre justice? demanda-t-il.

Le président s'avança alors.

— Nous te le livrons! dit-il. Nous le renions et nous le maudissons!

Il cracha à terre, et fit un signe. Les Turcomans s'éloignèrent de Safar-Hadgi.

Le plus vieux des mollahs se leva alors :

— Sur l'accusation portée par Mirza-Mohammed devant le trône du très-noble émir de Bokhara, nous, souverain tribunal convoqué en cette enceinte sacrée pour juger Safar-Hadgi, serdar des Turcomans, nous le reconnaissons coupable des crimes de trahison, d'adultère et de sacrilége, et prions très-humblement notre maître et roi, l'émir, de lui appliquer la peine prévue par la loi de l'Islam.

Mozzofar se leva à son tour.

— J'appliquerai la loi dans toute sa rigueur. J'ordonne donc que Safar-Hadgi ait les yeux crevés, comme adultère; la langue coupée, comme traître; qu'il soit empalé comme sacrilége, et que son corps soit exposé à la vue de tout le peuple pendant un mois!... J'ai dit!

Le vieux mollah interpella Safar.

— Reconnais-tu juste le jugement qui te frappe, et as-tu quelque chose à objecter?

Safar n'avait pas sourcillé en entendant l'épouvantable sentence; il semblait ne plus rien remarquer de ce qui se passait autour de lui; seulement, de temps en temps, il interrogeait la porte d'un regard anxieux. Le mollah répéta sa question. Safar-Hadgi se redressa de toute sa hauteur.

— Rien! dit-il. Allah et le Prophète nous jugeront tous deux, Mozzafar! Quant à toi, Mohammed, je pourrais encore faire tomber ta tête, mais je dédaigne de me venger d'un esclave aussi vil que tu l'es. Mohammed, je te fais grâce! Emir, j'attends tes bourreaux!

Les sarbazes, sur un signe de l'émir, entourèrent le hadgi, et voulurent le traîner au supplice. Mais lui, d'un geste empreint

d'une autorité souveraine, les écarta, et s'achemina vers l'échafaud en disant :

— Crois-tu donc, Mozzafar, que je ne sache pas aller moi-même à la mort?

Le courage fait toujours une immense impression sur les natures primitives des nomades : les Turcomans, groupés dans un coin de la cour, firent entendre un murmure d'approbation. Peut-être Mozzafar aurait-il voulu faire lier et traîner le hadgi jusqu'à l'échafaud, mais il ne l'osa pas. Froid, calme, intrépide, enveloppant la foule d'un regard altier, Safar-Hadgi, suivi par les sarbazes, monta les marches de l'échafaud, et, arrivé en face du bourreau, il lui frappa sur l'épaule!

— Ami! dit-il, me voici.

Mais, à la stupéfaction de tous, le bourreau, qui avait eu jusque-là la face tournée vers la place, se retourna soudain, et tomba aux pieds du hadgi.

Au même moment, la porte de la cour d'enceinte s'ouvrit à deux battants, et le reiss entra. Derrière lui, par la porte ouverte, les assistants virent la place extérieure hérissée de lances turcomanes.

Mozzafar s'était dressé sur son sofa, Mohammed, livide de peur, se glissait vers la porte; un tumulte indescriptible régnait dans le groupe des Turcomans, qui se rapprochaient du centre de la cour. Le bourreau embrassait les pieds de Safar-Hadgi.

XXIV

DÉLIVRANCE.

Le matin même, Hahib, après plusieurs jours d'un voyage fatigant et périlleux, était arrivé en vue de Bokhara. Là, l'esclave s'assit et commença à réfléchir. Le sort de son maître et sa vengeance contre Mohammed étaient entre ses mains, car il était porteur du sceau du schérif. Il supposait, et non sans raison, que la première action de Mohammed, une fois le talisman en sa possession, serait de se débarrasser d'un témoin incommode. Hahib, en jetant un regard sur ses mains mutilées, sentit revivre dans son cœur une haine mortelle contre le chef de la police. Il y avait une autre ligne de conduite à suivre et l'esclave l'adopta résolûment. Il se décida à tout avouer au serdar, et à se mettre sous sa protection.

— Me ferait-il tuer, se dit-il en s'acheminant vers le camp des

Turcomans, je n'aurais que ce que je mérite, et, du moins, ne mourrais-je pas sans vengeance.

Au camp, Hahib apprit l'arrestation et le jugement du hadgi; alors il résolut de tenter tout pour sauver son maître.

— Camarades! dit-il aux Turcomans qui l'entouraient, j'ai en ma possession de quoi sauver le serdar et confondre ses accusateurs! Ne m'aiderez-vous pas?

Safar-Hadgi était excessivement aimé par les nomades ; ce ne fut qu'un cri d'adhésion. Comme il savait parfaitement qu'il serait empêché par Mohammed dans ses démarches s'il n'était convenablement accompagné, Hahib souleva tout le camp des Turcomans, et, suivi par mille nomades, il entra dans Bokhara. La ville était déserte. Tous les habitants étaient au palais ou sur la place. Seuls quelques vieillards et quelques enfants se cachaient craintifs dans l'intérieur de leurs maisons sur le passage de cette troupe sauvage qui traversa la ville et se rangea sur la place de la Grande-Mosquée, en face du jardin du reiss. Hahib frappa à la porte du chef des oulemàs; ses compagnons l'attendirent au dehors ; le sceau du chérif ouvrit toutes les portes à l'esclave et bientôt il se trouva en présence du reiss.

Alors Hahib raconta au vieillard la trahison de Mohammed, les sourdes menées de l'émir; il s'accusa devant lui, il le supplia de venir en aide au serdar calomnié et trahi.

Le pontife sunniste détestait le Persan chiite[1]. Il ne s'était rendu qu'à l'évidence, et ce n'avait été qu'en gémissant qu'il avait consenti à abandonner Safar, dont la piété et la douceur l'avaient maintes fois émerveillé. Hahib n'eut donc pas besoin de recourir au sceau du schérif pour décider le reiss à lui prêter son concours. Mortifié d'avoir servi aux desseins de Mohammed, le chef des oulemàs voulut courir au palais et s'opposer au jugement, mais Hahib fut d'avis qu'une trop grande précipitation pouvait, vu les circonstances et la haine de l'émir, nuire aux intérêts du hadgi, et il proposa un plan que le reiss accepta sans hésiter. Voici en quoi consistait le plan de Hahib.

Dans l'Asie centrale, où la loi n'a prévu qu'une seule peine, la mort, chaque ville possède plusieurs bourreaux. Le métier de bourreau n'est même pas un office inhérent à une seule personne; tout homme peut être exécuteur des hautes œuvres; un ennemi du patient, un flatteur du souverain ou simplement celui qui désire exercer son bras, peut se proposer, et, pourvu qu'il n'exige aucune rétribution, il est toujours accepté.

[1] Les sunnites et les chiites sont, comme chacun sait, deux sectes ennemies de la religion mahométane.

L'homme qui devait exécuter le serdar avait été recruté parmi ceux qui, dans la ville, faisaient le métier de bourreau, — métier reconnu en Asie, — et devait, par conséquent, recevoir un salaire proportionnel à la difficulté de sa tâche. Hahib proposa au reiss d'acheter cette place moyennant finances; l'esclave était rasé, coiffé selon la mode turcomane, et n'était pas reconnaissable; d'ailleurs, pour les raisons que nous avons exposées, le bourreau ne pouvait être personnellement connu ni de l'émir, ni de Mohammed. Le reiss remit à Hahib une lourde bourse et promit de faire une apparition au moment où le serdar monterait sur l'échafaud. L'esclave alors revint auprès des Turcomans, leur fit part de ses espérances et les quitta après leur avoir recommandé de se tenir sur la place extérieure du palais prêts à tout événement. La foule était déjà nombreuse et attendait les juges, quand Hahib arriva auprès de l'exécuteur qui s'apprêtait à monter les marches de l'échafaud. Leur entretien ne fut pas long. Hahib prétexta une haine profonde qu'il nourrissait contre le serdar pour une injustice commise à son préjudice dans le partage du butin, et il demanda au bourreau de lui permettre de remplir son office. Cela était parfaitement dans les mœurs; aussi le bourreau se laissa-t-il facilement persuader, et céda, moyennant cent tomans sa place et sa hache à l'esclave du serdar.

Hahib baisait donc les pieds du hadgi, qui s'était redressé de toute sa hauteur.

— Mohammed ! cria-t-il, tu as dit que tu te prosternerais devant le porteur du sceau du schérif de la Mecque ! prosterne-toi donc, car le voilà !

Et il éleva le médaillon d'or que l'esclave venait de lui remettre et qui étincela aux yeux de tous les assistants.

Les Turcomans s'étaient rapprochés de l'échafaud, les sarbases, les mollahs, les begs, s'étaient inclinés. Mozzafar seul, en voyant crouler tous ses projets, ne voulut pas s'avouer vaincu, et il chercha de l'œil Mohammed pour lui donner un ordre ; mais celui-ci avait disparu. Courbant les épaules, il se dirigeait vers la porte de sortie. La rage de Mozzafar ne connut alors pas de bornes. Atteint dans son orgueil et dans son despotisme, abandonné même par son favori, il voulut continuer la lutte.

— Il ne suffit pas, serdar, de couvrir tes crimes du manteau de la religion ! Tu ne t'es pas lavé encore des accusations d'adultère et de trahison !

— C'est toi qui parles de trahison, Mozzafar ! s'écria alors le serdar, tu sauras comment Allah punit les traîtres !... Camarades, dit-il aux Turcomans qui avaient entouré d'un cercle menaçant l'échafaud

et les quelques sarbases qui le défendaient, voici une lettre qui me vient de Samarcande. Écoutez tous!

Mozzafar, livide de fureur, cria aux sarbases :

— Tuez cet homme! tuez-le donc!

Mais les Turcomans apprêtaient leurs armes, et les sarbases, tremblants et consternés, reculaient vers le bord de l'échafaud sans oser exécuter les ordres de l'émir.

Safar-Hadgi ouvrit la lettre que Hahib lui avait glissée avec le médaillon.

— Écoutez! cria-t-il d'une voix de tonnerre; voici ce qu'on m'écrit de Samarcande :

« La paix est conclue avec l'émir de Bokhara et l'émir s'engage à renvoyer chez eux les hordes nomades des Ouzbegs et des Turcomans. En conséquence, si l'ordre qu'il fera publier à cet effet et qui prescrit aux nomades d'avoir à abandonner son territoire, est méprisé par ces derniers, Mozzafar s'engage à agir conjointement avec nous. Voici la vérité, cher ami. Je vous l'apprends, car demain ce ne sera plus un secret pour personne et le traité de paix sera placardé dans la ville.

« Celui qui vous a voué une éternelle amitié. »

C'est signé d'un des principaux officiers russes de Samarcande.

— Tuez, tuez cet homme! il ment! hurla Mozzafar, qui se précipita de l'estrade pour se placer au milieu de ses sarbazes.

— Trahison! A nous, Turcomans! cria le nomade le plus rapproché de la porte d'entrée.

Les battants cédèrent sous une formidable pression et la cour fut en un clin d'œil envahie par les Turcomans, dont les yeux lançaient des éclairs farouches, et qui, après avoir culbuté les sarbases et leur avoir fait jeter leurs armes, enveloppèrent l'émir, les begs et les mollahs. Mohammed, qui était déjà parvenu à se glisser jusqu'à la porte, se trouva sur le passage des nomades qui le refoulèrent jusqu'auprès de l'émir consterné.

Safar-Hadgi descendit alors de l'échafaud et se retrouva au milieu des siens.

— Eh bien, Mozzafar, où est ton trône à présent? Je pourrais, d'un signe de ma main, faire rouler ta tête sur l'échafaud que tu m'avais destiné, mais je ne le ferai pas. Jamais ma main ne touchera à un homme sur la tête duquel Allah a posé une couronne. Le vénérable reiss protége ton existence! Je te pardonne donc, Mozzafar, et te laisse au châtiment que le ciel réserve à tes crimes. Enfants! emparons-nous de la princesse de Khiva, qui est ici contre sa vo-

lonté, et quittons cette ville inhospitalière en secouant derrière nous la poussière de nos sandales !

En ce moment quelqu'un cria :

— Place ! place à l'ambassade de Khiva !

Les Turcomans se dédoublèrent en haie, et les ambassadeurs arrivèrent jusqu'au trône, où Mozzafar s'était laissé retomber honteux et frémissant.

— Émir de Bokhara ! dit le premier ambassadeur, l'émir El-Oumra te redemande par ma voix la princesse Eminèh, sa fille, qu'il avait mise sous la protection du serdar des Turcomans, et qu'il nous charge maintenant de ramener à Khiva.

Alors ce fut un cri général ; les Turcomans coururent briser la porte du lieu où était enfermée Eminèh et la ramenèrent en triomphe au serdar qui, après s'être respectueusement incliné devant elle :

— Ton père te réclame, Hamoun ! dit-il, et je serai prochainement chez ton père.

— Allah seul est grand ! répondit Eminèh ; il protége ceux qui le craignent.

— Camarades ! ordonna Safar, suivez-moi !

— Pardon ! Seigneur, dit Hahib, j'ai encore quelque chose à faire ici : si tu daignes pardonner à tes ennemis, je n'oublie pas ma vengeance, moi !

Hahib avait suivi de l'œil tous les mouvements de Mohammed, qui essayait de se faufiler une deuxième fois jusqu'à la porte de sortie. Au moment où le Persan croyait qu'on l'avait oublié, l'esclave le saisit par le bras et le traîna jusqu'au trône de Mozzafar.

— Grâce, Hahib ! criait Mohammed.

Hahib, d'un revers de la main, fit tomber le chef de la police sur ses genoux et le maintint dans cette position.

— Puisque la magnanimité du serdar des Turcomans te laisse la vie et la couronne, dit-il à l'émir, tu peux encore récompenser et punir ! J'accuse devant ton trône deux de tes esclaves coupables !... Tu jugeras et tu puniras, Mozzafar ! me reconnais-tu ?

— Qui es-tu donc ? balbutia Mozzafar.

— Oh ! tu ne te souviens même pas, tyran, de ceux que ta rage atteint ? Je suis l'esclave à qui tu as ordonné de faire couper les pieds !... Tu vois que tes ordres ne sont pas toujours exécutés !

Mozzafar jeta sur le chef de la police un coup d'œil implacable.

— Oui, continua Hahib, et tu donnas cet ordre à cet autre esclave, mais celui-ci n'en est plus à sa première trahison. Vénérable reiss, donnes-en la preuve à Sa Majesté pour qu'elle puisse réjouir son cœur en ordonnant mon supplice et le sien !

Le reiss interrogea le serdar de l'œil.

— J'avais oublié ce ver de terre ! dit Safar-Hadig ; Hahib m'en fait souvenir. Agis à ta guise.

— Allah ordonne de châtier ceux qui ont péché, dit le reiss d'une voix sévère. Sire ! voici le papier.

L'émir arracha des mains du chef des oulemàs le reçu accusateur, et quand il l'eut parcouru des yeux, ses traits contractés devinrent hideux à voir.

— Tu seras satisfait ! dit-il à Hahib. Qu'on les empale tous les deux !

— Arrête ! Mozzafar, dit Safar-Hadgi, fais de Mohammed ce qu'il te plaira, peu m'importe, ce sera justice ! Mais Hahib est sous mon égide.

— Je suis en ton pouvoir, murmura l'émir les lèvres serrées ; insulte-moi, va, c'est généreux !

— Je ne t'insulte pas, je protége mon esclave. Hahib, ajouta-t-il, approche-toi. Je te pardonne et te prends sous ma protection. Veux-tu me suivre ?

— Oh ! Seigneur ! partout, toujours ! dit Hahib en baisant les pans de la robe du hadgi.

Alors Safar forma ses Turcomans en ordre de bataille, et se dirigea vers la porte. Là il se retourna une dernière fois.

— Adieu ! Mozzafar ! Nous ne nous reverrons plus jamais ! Qu'Allah te pardonne !

— Qu'Allah te maudisse ! Safar ! répondit l'émir.

Safar-Hadgi ne détourna pas la tête. Entouré des ambassadeurs de Khiva, Eminèh à ses côtés, suivi des Turcomans, il sortit de la cour et se dirigea vers les portes de la ville.

Le supplice de Mohammed dura deux jours. L'émir inventa des tortures nouvelles et il se reput à ce spectacle. Aux cris déchirants du malheureux, que des bourreaux savants faisaient encore vivre, il répondait en riant :

— Crie ! crie ! tu ne souffriras jamais assez pour compenser les humiliations que j'ai éprouvées.

Le Persan demandait la mort. L'émir ordonna de suspendre son supplice. On lui avait tenaillé le corps, il avait les yeux crevés, la langue coupée, les pieds brûlés. Dans cet état, on le descendit dans un cachot, où il ne parvint à mourir qu'après quinze jours de souffrances indescriptibles.

Le jour que Mohammed expirait, Safar-Hadgi faisait ses adieux aux Turcomans. Les nomades retournaient chez eux et allaient s'enfoncer dans le plateau des Sables-Noirs. Le serdar n'avait pas voulu abuser ses camarades. Il leur avait avoué son intervention en faveur de Relieff.

— Je vous quitte, camarades, disait-il, car vous m'avez soupçonné, et la confiance a cessé entre nous ! J'ai habité les grandes villes et je comprends autrement que vous la vie. Peut-être votre manière de voir est-elle la bonne ; mais on ne change pas sa destinée. Adieu !

— Tu as raison, répondit le vieux président. Nous ne nous comprenions plus ! Nous vivons dans le désert sous l'œil d'Allah et sous la main du Prophète. Vos subtilités nous déplaisent et nous effrayent. Adieu ! Safar ! Les Turcomans se souviendront toujours de toi !

Entre le château inachevé de Mohamed-Ali, et les jardins fastueux de Fuad-Pacha, sur la rive asiatique du Bosphore, une maison élégante se cache au milieu d'un jardin qui ne le cède en rien à celui du Logothète, qui se trouve en face, sur la rive d'Europe. Un riche musulman habite cette maison ; ce n'est pas un Osmanli et on ne sait d'où il est venu. Il répand autour de lui de nombreux bienfaits, car il est très-pieux ; tous les imans de Stamboul le connaissent et le fréquentent, et il ne se passe pas de semaine, dit-on, qu'il ne soit reçu par le cheik Oul-Islam.

Parfois, le soir, le principal serviteur du riche étranger, l'homme aux mains sans pouces, connu de tous les habitants des villages environnants, sort par la poterne qui donne sur le détroit, et tire, de dessous une voûte, un caïque en bois précieux, aux coussins de velours et aux banquettes dorées. Deux caïdjis, alors, à la figure osseuse, aux yeux petits et brillants, vêtus de costumes étincelants d'or et de pierreries, apparaissent, sautent dans la barque et s'emparent des avirons. Puis, une femme, en feridje de soie, descend les marches de granit de l'escalier qui conduit à l'eau ; elle s'assied sur les coussins entassés, et la barque légère glisse sur les flots en longeant les palais et les mosquées de la côte d'Asie.

Le conseil de guerre avait rendu sa sentence. Aux questions bienveillantes du capitaine rapporteur, à celles plus bienveillantes encore des juges, Relieff avait opposé un silence obstiné.

— Si vous me croyez coupable, avait-il dit, condamnez-moi, car je ne peux rien dire !

Le conseil avait prononcé contre l'accusé la peine de mort. Cette décision avait été annoncée à Molotoff, qui haussa les épaules.

— Vous n'avez pas su le prendre, messieurs, dit le gouverneur, et cette condamnation m'afflige beaucoup. Je verrai le colonel dans sa prison, et j'espère l'amener à s'expliquer devant moi de façon à éclaircir cette déplorable affaire. Je désire casser votre jugement, car il me serait pénible d'être obligé de lui faire grâce.

— Nous le désirons aussi, général, répondit le président du conseil, car nous avions tous les larmes aux yeux quand nous avons prononcé la sentence.

Cependant, comme la loi était formelle, et que la condamnation prononcée par le conseil de guerre devait être exécutée dans les vingt-quatre heures, le président commanda un peloton, qui devait se rendre, le lendemain à midi, au Talari-Timour, lieu destiné au supplice. Ce n'était qu'une simple formalité, car tout le monde, dans Samarcande, savait que le colonel ne serait pas fusillé.

Le lendemain matin, à dix heures, Molotoff se rendit à la prison. Il trouva Relieff calme, presque souriant. Le prisonnier avait dormi, et il lisait un livre quand le général entra.

— Mais, sacrebleu! mon cher, s'écria Molotoff, vous êtes vraiment trop entêté. Vous savez que le conseil vous a condamné à mort.

— Eh bien, répondit Relieff avec un pâle sourire, que voulez-vous! on me fusillera!

— Mais vous êtes fou! complétement fou! fou à lier!

— Non! je suis las de la vie, voilà tout! Ce n'est pas que je sois malheureux, non; mais je n'espère rien, je ne désire rien, et, dans ces conditions, on ne tient pas à la vie.

— Ah çà! mon ami, interrompit le gouverneur, vous imaginez-vous, par hasard, que je vous laisserai fusiller?

Relieff lui serra la main.

— Je ne sais pas comment vous pourrez empêcher cela?

— Comment! mais j'espère bien qu'à moi, votre ami, votre ancien général, vous direz la vérité; que...

Relieff l'interrompit.

— Voyons, général, demanda-t-il, me croyez-vous coupable de connivence avec l'ennemi?

— Non! non! mille fois non! C'est absurde, stupide! Vous! de connivence avec ces brutes!... Mais enfin, pourquoi ne pas vouloir vous disculper?

— Croyez-vous qu'un colonel russe puisse manquer à sa parole d'honneur, même pour sauver sa vie?

— Vous êtes donc engagé?

— Oui, général. C'est tout ce que je puis vous dire. Ne m'interrogez donc plus.

— Oh! mais, moi, je suis tout-puissant ici. Je ne vous laisserai pas exécuter!

Relieff se redressa.

— J'espère, général, qu'il ne vous vient pas à l'idée de me faire grâce, en vertu de vos pouvoirs.

— Mais, mon cher..., balbutia Molotoff.

— Oh! cela, je ne l'accepterai jamais. Je me tuerai plutôt de mes propres mains. On ne fait grâce qu'à des coupables.

Le vieux général était profondément ému.

— Voyons! voyons! colonel, ne vous exaltez pas. Je peux, à la rigueur, user de mon autorité, casser le jugement, le faire reviser; la parole d'honneur que vous me donnerez me permettra ensuite de vous déclarer innocent. Le conseil qui vous a condamné ne l'a fait qu'à contre-cœur, et il me secondera. Mais aussi quel entêtement de votre part, de ne pas avoir dit au conseil que vous êtes engagé par une parole d'honneur! Maintenant, malgré ma toute-puissance, je ne puis intervenir qu'au dernier moment.

— Pourquoi tout cela?

— C'est trop fort! Parce que je vous jure que si vous ne consentez pas à faire reviser votre jugement, je vous fais grâce, et ensuite, je vous fais garder à vue, pour vous empêcher de vous tuer.

Relieff serra énergiquement la main de Molotoff.

— Vous prenez trop de peine pour sauver ma vie. Enfin, faites à votre guise, je ne veux pas être déshonoré, et comme mon innocence est évidente pour tout honnête homme, la mort ne m'effraye pas. Voilà la raison qui me fait vous dire que si on me mène devant le poteau, autant vaudrait me fusiller.

— Enfin, voyons, que diable! tout se passera en famille, je ne ferai même pas mon rapport à Saint-Pétersbourg; on revisera votre jugement et vous serez le héros du jour. Vous serez même libre sur parole, si vous le désirez. La formalité de vous diriger sur le lieu de l'exécution n'est nécessaire que pour moi, car ce serait commettre un abus d'autorité trop en dehors des usages, que de casser purement et simplement la sentence. Mais, si vous l'exigez absolument, comme je n'aurai jamais une meilleure occasion de commettre un abus...

— Non! non! général, interrompit Relieff ému, je me soumettrai à tout! Je n'exige rien! Vraiment je ne sais comment vous remercier de vos bontés pour moi.

— Allons! à revoir, mon cher! et que le diable vous emporte pour toutes les transes que vous nous donnez à tous!

Le bon vieux général serra encore dans ses bras son ancien aide de camp, et sortit de la prison.

— Non! se disait-il chemin faisant, il m'est impossible de ne pas admirer cet homme! Quel courage et quelle noblesse de cœur! Si je pouvais lui épargner cet étalage du supplice!... S'il avait voulu accepter sa grâce, comme cela aurait simplifié les choses! Mais il ne l'accepte pas, et il a raison! Je ne puis cependant pas, d'un trait de plume, casser cette décision! Ce serait d'un exemple déplorable! Ensuite, je n'en ai même pas le droit, selon les nouveaux règlements!... Non! je ne le puis. Enfin, ce sera la punition de son entêtement!... et l'unique, car j'en aviserai Tachkend! et je demanderai le secret au gouverneur général! Oui! oui! c'est cela; le sursis, la révision du jugement, et le secret!

Molotoff montait l'escalier du palais, quand il se souvint tout à coup que, lors de la perquisition opérée chez Relieff, on lui avait apporté une liasse de papiers trouvés dans les tiroirs, et qu'il n'avait pas encore lus, tant il était persuadé de la parfaite innocence du colonel.

— Si j'allais trouver là son secret! se dit-il. Ce serait une bonne solution. Je proclame son innocence, et il n'aurait pas manqué à sa parole. Il faut lire ces papiers.

Le général monta l'escalier quatre à quatre pour arriver à son cabinet, où avaient été déposées ces pièces. Sur le palier il se trouva face à face avec Marthe, qui l'attendait depuis son départ.

Marthe était pâle comme la mort, un tremblement convulsif agitait tous ses membres.

— Hé bien? lui demanda-t-elle.

— Je vous ai déjà promis, Marthe, répondit Molotoff très-froidement, qu'il n'arrivera rien à Relieff. Laissez-moi donc concilier la justice avec mon devoir.

— Mais, monsieur, dit la comtesse qui ne pouvait se contenir, vous traitez bien légèrement la vie d'un homme.

Molotoff la repoussa.

— Oh! Marthe! Marthe! quelles idées votre conduite pourrait donner à quelqu'un de moins loyal que moi.

Et il entra brusquement dans son cabinet.

Bassalsky, tout aussi pâle que Marthe, l'y attendait. Son regard anxieux fut une muette interrogation, à laquelle Molotoff répondit non sans impatience :

— Croyez-vous donc, tous tant que vous êtes, que je veuille manquer à ma parole? Je vous ai promis qu'il n'arriverait rien à Relieff. Laissez-moi seul maintenant.

Il était onze heures quand Molotoff s'assit à son bureau et commença à examiner les papiers du colonel. Dans le Talari-Timour, le peloton se formait en ligne. Relieff avait été amené au palais, où

il devait attendre, dans une chambre du corps de garde, l'heure de l'exécution.

Le gouverneur parcourut avec attention les lettres qui avaient été saisies chez Relieff, puis il se leva et regarda l'heure. La pendule marquait onze heures et demie. Molotoff appela un sous-officier, qui se tenait toujours à ses ordres, dans une antichambre contiguë à son cabinet.

— Allez me chercher l'aide de camp de service, dit-il.

Le sous-officier disparut.

— Rien ! se disait Molotoff en regardant machinalement les papiers étalés devant lui. Il n'y a rien à faire. Il faut surseoir à l'exécution. Cela m'est pénible ; je voudrais tant qu'une lumière éclatante se fît... Enfin... Mais qu'est-ce que cela?

Le regard du gouverneur s'était porté sur la feuille dans laquelle avaient été enveloppées les autres lettres de Relieff. Il y vit son nom. Aussitôt ce nom parut flamboyer, et il sembla à Molotoff qu'il était écrit en caractères gigantesques. Il saisit le papier et se mit à le dévorer des yeux ; c'était la lettre inachevée que Relieff avait commencée le jour de son retour à Samarcande. Molotoff lut ce qui suit :

« Mon cher ami,

« Elle m'aime!... et elle regrette amèrement sa conduite à mon égard ! Oh ! quelle situation cruelle cet aveu me fait ! »

En ce moment, un coup fut frappé à la porte, et la voix de Bassalsky se fit entendre.

— Votre Excellence m'a fait demander?

— Oui, oui, répondit Molotoff. Attendez.

Et il continua à lire.

« Elle a dit à Lise qu'elle était au désespoir d'avoir épousé Molotoff ; que maintenant elle comprend la faute qu'elle a commise, car maintenant elle m'aime... Elle veut me voir demain. Oui, cher ami, demain, elle... »

Ici la lettre était interrompue. Molotoff regarda un instant dans le vide ; son visage devint pourpre, sa vue s'obscurcit, et il s'affaissa dans son fauteuil.

Molotoff était d'un tempérament puissant et apoplectique ; le coup qui le frappait fit monter tout son sang à la tête : ses yeux s'injectèrent, tout lui parut tourner autour de lui, et dans la crainte de

glisser à terre, il se rejeta en avant et appuya fortement sa tête sur ses deux mains. Puis il tomba dans une prostration complète.

Cependant Bassalsky, après avoir attendu dix minutes, s'impatienta, car l'heure s'avançait rapidement. Il frappa de nouveau, et ne recevant pas de réponse, frappa plus fort. Enfin, il osa, dans son anxiété, entr'ouvrir la porte du cabinet.

Molotoff était toujours dans la même position, les deux coudes appuyés sur la lettre, la tête entre ses mains; il n'entendit pas entrer.

Alors, Bassalsky, effrayé et persuadé que le général voulait éluder sa promesse, courut comme un fou jusqu'aux appartements de Marthe, qu'il trouva aussi anxieuse qu'il l'était lui-même.

— Le général ne me répond pas, comtesse! pour Dieu, intervenez! Le temps presse. Il sera midi dans quelques minutes, et le général semble avoir oublié l'exécution.

— Est-il possible? s'écria Marthe. Venez avec moi! venez!

Et, haletante, échevelée, la comtesse traversa ses appartements et se précipita dans le cabinet de son mari, qui, comme si l'approche de la femme qu'il avait aimée l'eût touché d'un courant électrique, se dressa de toute sa hauteur et, posant le doigt sur la lettre de Relieff :

— Est-ce vrai, ce qu'il y a d'écrit là? demanda-t-il d'une voix rauque, saccadée, profonde.

La comtesse jeta les yeux sur le papier que son mari lui indiquait et, après avoir lu, plongea son regard dans celui de Molotoff. Ce regard était implacable.

— Oui, dit-elle, c'est vrai. Est-ce une raison pour le tuer?

Molotoff voulut répondre, mais un flot de sang lui monta à la gorge. Il balbutia, étendit les mains, tournoya sur lui-même et tomba sur le tapis.

Marthe se précipita sur lui, le secoua avec une violence fébrile et pleine de colère :

— Ce sursis! monsieur! disait-elle; ce sursis! l'heure va sonner!

Le général ne pouvait répondre; il était mort, foudroyé par l'apoplexie.

La pendule frappa douze coups. Marthe abandonna le corps de son mari, se précipita vers Bassalsky et lui broya le bras dans une étreinte désespérée.

— Et vous! cria-t-elle, que faites-vous ici? Tous les hommes sont donc des lâches? Courez! et suspendez l'exécution au nom du gouverneur!

Bassalsky frissonna au regard que lui jeta Marthe en prononçant ces paroles; mais il obéit avec précipitation.

La comtesse l'écouta s'éloigner, et recueillit d'une oreille avide tous les bruits du dehors. Quelques secondes s'écoulèrent dans un silence écrasant; puis une détonation sèche fit tressaillir les murs du palais de Timour.

Quand Bassalsky revint, il trouva Marthe accroupie auprès du corps de son mari. Ses yeux, fixés sur les prunelles immobiles du mort, étaient hagards, sa main crispée labourait sa poitrine.

L'officier était blanc comme un suaire et deux grosses larmes sillonnaient ses joues.

— Je suis arrivé trop tard! dit-il. Que le souvenir de ces deux hommes pèse à jamais sur votre conscience, madame, car c'est vous qui les avez tués!

On rencontre, depuis deux ans, dans une des petites villes du sud de l'Italie, une femme étrangère, triste, pâle et maladive. Elle est jeune encore, et son visage amaigri conserve quelques vestiges d'une rare beauté; mais ses cheveux sont blancs, et ses yeux brillent d'un feu sinistre dans leur orbite cerclé de bleu. Cette femme est toujours vêtue de noir; elle ne fréquente personne, et nul ne l'a jamais vue sourire. Les paysans prétendent qu'elle a le mauvais œil et se détournent lorsqu'elle passe.

Lise et Bassalsky sont aujourd'hui mariés.

Prince Joseph Lubomirski.

LE SYNODE GÉNÉRAL

DE

L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

EN 1872[1]

VIII

La confession de foi présentée par M. le professeur Bois, vivement combattue par la gauche libérale, non moins vivement défendue par le parti orthodoxe, avait obtenu, dans la séance du 20 juin, une majorité de 14 voix.

Le principal organe du protestantisme orthodoxe, *le Christianisme au dix-neuvième siècle*, accueillit cette victoire, si chèrement disputée, par un cri de joie dans lequel se trouve un étrange aveu :

« Désormais, dit-il, une ère nouvelle s'ouvre pour l'Église ; car ce fait est là : notre Église a une foi[2] ! »

S'il était permis de plaisanter en un sujet si grave, on serait tenté d'ajouter qu'il commençait à être temps, et que depuis le gouvernement de François Ier, époque de la naissance du protestantisme en France, jusqu'à l'an 1872, si l'Église réformée a vécu près de trois siècles et demi sans savoir au juste ce qu'elle croyait, il est au moins surprenant qu'elle ait cherché à s'emparer de la direction religieuse du pays.

Mais non, l'Église réformée de France n'avait pas attendu si longtemps pour consigner dans un document solennel l'expression au-

[1] Voir *le Correspondant* du 10 avril et du 10 juillet 1873.
[2] N° du 28 juin 1872.

thentique de ses doctrines. Le journal orthodoxe semble oublier que, pendant au moins un siècle et demi, la Confession de la Rochelle a déterminé l'enseignement des pasteurs et la croyance des troupeaux.

Il eût été plus exact de dire : le protestantisme français a *retrouvé* une foi. En proie à la plus désolante anarchie doctrinale, « il ne savait plus ce qu'il croyait[1]. » On aurait pu lui appliquer ces paroles saisissantes du prophète Ézéchiel : « Votre mère est comme une vigne dont la tige s'est élevée ; mais le feu est sorti du bois de ses branches et il a dévoré ses fruits[2]. »

Image d'une saisissante vérité, car le feu qui consume sous nos yeux les derniers débris des dogmes chrétiens dans une fraction considérable du protestantisme, ce feu est vraiment sorti « du bois de ses branches. » Ce qui dévore le protestantisme, ce sont ses propres principes : les controverses et les polémiques du dehors sont étrangères à ce travail de destruction. D'une part, les libéraux nient tout et ne gardent plus du christianisme que des formules ; de l'autre, les orthodoxes ne peuvent plus maintenir dans son intégrité la dogmatique de leurs pères. Ils sont obligés de se contenter d'un *minimum* de foi, autour duquel ils ont encore grand'peine à réunir les six onzièmes des voix dans un synode général, ayant ainsi contre eux près de la moitié de ceux qui invoquent comme eux, plus qu'eux, les principes et la méthode du protestantisme.

Une autre image biblique met en action ce travail dissolvant auquel succombe sous nos yeux la dogmatique réformée.

« Alors, dit l'Apocalypse, le dragon lança contre la femme de l'eau comme un fleuve, pour l'entraîner dans ce torrent. Mais la terre vint en aide à la femme ; elle ouvrit son sein, et elle engloutit le fleuve[3]. »

On croit assister à la lutte de l'Église contre les hérésies, et en particulier contre la grande hérésie moderne qui, depuis trois siècles, a tout mis en œuvre pour détruire et remplacer la vieille institution catholique.

Au commencement de cette lutte, les confessions de foi protestantes abondent, et aux affirmations dogmatiques de l'ancien dogme elles opposent d'autres affirmations : c'est comme un torrent dont les flots impétueux battent en brèche les assises de la foi catholique et menacent de l'engloutir.

[1] Expressions de M. le pasteur Babut, dans le discours d'ouverture du synode.

[2] « Egressus est ignis de virga ramorum ejus, qui fructum ejus comedit. » (Ezech., XIX, 10-14.)

[3] « Adjuvit terra mulierem et absorbuit flumen quod misit draco de ore suo. » (Apoc., XII, 15-18).

Mais les années passent et le flot hérétique baisse ; à mesure qu'il coule, il diminue, devient moins abondant et moins profond; il se dessèche et la terre le boit. De ce fleuve menaçant, il ne reste plus, après trois siècles, qu'un mince filet d'eau: *abierunt in sicco flumina* (Ps. CIV, v. 41); j'entends par là, en reproduisant le langage des défenseurs les plus consciencieux et les plus zélés de l'Église réformée de France, ce *minimum* de foi chrétienne dont les membres du synode de 1872 ont fait le *Credo* officiel de leur Église, et qu'ils ont eu tant de peine à faire accepter. Mais si le sable brûlant de l'incrédulité a dévoré presque entièrement, en moins de trois siècles, ce torrent aux eaux impétueuses et profondes qu'on appelait la Confession de la Rochelle, que deviendra le ruisseau appauvri qui ne va plus porter aux âmes chrétiennes qu'un minimum de foi? quelle sera sa destinée? combien de temps encore pourra-t-il étancher la soif des générations protestantes qui tiennent à ne pas devenir rationalistes? N'en sera-t-il pas de ce nouveau formulaire comme de ces citernes du désert dont Jérémie disait « qu'elles étaient entr'ouvertes et ne pouvaient plus retenir l'eau[1] ? »

Toutefois, n'anticipons pas sur l'avenir, qui n'appartient qu'à Dieu; revenons au présent, et voyons comment le parti orthodoxe chercha à tirer parti de la victoire si laborieusement remportée par lui dans le vote du 20 juin.

Pour mettre un terme à l'anarchie qui désolait le protestantisme français, il ne suffisait pas d'avoir voté un formulaire de foi, il fallait encore remanier la constitution de l'Eglise. Le synode fut saisi d'un projet de loi organique destiné soit à devenir la base d'un nouveau concordat avec l'État, si le régime concordataire était maintenu, soit à assurer l'existence autonome de l'Eglise réformée de France, si elle rompait son contrat avec le pouvoir civil.

Vingt-quatre ans auparavant, à la suite du synode officieux de 1848, quelques protestants, persuadés que la pleine vie de la foi, suivant l'Évangile interprété par la réforme, circulerait plus librement dans une Église qui ne relèverait que d'elle-même, avaient renoncé aux bénéfices et aux charges du régime concordataire, en fondant, sous l'impulsion de M. le pasteur Frédéric Monod et du comte Agénor de Gasparin, *l'Union libre des Églises évangéliques de France*.

[1] « Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas. » (Jerem, II, 13.)

Cette association toute volontaire ne demande rien à l'État, n'en reçoit rien, et, en revanche, n'a aucun compte à lui rendre. Elle se soumet simplement aux règlements généraux du pays sur la police des cultes, et s'administre intérieurement comme elle l'entend. Elle se compose aujourd'hui de plus de 42 Églises qui tiennent librement leurs synodes, et n'ont avec l'Église réformée subventionnée par l'État que des rapports de fraternité.

Il faut en convenir, le régime concordataire n'a pas tellement réussi au protestantisme français, depuis le commencement de ce siècle, qu'on doive être surpris de voir grandir dans son sein la tendance à séparer l'Église de l'État. Non pas, bien entendu, qu'on ait à reprocher aux trop nombreux gouvernements qui se sont succédé chez nous depuis 1802, d'avoir cherché, de propos délibéré, à s'immiscer d'une façon tracassière dans les affaires de la communauté protestante; mais, par la force des choses, et sans aucune prétention à se faire théologien ou canoniste en matière de discussions religieuses, l'État s'est vu plus d'une fois moralement contraint à intervenir. En l'absence d'un pouvoir spirituel compétent, ayant autorité reconnue pour pacifier les querelles doctrinales et disciplinaires des réformés français, à mesure que les divisions se sont accentuées davantage entre orthodoxes et libéraux, en présence de certaines questions qui réclamaient une solution immédiate sous peine de produire de véritables désordres, il a bien fallu que tantôt le ministre des cultes, tantôt le conseil d'État, intervînt pour terminer le différend[1].

Avec le rétablissement du synode général, investi de pleins pouvoirs, l'Église réformée de France serait assurément débarrassée d'une partie des inconvénients attachés au régime concordataire. Néanmoins, même après avoir reconnu l'autorité du synode, l'État aurait encore un droit de confirmation à exercer, en particulier pour les nominations des pasteurs, et là encore il pourrait y avoir matière à de sérieux conflits[2].

L'initiative d'un vœu pour une séparation de l'Église et de l'État fut prise par trois membres de la droite, MM. Bois, Capillery et Ba-

[1] Ainsi, il y a dix ans, une sentence religieuse du consistoire de Caen fut cassée par le ministre des cultes, dont la décision fut à son tour annulée par le conseil d'État.

[2] Le cas s'est présenté cette année même au sujet d'un pasteur à nommer pour la paroisse d'Arvert, dans le ressort du consistoire de la Tremblade (Charente-Inférieure). Les libéraux dominent à Arvert, et veulent un pasteur libéral. Les orthodoxes sont en majorité dans le consistoire de la Tremblade et celui-ci se refuse à donner à la paroisse d'Arvert le pasteur libéral que celle-ci réclame. Il faudra donc que l'État, dont la sanction est nécessaire, prenne parti pour l'une des deux opinions.

but, et le vœu déposé sur le bureau du Synode dans la séance du 25 juin [1].

Dans la séance du 26, d'autres vœux furent présentés par un certain nombre de membres de la gauche, peinés peut-être d'avoir été distancés par les orthodoxes dans une question libérale. Et comme il arrive quelquefois à ceux qui n'ont pas l'initiative d'une mesure, ils demandèrent ce qu'il y avait de plus radical, à savoir la suppression du budget de tous les cultes, à partir du 1er janvier 1874 [2].

Parmi les propositions faites en vue d'arriver à une résiliation du concordat qui lie actuellement à l'État l'Église réformée de France, une d'elles, signée de deux membres de la droite, MM. de Richemond et Faure, mérite de fixer plus particulièrement notre attention.

En voici le texte :

« Le synode, considérant qu'*il est professé dans le sein de l'Église réformée de France, par des conducteurs spirituels, des doctrines diamétralement opposées* sur l'autorité souveraine des saintes Écritures, sur la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur sa résurrection, sur la chute de l'homme par le péché, sur la vie éternelle et sur l'organisation ecclésiastique ;

« Considérant que ces doctrines, regardées par les uns comme indispensables au salut du pécheur, sont, au contraire, considérées par les autres comme pouvant être modifiées ou supprimées au gré et par l'autorité de la conscience individuelle, seul et unique juge en ces matières et conformément à l'esprit moderne ;

« Considérant que la déclaration de foi votée par le synode, comme étant celle de l'Église réformée de France, a été l'objet de vives attaques, et que, non moins vivement défendue, elle n'a réuni que 14 voix de majorité sur 108 votants ;

« Considérant que l'état de choses actuel ne saurait être maintenu ou modifié qu'en violentant les consciences, soit qu'on imposât à tous un régime répudié par un grand nombre, ou qu'on recourût à des compromis indignes d'une Église chrétienne ;

« Considérant qu'il est du devoir et de la dignité de notre Église, en souvenir de ses origines et de la liberté qui lui est propre, au nom de la droiture et de la justice, au nom du témoignage qu'elle est appelée à rendre dans le monde, de ne pas perpétuer plus longtemps une telle situation ;

« Considérant qu'à part les souvenirs communs du passé qui vont

[1] Le texte de ce vœu se trouve dans l'ouvrage de M. Bersier, I, 410.
Le vœu de M. Pernessin, appartenant également à la droite, ne diffère du précédent que par les considérants. La conclusion est identique.

[2] Bersier, t. II, p. 5 et suiv.

s'effaçant d'année en année dans l'esprit et dans le cœur de plusieurs et le budget de l'État, il n'y a plus de bases communes, par conséquent possibles, entre les deux grands partis qui se divisent le protestantisme en France ;

« Considérant que les seuls fondements vrais de toute Église évangélique sont la profession individuelle de la foi et la répréhension fraternelle dans la charité, ce qui constitue l'Église de professants, et que l'Église réformée de France, aujourd'hui essentiellement multitudiniste, n'a plus ce caractère propre à la primitive Église et à toute Église chrétienne;

« Par ces motifs, le synode,

« Désireux de voir cesser un malentendu et une situation aussi déplorables dans le sein du protestantisme français, et *ne voyant dans ce qui a été arrêté par lui que matière à nouveaux conflits*, décide :

« 1° De remercier humblement le gouvernement de la république de nous avoir donné notre synode national, ce qui nous a permis de constater officiellement la vraie situation de notre Église réformée;

« 2° Qu'à partir de 1873, le concordat conclu entre l'Église et l'État soit résilié amiablement par les deux parties, afin que désormais les deux tendances ecclésiastiques qui se divisent notre Église puissent s'organiser selon leurs vœux, et travailler en toute liberté, et à leur manière, au salut de notre commune patrie[1]. »

Cette déclaration si grave n'a presque pas besoin de commentaires. Les phrases que nous y avons soulignées peignent au vif la situation du protestantisme français. Cette situation, que M. le pasteur Babut qualifiait d'*étrange* et de *cruelle* avant le synode, qu'est-elle devenue après le vote d'une confession de foi qui semblait devoir faire cesser toute division et succéder l'ordre dans l'accord à la confusion dans l'anarchie?

Il faut en croire le témoignage des signataires de cette déclaration, témoignage d'autant plus considérable que ces deux membres du synode appartiennent à la fraction orthodoxe et à la majorité qui a voté la Confession Bois.

On le voit, ils ne se font aucune illusion, ni sur la portée du vote émis le 20 juin, ni sur la mission du synode. Ils sentent et ils ont la loyauté de dire qu'un symbole qui a contre lui les cinq onzièmes, c'est-à-dire presque la moitié des représentants d'une société reli-

[1] Séance du 2 juillet. Bersier, II, p. 113.

gieuse, peut difficilement être considéré comme l'expression de la foi de cette société.

Ils voient bien que les décisions du synode allant se heurter contre une minorité aussi considérable, ne feront qu'engendrer de nouveaux conflits, et qu'au lieu de maintenir une unité factice entre deux partis qui n'ont plus de commun que certains grands souvenirs du passé et leur participation au budget de l'État, il serait beaucoup plus simple de résilier le concordat et de laisser chacune des fractions entre lesquelles se divise l'Église réformée de France s'organiser suivant ses vœux.

Cette appréciation si juste de la situation est évidemment beaucoup moins enthousiaste que l'article du journal orthodoxe du 28 juin exprimant une joie naïve de ce que l'Église réformée de France « a enfin une foi » ; mais cela nous semble beaucoup plus conforme à la réalité.

Prenons acte de ces aveux arrachés à des âmes loyales par l'évidence des faits. Non-seulement l'anarchie est le trait dominant de l'Église réformée de France au dix-neuvième siècle, mais cette Église n'est plus qu'une *Église de multitude*, où toutes les opinions circulent, où tous les systèmes se coudoient, où l'affirmation et la négation se rencontrent et se heurtent à chaque instant. C'est une sorte de cohue intellectuelle et morale au milieu de laquelle a disparu « le caractère propre à la primitive Église et à toute Église chrétienne. »

La sévérité de ce langage appliqué par des orthodoxes à la situation actuelle du protestantisme français dépasse de beaucoup, si je ne me trompe, nos appréciations les plus rigoureuses. Nous y trouvons la confirmation éclatante de nos propres jugements, et la certitude rassurante de n'avoir rien exagéré. Nous parlions de l'Église protestante comme si elle existait, et ses partisans les plus zélés nous affirment qu'elle a perdu le caractère sans lequel il n'y a plus d'Église chrétienne.

La question de la séparation de l'Église et de l'État revint à l'ordre du jour dans la séance du 10 juillet, où le rapporteur de la commission des vœux fit connaître à l'assemblée les diverses demandes formulées à cet égard soit en dehors du synode, par les synodes provinciaux, les consistoires et les conseils presbytéraux; soit au sein de l'assemblée, par les membres qui avaient soulevé cette question.

Le rapporteur, M. Monnier[1], fit remarquer avec raison que demander la suppression du budget de tous les cultes, c'était, de la

[1] Bersier, II, 337 et suiv.

part d'un synode protestant, franchir les limites de ses attributions et s'immiscer dans les affaires des autres Églises. Il proposa et fit adopter par le synode une proposition beaucoup moins nettement articulée que celles qui avaient été présentées dans les séances des 25 et 26 juin.

Après avoir proclamé, comme bonne en principe, l'indépendance réciproque des Églises et de l'État, on se bornait à déclarer que l'Église réformée de France était disposée à accepter cette séparation avec confiance, quand les pouvoirs publics l'appliqueraient à tous les cultes.

IX

Presque immédiatement après le vote de la Confession Bois, M. Guizot avait envoyé sa démission de délégué au synode[1]. L'illustre vieillard, qui avait pris une part active aux discussions de la première partie de l'assemblée, s'excusait sur son âge et sa fatigue de ne pouvoir partager plus longtemps les travaux de ses collègues. Quelques personnes crurent voir dans cette retraite le désir de ne point associer davantage son nom et sa personne à des controverses pénibles qui n'étaient propres qu'à manifester au public l'état désolé de l'Église réformée de France.

D'autres auraient pu dire, avec autant de raison peut-être, qu'ayant vu enfin affirmer la foi de son Église contre les audacieuses négations du radicalisme, le patriarche du protestantisme français, rassuré sur l'avenir, avait pu retourner sans scrupule au repos d'ailleurs si actif de sa féconde vieillesse.

Le temps des discussions tumultueuses était loin d'être fini, et jusqu'à la fin du synode, désormais occupé de confectionner la loi organique, toutes les fois qu'on sortira des détails purement techniques et administratifs, pour aborder soit directement, soit indirectement, les questions doctrinales, les orages se reforment, les tempêtes éclatent, les mots vifs s'échangent, les attaques se croisent[2], et cinq semaines de luttes consécutives laisseront dans leurs positions respectives, comme au commencement du combat, les deux armées belligérantes.

[1] Séance du 26 juin. Bersier, II, p. 1 et suiv.

[2] Je n'ai pas voulu citer en détail tous les incidents de la discussion. Plusieurs d'entre eux ont donné lieu à des scènes très-vives, constatées par les procès-verbaux.

Je ne puis analyser par le menu tout le travail auquel donna lieu le projet de loi organique. Cette étude n'a tout son intérêt que pour les membres de l'Église réformée. Un respectable protestant de Saverdun (Ariége), M. Laurens, rapporteur de la commission d'organisation, présenta et soutint les articles de cette loi. Très-dévoué au parti orthodoxe, connaissant parfaitement la constitution de son Église et l'histoire administrative de son passé, on peut dire que M. Laurens a bien mérité de tout le protestantime conservateur. La clarté de son exposition, l'élévation de ses idées, la visible loyauté de ses convictions, la grande dignité de son langage à l'égard de l'Église catholique, firent plus d'une fois un saisissant contraste avec le langage encore passionné et provocateur de certains orateurs de son parti[1].

Je résumerai rapidement les principaux traits de cette loi organique et de la constitution projetée pour l'Église réformée de France, avant d'exposer les conflits doctrinaux auxquels donnèrent lieu plusieurs des dispositions présentées par la commission.

L'assemblée déclara, à l'unanimité, que le régime presbytérien synodal était celui de l'Église réformée de France.

Le synode général devra être convoqué annuellement ; il est la plus haute représentation de l'Église.

Au-dessous du synode général, les corps constitués de l'Église sont le synode particulier ou provincial, le consistoire, et l'Église locale ou paroisse, avec son conseil presbytéral.

Tous ces corps se recrutent par l'élection ; les uns par l'élection directe et au premier degré, les autres par l'élection indirecte.

Les conseils presbytéraux et les consistoires sont élus directement.

Les synodes provinciaux sont nommés par les conseils presbytéraux, et nomment à leur tour les députés au synode général, lesquels, d'après ce mécanisme, n'arrivent à cette assemblée suprême qu'en vertu d'une élection à trois degrés[2].

[1] Ansi M. le pasteur Delmas fils, de Bordeaux, aux convictions chrétiennes et au talent duquel je suis heureux de rendre hommage, a dit que « *le catholicisme était le pire ennemi de la France.* » (Séance du 6 juillet. Bersier, II, 257.) Ce sont là de bien gros mots, surtout si on se rappelle que l'orateur les a prononcés, d'une part en face des ruines amoncelées à Paris par le socialisme, de l'autre devant les Prussiens, alors maîtres de sept départements.

Si nous disions que le « protestantisme est le pire ennemi de la France, » parce qu'un peuple protestant est venu nous rançonner et nous piller, M. Delmas fils nous trouverait certainement violents et exagérés.

L'impartialité me fait un devoir de constater que ces paroles si amères n'ont reçu de la part du synode aucune marque d'approbation.

[2] C'est comme si dans l'ordre politique, les membres des conseils municipaux, issus du suffrage universel, nommaient les membres des conseils généraux, lesquels à leur tour, éliraient les députés à l'Assemblée nationale.

M. Coquerel avait demandé l'élection des pasteurs par le suffrage universel. La proposition fut repoussée, et il fut décidé que les pasteurs seraient choisis par les conseils presbytéraux, sous la réserve de l'approbation des consistoires. En cas de conflit, le synode général doit être saisi et prononcer.

La base proportionnelle de la représentation du synode général est le nombre des pasteurs. Chaque circonscription doit avoir autant de représentants qu'elle a de fois six pasteurs.

Beaucoup de discussions de détail furent soulevées à propos de chacun de ces articles, et allongèrent la discussion, au grand mécontentement de la droite, qui voyait dans le luxe d'amendements présentés par la gauche une tactique destinée à noyer le projet de loi, et avec lui l'œuvre même du synode, et qui s'en plaignit parfois d'une façon fort vive[1].

Trois points donnèrent lieu aux plus acerbes polémiques :

1° Les conditions de l'électorat ;

2° L'autorité des synodes provinciaux ;

3° L'obligation pour les nouveaux pasteurs de souscrire à la confession de foi.

Il faut s'arrêter à chacun de ces points, bien qu'ils se ramènent tous à la difficulté doctrinale qui avait déjà été examinée sous tous ses points de vue à propos des confessions de foi.

X

La loi en vigueur exigeait trente ans pour l'exercice du droit électoral.

M. Coquerel, soutenu par MM. Paris et Grotz, proposa vingt et un ans.

[1] Séance du 1er juillet. (M. Vaurigaud : Nous connaissons la théorie des amendements sans fin. (*Violentes acclamations à gauche. A l'ordre !*)

M. Clamageran : Je demande le rappel à l'ordre de M. Vaurigaud. Ce qu'il a dit est impertinent.

M. Ath. Coquerel : M. Vaurigaud n'a pas le droit d'insulter une partie de l'assemblée.

M. Vaurigaud : J'ai dit que je savais quel devait être le résultat des amendements sans fin. (*Exclamations à gauche :* Vous n'avez pas dit cela ! C'est une fausseté : *Vives protestations à droite*). J'ai dit qu'il y avait une théorie des amendements sans fin pour réduire cette assemblée à l'impuissance. Il y a certaines insinuations qui ne m'atteignent pas. Il y a des injures que je ne veux pas avoir entendues. (*Agitation prolongée.*) Bersier, II, 105 et 106.

Le synode adopta l'amendement de M. Sayous, qui fixait à vingt-cinq ans l'âge électoral.

Dans la séance du 6 juin, M. Laurens, au nom de la majorité de la commission, proposa qu'à l'avenir, tout protestant, demandant son inscription sur les listes électorales, s'engageât à « reconnaître l'autorité souveraine des Écritures en matière de foi[1]. »

Les orateurs qui avaient déjà parlé contre le projet de confession voté dans la séance du 20 juin, combattirent cet article avec la même ardeur que si la lutte précédente n'avait rien émoussé de leurs arguments, tandis que leurs adversaires leur opposaient avec la même constance la nécessité impérieuse d'élever une digue contre les envahissements du rationalisme.

L'état de l'Église ne peut être pire qu'il n'est à présent, déclare un des partisans de la mesure proposée[2], M. de Seynes, agrégé de l'École de médecine de Paris et délégué laïque au synode, tandis que M. Étienne Coquerel, fidèle au radicalisme religieux que représentent ses traditions de famille, emprunte à l'ordre politique une comparaison ingénieuse, mais peu concluante, pour repousser le projet de la commision :

« Nous avons en France, dit-il, bien des partis politiques. Si les légitimistes exigeaient que, pour exercer ses droits de citoyen, l'électeur dût reconnaître le droit divin de la branche aînée ; si les républicains demandaient, comme condition d'admission sur les listes électorales, une adhésion au principe républicain, il n'y aurait qu'une voix pour protester contre un pareil abus[3]. »

C'était ici le cas de dire que comparaison n'est pas raison. L'État n'est pas l'Église, et la politique n'a pas le droit d'exiger d'actes de foi ; toutefois, elle n'inscrit sur les listes électorales que ceux qui justifient de leur nationalité française, et qui ont droit de prendre part, en votant, aux affaires de leur pays.

M. Étienne Coquerel raisonnait avec plus de justesse lorsqu'il opposait aux prétentions dogmatiques de la majorité l'impossibilité, pour une Église protestante conséquente avec elle-même, d'intervenir dans le règlement des affaires de conscience.

« L'Église catholique seule, disait-il[4], est logique, parce que, à côté de l'Écriture, elle place une autorité infaillible et vivante, qui est toujours là, prête à fixer le sens de l'Écriture et à en donner l'interprétation souveraine. »

[1] Bersier, II, 6.
[2] *Ib.*, II, 10.
[3] *Ib.*, II, 16.
[4] *Ib.*, II, 17.

« Qu'on le veuille ou non, ajoutait-il encore, soit qu'il s'agisse de ce qui, dans la Bible, est réellement la parole de Dieu, soit qu'il s'agisse du sens vrai de cette parole, soit qu'il s'agisse de ce qui est réellement matière de foi, c'est toujours forcément, pour tout le monde, la conscience religieuse qui prononce en dernier ressort et qui fait autorité, non le texte de l'Écriture [1]. »

MM. Gaufrès, Colani, Viguié soutinrent l'attaque, ainsi qu'un membre laïque du consistoire de Lyon, M. Chabrière-Arlès.

Un amendement présenté par M. Phil. Corbière était conçu en ces termes : « Au lieu de demander à l'électeur de reconnaître la souveraineté des Écritures en matière de foi, on lui demanderait simplement si, comme il l'avait promis lors de sa première communion, il persévérait dans la profession de l'Évangile et déclarait vouloir appartenir de cœur à l'Église réformée. »

M. Sayous, professeur d'histoire au lycée Charlemagne et délégué laïque, appuya cet amendement. Selon lui, il fallait à tout prix éviter de priver un protestant de l'électorat religieux pour des motifs religieux. C'est une situation que beaucoup d'électeurs n'accepteraient pas. « L'humilité, disait M. Sayous, n'est pas la vertu favorite des protestants, et je ne crois pas qu'ils consentent à l'exercer à ce point [2]. »

Ne négligeons, chemin faisant, aucun des aveux que la polémique du synode nous fournit au bénéfice de l'Église catholique. Plus d'une fois déjà, à propos des questions doctrinales, divers orateurs ont donné raison à l'argumentation de nos célèbres controversistes du seizième et du dix-septième siècle. Ici, c'est une des thèses soutenues par le P. Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame, qui reçoit une confirmation aussi sincère qu'inattendue.

Relisez la première conférence de l'année 1844. Elle a pour titre : de l'Humilité produite dans l'âme par la doctrine catholique.

J'y trouve vers la fin les réflexions suivantes :

« Le protestantisme ne veut pas de l'homme entre lui et Dieu, parce que Dieu abaisse l'homme ; orgueil religieux qui ruine la société spirituelle, comme l'orgueil ordinaire ruine la société humaine. Aussi, les hommes et les œuvres d'humilité, si fréquents dans l'Église catholique, n'ont-ils jamais apparu dans le protestantisme ; et de plus, le caractère chrétien, sous ce rapport, a visiblement été altéré chez les peuples protestants. Si vous vous êtes approchés quelquefois d'une population formée par cette doctrine, vous aurez discerné facilement, au langage et à la physionomie, que vous

[1] Bersier, II, 18.
[2] *Ib.*, II, 25.

quittiez la frontière de l'humilité pour entrer dans une nuance de l'orgueil[1]. »

Aurait-on trouvé injuste ou trop sévère cette réflexion de notre grand orateur? Une voix non suspecte vient la confirmer et nous dire que « l'humilité n'est pas la vertu favorite des protestants, » et là où elle se trouve, car elle s'y trouve assurément, elle n'est pas le produit normal des principes du protestantisme.

Enfin, un amendement présenté par M. Abt, et sous-amendé par MM. Bastie et Babut, après beaucoup d'agitation dans les explications, modifia le projet de la commission de façon à décider les membres du centre gauche à voter en sa faveur et ceux de l'extrême gauche à s'abstenir.

Voté par 77 voix, cet amendement était ainsi conçu[2] :

« Sont électeurs tous ceux qui déclarent rester attachés de cœur à l'Église réformée de France et à la vérité chrétienne révélée, telle qu'elle est contenue dans les écrits sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament. »

A propos de cette discussion, qu'il nous soit permis de présenter brièvement quelques observations.

1° La confession du 20 juin ayant été déclarée l'expression de la foi de l'Église réformée de France, par quelle anomalie n'exigeait-on pas des électeurs, chargés de l'importante mission de recruter tous les corps religieux, d'adhérer explicitement à cette confession? M. Ét. Coquerel en faisait la remarque. Dans une Église protestante, où tous sont sacrificateurs et rois d'après la théorie du sacerdoce universel, les fonctions peuvent être différentes, les droits et les devoirs doivent être les mêmes[3]. Pourquoi donc ne pas imposer à tous, sans distinction, la confession de foi votée le 20 juin?

2° Au lieu de cela, que fait la commission? Il importe de ne pas oublier que, d'après le témoignage formel et réitéré de ses auteurs, le formulaire doctrinal du 20 juin n'était qu'une expression minimum de la foi protestante. Or, cette expression minimum, on ne la maintient même pas tout entière; et on craint si fort de ne pas réunir la masse des adhésions en face d'un document cependant si peu exigeant, qu'on prend encore le minimum du minimum. Comme le disait je ne sais plus quel journal, c'était une opération analogue à celle qu'on fait en mathématiques, lorsqu'après avoir extrait une racine carrée, on recommence sur le résultat l'opération de l'extraction. On détachait en effet de la confession de foi le seul dogme de l'autorité souveraine des Écritures en matière de foi.

[1] P. Lacordaire, Conférences, II, p. 29.
[2] Bersier, II, 31.
[3] *Ib.*, II, 14.

3° Enfin, il faut remarquer que pour arriver à la majorité de 77 voix, la plus considérable de toutes celles qui aient été obtenues dans les votes du synode, les orthodoxes ont dû faire de sérieuses concessions et ne pas maintenir intégralement le minimum du minimum.

En effet, bien que les expressions « reconnaître l'autorité souveraine des saintes Écritures en matière de foi » soient loin d'être précises, catégoriques, et qu'elles puissent prêter à beaucoup d'équivoques, elles ont cependant quelque chose de plus net et de plus formellement dogmatique que l'amendement voté dans la séance du 26 juin.

Plusieurs membres de la gauche s'étaient abstenus de voter, les uns par conscience; d'autres, comme M. Rabaud, parce qu'ils s'étaient retirés de la séance « afin de n'être pas affligés plus longtemps par le spectacle de discussions navrantes [1]. »

XI

Non moins vif fut le débat relatif à la mission des synodes.

Un des paragraphes relatifs aux attributions des synodes particuliers ou provinciaux était ainsi conçu :

« Le synode provincial veille sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine et la conduite des affaires ecclésiastiques [2]. »

Ces mots : l'*enseignement de la doctrine* déchaînèrent un tumultueux orage au sein du synode.

MM. Colani, Gratz, Coquerel, Jalabert, Corbière, Pécaut en demandèrent le rejet.

« Comment voulez-vous, demanda M. Grotz, que les membres des synodes provinciaux puissent veiller à l'enseignement de la doctrine? *Vous serez les juges des controverses, et vous n'êtes pas d'accord entre vous sur les principes qui serviront à juger les contestations* [3]. »

Argument péremptoire qu'on dirait emprunté aux écrits de Duperron ou de Richelieu. Là, en effet, est l'éternelle pierre d'achoppement d'une société religieuse dont le vice originel est d'être née d'une insurrection contre l'autorité doctrinale, et qui ne peut qu'à force de paralogismes et d'inconséquences invoquer le rétablissement de cette autorité contre l'abus qu'on fait de ses principes.

[1] Bersier, II, p. 33.
[2] *Ib.*, II, 145.
[3] *Ib.*, II, 149.

Pour combattre la mission doctrinale dont le projet allait investir les synodes provinciaux, M. Colani objecta que, dans un grand nombre de cas, le jugement de questions dogmatiques serait déféré à des industriels, à des commerçants, à des cultivateurs fort incapables d'apprécier tel argument de critique ou de convaincre un pasteur qu'il aurait mal interprété le texte grec du Nouveau Testament[1].

M. Pécaut reprocha surtout au projet de déplacer l'autorité, en la transférant de la paroisse, qui devait avoir le dernier mot, à une juridiction plus haute, mais étrangère à la commune ecclésiastique. C'était, selon lui, faire « une construction tout artificielle, et élever un édifice sans rapport avec les nécessités morales de ceux qui devaient l'habiter[2]. »

Suivant son habitude, M. Athanase Coquerel fils fut à la fois plus décisif et plus mordant. Par un tour ingénieux, mais qui n'était pas de nature à apaiser les émotions et les ressentiments de la droite, il représenta le parti libéral comme étant *en possession*, pour employer un terme de droit, et les orthodoxes comme des novateurs révolutionnaires contre lesquels il y avait devoir de défendre l'Église.

« Pour moi, disait l'orateur, l'Église réformée, ce n'est pas cette Église réformée une fois pour toutes, il y a trois cents ans, par Luther et Calvin, mais une Église qui se réforme elle-même d'âge en âge.

« Quant à vous, disait-il à ses adversaires, vous voulez organiser une constitution où la liberté de conscience sera entravée par tous les degrés successifs de juridiction[3]. »

C'était ce régime qu'un autre orateur de la gauche, M. Corbière, d'Agen, devait appeler peu après « un système absolutiste, clérical et théocratique[4]; » que M. Clamageran avait déjà qualifié d' « œuvre de despotisme[5]; » que M. le pasteur Dide déplorait comme étant « la papauté de la majorité[6], » et que M. Coquerel assimilait à « une haute police de l'Église[7]. »

Ces expressions violentes, parfois injurieuses, soulevaient chaque fois les réclamation très-vives de la droite, et le président de l'assemblée avait raison de dire que « le synode arriverait difficilement au bout de sa tâche, si tous ses membres ne s'imposaient pas le devoir de la modération[8]. »

[1] Bersier, II, p. 152.
[2] *Ibid.*, II, 155.
[3] *Ibid.*, II, 150, 151, 169.
[4] *Ibid.*, II, 169.
[5] *Ibid.*, 123.
[6] *Ibid.*, 144.
[7] *Ibid.*, 151.
[8] *Ibid.*, 152.

Dans une intention de conciliation, M. Babut proposa de remplacer les mots *enseignement de la doctrine* par ceux d'*enseignement religieux*[1]; mais on lui répondit avec beaucoup de raison que cette formule si vague ne remédierait en rien aux abus qu'on voulait empêcher. Ainsi, les juifs et les mahométans ont un enseignement religieux; et en prêchant le pur déisme, un pasteur pourrait être à l'abri des admonestations du synode.

L'auteur de cette observation pleine de justesse, M. Vaurigaud[2], fit valoir de nouveau, pour défendre la rédaction de la commission, les intentions conciliantes qui avaient présidé à son travail. Là, comme dans la confession de foi, dit l'honorable président du consistoire de Nantes, « nous avons réduit au minimum possible, concédant tout ce que nous pouvions, jusqu'à cette limite extrême où commencerait pour nous l'infidélité. »

Malgré l'opposition de la gauche, l'article fut mis aux voix et voté[3]. (Séance du 3 juillet.)

XII

Restait une troisième question, destinée à passionner l'assemblée encore plus que les précédentes.

Dans la séance du 3 juillet, M. le pasteur Cambefort, président du consistoire de Grenoble, déposa la proposition suivante, en demandant qu'elle figurât au plus prochain ordre du jour :

« Nul ne pourra être consacré au saint ministère, et exercer les fonctions de pasteur au sein de l'Église réformée de France, sans avoir adhéré formellement, et par écrit, à la déclaration de foi votée par le synode dans sa séance du 20 juin 1872.

« Les situations acquises seront respectées; mais les pasteurs actuellement en exercice seront invités, au nom de la vérité et de la charité, à s'abstenir de toute attaque publique contre les principes de foi proclamés par le synode. »

Dans l'intervalle de la séance du 3 au 5 juillet, la proposition, soumise à l'examen préalable de la commission d'organisation ecclésiastique, avait subi deux modifications notables :

La seconde partie, relative aux pasteurs en exercice, était supprimée.

[1] Bersier, 146.
[2] *Ibid.*, II, 146.
[3] C'est l'article 51, titre IV, du projet de loi organique présenté par le synode au gouvernement.

Une formule plus générale était substituée à l'obligation très-précise de souscrire à la déclaration de foi du 20 juin. La commission se bornait à demander que « tout candidat au saint ministère, avant de recevoir la consécration, déclarât qu'il adhérait à la foi de l'Église, telle qu'elle est constatée par le synode général. »

On ajoutait qu'en attendant la rédaction d'un formulaire approuvé par le synode, on pourrait se servir *ad libitum* du formulaire dit de Montauban, ou du formulaire dit des conférences du Gard.

L'auteur de la proposition, M. Cambefort, après avoir fait ses réserves à l'égard de ces deux formulaires, accepta le premier paragraphe de la commission. Il abandonnait la rédaction primitive de son projet, parce qu'il « avait rencontré des hésitations, » et avait compris qu'il valait mieux se rallier à une proposition plus générale[1]. »

Avant d'analyser la discussion provoquée par ce projet de règlement, je voudrais faire remarquer la différence qui sépare les deux rédactions, celle de l'auteur de la proposition, et celle de la commission.

Dans son projet primitif, que demande M. Cambefort? Que les pasteurs, avant de recevoir la consécration, adhèrent formellement, et par écrit, à la déclaration de foi votée le 20 juin 1872.

Voilà qui est clair. C'est dire très-nettement : La déclaration de foi votée le 20 juin est le symbole de l'Église réformée de France. Nul ne pourra exercer les fonctions de pasteur au sein de cette Église qui n'adhère très-explicitement à ce symbole.

Il semble que tous ceux qui avaient voté cette déclaration de foi auraient dû, par voie de conséquence, accepter sans difficulté la proposition de M. Cambefort.

Cependant, il nous fait savoir qu'il a « rencontré des hésitations,» et que c'est à cause de ces hésitations qu'il s'en tient à la formule plus générale substituée par la commission aux précisions du texte primitif.

Que s'est-il donc passé dans l'intervalle du 20 juin au 5 juillet, c'est-à-dire en moins de quinze jours?

Quelques-uns de ceux qui, en votant la déclaration, avaient contribué à former la majorité, s'étaient-ils repentis de leur vote?

Aurait-on craint de faire évanouir cette majorité, déjà si peu compacte, en l'obligeant à affirmer une seconde fois, à quinze jours de distance, un vote sous lequel probablement se trouvait plus d'un compromis?

On serait porté à le penser; car enfin, il faut le constater, la ré-

[1] Bersier, II, p. 195.

daction de la commission est aussi vague que celle de M. Cambefort était précise.

Celui-ci exige des candidats au saint ministère l'adhésion formelle, et par écrit, à la déclaration du 20 juin 1872.

La commission se borne à demander une simple déclaration verbale à la foi de l'Église, telle qu'elle est constatée par le synode général.

Mais quoi! faut-il donc chicaner sur les mots, et, au fond, ces deux rédactions ne veulent-elles pas dire la même chose?

Je ne le pense pas.

Je crois, au contraire, qu'il y a entre elles une véritable différence.

Sans avoir pu assister aux conversations échangées à ce sujet entre les membres de la commission d'organisation ecclésiastique, j'imagine que quelques-uns d'entre eux auront craint, s'ils acceptaient telle quelle la proposition de M. Cambefort, d'enchaîner la liberté de l'Église, et de lui créer dans un avenir prochain de nouveaux embarras.

Ce à quoi M. Cambefort demande qu'on adhère formellement, par écrit, ce n'est pas, d'une manière générale, à telle ou telle manière de concevoir et d'accepter la foi de l'Eglise, c'est d'une façon très-particulière et très-précise à la déclaration de foi du 20 juin 1872.

Imposer cette déclaration comme condition *sine qua non* de l'exercice des fonctions de pasteur, c'était en quelque sorte dire : Cette déclaration étant, au témoignage même de ses auteurs, le dernier minimum possible de foi chrétienne, on ne doit pas présumer qu'un autre synode général en retranche ou en diminue quoi que ce soit. Voilà le *nec plus ultra* des concessions à faire au protestantisme libéral; voilà les limites extrêmes de l'orthodoxie. Dépasser ce point, ce serait n'être plus dans la vérité chrétienne, et par conséquent il n'y a pas d'inconvénient à indiquer très-nettement que c'est à cette confession du 20 juin, et non pas à une autre, que les pasteurs devront désormais souscrire.

Pour quiconque a bien suivi la grande discussion soulevée au sein du synode par la confession de M. Bois; pour quiconque se rappelle, et les attaques de ses adversaires, et les raisons invoquées par ses défenseurs, l'argumentation précédente n'a évidemment rien d'excessif. La comparaison, même un peu étrange, plus d'une fois reproduite dans le cours des débats du synode, éclaire très-bien cette question.

Étant donné qu'une déclaration dogmatique renferme seulement ce qu'il y a de plus strictement essentiel pour demeurer chrétien,

ni on ne peut ni on ne doit supposer qu'une assemblée générale d'une Église chrétienne pourra jamais se permettre de rien retrancher de cette déclaration dogmatique. On doit donc la regarder comme la base indispensable de l'enseignement pastoral.

La commission n'en a pas jugé ainsi, puisqu'elle a substitué au texte de M. Cambefort une rédaction conçue en termes beaucoup plus vagues.

Cette modification n'est, du reste, que l'application d'un procédé déjà employé en d'autres circonstances, particulièrement dans la question des conditions religieuses de l'électorat.

En face des attaques de la gauche, la très-faible majorité des orthodoxes, craignant de se laisser entamer et diviser, si on maintenait certaines formules nettement accentuées proposées par des protestants consciencieux qui veulent, avant tout, sauvegarder les intérêts de la foi chrétienne, se rabat immédiatement sur des formules plus vagues, plus propres à abriter les indécisions, et par là esquive les batailles plutôt qu'elle ne les gagne.

Je parle d'*indécisions*. Ce n'est pas moi qui introduis ce mot pour le besoin de mon argumentation. Je ne fais ici, comme précédemment, que relever, souligner, mettre en relief les paroles les plus authentiques des membres du synode, et je me borne à tirer de ces paroles, ce qui est mon droit, les conséquences qu'elles renferment.

Ainsi, dans la séance du 26 juin, à propos de l'article relatif aux conditions religieuses de l'électorat, M. Chabrière-Arlès, délégué laïque du consistoire de Lyon, avait fait la déclaration suivante :

« Quant à moi, je suis énergiquement opposé, en principe, à toute confession de foi collective ; je ne crois qu'à la foi individuelle. Il y a des choses sur lesquelles aujourd'hui les laïques sont indécis. Pour moi, j'ai des indécisions colossales[1]. »

Je ne m'arrête pas à ce qu'il y a d'un peu burlesque dans cette déclaration. Je la prends simplement comme l'expression loyale d'un état d'âme qui est loin d'être rare au sein du protestantisme.

Et il est permis de faire remarquer ici une antithèse fort instructive. Que voyons-nous chez les protestants? D'une part, du côté de l'Église, *un minimum de foi*, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus réduit, de plus menu, de plus microscopique en fait de foi chrétienne; d'autre part, du côté des fidèles, *des indécisions colossales*.

L'apôtre saint Paul disait : « Je sais, je suis certain : *Scio, certus sum* (II Tim., I, 12). » Il recommandait aux Éphésiens de « n'être pas flottants à tout vent de doctrine[2]. »

[1] Bersier, II, p. 29.

[2] « Ut jam non simus parvuli fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinæ. » (Eph., IV, 14.)

Et voici que des croyants, appartenant à une Église chrétienne, viennent dire, au nom même des principes de cette Église : « Nous sommes indécis, nous flottons, nous hésitons. »

C'est précisément le contraire qui a lieu dans l'Église catholique, et là les proportions sont renversées.

Chez les protestants, foi réduite presque à rien ; hésitations prodigieuses, indécisions colossales.

Chez les catholiques, confessions de foi monumentales, très-complètes, ne laissant aucun point vague, et en même temps hésitations ou doutes réduits à rien, rendus impossibles.

Laquelle des deux situations est meilleure en soi ? laquelle offre le plus de garanties pour la vérité, le plus de sécurités pour le salut ?

Dira-t-on que j'abuse d'un mot prononcé par un membre de la gauche, et dont il serait injuste de faire porter la responsabilité aux membres de la droite ?

Soit. Ne parlons plus des *indécisions colossales* de M. Chabrière-Arlès, mais revenons simplement aux « *hésitations* » constatées par M. Cambefort au sein du parti orthodoxe, notre thèse n'y perdra rien.

Il n'en deviendra que plus évident que ce parti lui-même se sent très-faible, et qu'il ne se soutient qu'à force de concessions échangées entre ses membres.

On n'a donc pas voulu engager l'avenir, ni stipuler que la déclaration de foi du 20 juin serait désormais la base doctrinale de l'enseignement des pasteurs ; on s'est bornée à mentionner la foi de l'Église, telle qu'elle sera constatée par le synode général.

On ne s'est pas cru assez sûr des dispositions des prochains synodes généraux à l'égard même d'une confession *minimum* pour enchaîner l'enseignement pastoral à l'acte particulier daté du 20 juin 1872 ; et si de nouvelles indécisions se produisaient dans la foi collective de l'Église réformée de France, on n'a pas voulu se condamner d'avance à d'humiliantes contradictions. La mobilité perpétuelle des dogmes ne redoute rien tant que des formules précises ; elle s'accommode au contraire merveilleusement de ces formules vagues qui n'engagent à rien et laissent toute latitude aux variations de l'opinion.

La rédaction primitive de M. Cambefort avait touché indirectement à la situation des pasteurs actuellement en exercice, en stipulant que les droits acquis seraient respectés. Le projet de la commission retrancha ce paragraphe, et la rédaction définitive ne parla que des pasteurs qui seraient appelés au ministère postérieurement au synode.

La situation des pasteurs libéraux actuellement en charge n'était donc menacée ni administrativement ni matériellement ; mais elle était moralement atteinte. Malgré les ménagements dont on usait à

leur égard, surtout dans la rédaction de la commission, il n'est pas moins évident qu'ils n'étaient plus regardés dans l'Église réformée que comme des hérétiques tolérés par charité, et qu'on ferait disparaître par voie d'extinction, en les empêchant de se recruter, puisque désormais tout candidat libéral, refusant de souscrire un formulaire orthodoxe, serait, *ipso facto*, écarté des fonctions du saint ministère.

Parmi les orateurs de la gauche, ce fut M. Viguié qui se plaignit le plus amèrement de cette situation. « Je le déclare très-solennellement, dit-il dans la séance du 5 juillet, nous ne voulons pas être tolérés dans l'Église ; nous y restons et nous y sommes, parce que c'est notre droit et notre devoir.

« L'Église, c'est notre maison paternelle, nous sommes les descendants de nos pères ; nous sommes protestants comme vous, nous obéissons à la méthode protestante, nous y sommes plus fidèles que vous[1]. »

Ces paroles montrent bien toute la portée du débat engagé, en dehors ou au sein du Synode, entre les deux fractions du protestantisme français. Ce n'est pas seulement une question de doctrine qui s'agite entre elles, c'est une question d'état, une question de propriété, une question de titres de famille, en un mot, tout ce qu'il y a de plus essentiel et de plus intime.

Nous sommes chez nous, disent les orthodoxes, car nos pères étaient chrétiens, nous sommes chrétiens, et c'est à vous, qui ne l'êtes plus, de reconnaître que vous êtes des intrus et de vous en aller.

Pas du tout, répondent les libéraux, c'est nous qui sommes en possession. Nos pères ont fondé une méthode en vertu de laquelle ils se sont séparés de l'Église romaine ; c'est en appliquant cette méthode que nous nous séparons de vous, protestants orthodoxes ; mais cette méthode est essentiellement protestante ; c'est elle qui est le trait caractéristique de notre histoire. C'est nous qui y demeurons fidèles contre vous, orthodoxes, qui revenez par des chemins détournés à la méthode catholique. Vous n'avez donc pas le droit de nous chasser de la maison paternelle, nous en sommes les légitimes héritiers.

Cette question très-grave, qui se trouve au fond de toutes les polémiques engagées pendant le synode, mit aux mains pour la quatrième fois les champions des deux partis.

Les défenseurs du projet, et entre autres, MM. Dhombres, Babut, Lasserre, Delmas, Bois, prouvèrent que toute association a ses règles et ses conditions, une Église comme une autre, et que, sans porter aucune atteinte à la liberté des opinions, l'Église réformée avait bien

[1] Bersier, II, 219.

le droit de demander à ceux qui se présentaient pour enseigner en son nom s'ils s'inspiraient de sa foi[1].

Ils ajoutaient que c'était le seul moyen de faire respecter la liberté des consciences, et que là où chacun se faisait juge de la doctrine à prêcher, au lieu d'avoir le pasteur libre dans l'Église libre, « on avait le pasteur omnipotent dans l'Église asservie[2]. »

Ils nièrent que la conscience du pasteur pût être une limite suffisante à l'interprétation des Écritures, et une digue contre « l'envahissement continuel et toujours plus effrayant de l'incrédulité[3]. »

Enfin, par l'organe de M. Bois, ils firent remarquer que « le recours à la Bible toute seule n'était pas un principe capable de fonder un enseignement doctrinal et d'empêcher l'anarchie. »

Cette déclaration d'un professeur de théologie protestante a trop d'importance pour que je me borne à l'indiquer. Elle mérite d'être citée textuellement[3] :

« Il est facile de dire en termes vagues que l'Église repose sur l'Évangile. Mais qu'est-ce que cela signifie? En 1848, un digne pasteur, M. Meynadier, parlait de la nécessité d'une confession de foi. On lui répondit : Nous l'avons, c'est la Bible. — La Bible, s'écria-t-il, ah ! sans doute ; c'est comme si vous me demandiez un mot, et comme si je vous répondais : Ce mot, je le tiens, je l'ai ; il est là, dans le livre que je porte sous mon bras, car c'est le dictionnaire. Il faut toujours en revenir à ceci : Que veut la Bible ? Sans cela, nous aurons devant nous un volume, et rien de plus. »

Il faut remercier M. Meynadier, et après lui M. Bois, d'avoir présenté d'une façon si pittoresque et si saisissante un des principaux arguments de la controverse catholique contre le protestantisme.

La Bible, et rien que la Bible, tel a été le mot d'ordre fidèlement transmis de génération en génération, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, par les fondateurs et les adeptes du protestantisme.

Les plus chrétiens des délégués au synode général de 1872 ont toujours proclamé comme leur premier principe « l'autorité souveraine des Écritures en matière de foi. »

Mais quel argument la théologie catholique n'a-t-elle cessé d'opposer à ce principe?

Elle a toujours dit : Oui la Bible est un livre divin. Mais c'est un livre, c'est une autorité muette, une autorité qui ne s'interprète pas elle-même. Et de même que le législateur ne fait pas seulement la

[1] Bersier, II, 204 et suiv.
[2] M. Delmas fils; Bersier, II, 242.
[3] *Ibid.*, 210.
[4] Bersier, II, 251.

loi, mais qu'il institue des tribunaux chargés d'interpréter la loi ; sans quoi, au lieu d'être un principe d'ordre, si elle était abandonnée à la libre interprétation des particuliers, elle deviendrait la cause de conflits perpétuels ; de même il faut une autorité *ad hoc*, un tribunal expressément institué pour expliquer les Écritures, et en donner aux fidèles le véritable sens. « *Car il faudra toujours en revenir à ceci : Que dit la Bible? Sans cela, nous aurons devant nous un volume et rien de plus.* »

Je viens de conclure mon argument, en empruntant mot à mot à M. le professeur Bois son importante déclaration. Il l'oppose avec justesse aux fins de non-recevoir élevées par le protestantisme libéral contre toute tentative de formuler la foi chrétienne. Qu'il nous permette de l'opposer, sans distinction de libéraux et d'orthodoxes, au système protestant tout entier.

Oui, dire : « La foi chrétienne est dans les Écritures, et il n'y a qu'à l'y chercher, » c'est comme si on disait : « Il est inutile de faire des grammaires, de construire les formes du discours, de formuler les lois du langage, car elles sont toutes dans le dictionnaire, dont on n'a qu'à proclamer l'autorité souveraine. »

Mais puisque les protestants orthodoxes conviennent que la Bible ne peut pas s'expliquer toute seule, comment ne voient-ils pas que, sous peine de manquer à la fois de sagesse et de bonté, le divin législateur du christianisme a dû instituer une autorité officiellement chargée de l'interprétation de l'Écriture, et que cette autorité ne peut accomplir sa mission d'une façon utile que si elle est préservée de l'erreur, en déterminant le sens des livres sacrés?

Ainsi les nécessités de la polémique contre la fraction radicale du protestantisme obligent perpétuellement les orthodoxes à invoquer nos propres principes, et à s'en faire à eux-mêmes l'application ! Après avoir si longtemps parlé et écrit contre nous, il faut se décider à parler comme nous ! Que n'arrivons-nous bientôt, en effet, à ne parler tous que le même langage, et à nous unir tous dans la profession de la même doctrine pour la mieux défendre contre l'ennemi commun ?

Je ne trouve rien de bien nouveau dans les arguments dirigés par la gauche contre le projet de M. Cambefort, amendé par la commission.

Les mêmes arguments avaient déjà été employés dans les discussions précédentes.

M. Rabaud déclara bien que « toute confession de foi était un étau[1] », et que l'obligation de souscrire des formulaires, en enlevant

[1] Bersier, II, 232.

aux pasteurs toute spontanéité et toute liberté d'enseignement, ceux-ci ne seraient plus, au dire de M. Coquerel, que « des mécaniques montées[1] », répétant des paroles convenues, et, par conséquent, perdant toute influence.

Ces paroles, qui blessaient à juste titre les pasteurs orthodoxes les plus chrétiens et les plus consciencieux, valurent à leur auteur une éloquente réplique de M. Lasserre, pasteur à Valence[2].

M. Jules Gaufrès, membre de la gauche, reprocha aux orthodoxes d'avoir, dans tout le cours de ces discussions doctrinales, fait continuellement intervenir le nom et la notion d'Église : « On nous parle sans cesse de l'Église, des droits de l'Église, de la foi de l'Église. »

Selon lui, c'était là du catholicisme.

Le discours peut-être le plus original prononcé dans ce débat fut celui d'un membre laïque du synode, plus connu dans le monde par la part qu'il a prise à la défense de Belfort que par ses connaissances théologiques.

Selon l'honorable colonel Denfert-Rochereau[3], « le libre examen étant le fondement même du protestantisme, on ne saurait reconnaître ni à un homme ni à une assemblée religieuse le droit d'isoler tels ou tels passages de la Bible ayant trait à certains faits particuliers, pour faire de la croyance absolue à ces faits l'indispensable ou le minimum de la foi. Il est inévitable, au contraire, que des personnes différentes ne regardent pas comme ayant une importance inégale les mêmes parties de l'enseignement évangélique. Ainsi, les points essentiels pour les uns peuvent être secondaires pour les autres, sans que les uns et les autres cessent pour cela d'appartenir à l'Église de Jésus-Christ. »

M. Denfert-Rochereau exposait ici très-nettement un des résultats inévitables de la vraie méthode protestante. Dès qu'il appartient à chacun de peser et d'estimer dans sa seule conscience la valeur respective des enseignements révélés, comme les hommes n'ont pas les mêmes manières de voir et de sentir, on ne pourra jamais s'entendre pour déterminer à coup sûr ce qui est essentiel ou ce qui est accidentel dans la révélation. La religion devient alors toute subjective. Elle ne peut plus prétendre à constituer une doctrine fixe, sur laquelle se trouvent d'accord tous ceux qui l'embrassent.

Aussi M. Denfert-Rochereau, très-conséquent avec lui-même, ne craint-il pas d'affirmer que *la variation des croyances protestantes est chose nécessaire et normale*[4], ce qui est presque en termes identiques

[1] Bersier, II, 223.
[2] *Ibid.*, II, 230.
[3] *Ibid.*, II, 215.
[4] *Ibid.*, II, 216.

la thèse posée et démontrée par Bossuet dans son immortelle *Histoire des variations*. Et non-seulement il y aura variation d'interprétation de fidèle à fidèle, mais encore variation de la part de chaque individu, suivant les évolutions de sa pensée et les vicissitudes de ses sentiments personnels.

Ce n'est pas encore assez, et il faut dire que le pasteur sera encore plus assujetti que le laïque à cette loi de la mobilité et de la variation. Oui, « le pasteur, par sa position même, sera plus particulièrement entraîné à modifier et à développer de plus en plus sa foi. Aussi paraît-il plus difficile au pasteur protestant qu'à tout autre de venir déclarer que sa foi est toute faite[1]. »

Nous voilà en plein dans la fameuse formule allemande : « La vie de la pensée est un continuel devenir. » Le jour ne répond pas du lendemain, ni le lendemain du jour d'après. Tout change, tout se modifie sans cesse dans les idées et dans les sentiments de l'homme, et comme il fait la vérité à son image, il n'y a non plus en elle rien de fixe ni d'absolu.

Qu'est-ce que cela, sinon un immense système de scepticisme, niant l'existence objective de la vérité, et la réduisant à n'être qu'une résultante, une modale des conditions psychologiques où l'homme est placé? Ce qui m'apparaissait comme mensonge hier, aujourd'hui je le saluerai comme vérité, sauf à me débarrasser demain de cette vérité de transit, pour la remplacer par une autre conception. Oui, à le bien prendre, il n'y a plus de différence tranchée entre l'erreur et la vérité. La première est une vérité encore incomplète, en train de se faire; la seconde n'est pas assurée de vingt-quatre heures d'existence, car l'esprit de l'homme travaille toujours, se modifie sans cesse, et rien ne l'empêchera demain, pour écrire quelque chose de nouveau sur ce sable mouvant, d'effacer les traces de la veille.

Le Πάντα ῥέει, οὐδὲν μένει d'Héraclite, cette plainte si mélancolique sur la perpétuelle mobilité des choses, deviendrait le dernier mot de la recherche de la vérité; ce travail, le plus noble qui ait été imposé à l'intelligence humaine, ne serait, comme le supplice des Danaïdes, que le plus laborieux des efforts aboutissant nécessairement au plus stérile des résultats.

Comme solution particulière du problème à résoudre au sujet de l'enseignement des pasteurs, M. le colonel Denfert-Rochereau proposait de substituer à l'autorité impossible des formulaires, ou à l'autorité arbitraire des consistoires, la règle suivante : « Chaque

[1] Bersier, II, 215.

pasteur sera en harmonie avec l'Église particulière, avec la paroisse qu'il est appelé à desservir[1]. »

Ce moyen paraît fort simple, en même temps qu'il a l'avantage d'appliquer à l'Église le système de la décentralisation. Il n'est cependant pas d'un usage aussi facile qu'on pourrait le croire.

Adoptons pour un instant la métaphore de l'orateur. Le pasteur sera en harmonie avec sa paroisse. Soit. Mais qui donnera le ton? Si c'est le pasteur, on retombe dans les inconvénients que M. Denfert-Rochereau veut éviter, et dans ceux que plusieurs membres orthodoxes du synode avaient déjà signalés. Ce sera donc la paroisse qui donnera le ton, et le pasteur qui se mettra en harmonie avec elle? Mais dans ce cas, les rôles sont renversés : le pasteur devient troupeau, et le troupeau, devenu pasteur, enseigne. Et si, comme il arrivera presque infailliblement, tous les fidèles ne sont pas entièrement d'accord entre eux sur les questions doctrinales, comment le pasteur se mettra-t-il *en harmonie* avec eux? Peut-être consultera-t-il la majorité? Mais si la majorité change, il faudra nécessairement changer ou l'enseignement ou le pasteur. Quel ministre de l'Église réformée, tant soit peu jaloux de la dignité et de l'indépendance de sa mission, acceptera jamais une si humiliante servitude?

A quoi bon d'ailleurs, dans un tel système, avoir un enseignement doctrinal, et des pasteurs pour le donner? Que chacun lise la Bible, et l'interprète comme il voudra ou comme il pourra. Il ne sera même pas nécessaire que chacun se fixe à une interprétation, puisque « la variation des croyances protestantes est nécessaire et normale. »

Tous les arguments avaient été échangés de part et d'autre. Il fallait en venir au vote.

Un ordre du jour très-radical, et destructif du projet de la commission, celui de MM. Denfert-Rochereau, Dide, Carénou et Bosc, fut rejeté[2]. Le synode repoussa également celui de M. Jalabert, qui ne demandait aux pasteurs que l'acceptation d'un formulaire de consécration.

Un autre membre du centre gauche, M. de Clausonne, au nom de dix-sept membres du synode, présenta et soutint un troisième amendement qui semblait tenir le milieu entre la proposition radicale de l'extrême gauche et le projet de la commission[3].

M. de Clausonne, dans un langage ému, adjura le synode de ne pas multiplier les causes de division et d'affaiblissement, et de pren-

[1] Bersier, II, 216.
[2] Le texte se trouve dans le tome II de M. Bersier, 217.
[3] Bersier, II, 260 et 261.

dre tous les moyens de constituer une majorité compacte qui attestât la vitalité et l'unité de l'Église réformée de France. Il rappela le mot si tristement prophétique de Mirabeau, disant à son lit de mort : « Je voudrais bien ne pas avoir enfanté que des ruines ! » et montra combien il serait triste pour les délégués du synode « de retourner dans leurs foyers avec la préoccupation de n'avoir enfanté que des dissensions et des déchirements [1]. »

L'amendement de M. de Clausonne fut rejeté, et le projet de la commission, qui avait, comme nous l'avons dit plus haut, modifié la rédaction primitive de son auteur, M. Cambefort, fut voté par 62 voix contre 59 [2].

C'était une voix de plus acquise par les orthodoxes depuis le vote du 20 juin, — avantage imperceptible, chèrement acheté, puisque plus le synode avançait vers le terme de ses travaux, plus s'accusait, par les discours des orateurs, le travail de déchirement et de dissolution qui s'était opéré au sein du protestantisme français.

XIII

Dans le projet de loi organique, on avait inséré une disposition relative aux prosélytes. On entendait par là les sectateurs des cultes chrétiens ou non chrétiens qui demanderaient à être admis dans l'Église réformée. Avant de pouvoir être inscrits sur le registre paroissial, les prosélytes devaient subir un certain temps de probation, fixé à un an pour les protestants des autres communions, à deux pour les catholiques, les juifs et les musulmans [3].

On a d'abord le droit d'être surpris, scandalisé, de voir mettre pour ainsi dire sur le pied d'égalité la religion d'un imposteur et la révélation mosaïque ; le judaïsme, qui ne veut pas reconnaître en Jésus-Christ le Messie promis au monde, et le catholicisme, qui proclame avant toute chose le mystère du Verbe incarné.

Toutefois, cette étrange assimilation n'a soulevé aucune réclamation ; il ne s'est trouvé personne au sein du synode pour faire remarquer les différences essentielles qui séparent un chrétien d'un juif, et un juif d'un musulman.

La clause relative aux prosélytes venus des autres communions protestantes n'est pas moins étrange, quand on la met en regard du

[1] Bersier, II, 264.
[2] Séance du 6 juillet.
[3] Bersier, II, 43 et 55.

principe fondamental de la Réforme, je veux dire la libre et individuelle interprétation des livres saints. Si ce principe est respecté et maintenu, tout chrétien qui l'accepte est protestant au même titre que ses frères, quand même il ne ferait pas extérieurement partie de la même société religieuse. L'exclusion dont les prosélytes sont frappés par l'Église réformée de France suppose de la part de celle-ci la prétention d'être la seule véritable Église protestante, l'Église avec laquelle toutes les autres doivent se trouver en communion, sous peine d'être hors de la vérité et privés des moyens indispensables du salut. Cette prétention se conçoit fort bien de la part de l'Église catholique, à qui ses principes imposent l'intolérance doctrinale ; elle est en contradiction absolue avec le principe fondamental du protestantisme. D'un côté, elle est logique ; de l'autre, elle n'est qu'arbitraire.

Cette disposition du projet de loi organique paraîtra moins explicable encore, s'il est possible, à l'égard des prosélytes venus de l'Église luthérienne ou de la Confession d'Augsbourg.

Qu'on essaye de se représenter certain moine augustin du couvent de Wittenberg, assistant dans une tribune à cette séance du 28 juin, où le synode de 1872 a réglé la condition des prosélytes; qu'on se figure Martin Luther voyant les protestants français du dix-neuvième siècle imposer une sorte de noviciat religieux aux membres de la Confession d'Augsbourg, c'est-à-dire aux seuls protestants qui aient gardé à peu près fidèlement les traditions primitives de la Réforme. Non jamais, ni Léon X avec ses légats et ses cardinaux, ni Zwingle et les sacramentaires, accablés de tant d'invectives par le fougueux hérésiarque, n'auraient entendu cette voix puissante tonner avec tant d'éclat et une si légitime indignation.

Eh quoi ! aurait-elle dit, si elle avait pu retentir dans l'enceinte du temple de la rue Roquépine, eh quoi! fils ingrats, descendants abâtardis de la grande révolution religieuse du seizième siècle, vous avez l'audace d'infliger un tel affront au premier auteur de cette révolution, au moine intrépide qui fit trembler papes et empereurs, et fonda dans le monde cette Église réformée dont vos continuelles divisions compromettent chaque jour la fragile existence!

Vous n'avez même pas su garder intacte votre Confession de la Rochelle; la moitié d'entre vous rejette audacieusement les croyances fondamentales du christianisme; l'autre moitié ne peut s'entendre avec elle-même qu'à la condition de réduire la foi à un *minimum*, et vous osez traiter les protestants demeurés fidèles aux enseignements de Luther comme des demi-infidèles auxquels on ne peut ouvrir les portes de l'Église réformée qu'après un an de probation !

Je renonce à exprimer ici la juste colère du réformateur allemand. Pour donner à sa parole une physionomie authentique, il faudrait

accumuler ces mots emporte-pièce dont il était si prodigue, et emprunter à son vocabulaire ces expressions dont le cynisme plaisait beaucoup trop à son génie emporté.

Malgré la visible, je dirais presque l'inconvenante anomalie d'une telle disposition, l'article fut voté sans modifications. Il demeure avéré que les réformés de France, qui traitent les catholiques comme des juifs, et ceux-ci comme des musulmans, n'accueillent qu'avec défiance les luthériens, leurs aînés dans la foi protestante, leurs pères dans la profession du prétendu christianisme évangélique.

XIV

Les dernières séances du synode se ressentirent de l'état de fatigue des délégués, dont la plupart, venus de province, étaient réunis à Paris depuis plus d'un mois, et avaient hâte de rejoindre leurs foyers respectifs.

On agita et on discuta rapidement plusieurs questions, lesquelles, comparées à la question de la confession de foi et à celle de la loi organique, n'avaient plus qu'une importance secondaire.

Cette dernière et courte partie du synode rappelle ces fins de bataille dans lesquelles s'échangent encore entre les belligérants quelques coups de fusil qui, de part et d'autre, ne peuvent plus rien changer aux résultats acquis.

Ainsi, dans la séance du 9 juillet, avant-dernière du synode, M. Carénou, membre de la gauche, présenta une proposition dont le but évident était d'annuler les décisions précédemment votées.

Il s'agissait en effet de faire déclarer par le synode :

1° Qu'il était incompétent à légiférer pour l'Église réformée de France ;

2° Qu'il avait usurpé les droits de la conscience individuelle et confisqué l'Église en votant une confession de foi ;

3° Qu'il transformait en Église autoritaire une Église de libre examen ;

4° Que la réalisation des mesures prises par lui constituerait une véritable spoliation ;

5° Enfin que toutes ses délibérations seraient soumises à l'examen et à l'approbation des conseils presbytéraux et des consistoires[1].

Pour se faire une juste idée de la portée de cette proposition, il n'y a qu'à s'en figurer l'équivalent dans l'ordre politique. Représen-

[1] Bersier, II, 282 et suiv.

tons-nous donc un membre de l'Assemblée nationale demandant, après le vote d'une loi, que cette loi ne devienne exécutoire qu'après avoir été acceptée par les conseils généraux et les conseils municipaux. Ce serait tout simplement la négation et la destruction de la souveraineté politique et législative de l'Assemblée. On ne doit donc pas être surpris que le synode, saisi de la motion de M. Carénou, ait prononcé contre elle la question préalable, procédé parlementaire employé à l'égard de toute proposition inconvenante ou inconstitutionnelle[1].

On comprend moins que les conclusions de la proposition de M. Carénou, dégagées il est vrai de ses considérants, aient pu être immédiatement reprises, d'abord par M. Colani, puis, avec quelques atténuations dans la forme, par M. Jalabert. Une courte discussion s'engagea à ce sujet. M. Bois[2] fit remarquer avec raison que les conseils presbytéraux et les consistoires qui ne voudraient pas accepter le projet de loi voté par le synode seraient libres de le repousser; mais que le soumettre à l'examen de ces corps, c'était demander l'annulation complète de tous les travaux du synode, et, sous une forme détournée, reproduire les attaques dirigées au début de la session contre l'autorité de cette assemblée.

L'ordre du jour fut proposé et adopté contre les deux propositions de MM. Colani et Jalabert; après quoi l'ensemble de la loi organique fut mis aux voix et voté[3].

XV

Une question d'un intérêt moins général, celle de la situation particulière de l'Église de Paris, souleva dans la même séance du 9 juillet un débat très-vif.

Plusieurs membres de la gauche, se fondant sur les pénibles circonstances qui avaient affligé dans les années précédentes la vie intérieure de cette Église, avaient demandé qu'on y établît deux consistoires entre lesquels les électeurs auraient la liberté du choix.

Suivant eux, l'adoption de cette mesure mettrait un terme « à la guerre qui se déchaînait tous les trois ans à Paris ; et, en faisant disparaître la cause de débats déplorables qui avaient, dans les départements et à l'étranger, un trop grand retentissement, enlèveraient

[1] Bersier, II, 285.
[2] *Ibid.*, II, 285.
[3] *Ibid.*, II, 292.

ainsi aux libres penseurs et aux catholiques un motif de mépriser la foi protestante[1]. »

M. le pasteur Breyton, au nom de la droite, répondit que cette demande était contraire à la loi, qui interdisait l'existence de deux conseils presbytéraux dans la même paroisse ; que d'ailleurs il n'y avait pas de raison pour accorder à Paris ce que d'autres Églises pourraient réclamer au nom de situations tout aussi difficiles.

« On nous a parlé des douleurs de Paris, dit M. Breyton[2], mais n'y a-t-il que Paris où l'on souffre ? est-ce qu'on ne souffre pas pareillement à Vauvert, où la minorité évangélique, opprimée par le conseil presbytéral, est réduite à construire un temple pour s'y édifier ? est-ce qu'on ne souffre pas à Nîmes, où un consistoire libéral n'a plus voulu admettre dans son sein les Léon Noguier, les Clausonne ? à Montauban, où l'on doit également créer un culte à part ? à Anduze, où l'on fuit le temple pour remplir les chapelles dissidentes ? »

Ainsi, jusqu'à la dernière heure du synode, nous entendrons confirmer par les témoignages les moins suspects que nous avons dit de l'état d'anarchie absolue où se trouve le protestantisme français.

Aux plaintes exprimées par M. Breyton parlant de l'oppression des orthodoxes dans certaines villes où dominent les libéraux, répondent les plaintes de M. Schickler parlant au nom des libéraux de l'Église de Paris, qui ne peuvent plus avoir de pasteurs de leur choix, et qui, eux aussi, « souffrent et demandent qu'on leur fasse justice[3]... »

Étrange accusation dans la bouche de ceux qui ont tant de fois, depuis trois siècles, prononcé le mot de *liberté religieuse* et soulevé tant de tempêtes contre la prétendue tyrannie exercée par l'Église catholique !

Où sont donc, parmi nous, les paroisses qui déclarent ne pouvoir assister à la messe ou au prône de leur curé, sous prétexte qu'elles y sont opprimées dans les droits sacrés de la conscience ? On nous disait et on nous dit encore esclaves, parce que, par un étrange abus, on a fait des mots *ordre*, *discipline*, *hiérarchie*, *obéissance*, autant de synonymes du mot *servitude*. Mais la vérité et la logique se vengent de ces perversions des idées et du langage ; les faits montrent comment la liberté mal entendue et mal appliquée, engendrant nécessairement la licence, se résout bientôt en oppression : tant il est

[1] Paroles de M. Gaufrès. Bersier, II, 299-301.

[2] *Ibid.*, II, 301.

[3] *Ibid.*, II, 303. Ces plaintes ont redoublé depuis. L'élection de deux pasteurs orthodoxes, MM. Gout et Recolin, confirmée par le gouvernement en juillet 1873, ne laisse plus aux libéraux de l'Église de Paris qu'un seul pasteur, M. Montandon.

évident que la saine liberté ne peut pas plus se séparer de la vérité dans l'ordre des idées que de la justice dans l'ordre des faits ! A Paris, 1,300 électeurs orthodoxes oppriment 1,200 électeurs libéraux ; ailleurs, les proportions sont renversées, et ce sont à leur tour de très-faibles majorités libérales qui oppriment de grandes minorités orthodoxes. Tristes querelles de famille ! fruits amers de l'esprit de schisme et d'hérésie ! Quand viendra le temps où, pour ne plus s'opprimer les uns les autres, ces frères divisés consentiront à chercher la paix dans l'unité, et trouveront dans la profession de la vérité le bonheur de la concorde ?

XVI

Dans la vingt-neuvième et avant-dernière séance (mercredi matin, 10 juillet), le synode entendit la lecture d'un certain nombre de vœux, formulés par les synodes particuliers ou par les consistoires, et celle du rapport de M. le pasteur Dhombres sur les facultés de théologie.

Plusieurs des vœux envoyés au synode étaient relatifs à la liturgie et au culte de l'Église réformée.

Deux synodes, et un assez grand nombre de consistoires, réclamaient une révision de la liturgie, « afin de lui donner un caractère plus vivant, d'amener le développement des actes d'adoration, d'attribuer aux fidèles une part plus grande dans la participation au culte[1]. »

Le protestantisme français est donc obligé d'en convenir, et ici ses doléances viennent encore nous donner raison. L'acte qui fait par essence le fond de toute religion, l'acte d'adoration, ne tient dans son culte qu'une place très-minime; cette liturgie, qu'on avait si souvent et si fièrement opposée aux formules du culte catholique, est expressément reconnue être peu vivante. Tout récemment encore, on nous faisait connaître un projet de réforme liturgique, destiné par son auteur, M. le pasteur Bersier, « *à restaurer le culte chrétien, qui a disparu de nos Églises*[2]. »

[1] Bersier, II, 309.

[2] Lettre publiée par M. Bersier dans *l'Église libre* et citée dans *la Renaissance* du 5 juillet 1873. Ces doléances ne sont pas particulières à quelques consistoires de l'Église réformée de France. J'extrais les lignes suivantes d'un journal protestant du canton de Vaud.

« Un défaut de plus en plus senti dans notre culte, c'est son manque d'adora-

Il n'a donc pas suffi, pour donner au sentiment chrétien sa véritable expression, de renoncer à la grande langue ecclésiastique des saint Augustin, des saint Léon, des saint Grégoire, et de proscrire l'usage de ces prières magnifiques où l'on sent toujours aussi chaude, aussi vivante, la foi des premiers siècles. Œuvre des hommes, la liturgie protestante participe aux lacunes et aux défaillances qui sont le propre des œuvres humaines! Ce sont des inventions particulières qui portent toujours nécessairement le cachet d'un temps, d'une époque, d'un individu! On n'y sent pas ce souffle puissant de la tradition, qui transmet fidèlement de siècle en siècle les grandes pensées et les sublimes élans d'adoration dont la liturgie catholique est remplie, et par où elle sollicite et ravit les esprits même les plus étrangers à sa théologie et à ses pratiques.

Cette liturgie protestante est tellement froide et inanimée qu'elle équivaut à la suppression du culte; et les protestants les plus pieux gémissent avec M. Bersier, parce que *le culte chrétien a disparu de leurs Églises*. »

Cette nécessité de la révision de la liturgie est vivement sentie par les âmes les plus chrétiennes de l'Église réformée. Elles étouffent dans la sécheresse de ces formules, qui trop souvent n'expriment qu'un déisme vague, et ne seraient pas désavouées par les sectateurs d'une religion purement naturelle.

Ainsi, aujourd'hui, après trois siècles d'existence, l'Église réformée de France ne sait pas encore bien comment elle doit prier. Son culte et sa liturgie publique ne la satisfont pas. On va chercher à les améliorer et à les rendre plus dignes de leur but sublime. Comment, en présence d'une telle situation et des aveux pénibles arrachés par l'évidence à des âmes sincères, ne pas rappeler le vieil axiome formulé par un Père du quatrième siècle, saint Prosper?

« Sans aller chercher loin la loi de la foi, dit ce grand homme (je cite la traduction de Bossuet[1], on la trouve dans la loi de la prière » *Ut legem credendi, lex statuat supplicandi*, axiome qu'on pourrait exprimer de cette manière :

tion; c'est la place considérable qu'y a prise l'enseignement, le sermon, la parole humaine.

« Or, pas de vrai culte sans adoration intime et personnelle...

« Nous signalons ici, sous une forme très-franche, une critique qui trouve son expression dans les plaintes *toujours plus nombreuses* que les âmes les plus religieuses et les plus cultivées font entendre sur notre culte protestant.

« Ces plaintes se résument dans ces mots : la réforme a été trop loin; notre culte est trop sec. Le sermon est devenu trop l'essentiel. Oh! que nous avons besoin d'être ramenés à l'adoration! »

(*Journal évangélique* du canton de Vaud, numéro du 26 juillet 1872.)

[1] Bossuet, *Défense de la tradition*, liv. X, c. x.

« Dites-moi comment vous priez, et je vous dirai ce que vous croyez. »

D'où je me permets de conclure que si l'Église protestante française du dix-neuvième siècle est si mécontente de sa liturgie et de son culte, c'est-à-dire des formes les plus solennelles et les plus authentiques de sa prière, c'est un signe certain que sa croyance n'est ni bien claire ni bien solidement établie; et les efforts souvent renouvelés, toujours impuissants, faits dans son sein pour arriver à lui donner une liturgie satisfaisante, trahissent l'infirmité de son dogme et le caractère tout humain du mouvement qui l'a portée à se séparer de la grande Église des traditions apostoliques, de cette Église où les expressions de la piété et de l'adoration sont la traduction fidèle des principes de l'Évangile et du vrai sentiment chrétien.

XVII

Il ne restait plus au synode qu'à nommer une commission de permanence et à entendre la lecture du projet d'adresse destiné aux Églises.

C'est ce qui remplit la trentième et dernière session du mercredi soir 10 juillet.

La commission de permanence, chargée de soutenir auprès du gouvernement le projet de loi organique et le projet de règlement adoptés par le synode, fut composée de MM. les pasteurs Louis Vernes, Bastie, Bois, et des laïques Laurens, de Cazenove, Mettetal et Pilon.

Le synode s'ajourna, pour une seconde session, au 15 novembre 1872[1].

Le projet d'adresse, rédigé par M. Lasserre, résumait en quelques lignes les travaux accomplis par le synode. Il constatait, d'une part, la reconnaissance de l'Église réformée de France, admise enfin à se constituer et à proclamer sa foi; d'autre part, l'état de contradiction, de luttes et d'anarchie où elle se trouvait depuis soixante-dix ans, et dont elle espérait sortir, grâce aux mesures adoptées par la présente assemblée. Des vœux étaient exprimés pour que, « avec leurs antiques institutions, les protestants de France sentissent le besoin de revenir à la piété de leurs pères. »

M. Martin Paschoud déclara en son nom, et au nom de ses collè-

[1] Cette seconde session est encore à tenir. Quand nous rendrons compte des suites du synode, nous serons amené à parler des causes de ce retard.

gues de la gauche, que, dans la conviction où ils persistaient de l'illégalité du synode, ils ne pouvaient se joindre à l'envoi de cette adresse, à laquelle cependant ils ne proposeraient ni objection ni amendement.

Sur l'observation de M. de Clausonne, la phrase où il était question des « soixante-dix ans d'anarchie » fut supprimée.

A quoi bon une telle suppression? L'auteur du projet d'adresse n'avait été que sincère en constatant la situation du protestantisme français. A qui pouvait-on faire illusion, en biffant, comme malsonnante, l'expression d'*anarchie?* Les faits sont là ; les réticences ni ne les font disparaître, ni ne les dissimulent ; et l'adresse du synode de 1872 à l'Église réformée de France aurait eu un caractère plus complétement historique si on y avait maintenu la rédaction primitive.

Après des remercîments successivement votés aux membres du bureau, au modérateur, M. Bastie, à M. Laurens, « l'excellent et infatigable rapporteur de la loi organique, » au consistoire de Paris, pour l'hospitalité dont il avait usé envers le synode, le modérateur prononça le discours de clôture[1].

M. Bastie, essayant d'analyser les impressions qui résultaient pour lui de la tenue du synode, dut constater « que la discussion si libre, si prolongée, des points qui divisaient les membres de l'assemblée; tant de paroles loyales, éloquentes, émues, tant d'appels sincères et chaleureux, n'avaient en apparence abouti à aucun résultat, puisque la dernière des grandes décisions du synode avait été prise à la même majorité que la première. »

Il crut du moins pouvoir affirmer que « les sentiments et les idées avaient été moins immobiles que les votes, » et que si les débats n'avaient pas modifié les convictions respectives des deux grandes fractions de l'assemblée, ils avaient rapproché les cœurs.

Pour expliquer la persistance avec laquelle certaines discussions s'étaient reproduites, il déclara que presque toujours « on avait raisonné sur des malentendus ; que si les adversaires de la déclaration de foi l'avaient repoussée, c'était pour l'avoir considérée sous un aspect qui n'était pas le vrai, et que les membres de la droite ne voulaient pas plus que ceux de la gauche renoncer à la liberté protestante pour aboutir à une sorte de catholicisme bâtard[1]. »

Il adjura enfin les membres de la minorité de respecter les décisions du synode, et fit voir « que le meilleur moyen de ne pas allumer d'incendie, c'était de ne pas souffler le feu. »

[1] Bersier, II, 556.
[2] *Ibid.*, II, 557 et 558.

Les délégués du synode, en retournant dans leurs paroisses, emportaient dans les plis de leurs robes la paix ou la guerre. Les pasteurs avaient à se défendre de la passion funeste qu'on appelle *rabies theologica*, et les laïques d'une autre passion non moins funeste, l'esprit de parti[1].

Tous comprendraient qu'il fallait « préférer une situation régulière, paisible et féconde à un état de luttes sourdes et à des agitations sans issue. »

Quel compte a-t-on tenu des recommandations si prudentes, des conseils si charitables de M. le modérateur Bastie? dans quelle mesure les décisions prises par le synode de 1872 ont-elles remédié aux maux de l'Église réformée de France?

J'espère être bientôt en état de répondre à ces importantes questions, et ce sera la plus solide conclusion que je puisse donner à ce travail.

XVIII

En attendant que cette conclusion puisse être formulée par les témoignages les plus authentiques, les plus irrécusables, je veux dire ceux mêmes des hommes les plus intimement mêlés aux luttes doctrinales que l'assemblée de 1872 avait mission de pacifier, je voudrais citer quelques lignes de Bossuet, et montrer une fois de plus jusqu'à quel point le grand controversiste avait d'avance aperçu et décrit les vicissitudes auxquelles, en vertu de son principe fondamental, le protestantisme était fatalement condamné.

On disait fièrement dans le camp des réformés : le dogme immuable, c'est la mort; la variation et la variété, c'est la vie, c'est le progrès, c'est la parole libre et féconde étendant toujours davantage le royaume de Dieu.

Quel cruel démenti infligé à ces triomphantes déclarations par les discussions du synode de 1872!

Ce démenti, depuis deux siècles, Bossuet l'avait solennellement formulé.

Il avait dit, et les événements lui ont donné raison, que la « constitution de la Réforme n'ayant ni règles ni principes, on pourrait toujours retoucher toutes les décisions de l'Église, et qu'ainsi les articles de foi s'en iraient les uns après les autres, et tout le christianisme serait remis en question[2]. »

[1] Bersier, II, 360.

[2] 6e avertissement aux protestants, 3e et dernière partie. — Ed. Gaume, t. VII, p. 596 et 597.

Il avait montré comment « les traditions les plus constantes étant méprisées, l'Écriture se laisserait tordre et violenter à qui le voudrait, tous les partis croyant l'entendre, tous publiant qu'elle était claire[1]. »

Il avait nettement indiqué et annoncé, en invoquant le témoignage peu suspect de Mélanchthon[2], comment « l'autorité étant une fois ébranlée, tous les dogmes, et même les plus importants, viendraient en question l'un après l'autre, sans qu'on sût comment finir. »

Il n'avait pas eu de peine à établir que si le calviniste rejetait le dogme de la présence réelle au nom des droits de la raison, il n'y avait rien qui pût empêcher le socinien de proscrire, au nom de ces mêmes droits, les mystères de la trinité et de l'incarnation, et qu'on s'acheminerait ainsi, par une pente inévitable, vers « une religion de plain-pied qui, en ôtant tous les mystères, lèverait toutes les difficultés, aplanirait toutes les hauteurs[3]. »

Il n'avait pas indiqué avec une sagacité moins pénétrante les inévitables déchirements que produirait au sein de la Réforme l'invasion de cette religion *de plain-pied*, systématiquement opposée à tout surnaturel et à tout mystère.

En effet, effrayés de cette invasion du rationalisme dans leur Église, les protestants demeurés chrétiens voudront opposer une digue au torrent. Après avoir rejeté pour leur propre compte l'autorité de l'Église romaine, ils auront la prétention d'interdire, au nom de la leur, des doctrines où ils verront la ruine de tout christianisme. Pour cela, ils feront appel aux synodes, aux formulaires de foi, aux condamnations dogmatiques; c'est-à-dire que, le péril suprême où ils seront engagés les obligera d'être inconséquents, et de rétablir tout cet appareil d'autorité doctrinale qu'ils avaient ruiné pour établir leur prétendue Réforme[4].

Mais alors les dissidents se prévaudront de la logique de leur situation. Laissez, diront-ils, ces moyens à Rome; ce sont ses principes naturels qu'elle suit, par conséquent de bonne foi; mais nous, qui l'avons quittée pour cela même, pouvons-nous ainsi nous démentir?

Et ce qu'on verra, au milieu de ces étranges conflits, ce qui sera

[1] Bossuet, *Histoire des variations*, liv. V. — Ed. Gaume, t. VII, p. 88.

[2] « Bon Dieu! s'écriait l'homme au grand esprit et au caractère faible qui suivit Luther sans être entièrement convaincu par lui, et qui, souvent tenté de le combattre, n'osa même pas le contredire, bon Dieu! quelles tragédies verra la postérité, si on vient un jour à remuer ces questions : si le Verbe, si le Saint-Esprit est une personne! »

[3] 6e avertissement, VII, p. 601, 602, 604, 605.

[4] 6e avertissement, p. 620.

évident aux yeux les moins clairvoyants, aux esprits les plus inattentifs, c'est que, « autant la Réforme ne se peut passer de la voie d'autorité, autant est-il véritable qu'il ne lui est pas possible de la soutenir; elle lui est trop étrangère, trop incompatible avec ses maximes[1]. »

Il apparaîtra également, comme conclusion de ces débats soulevés au sein du protestantisme en vertu de ses propres principes, que « l'autorité de l'Église, loin d'être, comme on disait dans la réforme, un moyen d'introduire parmi les chrétiens toutes les doctrines qu'on veut, est un moyen certain pour arrêter la licence des esprits, et empêcher qu'on n'abuse de la sublimité de l'Écriture, d'une manière si dangereuse au salut des âmes[2]. »

Enfin, deux siècles de controverses, de discussions et de déchirements intérieurs étant venus confirmer les saisissantes prévisions du grand controversiste, il faudra dire avec lui que « quand on est faible comme nous le sommes tous, la souveraine raison est de savoir à qui il faut se fier[3]. »

Ce langage de l'évêque de Meaux ne saurait surprendre en face de certains aveux échappés à l'inadvertance des principaux réformateurs, ou arrachés à leur conscience par l'évidence des faits.

Ainsi Calvin écrivait à Mélanchthon : « Il est de grande importance qu'il ne passe aux siècles à venir aucun soupçon des divisions qui sont parmi nous; car il est ridicule, au delà de tout ce qu'on peut imaginer, qu'après avoir rompu avec tout le monde, nous nous accordions si peu entre nous dès le commencement de notre réforme[4]. »

Ces divisions intestines pouvaient ne paraître que *ridicules* à Calvin. Si on a souci des droits de la vérité et des besoins des âmes, il faut qualifier ces dissensions de *lamentables*, et dire hautement qu'elles font peser sur leurs premiers auteurs la responsabilité la plus redoutable.

De quoi s'agit-il, en effet, dans ces discussions, et quels intérêts y sont engagés?

Déjà, lorsqu'au sein des sociétés humaines, des conflits s'élèvent entre les représentants ou les dépositaires des diverses parties de la puissance publique, les esprits s'agitent, les cœurs deviennent inquiets; un peuple entier se sent menacé. Si ces conflits se produisent à ces époques malheureuses où les sociétés ne vivent plus de

[1] 6e avertissement, p. 622.
[2] *Hist. des var.*, liv. XV, 360.
[3] *Ibid.*, p. 341.
[4] Cité par Bossuet, *Hist. des variations.*

principes, mais seulement d'expédients ; si l'on sait de science certaine qu'à côté de ces gens de bien qui se divisent et s'affaiblissent en se divisant, veillent infatigables de mauvaises passions, pour qui tout malaise est un encouragement, tout ébranlement une espérance, tout désordre un profit certain, comment les bons citoyens ne redouteraient-ils pas le retour, pour ainsi dire périodique, de ces crises qui ne profitent en définitive qu'à l'incorrigible et permanente conspiration des méchants contre la sécurité générale?

Et cependant, ce ne sont que des intérêts périssables et contingents qui sont engagés dans ces conflits de la politique. Il n'y va pas des droits de la vie éternelle, et la question souveraine de la vie intime des âmes demeure indépendante de ces conflits du monde extérieur.

Si donc on a le souci et l'amour de la vérité ; si on est fermement persuadé qu'elle est essentielle à la vie des âmes ; si on ne peut croire qu'un aveugle hasard préside aux mouvements du monde spirituel, et qu'il puisse être indifférent aux destinées éternelles de l'homme d'être régi dans son intelligence par telle ou telle doctrine, dans sa volonté par telle ou telle morale, on ne peut pas se résoudre à traiter à la légère les conflits religieux, et, plutôt que de les trouver ridicules avec Calvin, on aimera mieux dire avec Mélanchthon que « l'Elbe avec tous ses flots ne saurait fournir assez de larmes pour pleurer les malheurs de la Réforme divisée[1]. »

Du reste, le vœu de Calvin n'a pas été et ne pouvait être exaucé. Il estimait d'une grande importance « qu'il ne passât aux siècles à venir aucun soupçon des divisions qui existaient dans les commencements de la Réforme. »

Contrairement à son désir, ces divisions sont toutes arrivées, dans le plus grand détail, à la connaissance de la postérité. Bien que le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle ne fussent pas encore, comme les nôtres, des temps de publicité quotidienne, d'une curiosité infatigable, d'une universelle et incorrigible indiscrétion, tout ce qui s'est passé dans la nouvelle Église nous est connu. Par une dispensation de la Providence dont il faut admirer la sagesse, cette même imprimerie qui devait décupler les forces du protestantisme battant en brèche l'édifice de la vieille Église, portait avec elle son correctif et son remède.

Supposez Luther, Calvin, Carlostadt, Melanchthon, Zwingle vivant à ces époques où la presse n'aurait pu vulgariser la pensée des écrivains et des orateurs, on aurait pu imposer à la crédulité de la posté-

[1] Cité par Bossuet dans l'*Hist. des variations*, liv. V, t. VII, p. 81.

rité la légende d'une Église évangélique, réformatrice des abus de l'Église romaine, et pouvant revendiquer en sa faveur le caractère de l'*unité*, indiqué par le Sauveur lui-même comme un des signes authentiques de la société qu'il était venu établir dans le monde.

Mais ces mêmes presses, qui multipliaient par milliers les pamphlets de Luther contre la papauté, qui faisaient pénétrer en France, par le colportage, les Bibles et les catéchismes de Genève, enregistraient aussi avec une inexorable exactitude et une rigoureuse impartialité les querelles intestines de Luther contre Zwingle et Carlostadt, les jugements sévères de Calvin sur Luther, les lamentations de Melanchthon sur l'anarchie de la réforme naissante.

C'est grâce à ces révélations incontestables que la critique théologique et historique peut appliquer à cette tentative, inspirée, disait-on, par la pensée de ramener le monde chrétien au pur Évangile cet axiome emprunté à ce même Évangile : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits : *Ex fructibus eorum cognoscetis eos.* » (S. Matth., VII, 20.)

L'immortel auteur de l'*Histoire des variations* avait donc écrit d'avance en quelques lignes l'histoire du synode de 1872.

Tout ce qu'il avait prédit est arrivé. L'évolution logique du principe de la Réforme a progressivement réduit le christianisme, par l'action d'une critique radicale, à l'état de lambeaux ou de grains de poussière. Effrayés de ce travail de décomposition, les protestants demeurés chrétiens ont voulu l'arrêter. Il leur a fallu, pour cela, recourir à la voie des synodes, des formulaires de foi et des condamnations doctrinales, c'est-à-dire faire appel à la méthode catholique.

Il eût donc mieux valu ne pas l'abandonner ; et, puisqu'il y faut revenir, pour empêcher le minimum de christianisme demeuré au sein du protestantisme de disparaître à tout jamais, mieux vaudrait y revenir tout à fait. On ne marchande pas avec les axiomes, on ne transige pas avec les principes. Il les faut prendre ou rejeter tout entiers. C'est cette très-ancienne et presque banale vérité que le synode de 1872 a proclamé de la façon la plus originale et la plus saisissante. Bellarmin, Duperron, Bossuet ne l'auraient pas fait avec plus de force : ils l'eussent fait avec moins d'autorité.

ADOLPHE PERRAUD,
Prêtre de l'Oratoire.

MOZART

SES SÉJOURS A PARIS

I

1763—1764—1766

Le 18 novembre 1763, quatre voyageurs arrivaient à Paris et se faisaient conduire à l'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine[1], résidence du comte d'Eyck, envoyé extraordinaire de l'électeur de Bavière, qui habitait ce magnifique hôtel, construit par madame de Beauvais, la galante femme de chambre d'Anne d'Autriche, et qui avait profité de ses franchises d'ambassadeur pour établir dans sa demeure une académie de jeux. Le chef de cette famille étrangère qui arrivait d'outre-Rhin était un homme instruit, artiste de mérite, ancien valet-musicien au service du comte de Thun, présentement deuxième maître de chapelle à l'évêché de Salzbourg. Léopold Mozart amenait avec lui sa femme, Anne-Marie Pertlin, et ses deux enfants, les seuls survivants des six qu'il avait eus, une fille âgée de douze ans, Marie-Anne, et un garçon, Wolfgang, qui allait entrer dans sa neuvième année.

A l'automne précédent, le père de famille avait décidé de conduire dans les principales villes d'Europe ses deux bambins, qui avaient, dès l'âge le plus tendre, montré des dispositions étonnantes pour la musique. Il avait entrepris ces voyages dans le double but d'augmenter un peu sa modeste fortune et de développer le talent de ses enfants, en leur procurant les conseils des plus célèbres composi-

[1] Aujourd'hui rue François-Miron, n° 68. Voir sur cet hôtel et ses différents propriétaires la notice de M. Jules Cousin, bibliothécaire de la ville de Paris.

teurs. Il les conduisit d'abord à Munich, où ils charmèrent la cour de l'électeur de Bavière, puis à Vienne, où le petit Woferl obtint beaucoup de succès. Chacun voulait entendre les jeunes virtuoses, les invitations se multipliaient, les grands seigneurs venaient tous frapper à la porte des voyageurs et se disputaient le plaisir de les recevoir. La cour désira connaître ces enfants merveilleux. L'empereur François Ier les reçut avec une bonté affectueuse, l'impératrice Marie-Thérèse prit le petit bonhomme sur ses genoux et le combla de caresses. Woferl se laisse-t-il tomber sur le parquet du palais? la jeune archiduchesse Marie-Antoinette vient à son secours et lui donne un bon baiser, douce réponse à cette naïve question de l'enfant : « Vous êtes bien bonne, vous, voulez-vous m'épouser? » Au commencement de janvier 1763, Léopold Mozart amena sa famille à Salzbourg, et employa l'hiver à fortifier le talent naissant de son fils par un travail assidu, puis il entreprit au mois de juin un long voyage hors d'Allemagne. Il s'arrêta d'abord à Wasserbourg, à Francfort, à Munich, où ses enfants retrouvèrent la vogue de l'an passé, puis à Augsbourg, à Mayence, à Bruxelles, où leur concert excita un vif enthousiasme, et il arriva enfin à Paris, où il descendit chez le comte d'Eyck : il devait cette faveur aux recommandations de la famille de la comtesse d'Eyck, fille du comte d'Arco, grand chambellan de la cour de Salzbourg.

Voici nos voyageurs installés dans ce Paris du siècle dernier, dans cette ville folle, où les plaisirs, fêtes, bals, soupers, concerts et spectacles étaient les seuls soucis des gens du bel air. Comment un pauvre maître de chapelle allemand, escorté de sa famille, pourra-t-il se faire la moindre place dans cette société élégante et débauchée ? Il a bien quelques lettres de recommandation... Dès le lendemain de son arrivée, il court chez madame de Villeroi, chez la comtesse de Lillebonne, mais un deuil de cour l'empêche d'être admis à Versailles. Il faut attendre. Il songe alors à une lettre que lui avait donnée un négociant de Francfort et va frapper à la porte de M. Grimm. Celui-ci accueillit avec empressement cette famille d'artistes compatriotes, et consacra aussitôt quelques lignes de sa correspondance à célébrer les prodiges des petits musiciens.

1er décembre 1763.

Les vrais prodiges sont assez rares pour qu'on en parle quand on a occasion d'en voir un. Un maître de chapelle de Salzbourg, nommé *Mozart*, vient d'arriver ici avec deux enfants de la plus jolie figure du monde. Sa fille, âgée de onze ans, touche le clavecin de la manière la plus brillante ; elle exécute les plus grandes pièces et les plus difficiles avec une précision à étonner. Son frère, qui aura sept ans au mois de février pro-

chain, est un phénomène si extraordinaire qu'on a de la peine à croire ce qu'on voit de ses yeux et ce qu'on entend de ses oreilles. C'est peu pour cet enfant d'exécuter avec la plus grande précision les morceaux les plus difficiles avec des mains qui peuvent à peine atteindre la sixte ; ce qui est incroyable, c'est de le voir jouer de tête pendant une heure de suite, et là s'abandonner à l'inspiration de son génie et à une foule d'idées ravissantes qu'il sait encore faire succéder les unes aux autres, avec goût et sans confusion. Le maître de chapelle le plus consommé ne saurait être plus profond que lui dans la science de l'harmonie et des modulations qu'il sait conduire par les routes les moins connues, mais toujours exactes. Il a un si grand usage du clavier, qu'on le lui dérobe par une serviette qu'on étend dessus, et il joue sur la serviette avec la même vitesse et la même précision. C'est peu pour lui de déchiffrer tout ce qu'on lui présente ; il écrit et compose avec une facilité merveilleuse, sans avoir besoin d'approcher du clavecin et de chercher ses accords. Je lui ai écrit de ma main un menuet et l'ai prié de me mettre la basse dessous; l'enfant a pris la plume, et, sans approcher du clavecin, il a mis la basse à mon menuet. Vous jugez bien qu'il ne lui coûte rien de transposer et de jouer l'air qu'on lui présente, dans le ton qu'on exige ; mais voici ce que j'ai encore vu, et qui n'est pas moins incompréhensible. Une femme lui demanda l'autre jour s'il accompagnerait bien d'oreille et sans la voir, une cavatine italienne qu'elle savait par cœur; elle se mit à chanter. L'enfant essaya une basse qui ne fut pas absolument exacte, parce qu'il est impossible de préparer d'avance l'accompagnement d'un chant qu'on ne connaît pas; mais l'air fini, il pria la dame de recommencer, et, à cette reprise, il joua non-seulement de la main droite tout le chant de l'air, mais il mit de l'autre, la basse sans embarras; après quoi il pria dix fois de suite de recommencer, et, à chaque reprise, il changea le caractère de son accompagnement; il l'aurait fait répéter vingt fois si on ne l'avait fait cesser. Je ne désespère pas que cet enfant ne me fasse tourner la tête, si je l'entends encore souvent; il me fait concevoir qu'il est difficile de se garantir de la folie en voyant des prodiges. Je ne suis pas étonné que saint Paul ait eu la tête perdue après son étrange vision. Les enfants de M. Mozart ont excité l'admiration de tous ceux qui les ont vus. L'empereur et l'impératrice-reine les ont comblés de bonté; ils ont reçu le même accueil à la cour de Munich et à la cour de Manheim. C'est dommage qu'on se connaisse si peu en musique en ce pays-ci. Le père se propose de passer d'ici en Angleterre, et de ramener ensuite ses enfants par la partie inférieure de l'Allemagne.

Grimm se fit un plaisir de produire, de protéger ces aimables enfants. Il les appuya de son crédit auprès de ses amis, d'Holbach, d'Alembert, madame d'Épinay, et les introduisit dans les principaux salons de la capitale. Enfin, la cour quitta le deuil et les voyageurs purent se présenter à Versailles. Ils y arrivèrent la veille de Noël, juste à point pour assister dans la chapelle royale à la messe de minuit

et aux trois saintes messes. « J'entendis une bonne et une mauvaise musique, écrit Léopold Mozart. Tout ce qui se chantait par une voix seule, et devait ressembler à un air, était vide, froid, misérable, par conséquent français. Mais les chœurs sont tous bons et très-bons. Aussi ai-je été tous les jours avec mon petit homme à la messe de la chapelle pour y entendre les chœurs des motets qu'on y exécute. »

La famille Mozart passa une quinzaine de jours à Versailles. Les lettres de Léopold Mozart ne contiennent, au sujet de la réception faite à ses enfants, que des renseignements assez peu précis ; ils peuvent pourtant donner idée de l'enthousiasme que les bambins excitèrent à la cour de France. Sitôt qu'ils arrivaient, les filles du roi, mesdames Adelaïde et Victoire, ou la dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, « s'arrêtaient, les caressaient et s'en faisaient embrasser mille et mille fois. » Les enfants se firent entendre devant toute la cour, et Wolfgang, dont le talent sur l'orgue était peut-être encore plus estimé que sur le clavecin, toucha de l'orgue à la chapelle du château. « Ce qui a paru le plus extraordinaire à messieurs les Français, écrit son père, c'est que, au *grand couvert* qui a lieu dans la nuit du nouvel an, non-seulement on nous fit place à tous près de la table royale, mais monseigneur *Wolfgangus* dut se tenir tout le temps près de la reine, lui parla constamment, lui baisa les mains et mangea à côté d'elle les mets qu'elle daignait lui faire servir. La reine parle aussi bien l'allemand que nous. Comme le roi n'en comprend pas un mot, la reine lui traduisait tout ce que disait notre héroïque Wolfgang. Je me tenais près de lui. De l'autre côté du roi, où étaient assis monsieur le dauphin et madame Adelaïde, se tenaient ma femme et ma fille. »

Les petits prodiges furent aussi présentés à la favorite, la protectrice éclairée des gens de lettres et des artistes. « Vous voudriez bien savoir, n'est-ce pas, quelle mine a madame la marquise de Pompadour ? Elle doit avoir été bien belle, car elle est bien encore. Elle est grande, de belle taille, grasse, assez forte, mais bien proportionnée, blonde, et a dans les yeux quelque ressemblance avec Sa Majesté l'impératrice. » La marquise ne se prêta pas aussi facilement que d'autres aux aimables caresses de Wolfgang, si nous en croyons certaine anecdote que Nanerl aimait à raconter dans sa vieillesse. Son frère étant un jour à table chez la marquise, voulut l'embrasser, et celle-ci s'y refusant : « Pourquoi donc ne veut-elle pas m'embrasser ? L'impératrice Marie-Thérèse m'a bien embrassé ! » s'écria Woferl tout dépité et déjà froissé dans son naissant amour-propre.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis leur arrivée à Versailles (on

était au commencement de janvier 1764), que nos voyageurs avaient déjà dépensé plus de douze louis. « Peut-être trouverez-vous que c'est trop et ne le comprendrez-vous pas ? écrit Léopold Mozart à madame Hagenauer. Mais, à Versailles, il n'y a ni *carrosses de remise*, ni fiacres : il n'y a que des chaises à porteurs. Chaque course coûte douze sous ; et comme bien souvent nous avons eu besoin sinon de trois, au moins de deux chaises, nos transports nous ont coûté un *thaler* par jour, et plus, car il fait toujours mauvais temps. Ajoutez à cela quatre habits noirs neufs, et vous ne serez plus étonnée que notre voyage de Versailles nous revienne à 26 ou 27 louis. Nous verrons quel dédommagement nous en reviendra de la cour. » Jusqu'alors, la recette était bien maigre, ils n'avaient encore recueilli que des cadeaux ou des colifichets. La comtesse de Tessé avait donné « à maître Wolfgang une tabatière en or et une montre en argent toute petite, mais fort précieuse, à Nanerl, un bel étui à cure-dents en or. » Une autre dame leur avait offert un petit bureau de voyage en argent et une tabatière d'écaille incrustée d'or ; une troisième, une bague avec camée ; d'autres, des nœuds d'épée, des manchettes, des fleurs, des mouchoirs, bref, une foule de bagatelles, mais pas la moindre pièce d'argent monnayé.

Léopold Mozart était trop absorbé par ses minutieux comptes de recettes et surtout de dépenses, pour prêter une attention soutenue à la musique qu'il entendait chez nous ; mais il ne se tient pas de la juger, et il le fait avec une précipitation et une légèreté extrêmes. « Il y a ici, dit-il en deux mots, une guerre incessante entre la musique française et italienne. Toute la musique française ne vaut pas le diable. Mais il s'opère de grands changements. Les Français commencent à tourner, et dans dix ou quinze ans, je l'espère, le goût français aura fait complétement volte-face. » Ce qui le préoccupe surtout, c'est la musique de chambre, par la bonne raison que son fils commençait à s'y exercer. « Les Allemands sont les maîtres par les œuvres qu'ils publient. On compte parmi eux, MM. Schoberth, Eckard, Hannauer, pour le clavecin ; MM. Hochbrucker et Mayr, pour la harpe. Ils sont fort aimés. M. Legrand, un claveciniste français, a complétement changé son style, et ses sonates sont dans le genre allemand. Tous ces artistes nous ont apporté leurs morceaux gravés et les ont offerts à mes enfants. » Léopold Mozart disait vrai, mais il a tort de ne pas ranger parmi les maîtres de la musique instrumentale, Gossec, qui avait donné un grand essor à la symphonie en France. Peut-être est-ce que le célèbre musicien n'avait pas daigné faire hommage de ses compositions aux enfants du maître de chapelle allemand.

Mais Wolfgang lui-même avait quatre belles sonates chez le gra-

veur. Avec quelle complaisance son père se flatte de le voir bientôt servir dans une cour d'Allemagne... s'il plaît à Dieu! comme il s'extasie sur les talents précoces de son fils et de sa fille, comme leurs progrès le transportent de joie! « Les maîtres, à son dire, ne peuvent dissimuler leur basse jalousie et se rendent par là tout à fait ridicules. » Mais, au milieu de ces riants projets d'avenir, la maladie vint frapper les deux enfants, et aussitôt Léopold Mozart mande à M. Hagenauer de faire dire quatre messes à Maria-Plaïn et une à l'Enfant-Jésus, pour obtenir la guérison des bambins. Ils furent forcés de rester au lit plusieurs jours, mais ils se relevèrent juste à temps pour entreprendre un second voyage à Versailles.

Une affaire de la plus haute importance aux yeux de Léopold Mozart s'agitait à cette heure. Il s'agissait de faire agréer à deux puissantes dames la dédicace des quatre sonates de Wolfgang, les premières qu'il ait composées. Déjà, le duc d'Ayen, celui-là même, qui, en apprenant la nomination de M. de Meaupeou comme vice-chancelier, avait dit : « Je ne vois dans tout cela qu'un vice de plus dans l'État! » était parvenu à présenter l'œuvre I des sonates à madame Victoire, la seconde fille du roi. L'œuvre II avait été offert à madame de Tessé, mais elle avait refusé d'agréer la dédicace que Grimm avait composée en son honneur. « Il faut la changer, elle ne veut pas être louée ; » écrit Léopold, et voilà Grimm forcé de refaire cette malencontreuse épître. A en juger par la seconde, que devait être la première? Sous le voile de la modestie, cette noble dame jouait presque le même jeu que cette femme de cour dont parle Lesage dans son *Diable boiteux*, qui, ayant permis qu'on lui dédiât un ouvrage, en voulut voir la dédicace ayant qu'on l'imprimât, et ne s'y trouvant pas assez bien louée à son gré, prit la peine d'en composer une de sa façon et de l'envoyer à l'auteur pour la mettre à la tête de son ouvrage[1].

Le temps s'écoulait et le prudent Léopold attendait toujours cadeaux et salaires. « Nous avons bien ensemencé, nous espérons une bonne récolte... Mais, comme ici, plus que dans toute autre cour, les choses vont un train d'escargot, et que ces sortes d'affaires dé-

[1] On trouvera les hommages et les titres exacts de ces sonates dans les lettres de Mozart, traduites par l'abbé Goschler. Nous croyons inutile de les reproduire, mais voici l'annonce insérée dans les *Affiches de Paris* du 9 avril 1764 : « 1° *Sonates pour le clavecin*, avec accompagnement de violon, dédiées à madame *Victoire de France ;* 2° *Autres sonates pour le clavecin*, avec accompagnement de violon, dédiées à madame la comtesse *de Tessé*, composées, les unes et les autres, par *J. G. Wolfgang Mozart* de Salzbourg, âgé de sept ans, et dont les talens font l'étonnement de tout Paris. Chez l'auteur, rue Saint-Antoine, hôtel de Beauvais; chez le portier d'une maison, rue Neuve-du-Luxembourg, la troisième porte à gauche par la rue Saint-Honoré; et aux adresses ordinaires de musique. »

pendent des Menus-Plaisirs, il faut prendre patience. » Cependant la maladie des enfants lui avait fait perdre au moins douze louis d'or, et il hâtait de tous ses vœux le moment où il pourrait remettre deux cents louis à son banquier pour les envoyer à Salzbourg. Enfin, M. d'Hébert, le trésorier des Menus, fit tenir à Wolfgang, de la part du roi, quinze louis et une tabatière en or ; puis, une soirée donnée le 10 mars, rapporta cent douze louis : c'était le commencement de la récolte.

Les deux enfants étaient alors dans tout l'éclat de leur naissante renommée. Peintres et graveurs s'empressaient à reproduire leurs traits[1], les dames en raffolaient, grands seigneurs, financiers, artistes, littérateurs, magistrats, faisaient fête à ces gentils enfants qui avaient su conquérir tous les cœurs par leurs grâces et leurs talents ; le moment du départ approchait, l'heure était donc propice pour organiser un grand concert où se presseraient toutes les personnes curieuses d'entendre une dernière fois Woferl et Nanerl. Mais où donner ce concert, comment obtenir la permission nécessaire, faveur insigne qui portait atteinte aux priviléges de l'Opéra, du Théâtre-Français, du Concert-Spirituel et de la Comédie italienne? Il est une salle chez M. Félix, rue et porte Saint-Honoré, où se réunissent quelques membres de la noblesse pour jouer la comédie. Madame de Clermont ne demeure-t-elle pas dans le même hôtel? elle obtiendra la salle désirée. Le lieutenant de police, M. de Sartine, peut seul accorder cette permission exceptionnelle? le duc de Chartres, M. de Duras, le comte de Tessé et plusieurs dames de haut parage se mettent en campagne pour l'obtenir : ce fut Grimm qui l'enleva de haute lutte. On annonça aussitôt deux concerts d'adieux. Le premier fut donné à la grande satisfaction de Léopold Mozart, qui se félicite, dans une lettre, du résultat obtenu. Pour le second, il est très-probable qu'il eut lieu, mais on n'en a pas de preuve précise.

Dans quelques jours, la famille Mozart va s'exposer aux hasards d'un voyage en mer, elle va traverser la Manche pour gagner l'Angleterre. Aussi Léopold recommande-t-il bien à son ami Haguenauer

[1] Chacun connaît la gravure que Léopold Mozart décrit, dans sa lettre du 1er avril : « M. de Méchel, un graveur, travaille à force à nos portraits peints par un amateur, M. de Carmontelle. Wolfgang joue du piano, moi, derrière lui, du violon; Nanerl s'appuie d'une main sur le piano, et tient, dans l'autre, un morceau de musique, comme si elle allait chanter. » Mozart est encore représenté jouant du clavecin, dans un tableau moins connu, mais plus précieux pour l'histoire des mœurs et des lettres du dix-huitième siècle. Il est d'Olivier et fut exposé au Salon de 1777. Il se trouve à Versailles, dans les galeries du haut, inscrit au nº 3729 du Catalogue et désigné ainsi : *le Thé à l'anglaise dans le salon des Quatre-Glaces, au Temple.*

de faire dire quatre messes à l'Enfant-Jésus, à Lorette, à Notre-Dame, à partir du 17 avril et pendant huit jours de suite. « Si ma lettre, contre toute attente, devait vous parvenir après le 12 avril, faites, je vous prie, commencer dès le lendemain, nous avons de graves motifs pour cela. » Il s'agit, en effet, de protéger leur traversée et leurs débuts en Angleterre. Il quitte la France avec toute sa famille ; mais, avant de partir, il veut témoigner encore une fois toute sa reconnaissance pour leur protecteur et il le fait dans des termes qui prouvent que Grimm n'avait pas obligé un ingrat. « Ce M. Grimm, mon grand ami, qui a tout fait ici pour nous, est secrétaire du duc d'Orléans ; c'est un homme instruit et un grand philanthrope. Aucune des lettres que j'avais pour Paris ne m'aurait absolument servi à rien, ni les lettres de l'ambassadeur de France à Vienne, ni l'intervention de l'ambassadeur de l'Empereur à Paris, ni les recommandations du ministre de Bruxelles, comte de Cobenzl, ni celles du prince de Conti, de la duchesse d'Aiguillon, ni toutes celles dont je pourrais faire une litanie! M. Grimm, seul, pour qui j'avais une lettre d'un négociant de Francfort, a tout fait! C'est lui qui nous a introduits à la cour ; c'est lui qui a soigné notre premier concert. A lui seul, il m'a placé 320 billets, c'est-à-dire pour 80 louis! il nous a valu de ne pas payer l'éclairage : il y avait plus de soixante bougies ! c'est lui qui nous a obtenu l'autorisation pour le premier concert et pour un deuxième, dont déjà 100 billets sont placés. Voilà ce que peut un homme qui a du bon sens et un bon cœur ! »

La famille Mozart débarqua en Angleterre le 22 avril 1764. Wolfgang, présenté à la cour, joua de l'orgue devant le roi George III, et exécuta à première vue des morceaux de Bach et de Händel. Après un séjour de quinze mois, durant lesquels il avait donné plusieurs concerts et composé six nouvelles sonates pour clavecin, avec accompagnement de violon ou de flûte-traversière, « très-humblement dédiées à S. M. Charlotte, reine de la Grande-Bretagne », Mozart et sa famille quittaient l'Angleterre, non sans y laisser une impression profonde. Ils débarquèrent à Calais et se rendirent en Hollande. A peine arrivés à la Haye, les deux enfants tombèrent gravement malades : il fallut attendre quatre mois avant de pouvoir aller donner deux concerts à Amsterdam. Wolfgang composa alors ses six sonates avec accompagnement de violon, qu'il dédia à la princesse de Nassau-Weilburg, et qu'il fit entendre au prince d'Orange. Malheureusement les bénéfices recueillis en Hollande étaient trop médiocres pour payer les frais du voyage et les dépenses de la maladie. Léopold Mozart pensa qu'il serait « trop difficile pour ses enfants et pour sa bourse de renter tout droit à Salz-

bourg », et il décida de revenir à Paris. « Il y en a plus d'un, ajoute-t-il finement, qui devra contribuer à nos frais qui n'y pense guère à ce moment. »

La famille voyageuse rentrait en France au mois de mai 1766 et venait loger chez Grimm, au coin de la Chaussée-d'Antin. Elle retrouva à Paris une égale faveur et fut par deux fois conviée à la cour : chaque séjour à Versailles était un temps de fête pour les enfants et les jeunes princesses. Léopold Mozart, de son côté, recevait les visites les plus flatteuses. « Nous avons eu l'honneur de recevoir chez nous le prince héréditaire de Brunswick. C'est un homme fort agréable, un aimable et beau cavalier; dès son entrée il m'a demandé si j'étais l'auteur de la méthode de violon. » Ainsi parle Léopold Mozart avec la fatuité d'un auteur tout fier du moindre compliment qu'on lui adresse. Il ne reste de cette époque qu'un seul document ayant trait à Mozart et à sa sœur : c'est une lettre écrite de Paris, sans nom d'auteur, mais qu'on peut attribuer presque sûrement à Grimm. L'auteur, en effet, par sa première phrase, semble vouloir se rattacher à une lettre antérieure (comme celle du 1er décembre 1763) et, de plus, Grimm seul était assez au courant des affaires de la famille Mozart pour avoir sur elle des renseignements aussi précis.

Nous venons de revoir les deux aimables enfants de M. Mozart, maître de chapelle du prince-archevêque de Salzbourg, qui ont eu un si grand succès pendant leur séjour à Paris, en 1764. Leur père, après avoir passé dix-huit mois en Angleterre et six en Hollande, vient de les reconduire ici pour s'en retourner à Salzbourg. Partout où ils ont fait quelque séjour, ils ont réuni tous les suffrages et causé de l'étonnement aux connaisseurs. Mademoiselle Mozart, âgée maintenant de quinze ans, d'ailleurs fort embellie, a la plus belle et la plus brillante exécution sur le clavecin ; il n'y a que son frère qui puisse lui enlever les suffrages. Cet enfant merveilleux a actuellement neuf ans, il n'a presque pas grandi ; mais il a fait des progrès prodigieux dans la musique. Il était déjà compositeur et auteur de sonates il y a deux ans ; il en a fait graver six depuis ce temps-là à Londres pour la reine de la Grande-Bretagne ; il en a publié six autres en Hollande pour madame la princesse de Nassau-Weilbourg ; il a composé des symphonies à grand orchestre qui ont été exécutées et généralement applaudies ; il a même écrit plusieurs airs italiens et je ne désespère pas qu'avant qu'il ait atteint l'âge de douze ans, il n'ait déjà fait jouer un opéra sur quelque théâtre d'Italie. Ayant entendu Manzoli à Londres, pendant tout un hiver, il en a si bien profité que, quoiqu'il ait la voix excessivement faible, il chante avec autant de goût que d'âme. Mais ce qu'il y a de plus incompréhensible, c'est cette profonde science de l'harmonie et de ses passages les plus cachés qu'il possède au suprême degré et qui a fait dire au prince héréditaire de Brunswick, juge très-compétent en cette

matière, comme en beaucoup d'autres, que les maîtres de chapelle consommés dans leur art mouraient sans avoir appris ce que cet enfant fait à neuf ans. Nous lui avons vu soutenir des assauts pendant une heure et demie de suite avec des musiciens qui suaient à grosses gouttes et avaient toutes les peines du monde à se tirer d'affaire avec un enfant qui quittait le combat sans être fatigué. Je l'ai vu, sur l'orgue, dérouter et faire taire des organistes qui se croyaient fort habiles. A Londres, Bach le prenait entre ses genoux et ils jouaient ainsi de tête, alternativement sur le même clavecin, deux heures de suite, en présence du roi et de la reine. Il a subi la même épreuve avec M. Raupach, habile musicien, qui a été longtemps à Pétersbourg et qui improvise avec une grande supériorité. On pourrait s'entretenir longtemps de ce phénomène singulier. C'est d'ailleurs une des plus aimables créatures qu'on puisse voir, mettant à tout ce qu'il dit et ce qu'il fait de l'esprit et de l'âme avec la grâce et la gentillesse de son âge. Il rassure même par sa gaieté contre la crainte qu'un fruit aussi précoce ne tombe avant sa maturité. Si ces enfants vivent, ils ne resteront pas à Salzbourg. Bientôt les souverains se disputeront à qui les aura. Le père est non-seulement un habile musicien, mais un homme de sens et d'un bon esprit, et je n'ai jamais vu un homme de sa profession réunir à son talent tant de mérite.

Les voyageurs ne faisaient alors que passer à Paris ; mais, retenus par les réceptions et les fêtes, et aussi par le désir d'augmenter leur modeste pécule, ils étaient déjà restés parmi nous plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention lors de leur arrivée. Deux mois s'étaient écoulés depuis leur retour d'Angleterre : leur départ fut fixé au 7 juillet. Ils se dirigèrent d'abord sur Dijon, où les conviait le prince de Condé à cause de la réunion des états de Bourgogne, puis sur Lyon et sur Zurich ; ils rentrèrent enfin à Salzbourg à la fin de l'année 1766, après une absence de trois années. Ce long voyage n'avait pas été sans exercer une heureuse influence sur le développement du génie de Mozart. Sitôt de retour, il se mit au travail ; il passa toute l'année 1767 à s'exercer à étudier les plus grands maîtres, Emmanuel Bach, Händel, Hasse, Scarlatti, Léo, Durante. Le virtuose allait devenir créateur. Le prodige disparaissait pour faire place au grand musicien.

II

1778.

Le 23 septembre 1777, Mozart quittait de nouveau Salzbourg et reprenait la route de Paris ; les humiliations qu'il subissait depuis

trois ans, de la part du nouvel archevêque, homme dur, avide et assez dédaigneux pour reléguer un musicien renommé aux derniers rangs de la domesticité, l'avaient décidé à résigner ses modestes fonctions de chef d'orchestre. Il avait résolu de s'expatrier, et ses vœux s'étaient aussitôt tournés vers ce Paris, où il avait naguère conquis tous les suffrages, fait palpiter tous les cœurs. Il partit, mais son père, retenu par les devoirs de sa charge, ne pouvait l'accompagner, et ce fut sa mère qui se fit son guide, son mentor. En chemin, ils s'arrêtèrent à Munich : là, Wolfgang, qui ne quitta t qu'à regret la terre allemande, demanda à entrer au service de l'électeur de Bavière Maximilien III; mais il fut repoussé, bien qu'il fût assez modeste pour proposer d'écrire quatre opéras par an et de figurer chaque jour dans les concerts de la cour. « C'est encore trop tôt, dit le prince, qu'il aille en Italie, qu'il voyage, qu'il acquière de la célébrité! » Mozart se rendit de là à Augsbourg, puis à Mannheim, où il rencontra l'abbé Vogler, alors vice-maître de chapelle, qu'il traite de « farceur musical, ayant de grandes prétentions et peu de savoir »; il y donna un brillant concert et fut fort bien reçu par le prince palatin, auquel il demanda, sans l'obtenir, la faveur de rester pour enseigner la musique aux jeunes princes. Il lui fallait continuer sa route; mais la folle passion qu'il avait conçue pour une toute jeune fille, Aloïsa Weber, qui possédait une voix remarquable et chantait à ravir, le retenait à Mannheim. Pendant deux mois, Wolfgang, sourd aux conseils de sa mère, de ses amis, passe tout son son temps dans la famille Weber, et répond aux vives instances de son père qui le presse de partir pour Paris, en lui demandant de consentir à cette union. Mais Léopold, soutenu sans doute par les avis de sa femme, qui jugeait froidement la situation, demeura inébranlable, et, après bien des conseils restés inutiles, ordonna brièvement à son fils de quitter Mannheim dans une lettre qui se termine par cette phrase un peu pompeuse : « En route pour Paris, et sans perdre un instant. *Aut Cæsar, aut nihil.* » Wolfgang se résigna et partit tout désolé. Après quelques jours d'un agréable voyage, sa mère et lui débarquaient à Paris, le lundi 23 mars, à quatre heures de l'après-midi.

Ils prirent aussitôt un fiacre pour aller voir Grimm. C'est à lui qu'était due leur première visite, visite que commandaient à la fois l'intérêt et la reconnaissance. Léopold Mozart avait bien répété à son fils « de mériter la bienveillance, l'affection et l'amitié de M. le baron Grimm par une entière confiance filiale. » Wolfgang ne devait rien avoir de caché pour cet ami sûr, il devait lui dévoiler la malheureuse situation de sa famille, lui dire toutes les humiliations qu'il avait endurées de la part de l'archevêque. Grimm accueillit

son jeune protégé à bras ouverts et se prêta volontiers aux démarches nécessaires pour le produire.

Mozart obténait aussi le bienveillant appui de M. de Sukingen, envoyé de l'électeur palatin, et retrouvait ici deux artistes avec lesquels il s'était lié d'amitié à Mannheim, le chanteur Raff et le flûtiste Wendling. Celui-ci n'avait pas attendu son arrivée pour le vanter; et, à peine débarqué, il le produisit dans le monde. « Wolfgang est de nouveau célèbre et aimé ici à un point indescriptible, écrit madame Mozart à son mari. Wendling l'a mis en grand renom avant notre arrivée, et l'a présenté à tous ses amis. C'est un véritable ami de l'humanité, et M. Grimm l'a fortement encouragé à faire promptement connaître Wolfgang, parce que, comme musicien, Wendling a plus de crédit que M. de Grimm lui-même. » Bientôt Mozart entra en rapport avec le directeur du Concert-Spirituel, le ténor Legros, avec le chorégraphe Noverre, et enfin avec madame d'Épinay, l'amie des philosophes, la bienfaitrice de Jean-Jacques. La fortune semblait le favoriser. Il allait bientôt avoir deux concertos à écrire, l'un de flûte, l'autre de harpe, puis un acte d'opéra ; enfin le directeur du Concert-Spirituel l'avait chargé de faire de nouveaux chœurs et quelques *soli*, pour les substituer à ceux d'un *Miserere* qu'Holzbauer, maître de chapelle de Mannheim, avait écrit pour les modestes ressources de sa maîtrise, et qu'il avait envoyé ensuite à Paris.

C'était une bonne fortune pour Mozart de trouver une aussi belle occasion d'écrire dès son arrivée en France : il se mit de tout cœur à l'ouvrage. Aussi bien il voyait se réaliser ainsi un de ses vœux les plus chers, lui qui écrivait à son père deux mois auparavant : « Je ne me réjouis que pour le Concert-Spirituel de Paris, où probablement j'aurai quelque chose à composer. On dit l'orchestre fort bon et fort complet, et on pourra y exécuter mes principales compositions favorites, savoir : des chœurs, et je suis fort heureux de ce que les Français y tiennent beaucoup. C'est le seul reproche qu'on ait fait au nouvel opéra de Piccini, *Roland*, à savoir, que les chœurs y sont trop nus et trop faibles, et qu'en général la musique en est un peu uniforme ; du reste, elle a eu tous les suffrages. On est habitué actuellement, à Paris, aux chœurs de Gluck. Ayez confiance en moi, je m'efforcerai de tout mon pouvoir à faire honneur au nom de Mozart, je n'ai aucune inquiétude à cet égard. »

Il termina sa besogne en quelques jours. « Je puis dire que je suis très-content d'en avoir fini avec ces écritures ; car, quand on ne peut travailler chez soi, et qu'on est pressé par-dessus le marché, c'est le diable. Mais, Dieu merci, j'ai fini, et cela fera son effet. M. Gossec, que vous devez connaître, après avoir vu mon premier chœur, a

dit à M. Legros (je n'y étais pas) qu'il est charmant et fera certainement bon effet, que les paroles sont très-bien arrangées, et généralement parfaitement bien posées. » *M. Gossec, qui est mon excellent ami, est du reste un homme fort sec*, ajoute Wolfgang, tout heureux d'avoir arraché quelques mots flatteurs à un juge si difficile.

Malheureusement, la prédiction du maître français ne devait pas se réaliser. Le travail de Holzbauer, que Wolfgang avait fini de reviser juste à point pour qu'il fût exécuté pendant la semaine sainte, était fort long et n'eut aucun succès. Les journaux du temps, voire même *le Mercure de France*, si prolixe d'habitude sur le Concert-Spirituel, ne parlent pas des concerts de la semaine sainte[1]. Ce fut, de la part de Wolfgang, un travail à peu près inutile : on ne joua que deux de ses chœurs, et encore n'étaient-ce pas les meilleurs. Il se console par une plaisanterie de cette première déconvenue : « Du reste, à la répétition, il y a eu grande approbation, et moi-même (car je ne compte pas pour grand'chose les louanges des Parisiens) je suis fort content de mes chœurs. » Pourquoi donc briguer des suffrages dont il prisait si peu la valeur?

Mozart, du reste, n'avait pas attendu ce petit accident pour critiquer notre goût musical, et, dès le 5 avril, alors qu'il était tout heureux d'avoir été choisi pour cet ingrat labeur, il écrivait à son père : « J'arrive à l'instant du Concert-Spirituel. Le baron Grimm et moi nous nous sommes souvent laissés aller à notre colère contre la musique de ce pays, entre nous s'entend, car, en public, on crie : Bravo ! bravissimo ! on applaudit à se brûler les doigts. Ce qui me fâche le plus, c'est que messieurs les Français n'ont fait d'autre progrès que de savoir écouter enfin la bonne musique. Mais d'entrevoir, de se douter que leur musique est détestable, — mon Dieu, non ! Et le chant? — *Oimè!* si seulement aucune Française ne voulait se mêler de chanter des airs italiens, je leur pardonnerais encore leurs criailleries françaises ; mais gâter de la bonne musique, c'est insupportable ! »

Le *Journal de Paris* donne le programme de ce concert. Madame Saint-Huberty chantait « pour la première fois un air italien de la composition de M. le chevalier Gluck. » C'est donc, à n'en pas douter, cette artiste d'élite que Mozart vise dans cet arrêt sévère. Le rare talent de la cantatrice nous est un sûr garant que Wolfgang cédait, en écrivant cela, à un mouvement de mauvaise humeur.

[1] Ce morceau ne figure sur aucun des programmes donnés par le *Journal de Paris*, durant la quinzaine de Pâques. Le jeudi et le vendredi saint, ce journal annonce le concert sans en donner le programme : c'est donc un de ces jours-là que le *Miserere* fut exécuté.

Pour casser son jugement, nous n'avons qu'à en appeler au témoignage de Gluck, de Piccinni, de Sacchini, qui ont consacré madame Saint-Huberty la plus grande tragédienne lyrique de leur siècle[1].

Ce *Miserere* d'Holzbauer fut donc une première déception pour le jeune musicien ; mais, à l'entendre, de nombreuses occasions s'offraient à lui de réparer cet échec. Ce n'était plus seulement un acte d'opéra qu'on réclamait de lui, mais un ouvrage en deux actes, *Alexandre et Roxane*, sur un poëme de Noverre ; de plus, il va composer pour le Concert-Spirituel une symphonie concertante pour flûte, hautbois, cor et basson, qui sera exécutée par les meilleurs artistes de Paris, son ami Wendling, Ramm, Punto, et Ritter. « Aie soin de te conformer au goût des Français, lui écrit son père à ce propos ; pourvu qu'on obtienne du succès et qu'on soit bien payé, que le diable emporte le reste ! Si tu réussis par l'opéra, les journaux en parleront bientôt, et c'est ce que je voudrais, quand ce ne serait que pour narguer l'archevêque ! » Mais rien ne se décide, rien n'aboutit. Le temps passe, l'argent disparaît, et le Concert-Spirituel ne tient pas ses promesses.

La symphonie concertante était arrêtée, au grand désappointement des artistes eux-mêmes. « Ce qui me chagrine le plus en cela, écrit Mozart, c'est que Legros ne m'en ait pas dit un mot, et que je sois forcé de feindre ne rien savoir. Si du moins il avait allégué une excuse, la brièveté du temps, ou quelque autre échappatoire, mais rien. Je crois que l'auteur de tout cela est Cambini, un maëstro welche auquel, à notre première rencontre chez Legros, j'ai bien innocemment crevé les yeux. Il a fait des quatuors : j'en ai entendu un à Mannheim ; il est fort joli ; je lui en fis l'éloge et jouai le commencement. Alors Ritter, Ram et Punto ne me laissèrent pas de repos que je ne continuasse, me disant d'improviser ce que je ne me rappellerais pas. Je le fis, en effet, et Cambini, tout hors de lui, ne put s'empêcher de s'écrier : « *Questa è una gran testa !* » Et c'est probablement-là ce qu'il n'a pas digéré. » Ce que Mozart ne dit pas, c'est que Cambini lui joua un tour pendable, en lui prenant son idée et ses artistes. Cela ressort clairement de la simple lecture du programme pour le dimanche des Rameaux, 12 avril : « Le concert finira par une nouvelle symphonie concertante de M. Cambini, exécutée par MM. Ritter, Ram, Wendling et Punto. » Mozart avait donc bien raison de se méfier du maëstro welche, et cette découverte dut lui causer une cruelle déception.

[1] Voir notre étude sur cette artiste, publiée dans la *Revue et Gazette musicale* (février et mars 1873).

Léopold Mozart s'efforçait en vain de calmer l'humeur de son fils. En vain lui montrait-il, en les exagérant à dessein, les obstacles qu'un débutant rencontre forcément dans ce Paris, « où tous ceux qui y ont fait leur nid prétendent ne pas se laisser déposséder, » ceux-là, ce sont Piccinni, Stamitz, Grétry. Et le musicien étranger, oubliant que depuis son séjour chez nous, Gluck avait révolutionné la musique dramatique, ajoute : « Wendling t'a dit que la musique avait changé, tu n'en crois pas grand'chose. La musique instrumentale, oui, elle était déjà meilleure à notre premier voyage ; mais la musique vocale ne s'améliorera pas de sitôt..... Sois dispos, toujours prêt à toute occasion ; et puisque tu m'écris que tu veux composer un opéra, suis mon conseil, et songe que tout *ton crédit dépend de ton premier succès;* consulte, avant d'écrire ; apprécie le goût de la nation ; écoute et étudie leurs opéras. Je te connais : tu peux tout imiter. *N'écris pas à la hâte*, l'homme de raison ne se le permet jamais. Examine bien d'avance les paroles avec le baron de Grimm, avec Noverre; fais des esquisses et fais-les leur entendre. Tout le monde fait ainsi : Voltaire lit ses poëmes à ses amis et écoute leur jugement. Il s'agit de l'honneur et de la fortune, et quand tu auras regagné de l'argent, nous retournerons en Italie. Écris-tu quelque chose qui doive être gravé? Que ce soit facile pour des amateurs et populaire ; n'écris pas en toute hâte. Efface ce qui te déplaît ; ne fais rien pour rien, et fais-toi payer pour tout. »

Cependant Mozart espérait toujours obtenir un poëme, et son imagination travaillait durant cette longue attente. Il recevait le poëme de Noverre, le mettait en musique et le présentait au directeur de l'Opéra, de Vismes : sitôt présenté, sitôt reçu, sitôt joué. Puis il écrivait un ballet sur un nouveau libretto de Noverre..... Le pauvre Wolfgang prenait déjà pour chose faite ce qui n'était qu'un rêve. La réalité allait malheureusement moins vite, et finalement jamais il ne reçut poëme d'opéra ni scénario de ballet. Tandis qu'il bâtissait tant de châteaux en Espagne, il refusa la place d'organiste à Versailles, que son ami Rudolphe avait eu la bonne pensée de lui faire offrir. Le revenu annuel était de 2,000 livres, mais, pour les gagner, il fallait passer six mois pleins à Versailles, et il lui en coûtait beaucoup de ne plus être libre. A la première nouvelle de cette offre séduisante, Léopold Mozart s'était hâté d'énuméner à son fils tous les avantages d'une position si recherchée. Vivre à la cour, être tous les jours sous les yeux du roi et de la reine, à la source de toutes les faveurs, n'était-ce pas une considération qui dût influer un peu sur sa décision, et aussi de songer que les 2,000 livres étaient gagnées en six mois? « Tu pourras obtenir ainsi l'une des deux places de maître de chapelle; et plus tard, en cas de vacance,

devenir le maître de clavecin des jeunes princes de la famille royale, ce qui serait très-profitable; personne ne t'empêchera d'écrire pour le théâtre, pour le Concert-Spirituel, de faire graver de la musique en la dédiant aux grands personnages dont tu as fait la connaissance... Enfin, c'est la voie la plus sûre pour s'assurer la bienveillance de la reine et s'en faire aimer.» Vaines considérations, raisons de peu de valeur aux yeux d'un artiste qui se sent appelé à de plus hautes destinées. « Pour Versailles, écrit-il le 3 juillet, ce n'a jamais été ma pensée. J'ai demandé conseil au baron de Grimm et à d'autres bons amis; ils sont tous de mon avis. Les appointements sont minimes, il faut sécher pendant six mois dans un endroit où il n'y a d'ailleurs rien à gagner, et où l'on enterre son talent; car celui qui est au service du roi est oublié à Paris... il est vrai qu'il est organiste! — Non que je n'aimasse une bonne place, mais seulement celle de maître de chapelle, et bien payée. »

Si Mozart tenait tant à rester à Paris, c'est que, pour le moment, la fortune semblait lui sourire. Rien ne paraît plus pouvoir entraver l'exécution d'une grande symphonie qu'il vient de terminer, et par laquelle doit commencer le concert spirituel du jeudi saint (c'est le jeudi de la Fête-Dieu que Mozart veut dire). « Plaira-t-elle? C'est ce que j'ignore et, pour dire la vérité, je m'en inquiète fort peu, car à qui ne plaira-t-elle pas? Je réponds qu'elle satisfera le petit nombre de Français de bon sens qui s'y trouveront; quant aux imbéciles, ce ne serait pas un grand malheur si ma symphonie n'avait pas le don de leur plaire. Et cependant j'espère que même les ânes y trouveront leur part, qui leur plaira ; et puis je n'ai pas manqué le *premier coup d'archet!* et cela suffit. Comme ces animaux en font une affaire! Que diable! je n'y vois pourtant aucune merveille. Ils commencent ensemble — comme partout ailleurs. C'est à crever de rire. » Il n'avait plus longtemps à rester dans l'incertitude : il annonce cette heureuse nouvelle à son père le 12 juin, et la Fête-Dieu tombait le 18. Les six jours d'attente furent vite passés, et Mozart envoya bientôt à Salzbourg ce joyeux bulletin de victoire que tout le monde connaît et qui se termine par ces paroles devenues célèbres : « Aussitôt après la symphonie, j'allai dans ma joie au Palais-Royal, je pris une glace, je dis le chapelet, comme je l'avais promis, et je rentrai. »

Le succès fut-il aussi grand que Mozart se plaît à le dire? On ne trouve nulle part mention de cette réussite, et de tous les mémoires et journaux du temps, seule, une gazette anglo-française, *le Courrier de l'Europe* (numéro du 26 juin), consacre quelques lignes au concert qui, outre la symphonie du jeune Allemand, éveillait encore l'attention des amateurs par les adieux de Raff et le début d'un chanteur qui devint plus tard célèbre, Chéron : « Le concert spi-

rituel du jour de la Fête-Dieu commença par une symphonie de M. Mozart. Cet artiste qui, dès l'âge le plus tendre, s'était fait un nom parmi les clavecinistes, peut être placé aujourd'hui parmi les plus habiles compositeurs. »

Le Concert-Spirituel s'était ouvert devant Mozart, mais notre grande scène lyrique lui était toujours fermée. « Quant à l'Opéra, voici ce qui en est : on trouve très-difficilement un bon poëme ; les vieux, qui sont les meilleurs, ne sont pas arrangés pour le style moderne, et les nouveaux ne valent rien ; car la poésie, qui était la seule chose dont les Français pussent être fiers, devient de jour en jour plus mauvaise, et c'est précisément la poésie qui est la seule chose qui soit nécessaire ici, parce qu'ils ne comprennent pas la musique. » A l'en croire, pourtant, il n'aurait que l'embarras du choix, et, s'il y avait véritablement pénurie de bons poëmes, le sort avait bien voulu faire une exception en sa faveur : « J'ai deux opéras que je pourrais faire, l'un en deux actes, l'autre en trois actes. Celui en deux est *Alexandre et Roxane*, mais le poëte est encore *à la campagne;* celui en trois actes est *Démophon* (de Métastase), traduit de l'italien, mêlé de danse et de chœurs, *arrangé* en général pour le théâtre français ; mais je n'en ai rien vu encore, pas plus que du premier. » Que de cruelles déceptions le pauvre garçon se préparait pour l'avenir !

Au milieu de son séjour chez nous, Mozart fut frappé d'un coup terrible, et en ressentit une douleur profonde qui influa beaucoup sur l'opinion qu'il garda de Paris. Le 20 juillet, à dix heures vingt minutes du soir, sa mère expirait dans ses bras. Vers le milieu de juin, elle s'était sentie indisposée, et, ayant recours à son remède habituel, elle s'était fait saigner. Cela ne servit de rien : elle continua à se plaindre de frissons et de chaleur, puis de douleurs d'entrailles et de maux de tête. Ce furent d'abord des remèdes de famille, des poudres antispasmodiques ; mais, l'état empirant sans cesse, Grimm se décida à lui envoyer son médecin. Rien n'y fit : la faiblesse augmentait toujours, puis la fièvre était venue, puis enfin le délire, qui dura sans relâche les trois derniers jours. La malade perdit tout sentiment, ne vit plus, n'entendit plus, et, suivant la belle expression de son fils, « elle s'éteignit comme une lampe, elle mourut sans en avoir conscience. » C'est ainsi qu'expira, dans une modeste chambre d'auberge, la mère de Mozart, entourée à son lit de mort de trois personnes : son fils, un certain Heina, chevau-léger du roi, et leur hôtesse, la maîtresse de l'auberge des *Quatre-Fils-Aymon*, (rue du Gros Chenet[1], vis-à-vis celle du Croissant). Voici l'acte de

[1] Aujourd'hui rue du Sentier.

décès de cette digne mère, extrait du registre de la paroisse Saint-Eustache[1].

CET ACTE EST DU 4 MARIE PERTL.	Ledit jour Marie-Anne Pertl âgée de 57 ans femme de Léopold Mozart maître de chapelle de Salzbourg en Bavière décédée d'hier rue du Gros-Chenet a été inhumée au cimetière en présence de Wolfgang Amadé Mozart son fils et de François Heina trompette de 8 chevaux-légers de la Garde du Roi, ami MOZART. HEINA. IRISSON C. V. —

C'est au milieu de la nuit, dans cette chambre en deuil, en présence d'un cadavre veillé par une femme étrangère, que Wolfgang, imposant silence à sa douleur, écrit à son ami, l'abbé Bullinger, le suppliant de préparer son père à cette triste nouvelle : « Pleurez avec moi, mon ami ! Ce jour est le plus triste de ma vie. Je vous écris à deux heures du matin. Il faut que je vous le dise : ma mère, ma mère bien-aimée n'est plus !... Vous donc, mon excellent ami, n'ayez d'autre souci que de me conserver mon père, encouragez-le, qu'il ne se laisse point abattre et désoler, lorsqu'il apprendra cette fatale nouvelle. Je vous recommande aussi ma sœur de toute mon âme. Allez les voir sans retard, je vous en supplie ; ne leur dites pas encore qu'elle est morte, mais préparez-les ; tâchez que je puisse être tranquille et que je n'aie pas à craindre un nouveau malheur. Conservez-moi mon cher père et ma sœur bien-aimée ! » Cette lettre achevée, il dut en écrire une autre à son père, où il lui annonce simplement que sa mère est très-gravement malade, et qu'il termine par ce cri de douleur : « Ma chère mère est entre les mains du Tout-Puissant. Veut-il nous la laisser encore? nous lui en rendrons grâce ! S'il la retire à lui, nos angoisses, nos inquiétudes, nos désespoirs sont inutiles ; mieux vaut nous abandonner avec résolution à sa divine volonté. »

Que faisait alors à Salzbourg le brave Léopold ? Tout entier à ses joies de famille, il ne voulait pas laisser la fête de sa femme sans la lui souhaiter, et il prenait plaisir à lui adresser des compliments. « Pour ne pas manquer ton jour de fête, ma chère femme, j'écris dès aujourd'hui (12 juillet), quoique je sois en avance. Je te souhaite un million de bonheurs, et je prie le Dieu tout-puissant qu'il daigne t'accorder encore bien longtemps de passer ce jour en bonne

[1] Otto Jahn a cité cet acte avec des erreurs. Celui que donne Fétis est exact, mais l'orthographe et la ponctuation en sont corrigées. Voici le véritable. Nous l'avons *calqué* sur l'original et le reproduisons tel quel. Le registre a été, lors de la Commune, détruit dans l'incendie des archives de l'Hôtel de Ville.

santé, et, autant que cela est possible sur la scène changeante du monde, en paix et en joie. Je suis pleinement convaincu que ton mari et ta fille te manquent pour ton entière satisfaction. Dieu, dans ses insondables desseins, fera tourner toutes choses à notre avantage. Aurais-tu prévu, il y a un an, que tu passerais ton prochain jour de fête à Paris? — Autant cela paraissait incroyable alors à la plupart de nos amis (non pas à nous précisément), autant il est possible qu'avec l'aide de Dieu nous nous retrouverons réunis plutôt que nous ne le pensons; car une seule chose me pèse au cœur, c'est d'être séparé de vous, de vivre si éloignés les uns des autres. Du reste, nous sommes, Dieu merci, bien portants. Nous t'embrassons un million de fois tous deux, ainsi que Wolfgang, et nous vous supplions de veiller à la conservation de votre santé. »

Est-il rien de plus triste que cette lettre enjouée adressée à une morte? Le lendemain arrivait un courrier de Paris. A la nouvelle de la maladie de sa femme, le malheureux Léopold chancelle : « Que conclure de ta lettre? Hélas! au moment où je t'écris, elle doit être morte! » Son esprit s'agite, les prévisions l'effrayent, l'espoir le ranime; puis la crainte le saisit à la pensée que son fils va rester seul à Paris, exposé à tous les piéges des méchants et des fourbes. « On te trompera, te surfera, te dupera... Mon Dieu! si tu n'as pas des amis honnêtes et dévoués, tu ne t'en tireras pas. » A ce moment arriva l'abbé Bullinger. Dès les premiers mots du prêtre, il devine que sa femme était morte le jour où lui écrivait son fils. Il reprend la plume, et, réunissant dans un suprême embrassement sa femme inanimée et ses jeunes enfants, s'écrie : « Veille sur ta santé, je te le répète; ne nous rends pas tous malheureux! Nanerl ne sait rien encore de la lettre de Bullinger; mais je l'ai déjà préparée de façon qu'elle croit que son excellente mère est morte... Écris-moi bientôt, et tout : quand elle a été ensevelie — et où? Grand Dieu! faut-il que je cherche à Paris la tombe de ma chère femme! »

A Salzbourg, l'abbé Bullinger s'efforçait de calmer le désespoir de Léopold Mozart; à Paris, Grimm et madame d'Épinay offraient à Wolfgang un logis dans leur maison de la Chaussée-d'Antin, une charmante petite chambre, avec une vue fort agréable. « Si le malheur est arrivé, écrivait Léopold Mozart à son fils, prie M. le baron Grimm de te permettre de porter chez lui tous les effets de ta mère, afin que tu n'aies pas à veiller sur tant de choses; ou bien mets tout exactement sous clef, car, comme tu t'absentes souvent des journées entières, on peut entrer dans ta chambre et te dévaliser. »

L'amitié de Grimm n'avait pas attendu pareille demande; elle avait été au-devant, et au delà. Cependant le temps et le travail apaisaient peu à peu la douleur de Wolfgang. Il composait toujours,

mais sans parvenir à se faire exécuter. Depuis longtemps il se leurrait de l'espoir de mettre en musique un grand ballet de Noverre; mais, au bout de deux mois d'attente, il fut bien forcé de reconnaître l'inanité de cette espérance. « Je n'ai jamais écrit autre chose relativement au ballet de Noverre, si ce n'est qu'il composera peut-être un nouveau ballet (il a eu justement besoin d'un demi-ballet dont j'ai fait la musique), c'est-à-dire qu'outre six morceaux tirés — les meilleurs — de misérables airs français, j'ai, quant à moi, fait la symphonie et les contredanses : en tout, douze morceaux. Ce ballet a déjà été donné quatre fois avec le plus grand succès; mais désormais je ne veux *absolument* plus rien écrire que je ne sache d'avance ce qui m'en reviendra, car ce dernier travail était une pure complaisance pour Noverre. »

Cette lettre est du 9 juillet. Il s'agit ici des *Petits riens*, ballet-pantomime de Noverre, représenté le 11 juin. Le *Journal de Paris* en rend compte dès le lendemain; il accorde force éloges au chorégraphe, à Vestris et à Dauberval, et surtout à mesdemoiselles Guimard, Allard et Asselin, ces trois célèbres danseuses, dont il vante l'intelligence et les grâces; mais il ne souffle mot de la musique — non plus, du reste, que Grimm, dans sa *Correspondance*. Ce ballet avait été donné avec l'opéra de Piccinni, *le Finte gemelle*, chanté par les bouffes italiens, qui donnaient alors des représentations à l'Opéra, concurrement avec la troupe française. Ce spectacle, mi-chant, mi-danse, reparut trois fois sur l'affiche, le samedi 20 juin, le jeudi 25, et le jeudi 2 juillet : avec la première, cela fait bien les quatre représentations dont parle Mozart. Le 9 juillet, le jour même où Wolfgang mandait cette nouvelle à son père, ce spectacle faisait place à un autre du même genre. Aux *Finte gemelle* succédait l'opéra de Paisiello, *le Due contesse*, et aux *Petits riens* un nouveau ballet de Noverre, *Annette et Lubin*[1].

Une reprise de sa symphonie au Concert-Spirituel vint à point pour consoler un peu Wolfgang de la disparition de son ballet. Il avait dû y faire quelques changements sur la demande de Legros, qui, pour l'amadouer, lui avait assuré qu'il regardait cette symphonie comme la meilleure du répertoire. « L'*andante* n'a pas eu le bonheur de le satisfaire, écrit Mozart. Il dit qu'il y a trop de modulations, qu'il est trop long; mais cela vient de ce que l'auditoire a

[1] Cette petite partition, retrouvée par M. Victor Wilder aux archives de l'Opéra, a été exécutée, cet hiver, aux concerts du Grand-Hôtel : c'est une œuvre assez terne, extrêmement simple et d'une mélodie peu originale, sauf dans deux ou trois morceaux. Il est difficile de croire que Mozart n'eût pas soigné davantage ce ballet s'il avait dû le signer.

oublié de faire autant de bruit et de crier : Bravo ! aussi longtemps que pendant le premier et le dernier morceau ; car l'*andante* a eu le plus grand succès, auprès de moi, d'abord, de tous les connaisseurs et amateurs ensuite, et de la majorité des auditeurs. Il est juste le contraire de ce que dit Legros : il est tout naturel et fort court. Mais pour le contenter (lui et plusieurs autres), j'ai fait un autre *andante*. Chacun des deux est bien, car ils ont chacun un caractère différent ; mais le second me plaît encore mieux. »

La symphonie ainsi corrigée fut exécutée de nouveau le jour de l'Assomption, puis une troisième fois, le lundi 8 septembre, fête de la Nativité. Mais Wolfgang, s'apprêtant alors à partir, et tout préoccupé des nouvelles qu'il recevait d'Allemagne, ne prit pas garde de l'annoncer à son père.

Plus Mozart restait parmi nous, plus son caractère s'aigrissait. A chaque nouvelle lettre qu'il adresse à Salzbourg, son mécontentement se traduit en phrases plus amères, en récriminations plus violentes contre tous ceux avec qui il a été en rapport, et qu'il accuse de l'avoir desservi. Grimm lui-même n'échappe pas à ses reproches, et il faut dire qu'ici du moins son dépit voyait assez juste. Grimm avait bien cru devoir le recueillir après la mort de sa mère ; mais cette responsabilité lui pesait. Aussi ne devait-il pas laisser échapper la première occasion qui s'offrirait d'inciter Léopold Mozart à rappeler son fils à Salzbourg. Les lamentations sans fin de Wolfgang lui donnaient beau jeu, et, le 3 août, il adressait au père une lettre très-habile.

« Votre fils est trop confiant, peu actif, trop aisé à attraper, trop peu occupé des moyens qui peuvent conduire à la fortune. Ici, pour percer, il faut être retors, entreprenant, audacieux. Je lui voudrais, pour sa fortune, la moitié moins de talent et le double plus d'entregent, et je n'en serais pas embarrassé.

« Au reste, il ne peut tenter ici que deux chemins pour se faire un sort. Le premier est de donner des leçons de clavecin ; mais, sans compter qu'on n'a des écoliers qu'avec beaucoup d'activité et même de charlatanerie (*sic*), je ne sais s'il aurait assez de santé pour soutenir ce métier, car c'est une chose très-fatigante de courir les quatre coins de Paris et de s'épuiser à parler pour montrer. Et puis, ce métier ne lui plaît pas, parce qu'il l'empêchera d'écrire, ce qu'il aime par-dessus tout. Il pourrait donc s'y livrer tout à fait ; mais en ce pays ici, le gros du public ne se connaît pas en musique. On donne par conséquent tout au nom, et le mérite de l'ouvrage ne peut être jugé que par un très-petit nombre ; le public est dans ce moment si ridiculement partagé entre Piccinni et Gluck, que tous les raisonnements qu'on entend sur la musique font pitié. Il est donc très-diffi-

cile pour votre fils de réussir entre ces deux partis. Vous voyez, mon cher maître, que dans un pays où tant de musiciens médiocres, et détestables même, ont fait des fortunes immenses, je crains fort que monsieur votre fils ne se tire pas seulement d'affaire. »

De pareils conseils ne pouvaient manquer de produire un grand effet sur l'esprit de Léopold Mozart, qui s'affligeait beaucoup de l'absence et des insuccès répétés de son fils. Il se mit alors en devoir de lui trouver en Allemagne une place honorable, et surtout profitable. Il sollicita cette faveur à la fois auprès de l'électeur de Bavière et de l'archevêque de Salzbourg, mais sans rien attendre de ce dernier, « qui ne peut jamais se résoudre, dit-il, quand il s'agit de payer. »

Entre temps, Léopold Mozart recevait toujours des lettres découragées, où Wolfgang se laissait aller à toute l'amertume que lui inpiraient ses déboires. Bientôt même le sage Léopold, qui était le pre mier à admirer et à exalter le génie de son fils, jugea à propos de lui adresser une sévère leçon de modestie et quelques conseils de diplomatie mondaine.

« Il faut, avant tout, acquérir de la réputation. Quand Gluck, quand Piccinni, quand tous les hommes de mérite ont-ils été connus? Gluk doit bien avoir soixante ans sur le dos, et il n'y a guère que vingt-six à vingt-sept ans qu'on a commencé à parler de lui; et tu voudrais que dès à présent le public français, ou seulement les directeurs de théâtres, fussent convaincus de ta science comme compositeur, lorsque de leur vie ils n'ont rien entendu de toi, et qu'ils ne te connaissent depuis ton enfance que comme un claveciniste distingué, et d'un génie particulier. Il faut donc que tu te donnes de la peine pour percer, pour te montrer comme compositeur dans tous les genres; et pour cela il faut saisir les occasions, chercher des amis infatigables, les éperonner, ne pas leur laisser de repos, les réveiller lorsqu'ils s'endorment, et ne pas prendre pour fait ce qu'ils disent. »

Malgré les mauvaises nouvelles qu'il recevait de Paris, l'excellent père n'hésitait pas à accumuler éloges et succès, lorsqu'il parlait du séjour de son fils à l'étranger; mais c'était un rôle fort difficile, et qui commençait à lui peser, obligé qu'il était, malgré ses angoisses, de se montrer satisfait, et de faire croire à chacun que Wolfgang était dans la situation la plus prospère. Enfin il va pouvoir cesser de feindre, son fils va revenir. L'électeur palatin était resté sourd aux recommandations du prince de Seau, de Raff et du P. Martini; mais l'archevêque de Salzbourg avait accueilli les propositions de Mozart: non-seulement il donnait cinq cents florins au père et au fils, mais il regrettait (il le disait du moins) de ne pouvoir actuellement nommer celui-ci maître de chapelle : il promettait, en revanche, de le laisser

aller partout où il ferait représenter un ouvrage. Belles promesses auxquelles le prudent Léopold ne croira que lorsqu'elles seront bien et dûment signées. Jusque-là, il ne veut pas que Wolfgang fasse mine de quitter Paris, et lui recommande d'attendre une lettre précise pour se mettre en route.

Wolfgang reçut enfin cette lettre, impatiemment attendue, et partit au plus vite, le 26 septembre. Il s'arrêta quelques jours à Nancy, puis à Strasbourg, où deux concerts qu'il donna dans une salle presque vide, lui rapportèrent au plus six écus d'or, juste de quoi payer les frais. Il se rendit ensuite à Mannheim, où il séjourna plusieurs mois; à Kayserskeim, puis à Munich, où il annonça à la cour de l'électeur qu'il allait gagner de sept à huit cents florins (un petit mensonge de deux à trois cents florins que son père lui avait recommandé de commettre pour se faire valoir). Il arrivait à Salzbourg en janvier 1779, et prenait possession de ses modestes fonctions d'organiste de la Cour et du Dôme. Le père de famille était heureux, il avait reconquis son fils; le vieillard sexagénaire pouvait serrer dans ses bras ses deux enfants bien-aimés, la gracieuse Nanerl et le bon Waferl[1].

III

Mozart est venu à deux reprises différentes demander à Paris le succès et la gloire : la première fois, c'était un enfant merveilleux que son père produisait le plus possible; plus tard, ce fut un jeune homme de vingt-deux ans, musicien accompli, mais dont le génie sommeillait encore. Du jour où Léopold Mozart avait résolu de faire connaître à l'Europe le prodigieux talent de ses enfants; du jour où le jeune homme, humilié par les affronts de l'archevêque,

[1] En novembre 1856, M. Edouard Fournier publia à la *Revue française* un court article sur le séjour de Mozart à Paris en 1778. Nous y avons relevé quatre grosses erreurs : 1° M. Fournier dit que le *Miserere* d'Holzbauer, corrigé par Mozart, n'a pas été joué; 2° l'auteur confond la symphonie pour flûte, hautbois, cor et basson, avec la symphonie pour orchestre, exécutée le jour de la Fête-Dieu, et il ne s'aperçoit pas du contre-sens qu'il commet en citant la lettre où Mozart dit que, si le morceau ne marche pas, il arrachera l'instrument des mains du premier violon; 3° l'auteur croit que le ballet que Mozart composa avec Noverre est *Annette et Lubin :* or ce ballet-ci fut donné pour la première fois le 9 juillet 1778, le jour même où Mozart écrivait à son père que son ballet avait déjà été joué quatre fois; 4° enfin, M. Fournier dit que Grimm se montra cette fois aussi dévoué à Mozart qu'il l'avait été lors de son premier voyage, tandis qu'il ne demandait, au contraire, qu'à se débarrasser de son protégé. La preuve en est dans la lettre citée plus haut, lettre inédite que nous a communiquée M. V. Wilder.

avait donné sa démission et voulu se créer une situation honorable hors de Salzbourg, les yeux du père comme les vœux du fils s'étaient tournés vers la France. Tous deux, l'un se faisant le guide et l'introducteur de ses jeunes enfants, l'autre forcé de se présenter et de se produire lui-même, avaient commencé leurs pérégrinations artistiques par l'Allemagne et l'Italie; mais ils avaient bientôt compris qu'il n'y avait pas de réputation solide qui n'eût été consacrée par les applaudissements de la France, pas de situation préférable à celle qu'on pouvait conquérir à Paris, la capitale des lettres et des arts. « Partout, à la fin du dix-huitième siècle, dit Villemain dans ses études, partout se retrouvent les idées françaises. Elles sont dans l'Académie de Berlin, dans la cour de Catherine, dans les conseils de Joseph II. Elles ne sont pas seulement matière de littérature et de goût; elles influent sur les gouvernements, elles transforment l'esprit des sociétés. »

Léopold Mozart ne se décida à venir à Paris que lorsqu'il crut ce voyage absolument nécessaire pour mettre le sceau à la réputation de ses enfants. Mais avec quelle crainte il y arriva, avec quelle sévérité il jugea nos modes et nos mœurs! « Les femmes sont-elles belles à Paris? Impossible de le dire, car elles sont peintes comme des poupées de Nuremberg, et tellement défigurées par ces dégoûtants artifices, qu'une femme naturellement belle serait méconnaissable aux yeux d'un honnête Allemand. Quant à ce qui est de leur dévotion, je puis assurer qu'on n'aura aucune peine, quand on voudra les canoniser, à reconnaître les miracles des saintes françaises. Les plus grands miracles sont opérés par celles qui ne sont ni vierges, ni femmes, ni veuves; et ces miracles se font tous sur des corps vivants! Suffit! On a de la peine à discerner ici la maîtresse de la maison. Chacun vit à sa guise, et, sans une miséricorde toute spéciale de Dieu, il en arrivera du royaume de France comme autrefois de l'empire des Perses. » Et plus tard, quand il aura décidé Wolfgang à quitter Mannheim pour retourner à Paris, que de recommandations, que de conseils superflus, que de précautions inutiles! Son cœur de père n'est jamais rassuré; il croit toujours avoir oublié quelque important avis, et se figure voir son fils exposé aux intrigues des envieux et des chevaliers d'industrie.

C'est qu'aussi l'esprit calme et religieux de Léopold Mozart et de son fils devait être vivement froissé par les allures sceptiques, frondeuses et réformatrices de la société française. Eux, de mœurs si simples et si pures, se voyaient forcés de vivre un temps au milieu d'une cour adonnée au plaisir, d'un monde incrédule et railleur; et c'est précisément de cette cour illustre, de cette noblesse de sang ou de cette aristocratie de femmes et d'hommes d'esprit, qu'il leur

fallait attendre honneur et fortune. C'était l'époque des soupers et des parties fines : chaque seigneur, magistrat ou financier, avait sa petite maison dans un des faubourgs de Paris et se faisait gloire d'afficher sa liaison avec quelque danseuse ou chanteuse de l'Opéra ou des Italiens, tandis que les dames, par un juste retour, ne tenaient guère rigueur aux comédiens, chanteurs ou ballerins ; c'était le temps où M. de Sartine envoyait chaque matin à Versailles le récit des anecdotes piquantes ou histoires scandaleuses qu'il avait pu recueillir pour le délassement journalier du roi et de la favorite. Mais le goût de distractions et de plaisirs qui régnait alors en France rendait précisément la scène favorable au début des enfants prodiges. La mode fit ce que n'aurait pas fait le mérite, et fut cause de la faveur inouïe dont jouirent les heureux voyageurs à Paris et à Versailles. Pas de fête complète sans la présence des *bambini*, qui, pour beaucoup de personnes, n'étaient que de gracieuses poupées. Leur père se réjouissait de ces succès sans fin, et si le monde qu'il fréquentait heurtait un peu sa droite nature, les cadeaux, l'argent surtout, le rendaient plus indulgent aux travers et aux vices de cette brillante société. La curiosité seule fit le prodigieux succès des deux enfants.

Par là même s'explique la différence de fortune qui signala les deux voyages de Wolfgang à Paris. Véritable enfant prodige en 1763, il n'était plus, en 1778, qu'un artiste comme tant d'autres : il traversait alors une période intermédiaire où les talents merveilleux de l'enfant n'étaient plus de mise, où ne s'était pas encore révélé son génie. L'erreur de Mozart, et aussi de son père, fut de croire que dès son arrivée à Paris, son nom allait voler de bouche en bouche et réveiller dans le monde le souvenir de l'enfant prodige. Il n'en fut rien, et le jeune homme, qui, peu flatté de sa réception à Mannheim, écrivait à son père : « Ils pensent probablement qu'étant petit et jeune, il ne peut y avoir là dedans rien de grand ni de mûr : ils en auront bientôt des nouvelles; » dut être bien autrement déçu lors de son arrivée à Paris.

Les équipages ne stationnaient plus en foule à sa porte, on ne se disputait plus sa présence, on ne le comblait plus de bonbons, de rubans, de dentelles. C'était à lui maintenant de courir la ville, de frapper à toutes les portes, et, pour une qui s'ouvrait, d'en voir dix se refermer. « Vous m'écrivez que vous pensez que je fais force visites pour faire de nouvelles connaissances ou renouveler les anciennes ; mais c'est impossible. Il n'y a pas moyen d'aller à pied ; tout est trop loin et il y a trop de boue ; car Paris est une ville horriblement boueuse, et, pour aller en voiture, on a l'honneur de jeter quatre ou cinq livres par jour sur le pavé, et encore *pour rien*, car

les gens se contentent de vous donner des compliments et pas autre chose. On me prie de venir tel ou tel jour ; j'arrive, je joue, on s'écrie : *Oh ! c'est un prodige, c'est inconcevable, c'est étonnant !* et puis : *Adieu.* En ai-je jeté ainsi par les rues de l'argent, dans les commencements, le plus souvent sans même rencontrer les gens ! On ne croit pas de loin combien cela est fatal. En général, Paris a beaucoup changé : il s'en faut de beaucoup que les Français aient encore la même politesse qu'il y a quinze ans ; ils sont bien près de la grossièreté, et, de plus, ils sont horriblement orgueilleux. »

Voilà le grand mot lâché : « Paris a beaucoup changé ! » Et comment Mozart, âgé de huit ans lors de son premier voyage, se souviendrait-il des mœurs et des habitudes de l'époque? Il se rappelle seulement les fêtes et les soirées où sa petite personne était choyée et caressée, et ces fêtes sont finies. Paris a beaucoup changé! La situation, il est vrai, n'était pas très-favorable pour qui voulait débuter. La ville et la cour flottaient de Gluck à Piccinni, et Grimm, sur l'appui duquel il avait tant compté, s'était fort refroidi à son égard, engagé qu'il était alors en pleine querelle musicale, et bien trop occupé à discuter et à écrire pour pouvoir servir utilement les intérêts du nouveau venu. Les musiciens auraient pu l'aider, mais Mozart ne s'était lié avec aucun d'entre eux. Lui-même s'en vantait ; il croyait être au mieux avec Piccinni, parce qu'il le saluait quand il le rencontrait, et pour Grétry, qui régnait alors en maître à la Comédie-Italienne, il ne paraît pas que Mozart ait eu le moindre rapport avec lui.

Il avait besoin de protections, dira-t-on, que ne s'adressait-il à la reine? L'archiduchesse d'Autriche, Marie-Antoinette, à qui il avait jadis proposé de l'épouser, était montée depuis quatre ans sur le trône de France, mais la jeune reine avait accordé sa protection à son ancien maître à chanter, qu'elle appelait familièrement « notre bon Gluck. » Pouvait-elle, dès lors, seconder les débuts d'un jeune homme, qui allait prônant la musique italienne, et, sinon blâmant, du moins dédaignant les admirables créations de son compatriote? Il y avait bien encore à la cour de nobles dames qui auraient pu reporter sur le jeune Mozart la faveur dont elles avaient entouré le petit Woferl ; c'étaient les tantes du roi, mesdames Adélaïde et Victoire, celle-ci surtout, qui avait reçu la dédicace des premières sonates de l'enfant. Mais les princesses avaient perdu le souvenir des distractions charmantes de leur vingtième année ; absorbées par les occupations d'une vie calme, par les exercices d'une ardente piété, elles ne pouvaient guère songer au jeune artiste dont, quinze ans plus tôt, elles s'étaient disputé les caresses enfantines.

La médiocre réussite de Mozart pendant les six mois qu'il passa

en France découle donc de plusieurs causes. Une confiance exagérée aux promesses qu'on ne manquait pas de lui faire, un caractère fier, susceptible, ombrageux, un amour-propre exagéré qui dut écarter de lui bien des protecteurs, l'ignorance absolue des piéges et des intrigues du monde que, par malheur, il croyait deviner, une méfiance exagérée vis-à-vis de tous les artistes, une antipathie profonde et innée pour ce monde élégant et frivole, une préférence irréfléchie pour la musique italienne : autant d'obstacles à la réalisation de ses rêves de bonheur. Tant que sa mère fut là pour le soutenir et l'exhorter au travail, il supporta bravement ces mécomptes, mais sitôt qu'elle fut morte, son mécontentement s'accrut par la tristesse, son humeur s'aigrit, et il n'eut plus qu'un désir, abandonner au plus vite cette ville funeste.

Mozart quittait la France l'âme ulcérée, ne sachant à qui s'en prendre de ses défaites et s'en prenant à tout le monde. Il déclarait que notre pays était le plus inhospitalier; à l'en croire, c'était le dernier endroit de la terre où un musicien dût venir pour se produire et acquérir quelque célébrité. Mais attendons seulement quatre années. Mozart alors sera à Vienne ; il y est arrivé avec l'archevêque de Salzbourg, auquel, à la suite d'affronts répétés, il a adressé sa démission définitive. De puissantes protections lui ont fait obtenir la faveur d'écrire un opéra pour la cour de l'empereur Joseph II, qui, partisan exclusif de la musique italienne, était peu disposé à encourager les artistes allemands. Wolfgang vient de faire représenter son *Enlèvement au sérail*, qui n'a reçu, du public et du souverain, qu'un accueil assez froid. « Très-bien ! mon cher Mozart, a dit l'Empereur, mais un peu trop de notes ! — *Pas plus qu'il n'en faut, sire,* » a fièrement répondu l'artiste. Quelques jours après cette algarade, Wolfgang ne parle de rien moins que de quitter l'Allemagne. L'Empereur se figure-t-il donc « qu'il n'est au monde que pour Vienne ? » Dieu, merci ! il se croit « en état de faire honneur à toutes les cours du monde, » et, quoiqu'il n'y ait pas sur terre de monarque qu'il aime mieux servir que l'Empereur, il partira. C'est « qu'il ne veut pas mendier, c'est qu'il ne veut ni de la pitié ni de la faveur. »

« Si l'Allemagne, ma chère Allemagne, dont, vous le savez, je suis fier, ne veut pas m'adopter, eh bien, au nom de Dieu, la France ou l'Angleterre s'enrichira d'un habile Allemand de plus, et cela à la honte de la nation allemande... Ma pensée est de me rendre durant le carême prochain à Paris, non pas, bien entendu, sans crier gare. J'ai déjà écrit à Legros à ce sujet, et j'attends sa réponse... Si je puis m'engager au Concert-Spirituel et au Concert des amateurs, comme les élèves ne me manqueront pas, et comme je suis maintenant marié, je me tirerai plus facilement d'affaire; puis j'aurai la

composition; et, en définitive, ce qui m'importe, c'est l'Opéra. »

C'est donc vers la France qu'il jette un regard d'espoir sitôt que la fortune menace de ne plus lui sourire. Mieux encore. Pendant les six mois qu'il avait passés à Paris, Mozart avait montré un souverain mépris pour nos ouvrages lyriques, mais à peine est-il de retour à Salzbourg que l'électeur de Bavière l'appelle à Munich pour écrire un nouvel opéra, — et c'est précisément de la représentation d'*Idoménée* que date la pleine éclosion de son génie dramatique. Quelle peut être la cause de ce progrès immense? Où l'auteur de *la Finta giardiniera* et autres gracieux badinages a-t-il puisé cette élévation de pensée, cette pureté admirable de style, ces accents magnifiques d'*Idoménée?* N'y a-t-il pas lieu de penser que l'étude de chefs-d'œuvre tels qu'*Orphée*, *Armide* ou *Alceste* avait beaucoup contribué à donner un si grand essor aux facultés créatrices du jeune musicien et lui avait, pour ainsi dire, révélé sa propre puissance?

L'audition répétée des créations musicales de Gluck et de Rameau avait dû exercer sur son esprit une action généreuse sans que lui-même en eût conscience. La fréquentation assidue de ces deux maîtres du drame lyrique lui avait enseigné à viser un idéal plus élevé que celui qu'il s'était proposé jusqu'alors. Il s'était surtout préoccupé, dans ses productions antérieures, de la forme, de la grâce, du contour régulier de la mélodie; il apprit, à l'école de ces génies, à s'inquiéter davantage de l'exacte convenance de ses accents mélodiques avec la situation du drame ou le caractère de ses héros, en un mot, de la vérité de l'expression. Il lui avait été donné d'assister aux premières luttes des gluckistes et des piccinnistes; il partit l'esprit encore tout échauffé par le souvenir de cette lutte héroïque. Il quittait la France abattu, découragé : la confiance lui revint sitôt qu'il eut touché la terre allemande. Il reprit alors goût au travail, remit la main à la plume et créa son premier chef-d'œuvre.

Désormais son génie est mûr, son inspiration maîtresse d'elle-même; sa puissance créatrice arrive rapidement à son apogée. L'étincelle, jaillissant des créations de Gluck, a enflammé son génie lyrique. Il va écrire coup sur coup *les Noces de Figaro*, *Don Juan*, *Cosi fan tutte*, *la Flûte enchantée*, et enfin le *Requiem*, cette inspiration suprême du grand musicien, qui, mourant en vrai chrétien au milieu de sa tâche inachevée, eût pu, à cette heure dernière, adresser avec confiance à sa famille en larmes ces paroles d'un trio de *la Flûte*, qu'il aimait à citer, et par lesquelles, deux mois auparavant, il terminait une lettre adressée à sa femme, à sa chère Constance : « L'heure sonne... adieu... nous nous reverrons... »

Adolphe Jullien.

VOYAGE D'EXPLORATION

DANS L'INDO-CHINE

PUBLIÉ

PAR LES ORDRES DU MINISTRE DE LA MARINE

SOUS LA DIRECTION DE M. FRANCIS GARNIER[1]

Le gouvernement de la France a eu, à diverses époques, l'honneur d'ordonner d'importantes explorations, et d'en répandre généreusement les résultats dans les bibliothèques étrangères.

Louis XVI, qui avait un goût particulier pour les études géographiques, se plut à tracer lui-même l'itinéraire de la Pérouse. Napoléon, s'en allant guerroyer en Égypte, emmenait dans cette aventureuse expédition des savants avec les soldats et révélait aux générations nouvelles les mystères et les merveilles de l'antique terre des pharaons.

Nous devons au gouvernement de la Restauration les voyages de Duperrey dans l'Amérique du Sud et l'Océanie, de Freycinet et Dumont d'Urville autour du monde; au gouvernement de Louis-Philippe les voyages de circumnavigation de *la Vénus*, de *la Thétis*, de *l'Artémise*, l'expédition de *l'Astrolabe* au pôle Sud, celles de *la Recherche* en Islande, au Groënland, au Spitzberg et l'exploration scientifique de l'Algérie.

Le gouvernement du second Empire a voulu aussi faire explorer les vastes contrées où nous avons fondé une nouvelle colonie. Pour accomplir cette tâche, une commission fut instituée en 1866. Elle devait, selon les instructions du ministre de la marine, remonter

[1] 2 vol. in-4° et atlas. Hachette, 1873.

aussi loin que possible le Mé-kong, l'un des plus grands fleuves du monde, observer ses affluents, étudier les différentes peuplades répandues sur ses rives, leur caractère, leurs idiomes, leurs ressources matérielles, leurs relations commerciales, pénétrer jusqu'en Chine, et, par la plus grande artère fluviale, essayer d'attirer les productions du Nord et du centre de cet empire vers notre port de Saïgon. Deux des membres de la commission devaient, en outre, spécialement étudier la botanique, la géologie et les phénomènes d'histoire naturelle de ces régions totalement ignorées des Européens. Un autre devait employer son habile crayon à dessiner, dans ce lointain Orient, des physionomies singulières, des scènes étranges, des édifices prodigieux.

Très-vastes étaient, comme on le voit, les projets des six délégués de Saïgon ; très-restreints leurs moyens d'action. Le gouvernement leur adjoignait deux interprètes, une escorte de quatre soldats français et de neuf soldats indigènes. Des colis disposés de façon à pouvoir être aisément transportés dans des embarcations, ou à dos d'homme ; quelques centaines de bouteilles de vin et d'eau-de-vie ; des boîtes de conserves, des biscuits et de la farine, un assortiment de fusils, revolvers, bijouterie, coutellerie et autres objets destinés à être offerts en présents ou en échange ; dans d'autres colis, les instruments de travail, les bagages et enfin le trésor : 10,000 francs en piastres mexicaines, 15,000 francs en monnaies siamoises et lingots d'or. Vingt-cinq mille francs pour une telle entreprise ! On n'accusera pas ces honnêtes voyageurs d'avoir dilapidé nos finances.

Avec leurs modestes approvisionnements, ils se mettent en route. Dans quelques parties de l'immense Péninsule qu'ils se proposent de traverser, ils pourront suivre les traces de nos missionnaires catholiques et constater à tout instant l'intelligente action de ces doux et courageux apôtres. Plus loin, ils s'en iront comme des pionniers d'Amérique dans les profondeurs des forêts vierges, ou comme les *Descubradores* du seizième siècle dans des régions inconnues.

Nous avons déjà, dans ce recueil, analysé le livre de M. de Carné, le jeune et vaillant Breton, qui se réjouissait d'être associé à cette expédition, et qui est mort victime de son zèle[1]. Nous voulons aujourd'hui signaler l'œuvre de son compagnon, M. François Garnier. Le livre de M. de Carné est plus vif, plus animé. Il émeut et saisit le lecteur par les impressions personnelles qu'il retrace. Celui de M. Garnier, sans être souvent moins coloré, est plus positif. Il a le caractère grave d'une relation officielle. Depuis le jour du départ

[1] Voir *le Correspondant* du 10 juin 1873.

jusqu'à l'heure du retour, observations géographiques et ethnographiques, édifices et terrains, aventures de voyage, tout est soigneusement noté dans ces beaux in-quarto si bien imprimés.

Nous quittons le chef-lieu de notre jeune colonie, et, à notre première halte, nous voilà devant les œuvres d'une ancienne monarchie, les ruines d'Angcor, dans le Cambodge : pagodes et forteresses, palais et tombeaux, structures gigantesque, derniers monuments d'une souveraine puissance. Il a été autrefois, en effet, riche et puissant, ce pays de Cambodge, et ses voisins les Siamois, les Birmans, les Annamites lui ont fait la guerre et lui ont enlevé ses meilleures provinces. Les autres devaient être également subjuguées. Nous leur avons gardé leur indépendance en les prenant sous notre protectorat. Mais leur antique diadème est perdu, leur royale ville est dépeuplée. L'herbe croît dans ses sanctuaires et les plantes vivaces brisent, en y enfonçant leurs racines, ses voûtes et ses colonnades. Un de nos compatriotes, M. Mouhot, le savant naturaliste de Montbéliard, a le premier appelé l'attention des archéologues et des historiens sur ces ruines d'Angcor, plus étonnantes que celles de Thèbes ou de Palmyre. La commission de Saïgon en a fait une étude approfondie. Par les notes de son chef, M. de Lagrée, par les descriptions de M. Garnier, par les dessins de M. Delaporte, nous pouvons nous représenter maintenant les constructions d'Angcor dans toute leur étendue et toute leur beauté.

Dans deux autres petites villes, à Stung-Treng et à Bassun, apparaissent encore quelques vestiges de l'ancien art et de l'ancienne gloire de Cambodge.

De là jusqu'en Chine, plus rien de pareil le long du Mé-kong. Le sol est riche. Le peuple est pauvre. Sur le sol, sans cesse s'élève une magnifique végétation; sur le peuple s'appesantissent les méchantes mains d'une race de petits despotes.

Au milieu de ses graves occupations de chaque heure, de ses fatigues de la journée et des soucis du lendemain, souvent M. Garnier se sent saisi par l'aspect de cette terre tropicale, et sans songer à faire une œuvre d'art en disant simplement ce qu'il voit, nous retrace de curieuses images.

En voici une entre autres :

« Devant nous les eaux du fleuve se déroulent sur des plages au sable d'or, au milieu d'îles charmantes qu'il semble se complaire à dessiner dans son cours. Des troupes de singes s'ébattent en criant sur les arbres de la rive, et s'amusent à suivre la barque légère qu'emporte le courant. A son approche, les cerfs qui buvaient se retirent lentement ; le buffle sauvage, qui se frayait un chemin au milieu des hautes herbes, s'arrête pour la contempler d'un regard

farouche. Des troupes de paons se promènent gravement à l'ombre, tandis que sur le sable brûlant ou sur les roches noirâtres qui apparaissent près des bords, d'innombrables caïmans brillent au soleil; des échassiers au bec gigantesque, des martins-pêcheurs fixent le flot d'un œil avide, plongent et s'envolent avec leur proie, tandis que le poisson, insoucieux du danger, joue à la surface de l'eau et vient tomber dans la barque même. »

Plus loin, je m'arrête à cette autre description :

« Des forêts magnifiques s'étendent presque sans interruption sur les deux rives du fleuve, entre Stung-Treng et les cataractes. Il est bien difficile de traduire l'impression que laissent dans l'esprit ces paysages de l'Asie tropicale. Elle semble tenir des lieux mêmes je ne sais quoi de caractéristique et d'intime qui ne saurait se reproduire dans une langue étrangère à ces régions lointaines. Les points de comparaison manquent pour essayer de les rendre. Ce n'est, du reste, qu'une question d'échelle pour le regard. L'œil s'accoutume vite à ces proportions grandioses qui se marient si bien à la richesse de la végétation, à ces profusions de verdure qui couvrent tout, s'accumulent et s'entassent à l'infini. Ces forêts sont désespérément belles et pleines d'harmonies étranges. Au moindre souffle de la brise, le bambou grince et se plaint comme un mât courbé par la tempête; la haute cime des dzaos rend un murmure vague et sourd qui se prolonge et se répète comme un long gémissement à travers cet océan de feuillage. La brise cesse; le silence se rétablit. Soudain un bruit lointain se fait entendre sous les arceaux de la forêt. Il se renouvelle toujours plus fort, grandit, approche. On lève la tête; ce n'est qu'une feuille détachée d'une haute branche, arrivée de chute en chute jusqu'à terre, après avoir fait tressaillir à chacun de ses légers mouvements. Quelquefois le cri sonore de l'éléphant retentit dans les profondeurs de la forêt, dont tous les échos répondent à ce puissant appel. Un mélange indéfinissable de chants d'oiseaux et de cris d'insectes lui succède, et la sauterelle cambodgienne domine ce vague accord par son éclatant refrain. On prête l'oreille : c'est le sourd murmure du fleuve qui croît et décroît; c'est le bruit sourd et confus des berges de sable qui s'écroulent et que les eaux emportent dans leur cours. Le soleil est couché; la nuit est venue. On ne suit plus qu'à grand'peine le sentier tortueux qui serpente sous les grands arbres. Les troncs des birn-langs se dressent à chaque détour comme de blancs fantômes. On songe, en frémissant, à l'ennemi toujours invisible, toujours présent, le tigre, dont l'heure est venue, et l'on va, en pressant le pas, auprès du feu de campement. »

Au sein de cette nature splendide, l'homme se construit avec

quelques tiges de bambous une cabane à peu près aussi frêle et moins ingénieuse qu'un nid d'oiseau. Autour de lui, la terre, fertilisée par les débordements périodiques du Cambodge et de ses affluents, comme l'Égypte par le Nil, lui donnerait aisément plusieurs moissons; mais il n'en cultive qu'une parcelle pour récolter un peu de riz, son aliment essentiel. A quoi lui servirait de devenir plus riche? A tenter l'avarice de ses maîtres, qui lui imposeraient de plus lourds tributs, de plus nombreuses corvées, et pourraient en un instant lui ravir le fruit de son labeur? Un grand nombre de familles ne peuvent se résigner aux soucis de cet état agricole; elles se retirent dans les forêts et vivent d'une vie errante, pour échapper à la cupidité et aux rigueurs de leurs despotes.

Très-certainement ils se trompent, ceux qui mesurent le bonheur de l'homme à l'accroissement de son bien-être matériel. Le vrai bonheur est dans le contentement moral. Ceux-là souvent aussi se trompent qui, d'un ton résolu, proclament les triomphes de la liberté. Plus d'une fois la liberté nous a fait regretter l'absolutisme.

Cependant il est triste de penser qu'il y a dans cette immense contrée de l'Indo Chine des millions d'êtres asservis, sans le moindre allégement, au joug le plus brutal.

Dieu a donné la terre à l'homme, pour qu'il la fît fructifier par son labeur. Il lui a donné l'intelligence pour la développer et l'employer sagement. Ceux qui en usent contre les lois de Dieu commettent un crime dont ils seront tôt ou tard punis. Mais, sous le régime qui les oppresse, les débiles Cambodgiens n'ont nulle envie de travailler et nul moyen d'agrandir leur intelligence : ni écoles, ni livres, ni communications instructives.

Sans les Chinois, plusieurs vastes districts traversés par le Mé-Kong n'auraient même point de relations commerciales. Les patients Chinois apportent là des noix d'arac, des cotonnades, du sel, divers articles de mercerie et de quincaillerie. Ils prennent en échange de la cire, du laque, de l'ivoire, des cornes de cerf et de rhinocéros, divers objets de vannerie et de boissellerie. Tout ce trafic se fait en nature, et le Chinois s'estime heureux, si en quelques mois il parvient à terminer une opération d'achat et de vente. Le numéraire est rare et incommode. Dans la province de Stung-Treng, les monnaies usuelles font songer à celles de Lycurgue : ce sont des barres de fer de 3 centimètres de largeur et de 15 centimètres de longueur, pesant 200 grammes; plus loin, ce sont des morceaux de cuivre; ailleurs, des globules de sel; ailleurs, ces petits coquillages que l'on nomme des cauries.

Les métaux précieux sont réservés pour l'ornementation des maisons riches. Il n'y a si petit mandarin qui ne veuille avoir sa boîte à

bétel et son crachoir en argent. Les mieux rentés croiraient manquer à leur dignité, s'ils n'avaient ces deux ustensiles en bon or massif. Le peuple sait ce qu'il a d'exactions à subir pour payer le luxe de ses tyrans. De là ses craintes à l'apparition d'un fonctionnaire et à tout incident imprévu.

Pour nos courageux voyageurs de Saïgon, nos diplomates avaient obtenu, non sans peine, des passe-ports de Pékin, de Bankok. Avec ces beaux firmans, M. de Lagrée, décoré par de souveraines chancelleries du titre de grand mandarin, avait le droit de requérir chemin faisant les choses nécessaires à son expédition : vivres, logements, moyens de transport. Mais avant de voir ses demandes exaucées, quelles lenteurs et quelles difficultés! D'abord, les négociations avec les représentants ou les vassaux du royaume de Siam et de l'empire des Birmans, gouverneurs ou petits rois, ignorants ou méticuleux, hautains et craintifs, se pavanant sur leur estrade de bambou, au milieu d'un cercle de subalternes agenouillés devant eux, et tremblant à l'idée de méconnaître ou d'outre-passer les instructions de leur suzerain. Il en est dont M. de Lagrée adoucit promptement les rigueurs, en leur offrant un fusil ou un revolver, voire même tout simplement un chandelier de cuivre ou un flacon. Il en est d'autres qui, pour paraître plus dignes, restent plus opiniâtres.

Lorsqu'ils ont enfin donné l'ordre de préparer une habitation pour la caravane, de lui fournir des aliments et des embarcations, tout n'est pas terminé. Les pauvres gens à qui cet ordre est adressé le reçoivent avec peine et l'accomplissent avec douleur, ou tâchent de l'esquiver, sachant que le gouverneur ne paye point ses réquisitions. Grande surprise, quand M. de Lagrée les rémunère de leur travail ou de leurs fournitures; ils sont si confus d'une telle générosité, qu'ils ne savent comment le remercier. Cependant, à la prochaine halte, nos voyageurs seront encore arrêtés par les mêmes appréhensions. Ils ont bien d'autres temps d'arrêt à subir dans cet immense pays, où l'on ne rencontre ni routes ni canaux ; et, en dehors des districts éclairés par nos missionnaires, pas une carte, pas un guide, pas une direction certaine. Ici, ils sont obligés de s'aventurer dans des forêts impénétrables, de cheminer sur un sol hérissé de troncs d'arbres ou de plantes épineuses. Plus loin, les voilà remontant péniblement le cours des rivières, franchissant, au péril de leur vie, les cascades. Dans cette courageuse navigation, ils n'ont que des barques primitives, faites grossièrement avec les tiges du dzao, un arbre qui d'un seul jet s'élance à 30 mètres de hauteur. Dans leur pérégrination par terre, souvent ils sont obligés de porter une partie de leurs bagages. Quelquefois ils les placent sur de petits bœufs que l'on bâte comme des ânes.

Des divers moyens de locomotion employés dans l'Indo-Chine, la perfection, c'est l'éléphant.

« La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, a dit Buffon, est celle du fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats. »

Le cheval! pourquoi pas aussi l'éléphant?

Les traditions arabes et slaves, les romans et les poëmes du moyen âge, célèbrent le courage, l'intelligence, la fidélité du cheval. L'éléphant a aussi ses légendes historiques et poétiques, à commencer par celui de Porus, qui, voyant son maître étendu par terre, gravement blessé et cerné par d'ardents ennemis, lui fait un rempart de son corps; puis, le prenant avec sa trompe, le replace sur son dos et l'emporte loin du champ de bataille.

Comme M. Mouhot, son devancier, et M. de Carné, son compagnon dans les contrées de l'Indo-Chine, M. Garnier se plaît à louer les qualités de l'éléphant. Je prends dans son livre une page qui représente une jolie scène d'histoire naturelle :

« Nous reçûmes, dit-il, une confortable hospitalité dans la maison de Muhony khany, ou troisième fonctionnaire de la province de Bassu. Ce mandarin était absent; mais on devait mettre ses éléphants à notre disposition pour aller visiter les exploitations d'argent qui se trouvaient, disait-on, au pied des premiers contre-forts montagneux de l'Est.

« Le lendemain, en effet, trois de ces nobles animaux, rappelés des pâturages, stationnaient devant la plate-forme de la maison, et à dix heures et demie nous nous mettions en route. La monture de M. Thorel et la mienne étaient des femelles, et chacune d'elles était suivie d'un petit en bas âge. Le plus jeune avait un an à peine, l'autre en avait trois. Le premier était de la taille d'un buffle, le second sensiblement plus haut. Ils n'avaient point encore la gravité qui est particulière à leur race, et leurs gambades folâtres nous égayèrent beaucoup pendant toute la route. Ils se poursuivaient jusque dans les jambes de leurs mères, qui les regardaient d'un œil complaisant et attentif. Quand ils s'éloignaient trop, et que, par une excursion trop hardie dans les champs de riz, ils risquaient de s'attirer la colère et les coups des cornacs, un cri de la mère les rappelait bien vite. Les enfants folâtres accouraient aussitôt, caressaient un instant les mamelles maternelles du bout de leur trompe; puis, apercevant une mare voisine, couraient y puiser de l'eau, pour se la jeter malicieusement l'un à l'autre.

« En sortant de Ban-Song, on traverse une plaine dénudée, où la roche apparaît à chaque pas en larges plaques noirâtres. Peu après, le terrain se boise et s'ondule légèrement. Un fort torrent gronde à

peu de distance. Il n'avait guère en ce moment qu'un mètre et demi de profondeur, mais un courant très-rapide. Le plus âgé des deux petits éléphants se jeta bravement à la nage, tandis que son compagnon, effrayé par le bruit, restait indécis sur la rive. Sa mère le fit placer contre elle du côté d'amont, de manière à le retenir et le protéger contre la violence des eaux. Il appuyait ses jambes contre celles de sa mère, et elle s'inclinait légèrement pour lui donner un point d'appui jusqu'à ce que le torrent fût traversé. Au delà, nous entrâmes en pleine forêt, et j'admirai de plus en plus l'intelligence et l'adresse de ces puissants quadrupèdes. Un mot du cornac, un simple geste, étaient à l'instant compris. Tantôt c'était une branche trop basse, nous barrant le passage, qu'ils détournaient ou arrachaient avec leur trompe; tantôt un détour qu'ils calculaient habilement pour ne pas heurter leur auge à quelque tronc noueux; puis, quand la route, moins obstruée, demandait une attention moins grande, leur trompe cueillait à droite et à gauche quelques jeunes pousses de bambou qu'elle secouait longuement pour détacher la terre adhérente aux racines. L'animal exécutait tous ces mouvements sans ralentir son allure d'une seconde, et sans que le cornac pût lui reprocher de sacrifier à sa gourmandise les intérêts du voyageur. »

Ils sont heureux, nos fidèles délégués de Saïgon, quand par hasard ils trouvent une demeure confortable et peuvent faire commodément une de leurs aventureuses excursions. Mais ils savent aussi très-bien se résigner aux mauvais jours. Les difficultés de toute sorte, les fatigues, les privations n'assombrissent point leur esprit. Les dangers n'effrayent pas leur courage. Les maladies mêmes n'ébranlent point leur résolution. Là où ils voient une nouvelle observation à faire, ou une étude à continuer, là ils vont, sans s'inquiéter de la longueur du chemin, des montagnes ou des marais, des pluies torrentielles ou des chaleurs suffocantes. Ils vont: c'est leur tâche! c'est leur devoir! Glorieuse loi du devoir! Dans les diverses vocations de l'homme, quelles nobles œuvres elle a produites!

Après avoir passé plus d'une année dans leur patiente exploration, nos voyageurs sont obligés de quitter le fleuve, dont le lit, hérissé de rocs, devient de plus en plus impraticable. Pour continuer leur route par terre, ils réduisent leurs bagages au plus strict nécessaire, et s'avancent vers les frontières de la Chine, ayant grand besoin de repos.

Ce repos si mérité leur sera longtemps encore interdit. Ils commencent leur nouveau trajet dans la saison des pluies, et ne trouvent pas de meilleurs refuges que des pagodes en ruines. Un gouverneur veut les forcer à faire un pénible détour ; un autre prétend

les empêcher de passer. Un de leurs compagnons tombe malade, de telle sorte qu'il ne peut monter à cheval, ni marcher. Son aspect épouvante les porteurs de bagages ; impossible de les déterminer à le placer dans son hamac sur leurs épaules. Il fallut le remettre aux soldats annamites escortant la commission, et déjà très-affaiblis.

Les gouverneurs récalcitrants finissent par s'attendrir ; mais la pluie est impitoyable. En racontant une halte dans un village birman, M. Garnier dit : « L'état de santé de l'expédition était déplorable ; les dernières marches que nous venions de faire dans les forêts, dont le sol détrempé exhalait des miasmes dangereux et recélait des myriades de sangsues, avaient produit des accès de fièvre et des ulcères qui retenaient la moitié de notre personnel couché. Le mauvais état des chemins, les mares de boue qu'il fallait traverser pour sortir des environs immédiats des villages, nous privaient de la distraction habituelle des excursions ou des promenades, et réduisaient à l'oisiveté la plupart d'entre nous. »

A une autre station, autre mésaventure. Sur les frontières de la Chine et de la Birmanie, un mandarin du Céleste-Empire et un mandarin d'Ara, s'effrayent à la vue de cette innocente caravane ; ils ne peuvent comprendre qu'elle vienne de si loin sans quelque méchant dessein, et veulent l'arrêter. M. de Lagrée parvient encore à surmonter cet obstacle et obtient même l'insigne honneur d'être reçu par le roi.

« Pour cette réception, dit M. Garnier, la maison en bambou avait été à la hâte ornée de tapis chinois ramassés un peu partout. Pour donner une haute idée de la puissance du souverain, on avait réuni trois à quatre cents hommes pris au hasard, armés et costumés de la façon la plus irrégulière, et portant en gens inexpérimentés des fusils à pierre, des lances et des sabres la plupart peu en état de servir.

« Après une assez longue attente, le roi parut. L'assemblée s'inclina, les trompettes résonnèrent ; quatre petites espingoles firent feu. Nous vîmes un jeune homme de dix-neuf à vingt ans. Ce petit souverain, sans force et sans initiative, est entièrement sous la tutelle des grands mandarins. Son costume ressemblait fort à celui des paillasses de nos foires. Il était coiffé d'un grand chapeau chinois orné de clochettes, et portait une tunique en soie rouge doublée de vert et un pantalon blanc. Il avait à la main un sabre à fourreau d'ivoire sculpté. Il s'assit sur un canapé, les jambes croisées, raide comme un mannequin, et prononça quelques monosyllabes que le Phya-Luong traduisit à M. de Lagrée en longues questions sur le but de notre voyage et le pays d'où nous venions. On lui fit ajouter que

nous pourrions partir quand bon nous semblerait. Le cérémonial qui avait présidé à son arrivée l'accompagna à sa sortie. »

Enfin la vaillante commission a fait la plus grande partie de sa tâche. Elle espère faire le reste en Chine. Là, à la place de l'inerte race du Laos, elle va voir la nation la plus active et la plus industrieuse, un peuple de laboureurs qui ne laisse pas inculte la moindre parcelle de terrain; un peuple d'ouvriers qui a le génie de l'imitation et de la patience, qui travaille avec le même soin le bronze et l'ivoire, qui en est venu à utiliser les fils d'une araignée habitant les broussailles et les taillis. Ces fils se vendent 3 francs la livre. On en fait une étoffe solide, lustrée, qu'on appelle le satin de la mer Orientale.

Dans toutes les régions de cet immense empire, quels prodiges d'industrie, et aussi quelle misère par l'entassement de la population, par la guerre civile, par l'universelle démoralisation, par l'opium! On sait la terrible action de ce poison sur l'homme. M. Garnier cite deux curieux exemples de l'effet qu'il produit sur les animaux.

« La culture du pavot, dit-il, a amené la disparition sur le marché d'Yun-nan, d'une denrée très-importante : la cire. Au dire des indigènes, les abeilles, autrefois très-nombreuses dans cette partie de la Chine, ont éprouvé pour la fleur du pavot la même attraction que les Chinois pour le suc de son fruit. A l'époque où fleurissent les champs de pavots, ces insectes accouraient en foule y butiner; mais ils ne pouvaient ensuite reprendre goût à une autre nourriture, et ils succombaient dans l'espace de deux semaines.

« Autre exemple de ce singulier attrait. Dans une bouillerie d'opium on avait remarqué que les rats venaient en grand nombre, le soir, humer les vapeurs qui s'échappaient des fourneaux. A la suite de l'occupation momentanée de Yun-nan par les mahométans, la bouillerie cessa de fonctionner et fut abandonnée pendant quelque temps. Quand un nouveau propriétaire vint s'y installer, il trouva sur le clayonnage resté en place plusieurs cadavres de rats; ils étaient morts de faim en attendant la jouissance de respirer les vapeurs de l'opium. »

Le Yun-nan, que nos persévérants voyageurs ont eu tant de peine à atteindre, est l'une des plus intéressantes provinces de la Chine. Un vaste plateau, coupé par de profondes vallées. Sur ce plateau s'élèvent des pics de 4 à 5,000 mètres de hauteur; dans ces vallées coulent les grands fleuves qui descendent du Thibet, le fleuve Bleu, le Mékong, le Saïcon. Dans ses cavités, le sol de cette province renferme des mines d'or et d'argent, des mines de plomb, de zinc et de cuivre d'une richesse extraordinaire. A sa surface s'épanouit à la fois la végétation des tropiques et celle des climats tem-

pérés. Ici, le sucre, le coton, le riz, le sorgho ; plus loin le chanvre et le maïs. La neige tombe sur le sommet des montagnes et le palmier grandit sur leurs flancs.

M. Garnier se plaît à retracer la joie qu'il a ressentie en arrivant dans cette contrée. « L'animation soudaine de la route, dit-il, les costumes plus recherchés, les allures moins familières des gens que nous rencontrions nous préparaient petit à petit un spectacle qui nous attendait au prochain détour.

« A quatre heures du soir, une plaine immense s'ouvrit au-dessous de nous ; au centre s'élevait une ville fortifiée, dont les maisons rouges et blanches débordaient de toutes parts et s'allongeaient en faubourgs irréguliers sur les bords de deux ruisseaux qui serpentaient dans la plaine. Les cultures maraîchères, les jardins, les villas rayonnaient à une grande distance ; les rubans argentés de routes de pierre sillonnaient les hauteurs déboisées et grisâtres qui entouraient la plaine.

« Ce ne fut pas sans une vive émotion que nous saluâmes cette première ville chinoise qui dressait devant nous ses toits hospitaliers. Après dix-huit mois de fatigues, après avoir traversé des régions vierges encore de toute civilisation, nous nous trouvions devant une cité, représentation vivante de la plus vieille civilisation de l'Orient. Pour la première fois, des voyageurs européens pénétraient en Chine par la frontière indienne. »

Ailleurs, M. Garnier nous représente le mouvement commercial résistant aux plus grands désastres : les longues files d'ânes et de mulets transportant le papier, la faïence, l'eau-de-vie de riz, l'huile, les noix d'arec ; et le mouvement agricole : les ingénieux procédés d'irrigation, les parcelles de terre les plus arides fertilisées par un habile travail, et les jardins étagés de la base au sommet des collines.

Les mandarins de la frontière voulaient arrêter M. de Lagrée ; les fonctionnaires de l'Yun-nan, grâce aux instructions de Pékin, se montrent au contraire envers lui fort courtois. A Yuen-kiang, deux cents soldats l'escortent dans les rues, tambours et timbales, canons et mousqueterie le saluant à son passage.

A Se-mao, des officiers chinois viennent lui faire leurs génuflexions dans les faubourgs, et le conduisent dans la ville au milieu d'une foule énorme.

En recevant ces témoignages de distinction, nos compatriotes éprouvent un singulier embarras. « A peine vêtus, dit M. Garnier, sans souliers, n'ayant d'autres insignes pour faire reconnaître les représentants de l'une des premières nations du monde que les galons ternis de M. de Lagrée, nous devions faire une piteuse mine aux yeux d'un peuple aussi formaliste que le peuple chinois. A coup

sûr, nous n'aurions pu traverser dans le même équipage une ville de France sans rassembler les badauds et ameuter les gamins contre nous. Mais c'était moins notre costume que notre physionomie elle-même qui attirait la curiosité des habitants de Se-mao. On s'imagine difficilement quelles facultés on attribue aux Européens dans ces provinces reculées de l'empire chinois. On ne les connaît que par des récits défigurés et grossis de bouche en bouche, qui des côtes se sont propagés dans l'intérieur. Les armes, les navires à vapeur, l'industrie de ces terribles barbares devant lesquels a succombé le prestige d'une civilisation de cinquante siècles, ont défrayé les récits les plus merveilleux et accrédité les préjugés les plus bizarres. Un jour, un mandarin militaire s'efforça de passer derrière M. de Lagrée et de soulever son chapeau. Comme on lui demandait le motif de cette action singulière : « Je voulais m'assurer, dit-il, de l'existence de ce troisième œil que les Européens ont, dit-on, derrière la tête, et à l'aide duquel ils découvrent les trésors cachés sous terre. »

En arrivant dans l'Yun-nan, l'excellent chef de notre mission avait le projet de faire une excursion à l'ouest de cette province, vers la ville de Ta-ly, située entre le Me-Kong et le fleuve Bleu. Il voulait reconnaître là le cours de ces deux fleuves, près de leur source, et en même temps étudier le cours du Song-coï, un autre grand fleuve qui va se jeter dans le golfe de Tonquin. Par cette étude, il espérait découvrir une nouvelle voie commerciale pour notre colonie de Cochinchine.

Du centre de l'Yun-nan au district de Ta-ly, la route est longue, ardue. Il faut traverser un pays sauvage, franchir de sombres défilés et gravir des montagnes du haut desquelles on n'aperçoit plus que comme de légers filets d'eau, dans les profondeurs de la vallée, le large Lan-tsan-Kiang et le puissant Yangts-Kiang.

En tout temps ce voyage est très-difficile. A l'époque où M. de Lagrée désirait l'entreprendre, la révolte des musulmans le rendait très-dangereux, sinon impossible.

Pour comprendre l'intensité de cette révolte, il faut remonter à sa première explosion. La peuplade mahométane établie depuis des siècles au sud de la Chine, et agrandie par diverses migrations, manifesta, il y a une vingtaine d'années, des prétentions que le gouvernement ne voulut point admettre. Elle provoqua alors dans la capitale de l'Yun-nan une insurrection assez grave. Les mandarins, irrités, résolurent, d'accord, dit-on, avec la cour de Pékin, d'exterminer cette race d'origine étrangère, en lutte ouverte avec les lois acceptées par ses aïeux.

Toutes les mesures étant prises, à un jour déterminé, des milliers de mahométans furent égorgés par des bandes d'assassins. Parmi

ceux qui échappèrent à ces Vêpres siciliennes, se trouvait un orphelin chinois adopté par une famille musulmane. Jeune et valeureux, il voulait venger la mort de ses bienfaiteurs; il rallia quelques centaines de fugitifs, et avec cette petite troupe s'en alla intrépidement assiéger Ta-ly, la seconde ville de la province, défendue par de solides murailles et par 4,000 hommes. La craintive garnison n'essaya pas même de se défendre. La redoutable cité fut prise, et les Chinois tentèrent vainement de la reprendre.

Ce succès accrut l'audace et les forces des insurgés. Ils annoncèrent la résolution de fonder un nouvel empire, choisirent parmi leurs coreligionaires un ardent pèlerin de la Mecque et le proclamèrent leur sultan. Après s'être fortifiés dans l'enceinte de Ta-ly, ils continuèrent leur œuvre de conquête. Depuis plusieurs années, ils avancent lentement, mais sûrement, consolidant leur autorité dans les districts subjugués avant de se hasarder en de nouvelles entreprises, incorporant de gré ou de force les hommes valides dans leur armée, en ayant soin de dépayser le soldat ainsi enrôlé; ils l'emmènent loin de sa terre natale, dans des districts où il peut combattre sans être troublé par une affection ou par un souvenir.

En pénétrant dans le Yun-nan, la commission française pouvait voir à chaque pas les résultats de cette insurrection : les champs ravagés, les villages et les villes incendiés, les habitants terrifiés. Elle pouvait voir aussi les préparatifs des gouverneurs pour armer une citadelle et prévenir une invasion. Pour ces faibles préparatifs, M. Garnier a assisté au départ d'une légion qui s'en allait guerroyer contre les insurgés, et il en a gardé une triste impression : « Chaque officier, dit-il, marchait précédé de grands et petits tam-tam que des domestiques battaient à intervalles inégaux, de guitaristes et de porteurs de guidons. Aucun ordre dans la marche. Le soldat ne se préoccupait que de choisir la route la plus commode ou le compagnon de voyage le plus agréable. A chaque détour, des groupes nombreux s'arrêtaient pour causer, boire ou fumer, et la colonne s'allongeait démesurément, sans aucune surveillance des chefs. Cent hommes déterminés auraient mis en déroute tout ce corps d'armée. »

Quand M. de Lagrée exprime aux fonctionnaires chinois son désir de se rendre à Ta-ly, les uns l'écoutent en souriant d'un air incrédule; d'autres, voyant bien qu'il parle sérieusement, s'efforcent de le détourner de son projet. Un vénérable missionnaire catholique, établi depuis longues années dans la contrée, lui représente aussi la difficulté de traverser un pays ravagé par des hordes nombreuses, dévasté par une récente épidémie, et pour aller où? Dans la capitale des révoltés, dans la citadelle de leur féroce sultan.

A toutes ces observations, M. de Lagrée répond qu'il a un devoir à remplir, et il part, le vaillant marin, pour remplir ce devoir. Cependant ses forces ne sont plus à la hauteur de son courage. Depuis plusieurs mois il lutte contre une maladie produite par les divers accidents et les fatigues de son voyage, par les soucis de sa mission. Il voudrait lutter encore. Il est obligé de céder ; il s'arrête dans la petite ville de Tong-Tchouen. Mais l'exploration à laquelle il attache tant de prix sera faite par ses compagnons : MM. Garnier, de Carné, Thorel et Delaporte, accompagnés de cinq soldats annamites.

M. Garnier, à qui M. de Lagrée confie le commandement de cette expédition, emporte une lettre de recommandation du Lao-papa, le chef religieux des mahométans dans le Yun-nan : voilà son passeport. Il peut rencontrer, chemin faisant, deux missionnaires français : voilà son espérance, dans une entreprise dont on ne lui a dissimulé ni les obstacles, ni les périls.

A sa première halte commencent les difficultés qui lui ont été prédites. Les autorités locales restent invisibles. Ne pouvant obtenir par leur intervention les porteurs dont il a besoin, il est forcé de faire à un prix exorbitant un nouveau marché avec ceux de Tong-Tchouen. Plus loin, la route est infestée par des bandes de pillards; plus loin, dans une plaine fertile où s'élevaient naguère de beaux villages, on ne voit plus que des maisons en ruines et des champs déserts. Tout a été dévasté par la guerre et par le brigandage.

M. Garnier continue sa marche. Il a eu la joie de rencontrer un des missionnaires dont on lui avait signalé la présence dans cette sauvage région. Un autre, le révérend père Leguilcher, va venir le rejoindre et l'accompagner dans la cité mahométane; car il y entre, dans cette forteresse dont on raconte les choses les plus étranges, il y entre et d'abord il a tout lieu de s'applaudir de sa résolution. Des soldats mahométans l'escortent dans les rues. Un fonctionnaire de haut grade est venu le voir très-poliment. Il espère être, le lendemain, présenté au sultan et obtenir la faculté de parcourir, selon ses vœux, la cité de Ta-ly.

Le lendemain, cruelle déception, le sultan refuse de le voir et lui ordonne de quitter la ville immédiatement. A cet ordre absolu, dans cette citadelle remplie de farouches sectaires, impossible de résister. Nos compatriotes restent là un jour encore pour faire voir qu'ils n'ont pas peur, puis ils se mettent tranquillement en route, et par leur ferme attitude répriment les mauvais desseins des fonctionnaires musulmans.

Mais à leur retour à Toung-Tchouen, quel deuil ! M. de Lagrée, leur chef, leur guide, leur ami était mort. Il était mort, le noble officier, en conservant, jusque dans ses plus cruelles souffrances, jusqu'à sa dernière heure, le sentiment de son devoir, le souci de sa

responsabilité. Ceux qu'il avait conduits si loin avec tant de résolution et d'intelligence lui ont élevé un monument dans la ville où il rendit le dernier soupir, et un autre sur notre terre de Cochinchine où son corps fut transporté. M. Garnier et M. de Carné lui ont consacré dans leur relation de voyage un touchant souvenir.

Partie de Saïgon le 5 juin 1866, la commission revenait avec sa moisson le 29 juin 1868, à ce chef-lieu de notre colonie si jeune et déjà si importante. Elle a été sagement administrée dès son origine; elle s'est enrichie par un intelligent labeur, et illustrée par de nobles faits d'armes. A ses conquêtes militaires, les explorateurs du Mé-Kong adjoignent la conquête scientifique.

La nation anglaise est la nation voyageuse par excellence. Ses marins, ses grands seigneurs, ses savants, ses touristes ont été dans toutes les régions du globe. Ils ont navigué dans les glaces polaires, parcouru les steppes et les savanes, les pustas et les pampas, gravi les sommités des Andes et de l'Himalaya, traversé les sables de l'Afrique et les neiges de la Laponie. Dans la multiplicité de ces entreprises, ils se sont signalés entre tous leurs rivaux par leur hardiesse et leur persévérance.

Les Allemands, très-studieux géographes, se sont fréquemment aussi fait remarquer par leur esprit d'investigation et leur ténacité.

En rendant justice aux qualités des autres peuples, nous pouvons bien, sans forfanterie, dire celles des voyageurs de France : la bonne humeur, l'entrain, la spontanéité d'impression et de compréhension, l'attrait sympathique, la faculté de s'accommoder aux mœurs étrangères, aux circonstances difficiles et très-souvent le travail le plus assidu, la patience la plus inébranlable.

De ces diverses qualités, l'œuvre des membres de notre commission de Saïgon est un notable exemple. En les suivant pas à pas dans leur long voyage, on sera frappé de tout ce qu'ils ont gaîement ou placidement souffert, de tout ce qu'ils ont osé entreprendre avec leurs modiques ressources dans des régions inconnues, de tout ce qu'ils ont découvert, observé, étudié dans un espace de deux ans.

Leur publication, ordonnée en 1869 par M. l'amiral Rigault de Genouilly, interrompue par les désastres de l'année suivante, a été reprise et achevée sous le ministère de M. l'amiral Pothuau, avec une rare élégance typographique et une rare richesse de cartes et de gravures. C'est assurément un des plus beaux livres que l'on puisse voir et l'un des plus intéressants. C'est un nouveau titre d'honneur pour nos ministres et nos marins, pour nos artistes et pour la grande librairie à laquelle nous devons déjà tant de publications scientifiques et littéraires de premier ordre.

Xavier Marmier.

LE MUSÉE DES COPIES

« L'idée d'un musée des copies n'appartient pas au gouvernement actuel; elle est du même âge et de la même famille que celle qui a porté le roi Louis-Philippe à écrire à Versailles l'histoire de France en tableaux. »

Ces paroles spirituelles étaient prononcées, au mois de décembre 1872, à l'Assemblée nationale, par un député dont la compétence en matière d'art ne saurait être contestée. Après avoir ainsi fait retomber sur ses véritables auteurs la responsabilité du musée des copies, après s'être élevé contre les dépenses qu'entraînerait sa création, M. Buisson cherchait à démontrer l'impossibilité d'atteindre par ce moyen un but utile soit à l'art lui-même, soit aux artistes.

Au moment où ces critiques étaient faites à la tribune, le musée des copies ouvrait ses portes à quelques privilégiés. Rien n'avait été négligé pour faire ressortir les avantages de cette nouvelle création; mais, malgré l'habileté de la mise en scène, le succès fit complétement défaut. Les copies, encore peu nombreuses, laissaient déjà pressentir par leur insuffisance le triste résultat auquel fallait s'attendre. Blâme presque unanime de la presse, énergique protestation des amateurs, manque d'intérêt des œuvres exposées, dépenses énormes et inévitables, tout indiquait dès lors qu'on devait s'arrêter. D'où est venue la persistance étrange avec laquelle on a cru devoir poursuivre envers et contre tous une idée séduisante peut-être en théorie, mais condamnée par l'expérience dès sa première tentative de réalisation? Quiconque a suivi les événements accomplis sous le précédent gouvernement répondra sans peine à cette question.

On sait la passion que M. Thiers a toujours eue pour les arts. Les trésors de ses collections ont été maintes fois décrits. Au milieu d'incomparables objets d'art, son cabinet renfermait peu de tableaux originaux; il y avait suppléé par un certain nombre d'aquarelles qui représentaient les œuvres des maîtres préférés et lui rappelaient les merveilles qu'il avait admirées pendant ses voyages. Leur petite dimension, et plus encore la difficulté de reproduire fidèlement la peinture en se servant d'un procédé si différent, indiquaient assez qu'elles n'avaient pas l'ambition de rendre dans tout leur effet les sublimes fresques de Raphaël et de Michel-Ange, mais qu'elles étaient destinées seulement à en fixer le souvenir. C'est néanmoins au charme de cette collection qu'est due la pensée première du musée des copies, pensée dès longtemps partagée par M. Charles Blanc, le collaborateur dévoué et convaincu de M. Thiers.

Dès le mois d'avril 1862, en effet, M. le directeur des Beaux-Arts, racontant ses visites au cabinet de M. Thiers, s'était exprimé en ces termes caractéristiques : « Sa pensée toute personnelle pourrait cependant convenir à la formation d'une galerie nationale. » Et ailleurs : « Ce que M. Thiers a fait pour lui-même, un gouvernement serait bien venu à le faire pour tous. Au lieu de ces interminables musées de peinture où abonde le médiocre, nous aurions des galeries réformées où l'on n'admettrait que l'excellent. Dans un Louvre cosmopolite, le visiteur passerait successivement par les divers degrés de l'initiation. Il serait conduit, de chambre en chambre, jusqu'aux chefs-d'œuvre — soit originaux, soit parfaitement moulés ou imités — qui ont été produits par un suprême effort du génie humain. Rien ne serait exclu de ce qui est, en son genre, de premier ordre... Le néophyte s'élèverait ainsi, peu à peu, du beau relatif au beau absolu; de l'intelligence qui comprend tout, au grand goût qui choisit et qui épure[1]. »

Laissons donc à chacun ce qui lui revient, et reconnaissons que si M. Thiers a été l'instigateur de ce musée, si prétentieusement nommé Musée européen, M. Charles Blanc doit partager avec lui la responsabilité de l'exécution et celle des résultats obtenus.

Et maintenant, examinons ce qui peut justifier les violentes critiques adressées de toutes parts au musée des copies, et pourquoi l'idée de M. Thiers, idée heureuse et juste quand il s'agit d'une collection personnelle, devient mauvaise et dangereuse quand on veut l'étendre aux vastes proportions d'un musée.

C'est que le but est essentiellement différent. Là, on ne de-

[1] *Gazette des beaux-arts*, avril 1862.

mandait aux copies que d'être une sorte de memento, nullement de donner une idée complète des œuvres qu'elles représentaient. Ici, au contraire, il faut de toute nécessité qu'elles révèlent la personnalité, la beauté, la puissance, le génie des grands maîtres : elles n'ont pas d'autre but. A qui, en effet, s'adresse le musée des copies? Est-ce aux artistes et aux amateurs qui ont pu, dans de lointains voyages, visiter les galeries de tous les pays et étudier les œuvres de chaque école? Non. Une idée plus démocratique a présidé à sa naissance : il doit offrir un enseignement complet, et par là même très-précieux, aux jeunes artistes pauvres, aux personnes que leurs occupations ou leur position privent de voyager. Pouvoir en quelques instants comparer les musées d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, tous les chefs-d'œuvre de la peinture; mettre en regard le génie puissant de Michel-Ange et la grâce pénétrante de Raphaël; opposer la couleur vibrante de Vélasquez à celle du Titien, si riche et si calme; admirer tout ensemble Rubens et Véronèse, Léonard et Rembrandt, quel rêve, et en même temps quelle leçon pour nos jeunes artistes, trop gâtés par les faciles succès, trop peu habitués à réfléchir, à composer! Ne rougiraient-ils pas de leurs tableaux microscopiques, ne douteraient-ils pas de leur mérite naissant et de leurs triomphes éphémères, s'ils pouvaient contempler tant d'œuvres immenses? Et qui sait? peut-être s'en trouverait-il alors qui, saisis d'une noble émulation, voudraient entrer sérieusement dans la lice, et qui se prépareraient à tenter de grandes choses par des études dignes d'un but si élevé.

Ces considérations avaient certes leur valeur, et l'on comprend ce qu'elles offraient de spécieux. Mais lorsqu'on a voulu passer de la théorie à la pratique, de grandes difficultés ont surgi aussitôt.

Où trouver des copies capables de nous faire réellement connaître et apprécier les originaux? Parmi les copies anciennes, faites sous l'œil du maître par des élèves exercés à sa manière, initiés à ses procédés, à son style, on en rencontre quelques-unes vraiment assez belles pour servir utilement à l'étude de l'art. J'en dirai autant de celles qui, plus récentes, ont été faites spontanément, sous une impression profonde d'admiration, d'enthousiasme. Alors, c'est avec amour, avec respect, que l'artiste a travaillé, sans se hâter, sans craindre de recommencer, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à pénétrer les secrets du maître, à s'approprier ses qualités, à se les assimiler en quelque sorte, au point d'arriver à l'exactitude parfaite. Nous citerons, comme exemples, *la Jurisprudence* de Raphaël, copiée par M. Baudry; la *Vision d'Ezéchiel* de Raphaël, par M. Monchablon; la

Fresque de l'Académie de Saint-Luc, minutieusement rendue par M. Landelle; la copie hardie de M. Lanoüe d'après le *Taureau* de Paul Potter; le *Saint Stanislas ostka* de Ribera, par M. François Lafon. Et j'en pourrais indiquer quelques autres encore.

Mais les copies faites dans ces conditions sont rares, et elles ont le plus souvent l'inconvénient de ne représenter qu'un fragment de l'œuvre ; l'artiste, d'ailleurs, consentira difficilement à s'en dessaisir. On ne saurait donc fonder d'espérance sérieuse sur ce moyen d'alimenter le musée des copies.

Comment donc arriver à le compléter? L'administration des Beaux-Arts n'a d'autre ressource que de recourir aux commandes, et cette condition fâcheuse me semble d'avance condamner le projet de M. Thiers.

Si, en effet, nous jetons les yeux sur les copies nouvellement faites, nous n'en trouvons de bonnes qu'à titre d'exception. C'est qu'il ne suffit pas de s'adresser à des artistes de mérite pour être sûr du succès; je dirais même volontiers que plus grande est l'originalité du peintre, plus grande est aussi pour lui la difficulté de soumettre sa manière à l'imitation scrupuleuse et pour ainsi dire servile du modèle qui lui est imposé. Et pourtant, ce qu'on attend de lui, ce n'est pas seulement l'interprétation d'une œuvre, mais la plus minutieuse exactitude, la fidélité parfaite qui produit l'illusion, le respect des erreurs, des négligences même du modèle; voilà ce qui est de rigueur pour une copie, ce qu'on est en droit d'exiger.

Cette opinion, je le sais, n'est pas admise par tout le monde; mais je vais essayer de la soutenir.

Un critique autorisé, voulant accorder au peintre une certaine liberté dans l'exécution des copies, le comparait au musicien chargé d'interpréter une œuvre. Il écrivait : « De même donc que sans rien changer, sans rien ajouter de son chef au morceau écrit par un maître, un musicien peut et doit, dans l'exécution de ce morceau, nous informer jusqu'à un certain point de ce qu'il ressent pour son propre compte, de même il appartient à un peintre, tout en faisant sincèrement œuvre de copiste, de mettre quelque chose de lui dans ce travail d'assimilation[1]. »

Aucun système ne me semblerait plus dangereux dans le cas qui nous occupe. Je ne conteste pas que des copies ainsi faites offriraient des qualités de verve et d'habileté séduisantes au premier abord ; mais où s'arrêter dans cette voie de liberté, de fantaisie? Ce

[1] *Le Musée des copies*, par M. H. Delaborde; *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1873.

serait la justification de plusieurs copies que je ne saurais approuver, non parce qu'elles manquent de talent, mais précisément parce qu'elles devraient être signées de deux noms, tant la main du copiste se reconnaît dans le tableau reproduit.

Voici, par exemple, une copie qui porte le nom sympathique de M. Henner. Croyez-vous, en la regardant, avoir une idée exacte du talent de Holbein? Cette mollesse dans l'exécution, ce dessin sans accent vous révèlent-ils l'admirable portraitiste, qui poussait la précision jusqu'à ses dernières limites, mais dont le pinceau si net ne pouvait toujours se dégager d'une certaine dureté? L'ensemble est identique dans l'original et dans la copie; je retrouve dans l'un et dans l'autre la même composition, les mêmes traits, les mêmes expressions, et cependant, je n'ai garde de me laisser prendre à cette ressemblance. Dès le premier coup d'œil, je devine la facture de M. Henner, les chairs grises, le modelé souple mais indécis, les contours cernés qui caractérisent son talent. Il me semble avoir une double interprétation du même sujet, comme si, par une coïncidence bizarre, les mêmes personnages avaient posé devant les deux peintres. Si je ne connaissais pas d'avance Holbein, la copie à coup sûr ne me découvrirait pas sa manière; et si je l'ai étudié dans ses propres œuvres, je cherche en vain sa touche et son style dans le tableau de M. Henner. La tâche de cet artiste était cependant des moins compliquées; mais que dire de la difficulté que rencontrent les copistes en présence des maîtres coloristes, des Véronèse, des Vélasquez, des Rembrandt? Ils sont dépaysés, déconcertés. On ne peut, en effet, devenir coloriste à volonté. Si l'artiste ose tenter de reproduire leurs œuvres, sans posséder quelques-unes de leurs qualités, il fatigue en vain ses pinceaux à la recherche de couleurs qui lui sont inconnues. La verve, la furie avec laquelle travaillaient ces grands peintres lui manqueront toujours, et bien plus encore, ces merveilleux hasards de la palette, fruits spontanés de l'inspiration, que les maîtres eux-mêmes n'eussent peut-être jamais retrouvés, et qui ont contribué pour une si large part à la beauté de leurs œuvres.

Voyez la *Leçon d'anatomie*, copiée par M. Bonnat, artiste de grand talent, l'un des plus vaillants champions de l'école contemporaine. Où sont ces transparences, ces ombres chaudes et lumineuses qui constituent le génie de Rembrandt? Et ce pauvre Frantz Hals, si peu apprécié encore parmi nous, qui le devinerait sous le pinceau de M. Vollon?

Et pourtant, je le répète, si les copies ne nous révèlent pas le caractère particulier des maîtres, si elles ne réussissent pas à nous

initier à leur manière, l'intention de M. Thiers et de M. Charles Blanc est-elle réalisée?

Pour reprendre la comparaison de M. Delaborde, je ne saurais admettre pour le peintre les motifs qu'il fait valoir pour le musicien. Le peintre donne un corps à sa pensée, il en révèle visiblement les moindres détails, et la rend accessible à tous : donc, nul n'a le droit d'y rien changer. Fût-elle défectueuse, l'œuvre qu'on a accepté de copier doit être respectée sous peine de ne plus appartenir au maître. Le musicien, au contraire, plus restreint dans les moyens palpables, positifs, non d'exprimer son sentiment, mais de le définir d'une manière précise, laisse par là même un champ plus vaste à la fantaisie. Quelque fidèlement qu'il rende sa propre pensée, chacun des artistes qui joue ses œuvres y mêle nécessairement quelque chose de lui; ses impressions, son caractère, la disposition d'esprit où il se trouve, les caprices et les rêves de son imagination influent, qu'il s'en rende compte ou non, sur sa manière de les interpréter. De là, mille nuances de détail que l'exécutant ne saurait faire disparaître s'il n'a entendu le maître lui-même, et s'il n'a pu, pour ainsi dire, s'imprégner de sa pensée.

Ailleurs j'ai lu que le Musée des copies est une traduction, et qu'on devra éprouver en le visitant un plaisir analogue à celui que donne la lecture des chefs-d'œuvre étrangers. Cette comparaison ne me paraît pas très-juste. Le traducteur, pour laisser aux expressions toute leur force et aux images tout leur coloris, pour reproduire, en un mot, scrupuleusement le style de son auteur, lutte contre des difficultés presque insurmontables ; il ne peut prétendre que rarement à nous initier au génie d'une langue. Bien différent est le travail du copiste : il parle la même langue que l'original, il s'exprime par les mêmes moyens; nous sommes donc en droit de lui demander la plus parfaite exactitude dans le dessin, dans la couleur et même dans les erreurs, qui sont parfois elles-mêmes des marques auxquelles on peut reconnaître le génie.

Nous avons démontré par des exemples le danger de faire de ces sortes de commandes à des artistes déjà arrivés ; c'est, en effet, compromettre le succès, car ils ne sacrifieront pas volontiers leurs libres études, ils n'accepteront ces travaux qu'à contre-cœur et sans y prendre intérêt, et ils n'auront souvent d'autre préoccupation que de les terminer rapidement. Mais si nous éliminons le talent, quel moyen nous restera-t il pour obtenir de bonnes copies? Il faudra bien s'adresser à des jeunes gens moins rompus au métier : alors l'insuffisance du dessin, l'ignorance des procédés se trahiront

à chaque instant, et le but qu'on se propose ne sera pas mieux atteint.

Je conclus de tout ce qui précède que, dans ce musée, il pourra bien se rencontrer par hasard quelques bonnes copies, comme celles de M. Monchablon, d'après la *Prédication de saint Paul* de Raphaël; de M. Timbal, d'après André del Sarte; de M. Lechevalier-Chevignard, d'après le *Mariage de la Vierge* de Raphaël, et quelques autres que nous avons citées déjà ; mais elles seront en assez petit nombre pour ne figurer qu'à titre d'exception, elles ne constitueront jamais un ensemble vraiment instructif.

Je pourrais encore critiquer la composition actuelle du musée, blâmer la faveur accordée à certains peintres dont l'enseignement ne saurait être que dangereux pour nos artistes, au détriment de maîtres plus sérieux et plus dignes d'être étudiés ; je pourrais surtout demander comment on tolère l'exposition de plusieurs copies qui semblent faites pour jeter du ridicule sur l'auteur de l'original. Mais je n'entrerai pas dans le détail, car ce musée n'est qu'à son début ; chaque jour peut combler une lacune, et bien des toiles exposées, j'espère, provisoirement, pourront être enlevées ou remplacées. Je me proposais avant tout dans cet article de montrer que le Musée des copies, par son principe même, n'est pas né viable : cette affirmation se fera malheureusement d'elle-même quand l'expérience aura révélé le petit nombre de bonnes copies et l'insuffisance des artistes, même les plus distingués, dès qu'ils ont à reproduire les tableaux des grands maîtres.

En présence du résultat acquis, il est permis de préjuger l'avenir et d'entrevoir le résultat définitif et inévitable. Si les dépenses ainsi faites jusqu'ici ne se trouvent pas justifiées, elles auront eu du moins pour résultat d'ouvrir les yeux aux plus aveugles : persister dans l'erreur qu'on a commise deviendrait une faute. Et pourtant on prépare encore de nouvelles sommes pour ce fatal musée des copies. N'est-il donc aucun emploi plus noble et plus patriotique à faire de l'argent consacré aux Beaux-Arts, aucun autre moyen d'encourager les jeunes artistes à soutenir l'honneur de notre école ? Notre nation, malgré tous ses malheurs, est restée la première au point de vue des arts : c'est une supériorité que le monde entier lui reconnaît, et dont nous aurions le droit d'être fiers. Cependant nous ne semblons pas comprendre qu'il y ait pour nous un devoir à la mettre en relief, et nous sommes les seuls à oublier de nous en prévaloir. Qu'est-ce, en effet, que notre musée du Luxembourg, si étroit, si mal éclairé, si insuffisant à tous les points de vue, comparé à ce que devrait être le musée contemporain de la France ? Que

de vides regrettables ! que d'artistes éminents dont l'absence cause une douloureuse surprise ! Ingres et Delacroix y sont, je l'accorde, largement représentés ; mais l'étranger qui arrive à Paris y cherche vainement les noms partout célèbres de Marilhat, de Gérôme, de Millet, de Dupré, de Diaz ; Decamps n'y figure que par une esquisse où l'on ne retrouve pas toute son originalité ; Rousseau que par une page, superbe et puissante, il est vrai, mais qui ne laisse pas soupçonner la féconde variété de son génie ; et je pourrais multiplier les noms des artistes éliminés. Chose plus étrange encore : une œuvre ne peut être admise au Luxembourg sans en exclure une autre, et Troyon, pour ne citer qu'un exemple, est obligé de se faire place à lui-même. Ne sent-on pas qu'il y a là une lacune urgente à combler par la création d'un musée vraiment national, où les tableaux seraient à l'aise, où des salles bien disposées attendraient les œuvres nouvelles, et où les meilleures productions de l'école française contemporaine formeraient un ensemble glorieux et complet !

Mais je ne veux pas m'étendre davantage sur ce sujet ; je me contente pour aujourd'hui d'indiquer l'ébauche d'un projet auquel le gouvernement, par ses ressources et son influence, les artistes par leurs œuvres, et les amateurs par leurs dons, devraient être fiers d'apporter leur concours unanime.

Arthur Duparc.

POÉSIE

LE DIEU INCONNU

Sublime voyageur blanchi par la poussière,
Les yeux étincelants d'une étrange lumière
Dont ses regards baissés voilaient mal les rayons,
Emporté par l'Esprit vers les rives lointaines,
Quand Paul, le grand apôtre, arriva dans Athènes,
Sentant le Dieu sous ses haillons,

Les citoyens légers de la ville parleuse
Se demandaient entre eux, d'une voix curieuse :
« Quel est ce visiteur de l'Orient venu ? »
Et l'Apôtre leur dit : « Je ne suis point un sage ;
Mais j'apporte, héraut d'un céleste message,
Le Dieu des sages inconnu. »

Oui, le maître des cieux, le créateur de l'homme,
N'était encor connu d'Athènes ni de Rome ;
Son adorable nom n'était point adoré.
La prière en ces temps semblait sœur du blasphème ;
Et tout leur était Dieu, si ce n'est Dieu lui-même,
Seul vivant et seul ignoré !

Chaque démon comptait son temple et ses idoles.
Un sacrilége encens, de honteuses paroles
Montaient de toutes parts, outrageant l'Éternel.
Pour prêtres, ils avaient le mensonge et le vice,
Pour culte l'impudeur, le sang pour sacrifice,
Et le cœur souillé pour autel.

Pour honorer Vénus, la déesse adultère,
D'infâmes voluptés déshonoraient la terre.
Tout soldat était Mars et tout époux Vulcain.
Terre et ciel se prêtaient complaisamment leur fange;
Les Dieux corrompaient l'homme, et l'Olympe, en échange,
Était l'égout du genre humain.

Ces fureurs ont cessé : ces hontes sont finies.
Le ciel est nettoyé de ces ignominies;
Le troupeau des faux dieux l'a quitté sans retour,
La pure vérité dans la gloire y rayonne,
Et la sainteté seule y reçoit la couronne
Des mains du virginal amour.

Mais la terre, ô Seigneur! cette terre épuisée,
Que de vos pleurs divins vous avez arrosée,
Sur laquelle a passé votre souffle puissant,
De vos bienfaits au moins s'est-elle souvenue?
Sous votre douce loi, qu'est-elle devenue?
Qu'a-t-elle fait de votre sang?

Ce qu'elle a fait? Au mal pour un temps arrachée,
La terre vers le mal s'est de nouveau penchée;
Le monde aux jours anciens semble être revenu.
Il ne vous connaît plus. Hélas! c'est pis encore!
Vous n'êtes plus le Dieu seulement qu'on ignore;
Vous êtes le Dieu méconnu!

Ingrate humanité ! multitude perfide !
Égale en ta folie au peuple déïcide
Qui rejeta le Christ et choisit Barabbas !
Le Juste sous tes yeux incessamment opère,
Tout-puissant comme un Dieu, patient comme un père,
Et tu ne le reconnais pas !

Depuis dix-huit-cents ans, chaque jour il se donne ;
Il meurt et ressuscite, il attend et pardonne ;
Il est le pain vivant qui nourrit l'univers.
Rien n'a pu démentir sa parole immortelle.
Il est le Dieu clément, il est le Dieu fidèle,
Doux aux bons, terrible aux pervers !

Les peuples s'abîmaient dans un chaos immonde.
Pour la seconde fois, il a créé le monde,
Et tiré du tombeau les droits évanouis.
Les barbares vaincus sont devenus des frères,
Les Césars baptisés se sont changés en pères,
Et le monde a vu saint Louis !

Il a du genre humain refait le corps et l'âme.
Pour protéger l'enfant, le vieillard et la femme,
Sa main, comme un rempart, ressuscitant l'honneur,
A dans la chasteté retrempé les familles
Et, nouveau diadème, au front des jeunes filles,
Posé la divine pudeur !

Maître et sauveur des arts comme des lois morales,
Quel autre a sur le sol semé les cathédrales
Et lancé d'un seul jet leurs flèches vers le ciel ?
Qui vous a fait chanter, ô poëmes de pierre ?
Michel-Ange, dis-nous, qui t'a donné Saint-Pierre,
Et tes vierges, ô Raphaël ?

Père de la beauté, source de l'harmonie,
C'est lui qui de Mozart enchanta le génie.
Ses saints ont reculé les bornes de l'esprit.
Le monde a tressailli sous leur parole ardente.
D'Augustin à Pascal, de Bossuet à Dante,
Tout déborde de Jésus-Christ.

Sur les lèvres de feu de l'amour volontaire,
Son verbe frémissant a parcouru la terre;
Les déserts à sa voix se sont parés de fleurs.
A tous les orphelins il a rendu des mères,
Des filles et des sœurs à toutes les misères,
Un port à toutes les douleurs.

Depuis qu'il a parlé, c'est le seul Dieu qu'on nomme.
Seul il se fait aimer, seul il fait aimer l'homme :
Sous chacun de ses pas germe et pousse un bienfait.
Et toi, peuple insensé, témoin de ces merveilles,
Fermant obstinément tes yeux et tes oreilles,
Tu demandes ce qu'il a fait !

O folle ingratitude ! ô révolte ! ô blasphème !
Dieu, qui les entendez, répondez-leur vous-même,
Et jetez à vos pieds leur orgueil abattu.
Criez-leur, Dieu clément, du fond des tabernacles :
« O mon peuple, à tes yeux j'ai fait bien des miracles :
Pour lequel me condamnes-tu? »

Mais ils n'écoutent rien, ni la voix de vos prêtres,
Ni le tressaillement des os de leurs ancêtres,
Ni le Pontife saint qui parle en votre nom.
Le doute et le mépris, c'est toute leur science.
Morts à la vérité, sourds à la conscience,
Il ne savent que dire non !

Contre ces obstinés, toute dispute est vaine.
Vous leur montrez l'amour, ils disent : « C'est la haine! »
Leurs lèvres et leurs cœurs ne s'ouvrent qu'au poison.
De l'aveugle matière ils ont la résistance,
Et c'est sans raisonner que rendent leur sentence
Ces faux dévots de la raison.

Mais que fais-je? A mon tour j'oublie et je m'égare !
Je sais qu'en deux cités, le monde se sépare,
Que le crime des uns n'est pas celui de tous.
Je sais, ô mon Sauveur! que d'innombrables âmes
De votre amour encore entretiennent les flammes,
Et ne respirent que pour vous.

Je sais qu'il est encor des nations entières
Où l'on croit, où l'on aime, où la voix des prières
Étouffe les accents de vos blasphémateurs,
Et qu'à tort on confond avec la voix du monde
Les cris retentissants, la clameur furibonde
Des apostats et des rhéteurs.

L'amour enfante encor des vierges et des mères,
Des soldats de la foi, des martyrs volontaires,
Prêts à verser pour vous leur sueur et leur sang.
Unissant votre force aux faiblesses de l'homme,
Debout sur un tombeau, Pierre est toujours à Rome
Trahi, débile et tout-puissant.

Je sais même qu'il est dans les foules humaines
Des fous qui, sans haïr, se font l'écho des haines,
Qui, vous bravant tout haut, vous adorent tout bas,
Et qu'il suffit d'un jour, d'un souffle, d'un orage,
Pour changer en chrétien celui qui vous outrage
Et jeter un peuple en vos bras.

Parlez donc, ô Seigneur, et réveillez la terre :
Parlez par votre amour ou par votre tonnerre ;
Jetez un de ces cris qu'on entende en tout lieu,
Et que le monde, ému d'une terreur divine,
Tombe à genoux et dise en frappant sa poitrine :
« Vraiment, le Christ est Fils de Dieu ! »

LE BEAU

Chaque fois que mon âme ici-bas prisonnière
Rencontre en son exil quelque image du beau,
Quelque reflet lointain de la pure lumière
Qu'on ne contemple à nu qu'au delà du tombeau,

Je sens en moi vibrer une corde attendrie :
Tout mon être frémit, troublé d'un saint émoi,
Comme si je voyais de l'absente patrie
L'image se dresser tout à coup devant moi !

Ces rayons détachés de la beauté divine,
Ces restes de splendeur en tous lieux dispersés,
Qui de l'Éden détruit colorent la ruine
Et qu'à l'homme déchu le Seigneur a laissés,

M'attirent tout entier vers leur auteur suprême ;
L'amour qui me les prête appelle mon amour.
Par ces degrés divins je monte à Dieu lui-même :
Les biens que j'ai reçus, je les offre à mon tour.

Je bénis dans les dons la puissance qui donne,
L'invisible ouvrier dans l'œuvre que je vois.
Dans les fleurons épars de l'antique couronne,
Je reconnais celui qui nous avait faits rois.

Le soleil sur son char poursuivant sa carrière,
Changeant en ses aspects, immuable en son cours,
Des mondes infinis l'éclatante poussière,
Et la splendeur des nuits plus belle que les jours.

La grâce répandue en toute créature,
Les spectacles divers de la terre et des cieux,
Font monter, ô Seigneur, ô roi de la nature,
Votre nom à ma bouche et des pleurs à mes yeux !

Et pourtant, ici-bas, il est une merveille
Qui m'émeut plus encor pour son charme vainqueur,
Et, pénétrant en moi par les yeux ou l'oreille,
Va toucher plus à fond les fibres de mon cœur.

C'est le labeur sacré, c'est l'œuvre du génie,
C'est la terre enfantant un ouvrage du ciel :
C'est la grandeur humaine et l'humaine harmonie ;
C'est Dante et Bossuet, Mozart et Raphaël !

Oh ! revêtir le vrai d'une robe immortelle
Qui sous ses plis charmants en laisse voir les traits :
Donner à sa pensée une forme si belle
Que les siècles ravis l'aimeront à jamais !

Concevoir et tirer de son âme féconde
Des accents si profonds, de si nobles concerts,
Que, portés par l'amour jusqu'à la fin du monde,
Ils iront d'âge en âge enchanter l'univers !

Créer des vers si purs en leur magnificence
Qu'ils planent au-dessus des peuples et des temps,
Et qu'antiques déjà quand ils prennent naissance,
Ils sont toujours nouveaux malgré le cours des ans !

En un mot, dans une œuvre éterniser sa vie,
Partager avec Dieu le nom divin d'auteur,
Voilà ce qui m'émeut, voilà ce que j'envie,
Voilà l'hérédité du pouvoir créateur !

Qu'il est beau de semer les rayons et les flammes
Dans la funèbre horreur de nos nuits d'ici-bas,
Et de faire à pleins bords couler Dieu dans les âmes
Par des canaux d'or pur qui ne s'épuisent pas !

Quelle ivresse pour l'âme, en sa course mortelle,
De venir pour sa part en aide au genre humain,
Et d'accroître en passant, fût-ce d'une parcelle,
Le trésor de beauté qu'il porte en son chemin !

Je ne saurais prétendre à ce rôle sublime :
Je ne monterai point à ces nobles sommets.
Mais j'essayerai du moins, l'œil fixé sur la cime,
De m'élever toujours, sans m'arrêter jamais.

Et ne pouvant moi-même accomplir votre ouvrage,
Augustes ouvriers, je vous crierai d'en bas :
« Poursuivez vos labeurs, hommes de Dieu, courage !
Combattez ! nous vivons du fruit de vos combats ! »

A. DE SÉGUR.

REVUE CRITIQUE

I. *Le comte de Montalembert. Lettres à un ami de collége.* 1 vol. — II. *Jean de Thomeray* et *le Colonel Évrard,* par M. Jules Sandeau. 1 vol. — *Les Indiscrétions du prince Svanine*, par S. Blandy. 1 vol. — *L'abbé Tigrane*, par M. Fabre. 1 vol. — III. *Histoire de l'église Notre-Dame des Victoires*, par MM. Lambert et Buirette. 1 vol. — IV. *Les Grands pèlerinages et leurs sanctuaires*, par M. l'abbé Salmon. 1 vol. — V. *Manuel élémentaire d'archéologie nationale,* par M. l'abbé Corblet. 1 vol. — VI. *Œuvres du cardinal de Retz*, par M. Feillet, Ier et IIe volume. *Œuvres de Molière*, par M. Despois, Ier volume. (*Grands écrivains de la France.*)

I

On a pu dire du comte de Montalembert, tant il était entré de bonne heure dans le sérieux et les luttes de la vie, qu'il n'a pas eu de jeunesse. Il faudra dire désormais qu'il n'a pas eu d'enfance. Un de ses amis de collége vient, en effet, de publier de lui des lettres écrites du temps où il était encore sur les bancs et qui, pour l'élévation et la délicatesse des sentiments, la portée et la gravité des idées, sont véritablement d'un homme, et d'un homme distingué[1].

A la vérité, il est juste d'observer que, si le comte de Montalembert, par suite des circonstances où il se trouva placé au sortir de ses études, n'eut pas le loisir d'être jeune homme, il n'eut pas non plus l'occasion d'être enfant, et que la solitude, dans la première partie de sa vie, et, dans la seconde, l'entraînement des relations prématurément engagées avec des hommes d'action, le mirent toujours relativement en avance sur son âge. Mais évidemment sa nature d'élite le disposait à cette précocité morale. Combien d'autres dans la même situation auraient trouvé, ou du moins cherché les moyens de répondre aux instinctives sollicitations de la nature ! Dieu l'avait doué exceptionnellement, et une éducation exceptionnelle aussi, pour ses premières années du moins, avait conservé et cultivé ces dons. Chacun sait

[1] *Le comte de Montalembert. Lettres à un ami de collége,* 1817-1830. 1 vol. in-12 avec un portrait. Lecoffre, édit.

que, né en Angleterre, il ne suivit pas immédiatement sa famille à Paris lorsqu'elle y rentra et resta jusqu'à l'âge de dix ans confié aux soins de son aïeul maternel, sir James Forbes, des comtes de Granard, qui vivait retiré à la campagne dans une retraite profonde, et qui fit de l'éducation de cet enfant, d'un naturel heureux, la joie de ses dernières années. Cette éducation, à la différence de celle qu'on trouve souvent auprès d'un grand-père, fut sérieuse sans être triste, et régulière quoique libre. M. Forbes fit prendre à son petit-fils, avec l'habitude du travail qu'il avait gardée lui-même, cette passion pour l'étude que personne, dans ce siècle, n'a eue, chez nous, à un plus haut degré et qui l'a distingué entre tous les hommes de sa génération.

Ce pli était irrévocablement pris pour lui lorsqu'à la mort de son aïeul, il vint en France. Son âme avait reçu aussi, à cette époque, une empreinte qui ne devait plus s'effacer : il avait le sceau de l'Agneau, la foi et la pureté. A quelles épreuves furent mises ces deux vertus quand le jeune Montalembert passa du vieux manoir anglais aux écoles de Paris, M. Foisset l'a déjà dit ici ; mais l'ami auquel ont été adressées les *Lettres* qui viennent d'être publiées le raconte, dans les pages qu'il a mises en tête du volume, avec plus de détail et plus d'autorité encore, puisque sa religion et ses mœurs étaient exposées aux mêmes périls que celles du jeune condisciple qui devint son ami. Après une courte apparition au collége Bourbon et quelque temps de leçons particulières, M. de Montalembert fut placé au collége Sainte-Barbe, où il entra en rhétorique et prit le premier rang parmi les élèves de sa classe.

« Le collége Sainte-Barbe, dit l'éditeur de ses *Lettres*, quoique dirigé par un prêtre d'une grande vertu, et malgré les soins éclairés et le zèle évangélique de deux aumôniers du plus réel mérite, n'échappait pas à la fièvre irréligieuse qui régnait alors dans la jeunesse confiée à l'Université, à Paris particulièrement. » M. de Montalembert l'a constaté lui-même dans un de ses écrits publiés en 1852. « J'en atteste, dit-il, les souvenirs de « tous ceux qui, comme moi, terminaient leur éducation vers cette époque « (la fin de la Restauration). Combien étions-nous de jeunes chrétiens, même « dans les colléges les mieux fournis? A peine un sur vingt. Quand nous « entrions alors dans une église, est-ce que la rencontre d'un de ces jeunes « gens des écoles, d'un de ces hommes du peuple qui aujourd'hui remplis- « sent nos temples, ne produisait pas presque autant de surprise et de curio- « sité que la visite d'un voyageur chrétien dans une mosquée d'Orient ? » Plusieurs des professeurs du collége, hommes très-instruits, fort zélés et d'une conduite privée irréprochable, étaient malheureusement, continue l'éditeur des *Lettres* de Montalembert, plus attachés aux doctrines de l'École normale, dont ils sortaient, qu'aux doctrines religieuses du vénérable supérieur de la maison ; et leurs élèves, ceux des classes supérieures surtout, ne savaient que trop bien deviner sous leurs réticences les sentiments non chrétiens qui les animaient. L'abstention des professeurs n'était pas

du reste imitée par les élèves, et le très-petit nombre de ceux qui croyaient et qui pratiquaient étaient, de la part de leurs camarades, l'objet d'une véritable persécution. Le jeune Montalembert, dès le premier jour, accepta résolûment le combat, et celui qui devait plus tard lancer à l'incrédulité, en pleine Chambre des pairs ce fier défi : « Nous sommes les fils des croisés « et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire, » préludait aux grandes luttes qui l'ont immortalisé par la résistance énergique qu'il opposait, dans la cour du collége Sainte-Barbe, aux objections de toute sorte contre sa foi et aux moqueries contre ses pratiques de piété dont l'accablaient ses camarades. »

On comprend la joie qu'il éprouva de trouver, un jour, dans cette foule de médiocrités braillardes un écolier de distinction pensant comme lui, et, comme lui, mettant sa conduite d'accord avec ses convictions. Un lien tendre et profond les unit tout de suite. Mais ils n'étaient pas de la même classe et ils ne pouvaient se voir aussi souvent qu'ils l'auraient désiré. Faute de pouvoir causer toujours aux récréations, on s'écrivait durant les heures d'étude. De là les lettres curieuses et touchantes dont le survivant des deux correspondants nous donne aujourd'hui une partie. Plus grand, sans nul doute, en serait l'intérêt, si les réponses y étaient jointes et si l'on entendait le dialogue des deux amis. Un sentiment exagéré de discrétion nous en a privés, nous n'entendons qu'une voix; mais comme cette voix est charmante et sympathique !

Le premier mot du jeune homme est un cri de joie, le bonheur de ne plus se sentir seul : « J'ai besoin d'ouvrir mon cœur, de m'associer à une âme qui me comprenne, et je t'ai choisi pour me consoler et pour t'aimer... En arrivant à Sainte-Barbe, je me suis trouvé seul, comme toujours, au milieu de la multitude. J'ai cru un instant que N... était ce qu'il me fallait; mais quoiqu'il ait des qualités excellentes, nos opinions religieuses sont trop différentes pour qu'il puisse jamais exister entre nous cette union sympathique qui fait les vrais amis : c'est un camarade, une connaissance aussi agréable que spirituelle, mais ce ne sera jamais un ami. »

La communauté de sentiments religieux, voilà le fondement de cette amitié de collége. Aussi la religion est-elle le sujet qui revient le plus souvent dans ces confidences et ces effusions du cœur. Et l'on s'en occupait entre les deux amis, non pour en admirer les beautés, sur lesquelles le *Génie du christianisme* de Chateaubriand, alors encore très-goûté, avait ouvert des perspectives agréables à beaucoup d'esprits, dont le christianisme se bornait, du reste, à cette poésie sentimentale, mais, et surtout, pour s'encourager réciproquement à la pratiquer et à la défendre. « Notre union sera sanctifiée par la religion, s'écrie dès les premiers jours le jeune Montalembert dans un langage déjà magnifique : sans elle tout est vanité et néant. Nous montrerons au monde qu'on peut être chrétiens sans être rétrogrades, et servir Dieu avec la noble humilité d'hommes libres. »

Ce fut des deux parts un engagement solennel qu'avec une ardeur d'enfant enthousiaste, Montalembert signa de son sang et que, pour cela, son camarade appelait en plaisantant une promesse *sanguinaire*. Toutefois, ni chez l'un ni chez l'autre, ce zèle pour la religion n'était un fanatisme juvénile; la religion dominait mais n'absorbait pas l'âme des deux amis. Les lettres de Montalembert sont pleines des préoccupations les plus saines, les plus viriles, les plus patriotiques. L'amour de la France, de cette France qu'il connaît personnellement depuis si peu de temps et qui ne lui a pas toujours apparu sous ses meilleurs aspects, s'est vivement emparé de lui. Les deux mots « patrie et religion » sont toujours ensemble sous sa plume. « Gardons notre sang pour la religion et la patrie, écrit-il ; oui, prenons cet engagement sublime. Nous vivons dans un temps où un chrétien peut être appelé à rendre témoignage de sa foi au milieu des supplices, et surtout où le patriote, le vrai Français, sera peut-être obligé de monter sur l'échafaud pour la liberté, pour la patrie. Soyons prêts à braver ces dangers. »

Et, dans une autre lettre, après avoir esquissé la vie de William Pitt, qui mourut jeune, épuisé au service de son pays, il dit à son ami : « Dieu ne permet qu'à bien peu d'hommes de venir ainsi jeter dans tous les cœurs l'amour et l'admiration. Mais, sans égaler ses talents, ne pourrions-nous pas égaler son patriotisme? »

Cette admiration des grands hommes, notamment des hommes politiques, dont l'histoire d'Angleterre abonde, éclate souvent dans les lettres du jeune Montalembert. On dirait qu'il a le pressentiment de son rôle ; il excite son ami à les étudier, il songe lui-même à faire leur histoire, et en particulier celle de Grattam, le grand orateur irlandais ; mais ces préoccupations de politique et d'histoire n'excluent de ce cerveau ardent ni la religion, comme on l'a vu, ni la littérature, ni la philosophie; Épictète y loge à côté de Thomas Moore, Démosthènes auprès de Washington Irving, et le *devoir*, le travail de la classe n'en souffre pas.

Mais c'est bien autre chose quand, pendant les vacances, l'écolier a quitté le collége. La correspondance, qui continue parce que, pour être plus libres, les deux amis n'en sont pas plus rapprochés, nous montre Montalembert dans cette ivresse d'étude où il aima toujours à se plonger et qu'il concilia toujours avec les obligations du monde, sinon, hélas ! avec les prescriptions de l'hygiène. Un fragment d'une lettre écrite de la Roche-Guyon, où l'avait emmené le duc, plus tard abbé et cardinal de Rohan, en donnera une idée : « Pendant que tu fais le paresseux, vois un peu ce que j'aurai lu pendant le mois que j'aurai passé à la Roche : d'abord tout Byron, ce qui n'est pas peu de chose ; Delolme, *de la Constitution anglaise*, livre excellent et très important ; *l'Odyssée* en entier, vingt-quatre chants, un par jour; Thomson ; Cowper ; les *Lettres de Pline ;* les *Lettres provinciales ;* la *Vie de saint François Xavier*, par Bouhours, que le duc m'a

forcé de lire; trois volumes du *Mercure*, enfin la partie poétique de l'*Excerpta* grec. » Déjà il avait cette prodigieuse puissance de travail à laquelle il s'est abandonné avec une intempérance qui a été si funeste à sa santé.

Quel désespoir aussi quand, rentré à Sainte-Barbe, il lui faut, pour suivre la classe de philosophie, s'arracher à ces furieuses incursions dans les livres ! « Notre nouveau professeur de mathématiques et M. Bouillet (le professeur de philosophie) ne nous laissent pas lire un mot pendant la classe et nous accablent de rédactions. Je ne sais que devenir. Tous mes beaux projets de lecture vont disparaître. J'aurais envie de retourner en rhétorique... » (dont le professeur avait sans doute de moins bons yeux). Propos d'écolier qui n'avait rien de sérieux et n'eut pas de suite. Montalembert, en effet, resta sous le sévère M. Bouillet, fit sa philosophie, la fit bien et prit même un goût très-vif pour cette étude. Il n'en était encore qu'au début de son cours, qu'il écrivait à son ami : « J'ai déjà lu la Romiguière, Condillac, les *Académiques* de Cicéron et... » devinez quoi : « deux volumes de Moore ! » Ce qui nous montre qu'avec le temps de faire ses « rédactions » il avait trouvé celui de se livrer à ses lectures favorites. Où le prenait-il, ce temps? Sur ses récréations. « M. Bouillet me surcharge de devoirs, et si je n'avais pas recours à mon moyen ordinaire, celui de me priver de récréations, je n'aurais jamais le temps de t'écrire. »

M. Cousin régnait alors chez nous sur la philosophie, où il faisait lui-même régner les Allemands. Avec cette ardeur qui faisait aller Montalembert tout de suite et en toute chose à la source, le jeune philosophe voulut étudier les maîtres du maître : Kant, Schelling et le *Journal théologique et philosophique* de Spire. Cousin le séduisit et lui imposa quelque temps; mais cela pour l'année de collége seulement, pendant laquelle l'élève put croire au christianisme du grand éclectique. Bientôt il reconnut l'erreur fondamentale du système. « L'éclectisme est bien loin d'être le dernier mot de la philosophie, écrivait-il un an après sa sortie du collége; la séparation forcée entre la religion et la philosophie est une idée fausse et incomplète. La philosophie, dans son vrai sens, n'est que l'expression scientifique de la religion. »

C'est au sortir du collége, avons-nous dit, que Montalembert se sépare de Cousin. Cette sortie du collége fut précédée d'un acte admirable à tous égards, qu'on trouvera dans le recueil des *Lettres :* c'est le pacte solennellement fait au pied des autels par Montalembert et son ami, contenant les résolutions chrétiennes et patriotiques dont ils entendaient faire la règle de leur vie et la sauvegarde de leur amitié. Cette page émouvante, dit l'ami qui lui a survécu, est tout entière l'œuvre de Charles de Montalembert, et, nous le répétons, elle saisit tant par l'élévation et la fermeté des idées, que par la beauté des sentiments et l'ardeur de la foi politique et religieuse qui y respire. Montalembert est déjà là tout entier, avec cette

chaleur de conviction que la présence des obstacles ne faisait qu'accroître et que les déceptions ne firent jamais baisser. Il a pu, dans le feu de la lutte, pousser un peu loin parfois, dans certaines directions, mais, en définitive, c'est toujours à ce haut et ferme programme qu'il est revenu. — Et ce programme, il avait dix-sept ans quand il l'écrivit et le signa !

Ce document clôt, avec la première période de sa vie, la première série des *Lettres* que renferme le volume que nous annonçons, ces lettres d'écolier, plus étonnantes peut-être, quand on considère l'âge et les circonstances où elles ont été écrites, qu'aucun des ouvrages sortis plus tard de la même plume.

Avec l'entrée dans le monde s'ouvre une autre suite de lettres qui nous révèlent une période non moins inconnue et non moins belle de la vie de Charles de Montalembert. Elles embrassent l'espace de trois ans et nous le montrent en Allemagne, qu'il vit alors pour la première fois; en Suède, où il avait suivi son père, ambassadeur de France auprès de Bernadotte ; en Irlande, où il était allé étudier « l'agitation catholique » qu'avait provoquée et que dirigeait O'Connell, et où le surprit la nouvelle de la révolution de 1830. A l'attrait des premières lettres, au plaisir de voir s'épanouir la noble et sympathique nature qu'elles avaient montrée, s'ajoute, dans celles-ci, le charme des descriptions de voyage et des observations de touriste. Il y a, en ce genre, des choses très-piquantes sur les mœurs des Suédois, et particulièrement sur la cour de ce fils d'un petit bourgeois gascon appelé par le libre vœu de la nation à monter sur le trône de Gustave Wasa.

« Hier, écrit Montalembert, le 28 octobre 1828, ma mère m'a conduit en bourgeois et sans cérémonie au château, où j'ai eu l'*ineffable* honneur d'être présenté à S. M. Charles-XIV-Jean, roi de Suède et de Norwége, des Goths et des Vandales, et à son auguste épouse, Bernardine-Eugénie-Désirée. Le roi a fort bonne tournure et un air extrêmement jeune malgré ses soixante-quatre ans ; c'est certainement celui de nos soldats de fortune qui a l'air le plus distingué. En parlant il a un accent gascon assez désagréable : tu sais qu'il est fils d'un avocat de Pau. Quant à la reine, elle est très-bonne femme ; mais elle est certainement une des femmes les plus communes qu'il soit possible de voir. Elle est fille d'un négociant de Marseille, Clary. Bonaparte en a été, dit-on, fort amoureux dans son temps. Tous deux ont été fort aimables pour moi. C'est un spectacle bien extraordinaire que celui de ces deux parvenus régnant sur une nation où la vanité est portée à l'excès le plus ridicule et où l'aristocratie a plus de morgue et d'orgueil que partout ailleurs. »

Dans une autre lettre où, après avoir raconté une séance d'ouverture des états, qui avait duré très-longtemps, car il y avait été prononcé quatre discours en langue suédoise devant le roi, qui n'en parlait et n'en entendait pas un mot, Charles de Montalembert exprime encore le même étonnement.

« Il faut avouer, s'écrie-t-il, que c'est un spectacle bien extraordinaire et qui n'a pas son pendant dans l'histoire, que celui d'un roi, né dans les derniers rangs d'une nation étrangère, qui vient s'asseoir sur un des plus anciens trônes de l'Europe, voit se courber devant lui une noblesse plus orgueilleuse que partout ailleurs, et reçoit les hommages d'un peuple qu'il n'a pas conquis et dont il ne parle pas seulement la langue. Que ses réflexions ont dû être extraordinaires pendant qu'il présidait à cette assemblée et qu'il entendait tous les éloges qu'on lui prodiguait sans qu'il en pût comprendre un mot! »

Toutefois ce qui domine dans ces lettres plus encore que dans les précédentes, c'est le souci de l'étude et la préoccupation des grandes questions de religion et de politique qui fermentaient alors dans les esprits. Sous ce rapport, cette correspondance, prise dans son ensemble, est d'une importance considérable pour l'histoire de l'homme illustre qui en est l'auteur, à la vie duquel, pour le public, elle ajoute dix ans, et dont elle prépare à comprendre le rôle si hâtif en apparence, si généreux et si puissant, dans les luttes religieuses des premières années de la révolution de 1830.

II

Voici venir les veillées d'automne et les lectures en famille. Grand souci pour les mères. Que lire en effet? L'histoire, c'est bien grave ; les voyages, c'est bien long. Y a-t-il d'ailleurs rien de nouveau en ces deux genres? Reste donc le roman. Mais le roman lui-même se fait rare; la séve s'en tarit, dirait-on, et ne donne plus guère que ces diminutifs connus sous le nom de *nouvelles*. C'est même par là que finissent les maîtres, témoin M. Jules Sandeau qui, après une éclipse de plusieurs années reparaît avec deux minuscules récits intitulés : *Jean de Thomeray* et *le Colonel Évrard*[1]. Qu'il y ait là beaucoup d'art et que l'écrivain dont l'auteur d'*Indiana* reçut les premières leçons s'y retrouve, cela n'étonnera personne; on y remarque notamment la touche sobre et ferme que n'a pas imitée l'élève. Celle-ci, en revanche, a plus que partout ailleurs entraîné son guide dans le monde aux mœurs larges qu'elle a créé et où elle se complaît. Dès les premières pages du nouveau volume, nous sommes en face d'un fils de noble et chrétienne famille bretonne, perdu par une grande dame de la cour... de la cour de l'Empire, il est vrai (vulgaire coup de pied, soit dit en passant, dont l'auteur avait, ce semble, des raisons particulières de s'abstenir). Pour payer les dettes de la belle patricienne — car elle est du noble faubourg — Jean de Thomeray se jette dans les tripots où il gagne des sommes

[1] 1 vol. in-12. Michel Lévy, édit.

fabuleuses, mises chaque matin aux pieds de son idole, qui, craignant sans doute un retour de fortune, décampe un beau jour avec un ami de son mari. Jean de Thomeray n'en joue que plus fort à la Bourse et ailleurs, jusqu'à la veille de l'investissement de Paris, où, voyant entrer les volontaires bretons commandés par son père, il se jette dans leurs rangs et va, sous le feu de l'ennemi, chercher le pardon de son père et laver dans le sang qu'il verse l'infamie dont il s'est couvert.

Ici, du moins, la morale est franche et de bon aloi, quoique tardive. On n'en saurait dire autant de celle qui couronne la seconde nouvelle. George Sand y a plus particulièrement déteint. Une jeune fille de noble maison s'est éprise, à l'insu de sa mère, du fils d'un des fermiers du château, jeune homme fort bien de sa personne, cela va de soi, bien élevé d'ailleurs et même artiste de grand avenir, tout comme dans *le Compagnon du tour de France*. Elle lui fait, par lettres, les aveux les plus explicites, qui foudroient sa mère lorsque celle-ci vient, un peu tard, à en être informée. Mais cette mère s'est trouvée dans le même cas autrefois; elle aimait le colonel Évrard, qui n'était pas colonel alors et à qui, pour ce motif, ses parents l'avaient refusée. Le souvenir de la douleur qu'elle en éprouva et la vue de l'incurable tristesse que porte encore empreinte sur ses traits le colonel Évrard, par la bouche duquel justement elle apprend les beaux engagements de sa fille, amollissent son cœur de mère et brisent son orgueil de riche châtelaine. Elle donne sa fille au fils de son fermier. Il ne manquerait plus à cette bucolique, pour être digne de madame de Genlis, qu'elle finît par ces mots : Et le même jour, la vieille église offrit un spectacle bien capable d'émouvoir les cœurs sensibles : celui du vénérable curé donnant la bénédiction nuptiale à deux couples à la fois : au fils du fermier épousant la jeune châtelaine, à sa mère qui lui donnait un second père dans la personne du brave colonel Évrard.

Des nouvelles autrement originales et autrement intéressantes, en somme, sans non plus, pour cela, convenir précisément aux lectures en famille, ce sont celles qui viennent de paraître sous ce titre collectif : *les Indiscrétions du prince Svanine*, par S. Blandy[1]. Ainsi que l'indique son nom, le prince auquel sont attribués ces récits est Russe, et c'est la Russie, ou plutôt les Russes qui y figurent — nous pourrions dire, qui en font les frais, car ils n'y paraissent pas sous leur beau côté. Le prince Svanine est un type qui va se perdant aujourd'hui, mais qui n'était pas rare, il y a quelques années encore, à Saint-Pétersbourg et à Moscou ; un de ces hommes qui, comme dit l'auteur, comprennent tout, même ce qu'on ne leur avoue pas, et surtout, pourrait-on ajouter, ce qu'on s'efforce de leur cacher. « Sans famille, sans amis, il promène son oisiveté de salon en salon... C'est

[1] 1 vol. in-12. Librairie centrale.

un des spectateurs de la comédie humaine, qui ne prend plaisir qu'au triomphe presque constant de la ruse et de la coquinerie sur la simplicité toujours niaise de la vertu. »

Ses récits ne brillent point par la bienveillance, en effet; on ne saurait dire pourtant qu'ils sont calomnieux : impitoyables est plutôt le mot qui les caractérise. C'est une peinture froidement fidèle, une sorte de photographie de la haute vie russe à la ville et à la campagne. L'auteur, Français évidemment, et que, à son intelligence du caractère des femmes slaves et à la finesse de son pinceau, nous soupçonnons être une femme, a dû voir de près et sur lieu la société qu'elle a peinte. C'est, du reste, exclusivement dans ce qu'on peut appeler sa vie mondaine, sa vie de plaisir, qu'elle nous l'a ici montrée ; il est vrai que, sous un gouvernement absolu, c'en est toujours et partout le plus large côté dans les hautes classes.

Un des éléments de jouissance de cette vie désœuvrée, luxueuse et sensuelle qu'on connaît peu en France et qui a son caractère à part et des plus singuliers, c'est la troupe chorégraphique et lyrique des bohémiens — ou tziganes, comme on dit là — établie dans chacune des deux capitales de la Russie. Ces artistes, plus étranges encore qu'étrangers, qui comptent des femmes admirables de beauté et parfois de talent, ont leur théâtre à eux et sont souvent appelés aux fêtes de la noblesse ou des riches marchands. Que des passions naissent de ces relations, qu'un gentilhomme s'éprenne d'une belle tzigane, cela se conçoit et n'est pas rare ; mais les suites n'en sont pas telles qu'on serait porté à le croire. Nous ne dirons pas que « ni l'or ni la grandeur » ne séduisent les séduisantes nomades : elles ne seraient pas filles d'Ève ; mais elles ne sont pas libres de suivre leur inclination, elles ne s'appartiennent pas : elles appartiennent à la tribu dans laquelle elles sont nées, et leur sort dépend du conseil des anciens et du bash'laïe qui en est le chef et qui, à part le superbe mépris de sa race pour les alliances avec un autre sang, trouvent plus de profit à garder une virtuose qui fait la réputation de leur troupe, qu'à la livrer contre une riche indemnité. Ces passions pour des tziganes font le nœud de plusieurs des récits indiscrets du prince Svanine, y répandent une sorte d'intérêt sauvage et y amènent de dramatiques incidents. Nous citerons, entre autres, la dernière, *l'Émeraude*, qui met en scène, avec la fière et hautaine fille de l'Orient qui n'aime point, l'humble *Serve* moscovite, la douce fille du *starost* de village qui, transportée à la ville, y a laissé prendre son pauvre cœur et, sans la générosité de la tzigane, se verrait, de par la volonté de son seigneur, arrachée à celui qu'elle adore — c'est, dans cette classe, le mot qui exprime la passion — et jetée aux bras de quelque rustre.

Toutes ces petites scènes, du reste, ont de la vérité, de la couleur, et accusent un talent qui n'a qu'à se défier d'un peu de recherche et de manière.

Voilà le bilan des fictions de ces derniers mois, dont nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de parler soit à cause de leur mérite, soit à cause du nom de leur auteur. Nous n'ajouterons plus qu'un mot, et pour ce dernier motif uniquement, sur un petit volume récemment publié par M. Ferdinand Fabre, sous un titre à scandale : *l'Abbé Tigrane, candidat à la papauté.* M. Fabre, à son début, a reçu ici des encouragements sympathiques, auxquels lui donnait droit son roman des *Courbezons*, peinture énergique et pleine d'une communicative admiration pour la vie d'un pauvre et saint curé des montagnes du Vivarais. Il y avait là, avec beaucoup de rudesse et d'inégalité dans le style, un sentiment profond de la sauvage beauté du pays et de l'héroïsme obscur du rustique apôtre qui y était mis en scène. Comment, du même pinceau qui a tracé l'évangélique portrait de l'abbé Courbezon, M. Fabre a-t-il pu charbonner cette caricature de *l'Abbé Tigrane*, où la charge tient lieu d'esprit ? Nous ne le comprenons pas. En voilà-t-il donc encore un dont, comme chez Petit-Jean, le mieux est « le commencement. »

III

Comme Paray-le-Monial, le Mont-Saint-Michel, Einsiedeln et cent autres lieux vénérés, Paris, — combien de gens s'en doutent? — Paris lui-même est un lieu de pieux pèlerinage ; il a son sanctuaire, où les fidèles dans l'angoisse accourent de toutes les parties de la France et de l'étranger, où, il y a deux semaines, sont d'abord venus s'agenouiller, avant d'avoir rien vu de la ville, les milliers de pèlerins anglais qui se rendaient au tombeau de Marie Alacoque. Ce sanctuaire — contraste saisissant et providentiel, en vérité — s'élève au centre même de l'activité et des plaisirs séculiers, pour ne pas les caractériser plus sévèrement, à deux pas du Palais-Royal et de la Bourse, entre les rues les plus luxueuses et les plus bruyantes. C'est l'église qu'on appelle alternativement les Petits-Pères et Notre-Dame des Victoires. A quelque heure qu'on entre dans cette église, d'architecture et d'apparence médiocres, on la trouve remplie d'une foule prosternée d'hommes et de femmes de toutes les conditions, de tous les âges, de tous les pays; le dimanche soir, elle regorge de monde, resplendit de lumières et retentit de chants religieux.

Quelle est l'origine de cette église et celle du concours immense et incessant qu'elle attire? d'où lui viennent ses deux noms, l'un si singulier et l'autre si pompeux ? C'est ce que l'on sait peu, même dans le monde dont elle est plus particulièrement fréquentée. Cela pourtant, et à tous les points de vue, est curieux à connaître. On s'en convaincra en lisant l'intéressante

histoire qu'a récemment publiée de cette église un de ses vicaires, M. l'abbé Lambert, secondé dans ses recherches par M. l'abbé Buirette, un de ces investigateurs laborieux comme en compte beaucoup le clergé de province [1].

Les deux auteurs ont recueilli tout ce qui subsiste de renseignements sur la fondation et les vicissitudes de cet édifice et sur la part qui lui revient dans l'histoire religieuse de Paris. Un fait qui ne surprendra pas médiocrement, c'est la présence du nom de la reine Margot en tête de la liste de ses fondateurs. C'est en effet cette princesse, à laquelle on a fait dans l'histoire une tout autre réputation que celle de femme dévote, qui, en 1607, établit dans le faubourg Montmartre les religieux augustins dont l'église Notre-Dame des Victoires fut la chapelle; mais il faut ajouter tout de suite que, considérée en elle-même, comme édifice, cette église eut un fondateur plus digne. Ce fut Louis XIII, en effet, qui en posa la première pierre et qui en fit la consécration à la sainte Vierge, en mémoire des victoires qu'il avait remportées sur les perturbateurs hérétiques, qu'on avait vus, à plusieurs reprises, s'insurger, sous prétexte de religion, et sacrifier l'unité de la France. Elle rappelle donc, non pas les victoires de Louis XIV, comme le croit la foule qui voit s'élever près de là la statue équestre du grand roi, mais le triomphe du pouvoir et de l'ordre. Elle consacre ainsi une date heureuse, la clôture de l'ère révolutionnaire du seizième siècle et l'entrée de la France dans cette imposante période de la monarchie absolue, qui a bien eu ses torts assurément, mais qui, entre autres bienfaits, donna à la France les deux provinces que la troisième république n'a pu reprendre.

Ce que devint cette église jusqu'à la suppression de l'ordre monastique auquel elle appartenait, et depuis la restauration du culte catholique jusqu'au jour où un saint prêtre en fit le siége de la confrérie qui a répandu son nom dans tout le monde chrétien, forme dans l'ouvrage la matière d'un premier livre qui intéresse à la fois la piété et l'histoire. Le second livre, qui raconte l'établissement et le développement merveilleux de l'association de prières qui y a pris naissance et en est resté le centre vénéré, a un caractère plus particulièrement religieux et ouvre dans les annales de l'Église catholique des temps modernes une page glorieuse qui promet d'être longue.

IV

Ces pèlerinages, dont l'usage renaît d'une manière si imprévue et que des esprits aveuglés de préventions supportent avec tant d'impatience, sont

[1] *Histoire de l'église de Notre-Dame des Victoires*, par MM. Lambert et Buirette. vol. grand in-8. — F. Curot, édit., rue Saint-Sulpice, 22.

de toutes les religions, disons mieux : sont un instinct du cœur. Qui ne se sent porté à visiter les lieux témoins d'un événement considérable et célèbre ou pleins d'un cher souvenir ? qui n'aime revoir la maison des aïeux, le pays natal, la terre qui garde la dépouille d'un être aimé? Ces honnêtes protestants qui nous raillent de notre dévotion au tombeau du Christ, à celui des apôtres ou des saints dont se glorifie le catholicisme, ne les avons-nous pas vus arrivant de tous les coins de l'Allemagne au château de la Wartbourg pour visiter pieusement la chambre où Luther traduisit la Bible et « disputa contre le diable en personne! »

Pour le christianisme, les pèlerinages ont commencé le jour où la liberté lui fut donnée. Les lieux qui avaient vu naître, prêcher et mourir le Sauveur en furent naturellement le premier objet ; il y avait à peine quelques années qu'avait paru le décret de Constantin autorisant la manifestation du culte chrétien, que, de tout l'empire, de Rome surtout, on affluait à Jérusalem. Les écrivains du temps donnent les détails les plus curieux et les plus touchants sur ce concours que ni les calamités du temps, ni les invasions, ni la conquête musulmane elle-même n'arrêtèrent. Les premiers sectateurs de Mahomet, tout farouches qu'ils étaient, ne crurent pas pouvoir interrompre ce mouvement; ils se bornèrent à lui faire concurrence en établissant un pèlerinage musulman à la mosquée d'Omar bâtie sur les ruines du temple de Jérusalem. C'est la gêne dont leurs successeurs entourèrent la visite des chrétiens aux saints lieux, les exactions dont ils les poursuivirent, les outrages et parfois les supplices qu'ils leur firent endurer qui déterminèrent le soulèvement européen des croisades, dont on a dit avec raison que ce fut un pèlerinage armé.

Mais si la Palestine était le lieu le plus vénéré de la terre, il n'était pas le seul qui se recommandât par de religieux souvenirs à la ferveur du sentiment chrétien. Ceux qu'avait arrosés le sang des apôtres, Rome d'abord, où avaient succombé saint Pierre et saint Paul en y implantant la foi, et, plus tard, Compostelle, en Espagne, où la tradition portait que saint Jacques était mort en soumettant au joug de la foi les vieux Cantabres impatients du joug romain : *Cantabrum indoctum juga ferre nostra*, attirèrent de bonne heure aussi des foules empressées de pèlerins. Il en fut de même, après les invasions et les ravages des barbares, pour les églises et chapelles élevées sur la tombe des saints qu'avaient illustrés de grandes conquêtes religieuses, celles de saint Martin, par exemple, et de saint Germain d'Auxerre; ou pour celles qui, comme la vieille cathédrale de Chartres, gardaient de saintes images découvertes ou retrouvées dans des circonstances merveilleuses. Que des instincts d'une autre nature se soient mêlés aux dispositions religieuses des populations du moyen âge, qui le nie? Mais qui osera nier aussi que ce sont ces dernières qui furent l'origine des pèlerinages et y prévalurent toujours? Et celles-ci ont droit au respect de tous, parce qu'elles sont du domaine sacré de la conscience.

Ce serait un livre d'un haut intérêt qu'une histoire de ces pèlerinages chrétiens. Nous ne sachions pas qu'il en existe; c'est une lacune dans le tableau de la vie religieuse de nos pères. Un ecclésiastique de Paris essaye en ce moment de la combler. M. l'abbé Salmon vient, en effet, d'en retracer une partie dans un ouvrage dont la forme n'est peut-être pas tout à fait celle qu'eût demandée le sujet considéré en lui-même, mais qui répond bien d'ailleurs à l'émotion et aux préoccupations du moment[1]. L'auteur a pris un langage trop oratoire, selon nous, et mêle trop le présent au passé dans son récit. La description de l'état actuel des lieux qui attirèrent la visite des premiers chrétiens, Jérusalem et Rome, occupe trop de place; nous eussions préféré qu'à l'aide des auteurs du temps et des découvertes de l'archéologie, il essayât de les reconstituer tels qu'ils étaient à l'origine, ou, du moins, tels qu'ils apparaissaient aux yeux des fidèles accourus de toutes les parties du monde à la belle époque du moyen âge. Moins de préoccupation apologétique et d'attaques aux sots préjugés du temps nous eût paru préférable aussi. L'histoire a sa puissance en elle-même et peut se passer de tous les auxiliaires que trop souvent on croit devoir lui donner. M. l'abbé Salmon n'est pas encore au terme de son entreprise; il ne nous a donné encore que l'histoire des pèlerinages de la terre sainte, de Rome, de Saint-Jacques de Compostelle, de Saint-Martin, de Chartres et de Cologne: peut-être trouvera-t-il à propos de faire droit, en quelque mesure, aux observations que nous prenons la liberté de lui soumettre ici.

V

Celle des études nouvelles qui, sans contredit, a fait le plus de progrès chez nous, c'est l'archéologie; elle y est devenue populaire; on l'enseigne aux prêtres, aux ouvriers des villes, aux instituteurs des campagnes. Il n'est personne qui ne s'en pique; pas de petite ville qui n'ait son comité des antiquités nationales avec président, secrétaire et délégués. C'est l'innocente diversion à la monotonie désœuvrée de bien des existences bourgeoises, la manière d'être, avec indépendance, quelque chose dans sa localité.

Que cependant les bases de cette étude soient partout bien établies, qu'on ait partout des notions fondamentales bien exactes, c'est autre chose. Dans toutes les branches de l'enseignement, les bons livres élémentaires sont ce qui manque le plus chez nous. Sans doute, à cet égard, l'archéologie a été privilégiée, et son propagateur, disons mieux, son fondateur en France, l'excellent et regretté M. de Caumont, en rédigea, il y a déjà bien des années, une sorte de catéchisme qu'il a retouché plusieurs fois. Cet ouvrage,

[1] *Les Grands pèlerinages et leurs sanctuaires.* 2 vol. in-2. — Bray et Retaux, édit.

un peu hâtif d'abord, est toujours resté bien sommaire. D'ailleurs M. de Caumont, à force d'étudier, était, dans ces dernières années, devenu perplexe et ne donnait plus qu'en hésitant les définitions et les classifications qu'il avait formulées autrefois avec une précision magistrale. Un de ses amis lui disait devant nous, un jour, après l'avoir pressé en vain de définir le caractère et l'âge d'un monument : « Tenez, vous avez fait comme certains théologiens du moyen âge qui, à force de creuser les mystères, avaient fini par perdre la foi : on dirait que vous ne croyez plus à l'archéologie. » Du moins n'avait-il, tout en le refaisant, que médiocrement amélioré son abécédaire archéologique.

Il n'en est pas ainsi du *Manuel élémentaire d'archéologie nationale* de M. l'abbé Corblet, dont une nouvelle édition paraît en ce moment avec des additions et des perfectionnements considérables [1].

Ce manuel, œuvre d'un des hommes les plus compétents, est aussi l'un des plus complets. Il embrasse toutes les époques de notre histoire, qu'il devance en quelque sorte, puisque ses premières pages sont consacrées à la description de ces monuments antérieurs à toute œuvre datée par un signe quelconque de contemporanéité, et qui portent cependant à n'en plus pouvoir douter aujourd'hui la trace de la main de l'homme. Ce sera certainement l'un des chapitres qui se liront avec le plus d'intérêt que celui qui ouvre le volume sous le titre d'*Époque préhistorique*, et où l'auteur passe en revue et caractérise, après avoir esquissé rapidement l'histoire de leur découverte, les monuments *paléolithiques* et *néolithiques*, ainsi que ceux de l'*âge de bronze* et de l'*âge de fer*, qui remontent tous à des temps indéterminés, mais qui sont sûrement *autonomes*, c'est-à-dire étrangers à toute influence extérieure, productions spontanées de l'intelligence gauloise. M. l'abbé Corblet a tenu à rendre, dans ce chapitre, la justice qui lui est due et qui lui a été longtemps refusée, à l'ingénieux et pénétrant M. Boucher de Perthes qui, le premier, a su reconnaître dans les fragments de pierres qu'offrent certains dépôts et où l'on s'obstina longtemps à ne voir que l'effet d'accidents naturels, un travail de main d'homme, un ustensile ou une arme. Quant aux inductions que l'incrédulité a voulu en tirer, M. l'abbé Corblet ne s'en occupe pas, ne jugeant point opportun de mêler la controverse à un travail purement didactique.

Dans le court chapitre qu'il a consacré aux monuments de l'époque gallo-grecque (est-ce bien une époque?) l'auteur a placé une sorte de vocabulaire d'une grande utilité pour l'interprétation des inscriptions que portent les médailles et les vases appartenant à ce temps ou à cette catégorie : c'est une liste de la valeur des lettres numérales et l'interprétation des abréviations votives ou autres en usage chez les artistes de l'époque ou de la contrée.

[1] 1 vol. in-8, avec 700 gravures intercalées dans le texte et 3 planches lithographiées. — Régis Ruffet, édit.

L'époque gallo-romaine est largement traitée dans le *Manuel* de M. Corblet, plus largement que dans des traités de dimension plus considérable, et nous croyons que ce n'est pas à tort. Outre, en effet, que cette période est extrêmement riche, elle aide singulièrement à la juste et saine appréciation de la suivante. Et ce n'est pas au point de vue artistique seulement, dans ses sculptures, ses ciselures, ses décorations, mais dans les parties plus humbles de ses œuvres, dans la maçonnerie, par exemple, dans les fondations et les toitures, que l'auteur étudie cet âge. Il y a là sur le grand et le petit appareil, sur l'*opus insertum* et les divers *emplecton,* sur les *tegulæ* et les *imbrices*, des paragraphes qui paraîtront neufs à plus d'un lecteur et qui préciseront les notions de tous. Ajoutons, à l'intention des dames, les meubles, les bijoux, les objets de toilette et, si elles veulent bien le permettre, les ustensiles culinaires. Quoique sommaire, le livre de M. l'abbé Corblet est complet sur tous ces points.

Naturellement le moyen âge et la Renaissance y ont une belle place. Il ne faut pas s'imaginer toutefois que, parce qu'il est signé d'un nom ecclésiastique, ce livre ait fait une part léonine à l'Église. Autant et plus qu'un autre, M. l'abbé Corblet apprécie la supériorité des édifices religieux de la première de ces deux époques sur tous les autres. « Si nous admettons avec Winckelmann, dit-il, que la beauté dans les objets est la convenance des parties avec le tout et de ce tout avec sa destination, pouvons-nous trouver quelque chose de plus profondément beau que la cathédrale du moyen âge, où l'unité se déploie en une luxuriante variété ; que la cathédrale du treizième siècle, ce sublime chant lyrique dont les vieilles strophes chantent la même prière dans un même concert d'enthousiasme et d'amour? » Mais M. l'abbé Corblet ne saurait fermer les yeux sur les monuments de caractères différents dont le sol de notre pays est couvert, et oublier que l'archéologie, selon sa propre définition, est l'étude des arts et des monuments de toute sorte qui remontent au delà de l'ère moderne. Aussi ajoute-t-il immédiatement, après avoir fait à l'endroit des édifices religieux, la chaleureuse profession de foi que nous venons de citer : « Nous diviserons cette cinquième partie en neuf chapitres : 1° Architecture religieuse ; 2° Mobilier des églises ; 3° Sépultures chrétiennes ; 4° Architecture civile ; 5° Architecture militaire; 6° Sculpture ; 7° Peinture ; 8° Notions élémentaires sur le Blason, la Paléographie, la Sigillographie, la Numismatique, la Glyptique, la Céramique et la Verrerie, l'Armurerie, l'Orfévrerie et la Bijouterie, la Serrurerie et l'Horlogerie; 9° Iconographie et Symbolisme. »

Cette énumération, où il ne faut pas oublier un substantiel *Vocabulaire* des termes d'architecture et d'archéologie, suffit pour donner une idée de l'intérêt que présente, à l'état de développement et de précision où l'auteur l'a porté, dans cette réimpression, ce livre auquel la modestie seule de M. Corblet a pu maintenir la qualification d' « élémentaire. »

VI

Il n'y a pas deux mois, nous annoncions ici la publication du dernier volume du *Racine* des *Grands écrivains de la France*, et déjà deux autres ouvrages étaient entrepris dans les mêmes conditions d'intégrité, d'élucidation savante et de luxe sérieux : les *Mémoires du cardinal de Retz* et les *Œuvres de Molière*. Deux volumes du premier ouvrage ont paru, et le premier du second vient de paraître[1].

C'était le laborieux auteur de *la Misère en France au temps de saint Vincent de Paul*, le regrettable M. Feillet, pour qui le temps de la Fronde n'avait plus de secrets, que les éditeurs avaient chargé de publier les révélations d'un des premiers acteurs de cette tragi-comédie. La mort l'a surpris au moment même où il donnait au public la première partie de son travail, qui représentait plus de dix ans d'études soutenues par la plus ardente et la plus sagace intelligence. La suite de l'ouvrage n'y perdra rien ; l'édition était prête quand a été enlevé l'infatigable et spirituel érudit qui devait en recueillir l'honneur. Du reste, on sait que ces réimpressions monumentales ne sont pas l'œuvre d'un seul homme ; chaque ouvrage est préparé, sous la direction générale de M. A. Régnier, avec le concours d'un comité spécial. L'un des collaborateurs de M. Feillet prendra sa place à la direction et la publication continuera avec l'active et sage lenteur dont l'œuvre a jusqu'ici fait preuve.

Quand nous avons dit tout à l'heure, en annonçant cette nouvelle édition du cardinal de Retz, qu'il s'agissait de ses Mémoires, c'est pour nous conformer au langage convenu, car on ne connaît guère autre chose de lui et l'on ne nomme jamais que ses Mémoires. Il est de fait pourtant qu'il n'a pas écrit que cela. Outre son *Histoire de la conjuration de Fiesque*, son début littéraire, on a de lui ses thèses de docteur en théologie, ses mandements épiscopaux et ses pamphlets politiques, où brille, avec plus de vivacité et plus d'éclat encore que dans ses Mémoires, le talent de cet homme extraordinaire que la nature avait fait écrivain et qui, pour son malheur, se crut homme politique.

C'est par ses Mémoires que commence la nouvelle et première édition complète de ses Œuvres. Dans quel état ont jusqu'ici paru ces Mémoires, on le sait : tronqués, mutilés, défigurés à dessein ou de bonne foi, par le fait des copies défectueuses qu'avaient eues entre les mains les premiers éditeurs, ces brillants et précieux documents n'ont été que dans ces derniers temps imprimés sur le manuscrit original, mais ce manuscrit est mauvais, plein de ratures et de surcharges. Un labeur énorme a été nécessaire pour retrouver et déterminer en maints endroits les véritables termes dont s'est servi l'auteur. Le texte de M. Feillet laisse peu à désirer à cet égard. Mais, le texte établi, que d'obscurités et d'embarras il pré-

[1] Librairie Hachette.

sentait à la lecture ! Ces obscurités ne pouvaient être éclaircies que par un érudit aussi versé dans la connaissance des hommes et des choses de la Fronde que l'était M. Feillet. Des notes étendues et nombreuses au bas des pages et des appendices à la fin des volumes ont été consacrés à ces éclaircissements. Nous dirons une autre fois et quand la publication sera plus avancée, quel jour nouveau ce commentaire jette sur ce document historique, et de quel nouveau secours ce document lui-même, bien lu et bien pesé, est pour la connaissance et l'intelligence de l'époque à laquelle il se rapporte.

On aura peine à croire qu'une nouvelle édition de Molière présentât les mêmes difficultés. Il en est ainsi pourtant. Des éditions comme notre temps les demande et comme sont, en général, celles qui constituent déjà la bibliothèque des *Grands Écrivains de la France*, exigent trois conditions essentielles : une connaissance exacte de la vie de l'écrivain, la collection entière de ses écrits et la reconstitution fidèle de son texte. Or on n'a sur la vie de Molière que des renseignements épars, recueillis à des dates diverses, à des sources très-différentes, lesquels, après contrôle et réunion, ne donnent de sa biographie qu'une bien imparfaite esquisse.

A la vérité ses œuvres, celles au moins qui l'ont immortalisé, sont authentiques. Toutefois le doute plane encore sur quelques compositions d'ordre inférieur qui, dès le principe, ont figuré dans le recueil de ses pièces et lui ont été attribuées. Si elles n'ont qu'une médiocre importance intrinsèque, elles offrent, en les considérant comme réellement sorties de sa plume, et, à titre de point de départ, un intérêt assez considérable.

Toutefois, le travail le plus important et le plus difficile d'une bonne édition de Molière est l'établissement du texte. La ressource ordinaire et l'argument décisif pour les autres écrivains, à savoir le manuscrit autographe et les éditions données par l'auteur ou avec sa participation, manquent ici. De manuscrits, il n'y en a pas, et en ce qui concerne les éditions contemporaines faites sous les yeux de Molière ou données par lui en personne, de quelle autorité peuvent-elles être quand on connaît l'indifférence qu'il témoignait pour l'imprimé qui ne parle qu'à l'esprit? « On sait bien, disait-il, que les comédies ne sont faites que pour être jouées. » Il n'y a donc nulle conclusion à tirer des textes qui ont passé sous ses yeux, ils n'ont pas plus d'autorité que d'autres. On lira dans la préface de son nouvel éditeur, M. Eugène Despois, les moyens qu'il a pris pour arriver à la reconstitution de ce texte précieux si tôt et si souvent altéré, et l'on appréciera les règles de critique qu'il s'est imposées à cet égard. Elles nous paraissent justes et propres à le conduire, autant que faire se peut, à son but. Les autres parties de son commentaire témoignent jusqu'ici (le volume finit au *Dépit amoureux*) de beaucoup d'érudition et de goût et n'accusent aucun écart sensible en dehors du domaine littéraire.

P. Douhaire.

MÉLANGES

ÉTUDES DE THÉODICÉE

Par M. J.-B. Tissandier. Paris, Ladrange.

L'heure présente, tout entière aux préoccupations politiques, paraîtra peut-être mal choisie pour intéresser le public à un livre de métaphysique sur l'existence de Dieu et sur le rôle de la Providence dans le monde. Et pourtant il serait aisé de montrer qu'entre toutes les études patriotiques et sociales les mieux recommandées par leur actualité, il n'en est pas de plus nécessaires, de plus urgentes que de bonnes études de théodicée. Si Dieu n'est à la base, le rétablissement de l'ordre moral, très-généreusement entrepris par le nouveau gouvernement, est un rêve qui ne se réalisera jamais.

Sous ce titre : *l'État sans Dieu*, un éminent écrivain, M. Auguste Nicolas, dénonçait naguère, dans des pages fortes et noblement émues, le vrai « mal social de la France. » Or le parti *avancé* de la politique contemporaine prend à la lettre, et très-logiquement, la trop célèbre formule. Ce n'est plus seulement l'État, mais les hommes d'État, ce n'est plus l'entité morale ou abstraite, ce sont les individus qui se disent sans Dieu.

On connaît les théoriciens du radicalisme, qui regardent l'athéisme comme une condition du progrès social ; on n'a pas oublié les candidats radicaux qui entendaient se recommander au suffrage universel en se proclamant athées ; on sait combien il est difficile de prononcer le nom de Dieu, à la tribune, sans provoquer des sourires et des murmures significatifs.

Dans certains pays de l'Europe, le scandale est plus explicite encore et plus éclatant. En Italie, par exemple, des funérailles[1], à la fois civiles et officielles, solidaires et nationales, parcourent les rues de Rome, à quelques pas du Vatican ; et les journaux les plus compétents, pour commenter

[1] Du général Lipari et de Rattazzi.

une telle manifestation, disent bien haut que ce n'est pas seulement contre la foi catholique, mais contre toute croyance en Dieu et en la vie future qu'on entend protester ainsi.

En publiant, il y a déjà quelque temps, ses *Études de théodicée*, M. Tissandier ne se dissimulait pas les difficultés qu'il allait rencontrer, l'indifférence dont il fallait triompher, la popularité de certaines doctrines qu'il devait combattre; mais il comprenait, en même temps, combien il importe aux nations d'avoir des idées saines en théodicée; il avait « l'espoir de répondre à un besoin, » et il n'hésitait pas.

« Il est difficile, dit-il, quand on se tient au courant des débats contemporains sur l'homme, sur Dieu, sur la nature, de n'être pas ému et tenté de se jeter dans la mêlée; c'est le rôle et le devoir des professeurs de facultés... La croyance en un Dieu personnel est salutaire à l'âme comme au corps un air pur; elle contribue au calme et à la dignité de la vie... Si l'on étudiait avec soin certaines doctrines contemporaines, on y verrait la raison des théories politiques et sociales qui se sont produites de nos jours... la fatalité partout, la moralité nulle part... »

Le procédé philosophique de M. Tissandier se résume en deux mots : en appeler sans cesse à l'expérience interne, au témoignage de la conscience... Ce n'est pas à la méthode démonstrative que nous devons la notion de Dieu, mais à une intuition pure de la raison; le mot « fini » n'a un sens pour nous qu'au moment où l'idée de l'infini éclaire notre intelligence.

Il n'est pas nécessaire d'avoir longuement étudié l'histoire de la théodicée pour reconnaître la grande école philosophique à laquelle se rattache M. Tissandier. Comme ses maîtres, il étudie les principales idées nécessaires, celles de causalité, de finalité, et la notion de l'infini. Il s'élève jusqu'à Dieu, en analysant les principes de la raison et en les suivant jusqu'au bout. Le principe de causalité lui montre Dieu, cause absolue, indépendante dans son action et du temps et de l'espace. Le principe de finalité lui manifeste Dieu comme la fin de tous les êtres, comme le centre vers lequel gravitent toutes les âmes.

Le chapitre V, qui a pour titre : *l'Homme fin de l'univers matériel; Dieu fin de l'homme*, contient des pages fort belles, une suite d'idées neuves et séduisantes. Ce n'est pas la circulation de la vie comme l'entend Moleschott, mais l'ascension de la vie universelle, de la matière à Dieu. Pour peu qu'on y réfléchisse, dit l'auteur, on doit remarquer que chaque classe d'êtres est appelée à passer d'une vie plus simple à une vie plus complète. Les sucs qui sont en circulation dans la terre entrent dans la vie du végétal, plus active et plus variée que celle du minéral, et où l'individualité commence à s'accuser. Le végétal, en s'incorporant à l'animal, fait partie d'une vie plus complète, puisque déjà on croit y découvrir une conscience sourde, confuse, instinctive.

Chez l'homme, la vie animale s'associe à une vie d'un ordre bien plus

élevé, et se trouve ennoblie par cette association. Il résulte du commerce de ces deux existences, que la vie physiologique n'a point sa fin, la perfection, en elle-même. La volonté humaine se trouve placée entre ces deux centres d'attraction, elle doit traiter la nature physique comme elle a traité les forces aveugles de la matière, l'assouplir, la façonner, l'approprier aux usages de sa nature morale... Ainsi la vie physique a sa fin et son couronnement dans la vie de l'esprit; et l'univers matériel dans l'homme tout entier.

Enfin, si l'on étudie cet homme, centre du monde physique, il est aisé de voir qu'en lui l'être, la connaissance, le bonheur ont une même cause, mais qu'ils sont distincts ; en Dieu ils ne font qu'un. Notre existence entière se consume à la poursuite de cette identité. Dieu seul est la fin et le couronnement de toute vie humaine.

Parti de la conscience, première manifestation de l'évidence, et sans en sortir un instant, M. Tissandier a montré l'existence de Dieu aussi certaine que celle du moi et de la matière ; mais il ne s'arrête pas là. Il cherche à se rendre compte de l'idée de l'infini, de sa nature, de son origine, de sa compréhension. Être infini, c'est posséder actuellement la plénitude de l'être. Sur cette définition, qui a la valeur d'un axiome, il appuie l'étude de Dieu et de ses attributs : Dieu créateur, Dieu providence. L'infini et le fini existent sans que ce dernier borne et limite le premier ; l'infini se pense éternellement et conçoit éternellement le fini, comme possible ou comme réel ; il l'a créé, il le conserve.

Ici se présentent les objections, les erreurs antiques et modernes, — du moins quant à la forme, — sur la création, sur l'éternité de la force et de la substance matérielle, etc. : les affirmations de Büchner et de Moleschott, les théories de Darwin, les paradoxes de M. Langel, les sophismes de M. Vacherot. Cette partie donne à la Théodicée de M. Tissandier une physionomie contemporaine, un intérêt d'actualité scientifique.

Les systèmes négatifs opposés à l'existence de Dieu offrent aujourd'hui des nuances nombreuses et variées : panthéisme subjectif ou objectif, criticisme ou idéalisme transcendantal, doctrines de l'*universel devenir*, de l'idéal abstrait, de la raison immanente et beaucoup d'autres. Mais la forme la plus concrète, la plus répandue, la plus dangereuse, malgré sa erudité, c'est l'athéisme positiviste, l'athéisme matérialiste. Celui-là se pose en champion de la science et en adversaire déclaré de toute métaphysique. Il est surtout de mise dans certaines régions inférieures et moyennes, où se rencontrent presque toujours la violence de langage, l'ardeur de la lutte, les emportements du prosélytisme. Cette levée de boucliers contre les philosophes et la philosophie spiritualiste humilie plus encore qu'elle n'effraye ; plus d'un débutant en chimie, en physiologie, en histoire naturelle, croit devoir à la métaphysique son premier coup de pied, qui, pour être donné au nom de la science, n'en serait pas moins une mortelle injure au lion devenu vieux.

Heureusement que la science a d'autres répondants. Dans ses nobles annales elle compte des centaines de croyants pour un athée, et quels croyants ! quels majestueux témoignages ! On les évoquait naguère en pleine Académie : Copernic, Kepler, Galilée, Descartes, Pascal, Newton, Leibnitz, Euler, Linné, Haüy, Volta, Cuvier, Ampère, Cauchy, Biot, etc. Ces larges fronts inclinés, ces hommages de la vraie science en face de Dieu, offrent un spectacle saisissant. Le génie a une manière qui lui est propre de confesser sa foi, de reconnaître son maître et son seigneur ; le géant qui se prosterne attire plus vivement l'attention. En pareille compagnie, on se sent fier et fort contre les séductions du faux savoir.

Le mérite de M. Tissandier, c'est d'avoir osé remonter le courant qui nous emporte loin des régions de la pensée pure vers celles de l'observation et du phénomène sensible ; des études spéculatives où la raison domine, aux études positives où le sens et l'expérience sont presque tout. Il a fait preuve en cela de courage, de dévouement à la fois philosophique et patriotique. Car une civilisation qui se déshabitue de la métaphysique se déshabitue par là même des principes, et une civilisation sans principes, si savante soit-elle, est bien près de la barbarie.

Pourquoi l'auteur des *Études de théodicée* n'a-t-il pas montré le même courage, la même netteté d'allures dans son dernier chapitre, intitulé : *la Religion ?* Dès les premières pages de son livre, la foi se montre à côté de la raison, le chrétien sous le philosophe : dans ce dernier chapitre, le chrétien devient timide à l'excès, le philosophe même hésite et s'embarrasse en présence d'un adversaire de toute religion. Certes, tout en gardant à l'égard de M. Vacherot « le respect dû à un caractère si honorable, à un maître dont on a goûté l'enseignement si consciencieux et si élevé », il était possible, il était indispensable de combattre résolûment, de réfuter complétement un ouvrage écrit pour montrer que toute religion doit disparaître un jour devant la science, un ouvrage qui aboutit non-seulement à la négation du *Christ réel*, mais encore à la négation du *Dieu réel et personnel*.

Selon M. Vacherot, si nous voulons que la religion se retire de toutes les intelligences qu'elle domine encore, il n'y a qu'à cesser de l'enseigner. M. Tissandier trouve cela « de la dernière évidence », attendu que « la religion n'est pas chose innée, » etc. Il ne songe pas même à distinguer ici la religion positive de la religion naturelle. Il fait bien quelques réserves, quelques observations respectueuses, mais qui, en fin de compte, se résument à ceci : la réforme rêvée par son ancien maître lui « semble entourée d'innombrables difficultés » ; elle lui « paraît une séduisante chimère, une ingénieuse utopie inventée par un sage ».

Telles sont les dernières pages, les dernières lignes des *Études de théodicée ;* la franchise avec laquelle nous les avons critiquées montrera la sincérité de nos éloges pour l'ensemble de ce consciencieux travail.

F. Duilhé de Saint-Projet.

POÉSIES D'EUGÈNE NAGEOTTE[1]

N'est-ce pas Fontenelle qui disait — il y a de cela tout près de deux cents ans — qu'avant peu il n'y aurait plus dans le monde ni poëte ni poésie ? Pour le prouver, il s'appuyait sur la loi du progrès ; il prenait à témoin ce mouvement continu, irrésistible, en dépit des retards, des arrêts, des retours en arrière, et qui, reprenant toujours du même côté, du côté du vrai, de la raison, devait finir par désabuser les hommes de « ce qui n'est fondé que sur d'agréables fantômes. » La prédiction, il le faut avouer, a bien tardé à s'accomplir. Était-il réservé à notre temps de la vérifier ? On le croira difficilement après avoir lu, entre autres, le petit volume de M. Eugène Nageotte. Ce nouveau venu sur le Parnasse, comme on disait du temps de Fontenelle, est de la bonne école, de l'école des anciens. Il connaît pourtant les modernes ; il les imite même. Parmi ses pièces, il en est deux qu'il adresse, l'une à Lamartine, l'autre à Musset. A l'un il sait parfois dérober cette harmonie qui parut nouvelle à notre langue, même après Racine ; à l'autre il emprunte volontiers, et surtout avec bonheur, cette allure preste, dégagée, étourdie, où paraît tant de hasard, tant d'abandon, où se cache au fond tant d'adresse et d'esprit.

Mais ses véritables maîtres, ceux qui l'ont nourri, formé, ce sont les anciens. Lui aussi pourrait dire :

> Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse[2].

Voilà ceux qu'il a lus, relus, étudiés maintes fois et dans leur langue : j'en suis sûr, non-seulement parce qu'il nous le dit, mais parce qu'à tout moment, dans ses vers, je vois, je sens, je respire « cet air d'antiquité[3], » qui me révèle en lui un goût des plus fins, un esprit des plus cultivés, en même temps qu'une âme vraiment poétique.

Et toutefois, il est original, et bien lui. C'est lui-même qu'il a voulu chanter, ses pensées, ses émotions, ses moindres impressions. Un homme, une âme, voilà ce que nous trouvons dans ce recueil, à chaque page, à chaque vers ; c'est là son charme. Vous vous en souvenez, lecteur, il y a deux *moi* dans *Amphitryon*, l'un qui bat, l'autre qui est battu. Il y en a deux aussi en littérature et en poésie : le moi aimable et le moi « haïs-

[1] Lemerre, éditeur.
[2] La Fontaine, *Épître à Huet*.
[3] *Ibid.*

sable. » Le dernier, c'est le moi égoïste, orgueilleux, chagrin, qui pose devant nous et dit : Regardez, c'est moi, « moi seul, » moi qui ne ressemble ni à vous ni aux autres. C'est le « moi » de J.-J. Rousseau[1]. L'autre moi, que nous aimons, qui nous captive, c'est, par exemple, celui du bon sénéchal de Champagne, qui, partant pour la croisade, ne veut pas retourner les yeux vers Joinville de peur que son cœur ne s'attendrisse « du biau chastel qu'il laissoit et de ses deux enfants ; » c'est le moi qui pense, qui sent comme nous, en qui chacun se reconnaît, le moi humain, celui de Térence, d'Horace, de la Fontaine, de tous les poëtes personnels sans égoïsme, qui nous disent et qui nous font dire à propos de leurs œuvres :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto.

Ce vieux vers, toujours jeune et toujours beau, combien de fois ne m'est-il pas venu à l'esprit en lisant ces *Poésies*, où M. Nageotte repasse l'histoire de sa propre vie, de ses huit ou dix dernières années du moins, où il exprime ce que vous et moi nous avons senti comme lui, ce que personne, je crois, ne rendrait mieux que lui. Lisez, par exemple, ce récit où respire une délicate émotion et où se retrouve, à notre avis, la bonne tradition du vers français :

L'autre jour, en passant sur la place, je vis
Un pauvre homme tremblant de froid sous le parvis.
Sa blouse, vieux lambeau de coton ou de toile,
Que le temps, sans pitié, de mille trous étoile ;
Son chapeau dont la paille, ouverte à tous les vents,
Laisse passer partout ses cheveux grisonnants ;
Son pantalon trop court, qu'à peine une ficelle
Lie autour de ses reins ; son pied droit qui chancelle
Dans un large sabot pour un autre creusé,
Tandis que d'un soulier le gauche était chaussé ;
Tout annonçait enfin la plus triste misère.
Je voulus, en passant, à ce malheureux frère,
D'une bonne parole, aussi d'un peu d'argent
Faire la charité. C'est pourquoi m'avançant :
« Vous devez bien souffrir, car l'époque est bien dure,
Lui dis-je, pauvre vieux ; à votre âge, on endure
Si difficilement le froid de la saison !
Peut-être n'avez-vous ni foyer ni maison.
Tenez, prenez ceci ; c'est peu que je vous donne,
Mais... — Monsieur, je ne prends jamais rien de personne,
Je travaille et je vis, au hasard, en tout lieu ;
Partout où me conduit la volonté de Dieu.
Je tresse des paniers ; je les vends ; ma journée
Aujourd'hui fut très-bonne ; une seule tournée
Par la ville a suffi pour vendre mon ballot ;
Rarement j'ai fini de tout vendre aussitôt !
Puis, grâce à Dieu, monsieur, pour celui qui travaille,
Le sommeil est fort doux, même pris sur la paille. »

[1] *Confessions*.

Je regardai cet homme en silence, un instant,
Et son œil était doux, limpide et bienveillant,
Son visage serein; le son de sa voix même,
Quoique cassé, pourtant d'une douceur extrême.
Puis je passai, songeant en moi-même à ce Dieu
Qui, pour faire un heureux, a besoin de si peu.

Voilà des vers, voilà des sentiments touchants, nobles et justes. Mais il n'y a pas seulement dans M. Nageotte ce poëte humain, que vous connaissez maintenant, il y a aussi un poëte religieux. A un ami, qui venait d'être ordonné prêtre, il écrivait il y a neuf ans :

Serviteur éternel du plus tendre des maîtres,
Vêtu, comme Aaron, de l'aube de ses prêtres,
Tu vas sur ses autels offrir le pain sacré,
Comme Melchisédech au vallon de Mambré.
Ta parole si faible, ineffable mystère!
Au Dieu qui se créa pour escabeau la terre,
Va, c'est lui qui le veut, désormais commander.
Lui-même, dans ta main, se laissera porter,
Ta main que son pontife a, d'une huile sacrée,
Pour ce grand ministère, à jamais consacrée.
Au seul son de ta voix, empressé d'accourir,
Il va, chaque matin, quitter, pour t'obéir,
De ses palais d'azur la splendeur éternelle,
Et, du pain revêtant l'apparence mortelle,
Pour ne pas éblouir nos trop faibles regards,
Recouvrir sa splendeur perçant de toutes parts.
. . . .

Je m'arrête, non-seulement pour vous renvoyer au volume, mais aussi, — pourquoi faut-il finir par une critique, et bien grave selon nous ? — de peur de rencontrer, à côté d'inspirations si hautes et si pures, des accents et des images qui, à tout le moins, font disparate dans un ensemble dont le ton général est si élevé. Il y a, dans ce recueil, des pièces de dates fort différentes : l'auteur aurait mieux fait, croyons-nous, de ne pas remonter si haut dans ses souvenirs, et de donner dans son volume une plus large place à ses dernières inspirations.

M. D.

PENSÉES

Par M. le marquis de La Grange, membre de l'Institut.

M. le marquis de La Grange a du courage. Pascal, la Rochefoucauld et tous les grands et nombreux auteurs qui ont publié des *Pensées* ne l'ont

pas effrayé, et à son tour il en donne un petit volume. Il est vrai qu'il déclare dans sa préface qu'il n'est pas imprudent pour revenir sur l'étude de l'homme « et essayer de tracer un sentier là où ces grands maîtres ont frayé des routes si magnifiques. » C'est sur la société contemporaine qu'il veut présenter des aperçus; c'est dans ses idées et ses tendances nouvelles qu'il se propose de l'étudier. L'idée certes était heureuse et la peinture finement tracée de notre époque aurait pu fournir matière à un ouvrage intéressant sous la forme qu'avait choisie l'auteur. Malheureusement il n'a pas exactement suivi son plan. Il y a des pensées sur la médisance, sur l'esprit; dans quelques-unes l'auteur célèbre les avantages que présente la vie à la campagne et met en regard les corruptions qui s'étalent dans les grandes villes; mais de passages propres à la société de nos jours, qui nous la peignent avec vérité et nous montrent, comme une glace fidèle, les reflets de ses vertus et de ses vices, ses défaillances et ses aspirations, nous n'en voyons guère. Adressons encore de légères critiques à l'auteur. Quelques-unes de ses pensées sont répétées presque sous la même forme. Il y en a une enfin sur le tabac dont le ton contraste si singulièrement avec les autres, qu'elle devrait, selon nous, être effacée. Et maintenant que nous avons fait la part de la critique, nous avons aussi à faire celle de l'éloge. M. le marquis de La Grange montre un esprit fort ingénieux, sagace, qui sait souvent trouver des expressions heureuses comme celles-ci : « La mélancolie est la convalescence de la tristesse. Le souvenir et l'espoir sont les deux artères de la vie de l'âme. »

URBAIN GUÉRIN.

Sous ce titre : *la Dévotion dans le monde*, paraît aujourd'hui, chez l'éditeur Sauton, avec la recommandation du digne successeur de saint François de Sales, un livre où respire l'esprit et où règne aussi, à quelques égards, le charme de *la Vie dévote*. L'auteur, madame la comtesse de Mila, s'est inspiré, en effet, de cet immortel ouvrage, écrit par le saint évêque de Genève pour les besoins d'une société qui, plus heureuse, hélas! que la nôtre, achevait de traverser une ère de révolutions, et où le christianisme entrait dans une phase nouvelle; elle n'a fait, en quelque sorte, que le reprendre et l'approprier aux besoins de notre temps. C'est là ce qui lui a valu le glorieux patronage de Mgr Mermillod.

P. D.

QUINZAINE POLITIQUE

24 septembre 1873.

La politique de la France, dans ses débats haletants et avec ses questions vitales, lui laisse peu le loisir de porter au delà d'elle-même une attention que tout d'ailleurs semble fatalement ramener vers elle. Les échecs de l'Angleterre au pays des Ashantees; les avantages électoraux obtenus par les tories en Écosse ou par les catholiques à Anvers; la crise du ministère hollandais; les réunions des vieux-catholiques et les relations qui les attachent à M. de Bismark, comme l'ont prouvé certains incidents du congrès de Constance; les cris d'anarchie et les déclarations de socialisme qu'on a entendus parmi les internationalistes assemblés à Genève; la dictature où s'achève la république de M. Castelar; les révélations où le général la Marmora dénonce l'audacieuse perfidie avec laquelle M. de Bismark, en 1866, attaquait l'Autriche, trompait la France, despotisait la Prusse, méprisait l'Allemagne et offensait l'Italie; le voyage de Victor-Emmanuel à Vienne et à Berlin; l'affermissement de la domination russe à Khiva, sont des faits importants où la France, si elle avait cette paix du cœur qui permet les études désintéressées et les réflexions libres, trouverait le sujet de plus d'une utile méditation. Mais nous sommes en ce moment un peuple enfiévré, violemment en proie au mal de ses destinées, tremblant pour son lendemain, irrité d'hier, impatient du jour présent. Partout et à toute heure, il y a maintenant en France une dispute, où les mots de république et de monarchie éclatent et empêchent d'en entendre aucun autre : comices agricoles, conseils généraux, commission de permanence, lieux de pèlerinage, villes évacuées par les Allemands, tout en retentit; tout y est prétexte et occasion pour manifester la préférence passionnée de la république ou de la monarchie. Quel sera le gouvernement de la France? Chacun en parle, et on en raisonne avec une ardeur d'autant plus vive que les partis sont nombreux, que le mystère a

sa part dans les préparatifs de la dernière lutte, que la date du choix suprême approche, et que l'on sent la vie de la France exposée dans le plus grave péril. Il faut donc bien qu'encore une fois, nous aussi, l'âme oppressée de cette anxiété générale, nous parlions de la monarchie et de la république.

Au milieu des mouvements qui agitent aujourd'hui l'opinion publique, on distingue aisément un grand fait dans l'esprit de la nation : c'est la volonté d'en finir avec le provisoire, la résolution de créer un gouvernement définitif. La France est évidemment lasse de son incertitude : son territoire libéré, elle croit l'heure venue de fixer son instabilité, et de tous les cœurs s'échappe le vœu, ici de la république, là de la monarchie. Du côté des républicains et des radicaux, pas une hésitation : ils réclament ensemble la constitution de la république. Les radicaux, il y a quelques mois, n'eussent point permis à l'Assemblée de constituer la république : ils lui déniaient le pouvoir constituant ; mais la crainte a changé leur sentiment : ils ont peur, depuis le 5 août, que l'Assemblée ne proclame la monarchie ; ils s'estimeraient donc trop heureux de pouvoir, en joignant leurs suffrages à ceux du centre gauche, empêcher l'établissement de la monarchie et décider celui de la république : ils le feront, en se réservant le droit de transformer ce régime selon leurs propres doctrines, le jour où ils pourront gouverner eux-mêmes : la république aurait bien son apparence propre ; mais pour eux la forme seule serait définitive : le fond en serait provisoire. Les républicains de gauche et de centre gauche goûteraient, avec une joie plus naïve et plus pleine, la félicité d'avoir inauguré le règne de la république : ils posséderaient le titre, le mot officiel et majestueux de république, ce mot qu'ils croient immortel, ce mot qui, selon eux, manque seul aujourd'hui au bonheur de la France : ils le veulent, ils l'attendent. Ils ne doutent pas que la république soit conservatrice ; ils s'indignent ou s'étonnent quand on leur dit que, la république une fois reconnue solennellement, l'ambition populaire, aujourd'hui tout entière occupée de ce nom, porterait plus loin, toujours plus loin, ses désirs, et que les difficultés périlleuses de la république commenceraient le lendemain même de sa proclamation : il n'y aurait plus de royalistes, soit ; mais aux yeux des foules délirantes de républicanisme comme d'une ivresse qui remplit l'imagination et lui montre à l'horizon des objets de plus en plus beaux à saisir, oui, pour les multitudes ainsi enivrées de leurs rêves, les républicains conservateurs ne vaudraient pas mieux que les royalistes et les remplaceraient dans l'impopularité. Toutefois, au centre gauche et à la gauche, on refuse d'entendre ces avertissements : on ne veut pas aider à la fondation d'une monarchie libérale et conservatrice, d'un

régime qui nous mette à égale distance du despotisme d'en haut et de la tyrannie d'en bas. On souhaite la république, à l'égal des radicaux, et on accepte leur assistance momentanée; on demande donc la fin du provisoire. Un groupe de conservateurs hésite : c'est celui des monarchistes que le silence de Frohsdorf intimide, que l'inconnu effraye, que commence à lasser le flot de préjugés et de calomnies au milieu desquels ils se débattent, et qui redoutent que la monarchie ne se présente point à la France dans de véritables conditions de possibilité et de facilité : sous l'empire de cette appréhension, ils sont indécis; ils voudraient proroger les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon et continuer quelque temps encore le pacte de Bordeaux; mais leur situation peut se modifier; d'un mot, leur cœur peut se raffermir : c'est le mot qui annoncera, dans l'accord de l'Assemblée et du comte de Chambord, que la monarchie sera constitutionnelle et nationale. Il ne reste donc qu'un seul parti qui veuille résolûment et obstinément le maintien de cet état de choses vague, indéfini, instable, qui n'est ni la république ni la monarchie, que nous avons gardé comme provisoire, et dont il espère, lui, voir sortir l'empire : à ce parti, il faut la fatigante incertitude de nos destinées, il faut le chaos de la France, il faut l'ajournement de tout gouvernement réel; car il n'a d'espérance qu'en ce trouble. Mais ni dans l'Assemblée, ni dans la nation, il n'est assez fort pour que cette pensée prévale : hors de lui, tout le monde aspire au définitif; le provisoire doit cesser, et le débat se resserre entre la république ou la monarchie.

En constatant cette situation, nous ne faisons que tracer un tableau exact des choses présentes. Qu'on lise et qu'on écoute tout ce qui se dit depuis quinze jours; partout on affirme que le provisoire n'a plus de raison d'être. Cette vérité, il faut la comprendre virilement enfin; et les allocutions où M. de Juigné et M. de Maillé ont invité les conservateurs à s'unir pour offrir une solution à l'incertitude du pays, « qui l'attend de la décision légale de ses représentants; » les lettres de MM. de Rességuier et de Dampierre, où se trouve énergiquement démontrée, outre l'impossibilité d' « un nouveau délai, » la nécessité de décider entre la monarchie, seule république conservatrice qui soit possible en France, et la république des républicains qui menace d'aboutir à l'anarchie ou au socialisme; ces allocutions et ces lettres témoignent que la droite, comme la gauche, entend le cri qui s'élève dans le pays contre la chimère du provisoire prolongé à l'infini. Nous avons eu depuis le 8 février, sous les auspices de l'Assemblée et de ses délégués, une administration sans gouvernement, une administration que, faute d'un nom spécial, on a nommée du mot conventionnel de république. Il est temps que la France ait un gouverne-

ment, pour avoir aussi une administration plus ferme, plus sûre, réglée par des principes plus certains, pourvue de garanties plus solides et soutenue d'une force plus puissante. A ce seul prix, la France recouvrera sa sécurité. Et personne ne l'a prouvé plus éloquemment que M. de Falloux dans un discours entendu au comice de Segré, où il y a, pour le critique, un si étonnant mélange de charme, de finesse et de force, et, pour le politique, l'inspiration d'une raison si haute et si sagace : « L'année dernière, a dit M. de Falloux, j'essayais de vous mettre en garde contre une maxime alors à la mode et qui consistait à prétendre qu'on pouvait organiser une nation sans la constituer. L'événement a prouvé que je ne vous trompais pas : peu à peu la vérité a vaincu le sophisme, et aujourd'hui tout le monde est d'accord pour réclamer un gouvernement définitif. En effet, une prospérité provisoire, une sécurité provisoire sont des mots qui se contredisent et s'excluent. Si la prospérité et la sécurité sont réelles, elles ne sont pas provisoires, et si elles sont provisoires, soyez sûrs qu'elles ne sont pas réelles. Vous contenteriez-vous d'une famille provisoire, ou même d'un fermage provisoire? Quand vous contractez un bail, ne tâchez-vous pas de l'obtenir le plus long possible, et ne dites-vous pas que, sans cette indispensable condition, vous ne pouvez vous sentir à l'aise pour améliorer, pour entreprendre, pour fonder? Il en est de même d'une sage et saine politique, et il ne faut pas traiter les intérêts généraux avec moins de précaution et moins de clairvoyance que les intérêts privés. La France, sous le poids de ses désastres, avait, il y a deux ans, remis, pour ainsi dire, sa destinée à la caisse des consignations : aujourd'hui elle peut et elle veut reprendre ce dépôt sacré. Rendue à sa dignité par l'affranchissement de son sol, rendue à la calme et ferme possession d'elle-même par le secours de Dieu et par l'effort commun de tous les honnêtes gens, elle veut, sans ingratitude, sans oubli, rester juste envers le passé, mais s'occuper surtout de l'avenir. »

M. de Falloux a en France une telle situation d'homme d'État et d'orateur, que ce discours, répété par toute la presse, a été étudié par les uns comme une sorte de matière prophétique, où le mot de l'avenir pouvait être trouvé; par les autres, comme un exposé d'opinions communes à la majorité de la droite. On l'a beaucoup commenté : on ne s'est pas contenté de ce qu'il disait ; on a voulu avec ce qu'il disait préciser ce qu'il ne disait pas. M. de Falloux avait fait un remarquable portrait du maréchal de Mac-Mahon, dans une page qui, jointe à celle où M. de Broglie le peignait naguère, composerait le plus beau panégyrique du glorieux maréchal. On en a conclu que M. de Falloux demandait mystérieusement la prolongation des pouvoirs du maréchal, avec la continuation du provisoire. Or, dans ce

discours même, la pensée principale, c'était que, « par un mouvement presque unanime, » la France, à la campagne comme à la ville, souhaite « un gouvernement définitif. » La conclusion imaginée par les commentateurs était donc étrangement contradictoire à cette déclaration. On a aussi accordé une grande attention à cette phrase : « le choix du gouvernement le plus désirable. » Pourquoi ne l'avoir pas nommé? se sont écriés les oublieux et les difficiles. Il n'est guère besoin de répondre à cette question. L'opinion de M. de Falloux est suffisamment connue : il faut beaucoup de bonne volonté, assurément, pour l'ignorer ou feindre de l'ignorer. M. de Falloux a parlé aux temps solennels où la franchise était un devoir d'avertissement dans le péril : il a naguère clairement donné son avis à ses amis de la droite comme à ses adversaires; et cet avis, le public a pu en prendre connaissance dans *le Correspondant* du 10 avril, où M. de Falloux a publié lui-même le texte authentique du discours qu'il avait prononcé à Versailles, le 3 janvier 1872.

A cette date, M. de Falloux déclarait déjà qu'il fallait aviser à la constitution d'un gouvernement définitif. « Le pays, disait-il, ne pardonnerait pas aux conservateurs, il ne pardonnerait pas aux hommes monarchiques, en particulier, s'ils se bornaient à amonceler des obstacles ou à contempler des ruines, s'ils croyaient accomplir leur mandat en prolongeant indéfiniment l'angoisse actuelle. » Or, quel régime substituer au provisoire? M. de Falloux repoussait celui de la république. « La république, s'écriait-il, nous livre infailliblement soit à la démagogie, soit au césarisme, et, selon toute apparence, à l'alliance de l'une et de l'autre... La durée de la république actuelle n'est que la veillée des armes pour la guerre civile la plus effrénée. Vous ne pouvez donc demeurer longtemps dans une situation aussi fausse et aussi périlleuse. » Puis il indiquait en ces termes la solution nécessaire : « La monarchie, avec la maison de Bourbon tout entière, réconciliée et réunie. » Et cette réunion supposée, ou plutôt cette réunion opérée comme elle l'a été le 5 août, M. de Falloux examinait les conditions où serait possible le rétablissement de la royauté. Il estimait que la première de ces conditions, ce serait un acte de régime libéral et parlementaire, « la consultation du pays par le souverain ; » et il prouvait qu'un tel acte s'accorde avec la tradition de la monarchie. « De tout temps, disait-il, dans toute la durée de l'ancien régime, la royauté a toujours, sous une forme ou sous une autre, consulté le pays, compté avec le pays. Sans cela, elle eût été l'absolutisme pur, et elle n'a pas voulu l'être, elle ne l'a jamais été. Aux champs de mai ont succédé les états généraux, aux états généraux les parlements, et quand ces voix indépendantes ont été, non pas étouffées — elles ne l'ont jamais été — mais

moins attentivement écoutées, on marchait vers 89. Il n'y a donc pas plus de milieu aujourd'hui qu'autrefois entre l'absolutisme pur, c'est-à-dire la volonté sans réplique du souverain, et la consultation du pays. » Après avoir ainsi déterminé le droit constitutionnel de la nation, M. de Falloux envisageait la question du drapeau national, et il disait avec l'autorité de M. Berryer : « Ne considérez pas cette question comme une question militaire ; c'est une question politique ! La gloire du drapeau blanc, qui la conteste ? Mais, avec une insurmontable opiniâtreté, avec un aveugle emportement, une notable portion de la France voit, derrière le drapeau blanc, l'ancien régime et l'effarouchant cortége dont l'imagination populaire l'accompagne ; rien n'est plus insensé, mais aussi rien n'est plus certain... La France s'effraye de l'ancien régime jusqu'à la monomanie, et c'est là ce qu'elle personnifie dans le drapeau blanc. N'irritez pas cette monomanie. M. Berryer disait, il y a vingt ans, et j'avais l'honneur de dire à côté de lui : Il est possible que, au lendemain d'épouvantables catastrophes, le pays accepte et redemande le drapeau blanc ; serait-ce une force pour la royauté ? Ayons le courage de le dire : Non ! A peine revenue au calme, la France ferait payer bien cher ce passager oubli de ses préventions invétérées. Au moindre mouvement d'humeur, elle ressaisirait le drapeau de ses préjugés, et en un clin d'œil, une révolution serait accomplie... Nous disions cela il y a vingt ans. Hélas ! les catastrophes sont venues ; ont-elles manqué d'épouvante, ont-elles manqué de clarté ? Et pourtant le pays s'est-il rapproché du drapeau blanc ? J'entends dire : C'est la condition indispensable de cette autorité ferme et forte dont le pays a tant besoin ! Je crois que c'est le contraire qui est vrai ; je crois que ceux qui parlent ainsi marchent directement contre le but. Rassurez la France sur les points où elle a tant d'ombrages, elle cessera de se montrer passionnément inquiète et passionnément jalouse du côté des institutions ; troublez son imagination par un symbole qui n'a d'autre portée que la valeur même que lui prête l'imagination, vous lâchez la proie pour l'ombre, et vous conduisez le pays à exiger les garanties, les concessions les plus incompatibles avec le tutélaire exercice de l'autorité. » Enfin, jaloux de montrer le moyen d'accorder la France et la royauté à l'égard de ces conditions, M. de Falloux se demandait : « Y a-t-il un tribunal, y a-t-il un arbitre digne d'une si grande cause ? » Et il répondait : « Oui, c'est la nation elle-même, non pas la nation confuse, insaisissable, ignorante de l'histoire, accessible aux préjugés, quelquefois même égarée et passionnée par le plus vulgaire charlatanisme, mais la nation éclairée, réfléchie, vraiment compétente, c'est-à-dire l'Assemblée nationale, assemblée la plus loyale, la plus sincèrement patriotique, la plus capable, en

un mot, de donner une garantie égale au peuple et au roi. » Ce langage lucide et profond, voilà le véritable commentaire du discours que M. de Falloux prononçait, l'autre jour, à Segré. Voilà la réponse faite par M. de Falloux lui-même à ceux qui affectaient de ne pas connaître son opinion ; discours que l'heureux événement du 5 août ne rend que plus grave, plus facile à écouter, plus digne d'être entendu.

Ce discours de M. de Falloux pouvait, au 3 janvier 1872, se résumer d'un mot : « La monarchie sera constitutionnelle et nationale ou elle ne sera pas », mot caractéristique qu'on a retenu d'une allocution de M. de Castellane à un comice agricole du Cantal. Il est hors de doute que ce mot n'a pu ni dû stipuler une condition ni la dicter comme une menace; il marque seulement un fait. Il est plus que certain, en effet, que nul en France ne saurait dire par antithèse : « La monarchie sera absolue et personnelle, ou elle ne sera pas. » Car, quoi qu'en disent les républicains, rien ne rend impossible à la maison de France de s'accorder avec l'Assemblée pour établir cette monarchie constitutionnelle et nationale. Si l'histoire, cette leçon décisive de l'expérience qui parle plus haut que toutes les théories, si l'histoire nous montre chez les peuples aujourd'hui les plus monarchiques de l'Europe la royauté conciliant dans une heureuse harmonie son principe d'hérédité avec le gouvernement parlementaire des peuples et leurs symboles nationaux, est-ce que notre histoire à nous manque d'exemples analogues? Pour n'en citer que deux, souvenons-nous qu'au mois d'août 1486, quand les états de Provence délibérèrent « de se donner d'un cœur franc au roi de France et de le supplier de les recevoir en bons et fidèles sujets », ils voulurent que Charles VIII jurât de maintenir leurs libertés; et chaque roi de France renouvela ce serment en montant sur le trône. Souvenons-nous aussi que le jour où ces libertés furent enlevées à nos provinces, les peuples en appelèrent à la tradition de monarchie; et, en vérité, les Béarnais protestaient d'une manière touchante devant la royauté et devant Dieu, dans cette année 1788, où l'on suspendit leurs cours de justice, et où, voulant faire une manifestation publique en redemandant l'ordre ancien, ils promenèrent dans les rues le berceau d'Henri IV, comme un gage de leurs droits et de leurs coutumes !

Ce berceau d'Henri IV, où commença une royauté dont la gloire a tant illustré la France de nos pères, qui ne peut dire en le regardant que s'il méritait d'être pour les Béarnais un emblème de liberté, il a mérité d'être aussi pour la nation entière un emblème de tolérance et de paix? Car ce sont ces belles idées qu'il nous rappelle surtout aujourd'hui. Jetez-y les yeux, peut dire la France, dans sa supplication

de concorde et de repos, à ceux qui, parmi nos partis, sont les orgueilleux prédicateurs des éternelles dissensions et les contempteurs arrogants des concessions bienfaisantes. Quoi! parler du gouvernement des peuples, et décrier, mépriser, condamner, maudire les transactions! Regardez donc ces naissances de tous les empires, et dites s'il en fut jamais un durable qui n'eut dans ses commencements quelques transactions de rois et de peuples, de principes et de nécessités. Faire de la politique et répudier à l'avance les transactions, est-ce faire de la politique? Et qui nous donnerait ici-bas, dans ce monde variable, au milieu de tant de difficultés naturelles et de restrictions fatales, le droit hautain des jugements absolus et des prétentions invincibles? Qu'on cherche de la terre au ciel, les transactions sont partout dans l'œuvre de l'univers. La vie n'est qu'une longue chaîne de transactions. Elles sont dans tout l'ordre de ces connaissances humaines, où l'esprit se voit si souvent pris entre deux vérités qu'il ne sait comment concilier; elles sont dans toutes ces affaires humaines, celles des nations comme des particuliers, où l'âme se sent comme partagée entre deux intérêts. Quiconque dédaigne les transactions de la politique annule par ce dédain même les enseignements de l'histoire, qui partout nous atteste la fin rapide des gouvernements entêtés de leur idéalisme. La sagesse des hommes d'État, ne l'oublions point, est dans ces vertus qui réalisent les transactions et qui sont la modération, la tempérance, la bienveillance et la justice : Henri IV les a pratiquées, à l'heure opportune; et avant ou après lui, tous les politiques qui ont fondé ou relevé un gouvernement. Laissons donc passer sans les écouter ces conseillers intéressés que le radicalisme ou le bonapartisme nous envoie, pour nous exhorter à être des monarchistes intransigeants. Il n'y a qu'un point dans la monarchie où la transaction fût impossible : c'est l'hérédité, puisque c'est là tout le principe de la monarchie; mais hors ce principe, il n'y a que des questions secondaires, qui se débattent et qui se modifient librement. *Cedamus tempori*, s'écriait autrefois Cicéron. « La politique, disait l'autre jour M. Castelar, c'est la transaction de l'idéal avec la nécessité. » Ce langage de deux orateurs républicains peut étonner les doctrinaires de leur parti : il n'étonne pas l'historien; et quand la transaction, honnête et publique, comme il faut qu'elle soit pour être efficace et louable, a pour terme le salut d'un peuple; quand elle a une formule aussi noble que les mots de monarchie constitutionnelle et nationale, ce n'est plus seulement la politique qui la recommande, c'est le patriotisme!

C'est égarer le débat loin des vrais principes, que de dire la majesté de la royauté incompatible avec les droits de la monarchie

constitutionnelle et nationale. Mais c'est une piperie de mots que de dire la monarchie incompatible avec le suffrage universel, comme l'assurent, sans y penser, les prétendus penseurs de la république et de l'empire. On ne voit guère la différence qui distingue, au point de vue de la force dont ils sont la manifestation régulière, le suffrage universel du suffrage restreint : tous deux prétendent également représenter la nation disposant de sa puissance ou exerçant sa liberté; et, en fait, telle est l'autorité que s'attribue le suffrage restreint comme le suffrage universel, en Angleterre, en Belgique et partout ailleurs. On ne voit pas non plus ce qui, dans une monarchie plutôt que dans une république, peut empêcher le suffrage universel de fonctionner du conseil municipal jusqu'à l'Assemblée. A mesure que le cercle de l'électorat s'élargit en Angleterre, s'aperçoit-on que la nation devienne plus républicaine? Est-ce la violence du suffrage universel qui, le lendemain du plébiscite, renversait l'empire au 4 septembre? Il n'est pas vrai, d'ailleurs, que les mutations de la présidence républicaine épargnent à un peuple des révolutions : les modifications que produit la responsabilité ministérielle, dans une monarchie parlementaire, sont une sûreté plus grande : ces changements font tour à tour leur place légitime aux systèmes et aux doctrines, sans changer le règne du gouvernement; ceux de la présidence républicaine ne sont qu'une suite de compétitions où l'on combat pour le premier rang, et, à la fin, ces compétitions, comme l'histoire le prouve, tournent partout à la guerre civile. Non, le suffrage universel d'une république n'empêche pas les révolutions sociales : il n'a eu cette vertu, ni aux États-Unis pour résoudre la question de l'esclavage, ni en Suisse pour résoudre celle du Sonderbund : ces deux questions y ont été tranchées par les armes. Le suffrage universel a-t-il fait patienter la fureur et la folie des socialistes français ou espagnols, dans nos journées de juin, au temps de la Commune, ou hier dans les révoltes de l'Andalousie? Non, le suffrage universel d'une république n'empêche pas non plus les révolutions politiques : il n'a manqué à Louis Bonaparte ni avant ni après son coup d État; et le droit électoral des citoyens n'a prévenu à Athènes, à Rome, à Gênes, à Milan, au Mexique et dans toutes les démocraties espagnoles d'Amérique, aucune des tyrannies sous lesquelles ces républiques ont péri ou gémi. On ne connaît pas encore de monarchie que les électeurs aient transformée en république, au sein de cette paix légale du suffrage universel qu'on nous vante aujourd'hui; et si les républiques de Hollande et d'Angleterre sont devenues des monarchies, on sait bien que cette transformation ne s'est pas opérée dans des scrutins. La vérité, c'est que nulle part le

vote des peuples n'a encore été le moyen merveilleux et infaillible de satisfaire ou de retenir leurs passions politiques. Les républicains ont beau dire : pas plus que les monarchistes, ils ne concèdent au suffrage universel la liberté de renouveler de caprice en caprice la forme du gouvernement : qu'il vienne signifier à la république sa fin, il y a lutte, comme s'il la signifiait à la monarchie : républicaine ou monarchique, notre humanité n'a pas ce genre d'abnégation qui peut faire vertueusement et bénévolement accepter la dépossession du pouvoir, au commandement variable et inconscient du suffrage universel.

Un des hommes dont la sagesse politique a le plus éclairé notre siècle, M. de Tocqueville, parlait de la monarchie en 1852 dans une lettre longtemps inédite et peu connue ; et il semble que ces conseils, après vingt années, soient aujourd'hui des lueurs plus vives que jamais. « Il faut, disait-il alors de la monarchie, il faut qu'elle représente aux yeux des Français la liberté, et qu'elle donne d'avance à l'esprit de liberté des garanties suffisantes. M. le comte de Chambord est mieux placé que personne pour prendre ce rôle ; il lui est plus nécessaire qu'à un autre de le prendre. 1° Il est mieux placé qu'un autre. Lui seul, en effet, peut rassurer complétement ceux qui, tout en ayant le goût de la liberté, ont peur d'elle, ce qui est la majorité. Un pouvoir traditionnel qui s'appuie naturellement sur les classes supérieures et morales de la nation, donne toutes sortes de garanties que, dans ses mains, la liberté ne sera pas tournée contre l'ordre. Il répond plus qu'aucun autre à l'idée de liberté régulière et modérée qui reste au fond de l'esprit des Français, au milieu même de l'entraînement antilibéral dans lequel la peur du socialisme les a précipités... Parmi les libéraux, un certain nombre n'ont jamais eu de préjugés contre la branche aînée ; les préjugés des autres se sont presque effacés en présence des derniers événements. Tous sentent que M. le comte de Chambord est le mieux placé, s'il le veut, pour donner tout à la fois des garanties suffisantes à l'ordre et à la liberté, et pour fonder une monarchie qui réponde à ces deux besoins. Leur esprit et leur cœur sont donc naturellement ouverts en ce moment ; mais ils se refermeront bientôt, si les résolutions de M. le comte de Chambord en fait de liberté leur semblent douteuses ; car, au fond, ils ne sont attachés, en politique, qu'à la cause de la liberté... Je ne pense pas qu'il y ait lieu pour M. le comte de Chambord, quant à présent, de s'expliquer sur le détail des lois politiques, ni même sur la mesure exacte des libertés publiques qu'il peut avoir en vue ; le temps n'en est pas venu, et on ne peut pas lui demander de dire ce qu'il ne peut savoir ; mais ce qu'il peut et doit faire savoir dès à présent, c'est sa ferme et définitive résolution de ne rétablir en France que

la monarchie constitutionnelle et représentative, avec ses principaux caractères. »

Cette grande cause, ainsi plaidée, vingt ans avant la visite de M. le comte de Paris à Frohsdorf, par M. de Tocqueville, c'est plus que jamais celle de l'ordre et de la liberté s'unissant harmonieusement dans la monarchie, c'est celle de la réconcilation nationale, c'est celle du salut : puisse le cœur de la France le comprendre bientôt ! Il faut avoir le courage de regarder les perspectives qui sont à l'horizon de notre pays. La république, fût-elle organisée par la majorité elle-même de l'Assemblée, a deux fléaux en soi qu'on ne conjurera point : par une fatalité qui vient moins de ses institutions elles-mêmes que de notre histoire et de notre tempérament, elle n'est pour la multitude qu'un idéal de socialisme, et elle devient radicale en France ; par une fatalité qui procéde au contraire de sa constitution même, elle livre aux assauts de toutes les ambitions la première place du pouvoir, et tôt ou tard les luttes où sa présidence est disputée deviennent des guerres civiles. De ces deux maux, le premier menace toujours ; et les élections de cette année en ont témoigné, et peut-être elles en témoigneront encore. Le second apparaîtra périodiquement, et nul ne sait ce qu'il sera, nul ne sait quel sera le prétendant couronné de la république, M. Thiers, M. Gambetta, M. Rochefort, le prince Napoléon ou Napoléon IV. Eh bien, il faut que les conservateurs aient ces deux maux sous les yeux, à l'heure décisive où l'Assemblée aura à constituer le gouvernement de la France. Les républicains sans doute nous défendraient de les aviser. Mais si ceux d'entre eux qui aiment la patrie comme nous, savent bien calculer les intérêts plus ou moins prochains de la liberté comme ceux de l'ordre; s'ils considèrent ce que peut la hardiesse des révolutionnaires radicaux ou césariens, agissant ici sur les passions et l'esprit téméraire de notre nation, là sur son scepticisme, son indifférence et sa fatigue ; s'ils veulent s'assurer un refuge entre ces extrêmes ; s'ils songent aux services qui leur restent loisibles dans la large tolérance d'une monarchie parlementaire ; s'ils prennent en pitié nos grandes nécessités nationales ; s'ils sont capables d'assez de sagesse pour ne pas tourner à notre perte commune l'inanité de leurs espérances impuissantes, ils n'opposeront pas à l'établissement de la monarchie une résistance opiniâtre et générale. Car, à tous les signes du temps, les clairvoyants de leur parti le pressentent bien comme nous : définitive ou provisoire, la république ne peut plus être qu'une halte dans le radicalisme avant l'empire !

Tandis que nous disputons de la république et de la monarchie, le territoire de notre patrie est devenu libre : le 16 septembre, à neuf heures du matin, ceux des soldats allemands qui occupaient

encore le sol français, passaient non loin de Conflans cette borne de grès rouge, cette borne sanglante et maudite, qui marque là-bas notre limite nouvelle. Un hasard ou Dieu — Dieu, sans doute — a permis qu'en s'en allant, les derniers objets où tombassent leurs regards fussent des objets qui contiennent les souvenirs les plus beaux du courage français : à Verdun, ils pouvaient voir en partant, encore fières et menaçantes sur les remparts, comme au temps du siége, les seules pièces de canon qu'ils aient dû respecter et laisser debout dans une ville conquise; à Gravelotte, où ils arrivaient en franchissant la frontière, ils ne rencontraient que des tombes pour leur dire ce que nos armées ont pu, pour les avertir de l'incertitude des victoires, et pour leur montrer les ombres de dix mille Français confiants dans l'orgueil où la nuit les a surpris, et attendant là le retour de nos drapeaux. Il y a dans les choses des larmes, ont dit les poëtes, et la France le sait bien. Il y a aussi dans les choses des mystères où l'avenir a ses présages : l'Allemagne le saura plus tard, quand, son ciel s'assombrissant, elle repensera à ces noms de Verdun et de Gravelotte, noms de deuil et d'espoir pour la France, que les troupes allemandes ont rencontrés à la dernière heure de sa libération. Non, le cœur de la France ne se trompe pas, dans la noble superstition de sa gloire immortelle : cette voie de Verdun à Gravelotte, où les Allemands ont fait leur dernière étape, il n'en était pas où son œil pût les suivre à leur départ pour y recueillir de plus viriles consolations et de plus providentielles promesses! Qu'elle garde vaillamment l'augure qu'elle y trouve! Après tout, ses malheurs ne l'ont pas dégradée : du 26 février 1871 au 16 septembre 1873, dans les sept évacuations où l'avidité du vainqueur s'est peu à peu retirée avec notre or, la patience, le travail et la probité de la France lui ont rendu l'estime du monde, cette estime dont Dieu tient compte en réglant les destinées des nations : la fortune lui rendra le reste, le jour où, reprenant sa sagesse, la France aura reporté des places publiques de Paris à la frontière d'Alsace-Lorraine l'idéal de sa politique et le but de ses efforts; le jour béni enfin, où ses enfants, n'ayant plus qu'une même voix et qu'un même cœur, iront parcourir à leur tour cette route de Verdun à Gravelotte, non pas seulement pour présenter les armes aux restes de leurs aînés épars sur ce champ de bataille, mais pour en frapper les conquérants de Metz et de Strasbourg !

Pauvre Alsace-Lorraine! elle a senti, le 16 septembre, l'approche de cette France qui faisait un pas vers elle; et, à travers ses larmes, elle ne pouvait pas encore lui sourire. Elle a regardé, de Reichsoffen à Forbach, tous ces lieux funèbres où reposent les cadavres de nos armées, et elle a pu s'écrier : « Heureux ces morts! quand ils sont tombés sur cette terre, elle était française! » Elle a entendu les

Allemands pousser des hurrahs en s'arrêtant à la frontière, et elle a dû songer qu'elle entendrait encore leurs cris et leurs chants, quand Verdun et Belfort ne les entendront plus. Pauvre Alsace-Lorraine! elle prie, elle pleure, elle espère. Elle n'a plus de patrie, mais elle a Dieu encore : ses jeunes filles en blanc, dans les longues processions, portent derrière la Vierge des rubans tricolores; et, le matin du 17 septembre, elle avait couvert de drapeaux français toutes les tombes de nos soldats dans ses cimetières. Quand coulera-t-il de nouveau, ce ruisseau qui, entre Gravelotte et Mars-la-Tour, s'est tari tout à coup, dit-on dans ses campagnes, pour ne pas séparer des villages jadis français tous deux? quand pourra-t-on pieusement remettre à saint Nicolas, patron de la Lorraine, sa belle chape de velours et d'or? quand le clairon de la France sonnera-t-il la délivrance sous les murs de Bitche et de Strasbourg? quand grondera-t-elle pour la fête sainte de la libération d'Alsace-Lorraine, cette grande cloche de la Mute, aujourd'hui silencieuse, à Metz, de tristesse sombre et d'indignation farouche? Ce sera au soleil du printemps, ce sera à la saison où mûrissent les cerises, dit toujours au cœur naïf des patriotes d'Alsace-Lorraine la foi de la patrie perdue; et deux fois déjà ce soleil a vainement lui, deux fois les cerises ont mûri en vain. Hélas! à notre tour, nous qui sommes de ce côté de la frontière nouvelle, nous pouvons demander quand il éclairera notre ciel, ce printemps attendu de l'Alsace-Lorraine. Et nous voudrions avoir le droit de répondre sûrement que cette bienheureuse saison de la France, ce sera celle où, libre et calme, sous l'égide de la monarchie, elle verra achevées ses révolutions, apaisés ses partis, et réparées ses forces.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME

(CINQUANTE-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu; — Art., article.

Académie française. Séance annuelle. V. P. Douhaire. 1013.

Amérique. V. Mœurs judiciaires. 152.

Antechrist (l') de M. Renan. V. Leroux. 544.

Archéologie. V. Corblet. 1215.

Aspasie de Milet. V. Becq de Fouquières. 170.

Assistance (l') publique en France. V. A. Legoyt. 958.

Au feu. *Nouvelle*. V. G. de Parceval. 271.

Beau (le) dans la nature et dans les arts, par M. l'abbé Gaborit. C. R. 1017.

Beau (le). *Poésie*. V. A. de Ségur. 1200.

Becq de Fouquières. *Aspasie de Milet. Étude historique et morale*. 170.

BERNHARDT (Frédéric de). Réorganisation de l'enseignement supérieur en Irlande. Art. 5.

Blandy (S.). *Les indiscrétions du prince Svanine*. 1210.

Blaze de Bury. *Les maîtresses de Gœthe*. 814.

Bossert. *Gœthe, ses prédécesseurs et ses contemporains*. 816.

BOUCHER (Auguste). V. Quinzaine politique. — 10 juillet. 185. — 25 juillet. 394. — 10 août. 603. — 25 août. 832. — 10 septembre. 1020. — 25 septembre. 1228.

— Le prince de Joinville pendant la campagne de France. 1er art. 25 août. 692. — 2e art. 10 septembre. 841.

Buirette et Lambert. *Histoire de l'église Notre-Dame des Victoires*. 1212.

Bulwer Lytton (sir Edward). Romancier anglais. V. André Joubert. 311.

CARNÉ (comte de), de l'Acad. fr. Madame Swetchine et la société de son temps. Art. 617.

Ce que disent les champs, par la baronne de Mackau. C. R. 177.

CEINMAR (O. de). Les pêcheries françaises dans l'Amérique du Nord. 1er art. 25 juillet. 348. — 2e art. 10 août. 523.

CHAMPAGNY (comte de), de l'Acad.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1873.

fr. Les Mémoires du général de Ségur. Art. 409.
Comtes (les) de Paris, ou Comment on fonde une dynastie. V. Albert Du Boys. 578.
Corblet (abbé). *Manuel élémentaire d'archéologie nationale*. 1215.
COSSOLES (H. de). L'enseignement spiritualiste. Art. 724.
CRAVEN (madame). Le pèlerinage de Paray-le-Monial. Art. 373.
DANTIER (Alphonse). Machiavel diplomate. Fin. 201.
Daremberg (Ch.) et Saglio (Edm.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. 172.
DECAISNE (docteur E.). Revue scientifique. 25 juillet. 383.
Despois. *Œuvres de Molière*. 1er volume. 1219.
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par MM. Daremberg et Edm. Saglio. C. R. 172.
Dieu (le) inconnu. *Poésie*. V. A. de Ségur. 1195.
DOUHAIRE (P.). 10 *juillet*. — *Histoire du siècle de Périclès*, par M. Filleul. 162. — *Histoire de l'éloquence politique et judiciaire à Athènes*, par M. Gabriel Perrot. 166. — *Aspasie de Milet, étude historique et morale*, par M. Becq de Fouquières. 170. — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio. 172. — *Lexique de la langue de Racine*, par M. Paul Mesnard. 174. — *La France, l'étranger et les partis*, par M. Heinrich. 175.
25 *août*. — *Gœthe, ses œuvres expliquées par sa vie*, par M. Mézières, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 811. — *Les maîtresses de Gœthe*, par M. Blaze de Bury. 814. — *Gœthe, ses prédécesseurs et ses contemporains*, par M. Bossert. 816. — *Histoire d'Allemagne*, par M. Zeller. 818. — *L'esprit révolutionnaire, conférences de l'Oratoire*, par le P. Lescœur. 820. — *La Révolution et l'ordre chrétien*, par M. Auguste Nicolas. 822. — *Ignace Spencer et la renaissance du catholicisme en Angleterre*, par M. l'abbé de Madaune. 822.
10 *septembre*. — Séance annuelle de l'Académie. 1013. — *La richesse agricole de la France*. C. R. 1015.
25 *septembre*. — *Le comte de Montalembert. Lettres à un ami de collége*. C. R. 1203. — *Jean de Thomeray et le colonel Evrard*, par M. Jules Sandeau. 1209. — *Les indiscrétions du prince Svanine*, par S. Blandy. 1210. — *L'abbé Tigrane*, par M. Fabre. 1212. — *Histoire de l'église Notre-Dame des Victoires*, par MM. Lambert et Buirette. 1212. — *Les grands pèlerinages et leurs sanctuaires*, par M. l'abbé Salmon. 1213. – *Manuel élémentaire d'archéologie nationale*, par M. l'abbé Corblet. 1215. — *Œuvres du cardinal de Retz*, par M. Feillet. 1218. — *Œuvres de Molière*, par M. Despois. 1219.
DU BOYS (Albert). Les Comtes de Paris, ou comment on fonde une dynastie. Art. 578.
DUCROS (Octave), de Sixt. Septembre 1872 et 1873. *Poésie*. 1004.
DUILHÉ DE SAINT-PROJET. *Études de théodicée*, par M. J.-B. Tissandier. C. R. 1220.
DUPARC (Arthur). Le Musée des copies. Art. 1187.
Église (l') et la Constituante. V. René Lavollée. 1033.
Enseignement (l') spiritualiste. V. H. de Cossoles. 724.
Esprit (l') révolutionnaire, conférences de l'Oratoire, par le P. Lescœur. C. R. 820.
Études de théodicée, par M. J.-B. Tissandier. C. R. 1220.
Exposition de Vienne. V. Victor Fournel. 980.
Fabre. *L'abbé Tigrane*. 1212.
FALLOUX (comte de), de l'Acad. fr. *Ce que disent les champs*, par la baronne de Mackau. C. R. 177.
Feillet. *Œuvres du cardinal de Retz*, 1er et 2e volume. 1218.
Filleul. *Histoire du siècle de Périclès*. 162.

FOURNEL (Victor). De Paris à l'Exposition de Vienne. 1[er] art. 10 septembre. 980.
France (la), l'étranger et les partis, par M. Heinrich. C. R. 175.
Gaborit (abbé). *Le beau dans la nature et dans les arts*. 1017.
Gœthe, ses maîtresses. V. Blaze de Bury. C. R. 814.
Gœthe, ses œuvres expliquées par sa vie, par M. Mézières. C. R. 811.
Gœthe, ses prédécesseurs et ses contemporains, par M. Bossert. C. R. 816.
Grands (les) pèlerinages et leurs sanctuaires, par M. l'abbé Salmon. C. R. 1213.
GRIMAUD (Émile). Le sifflet d'argent. *Poésie*. 591.
GUÉRIN (Urbain). *Pensées*, par M. le marquis de la Grange. C. R. 1226.
Halfacre (Edward). *Nouvelle*. Fin. V. Émile Jonveaux. 43.
Heinrich. *La France, l'étranger et les partis*. 175.
Histoire d'Allemagne, par M. Zeller. C. R. 818.
Histoire de l'église Notre-Dame des Victoires, par MM. Lambert et Buirette. C. R. 1212.
Histoire de l'éloquence politique et judiciaire à Athènes, par M. Gabriel Perrot. C. R. 166.
Histoire du siècle de Périclès, par M. Filleul. C. R. 162.
Hübner (de). *Promenade autour dn monde*. 250.
Indiscrétions (les) du prince Svanine, par S. Blandy. C. R. 1210.
Irlande, Enseignement supérieur. V. de Bernhardt. 5.
Joinville (le prince de) pendant la campagne de France. V. Aug. Boucher.
JONVEAUX (Émile). La jeunesse d'Edward Halfacre. *Nouvelle*. Fin. 43.
JOUBERT (André). Les romanciers anglais. Sir Edward Bulwer Lytton. Art. 311.
JULLIEN (Adolphe). Mozart à Paris. Art. 1144.
La Grange (marquis de). *Pensées*. 1226.
Lambert et Buirette. *Histoire de l'église Notre-Dame des Victoires*. 1212.
Laprade (de) et ses poëmes civiques. V. Antoine de Latour. 938.
LARGENT (Augustin). *Livres divers*. C. R. 828.
LATOUR (Antoine de). M. de Laprade et ses poëmes civiques. Art. 938.
LAVOLLÉE (René). *Les pénalités de l'enfer de Dante*, par J. Ortolan. C. R. 825. — L'Église et la Constituante. Art. 1033.
LEGOYT (A.). L'assistance publique en France. Art. 958.
LENORMANT (François). Un véda chaldéen. Art. 744.
LEROUX. L'Antechrist de M. Renan. Art. 544.
Lescœur (le P.). *L'esprit révolutionnaire, conférences de l'Oratoire*. 820.
LESMAYOUX (l'abbé). Le livre de Job. Art. 910.
Lexique de la langue de Racine, par M. Paul Mesnard. C. R. 174.
Livre (le) de Job. V. abbé Lesmayoux. 910.
Livres divers. C. R. par Augustin Largent. 828.
LOMÉNIE (Louis de), de l'Acad. fr. Les Mirabeau. 10[e] art. 10 juillet. 114. — 11[e] art. 25 août. 776.
LUBOMIRSKI (prince Joseph). Safar-Hadgi. *Les Russes à Samarkand. Nouvelle*. 10 août. 474. — 25 août. 648. — 10 septembre. 869. — 25 septembre. 1056.
Machiavel diplomate. V. Alphonse Dantier. 201.
Mackau (baronne de). *Ce que disent les champs*. 177.
Madaune (abbé de). *Ignace Spencer et la renaissance du catholicisme en Angleterre*. 822.
Mairet. La Sophonisbe. V. Ernest Serret. 557.
Maîtresses (les) de Gœthe, par M. Blaze de Bury. C. R. 814.
Manuel élémentaire d'archéologie na-

tionale, par M. l'abbé Corblet. C. R. 1215.

MARMIER (Xavier), de l'Acad. fr. Promenade autour du monde. Art. 250. — Voyage d'exploration dans l'Indo-Chine. Art. 1172.

Mélanges. — V. comte de Falloux, de l'Acad. fr. 177. — V. Paul Viollet. 598. — V. René Lavollée. 825. — V. Augustin Largent. 828. — V. P. Douhairé. 1013. — V. 1015. — V. 1017. — V. Duilhé de Saint-Projet. 1220. — V. 1224. — V. Urbain Guérin. 1226.

Mémoires (les) du général de Ségur. V. comte de Champagny. 409.

Mesnard (Paul). *Lexique de la langue de Racine.* 174.

Mézières, professeur à la Faculté des lettres de Paris. *Gœthe, ses œuvres expliquées par sa vie.* 811.

Mirabeau (les). V. Louis de Loménie.

Mœurs (les) judiciaires et les crimes en Amérique. Art. 152.

Molière (*Œuvres de*), par M. Despois. C. R. 1219.

Montalembert (*le comte de*). *Lettres à un ami de collége.* C. R. 1203.

Mozart à Paris. V. Adolphe Jullien. 1144.

Musée (le) des copies. V. Arthur Duparc. 1187.

Nageotte (Eugène). *Poésies.* 1224.

Nicolas (Auguste). *La Révolution et l'ordre chrétien.* 822.

NISARD (Auguste). La vie en religion au dix-septième siècle. Art. 436.

Nouvelle. V. Émile Jonveaux. 43. — V. G. de Parseval. 271. — V. prince Lubomirski. 474. — 648. — 869. — 1056.

Œuvres de Molière, par M. Despois, 1er volume. C. R. 1219.

Œuvres du cardinal de Retz, par M. Feillet. 1er et 2e volumes. C. R. 1218.

OLLÉ-LAPRUNE. La science et la foi. Art. 334.

Ortolan (J.). *Les pénalités de l'enfer de Dante.* 825.

PARCEVAL (G. de). Au feu. *Nouvelle.* 271.

Paris (de) à l'Exposition de Vienne. V. Victor Fournel. 980.

Pêcheries (les) françaises dans l'Amérique du Nord. V. O. de Ceinmar.

Pèlerinage (le) de Paray-le-Monial. V. madame Craven. 573.

Pénalités (*les*) *de l'enfer de Dante*, par J. Ortolan. C. R. 825.

Pensées, par M. le marquis de la Grange. C. R. 1226.

Périclès. V. Filleul. 162.

PERRAUD (Adolphe). Le synode général de l'Église réformée de France en 1872. 2e art. 10 juillet. 84. — 3e et dernier art. 25 septembre. 1104.

Perrot (Gabriel). *Histoire de l'éloquence politique et judiciaire à Athènes.* 166.

Poésies. V. Émile Grimaud. 591. — V. Octave Ducros (de Sixt). 1004. — V. A. de Ségur. 1195.

Poésies d'Eugène Nageotte. C. R. 1224.

Promenade autour du monde. V. Xavier Marmier. 250.

Quinzaine politique. — 10 *juillet.* — Le débat du 24 juin. 185. — Les projets constitutionnels. 187. — Le maréchal de Mac-Mahon. 188. — La loi de réorganisation militaire. 189. — La loi municipale. 190. — Le shah en Angleterre. 192. — Le Danemark. 193. — La situation en Espagne. 194. — Les élections en Alsace-Lorraine. 195. — Protestation de M. Kryger, député danois. 196.

25 *juillet.* — Les interpellations. 394. — M. Jules Favre. 395. — Vote de la loi de réorganisation militaire. 396. — Le conseil supérieur de l'instruction publique. 398. — L'Espagne et ses factions. 400. — Un congrès de philosophes en Angleterre. 403. — M. de Bismark. 404. — Les partis en Autriche. 405.

10 *août.* — Le message du maréchal Mac-Mahon. 603. — La réforme du système économique. 604. — La libération du territoire. 606. — L'entrevue de Frohsdorf. 607. — Le discours de la reine d'Angleterre. 608. — L'intolérance religieuse légalisée

en Suisse. 609. — Le fédéralisme en Espagne. 610.
25 *août.* — Résultat de l'entrevue de Frohsdorf. 832. — Les visites à Chislehurst. 834. — M. John Lemoine. 835. — Les républiques de l'antiquité. 836. — Les républiques espagnoles. 837. — Les États-Unis. 838. — Les enseignements de l'expérience. 840.
10 *septembre.* — La session des conseils généraux. 1020. — La commission de permanence. 1021. — Nos céréales. 1022. — M. de Broglie dans le département de l'Eure. 1023. — Le panégyrique de M. About. 1025. — Les progrès des carlistes en Espagne. 1026. — M. Castelar au pouvoir. 1027. — Le voyage de Victor-Emmanuel. 1028. — Le monument de la Victoire à Berlin. 1029.
25 *septembre.* — Un coup d'œil sur l'Europe. 1228. — République ou monarchie. 1229. — Le discours de M. de Falloux. 1231. — Les transactions de la politique. 1235. — Le suffrage universel. 1236. — Une lettre de M. de Tocqueville, en 1852. 1237. — Le départ des Allemands. 1238. — L'Alsace-Lorraine. 1239.
Récents travaux sur l'histoire de la langue française. C. R. 598.
Réorganisation de l'enseignement supérieur en Irlande. V. F. de Bernhardt. 5.
Retz (Œuvres du cardinal de), par M. Feillet. C. R. 1218.
Révolution (la) et l'ordre chrétien, par M. Auguste Nicolas. C. R. 822.
Revue critique. V. P. Douhaire.
Revue scientifique. V. docteur E. Decaisne.
Richesse (la) agricole de la France. C. R. 1015.
Romanciers (les) anglais. V. André Joubert. 314.
Safar-Hadgi. *Nouvelle.* V. prince J. Lubomirski.
Saglio (Edm.) et Daremberg (Ch.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.* 172.
Salmon (abbé). *Les grands pèlerinages et leurs sanctuaires.* 1213.
Sandeau (Jules). *Jean de Thomeray et le colonel Evrard.* 1209.
Science (la) et la foi. V. Ollé-Laprune. 334.
Séance annuelle de l'Académie. V. P. Douhaire. 1013.
Ségur (général de). Ses Mémoires. V. comte de Champagny. 409.
SÉGUR (A. de). Le Dieu inconnu. — Le Beau. *Poésies.* 1195.
Septembre 1872 et 1873. *Poésie.* V. Octave Ducros (de Sixt). 1004.
SERRET (Ernest). La Sophonisbe de Mairet. Art. 557.
Sifflet (le) d'argent. *Poésie.* V. Émile Grimaud. 591.
Sophonisbe (la) de Mairet. V. Ernest Serret. 557.
Spencer (Ignace) et la renaissance du catholicisme en Angleterre, par M. l'abbé de Madaune. C. R. 822.
Synode (le) général de l'Église réformée de France, en 1872. V. Ad. Peraud.
Swetchine (madame) et la société de son temps. V. comte de Carné. 617.
Théodicée (Études de), par M. J.-B. Tissandier. C. R. 1220.
Thomeray (Jean de) et le colonel Evrard, par M. Jules Sandeau. C. R. 1209.
Tigrane (l'abbé), par M. Fabre. C. R. 1212.
Tissandier (J.-B.). *Études de théodicée.* 1220.
Vêda (un) chaldéen. V. François Lenormant. 744.
Vie (la) en religion au dix-septième siècle. V. Auguste Nisard. 436.
VIOLLET (Paul). *Récents travaux sur l'histoire de la langue française.* C. R. 598.
Voyage d'exploration dans l'Indo-Chine. V. Xavier Marmier. 1172.
Zeller. *Histoire d'Allemagne.* 818.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME.

TABLE

DU TOME CINQUANTE-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUATRE-VINGT-DOUZIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON — 10 JUILLET 1873

Réorganisation de l'enseignement supérieur en Irlande, par M. Frédéric de Bernhardt 5
La jeunesse d'Edward Halfacre. — Fin, par M. Émile Jonveaux 43
Le synode général de l'Église réformée de France en 1872, par M. Adolphe Perraud 84
Les Mirabeau. — IX. Le marquis et les physiocrates. — Suite, par M. Louis de Loménie, de l'Académie française 114
Les mœurs judiciaires et les crimes en Amérique, par M. *** 152
Revue critique, par M. P. Douhaire 162
Mélanges : Ce que disent les champs, par la baronne de Mackau, par M. le comte de Falloux, de l'Académie française 177
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher 185

2e LIVRAISON — 25 JUILLET 1873

Machiavel diplomate. — Fin, par M. Alphonse Dantier 201
Promenade autour du monde, par M. de Hübner, par M. Xavier Marmier, de l'Académie française 250
Au feu! — Extrait du journal d'une désœuvrée, par M. G. de Parceval . . . 271
Les romanciers anglais. — Sir Edward Bulwer Lytton, par M. André Joubert 311
La science et la foi, par M. Ollé-Laprune 334
Les pêcheries françaises dans l'Amérique du Nord, par M. O. de Ceinmar . . 348

Le pèlerinage de Paray-le-Monial, par madame Craven. 373
Revue scientifique, par M. le docteur E. Decaisne. 383
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 394

3e LIVRAISON — 10 AOUT 1873

Les Mémoires du général de Ségur, par M. le comte de Champagny, de l'Académie française. 409
La vie en religion au dix-septième siècle, par M. Auguste Nisard. 436
Safar-Hadgi. — Les Russes à Samarkand, par M. le prince Joseph Lubomirski. 474
Les pêcheries françaises dans l'Amérique du Nord. — Fin, par M. O. de Ceinmar. 523
L'Antechrist de M. Renan, par M. Leroux. 544
La Sophonisbe de Mairet, par M. Ernest Serret. 557
Les Comtes de Paris, ou comment on fonde une dynastie, par M. Albert du Boys. 578
Le sifflet d'argent. — Poésie, par M. Emile Grimaud. 591
Mélanges : Récents travaux sur l'histoire de la langue française, par M. Paul Viollet. 598
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 603

4e LIVRAISON — 25 AOUT 1873

Madame Swetchine et la société de son temps, par M. le comte de Carné, de l'Académie française. 617
Safar-Hadgi. — Les Russes à Samarkand. — Suite, par M. le prince Joseph Lubomirski. 648
Le prince de Joinville pendant la campagne de France. — I. par M. Auguste Boucher. 692
L'enseignement spiritualiste, par M. H. de Cossoles. 724
Un véda chaldéen, par M. François Lenormant. 744
Les Mirabeau. — XI. Le marquis, le bailli et Turgot, par M. Louis de Loménie, de l'Académie française. 776
Revue critique, par M. P. Douhaire. 811
Mélanges : Les pénalités de l'enfer de Dante, par M. J. Ortolan, par M. René Lavollée. 825
— Livres divers, par M. Augustin Largent. 828
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 832

5e LIVRAISON — 10 SEPTEMBRE 1873

Le prince de Joinville pendant la campagne de France. — Fin, par M. Auguste Boucher. 841
Safar-Hadgi. — Les Russes à Samarkand. — Suite, par M. le prince Joseph Lubomirski. 869

Le livre de Job, par M. l'abbé Lesmayoux. 910
M. de Laprade et ses *Poëmes civiques*, par M. Antoine de Latour. 938
L'assistance publique en France, par M. A. Legoyt. 958
De Paris à l'Exposition de Vienne, par M. Victor Fournel. 980
Septembre 1872 et 1873. — Poésie, par M. Octave Ducros (de Sixt). . . . 1004
Mélanges : Séance annuelle de l'Académie, par M. P. Douhaire. 1013
— La richesse agricole de la France. 1015
— Le beau dans la nature et dans les arts, par M. l'abbé Gaborit. 1017
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 1020

6e LIVRAISON — 25 SEPTEMBRE 1873

L'Église et la Constituante, par M. René Lavollée. 1033
Safar-Hadgi. — Les Russes à Samarkand. — Fin, par M. le prince Joseph Lubomirski. 1056
Le synode général de l'Église réformée de France. — Fin, par M. Adolphe Perraud. 1104
Mozart à Paris, par M. Adolphe Jullien. 1144
Voyage d'exploration dans l'Indo-Chine, par M. Xavier Marmier, de l'Académie française. 1172
Le musée des copies, par M. Arthur Duparc. 1187
Poésie. — Le Dieu inconnu. — Le Beau, par M. A. de Ségur. 1195
Revue critique, par M. P. Douhaire. 1203
Mélanges : Études de théodicée, par M. J.-B. Tissandier, par M. Duilhé de Saint-Projet. 1220
— Poésies d'Eugène Nageotte. 1224
— Pensées, par M. le marquis de la Grange, par M. Urbain Guérin. 1226
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 1228

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.


GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 7029

